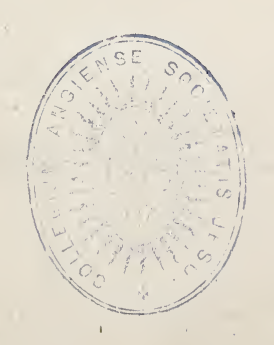


LE

CORRESPONDANT



PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME QUATRE-VINGTIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE — TOME QUARANTE-QUATRIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29

1869

LE

CORRESPONDANT

LE CONCILE

Deux mois nous séparent à peine de la date fixée par Pie IX pour l'ouverture du concile de 1869, et il est tout à fait certain aujourd'hui que cet événement sans pareil longtemps traité de chimère va devenir une auguste réalité. Plus le moment approche, plus l'attention publique se distrait de tout autre objet, et quand les portes du Vatican se seront une fois ouvertes aux successeurs des apôtres, toutes les voix humaines, même les plus hostiles et les plus bruyantes, même les voix de la presse, feront instinctivement silence pour laisser retentir jusqu'aux extrémités du monde les accents solennels de la voix de l'Église.

Quel spectacle plus touchant pour un cœur chrétien, plus saisissant pour le regard même incrédule ou indifférent du spectateur et de l'historien ! Il y a plus de quinze cents ans que le premier con-

cile œcuménique s'est réuni : il y a plus de trois cents ans que le dernier s'est séparé. Quel autre pouvoir dans le monde aura compté tant de siècles d'antiquité ? Mais quel autre aura reparu plein de vie après tant de siècles d'interruption ? Si la durée est sans égale, la renaissance est plus surprenante encore. L'Église seule fait de tels prodiges. Toutes ses institutions portent l'empreinte de la double nature de son fondateur. Celles qui ne sont pas immuables comme Dieu lui-même ne s'éclipsent que pour revivre et ressuscitent le troisième jour comme l'humanité du Christ.

L'imagination s'effraye quand on songe que pour constituer les précédents complets de la future assemblée, il faudra remonter jusqu'aux derniers jours de l'empire romain, en passant par combien de phases et combien de stations, toutes marquées d'un caractère différent ! Bas-Empire, invasion barbare et féodalité, division des langues et des nationalités de l'Europe, formation, croissance et déclin du pouvoir monarchique dans tous les États, découverte d'un continent nouveau qui a plus que triplé la terre habitable, progrès inouïs de la science qui ont renouvelé l'esprit de l'homme en lui assujettissant la matière, réforme continue des institutions et des mœurs dans le sens de l'humanité et de la justice, tout le mouvement, en un mot, mélangé de bien et de mal, mais d'une variété et d'une fécondité inépuisables, qui a fait le cours et l'éclat de la civilisation moderne va se trouver compris en entier entre le premier et le nouveau chapitre de l'histoire des conciles œcuméniques. A Nicée, l'Église était assise aux sources mêmes du fleuve : d'âge en âge et de concile en concile, elle en a guidé ou suivi tous les détours : de Rome elle va dominer l'immense surface qu'il couvre de ses eaux troublées mais fécondes. Vingt assemblées plénières ont précédé celle qui va s'ouvrir. A chacune de ces convocations grandioses, l'Église s'est montrée telle qu'elle va nous apparaître encore, sous des traits à la fois toujours semblables et toujours nouveaux, supérieure en même temps qu'associée à la destinée comme à l'esprit des innombrables familles humaines qu'elle doit éclairer de ses enseignements, vivant au-dessus d'elles de sa vie propre et divine, mais vivant aussi avec elles de leur vie terrestre et passagère — partageant tous leurs sentiments pour les épurer, toutes leurs idées

pour les rectifier et les élargir, tous leurs maux pour en prendre soin et pitié — étendant son élastique unité sans la briser, pour la déployer sur l'espace et la dérouler dans le temps. Rien chez elle qui ressemble à l'immobilité pétrifiée de ces religions de l'Orient qui n'échappent à l' action des années que parce qu'enfermées dans des formules sans vie et reléguées dans un coin du monde, elles se recrutent dans une caste héréditaire. La durée de l'Église n'est pas la conservation factice d'un cadavre desséché par les essences mêmes qui l'embaument. C'est la perpétuelle jeunesse de la nature animée. Elle ne subsiste qu'en se renouvelant. Ses dogmes, qui se développent sans se modifier, ouvrent à la curieuse activité de l'homme un champ de réflexion qui n'est jamais parcouru tout entier. Chaque époque trouve une manière propre sinon de les concevoir et de les définir, au moins de les pratiquer et de les défendre. En même temps le libre choix de ses pasteurs, tous sortis des rangs les plus divers par une vocation spontanée, la maintient avec le milieu social qui l'environne dans un si juste accord que sous toutes les latitudes et à toutes les dates il n'est ni siècle ni peuple dont elle ne soit contemporaine et concitoyenne. Tandis que sa tête se perd dans le ciel, elle respire l'atmosphère qui fait vivre et germer la terre, et ses pieds baignent dans le flot des générations humaines. Toujours, suivant la vive expression de Lacordaire, quelque charme emprunté au temps vient parer son éternité [1]. De là une réaction admirable et constante de l'Église sur les sociétés et des sociétés sur l'Église. Les saintes croyances de la foi, fructifiant dans le cœur des nations qui les ont reçues, y élèvent par une ascension continue le niveau de l'intelligence et des mœurs. L'Église, à son tour, dans la personne de ses ministres, suit et partage le développement qu'elle a provoqué.

C'est ce mélange d'antiquité et de jeunesse, de perpétuité et de rénovation, cette variété dans l'unité, et ce mouvement dans la durée, c'est tout cela qui éclate dans la suite comparée des grandes conventions ecclésiastiques dont nous allons voir rouvrir la série et qui marque chacune d'elles d'une empreinte d'originalité particulière. C'est tout cela dont le récit nous charmait naguères et dont nos yeux, dès cette année même, attendent le vivant témoignage. A

[1] Lacordaire, *Lettre sur le saint-siége.*

défaut de tout autre sentiment, une immense curiosité pénétrerait encore nos cœurs. Car jamais la permanence de la doctrine, à travers la dissimilitude des temps, ne se sera manifestée par un plus émouvant contraste. Après trois cents ans d'intervalle, ce sera la même foi exprimée par les mêmes formules : mais quelle différence dans le tour d'esprit et dans le fond même des idées de ses interprètes ! Depuis Trente, que de nations nouvelles venues à la lumière du jour et de l'Évangile ! Chez les vieux peuples, quel bouleversement ! Ils seront évêques comme leurs devanciers et parleront au nom de la même autorité ; mais qu'ils ressemblent peu d'ailleurs soit aux sujets soumis de Constantin, soit aux seigneurs suzerains des villes épiscopales du moyen âge, ces enfants de Paris ou de New-York élevés à l'école de la souveraineté populaire et de l'égalité démocratique ! Et qu'elle est grande l'institution où des caractères si opposés auront pu trouver place l'un après l'autre sans se combattre, mais sans se confondre, et se faire entendre sans se contredire ni se répéter !

Mais avant la curiosité, avant même l'admiration, la première place doit être réservée à la reconnaissance. Ce bienfait inattendu nous vient tout entier de la résolution d'un seul homme ; le dessein en est né dans sa pensée, l'exécution en est due à son courage. Cette réapparition des conciles, dont le projet fait sourire nos pères et dont le comte de Maistre lui-même refusait l'espérance à la postérité chrétienne, c'est Pie IX qui l'a crue, et par la vertu de sa foi l'a rendue possible. On ne sait, dans un tel acte, ce qui mérite le plus juste hommage de sa hardiesse ou de sa perspicacité. Le jour que Pie IX a choisi pour convoquer, à trois ans de distance, la réunion de l'Église, c'est celui même où les troupes françaises allaient quitter Rome et où l'Italie triomphante commandait déjà ses logements au Capitole. C'est ce jour-là qu'un vieillard désarmé a promis l'hospitalité au monde entier sur ce coin de terre sacré qui s'effondrait sous ses pas ! Depuis le sénat romain mettant aux enchères le terrain où campait Annibal, nous n'avons pas mémoire d'un aussi audacieux défi jeté par le droit à la force et par la vertu à la fortune. Quelle grandeur d'âme supérieure à tous les périls ! Mais quelle intelligence aussi supérieure dans sa simplicité, même à tous les obstacles ! Comme ce vieux pontife, que la civilisation moderne accuse souvent de la mé-

priser et de la méconnaître, a compris plus vite que tout le monde quelles ressources cette civilisation même lui offrait pour délivrer son Église de ses entraves et lui rendre la plénitude de ses organes! Deux choses avaient interrompu la périodicité des conciles et semblaient s'opposer pour jamais à leur retour : les prohibitions jalouses des lois politiques et l'étendue que les découvertes du seizième siècle avaient fait prendre à la chrétienté. En Europe, nulle communication n'était permise entre Rome et les évêques sans le bon plaisir royal; hors d'Europe, le monde chrétien était devenu trop grand pour qu'une convocation à jour fixe pût être entendue et obéie à temps. La politique et la géographie de concert semblaient ainsi se jouer du pieux rêve de Pie IX. Mais Pie IX a prévu que deux forces aussi irrésistibles et aussi modernes l'une que l'autre viendraient l'aider à triompher de ces résistances, que l'opinion viendrait à bout de la politique et la vapeur de la géographie. Double prévision que l'événement justifie. Devant le soulèvement de la conscience populaire, pas un souverain n'a osé chercher dans l'arsenal de ses vieilles lois des armes dont le tranchant rouillé aurait causé plus de risée que de terreur. Tous les évêques iront à Rome sans même solliciter l'*exeat* royal, entourés non sans doute des honneurs qui auraient suivi autrefois leur dignité sacerdotale, mais du respect que le législateur de nos jours est contraint de témoigner à la liberté primitive de l'individu. Ils s'y rendront non point dans le pesant et brillant cortége que leur aurait prêté la munificence intéressée des souverains, mais sans rien demander et sans rien devoir à personne, portés par ces courants de feu qui, de Berlin à Cadix, de Bombay à Calcutta et de San-Francisco à New-York, sillonnent le monde et domptent l'espace en doublant le temps. Ils accourront tous à jour fixe et à point nommé, avec la régularité mathématique que cette force savante produit elle-même et, esclave du calcul, sait imprimer à tous ses mouvements. La maturité de l'Église devra ce jour-là à la magique invention de la vapeur le même service que la puissante administration de l'empire romain rendit autrefois à son adolescence. Les voies romaines ont ouvert le passage aux premiers propagateurs de l'Évangile. Les voies ferrées sont les rayons qui vont ramener la vie chrétienne de chacun des points de la circonférence démesurément agrandie à son centre demeuré immuable. Voilà comme tout

s'aplanit devant la piété de Pie IX, et sa confiance ingénue s'est trouvée plus forte et plus fine que la prudence des sages de ce monde.

I

De la hauteur où ces considérations nous élèvent, et de la pleine satisfaction dont elles comblent notre foi et nos espérances, il nous est pénible, on le conçoit, de redescendre jusqu'aux bruits vulgaires dont la prochaine réunion du concile alimente autour de nous la presse quotidienne, et jusqu'aux craintes que ces bruits font naître dans certains esprits. C'est le métier pourtant d'un recueil périodique comme le nôtre, dont la tâche est plus pratique que spéculative, c'est sa dure condition d'avoir à constater et à discuter des faits et des sentiments que préférerait dédaigner un chrétien contemplatif et philosophe. Ce qu'on dit, ce qu'on pense autour de nous du concile, ce qu'on en redoute et ce qu'on en espère, tout cela pèsera sans doute d'un bien léger poids dans ses décisions et dans ses destinées futures. C'est de tout cela cependant que nous avons le devoir d'entretenir nos lecteurs et c'est notre obligation aussi de leur faire connaître sur tous ces sujets, avec la réserve que leur nature comporte, notre pensée tout entière.

A ce titre nous n'essayerons pas de dissimuler que la joyeuse admiration dont nous pénètre l'attente du futur concile, est troublée même chez beaucoup de nobles esprits par des inquiétudes qu'exploite avec art la presse irréligieuse, et qui ont pénétré dans les conseils de plusieurs cabinets d'Europe. Nous dirons sans détour sur quoi portent ces inquiétudes et avec la même franchise pourquoi nous ne les partageons pas.

Deux craintes sont principalement exprimées par ceux qu'effraye d'avance la date du 8 décembre prochain. Ils supposent que la réunion du concile a eu pour but et doit avoir pour effet de concentrer toute l'autorité de l'Église sur la tête du souverain pontife. Ils craignent que de monarchie tempérée et partagée (telle qu'elle leur est apparue jusqu'ici), l'Église ne sorte du prochain concile transformée en une monarchie absolue et gouvernée sans contrôle par un chef unique.

Ils supposent également que des décisions sont préparées pour le concile et seront adoptées par lui, portant une condamnation dogmatique et absolue sur certains principes mi-partie politiques et religieux, qui figurent dans la plupart des constitutions modernes : et ils craignent que l'effet de ces décisions ne soit de placer dans les pays que de telles institutions régissent l'Église en hostilité ouverte avec la société civile, et les catholiques dans la douloureuse alternative d'avoir à choisir entre l'obéissance aux prescriptions de leur Église et l'attachement qu'ils doivent aux lois de leur patrie.

Telles sont, en sondant dans ses replis les plus intimes la pensée publique, les deux suppositions qui la troublent. Supposition est le mot dont nous nous servons à dessein. Car nous sommes ici en pleine hypothèse, personne, absolument personne ne sachant et ne pouvant savoir ni ce que le Saint-Père a résolu de proposer aux méditations du concile, ni quelles propositions pourront naître de l'initiative du concile lui-même. Le secret le plus absolu a été observé, à cet égard, même envers les évêques. Ce que les évêques ignorent, nul ne peut prétendre à le connaître. Et il est à remarquer en particulier que des deux points que nous venons d'indiquer, des rapports du pape avec l'Église et de l'Église avec la société civile, aucune mention n'est faite, même par l'allusion la plus indirecte, dans la bulle qui a convoqué le concile. En sorte que quiconque à ce sujet émet une prévision ou exprime une crainte, emprunte le tout à son imagination et s'expose à être contredit par l'hypothèse directement contraire.

Quant à nous, notre parti est pris de nous abstenir de ces spéculations téméraires, mais ce n'est pas y prendre part que d'expliquer par quels motifs celles qu'on nous soumet nous paraissent dénuées de toute vraisemblance.

II

Comment pourrions-nous craindre, en premier lieu, que la réunion solennelle de tous les représentants de l'Église soit destinée et doive aboutir à ranger ces représentants eux-mêmes dans un état

de dépendance exagérée sous la main d'un chef unique? En d'autres termes comment penserions-nous que ce qu'on pourrait appeler par une expression profane la convocation des états généraux de l'Église ait pour effet de créer dans son sein une monarchie despotique qui n'y a jamais existé? Il y a là quelque chose de contradictoire dans les idées comme dans les termes qui répugne au sens commun. Ce n'est ni l'usage ni le penchant naturel des grandes assemblées de consommer elles-mêmes leur propre abdication.

De quelle autorité, d'ailleurs, parle-t-on? car l'autorité dans l'Église peut être envisagée sous deux aspects différents. Il y a l'autorité dogmatique, qui tranche, avec l'assistance de l'Esprit-Saint, par une décision infaillible, toutes les questions relatives à l'interprétation de la foi et à la règle des mœurs. Il y a l'administration, le gouvernement de l'Église proprement dit, qui s'exerce suivant les juridictions et les règles prescrites par les canons, avec le secours sans doute de la grâce divine, mais non sans les chances d'erreur et de faute que comporte l'imperfection de la nature humaine chez les pasteurs à qui la charge en est confiée.

Est-ce la première de ces deux autorités, l'autorité dogmatique, qu'on craint de voir concentrer sur la tête du Pape? S'attend-on que le concile, tranchant la question si vivement débattue entre l'ancienne Sorbonne et les docteurs ultramontains, et disputée entre Bossuet et Fénelon, définira dogmatiquement l'infaillibilité du chef de l'Église?

On conçoit quelle réserve est imposée sur un point qui est à ce degré du ressort de la théologie à une rédaction laïque comme la nôtre, dont la prétention a toujours été de défendre la foi, non de la commenter ou de la définir. Cette réserve n'est pas d'hier ni commandée par les circonstances. Le *Correspondant* l'a toujours observée. Étranger aux querelles d'école si vivement engagées autour de nous sur ce point le plus ardu peut-être de toute la théologie, laissant à tous ses collaborateurs la liberté que l'Église accordait elle-même à leur conscience, le *Correspondant* n'a jamais songé qu'à éloigner de lui tout ce qui, dans chaque opinion, lui paraissait présenter le caractère de la passion ou l'accent de l'injure. Ni les préventions jalouses que nourrissait l'ancien gallicanisme contre la Cour de Rome, ni les

violences non moins iniques auxquelles de nouveaux docteurs se sont livrés contre les plus hautes renommées de notre Église de France, n'ont trouvé place dans ces colonnes. Nous ne sortirons pas de cette mesure, à la veille d'un concile, pour entreprendre de dicter des leçons, pas plus dans un sens que dans l'autre, à ceux de qui nous attendons la lumière.

Mais c'est l'humilité même de notre bon sens qui nous inspire d'avance une pleine confiance dans la résolution, quelle qu'elle soit, que pourra prendre le concile œcuménique, s'il juge convenable (ce que nous ignorons) de traiter ou d'écarter cette matière délicate entre toutes. Il nous suffit, en effet, de nous rappeler notre catéchisme pour savoir que si les marques de l'infaillibilité pouvaient paraître douteuses là où le Pape et les évêques seraient séparés, dès que ces deux autorités sont réunies, l'ombre même d'un doute légitime disparaît, et l'infaillibilité est certaine. On peut contester l'infaillibilité d'un décret du Pape, isolé du consentement exprès ou tacite de l'épiscopat, et plus sûrement encore l'infaillibilité des décrets d'un concile qu'aucun pape ne confirme. Mais une décision conciliaire, revêtue de l'assentiment pontifical, ou une proposition pontificale, corroborée par le consentement de l'épiscopat, l'infaillibilité est là, ou elle n'est nulle part. L'Esprit-Saint parle par ce double organe, ou il ne parle jamais : un catholique leur doit sa soumission, ou il cesse de mériter ce nom. Or il est évident que c'est en face du concours librement établi de cette double autorité que nous allons nous trouver aujourd'hui. Rien ne pourra sortir du concile que de son libre et commun consentement. De quoi donc, gens de peu foi, irions-nous nous alarmer? Comment croire qu'une assemblée véritablement œcuménique, sur laquelle ne pèse aucune pression, dont n'est exclu aucun membre légitime, sera assez abandonnée de l'Esprit-Saint pour se dépouiller elle-même sans motif, au profit d'un autre pouvoir, de ce qu'il y aurait d'essentiel, d'exclusif et de divin dans ses prérogatives? Supposer chez une assemblée purement humaine un renoncement irréfléchi de cette nature, ce serait déjà une absurde hypothèse; mais appliquée à une assemblée infaillible, la supposition est presque sacrilége, car c'est admettre que l'Esprit-Saint prendrait plaisir à nous égarer sur le choix de ses

interprètes. Le concile a le droit de nous demander de n'être pas plus difficile que lui-même sur l'étendue de ses droits et l'usage qu'il en peut faire.

Et quand nous nous en remettons ainsi avec pleine soumission à la décision du concile, il est bien entendu que c'est au concile tout entier et à son chef que s'adresse notre confiance. Il n'est point d'usage, on le sait, dans les conciles, de procéder par la voie parlementaire des majorités relatives ou absolues. Les décisions n'y sont prises, surtout en matière dogmatique, que par un concours de suffrages suffisants pour que le décret puisse être réputé l'œuvre de l'Église entière. La raison de ce scrupule est bien simple : c'est que les conciles ne créent pas les dogmes, ils les reconnaissent seulement et les déclarent. Ils proclament avec une vigueur et une netteté nouvelles ce que l'Église partout et toujours a cru par une foi au moins implicite : *Quod semper et ubique et ab omnibus creditum est.* Il suffit donc qu'une croyance soit contestée par une partie notable et pieuse de l'Église, qui n'est jamais sortie du giron commun, pour qu'un concile hésite à la faire passer à l'état dogmatique. Telle est la réserve qui a toujours prévalu en toute matière : mais dans celle-ci en particulier, dans ce qui touche aux rapports mutuels du Pape, du concile et des évêques, il y a une jurisprudence établie à Trente dont à coup sûr le Vatican ne s'écartera pas. On sait, en effet, que si rien n'a été décrété au concile de Trente sur ces points épineux, c'est qu'on n'y put tomber d'accord d'une rédaction commune avec les prélats qui représentaient l'Église de France, et le pape Pie IV fut le premier à demander que le sujet fût entièrement écarté, pour qu'*aucune définition n'eût lieu sans le concours unanime de tous les Pères*[1]. Pie IX n'aura pas moins à cœur que Pie IV la concorde de ses frères. C'est donc, quoi qu'il arrive, de l'unanimité morale de l'Église que toute décision procédera, et s'inquiéter encore en face de l'Église unanime, c'est vraiment garder trop peu de souvenir des promesses de Jésus-Christ.

Nous savons bien ce qu'on peut opposer à cette assurance. Ce qu'on redoute, nous dit-on, ce n'est pas une définition de l'infailli-

[1] Pallavicin, *Histoire du concile de Trente*, l. XIX, ch. xv.

bilité du Pape, faite après examen, avec réflexion sous la forme d'une décision régulière ; c'est une sorte d'acclamation enthousiaste et vague arrachée par surprise à la piété filiale des évêques, dès l'ouverture du concile et avant toute délibération. On ne craint pas le résultat d'un libre débat : on craint que le débat ne soit étouffé et supprimé par l'entraînement. Et pour justifier cette appréhension, on nous montre dans des journaux qui se disent bien informés le programme de cette mise en scène déjà tracé par avance : la distribution des rôles faite par anticipation ; le Saint-Père s'abstenant de rien proposer sur ce sujet qui le touche directement, mais sûr qu'on viendra lui offrir ce que la réserve ne lui permet pas de demander; des évêques se chargeant de prendre l'initiative avec une spontanéité prévue ; le concile entraîné par un pieux mouvement de ferveur et se trouvant ainsi, dès le premier jour, avoir déposé entre les mains du Pape toute son autorité avant même de l'avoir exercée.

Nous avons lu, en effet, comme d'autres, ce programme de pure fantaisie, emprunté à l'imagination d'un de nos confrères dans la presse périodique : nous l'avons lu et n'y avons pas ajouté la moindre foi, et cela par la simple raison que nous n'avons pas mémoire dans toute l'histoire de l'Église, d'un dogme établi ainsi par la voie d'une acclamation improvisée. Nous avons bien vu, dans les fastes des empires, des prétendants au trône se faire offrir par des confidents une couronne qu'ils ne voulaient pas briguer ouvertement. Nous avons bien vu dans les annales de nos assemblées révolutionnaires des principes sociaux et politiques subitement éclos dans une séance pleine d'un orageux enthousiasme. Mais ni ces détours ni ces surprises n'ont jamais passé le seuil des saintes assemblées de l'Église. Aucun des dogmes promulgués par les conciles, pas même ceux qui, étant essentiels au fond de la religion, pouvaient paraître le moins susceptibles de discussion, — pas même la consubstantialité du Verbe ou la divinité du Saint-Esprit — n'ont été proclamés sans le plus lent, sans le plus mûr examen des controverses qui en avaient rendu soit la portée douteuse, soit la définition nécessaire. N'y eût-il pas d'autre raison pour marcher à pas comptés, il y aurait toujours celle-ci : c'est qu'on

ne peut définir une opinion sans condamner la contraire. Or condamner, c'est-à-dire jeter hors de l'Église des cœurs sincères, c'est le plus terrible et le plus délicat exercice du pouvoir des juges de la foi. Des juges condamnant par acclamation ! même dans un tribunal humain, le contraste de ces deux mots fait frémir. Quoi ! Arius, Macédonius, Pélage, Luther ont été sérieusement discutés avant d'être frappés sans rémission ! Chacun des mots, chacune des syllabes de leur sentence a été mesurée et pesée ! Qui pourrait témoigner moins d'égard à une doctrine peut-être inexacte, mais qui a été publiquement professée dans l'Église pendant des siècles par des hommes dont elle s'honore ? Qui se sentirait de taille à condamner dédaigneusement et par voie de prétérition des docteurs comme Bossuet, des princes de l'Église romaine comme Bausset et la Luzerne, et avec eux le passé le plus pur de l'Église de France ?

Et puis, proclamer n'est pas définir, et c'est une définition, avant tout, qui serait nécessaire au principe de l'infaillibilité pontificale, si le concile jugeait à propos de lui rendre hommage. Il faudrait dire nettement, de manière à ne laisser aucun doute dans aucun esprit, dans quel cas, à quelles conditions, dans quelles limites, sur quelles matières les décrets du souverain Pontife doivent être considérés comme investis du privilége sublime de l'infaillibilité. Omettez une seule de ces indications et la conscience des fidèles, égarée dans le vague, ne saurait plus où se prendre. Il ne suffirait nullement d'énoncer, en termes généraux, que le Pape est exempt de toute chance d'erreur, quand il parle comme chef de l'Église, et suivant l'expression vulgaire, *ex cathedra* ? Car à quel signe reconnaître ce caractère de chef de l'Église, distinct dans le vicaire de Jésus-Christ de sa qualité personnelle ? Et quand est-il censé parler du haut de la chaire de Pierre ? Autant de questions sur lesquelles les partisans les plus déterminés de l'infaillibilité pontificale ne sont pas encore arrivés à une solution commune. Ni Mansi ne parle comme Bellarmin, ni Bellarmin comme Orsi, ni Orsi comme Capellari. Il y a des docteurs qui comptent jusqu'à vingt-huit conditions indispensables pour concentrer dans la personne du Pape toute l'autorité de l'Eglise. En revanche, d'autres, moins nombreux que bruyants

à la vérité, coupent court à toute difficulté, par un moyen commode, en reconnaissant à la personne du Pape une sorte d'illumination personnelle, à laquelle participeraient tous ses actes et toutes ses paroles. Comment une acclamation, faite d'enthousiasme, irait-elle trouver du premier coup la vérité entre ces opinions contraires? Si elle embrasse l'un des systèmes, quelle réclamation chez les défenseurs de l'autre? Si elle se tient dans des expressions vagues qui laissent les points débattus dans l'obscurité, c'est ouvrir la discussion même qu'on veut fermer. Et, à quoi bon une décision, si elle n'éclaircit et ne termine rien?

Et qu'on ne dise pas, comme nous l'avons lu quelque part, que le principe une fois posé s'éclaircirait dans l'application, et que ce serait au souverain Pontife même, chaque fois qu'il élèverait la voix, à nous indiquer en quelle qualité et avec quelle autorité il entend parler. Une telle réponse, qui investirait en fait le souverain Pontife d'une infaillibilité sans limites, — car qu'est-ce qu'une limite qu'on pose soi-même et qu'on recule à son gré? — aurait, en outre, l'inconvénient de méconnaître entièrement la nature même des décisions théologiques. Il n'en est pas, en effet, des decrets des conciles comme des lois humaines, qui ne stipulent que pour les cas à naître et n'engagent que l'avenir. La force principale des décisions dogmatiques, au contraire, est toujours rétrospective. Encore un coup, les conciles ne créent pas des dogmes : ils les reconnaissent, et ils n'en sont pas les auteurs, mais les témoins. Ils disent ce qui a toujours été, non ce qui va être : ils ne font pas la vérité, ils la constatent. Dès lors, de cela seul qu'un souverain Pontife aurait été reconnu infaillible, sous certaines conditions, par un concile de 1869, il s'ensuivrait nécessairement que tous les Papes ont toujours été infaillibles aux mêmes conditions, depuis l'origine même de la Papauté. Tous les actes, toutes les décisions émanées des souverains Pontifes, à une époque quelconque, dans les conditions déterminées, seraient reconnus, *ipso facto*, comme revêtus de ce privilége, et obligeant, dès à présent et à jamais, la conscience des fidèles. C'est alors affaire aux historiens et aux docteurs à rechercher dans les dix-huit siècles de l'histoire ecclésiastique, parmi tant d'actes souscrits de la main des Papes, ceux qui, rentrant dans la catégorie sacrée, devront

faire loi jusqu'à la fin des temps pour la foi des chrétiens, et ceux qui n'ayant été que l'effusion des sentiments privés ne demeurent plus aujourd'hui que des documents historiques. Avec la décision, la mieux faite et la plus exacte, ce sera toujours là, on peut l'affirmer, une tâche très-épineuse. Mais avec une acclamation indécise, qui poserait l'infaillibilité pontificale en principe, sans en déterminer les caractères, une telle distinction à faire à travers tout le passé de l'Église deviendrait pour les savants une impossibilité véritable, pour les consciences chrétiennes un sujet constant d'angoisse, et pour l'Église comme pour les sociétés une perpétuelle menace.

Comment ne pas voir, par exemple, que, du premier coup dans cette recherche, on va tomber sur la série des actes émanés des Papes pendant la lutte glorieuse engagée au moyen âge entre le sacerdoce et l'Empire : sur ces bulles fameuses qui ont déposé des souverains, délié des sujets de leur serment de fidélité, transporté des couronnes ou des provinces d'un monarque à un autre, établi, en un mot, souvent avec tout l'appareil d'une autorité doctrinale, la suprématie du saint-siége, même en matière politique, et la subordination du pouvoir temporel au pouvoir spirituel, même dans l'ordre purement civil? Quel caractère assigner à ces actes aussi illustres que les noms de Grégoire VII, d'Innocent III et de Boniface VIII? Le bon sens indique assez que l'infaillibilité dogmatique n'a rien à voir dans ces faits tout politiques, et qu'il n'y faut reconnaître qu'une application excessive ou non, mais souvent salutaire des principes de droit public en vigueur dans le moyen âge, un usage ou un abus de cette dictature temporaire que la Papauté avait reçue de la confiance des peuples, dans le naufrage du monde ancien, et pendant l'enfantement du monde moderne. Le bon sens l'indique, disons-nous : mais comment affirmer et surtout comment appliquer cette distinction, si le concile n'a pas mis d'avance aux mains de l'historien un fil conducteur qui lui permette de se guider avec sûreté dans ce dédale? Comment empêcher surtout les ennemis de l'Église de prétendre qu'une fois l'infaillibilité admise, elle s'étend à cette nature d'actes pontificaux comme à toute autre ; que dès lors les prétentions à la monarchie universelle deviennent une annexe au *Credo*, et que Pie IX,

qu'il le veuille ou non, est obligé de traiter Napoléon III comme Boniface traitait Philippe le Bel, et de parler à François-Joseph sur le même ton dont Innocent III commandait à Frédéric de Hohenstauffen. Et comment empêcher d'imprudents amis que nous connaissons de relever le défi et de le soutenir? Qu'une pareille controverse s'engage, et qu'elle trouve dans les termes de l'acclamation du concile un prétexte d'une apparence suffisante, il n'en faut pas davantage pour réveiller tous les ombrages des souverains, effaroucher la susceptible indépendance des sociétés laïques, et faire désigner partout les catholiques comme des serviteurs et des instruments obligés de l'absolutisme théocratique. Il n'en faut pas davantage pour exaspérer contre eux la persécution à Saint-Pétersbourg, faire revivre à Londres les exclusions dont ils sont à peine affranchis, et à Paris peut-être couper le dernier fil qui unit encore l'Église à l'État.

Telle serait la conséquence d'une formule vague de l'infaillibilité pontificale, comme celle qui pourrait sortir d'une acclamation irréfléchie. A la vérité, on peut dire que le Saint-Esprit sera là pour y pourvoir, et qu'il est libre de s'exprimer par la voie de l'acclamation comme par toute autre. Assurément, il le peut, comme il peut faire tous les miracles : et c'en serait un (et non pas des moindres), qu'une assemblée de huit cents personnes, trouvant d'inspiration et d'emblée une définition sur laquelle les docteurs hésitent depuis tant d'années. Mais il ne serait ni pieux, ni raisonnable de s'y fier. Car l'assistance promise par l'Esprit-Saint au concile est surnaturelle et non miraculeuse. Elle rend les décisions certaines, mais non moins nécessaires les recherches qui doivent les précéder. Elle préserve de l'erreur, mais n'a jamais dispensé de l'étude et de la raison. C'est un auxiliaire qui vient en aide au bon emploi des facultés humaines non au mépris de toutes les règles de la prudence. Cette prudence, soyons-en sûr, ne manquera ni aux Pères, ni à Pie IX. Et ce ne sera pas la prudence de Pie IX seulement, c'est sa générosité surtout qui s'offenserait d'un tel hommage, où paraîtraient manquer à la fois la dignité et la liberté. Le grand cœur de Pie IX nous est garant qu'il n'a jamais songé à faire du concile une de ces formalités solennelle qui dans les démocraties asservies viennent colorer la dictature du

simulacre de la légalité. On n'y verra pas de plébiscite proposé par *oui* ou par *non* à un peuple muet ou ébloui.

Et, à vrai dire, si Pie IX était l'héritier de ces traditions ambitieuses et envahissantes que l'ancien gallicanisme se plaisait à supposer à la Papauté, s'il ne songeait qu'à étendre à tout prix les prérogatives de son siége aux dépens des droits de ses frères dans l'épiscopat; de tous les moyens à employer pour atteindre ce but, la résurrection inattendue des conciles eût été le plus mal imaginé. Il y en avait un autre, aussi naturel que commode, qui n'exigeait même aucun effort d'esprit. C'était le procédé précisément inverse. C'était de laisser durer, sans rien dire, une interruption déjà trois fois séculaire, suffisamment justifiée par la nécessité, acceptée comme définitive par tout le monde, mais dont la conséquence inévitable était d'investir par le fait la papauté de la plénitude de l'autorité dogmatique.

Qui ne voit que telle était la suite infaillible de la suspension prolongée des conciles et comme une pente irrésistible sur laquelle il suffisait aux Papes de s'abandonner? Au défaut des conciles, en effet, et dans l'impossibilité de les réunir, il n'est personne qui conteste que c'est au Pape à porter la parole pour défendre la foi, qui ne peut demeurer sans témoignage : et nul ne conteste non plus que les jugements émanés à ce titre de la chaire pontificale, infaillibles ou non à leur origine, peuvent acquérir par l'assentiment tacite de l'Église dispersée une vertu qui les élève au-dessus de toute discussion. Ainsi ont été condamnés au siècle dernier, sur la demande de l'Église et même des rois de France, Molinos et Jansénius dans toutes les nuances de leurs erreurs, et il n'est personne aujourd'hui qui mette en doute la valeur irréfragable des décrets pontificaux qui ont défini, à l'encontre de ces faux docteurs, la vraie nature de l'amour divin et de la grâce sanctifiante. A peine s'il reste encore dans quelque coin reculé du quartier Saint-Jacques ou dans quelque campagne de la Hollande un janséniste qui proteste contre la bulle *Unigenitus*. Il est donc bien vrai qu'en fait, depuis trois cents ans, toutes les questions de foi ont été résolues par le jugement du souverain pontife, sans aucun concours préalable de l'épiscopat et de l'Église. Il n'en est aucune qui ait été débattue ailleurs que dans les

congrégations romaines. Le Pape était ainsi devenu, non-seulement le juge souverain, mais, en un sens, le juge unique de la foi, parce qu'il était le seul possible. Personne ne pouvait s'en plaindre ni l'accuser d'usurpation. Tous les catholiques devaient s'estimer heureux, au contraire, que dans les épreuves de l'Église la vérité eût trouvé chez les Papes des défenseurs toujours prêts et toujours à l'œuvre. Mais encore est-il que l'autorité dogmatique tout entière avait passé ainsi au siége de Rome, et qu'à laisser durer cet état de choses, contre lequel aucune réclamation ne s'élevait, la Papauté, si elle n'eût calculé comme une puissance humaine que l'intérêt de sa grandeur propre, avait tout à gagner et rien à perdre.

La conséquence allait même plus loin que le champ toujours borné des questions dogmatiques : elle s'étendait au détail comme à l'ensemble du gouvernement de l'Église. Il faudrait bien peu connaître le chemin que les idées suivent dans les esprits, et l'impression que les faits extérieurs produisent sur les imaginations pour ne pas deviner d'avance quel devait être le résultat de cette situation, non-seulement sans égale, mais sans analogue, faite à la papauté par l'interruption indéfinie des conciles. A exercer ainsi toute seule la plus haute des prérogatives dont Jésus-Christ ait investi son Église, la Papauté absorbait, à elle seule aussi, tout le crédit et tout l'ascendant que perdait l'épiscopat. La pondération des pouvoirs, établie par le droit divin dans l'Église, se trouvait intervertie par le seul fait que les évêques cessant d'être les associés du Pape dans le jugement de la foi, se trouvaient réduits au rôle d'interprètes de la pensée d'un supérieur, souvent de simples organes de transmission. Cette voix du premier pasteur, seule retentissante au milieu du silence de l'Église, et celle des évêques ne s'élevant que pour lui faire écho, quoi de plus propre à accréditer dans l'esprit des simples la très-fausse opinion que dans la Papauté seule réside l'Église entière! Quoi de mieux fait pour altérer à leurs yeux le caractère original et grandiose imprimé par Jésus-Christ à la monarchie qu'il a fondée : monarchie qui est un corps vivant, où la tête reçoit des membres autant de vie qu'elle leur en envoie — monarchie vraiment fraternelle, suivant l'expression des vieux docteurs, *monarchia inter fratres* — pour lui faire prendre l'aspect d'un de ces empires centralisés où il

n'y a qu'un maître et des serviteurs et où le mouvement se communique du sommet aux extrémités avec la régularité mécanique d'un automate !

De là le reproche souvent fait et non sans raison aux catholiques modernes d'avoir laissé perdre la respectueuse indépendance que les anciennes Églises savaient allier avec la soumission, à force d'attendre et de solliciter en toutes choses l'impulsion de la Papauté : sorte d'ultramontanisme pratique, de fait et d'habitude, cent fois plus minutieux et plus étendu que l'ultramontanisme doctrinal et présentant une partie des torts et des dangers que l'on prête gratuitement à l'autre. Qui ne le connaît et ne l'a vu à l'œuvre, cet ultramontanisme-là ? Qui ne l'entend débiter ses maximes dans les journaux quotidiens ? Il faut les voir, ces docteurs improvisés de la presse, aussi ardents et aussi indiscrets que les vrais docteurs des écoles romaines sont rigoureux et réservés, confondant tout ce que Rome distingue, mettant sur le même pied les actes les plus divers et les plus inégaux de l'autorité pontificale pour les imposer avec le même poids, non-seulement au respect, mais à la conscience des fidèles — mêlant avec les décisions solennelles des Papes les simples avis des congrégations romaines ou les brefs de chancellerie qui ne définissent rien, parfois même des propos empruntés à des conversations et à des correspondances privées ; appelant à toute heure l'intervention de Rome dans le gouvernement intérieur des diocèses et prêts à dénoncer quiconque, fidèle, évêque ou pasteur, n'est pas animé au même degré de l'excès du même zèle ; ne négligeant rien, en un mot, pour faire prendre à la soumission des chrétiens envers le Saint-Père l'aspect de la servilité et faire parler à leur amour filial le langage d'une superstition idolâtre. Gardons-nous de faire remonter jusqu'à la papauté le tort de ces exagérations ridicules qu'elle a plus d'une fois désavouées. Mais remarquons que c'était là l'une des plus fâcheuses conséquences de l'état qui, grâce à Pie IX, touche à son terme, et osons dire que si la sainte liberté de l'Église n'était pas, comme la foi elle-même, sous la protection de l'Esprit-Saint ; si les bases de sa constitution divine étaient, comme les lois humaines, accessibles au ravage du temps et des abus ; si le despotisme, en un mot, qui est, aussi bien que l'hérésie, une des portes de l'enfer, pou-

vait prévaloir sur elle, c'est par la brèche qu'avait laissée ouverte la suspension des conciles que l'ennemi aurait pénétré dans la place.

C'était là sans doute ce que redoutait Fénelon lorsque, dans le traité même où il prenait la défense de l'infaillibilité pontificale, il exprimait le regret que les Papes de son temps, trop confiants dans l'exercice de leur prérogative, ne se missent pas assez en peine de faire appuyer leurs sentences par celle de leurs frères dans l'épiscopat : « Le respect, disait-il, m'empêche de parler librement ; je ne « puis cependant dissimuler que les Papes, dans ces derniers siècles, « ont trop souvent négligé la coutume de définir la foi de concert « avec leurs frères, et même qu'ils ont trop souvent cherché à dé- « primer l'épiscopat tout entier [1]. » Et pour combattre ce dessein supposé et rendre à l'Église quelque image de son ancien état, il suppliait les souverains Pontifes de s'associer, au moins pour les définitions de foi, un synode romain composé des évêques d'Italie [2].

Voilà ce que disait Fénelon il y a deux cents ans : que dirait-il aujourd'hui et combien son vœu modeste n'est-il pas dépassé par la généreuse initiative de Pie IX ! En déliant lui-même les lèvres de l'Église universelle ; en restituant de son propre mouvement à l'épiscopat la plus haute, mais la plus oubliée de ses prérogatives, Pie IX a fait voir que s'il n'a rien à craindre de ses frères, il ne veut pas ou ne veut plus d'une grandeur acquise à leur détriment. Cette noble confiance portera ses fruits. Ce que Pie IX a fait librement, par un élan spontané de son cœur, quand toute l'Église était unie et silencieuse à ses pieds, viennent des jours de contestation et d'orage, aucun de ses successeurs ne pourra se dispenser de le faire à son exemple. La *vieille coutume de définir la foi* est rétablie et ne sera plus détruite. Que toutes les préventions se rassurent : du moment où les conciles auront été une fois possibles, ils seront toujours nécessaires.

[1] Verecundia me loqui libere vetat, neque tamen silentio prætermitti potest summos pontifices ultimis hisce in sæculis neglexisse pristinum morem definiendi una cum fratribus episcopis, imo et eos omnes depressos voluisse. (Fen., *De summi pontificis auctoritate*, c. XLI.)

[2] Fen., *Ibid.*, c. XLV.

Osons même former un vœu : on en a fait tant autour de nous que l'on croit savoir exaucés d'avance, et on exprime au concile tant de désirs sous une forme qui les fait ressembler à des ordres! Pourquoi n'userions-nous pas, nous aussi, avec plus de réserve, du même droit, et sans rien prévoir, surtout sans rien commander, qui nous empêcherait de souhaiter et d'espérer tout haut comme les autres? Nous voudrions que cette association de l'épiscopat à la Papauté, dont nous allons revoir après tant d'années le consolant spectacle, devînt, dans le régime futur de l'Église, non plus une solennelle exception, mais un usage qui survécût à la convocation toujours rare des conciles, et se prolongeât dans leur intervalle. Une forme pourrait être trouvée par le concile lui-même, avec l'assentiment du Pape, pour assurer à l'épiscopat tout entier une part dans l'administration habituelle de l'Église, à laquelle, par le recrutement trop exclusif des congrégations romaines, le clergé d'Italie seul est aujourd'hui appelé. A Dieu ne plaise que nous méconnaissions les services qu'a rendus dans les épreuves de l'Église cette savante organisation de la cour de Rome, dépôt des saines traditions, grande école de politique, de diplomatie et de jurisprudence, qui a su se montrer tour à tour dans ses relations avec les puissances de ce monde souple et ferme, courageuse et modérée, indomptable dans sa résistance et prudente dans ses concessions. Mais cette organisation elle-même est l'œuvre du temps, et le temps qui l'a formée peut aussi la modifier. Ce n'est pas volontairement d'ailleurs, c'est par suite de la méfiance des souverains, qui voulaient garder chacun sous leur main leur épiscopat et leur clergé, que les souverains Pontifes ont été réduits, dans les temps passés, à choisir leurs conseillers habituels parmi leurs proches voisins. Quand toutes les communications de la Papauté avec les nations catholiques étaient interrompues, quand les Églises nationales elles-mêmes se tenaient en face de Rome dans une réserve jalouse; quand le vide, en un mot, était fait par la politique autour du saint-siége, il était naturel que la Papauté se renfermât dans le cercle où on l'avait laissée. Aujourd'hui que les barrières sont tombées le cercle doit s'élargir. C'est et ce sera à jamais le privilége de la ville éternelle d'être le centre unique de la chrétienté, mais

l'Italie, on en conviendra, n'est pas comprise dans ce privilége, et elle est moins digne peut-être aujourd'hui que jamais de s'en attribuer une part. Que la papauté cesse donc d'être exclusivement italienne, pour redevenir, par son union intime avec l'épiscopat, non-seulement européenne, mais universelle et vraiment humaine.

III

Si ce concours habituel des évêques et du Pape s'établissait suivant notre humble désir, c'est dans les rapports de l'Église avec la société civile que les effets en seraient surtout heureux et sensibles, et c'est parce que le concile va réaliser cette espérance dans sa plénitude, au moins pour quelques jours, que nous ne craignons de voir sortir de cette assemblée aucune décision qui nous alarme sur les questions où se trouve intéressée de près ou de loin l'organisation politique des peuples.

De telles questions naîtront-elles dans le concile? Notre ignorance encore ici est absolue. L'Église, nous le savons, ne recherche pas ces débats périlleux; mais ils naissent quelquefois d'eux-mêmes et ne peuvent pas toujours être évités. Quelque distincts que soient, par leur essence même, les deux ordres politique et religieux, et bien que ce soit l'éternel honneur de la religion chrétienne d'avoir proclamé la première leur réciproque indépendance, les limites de ces deux domaines n'ont jamais pu pourtant depuis dix-huit siècles, quelque peine qu'on y ait prise, être rigoureusement définies, et le long de leur frontière indécise s'élève plus d'un point litigieux, qui demeure comme une perpétuelle menace de conflit. Le nombre est grand de ces questions justement qualifiées de mixtes par les anciens docteurs, temporelles sous une face et spirituelles sous une autre, que les deux autorités rangent à titre à peu près égal dans leur compétence. Les relations de la famille, que l'Église consacre et que la loi civile règle et garantit, les droits d'association, de réunion, de publicité, d'enseignement que l'Église réclame pour la propagation de la foi, mais dont la police trace les limites et châtie les écarts,

toutes les règles, en un mot, qui intéressent la morale publique et sur lesquelles les lois civiles et religieuses ne s'accordent pas toujours, ce sont là autant de sujets de contestations inépuisables qui ont mis aux prises, à toutes les époques, tous les législateurs et tous les clergés du monde. Il y a là, à tout moment et par tout pays, plus de matières inflammables qu'il n'en faut pour qu'une main imprudente puisse allumer entre l'État et l'Église un débat qui dégénère souvent en hostilité.

Les sociétés modernes ne jouissent à cet égard d'aucun privilége; mais elles ne sont, quoi qu'on en dise, travaillées par aucun mal, ni menacées d'aucun péril nouveau ou particulier. Les difficultés qu'elles éprouvent à vivre en paix avec l'Église et l'Église à s'accorder avec elles, ne sont ni plus nombreuses ni puisées à des sources plus profondes que celles qu'ont rencontrées leurs devancières. Il serait aisé de montrer qu'en beaucoup de cas ce sont les mêmes sous une forme à peine différente : différente surtout par le retentissement et l'éclat que leur donnent la publicité sonore qui est le régime nécessaire des temps modernes; différente en ceci qu'au lieu d'être débattues entre des ministres et des ambassadeurs dans le silence du cabinet, ou entre des jurisconsultes et des canonistes, dans de poudreux in-folio, elles tombent tout de suite dans le domaine populaire et sont envenimées par les mille voix de la presse. Ce sont des conflits plus bruyants, mais en revanche beaucoup moins sanglants que ceux du sacerdoce et de l'Empire au moyen âge, pas beaucoup plus âpres que ceux de Louis XIV et d'Innocent XI en pleine monarchie orthodoxe du dix-septième siècle. C'est une vieille et commune condition à laquelle nos sociétés modernes doivent se résigner, comme toute autre, si elles veulent rester chrétiennes, et que ne terminerait pas même la séparation absolue qu'elles méditent d'opérer entre l'Église et l'État; car on ne peut séparer des droits litigieux sans les définir, et c'est sur leur définition justement que le débat s'engage. Force est donc, et force sera probablement toujours de recourir au vieux remède, à l'esprit de prudence et de paix qui des deux parts tempère, par une mutuelle condescendance, l'entière application des principes et la revendication absolue des droits.

Mais pour s'accorder par un échange de concessions, la première chose, c'est de se connaître et de se comprendre aussi réciproquement. Et c'est précisément pour établir entre les sociétés modernes et l'Église cette bonne intelligence qui a plus d'une fois fait défaut, que l'intervention de l'épiscopat autour de la Papauté, dans le concile comme hors du concile, nous paraît désormais une condition désirable et suffisante.

Voici en effet ce qu'il a été, dans ces derniers temps, aussi aisé que curieux de remarquer. Plus d'une fois depuis le commencement de ce siècle, les souverains Pontifes ont pensé que leur devoir les contraignait à traiter dans des documents solennels quelqu'une de ces questions mixtes où la politique est intimement mêlée à la religion. Plus d'une fois ils ont élevé la voix pour condamner ou pour approuver tel ou tel principe inséré dans les lois de divers États. Il est arrivé alors assez souvent que leur langage, mal compris, et encore plus mal interprété, a excité chez les gouvernements comme dans l'opinion publique une vive émotion. Des nations entières, alarmées à tort, se sont crues menacées dans la possession de droits qui leur sont chers, et dont l'usage leur est devenu aussi naturel que l'air qu'elles respirent.

Témoins de ces inquiétudes, les évêques, comme c'est l'office de leur charge, ont alors pris la parole pour rendre à la pensée du Pape son sens et sa portée véritables. Tout aussitôt le trouble s'est apaisé, le malentendu s'est dissipé, le calme est rentré dans la conscience des fidèles comme dans les conseils des gouvernements, et les sociétés, remises de leurs alarmes, ont repris, en paix avec l'Église, le cours légal et régulier de leurs destinées.

Plus d'un exemple pourrait être cité de cette action utile de l'épiscopat pour faire comprendre par les sociétés modernes le langage et les vues méconnues de la Papauté ; mais deux en particulier, présents à toutes les mémoires, la feront suffisamment apprécier. On se rappelle l'encyclique fameuse par laquelle Grégoire XVI dénonça à la chrétienté les erreurs de doctrine de Lamennais. Le moment où cette condamnation parut était celui-là même où, à la suite d'une révolution dont l'oppression de l'Église avait été le signal, et dont la liberté de l'Église devenait le mot d'ordre, un congrès réuni

à Bruxelles, et formé en majorité de fidèles catholiques, posait les bases de cette sage constitution qui — grand miracle de nos jours — après quarante ans, dure encore. Quelques expressions de l'Encyclique de Grégoire XVI pouvaient faire croire que les libertés qui servaient de fondement à la charte belge tombaient sous la réprobation pontificale. Grande fut l'émotion de ces législateurs, aussi bons catholiques que bons citoyens, qui ne voyaient de salut pour leur foi comme pour leur pays que dans les principes qu'ils venaient d'établir, et qui étaient partagés entre leur conscience de fidèles et leur loyauté politique. Leur angoisse fut telle, que quelques-uns, découragés, renoncèrent à leur mandat, et la royauté naissante de Belgique, privée de ses meilleurs défenseurs, allait peut-être périr dans son berceau, si l'épiscopat n'avait fait entendre des conseils plus éclairés. Grâce à ses pieuses démonstrations, plus d'une fois répétées, et que le saint-siége n'a jamais contredites, il est avéré aujourd'hui que les illustres fondateurs de la charte belge ont pu, du vivant de Grégoire XVI et sous ses yeux, sans encourir aucune de ses censures, établir des institutions qui assurent à tous les citoyens, sans distinction de culte, une liberté non pas extravagante sans doute et illimitée, mais la plus large qui soit en Europe, et en particulier en matière religieuse; une pleine liberté d'enseignement, d'association et de presse[1]. Il est plus certain encore que les catholiques peuvent aujourd'hui, en pleine sûreté de conscience, respecter et chérir leur constitution, et y demeurer dévoués sans arrière-pensée d'aucune sorte. La mémoire de Félix de Mérode demeure élevée au-dessus de tout soupçon d'hérésie, de même que le serment prêté par les députés catholiques d'aujourd'hui à leur charte fondamentale est élevé au-dessus de tout soupçon de déloyauté.

Le même spectacle, avec les mêmes phases, s'est reproduit naguère sur un plus grand théâtre, après la publication, plus fameuse encore, de l'encyclique *Quanta cura*, émise sous nos yeux par Pie IX. Quelle clameur le premier jour, on s'en souvient! Quel trouble à peu

[1] Voy., entre autres documents, les deux lettres de feu Mgr le cardinal Stercks, archevêque de Malines, publiées sous ce titre: *La constitution belge et l'encyclique de Grégoire XVI*. Malines, mars 1864. Tous les actes précédents de l'épiscopat, sur le même sujet, y sont relatés et répétés.

près universel ! Ce n'était pas seulement un petit royaume, c'étaient les plus grands États d'Europe qui se croyaient ou se disaient menacés dans le fond même de leur constitution sociale et politique ! Et ce n'était pas seulement telle ou telle institution contemporaine, c'était la civilisation moderne tout entière, avec son cortége de découvertes, de science, de richesses et d'industrie, que la brièveté obscure d'une phrase du *Syllabus* semblait déclarer, en principe, irréconciliable avec l'Église. L'émoi fut considérable dans tous les rangs de la société européenne, et, pour ne parler que de ce qui nous touche, de la société française. Gouvernement et opposition, presse officielle, libérale et révolutionnaire firent pour un moment concert de récriminations et d'alarmes. Comment est tombé tout ce bruit, et comment n'en reste-t-il plus aujourd'hui qu'un souvenir? Ce sont encore les évêques qui y ont mis un terme, et par une résolution d'autant plus méritoire, que cette fois une absurde prohibition prétendait leur fermer la bouche. Quiconque a présente à la pensée la série mémorable des mandements épiscopaux qui ont suivi l'encyclique *Quanta cura*, et dont aucun n'a été désavoué par le saint-siége, sait aujourd'hui parfaitement que rien, dans l'acte pontifical, n'avait été destiné soit à ébranler *les anciennes maximes du droit public de France*, soit à porter atteinte à *l'indépendance du pouvoir civil* ou aux *principes sainement entendus* que la révolution de 1789 a introduits *à la base de nos constitutions* modernes. Encore moins cette encyclique prétendait-elle interdire aux catholiques de garder résolûment leur place parmi les défenseurs de toutes les libertés publiques ; et chacun a pu voir, dans la dernière crise que la France vient de traverser, si ce drapeau fléchissait dans la main des plus illustres comme des plus soumis[1].

[1] Voy., en particulier, Lettre circulaire de Mgr l'évêque de Grenoble *sur les accusations portées dans la presse contre l'Encyclique de N. S. Père le Pape et le Syllabus*. § II, p. 15 : *Les actes pontificaux sont-ils contraires à l'ancien droit public de la France ?* § III, p. 24 : *Les actes pontificaux portent-ils atteinte aux droits et à l'indépendance de la puissance civile ?* § IV, p. 31 : *Les actes pontificaux condamnent-ils la société moderne et contiennent-ils des affirmations en opposition directe avec ses principes ?* — Voy. aussi Discours de S. E. le cardinal de Bonnechose au Sénat *sur les rapports de l'Église et de l'État* (séance du 24 mars 1865, p. 25). « Je vais examiner la déclaration des droits de l'homme et voir quels sont les princi-

Tel est l'effet pacifique et lumineux produit sous nos yeux par l'intervention de l'épiscopat, à la suite des paroles des souverains Pontifes. Non sans doute que les Papes aient besoin qu'on corrige et qu'on rectifie leur langage, ou qu'il y ait deux doctrines concurrentes, dans l'Église, et que les évêques de tel ou tel pays substituent, par une interprétation captieuse, la leur à celle des Papes eux-mêmes. Dieu nous garde d'un tel soupçon ! Mais c'est qu'il y a, entre le langage des Papes et celui des évêques, la différence qui existe, en toute matière, entre la langue propre à une science et la langue commune et entre les principes absolus et leur application particulière. Les documents pontificaux parlent la langue de la théologie, langue précise, très-mal comprise et surtout très-mal étudiée de nos jours où les mots ont un sens souvent différent du sens vulgaire, dont on ne peut arbitrairement étendre ou restreindre la portée. De plus les Papes, s'adressant à la chrétienté tout entière, laissent toujours à leur pensée la plus grande généralité ; les principes qu'ils posent ou qu'ils condamnent sont toujours pris dans leur portée universelle ou absolue, sans tenir compte des limites et des restrictions, qui en modifient et souvent en suspendent entièrement l'application. Les évêques sont les interprètes naturels, chargés de traduire la pensée des souverains Pontifes dans la langue commune de chaque pays, et de faire comprendre aux fidèles les obligations qui en résultent pour chacun d'eux, dans la situation particulière où Dieu l'a placé. C'est la tâche qui leur appartient par la place même qu'ils occupent dans la hiérarchie ecclésiastique, et qui fait d'eux les seuls intermédiaires naturels entre le chef de l'Église et le peuple chrétien. Il n'y a rien de singulier, et surtout rien de nouveau dans cette distribution des rôles. Tout s'est toujours passé, et a toujours dû se passer ainsi. La seule nouveauté consiste peut-être en ceci : c'est qu'autrefois avec les moyens de publicité restreinte des temps passés, les documents pontificaux ne parvenaient aux fidèles que par la transmission des évêques eux-mêmes, et l'explication

pes de 1789 sur lesquels repose notre constitution et qui auraient été contredits par l'Encyclique et le Syllabus, » etc. Nous ne parlons pas de l'écrit de Mgr l'évêque d'Orléans, *la Convention du* 15 *septembre et l'Encyclique du* 8 *décembre*, qui est dans toutes les mémoires, aussi bien que le bref pleinement approbatif dont S. S. Pie IX l'a honoré.

marchait ainsi du même pas que le texte. Aujourd'hui avec notre publicité bruyante et rapide, le texte devance le commentaire : il est extrait par le télégraphe et reproduit dans tous les journaux avant même que les évêques en aient connaissance, et beaucoup de bruit peut se faire, beaucoup d'erreurs s'accréditer autour des actes pontificaux, avant que la seule autorité compétente et divinement instituée en ait fixé la signification réelle.

Mais il ne pourrait en être de même, on le comprendra, des décisions d'un concile œcuménique rédigées, adoptées, publiées de concert entre les évêques et le Pape, et voilà pourquoi nous ne craignons pas que de telles décisions (si elles avaient lieu) pussent jeter dans la société politique même le trouble momentané qui a été la suite de la fausse interprétation donnée à quelques actes pontificaux. Car, commentaire et texte, tout partirait ici de la même main, et en rédigeant le texte, le commentaire serait préparé d'avance dans la pensée de ceux qui, souscrivant l'un, sauraient qu'ils sont appelés eux-mêmes à présenter l'autre. Et s'il y a eu dans les actes pontificaux telles expressions, en particulier, dont le sens mal saisi ait prêté le flanc aux calomnies intéressées de la presse incrédule, qui, en France, en Belgique, en Angleterre, aux États-Unis, dans tous ces pays de libertés publiques en un mot, ait pu faire dire et croire aux gouvernements que l'Église poussait à la violation des lois nationales, et troubler par là les faibles dans l'accomplissement de leurs devoirs civiques, ces expressions seraient écartées ou expliquées. Car il y aura là des évêques de France, de Belgique, d'Angleterre et d'Améque, connaissant par expérience les préjugés de l'opinion, dans les pays où ils résident. Ils n'oublieront pas, quelques sujets qu'ils traitent, les périls comme les besoins qui leur sont communs avec les fidèles qu'ils régissent.

Et il leur serait d'autant plus aisé d'avoir égard à ce pressant intérêt, que par l'effet de l'uniformité de mœurs qui se répand chaque jour dans le monde, périls, besoins, devoir, tout devient pareil entre les catholiques de tous les pays et la même situation dicte partout à leurs pasteurs, avec la même loyauté dans la conduite, la même clarté dans le langage.

Chose étrange, en effet : coïncidence bien digne de réflexion et

destinée peut-être, dans les vues de la Providence, à marquer cette réunion de tous les évêques du monde d'un caractère que ne soupçonnent encore aucun de ceux qui viennent y prendre part. Ils vont tous accourir des extrémités de l'univers, de toute tribu, de toute nation, de toute langue. Leurs pas ont foulé les points opposés de la sphère terrestre, et les cieux eux-mêmes n'ont pas brillé à leurs yeux du feu des mêmes astres. Ils ne se sont jamais vus et s'ils se parlent, à peine se comprendront-ils. Demandez-leur pourtant, à ces pèlerins de tous les rivages, quel est chez eux, pour eux, le premier besoin de leur Église, et sur quel appui humain ils peuvent se fonder pour l'obtenir : tous, la main sur la conscience, sans s'être consultés, devront vous faire la même réponse ; tous devront vous dire que le premier bien réclamé par leur Église, c'est sa liberté, mais qu'ils n'ont d'autre moyen d'assurer cette liberté sainte, que de la garantir par la liberté commune de tous leurs concitoyens. En d'autres termes, tous devront déclarer que le règne du privilége a péri pour l'Église, et que le droit commun est la seule défense qu'elle puisse désormais invoquer.

Voilà le témoignage universel et irrécusable que la vérité arrachera de leurs lèvres. Qu'ils s'applaudissent ensuite du fait, s'y résignent ou s'en affligent, qu'ils l'accusent ou l'excusent, peu importe au fait lui-même : il suit son cours et demeure ce qu'il est, une réalité éclatante comme la lumière et poignante comme la nécessité qui saute aux yeux et prend à la gorge.

Veut-on procéder en détail à cet interrogatoire, et constater l'identité de la réponse ? Veut-on vérifier de point en point, à travers le monde, cette condition commune imposée à toutes les Églises, par une force supérieure à la volonté de ceux qui l'acceptent ou qui la subissent ? Rien de plus simple. Le tour du monde est plus vite fait encore par la pensée que par la vapeur. Mais il faut alors laisser parler les premiers, ceux qui sont le plus séparés de nous par l'espace ou par les idées. Leur témoignage, venant de plus loin, manifestera par là même, avec plus d'éclat, l'empire uniforme de la loi, qui, comme la marée, monte et s'étend sur le monde nouveau.

Voici venir, d'abord les premiers nés de l'Évangile, les gardiens du berceau et du tombeau du Christ. Il y a longtemps que le vieil

Orient n'a connu même le nom de la liberté. Depuis deux mille ans, il ne fait que changer de maître, et ce n'est pas même lui qui les change : car ce jouet de toutes les conquêtes supporte toutes les servitudes et ne les secoue jamais. Cette lourde atmosphère de l'oppression a singulièrement appauvri en Orient, sinon tout à fait tari les sources de la foi. Captive et gardée à vue, l'Église d'Asie a maintenu son existence sans conserver sa fécondité. Elle se perpétue sans se propager. Quelle espérance a-t-elle de sortir un jour de cet état de viduité stérile ? Un seul, c'est qu'un souffle de liberté parti d'Occident vienne pénétrer, pour le modifier ou le détruire, dans les conseils du pouvoir caduc qui siége à Constantinople. Mais si ce vent d'émancipation s'élève, c'est la liberté de tout le monde qu'il apportera, non celle des chrétiens seulement et encore moins des catholiques. Si la Porte se décide à tenir les promesses tant de fois faites aux puissances d'Europe et tant de fois éludées, elle n'accordera jamais plus de droits aux sectateurs de Jésus qu'aux enfants de Mahomet, et la Russie en obtiendra toujours autant pour ses sujets schismatiques, et l'Angleterre, pour les protestants, que la France, si elle y songe, pour les catholiques. De ce côté donc, nul privilége n'est à espérer pour l'Église. Une liberté commune à tous est tout ce qu'elle peut désirer, et, à vrai dire, le partage d'un droit quelconque avec qui que ce soit est un bienfait que l'Église d'Orient ignore encore et dont, s'il lui échoit, elle devra bénir la Providence.

Passer d'Orient en Amérique, c'est franchir l'espace qui sépare le souvenir de l'espérance et le tronc desséché du vieux monde de la tige du nouveau dans sa fleur. Si l'évêque de Babylone rencontre quelque part à Rome celui de Cincinnati, distants comme ils le sont par les siècles encore plus que par les lieues et par les mers, peut-être, à l'exception du *credo*, n'auront-ils pas une idée commune à échanger. Il y aura même entre eux cette difficulté pour s'entendre, que si l'un ignore le nom de la liberté, c'est du despotisme et du privilége que l'autre n'a jamais eu connaissance. Mais, piquant contraste, pour être d'accord, ils n'auront même pas besoin de se comprendre : car le bien que l'autre appelle sans l'avoir jamais goûté est le même dont la jouissance comble chez l'autre tous les vœux.

C'est la liberté qui, féconde en Amérique autant que la servitude est stérile en Orient, emporte partout la foi avec elle dans les déserts qu'elle peuple, dans les forêts qu'elle ouvre à la lumière, dans les cités qu'elle élève par enchantement. L'Église d'Amérique doit tout à la liberté, les aumônes dont ses mains sont pleines, les cathédrales ou les écoles qu'elle dresse de toutes parts, et même les fidèles qui les emplissent,

Ces enfants qu'en son sein elle n'a pas portés,

et que l'attrait d'une terre libre appelle des extrémités du monde. Comment médire d'une force quand on en a reçu tant de bienfaits, et que lui préférer quand on ne connaît qu'elle ? Les évêques des États-Unis arriveront à Rome n'ayant jamais connu d'autre état social que la liberté sous la loi : et les vestiges d'un régime différent qu'ils trouveront dans la poussière d'Europe ne seront pas de nature à leur faire regretter leur ignorance.

Il est temps d'entrer dans cette Europe, autrefois le centre de la chrétienté, mais qui, du train dont le nouveau continent se peuple, n'en sera bientôt plus que la moindre partie. Le même spectacle et la même instruction nous y attendent. Car des sept grands États qui couvrent les trois quarts du territoire de l'Europe, il y en a malheureusement trois qui sont dominés par le schisme et par l'hérésie, et la proportion serait plus forte encore si l'on faisait le même compte sur les plus petits. De ceux-là, du moins, il faut bien convenir que l'Église ne peut attendre que la justice et non la faveur. Une liberté égale pour tous, c'est le seul souhait que puissent apporter au concile les évêques de Prusse, de Russie et d'Angleterre. Leur condition, pareille sur ce point, ne diffère que par l'accueil que ce vœu peut recevoir du pouvoir auquel il est adressé. Or, de ces trois États, tous échappés au giron maternel de l'Église, il y en a un qui est demeuré l'asile de toutes les libertés politiques, où tout le monde est citoyen et personne n'est serviteur. Il y en a un autre, au contraire, qui est le refuge du despotisme, et où l'autocratie décriée ou déguisée partout ailleurs, s'appelle encore par son nom. Eh ! bien, il est rigoureusement vrai de dire que dans ces deux États la foi catholique suit le sort de la liberté, c'est-à-dire que, prospère et

croissante à Londres, elle est opprimée et étouffée à Saint-Pétersbourg. Il y a même ce rapport de plus et en même temps ce contraste que l'un et l'autre de ces États tiennent sous leurs lois deux nations catholiques asservies par une injuste conquête. Mais, tandis que, grâce à l'heureuse élasticité des institutions libres, le joug de l'Irlande s'allége et ses griefs se réparent, par la fatalité contraire qui pousse le despotisme à s'aggraver toujours, les fers de la Pologne deviennent d'heure en heure plus lourds à porter. En Angleterre, le protestantisme vaincu par la liberté, cède peu à peu ses priviléges ; sur les bords de la Vistule et de la Néwa, le schisme, exalté par l'omnipotence, ne peut plus tolérer la présence même de son rival. L'année qui va finir aura vu en même temps un ministre populaire mettre fin à l'établissement anglican d'Irlande, et des évêques catholiques mourir dans les cachots du czar. Peut-être aucun évêque de l'empire slave ne pourra-t-il répondre à l'appel de Pie IX. Mais les soupirs partis de leurs cachots et leur place vacante parleront plus haut que toute éloquence, et Dieu aura voulu, pour notre enseignement à tous, que le seul pays d'Europe qu'aucune liberté publique n'a visité soit aussi le seul qui n'ait pas de représentant au concile.

Parlons maintenant des quatre grands États catholiques. Mais, en vérité, le sont-ils encore? Trois d'entre eux, pour commencer, sont, à cette heure même, en lutte ouverte avec l'Église. Ils lui disputent, non pas seulement la place élevée et dominante qu'elle tenait jadis dans leurs institutions, non pas seulement la possession de ses biens et les immunités de son clergé, mais l'accomplissement d'engagements solennels contractés envers elle, de concordats dont ils entendent garder les bénéfices en supprimant les charges. Telle est la prétention de l'apostolique Autriche et de la catholique Espagne. Je ne parle pas de l'Italie, qui fait de la spoliation de l'Église son titre principal à l'existence. Tant que cet état violent dure, il est bien clair que, pour se défendre, l'Église n'a d'autres armes que celles que lui fournissent les libertés publiques. La lutte, il est vrai, ne durera pas toujours, nous l'espérons bien. La vieille foi, toujours vivante dans le cœur des populations, fera entendre sa voix aux gouvernements, et l'Église avec sa bonté que rien ne lasse, ac-

cueillera le moindre indice de leur repentir. Mais nous avons fait assez d'expérience de cette sorte de révolutions pour savoir à quelles conditions de pareilles luttes se terminent. Jamais, non jamais, l'acte qui y met fin ne rétablit le passé dans sa plénitude. Jamais l'Église ne recouvre ni même n'exige tout ce qu'on lui a pris ou contesté. Ni le concordat de 1801 n'a remis l'Église de France dans la situation qu'elle occupait sous l'ancien régime, ni les deux concordats signés avec l'Espagne, pendant ses crises révolutionnaires, n'ont fait autre chose que ratifier des faits consommés. C'est la condition des sociétés humaines, et dans notre âge, plus qu'en aucun autre, que le passé y devient vite irréparable et que les restaurations y sont imparfaites et impuissantes quand elles ne sont pas impossibles. Quoi qu'il arrive, nous ne reverrons pas — qu'on la regrette ou non — l'Autriche telle qu'elle était avant Solférino et Sadowa ; encore moins l'Autriche de Marie-Thérèse ; nous ne reverrons pas l'Espagne de Philippe II, pas même celle de Charles III. Quoi qu'il arrive, il faudra que l'Église remplace dans ces contrées catholiques une part du pouvoir privilégié qu'elle a perdu et qu'elle ne retrouvera pas, par une part plus active dans l'usage des libertés générales. C'est l'avis que donnait naguère aux catholiques d'Autriche une voix qui n'est pas suspecte, car c'est celle même du prélat qui vient de résister, jusqu'à se laisser citer devant un tribunal, aux lois nouvelles de l'empire. C'est l'évêque de Linz sortant de cette lutte judiciaire, qui recommandait, il y a peu de jours, aux fidèles dont la sympathie l'entourait, de ne plus compter sur le retour de l'ancien état de leur patrie, de se livrer avec courage à la *vie constitutionnelle*, de disputer aux faux libéraux l'usage de toutes les libertés de presse, d'association et d'élection, et surtout de ne plus placer leur confiance dans la protection *d'un empereur absolu*[1].

Voilà notre revue bien avancée, car il ne nous reste plus qu'à rentrer dans notre patrie. Mais là l'examen sera plus court, et le jugement plus vite porté : car il y a eu quatre-vingts ans le 4 août dernier que le privilége de l'Église a péri en France avec tous les autres, et nous ne connaissons personne, absolument personne aujour-

[1] Discours de l'évêque de Linz aux catholiques d'Autriche. (*Univers* du 5 septembre 1869.)

d'hui, qui nourrisse l'absurde espérance de le lui restituer. Si cette chimère a traversé quelques esprits pendant la prospérité passagère de la Restauration, c'est une illusion qui a été aussi vite que cruellement déçue, et l'illustre maison de Bourbon a emporté trop vite et pour trop longtemps dans l'exil le regret de l'avoir partagée. Mais depuis cet essai malheureux qui n'a même pas pu prendre corps dans un acte législatif, nous n'avons pas mémoire d'un effort tenté pour obtenir en faveur de l'Église autre chose qu'une liberté commune partagée dans la même mesure par les citoyens de tous les cultes.

On dit pourtant qu'il y a en France des catholiques ami de la liberté et d'autres qui la repoussent et qui la méprisent, et on ajoute que leur dissentiment s'est manifesté surtout dans ces derniers temps, au début du nouvel empire, et pendant la période heureusement terminée où la France s'est vue placée sous le pouvoir à peu près absolu d'un seul homme. Le fait est vrai, et le dissentiment n'a que trop éclaté. Mais quel était le point véritable du débat? C'est ce qu'on néglige de dire, et ce qu'il est pourtant important d'éclaircir pour tirer du débat lui-même, sur la question qui nous occupe, toute la lumière et toute la moralité qu'il renferme.

Oui, il y a eu un jour où, à la suite d'une tourmente révolutionnaire, la France effrayée et lasse a déposé sa souveraineté tout entière entre les mains d'un chef hardi qui s'en était emparé par avance. Il y a eu un jour où cet homme a pu tout faire en France à son gré, même la loi fondamentale du pays, et a usé de cette faculté inouïe pour concentrer le pouvoir social tout entier sur sa tête. Et il y a eu des catholiques qui ont applaudi et très-vivement à cette confiscation et à cette abdication de toutes les libertés nationales. Il y a eu des catholiques qui ont glorifié la révolution qui livrait la France à la discrétion d'un maître. Cela est aussi triste que certain. Mais prenez garde, ce maître lui-même, en accueillant du haut de sa toute-puissance les hommages empressés de ces catholiques, leur a-t-il jamais promis en revanche d'accorder à leur Église un privilége quelconque? Qu'on nous montre un article, un seul, de la constitution de 1852, qui accorde à l'Église, en matière de publicité, d'association ou d'enseignement, une prérogative quelconque dont

n'aient pas joui tous les autres cultes. Les yeux les plus prévenus n'ont jamais pu y lire autre chose qu'un hommage vague rendu aux principes de 1789, et une affirmation très-précise de l'égalité de tous les cultes devant la loi.

Il est donc certain qu'il n'a jamais été question, même en 1852, de voir régner en France un César chrétien, un Constantin ou un Charlemagne faisant de son trône le marchepied de l'Église. A quoi pensaient alors ces catholiques si pressés de saluer de leurs acclamations une autocratie qui prenait tout pour elle, sans rien promettre à personne? Ah! leur espoir était bien modeste, car ils se flattaient simplement que de cette omnipotence acquise sans condition, le dominateur de la France ferait par faveur pure et par complaisance bénévole une petite et tacite part à l'Église. Ils sacrifiaient la garantie légale de leurs principes, dans la pensée d'obtenir pour eux le sourire d'un protecteur. Ils ne prétendaient pas que l'Église devînt souveraine, mais ils se consolaient qu'elle cessât d'être citoyenne, par l'espérance qu'elle pourrait devenir favorite.

D'autres catholiques (et nous nous honorerons toujours d'avoir été du nombre) n'ont pas voulu de cet échange. Ils ont pensé que la moindre garantie légale était préférable au caprice toujours précaire et toujours humiliant d'un homme. Voilà tout le débat qui s'est élevé entre les catholiques de France en 1852. Il n'a pas eu d'autre origine. Si on nous eût offert le privilége, assurément nous l'aurions repoussé, persuadés que cette résurrection artificielle eût amassé cent fois plus de haine qu'elle n'eût prêté de force véritable. Mais nous n'avons eu ni le tort ni le mérite de refuser le privilége, car on ne nous l'a pas offert, et les catholiques qui ont fait si bon marché de la liberté ne l'ont même pas échangée contre la promesse de la domination.

Et le débat est clos aujourd'hui et ne peut plus renaître, car d'une part, le pouvoir absolu n'a rempli, je ne dirai pas aucune de ses promesses (il n'en a jamais fait), mais aucune des espérances qu'on s'était plu à placer sur lui, et si nous regrettons quelque chose en ce moment, c'est d'avoir eu trop vite et trop pleinement raison. Oui, nous pensions bien qu'échanger la liberté contre la faveur, c'était faire un marché de dupe, mais en vérité, nous ne

pensions pas que la duperie serait si complète et si promptement visible. Nous pensions bien, par exemple, que des censeurs de la presse, choisis parmi des commis et des employés, ne seraient pas uniquement préoccupés de défendre la religion contre les attaques de l'impiété ; mais nous ne pensions pas que la presse irréligieuse aurait dix-huit années durant toutes les bonnes grâces de l'adminis tration et la presse religieuse toutes ses rigueurs, et que la suppression serait appliquée, à qui? au journal catholique lui-même qui avait le plus vivement applaudi à l'établissement de cette pénalité administrative. Nous nous doutions bien que la faculté laissée au pouvoir d'interdire ou de permettre toute espèce d'association ne tournerait pas uniquement au détriment des sociétés révolutionnaires et au profit des couvents. Mais nous n'aurions jamais deviné que la Société de Saint-Vincent-de-Paul serait dissoute et la franc-maçonnerie officiellement reconnue au *Moniteur*. Enfin, nous soupçonnions bien qu'un seul homme maître de toutes les forces pécuniaires et militaires de la France n'en ferait pas principalement usage pour défendre en Europe les intérêts de la foi. Mais nous ne prévoyions pas que, par l'effet direct de ce beau système, on verrait, en peu d'années, la catholique Pologne perdre même son existence nominale, l'unité de l'Allemagne s'opérer sous un souverain protestant, et l'unité de l'Italie s'enrichir des dépouilles du saint-siége?

Le pouvoir absolu est donc jugé et condamné par ses œuvres en France aux yeux de tous les catholiques et puis, d'ailleurs, il est fini, il vient de se laisser choir lui-même par inanition, au sein d'une victoire matérielle, devant la force morale de l'opinion. Il est fini, et on ne propose pas apparemment aux catholiques de travailler à le tirer de sa défaillance. On ne nous propose pas de faire campagne avec quelques sénateurs égrenés, et quelques journaux d'énergumènes pour rendre à Napoléon III le pouvoir de livrer encore une fois l'administration de la France aux ministres de l'intérieur qui persécutent les sociétés charitables; la politique aux ministres des affaires étrangères qui signent les conventions du 15 septembre, et l'éducation de sa jeunesse aux ministres de l'instruction publique qui veulent élever nos femmes et nos filles à l'école de la libre pensée. De gré ou de force donc, il en faut revenir à la liberté, quand

ce ne serait que comme pis aller. Contraints ou volontaires, il n'y a plus que des catholiques libéraux en France. Car on est libéral, qu'on le veuille ou non, quand on se sert des libertés qu'on a pour acquérir celles qu'on n'a pas et qu'on n'a plus que la liberté pour seule arme et pour seul but.

Que voulons-nous conclure de ce rapide tableau, et du spectacle uniforme qu'il présente? Que le régime de liberté et du droit commun, auquel sont désormais soumises les sociétés comme les Églises, est le plus parfait, le plus pur, le plus excellent que l'humanité puisse goûter ou rêver? que c'est l'idéal conquis ou le paradis retrouvé? que le privilége des sociétés passées n'a eu ni sa justice, ni ses bienfaits? que le droit ne fait que naître, et que toutes les lois des nations chrétiennes ont été jusqu'au dix-neuvième siècle fondées sur l'iniquité pure? Pas le moins du monde. Nous n'avons jamais dit une syllabe qui autorise à nous prêter ces exagérations ridicules. Si la société moderne a le sot orgueil de se croire l'exemplaire accompli de toutes les sociétés possibles, c'est une illusion que nous n'avons jamais flattée et que châtient cruellement les inquiétudes et les maux profonds qui la travaillent. Mais nous concluons tout simplement que ce régime est la loi providentielle de notre temps, et l'épreuve à laquelle il plaît à Dieu de mettre le monde et l'Église. En tout genre, la liberté est la grande épreuve des institutions comme des caractères. C'est par celle-là que l'Église passe aujourd'hui. Elle en a vu d'autres et chaque siècle lui a apporté la sienne. Il y a eu d'abord l'épreuve terrible de la persécution : puis l'épreuve du schisme pleine de trouble et d'angoisse, puis l'épreuve amollissante et corruptrice de la prospérité : il y a aujourd'hui, l'épreuve virile et militante de la liberté.

Et tout de suite nous exprimons deux convictions dont le cri s'échappe du plus profond même de notre cœur. C'est d'abord que l'Église traversera cette épreuve-là, comme elle a traversé toutes les autres depuis dix-huit cents ans, sans faiblir et victorieusement. Elle a bravé la force : elle a résisté à la faveur, elle se passera de l'une et de l'autre : c'est moins difficile. Et de même que dans le désastre de l'ancien monde, c'est elle qui en s'emparant du pouvoir en a corrigé les excès et purifié le principe, c'est elle aussi qui, dans

le trouble du monde nouveau, en se servant de la liberté, la rendra plus morale et plus pure. Puis, en ce qui nous touche, nous proclamerons tout haut, que soumis comme tous les chrétiens de notre âge, à cette épreuve de la liberté, sans l'avoir choisie nous-mêmes, nous la recevons pourtant de la main divine avec reconnaissance. Elle nous est précieuse et chère entre toutes. Nous remercions Dieu de nous avoir imposé celle-là et non une autre. Qui est-ce qui pourrait nous empêcher d'exprimer hautement cette gratitude? Depuis quand est-il défendu au chrétien de bénir la condition où Dieu l'a placé? Depuis quand est-il tenu à s'affliger de n'être pas né dans d'autres temps et dans d'autres lieux que ceux où il a vu le jour? de se consumer dans le regret de l'irréparable et dans le désir de l'impossible? Oui, nous croyons fermement que l'épreuve que nous subissons est celle-là même pour laquelle Dieu nous avait préparés : elle est faite à la mesure de notre faiblesse et de notre courage, de notre infirmité et de la grâce qui la soutient. Nous ne nous sentirions pas assez intrépides pour regarder le supplice en face, ni assez mortifiés pour nous défendre de l'influence délétère de la grandeur et des cours. Mais la lutte dans l'arène de la liberté, à visage découvert et à armes égales, la lutte par la force de la raison et la persuasion de la vérité, nous y marchons avec l'aide de Dieu, le front haut et le cœur léger.

Seulement, pour que cette défense de la vérité par la liberté puisse être soutenue par nous avec honneur et quelque espérance de succès, il y a une condition indispensable. Et c'est celle-là que nous osons rappeler aujourd'hui, d'une voix modeste mais ferme — de la voix de la conscience et de l'expérience — à nos Pères spirituels, à ceux qui nous ont engendrés dans la foi, encouragé dans tous nos combats, à nos chers et dignes évêques, héritiers de l'illustre Église de France et, par leur organe, à l'Épiscopat du monde entier. Cette condition, ce n'est nullement, encore une fois, de flatter l'amour-propre de la société moderne, en la comblant de compliments enthousiastes qu'elle n'a pas encore mérités, mais c'est de faire en sorte que cette société ne puisse mettre en doute ni la loyauté de nos intentions ni la sincérité de notre langage. Quand nous réclamons d'elle l'application de la liberté qui est notre droit et son principe, il ne faut pas

qu'elle se croie autorisée à nous répondre : « Non, nous savons qui vous êtes et ce que vous voulez. Vous êtes les ennemis nécessaires et éternels de la liberté; vous ne la demandez qu'en la détestant et pour l'étouffer. Quand vous l'aurez obtenue, quand vous aurez cru et grandi par elle, vous vous servirez des forces qu'elle vous aura données pour la ravir à ceux de qui vous l'aurez reçue ; car votre foi qui la maudit, vous ordonnera de la détruire. »

Il ne faut pas que la société moderne puisse nous tenir ce langage, d'abord et avant tout parce que cela n'est pas vrai. Dieu qui lit au fond des cœurs et qui entend les paroles murmurées dans l'ombre, Dieu nous est témoin que nous n'avons jamais conçu et que personne ne nous a jamais suggéré le dessein de tromper nos concitoyens par un si odieux artifice. Jamais personne ne nous a conseillé de demander la liberté pour acquérir la force, afin d'user un jour de la force acquise pour supprimer la liberté. Si quelqu'un nous avait proposé un tel stratagème, quel qu'il fût, nous l'aurions repoussé avec toute l'indignation de l'homme d'honneur et toute l'horreur d'une âme chrétienne pour le mensonge. Nous sommes les fils de celui qui a dit : Que votre oui soit oui, et votre non soit non. Tout ce qui est de plus vient du démon. Il est faux que notre foi nous oblige à conspirer tout bas contre la liberté. La preuve, c'est que nous prêtons serment aux constitutions qui la consacrent. Or les chrétiens ne prêtent pas les serments que leur conscience leur défendrait de tenir. Trois siècles durant les catholiques d'Angleterre sont restés à la porte des assemblées de leur pays plutôt que de prêter un serment qui eût été pour eux une apostasie ou un parjure. Nous ferions de même trois siècles aussi, s'il le fallait, plutôt que de nous parjurer.

Et puis il ne faut pas qu'on nous prête cette coupable pensée, parce que, tant que ce soupçon dure, nous n'obtiendrons jamais de la société moderne la place qui nous est due dans son sein. Tant qu'elle peut croire ou dire que nous sommes ses ennemis jurés et secrets, et que nous ne cherchons à nous glisser dans ses institutions que pour les saper et les miner plus à l'aise, elle fait la garde pour nous empêcher d'y pénétrer. Nous n'obtiendrons jamais la liberté d'association, tant qu'on pourra supposer ou prétendre que les asso-

ciations catholiques sont les cadres d'une armée tenue en réserve pour détruire, à un jour donné, la liberté commune ; nous n'obtiendrons pas davantage la pleine et entière liberté d'enseignement, tant que les colléges catholiques paraîtront destinés à entretenir le recrutement de cette armée. On peut se plaindre de cette défiance des sociétés modernes à l'égard des catholiques, mais on n'en triomphera pas si, au lieu de prendre soin de la rassurer, on prend plaisir à l'exciter. Vainement leur répéterait-on, par exemple, que la vérité ayant seule des droits en ce monde, les catholiques peuvent les réclamer tous et ne sont tenus d'en respecter aucun. Cet étrange moyen de persuasion ne réussira pas à convaincre nos adversaires qu'ils seraient en sûreté entre nos mains. Le papier qui souffre tout peut tolérer des arguments de cette nature, mais nous défions qu'on les porte et surtout qu'on les achève à une tribune. Et si nous n'en avons rien de mieux à dire à la société moderne, il est inutile de lutter et de combattre, il vaut mieux souffrir et se taire.

Les évêques réunis, sous l'œil du Père commun des fidèles, auront, nous le savons d'avance, un autre langage à lui tenir. Ils auront soin avant tout qu'aucune parole, émanée d'eux, ne nous expose gratuitement devant nos concitoyens à d'injurieux soupçons. Confions-nous à eux : il y va de leur honneur et de leur intérêt comme du nôtre. Car notre situation est pareille dans le combat que nous soutenons en commun. Eux aussi ont une place non pas à prendre, mais à garder dans les institutions modernes. Nous en connaissons, par exemple, qui depuis vingt ans, ont siégé dans les assemblées parlementaires de France, sous l'empire de constitutions différentes en certains points, mais qui toutes rendaient hommage au principe de la liberté moderne. Cela ne veut pas dire assurément qu'ils trouvent ces constitutions excellentes de tout point, et ils ont bien raison de ne pas les juger ainsi. Mais cela veut dire pourtant qu'elles ne contiennent aucune prescription dont l'application répugne invinciblement à leur conscience. Sans quoi, ils auraient imité leurs devanciers du siècle dernier, qui se sont laissés précipiter dans les cachots de la Terreur et traîner à l'échafaud, plutôt que de jurer l'odieuse constitution civile du clergé. Une fois admis dans ces assemblées, ils sont appelés à y défendre les libertés de

l'Église et des catholiques, en les plaçant sous l'égide de la liberté commune. L'an dernier, plus d'un d'entre eux a fait entendre une voix éloquente en faveur de la liberté d'enseignement supérieur, réclamée par des catholiques pour tous les citoyens en général, sous les seules garanties qu'exigent la morale publique et la police. L'an prochain, s'ils reviennent à temps du concile, la même pétition leur sera remise, revêtue de plus de signatures encore, et adressant un appel plus pressant à leur autorité et à leur éloquence. Ils ne failliront point à la défense de cette juste cause. Mais pense-t-on qu'ils ne vont pas d'avance se demander comment ils achèveraient, ce jour-là, leur plaidoyer, si on pouvait les interrompre, en leur montrant un décret du concile, souscrit par eux et d'une encre à peine séchée, qui déclarerait cette liberté même détestable devant Dieu et abominable devant les hommes ?

Cette pensée et d'autres semblables ne les abandonneront pas. Du haut de leur siége du Vatican, il ne perdront pas de vue l'esprit de cette grande société, dont ils ont été les enfants avant d'être les pasteurs. Ils songeront que si cette société est imparfaite, comme toutes les familles humaines, elle est pourtant riche de gloire et de vertus, et que, si on doit l'avertir de corriger ses vices, on ne peut pas lui demander de changer le fond de son être et les principes passés dans son sang. Ils songeront à ces populations rurales, où la vieille foi garde encore tant de racines, qui les accueillent eux-mêmes dans leurs visites pastorales avec une si touchante effusion de piété filiale, mais qui doivent pourtant aux institutions de la société moderne leur avénement à l'indépendance et à la propriété et qui se feraient tuer plutôt que de renoncer à aucune d'elles. Ils songeront à ces masses ouvrières ou oisives des grandes cités, si dénuées d'enseignement religieux, si promptes à s'enflammer et à s'égarer, et qu'une seule parole tombée de la chaire sacerdotale et dénaturée par le venin de la presse pourrait éloigner pour jamais de la vérité. Ils songeront à cette jeunesse chrétienne, chaste milice de la charité, dont les rangs sont plus purs et plus pressés qu'à aucune autre époque de l'Église : nobles âmes qui vivent dans l'attente des biens éternels, mais qui sont cependant de leur âge comme de leur temps, qui ont besoin, même dans les choses de ce

monde, de croire et d'aimer, et à qui on ne fera jamais admettre que la société où elles vivent à l'aise et qui leur sourit est le règne du démon et un enfer sans espérance. Ils songeront à tant d'œuvres pieuses que le souffle de la liberté nouvelle a fait éclore et protége, et qu'une animadversion politique ou populaire imprudemment excitée pourrait sécher dans leur fleur. Ils réfléchiront enfin que cette génération, travaillée par tant de ferments d'agitation divers, a plus besoin de paix que de conflits nouveaux et de bénédictions que d'anathèmes ; qu'au fond, elle est lasse du doute et affamée de vérité, et que si l'incrédulité ou l'intolérance ne lui donnent que des serpents à dévorer, c'est à eux de leur apporter le pain de l'âme qu'elle appelle. Nous ne leur demandons, à Dieu ne plaise, de trahir aucun des droits de cette éternelle vérité. Mais la charité aussi a ses lumières, et le patriotisme ses devoirs. Le cœur d'un évêque est celui d'un juge et d'un père. Il saura tout concilier.

IV

Telles sont nos espérances sur les deux questions que l'imprudence de quelques écrivains a livrées à une discussion prématurée. Peu nous importe que ces questions soient mal jugées par la presse ; elles seront bien jugées par le concile, par le souverain Pontife uni aux évêques, et pour toute conscience catholique, la voix de l'Église est la voix de Dieu.

A ces espérances, dont nous avons longuement indiqué les motifs, que d'espérances plus radieuses encore viennent s'ajouter, au fond de nos âmes, à l'approche de cette assemblée de saints et de sages, dépositaires de la foi, représentants de tous les peuples qui vivent sur la terre ! S'il répond à l'appel du souverain Pontife et à l'attente des nations, le concile du Vatican préparera le retour à l'unité de ces races de l'Orient, endormies dans l'immobilité, de ces chrétientés perdues auxquelles saint Paul écrivait des lettres qui ne pourraient plus même aujourd'hui arriver à leur adresse, les Éphésiens, les Galates, les Thessaloniciens ! A sa voix, les Hébreux se sentiront peut-être ébranlés et convaincus. Quelle joie, si les fils de Luther et de

Calvin, répandus sur toute la terre, et conquérants du monde, — mais « à quoi sert de conquérir le monde, si l'on perd son âme! » — se rapprochaient du centre de l'unité, et s'il nous était donné de voir cesser enfin cette division entre frères qui est depuis trois cents ans le principal obstacle à la propagation de l'Évangile dans l'univers et à l'établissement de la paix en Europe! Quelle tâche admirable à tenter! Quels nobles et importants travaux! Le concile peut encore, par ses déclarations, restaurer les grandes vérités attaquées par la renaissance d'un matérialisme athée, et sauver la raison non moins menacée que la foi. Il peut rappeler les éternels principes de la justice et du droit des gens, et condamner l'usurpation, l'usage de la force, l'abus de la guerre, l'horreur de l'esclavage, fléaux dont nos yeux ne sont pas débarrassés. Il peut, en louant le travail, la science, le commerce, et leurs merveilles, flétrir l'agiotage coupable, le luxe effréné; rappeler les riches à la morale, les écrivains au respect du public, les puissants à leurs devoirs; supplier pour les pauvres femmes et les petits enfants précipités dans les ateliers; restaurer la grande loi du repos du dimanche, seul moyen de rompre l'asservissement du travail manuel, de relever, de reposer les hommes, de les rendre à la famille, aux devoirs publics, aux plaisirs de l'esprit, au culte de Dieu; prêcher l'instruction et combattre l'ignorance qu'un pape appelait, il y a cent cinquante ans, l'*origine de tous les maux*. Enfin le concile, en rendant à la société des hommes des services si nécessaires, s'occupera de l'Église elle-même, des progrès nécessaires de l'éducation du clergé, des moyens nouveaux de répandre la foi parmi les païens et de la conserver au milieu des peuples catholiques, à travers les obstacles mais aussi à l'aide des ressources que présente un monde transformé. Quelle immense carrière! Quelle sublime mission! Avec l'aide de Dieu, le concile du Vatican, nous voulons le croire, marquera dans l'histoire de ce siècle et de tous les siècles une date considérable, et il se rendra maître de l'admiration des incrédules, comme il l'est déjà par avance de l'adhésion complète, respectueuse, joyeuse, unanime, des croyants catholiques de toutes les écoles, de toutes les langues, de tous les pays.

Pour le Conseil de rédaction,

P. Douhaire.

L'HOMME AU MASQUE DE FER[1]

XV

Des principaux personnages, en qui l'on a vu l'*Homme au masque de fer*, nous avons écarté d'abord ces êtres imaginaires, ces prétendus frères de Louis XIV qu'il faut reléguer dans le domaine de la fiction. Entrant ensuite dans celui de la réalité, nous avons étudié la vie de quelques princes que l'on a aussi recouverts du masque mystérieux[2], mais que nous avons montrés mourant, non pas à la Bas-

[1] Voy. *le Correspondant* des 25 février, 10 avril et 10 juin.

[2] Il va sans dire que j'ai laissé de côté les nombreuses opinions qui ne sont point dignes d'être discutées, parce qu'elles ne reposent même pas sur un prétexte. Il a été une époque (celle des débats publics entre Fréron, Saint-Foix, Lagrange-Chancel, le P. Griffet et Voltaire) où imaginer une solution de ce problème en vogue était à la mode, et l'on désignait un nom sans se préoccuper des preuves ou tout au moins des motifs qui pouvaient rendre ce nom vraisemblable. C'est ainsi que vingt-deux prétendues solutions ont été énoncées. J'ai discuté celles qui concernent les frères de Louis XIV (fils de Buckingham et d'Anne d'Autriche, fils d'Anne d'Autriche et d'un inconnu, fils d'Anne d'Autriche et de Louis XIII, né quelques heures après Louis XIV). J'ai ensuite réfuté la solution Vermandois, celles de Monmouth, de Beaufort et d'Avedick. Je me contenterai d'indiquer les opinions qui font de *l'homme au masque de fer* un fils naturel et adultérin de Marie-Louise d'Orléans, femme de Charles II, roi d'Espagne; un fils naturel et adultérin de Marie-Anne de Neubourg, seconde femme de Charles II, roi d'Espagne, lesquels auraient été supprimés par Louis XIV; un fils naturel de la duchesse Henriette d'Orléans et de Louis XIV; un fils naturel de la même princesse avec le comte de Guiche; un fils naturel de Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, et de ce serviteur nègre qu'elle avait amené d'Espagne avec elle; un fils de Christine de Suède et son grand écuyer Monaldeschi; un fils de Cromwell; un amant de Louise d'Orléans, emprisonné quand elle devint reine d'Espagne; une femme; un élève des jésuites incarcéré pour un distique injurieux et envoyé aux îles Sainte-Marguerite. Toutes ces dernières opinions sont, on le voit, bien peu sérieuses.

Enfin il convient de nommer le chevalier Louis de Rohan, grand veneur de France,

tille, mais Vermandois devant Courtray, Monmouth sur l'échafaud et Beaufort au siége de Candie. A ces récits a succédé l'histoire d'un grand prisonnier d'État sous Louis XIV en faveur duquel s'élevaient de plus fortes présomptions, mais qui n'a été emprisonné ni à Pignerol, ni aux îles Sainte-Marguerite, et qui a fini ses jours en liberté. Pénétrons maintenant avec Saint-Mars à Pignerol, et, parmi les personnages confiés à sa garde, recherchons lequel d'entre eux, longtemps enfermé dans cette forteresse, puis aux îles Sainte-Marguerite, et enfin conduit à la Bastille où il est mort le 19 novembre 1703, est véritablement l'*Homme au masque de fer*.

A l'entrée des vallées du Chisone et de la Lemina[1], sur le versant d'une de ces collines par lesquelles, en s'abaissant insensiblement, se termine du côté du Piémont la grande chaîne des Alpes, se dressait en amphithéâtre un petit bourg que, dès le douzième siècle, les princes de Savoie firent fortifier pour la sûreté de leurs États dont il défendait l'accès[2]. Au sommet de la colline, autrefois couverte d'une forêt de pins d'où la ville reçut son nom[3], fut construite une citadelle que l'on entoura de fortifications et que seule dominait au nord la montagne de Sainte-Brigite bientôt hérissée elle-même de redoutes et de retranchements. Devenue ainsi une position militaire de la plus grande importance et comme la clef de l'Italie, pouvant tour à tour arrêter ou favoriser les invasions étrangères, la place de Pignerol, convoitée par les rois de France et si précieuse aux ducs du Piémont, fut longtemps disputée par les armes ou revendiquée par la diplomatie. Enlevée en 1532 par François Ier au trop faible duc Charles III,

condamné à mort en 1674 comme conspirateur et à qui l'on aurait fait grâce de la vie. M. Pierre Clément, dans l'étude qu'il a consacrée à ce personnage (*Enguerrand de Marigny, Beaune de Semblançay, le chevalier de Rohan,* épisodes de l'histoire de France) et dans le chapitre VI de son curieux volume *La police sous Louis XIV*, a parfaitement établi que le chevalier de Rohan a été décapité. Il fut exécuté avec ses complices devant la Bastille, le 27 novembre 1674. Voir, outre les deux volumes déjà cités : Archives impériales, *Registres manuscrits du secrétariat de la maison du roi,* année 1674, p. 133, 165, 184 ; — Archives du ministère de la guerre, *Lettre de Louvois au roi,* du 6 octobre 1674 ; — *Mémoires militaires de Louis XIV*, t. III, p. 522 ; — Basnage, ch. CIV, p. 549 ; — La Hode, l. XXXV, p. 514 ; — Limiers, l. VI, p. 274 ; — Lafare, ch. VII, p. 211 ; — Sismondi, *Histoire des Français,* t. XXV, p. 280 et 282 ; — M. Camille Rousset, *Histoire de Louvois,* t. II, p. 120.

[1] *Carta corografica della provincia di Pinorolo data alla luce e corretta dall' architetto Amedeo de Grossi, nell'* 1800. (Archives de l'Empire.)

[2] *Dictionnaire de Bruzen de la Martinière.* Paris, 1768, t. IV, p. 975.

[3] Forêt de pins, *pineriolum.* D'autres disent *pinetum olim.* Dans les armoiries de la ville se trouve un pin entrelacé d'un ruban sur lequel sont écrits ces mots : « *Dulcis erat Domino, durissimus hosti.* » (*Corografia fisica dell' Italia* di Atilio Zuccagni-Orlandini, vol. IV, p. 723. Firenze, 1837.)

restituée par Henri III en 1574 à Philibert-Emmanuel[1], attaquée sans succès en 1595 par le duc de Lesdiguières, elle finit, en 1630, par tomber au pouvoir du cardinal de Richelieu, qui s'en empara à la tête de quarante mille hommes et la plaça sous la domination du roi de France auquel elle devait appartenir jusqu'aux désastres des dernières années de Louis XIV. Richelieu, Mazarin et Louvois contribuèrent à rendre formidables ces fortifications. Il n'en reste aujourd'hui que quelques ruines, près desquelles se trouve la cathédrale de Saint-Maurice d'où la vue embrasse le plus riant horizon[2]. Mais tout autre était l'aspect de Pignerol en 1664, époque à laquelle Saint-Mars s'y transporta pour prendre possession du donjon de la citadelle, devenue une prison d'État[3]. Sur le flanc du coteau, les maisons du bourg avec leurs toits de tuiles rouges, leurs légers campaniles et leurs cheminées en tourelles; çà et là, sur certaines maisons, des créneaux, quelques meurtrières, souvenir d'ancienne défense, ou utile précaution contre une attaque future; à mesure que le regard s'élève, le mouvement et la vie disparaissant peu à peu et remplacés par la morne régularité du service d'une place forte; sur le point culminant, de larges fossés isolant du bourg la citadelle et au delà une double ligne d'épaisses murailles formant un vaste parallélogramme et s'appuyant sur quatre hautes tours; le long des parapets, près des ponts-levis et sur les bastions quelques soldats qui veillent, ou, dans les cours, d'autres qui se promènent; enfin, au milieu de cet ensemble de retranchements, un gros donjon carré restant silencieux et paraissant inhabité, aux fenêtres bardées de fer, à l'extérieur sombre et sinistre, et élevant jusqu'au ciel sa masse noirâtre, telle il faut se représenter, en reculant de deux siècles, la demeure des prisonniers, les uns célèbres comme Fouquet, les autres mystérieux comme le *Masque de fer* qui ont rendu le nom de Pignerol à jamais fameux et dans l'histoire et dans la légende.

Entre l'aspect sévère de ce donjon et le caractère de son nouveau commandant il y avait comme une convenance parfaite, et nul plus que Saint-Mars ne réunissait les qualités nécessaires pour remplir les fonctions qui lui furent confiées. Bénigne d'Auvergne, seigneur de Saint-Mars, était un petit gentilhomme champenois des environs de Montfort-l'Amaury[4], quand il entra dans la première compagnie

[1] *Cessione di Pinerolo, fatta da Enrico III ad Emanuele Filiberto il Grande, duca di Savoia*. Pinerolo, 1858.

[2] *Pinerolo antico e moderno e suoi dintorni*, del canonico C. Croset-Monchet.— *Veduta di S. Maurizio*, dell' abate Car. Jacopo Bernardi. Pinerolo, 1858.

[3] *Corografia fisica dell' Italia*, di Attilio Zuccagni-Orlandini.

[4] *Mémoires de d'Artagnan*, par Sandraz de Courtilz. Cologne, 1701, t. III, p. 222 et 385. — *Annales de la cour et de Paris* pour les années 1697 et 1698, t. II, p. 380.

des mousquetaires du roi. A l'âge de trente-quatre ans, il venait de parvenir au grade de maréchal-des-logis[1], lorsqu'en 1661 Fouquet fut arrêté à Nantes. Il partagea dans cette circonstance avec son lieutenant d'Artagnan la confiance royale, et, tandis que celui-ci était chargé de l'arrestation du surintendant, Saint-Mars recevait la mission d'arrêter Pellisson et de le conduire à Angers[2]. Désigné, en 1664, au choix de Louis XIV, comme étant capable de garder sûrement Fouquet à Pignerol, il fut nommé commandant du donjon de cette place et capitaine d'une compagnie franche[3]. Il se rendit aussitôt à Pignerol et se consacra dès lors à ces lourdes fonctions de gardien, qu'il devait jusqu'à sa mort occuper dans diverses prisons, et en dernier lieu à la Bastille, mais avec les mêmes assujettissantes obligations qui font vraiment de Saint-Mars le premier prisonnier d'État sous Louis XIV. Il avait du geôlier les deux principaux mérites : une discrétion à toute épreuve et une méfiance telle, que le méfiant Louvois lui-même eut parfois à la contenir et rarement à la tenir en éveil. Ce n'était pas, comme d'Artagnan, un exécuteur des volontés royales, intelligent, généreux, ouvert. D'un esprit un peu étroit et très-timoré, taciturne, inquiet, une seule préoccupation l'avait envahi et le dominait : l'accomplissement servile des ordres du roi. Les discuter lui eût semblé un crime. Chercher à les interpréter lui paraissait superflu. Il répondait des prisonniers confiés à sa garde. La hauteur des murailles, la profondeur et la largeur des fossés, la vigilance des sentinelles, l'exactitude des guetteurs, la solidité des grilles ne suffisaient pas pour calmer les inquiétudes de cet esprit soupçonneux. Afin d'essayer de les dissiper, il ne se contentait point d'exposer à Louvois les détails les plus minutieux, les circonstances les plus puériles. Ses scrupules et ses alarmes renaissaient sans cesse. Tout était à ses yeux matière à soupçons, et

[1] Ordre de le Tellier à d'Artagnan, du 3 décembre 1661. (Archives du ministère de la guerre.)

[2] *Ibid.*

[3] Dépêches de Louvois à Saint-Mars des 17, 23 et 29 janvier 1665. Il épousa la sœur de la maîtresse de Louvois, qu'il connut, non point dans un de ses voyages à Paris (ils furent on ne peut plus rares), mais à Pignerol même. Le sieur Damorezan (et non de Morésant, comme l'ont écrit MM. Paul Lacroix et Jules Loiseleur), commissaire des guerres à Pignerol, avait deux sœurs dont l'une, madame Dufresnoy, devint maîtresse de Louvois et, par son crédit, *dame du lit de la reine*, et dont l'autre épousa Saint-Mars. — Celui-ci avait 6,000 livres d'appointements, puis des gratifications souvent considérables. Il commandait seul dans le donjon, et son autorité était indépendante de celle du marquis d'Herleville, gouverneur de la ville de Pignerol, et de M. Lamothe de Risson, lieutenant du roi dans la citadelle. Toutefois, il y eut entre ce dernier et Saint-Mars quelques froissements d'amour-propre que Louvois essayait de faire disparaître, mais sans y réussir toujours.

son imagination troublée ne cessait d'entrevoir de prétendus projets de fuite. Un étranger, visitant Pignerol et considérant avec un peu d'attention la citadelle, lui devenait aussitôt suspect et était arrêté, longuement interrogé et longtemps détenu[1]. Il faisait dresser chaque mois la liste des voyageurs arrivés dans la ville, afin de remarquer les noms qui s'y trouveraient trop fréquemment[2]. Le linge de ses prisonniers, avant de sortir du donjon, était soigneusement plongé dans un baquet d'eau, puis séché au feu en présence d'officiers chargés à tour de rôle de s'assurer de l'absence de toute écriture[3]. Le moindre changement observé dans les habitudes des détenus était pour Saint-Mars une source de pénibles préoccupations. Tout lui semblait un signal mystérieux destiné à hâter une tentative criminelle, et, un jour, après sa visite habituelle et ses longues perquisitions dans les chambres de Fouquet et de Lauzun, n'ayant pu découvrir aucun indice et rien d'anormal[4], il en fut d'abord surpris, puis très-alarmé. Cette absence de prétendus signaux lui paraissait sans doute un signal. Du reste, honnête homme[5], âpre au gain[6], mais ne le recherchant que par des voies régulières, insensible aux reproches de ses prisonniers, trouvant dans le sentiment du devoir accompli assez de force pour dédaigner leurs injures, humain dans les très-rares occasions où leur sûreté ne lui semblait pas compromise. Après avoir lu sa correspondance sincère, naïve et où on le voit tout entier, on est tenté de le prendre en pitié presque à l'égal de ses détenus, parce que, aussi peu libre qu'eux, il s'était

1 Lette inédite de Saint-Mars à Louvois, du 6 mai 1673. (*Archives du ministère de la guerre*, vol. CCCLIV, f. 214.)

2 Lettre inédite de Saint-Mars à Louvois, du 17 mai 1673. (*Archives de la guerre*, vol. CCCLIV, f. 230.)

3 Lettre inédite de Saint-Mars à Louvois, du 20 février 1672. (*Archives de la guerre*, vol. CCXCIX, f. 67.)

4 Lettre inédite de Saint-Mars à Louvois, du 22 avril 1673. (*Archives de la guerre*, vol. CCCLIV, f. 193.)

5 C'est le témoignage que lui rend madame de Sévigné, lettre du 25 janvier 1615 : « C'était un homme sage et très-exact dans le service, » disent les *Mémoires de d'Artagnan*.

6 Une lettre inédite, écrite par Seignelay à Saint-Mars, le 4 juin 1689 (ce dernier était alors aux îles Sainte-Marguerite), fournit la preuve de cette âpreté au gain. (Archives du ministère de la marine, *Lettres des secrétaires d'État*, année 1689.)— Saint-Mars, comme d'ailleurs tous les gouverneurs de la Bastille, laissa une grande fortune. Les bénéfices obtenus dans ces fonctions n'étaient d'ailleurs en rien préjudiciables à la nourriture des prisonniers, les frais étant payés sur un pied très-élevé, ainsi que l'a parfaitement établi M. Ravaisson dans sa savante introduction aux *Archives de la Bastille,* p. XXVIII et suivantes. Il recevait de Louis XIV des gratifications dont l'une s'éleva un jour au chiffre de 10,000 écus. (Lettre de Louvois à Saint-Mars, du 11 janvier 1677.)

en outre rendu en quelque sorte leur victime, sourdement minée par la crainte incessante et douloureuse de leur évasion. Les continuelles inquiétudes qui l'agitaient le vieillirent prématurément, et les contemporains le représentent la taille voûtée, de très-maigre apparence, branlant de la tête, des mains, de tout le corps[1], accablé enfin par le lourd fardeau de la responsabilité qui pesait sur lui.

C'est sous la garde de cet homme que Fouquet devait passer les seize dernières années de sa vie. C'est avec lui que va en réalité commencer la détention du surintendant. Depuis le jour de son arrestation, en effet, jusqu'à son arrivée à Pignerol, mille intrigues ourdies autour de lui, les menaces de ses ennemis, les démarches pressantes de ses amis, tour à tour le danger d'une peine capitale et l'espérance d'être sauvé, d'assez fréquents changements de prison [2], les préoccupations du procès, avaient rempli son existence et abrégé la longueur des quatre années écoulées. Mais dès qu'il se trouva à Pignerol dans une chambre où la lumière ne pénétrait qu'à travers des claies d'osier appuyées sur d'énormes barres de fer, servi par des inconnus qu'on éloignait de lui sitôt qu'il essayait de les intéresser à ses malheurs, et qu'on laissait à son service s'ils consentaient à être ses espions, lorsqu'il reçut pour seules visites celles de son gardien venant chaque jour examiner avec soin ses meubles, fouiller ses effets, interroger son visage, surprendre ses pensées, quand toute correspondance lui fut interdite et qu'il put se croire séparé à jamais de ceux qui lui étaient le plus chers, alors, alors seulement lui apparut dans toute sa réalité l'horreur de son sort, rendu d'autant plus amer par le souvenir des splendeurs passées. Que de fois il dut évoquer dans son isolement l'éblouissant tableau de sa fortune inouïe! Que de fois il dut se retracer le grand rôle joué par lui durant la Fronde, la légitime influence acquise sur Anne d'Autriche et sur Mazarin dont il avait été l'auxiliaire dévoué, tant et de si hautes fonctions réunies sur la même tête, une grande partie de la cour à ses pieds, des amis tels que Corneille et Molière, madame de Sévigné, Pellisson et la Fontaine, des demeures bien autrement splendides que celles du roi [3], une formidable place forte pour refuge [4], une île en Amérique pour asile [5], le droit de souveraineté sur bien des villes [6]

[1] *Histoire de la Bastille*, de Constantin de Renneville, t. I, p. 32.
[2] Nantes, Angers, Amboise, Vincennes, Moret, Fontainebleau, la Bastille.
[3] Versailles n'était pas encore construit.
[4] Belle-Isle.
[5] L'île de Sainte-Lucie, que l'on appelait alors Sainte-Alouzie.
[6] Par lui ou ses parents, Fouquet disposait du Havre, de Calais, d'Amiens, du Hesdin, de Concarneau, Guingamp, Guérande, du mont Saint-Michel et du Croisic.

s'ajoutant à d'immenses richesses, les plus fougueuses passions rassasiées et l'ambition la plus effrénée satisfaite, puis un coup de foudre renversant en un instant cet amas de grandeurs et précipitant le téméraire dans l'abîme! « Il n'y a pas de douleur plus grande que de se souvenir du temps heureux, lorsqu'on est dans le malheur, » a dit Dante[1]. Mais combien plus encore quand les yeux, s'ouvrant enfin à la lumière, peuvent apercevoir les imprudences et les fautes commises! Rendu plus clairvoyant par l'adversité, Fouquet dut se rappeler avec amertume la conduite si généreuse à son égard de Louis XIV prenant possession du pouvoir après la mort de Mazarin. « Je savais, dit le roi dans ses *Mémoires*[2], qu'il avait de l'esprit et une grande connaissance du dedans de l'État, ce qui me faisait imaginer que, pourvu qu'il avouât ses fautes passées et promît de se corriger, il pourrait me rendre de bons services. » Louis XIV était sincère et désirait continuer à employer Fouquet. Il conféra longtemps avec lui, le supplia de l'instruire exactement de toutes choses et de ne lui rien celer désormais du véritable état des finances. A ces conditions, il consentait à oublier le passé et à ne plus considérer que les services rendus par le surintendant entrant dans une voie légale, régulière et renonçant aux dilapidations[3].

Mais, comme tant d'autres d'ailleurs à la cour, Fouquet s'était mépris sur le caractère du jeune roi. Celui-ci avait annoncé la résolution de gouverner par lui-même, de présider en personne son conseil, de tout signer après avoir tout vu et de s'éclairer peu à peu sur l'administration de son royaume, afin de pouvoir toujours la diriger sûrement[4]. Cette résolution d'un roi de vingt-deux ans, à laquelle il fut fidèle jusqu'à sa mort, bien peu avaient cru à sa durée, et Anne d'Autriche elle-même s'en était moquée[5]. Se supposant maître de l'esprit du roi par ceux qui l'entouraient, et s'imaginant, grâce à de nombreux espions, connaître chacun de ses projets, convaincu du reste que son maître, préoccupé de ses plaisirs, serait promptement rebuté par un travail fastidieux, Fouquet avait persisté dans sa criminelle conduite et était resté sourd aux avertissements de ses amis[6].

[1] « ...Nessun maggior dolore
Che ricordarsi del tempo felice
Nella miseria... »
(*Inferno*, canto v, t. 41.)

[2] *Mémoires de Louis XIV*, édit. Dreyss, t. II, p. 388.

[3] *Mémoires de Choisy* (édition Michaud et Poujoulat), p. 581.

[4] *Mémoires de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne*, t. II, p. 155, 157. — *Mémoires de Choisy*, p. 582.

[5] *Mémoires de Louis XIV*, t. I, p. 37. — *Mémoires de Choisy*, p. 582.

[6] *Mémoires de Choisy*, p. 581.

Mais tandis qu'il présentait chaque jour à Louis XIV des états falsifiés dans lesquels les dépenses étaient accrues et les recettes diminuées, Colbert, à qui ils étaient remis chaque soir, les examinait avec soin, indiquait les détournements et éclairait le roi sur l'audace persévérante de son ministre. En même temps Fouquet continuait à fortifier ses places, à étendre son influence, à supposer des prêts au roi, à prendre pour lui-même sous d'autres noms la ferme de plusieurs impôts, et à faire nommer ses créatures aux plus importantes charges qu'il leur achetait secrètement dans l'espoir de se rendre bientôt l'arbitre souverain de l'État[1]. Ce ne fut pas tout. Ce personnage, qui aspirait à remplacer Mazarin, auquel il était si inférieur, parce qu'il ne s'inspirait pas comme lui des véritables intérêts nationaux, n'avait d'ailleurs de l'ambitieux que les hautes visées, mais point le tact ni la clairvoyance. D'un esprit vif, d'une intelligence prompte, il voyait très-rapidement la surface des choses, mais il manquait de la pénétrante sagacité, de la profondeur de vues du cardinal, et tandis que celui-ci, d'une ambition moins vulgaire, se préoccupait beaucoup plus de la réalité que de l'apparence du pouvoir, Fouquet, vain et frivole, ne pouvait résister à la puérile satisfaction de faire parade de son autorité et de ses richesses. On sait les magnificences scandaleuses de la fête donnée dans le château de Vaux, « ce Versailles anticipé[2], » aux galeries fastueuses, aux jardins éblouissants, au luxe effronté. On connaît cet exemple, le plus frappant peut-être qu'offre l'histoire, d'un homme saisi de ce vertige qui précède les grandes chutes et hâtant par son insolence une catastrophe déjà rendue tout à fait inévitable par tant d'autres fautes.

Dans les causes de cette catastrophe, rien d'obscur, en effet, quoi qu'on en ait dit. Ce qui l'a préparée, les circonstances qui l'ont accompagnée, chacun des incidents d'un procès prolongé pendant trois années, les griefs de l'accusation comme les arguments de la défense, tout a été mis en lumière[3], et il est impossible de ne pas être convaincu que ce premier prisonnier de Saint-Mars a été justement puni pour des fautes avérées, indiscutables, et non pour la possession d'un secret d'État[4], pour je ne sais quel crime mystérieux qu'il aurait mystérieusement expié en portant jusqu'à sa mort un masque

[1] *Mémoires de Louis XIV*, t. II, p. 525.

[2] M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. V.

[3] Voy. *Histoire de Colbert*, de M. Pierre Clément, t. I. — *Mémoires sur Nicolas Fouquet*, 2 volumes de M. Chéruel. — *La police sous Louis XIV*, de M. P. Clément, p. 1 à 61, et les appendices dont M. Chéruel a fait suivre les tomes VIII et IX de son édition des *Mémoires de Saint-Simon*, t. VIII, p. 447, et t. IX, p. 414.

[4] Nous le prouverons dans la suite de cette étude.

de velours. On a prétendu, sans en fournir une preuve authentique[1], que Louis XIV ne vit pas seulement en lui un rival de puissance et de richesse, et que l'arrestation du surintendant fut avant tout une vengeance du royal amant de la Vallière. En outre, à la constance d'amitié de la Fontaine et de madame de Sévigné, à la persistance de leurs illusions et à la sincérité éloquente de leurs plaintes, Fouquet devra toujours bien des partisans. Parmi les contemporains eux-mêmes, le dévouement touchant de ses amis, l'acharnement passionné de quelques-uns de ses adversaires et la longueur de son procès contribuèrent à opérer une réaction, et tandis que d'abord le peuple indigné s'était déchaîné contre lui en imprécations et en menaces[2], peu à peu, et comme il arrive souvent, l'opinion publique avait fini par s'apitoyer en faveur de la victime[3] et par voir en ses juges des persécuteurs. Enfin cette mystérieuse légende de l'*homme au masque de fer*, dont quelques-uns veulent faire le dénoûment de la vie de Fouquet, commence, selon eux, dès son arrestation, et les précautions minutieuses prises alors par le roi annoncent déjà et expliquent toutes celles dont le fameux prisonnier masqué sera plus tard l'objet.

Louis XIV avait un penchant naturel pour la dissimulation. Mazarin non-seulement lui donna l'exemple de « cette laide et nécessaire vertu[4], » mais encore lui en conseilla l'usage[5], et jamais, il faut le

[1] Ainsi que le fait remarquer M. Chéruel (*Mémoires sur Nicolas Fouquet*, t. II, p. 173, note 3), la lettre sur laquelle on se fonde pour soutenir cette allégation est loin d'être anthentique. Elle a été transcrite dans les *manuscrits Conrart* (vol. XI, in-folio, p. 152) avec beaucoup d'autres lettres « que l'on disait avoir été trouvées dans la cassette de Fouquet. » Mais on sait ce qui s'est passé pour cette fameuse cassette. Avides de scandales et n'en trouvant pas assez dans les lettres réelles qui furent alors publiées, les courtisans en inventèrent un très-grand nombre en les attribuant à des femmes de la cour dont on citait les noms. Elles furent recueillies avec soin, transcrites dans les papiers de Conrart et de Vallant, et sont ainsi parvenues jusqu'à nous. (Manuscrits de l'Arsenal pour les *papiers de Conrart*, et de la Bibliothèque impériale pour ceux de *Vallant*.) La publicité donnée à ces lettres avait été telle, qu'au commencement du procès le chancelier Séguier crut devoir déclarer à la chambre de justice qu'elles étaient fausses. (Voy. M. Chéruel, ouvrage déjà cité, t. II, p. 289 et suiv., et M. Feuillet de Conches, *Causeries d'un curieux*, t. II, p. 518 et suiv.)

[2] « Ne craignez pas qu'il s'échappe, disait-on à Angers à d'Artagnan, nous l'étranglerions plutôt de nos mains. » (*Journal d'Olivier d'Ormesson*, publié par M. Chéruel dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*, t. II, p. 99.) La même haine parut à Tours, d'où l'on fut obligé d'emmener Fouquet dès trois heures du matin pour éviter les injures du peuple, ainsi qu'à Saint-Mandé et à Vincennes. (*Récit officiel de l'arrestation de Fouquet*, par le greffier Joseph Foucault. — Bibliothèque impériale, *Manuscrits*, n. 235-245 des 500 de Colbert.)

[3] *Mémoires sur Nicolas Fouquet*, t. II, p. 386.

[4] Ainsi que l'appelle madame de Motteville dans ses *Mémoires*.

[5] *Mémoires de Choisy*, p. 189.

reconnaître, ce conseil ne fut plus suivi que pendant les quelques mois qui précédèrent la chute de Fouquet. Dès qu'elle fut résolue, Louis XIV, aidé de Colbert et de le Tellier, prépara longuement et en secret tout ce qui devait assurer la ponctuelle exécution de ses ordres et prévenir les moindres obstacles. Qu'il ait endormi le surintendant et l'ait bercé d'espérances trompeuses, qu'avec un art infini il ne l'ait jamais plus caressé qu'après avoir décidé sa perte, on ne saurait le nier. Fouquet, procureur général près du parlement, ne pouvait être jugé que par ce corps. Son acquittement aurait donc été presque certain, puisqu'il y avait un très-grand nombre de partisans. Dès lors il est essentiel qu'il se défasse de cette charge[1], afin qu'on puisse le faire comparaître devant une chambre de justice. C'est Colbert, son plus ardent ennemi, qui ose lui donner ce conseil pernicieux, et qui, avec une habileté inspirée par la haine, détermine le surintendant sans exciter sa défiance. Louis XIV facilite la tâche de Colbert en faisant entrevoir au vaniteux Fouquet le collier de l'ordre et la dignité de premier ministre inconciliables avec la charge de procureur général[2]. En même temps il lui témoigne une confiance inaccoutumée, l'appelle souvent auprès de lui, suit ses avis et comble de faveurs l'évêque d'Agde, son frère. Le grand coup de l'arrestation doit être frappé au milieu de la Bretagne, afin que la présence du roi y rende plus difficile la résistance des places fortes qui sont au pouvoir du surintendant, et c'est à lui-même que l'on inspire la pensée de conseiller ce voyage. Les précautions minutieuses prises au moment de l'arrestation[3]; ces mousquetaires réunis sous le prétexte d'une chasse royale et placés à la disposition de d'Artagnan; des troupes occupant les routes et ne devant livrer passage qu'aux courriers royaux ; ces longs tête-à-tête entre Louis XIV et le Tellier d'abord, puis d'Artagnan[4]; les obstacles les moins probables prévus et le soin de ne rien abandonner au hasard, tout cela offre, il est vrai, le spectacle singulier d'un roi absolu qui conspire la chute d'un de ses sujets. Mais comment s'en étonner, quand ce sujet est Fouquet, disposant seul d'immenses richesses au milieu de la détresse générale et comptant des pensionnaires dévoués jusque parmi les officiers de l'entourage du roi? Comment s'en étonner, quand Louis XIV ne pou-

[1] La charge fut vendue en 1661 à M. de Harlay. (Voy. au sujet des bruits de vente, *Lettres de Guy Patin*, des 12 et 15 juillet 1661.)

[2] *Mémoires de Brienne*, t. II, p. 178.

[3] Ordre d'arrestation donné à d'Artagnan, avec mémoire, publié par M. Ravaisson dans ses *Archives de la Bastille*, t. I, p. 347-351. — Lettres du marquis de Coislin au chancelier Séguier, du 5 septembre 1661, *idem*, p. 351-355.

[4] *Procès-verbal* déjà cité du greffier Foucault. — *Mémoires de Brienne*. — *Mémoires de l'abbé de Choisy*.

vait même plus avoir confiance en son capitaine des gardes[1], quand on sait que Fouquet disposait des flottes de la Méditerranée par le marquis de Créqui, général des galères[2], et de celles de l'Océan, par l'amiral de Neuchèse[3], lorsque la Bretagne était devenue en quelque sorte son royaume[4] et que la plupart des places du Nord avaient pour commandants ses créatures? Comment s'en étonner surtout, après avoir lu le fameux projet de résistance trouvé dans ses papiers de Saint-Mandé[5], véritable plan de guerre civile longuement médité, écrit tout entier de la main de Fouquet, et dans lequel il brave et défie l'autorité de son roi? Les rôles de la révolte y sont distribués entre chacun de ses amis; les chefs désignés; les lieux d'asile indiqués. Fouquet y fait connaître quelles armes on emploiera, de quels otages il faudra s'emparer. Tous les moyens d'agitation sont conseillés. Par ses deux frères, le coadjuteur de Narbonne et l'évêque d'Agde, on soulèvera le clergé. Par quelques membres du parlement, des mouvements seront excités à Paris, et la guerre des pamphlets rallumée. Par les gouverneurs, les deniers publics seront saisis, et les garnisons lancées sur les routes. Enfin, trahison suprême, on ne négligera pas les secours étrangers, et le Lorrain, ainsi que l'Espagnol, pourront être appelés en France[6].

Tant d'audace et une telle exaltation d'orgueil expliquent suffisamment la dissimulation et la sollicitude minutieuse de Louis XIV, sans qu'on puisse en rechercher ailleurs la cause. Mais, s'il mûrit en secret et accomplit ce coup d'État avec une prudence, sans laquelle il aurait certainement échoué, rien ne fut caché aux contemporains des crimes qui l'avaient rendu nécessaire. Seuls les préparatifs de l'arrestation furent mystérieux. Durant les trois années suivantes, chacune des pièces du procès fut présentée aux juges, communiquée à Fouquet[7], et l'objet de longs débats. Il en ressortit la

[1] Le marquis de Gesvres, auquel Louis XIV n'osa pas donner la mission d'arrêter Fouquet.

[2] *Défenses de Fouquet*, t. III, p. 357, édition de 1665.

[3] *Mémoires sur Nicolas Fouquet*, t. I, p. 398.

[4] C'est le nom que donnaient à cette province les amis de Fouquet.

[5] Manuscrits de la Bibliothèque impériale (500 *de Colbert*, n° 235, f. 86 et suiv.). Ce projet a été publié par M. P. Clément presque intégralement dans le t. I, p. 41 et suiv. de son *Histoire de Colbert*, et en entier par lui dans l'introduction du t. II des *Lettres de Colbert* et dans sa *Police sous Louis XIV*, p. 33 et suiv. M. Chéruel l'a également reproduit tout entier dans l'appendice n° VI du t. I de ses *Mémoires sur Nicolas Fouquet*, p. 488–501. Ce projet est incontestablement authentique, et Fouquet n'a jamais nié l'avoir écrit.

[6] Tous ces faits sont prouvés par le projet, en grande partie, et par les autres papiers trouvés à Saint-Mandé et qui sont à la Bibliothèque impériale.

[7] *Mémoires sur Nicolas Fouquet*, p. 367–386.

preuve de son habileté dans la discussion, mais nullement de son innocence. Selon les lois et les mœurs du temps, il avait mérité la mort par ses concussions et son projet de révolte. La majorité de ses juges le condamna au bannissement, peine estimée avec raison trop douce par Louis XIV qui la changea en une détention perpétuelle. Mais, longtemps avant sa condamnation, les nombreux mémoires, que l'accusé composa pour se défendre, imprimés secrètement par ses amis[1], avaient été répandus parmi le peuple. Rien donc n'a été ignoré et laissé dans l'ombre. Rien ne saurait être livré à l'imagination et aux hypothèses, dans les faits qui ont précédé et amené la détention de Fouquet. Voilà ce qu'il était essentiel d'établir tout d'abord. Voyons maintenant si, durant son séjour à Pignerol, il est survenu un événement qui ait pu, seize années après sa condamnation, déterminer tout à coup Louis XIV à supposer la mort de Fouquet, et à faire d'un détenu depuis longtemps inoffensif et oublié, ce prisonnier mystérieux et sans nom, qui, des îles Sainte-Marguerite, viendra mourir obscurément à la Bastille.

XVI

L'énergie avec laquelle Fouquet a supporté l'adversité a presque fait oublier à ses contemporains combien il s'était laissé aveugler et égarer par la prospérité. Sans éprouver cette indulgence excessive, sans aller jusqu'à prendre parti pour la victime contre ses juges et à perdre le souvenir de ses erreurs et de ses fautes, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il les a noblement expiées à Pignerol par sa constante résignation, par la fermeté de son attitude et l'élévation de ses sentiments.

Lorsque la mère de Fouquet avait appris son arrestation, elle s'était jetée à genoux en s'écriant : « C'est à présent, mon Dieu, que j'espère le salut de mon fils ![2] » Ce vœu d'une sainte femme, que n'avaient jamais éblouie les grandeurs du surintendant et qu'avait fait gémir la dissipation de sa conduite, fut pleinement exaucé, et si, assez malheureuse pour survivre à son fils, elle n'ignora aucune de ses souffrances, du moins sa douleur dût être adoucie par cette pensée que le prisonnier de Pignerol recherchait des consolations dans la religion et dans l'étude. Dès les premiers mois de sa déten-

[1] *Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres*, par Delort, t. I p. 21.

[2] *Mémoires de Choisy*, p. 590.

tion à Angers, abattu par le malheur, mais soutenu par le souvenir des conseils et des vertus de sa mère, il avait, dans une lettre touchante et empreinte des sentiments les plus pieux[1], demandé un confesseur. Un terrible danger, couru à Pignerol six mois après son arrivée et auquel il échappa comme par miracle, le confirma encore davantage dans ces sentiments. Au milieu du mois de juin 1665, la foudre tombe sur le donjon de la citadelle et met le feu au magasin à poudre. Une partie du donjon s'écroule, et sous les décombres sont ensevelis un grand nombre de soldats. La chambre de Fouquet est atteinte par l'explosion. Plusieurs murailles sont renversées, les meubles brisés. Saint-Mars crut à la mort de son prisonnier. Mais on le trouva dans l'embrasure d'une fenêtre qui faisait saillie : il n'avait pas même reçu une contusion[2]. Les travaux, que ce désastre allait nécessiter dans le donjon, ne devant pas être terminés avant une année, Fouquet, selon les ordres de Louis XIV et de Louvois[3], fut transféré momentanément au château voisin de la Pérouse.

Là commencèrent les tentatives du prisonnier, moins encore pour s'évader, il ne pouvait se méprendre sur l'impossibilité d'y réussir, que pour écrire à sa mère, à sa femme et avoir d'elles quelques lettres attendues en vain depuis son départ de Paris. « J'ai reçeu les billets escrits par M. Fouquet, mande le 26 juillet Louvois à Saint-Mars. Le roy a veu le tout et n'a pas esté surpris qu'il fasse son possible pour avoir des nouvelles, et vous vos efforts pour empescher qu'il n'en reçoive[4]. » — « Donner et avoir des nouvelles », tel était en effet le plus vif et le très-naturel désir de Fouquet. Pour le satisfaire, il déploya les efforts les plus industrieux et la plus ingénieuse patience. Avec de la suie délayée dans quelques gouttes de vin, il fa-

[1] M. Feuillet de Conches, *Causeries d'un curieux*, t. II, p. 529. « M. d'Artagnan me dit, raconte dans son *Journal* Olivier d'Ormesson, que M. Fouquet avait été d'abord trois semaines fort inquiet et étonné, mais que son esprit s'était calmé, qu'il s'était fort possédé depuis et s'était mis dans une grande dévotion ; qu'il jeûnait toutes les semaines, le mercredi et le vendredi et, outre ce, le samedi au pain et à l'eau ; qu'il se levait avant sept heures, faisait sa prière, et après travaillait jusqu'à neuf heures; qu'il entendait ensuite la messe. » (*Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. II, p. 92.)

[2] Lettres de Louvois à Saint-Mars, du 29 juin 1665, et de Colbert au même, dudit jour. On ne manqua pas de dire, à Paris comme à Pignerol, que le ciel avait jugé innocent celui que les hommes avaient condamné. (Voy. *Lettres de madame de Sévigné et de Guy Patin; — Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. II, p. 372 ; — *Œuvres de Fouquet*, vol. XVI.)

[3] Ordre de Louis XIV, contresigné par le Tellier et daté de Saint-Germain, le 29 juin 1665. Ce fut Saint-Mars, escorté de sa compagnie franche, qui conduisit Fouquet à la Pérouse et continua à l'y garder jusqu'au mois d'août 1666, époque à laquelle il le ramena à Pignerol.

[4] Delort, *Histoire de la détention des philosophes*, t. I, p. 103.

brique de l'encre. Des os de chapon lui servent de plume, et il écrit sur un mouchoir qu'il cache ensuite dans le dossier de sa chaise[1]. Il parvient même à composer une encre avec laquelle il couvre la marge d'un livre de quelques lignes qui apparaissent seulement après qu'on a chauffé le papier[2]. Mais la vigilance de Saint-Mars[3] déjoua ces tentatives. Il eut bientôt découvert le mouchoir caché, et, ne se contentant point de l'envoyer au roi, il y joignit les grossiers instruments fabriqués et utilisés par son prisonnier[4]. Celui-ci ayant écrit ensuite sur des rubans, on ne lui en donna plus que de noirs, et ses vêtements furent doublés d'une étoffe de même couleur. Dès cette époque il fut l'objet d'une surveillance plus sévère encore dont on trouve la preuve dans les nombreuses lettres échangées entre Louvois et Saint-Mars. Comme tous ceux qui sont timorés, Saint-Mars manquait absolument de l'esprit d'initiative, et se complaisait, nous l'avons dit, à recourir à son chef. Ce n'était point chez lui un ambitieux désir d'étaler son zèle, mais uniquement un besoin impérieux de dissiper ses alarmes et de dégager sa responsabilité. Prendre à

[1] Lettres de Louvois à Saint-Mars, des 26 juillet et 18 décembre 1665.

[2] Louvois s'enquit vainement de quelle manière Fouquet avait pu composer cette encre sympathique. « Il faut, mandait-il à Saint-Mars le 26 juillet 1665, que vous essayez de savoir du valet de monsieur Fouquet comment il a escrit les quatre lignes qui ont paru dans le livre en le chauffant, et de quoy il a composé cette écriture. »

[3] Voici une des premières lettres écrites de Pignerol par Saint-Mars. C'est une des rares lettres adressées à Colbert. Saint-Mars a depuis lors fait quelques progrès en orthographe, et les dernières dépêches qu'on a de lui indiquent une connaissance un peu moins imparfaite de notre langue.

« A Pignerol, ce 13 février 1665.

« Monseigneur, je n'é rien à vous mander de nouveau : tout va bien, à mon petit avis. L'on m'avoit asseuré qu'il i avait un omme de M. Fouquet issi à la ville. Je l'é faict chercher par le major, l'on ne l'a pas trouvé ; il n'a point paru devant les fenestres du prisonnier et g'é bien dit partout que je ne lui conseillerés pas de paroistre devant le donjon et qu'il n'y trouverès pas son conte. Je crois que sela lui a fet peur. — Je vous remersie très-humblement, monseigneur, des soins et bontés qu'avés de moy. J'é reseu, par le dernier ordinaire, un estat pour la seupsitanse de se mois issi, que je vés toucher. Ma compagnie est arrivée le 9 du dict mois et a déjà monté la garde. Il s'est trouvé issi tant de besonnie à fère pour la seureté d'un prisonnier que je ne serès tout à faict acomodé de trois semènes. M. Fouquet souète de se confesser tous les mois. Je lui ay donné un confesseur qui est domestique d'un nommé M. d'Amorclan, ome tout à faict à Mgr le Télier. — Pour moi, je m'i firés bien ; mais comme j'é orde de changer toujours, je ne le feré point confesser que je ne reçoive vos commandemants. Je les attenderé toujours avec impasianse, n'aiant point de pleus forte passion que de vous plére et me dire toute ma vie, monseigneur, vostre très-humble, etc. »

(*Manuscrits de la Bibl. imp.*, volumes verts. C.)

[4] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 24 août 1665.

l'égard de son prisonnier les plus minutieuses précautions ne suffisait pas à ce geôlier craintif. Il les racontait dans sa correspondance avec le ministre, afin de provoquer de nouveaux ordres, ou de recevoir une approbation qui pût calmer ses inquiétudes. C'est ainsi qu'il priait Louvois de l'autoriser à faire faire pour Fouquet une salière avec ses deux flambeaux brisés[1]. C'est ainsi encore qu'après avoir empêché le valet de son prisonnier de faire une aumône, l'ayant supposée suspecte, il interrogeait le ministre à ce sujet et sollicitait son avis[2].

Ces scrupules excessifs le conduisaient parfois à être inhumain. Il se crut un jour obligé de demander à Louvois l'autorisation de faire saigner un prisonnier malade, et, en la lui accordant vingt jours après, le ministre ajouta : « Lorsque de pareilles choses arriveront, vous pourrez faire traiter et médicamenter selon qu'il en sera besoin, sans attendre d'ordres pour cela[3]. » Les questions puériles, les demandes de nouvelles instructions devinrent même si fréquentes que le ministre fut contraint d'écrire à Saint-Mars : « J'ay reçeu vos deux dernières lettres. Elles m'obligent de vous dire que, comme le roy vous a chargé de la garde de mons. Fouquet, Sa Majesté n'a pas de nouveaux ordres à vous donner pour empescher qu'il ne s'esvade, ou ne donne et ne reçoive des lettres[4]. » Ce mouvement d'humeur est d'autant plus significatif que Louvois, très-enclin et très-apte à pénétrer dans les moindres détails, chef impérieux et fort exigeant, habituait tous ses subordonnés à une extrême déférence et à d'incessants recours à son autorité. Mais ici les préventions du ministre étaient dépassées, et Saint-Mars seul peut-être eut le pouvoir de lasser par son insistance même celui qui d'ordinaire tenait le plus à être consulté. D'ailleurs, il faut le dire, ce fut la seule circonstance où le ministre manifesta son déplaisir. Le plus souvent, il répondait avec soin à chaque partie des lettres du commandant de Pignerol. Parfois même il rivalisait avec lui de méfiance. C'est ainsi qu'en décembre 1670, Fouquet malade ayant obtenu l'autorisation de faire rédiger une ordonnance par Pecquet, son ancien médecin, Louvois la transmet à Saint-Mars en lui disant : « Aussitôt que vous l'aurez resçue, vous en ferez une copie bien exacte. Vous en montrerez l'original à monsieur Fouquet, et vous en collationnerez avec lui la copie, laquelle vous lui laisserez. Vous brûlerez ensuite l'original. Par ce moyen, ledit sieur Fouquet l'ayant veu n'aura aucun doute, et vous

[1] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 2 août 1665.
[2] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 26 mars 1669.
[3] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 25 septembre 1669.
[4] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 25 décembre 1665.

l'ayant brûlé, n'en aurez aucune inquiétude[1]. » Une autre fois, envoyant pour Fouquet une boîte de thé, Louvois prescrivait à Saint-Mars « de le vuider dans un autre vase et d'emporter la boîte et le papier qui pouvoient estre dedans, en sorte de ne laisser à monsieur Fouquet que ledit thé[2]. » Jamais ordres ne fûrent plus agréables et mieux accomplis. Ces précautions de Louvois encourageaient la méfiance de Saint-Mars qui se voyait ainsi fortifié dans sa conduite par l'autorité la plus persuasive quand elle émane de haut, celle de l'exemple.

Excité de la sorte à une suspicion vers laquelle il inclinait du reste par tempérament, Saint-Mars ne tarda pas à juger insuffisants les moyens matériels de surveillance. Voir souvent son prisonnier, s'assurer de ses propres yeux qu'il n'écrit à personne, examiner avec soin ses meubles et ses effets, multiplier les obstacles contre une évasion, semblent constituer tous les devoirs d'un geôlier consciencieux et vigilant. Mais le soupçonneux Saint-Mars ne s'en contenta point. Oubliant que le corps seul de son prisonnier était sous sa garde, il voulut étendre sa surveillance jusqu'aux pensées de Fouquet. Pour atteindre ce but, il eut recours à la fois au domestique qui le servait et à son confesseur. Bientôt même, s'étant aperçu de l'intérêt qu'inspirait le malheureux prisonnier à son domestique, Saint-Mars ne crut pas pouvoir compter sur la sincérité de ses révélations, et il plaça près de la personne de Fouquet un second valet chargé de surveiller le premier, et lui-même l'objet de la part de celui-ci d'une surveillance secrète[3]. Quant au confesseur, un tel contrôle était impossible, et fut d'ailleurs inutile. « C'était un homme de bien, » lisons-nous dans la correspondance de Louvois et de Saint-Mars[4]. Ce qui prouve une fois de plus combien diverses peuvent être les appréciations de la conduite des hommes. Aux yeux de Louvois et de Saint-Mars, le confesseur de Fouquet était *un homme de bien*, parce qu'il consentait à être son espion, parce que, ainsi que l'écrivit plus tard Fouquet à sa femme, « au lieu d'avoir Dieu pour but, il poursuivait le lâche dessein de faire sa fortune aux dépens d'un affligé. » Il y réussit du reste, et Saint-Mars obtint de Louvois la promesse « qu'on le gratifierait d'un bénéfice, dès qu'il en viendrait à vaquer[5]. » Les premières instructions données à Saint-Mars l'au-

[1] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 13 décembre 1670.
[2] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 27 novembre 1677.
[3] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 14 février 1667.
[4] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 24 février 1665. (Voy. aussi lettres des 20 février et 24 avril 1665.)
[5] Lettre du 17 avril 1670. En outre, le roi lui accordait de temps en temps des gratifications. (Voy. entre autres, dans Delort, une lettre du 4 juin 1666.)

torisaient à changer d'ecclésiastique toutes les fois que Fouquet voudrait se confesser. Mais, lorsqu'on eut découvert « cet homme de bien, » on abandonna cette précaution désormais inutile, et Fouquet demanda vainement de faire une confession générale au supérieur des jésuites, puis à celui des récollets et des capucins de Pignerol[1].

De tels procédés et l'insuccès d'une tentative faite en 1669 par un ancien domestique de Fouquet[2], qui essaya, en corrompant quelques soldats, de se mettre en communication avec son maître, déterminèrent celui-ci à se livrer entièrement à l'étude et aux méditations religieuses. Il renonça au projet de nouer des correspondances avec ses parents et ses amis. Le salut de son âme et le soin de son corps l'occupèrent exclusivement. Privé depuis longtemps de tout exercice physique, et ayant passé tout à coup d'une existence animée par les voyages, embellie par tout ce qui peut la rendre attrayante et douce, à l'isolement et à l'inaction de la captivité, Fouquet avait vu sa santé dépérir rapidement et une foule de maux s'abattre sur lui[3]. « Il n'y a mal sur un corps humain, écrivit-il plus tard à sa femme, que le mien n'en ressente quelque attaque. Je ne me vois point quitte de l'un que l'autre n'y succède, et il est à croire qu'ils ne finiront qu'avec ma vie. Il me faudrait un assez gros volume pour en écrire ici le détail. Mais le principal est que mon estomac n'est point de concert avec mon foie ; ce qui sert à l'un nuit à l'autre, et, de plus, j'ai toujours les jambes enflées[4]. » — « Le plus sûr, dit-il ensuite, est

[1] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 1er octobre 1668.

[2] Nommé Laforest. Cinq soldats reçurent de l'argent et furent rigoureusement punis. Laforest fut arrêté, condamné à mort et exécuté sur-le-champ. (Dépêches de Louvois à Saint-Mars des 17 décembre 1669 et 1er janvier 1670.)

[3] Lettres de Louvois à Saint-Mars des 21 novembre 1667, 9 octobre 1668, 2 janvier 1670, 15 avril 1675, 3 juillet 1677.

[4] Voici quelques extraits d'une fort belle lettre écrite par Fouquet à sa femme et qui renferme les détails les plus touchants :

« Votre lettre m'a tiré d'une inquiétude plus grande que vous ne sauriez croire. J'avais passé trois mois avec impatience à l'attendre. Elle est enfin arrivée et m'a donné autant de consolation que je suis capable d'en recevoir dans un lieu d'amertume et de douleur.

« Vous avez bien fait, madame, de ne pas importuner à contre-temps M. de Louvois, lequel peut bien sans doute vous faire la grâce de réparer le temps perdu et au delà. Je supplie de tout mon cœur la divine Bonté de le récompenser abondamment de toutes les charités qu'il nous fait et de me donner un moyen de lui faire dire par vous mes sentiments que je ne puis exprimer par écrit.

« Je suis ravi que mon fils lui ait une si grande obligation avant que d'entrer dans le monde ; et si je pouvais lui en avoir une autre encore avant d'en sortir, dites-lui hardiment tout ce que vous pourrez de ma gratitude ; vous n'en direz pas assurément trop.

« Rien ne me touche davantage dans votre lettre que le pieux exercice que vous avez pris pour notre chapelle et les sacrements que vous y fréquentez. Il y a long-

de quitter les soins du corps entièrement et de songer à l'âme. Cela nous est important, et cependant le corps nous touche le plus. » A vrai dire, il s'occupait de l'un comme de l'autre. Se défiant du médecin de la citadelle, il composait lui-même les remèdes qui lui convenaient le mieux, et, afin sans doute de s'en servir comme d'un

temps que j'ai besoin et le désir d'en user de même. J'ai souvent importuné le sieur de Saint-Mars et le prêtre qui vient ici me confesser de m'obtenir la consolation de pouvoir me disposer à la mort, que je sens n'être pas éloignée, par l'entretien libre et fréquent d'un très-bon religieux ou ecclésiastique non suspect, auquel je puisse ouvrir entièrement et sans précipitation ma conscience sur ma mauvaise vie passée et présente, m'instruire sur plusieurs scrupules bien fondés, me fortifier par les secours ordinaires que Dieu a institués pour la vie et nourriture des âmes chrétiennes, enfin me consoler en mes déplaisirs continuels et échauffer ma froideur trop souvent glacée. Mais je n'ai pu en venir à bout, de sorte que je ne fais mes confessions et communions qu'à Noël, Pâques, Pentecôte, l'Assomption et la Toussaint. Ainsi je me trouve quelquefois, comme cette année, quatre mois entiers, entre Noël et Pâques, privé d'une assistance que l'on ne croit peut-être pas si nécessaire ici qu'ailleurs, mais qui l'est en effet beaucoup davantage, parce qu'une oisiveté forcée est la mère des désespoirs, des tentations et agitations continuelles, dans un esprit accablé de désirs et d'impuissance, surchargé d'ennuis et de déplaisirs que personne ne prend soin de soulager. On croit être oublié ou abandonné de ses proches, méprisé des autres, inutile et à charge à tout le monde. A cela il n'y a d'autre remède que la patience et la tranquillité qui procèdent ordinairement d'un bon usage des sacrements et de l'entretien journalier d'un homme spirituel et charitable, qui n'ait que Dieu pour but et non point de lâches desseins de faire sa fortune aux dépens d'un affligé.

« Je sais bien que, quand c'est pour peu de temps et qu'il y a des considérations de justice qui le requièrent, on se dispense de ces règles et on ne s'arrête pas à la satisfaction d'un particulier ; mais quand les procès sont terminés et que les choses tirent en longueur dans un cours ordinaire, les prisonniers peuvent avec respect inspirer des sentiments de christianisme et d'humilité dans le cœur de ceux dont tels secours dépendent ; et moi, je ne le puis pas, quoique l'incertitude de ma vie, tous les jours menacée par des faiblesses extrêmes, me fasse sentir très-souvent la douleur de cette privation. C'est pourquoi si vous pouvez obtenir, par vos bonnes prières, que les obstacles qui se rencontrent à l'exécution d'un désir si légitime soient levés, je vous assure, moyennant la grâce de Dieu, qu'en toutes les communions que j'aurai l'honneur de faire tout le reste de ma vie, au moins tous les huit jours, si je le puis, ceux par qui cette permission me sera procurée y auront bonne part et que je prierai mon Dieu, que je recevrai par leur moyen, de leur faire la même miséricorde qu'à moi. Cependant faites à mon intention ce que je ne puis pas faire, et me rendez participant de vos solides dévotions.

« J'ai regardé le billet de ma mère comme un miracle et comme une relique. Sa main est plus forte que la mienne et sa bonté est extrême pour un fils qui lui a tant donné de déplaisirs. Ce seront autant d'ornements à la couronne qu'elle a méritée par ses vertueuses souffrances et qui ne lui peut pas manquer. Je la supplie de me pardonner si je prie Dieu encore tous les jours qu'elles lui soient retardées jusqu'à ce qu'il me soit permis d'aller me jeter à ses pieds et ne plus me séparer d'elle et de vous que par une mort qui ne me sera point désagréable quand j'aurai fait mon devoir.

« En attendant, madame, continuez et redoublez vos sollicitations auprès de

auxiliaire, il enseignait la pharmacie à son domestique[1]. Les premiers livres que Saint-Mars, après en avoir reçu l'autorisation, consentit à lui donner, furent la Bible et une histoire de France. Plus tard on y ajouta les œuvres de Clavius et de saint Bonaventure ; puis, sur le désir exprimé par le prisonnier, un dictionnaire de rimes[2]. La poésie ne fut pour lui qu'un délassement et il s'adonna surtout à la lecture d'ouvrages religieux et à la rédaction de plusieurs longs traités de morale. Les souvenirs de son ancienne grandeur s'y heurtent avec les impressions d'une chute profonde. Le chrétien préoccupé du salut de son âme, le sage éclairé par l'adversité, le solitaire s'élevant à la contemplation des choses divines, tiennent tour à tour un langage d'une sublime et inaltérable sérénité. On y trouve presque à chaque page la preuve de cette résignation dans la disgrâce et de ce contentement dans les afflictions que seule peut inspirer la morale chrétienne. Celui dont la hautaine devise, longtemps justifiée, avait été le *quo non ascendam !* aujourd'hui, humblement soumis à son

Dieu et de ceux qui exercent sa puissance en terre pour venir passer ici quelque temps et obtenir la liberté de me voir. Les prières assidues des personnes d'esprit et de vertu ne peuvent à la fin qu'elles ne soient exaucées. Dieu veut être prié et importuné. Quand il sait que le cœur des hommes est touché de compassion, c'est un signe pour lui ; il leur donne occasion de mériter une récompense qu'il sait bien leur payer lui-même. Vous ferez plaisir à ceux auxquels vous donnerez les moyens de faire du bien ; c'est une faveur que vous demanderez, mais c'est une charité que vous faites. Il n'y a rien contre la raison ni contre la justice, qu'après quatorze ans d'absence une femme voie son mari sur le déclin de sa vie, et j'espère qu'un monarque glorieux et que Dieu rend triomphant de toute l'Europe, voudra bien, pour l'amour et en l'honneur du même Dieu, pardonner et accorder un peu de soulagement à un de ses sujets dont la personne, le bien et les espérances sont en son pouvoir. Si je me suis mal conduit, j'ai été châtié et j'ai eu le temps d'en faire pénitence. Le ministre illustre qui voudra bien se charger de votre demande et appuyer vos raisons soutiendra une bonne cause et en aura du mérite devant Dieu qui aime la miséricorde à ceux qui la font.

« Je loue Dieu de la bonne disposition en laquelle vous me mandez que sont nos enfants, chacun selon son âge. C'est une singulière bénédiction de sa divine Majesté, qui ne veut pas pour les péchés d'un père détruire absolument la famille d'une mère vertueuse. Cultivez bien ce qu'ils ont de bon et tâchez de détourner leur esprit du vice et d'y mettre l'aversion du jeu, qui est une très-pernicieuse inclination de plusieurs de notre famille. Gravez dans leur cœur une ferme résolution de gratitude envers ceux dont ils recevront des bienfaits et une inviolable exactitude à garder leur parole ; cela et la crainte de Dieu surtout les fera prospérer.

« N'employez point vos soins et vos poursuites pour me faire voir leurs portraits, qui ne feraient que me presser le cœur et ne pourraient profiter de ce que je pourrais leur dire; mais que votre charité s'emploie à me faire voir les originaux. »

[1] Delort, *Histoire de la détention des philosophes*, t. I, p. 33.

[2] Dépêches de Louvois à Saint-Mars des 3 mars, 12 septembre 1665, 23 octobre 1666 et 8 avril 1678.

sort, prenait pour touchant emblème le ver à soie dans sa coque avec ces mots : *inclusum labor illustrat.*

Toutefois, Fouquet n'était pas détaché des choses terrestres au point de ne plus s'y intéresser. Ayant encore sa mère, sa femme, plusieurs enfants, sa pensée se reportait fréquemment sur ces êtres chéris, et aussi, mais maintenant sans amertume, sur Louis XIV et ses conquêtes, sur la cour et les ministres. Souvent il interrogeait Saint-Mars. Les réponses de celui-ci étaient brèves, et d'autant moins précises qu'il se croyait obligé d'écrire à Louvois pour lui demander dans quel sens il devait les faire[1]. Entièrement maître de son prisonnier, sûr de son entourage, il croyait infranchissable la barrière qu'il avait élevée autour de lui, et pensait avoir la faculté de l'instruire à son gré des événements contemporains, ou de le laisser dans l'ignorance la plus complète. Inutiles efforts et vaine confiance en son pouvoir ! L'audace entreprenante et la persévérance industrieuse d'un détenu récemment amené à Pignerol triomphèrent même des précautions infinies du plus soupçonneux des geôliers.

XVII

Dans les premiers mois de l'année 1672, Fouquet entend un jour renverser tout à coup un des meubles de sa chambre, et il aperçoit un homme de petite taille, au corps fluet et maigre, se glissant dans une étroite ouverture et s'avançant vers lui en souriant. Il est vêtu du grand costume bleu, aux parements rouges, de capitaine des gardes du roi. Rien, sauf l'épée, ne manque à ce costume dont les riches broderies et les brillants insignes forment un singulier contraste avec le lieu où il est porté. L'attitude du nouveau venu est hautaine et son air presque protecteur. Fouquet hésite à reconnaître en lui un petit cadet de Gascogne, marquis de Puyguilhem, n'ayant pas de fortune, point de situation, et qui était venu parfois, au temps de sa puissance, lui emprunter quelque argent[2]. Trop heureux

[1] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 22 novembre 1667 et du 1er mars 1673. « Il n'y a pas grand inconvénient, écrit à cette dernière date Louvois à Saint-Mars, que M. Fouquet sache que le roy ayt fait la guerre aux Hollandais. Ainsy, ne soyez pas persuadé que vous ayez en rien manqué en lui donnant un livre qui le luy a apris. » — Lettre de Louvois à Saint-Mars du 2 juillet 1673. « J'ay receu vostre lettre du 16 de ce mois, qui ne désire de réponse que pour vous dire que le roy trouve bon que vous appreniez à M. Fouquet les nouvelles courantes, suivant que Sa Majesté vous l'a déjà permis. » — Lettre du 25 avril 1678.

[2] *Mémoires de Brienne*, t. II, p. 195-197. — *Mémoires sur Nicolas Fouquet*, t. II p. 237.

d'avoir été recueilli chez le maréchal de Grammont, son parent, il faisait très-triste figure à la cour à l'époque où Fouquet avait été arrêté. Aussi quel n'est pas l'étonnement de ce dernier, lorsque l'étrange visiteur, interrogé sur les causes de sa détention à Pignerol, répond qu'elles ont été exposées par le roi dans une lettre adressée à tous les ambassadeurs français à l'étranger[1]. La stupéfaction de Fouquet redouble quand il apprend que ce costume n'est pas une mascarade, et que celui qu'il a laissé au dernier rang à Versailles, est bien capitaine des gardes, en outre gouverneur du Berri, colonel-général des dragons, et qu'il a été pourvu d'une patente de général d'armée. Mais, lorsque celui-ci, continuant ses confidences[2], énumère ses titres et se nomme comte de Lauzun, duc de Montpensier, dauphin d'Auvergne, souverain de Dombes, comte d'Eu et de Mortaing, enfin époux de la grande Mademoiselle et cousin germain de Louis XIV, Fouquet cesse d'être surpris. Tout s'explique : son interlocuteur est fou ; les souffrances d'un isolement prolongé l'ont égaré et conduit à admettre pour réelles toutes ces visions. Chacun aurait pensé comme Fouquet, et cette supposition était certainement la plus vraisemblable.

Lauzun en effet, dont la Bruyère a dit qu'il n'est pas permis de rêver comme il a vécu[3], a eu, dans son existence de quatre-vingt-onze années, de telles diversités de fortune, des contrastes si saisissants, des péripéties tellement imprévues, qu'il est peu de héros d'imagination auxquels on ait osé attribuer de pareilles aventures. Rien de plus singulier que la destinée de ce cadet de Gascogne, réduit d'abord à tendre la main au surintendant; élevé par Louis XIV aux plus hautes dignités et tout à coup enfermé à la Bastille; parvenant à en sortir et épousant la petite-fille légitime d'Henri IV; commandant une armée, puis prisonnier durant dix années à Pignerol ; recevant sa grâce, la refusant, emprisonné pour la troisième fois, exilé ensuite, semblant banni pour toujours de la présence du roi qu'il a grossièrement insulté, et néanmoins réussissant *à retrouver le chemin de Versailles en passant par Londres*[4] et en s'y faisant un ami de Jacques II ; tour à tour favori et victime de la fortune, sans

[1] Dans cette lettre, Louis XIV crut devoir expliquer pourquoi, après avoir autorisé le mariage de Lauzun avec Mademoiselle, il avait retiré sa parole. La lettre est du 19 décembre 1670. Elle se trouve aux archives des affaires étrangères, *France*. vol. CXCII, p. 150. (Voy. *Madame de Montespan et Louis XIV*, de M. P. Clément, p. 32.)

[2] *Mémoires de Saint-Simon*, t. XIII, p. 73.

[3] La Bruyère, *Caractères*, chapitre *De la Cour*. Lauzun y est désigné sous le nom de Straton.

[4] Madame de Sévigné.

qu'il ait été jamais ni éclairé par ses disgrâces, ni satisfait de ses faveurs ! Pour les obtenir, il ne reculait devant aucune bassesse [1], et l'extrême audace dont il a parfois fait preuve était calculée. Il avait une certaine hardiesse dans l'esprit, mais point dans le cœur naturellement bas. Rien, si ce n'est la servile humilité de ses débuts, n'égala la morgue avec laquelle il se vengea de ses premiers abaissements. Cruellement railleur, prompt aux saillies [2], il excellait à découvrir et à flageller les ridicules auxquels il se piquait d'être lui-même supérieur. « C'est le plus insolent petit homme, dit la Fare, qu'on ait vu depuis un siècle [3]. » Dépourvu de dignité et doué d'une souplesse prodigieuse, il ne craignait pas de se ravaler aux rôles les plus humiliants et réussissait à affecter les qualités qu'il possédait le moins. Mais lorsque, arrivé à ses fins, il jetait le masque et n'était plus que lui-même, il inspirait du mépris. De toutes les femmes qu'ont séduites son jargon de galanterie et des apparences bien trompeuses, il ne s'en est attaché aucune, et la cousine de Louis XIV, sur laquelle il a d'abord exercé un si grand empire, est morte remplie de haine et honteuse d'un aussi indigne époux [4].

Mais tant que Lauzun fut à Pignerol, les illusions de cette princesse ne furent pas dissipées, et son amour, accru par l'éloignement, se manifestait en plaintes vives, en scènes violentes et en tentatives de délivrance. A plusieurs reprises elle envoya à Pignerol ses agents, qui devaient essayer d'entrer en communication avec Lauzun. Mais ils échouèrent dans leur entreprise, et furent chassés de la ville, avec défense d'y rentrer jamais [5]. De son côté, Lauzun, toujours et partout destiné aux aventures, ne demeura pas inactif. Il pensa pouvoir fuir au milieu du désordre et du trouble d'un incendie, et, dans cette intention, il mit le feu au plancher de sa chambre. L'incendie,

[1] M. P. Clément a donné à cet égard une lettre de Lauzun à Colbert bien caractéristique. (Voy. *Madame de Montespan et Louis XIV*, p. 30, note 1.)

[2] Il a eu des réponses fort spirituelles, celle-ci entre autres faite au Régent, auquel il avait demandé une abbaye pour le fameux de Belzunce, évêque de Marseille et son neveu. C'était quelque temps après la peste pendant laquelle le prélat s'est conduit en héros. Malgré la promesse faite à Lauzun, le Régent oublie de comprendre son parent dans la distribution des bénéfices, et, comme Lauzun l'interroge à ce sujet, le Régent, embarrassé, reste silencieux. Alors Lauzun, avec une grande apparence de respect : « Monsieur, lui dit-il, il fera mieux une autre fois. »

[3] Saint-Simon, dont Lauzun a eu la bonne fortune de devenir sur la fin de sa vie le beau-frère, en épousant à soixante-deux ans la fille du maréchal de Lorges, âgée de seize ans, est plus indulgent pour son parent, dont il ne dissimule pas néanmoins les bassesses.

[4] *Lettre de Bussy-Rabutin*, t. VIII, p. 265 de l'édition Monmerqué des *Lettres de madame de Sévigné*. — *Mémoires de Saint-Simon*, t. XIII, p. 83.

[5] *Mémoires de Saint-Simon*, t. XIII, p. 74.— Lettres de Louvois à Saint-Mars des 14 octobre, 15 et 22 novembre 1672, 16 mars et 23 novembre 1676.

bientôt aperçu, fut aussitôt éteint. Incapable de se résigner à son sort et de trouver quelque soulagement dans l'étude, Lauzun, brisant ses meubles, se livra à toutes sortes d'emportements et de violences, mais sans réussir à émouvoir Saint-Mars. D'une froide impassibilité, celui-ci était également insensible aux menaces de vengeance et aux injures de son prisonnier. C'est alors que, poussé par la curiosité, il entreprit, cette fois avec patience, et sans attirer l'attention de son geôlier, de tailler dans la muraille [1] une ouverture qui pût le mettre en communication avec la chambre placée au-dessus de la sienne. Nous avons vu qu'il y parvint, et comment il fut accueilli par Fouquet.

Par la même voie, et grâce à quelques précautions, les visites de Lauzun se multiplièrent. Mais en continuant ses confidences, il persuada de plus en plus qu'il était fou.

C'est ainsi que Fouquet l'entendit, sans y ajouter foi, raconter comment, à toutes les hautes charges obtenues, il avait failli réunir une dignité plus élevée encore, celle de grand-maître de l'artillerie, et de quelle manière il s'était vengé de son insuccès. Le roi lui avait promis sa nomination, et, aussi vain que léger, Lauzun s'était hâté de l'annoncer, malgré le secret convenu entre eux. Louvois, bientôt informé des projets de Louis XIV, a réussi à l'en détourner, en lui représentant les inconvénients d'un tel choix. Après plusieurs jours de vaine attente, le favori, habitué à plaire, et espérant pouvoir intimider, épie et saisit un tête-à-tête avec le roi. Il ose le sommer de tenir sa parole, et Louis XIV lui ayant répondu qu'il en est dispensé par l'indiscrétion commise, Lauzun tire son épée, et, la brisant en morceaux, s'écrie qu'il ne veut plus servir un prince ainsi capable de manquer à ses promesses. Pâle de colère, le roi prend sa canne; mais, aussitôt maître de lui-même, il la jette par la fenêtre, en disant « qu'il serait trop fâché d'avoir frappé un gentilhomme [2]. » Le lendemain, Lauzun était conduit à la Bastille.

Fouquet apprit de lui, sans y croire davantage, une aventure plus audacieuse encore. Lauzun était bientôt sorti de la Bastille et avait recouvré la faveur du roi. Aimé de Mademoiselle, il obtient l'autorisation de l'épouser. Mais, une fois de plus, sa vaniteuse légèreté le perd. Au lieu de hâter une union aussi inespérée, il veut attendre que de somptueuses livrées soient faites, et que le mariage puisse être solennellement célébré à la messe du roi, en présence de toute la cour, « et comme de couronne à couronne [3]. » Il laisse ainsi aux

[1] Saint-Mars ne découvrit le trou fait dans la muraille qu'après la mort de Fouquet. (Lettre de Louvois à Saint-Mars du 8 avril 1680.)
[2] *Mémoires de Saint-Simon*, t. XIII, p. 70.
[3] *Souvenirs de madame de Caylus.*

princes et à madame de Montespan le temps d'agir, et Louis XIV, cédant à leurs représentations, retire le consentement d'abord accordé. Lauzun, qui se défie avec raison de madame de Montespan, malgré les assurances d'amitié qu'elle ne cesse de lui donner, ose, pour connaître la vérité, concevoir le projet le plus périlleux[1]. Prenant pour complice nécessaire la femme de chambre de la puissante favorite, il se glisse sous son lit un peu avant l'arrivée du roi, et, témoin de leur entretien, il peut se convaincre que madame de Montespan est son ennemie acharnée, aux conseils de laquelle a cédé Louis XIV. « Une toux, dit Saint-Simon, le moindre mot, le plus léger hasard, pouvaient déceler ce téméraire, et alors que serait-il devenu? Ce sont de ces choses dont le récit étouffe et épouvante à la fois[2]. » Heureusement Lauzun peut demeurer immobile. Une heure après l'entrevue, rencontrant au ballet madame de Montespan, il lui demande avec douceur si elle a bien voulu le servir auprès du roi. Elle l'assure que, loin d'y manquer, elle s'est complue, comme toujours, à vanter ses services. Lauzun la laisse longuement parler; puis tout à coup, s'approchant de son oreille, il lui répète mot pour mot la conversation qu'elle vient d'avoir avec le roi, et il termine en la traitant « de menteuse, de friponne, de coquine. » Madame de Montespan était parvenue à dominer son trouble; mais elle n'oublia jamais cette scène, et un an après, se joignant à Louvois[3], elle avait entraîné la chute du favori et son envoi à Pignerol.

De ces aventures, qui n'étaient que trop réelles, Fouquet entendait le récit comme on lit un roman invraisemblable. Beaucoup plus tard seulement, il fut convaincu par ses parents et ses amis de la véracité de son compagnon de captivité[4]. Mais pendant plusieurs années, ne doutant pas de sa folie, il se résignait à l'écouter par complaisance, ne recherchant pas les occasions de le voir, mais se gardant bien de le contredire; se conduisant en un mot avec lui comme on le fait avec un infortuné atteint d'une manie douce, peu dangereuse, mais opiniâtre.

Ces deux disgraciés de la fortune, réunis à Pignerol pour des causes si diverses, et dont l'un devait en sortir mort, tandis que l'autre quittera sa prison pour être encore le héros de singulières aventures, supportaient leur captivité d'une manière bien différente. « M. Fouquet ne songe qu'à prier Dieu, écrit Saint-Mars le 20 juin 1672. Il

[1] Racine, *Fragments historiques*. — *Mémoires de Saint-Simon*, t. XIII, p. 69.
[2] *Mémoires de Saint-Simon*, ibid.
[3] *Mémoires de Saint-Simon*, t. XIII, p. 72. Un contemporain, Segrais, ajoute madame de Maintenon à ces deux incontestables auteurs de la seconde disgrâce de Lauzun. (Segrais, *Mémoires et anecdotes*.)
[4] *Mémoires sur Nicolas Fouquet*, t. II, p. 450.

est austant patient et modéré que mon autre prisonnier est furibond[1]. » Les emportements de Lauzun avaient pour cause, non-seulement l'insuccès de ses tentatives de fuite[2], mais encore la conduite fort arbitraire de Louis XIV, inspiré par Louvois. L'ancien favori expiait cruellement les faveurs dont il avait été l'objet. On ne se contentait pas de le priver de sa liberté; on essayait aussi de lui enlever les charges et les biens immenses qu'une générosité excessive avait réunis sur sa tête, mais dont il n'aurait pas fallu le dépouiller au moyen de la pression facilement exercée sur un captif. Capitaine des gardes du corps, il reçut de Seignelay l'invitation de se démettre de cette charge[3]. Pourvu par Mademoiselle du comté d'Eu, du duché d'Aumale, de la principauté de Dombes, de la terre de Thiers, il ne recouvrera sa liberté qu'à la condition de renoncer à tous ces biens au profit du duc du Maine, fils naturel de Louis XIV et de madame de Montespan. Tout d'abord il repoussa avec colère la proposition de Seignelay, et accabla d'injures Louvois, dont il reconnaissait l'influence, et Saint-Mars, interprète des ordres de Seignelay[4]. Peu à peu cependant le calme rentra dans cette âme jusque-là agitée et inquiète. Il comprit avec raison qu'il devait tout sacrifier à la liberté, et il espéra pouvoir un jour revenir à ce point culminant de fortune d'où l'avait précipité sa conduite inconsidérée, et qu'il atteindra en effet de nouveau, par un suprême effort d'audace. « A la cour, il faut toujours prendre : tout vient l'un après l'autre, » disait madame de Montespan à la grande Mademoiselle[5]. Lauzun finit par suivre cette maxime, et, en se résignant à son sort, il permit enfin à Saint-Mars de goûter quelque repos.

Le malheureux geôlier en effet s'était vu réduit, par ses scrupules excessifs et par la conduite de Lauzun, aux extrémités les plus singulières. A peine Fouquet avait-il renoncé à l'espoir de fuir et s'était-il livré à l'étude et à la prière, que Lauzun était venu renouveler et accroître les inquiétudes de Saint-Mars. L'humeur et le désespoir du nouveau captif étaient tels, qu'il s'abandonnait à l'égard de son gardien aux derniers actes de violence[6]. Longtemps insensible à ses injures, Saint-Mars les avait d'abord subies avec indifférence. Ce ne fut bientôt plus possible, et il dut interrompre ses visites. Comment dès lors

[1] Lettre inédite de Saint-Mars à Louvois du 20 juin 1672. (*Archives du ministère de la guerre*, vol. CCXCIX, f. 48.)

[2] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 16 juin 1676.

[3] Lettre de Seignelay à Lauzun du 9 novembre 1672.

[4] Lettres de Louvois à Saint-Mars des 27 novembre et 5 décembre 1672.

[5] *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, t. IV, p. 456.

[6] Lettres de Louvois à Saint-Mars des 27 novembre 1672 et 16 janvier 1674. - Delort, *Histoire de la détention des philosophes*, p. 43.

exécuter les ordres reçus et exercer sa surveillance? L'infortuné gardien, trop maltraité pour pouvoir revenir chez Lauzun, et trop scrupuleux pour cesser de l'observer, se trouva dans une perplexité extrême. Ses alarmes s'accroissaient par l'impossibilité de faire ses habituelles perquisitions, et il se représentait constamment son captif imaginant et réalisant un projet de fuite. Il se délivra enfin de cette situation intolérable, mais à quel prix! Pendant longtemps les employés subalternes de Pignerol aperçurent leur chef se glissant à la dérobée au milieu des quelques arbres qui entouraient le donjon. Là, il choisissait le plus touffu[1], le plus élevé, et, domptant les infirmités de l'âge, retrouvant un instant la vigueur de la jeunesse, il s'attachait aux flancs du tronc noueux, s'élevait peu à peu jusqu'aux branches les plus hautes, et là, caché par le feuillage, il tenait ses regards avidement fixés sur cette chambre de Lauzun d'où l'avaient banni de grossières injures. De ce point élevé, il observait la conduite du prisonnier sans être vu de lui[2], et il pensait concilier ainsi les devoirs de sa charge avec les exigences de sa dignité. Assurément, jamais serviteur n'a mieux mérité la confiance de son maître, et Saint-Mars restera sans émule parmi les geôliers de tous les temps.

Ce lieu d'observation cessa d'être impénétrable. Louvois l'avait prévu : « Comme les feuilles sont tombées présentement, écrivait-il à Saint-Mars le 10 novembre 1675, vous ne pourrez plus voir ce que M. de Lauzun fera dans son appartement[3]. » Mais cette fatigante surveillance était alors rendue moins nécessaire par la résignation et le calme du captif longtemps si indocile. Sa soumission aux ordres de Louis XIV, des preuves d'une piété plus ou moins sincère[4], les instances de madame de Nogent, sa sœur, et de plusieurs amis, valurent à Lauzun les mêmes adoucissements que, depuis plusieurs années, Fouquet devait à l'arrivée au pouvoir d'Arnauld de Pomponne, son ami, et sans doute aussi à l'influence de plus en plus grande de madame de Maintenon[5].

Dès 1672, Fouquet avait eu l'autorisation de recevoir une lettre

[1] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 10 novembre 1675. — Delort, *Histoire de la détention des philosophes*, p. 43.

[2] C'est alors qu'il découvrit que Lauzun avait souvent à la main une lunette d'approche. Elle lui fut enlevée.

[3] Delort, *Histoire de la détention des philosophes*, p. 241.

[4] Saint-Simon raconte que dans la crainte qu'on ne lui donnât un prêtre supposé qui aurait été son espion, Lauzun avait demandé un capucin, et que, dès qu'il le vit, il lui sauta à la barbe et la tira très-fort et de tous côtés pour s'assurer qu'elle n'était point postiche. Saint-Simon doit tenir ce fait de Lauzun lui-même. (*Mémoires*, t. XIII, p. 73.)

[5] *Mémoires sur Nicolas Fouquet*, t. II, p. 450.

de sa femme [1]. Moins de deux ans après, il lui avait été permis d'écrire deux fois chaque année à sa famille [2]. Enfin, à partir du 20 janvier 1679, les faveurs se multiplièrent, et les deux illustres captifs obtinrent tout ce qui pouvait adoucir leur situation. Louis XIV les autorisa à se voir en toute liberté, à prendre leurs repas et à se promener ensemble, à causer avec les officiers du donjon et à lire toutes sortes de livres et de gazettes [3]. Tandis que madame de Nogent et le chevalier de Lauzun recevaient la permission de venir visiter leur frère, Fouquet avait enfin le bonheur de revoir sa femme, sa fille, le comte de Vaux son fils, l'évêque d'Agde et M. de Mézières, ses frères [4]. Seul et isolé depuis quinze années, le surintendant eut cette suprême consolation, dont, hélas! il ne devait pas jouir longtemps. Ces divers membres de sa famille firent un séjour assez long dans la citadelle. Mais la fille du prisonnier s'y fixa d'une manière définitive et prit un logement placé au-dessus de celui de son père [5]. Presque aussitôt après son arrivée, Lauzun et Fouquet cessèrent de se voir [6]. La cause de cette soudaine mésintelligence est dans l'humeur galante et l'audace entreprenante de Lauzun. L'insolent favori ne vit pas ce qu'offrait de respectable la conduite de la fille de Fouquet, prisonnière volontaire et touchante victime de son amour filial. Ce qui se passa entre ces trois personnes, on ne peut que le soupçonner, car il n'existe aucun document à cet égard. On sait seulement que, longtemps après, Lauzun faisait à Paris à mademoiselle Fouquet des visites si fréquentes et dans lesquelles il se montrait si familier, que la jalousie de la cousine de Louis XIV en fut très-vivement excitée [7]. Il était dans la destinée du surintendant de subir toutes les infortunes, et, au moment où il semblait appelé à recevoir quelque soulagement, de trouver tout à coup, dans la présence de sa fille auprès de lui, une source nouvelle de chagrins et d'amertumes.

Cette douleur fut-elle du moins la dernière? Mourut-il le 22 mars 1680, comme on l'a dit? Ou bien, à cette expiation de ses fautes courageusement supportée à Pignerol depuis seize années, en faut-il

[1] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 18 octobre 1672.

[2] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 10 avril 1674.

[3] Lettre de madame de Sévigné du 27 février 1679. — « Mémoire de la manière dont le roy désire que monsieur de Saint-Mars garde à l'avenir les prisonniers qui sont à sa charge, » du 20 janvier 1679. Archives du ministère de la guerre.

[4] Lettres des 10 et 28 mai 1679, de Louvois à Saint-Mars.

[5] Lettre du 18 décembre 1679, *id.*

[6] Lettre du 24 janvier 1680, *id.*

[7] *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, t. IV, p. 401 et 473. — Delort, *Histoire de la détention des philosophes*, p. 52.

ajouter une plus longue encore? Fouquet a-t-il continué à traîner pendant vingt-trois ans sa misérable existence, et est-ce à la Bastille qu'il est venu obscurément la finir, mort pour tous, le visage caché à tous les regards, et se survivant en quelque sorte à lui-même?

XVIII

Un écrivain de beaucoup de savoir et de beaucoup d'imagination, M. Paul Lacroix, a réuni, dans un ouvrage fort ingénieux et très-habilement composé[1], tous les arguments que l'on peut invoquer en faveur du système qui fait de Fouquet *l'homme au masque de fer*. Il commence par rappeler la découverte, annoncée le 13 août 1789[2], d'une carte trouvée parmi les papiers de la Bastille portant ces mots : *Fouquet, arrivant des îles Sainte-Marguerite avec un masque de fer*, et signée de trois X et du nom de Kersadion. Néanmoins M. Lacroix s'abstient avec raison de compter au nombre de ses preuves un document dont aucune pièce officielle ne constate l'existence, et que sa contexture, la manière étrange dont il aurait été trouvé et l'invraisemblance d'une mention de cette nature doivent également faire rejeter. Voici les bases bien plus solides de l'argumentation de M. Lacroix :

« Les précautions apportées dans la garde de Fouquet à Pignerol ressemblent en tout point, dit-il[3], à celles que l'on déploya plus tard pour l'homme au masque, à la Bastille comme aux îles Sainte-Marguerite.

« La plupart des traditions relatives au prisonnier masqué paraissent devoir se rattacher à Fouquet.

« L'apparition du *Masque de fer* a suivi presque immédiatement la prétendue mort de Fouquet en 1680.

« Cette mort de Fouquet en 1680 est loin d'être certaine.

« Enfin, des raisons politiques et particulières ont pu déterminer Louis XIV à le faire passer pour mort, plutôt que de s'en défaire par un empoisonnement ou d'une autre façon. »

Ces deux derniers arguments sont les seuls, ce me semble, qui doivent être discutés ; car les soins minutieux, la vigilance excessive,

[1] *Histoire de l'homme au masque de fer*, par M. Paul Lacroix (Bibliophile Jacob). Paris, 1840.

[2] *Loisirs d'un patriote français*, numéro du 13 août 1789. Cette carte, trouvée parmi les papiers de la Bastille et que le journaliste attestait d'avoir vue, portait aussi le n° 64389000.

[3] *Histoire de l'homme au masque de fer*, p. 175.

les précautions incessantes dont Fouquet a été l'objet à Pignerol ne sont pas particulières à ce détenu. Lauzun a été absolument traité de la même manière. Les recommandations faites à Saint-Mars chaque fois que l'on confiait à sa garde un nouveau prisonnier, même le plus obscur, étaient identiques. Lorsque, le 19 juillet 1669, on lui annonça la prochaine arrivée de cet Eustache d'Auger, dont on fera un valet de Fouquet, Louvois écrivait à Saint-Mars comme si le sort de l'État était intéressé à la captivité de cet homme[1]. Quand plus tard on lui enverra, aux îles Sainte-Marguerite, des ministres protestants aussi inconnus que peu dangereux, ce seront toujours les mêmes précautions détaillées, complètes, longuement exposées et également chères au ministre minutieux[2] qui les donnait et au scrupuleux geôlier chargé de leur exécution.

Quant « aux traditions relatives au prisonnier masqué, » et qui paraissent à M. Lacroix « devoir se rattacher à Fouquet, » nous avons vu[3] que la plupart sont légendaires, et que les autres, telles que l'épisode du plat d'argent jeté par une fenêtre, concernent plusieurs ministres protestants, détenus aux îles Sainte-Marguerite presque à la même époque que *l'homme au masque de fer*.

Enfin, et nous l'établirons plus tard, rien ne prouve que l'apparition du *Masque de fer* remonte à l'année 1680.

Mais si Fouquet n'était pas mort en mars 1680, si surtout Louis XIV « avait eu des motifs politiques et particuliers de faire disparaître le surintendant en supposant sa mort, » il est incontestable que le système de M. Lacroix aurait beaucoup de chances d'être accepté, puisqu'il montrerait ce que serait devenu ce personnage en même

[1] « Le roy m'ayant demandé de faire conduire à Pignerol le nommé Eustache d'Auger, il est de la dernière importance, à son arrivée, qu'il soit gardé avec une grande seureté et qu'il ne puisse donner de ses nouvelles en nulle manière, ni par lettres à qui que ce soit. Je vous en donne advis par advance afin que vous puissiez faire accomoder un cachot où vous le mettrez seurement, observant de faire en sorte que les jours qu'aura le lieu où il sera ne donnent point sur des lieux qui puissent estre abordez de personne, et qu'il y ayt assez de portes fermées, les unes sur les autres, pour que nos sentinelles ne puissent rien entendre. » (Lettre de Louvois à Saint-Mars du 19 juillet 1665.)— Ces précautions infinies étaient du reste une forme de style. On les retrouve dans les ordres donnés au maréchal d'Estrades, comme dans ceux qui sont contenus dans les registres du secrétariat de la maison du roi et dans ceux que l'on trouve dans la *Correspondance administrative sous Louis XIV*. — Voy. cette correspondance publiée par Depping dans la collection des *Documents inédits pour l'histoire de France.* Voy. aussi, Bibliothèque impériale, manuscrits, *Papiers d'Estrades*, vol. XII, et *Registres du secrétariat*, 6653.

[2] M. Camille Rousset donne une foule de preuves du plaisir extrême que trouvait Louvois dans la combinaison, dans le luxe des précautions. (Voy. notamment le t. III, p. 38 et suiv. de son *Histoire de Louvois.*)

[3] Chap. v de cette étude.

temps qu'il expliquerait d'une manière très-vraisemblable le mystère, exagéré par la légende, mais réel néanmoins, dont a été entouré le fameux prisonnier masqué. C'est ce qu'a parfaitement compris M. Lacroix; aussi s'est-il appliqué d'abord à contester, ce qui était indispensable, la mort de Fouquet en 1680, puis à rechercher les diverses causes qui ont pu déterminer Louis XIV à séparer tout à coup le surintendant du reste du monde, et à faire de la prolongation de sa vie un mystère impénétrable pour tous, sauf pour Saint-Mars.

De ces causes, celles qui remontent au delà de 1680 doivent être absolument rejetées. Elles n'ont pu, en effet, exercer aucune influence sur le sort de Fouquet, puisque nous venons de voir ce prisonnier passer peu à peu d'une réclusion fort étroite et assez dure à une captivité très-adoucie par des faveurs sans cesse multipliées. De 1665 à 1672, on lui interdit toute communication, même avec ses parents. Mais dès 1672 on autorise d'abord quelques rares lettres, ensuite une correspondance plus régulière, des rapports journaliers avec les autres détenus, et enfin la visite et le séjour prolongé de quelques membres de sa famille à Pignerol. Cette progression, lente mais continue, existe incontestablement dans la période qui s'étend de 1672 à 1680. C'est donc seulement dans cette dernière année qu'il faut rechercher l'origine du terrible mécontentement royal, et de l'affreuse aggravation de peine frappant tout à coup Fouquet. M. Lacroix a négligé cette distinction essentielle, et il a réuni tous les griefs, réels ou prétendus, de Louis XIV, sans tenir compte de leur ancienneté et des preuves évidentes d'indulgent oubli successivement données au coupable. Il était donc superflu de rappeler[1] les négociations secrètes du surintendant avec l'Angleterre, ses projets pour se rendre indépendant et se retirer, en cas de disgrâce, dans sa principauté de Belle-Isle, qu'il faisait fortifier; son empressement à gagner des créatures qu'il achetait à tout prix en mettant des charges importantes sous leur nom et en leur donnant des pensions secrètes; son amour prétendu pour madame de la Vallière. Pour toutes ces fautes, le ressentiment royal était apaisé, et l'on ne saurait admettre que leur souvenir ait soudainement irrité Louis XIV lorsque, durant huit années, il venait d'user à l'égard du prisonnier d'une clémence de plus en plus sensible et efficace.

« Fouquet, détenu à Pignerol, dit M. Lacroix[2], inspirait encore de la haine à Colbert et des appréhensions continuelles à Louis XIV : *on eût dit qu'il possédait quelque grand secret dont la divulgation pou-*

[1] *Histoire de l'homme au masque de fer*, p. 235.
[2] *Ibid.*, p. 229.

vait être funeste à l'État, ou du moins blesser mortellement l'orgueil du roi. » Mais, dans cette hypothèse, comment Louis XIV aurait-il autorisé les fréquentes relations de Fouquet avec Lauzun d'abord, puis avec les divers membres de sa famille? Comment ne pas craindre que ceux-ci ne devinssent les confidents, et plus tard les propagateurs de ce secret d'État? M. Lacroix énumère toutes les précautions prises par Saint-Mars dans la première période de la détention de Fouquet, afin d'empêcher qu'il pût donner et recevoir des nouvelles. Mais trois dépêches significatives montrent jusqu'à l'évidence que ces précautions, fort minutieuses en effet, étaient uniquement inspirées par l'appréhension d'une fuite, et nullement par la crainte de voir s'étendre la connaissance d'un secret d'État. Trois fois, et pour diverses causes, les valets de Fouquet sont congédiés. On les renvoie l'un en 1665, l'autre à la fin de l'année suivante, et le troisième en 1669, c'est-à-dire à l'époque où la reclusion du surintendant est fort étroite. Que fait-on de ces trois personnes, qui ont longtemps vécu avec le prisonnier et ont pu recevoir ses confidences? Les prive-t-on à jamais de leur liberté, afin d'ensevelir avec elles ce secret d'État que peut-être elles ont eu le malheur d'apprendre?

« Je vous écris cette lettre, mande Louis XIV à Saint-Mars [1], pour vous dire que je trouve bon que vous donniez un autre valet au sieur Fouquet, et qu'après que celui qui est malade sera guery, vous ayez à le laisser aller où bon lui semblera, et la présente n'estant pas pour autrefois, je prie Dieu qu'il vous ayt en sa saincte garde. »

« Vostre lettre du 28 du mois passé, écrit Louvois à Saint-Mars [2], m'a esté rendue et m'a appris que le valet de monsieur Fouquet est incommodé d'une fort dangereuse maladie. Il est bon de continuer à le faire soigner et si, après sa guérison, il ne veut plus continuer ses services au prisonnier, la prudence veut que vous le reteniez dans le donjon trois ou quatre mois, afin que, s'il avait agy contre son devoir, le temps fasse rompre les mesures qu'il aurait prises avec monsieur Fouquet. »

« Sa Majesté se remet à vous, est-il écrit à Saint-Mars en 1669 [3], d'en user comme vous le voudrez à l'égard de La Rivière, c'est-à-dire de le laisser auprès de monsieur Fouquet ou de l'en oster, Sa Majesté se promettant qu'en cas que vous le luy ostiez, vous ne le laissiez sortir qu'après une prison de sept à huit mois, afin que, s'il avait pris des mesures pour porter des nouvelles de son maître, elles soient si vieilles en ce temps-là qu'elles ne puissent en rien préjudicier. »

[1] Ordre de Louis XIV du 11 octobre 1665.
[2] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 23 septembre 1666.
[3] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 17 décembre 1669.

On voit par ces dépêches que si Fouquet a été, pendant les seize années passées à Pignerol, l'objet de traitements fort divers, jamais il ne lui a été impossible de rendre d'autres personnes dépositaires de ses secrets, et par elles, de les faire parvenir à ses amis, à ses parents, aux souverains étrangers, aussi bien qu'aux grands seigneurs de la cour. Il l'aurait pu en 1665, en 1666, en 1669, au moyen de ses domestiques retenus quelques mois seulement prisonniers et renvoyés ensuite sans condition. Il l'aurait pu bien davantage encore plus tard par l'intermédiaire soit de Lauzun, soit de tous ceux qui sont venus le visiter. Il faut donc rejeter cette pensée que Fouquet était possesseur d'un dangereux secret d'État, et, en outre, nécessairement conclure de la conduite beaucoup plus humaine de Louis XIV envers le surintendant, que les anciens ressentiments du roi avaient disparu, et qu'en 1680, il ne voyait plus dans le prisonnier qu'un vieillard fort intéressant par ses malheurs et par sa résignation.

Mais M. Lacroix n'invoque point seulement la raison d'État. Selon lui, la dernière, la plus puissante favorite de Louis XIV a été intéressée à la disparition du surintendant. Autrefois sa maîtresse, alors qu'elle était la femme de Scarron, elle aurait exigé du roi, au moment de l'épouser, un redoublement de rigueur pour cet inopportun survivant, pour ce témoin incommode de ses anciennes faiblesses.

Ce que madame de Sévigné appelle *le premier tome de la vie de madame de Maintenon*[1] restera-t-il toujours un mystère, et pourra-t-on jamais exactement connaître les commencements de cette illustre parvenue qui a désiré[2] être une énigme pour la postérité? Comme tous ceux qui ont eu l'honneur de rencontrer des détracteurs acharnés, elle a trouvé des défenseurs excessifs aussi sans doute, mais qui, avec raison, ont montré l'injustice[3] des passions soulevées contre l'ancienne huguenote devenue catholique, et plus tard femme de Louis XIV au moment de la révocation de l'édit de Nantes et de la persécution des jansénistes. C'est l'exagération dans l'attaque, c'est la violence de Saint-Simon, de la princesse Palatine et de la Fare, bien plus qu'un attrait soudain, qui ont produit ce revirement dans l'opinion publique, ce courant général aujourd'hui et

[1] Lettre de madame de Sévigné du 7 juillet 1680.

[2] *Correspondance générale*, édition Lavallée, t. I, p. 1.

[3] Citons, entre autres, la belle *Histoire de madame de Maintenon*, de M. le duc de Noailles, malheureusement encore inachevée; les travaux de M. Théophile Lavallée, et le chapitre I, époque III, du curieux volume de M. Chéruel, *Saint-Simon considéré comme historien*, qui est le complément nécessaire de son édition des *Mémoires*.

très-favorable à madame de Maintenon. Sa réhabilitation était si nécessaire que chacun y a adhéré, mais seulement par équité. En apprenant à la mieux connaître, on a cessé de la mépriser, sans l'aimer davantage, et l'on a conçu beaucoup plus d'estime pour son esprit que de goût pour sa personne. Jamais, en effet, même à travers les siècles, on n'éprouve des sentiments bien vifs pour ceux qui en ont été dépourvus, et la vertu sèche, froide, sans la passion qui l'anime, sans la lutte qui la vivifie, manquera toujours d'admirateurs. Madame de Maintenon n'apparaît pas seulement austère et rigide. Tout est chez elle convenance et calcul. Sa piété n'est pas ardente dans ses élans, comme chez la Vallière, mais contenue, réfléchie, et ses scrupules tournent toujours à l'avantage de sa fortune. Point fausse, mais d'une prudence consommée ; non perfide, mais toujours prête sinon à sacrifier, du moins à abandonner ses amis ; aimant l'apparence du bien autant que le bien lui-même ; sans imagination, partant sans illusions, cette femme, supérieure par le sens bien plus que par le cœur, était armée contre toutes les séductions, et la crainte de compromettre sa renommée la mettait à l'abri de tous les périls. « Il n'y a rien de plus habile qu'une conduite irréprochable, » a-t-elle dit. Ce mot la peint tout entière et fait pénétrer jusqu'au fond de son âme. Il explique et éclaire toute cette existence, et l'on comprend que cette femme ait vécu sans y succomber au milieu des dangers d'une société légère et frivole, ait traversé la jeunesse sans en éprouver les tentations, subi la pauvreté avec honneur, se soit maintenue à la cour, constamment maîtresse d'elle-même, et ait fini par prendre irrévocablement dans le cœur du roi une place que n'avaient su conserver ni la Vallière, malgré son dévouement désintéressé, ni la séduisante Fontanges, ni Montespan, malgré ses enfants légitimés. A un jugement droit, à une dignité imposante et sans morgue, à cet art merveilleux d'être la reine sans paraître y prétendre et de recevoir les hommages de la cour avec une humilité toute chrétienne, à toutes ces qualités par lesquelles, épouse de Louis XIV, elle s'est montrée digne de sa destinée, madame de Maintenon a joint dès sa plus tendre enfance un orgueilleux désir « de belle réputation » qui a fait sa force. « C'était là ma folie, disait-elle plus tard[1]. Je ne me souciais pas de richesses ; j'étais élevée de cent piques au-dessus de l'intérêt. Mais je voulais de l'honneur. Je ne cherchais pas d'être aimée en particulier de qui que ce fût. Je voulais l'être de tout le monde. »

Ce fier engagement pris de bonne heure avec sang-froid et résolution, rien n'indique que sa volonté opiniâtre et ferme y ait jamais

[1] *Lettres historiques et édifiantes de madame de Maintenon*, t. II, p. 213.

manqué. Pour un Saint-Simon, pour une Ninon de Lenclos qui incriminent sa conduite, bien des témoignages moins suspects s'élèvent en sa faveur. « Nous étions tous surpris, dit l'intendant Basville, qu'on pût allier tant de vertus, de pauvreté et de charmes. » M. Lacroix[1] invoque ce billet transcrit par Conrart et que l'on a prétendu avoir été trouvé dans la cassette de Fouquet, et écrit à ce personnage par madame de Maintenon : « Je ne vous connais point assez pour vous aimer, et quand je vous connaîtrais, peut-être vous aimerais-je moins. J'ai toujours fui le vice et naturellement je hais le péché. Mais je vous avoue que je hais encore davantage la pauvreté. J'ai reçu vos dix mille escus. Si vous voulez m'en apporter encore dix mille dans deux jours, je verrai ce que j'aurai à faire. » Mais, outre que Conrart attribue à madame de la Baulme cette lettre dont les termes d'ailleurs contrastent singulièrement avec le style de madame de Maintenon[2], on sait, par des preuves certaines, quelles ont été les relations soit de Scarron, soit de sa femme avec la famille de Fouquet. Si quelques doutes peuvent subsister à l'égard de Villarceaux, dont Saint-Simon et Ninon de Lenclos font l'amant de madame de Maintenon, on ne saurait méconnaître la parfaite convenance et la dignité qu'elle a montrées en acceptant les bienfaits du surintendant. C'est toujours à madame Fouquet qu'elle s'adresse, et lorsque celle-ci, charmée de tant d'esprit, veut l'appeler auprès d'elle, la femme de Scarron rejette avec un tact merveilleux une proposition pleine de périls et pour sa vertu, et surtout pour sa renommée[3]. Un jour pourtant elle fut obligée, à cause des infirmités de Scarron, d'aller elle-même solliciter Fouquet. « Mais, nous dit madame de Caylus (et mademoiselle d'Aumale confirme l'exactitude de ce récit), elle affecta d'y aller dans une si grande négligence, que ses amis étaient honteux de l'y mener. Tout le monde sait ce qu'était alors M. Fouquet, et son faible pour les femmes, et combien les plus huppées cherchaient à lui plaire. Cette conduite, et la juste admiration qu'elle causa, parvinrent jusqu'à la reine[4]. »

[1] *Histoire de l'homme au masque de fer*, p. 244.

[2] Conrart, *Manuscrits*, t, XI, p. 151, archives de l'Arsenal. Les mêmes observations s'appliquent à cet autre billet également attribué par M. Lacroix à madame de Maintenon, et avec aussi peu de fondement. « Jusqu'ici j'étais si bien persuadée de mes forces que j'aurais défié toute la terre. Mais j'avoue que la dernière conversation que j'ai eue avec vous m'a charmée. J'ai trouvé dans votre entretien mille douceurs, à quoi je ne m'étais pas attendue ; enfin, si je vous vois seul jamais, je ne sçais ce qui arrivera. »

[3] *Mémoires sur Nicolas Fouquet*, t. I, p. 448-449.

[4] *Souvenirs de madame de Caylus*, p. 10 et 11. — M. Feuillet de Conches, *Causeries d'un curieux*, t. II, p. 515.— M. Chéruel, *Saint-Simon considéré comme historien*, p. 504 et suiv.

Une extrême réserve envers le surintendant et une affectueuse reconnaissance pour madame Fouquet, tels ont été, on le voit, les sentiments de la femme de Scarron, et loin d'avoir à faire oublier une faiblesse, madame de Maintenon dut au contraire se souvenir des bienfaits de cette famille, et contribuer, pour sa part, à l'adoucissement du sort du prisonnier.

Fort vaguement ensuite, et sans en fournir des preuves certaines, M. Lacroix rappelle que Fouquet a été enveloppé dans ces fameux procès des poisons où furent révélés de monstrueux scandales et impliqués quelques grands personnages de la cour, où l'on vit l'audace des crimes encore accrue par le cynisme révoltant des aveux, et qui produisirent une commotion profonde dans toute la France et jusqu'à l'étranger.

Que le nom de Fouquet ait été prononcé dans les débats, on ne saurait le contester, ni en être surpris. Colbert, son ennemi, étant une des victimes désignées, et contre laquelle semblait formé un projet d'empoisonnement, il est tout naturel que les accusés aient invoqué le souvenir du surintendant. Mais combien d'autres noms, tels que ceux de la Fontaine et de Racine, furent indiqués au lieutenant de police, sans que leur réputation en ait été ternie! M. Lacroix regrette avec raison que la plupart des papiers relatifs à cette ténébreuse affaire n'aient pas été publiés. Ils vont l'être, et aucune des innombrables pièces de ces divers procès n'autorise à accuser le surintendant[1]. Parmi celles qui ont été déjà publiées, et qui renferment quelques déclarations concernant Fouquet, l'examen attentif de l'époque à laquelle elles ont été faites, prouve qu'elles n'ont pu exercer aucune influence sur le sort du prisonnier de Pignerol. « La femme Filastre a dit, à la torture, avoir écrit un pacte par lequel la duchesse de Vivonne demandait le rétablissement de M. Fouquet et à se défaire de M. Colbert. » Mais cette déclaration est postérieure de quelques mois à la mort du surintendant[2]. On a une lettre de Louvois au lieutenant de police La Reynie, dans laquelle celui-ci est remercié d'avoir appris au roi « ce que le nommé Debray a dit de la sollicitation qui lui a été faite par un homme de la dépendance de Fouquet[3]. » Mais cette lettre est du 17 juin 1681, c'est-à-dire postérieure de quinze mois à la mort, ou, si l'on préfère, à l'époque où Louis XIV se serait déterminé à faire disparaître le surintendant. Serait-ce, de préférence, sur les révélations de la marquise de Brinvilliers que l'on se fonderait? Mais son procès date de 1676, et, si

[1] C'est ce que m'a assuré à plusieurs reprises M. Ravaisson qui, dans la publication des documents relatifs à la Bastille, est parvenu à l'affaire des poisons.

[2] M. Pierre Clément, *La police sous Louis XIV*, p. 221.

[3] *Ibid.*, p. 222.

Fouquet avait été alors sérieusement compromis, pourquoi, durant quatre années, ces allégements successifs de sa peine?

Dans tous les cas, si l'on admet, sur des dépositions aussi intéressées et aussi incertaines, que les amis de Fouquet ont été les conseillers et les complices d'un projet criminel[1], je comprends que, frappé de la coïncidence, — non entièrement exacte, nous venons de le voir — de ces accusations et de la mort du surintendant, on puisse soupçonner qu'elle n'ait pas été naturelle. C'est ce qu'a fait avec une circonspection extrême, et en se contentant d'émettre un doute, M. Pierre Clément dans son livre : *La police sous Louis XIV*. Il n'accuse personne. Il se garde bien d'affirmer. Mais il fait observer que la mort de Fouquet fut un événement rendu fâcheux par l'époque où il se produisit[2]. Il succomba à une attaque d'apoplexie. La nature de ce mal pourrait contribuer encore à accréditer l'opinion d'un empoisonnement. Mais là doivent s'arrêter les conjectures. Que l'on hésite à croire qu'il ait été réellement frappé d'une attaque, je le conçois, bien que des raisons nombreuses aillent nous déterminer à l'admettre. Mais tout s'oppose formellement à l'hypothèse d'une simulation de mort[3] ordonnée par Louis XIV, et, soit que la mort de

[1] C'est un conseiller au parlement nommé Pinon-Dumartray, parent de Fouquet, qui fut soupçonné d'avoir eu des relations avec le sieur Damy, accusé de complot contre la vie de Colbert.

[2] M. Pierre Clément, *La police sous Louis XIV*, p. 221.

[3] A l'appui de cette opinion, M. Lacroix (ouvrage déjà cité, p. 251-252) parle d'une lettre qu'aurait écrite Louis XIV au pape Clément X et dans laquelle il lui aurait demandé « de lui accorder une dispense secrète pour se défaire, sans autre forme de procès, d'un homme dangereux et nuisible à son gouvernement. » M. Lacroix ajoute que « Clément X s'opposa vraisemblablement à la mort du prisonnier de Pignerol. » Mais cette lettre fort étrange de Louis XIV, et que M. Lacroix nomme avec raison la clef de voûte de son système sur l'homme au masque de fer, il ne la donne pas et il se contente de dire : « Cette lettre, si étrange qu'on voudrait s'inscrire en faux contre son existence, cette lettre est parmi les manuscrits, à la Bibliothèque du roi. M. Champollion-Figeac, qui l'avait découverte il y a trois ans dans les *papiers de Bouillaud*, m'en communiqua de vive voix la teneur à cette époque, au moment même où je partais pour un long voyage. Mais malheureusement il oublia de prendre note du volume contenant cette pièce singulière, et depuis mon retour il a cherché inutilement à la retrouver. Le savant M. Libri se souvient aussi d'avoir vu ce document précieux. »

Voici la vérité sur cette lettre et l'origine des propos de MM. Champollion-Figeac et Libri. C'est au *recueil Bouillaud*, manuscrits de la Bibliothèque impériale SF 997, vol. XXXIII, catalogue, que ce collectionneur du dix-septième siècle parle d'une lettre « dans laquelle le cardinal de Richelieu priait le roi de demander au pape un bref par lequel il lui fût permis de faire mourir, sans autre forme de justice, ceux qu'il croirait dignes de mort, ce que le pape Urbain VIII refusa. » M. P. Clément a déjà cité cet extrait dans la note 2, page 222 de sa *Police sous Louis XIV*.

M. Lacroix voit, par cet extrait, qu'il ne s'agit point de Louis XIV, de Clément X et de Fouquet, mais bien de Louis XIII, d'Urbain VIII et de victimes inconnues.

Fouquet ait été naturelle, soit qu'on l'ait hâtée par un crime, il est incontestable qu'elle a réellement eu lieu dans le mois de mars de l'année 1680.

Est-ce en effet un homme dans un état normal de santé, qui tout à coup succombe? C'est un vieillard depuis seize années malade, que l'abondance du sang fatigue[1], que le défaut de tout exercice a alourdi, et qui, d'une vie agitée et longtemps adonnée aux plaisirs, a soudainement passé aux privations et à l'inaction de la captivité.

Est-ce un prisonnier haineux et aux ressentiments profonds que l'on soupçonne d'avoir poussé ses amis à empoisonner Colbert? Non encore. C'est le plus patient, le plus résigné des détenus, qui a expié ses fautes par la plus admirable conduite et a pardonné à ses ennemis, dont l'esprit, détaché des biens de la terre, s'est élevé à la contemplation des choses divines, et qui, offrant sa vie en exemple, a consacré ses longs loisirs à édifier un monument de sa piété pour l'instruction de ses semblables.

Est-il mort mystérieusement, sans témoins, et seulement sous les yeux d'un geôlier capable d'un crime? C'est en présence du comte de Vaux, son fils, et de sa fille[2], c'est dans leurs bras qu'il succombe. Saint-Mars, que tous ses contemporains nous présentent comme un parfait honnête homme, est le seul intermédiaire entre le roi et ses prisonniers. Enfin, dès que la fatale nouvelle parvient à la cour, Louis XIV fait transmettre aussitôt à son représentant à Pignerol l'ordre de « remettre le corps de Fouquet à sa famille pour qu'elle le fasse transporter où bon luy semblera[3]. »

Voilà les considérations décisives, essentielles, et dont la valeur ne peut être détruite par cette foule d'arguments secondaires réunis en faisceau par M. Lacroix et exposés avec une habileté fort grande. Ceux-ci même d'ailleurs résistent-ils à un examen un peu approfondi? Faut-il s'étonner que les détails, fournis sur sa mort par les amis de Fouquet, depuis si longtemps séparés de lui[4], offrent quelques dissemblances? Est-il surprenant que les uns attribuent sa fin à

[1] La plupart des maux que Fouquet énumère dans ses lettres ont pour origine une trop grande abondance de sang.

[2] Lettres de Louvois à Saint-Mars des 8 avril et 4 may 1680.

[3] Lettre de Louvois à Saint-Mars du 9 avril 1680.

[4] M. Chéruel, qui conclut à la mort de Fouquet en mars 1680, fait observer avec raison que seul un passage des *Mémoires de Gourville* est en contradiction avec les autres témoignages contemporains, mais que la contradiction n'est qu'apparente. Selon Bussy-Rabutin, Fouquet fut autorisé en 1680 à se rendre aux eaux de Bourbon. Nous n'avons pas parlé de cette autorisation, parce qu'aucune pièce n'en fait mention. Mais ce bruit se répandit à Paris, et il n'y a rien de surprenant à ce que Gourville, écrivant ses souvenirs bien longtemps après les événements, ait confondu l'autorisation avec la réalisation de ce voyage et ait dit : « M. Fouquet ayant été mis

des suffocations, et les autres à une attaque, quand l'apoplexie pulmonaire est toujours accompagnée de suffocations? Faut-il considérer comme significative l'inutilité des recherches faites à Pignerol par un savant piémontais[1], lorsqu'il l'explique lui-même par la suppression du couvent de Sainte-Claire où a été déposé momentanément le corps de Fouquet, par les changements survenus dans l'église[2] et la dispersion des papiers[3] ayant appartenu à ce monastère? Enfin, y a-t-il lieu de trouver étranges le silence de la Fontaine, le laconisme avec lequel la *Gazette* et le *Mercure* annoncent la mort de Fouquet, et l'absence d'une inscription fastueuse dans la chapelle du couvent des Filles de la Visitation où son corps fut transporté? Vingt années s'étaient écoulées depuis la chute du surintendant. Combien, et en un temps moindre encore, sortent de la mémoire de ceux qu'ils ont obligés! De 1660 à 1680, dans cette période féconde entre toutes, d'autres noms, et de bien plus illustres, avaient rempli la scène du monde et occupé la renommée. Dans cette cour, qu'il avait éblouie de son éclat, Fouquet était depuis longtemps oublié, et seuls quelques rares amis compatissaient à ses infortunes. Si celui qui a prêté un si touchant langage aux nymphes de Vaux s'est tu; si la mort de son bienfaiteur ne lui a inspiré aucun chant, ce n'est pas qu'il se soit refusé à y croire. Mais plutôt que de supposer qu'il y a été insensible, ne vaut-il pas mieux expliquer son silence par sa paresseuse nature, et rejeter bien loin cette pensée que la mort de Fouquet a laissé la Fontaine indifférent?

en liberté... » C'est pourtant à l'occasion de ce passage que Voltaire a écrit dans son *Siècle de Louis XIV:* « Ainsi, on ne sait pas où est mort cet infortuné, dont les moindres actions avaient de l'éclat quand il était puissant. » Voltaire a sacrifié l'exactitude à un effet de style. Madame de Sévigné le savait (« le pauvre M. Fouquet est mort, j'en suis touchée; je n'ai jamais vu perdre tant d'amis »). Bussy le savait (« Vous savez, je crois, la mort d'apoplexie de M. Fouquet, dans le temps qu'on lui avait permis d'aller aux eaux de Bourbon. ») La famille le savait, puisque plusieurs de ses membres se trouvaient à Pignerol en mars 1680. Seul, Gourville était inexactement informé; mais nous venons de voir en quoi et comment il diffère des autres contemporains.

[1] Paroletti, *Sur la mort du surintendant Fouquet — Notes recueillies à Pignerol,* in-4 de 24 pages. Turin, 1812.

[2] *Ibid.*, p. 20. Paroletti conclut aussi à la mort de Fouquet en mars 1680. Enfin, ce seront également les conclusions d'un travail que prépare M. Gaultier de Claubry sur cette question spéciale, et qui fera partie des belles publications historiques que nous devons, depuis quelques années, à la ville de Paris.

[3] L'ancien couvent de Sainte-Claire est aujourd'hui un dépôt de mendicité. M. Jacopo Bernardi, grand vicaire honoraire de l'évêque de Pignerol, m'écrit que, dans le pays, la mort de Fouquet en 1680 est une tradition constante. Je saisis cette occasion pour remercier mon obligeant et savant correspondant de tous les renseignements qu'il a bien voulu me fournir sur Pignerol.

Si les vrais sentiments, éprouvés en cette circonstance par le fabuliste nous sont inconnus, si la fin de celui qui avait longtemps tenu à ses pieds une partie de la cour a passé presque inaperçue, il eut du moins l'honneur d'être pleuré de madame de Sévigné toujours fidèle[1], et la consolation d'être entouré des siens à son lit de mort. Saint-Mars lui-même dut regretter ce prisonnier inoffensif et résigné. Peu de temps après, Lauzun était rendu à la liberté.

Mais une année auparavant, quelques dragons, dirigés par un officier mystérieusement envoyé à Pignerol, étaient pendant la nuit sortis de cette citadelle, et avaient pris la route de Turin. S'arrêtant dans une hôtellerie isolée, éloignée de tout autre habitation et située à peu de distance de la petite rivière de la Chisola, ils avaient pénétré dans l'intérieur de la maison, et s'y étaient cachés avec assez de soin pour que rien ne révélât leur présence. Le lendemain et de très-bonne heure, un carrosse, renfermant trois personnes, parmi lesquelles deux prêtres, s'éloignait précipitamment de Turin. Parvenus aux bords de la rivière, grossie par les pluies, les voyageurs avaient été contraints de mettre pied à terre, et, sur quelques planches réunies à la hâte, de traverser le torrent. Puis ils étaient entrés dans une salle de l'hôtellerie. Presque aussitôt, les dragons armés avaient envahi cette salle, et s'étaient emparés d'un des voyageurs. Une heure après, une voiture, entourée d'une escorte de cavalerie, sortait de l'auberge et emmenait le prisonnier à Pignerol. Trois jours plus tard, un autre étranger arrivait à son tour dans cette maison fatale. Aussitôt, entouré et terrassé par les mêmes dragons apostés au même lieu, il était lui aussi jeté dans une voiture et rapidement conduit à Pignerol.

Marius Topin.

La suite au prochain numéro.

[1] Voy. notamment *Lettres de madame de Sévigné* des 3 et 5 avril 1680.

LES RÉCENTES ATTAQUES

CONTRE

LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST

LE DOGME DE LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST

DANS LES PÈRES ANTÉRIEURS AU CONCILE DE NICÉE

Les apôtres sont morts ; Jean lui-même, dernier témoin du Verbe fait chair, a disparu à son tour, « enseveli dans son Évangile[1] » ; mais l'enseignement des apôtres n'est point mort avec eux. Ils laissent des écrits et des hommes. Ces hommes, ce sont les *Pères apostoliques*, ces premiers évêques, ces premiers docteurs qui furent les disciples des apôtres et qui, selon le mot d'Eusèbe[2], « avaient encore la voix des apôtres dans les oreilles et leurs exemples sous les yeux », saint Ignace, saint Polycarpe, saint Clément de Rome. Aux Pères apostoliques succéderont les apologistes dont saint Justin ouvre la vaillante lignée et qui rattachent, par une succession non interrompue, à travers les persécutions et le sang versé, le premier siècle au quatrième.

Quelle a été la croyance et la doctrine de ces Pères et de ces apologistes sur le dogme de la divinité de Jésus-Christ ? M. Réville répond : « Jusqu'au milieu du second siècle la doctrine christologique reste très-indécise. Les documents qui nous renseignent sur la première moitié de ce siècle sont rares et fragmentaires. Bien peu

[1] Lacordaire.
[2] *Hist. ecclésiastique*, l. V, ch. VI.

sont d'une authenticité certaine. D'ailleurs, on voit bien que l'intérêt premier des écrivains chrétiens ne se porte pas encore, comme cela aura lieu plus tard, sur la nature du Christ. D'autres sujets, le monothéisme, la vie future, la morale nouvelle, la fin prochaine du monde, les préoccupent avant tout... »

J'accorderai à M. Réville que les monuments qui nous restent sur cette époque primitive du christianisme, sont rares et fragmentaires. Les premiers évêques avaient d'abord « à remplir le monde et à le dompter [1]. » Annoncer l'Évangile à toute créature, fonder des églises, les gouverner par la parole et par l'exemple, tel était leur premier devoir; à peine leur restait-il ensuite quelques instants pour tracer d'une main rapide des lettres destinées à des chrétientés lointaines. Comme saint Cyprien, ils eussent pu dire : « *Non loquimur magna, sed vivimus.* » Nous traiterons la question d'authencité, quand nous viendrons au détail de ces monuments primordiaux. Il est vrai encore que les premiers prédicateurs de l'Évangile étaient préoccupés par les grandes vérités de théodicée et de morale naturelle que l'Évangile a eu seul l'honneur de restaurer et de promulguer partout dans leur lumineuse intégrité, et qui sont presque toujours menacées d'une ruine partielle ou totale quand on exile le christianisme d'une société ou d'une âme [2]. Mais ces évêques, ces Pères, n'étaient pas seulement les apôtres de la religion naturelle ; ils étaient aussi et surtout les apôtres de Jésus-Christ et de l'Évangile. Est-il vrai que « le vague des expressions employées à propos de la personne de Jésus-Christ, montre bien que sur ce point rien n'est encore arrêté dans l'opinion de la majorité chrétienne? »

Nous ne prétendons pas, — et il est utile de le dire avant d'entrer dans l'examen des Pères antérieurs au concile de Nicée, — nous ne prétendons pas que tous se soient toujours exprimés avec cette précision et cette rigueur de langage auxquelles nous ont accoutumés les grands controversistes du quatrième siècle et les grands conciles qui ont foudroyé l'arianisme. La langue théologique s'est formée successivement comme toutes les langues ; les termes de *personne*, d'*hypostase*, n'ont pas eu dès le principe une signification bien arrêtée ; mais s'ensuit-il nécessairement que les réalités divines, exprimés par ces mots, ne fussent pas l'objet de la connaissance et

[1] Gen., I, 28.

[2] Les premiers écrivains chrétiens ont-ils attendu et annoncé la fin prochaine du monde? M. Réville semble l'affirmer dans cette énumération où il mêle la vérité à l'erreur. Ne pouvant traiter ici cette question, j'indiquerai au lecteur un livre récent où elle est étudiée à fond et, je le crois, jugée sans appel : *Le Règne temporel de Jésus-Christ,* étude sur le millénarisme, par le R. P. Lescœur, de l'Oratoire. Paris, Douniol.

de la foi des Pères ? Au dix-septième siècle, longtemps après la consécration de ces termes, l'abbé Fleury ne proposait-il pas d'exposer le dogme de la Trinité sans recourir aux mots d'*unité de nature*, de *trinité de personnes*, etc. ? Allons plus loin : accordons, avec le P. Pétau[1], qu'un certain nombre des Pères anté-nicéens ont tiré des points principaux de la croyance catholique, de ce que l'illustre théologien nomme *la substance du dogme*, quelques conséquences qu'une irréprochable orthodoxie n'approuverait pas toujours, il n'en demeure pas moins acquis à l'histoire que sur la *substance* même *du dogme* qui nous occupe, tous les Pères, tous les écrivains ecclésiastiques sont d'accord : ils proclament d'une part la consubstantialité du Verbe et partant sa divinité réelle et proprement dite ; d'autre part, sa distinction personnelle d'avec le Père. Nous espérons bien le montrer à M. Réville.

Il nous importe assez peu que l'épître qui porte le nom de saint Barnabé, soit ou ne soit pas du compagnon de saint Paul. Héfélé, qui lui refuse cette glorieuse origine, en place la composition dans les premières années du second siècle, entre 107 et 120. Cette lettre, dirigée en partie contre le littéralisme étroit des judéo-chrétiens, ne saurait être postérieure à la seconde ruine de Jérusalem, sous Adrien, laquelle emporta pour toujours l'illusoire essai de conciliation entre la Synagogue et l'Église. Nous sommes donc en présence d'un monument vénérable de la première antiquité chrétienne. Eh bien, quoi de plus décisif sur la divinité de Jésus-Christ que le cinquième chapitre de cette lettre : « Le Seigneur a consenti à souffrir pour notre âme, lui, le maître de la terre, à qui (le Père) a dit avant la création du monde : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance*. Comment il a consenti à être ainsi traité par les hommes, apprenez-le. C'est lui qu'ont prédit les prophètes qu'il inspirait : lui, pour convaincre le trépas d'impuissance et pour faire éclater sa résurrection d'entre les morts (car il fallait qu'il apparût dans la chair), a souffert ; il a souffert afin que, formant le peuple nouveau, il montrât, étant encore sur la terre, qu'après avoir ressuscité les hommes, il les jugera. Ayant instruit Israël et faisant de tels prodiges et de tels miracles, il prêcha la bonne nouvelle et aima son peuple par-dessus tout. Quand donc il choisit des apôtres pour qu'ils annonçassent son Évangile, il choisit des hommes pécheurs outre mesure, afin de montrer qu'il n'est point venu pour appeler les justes mais les pécheurs à la pénitence : alors il montra qu'il était lui-même le Fils de Dieu. Car s'il n'était pas venu dans la chair, comment son aspect aurait-il pu nous sauver, nous hommes,

[1] *Theol. dogm.*, *de Trinit.*, præfat., c. I, n. X.

puisque ceux qui regardent ce soleil périssable, œuvre de ses mains, n'en peuvent soutenir l'éclat ? » Le douzième chapitre contient aussi de précieux témoignages : « Ce n'est plus Jésus[1] le fils de l'homme, mais le Fils de Dieu, apparaissant sous la forme et dans la chair (humaine). Et comme ils (les judaïsants et les ébionites) devaient dire que le Christ est fils de David, craignant et connaissant l'erreur des pervers, (David) dit : *Le Seigneur dit à mon Seigneur : asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que je place vos ennemis comme un escabeau sous vos pieds...* Voilà comment David l'appelle Seigneur et Fils de Dieu. » Ne sommes-nous pas en droit de dire avec Bullus : « De telles paroles expriment si clairement la divine majesté et l'*omniprésence* du Fils, que nos explications seraient superflues[2]. »

De nos jours Schwegler et Baur ont essayé de battre en brèche l'authenticité de la première épître de saint Clément, pape, aux Corinthiens; ces tentatives ont échoué contre l'unanime accord des plus doctes critiques catholiques et protestants. Nous n'avons pas à faire remarquer la preuve éclatante fournie par cette épître aux doctrines catholiques sur la hiérarchie et sur la primauté du siége de Rome. Ce que nous nous attachons ici à défendre, c'est la divinité de Jésus-Christ. « Dans la première épître attribuée à Clément Romain, dit M. Réville, rien d'original ni de clair, rien non plus qui ne puisse s'accorder avec l'ensemble de la doctrine paulinienne. » Écoutons maintenant le langage de saint Clément. « Contents des secours de Dieu, soigneusement occupés de ses paroles, vous les gardiez profondément cachées dans vos entrailles, et ses souffrances vous étaient présentes. » *Les souffrances de Dieu*, τοῦ θεοῦ... τὰ παθήματα... Aucun des Pères venus après les conciles de Nicée, d'Éphèse et de Chalcédoine, a-t-il exprimé avec plus de force l'indissoluble union des deux natures en une même personne ; cette union en vertu de laquelle on doit attribuer à la Personne divine du Verbe fait chair les deux natures, et les propriétés, les actions de chacune des deux natures ? Partout, et en particulier au chapitre trente-sixième, saint Clément parle du Verbe incarné d'une manière qui s'accorde parfaitement avec la doctrine de saint Paul ; Bullus et Tillemont en avaient fait la remarque avant M. Réville ; il est vrai que M. Réville a découvert dans saint Paul des choses que ces illustres devanciers et l'univers chrétien n'y avaient point vues. Chez l'apôtre et chez le disciple fidèle qui probablement écrivit, sous la dictée de saint Paul, l'Épître aux Hébreux, le dogme des deux na-

[1] L'auteur oppose Jésus-Christ à Jésus ou Josué, fils de Navé, qui introduisit Israël dans la Terre promise.

[2] *Def. Fidei Nicænæ*, Sect. II, ch. II.

tures est énoncé; comme son maître, Clément parle de l'origine de Jésus *selon la chair*[1], origine inférieure qui en suppose une autre plus haute ; il adore le Christ comme l'inspirateur des prophètes[2], *le rayonnement de la majesté du Père*[3], *le sceptre de la grandeur de Dieu, venu, non dans la magnificence, quoiqu'il le pût, mais dans l'humilité*[4].

La seconde épître qui porte le nom de saint Clément, ne présente pas les mêmes caractères d'authenticité que la première. L'opinion qu'Héfélé paraît adopter, est que cette épître fut écrite pendant la persécution de Marc Aurèle, et dirigée contre les erreurs gnostiques. Mais, sans accorder à ce document une valeur que lui dénient les juges les plus autorisés, nous pouvons demander au texte, étudié en lui-même et confronté avec les autres monuments contemporains, s'il exprime la christologie que M. Réville a cru y lire. « Après avoir dit, » c'est M. Réville qui parle, « qu'il faut penser *au Christ comme à un Dieu* (ch. I), elle (cette épître) enseigne, au chapitre IX, que le Christ *d'abord esprit* est devenu chair. Cela ressemble beaucoup à l'idée d'un ange qui s'est fait homme. » Le passage du chapitre IX, allégué par M. Réville, peut se traduire ainsi : « Nous devons garder notre chair comme le temple de Dieu. De même que vous avez été appelés dans la chair, ainsi dans la chair vous comparaîtrez (devant lui). De même que le Christ, le Seigneur, celui qui nous a sauvés, lui qui d'abord était esprit, a été fait chair, et par ce moyen nous a appelés, ainsi nous dans cette chair nous recevrons la récompense. » On le voit, l'auteur veut prouver, par la réalité de l'Incarnation du Verbe, que la résurrection future qui nous est annoncée n'est pas une vaine promesse ni une vaine menace. *Esprit* (πνεῦμα) est ici synonyme de *Verbe* (λόγος), comme il l'est dans une des *similitudes* du *Pasteur* d'Hermas.

Cet antique monument de la littérature chrétienne[5] n'a pas été mieux compris par M. Réville que la seconde épître attribuée à saint Clément. Certes, le livre du *Pasteur* proclame non sans éclat la divi-

[1] N. 32.

[2] N. 22. « C'est lui (le Christ) qui nous parle ainsi par le Saint-Esprit. » Suivent des citations des Psaumes.

[3] N. 36.

[4] N. 16.

[5] Le fragment découvert par Muratori au dernier siècle et qui a du être composé entre les années 150 et 170, donne pour auteur au livre du *Pasteur* Hermas, frère du pape Pie Ier, qui régna de 140 à 152. Une autre opinion qui remonte à Origène et que Mœlher a suivie, attribue ce livre à l'*Hermas* que salue saint Paul dans son épître aux Romains. Héfélé, dans les *Prolégomènes* de ses *Pères apostoliques*, a développé les raisons pour lesquelles il aime mieux « ajouter foi au fragment de Muratori qu'à la conjecture d'Origène. »

nité du Fils. « Le Fils de Dieu, » dit l'ange révélateur dans la IX[e] *similitude*, « est plus ancien que toute créature, aussi a-t-il assisté au conseil du Père pour créer le monde. » Le lecteur retrouve ici l'application des paroles de la Genèse[1], qu'il a pu déjà remarquer au cinquième chapitre de la lettre de saint Barnabé. Nous lisons encore au chapitre XIV : « Le nom du Fils de Dieu est grand et immense, et le monde entier est soutenu par lui[2] », et, au chapitre II de la II[e] *vision :* « Le Seigneur a juré par son Fils. » Or les hommes ne jurent jamais par leurs inférieurs ; Dieu ne peut jurer que par son égal. Sans doute, il est au chapitre V de la V[e] *similitude* un texte d'une interprétation moins aisée ; c'est dans ces passages obscurs que la *critique* aime à s'embusquer pour inspirer l'effroi et faire, s'il se peut, rebrousser chemin à ceux qu'attirent les endroits lumineux et qui veulent en être les explorateurs sincères. Je citerai d'abord M. Réville exposant, à sa façon, la « christologie singulière » de ce chapitre. « Le Fils antérieur à la création n'est pas le Christ, c'est le Saint-Esprit conçu comme un être personnel, une sorte d'archange. Jésus de Nazareth a été son serviteur et doit à sa plus que parfaite obéissance d'avoir été associé à la dignité et aux prérogatives de celui-ci. » Il est bien vrai que dans l'endroit indiqué par M. Réville, le Fils est appelé l'Esprit-Saint : *Filius autem Spiritus Sanctus est*. Baur y a vu l'incarnation du Saint-Esprit, Hilgenfeld l'hérésie des antitrinitaires ; Mœlher y voit, « exposée d'une manière un peu singulière, » l'adoption de la vraie nature humaine en la personne du Verbe. Héfélé, comme Mœlher, et comme Grotius et Bullus avant eux, avait d'abord entendu, par le mot *Spiritus Sanctus*, le Verbe que Tertullien[3], saint Hippolyte[4], saint Théophile d'Antioche[5] ont nommé l'Esprit de Dieu. L'opinion qu'embrasse l'éminent professeur dans son édition des *Pères apostoliques*, c'est que, dans le passage en question, il s'agit, non pas de l'Incarnation du Verbe et moins encore de celle du Saint-Esprit, mais de l'infusion de la grâce divine dans l'humanité du Christ. Ces diversités d'interprétation prouvent que le texte est obscur ; conservons-lui ce caractère, je le veux bien, mais n'essayons pas de lui arracher un témoignage contre la foi qu'Hermas affirme ailleurs avec tant de force.

Nous n'avons pas à défendre contre M. Réville la christologie des *Homélies clémentines*, œuvre qui porte à tort le nom du saint Pape,

[1] Genèse, I, 26.
[2] Comp. Hebr., I, 3.
[3] *De Oratione*, cap. I.
[4] *Adversus Noetum*, cap. I.
[5] *Ad Autolycum*, l. II, c. X.

et dont l'auteur est quelque ardent *ébionite*[1] de la fin du second siècle. Mais il est d'autres monuments de l'âge apostolique, incontestables ceux-là, dont nous invoquerons contre l'unitarisme ancien ou moderne l'autorité triomphante. Ce sont les sept Épîtres de saint Ignace[2]. La critique radicale qui, malgré des preuves décisives, refuse à saint Ignace la composition de ces épîtres[3], n'ose pas toutefois en reculer la date au delà du deuxième siècle. Même pour les représentants de cette critique, pour Baur et pour Schwegler, de tels documents ne sont pas sans valeur. Nous, à la suite des guides les plus sûrs, nous écoutons dans ces lettres la voix de celui qui se croyait à peine « un disciple[4]», et qui a été un maître accompli dans la science de vivre et dans celle de mourir. Il n'est pas une épître de saint Ignace qui ne nomme Jésus Dieu, qui n'attribue au Sauveur les perfections divines. Ignace donne à Jésus le nom de Dieu dans le titre de ses épîtres aux Éphésiens et aux Romains[5]. Cette qualification auguste, nous la retrouvons dans le corps de ses lettres : « Vous êtes les imitateurs de Dieu, vous qui avez été ressuscités dans le sang de Dieu[6]...

[1] On nomme *ébionites* les chrétiens judaïsants qui, pendant le siége de Jérusalem, se séparèrent complétement du reste des fidèles, s'unirent aux esséniens et formèrent une secte où l'élément juif finit par étouffer l'élément chrétien. A leurs yeux, Jésus n'était qu'un pur homme ; la loi de Moïse gardait sa force obligatoire. « Quant à leur nom, dit Alzog (*Histoire universelle de l'Église*, t. I, ch. v), il est assez difficile de dire si c'est une dénomination symbolique, désignant leur dénûment de tous les biens terrestres, ou leur pauvreté d'esprit, ou bien une appellation dérisoire marquant la pauvre opinion qu'ils avaient du Christ, ou enfin une désignation historique rappelant un personnage nommé Ebion. »

[2] Ce sont les épîtres aux Éphésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens, aux Romains, aux Philadelphiens, aux Smyrniens et à saint Polycarpe. L'auteur de ces lettres fut, d'après Eusèbe, le second successeur et, d'après Théodoret, le successeur immédiat de saint Pierre sur le siége d'Antioche. Trajan étant venu dans cette ville en l'année 107, fit comparaître devant lui le saint évêque et le condamna à être conduit à Rome pour y devenir la pâture des bêtes. Saint Ignace traversa l'Asie, recevant partout les hommages des fidèles et adressant aux diverses Églises des lettres où « il semble, dit Tillemont, que sa langue ne puisse suffire à exprimer la grandeur de ses pensées. » Saint Ignace consomma son martyre dans le Colisée, le 20 décembre de l'an 107.

[3] Au dix-septième siècle, le ministre calviniste Daillé avait essayé de prouver que le texte de ces épîtres ne datait que de la fin du troisième siècle, c'est-à-dire était postérieur à saint Ignace de près de deux cents ans. « C'est pour des raisons non pas critiques, mais dogmatiques, remarque Héfélé, que ces épîtres ont déplu à quelques-uns. Il faut bien que ceux qui nient ou l'institution divine de l'épiscopat, ou la divinité du Christ, ou sa présence réelle dans l'eucharistie, s'efforcent d'amoindrir l'autorité des épîtres de saint Ignace. » (*Prolégomènes*, p. LIX.)

[4] « Nunc incipio esse discipulus. » (*Ad Rom.*, v.)

[5] « Per voluntatem Patris et Jesu Dei nostri... Secundum charitatem Christi Dei nostri... Plurimam in Jesu Christo, Deo nostro, et incontaminatam opto salutem. »

[6] *Ad Ephes.*, I.

Nous avons un médecin, chair et esprit, créé et incréé, Dieu et homme, dont la mort est la vie véritable, fils de Marie et fils de Dieu, d'abord passible et puis impassible[1], Jésus-Christ Notre-Seigneur[2]... Notre Dieu Jésus-Christ a été conçu dans les entrailles de Marie d'après l'ordre de Dieu[3], du sang de David et de l'Esprit-Saint[4]... Les liens de l'iniquité ont été brisés, l'ignorance a été détruite, le vieil empire (du mal) s'est écroulé, quand Dieu est apparu dans notre humanité, nous apportant la nouveauté de la vie éternelle[5]... Jésus-Christ qui selon la chair est de la race de David, fils de l'homme et fils de Dieu[6]... Il n'y a qu'un Dieu qui s'est manifesté par Jésus-Christ son fils, qui est le Verbe éternel et qui ne sort pas du silence[7]... Travaillez donc à vous affermir dans les doctrines du Seigneur et des Apôtres, afin que toutes les choses que vous faites, vous les fassiez avec succès... dans le Fils et le Père et dans l'Esprit[8]... Il y a un seul Jésus-Christ au-dessus duquel il n'y a rien,... qui procède

[1] C'est-à-dire après sa résurrection. L'humanité sainte du Sauveur a échappé alors pour toujours à la souffranee et à la mort.

[2] *Ad Ephes.*, VII.

[3] « Juxta dispensationem Dei. » (Cf. *Coloss.*, I, 25).

[4] *Ad Ephes.*, XVIII.

[5] *Ad Ephes.*, XIX. Cf. 1 Timoth., III, 16. — D'après M. Tischendorf, le traducteur syriaque de saint Ignace semble avoir lu τοῦ υἱοῦ. Mais que peut signifier le mot *fils* pris absolument, si ce n'est le Fils de Dieu? D'ailleurs, les preuves de tradition et les critères internes nous autorisent à ne voir dans le texte syriaque des épîtres de saint Ignace à saint Polycarpe, aux Éphésiens et aux Romains, découvert en 1847 par le docteur Cureton, « qu'un extrait, une traduction écourtée et fragmentaire. » (M. l'abbé Freppel, *les Pères apostoliques*, XVIe leçon.) J'ajouterai, avec M. Freppel, « qu'il reste encore dans le texte syriaque assez de témoignages en faveur de la divinité de J.-C., pour qu'on puisse au besoin se passer du texte grec, et même en faire le sacrifice. » V. *Ép. aux Rom.* vers la fin, *Ép. aux Éph.*, *Ép. à S. Polyc.*, au commencement, dans le texte syriaque, édité par M. Cureton.

[6] *Ad Ephes.*, XX.

[7] *Ad Magnes.*, VIII. Le Verbe est la Parole du Père, éternelle comme lui; elle n'est point comme la parole successive et passagère de l'homme, qui sort du silence et qui y rentre. Daillé prétendait tirer de ce passage un argument contre l'authenticité des épîtres de saint Ignace. C'est, disait-il, une allusion à l'hérésie de Valentin qui faisait sortir le *Logos* du silence; or, l'hérésie de Valentin ne s'est produite qu'après la mort de l'évêque d'Antioche. Pearson répondit à Daillé que saint Ignace combat en cet endroit, non les *valentiniens* qui n'existaient pas encore, mais les *ébionites* qui faisaient du Sauveur un pur homme. Il lui prouva, par des témoignages de saint Irénée et de saint Épiphane, que Valentin ne faisait pas sortir le Verbe du silence. La découverte des *Philosophumena* est venue corroborer et compléter les réponses de Pearson. Ce livre nous apprend que, bien avant Valentin, au temps même des apôtres, Simon le magicien regardait le *silence* comme la force primordiale, le principe de tous les êtres.

[8] *Ad Magnes.*, XIII. Voilà la Trinité énoncée. Héfélé remarque, d'après dom Ceillier, que cette interversion dans l'ordre des personnes divines est le signe d'une très-haute antiquité. Cf. II, *Corinth.*, XIII, 13.

d'un unique père, qui est retourné à son Père et qui est en lui[1]... Notre Dieu Jésus-Christ qui est dans le sein du Père est manifesté davantage[2]... Laissez-moi être l'imitateur de la Passion de mon Dieu[3]... »

Saint Ignace, — ces textes le prouvent invinciblement, — parle de Jésus comme en parle l'Église de nos jours. Mais la divinité du Christ n'est pas pour lui seulement un dogme, elle est une vie. Jésus n'est pas pour Ignace ce que Dieu est trop souvent pour le penseur qui repousse toute lumière supérieure à sa raison : un Dieu abstrait ou, à tout le moins, un Dieu lointain et absent, *celui qui est au delà des étoiles fixes*, comme l'appelait un révolutionnaire fameux ; Ignace adore en Jésus le Dieu vivant et présent, et il l'aime, car on n'aime que ce qui vit et fait vivre. En quels termes embrasés il parle de son maître ; comme il appelle et savoure par avance les âpres voluptés du martyre ! « Je vous en conjure, écrivait-il aux Romains[4], n'ayez pas pour moi une pitié cruelle. Laissez-moi devenir la pâture des bêtes, puisque par elles je dois aller à Dieu ; je suis le froment de Dieu ; que je sois moulu par les dents des bêtes afin que je devienne le pain sans tache du Christ... Maintenant je commence à être disciple... Que rien de visible ni d'invisible ne m'empêche de trouver Jésus-Christ ! Qu'on me prépare le bûcher ou la croix, que les bêtes m'assaillent, que l'on brise mes os, mes membres, tout mon corps, que tous les tourments du démon fondent sur moi ; puissé-je seulement parvenir à Jésus-Christ ! » Ces accents qui rappellent le défi jeté par Paul à toutes les puissances créées : « *quis ergo nos separabit a caritate Christi?*[5] » et que plusieurs d'entre nous ont pu recueillir des lèvres de Lacordaire ; ces élans passionnés d'un cœur qui veut rejoindre dans les supplices « son amour crucifié[6] », ne sont-ils pas une triomphante profession de foi en la divinité de Jésus ? Quel autre qu'un Dieu peut exciter et obtenir un tel amour ? Ah ! si dans l'intime persuasion d'Ignace, Jésus-Christ n'était pas Dieu, un tel amour immolant à un pur homme toutes les forces vives de l'homme, n'aurait plus le droit d'émouvoir nos âmes, de nous faire lever des regards humbles et ardents vers le Crucifié ; un tel amour ne serait que la plus criminelle des idolâtries, et Dieu, le Dieu véritable, victime, si j'ose ainsi parler, d'une usurpation au prix de

[1] *Ad Magnes.*, VII.
[2] *Ad Roman.*, III.
[3] *Ad Roman.*, VI.
[4] *Ad Roman.*, IV, 5.
[5] S. Paul, *Rom.*, VIII, 35.
[6] *Ad Roman.*, VII.

laquelle toutes les autres sont des jeux d'enfant, Dieu pourrait être jaloux de Jésus !

Nous avons parcouru les épîtres qu'Ignace datait des villes qu'il traversait en se rendant au martyre, comme de *stations militaires* d'un nouveau genre ; nous l'allons entendre maintenant sur le champ de bataille. A Antioche, Ignace avait répondu à Trajan qui l'interrogeait sur sa croyance : « Il est un Dieu qui a fait le ciel et la terre et tout ce qui y est contenu ; et un Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu ! puissé-je jouir de son royaume ! [1] » Il arrive à Rome ; avant de consommer son témoignage par le martyre, lui et tous les fidèles qui l'entourent, ploient les genoux, et il prie « le Fils de Dieu pour les Églises, pour la fin de la persécution, pour qu'une mutuelle charité règne entre les frères [2]. » L'auteur des Actes du martyre de saint Ignace termine son récit par une doxologie qui atteste sa foi et la foi de ses contemporains aux mystères de la Trinité et de l'Incarnation [3].

L'*exécuteur testamentaire* de saint Ignace, celui qui adressa aux Philippiens les lettres du glorieux martyr, fut saint Polycarpe, disciple de saint Jean et maître de saint Irénée qui nous a laissé sur son vénérable instituteur des souvenirs d'un prix et d'un charme infinis [4]. Polycarpe joignit aux lettres d'Ignace une lettre dans laquelle il demande au Père et au Fils et il attend de l'un et de l'autre, comme d'un unique principe, en ce monde l'affermissement dans la foi et la vérité, plus tard, une place parmi les Saints [5]. La même foi à la divinité de Jésus-Christ est attestée dans les Actes du martyre de saint Polycarpe dont Scaliger disait n'avoir rien rencontré dans toute l'histoire ecclésiastique qui l'eût plus touché [6]. « Seigneur, Dieu tout-puissant, s'écriait Polycarpe du haut de son bûcher, je vous loue,

[1] *Martyr. S. Ignatii*, II. Les critiques les plus sûrs admettent l'authenticité des actes du martyre de saint Ignace. Nommons Usserius, Dodwell, Ruinart, Grabe, Tillemont, Pearson, Lumper, Mœlher, Héfélé, etc. « Il est peu de critiques, dit dom Ceillier, qui ne conviennent que les actes du martyre de S. Ignace ne soient originaux. Ils sont courts et simples, et entièrement conformes à ce qu'Eusèbe et S. Chrysostome nous apprennent de son martyre. » (*Hist. gén. des auteurs sacrés*, livre III, c. XII.) Et M. Dressel, peu suspect, a écrit « Acta Ignatiana à Ruinarto primum edita, virorum doctorum ferme consensu sincera putantum. » (*PP. apost.* Proleg.)

[2] *Martyr.*, VI.

[3] *Martyr.*, VII.

[4] Voy. la lettre de saint Irénée à Florin dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, l. V, ch. XX. Voy. aussi saint Irénée, *Advers. hæres.*, l. II, c. IV.

[5] *Polycarpi epist.*, XII.

[6] « Certe ego nihil unquam in tota historia ecclesiastica vidi, a cujus lectione commotior recedam, ut non amplius meus esse videar. » (*Animadversiones Eusebianæ.*)

je vous bénis, je vous glorifie avec l'éternel et céleste Jésus-Christ, votre Fils bien-aimé, par lequel à vous et au Saint-Esprit gloire soit rendue et maintenant et dans les siècles futurs[1]. »

L'épître à Diognète forme la transition entre les Pères apostoliques et les Apologistes[2]. « Elle donne au Christ le titre de Verbe, » dit M. Réville. Cela est vrai, et elle attribue, dans un langage magnifique, les perfections et les œuvres divines au Verbe fait chair. « C'est le Tout-Puissant, le Dieu créateur de toutes choses et invisible, qui du haut des cieux a envoyé aux hommes la vérité, le Verbe saint et incompréhensible, et l'a fixé dans leurs cœurs. Car il n'a pas envoyé aux hommes, comme on pourrait le croire, un serviteur, un ange, un prince de sa maison..., mais l'architecte et le créateur de l'univers, celui par qui il a fait les cieux... Voilà celui qu'il a envoyé aux hommes. Et l'a-t-il envoyé, comme on pourrait le penser, pour tyranniser, pour semer l'épouvante et la terreur? Non certes, mais il l'a envoyé plein de clémence et de douceur, de même qu'un roi envoie son fils, roi comme lui; il l'a envoyé comme un Dieu pour sauver les hommes[3]. » De telles paroles justifient le jugement que Böhl a porté sur cette épître. « On y voit, dit-il, une pureté de doctrine et, dans l'exposition des principaux articles de l'Évangile, une simplicité très-conforme à l'enseignement des Apôtres et en particulier de saint Paul. Cet insigne accord avec la doctrine et le langage des Apôtres ne paraît pas être venu d'une artificieuse imitation du langage de l'Écriture sainte, mais avoir jailli de l'âme même de l'auteur, nourrie et profondément pénétrée de la doctrine apostolique. »

Saint Justin est, dans l'ordre des temps, le premier des apologistes[4]. La littérature chrétienne qui jusqu'alors ne connaissait d'autres formes que la lettre et que l'exhortation, va aborder, avec saint Justin, la forme du traité scientifique. M. Réville est libre de ne voir dans Justin « qu'une intelligence médiocre, plus sincère qu'éclairée; » l'admiration de dix-sept siècles chrétiens a vengé par avance de cette tardive critique le noble penseur qui mourut pour la vérité. Esprit médiocre ou esprit supérieur, Justin est un témoin du Christianisme dans la première moitié du second siècle; « il fut l'homme de la majorité chrétienne de son temps, » dit

[1] *Martyr. S. Polycarpi*, XIV.

[2] Cette lettre, publiée en 1592 par Henri Estienne, est regardée par Mœlher et Héfélé comme contemporaine de la persécution de Trajan.

[3] *Epist. ad Diogn.*, n. VII. Voy. aussi n. V, X, XXXVIII.

[4] Il était né à Naplouse, vers l'an 100. Sa première apologie fut composée et publiée sous Antonin, qui commença à régner en 138. La seconde apologie de saint Justin fut présentée à Marc Aurèle entre les années 161 et 166. Justin, à l'instigation du philosophe Crescens, fut martyrisé sous le règne de cet empereur.

M. Réville; demandons-lui donc ce qu'il a cru, ce qu'il a enseigné sur Jésus-Christ. D'après M. Réville, saint Justin « n'a pas connu notre quatrième évangile, mais entre autres documents, un évangile aujourd'hui perdu qui contenait quelques traits reproduits aussi par le quatrième canonique... Justin reste toujours, quand il parle de la vie de Jésus, dans le cadre et au point de vue des trois premiers évangiles... » M. Réville connaît apparemment ce quatrième évangile qu'il prétend substituer à celui que nous possédons; que ne nous en indique-t-il les traces dans saint Jean? Un critique comme M. Réville ne peut exiger que nous le croyions sur parole; nous n'avons pas assez de foi pour cela.

J'ai prouvé dans la première partie de cette étude, que saint Justin avait connu l'évangile de saint Jean. Certes, dans ses deux apologies, dans son dialogue avec Tryphon, le docte apologiste « reste dans le cadre des trois premiers évangiles, » car enfin, ces trois premiers évangiles nous dessinent la figure du Sauveur, mais il s'inspire aussi du quatrième qui nous montre surtout en Jésus le Verbe incarné. Je serais infini si je voulais citer ou même indiquer tous les endroits où saint Justin affirme la divinité du Sauveur. Il proclame Jésus-Christ « le Fils et l'envoyé de Dieu et le Seigneur de toutes choses[1]; le Verbe premier-né de Dieu[2]; le *seul propre* Fils de Dieu[3]; cette raison dont le genre humain participe[4]; le Verbe qui était avec Dieu avant que le monde fût créé[5]; le Verbe présent partout qui a prédit l'avenir par les prophètes et qui ayant revêtu notre nature, nous a instruits par lui-même[6].»

Malgré ces textes et d'autres encore, M. Réville prétend que saint Justin a ignoré l'unité substantielle et l'égalité du Père et du Fils. « Le Verbe, dit-il, qui logiquement devrait être unique en son genre, est assimilé aux anges, ou n'est plus que le premier-né des êtres formés par la volonté divine, ou la première des forces (δυνάμεις) émanées de la puissance absolue... Justin, objecte encore M. Réville, prend soin de distinguer fortement le Verbe du Dieu véritable, ὁ ὄντως Θεός, et d'établir clairement sa subordination. Le Fils n'est que le *serviteur* du Père, il est *Dieu* mais seulement par la volonté du Père; la seule unité qui existe entre eux est celle de l'accord des volontés, la volonté du Fils se soumettant toujours à celle du Père; il ne vient qu'après le Père en dignité. » Si saint Justin nomme les anges à la

[1] I *Apol.*, ch. XII.
[2] *Ib.*, ch. XXI.
[3] *Ib.*, ch. XXIII.
[4] *Ib.*, ch. XLVI.
[5] II *Apol.*, ch. VI.
[6] II *Apol.*, ch. X.

suite du Père et du Fils dans un endroit que M. Réville incrimine[1], ce ne peut être pour les associer au culte divin; autant vaudrait dire que le courageux défenseur du monothéisme chrétien tombe ici dans un grossier polythéisme. Oui, le Verbe est une *force*, mais non pas une force étrangère à la substance du Père dont elle émane; c'est une force substantiellement unie à son principe, comme la lumière du soleil l'est à l'astre qui l'envoie[2]. Nous ne le contestons pas, saint Justin a attribué au Père une certaine primauté, il l'a nommé Dieu d'une manière spéciale, mais il n'est rien dans ce langage qui puisse faire suspecter l'orthodoxie de l'apologiste. « Le Père est Dieu par lui-même, dit Mgr Ginoulhiac[3], tandis que le Fils et le Saint-Esprit le sont par lui. Seul donc, à la différence des deux autres personnes, il doit être appelé *Dieu* par lui-même, non pas que la nature divine qui est dans le Fils et le Saint-Esprit, ne soit par elle-même, ou qu'elle ne soit pas la même nature absolue que celle du Père, mais parce que le Père, ne tenant la nature divine que de lui-même, la communique au Fils et au Saint-Esprit. » Du reste, cette dignité propre au Père, en laissant subsister l'unité de substance, laisse subsister, par une conséquence nécessaire, l'égalité des perfections entre les personnes divines.

Avant M. Réville, Jurieu s'était étonné que saint Justin eût nommé le Verbe le ministre du Père, et qu'il l'eût dit engendré par le conseil et la volonté paternelle. A ces étonnements du fougueux théologien qui affaiblissait la tradition chrétienne sur la Trinité, mais qui ne niait pas ce dogme, Bossuet a répondu : « On attribue sans difficulté, dit-il, ce terme de ministre au Fils de Dieu comme incarné.... Accoutumés peut-être à lui donner ce titre de ministre à raison de la nature humaine qu'il avait prise ou qu'il devait prendre, (les anciens) l'ont étendu jusqu'à l'origine du monde, lorsque Dieu a tout fait par son Verbe[4].... » J'ajouterai avec Mgr l'évêque de Grenoble[5] que, dans le langage philosophique, ce terme de *ministre* n'implique qu'une simple subordination dans l'action dont on parle, comme lorsqu'on dit que nos facultés intellectuelles sont en nous les ministres de la volonté. Cette expression était utile contre les gnostiques qui prétendaient que Dieu, pour créer le monde, avait eu besoin de recourir à des anges, à des vertus séparées de lui; elle était utile surtout contre les modalistes qui reconnaissaient avec les

[1] I *Apol.*, ch. VI. Voy. sur ce passage la note de dom Maran.
[2] *Dial. cum Tryphon.* ch. LXII.
[3] *Histoire du dogme catholique pendant les trois premiers siècles*, Ire partie, l. VI, ch. XIV.
[4] *Sixième avertissement*, part. I, art. 5, n. XXXV.
[5] *Histoire du dogme catholique*, etc., Ire partie, l. VI, ch. IX.

catholiques que Dieu a tout fait par son Verbe, mais qui dans le Verbe voyaient l'idée, l'art, la parole de Dieu, et non une personne subsistante. Les orthodoxes exprimèrent cette personnalité réelle, distincte, agissante du Verbe divin, en le nommant *ministre* du Père; ils renoncèrent plus tard à cette expression, lorsque l'arianisme en eût altéré le sens.

Nous disons aussi que le Fils est engendré par le conseil et par la volonté du Père ; mais s'ensuit-il qu'il ne reçoit la divinité que comme un don gratuit, qu'il devient Dieu, pour ainsi parler, au lieu de l'être par essence et de toute éternité ? « Si vous ôtez du mot conseil, l'incertitude et l'indétermination, répond Bossuet, que vous restera-t-il, si ce n'est la raison et l'intelligence ? Vous direz donc que le Fils de Dieu ne procède pas de son Père par une effusion aveugle, comme le rayon procède du soleil et le fleuve de sa source, mais par intelligence ; et si vous appelez ici la volonté du Père pour exclure la nécessité, cette nécessité que vous voulez exclure est une nécessité aveugle et fatale qui ne convient point à Dieu. Il ne faut point souffrir en Dieu une nécessité qui soit hors de lui ;... il est lui-même sa nécessité ; il veut sa nécessité comme il veut son être propre.... Ainsi il veut produire son Fils de la même manière qu'il veut être : c'est ainsi qu'il le produit volontairement ; c'est ainsi qu'il le produit par conseil [1]. »

Les contemporains, les premiers successeurs de saint Justin, s'expriment comme ce glorieux ancêtre de tous les apologistes. Nous pourrions citer saint Méliton de Sardes qui, dans son fragment *de Fide* [2], devance, en parlant du Verbe, le *Deum ex Deo* du concile de Nicée ; nous aimons mieux invoquer seulement le témoignage de ceux dont M. Réville conteste l'orthodoxie. « Tatien, dit-il, Athénagore, Théophile d'Antioche, prêchent cette doctrine (la doctrine du Verbe) avec des ondulations de pensée et d'expression qui prouvent combien elle est encore peu fixée. » Écoutons maintenant ces apologistes. Tatien proclame l'existence et la génération divine du Verbe presque dans les mêmes termes que saint Justin son maître ;

[1] *Sixième avertissement*, part. I, n. XXXIV. « Comme Philon, dit encore M. Réville, Justin distingue *Théos*, Dieu, sans article, de *o Théos*, Dieu avec l'article.» M. Réville n'indique aucun texte où l'on puisse vérifier l'exactitude de sa remarque. Au demeurant, on peut donner de cette manière différente de nommer le Père et le Fils une explication orthodoxe. On peut dire que le nom de Dieu avec l'article convient mieux au Père, parce qu'il est le principe du Fils et du Saint-Esprit, et l'article n'implique qu'une appropriation spéciale faite à la première des personnes divines. Nous parlerons plus loin de l'influence que l'on prête aux doctrines philoniennes et néo-platoniciennes sur la formation du dogme trinitaire.

[2] Voy. *Spicilegium Solesmense*, publié par dom Pitra, aujourd'hui cardinal, t. II, p. LIX, LX.

il nomme Jésus « le Dieu qui a souffert[1] » ; et plus loin : « Nous ne vous trompons pas, ô Grecs ! s'écrie-t-il, nous ne vous débitons pas des fables, lorsque nous vous prêchons que Dieu est né dans la forme humaine[2]. » Athénagore, dans la courageuse apologie qu'il adressa, vers 177, aux empereurs Marc Aurèle et Commode, affirme l'unité de l'Être divin et la trinité de ses personnes : « Nous ne sommes pas athées, dit-il, nous qui reconnaissons et tenons pour Dieu celui qui a fait toutes choses par le Verbe, et qui les conserve par l'Esprit qui est auprès de lui[3]. » Saint Théophile d'Antioche, auquel la langue théologique doit le mot *Trias*[4], professe la même doctrine que ses contemporains et que ses devanciers. « Quel est ce médecin (des âmes) ? » demande-t-il dans son premier livre à Autolyque, et il répond : « C'est Dieu qui guérit et vivifie par le Verbe et par la Sagesse[5]. » Il enseigne l'éternelle procession des personnes divines : « Dieu, dit-il, ayant son Verbe caché dans ses entrailles, l'engendra avec sa Sagesse avant toutes choses.... Les prophètes n'existaient pas encore quand le monde fut créé, mais seulement sa Sagesse qui est en lui, et son Verbe saint qui lui est toujours présent[6]. » Enfin, Théophile, docile à la tradition que la lettre de saint Barnabé nous a déjà révélée, voit dans le Verbe et dans l'Esprit-Saint les personnages mystérieux auxquels le Père s'adressait quand il disait : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance[7]. »

Aux confins du second siècle et du troisième, nous apercevons saint Irénée, « lien de deux âges et de deux mondes, » comme l'a appelé une plume éloquente[8] ; lien de l'âge des Pères apostoliques qui achève d'expirer, et de l'âge nouveau qui continuera de répondre aux persécutions par la parole et l'effusion du sang ; lien de l'Orient, d'où Irénée arrive et dont il parle la langue, et de l'Occident, qui salue en lui un de ses plus grands évêques. Les siècles

[1] *Oratio adversus Græcos*, XIII. Saint Méliton a aussi parlé des *souffrances de Dieu*. (*Spic. Solesm.*, t. II, p. LVIII.)

[2] *Ibid.*, 21.

[3] *Legatio pro Christianis*, VI.

[4] *Ad Autolycum*, l. II, ch. XV.

[5] *Ad Aut.*, l. I, ch. VII.

[6] *Ad Autolycum*, l. II, n. 10. C'est le Saint-Esprit que Théophile désigne ici sous le nom de *Sagesse*. « Cette application du nom de Sagesse au Saint-Esprit n'est nullement particulière à Théophile, dit Mgr Ginouilhac. On la trouve dans saint Irénée et dans d'autres auteurs. » (*Histoire du dogme catholique*, Ire partie, l. V, ch. II.)

[7] *Ad Aut.*, l. II, ch. XVIII.

[8] Le prince A. de Broglie, *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, t. I, Introduction.

chrétiens ont répété le témoignage que rendaient d'Irénée les fidèles de Lyon, lorsque, dans une lettre au pape saint Éleuthère, ils vantaient son zèle pour le testament de Jésus-Christ[1].

C'est donc avec un pieux respect que nous allons recueillir l'enseignement de saint Irénée, si fidèle à suivre la doctrine des anciens, — ses œuvres le prouvent, et M. Réville le reconnaît dans un langage qui pourrait être moins dédaigneux. « Irénée, dit M. Réville, très-prévenu contre le gnosticisme, amoureux avant tout de l'unité ecclésiastique, timide au suprême degré dès qu'il s'agit de spéculation religieuse, Irénée contribua beaucoup par ses écrits et son influence à imprimer à la fameuse doctrine le cachet orthodoxe.... » Toutefois, cette *orthodoxie* de saint Irénée est aussitôt contestée par M. Réville. « La distinction personnelle entre le Père et le Fils s'efface tellement chez lui, que par moments on ne l'aperçoit plus. » A une telle assertion, il suffit d'opposer les interprétations que donne le saint évêque du *Symbole* dès lors professé par toute la chrétienté. « L'Église, répandue jusqu'aux limites du monde, dit-il, a reçu des Apôtres la foi en un seul Dieu, le Père tout-puissant.... et en un seul Jésus-Christ, incarné pour notre salut, et au Saint-Esprit, qui a annoncé par les prophètes les avénements du Sauveur et sa naissance d'une Vierge[2]... Jésus-Christ, Fils de Dieu, di- encore l'évêque de Lyon, à cause de l'éminent amour qu'il avait pour sa créature, a bien voulu naître d'une vierge, unissant en lui l'homme à Dieu... Il n'y a qu'un seul Dieu tout-puissant qui a tout créé par son Verbe.... non par les anges; mais qui, par son Verbe et son Esprit, fait, dispose, gouverne toutes choses, et leur donne l'existence. » Est-il possible au lecteur attentif de ces passages et d'autres encore, de voir dans saint Irénée la tendance au *modalisme*, à cette forme de l'erreur antitrinitaire qui, supprimant la personnalité du Fils et celle de l'Esprit-Saint, les réduit à n'être que deux modes ou deux faces du même Dieu? Comment nous y prendrions-nous nous-mêmes pour affirmer avec plus de clarté l'existence de personnalités distinctes?

Il est vrai que l'évêque de Lyon compare le Fils et le Saint-Esprit à des mains dont Dieu s'est servi pour créer l'homme; s'ensuit-il que « cela fait penser à des organes inconscients par eux-mêmes? » Saint Irénée veut tout simplement prouver, contre les gnostiques, que le Père a créé toutes choses immédiatement, sans emprunter le secours de natures étrangères. La liturgie romaine, dans une de ses hymnes les plus connues (le *Veni Creator*), nomme le Saint-Esprit

[1] Eusèbe. *Histoire ecclésiastique*, l. V, ch. IV.
[2] *Adversus hæreses*, l. I, ch. x.

« le doigt de la droite du Père, *digitus paternæ dexteræ* ; » je ne sache pas que beaucoup de fidèles aient été induits par cette métaphore dans quelque erreur antitrinitaire.

Si saint Irénée n'a pas confondu les trois personnes divines ; s'il n'a pas risqué, comme le lui reproche M. Réville, de tomber dans l'unitarisme sabellien ; il n'a pas davantage confondu les deux natures qui subsistent dans l'indissoluble unité de la personne du Christ. Non, il n'y a pas pour lui « virtuellement unité de nature entre l'homme et le Verbe. » Saint Irénée dit assez haut que « le Fils de Dieu est né, en tant qu'homme, de Marie qui appartenait à la race humaine, et a été fait fils de l'homme[1]. » Eutychès n'a rien à réclamer dans la succession de notre grand évêque ; cette expression même que « le Verbe se reposait pendant la tentation, le crucifiement et la mort » de l'Homme-Dieu[2] ; cette expression, qui étonne à tort M. Réville, prouverait à elle seule que saint Irénée n'a pas absorbé la nature humaine de son Maître dans sa nature divine. Le Verbe se reposait, c'est-à-dire que la nature divine n'a pu être atteinte par les humiliations et les souffrances auxquelles l'humanité était en proie ; « il en a été, dirai-je après Bossuet, comme de ces hautes montagnes qui sont battues de l'orage et des tempêtes dans leurs parties bases, pendant qu'au sommet elles jouissent d'un beau soleil et de la sérénité parfaite[3]. »

Tertullien est presque un contemporain de saint Irénée. Il a donné lieu à des reproches de plus d'un genre. « Ce dur Africain », comme l'appelle Bossuet, qui cependant l'admirait avec passion et l'imitait en l'épurant, « cet auteur le plus figuré pour ne pas dire le plus outré de tous, » comme dit encore Bossuet, a des hardiesses d'expression, des obscurités de pensée, que Pétau jadis a relevées avec une impitoyable sévérité[4], et dont M. Réville triomphe aujourd'hui. Et toutefois, qu'importe que l'apologiste africain ait poussé à bout l'idée des deux naissances du Verbe divin, l'une intérieure et éternelle, l'autre s'*extériorisant*, pour ainsi dire, dans la création, et qu'il ait traduit sa pensée en cet audacieux langage : « Le Verbe a eu tout son éclat, toute sa beauté, tout son retentissement, quand Dieu a dit : *Que la lumière soit !* C'est alors qu'il a reçu sa parfaite naissance[5]. » Qu'importe encore que Tertullien ait écrit, dans son

[1] *Advers. hæres.*, l. III, ch. XIX.
[2] *Ibid.*
[3] *Explication du psaume XXI*, § 10. Bossuet, par cette comparaison, veut peindre le calme que gardait, pendant l'agonie, la partie supérieure de l'âme du Sauveur ; mais la même image ne peut-elle pas peindre aussi le calme inviolable de sa nature divine et aider à comprendre la pensée de saint Irénée?
[4] *Dogm. Theol.*, *de Trinit.*, l. I, ch. V.
[5] *Adversus Praxeam*, ch. VII.

Traité contre Hermogène, ces étranges paroles : « Dieu est père, Dieu est juge ; cependant il n'est pas toujours père et toujours juge.... Il fut un temps où il n'y avait ni délit qui rendît le Seigneur juge, ni fils qui le rendît père[1]. » Ce dernier passage surtout est d'une interprétation difficile. Mgr Ginoulhiac pense que Tertullien parle ici des enfants de Dieu en général, et dans le même sens que saint Irénée, lorsqu'il disait : « Nous sommes tous enfants de Dieu parce qu'il nous a tous créés. » Selon Bossuet, Tertullien a argumenté ici d'après les principes d'Hermogène ; c'est, pour employer un terme de l'école, un argument *ad hominem* que le rude controversiste dirige contre son adversaire. L'objet de la discussion entre eux, c'était l'éternité de la matière. Tertullien accorde à Hermogène la non-éternité du Fils : de quel front Hermogène osera-t-il encore soutenir ensuite l'éternité de la matière, si inférieure en dignité au Verbe divin ? Mais, quel que soit le sens de ces passages, peuvent-ils infirmer la valeur dogmatique de tant d'autres endroits où le prêtre de Carthage expose le dogme de la Trinité ? Ce mot de *Trinité*, c'est lui qui l'a créé. S'il a créé le mot, il n'a pu ignorer la vérité que le mot exprime. Parlant du mystère des trois personnes, il l'appelle « la Trinité d'une seule divinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit[2]. » Dans tout son Traité contre Praxéas, Tertullien s'attache à montrer que le Père, le Fils et le Saint-Esprit forment nombre sans division ; qu'ils sont, l'un par rapport à l'autre, comme des degrés distincts et enchaînés, — et par degré, Tertullien entend l'ordre déterminé des processions divines ; — enfin, que chacun forme une personne subsistant dans une propriété qui la constitue. Partout, il dit que le Fils est de la même substance que le Père[3], et que cette substance est éternelle. Force est donc d'avouer avec Jurieu que « Tertullien n'a pas eu dessein de nier cette existence éternelle qu'il donnait au Verbe dans le sein et dans le cœur de Dieu. » Enfin, Tertullien n'hésite pas à reconnaître que le Fils, consubstantiel et coéternel au Père, lui est entièrement égal[4].

Tertullien voit dans Jésus-Christ le Verbe incarné. Réfutant par avance Apollinaire qui refuse au Sauveur une âme humaine, Nestorius qui dédouble sa personnalité, Eutychès qui absorbe la nature humaine du Christ dans sa nature divine, il s'écrie : « Certes, la Vierge a conçu du Saint-Esprit ; ce qu'elle a conçu, elle l'a enfanté ; celui qu'elle a conçu et qu'elle devait enfanter, c'est l'Esprit qui se

[1] *Adversus Hermogenem*, ch. III.
[2] *De Pudicitia*, ch. XXI.
[3] Voy. *Apolog.*, c. XXI ; — *Contra Marcionem*, l. III, c. VI ; — *Adv. Praxeam*, II, IV.
[4] *Contra Marcionem*, l. IV, ch. XXV.

nomme Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous.... Il est homme et fils de l'homme.... Il est Dieu et le Verbe Fils de Dieu. Nous voyons deux natures non confondues mais unies dans une même personne, le Dieu et homme Jésus....[1] » Ce passage prouve, ce nous semble, que, sur les dogmes de la Trinité et de l'Incarnation, Tertullien est d'une orthodoxie contre laquelle on s'armerait en vain de quelques termes obscurs, de quelques pensées excessives du fougueux écrivain. Ce passage prouve encore que, malgré sa tendance à *corporaliser*, reconnue par Bossuet, Tertullien sait distinguer des substances d'ordres divers, et n'est pas tout à fait le matérialiste que M. Réville nous dénonce. Cette comparaison « de la lumière allumée à une autre lumière, » par laquelle l'apologiste essaye d'expliquer la génération du Verbe, scandalisait Jurieu comme elle scandalise M. Réville ; et Bossuet faisait à l'aïeul une réponse que nous avons bien le droit d'adresser au descendant : « Mais, quoi ! vous oubliez que c'était une comparaison et non une identité qu'on voulait vous proposer ! Vous ne songez donc pas que toute comparaison, surtout lorsqu'il s'agit de Dieu, est d'une nature imparfaite et dégénérante[2] ! »

Nous avons interrogé les grands apologistes de Palestine, d'Asie Mineure, de Gaule, d'Afrique. Ils nous ont dit, non pas sans éloquence, que les doctrines unitaires ne sont point le fond primitif du christianisme. Nous allons aborder l'école chrétienne d'Alexandrie. « Alexandrie, patrie du philonisme et du néoplatonisme, était, dit M. Réville, naturellement destinée à servir d'atelier central à l'élaboration du dogme de la divinité de Jésus-Christ. » Notons d'abord que quand bien même les idées de Philon et de Plotin auraient

[1] *Advers. Prax*, ch. XXVII.

[2] *Sixième avertissement*, part. I, art. 5, n. XL. — M. Réville fait encore peser sur l'orthodoxie de Tertullien une autre accusation qui serait grave si elle était fondée. L'apologiste aurait regardé le Fils comme un Dieu inférieur et, comme conséquence de cette infériorité, il lui attribue toutes les apparitions, toutes les *théophanies* de l'Ancien Testament. Il est bien vrai que comme saint Justin, saint Irénée et d'autres anciens Pères, Tertullien a cru que c'est le Fils qui apparaissait aux patriarches et aux prophètes sous une forme empruntée, premier essai, pour ainsi parler, de son incarnation future. Dans la doctrine des Pères, la première personne de la Trinité ne se manifeste jamais par elle-même ; elle demeure dans les hauteurs des cieux d'où elle envoie le Fils sur la terre. C'est pour cette cause que Tertullien, par une de ces hardiesses, si l'on veut, par une de ces étrangetés de langage qui lui sont familières, nomme le Père le *Dieu des philosophes*. Mais peut-on en conclure que Tertullien subordonne réellement le Fils au Père et introduise l'inégalité dans la Trinité? Qu'on veuille bien lire le chapitre XXVII du second livre contre Marcion, auquel M. Réville nous renvoie; qu'on lise aussi le vingt-troisième chapitre du *Traité contre Praxéas*, et la pensée de Tertullien apparaîtra aussi lumineuse qu'exacte, pleinement dégagée des ombres dont elle semblait d'abord enveloppée.

exercé une influence sérieuse sur Clément, Origène et leurs disciples, la discussion que nous poursuivons ne serait pas close pour cela, et les adversaires de la doctrine catholique sur la Trinité et l'Incarnation n'auraient pas le droit de chanter victoire. Alexandrie n'est pas toute l'Église. Les docteurs alexandrins avaient pour la Grèce profane une tendresse qui survivait à leur baptême. Ils citent avec complaisance les poëtes et les philosophes antiques ; ils aiment à reconnaître dans leurs œuvres des réminiscences ou des pressentiments sublimes de la vérité révélée. Cette tendance des Alexandrins n'a pas été celle de toutes les chrétientés primitives. Saint Irénée, Tertullien, qui représentent surtout les Églises d'Asie Mineure et d'Occident, redoutent trop les dangers de la philosophie antique pour l'aimer beaucoup ; ils sont trop frappés de son action sur le développement des hérésies qu'ils ont passé leur vie à combattre. On ne dira pas qu'ils ont puisé chez Philon et chez les néoplatoniciens le dogme de la Trinité, et cependant le lecteur peut voir dans les écrits de ces immortels athlètes avec quelle précision ils l'ont formulé. Nous pensons en avoir déjà donné quelque idée. Mais Clément et Origène, eux non plus, n'ont pas dérobé le dogme de la Trinité, ni même la manière de le concevoir et de l'exposer, aux écoles rivales qui florissaient dans Alexandrie. M. Réville en fait à demi l'aveu quand il dit « qu'on aurait tort de regarder la Trinité chrétienne comme un emprunt pur et simple au néoplatonisme du troisième siècle. » Emprunt, elle ne l'a été à aucun titre ni d'aucune façon. Rien de plus vague et de plus inconsistant que les idées de Philon sur le *Logos*. Sa trinité, s'il en a une, aurait pour termes Dieu, la science de Dieu, et le monde, regardé comme le produit de Dieu et de la science divine. Ce n'est là qu'une trinité nominale. Qu'y a-t-il de commun entre l'*Intelligence* et le *Démiurge* de la trinité plotinienne et celle que nous adorons? L'*Unité*, premier terme de la trinité plotinienne, se connaît à peine elle-même ; elle produit d'une manière inconsciente et fatale l'*Intelligence*, qui ne connaît qu'elle et le monde des idées qu'elle porte dans son sein. L'*Intelligence*, à son tour, engendre le *Démiurge*. Le *Démiurge*, troisième terme de la trinité néoplatonicienne, ne se relie pas à l'*Unité*, qui ne l'a pas produit ; il tend naturellement vers le monde dont il est l'artisan. Cette théorie est séparée de la Trinité chrétienne par un abîme. La trinité néoplatonicienne était le fruit de la spéculation humaine aux prises avec un mystère : la coexistence de l'infini et du fini. Des philosophes l'avaient imaginée pour concilier la production du monde avec l'existence d'un Dieu suprême à qui, dans leur pensée, sa perfection même coûtait la liberté et la puissance de créer. La notion chrétienne de la Trinité n'a point surgi un jour des spéculations solitaires d'un penseur. Dieu lui-même l'a

révélée aux hommes. Aussi ce mystère, « que l'Église entend, que la synagogue nie, et que la (fausse) philosophie ne goûte pas[1], » est-il proclamé par tous les témoins de la tradition catholique, si divers d'ailleurs qu'aient été leur tour d'esprit, leur éducation, et le milieu qui les a vus naître et grandir. En un mot, la trinité néoplatonicienne est un rêve; la Trinité chrétienne, objet de notre foi, est de toutes les réalités la plus mystérieuse sans doute, mais aussi la plus auguste et la plus vivante.

Clément, disciple du martyr Pantène, et l'un des plus illustres chefs du *Didascalée*, ou école chrétienne d'Alexandrie, n'a point d'expressions assez ardentes pour témoigner de sa croyance à la Trinité, et en particulier à la divinité du Verbe. « Un, dit-il, est le Père de toutes choses ; un aussi est le Verbe ; un le Saint-Esprit, qui est aussi partout[2]. » Il glorifie le Père et le Fils, le Fils et le Père, le Fils précepteur et maître, un en tout avec le Saint-Esprit...[3]. » Clément affirme la divinité et l'Incarnation du Verbe : « Le Verbe, qui est aussi le Christ... Fils parfait d'un Père parfait...[4], a apparu aux hommes, lui qui est tout ensemble Dieu et homme...[5] » Il se prosterne devant le divin Crucifié et il l'adore : « Croyez, homme, à Celui qui est homme et Dieu;... croyez, esclaves, à Celui qui est mort; croyez tous, ô hommes, à Celui qui est seul le Dieu de tous les hommes[6]. »

M. Réville assure cependant qu'une grande obscurité plane sur les vues de Clément « relatives à la personne historique du Christ, » et il fonde son assertion sur un passage des *Stromates* que nous allons citer. « Dans le Sauveur (c'est Clément qui parle), croire que le corps ait éprouvé des nécessités serait chose risible. Le Sauveur mangeait, non que son corps eût besoin de manger, mais pour que ceux qui vivaient avec lui n'eussent point la pensée qu'il n'était pas un homme. Plusieurs, en effet, ont cru plus tard qu'il n'était venu qu'en apparence, et comme un fantôme. Du reste, il était inaccessible aux passions; nul mouvement passionné, plaisir ou douleur, ne pouvait l'atteindre[7]. » Pétau et Le Nourry ont cru qu'en cet endroit Clément avait excédé, et ils ne s'attachent pas à le défendre. L'anglican Cave et Noël Alexandre se montrent moins sévères. D'après ce dernier, Clément se borne à nier « que le Sauveur ait été soumis naturellement dans son humanité à la loi de la faim et de la soif; qu'il ait

[1] S. Hilaire, *De Trinitate,* l. VIII, ch. LII.
[2] *Pædag.*, l. I, ch. VI.
[3] *Pædag.*, l. III, ch. XII.
[4] *Pædag* , l. I, ch. VI.
[5] *Cohortatio ad gentes,* ch. I.
[6] *Ibid.*
[7] *Stromates,* VI, 9.

éprouvé ces mouvements involontaires qui préviennent la raison. Il ne nie pas, du reste, que le Christ ait daigné réellement souffrir la faim, la soif et les autres incommodités. Le corps du Sauveur, parce qu'il était uni au Verbe, n'exigeait pas des soins comme les nôtres ; la puissance infinie du Verbe pouvait le conserver sans aliments. Mais par cela même que le Fils de Dieu a abandonné son corps aux infirmités et aux souffrances qui sont propres au corps humain, il a vraiment ressenti la faim, la soif ; il a souffert et il est mort[1]. » On est libre d'appliquer au passage que nous avons cité l'interprétation bénigne de Noël Alexandre, ou de le juger comme a fait Pétau[2], mais on n'a pas le droit de dire que Clément « donne en plein dans le docétisme. » Les docètes niaient que la chair du Christ fût une chair réelle et substantielle. L'erreur de Clément, si erreur il y a, aurait été de nier que cette chair, hypostatiquement unie au Verbe, ait pu souffrir comme la nôtre.

Clément nous conduit à Origène, son disciple, dont la renommée, plus éclatante, mais moins sereine, a été, dans le camp même de l'orthodoxie, attaquée et défendue avec ardeur. A en croire M. Réville, « par le fond de sa pensée, Origène est un unitaire. » Toutefois, cet unitarisme n'a rien de commun avec l'unitarisme moderne, qui ne voit dans Jésus qu'un grand homme, le plus parfait et le plus divin de tous les fils d'Adam. Pour Origène, Jésus est le Verbe, éternel comme le sont aussi les âmes humaines, mais d'une autre substance que le Père, et un avec lui seulement d'une unité morale.

Plus d'une inexactitude, plus d'une erreur se mêlent aux vérités dont Origène était l'apôtre et fut presque le martyr. Il admet que la création est éternelle ; non pas la création du monde des corps, qui, comme le dit l'Écriture, a été produite dans le temps, mais la création du monde suprasensible, incorporel, qu'il nomme le *ciel*. Même sur le mystère de la Trinité, si sa doctrine est catholique, son langage manque parfois de précision et de clarté. « Prétendrons-nous, se demande Mgr Ginoulhiac, que cet esprit hardi, plus fécond que juste, qui, sur tous les sujets dont il s'occupait, multipliait les suppositions à l'infini et essayait de toutes les pensées, ne se soit jamais troublé, en considérant le Verbe comme un Dieu sorti de Dieu, image de Dieu ; que jamais il ne se soit permis de questions imprudentes, et que, dans sa préoccupation habituelle relativement à la distinction du Père et du Fils, il n'ait pas poussé trop loin la prééminence personnelle du Père, en qualité de principe? Non sans doute[3]. »

[1] Noël Alexandre, *Histor. eccl. V. et N. Testam.*, sæcul. II, dissert. VIII, édit. Roncaglia et Mansi.

[2] *Theol. dogm.*, *De Incarnatione*, l. X, ch. v.

[3] *Histoire du dogme catholique*, Ire partie, l. X, ch. XXIV.

Mais tout en faisant ces nécessaires aveux, nous maintenons contre M. Réville l'orthodoxie habituelle d'Origène. Non, aux yeux de ce grand homme, l'éternité du Verbe ne ressemble pas à celle des âmes et des anges ; elle a son fondement dans la consubstantialité et l'égalité des Personnes divines. « Toute la durée du siècle présent, dit-il, est un grand jour, si on la compare à notre vie ; mais un jour bien petit et bien court, si on la compare à la vie du Père, et du Christ, et du Saint-Esprit, ou même à la vie des vertus célestes qui sont au-dessous de la Trinité souveraine[1]. » — « Tout ce qu'est Dieu, tout qui appartient à Dieu, dit-il ailleurs, tout cela est dans le Christ. Il est la sagesse de Dieu, il est la force de Dieu, il est la justice de Dieu, il est la prudence de Dieu[2]. » Comme le Père est invisible et incompréhensible, le Fils l'est donc aussi. « Dieu est difficile à contempler, mais son Fils unique l'est aussi... Cependant quoique le Fils, lui aussi, fût difficile à contempler, car il est Dieu, le Verbe par qui toutes choses ont été faites, il a habité parmi nous[3]. » L'adoration due au Père est également due au Fils : « Jamais les ambassadeurs de Jésus-Christ n'adorèrent ni le roi des Perses, ni celui des Grecs, ni celui des Égyptiens... ; car le maître de ceux qui sont les ambassadeurs du Christ, c'est le Christ, dont ils sont les ambassadeurs, le Christ, qui au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu[4]. » L'Incarnation du Verbe n'a pu changer sa nature et ses perfections divines : « Quant à Celui qui est descendu parmi les hommes, il avait la nature de Dieu[5], et c'est par amour pour les hommes qu'il s'est anéanti, afin d'être compris par eux. Non pour cela que de bon il soit devenu méchant ; car il n'a jamais péché... S'il semble à Celse qu'en prenant un corps mortel et une âme humaine, ce Dieu immortel, Verbe, a éprouvé un changement et une transformation, qu'il apprenne que le Verbe, demeurant Verbe par sa nature, ne souffre rien de ce que le corps et l'âme ont accoutumé de souffrir[6]... »

[1] *In Matthæum*, l. XV, n. 31.

[2] *In Jeremiam, Homil.*, VIII, n. 2.

[3] *Contra Celsum*, l. VI, n. 69.

[4] *Contra Celsum*, l. VIII, n. 6.

[5] Origène cite l'épître de saint Paul aux Philippiens (II, 6), *qui quum in forma Dei esset*, ὁς ἐν μορφῇ Θεοῦ ὑπάρχων. En traduisant *forma* par nature, je suis avec la tradition catholique et avec des critiques dont nos adversaires ne contesteront ni la science ni la liberté d'esprit. Richard Simon traduit : *Étant en la forme de Dieu*, et il ajoute en note : « C'est-à-dire étant véritablement Dieu : car c'est ce que signifie ici le mot de *forme*, comme saint Chrysostome le prouve par ces autres paroles du verset suivant : *en prenant la forme de serviteur*, qui ne signifient autre chose qu'être véritablement serviteur. Castalio, qui ne peut pas être un auteur suspect aux unitaires, a fortifié cette interprétation dans sa remarque sur cet endroit. »

[6] *Contra Celsum*, l. IV, n. 15. « Ne sommes-nous pas sur la grande route du do-

Que penserons-nous de ces passages auxquels M. Réville nous renvoie, et d'après lesquels « Origène aurait répugné à penser que le Père et le Fils fussent de la même substance : l'un étant absolument parfait, le second n'ayant qu'une perfection acquise et contingente, et ne devant son être qu'à un acte de la volonté du Père. L'infériorité du Fils relativement au Père est donc chez lui très-nettement énoncée, et son unité avec Dieu ramenée à l'unité morale. »

Bossuet nous a déjà dit comment on doit entendre les auteurs ecclésiastiques — et Origène est l'un d'entre eux — quand ils attribuent à un acte de la volonté du Père l'éternelle génération du Verbe. D'ailleurs Origène, dans ce même endroit où il montre le Verbe engendré par la volonté du Père, le déclare de la même nature que son principe : « Le Fils, dit-il, est l'invisible image du Dieu invisible, de même que, conformément à l'histoire, nous disons que Seth, fils d'Adam, était l'image de son père[1]. » Il est vrai que dans ce passage, et dans un autre encore que M. Réville nous objecte[2], Origène s'élève contre une certaine façon d'entendre la *consubstantialité* du Verbe ; mais quelle est cette façon? C'est celle des esprits grossiers qui matérialisaient la génération du Fils au point de croire qu'elle avait divisé et partant amoindri la substance du Père. « Il faut prendre garde, dit Origène, de tomber dans les fabuleuses erreurs de ceux qui se représentent la génération du Verbe comme mettant en pièces la nature divine et divisant, en quelque sorte, le Père. Croire ou même soupçonner cela, quand il s'agit d'une substance incorporelle, ce n'est pas seulement impiété, c'est folie... Comme donc la volonté procède de l'intelligence sans qu'elle la divise et sans qu'elle s'en sépare, ainsi le Père a engendré le Fils, son image : et comme le Père est invisible par nature, il a engendré une image invisible[3]. »

Et cependant, même dans cette réfutation de Celse, la plus authentique des œuvres du grand Alexandrin, et où, comme le remarque Bullus, « la vraie divinité du Fils est si souvent et si ouvertement affirmée, » n'y a-t-il pas des passages d'une interprétation malaisée, qui semblent démentir par avance les solennelles définitions que

cétisme? » s'écrie avec effroi M. Réville. Non, pas le moins du monde. Comme nous l'avons déjà dit, les docètes niaient la réalité de la chair du Christ, et ici même Origène affirme cette réalité. Ce qu'il nie, c'est que la nature divine du Sauveur ait souffert.

[1] *De Principiis*, lib. I, cap. II, n. 6. (Voy. Gen., V, 3.)

[2] *In Joannem*, t. XX, n. 16.

[3] *De principiis*, loc. cit. Cette façon grossière d'entendre la consubstantialité du Verbe est aussi exposée et combattue dans le *Commentaire sur saint Jean*, à l'endroit déjà indiqué.

rendra le concile de Nicée? Écoutons Origène faisant à une des objections de Celse la réponse suivante : « En adorant le Père et le Fils, nous adorons un seul Dieu, comme je l'ai déjà expliqué... Ainsi nous adorons le Père de la vérité, et le Fils qui est la vérité, en les regardant comme deux choses quant à l'*hypostase*, mais comme une seule chose quant à l'accord, la conformité et l'identité de la volonté[1]... » Quel sens Origène attachait-il au mot *hypostase*, dont la signification n'a été bien fixée qu'au temps des grandes luttes soulevées par l'arianisme? Par *hypostase* entendait-il une *substance* ou une *personne?* En d'autres termes, Origène voit-il dans le Père et dans le Fils deux substances séparées, ou seulement deux personnes distinctes mais possédant d'une manière indivise la même nature? Bullus a prouvé que, dans le passage en question, *hypostase* est pour Origène synonyme de *personne*. « Je ne me rappelle pas, dit l'apologiste anglais, qu'Origène emploie jamais ce mot dans un sens différent lorsqu'il parle de la Trinité[2]. » Ajoutons avec Bullus qu'Origène prend ici le mot dans le même sens que les noétiens qu'il combat. Or, les noétiens, ennemis de la Trinité divine, soutenaient qu'il n'y a en Dieu qu'une *hypostase*, c'est-à-dire qu'une *personne*. Prétendre qu'Origène méconnaît l'unité substantielle du Père et du Fils parce qu'il proclame l'accord, la conformité et l'identité de leur volonté, c'est, remarque encore Bullus, une objection assez légère. « En cent autres endroits, Origène reconnaît le Père et le Fils *consubstantiels ;* si ce n'est pas le mot qu'il emploie, c'est la pensée qu'il exprime, encore s'est-il servi souvent du mot, le martyr Pamphile et Rufin nous l'attestent[3]. »

Après tout, quel que soit le sens de certaines expressions, de certaines pensées du grand catéchiste alexandrin, « est-ce par quelques passages isolés plutôt que par ses enseignements absolus et directs qu'il faut juger de sa doctrine et de sa foi? Cela ne serait ni juste, ni raisonnable. » Ainsi s'exprime Mgr Ginoulhiac[4], et l'on ne saurait, ce me semble, clore avec plus de modération et d'équité le débat auquel la critique contemporaine soumet de nouveau l'orthodoxie et la mémoire d'Origène.

[1] *Contra Celsum*, l. VIII, n. 12.

[2] *Def. Fid. Nic.*, sect. II, ch. IX.

[3] *Loc. cit.*

[4] *Histoire du dogme catholique*, part. I, ch. XXIV. Le savant évêque de Grenoble répète ce que saint Athanase avait déjà fait observer : « Apprenez, dit-il, du studieux Origène, que le Fils est coéternel et consubstantiel au Père... Car ce qu'Origène a écrit par manière de recherches et de disputes, il faut l'entendre non comme sa propre pensée, mais comme la pensée de ceux avec qui il discute. Ce qu'il affirme sans hésitation et d'une manière absolue, voilà la vraie pensée de ce savant homme. » (S. Ath., *De Decretis Nicœnæ Synodi*, n. 27.)

Saint Denys, patriarche d'Alexandrie, auquel l'antiquité chrétienne a donné le nom de *grand*, n'a point échappé aux accusations qui ont pesé sur Origène, son maître. M. Réville les reproduit avec complaisance : «L'évêque Denys d'Alexandrie, dit-il, engagé dans une controverse avec des évêques sabelliens de Libye, avait mis l'accent sur l'infériorité du Fils au point de nier son éternité et de le ranger formellement parmi les créatures (ποιήματα). C'était déjà tout l'arianisme. » Il est vrai que Denys d'Alexandrie, tout occupé à combattre les erreurs modalistes, avait surtout insisté sur la distinction des personnes divines. « Comme les sabelliens, dit Tillemont, confondant le Fils avec le Père, attribuaient au Père ce qui appartenait à l'humanité de Jésus-Christ, saint Denys, dans sa lettre à Ammon et à Euphranor, se contenta de faire voir que ce qui appartenait au Fils en tant que homme ne pouvait être dit du Père, voulant par ce moyen les obliger à reconnaître la distinction du Père et du Fils, et les mener ensuite, par un nouvel éclaircissement, à la reconnaissance de la divinité du Fils [1]. » On s'effraya de certaines expressions employées par le patriarche, et il fut dénoncé à son homonyme, le pape saint Denys. Il avait, disait-on, nommé le Père sans faire mention du Fils ; il avait nié que le Fils fût consubstantiel au Père et éternel comme lui. Saint Denys de Rome, dans une lettre synodale dont saint Athanase nous a conservé un long passage [2], condamna tout à à la fois l'erreur des sabelliens et l'erreur opposée que l'on prêtait à l'évêque d'Alexandrie [3].

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. IV, p. 279.

[2] S. Athan., *De Decretis Nicœnæ Synodi*, n. 26.

[3] Grâce à ce précieux fragment, la foi de saint Denys de Rome nous est parfaitement connue ; c'est celle qui sera proclamée à Nicée. Or, à en croire M. Réville, trente ans plus tôt, sous les papes saint Zéphyrin et saint Calliste, l'enseignement de l'Église romaine aurait été antitrinitaire. « Zéphyrin, dit M. Réville, était un *patripassien* du genre naïf qui avait horreur du *dithéisme* et qui, de peur d'y tomber, ne voulait connaître qu'un seul Dieu, Jésus-Christ, qui est né (ou, plus exactement, qui a commencé d'être dans son humanité) et qui a souffert. » Zéphyrin, transformé ainsi en un adhérent de Praxéas et de ces sectaires qui confondaient les trois personnes divines et attribuaient au Père les souffrances du Fils, Zéphyrin, dis-je, était moins naïf que ne le suppose M. Réville ; sa brève formule affirme tout ensemble l'unité de la substance divine et la réalité de l'incarnation du Verbe. M. Réville oublie que Zéphyrin condamna Praxéas, comme nous l'apprend saint Optat de Milène. (*De schismate Donatistarum*, lib. I, éd. Migne. Saint Optat nomme saint Zéphyrin *Urbicus*, et Ellies Dupin écrit en note : *Urbis Romæ episcopus. Nota locutio.*) Quant à Calliste, sa foi se justifierait par l'exposé même du livre des *Philosophumena*, œuvre d'un détracteur anonyme, sur laquelle M. Réville a basé ses attaques. On y voit que Calliste repoussa toujours ceux qui faisaient du Père et du Fils une même personne. « Calliste, disait en 1851, l'année même de la publication des *Philosophumena*, un professeur rationaliste de Berlin, M. Jacobi, Calliste suivit d'un

Celui-ci écrivit une apologie victorieuse : « Il ne fut jamais de temps, dit-il, où Dieu n'était pas Père... Toujours a existé le Christ, qui est le Verbe, la sagesse et la puissance... Puisque le Fils est la splendeur de la lumière éternelle, il est donc lui-même absolument éternel. Car il est évident que la lumière étant toujours, sa splendeur existe toujours. On ne comprend qu'elle est lumière que parce qu'elle resplendit, et il ne se peut faire que la lumière ne brille pas... Si le soleil était éternel, le jour n'aurait pas de fin... Or, Dieu étant la lumière éternelle qui n'a pas commencé et qui ne finira pas, devant lui brille et coexiste la splendeur sans commencement et engendrée dès l'éternité, celui qui est la sagesse même qui dit : *Moi, j'étais celle en qui il se réjouissait, et je me délectais toujours et en tout devant sa face*[1]. » Si Denys d'Alexandrie a dit que le Fils est l'œuvre de Dieu, qu'il a été fait par le Père, c'est l'humanité du Verbe qu'il avait en vue. « J'ai montré, ajoute-t-il, combien on m'accuse à tort d'avoir dit que le Christ n'est pas *consubstantiel* à Dieu. J'avoue que je n'ai trouvé ni lu ce mot dans les Saintes Écritures, mais les raisonnements que j'ai faits et que mes adversaires ont passés sous silence, ne s'écartent en rien du sens que ce mot exprime[2]. J'ai mis en avant l'exemple de l'enfantement humain, et j'ai dit que les parents ne diffèrent des enfants qu'en sela seul qu'ils sont parents et que les enfants sont enfants... J'ai ajouté d'autres similitudes analogues. J'ai dit que la plante qui sort de la semence ou de la racine est autre que ce dont elle sort, et que cependant elle est de la même nature. J'ai dit que le fleuve qui sort de la source porte un autre nom qu'elle ; car le fleuve ne s'appelle pas la source ni la source ne s'appelle le fleuve, et cependant le fleuve n'est que l'eau qui sort de la source[3]. » Cette énergique profession de foi à l'unité

pas ferme la tendance vers l'*homoousion*. L'Église romaine suivit de très-bonne heure la voie qu'on pourrait appeler *trinitaire*, en maintenant la consubstantialité contre l'opinion de l'inégalité des personnes divines, mais en excluant le *sabellianisme* » — c'est-à-dire l'erreur qui transformait les personnes de la Trinité en de simples modes de la substance divine. — Aux lecteurs désireux d'en savoir plus long sur cette question, j'indiquerai un travail de feu M. l'abbé Lehir, de la Compagnie de Saint-Sulpice : *Le pape saint Calliste et les Philosophumena*, au tome II de ses *Études bibliques*, que des mains pieuses se sont plu à recueillir, moins pour la gloire du défunt, qui en a trouvé une meilleure, que pour la justification de la tradition biblique et catholique et l'affermissement des âmes dans la vérité.

[1] S. Athan., *De sententia Dionysii*, n. 15. (Voy. *Proverb.*, VIII, 30.)

[2] « De l'histoire de saint Denys d'Alexandrie, il résulte avec évidence, dit Bullus, que le sentiment qui déclare le Fils de Dieu *consubstantiel* au Père était déjà reçu à cette époque comme une doctrine certaine à laquelle on ne pouvait s'opposer sans crime. » (*Def. Fid. Nic.*, sect. II, ch. XI.)

[3] S. Athan., *De Decr. Nic. Syn.*, n. 25, et *De Sent. Dion.*, n. 18. Faut-il remarquer la consubstantialité des personnes divines, et celle des personnes humaines,

de nature du Père et du Fils autorise-t-elle M. Réville à dire seulement «que Denys d'Alexandrie tâcha d'adoucir le sens de ses expressions, et que son esprit pacifique empêcha le différend de s'étendre?» Le lecteur impartial sera bien plutôt de l'avis de Bullus et de Tillemont, qui pensent que «jusqu'au concile de Nicée, l'histoire ecclésiastique ne nous fournit peut-être rien de plus fort pour la consubstantialité du Verbe que ce qui s'est passé entre les deux saints Denys[1].» Vers l'an 260, deux grandes Églises patriarcales, dont l'une — qu'on veuille bien le remarquer — exerce sur l'autre une suprématie incontestée, s'accordent pour flétrir les formules qui, dans un demi-siècle, constitueront l'arianisme; pour affirmer ce dogme de la divinité de Jésus, sans lequel le christianisme ne serait plus qu'une forme nouvelle du déisme philosophique ou de l'idolâtrie. Rome et Alexandrie, c'est d'une part l'Occident tout entier et l'Afrique latine, c'est d'autre part l'Afrique helléniste, à qui ses spéculations hardies n'ont pas fait oublier les leçons de son premier évêque, Marc l'évangéliste, et qui a montré, en la personne d'Origène, l'accord de la plus subtile métaphysique et de la critique la plus savante. Que l'Asie parle à son tour, que l'Église patriarcale d'Antioche, ce premier siége de saint Pierre, élève la voix, et nous entendrons, à la veille même des luttes de l'arianisme, l'enseignement authentique des trois grandes chrétientés primitives sur le dogme de la divinité de Jésus-Christ.

Antioche a parlé presque du vivant de saint Denys d'Alexandrie, dans une circonstance mémorable. Son évêque, Paul de Samosate, combinait, dans ses théories antitrinitaires, le sabellianisme et le subordinatianisme[2]. Comme Sabellius, il réduisait à l'unité les personnes divines, et ne voyait dans le *Verbe* qu'une vertu divine qui ne se distinguait pas du Père, et qui avait pénétré de son influence le Fils de Marie. Jésus n'était donc pas une personne divine, revêtue de notre humanité ; c'était un pur homme, qui ne pouvait être appelé Dieu que parce que, dès le premier instant de sa conception miraculeuse, il était devenu le temple de la divinité et lui avait été uni d'une manière intime sans doute, mais nullement personnelle. De telles doctrines, professées par l'évêque du siége le plus élevé de l'Orient, émurent la chrétienté, et en 264 ou 265, un concile s'assembla à Antioche pour les juger. Firmilien de Césarée en Cappadoce, Grégoire le Thaumaturge, Théotecne de Césarée en Palestine, ami d'Origène,

il y a *analogie*, non *identité?* Pour employer les termes de l'École, celle-ci est purement *spécifique*, celle-là est *numérique*.

[1] Tillemont, *Mémoires*, etc., t. IV, p. 283.

[2] Le *subordinatianisme* subordonnait le Fils au Père, et détruisait le dogme de la Trinité en y introduisant l'inégalité.

siégeaient dans ce synode, auquel saint Denys d'Alexandrie, accablé par l'âge et les infirmités, n'avait pu se rendre; il eut soin toutefois, dit Eusèbe, de faire connaître par ses lettres ce qu'il pensait sur l'objet du débat[1]. Paul, craignant d'être déposé, prétendit et sut même persuader à ses collègues qu'il ne s'était jamais écarté de l'orthodoxie. Le concile se sépara, mais bientôt après on apprit que Paul répandait, comme auparavant, ses pernicieuses erreurs. Les évêques ne voulurent pas encore s'armer contre lui de l'excommunication; ils le conjurèrent, mais sans succès, par une lettre synodale, de revenir à la foi de l'Église, et ce fut seulement en 269, dans un troisième concile tenu à Antioche, que Paul fut déclaré hérétique, déposé et retranché de la communion des fidèles.

Nous avons raconté, en la résumant, l'histoire de Paul de Samosate d'après les documents qui nous restent, les seuls où M. Réville ait pu puiser. La conduite des évêques paraîtra-t-elle trop précipitée, trop rigoureuse? Que le lecteur juge lui-même. Sans doute, dans la lettre encyclique que le troisième concile d'Antioche adressa au pape saint Denys, à Maxime, patriarche d'Alexandrie, et aux évêques des diverses provinces, pour leur rendre compte des erreurs de Paul[2], on n'attaqua pas seulement ses doctrines; on lui reprocha encore des relations suspectes et scandaleuses. Mais M. Réville en sait-il plus long sur ce sujet délicat que les évêques qui jugèrent l'hérésiarque et ne le condamnèrent qu'après de longs débats et des tentatives d'indulgence? M. Réville fait même sur l'ancêtre qu'il s'est choisi un aveu assez embarrassé, mais significatif : « Il se pourrait que son genre de vie laïque plutôt que clérical, sa tendance rationaliste et le peu de cas qu'un tel homme devait faire des formes bigotes eussent parfois donné lieu à des abus en sens contraire. »

Mais il est un autre reproche, plus grave encore, que l'on adresse au concile d'Antioche, et qui ne va à rien moins qu'à ruiner l'immutabilité doctrinale de l'Église. « Un fait étrange, dit M. Réville, c'est que le concile, craignant de tomber dans le sabellianisme en condamnant la doctrine de Paul, décréta que le Fils n'était pas *consubstantiel*, ὁμοούσιος, au Père; c'est-à-dire qu'il condamna l'expression qui, cinquante ans plus tard, devait servir de définition à l'orthodoxie de Nicée. On vient ensuite parler de l'invariabilité du dogme! »

L'ὁμοούσιος a-t-il été condamné à Antioche? Les semi-ariens du concile d'Ancyre, en 358, ont allégué cette condamnation à saint Athanase; le grand évêque ne la conteste pas, quoiqu'il ajoute n'avoir pas entre les mains la lettre qui est censée la contenir[3]. Saint Hilaire

[1] Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. VII, ch. XXVII.
[2] Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. VII, ch. XXX.
[3] S. Athanase, *De Synodis*, n. 43.

et saint Basile[1] rapportent le même fait, sans avoir, semble-t-il, connu davantage le décret de condamnation. L'assertion du synode d'Ancyre n'a pas convaincu tous les savants modernes. Ils se sont demandé s'il est bien vraisemblable qu'un concile d'Antioche ait réprouvé un terme que le concile de Rome, tenu dix ans plus tôt, avait déclaré nécessaire, et que saint Denys d'Alexandrie, accusé de ne pas s'en servir, avait reconnu légitime. Et c'est seulement quatre-vingt-dix ans après cette condamnation que des évêques, suspects à bon droit, viennent l'objecter aux champions du concile de Nicée! Pourquoi ce fait a-t-il été ignoré si longtemps? Pourquoi Eusèbe, si opposé à l'ὁμοούσιος; pourquoi les chefs de l'arianisme, dont plusieurs avaient connu quelques-uns des Pères d'Antioche; pourquoi ces hommes, si fiers de l'appui qu'ils croyaient trouver dans saint Denys d'Alexandrie, n'ont-ils rien dit d'une condamnation qui devait leur paraître plus décisive encore? Cependant ni Mgr Ginoulhiac, ni le docteur Héfélé[2] ne regardent comme une imposture l'allégation des évêques réunis à Ancyre. Ces évêques ont donné une portée exagérée à la non-adoption du *consubstantiel* par le concile d'Antioche; ils ont transformé en une condamnation absolue le rejet d'un mot dont abusaient Paul et ses adhérents; il n'est guère croyable qu'ils eussent osé inventer ce fait, et que saint Athanase, saint Hilaire, saint Basile, au lieu de le nier, se fussent contentés de l'expliquer. Mais alors qu'allons-nous répondre à M. Réville et à tous ceux qui partent de cet aveu pour soutenir que l'orthodoxie catholique, elle aussi, a eu ses variations?

Nous leurs répondrons, avec la théologie catholique et le bon sens, que le même mot est quelquefois susceptible de sens très-divers, voire même très-opposés; et que, comme le philosophe, comme le politique, l'Église a le droit d'abandonner, de condamner même, en de certaines circonstances, un terme qu'elle adoptera demain parce que des circonstances nouvelles auront donné à ce terme un autre sens[3]. D'après le récit de saint Athanase[4], que confirme saint Basile, Paul de Samosate aurait reproché aux catholiques de ne proclamer

[1] S. Hilaire, *De Synodis*, ch. LXXXVI. — S. Basile, *Epist.*, 52.

[2] Mgr Ginoulhiac, *Histoire du dogme catholique*, Ire partie, l. X, ch. XVIII. — Héfélé, *Histoire des conciles*, traduite par M. l'abbé Delarc, t. I. Paris, Adrien Le Clère.

[3] « C'était l'esprit de l'Église, dit Bossuet, en condamnant les hérétiques, de choisir les termes les plus propres à prévenir leurs chicanes et leurs équivoques. C'est ce qui fait même quelquefois varier le langage de l'Église; ce qui paraît principalement dans le terme de *consubstantiel*, qui autrefois réprouvé dans les sabelliens, qui en abusaient, fut rétabli contre les ariens dont il excluait les raffinements. « (*Défense de la Tradition et des saints Pères*, part. I, l. IV, ch. x.)

[4] S. Athan., *De Synodis*, n. 45.

la consubstantialité du Verbe qu'en sacrifiant la simplicité indivisible de la substance divine. C'est dans le sens matérialiste et grossier prêté à l'ὁμοούσιος par l'hérésiarque que le concile d'Antioche aurait rejeté cette expression. « Peut-être aussi Paul soutenait-il que l'ὁμοούσιος convenait mieux à sa doctrine qu'à celle des orthodoxes : car il pouvait facilement nommer ὁμοούσιος avec le Père la vertu divine descendue sur l'homme Jésus, puisque pour lui cette vertu n'était en rien distincte du Père ; et dans ce cas encore le synode avait des motifs pour rejeter cette expression[1]. » Mais ce n'est pas ce sens qu'attachait à l'ὁμοούσιος le pape saint Denys, ce n'est pas non plus le sens que le concile de Nicée devait lui donner, et la contradiction que M. Réville découvre entre les décrets de l'assemblée qui condamna Paul de Samosate, et ceux de l'assemblée qui condamna Arius, est purement apparente. Nous pouvons donc répéter ces paroles que saint Athanase adressait aux ariens de son temps : « Ne commettons pas les Pères les uns avec les autres... N'accusons ni ceux-ci ni ceux-là ; tous, en effet, s'occupaient des intérêts du Christ et dirigeaient leurs efforts contre les hérétiques. Les uns ont condamné l'hérésie de Paul, les autres celle d'Arius. Les uns et les autres ont parlé comme il convenait à leur sujet[2]. »

Paul de Samosate est le devancier immédiat d'Arius ; aux assises d'Antioche succéderont celles de Nicée, plus augustes, plus saintes encore. « L'unitarisme de Paul de Samosate, malgré sa valeur intrinsèque et son bon droit historique, devait succomber, dit M. Réville. Le courant des esprits n'était pas au rationalisme. Plus que jamais le prestige grandissant du christianisme rejaillissait, dans l'opinion populaire, sur la personne du Christ, et tout ce qui avait l'air de porter atteinte à sa gloire en lui refusant un titre quelconque de supériorité déplaisait d'avance au sentiment de la majorité chrétienne. » Nos lecteurs savent ce qu'il faut penser de la valeur intrinsèque et du bon droit historique de l'unitarisme. S'il a succombé, c'est que, valeur intrinsèque et droit historique, tout lui manquait ; c'est que la *majorité chrétienne* le savait en contradiction radicale avec le Nouveau Testament et l'enseignement traditionnel de l'Église. L'unitarisme de Paul a été vaincu parce que l'évidence historique et morale ne permettait pas aux âmes de suivre le courant du rationalisme. Nier la divinité du Sauveur n'était pas possible à ces chrétiens du troisième siècle, que quelques générations seulement séparaient des apôtres, dont les pères étaient morts pour attester le dogme du Dieu incarné, et qui eux-mêmes, d'un moment à l'autre, pouvaient

[1] Héfélé, *Hist. des conciles*, t. I.
[2] S. Athan., *De Synodis*, n. 45, 46.

être appelés à le confesser dans les prétoires et dans les amphithéâtres. Là est la raison du triomphe de l'orthodoxie, de la défaite du rationalisme unitaire. Mais toujours victorieuse, la vérité est toujours combattue ; toujours terrassé, le rationalisme se redresse toujours, perpétuant la lutte, et avec la lutte, l'épreuve, le mérite et la gloire des âmes qui lui résistent et de l'Église qui lui survivra. Paul de Samosate allait trouver un héritier dans Arius, mais Dieu réservait aux évêques du troisième siècle un successeur dont le nom rappellera à jamais les triomphes du dogme de la divinité de Jésus : saint Athanase.

Augustin Largent,

Prêtre de l'Oratoire.

PIERRE LE PEILLAROT[1]

XXX

Laissons partir cet honorable personnage, sans trop nous en inquiéter. *Celui* qui garde l'humble demeure des citoyennes Riblot ne s'endormira pas!

Nous pouvons revenir à notre ami Pierre.

La négociation du Poitevin auprès de la jolie veuve de Nantes avait eu un succès complet. Le vieux valet de chambre, de son côté, s'était montré des plus accommodants. Il avait mis toute sa livrée à la disposition de son Sosie momentané, sans même songer à se formaliser quand le peillarot, pour rendre le *fac-simile* encore plus saisissant, était allé jusqu'à se permettre, en sa présence, de se consteller le nez d'une foule de rubis constatant les fréquentes libations du digne homme.

Ce voyage n'ayant pu se faire que trois semaines environ après le jour où nos deux amis s'en étaient occupés pour la première fois, la santé du blessé avait eu tout le temps de se raffermir. Il ne s'était peut-être jamais mieux porté qu'au moment où le cœur absorbé par ses douces visions, il avait pris lestement sa place à côté du cocher, sur le siége de la voiture.

Après avoir exprimé toute sa reconnaissance à l'excellente dame, il courut chez un ancien voisin de sa métairie, établi depuis trois ou quatre ans à Paris, rue de l'École-de-Médecine, en qualité de marchand de charbon. Pierre le trouva debout, sur le seuil de sa porte, dans un tel état d'immobilité, et si bien saupoudré de noir depuis son large chapeau jusqu'à ses gros souliers, qu'on aurait pu

[1] Voir *le Correspondant* du 25 août et 10 septembre 1869.

le prendre pour quelque mannequin barbouillé à plaisir pour servir d'enseigne à la boutique.

— Toinou! lui dit tout bas le peillarot en allant à lui.

Notre homme ne fit même pas mine de le reconnaître, ce qui n'empêcha pas l'ami Pierre de remarquer, tout ému, le tressaillement subit de cette plate et noire figure.

— Entrons! Il passe trop de gens par ici! murmura l'Auvergnat, de l'air le plus impassible.

Et poussant le peillarot comme un sac de charbon, il l'envoya trébucher presque au bout de la boutique.

— A la bonne heure, maintenant! s'écria le vieux Toinou en se précipitant dans les bras de son ami qu'il embrassa bruyamment à trois ou quatre reprises..... Jésus-Maria! reprit-il en joignant les mains, c'est donc bien vrai ce que l'on m'a dit chez nous, ces jours derniers! Et moi qui n'osais pas le croire!...

— Que vous a-t-on dit?

— Qu'après avoir été condamné à mort, tu étais parvenu à te sauver!

— Non, répondit le peillarot en montrant le ciel, je ne suis pas assez ingrat pour vous laisser dans l'erreur. Non, mon brave Toinou, ce n'est pas moi qui me suis sauvé... Tel que vous me voyez, j'ai été fusillé dans toutes les règles...

— Fusillé!

— Oui, fusillé, comme tant de nobles camarades, tous heureux maintenant pour toujours! Et vous pouvez m'en croire, si je vous dis que plus d'une fois j'ai regretté d'avoir eu à leur fausser compagnie!

— Bonté divine! que me dis-tu là! s'écria l'Auvergnat après avoir écouté avec la plus vive émotion le récit que lui fit le peillarot de tout ce qui lui était arrivé depuis le moment de la fusillade.

— Mais, au nom du ciel! ajouta-t-il, qu'est-ce donc qui a pu te décider à venir ainsi te jeter au milieu de tes bourreaux? Ne te fie pas, mon garçon, à ces bêlements de commande! Faux moutons que tout cela! pouvant redevenir loups au moment que l'on y pense le moins!

— J'ai à remplir ici une mission sacrée, dit le peillarot, et, à ce propos, j'ai pensé que je pouvais venir sans façon faire appel à votre dévouement...

— Présent! fit Toinou en battant des mains. Ne suis-je pas un ancien ami de Thomas?

— Eh bien, reprit le peillarot, je vous prierai de vouloir bien m'héberger pendant quelques jours. A l'heure qu'il est, dans Paris, il ne se trouverait pas un seul cabaret où l'on ne me demandât mon passe-port; et vous comprenez que je ne puis songer à m'en faire dé-

livrer un, après m'être permis de ressusciter sans l'autorisation de mes juges!

— Rien de plus facile, répondit l'Auvergnat. J'ai dans ma chambre deux bons lits, un pour moi, l'autre pour mon jeune gars que j'ai envoyé en tournée. Tu prendras sa place, et tout en laissant venir le sommeil, nous parlerons du pays et de tes aventures.

— Ce n'est pas tout.

— Va toujours.

— Il faut que je fasse tout de suite un emprunt à votre vestiaire, en attendant que j'aille chez le fripier. Aux yeux des gens du quartier, je serai votre commis.

— Bravo! Tu vas joliment me faire honneur! Mais laisse-là le fripier. Voyons : veste de velours, gilet et culotte idem, cela te convient-il? Plus mon chapeau numéro 1, celui que j'appelais autrefois mon chapeau des dimanches, avant que l'on eût caricaturé notre bon vieux calendrier avec tous ces diables de décadis. Tiens, voilà la clef de l'armoire; en deux temps, tu peux te faire superbe.

— C'est que je n'ai pas encore fini, ajouta le peillarot. Les personnes que je voudrais voir doivent tenir très-peu à recevoir des visiteurs, puisqu'elles ont pris un nom d'emprunt et qu'elles se cachent. Si donc je me présente de but en blanc, moi, un inconnu, j'en serai infailliblement pour ma peine. Qui sait même si l'on ne me prendra pas pour un agent secret du gouvernement? Auriez-vous, par hasard, dans la rue Férou quelque ami bien sûr que vous pourriez prier de me servir d'introducteur?

— Hélas! non, répondit Toinou. Mais j'y pense... Il est bien évident que les personnes dont tu parles ne vivent pas comme des païens...

— Oh! pour cela, j'en réponds! interrompit le peillarot.

— Ni le propriétaire de la maison où elles ont cru pouvoir se réfugier... Or la rue Férou faisant partie de notre paroisse clandestine, ils doivent, les uns et les autres, assister aux offices, avec nous, et connaître, par conséquent, le prêtre vénérable qui nous sert de curé. Il y a un mois, tout au plus, qu'il nous a été envoyé, quand son digne prédécesseur est mort à la peine; mais il me connaît, et je sais qu'il veut bien avoir toute confiance en moi. Nous irons ensemble chez lui dès demain matin...

— Si nous pouvions y aller immédiatement! observa le peillarot, tout à fait hors d'état de dissimuler sa vive impatience.

— Je ne demanderais pas mieux, répondit l'Auvergnat. Aujourd'hui, malheureusement, il ne m'est pas permis d'y songer. J'attends du charbon et du bois; j'ai mes pratiques à servir, et, tu le vois, je suis tout seul. Il y a pourtant moyen de tout concilier; je vais te

remettre un petit bout de lettre pour M. l'abbé. Tu n'as pas besoin de moi pour expliquer ton affaire. Je réponds que tu seras content de lui. Pendant que j'écrirai, tu pourras t'occuper à faire peau neuve.

Dès que sa toilette fut terminée, le peillarot reparut dans la boutique.

— Déjà prêt! lui dit l'Auvergnat, en relevant ses lunettes sur le front, pour mieux l'examiner. Fouchtra! comme on dit au pays, te voilà presque aussi beau que moi! Je viens aussi de terminer ma lettre. Connais-tu la rue Childebert?

— J'irais les yeux fermés.

— C'est bien! Alors approche un peu; que je m'assure de l'état de ta poche, avant d'y mettre mon billet. C'est que j'ai cru devoir y parler de tous tes méfaits, et tu ne serais pas dans de beaux draps, s'il venait à se perdre!...

Ce qu'il apprit rue Childebert plongea d'abord le pauvre Pierre dans le plus profond abattement. Son voyage, ses fatigues, le danger qu'il bravait, tout devenait inutile, puisque celles qu'il venait sauver étaient parties. Il se reprocha ces rêves insensés contre lesquels le ciel semblait se déclarer; il se représenta de nouveau l'abîme infranchissable qui le séparait de mademoiselle de Blossan, et fut sur le point de renoncer pour toujours, dans l'intérêt même de sa dignité, à toute nouvelle démarche. Mais presque aussitôt lui revint le souvenir d'Hector, et, sans se demander si le désir de répondre au dernier vœu de son ami était bien l'unique motif d'une aussi brusque détermination, sur-le-champ il arrêta dans sa pensée que dès le lendemain matin, il se remettrait en route, afin d'aller trouver les deux proscrites dans leur nouvel asile.

XXXI

A partir de Saint-Sulpice, le peillarot, pour regagner la boutique de son ami, ne put avancer qu'avec une extrême difficulté. On accourait de toutes parts pour voir le défilé des voitures qui se rendaient au palais du Luxembourg. Il y avait réception solennelle ce jour-là chez les directeurs de la république. Pierre dut renoncer à traverser la rue de Tournon, dont le passage était interdit aux citoyens du commun par une double haie de soldats faisant partie de la garde directoriale. Retenu forcément en chemin, il voulut du moins se donner une idée de cette curieuse représentation, et, grâce à la vigoureuse intervention de ses coudes, il se trouva bientôt au premier rang des spectateurs.

Le milieu de la chaussée était réservé aux grands hommes du jour. Sans les sinistres souvenirs dont on ne pouvait les isoler, ils eussent formé pour le peillarot l'exhibition la plus divertissante. L'air important qu'ils se donnaient, le superbe balancement de leur tête à droite et à gauche, en réponse aux saluts dont ils ne cessaient d'être en quête, le luxe de leurs équipages et la tenue irréprochable de leurs laquais, voilà à quels signes on reconnaissait tout d'abord ces austères démagogues de 93. L'on eût dit que pressentant déjà l'avenir, ils s'étudiaient à faire, en ce moment, la répétition de la grande comédie dont ils devaient si peu de temps après nous donner le spectacle. Au nom de la liberté, ils avaient condamné à mort l'un de nos meilleurs rois, juste au moment où il prenait loyalement l'initiative des plus grandes réformes, et ils étaient, pour ainsi dire, à la veille de donner leur appui à l'autocratie la plus absolue des temps modernes. Au nom de l'égalité que de ruines n'avaient-ils pas entassées, que de sang n'avaient-ils pas versé ! Et dans ce pauvre pays encore en deuil de leurs innombrables victimes, on allait les voir étaler pompeusement leur blason tout neuf, cent fois plus vains que n'importe quel noble déchu, de leur tortil de baron ou de leur couronne de duc ou de comte[1] !

Sur la galerie de droite qui tient au pavillon de l'horloge, on voyait se promener solennellement le personnage le plus important du jour, le citoyen Barras, que la Révolution reconnaissante comblait alors de ses faveurs. Il faisait de son mieux pour avoir le maintien d'un roi ; mais le costume bigarré à outrance du vaniteux directeur ne parvenait qu'à lui donner l'air d'un roi de comédie.

« Habit-manteau à revers et à manches, avait-il décrété lui-même,
« couleur nacarat, doublé de blanc, richement brodé en or sur l'ex-
« térieur et les revers ;

« Veste longue et croisée blanche et brodée d'or ;

« L'écharpe en ceinture, bleue, à franges d'or, pantalon blanc (le
« tout en soie) ;

« L'épée portée en baudrier sur la veste ; la couleur du baudrier
« nacarat ;

« Le chapeau noir, rond, retroussé d'un côté, et orné d'un pa-
« nache tricolore[2]. »

[1] « Je rencontrai un conventionnel que je ne nommerai point : car pourquoi nommer, quand la vérité du tableau ne l'exige pas? Je lui exprimai mes alarmes sur la liberté. — Oh ! me répondit-il, madame, nous en sommes arrivés au point de ne plus songer à sauver les principes de la Révolution, mais seulement les hommes qui l'ont faite. » (*Considérations sur la Révolution française*, par madame de Staël.)

[2] Bonneville, *Portraits des personnages célèbres de la Révolution.*

Tel avait dû être d'abord au grand complet, le costume réglementaire d'un directeur. Mais l'on s'était promptement ravisé sur un point de la plus haute importance ; un chapeau sous lequel devaient se décider les destinées de la République ne pouvait décemment passer avec un seul panache ! On y avait donc ajouté un supplément de sept plumes se balançant avec grâce au moindre souffle d'air, tandis que le panache s'élevait fièrement, comme le seul guidon d'honneur que tout bon citoyen dût s'apprêter à suivre.

Barras avait à côté de lui un personnage à l'attitude théâtrale réglant religieusement son pas sur celui de son seigneur et maître. De noir tout habillé, « avec son large cachet suspendu en sautoir sur la poitrine, et son grand panache noir, accolé d'une seule plume rouge[1], » du plus satanique effet, on l'eût pris pour le funèbre ordonnateur du prochain convoi politique de ses patrons.

C'était le secrétaire du Directoire exécutif.

Peut-être s'entretenaient-ils de quelque soudaine inspiration devant assurer la grandeur et le bonheur de la France ! Peut-être Jupiter songeait-il, en ce moment, au moyen de se faire préparer les voies auprès de quelque nouvelle Alcmène !... Il y avait dans ses yeux de si voluptueux pétillements, à mesure qu'il voyait arriver jusqu'au palais ses sultanes favorites !

A ces belles dames aussi était réservé l'honneur du haut de la chaussée.

On nous a parlé maintes fois de leur excentrique toilette, renouvelée des Grecs. C'est une grave erreur. Il ne doit en revenir à la Grèce aucune espèce de responsabilité. En voulant nous indiquer les types qu'elles avaient choisis, on ne nous a donné que de fausses adresses. Aspasie et Laïs, à force de grâce et de bon goût, savaient du moins se faire comme une sorte de pudeur. On reconnaissait, d'ailleurs, en les écoutant, qu'elles appartenaient à l'heureuse patrie des Muses ; et on conçoit, à la rigueur, que Socrate pût s'oublier auprès d'elles aussi bien qu'Alcibiade. Il y avait un peu moins d'idéal chez les *hétaïres* du Luxembourg. Les modes romaines leur convenaient beaucoup mieux, ces modes à effets savamment calculés, qui se confectionnaient aux abords du palais des Césars, pour les Poppée, les Julie et les Messaline ! Si le roman de *Salammbô* avait paru au temps du Directoire, le décolleté provoquant des belles de Carthage n'eût assurément pas eu moins de succès alors qu'il n'en a eu, il y a cinq ou six ans, dans quelques-unes de nos soirées officielles.

[1] Bonneville, *Portraits des personnages célèbres de la Révolution*.

Le peillarot fut charmé d'entendre le peuple protester par ses murmures, et même ses huées contre un aussi inconvenant mépris de l'honnêteté publique.

Les voitures qui formaient la file des deux côtés de la rue étaient presque toutes occupées par la jeunesse plus ou moins dorée, — les *gandins* et les *crevés* du moment, restés si justement célèbres dans les annales du grotesque et de la nullité, sous le nom d'*incroyables !*

Afin d'éviter tout encombrement dans les cours du palais, les voitures avaient dû s'arrêter... Pierre se trouvait à deux pas tout au plus d'une superbe voiture découverte, où se prélassaient deux jeunes gens mis à la dernière mode, c'est-à-dire de la façon la plus extravagante. Celui qui était assis du côté du peillarot paraissait ravi des merveilles du défilé, surtout de la beauté des cinq ou six femmes que tout Paris appelait, sans plus de façon, les sultanes de Barras.

— Parole d'honneur ! Elles sont ravissantes ! s'écria-t-il tout à coup, en enfonçant gracieusement l'extrémité de son pouce dans l'emmanchure de son gilet à fleurs, et en se retournant à demi du côté de son compagnon qu'il masquait entièrement aux yeux du peillarot. Et quels bijoux ! N'est-ce pas à éblouir ?

— Je ne dis pas non, observa l'autre d'un ton dédaigneux. Ces bijoux sont éblouissants. Mais qu'un souffle magique les fasse disparaître... Que restera-t-il ? Beautés de convention ; mon très-cher... sans jeu de mot ! Quand tu voudras, je t'en ferai voir une...

— Ta nymphe bocagère, ô triple amoureux? où donc avais-je la tête pour n'y pas songer ?

— Eh bien oui, ma nymphe bocagère ! Voilà du moins ce qui s'appelle de la vraie beauté, qu'il y ait ou non, pour la rehausser, tout cet étalage de bracelets, de bagues et de colliers ! Est-ce que sans cela ce cœur que tu connais se fût ainsi laissé prendre ? Tiens, il est des moments où je serais tenté de croire qu'il peut y avoir des anges au ciel, puisqu'il y en a un pareil sur la terre ! Cette adorable mélancolie qui lui va si bien...

— Et qui semble ne pas devoir se dissiper de sitôt... interrompit avec un sourire diabolique l'ami assis du côté de Pierre. Car si j'en crois tes confidences, ton amour m'a tout l'air d'en être réduit à s'emparer de ce pauvre petit cœur par autorité de justice... un procédé comme un autre après tout, et qui ne doit pas manquer de précédents, j'en ferais le pari, dans les annales de Cythère !... Sais-tu, bien cher, ajouta-t-il, que je suis un précieux ami ! T'avoir mis si

promptement en possession de renseignements précis qui te rendent l'arbitre de la destinée de cette fillette !...

Naturellement fort indifférent à ce dialogue dont il se trouvait hors d'état d'apprécier le sens et la portée, le peillarot était sur le point de se retirer, quand tous les chevaux de la file se remirent en marche. Ce brusque départ imprima aux ressorts de la voiture une secousse saccadée qui fit faire un mouvement en avant à l'amoureux de la nymphe bocagère... Le peillarot eut le temps de l'apercevoir... à cette vue, il sentit tout son sang se porter à son cœur. Cédant à une irrésistible impulsion, il voulut se jeter sur cet homme, mais il lui fut impossible de faire un seul mouvement !... Il voulut crier et sa bouche ouverte ne fit entendre aucun son, comme s'il eût été sous la pression d'un horrible cauchemar !... D'ailleurs tous les cochers avaient dû mettre leurs chevaux au grand trot pour ne pas laisser de vide.

Pierre parvint enfin à se dégager de la foule et à pénétrer dans les rues détournées qui avoisinent la rue de Tournon, mais sans pouvoir réussir ni à dominer le sentiment d'horreur qui s'était emparé de lui, ni à se débarrasser des souvenirs cruels que venait de réveiller cette apparition inattendue.

— Qu'as-tu donc ? lui demanda le marchand de charbon, en le revoyant. Me serais-je trompé ? M. l'abbé t'aurait-il dit qu'il ne connaissait pas les personnes que tu tiens tant à voir ?

— Il les connaît, répondit le peillarot. Mais elles ne sont plus à Paris, et il faut que dès demain matin je me remette en route.

— Quoi ! déjà, à peine arrivé ! Et pour où aller, s'il te plaît ?

Pierre lui nomma le village dont l'abbé de la rue Childebert lui avait parlé.

— Tu as donc oublié l'arrêt de Vannes ! lui dit l'Auvergnat. Tu ne songes pas que t'aviser d'être encore en vie et de te bien porter, c'est une véritable contravention, qu'une seconde balle peut réparer la maladresse de la première ! Mais, mon pauvre garçon, si j'ai appris, au pays, que nous n'avions pas encore à dire, Dieu merci ! feu l'ami Pierre, d'autres aussi l'ont appris comme moi. C'est le secret de tout le monde là-bas ! Brutus-farine est furieux. Il crie à qui veut l'entendre que toutes les autorités sont prévenues, et qu'il saura bien, cette fois, t'empêcher de tricher avec le bourreau ! Et c'est précisément de ce côté que tu veux aller ! Tu es fou, ma parole !

Voyant que Pierre ne voulait pas en démordre :

— Ah çà ! reprit-il, en se croisant les bras, t'imagines-tu par hasard qu'en venant ici m'embrasser et me faire le plaisir de me de-

mander l'hospitalité, tu ne m'as donné aucun droit sur toi, pas même celui de m'opposer à une pareille sottise ?

— Je vous en prie, mon cher Toinou, n'insistez pas. Ce voyage est indispensable.

L'Auvergnat marchait à grands pas dans sa boutique d'un air exaspéré. S'étant rapproché de Pierre.

— Tête de fer, lui dit-il, voyons si à la fin tu ne seras pas forcé de trouver que j'ai raison !... Tu connais Jean-d'un-œil ? si je ne me trompe.

— Le peillarot Jean-d'un-œil ? répondit Pierre. Comment donc ne le connaîtrais-je pas ! Nous avons été près de trois mois ensemble dans nos tournées. Il était avec moi quand j'arrêtai Jacques Lougeard, et c'est en luttant courageusement contre ce bandit qu'il reçut la cruelle blessure qui lui a valu depuis son triste sobriquet....

— Et tu sais, observa le marchand de charbon, qu'il y voit assez clair avec l'œil qui lui reste. Aurais-tu confiance en lui ?

— Je le regarde comme un ami des plus sûrs. Mais à quel propos me parler de lui maintenant ?

— Un peu de patience et tu vas le savoir. Il se trouve que Jean-d'un-œil vient d'arriver à Paris et qu'il est à la veille de partir pour faire justement sa tournée en Auvergne et dans le Quercy. Qu'est-ce qui t'empêche de lui confier le soin de remplir cette mission ? Lui n'a jamais été suspect, bien qu'il soit tout à fait des nôtres. Il n'est pas comme toi toujours à courir après le danger. Il se contente de garder ses bonnes pensées au fond de son cœur, comme ses marchandises au fond de sa balle. Si tu veux, nous pouvons tout de suite aller le voir.

— Eh bien, soit ! dit Pierre après avoir réfléchi un instant. Je verrai Jean-d'un-œil. Donnez-moi son adresse et je vais m'entendre avec lui.

Et le peillarot Pierre quitta l'échoppe du prudent charbonnier pour se mettre à la recherche du peillarot Jean-d'un-œil.

XXXII

Il pouvait être huit heures du soir. La lune, subitement dégagée par une bourrasque des gros nuages qui l'avaient voilée à son apparition, éclairait en plein toute la petite vallée de Blénac. Lafleur, l'air soucieux et les bras croisés, se promenait à grands pas sur la terrasse du château. Depuis le départ du châtelain et de tous ses

gens, ce bel enthousiasme qui s'était emparé de lui comme par surprise avait singulièrement décliné. Il se faisait dans son esprit un pénible travail de confrontation dont le résultat ne lui paraissait pas des plus rassurants. Il savait par cœur, il se redisait chaque jour avec une sorte de dévotion l'histoire de tous les aïeux de son ancien maître ; on peut même dire qu'il n'en était pas un seul parmi eux dont il ne se rappelât exactement les traits, les ayant mille fois contemplés avant la vente fatale de tous les portraits de la famille ; et plus il essayait de leur comparer cet étrange jeune homme, arrivé l'on ne savait d'où pour les remplacer, plus il se sentait désappointé.

Il y avait surtout une chose qui bouleversait toutes ses idées. Après le départ de son nouveau maître, ayant voulu tout ranger à Blénac, il avait trouvé sur le bureau du châtelain, — hélas ! dans la chambre même du dernier comte ! — un portrait dont le souvenir seul lui donnait le frisson, le portrait de l'un des terroristes les plus exécrés. Il était bien sûr de ne pas s'être trompé ; il en avait vu trop souvent à Paris d'affreuses reproductions !

Notre homme était passablement superstitieux, et il semblait que tout conspirât, ce soir-là, pour redoubler sa tristesse. Pendant l'espèce d'orage qui venait de s'abattre sur le pays, la vieille cloche du beffroi, depuis si longtemps silencieuse, avait fait entendre des tintements lugubres comme si l'on eût sonné le glas ; et en ce moment, à la pâle clarté de la lune, l'ombre du donjon en s'allongeant sur les pelouses tout récemment ensemencées du parc, ne ressemblait pas mal à un gigantesque chevalier couché sur son linceul. Voyant cela, le pauvre Lafleur se disait, en hochant la tête, que bien certainement c'en était fait des belles traditions du vieux manoir donné par Clovis, aussi bien que de ses dignes seigneurs. Toutefois, en homme avisé, il se promit de garder le silence jusqu'au retour du châtelain et de ne prendre de parti décisif qu'après une nouvelle épreuve. Il se pouvait très-bien d'ailleurs que la possession de ce portrait indiquât seulement une manie de collectionneur.

Dans la maisonnette des citoyennes Riblot, la lune avait des effets beaucoup moins lugubres. Ses plus doux rayons, mollement étendus sur le plancher du salon, y formaient une large nappe d'argent où les ombres des arbres du voisinage, à chaque bouffée de vent qui les faisait pencher, passaient et repassaient comme des apparitions du meilleur augure.

Autour d'une petite table étaient assis le docteur, en train peut-être d'organiser quelque nouvelle partie de charité, madame de Blossan qui tricotait tout en l'écoutant, et Pauline que paraissait absorber la confection d'un jupon de grosse laine, destiné vraisemblablement à l'une des pauvres femmes du bourg.

Une voix aigre et cassée fit entendre dans le lointain le cri bien connu du peillarot auquel répondirent presque aussitôt les aboiements prolongés des chiens de deux ou trois métairies.

— Ou je me trompe fort, dit le docteur, ou nous avons en ce moment dans le pays la visite de Jean-d'un-œil.

— De Jean-d'un-œil! répéta madame de Blossan, demandant évidemment une désignation moins vague de ce personnage.

— Oh! je vous en préviens, reprit en souriant le docteur, le peillarot qui nous arrive et que vous aurez peut-être l'occasion de voir, n'a rien de séduisant. Un visage plat et blafard, une toison crépue pour cheveux et sur l'œil droit un large placard de taffetas jadis noir cachant à grand'peine la moins gracieuse des cicatrices; tout cela n'est pas de nature à faire un Adonis de mon vieux Jean-d'un-œil. Mais, par exemple, le cœur sur la main, et, je vous le garantis, un cœur d'honnête homme. Il est des environs, et il ne passe guère d'année sans venir ici. Quant à ce singulier sobriquet, c'est à vrai dire un titre d'honneur pour lui.

Et la lutte du brave peillarot contre Jacques Lougeard fut tout naturellement racontée.

La voix de Jean-d'un-œil retentit de nouveau dans la campagne.

— Jamais, observa le docteur, je ne puis entendre ce cri du peillarot sans penser à la scène touchante à laquelle le hasard m'a fait assister, il y a déjà bien des années. Je ne sais plus quelle affaire m'avait appelé à Aurillac. C'était un jour de marché. En traversant la place où il se tenait, je vis que l'on s'attroupait devant un petit théâtre de saltimbanque, et en vrai flâneur que j'étais alors, je m'établis parmi les curieux. Sur des tréteaux recouverts d'un méchant tapis tout en loques, paradait un enfant pouvant avoir de dix à douze ans, un des plus gentils enfants que j'aie vus de ma vie. De si beaux yeux, un regard si doux, si intelligent! Vous ne pourriez même vous figurer la grâce et la distinction qu'il avait dans toute sa petite personne. Sans la pâleur maladive de ses joues et l'état d'épuisement qui se trahissait en lui, j'aurais juré que j'avais devant moi le fils de quelque seigneur de l'endroit se donnant, par espièglerie, le plaisir de mystifier les badauds. Il faisait de son gosier tout ce qu'il voulait, chantait comme les oiseaux, hurlait comme les bêtes fauves. Après nous avoir donné un échantillon de son merveilleux talent de ventriloque, il était descendu, n'en pouvant plus, ayant l'air de demander grâce, et complétement insensible à nos frénétiques bravos. Mais ainsi ne l'avait pas réglé, paraît-il, monsieur le jongleur en chef, un colosse au regard louche et méchant, coiffé d'un immense bonnet pointu, et dont la moitié du visage disparaissait sous les flots d'une grande barbe postiche couleur de charbon. Saisir du bout de

ses doigts osseux le récalcitrant au collet, l'élever en l'air comme une poupée, le laisser brutalement retomber sur les planches, nous saluer par trois fois avec son horrible sourire d'ogre, renouveler à l'oreille du malheureux je ne sais quelles recommandations confidentielles de l'effet le plus terrifiant, ce fut presque l'affaire d'un clin d'œil. De nouveaux exercices commencèrent aussitôt. Il fallut que l'enfant se mît à gambader comme un chat, qu'il fît même le saut périlleux. Cette fois, aucun de nous ne se sentit la force d'applaudir. Nous étions indignés. Le pauvre petit, après chaque passe, tremblait de tous ses membres. L'on voyait de grosses larmes s'échapper de ses doux yeux de chérubin !

J'avais à côté de moi un grand et large Auvergnat, peillarot comme Jean-d'un-œil, et que vous eussiez dit taillé sur le même patron. Il ne perdait pas un seul des mouvements du petit saltimbanque.

— Le pauvre cher agneau ! me dit l'excellent homme avec une secousse de tête si expressive que je dus prudemment me garer pour n'être pas éborgné par les immenses rebords de son chapeau qui avaient la roideur d'une plaque de fer.

— Et ce gros sans cœur qui s'imagine que nous l'admirons ! ajouta-t-il d'un air révolté.

Dans sa colère, il avait déjà broyé deux ou trois pavés sous les coups redoublés de son bâton ferré. A peine la représentation fut-elle terminée, qu'en deux enjambées il franchit l'espace qui nous séparait des tréteaux. Je restai à ma place, pressentant qu'il allait y avoir du nouveau dans la destinée du pauvre enfant. L'Auvergnat aborda le colosse, et je les vis presque aussitôt se diriger ensemble de l'autre côté d'une immense toile affreusement bariolée qui servait d'enseigne au théâtre. Que se passa-t-il entre eux? Dieu pourrait le dire et le diable aussi, car, en se montrant de nouveau, le colosse et le peillarot me parurent ravis, chacun à sa façon : ce dernier de sa bonne action, et l'autre de l'excellent marché qu'il n'avait pu manquer de conclure avant de renoncer à ses droits sur un sujet d'un aussi brillant avenir. Le colosse enjoignit à l'enfant d'approcher, lui signifia la décision qui venait d'être prise à son égard, et comme suprême expression de ses tendres regrets, lui donna, en éclatant de rire, un grand coup de poing qui le fit pirouetter ainsi qu'une toupie.

J'étais toujours à la même place, quand l'enfant s'éloigna de son vilain tyran. Il avait encore la larme à l'œil, mais il paraissait déjà complétement rassuré par le langage paternel de son nouveau maître qui s'évertuait à donner à sa voix rauque les plus douces intonations. Je ne saurais vous dire tout ce qu'avait alors d'attrayant et même de beau ce visage si laid et si trivial. Je courus au bon peillarot et,

tout ému, lui donnai une poignée de main. J'appris qu'il s'appelait Thomas et qu'il possédait une assez jolie métairie dans un village de la Limagne, où tout le monde le vénérait.

Le petit saltimbanque est devenu, m'a-t-on dit, un très-beau garçon, et ce qui vaut mieux encore, un homme excellent comme son bienfaiteur. Voilà déjà plusieurs années que le vieux Thomas, en mourant, lui a laissé son petit commerce et sa métairie.

Pour la troisième fois Jean-d'un-œil redit son cri de peillarot. Il n'était déjà plus qu'à quelques pas de la petite maison ; mais il est douteux que madame de Blossan et sa fille y eussent fait attention, tant paraissait vive l'émotion que leur avait causée le récit du docteur.

— Si vous saviez, cher docteur, dit madame de Blossan, quel souvenir cruel vous venez de réveiller en nous ! Votre petit saltimbanque devait être quelque enfant volé, comme notre pauvre petit Georges....

Le docteur la regarda d'un air excessivement étonné, ni la mère, ni la fille, n'ayant eu jusque-là l'occasion de lui parler de cet autre malheur de famille.

— Hélas ! poursuivit madame de Blossan, c'est une douloureuse histoire qui nous a fait verser bien des larmes, longtemps avant les jours terribles que vous connaissez ! Mon frère, Louis de Sennecourt, avait un fils, un délicieux enfant de l'âge de mon Hector. Les deux chers petits se ressemblaient comme s'ils eussent été jumeaux, nous étions tous si heureux en songeant qu'il s'aimeraient comme deux frères !

Georges venait d'entrer dans sa quatrième année, lorsqu'un de nos cousins, — le chef de la famille, — laissa par testament à mon frère la terre d'Ormières, une des plus belles de la Picardie. Nous étions tous réunis le jour où il en prit possession. Nous venions d'arriver. Vers midi, la jeune fille qui était chargée de veiller sur le petit Georges, s'amusait à jouer avec lui dans une des allées du parc, à deux cents pas tout au plus du château. Tout à coup deux hommes masqués se précipitent sur eux, les bâillonnent, et après avoir attaché un bandeau sur les yeux de la jeune fille, pour qu'il lui soit impossible de nous aider plus tard de ses souvenirs, s'emparent d'elle et de l'enfant et prennent la fuite. On traversa probablement la forêt qui touche pour ainsi dire le parc, car la malheureuse fille sentait à chaque instant des branches lui fouetter le visage. Au bout d'une demi-heure environ, le pauvre enfant et sa bonne furent placés dans une voiture qui partit au galop. La nuit venue, les bandits, n'ayant plus que faire de la jeune fille, la laissèrent complétement évanouie au milieu d'un bois. Comprenez-vous nos angoisses durant

toute cette mortelle journée, toute la nuit qui suivit, le lendemain, le surlendemain encore ! C'est le quatrième jour seulement que cette jeune fille put revenir au château et nous apprendre l'affreuse nouvelle. Ma belle-sœur, la pauvre mère ! devint folle de douleur et mourut quelques jours après. Mon frère était écrasé. M. de Blossan et moi nous dûmes songer à tout ; le signalement de l'enfant fut envoyé à tous les journaux de France et de l'étranger...

— Et dans un temps où la Révolution n'était pas encore venue désorganiser tous les services publics, observa le docteur, vous n'avez rien pu découvrir?

— Rien ! une habileté infernale semble avoir présidé à ce crime !

— Qui sait, madame, reprit le docteur, si Dieu ne tient pas en réserve pour vous une grande consolation? En vous écoutant, je songeais à tout ce que j'ai entendu dire de ce pauvre enfant recueilli par l'excellent Thomas. On prétend que sous la direction de son curé, ecclésiastique du plus haut mérite, il a su acquérir un fonds d'instruction qu'il est rare de posséder, même en sortant de nos premiers colléges. J'ai un ami parfaitement sûr dans cette partie de la Limagne. Il faudra que je le charge de prendre des renseignements.

— Hélas ! dit madame de Blossan, il y a longtemps déjà que nous n'avons plus le droit de conserver la moindre espérance ! Je n'ai pas achevé mon triste récit. Trois ans s'étaient écoulés depuis la disparition du pauvre enfant. De nouveau nous nous trouvions réunis au château d'Ormières auprès de mon malheureux frère qui nous avait conjurés de ne plus le quitter. Il espérait toujours. Quel père, à sa place, ne se fût obstiné à espérer comme lui? Un soir, on lui apporte une lettre d'une écriture inconnue; il l'ouvre et à peine en a-t-il lu les premières lignes que je le vois pâlir et devenir tout tremblant; je cours à lui, je lui demande ce qui est arrivé ; il n'a que la force de me désigner du regard la fatale lettre, il la laisse tomber et s'évanouit. C'était l'un des premiers armateurs de Bordeaux qui écrivait. Un de ses capitaines, allant de la Havane à Saint-Domingue avait à son bord un enfant de sept ans environ qu'un homme aux allures suspectes semblait vouloir dérober à tous les regards. Presque en vue du port, l'enfant était tombé dangereusement malade. Le capitaine avait voulu le visiter. Extrêmement surpris de retrouver en lui tous les traits indiqués dans le signalement que nous avions fait distribuer, il s'était assuré du personnage mystérieux qui se disait son père. La peur d'un châtiment immédiat avait arraché au misérable les aveux les plus complets. C'était en effet notre cher petit Georges !... Malheureusement il n'avait pas été possible de le sauver !

Le prisonnier, que l'on devait ramener en France pour y être jugé, avait réussi à se sauver. Telle était en résumé cette lettre où l'ar-

mateur de Bordeaux exprimait à mon frère tous ses regrets d'avoir ainsi à déchirer son cœur paternel. Tous ces détails, ajoutait-il, étaient extraits d'une lettre datée de la Havane. Le capitaine, trop absorbé par ses affaires, s'était vu forcé de la faire écrire par un de ses hommes; mais il avait eu soin d'expédier en même temps une déclaration signée de lui, constatant la mort de l'enfant.

— Je pense, dit le docteur, qu'on a vu depuis ce capitaine...

— Son navire, répondit madame de Blossan, a été assailli, à son retour en France par une horrible tempête, et les journaux nous ont appris qu'il s'était perdu corps et biens...

— Docteur, demanda mademoiselle de Blossan, qui depuis quelques instants paraissait vivement préoccupée, pourriez-vous me dire sous quel nom est connu ce fils adoptif de votre bon Thomas?

— On l'appelle Pierre.

— Pierre! reprit Pauline. Justement comme ce pauvre blessé dont ma bonne et sainte cousine me parle avec tant d'intérêt!... Eh bien, figurez-vous, docteur, que ce blessé, un brave jeune homme échappé comme par miracle aux massacres qui ont suivi le désastre de Quiberon, ressemble d'une manière frappante à notre cher Hector! C'est ce que me disait ma cousine dans son avant-dernière lettre. Elle ne l'avait pas vu; mais une des sœurs qu'elle a choisies pour son petit hôpital clandestin du Morbihan venait de lui faire connaître cette étrange particularité. Je ne sais pourquoi j'ai tressailli en lisant cette lettre; et, malgré tout ce qu'il y a de désespérant dans ce message de l'armateur de Bordeaux, il m'a été impossible de ne pas supplier Amélie de voir, s'il le fallait, ce blessé pour tâcher de connaître son histoire.

— Pardonnez-moi, pauvre mère, ajouta-t-elle, en se jetant dans les bras de madame de Blossan, si je vous en ai fait un secret! Je redoutais pour vous les cruelles émotions qui pouvaient succéder à une espérance aussi peu fondée! Au reste, on dirait que dès qu'il s'agit de cet affreux souvenir, tout conspire pour étouffer la moindre lueur paraissant devoir nous éclairer! Quand j'ai envoyé ma réponse, Amélie n'était déjà plus en France. Elle avait accompagné à Londres son père qui s'y était rendu, je crois, pour s'entendre avec son banquier. A son retour, elle a su que ce jeune blessé, parfaitement rétabli, venait de quitter le Morbihan et d'aller à Paris. Comme il me paraît difficile qu'après l'avoir si admirablement soigné, les bonnes sœurs ne sachent absolument rien des allées et venues de ce jeune homme, j'ai écrit de nouveau à ma cousine et l'ai conjurée de prendre des informations. J'attends! En ce moment, elle est à Parthenay où son père, m'écrit-elle, vient d'arriver en toute hâte, pour quelque nouvelle acquisition.

Les contrevents étaient ouverts à la fenêtre du petit salon, et Jean-d'un-œil, au lieu d'aller frapper à la porte, restait immobile devant cette fenêtre. Comme s'il eût été rivé au sol, le corps en avant, les deux mains appuyées sur son gros bâton, il contemplait madame de Blossan et sa fille... Au moment où Pauline s'était jetée dans les bras de sa mère, le vieux peillarot avait failli laisser tomber son bâton et perdre l'équilibre.

— Non, c'est plus fort que moi! murmura-t-il tout bas, je n'oserais pas lui parler, ce soir... j'oserai peut-être demain...

Cette résolution n'impliquant pas l'obligation de renoncer au spectacle qui le fascinait, le bon Jean-d'un-œil ne paraissait nullement disposé à s'éloigner de son poste d'observation. A quelques pas de lui, tout au haut d'une échelle, la main gauche remplie de clous et la droite armée d'un marteau, Claude profitait de ce beau clair de lune pour réparer, sans retard, le désordre qu'avait mis dans la treille l'ouragan du commencement de la soirée. S'étant retourné par hasard, il aperçut le peillarot. L'œil et l'oreille sans cesse aux aguets, redoutant à chaque instant pour ses maîtresses quelque surprise ou quelque trahison, il ne trouva pas du tout de son goût la curiosité persistante de cet homme.

— Eh! l'ami, lui cria-t-il d'une voix rude, si vous vouliez bien vous souvenir que les chemins sont faits pour que l'on y circule, et non pour qu'on y prenne racine!

Jean-d'un-œil leva la tête, et au lieu de perdre son temps à répondre à cette brusque injonction, s'avança tranquillement vers le vieux domestique.

— Vous vous nommez Claude, n'est-ce pas? lui dit-il.

— Oui. Et après?...

— Claude, le valet de chambre de madame la baronne de Blossan?... ajouta-t-il à voix basse.

— Plaît-il? répliqua celui-ci, en se hâtant de regagner le milieu de l'échelle.

Persuadé qu'il avait affaire à quelque espion du gouvernement, il n'était pas fâché de conserver une position avantageuse, afin de pouvoir tomber sur lui et jouer même du marteau, si l'agression devenait plus directe.

— Rassurez-vous! reprit avec un accent des plus singuliers le vieux peillarot, je suis un ami... Un ami qui vient vous parler de ce brave M. Hector...

A ce nom, le pauvre Claude, sans même s'en douter, redescendit encore deux ou trois échelons.

— Que voulez-vous dire? balbutia-t-il, en se tenant toujours machinalement sur la défensive, mais tout tremblant déjà d'émotion.

Jean-d'un-œil regarda attentivement autour de lui pour bien s'assurer qu'il n'y avait personne à les épier, retira de sa poche un petit paquet, le déplia, et se plaçant tout à fait au pied de l'échelle :

— Claude, demanda-t-il, reconnaissez-vous ceci ?

— Ceci ! répéta Claude qui d'un seul bond se trouva, cette fois, de plain-pied à côté du peillarot. Ah ! mon Dieu ! la petite croix d'or que madame la baronne avait donnée à M. Hector ! Pauvre mère ! Il y a deux ans de cela, quand nous le quittâmes à Londres pour revenir en France...

— Et ceci ?...

— Le chapelet de mademoiselle Pauline ! une vraie relique, on peut bien le dire, puisqu'elle venait de ce bel ange du bon Dieu !... Comment ne l'a-t-elle pas sauvé ?...

Et le vieux domestique, les yeux noyés de pleurs, pressa sur ses lèvres la petite croix et le chapelet.

— Comment donc peut-il se faire ?... demanda-t-il.

— Je viens justement vous l'expliquer, répondit Jean-d'un-œil.

— Mais non pas ici ! observa Claude, pas à moi seulement ! entrez, entrez, brave homme ; vous ferez tant de bien à ces pauvres chères dames, en leur parlant de M. Hector !

Il se dirigeait déjà vers la porte, pour l'ouvrir ; le peillarot l'arrêta.

— C'est inutile, dit-il, je n'entrerai pas. Jean-d'un-œil est un vieil ours. Il faut que vous en preniez votre parti... En présence de ce monsieur, je n'oserais pas ouvrir la bouche. Je sais d'ailleurs que vous êtes comme de la famille... vous vous en tirerez beaucoup mieux que moi, en racontant ce que j'ai à vous dire... Demain matin, quand elles seront seules, je reviendrai...

— Drôle d'homme ! pensa Claude.

— Eh bien, soit ! ajouta-t-il tout haut, en s'asseyant, pour l'écouter, sur un des bâtons de son échelle.

— Vous saurez donc, reprit Jean-d'un-œil, que je représente ici un pauvre garçon nommé Pierre, qui enrôlé parmi les Chouans de M. du Boisguy, a eu l'honneur d'y être le compagnon d'armes de M. le baron... Ce bon M. Hector, il traitait Pierre comme le meilleur de ses amis, comme un frère ! Au moment où M. Hector fut blessé, Pierre se trouvait à côté de lui. Par conséquent il a tout vu, il sait tout. Vous pouvez le dire à ces dames, M. le baron de Blossan avait déjà mis en fuite tout un détachement de Bleus, quand une balle partie de loin est venue le frapper. Dites-leur qu'il est mort cette petite croix et ce chapelet sur les lèvres... en ferme et pieux chrétien,... comme il fallait qu'il mourût pour aller rejoindre son père et son oncle !... Dites-leur que ses derniers souvenirs ont été pour sa mère et sa sœur !... Dites-leur qu'en le voyant mourir, tous les

Chouans pleuraient, M. du Boisguy aussi... et surtout le pauvre Pierre!... M. Hector avait chargé Pierre d'aller voir madame la baronne et sa fille, dès qu'il se pourrait; mais, vous savez, un proscrit ne fait pas toujours ce qu'il veut... Voilà pourquoi je profite, ce soir, de ma tournée dans le pays... — Mais à propos, j'oubliais... ajouta le peillarot dont un enrouement plus ou moins naturel rendait la parole de plus en plus difficile, M. Hector a aussi parlé de l'excellent Claude...

— L'excellent Claude! Il a dit cela, ce cher M. Hector! s'écria le vieux valet de chambre d'une voix étouffée par les larmes..... Quel dommage, observa-t-il naïvement, que vous ne vouliez pas répéter tout cela devant ces dames, dès ce soir!

— Demain matin, quand elles seront seules... répéta le peillarot d'un air contraint.

Et après avoir donné une poignée de main à Claude, il s'éloigna brusquement, en faisant de nouveau retentir la vallée de ses rauques appels.

A une heure pareille, c'était évidemment fatiguer en pure perte les échos du pays. Mais Jean-d'un-œil paraissait beaucoup trop distrait pour que cette judicieuse réflexion lui vînt à l'esprit. A peine eût-il atteint le bout de la rue qu'il se retourna comme s'il eût voulu revenir sur ses pas et reprendre sa place devant la fenêtre du salon. Par malheur Claude, avant de rentrer, avait eu la sage précaution d'en refermer les contrevents, et le peillarot dut se résigner à regagner son gîte.

Le lendemain, quelques-uns des clients habitués de Jean-d'un-œil, fort étonnés qu'il ne reparût pas dans le village, après y avoir annoncé si bruyamment son entrée, eurent l'idée d'aller questionner l'ami chez lequel le vieux peillarot était dans l'usage de s'établir; à leur grand étonnement ils apprirent qu'un monsieur arrivé en chaise de poste au milieu de la nuit l'avait fait immédiatement réveiller et qu'ils étaient partis ensemble, sans même attendre le point du jour.

XXXIII

Le chevalier Robert de Sennecourt, ainsi que l'avait mandé sa fille à mademoiselle de Blossan, s'était rendu à Parthenay pour y conclure une de ces tristes affaires que depuis quelque temps il semblait rechercher de préférence, au grand désespoir de la pauvre Amélie. Cette fois, il s'agissait de l'acquisition d'une terre fort considérable ayant appartenu à l'une des victimes des fusillades de Vannes.

Les autorités du district en avaient annoncé depuis plusieurs mois la confiscation et la mise en vente. Mais, soit que l'on s'effrayât de l'élévation probable du prix, soit que l'on ne voulût pas encourir la réprobation d'un pays si énergiquement opposé à ces actes révoltants de spoliation, aucun amateur sérieux ne s'était présenté. Averti sous main par un de ses agents, le chevalier s'était empressé d'aller retirer de chez son banquier de Londres une partie des fonds importants qu'il lui avait prudemment confiés au moment de la terreur; et, en position de répondre à toutes les exigences, il était venu s'installer dans un hôtel à Parthenay, afin de s'entendre avec qui de droit.

Il est indispensable de faire connaître l'histoire du père d'Amélie.

En 1765, la famille de Sennecourt, l'une des plus anciennes de la Picardie, se divisait en trois branches : la branche aînée, représentée par un vieux célibataire qui, en qualité de chef de la maison, possédait la terre d'Ormières; la branche cadette, représentée par le chevalier Robert, et la branche à laquelle appartenait Louis de Sennecourt, le frère de madame de Blossan.

Le chevalier Robert avait eu une jeunesse fort orageuse. Perdu de dettes, il s'était laissé aller aux plus déplorables entraînements. On avait même parlé de quelques actes dont les tribunaux auraient pu avoir à se mêler. Un tel oubli des honorables traditions de la famille faisait la désolation du vicomte d'Ormières, dont les sages conseils étaient demeurés sans effet. Justement fier, au contraire, de la noble conduite de son autre cousin, le vieux gentilhomme, en mourant, s'était décidé à lui confier la mission de le remplacer pour soutenir l'honneur de la famille. Il lui avait laissé, avec le château d'Ormières, le titre et le rang qui résultaient de la possession de ce fief.

Rien ne saurait donner une idée du désappointement et de la profonde irritation du chevalier, à la nouvelle de cette fatale détermination. Rien surtout ne saurait donner une idée de ses sentiments de haine et de vengeance contre ce cadet qui le supplantait. Mais il n'était pas sorti de sa bouche un seul mot pouvant appeler l'attention sur ce qui devait se passer dans son cœur. Il s'était presque aussitôt expatrié, et pendant plusieurs années n'avait pas donné signe de vie. Où était-il allé? De quoi s'occupait-il? Nul n'aurait été en position de le dire. On avait bien prétendu que, secondé par des gens sans aveu, il parcourait les mers pour le compte d'une société de contrebandiers; qu'il faisait même le métier de corsaire; mais aucun fait établi n'était venu donner raison à ces vagues propos. Tout ce que l'on savait, c'est qu'un jour, une vieille parente dont il semblait à peine se souvenir jusqu'à ce moment, l'avait vu arriver chez elle, tenant sa

fille dans ses bras, et que, sans vouloir rien dire de ses projets, il l'avait conjurée de prendre soin de la pauvre enfant. On savait aussi qu'il ne s'était séparé de la petite Amélie qu'avec la plus violente émotion. Amélie avait alors tout au plus deux ans. Sa mère venait de mourir. D'après un bruit généralement répandu, elle était morte de douleur en voyant vers quel abîme s'obstinait à courir le malheureux chevalier.

La vieille parente n'avait pas tardé à ressentir pour la chère petite orpheline la plus vive tendresse. Madame de Blossan surtout s'était efforcée d'être pour elle comme une seconde mère. Elle avait fini par accaparer la vieille dame et l'enfant au château d'Ormières. Pauline, qui était à peu près du même âge qu'Amélie, ne savait plus se passer de sa cousine. Toujours mises de la même façon, assistant aux mêmes leçons, sous le tendre regard de madame de Blossan, les deux enfants étaient comme deux sœurs ; et en les voyant si gentilles et d'un cœur si aimant, le pauvre vicomte d'Ormières remerciait le ciel de lui avoir laissé, disait-il, pour le consoler, cette jolie paire de petits angelots.

Mais le chevalier était revenu tout à coup, et, furieux de savoir sa fille auprès de celui qu'il accusait de l'avoir dépouillé, il avait exigé qu'elle lui fût immédiatetement rendue. Il était revenu au moment où le despotisme sanglant du Comité de salut public commençait à s'établir. Sceptique en politique au moins autant qu'en religion, il s'inquiétait assez peu de savoir ce que nous avions gagné à laisser tomber le trône de nos rois. Dans cet épouvantable naufrage il ne voyait que des épaves à recueillir, et, déguisé aussitôt en sans-culotte des plus violents, il s'était mis froidement à l'affût des proscriptions dont il y avait à tirer le meilleur parti. En peu de temps, quelques capitaux, amassés l'on ne savait ni où ni comment, l'avaient mis en possession des plus belles propriétés dites nationales. Il n'était pas satisfait ! Toujours avec sa haine et ses pensées de vengeance au fond du cœur, il songeait au château d'Ormières. Enfin ses horribles souhaits avaient été exaucés. Huit jours après la mort héroïque de son cousin, adjudicataire, presque pour rien, de ce magnifique manoir, il s'y installait triomphalement, tandis que madame de Blossan et sa fille, complétement ruinées par la Révolution, allaient se voir forcées d'errer d'asile en asile.

Et pourtant ce misérable aimait sa fille comme le meilleur et le plus tendre des pères. Il était fier de sa beauté, de sa brillante éducation, même de ses sentiments élevés. Il eût été désespéré d'entrevoir seulement dans cette âme si noble et si pure une ombre pouvant rappeler sa propre dégradation. Il la voulait heureuse, considérée. Hélas! et pour cela il la voulait en possession de cette monstrueuse opulence

après laquelle il ne cessait de courir. Mais, s'il avait le cœur trop avili pour pouvoir comprendre autrement la considération et le bonheur, il avait, d'un autre côté, le coup d'œil trop prompt et trop sûr pour s'être trouvé en retard, quand l'heure était venue de changer d'allure et de ton, dans l'intérêt d'Amélie. Le 10 thermidor, le *sans-culotte* avait déjà disparu chez lui, pour céder le pas à l'intrépide conservateur de la nouvelle société où il s'était fait une si bonne part. Le *citoyen* même s'effaçait peu à peu ; ce n'était plus qu'un en-cas, pour la rue seulement : dans son hôtel et dans ses châteaux, ses gens se fussent bien gardés de ne pas l'appeler monsieur le vicomte ! Uniquement préoccupé dès lors de l'avenir de sa fille, il avait effrontément tourné ses regards du côté de l'exil, passant pour elle en revue les alliances les plus illustres et les plus honorables. L'origine d'une dot ainsi amassée ne lui paraissait même pas devoir être examinée. Toutefois, en recevant la lettre de son correspondant de Parthenay, il avait d'abord hésité. Se rejeter brutalement dans la voie révolutionnaire, par une aussi odieuse acquisition, pouvait n'être ni opportun, ni sans inconvénient. Mais se ravisant presque aussitôt, il s'était dit qu'après tout, une tare de plus ou de moins ne devait pas être un grand embarras. Il comptait sur la puissante fascination du chiffre ; et comme il s'agissait d'une superbe affaire, ne pouvant manquer d'ajouter au prestige de l'apport matrimonial d'Amélie, il avait fini par céder. Il n'en étudiait pas moins déjà l'attitude de galant homme qu'il serait bon d'adopter définitivement après cette dernière infamie.

Le chevalier n'avait pas songé au redoutable partner qui allait venir tout à coup se mêler de son triste jeu et décider à sa façon du sort de la partie. Depuis quelque temps la suette ravageait le Bocage et les pays voisins. Le fléau avait même fait son apparition à Parthenay, deux ou trois jours après l'arrivée de Robert de Sennecourt et de sa fille. Atteints l'un et l'autre presque en même temps, ils avaient dû, dès les premiers symptômes, renoncer à toute illusion.

Rien de saisissant comme le contraste qu'avait immédiatement offert l'attitude des deux malades. Ici, le calme, la douceur, une sainte résignation, changeant en bénédictions la moindre plainte involontaire, je ne sais quoi de pareil à l'ivresse d'un ange exilé qui verrait les cieux se rouvrir pour lui ; là, le plus sombre désespoir, des cris étouffés de rage se mêlant aux gémissements que la douleur arrachait ; d'épouvantables imprécations contre la mort qui s'avançait, contre le destin, par moments même contre Dieu. Le malheureux se voyait à cette heure suprême où tous les voiles se déchirent, où toutes les croyances que l'on avait foulées aux pieds se ravivent pour vous menacer, si l'on s'obstine

à ne pas vouloir qu'elles vous soutiennent et vous consolent. A chaque souvenir qui se représentait, il avait des tressaillements de terreur. Et cependant, tous ces affreux souvenirs, il s'épuisait à les évoquer, pour ainsi dire, l'un après l'autre. Il comptait ses efforts désespérés pour arriver à cette opulence perdue à jamais... Il comptait les dangers qu'il avait affrontés,... les crimes même qu'il avait dû commettre afin d'assurer sa vengeance... Il pensait surtout à sa pauvre fille, condamnée comme lui, peut-être à cause de lui!...

Une sorte d'affaissement avait succédé à cette horrible agitation. La porte de sa chambre s'ouvrit.

— Qui est là? demanda-t-il d'une voix sourde, en se retournant à demi.

Une femme tout en noir, ayant un grand chapelet suspendu à sa ceinture, s'avança avec précaution sur la pointe des pieds.

— Monsieur le vicomte, dit-elle, mademoiselle Amélie...

— Eh bien, interrompit M. de Sennecourt, ma fille serait-elle plus mal?...

— Mademoiselle m'a chargée de vous demander si vous pouviez la recevoir.

— Elle a donc pu se lever! s'écria-t-il tout tremblant d'émotion. Oh! oui, qu'elle entre, la pauvre enfant!

Cette femme, sans donner d'autre explication, s'empressa d'ouvrir les deux battants de la porte, passa dans la pièce voisine, reparut en tirant à elle une chaise longue, et l'ayant traînée tout près du lit du malade, ressortit aussitôt. M. de Sennecourt fut effrayé en voyant combien sa fille était déjà changée.

— Mon Amélie! murmura-t-il en lui prenant la main pour la presser convulsivement sur ses lèvres.

Et son regard se tourna vers le ciel avec une expression de haine qui fit frémir la malheureuse jeune fille.

— Mon père, lui dit-elle en joignant les mains, j'offre à Dieu mes souffrances pour qu'il daigne vous guérir!

— Me guérir! répéta M. de Sennecourt, me laisser vivre!... tandis que toi!... Non, non, qu'il me frappe, s'il est vrai qu'il existe, s'il tient à se venger!... Mais toi, qui n'as cessé de croire en lui, de l'adorer, de l'aimer, toi, si jeune, si bonne, pourquoi ne pas te laisser jouir de ce bonheur que je te préparais depuis tant d'années?

— Mais, cher père, observa timidement Amélie, vous savez bien que je ne tiens pas à toutes ces richesses... Vous m'avez surprise bien souvent dans les larmes, malgré tous mes efforts pour vous les cacher... Dieu aussi les a vues! Il sait quel est le bonheur qu'il me faut!... Comment ne pas le bénir, quand il m'appelle à lui, afin de me le donner?

Craignant d'en avoir trop dit, elle s'empara de la main de son père et la couvrit de baisers, comme pour se faire pardonner cette vague allusion à l'origine de sa fortune.

M. de Sennecourt s'agita dans son lit sans ajouter une seule parole.

— S'il plaît à Dieu de laisser venir la mort jusqu'à nous, reprit la jeune fille, les yeux remplis de larmes, de grâce, mon père, ne nous séparons pas, vous qui m'avez toujours été si cher, moi que vous avez si tendrement aimée ! Que ces adieux ne soient pas éternels! Il dépend de vous de venir avec votre fille !...

— Au ciel ? demanda d'un air sombre M. de Sennecourt. Car s'il y en a un, il est pour toi, ou il n'est pour personne !... Enfant, tu ne sais pas quel est l'abîme qui m'en sépare !

— Pauvre père, il faudrait si peu de chose pour le combler !... Il y a tant de joie dans le cœur de Dieu, quand une âme lui revient !... Oh ! par pitié ! si vous m'aimez, que je vous doive de contempler une de ces grandes fêtes du ciel !... Nous avons, je le sais, dans cette ville des prêtres vénérables...

— Des prêtres ! je n'ai cessé de les persécuter !

— Ils n'ont cessé de prier pour vous! Quel bonheur pour moi, si vous permettiez...

— Non, c'est impossible !... On me demanderait de bénir Dieu, quand il est si cruel pour toi...

Amélie garda un moment le silence. Elle avait les yeux fermés, les mains jointes, et telle était la pâleur répandue sur tous ses traits que, sans le mouvement précipité de ses lèvres, on eût pu croire qu'elle venait de mourir de douleur. Du plus profond de son cœur elle recommandait à Dieu son malheureux père ; elle invoquait pour lui ces nobles martyrs qu'elle avait tant pleurés, elle s'unissait aussi aux ferventes supplications de sa chère Pauline, car elle savait bien que Pauline ne l'oubliait pas !

Elle rouvrit les yeux et jeta sur son père un regard qui exprimait toutes ses angoisses, toute sa vive et tendre compassion.

— Et pourtant, lui dit-elle, si vous saviez à quel spectacle j'avais eu la pensée de vous faire assister ! Vous auriez vu si vous avez à me plaindre !... Là, tout près de nous, il y a un saint prêtre qui n'attend qu'un mot de moi... A genoux, il conjure Dieu de bénir votre tendresse, de ne pas nous séparer, de nous laisser nous aimer à jamais !... Il m'apporte le saint Viatique, afin que la mort me soit douce comme un avant-goût du ciel !... Refuseriez-vous d'être le témoin de la joie infinie que je vais ressentir ?

Ayant mis la main sur une petite sonnette suspendue au chevet de sa chaise longue :

— Mon père, ajouta-t-elle d'un air suppliant, faut-il que je fasse prier ce prêtre d'aller m'attendre dans ma chambre et que je donne l'ordre de m'y transporter, pour vous épargner la vue de mon bonheur?

— Non, ne me quitte pas! s'empressa de dire M. de Sennecourt d'une voix étouffée. Qu'il entre! Te voir heureuse, n'importe comment, me fera tant de bien! Que ce soit ou non un rêve qui te donne le bonheur, pourrais-je ne pas le bénir?

Amélie agita la sonnette, et la garde-malade se montra aussitôt.

— Priez M. l'abbé d'entrer, dit mademoiselle de Sennecourt, en regardant la bonne sœur d'un air expressif, pour lui faire comprendre combien elle allait avoir besoin de ses plus ardentes prières.

A l'arrivée du prêtre, un sentiment de révolte fit tressaillir M. de Sennecourt; mais il se contint par pitié pour sa pauvre fille. Ce prêtre était celui-là même dont Pierre le peillarot avait autrefois favorisé la fuite. Fidèle à sa nouvelle mission, presque toujours au milieu des blessés ou des mourants, l'abbé Janel avait cette éloquence simple, mais entraînante, que le spectacle continuel de tant d'abnégation et d'héroïsme devait inspirer. Il connaissait la vie si belle et si touchante de la jeune malade; il la voyait déjà passant doucement de la terre au ciel; mais il connaissait aussi le passé du malheureux père; il savait qu'il y avait une âme à racheter, à ramener à Dieu. Son langage fut celui d'un apôtre. M. de Sennecourt, encore tout bouleversé par ses terribles préoccupations, s'étonnait de n'entendre parler que des miséricordes infinies de Celui qui allait être son juge. Tous ces sublimes et tendres encouragements de la religion produisaient en lui une impression qu'il n'avait jamais éprouvée. L'aspect de sa fille surtout semblait l'agiter jusque dans les derniers replis de son âme. Jamais il ne l'avait vue aussi belle que dans ce moment. Sur ses traits, auparavant si pâles et si fatigués, il y avait comme un rayonnement céleste qui la transfigurait. Aussi fut-il impossible à M. de Sennecourt de maîtriser son émotion, lorsque l'abbé Janel, se retournant vers lui, parut sur le point de se retirer.

— Oh! monsieur l'abbé, lui dit-il, que le ciel vous rende tout le bonheur que vous venez d'apporter à mon Amélie!

— Hélas! monsieur, répondit tout bas, et d'un air attristé, le digne ecclésiastique, il va y avoir encore bien des larmes amères dans les yeux de la pauvre enfant jusqu'au moment où les anges viendront recueillir son âme!... Et ce n'est plus moi qui puis la consoler!... De vous seul il dépend que ce bonheur soit sans mélange, en attendant celui qui lui est réservé dans le ciel!

M. de Sennecourt ne répondit pas. On devinait, à la profonde altération de ses traits, que dans son âme il se livrait une lutte terri-

ble. Toutes les mauvaises passions qui l'avaient dominé jusque-là devaient tenter un dernier effort. Le prêtre, toujours debout à côté du lit, regardait d'un air attendri et compatissant le pauvre malade.

— Oh ! non, monsieur, reprit-il encore plus bas, vous ne voudrez pas la perdre à jamais, vous qui l'avez tant aimée !

M. de Sennecourt passa violemment la main sur son front, et sa poitrine se souleva comme si elle eût été dégagée tout à coup d'un fardeau écrasant.

Sa réponse dut pénétrer de joie l'abbé Janel, car, sur un signe qu'il s'empressa de faire, Amélie leva les yeux au ciel avec une ineffable expression d'ivresse et de reconnaissance. Et après avoir prié la sœur de la ramener dans sa chambre.

— Vous n'aurez qu'à sonner, dit-elle à son père, et vous me reverrez immédiatement auprès de vous.

. . . .

Robert de Sennecourt était devenu en un instant le digne père d'Amélie...

— Et maintenant, dit-il d'un ton pénétré, mais parfaitement calme, il faut que je me hâte. J'ai tant à réparer, et les instants qui me restent peuvent être si courts ! Je vous en prie, monsieur l'abbé, soyez assez bon pour faire venir le plus tôt possible un notaire.

— Vous le savez sans doute, répondit l'abbé Janel, il y en a un dont l'étude est à deux pas d'ici.

M. de Sennecourt fronça le sourcil.

— Je le connais, observa-t-il, je l'ai trouvé bien dur dans ses réflexions, quand je suis allé lui parler de l'affaire déplorable qui m'avait amené.

— Je puis voir son collègue, répliqua l'abbé.

Mais déjà ce froissement instinctif s'était effacé.

— Non, reprit M. de Sennecourt. C'est lui décidément que je choisis. Son attitude, qui m'avait paru si blessante, est maintenant, à mes yeux, le meilleur garant de la noblesse de ses sentiments. Hélas ! Vous le savez, il faudra qu'il se résigne à écouter une bien horrible histoire à propos de ce malheureux enfant de mon cousin d'Ormières ! Je tiens à le mettre au courant de tout, avant de rappeler ma fille. Vous avez raison, il ne faut pas que de pareilles révélations viennent gâter le bonheur de cette chère enfant !

L'abbé sortit pour remplir la mission qui lui avait été confiée, et quelques instants après il reparut avec le notaire. Il était convenu que les témoins réunis dans l'étude attendraient qu'on les priât d'arriver.

M. de Sennecourt commença courageusement son triste récit.

C'était lui qui, secondé par un contrebandier, gagné à prix d'argent, avait enlevé le fils du vicomte d'Ormières ; et comme son complice avait été tué, quelques jours plus tard, dans une rencontre avec un détachement de gardes-côtes, il s'était vu immédiatement à l'abri de toute dénonciation et seul maître de son secret. L'enfant, vendu à des gitanos, avait d'abord été emmené en Espagne. Ne songeant plus dès lors qu'à refaire fortune pour sa fille, le chevalier s'était mis à la tête d'une troupe de forbans, ainsi que le bruit en avait couru. Mais il ne perdait pas de vue qu'il lui restait à rendre définitif le succès de son atroce vengeance. Avec le temps, les démarches de la famille et les investigations de la police pouvaient mettre sur la voie celui qu'il regardait comme un spoliateur. Il était urgent d'arrêter ces démarches et ces investigations, en lui enlevant tout espoir. Dans ce but, il n'avait pas craint d'écrire lui-même, en contrefaisant son écriture, la fausse nouvelle de la mort de sa victime. Par précaution, toutefois, il avait voulu être tenu au courant de ce qui pourrait arriver... Un misérable à ses gages, mais ignorant, bien entendu, le véritable but de sa mission, s'était chargé de le renseigner constamment sur le compte du pauvre Georges.

Après l'avoir complétement perdu de vue pendant les deux dernières années, cet homme avait mandé qu'il venait tout récemment de le reconnaître parmi des insurgés sur le point d'expier, disait-il, par une mort infâme leurs complots liberticides. Mais à ce rapport en avait presque immédiatement succédé un autre. On annonçait que le fusillé de Quiberon avait trouvé moyen de se tirer d'affaire.

Pendant ce pénible récit que j'abrége, et qui, impitoyablement précis dans les moindres détails, ressemblait tout à fait à un acte d'accusation, la voix du malade n'avait pas faibli une seule fois. Tout ce qu'il avait jamais eu d'énergie pour faire le mal il l'avait soudainement retrouvé, en ce moment, pour le réparer. Peu lui importait d'ailleurs d'aggraver son état. Par-dessus tout, il tenait à ne paraître devant Dieu qu'après avoir pris loyalement toutes ses mesures pour que son effroyable compte fût infailliblement soldé.

— Vous le voyez, monsieur, dit-il, en s'adressant au notaire, grâce au ciel, ce jeune homme n'est pas mort. C'est même pour moi, dans ce moment, une immense consolation de pouvoir vous dire que Dieu a daigné se charger de veiller sur lui. Par la noblesse de ses sentiments, par son instruction, et, chose merveilleuse, par ses manières, il est à la hauteur de la position dont je l'ai si criminellement dépouillé. Mais comment la lui rendre, puisqu'il est proscrit ? Je sais même que sa tante et sa cousine, madame et mademoiselle de Blossan se trouvent également sous le coup de la loi,

d'abord pour avoir émigré dans le temps, et en outre pour avoir correspondu avec le jeune Hector de Blossan, depuis qu'elles ont quitté secrètement l'étranger... Que faire?...

— Pour se mettre à l'abri des odieuses dispositions de la loi, répondit le notaire, je ne vois qu'un expédient, ce serait de faire une donation, une donation en faveur d'un homme parfaitement sûr, qui, dans cette occasion, saurait comprendre et remplir avec loyauté ses devoirs de dépositaire. Mais il faudrait l'avoir maintenant sous la main...

— Monsieur votre frère ne s'est jamais marié, n'est-ce pas?

— Non, monsieur.

— Je me souviens qu'il était avec vous, quand je suis allé dernièrement vous parler de ce triste projet d'acquisition, et je n'ai point oublié avec quelle rude franchise il l'a combattu... S'il voulait bien se charger de cette bonne œuvre...

— Je réponds de son consentement, s'empressa de répliquer le notaire, profondément touché d'une confiance, qui, ainsi motivée, attestait si bien le sincère retour du mourant.

— Je cours le prévenir, ajouta-t-il, en se dirigeant vers la porte. Il est dans mon étude. Je reviens immédiatement avec lui.

Grâce aux rapides informations de son frère, le futur donataire du chevalier se trouvait au courant de tout, au moment où il entra.

— Veuillez ouvrir cette cassette, lui dit M. de Sennecourt, en lui remettant une petite clef qu'il portait suspendue à son cou. Il y a là des valeurs mobilières dont la loi ne peut vous empêcher de disposer à votre gré, d'abord des capitaux assez importants, comme vous allez le voir, — ceux que je comptais si vilainement employer ici, — puis des titres représentant les fonds qui sont déposés chez mon banquier de Londres... Soyez assez bon pour me donner une plume, afin que je les passe à votre ordre... Là aussi sont les rapports de mon agent secret à propos de ce pauvre Georges. Il s'y trouve trois ou quatre signalements, très-exactement pris, je le sais, aux différentes époques où l'on a eu à me parler de lui. Dieu veuille qu'à l'aide de ces documents cette œuvre de réparation soit prompte et facile!... J'ai fait connaître à monsieur l'abbé toute l'histoire de ce malheureux jeune homme; vous n'aurez qu'à vous entendre avec lui...

L'acte de donation fut aussitôt rédigé et revêtu de toutes les signatures voulues. Le notaire et son frère allaient se retirer. M. de Sennecourt paraissait épuisé, mais il se souleva pour leur tendre la main.

— Vous avez été bien bons! leur dit-il avec l'accent de la plus vive

reconnaissance. Que Dieu daigne changer en bénédictions ces remercîments d'un mourant !...

— Hélas ! ajouta-t-il, ce sera une bien triste et bien laborieuse liquidation ! Tant de familles ont le droit de me maudire ! Monsieur l'abbé m'a promis de vous aider de ses indications...

Dès que tout le monde fut sorti, le digne ecclésiastique voulut se charger d'aller annoncer lui-même à mademoiselle de Sennecourt que son père l'attendait. Il trouva la sœur qui pleurait, agenouillée devant la chaise longue. En quelques instants la maladie avait empiré d'une manière effrayante. C'était déjà presque l'agonie. Il s'avança doucement. Amélie l'entendit ; ses yeux se rouvrirent, et il s'en échappa un éclair de bonheur.

— Oh ! je devine tout, lui dit-elle, puisque c'est vous qu'il envoie pour me prévenir que je puis le revoir !...

— Le revoir maintenant et le revoir toujours ! ajouta le prêtre en élevant la main vers le ciel.

Il aida aussitôt la sœur à transporter la chaise longue. Amélie lui avait fait connaître à quel point elle s'associait aux nouvelles préoccupations de sa cousine au sujet du fils de M. d'Ormières. Avant d'arriver dans la chambre de M. de Sennecourt, il crut devoir lui apprendre qu'en effet ce jeune homme n'était pas mort, lui dire en deux mots ce qu'il en savait, et lui donner l'assurance que tout venait d'être réglé pour qu'il fût mis en possession de ses droits.

— Enfin ! murmura mademoiselle de Sennecourt. Quelle consolation pour sa pauvre tante et pour ma chère Pauline !..... Quand vous leur écrirez de ma part, dites-leur combien j'en suis heureuse !..... Dites-leur aussi que je vais continuer à les aimer..... comme on doit aimer, quand on est auprès de Dieu !.....

La chaise longue avait été replacée auprès du lit.

— Oh ! maintenant je puis enfin te bénir ! s'écria M. de Sennecourt, en étendant ses mains tremblantes sur Amélie.

Amélie courba la tête, toute frémissante de bonheur. Elle essaya de prononcer encore une fois le nom de son père. Ce fut sa dernière parole. Elle avait rempli sa mission sur la terre ; son père était sauvé !.....

Dieu eut pitié du pauvre malade. Il permit que ce jour-là même il allât rejoindre sa fille.

Les trois confidents de M. de Sennecourt s'empressèrent de se réunir, et l'abbé Janel raconta tout ce qu'il savait de l'histoire de Georges. Il leur parut évident qu'en vertu de la donation consentie par le défunt, le frère du notaire allait pouvoir s'occuper sur-le-champ de l'œuvre de réparation qui lui avait été confiée, sans qu'il

y eût à songer pour cela à aucun acte public. Il devait suffire, à leurs yeux, que les paroles si positives du chevalier et les détails donnés par l'abbé eussent rendu toute erreur de personne impossible. Ils avaient toutefois à se préoccuper d'un point des plus délicats. Ce n'était pas tout que de mettre ce jeune homme en possession de sa fortune; il fallait qu'il pût retrouver au plus tôt sa place dans sa famille, en attendant qu'il la reprît également dans la société, si les circonstances venaient jamais à le permettre. Et ces hommes excellents avaient surtout à cœur de lui épargner ce que la vue de la moindre hésitation aurait pour lui d'embarrassant et même de cruel, quand arriverait le moment de se faire reconnaître de sa tante. Ils possédaient, il est vrai, une pièce des plus convaincantes : la déclaration que le chevalier avait eu le courage de dicter et puis de signer, pour constater le faux commis autrefois par lui; mais comment ne leur eût-il pas répugné d'attacher ainsi à la mémoire du père d'Amélie une flétrissure que le repentir avait si bien effacée aux yeux de Dieu? Aussi crurent-ils devoir rédiger eux-mêmes une déclaration collective, relatant tous les faits énoncés dans l'autre, mais sans la moindre expression qui fût de nature à fixer les soupçons. Tout devait faire espérer que l'honorabilité bien connue des deux frères et surtout la haute réputation de l'abbé Janel donneraient à cette déclaration une autorité plus que suffisante.

Ils étaient loin de soupçonner à quel point l'examen qu'il leur restait à faire des papiers de M. de Sennecourt allait venir en aide à leurs touchantes préoccupations. Ainsi que l'avait dit le chevalier, les divers rapports de son affidé paraissaient des plus précis, principalement l'avant-dernier. En outre, à côté de ce document ils en trouvèrent un autre, d'un prix inappréciable dans ce moment, une copie du signalement que la famille avait fait distribuer partout, après la disparition de l'enfant. Or, malgré les transformations que les années avaient dû nécessairement amener, il suffisait de comparer ensemble ces deux documents pour voir tout de suite qu'ils ne pouvaient s'appliquer qu'à la même personne. Ce n'était pas seulement une présomption, c'était de la dernière évidence. Nos trois amis reconnurent avec bonheur qu'il serait impossible à madame de Blossan de n'être pas convaincue par une pareille confrontation.

Il ne s'agissait plus que de s'entendre, sans le moindre retard, sur les démarches à faire pour retrouver les traces du malheureux proscrit. L'abbé Janel, qui depuis quelques heures n'avait cessé d'y réfléchir, fit part à ses deux amis de l'idée qui venait de se présenter à son esprit. Il connaissait depuis longtemps un vieux colporteur rural, ou peillarot, nommé Jean-d'un-œil, fort lié avec celui qu'ils avaient mission de chercher. Il y avait un mois environ que ce peilla-

rot, étant venu le voir à Parthenay, lui avait parlé de son projet d'aller passer quelques jours à Paris, puis de retourner dans son pays, en mettant, s'il se pouvait, à profit auprès de ses divers clients cette nouvelle tournée. Il se trouvait justement que le village de ce brave homme était dans le voisinage de celui que mademoiselle de Sennecourt venait de désigner à l'abbé comme étant la résidence actuelle de madame de Blossan.

L'abbé Janel offrit d'écrire à ce vieux colporteur un billet que l'on confierait à un exprès chargé de le ramener. Cette proposition fut aussitôt accueillie. On pouvait espérer que l'ancien ami du pauvre Georges serait en mesure de donner les plus utiles renseignements. Et comme les exigences de son commerce ne lui permettaient de voyager qu'à petites journées, il paraissait plus que probable qu'il allait être devancé par l'exprès. En tout cas, ses voisins seraient infailliblement au courant de ses moindres allées et venues.

Ainsi se trouve expliqué ce départ précipité et en apparence mystérieux dont nous avons vu les clients habituels de Jean-d'un-œil si fort intrigués.

Auguste de Barthélemy.

La fin au prochain numéro.

POËMES HÉBRAÏQUES

I

LA FEMME FORTE

Jetez des fleurs sur son passage,
Semez des lis à pleine main !
Voici venir la femme sage,
Les yeux baissés sur son chemin.
Qu'elle est aimable et solennelle !
La grâce se compose en elle
De douceur et d'austérité.
Son nom comme une étoile brille ;
Elle est l'amour de la famille,
Elle est l'orgueil de la cité !

Ne croyez pas qu'une rudesse
Se mêle au charme de son front,
Et que, d'avance, l'amour cesse
Au cœur de ceux qui la verront.
Non, le palmier doué de force
N'en a pas moins sous son écorce

La séve d'où naîtront ses fleurs;
Et l'aurore au brillant visage
Sait embellir jusqu'au nuage
Qui voile ses riches couleurs.

Heureux l'époux qui la possède !
Il a conquis le vrai trésor,
Une couronne à qui tout cède,
Même les diadèmes d'or.
Elle est l'honneur de sa demeure,
L'appui qu'on retrouve à toute heure,
L'amitié qui ne trahit pas.
Quand il s'en va, seul par la ville,
La confiance au cœur tranquille
Est la compagne de ses pas.

Elle n'est point comme ces femmes
Qui, s'inclinant sur un miroir,
Corps langoureux et molles âmes,
Perdent les heures à s'y voir,
Qui, non contentes d'être belles,
Se parent de couleurs nouvelles,
De bijoux cent fois essayés,
En attendant qu'avec mystère
Quelque message d'adultère
Se glisse dans l'ombre à leurs pieds.

Non, ce n'est pas un tel exemple
Qu'elle offrira dans sa maison,
A ce foyer pur comme un temple
Dont le ciel est tout l'horizon.
Aussitôt que blanchit l'aurore,
Elle, plus matinale encore,

Descend de son chevet pieux ;
Elle vient, de ses mains savantes,
Montrer leur tâche à ses servantes,
Et la commence sous leurs yeux.

Sa demeure ignore le faste
Des palais où trône l'orgueil ;
On y respire une odeur chaste,
Dès que le pied touche le seuil.
Le silence garde la porte ;
Il veille avec la femme forte,
Avec elle il tisse le lin ;
Il prend, dans sa corbeille pleine,
De quoi faire un habit de laine
Pour le pauvre et pour l'orphelin.

Rien n'échappe à sa prévoyance :
L'hiver peut-être n'est pas loin ;
Sa sagesse a pourvu d'avance
Aux choses dont elle a besoin.
Les charbons au reflet bleuâtre
Chaque soir brûleront dans l'âtre
Où viendra se chauffer l'époux :
Et, bien vêtus, sous les portiques
Circuleront ses domestiques,
Dont les passants seront jaloux.

A tous les soins elle est habile :
Elle a, pour les mois printaniers,
Acquis un champ près de la ville,
Qu'elle a payé de ses deniers.
Là tout fleurit, là tout prospère ;
Les fruits que donne ce parterre

Sont reconnus pour les meilleurs;
Les fleurs y sont plus vite écloses :
Il est déjà couvert de roses,
Quand rien ne germe encor ailleurs.

Loin du monde et de son tumulte
C'est ainsi qu'elle vit sans bruit;
Sa sagesse que l'on consulte
Est une lampe dans la nuit,
Tout esprit qui chancelle et doute
Par elle est remis dans la route
Qui ramène sur les hauteurs.
Elle est l'oracle, elle est l'arbitre,
Et son époux s'élève au titre
Des juges et des sénateurs.

Tout honneur, touté gloire ancienne,
Gloires du nom, gloires du sang,
S'éclipseront devant la sienne
Comme une étoile au jour naissant.
Et ceux qui croissent autour d'elle
Lui rendront un culte fidèle;
Ils seront ses fils triomphants.
— C'est nous, forces qu'elle a doublées,
Diront-ils dans les assemblées,
C'est nous qui sommes ses enfants!

Et le jour fuit, et le temps vole,
Et ce temps, par qui tout périt,
Respecte en passant l'auréole
Qui sur sa tête refleurit.
Sa beauté jamais ne se fane;
Ce n'est pas cette fleur profane

Que l'amour respire un matin ;
C'est la splendeur d'une âme pure,
Beauté qui ne craint pas l'injure
De l'avenir le plus lointain.

Voici venir la femme sage,
Les yeux sur son chemin baissés :
Harpes, chantez sur son passage,
Et vous, tambours, retentissez !
Lyres d'argent, flûtes d'ivoire,
Formez un concert à sa gloire,
Dites son nom trois fois béni :
Vertu, courage, amour, clémence ;
Et que la flûte recommence
Quand la cymbale aura fini !

II

LES IDOLES

Je bénirai le Dieu père de toutes choses,
Je chanterai sa gloire aux quatre vents des cieux,
Une voix m'a crié : Rosier, donne tes roses !
Lyre, exhale à ses pieds tes sons harmonieux !

J'offrirai devant lui mes meilleurs sacrifices,
Une âme pure, un cœur patient dans ses maux.
Une voix m'a crié : Lys, ouvre tes calices !
Liban, sur son passage incline tes rameaux !

J'élèverai vers lui ma louange et mon âme,
Je le proclamerai seul très-bon, seul très-grand.

Une voix m'a crié : Trépied, répands ta flamme !
Et toi, brûle et parfume, encensoir odorant !

—

Ceux-là sont insensés, qui n'ont pas su connaître
Le vrai Dieu, le Très-Haut, l'éternel Créateur,
Et voyant la nature à leurs yeux apparaître,
Ne sont pas remontés de l'ouvrage à l'auteur.

Au delà du symbole, à travers tous les voiles,
En vain Dieu s'est montré partout dans l'univers ;
Ils ont pris pour des dieux le ciel et ses étoiles,
Le feu, le vent qui souffle, et l'abîme des mers.

Comment expliquent-ils ce culte qu'ils vont rendre
Au soleil matinal rallumant son flambeau ?
Si c'est pour sa beauté, tout homme doit comprendre
Que celui qui le fit est mille fois plus beau.

Comment invoquent-ils, en la voyant renaître,
La lune qui paraît au ciel comme un croissant ?
Si c'est pour sa puissance, ils doivent reconnaître
Que celui qui la fit est le Dieu tout-puissant.

Et pourtant, soit faiblesse, ignorance ou délire,
Pardonnons à ce peuple adorateur du feu.
S'ils glissent dans l'erreur, du moins on pourra dire
Qu'ils étaient en chemin sur les traces de Dieu.

Mais les vrais malheureux sont ceux dont la prière
Invoque un dieu fragile, ouvrage de leurs mains,
Un dieu d'argent ou d'or, ou de bois ou de pierre,
A qui l'art du sculpteur donne des traits humains.

Le fondeur est debout dans sa forge rougie,
Il bat le fer, il s'use à ce travail mortel;
Brûlé par la fournaise, il forme une effigie,
Soit taureau, soit dragon, qu'il mettra sur l'autel.

Un habile ouvrier dans la forêt prochaine
S'en va couper le tronc d'un chêne ou d'un noyer.
Il dépouille d'écorce, il équarrit ce chêne,
Et s'en fabrique un meuble utile à son foyer.

Quand il a vers le soir terminé son ouvrage,
D'un morceau de cet arbre il allume son feu,
Il y chauffe ses mains, il y reprend courage,
Et puis de ce qui reste il se façonne un dieu.

Un dieu! figure d'homme ou figure de bête,
N'importe! il teint ce bois de carmin et d'azur;
Et puis, dans une niche ouverte et toute prête,
Avec un nœud de fer il l'attache à son mur.

Il scelle son idole aux anneaux d'une chaîne,
Car ce dieu sur ses pieds ne tient pas sans appui,
Car il sait que ce bloc de métal ou de chêne
En tombant de son mur s'écroulerait sur lui.

Alors pour sa maison, pour ses fils, pour sa femme,
Vers cette vaine image il élève la voix:
Il ne rougira point, aveugle au fond de l'âme,
De parfumer d'encens un vil tronçon de bois.

Il attend un conseil, une parole sage,
De ce qui ne voit point, de ce qui n'entend pas;
Il invoque, au moment de se mettre en voyage,
Un immobile dieu qui ne peut faire un pas.

Il demande la force à ce fragile emblème,
A ce bois vermoulu déjà rongé des vers;
Il demande la vie à la mort elle-même;
Et tel est le bandeau dont ses yeux sont couverts,

Que jamais il ne dit dans sa propre pensée :
— J'ai moi-même coupé cet érable ou ce pin;
Sa racine est encor où mes mains l'ont laissée;
D'un morceau de ce bois j'ai fait cuire mon pain;

Et tandis qu'à mes pieds il brûle et tombe en cendre,
Qu'une fumée en sort du toit de ma maison,
Je fléchis les genoux, j'adore, j'ose tendre
Mes mains, mes folles mains, vers ce dernier tronçon!

—

Non, non, vous seul, mon Dieu! possédez la puissance!
Tout fut créé par vous et soumis à vos lois.
Vous frapperez l'idole et celui qui l'encense,
Et tous deux au néant s'en iront à la fois!

Vous êtes le seul Dieu, le Créateur unique,
Le sublime artisan de la terre et des cieux,
Et vous vous revêtez, comme d'une tunique,
De cet immense azur qui vous cache à nos yeux!

Nous tous, enfants d'un jour, tirés de la poussière,
Nous aspirons vers vous d'un naturel essor.
Si nous ne péchons pas, nous verrons la lumière;
Si nous avons péché, nous la verrons encor!

Vous connaître et vous voir est la soif de notre âme;
Toute gloire est en vous et toute vérité.
Vous nous abreuverez à ces sources de flamme,
Et l'homme n'aura pas d'autre immortalité !

III

HOSPITALITÉ.

Il faut à l'homme peu de choses :
De l'eau, du pain, un vêtement,
Et la maison aux portes closes
Où l'on s'endort paisiblement.
Prenons l'eau pure à la fontaine,
A nos brebis prenons leur laine,
Habillons-nous de leur toison ;
Le blé nous donne la farine,
Et les roseaux de la colline
Donnent le toit de la maison.

Mieux vaut, dans sa propre demeure,
Vivre ainsi d'un frugal repas,
Sans savoir ce qu'à la même heure
Le monde fait ou ne fait pas,
Que d'aller, la paupière basse,
Chercher timidement sa place
Au banquet d'un maître hautain,
Dût-il servir à ses convives
L'oubli des hontes fugitives
Au son des harpes du festin.

Malheur à celui qui s'approche
De la maison de l'étranger,

Du palais où l'on vous reproche
Le pain que l'on vient y manger !
En vain le prince de la troupe
T'offrirait, dans sa propre coupe,
A goûter l'exquise liqueur,
Tu n'as pas ce qui fait la fête :
La joie et la paix satisfaite,
Et la confiance du cœur.

Laissons ces maisons étrangères,
Et, sous un toit plus familier,
Soyons nous-mêmes pour nos frères
Des gens au cœur hospitalier.
Incliné sous le faix qu'il porte,
Si l'indigent à notre porte
S'arrête un moment en chemin,
Qu'il entre, il est de la famille,
Et que la coupe où le vin brille
Passe bien vite dans sa main !

Mais, par hasard, si dans sa gloire
Le roi survient à notre seuil,
Gardons-nous de le faire boire,
N'ajoutons pas à son orgueil.
Le roi, dans sa coupe trop pleine,
Boit le vertige, boit la haine,
Toutes les causes de nos pleurs,
Tandis que le pauvre, en silence,
Ne boit jamais que l'espérance
Et que l'oubli de ses douleurs !

IV

TRISTESSE.

Au fond de tous les cœurs germe une angoisse amère;
Les fils du vieil Adam portent un joug d'airain,
Depuis qu'ils sont tirés du ventre de leur mère,
Jusqu'au jour qui les jette au caveau souterrain.

Les tristesses, la peur, l'ambition, l'envie,
Les suivent dans la route où les conduit le sort.
Ils ont devant les yeux les peines de la vie,
Ils ont devant les yeux les ombres de la mort.

Le roi, dont le manteau brille comme une étoile,
Le riche triomphant n'a pas moins de soucis
Que le pauvre, couvert de quelque mince toile,
Et qui mange son pain, sur les pierres assis.

L'homme songe au repos, mais l'esprit le dévore;
L'imagination, comme un flux et reflux,
Le berce, et, dans son cœur, ce qui n'est pas encore
Se mêle incessamment avec ce qui n'est plus.

Les travaux, les fureurs et les disputes vaines,
Le regret du passé, l'effroi de l'avenir,
Se partagent son âme, et de toutes ses peines
La pire est cette mort qui viendra les finir!

Même quand le sommeil le couvre de son aile,
Il ne repose pas allégé de ses maux ;
Son esprit veille encor, comme une sentinelle
Qui passe dans la nuit de créneaux en créneaux.

Les fantômes du rêve habitent son alcôve :
Il voit des ennemis accourir sur ses pas ;
Comme un pâle fuyard qui du combat se sauve,
Il voudrait s'élancer, mais il ne le peut pas.

Aux terreurs du sommeil enfin l'aube fait trêve ;
Il ouvre sa paupière au soleil qui reluit,
Il descend de sa couche, et ce jour qui se lève
Apparaît à ses yeux plus triste que la nuit !

V

LES MORTS PRÉMATURÉES.

Quand même une mort prompte, en sa jeune saison,
Enlèverait le juste,
Il goûtera la paix dans son lit de gazon
Et le repos auguste.

Dieu, pour juger qu'une âme est au gré de ses vœux
N'attend pas la vieillesse ;
Ce n'est pas, devant lui, la blancheur des cheveux
Qui prouve la sagesse.

Bien des âmes en fleur monteront vers les cieux
Et seront couronnées.
Les vertus d'un matin comptent plus à ses yeux
Que les longues années.

Quand il veut que l'on quitte avant la fin du jour
Cette sombre demeure,
Il sait bien ce qu'il fait : souvent c'est par amour
Qu'il frappe de bonne heure.

La foule s'abandonne aux vices triomphants,
Elle court aux chimères ;
C'est pourquoi le Seigneur enlève les enfants,
Sans pitié pour les mères.

Afin de nous sauver des périls du chemin,
Il nous prend à l'aurore.
Tel est pur aujourd'hui ; mais, s'il vivait demain,
Le serait-il encore ?

J. AUTRAN.

MÉLANGES

NOUVELLES ÉTUDES MORALES SUR LE TEMPS PRÉSENT

Par E. CARO, membre de l'Institut. — 1 vol. Paris. Hachette. 1869.

Voici un livre comme il en faudrait beaucoup; sérieux et attrayant à la fois, substantiel, plein d'idées élevées et charmantes, savant et philosophique sans pédanterie, n'assommant pas le lecteur un peu étranger à la science sous le poids de la phraséologie technique; mais faisant appel aux meilleurs sentiments de l'âme, aux plus nobles aspirations de l'esprit; et tout cela dans un style particulièrement pur et soigné, qualité bien rare aujourd'hui et qui a presque le charme de la nouveauté. Aussi, lorsque vous avez ouvert ce livre, le *modus dicendi* vous *empoigne;* vous ne sauriez vous détourner de ces pages attachantes et il ne faut pas moins que la cloche du dîner pour vous contraindre à fermer le volume avant de l'avoir fini. J'écris ceci entre les quatre murs d'une habitation de campagne, et je raconte ce qui m'est arrivé à moi-même.

M. E. Caro, le jeune et distingué successeur de M. Jouffroy, a eu la bonne idée de réunir sous ce titre : *Nouvelles études morales sur le temps présent,* quelques travaux épars et, de six études qui forment chacune un tout charmant et complet, composer un ensemble varié quant aux sujets, tout à fait un quant à la pensée.

Je me garderai bien d'analyser ces six études; je ne ferai en quelque sorte qu'en indiquer les titres, demandant toutefois au lecteur la permission de lui faire part de quelques-une de mes impressions.

Soit qu'il s'occupe du *suicide,* soit qu'il traite de l'*hygiène morale,* soit qu'il étudie la *direction des âmes au dix-septième siècle,* soit qu'il apprécie *M. de Lamennais* ou qu'il pleure sur *les misères d'un Dieu* moderne; soit enfin qu'il déroule devant nos yeux le tableau des *mœurs littéraires au temps présent,* M. Caro reste toujours philosophe élevé, croyant et qui a le

courage de se proclamer tel; mettant l'esprit au-dessus de la matière; ayant foi dans une intelligence suprême supérieure à l'intelligence humaine; par-dessus tout homme de goût et de bon sens, ne s'écartant jamais du respect dû au public. Ce principe sacré des grands maîtres dans l'art d'écrire est un des caractères les plus marqués du talent si fin de M. Caro : ce principe, il le professe et il le pratique.

Quelle émouvante page que la statistique du *suicide* et des causes diverses de cette triste maladie morale! étude historique, philosophique et physiologique en même temps, traitée par M. Caro en moraliste, en historien et souvent avec une véritable éloquence. Suicide dans l'antiquité, suicide au moyen âge, suicide moderne, tous sont passés en revue : c'est un tableau frappant et d'où l'auteur ne manque jamais de tirer des enseignements toujours remplis de finesse et de raison. Il m'arrivera parfois de n'être pas tout à fait d'accord dans mon appréciation avec M. Caro, mais je me sens toujours uni à lui par le lien sympathique d'une croyance commune dans les destinées supérieures et immortelles de l'âme, dans l'idée du devoir, dans la nécessité de la vigueur morale. Bien que M. Caro ait une très-belle page sur « l'autorité décisive » du christianisme dans la question du suicide et sur cette démonstration historique que, seul, le christianisme a su « apprendre à l'homme à respecter en soi ce principe mystérieux de l'existence qui nous a été donnée comme un instrument non de volupté ou d'orgueil, mais de lutte salutaire et d'épreuve, » néanmoins il me semble que l'auteur n'insiste pas assez sur le frein religieux, comme pouvant seul, efficacement et légitimement enchaîner une volonté homicide et perverse. La morale en effet ne suffit pas à combattre cette volonté : l'homme, s'il n'a pas la liberté *morale* d'attenter à sa propre vie, en a au moins le droit naturel, et cela est si vrai que la loi pénale qui châtie l'homicide ne sévit pas contre la tentative du suicide; la religion seule a le droit de s'interposer entre cette liberté naturelle de l'homme et la volonté qui la met en exercice : le christianisme seul l'a fait; son action en ce sens a été souveraine, la rareté des suicides au moyen âge l'atteste : la renaissance du suicide date de l'affaiblissement de la foi dans les âmes et, si nous pouvons constater avec douleur et effroi trois cent mille suicides en France dans les cinquante dernières années, nous savons la cause principale de ce fait lamentable. Ne nions pas les autres, toutefois : causes multiples et diverses, admirablement analysées par M. Caro qui a su faire d'un sujet si lugubre une lecture des plus attachantes. Historiquement, le suicide peut se diviser en trois grandes époques : le suicide antique et stoïque, celui de Caton, de Brutus, de Thraséas, etc., le seul qui ait quelque grandeur morale, parce qu'il ne provient pas de l'énervement du caractère; à ce genre de suicide se rattachent le suicide *renaissant* à la *Renaissance* avec les mœurs païennes; l'apologie du suicide faite par Montaigne et renouvelée en quelque sorte de Sénèque; le suicide du Romain Philippe Strozzi, écrivant

avant de mourir : « Je recommande mon âme à la souveraine miséricorde de Dieu, et je le prie humblement, à défaut d'autre grâce, de lui accorder, pour son dernier asile, le séjour où habitent les âmes de Caton d'Utique, et des hommes vertueux qui ont fait une semblable fin. » Puis, vient le suicide mélancolique que M. Caro décrit de main de maître, dans quelques pages, vrais modèles de style et de délicate analyse morale, petit chef-d'œuvre que je voudrais pouvoir citer ; le suicide qui a nom Werther ou René. C'est à cette sorte de suicide que se rapporte l'école du philosophe de Cyrène, Hégésias, qui disait : « la vie ne semble un bien qu'à l'insensé » et qui peignait l'existence humaine sous de si tristes couleurs, qu'un grand nombre de ses auditeurs se tuaient en sortant de ses leçons. Aujourd'hui Werther et René ne sont guère plus à la mode qu'Hégésias. Nous sommes à la troisième époque : le suicide actuel rappelle celui de Werther seulement par ce caractère qu'il ne prend naissance qu'en des âmes dénuées de vigueur morale : les passions, la misère, les désirs effrénés, voilà ses trois grandes sources, et, comme le dit spirituellement M. Caro, « il s'est fait à cet égard, depuis vingt ans environ, un grand changement dans les mœurs. Werther, de nos jours, agit trop pour rêver. Il se tue encore, mais sans phrases, et parce qu'il a perdu à la Bourse. » Je n'irai pas plus loin sur ce sujet ; qu'on lise la belle étude de M. Caro.

Son étude sur l'*hygiène morale*, à propos de l'ouvrage d'un savant allemand, M. de Feuchtersleben, traite de questions du même ordre et toujours avec le même charme et un intérêt nouveau. Tout concourt dans ces pages à relever l'énergie des caractères. L'absence de cette grande qualité n'est-elle pas le mal souverain de notre époque? Ne soyons pas les détracteurs moroses de notre temps ; cela est facile, vulgaire, trop souvent stérile ou injuste ; mais sachons cependant connaître nos plaies et y apporter hardiment et vigoureusement le remède. La conclusion du docteur allemand, *se posséder, s'agrandir*, est noble et belle ; M. Caro la développe admirablement en philosophe, en savant ; disons mieux, en chrétien. Ses préceptes sont plus précis que ceux de M. de Feuchtersleben, un hégélien, et l'on sait que les doctrines précises et rigoureuses ne sont pas le propre de la secte. Aussi M. Caro me semble-t-il sur ce sujet supérieur à son guide. Rendons justice toutefois à M. de Feuchtersleben ; l'école de l'*identité des contraires* ne l'aveugle pas à ce point qu'elle lui fasse méconnaître une des grandes misères de notre temps ; j'ai dit que le manque de virilité est une de nos plaies les plus funestes, M. de Feuchtersleben, lui, signale le mensonge comme la cause de tous nos maux ; certes, il n'a pas tort et c'est à toutes les époques qu'on peut appliquer ce précepte de son *hygiène morale* : « Efforçons-nous d'être et de rester nous-mêmes, *purs et vrais comme une parole de Dieu.* Soyons vrais avec les autres, avec nous-mêmes. »

Un sujet plus délicat et plus compliqué est celui de la *Direction des âmes*

au dix-septième siècle; il convient parfaitement à la nature de talent et d'esprit de M. Caro. L'étude non-seulement littéraire, mais *spirituelle* de ces grands maîtres du dix-septième siècle, maîtres dans l'art de parler et d'écrire, maîtres dans la science des âmes et de la vie intérieure, Bossuet, Fénelon, etc., entraîne son intelligence dans des contrées nouvelles et il nous y conduit avec lui en un style vraiment exquis qui semble s'inspirer de celui des grands hommes dont il nous entretient. Pourquoi faut-il que M. Caro reste parfois sur la défensive et paraisse redouter d'entrer trop avant dans ces préceptes de la vie chrétienne où pénètre si profondément la haute raison de Bossuet et de Fénelon? Pourquoi parler de ces choses comme si elles nous étaient étrangères? Pourquoi faut-il que M. Caro semble s'efforcer de n'en faire qu'une étude historique ou littéraire, pas davantage? Ces âmes si habilement dirigées et maniées n'étaient-elles pas les sœurs des nôtres, sujettes aux mêmes joies ou aux mêmes épreuves? l'histoire des passions, des tentations, des vertus, des faiblesses n'est-elle pas la même à toutes les époques? Non, nous ne sommes pas là sur des terres inconnues ou au milieu d'une chronologie fermée. Ah! M. Caro! vous êtes chrétien; on le voit, on le comprend en vous lisant; on le sait d'ailleurs, car vous n'avez pas la faiblesse de le taire; ne craignez donc pas d'entrer hardiment sur ce beau terrain philosophique, d'analyser les âmes comme l'ont fait ces grands maîtres que vous admirez tant et si légitimement; si cela provoque peut-être derrière vous les jappements de quelques pauvres esprits grossièrement enfoncés dans la matière, vous vous établirez ainsi en sympathie complète avec le monde des âmes libres, fières et élevées. A Dieu ne plaise que je prétende dire que M. Caro n'est pas en communion avec de telles âmes : loin de là! Je le trouve seulement un peu timide parfois dans l'expression; mais souvent aussi le sujet l'emporte dans ces régions aux limites desquelles il semble vouloir demeurer, et, de même que son style rappelle alors la belle manière des guides qu'il étudie, sa pensée aussi s'inspire du sentiment supérieur qu'il analyse. « Il n'y avait alors, dit-il, presque pas une vie où l'on ne donnât aux soins de l'âme une journée, une heure. Quelle part lui faisons-nous aujourd'hui? Ce qui entretenait alors ce noble courant de la vie intérieure, où se retrempaient les âmes fatiguées de l'ambition, trompées par la fortune ou désintéressées du plaisir pour en avoir trop espéré, c'était l'habitude de l'examen de conscience. Ne sourions pas trop de ce mot... Cette obligation de rentrer en soi-même à de certains intervalles, et d'interroger le dernier fond de l'être, ce fond qui échappe au regard et à l'appréciation des hommes; une scrupuleuse surveillance qui s'exerce sur la naissance et le développement des penchants, sur la complicité secrète de l'âme pour le mal ou sur la mollesse de la répression; un vif désir d'être sincère avec soi, une noble joie (sans orgueil pourtant et sans présomption, car cela gâterait tout), de se sentir plus courageux et plus fort; ou, ce qui arrive plus souvent, des tris-

tesses salutaires, des hontes généreuses qui suivent la découverte de nos infirmités cachées, l'humiliation de se trouver si loin encore du but entrevu ou espéré ; et, pour conclure, une décision vigoureuse qui prépare l'avenir en condamnant le passé, n'est-ce pas là une merveilleuse hygiène de l'âme ? » Voilà certes de grandes pensées et de nobles expressions. Oui, ce travail est une lecture non moins saine dans le fond que séduisante dans la forme et je n'en excepte pas cette appréciation si juste faite par M. Caro sur une littérature dite de piété inaugurée de nos jours ; petits traités vulgaires et fades, trop répandus dans les pensionnats et dans les parloirs, où la dévotion est non pas analysée, mais comme égrenée, émiettée, réduite en poussière, étiquetée ; œuvres d'esprits mesquins qui causent le scandale des faibles, la risée des impies et la pitié, un peu agacée, des grandes âmes chrétiennes et généreusement *dévotes*.

On a pu croire que l'âme de Félicité de Lamennais fut une de ces âmes. Hélas ! les faits ont renversé cette illusion. Quel navrant tableau M. Caro met devant nos yeux en étudiant cette vie lamentable ! Non, l'âme de Lamennais ne fut jamais réellement chrétienne dans la sainte acception du mot : elle fut toujours une âme de colère, et rien de plus opposé au sentiment chrétien que cette passion âpre et haineuse, cette humeur morose et aigre empreinte dans tous ses écrits. La réputation de Lamennais m'a toujours semblé surfaite. Apologiste chrétien ou lutteur démocrate, il me paraît inférieur à sa renommée dans les deux genres. J'ai lu attentivement ses œuvres de l'une et l'autre époque, et il m'est impossible de le placer à la hauteur de ses contemporains de Maistre et Bonald ou de ses disciples Lacordaire et Montalembert. Il est le type exagéré du pessimiste, et les pessimistes seront éternellement des hommes de néant. M. Caro, dépouillant la correspondance de cet infortuné, devenu prêtre en quelque sorte malgré lui-même, nous faisant lire l'effroyable lettre que Lamennais écrit à son frère au lendemain de son ordination, découvre hardiment les plaies de ce cœur et de cette imagination ; cette âpreté, cette absence absolue de tendresse. Quoi ! après avoir brisé complétement avec la première moitié de sa vie, après avoir tout rejeté, foi, amitiés, doctrines, foyer intellectuel et moral, engagements sacrés, pas une ligne, pas un mot dans cette correspondance qui soit un cri du cœur, pas une larme, pas un seul « retour mélancolique sur le passé. » C'est de quoi confondre l'intelligence. Chaque époque a vu et verra de ces chutes frappantes et déplorables qui confirment les croyants par le navrant spectacle des misères de l'amour-propre et des déchéances de la raison individuelle s'adorant elle-même.

De Lamennais à Heine il y a quelque distance, sans doute; mais M. Caro nous fait assister encore au spectacle d'une vie qui s'éteint sans Dieu lorsqu'il apprécie Henri Heine en quelques pages charmantes intitulées par lui : *les Misères d'un Dieu*. Ce petit traité est le plus fin et le plus spirituel des six qui composent cet aimable livre. On ne peut pas dire que

M. Caro s'est inspiré dans ces pages de l'*humour* de l'auteur qu'il nous présente; jamais, au contraire, on ne vit deux manières moins semblables. M. Caro, quand il veut, a l'*humour* incontestablement, mais toujours délicat, contenu, plein de goût, soigné comme son style, et jamais ce style, si rempli et si amateur de nuances, ne le fut autant que dans cette jolie étude. L'*humour* d'Heine, au contraire, est de la nature des gaietés du troupeau d'Horace : ce Gallo-Teuton ne se distingue guère par le respect du public, sentiment si cher à M. Caro. « C'est aux environs de l'année 1820 que Henri Heine se reconnut Dieu, par la grâce de Hegel, en nombreuse compagnie, du reste. Il y eut vers cette époque en Allemagne une promotion en masse de candidats à la divinité. » C'est ainsi que M. Caro entre en matière, et c'est avec le même charme, le même esprit, la même grâce, souvent avec une éloquence sérieuse et élevée, qu'il poursuit l'examen de cette vie triste et bizarre et de ces doctrines sensualistes où sont divinisées la matière et la chair. Sous son manteau panthéiste, Heine n'est qu'un impur matérialiste, en communion parfaite avec nos modernes athées. Triste précurseur que cet épicurien tirant sans cesse *le diable par la queue;* ce pauvre malade, moins avide de santé que de jouissances charnelles ; aigri contre les hommes, contre la société, contre la nature, contre la raison, contre le goût, contre l'amour, contre Dieu surtout ; vomissant des imprécations effroyables, mais sans conviction ; se moquant de ses lecteurs et de lui-même ; pensant, écrivant, pratiquant le pour et le contre, à la méthode de l'identité des contraires, et, après avoir tout nié et tout insulté, finissant par tracer d'une main tremblant la fièvre les lignes suivantes, où un vague sentiment de foi perce à travers les termes les plus irrévérencieux que l'écrivain ait pu trouver : *Credunt et contremiscunt :* « Tant que de semblables doctrines étaient restées le privilége secret d'une aristocratie de gens de lettres ou d'hommes d'esprit, et qu'elles se discutaient en un langage de coterie savante, que n'entendaient pas les domestiques placés derrière nous pour nous servir, pendant que nous blasphémions dans nos petits soupers philosophiques ; tant qu'il en était ainsi, j'appartenais, moi aussi, à ces frivoles esprits forts dont la plupart ressemblaient aux grands seigneurs libéraux, qui, avant la Révolution, cherchaient à désennuyer leur monotone vie de cour par le charme des idées nouvelles. Mais quand je m'aperçus que le populaire se prenait également à discuter les mêmes thèmes dans ses *symposion* crapuleux où la chandelle et le quinquet remplaçaient les bougies ou les girandoles ; quand je vis l'existence d'un Dieu niée par de sales savetiers et des garçons tailleurs décousus ; quand l'athéisme commença à sentir le suif, l'eau-de-vie des *schnaps* et le tabac, alors mes yeux se dessillèrent ; je compris par les nausées du dégoût ce que je n'avais pu comprendre par la raison, et je fis mes adieux à l'athéisme. » Quel démocrate ! « Qu'ils sont sots et cruels ces philosophes athées, ces dialecticiens froids et bien portants qui s'évertuent à

enlever aux hommes souffrants leur consolation divine, le seul calmant qui leur reste. On a dit que l'humanité est malade, que le monde est un grand hôpital. Ce sera encore plus effroyable quand on devra dire que le monde est un grand hôtel-Dieu sans Dieu... Hélas! la moquerie de Dieu pèse sur moi. Le grand auteur de l'univers, l'Aristophane du ciel, a voulu faire sentir vivement au petit auteur terrestre, au soi-disant Aristophane allemand, à quel point ses sarcasmes les plus spirituels n'ont été au fond que de pitoyables piqûres d'épingle, en comparaison des coups de foudre de la satire que l'*humour* divin sait lancer sur les chétifs mortels. Oui, l'amer flot de railleries que le grand maître déverse sur moi est terrible, et ses épigrammes sont cruelles à frémir. » Ces lignes pourraient être lues utilement dans quelques-unes de nos réunions publiques.

Mais ce que je voudrais voir lire dans certaines conférences, c'est le dernier entretien de M. Caro : *Des mœurs littéraires du temps présent*. Ce travail a été honoré des injures de la *coterie bohème*, et il le mérite. Quoi! on se permet de constater avec une légitime tristesse que le respect pour le lecteur n'anime guère nos folliculaires? Toute la petite presse s'en indigne, la *bohème* est en émoi; elle seule a droit au respect, et elle va accabler ses détracteurs sous le torrent des solécismes qui se précipite en fureur de la montagne du journalisme. C'est pourtant à cela que s'expose M. Caro. Il commence par peindre avec le plus riche pinceau, avec une émotion réelle, la belle aurore philosophique et littéraire du dix-neuvième siècle; puis, après tant de promesses, quels résultats? Ici je ne ferai plus que citer et voudrais pouvoir citer davantage. « Les temps sont bien changés : nous voyons un contraste marqué entre la population toujours croissante des écrivains et le nombre décroissant des talents supérieurs, reconnus et consacrés... Ce qui est simple et délicat semble maintenant trop simple et presque fade. Une nuance d'idée n'intéresse presque plus personne. Pour attirer l'attention, il ne faut rien moins qu'un paradoxe extravagant, quelque énormité de doctrine, quelque singularité de mise en scène, un coloris exagéré ou des poses d'athlète... C'est de nos jours qu'on a inventé toute une littérature dont nous retrouverions difficilement l'analogue dans l'histoire de l'esprit français. Je ne veux pas feindre pourtant d'ignorer qu'à toutes les époques il y ait eu en France un goût vif d'indiscrétions, de scandales même, un empressement significatif à recueillir les commérages d'antichambre et d'alcôve. Les nouvelles à la main des derniers siècles et certaines parties de nos Mémoires nous en ont conservé les frivoles monuments; mais alors ce plaisir n'était qu'à l'usage des raffinés dans les classes oisives ou des curieux parmi les écrivains. Il était réservé à notre temps d'en faire une institution au profit de la nation tout entière, une institution non d'utilité, mais de curiosité publique! Elle a ses moyens d'information, sa police, ses agents avoués ou secrets; elle tient à sa disposition d'innombrables instruments de propagande. Tous les soirs,

vous pouvez être assurés qu'à la même heure une population affamée se disputera cette pâture des petits événements du jour, des incidents les plus futiles, des scandales de la vie privée, violée dans son intimité par une sorte d'effraction audacieuse produite à la lumière d'une publicité brutale. Et comme il y a concurrence, c'est à qui pénétrera le plus avant dans les secrets d'autrui et devancera ses confrères dans l'indiscrétion du jour ou même dans celle du lendemain. Lancée sur cette pente, la curiosité ne s'arrête pas. D'une révélation à une invention il n'y a pas loin. Ce qu'on ne sait pas, on l'arrange à sa manière, on le dispose, on le complète : les médisances dont on fait trafic amènent insensiblement la calomnie, qui peu à peu fait son chemin dans les esprits sous forme d'allusions perfides, assez claires pour être devinées, assez détournées pour ne pouvoir être combattues en face. Ce que la tranquillité et l'honneur des familles ont à souffrir de ces mœurs nouvelles, on le sait ; ce qui peut se cacher de rancunes secrètes, de représailles honteuses, de jalousies et de haines inavouables sous le commerce en apparence inoffensif de ces petites nouvelles, vous pouvez le deviner ; mais ce que l'on peut marquer avec pleine certitude, ce que je veux signaler uniquement, c'est la triste influence que ce genre de curiosité inférieure et à quelques égards dépravée exerce sur l'esprit public, qu'elle déshabitue des nobles soins de la pensée, qu'elle abaisse, qu'elle avilit. Comment le goût des grandes choses ne se perdrait-il pas à la longue dans la fréquentation de ces vulgaires entretiens où sont en jeu, non plus des doctrines comme en d'autres temps, mais des anecdotes et des noms propres ? Quand la littérature de personnalités triomphe quelque part, c'est un signe infaillible que la littérature d'idées décline. Le public ne peut à la fois servir deux maîtres ; il faut qu'il fasse son choix entre les plaisirs subalternes de la curiosité et les mâles voluptés de la pensée que l'on achète au prix de la fatigue et de l'effort... Nous n'apprendrons rien à personne en disant que c'est moins que jamais l'opinion éclairée, la raison publique qui distribue la réputation ; qu'à part quelques exceptions éclatantes de talents supérieurs qui finissent par dominer la foule, c'est le hasard qui se charge de ce délicat office, et qui s'en tire comme il peut. N'est-il pas avéré qu'à chaque instant on essaye d'improviser devant nous des réputations ridicules, d'établir des hiérarchies insensées de talents ? Que tout cela ne tienne guère, que le bon sens public, revenu de sa première surprise, renverse les idoles grotesques qu'on a voulu lui imposer, cela se voit chaque jour ; mais ce qui se voit aussi, ce sont de nouvelles apothéoses substituées à celles dont l'opinion a fait justice. Des complaisants font ainsi, pour l'ébahissement du public, profession de découvrir chaque matin et de signaler aux mobiles adorations de la foule, quelque célébrité inédite. » Que de noms on pourrait lire ici entre les lignes ! Voilà ce qui a attiré à l'auteur les foudres de la *bohème* littéraire. Il n'y a pas lieu d'en être surpris : de telles injures valent bien la croix

d'officier de la Légion d'honneur, et M. Caro peut s'en décorer avec orgueil. Je ne relèverai dans ce ravissant morceau qu'une seule phrase, où s'accusent un peu trop, ce me semble, les tendances de la jeune école universitaire. M. Caro parle avec un certain enthousiasme de « ce plaisir supérieur des délicats : chercher pour ne trouver jamais. » N'est-ce pas pousser un peu loin l'amour de l'indéterminé? Est-ce bien là cette grande école du bon sens célébrée à juste titre par M. Caro quand il nous entretient de Bossuet, de Fénelon, de saint François de Sales? Le jeune et brillant professeur de la Faculté des lettres fléchit là le genou devant une certaine philosophie vague et nuancée à l'infini; très-fort en honneur actuellement dans la Faculté. Ces doctrines sans contour sont à la philosophie un peu ce que sont à la réalité les héroïnes de M. Octave Feuillet; vacillantes, incertaines, aux lignes estompées, balancées par un fil invisible entre la chute et la vertu, sans qu'on puisse prévoir jamais où le pendule ira s'arrêter; ces types qu'on a appelés *les femmes bleues*. Prenons garde d'avoir aussi une philosophie *bleue*. M. Caro a trop de goût, trop de raison et trop de sens pour y tenir; il se montre d'ailleurs à chaque page homme de croyance et de doctrine, n'hésitant pas à affirmer sa foi : grand et véritable mérite philosophique aujourd'hui.

Tel est ce livre, que je n'ai point analysé, dont j'ai fait seulement le sommaire; œuvre charmante, lecture utile et attrayante, agréable et saine, digne d'être signalée à toutes sortes de lecteurs : lecteurs sérieux ou lecteurs distraits; chercheurs de la pensée et amateurs de la forme; gens de goût et gens de réflexion; jeunes hommes et jeunes femmes, tous y trouveront un aliment succulent et profitable à la fois. Ce livre sera un compagnon aimable au coin d'un foyer solitaire, une lecture charmante et attachante à faire en commun, dans les veillées, parfois un peu longues, de la campagne.

Les ouvrages de ce genre ne sont pas nombreux.

Antonin d'Indy.

Les six études sur lesquelles je viens d'appeler l'attention des gourmets philosophiques et littéraires sont en quelque sorte une suite des premières *Études morales* du même auteur, dont l'édition était depuis longtemps épuisée et dont *le Correspondant* avait déjà, dans le temps, entretenu ses lecteurs. Au moment de faire paraître ces lignes, nous apprenons que ces premières *Études morales* de M. Caro, entièrement remaniées, viennent d'être éditées à nouveau (*Études morales sur le temps présent*, par E. Caro, membre de l'Institut, 1 vol. Paris, Hachette, 1869). Ce récent volume, ainsi que le dit l'auteur dans l'avant-propos, « présente un tableau fidèle du mouvement philosophique et littéraire qui s'est produit en France dans

une période d'une dizaine d'années » ; il apprécie les religions nouvelles : positiviste, humanitaire, école critique, école sceptique, religion de l'amour; les nouvelles écoles littéraires, les mœurs contemporaines du théâtre; il les apprécie dans le même esprit digne, élevé, croyant; avec le même style remarquablement pur, distingué, fin et plein d'attrait que j'ai signalés dans les *Nouvelles Études morales* de M. Caro, et qui les recommandent particulièrement aux lecteurs du *Correspondant*. Ces deux volumes sont, à vrai dire, inséparables l'un de l'autre, formant à eux deux une série de choix pour les fins connaisseurs. Ce sont deux volumes frères, qui lit l'un doit lire l'autre; ils doivent se trouver côte à côte sur un même rayon de bibliothèque.

Je crois que mes lecteurs me sauront gré de leur avoir indiqué ce couple aimable, instructif et charmant.

A. d'I.

La Fontaine avouait que si *Peau d'Ane* lui eût été conté, il y aurait pris un plaisir extrême. Il en serait de même aujourd'hui, pensons-nous, pour bien des gens, si on leur donnait de ces vieilles et formidables histoires à la façon d'Anne Radcliffe, pleines de mystères et d'épouvantes, où le crime, triomphant d'abord, était à la fin invariablement puni, et où la vertu innocente et persécutée trouvait toujours sa justification et sa récompense. C'est aux personnes qui ont gardé ces goûts d'il y a cinquante ans, ou qui en ont hérité de leur aïeule, qu'a songé M. Lecompte en transportant dans notre langue *l'Enfant de la Providence*[1], l'un des meilleurs romans de miss Clara Reewe, l'émule la plus distinguée de l'auteur des *Mystères d'Udolphe*. L'époque où se passe l'action est à peu près celle de la guerre des deux Roses, et l'œuvre se rattache par conséquent aux premières tentatives du roman historique en Angleterre. Ce qu'en apprécieront les lecteurs auxquels le traducteur le destine, c'en sont les aventures surprenantes; ce que nous en goûtons, nous, c'est la couleur assez bien observée; ce que tout le monde en approuvera, c'est l'élévation des sentiments et l'irréprochable moralité.

P. D.

[1] 1 vol. in-12. Lethielleux, édit., rue Cassette, 23.

REVUE CRITIQUE

I. *Histoire de la Terreur*, par M. Mortimer-Ternaux, t. VII. — II. *Le Fellah*, scènes égyptiennes, par M. About. 1 vol. — III. *Lexique de la langue de Malherbe*, par M. Regnier. 1 vol. — IV. *Madame de Barol*, par M. le vicomte de Melun. 1 vol.

I

Comment s'est établi le Comité de salut public? Quelles causes ont motivé la formation de cet anormal et monstrueux pouvoir? Par quelle suite d'entreprises audacieuses d'une part, et d'aveugles faiblesses de l'autre, cette infime minorité de la Convention est-elle arrivée à dominer un jour et à décimer la majorité qui, outre l'autorité du nombre, avait sur elle celle de la considération publique et du talent? Voilà le sujet du septième volume de l'*Histoire de la Terreur* récemment publié [1].

Ce volume n'embrasse qu'une période de trois mois, il est vrai, mais cette période est capitale dans l'histoire de la Révolution : c'en est le point de partage. Jusque-là, en effet, quoique mal contenu par les digues faibles en elles-mêmes, et qui n'avaient pas eu le temps de s'asseoir, le flot des passions anarchiques, mêlé dès l'origine à celui des idées libérales, avait cependant, bien que montant toujours, subi des temps d'arrêt; mais au 2 juin 1793, le décret d'arrestation des Girondins lui ouvrit l'écluse, et, de ce moment, il se répandit sans obstacle. Que l'historien se soit un peu arrêté sur cette date culminante, rien de plus naturel. Elle est en soi pleine d'intérêt, et, grâce aux renseignements nouveaux dont M. Mortimer-Ternaux s'est éclairé, s'offre à nous sous un jour plus complet et plus vrai que dans les récits qui en ont été faits.

M. Mortimer-Ternaux a peint d'une manière très-dramatique cette lutte

[1] *Histoire de la Terreur* (1792-1794), par M. Mortimer-Ternaux, t. VII. Michel Lévy, édit.

suprême entre l'esprit conservateur et l'esprit révolutionnaire. Non-seulement le sujet se prêtait à cette forme animée, mais elle l'imposait, en quelque sorte. Tout se passe, en effet, au même lieu, comme dans une tragédie classique; l'enceinte de la Convention nationale est le théâtre unique de l'action. C'est là que se répercutent les clameurs du dehors, que les interpellations se succèdent, que les dénonciations se croisent, que les provocations s'échangent entre les membres de la Montagne et ceux de la droite, accompagnées, en manière de chœur, par les hurlements des tribunes. Aussi est-ce moins un récit qu'un dialogue. L'historien n'y est, dirait-on, pour rien; il s'y efface, s'y dissimule, laissant presque toujours la parole aux acteurs, qu'il se borne à introduire et à faire mouvoir. Son abdication est toutefois moindre qu'elle ne paraît l'être; il y a, littérairement parlant, beaucoup d'art dans la condensation de ces débats si diffus et si confus en original, et il était impossible de faire dans les citations authentiques un choix plus heureux et qui caractérisât mieux la physionomie des orateurs.

Du reste M. Mortimer-Ternaux ne s'en est pas fié aveuglément aux documents officiels; ce n'est pas d'aujourd'hui, comme chacun sait, que le *Moniteur* est bon prince, et qu'entre les improvisateurs et lui il y a des accommodements. M. Mortimer-Ternaux le corrige donc souvent, soit à l'aide des autres journaux, soit au moyen des minutes et autres pièces autographes, dont, pour cette période comme pour les précédentes, il a eu la fortune de découvrir un bon nombre. Si ces pièces ne servent pas toujours à rectifier les discours des personnages, elles leur donnent la note et la couleur. Telle est, pour n'en signaler qu'une entre cent autres, la correspondance de la cour de Vienne avec ses généraux lors de la défection de Dumouriez, correspondance qui fait voir à quel degré d'illusion on était à l'étranger sur l'état de l'opinion en France. Le mal est que l'auteur n'ait pu que rarement faire entrer ces documents dans le corps même de son travail, et se soit vu contraint de les rejeter à la fin du volume. Il faut distinguer de ces pièces les notes biographiques, qui accompagnent çà et là le récit; par leur rapprochement avec les paroles et les actes auxquels elles se rattachent, elles sont parfois singulièrement piquantes. Lisez, par exemple, la fameuse séance du 12 avril (1793), au moment où Pétion, Robespierre et Marat se foudroient des plus violentes apostrophes, et où le peintre David, se précipitant du haut de la Montagne où il vocifère, s'élance au milieu de l'hémicycle et s'écrie : « Je demande que vous m'assassiniez ! » Vos yeux seront singulièrement réjouis en trouvant au bas de la page les trois lignes que voici : « Avons-nous besoin de rappeler que David, après avoir été comblé des faveurs de Louis XVI, dont il vota la mort; après avoir promis à Robespierre de boire la ciguë avec lui, devint premier peintre de S. M. l'empereur et roi, et accepta le titre de baron. »

C'est un bien obscur personnage, à côté de David, que le conventionnel

régicide Poultier, dont la présence à la tribune avait amené l'orage dont il s'agit ici ; mais c'est un trop bon type de démagogue pour que nous nous refusions le plaisir de détacher quelques traits de la notice biographique que lui consacre en passant M. Mortimer-Ternaux :

« Avant la Révolution, Poultier était génovéfain à Péronne, et se faisait appeler Poultier d'Elmotte. A sa sortie du couvent, il s'était lancé dans les rangs de la plus ardente démagogie... A force d'intrigues et de harangues ampoulées, l'ex-moine se fit nommer député à la Convention par les électeurs du département du Nord, auxquels il était parfaitement inconnu quelques mois auparavant... Poultier vota la mort du roi et siégea toujours à la crête de la Montagne. A la fin de la session, il fut nommé officier de gendarmerie, et plus tard commandant de place à Montreuil. Sous l'Empire, il devint le chevalier Poultier, et fut un des serviteurs les plus dévoués de Napoléon Ier. En 1814, il acclama avec enthousiasme le retour de Louis XVIII. Lorsque le frère du roi-martyr débarqua à Calais et se dirigea par Montreuil sur Paris, il courut déposer aux pieds du nouveau monarque l'assurance d'un zèle sans bornes. L'année suivante, les Cent jours lui rendirent ses affections napoléoniennes. Enfin, après Waterloo, il était tout prêt à se consacrer au salut de la deuxième restauration, lorsqu'à son grand étonnement il fut remercié et mis à la retraite. »

Que d'autres nous aurions pu citer de ces implacables républicains de 1793 qu'on vit plus tard rôder en habit brodé dans les antichambres de l'empire et de la royauté, et auxquels l'historien imprime ainsi en passant le stigmate. Mais il ne faut pas plus que lui appuyer sur ces flétrissures partielles ; ce qu'il faut suivre dans le nouveau volume de M. Mortimer-Ternaux, parce que là en est la leçon, c'est le développement fatal de la position où s'était placée la Gironde par la condamnation et l'exécution de Louis XVI. La révolution sous laquelle ce parti succombe au 2 juin est la punition manifeste du crime qu'il a commis au 21 janvier précédent ; et quand le jour de l'expiation qui est proche arrivera, si courageux que puissent se montrer ses principaux membres, ils n'exciteront point de pitié, parce qu'ils n'en ont point eu eux-mêmes au jour de leur puissance. La Gironde se racheta-t-elle du moins par quelque vertu politique dans la crise qui l'emporta? On sait trop qu'il n'en fut rien, et à cet égard, tout modéré qu'il soit dans son langage et si grand que soit son aversion pour les vainqueurs, le nouvel historien est plus sévère encore pour les vaincus que ne l'ont été ses devanciers. Il n'est point de page où il ne constate la légèreté, l'imprévoyance, l'impéritie de la Gironde. Sauf un peu d'éloquence et beaucoup de faconde, ce parti était sans valeur. Nous ne prétendons pas qu'avec l'habileté qu'il n'avait point et la résolution dont il manquait il eût pu conjurer le mal accompli ; mais au moins aurait-il pu s'épargner le reproche et la honte d'en avoir facilité et provoqué le triomphe. C'est en effet une triste remarque, et que M. Mortimer-Ternaux ne peut s'empêcher

de faire, que toutes les mesures qui ont amené le triomphe de la Montagne ont été proposées ou appuyées par la Gironde. Et au dernier moment, à l'instant le plus critique, n'est-ce pas l'absurde, l'inaccomplissable menace d'un de ses premiers orateurs qui soulève et porte à l'exaspération la colère du peuple ? « Écoutez les vérités que je vais vous dire, s'était écrié le 25 mai, Isnard, l'un des plus véhéments Girondins : si jamais, dans une de ces insurrections qui se renouvellent depuis le 10 mars, il arrivait qu'on portât atteinte à la représentation nationale, je vous le déclare au nom de la France entière, Paris serait anéanti ; bientôt on chercherait sur les rives de la Seine si cette ville a existé. » Et ce fut ce même orateur aux grands mots, *sexquipedalia verba*, qui, à l'heure décisive où un décret de proscription est sur le point d'être rendu contre son parti, quand, dit M. Mortimer-Ternaux, « tout dépend encore de l'attitude que vont prendre les proscrits eux-mêmes, » ce fut Isnard, dont les paroles imprudentes avaient soulevé la tempête qui, le premier, « lorsque la tempête éclate et l'enveloppe se sent défaillir. Esprit faible, et par conséquent porté à l'exagération; athée un jour et mystique le lendemain; s'abandonnant sans mesure à toute la fougue méridionale, puis fléchissant tout à coup sous le poids d'un fardeau trop pesant pour lui, Isnard perd en une minute l'estime des gens de bien et se condamne à l'indifférence de l'histoire. »

Il ne fut pas le seul. La Gironde, qui compta bien des orateurs, n'eut véritablement qu'un seul homme : ce fut Lanjuinais. Dans le conflit suprême que raconte ici M. Mortimer-Ternaux, la figure de Lanjuinais est grande absolument et sans comparaison; c'est tout à fait le *Si forte virum quem* du poëte. Son attitude console de celle des autres ; elle relève également le récit, parfois trop réaliste à force de vouloir être vrai, et donne aux dernières pages du volume l'ampleur et la dignité de langage qui convient à la grande histoire.

II

Allons ! nous n'aurons pas la vérité sur l'Égypte — c'était écrit apparemment, comme on dit là-bas. — M. About lui-même, qui nous en parle à son tour aujourd'hui, l'indiscret M. About, qui en a tant dit sur les pays où il a passé, sera plein de réserve sur le gouvernement du Khédive; c'est lui-même qui nous en prévient dans la préface du volume de scènes égyptiennes [1] qu'avec l'à-propos commercial qui le distingue et qui le ferait volontiers croire de la race d'Israël, il vient de lancer le jour même du départ de l'impératrice pour les fêtes de Suez.

[1] *Le Fellah, Souvenirs d'Égypte*, 1 vol. in-8. Hachette.

« Je connaissais, dit-il en rappelant la date peu éloignée où ces scènes furent esquissées sur place, je connaissais assez bien l'Égypte pour la peindre en pied, du haut en bas, comme j'ai fait la Grèce du roi Othon et la Rome de Pie IX; mais l'hospitalité d'Ismaïl-Pacha m'avait roulé dans des bandelettes qui paralysaient quelque peu mes mouvements : je n'avais plus le droit de publier *ex professo* une Égypte contemporaine. »

L'aveu est singulier dans une telle bouche! M. About s'était donc mis vis-à-vis du vice-roi dans la position de ne pouvoir plus dire la vérité sur son gouvernement? De quoi donc étaient faites les « bandelettes » dont il s'était laissé attacher? Nous avions bien ouï dire que l'hospitalité du monarque égyptien pour les gens de lettres ne leur était accordée qu'au prix de leur indépendance, mais nous avions peine à le croire; nous n'aurions pas cru surtout que M. About fût homme à rien accepter à ce prix. Nous nous trompions : M. About en Égypte s'était laissé momifier. Que le pauvre roi Othon, que Pie IX n'ont-ils eu le secret d'Ismaïl-Pacha! Au lieu des attaques odieuses, des calomnies, des plaisanteries saugrenues dont leur personne et leur gouvernement ont été l'objet de la part de l'auteur du *Fellah*, ils eussent obtenu de lui, sur tous les points importants, un respectueux silence, et sa plume n'aurait brodé sur leurs pays qu'une suite de récits anecdotiques liés tant bien que mal par une fiction romanesque, et avivés par quelques paradoxes et quelques ricanements sournois. Tel est, en effet, *le Fellah* que M. About a écrit au milieu des « bandelettes où le pacha d'Égypte l'avait roulé » : un journal de voyage arrangé en roman, c'est-à-dire dépouillé de la spontanéité, du naturel et du désintéressement littéraire qui font l'attrait de ces sortes d'ouvrages.

Le personnage autour duquel tout se groupe, le guide, le *cicerone*, disons mieux, l'hôte égyptien qui a proposé et dirigé le voyage, Ahmed le fellah, est un musulman de pure fantaisie, initié à tous nos arts, toutes nos sciences, toutes nos doctrines, plus habile que nous dans les choses où nous réussissons le mieux, et qui ne nous montre son pays que pour nous humilier, dirait-on, par la comparaison qu'il nous en fait faire avec le nôtre sur la plupart des chapitres, et qui toutefois, malgré la supériorité qu'il s'octroie sur nous, s'éprend d'une jeune Anglaise dont il obtient la main.

Cela ne brille pas précisément par la vraisemblance, mais M. About n'en est pas à cela près en matière de fiction. Nous nous rappelons de lui certain roman agricole, sorte de prospectus écrit en faveur d'une compagnie de défrichement des Landes, dont le personnage était aussi absurde pour le moins.

Le Fellah est donc une thèse en faveur de l'Orient, et de l'Égypte en particulier, contre notre superbe Europe. Ahmed nous traite avec un magnifique dédain. Écoutez-le; il ne nous le mâche pas.

« — Quel singulier garçon vous faites, lui dit une jeune Anglaise avec les parents de laquelle il s'est lié en route et qu'il pilote en son pays. Tout à

l'heure vous m'étonniez par votre modestie, et voici que vous trépignez en vainqueur sur la tête de l'Europe. Religieuse ou non, nous avons composé de toute pièce une civilisation supérieure à la vôtre. Vous avez étudié chez nous, vous voyez de quoi nous sommes capables ; il est bien difficile que vous ne nous admiriez pas un peu.

« — Oui, j'admire les hommes de France et d'Angleterre, mais autant qu'un musulman peut admirer les chrétiens.

« — Il y a donc une mesure déterminée?

« — Certainement.

« — Ah ! je voudrais savoir.

« — Permettez-moi de m'expliquer par des exemples. Quand vous voyez un porte-faix qui charge un sac de blé sur ses épaules et qui le monte jusqu'au premier, vous admirez cet homme sans toutefois vous croire inférieur à lui... A plus forte raison, quand vous apercevez dans un carrefour un jongleur qui lance une canne en l'air, la rattrape sur le bout du doigt, la fait tourner autour de sa tête et finit par la garder en équilibre sur le nez, votre admiration bien légitime ne fait pas que cet homme vous paraisse supérieur à vous. Admirable tant qu'on voudra, il n'est qu'un jongleur de la rue, et vous gardez la conscience bien nette de votre supériorité, fussiez-vous le plus gauche de tous les hommes. Eh bien, c'est dans le même esprit et avec les mêmes restrictions qu'un musulman admire les chrétiens. Ils ont la force et l'adresse qui nous manquent ; mais ils ne connaissent pas la loi de Mahomet, et le plus humble croyant les domine de toute la hauteur de sa perfection morale. »

La jeune miss n'est qu'éblouie du raisonnement; mais M. About s'en montre bientôt profondément convaincu, notamment en ce qui touche à la supériorité morale de la religion de Mahomet. Peu après, en effet, il assiste à la prière dans la mosquée d'El-Azhar, au Caire, et voici en quels termes il parle de cette cérémonie : « Le groupe des fidèles, accroupis et debout, exécutait un *zikr*, c'est-à-dire une invocation. Les basses, singulièrement fortes et profondes, répétaient à satiété le nom d'Allah ; un ténor énumérait les attributs de la divinité et brodait sur chacun d'eux une variation nouvelle : « Que tu es puissant ! Que tu es doux ! Que tu es clément ! Que « tu es généreux ! » Et le chœur de reprendre : « Allah ! » La scène était grandiose dans sa simplicité : ce culte exclusivement moral, sans pompes, sans images, n'est-il pas le plus digne que l'homme puisse offrir à ses dieux ? »

Les musulmans d'Égypte n'ont pas lieu, comme on le voit, d'être mécontents de M. About ; mais nous doutons que ceux de nos compatriotes qui vont chercher fortune sur les rives du Nil s'en montrent aussi satisfaits. « O l'étrange racaille ! s'écrie-t-il en parlant d'eux. Et faut-il que l'Orient nous juge sur de pareils échantillons ! Je me rappelle malgré moi qu'un jour à Scutari, comme je me promenais seul sur la rive asiatique du Bos-

phore, mon attention fut attirée par un long rouleau de choses mortes‘ brisées, corrompues, à moitié détruites, que le flot apportait, reprenait et abandonnait enfin. Cette épave sans forme, sans couleur et sans nom ne ressemble-t-elle pas un peu à l'émigration de rebuts humains qu'un courant invisible pousse à l'est de la Méditerranée? »

Assurément il n'y a pas que des abeilles dans ces essaims que la chaleur, la gêne, la rareté du miel dans la rnche maternelle pousse ainsi tous les jours aux quatre coins de la terre; mais le patriotisme, à défaut d'équité et de bon goût, aurait dû, selon nous, interdire à un Français cette flétrissure générale. Est-ce que, parce qu'il y a dans tous les pays où notre langue a cours, c'est-à-dire à peu près partout, des misérables qui mettent, pour de l'argent, leur plume au service de toutes les causes, faut-il dire que tous les journaux français qui se publient à l'étranger sont des spéculations infâmes, et que ceux qui les rédigent sont l'écume de notre littérature? Que n'a-t-on pas dit des apologistes que le gouvernement des pachas d'Égypte a trouvés chez nous depuis Ibrahim? Y aurait-il justice à les mettre tous dans le même sac, y compris l auteur du *Fellah?* Dans une situation normale, M. About, qui est un homme d'esprit, aurait compris l'inconvenance et le danger de pareilles généralisations. Mais il ne faut pas oublier que quand il écrivait cela il était embaumé par Ismaïl-Pacha. Si donc le sentiment que respire son livre n'est pas très-patriotique; s'il nous immole, nous l'Europe civilisée, devant l'Orient barbare, nous enfants du Christ, devant les fils de Mahomet; si *le Fellah* a l'air d'une réclame de rédaction vieillie en faveur du Khédive plutôt que d'un piquant récit de voyage, c'est, rappelons-nous-le, l'effet des « bandelettes du pacha. »

III

Nos lecteurs n'ont pas oublié les curieuses études que nous avons données ici sur Malherbe (voy. *le Génie normand*, 25 octobre, et *le Poëte de Henri IV*, 25 novembre et 10 décembre 1868). Ces portraits, où l'auteur de la *Consolation à Dupérier* apparaît sous un jour si nouveau, ont été faits, nous l'avons dit dans le temps, sur la nouvelle édition du poëte qui fait partie de la *Collection des grands écrivains de la France,* la première qui ait réuni tous ses écrits.

Ces écrits sont nombreux, de bien des sortes, et de très-inégale valeur littéraire, mais tous ont une égale importance pour l'histoire de la langue et celle de l'écrivain. Il y a des poésies d'abord, c'est le lot le moins gros, mais le plus connu; viennent ensuite des traductions du latin, qui n'ont, comme telles, aucun prix, quoiqu'elles soient le fruit de grands labeurs, mais qui sont précieuses comme témoignages de la transformation

du français à l'époque d'Henri IV et de Louis XIII ; enfin — et c'est peut-être la partie la plus curieuse de ces sept gros volumes — la correspondance du poëte. Outre, en effet, que cette correspondance est aussi travaillée que sa prose « de commande ou de nécessité, » comme il disait en parlant de certains de ses vers, elle est riche en renseignements sur le temps et sur l'homme. Publiée pour la première fois en 1822 par l'éditeur Blaise, elle fut très-remarquée. Elle reparaît ici plus complète. Des deux volumes qu'elle comprend, le premier est composé tout entier des lettres à Peiresc, l'un des hommes les plus savants de l'époque et des plus avides d'informations de toutes sortes, le *procureur général de la littérature*, comme l'appelait Bayle, et qui, selon nous, en serait mieux nommé le *promoteur*. Les lettres de ce dernier, restées inédites, ont servi à éclaircir ce qu'il pouvait y avoir d'obscur pour nous dans celles de son correspondant parisien. M. Bazin a déjà tiré bon parti des unes et des autres pour son *Histoire de Louis XIII*, mais il ne les a pas épuisées ; il y reste encore à glaner. Voici, par exemple, sur les améliorations et embellissements de Paris dans les dernières années d'Henri IV, une lettre qui ne manque pas d'à-propos, au moment où l'on refait au palais des Tuileries et où l'on défait dans la Cité ce qui se faisait en ce moment sur ces deux points. Cette lettre est datée de Dijon, où se tenaient alors les États (octobre 1608)... « Si vous voulez savoir quelque chose du menu, je vous dirai que les coches pour aller à la traverse sont établis à quatre écus par jour; mais il faut payer le retour; tellement que, pour Fontainebleau, il faudra huit écus en été et douze en hiver... Si vous revenez à Paris d'ici à deux ans, vous ne le connaîtrez plus ; le pavillon du bout de la gallerie est presque achevé : la gallerie du pavillon au bâtiment des Tuileries est fort avancée : les fenêtres de l'étage du haut sont faites; mais le plus grand changement est en l'île du Palais, où l'on fait un quai qui va du Pont-Neuf au Pont-aux-Meuniers, comme l'autre va du Pont-Neuf au bout du pont Saint-Michel. On fait en cette même île une place que l'on appellera, à ce que l'on dit, la place Dauphine, et qui sera très-belle et bien plus fréquentée que la Royale... Il y a à cette heure un grand ordre à Paris pour les boues, pour ce que les maisons sont taxées deux fois plus qu'elles n'étaient, mais j'ai peur que cette grande furie ne durera pas, et que vraisemblablement nous retournerons au premier désordre et qu'il y fera crotté comme devant. »

La minute de ces lettres (car Malherbe ne les écrivait pas au courant de la plume, et la moindre d'entre elles lui coûtait autant qu'une strophe), la minute de ces lettres, disons-nous, a elle-même son intérêt. Les ratures, les surcharges, les changements de tours et de mots dont elle porte la trace, et que les éditeurs nous donnent en variantes, témoignent des mortelles inquiétudes où était l'auteur au sujet de notre langue, et par conséquent du désordre qui y régnait. Malherbe ne hasarde pas un terme, pas une locution sans trembler sur sa propriété, sa clarté, sa convenance.

Un autre ouvrage de lui, peu connu et qu'on trouvera dans cette édition à la suite des *lettres*, atteste aussi cette désorganisation de la langue française, et peut faire juger des services que lui a rendus le poëte en lui enseignant « le pouvoir d'un mot mis à sa place » et en la réduisant « aux règles du devoir », c'est le *Commentaire sur Desportes.*

Quand Malherbe « vint », Desportes tenait le sceptre de la poésie ; mais son nom, dont l'autorité était souveraine dans le public, n'en imposait guère à son futur successeur. Il y avait entre eux une antipathie littéraire que Malherbe n'arrivait pas à dissimuler. Desportes, qui recevait ce dernier à sa table, n'était pas toujours payé de sa politesse. Chacun sait qu'un jour le vieux poëte offrit à son hôte de lui lire avant le dîner des vers qu'il venait de faire : écouter ces productions séniles était le petit tribut que d'habitude payaient chez lui les invités. Malherbe, que lassaient ces fadeurs incorrectes, ne put se résigner à les subir jusqu'au bout : « Tenez, s'écria-t-il au beau milieu de la pièce, allons manger votre potage, il vaut, j'en suis sûr, mieux que vos vers. » Le commentaire dont il s'agit est tout entier dans ce ton bourru. *Superflu, sottise, bourre, vraie bourre, mauvais, excellemment mauvais, mauvais au quatrième degré :* voilà de quelles notes Malherbe accompagne le plus souvent les vers qui lui déplaisent, sans plus s'expliquer sur les motifs de sa condamnation. Ce qui l'impatiente surtout et qu'il note souvent, ce sont les mauvaises consonnances, fréquentes en effet chez Desportes. Malherbe les relève d'une manière comique en les faisant sentir par le rapprochement des syllabes qui se heurtent. Ainsi après ce vers :

Et vous, belle tyranne, aux Nérons comparable

Malherbe écrit : « *tira nos nez*: paroles mal rangées. »

Après cet autre :

Si la foi plus certaine en une âme non feinte,

il met séchement : *N'en, nu, na !*

Il daigne cependant quelquefois raisonner ses critiques, et il les raisonne très-bien. Ainsi sur le vers :

L'amour *trie* et *choisit* les plus beaux de ces vers,

il observe avec raison que des deux verbes *trie* et *choisit*, il y en a un de superflu. Ainsi encore sur ce dystique où les métaphores sont disparates :

Parce que mon cœur trouble est ému tout ainsi
D'ennui, de désespoir, de tempête et d'orage.

« Il fallait, remarque Malherbe, que tout fût ou propre ou figuré, et non moitié propre, comme *ennuis* et *désespoirs*, et moitié figuré, comme *tempête* et *orage.* »

Qu'il y ait là des minuties, des petitesses de grammairien, que Malherbe y fasse une guerre trop acharnée aux vieilles locutions et aux anciens vocables, nous le reconnaissons. Mais quiconque étudiera l'esprit de ce commentaire reconnaîtra aussi qu'il était plein de justesse et se convaincra, à la vue des licences où se laissaient aller les meilleurs écrivains du temps, que, sans la rude censure de Malherbe et les chefs-d'œuvre dont il l'appuya, notre langue courait à sa décadence et tombait inévitablement en dissolution.

Mais cette langue qu'il avait raffermie, épurée et disciplinée, cette langue virile de la première moitié du dix-septième siècle n'est plus, depuis déjà longtemps, la nôtre. Les écrivains de l'école de Malherbe et Malherbe lui-même sont des anciens pour nous. Beaucoup de leurs termes et la plupart de leurs locutions sont tombés en désuétude. Pour lire aujourd'hui Malherbe, il faut un dictionnaire spécial. C'est ce qu'ont bien compris ses éditeurs, MM. Lalanne et Regnier. Un *Lexique de la langue de Malherbe* est venu depuis peu couronner leur travail[1]. Ce *Lexique* fait grand honneur à M. Regnier fils, qui l'a rédigé sous la direction de son père. Là se trouvent classés par ordre alphabétique tous les termes employés par Malherbe, avec l'indication des différentes acceptions dans lesquelles l'auteur les a pris et celle des passages où ils sont ainsi employés dans ses œuvres. De ces mots, les uns sont hors d'usage, et n'appartiennent plus qu'à l'histoire. Il en est de même des locutions. Il serait curieux, et non sans intérêt, de rechercher à quoi celles-ci tenaient, et pourquoi elles ont disparu. A l'exception de quelques-unes qui, comme le dit M. Regnier, se rattachaient aux habitudes de Malherbe et qu'on doit considérer comme des hardiesses, des négligences ou des fantaisies parfois peu légitimes, toutes avaient sans doute leur raison dans les connaissances, les idées, les sentiments, en un mot, dans l'état de civilisation où se trouvait alors la France, et en ont dû naturellement subir les révolutions. Le *Lexique* est donc un vrai chapitre d'histoire. Une introduction sur la grammaire et la poétique de Malherbe aide à en coordonner et à en systématiser les données. N'oublions pas un paragraphe important sur l'orthographe du réformateur, d'où, comme on peut s'en convaincre par les fac-simile des manuscrits reproduits dans l'album qui accompagne ce dernier volume, il résulte que l'écriture de Malherbe est si difficile, si coupée d'abréviations, si remplie de lettres et de signes équivoques, qu'on ne peut rien affirmer sur le système qu'il suivait dans la manière d'écrire les mots, ni même s'il avait à cet égard un système.

Voici donc, avec Corneille et madame de Sévigné, le troisième de nos grands écrivains édité comme le demandaient l'intérêt des lettres et l'honneur de la France. C'est un monument dont tous ceux qui ont concouru à l'élever ont le droit d'être fiers.

[1] *Lexique de la langue de Malherbe,* par M Regnier fils, t. VII des *Œuvres complètes de Malherbe,* avec atlas. Paris. Hachette.

IV

M. le vicomte de Melun vient de revendiquer pour la France une de ses meilleures gloires, une femme qui, de nos jours, a fait pour un pays voisin, devenu le sien, quelque chose d'analogue à ce qu'ont fait chez nous, au dix-septième siècle, les illustres chrétiennes qu'on appelle madame Acarie, madame Legras, madame de Miramion, et, comme elles, renouvelé sur plusieurs points l'art difficile de secourir. Madame de Barol — ainsi s'appelait cette femme — avait trouvé des historiens en Italie et en Angleterre ; Silvio Pellico et lady Fullerton avaient raconté sa vie et ses œuvres : en France, son nom était à peine connu jusqu'ici. Cependant, nous l'avons dit, elle appartenait à la France par la naissance et l'éducation, car elle y avait vu le jour et y avait passé les années où la raison se forme. En effet, Juliette de Colbert, marquise Faletti de Barol, « naquit, dit M. de Melun, en 1785, dans cette partie de la France qui, peu d'années plus tard, devait acquérir une immortelle gloire en livrant à la Révolution des combats de géants. Son père, le marquis de Maulévrier, descendait du grand Colbert, et, par son mérite personnel, son influence et sa fortune, occupait dans la société française une position digne de son nom. » Il ne figura toutefois dans les guerres de la Vendée qu'en la personne de son garde-chasse, Stofflet, qui en fut un des chefs et des héros. Après avoir vu tomber presque tous les siens sur l'échafaud, le marquis de Maulévrier, pour sauver sa tête, avait dû quitter la France. Il y rentra, dès qu'elle lui fut ouverte, avec sa fille qui l'avait suivi dans l'émigration.

Mariée en 1807 au marquis Faletti di Barolo, d'une ancienne famille du Piémont, Juliette de Colbert semblait appelée à une tout autre vie que celle que lui réservait la Providence. Dans une des positions les plus brillantes, à la tête d'une grande fortune et d'un grand nom, aimée d'un mari qui partageait ses sentiments, ses idées, ses croyances, adoptée par une famille où tout était noble et digne de respect, recherchée par le monde à qui elle plaisait par la beauté et l'esprit, quelle apparence y avait-il qu'elle dût passer sa vie dans les refuges, les prisons, les geôles, au milieu des rebuts du monde? Une peine domestique courageusement portée en décida ainsi. Madame de Barol n'avait pas d'enfants, et son besoin d'activité cherchait un objet. Le hasard le lui offrit. Laissons ici parler M. de Melun : « Un jour de l'octave de Pâques de l'année 1814, madame de Barol rencontra une procession de l'église de Saint-Augustin accompagnant le Saint-Sacrement que l'on portait à un malade. Elle s'arrête et se met à genoux. Tout à coup, au milieu des chants religieux, une voix stridente se fait entendre : « Ce n'est pas le viatique qu'il me faut, s'écrie-t-elle, mais de la soupe. » Troublée d'une telle parole, la marquise lève les yeux, les tourne du côté d'où est venue la voix, et aperçoit les fenêtres grillées de la prison du

Sénat. Craignant alors que la faim n'ait arraché ce cri à quelque prisonnier, elle dit au domestique qui l'accompagne d'entrer avec elle dans la prison pour donner au malheureux tout l'argent qu'elle a dans sa bourse. Elle se nomme, se fait ouvrir la porte, et obtient à grand' peine qu'on l'introduise dans la salle d'où le cri est parti. C'était un cachot obscur et infect; le prisonnier qui avait crié n'avait pas faim, mais il était incrédule et impie; ses compagnons riaient et chantaient avec des hurlements qui tenaient plus de la bête fauve que de l'homme. La vue d'une femme jeune, belle, si peu semblable à leurs pareils, les frappa d'étonnement et comme de stupeur; ils se turent, baissèrent les yeux et reçurent avec respect et sans rien demander de plus l'aumône qu'elle leur distribua. »

Cet incident fut pour madame de Barol une révélation qui lui montra le but qu'elle cherchait vaguement. Le hideux échantillon de la vie des prisons qu'elle avait eu là sous les yeux lui inspira le désir d'en voir plus en détail et de plus près le tableau et la pensée d'y introduire, si faire se pouvait, des réformes. Le régime des prisons était alors en Piémont ce qu'il avait été longtemps partout, fondé sur une fausse et coupable idée du droit de vengeance de la société contre le condamné. De là, pour le détenu, un retranchement complet de toute relation avec le dehors et un système d'intimidation qui faisaient du repaire où il était renfermé une sorte d'enfer anticipé où les cœurs achevaient de se corrompre et les âmes de se pervertir.

Quoique instruite, madame de Barol, on peut l'affirmer, n'avait pas lu les plaintes un peu déclamatoires, bien que trop fondées, hélas! que l'école philosophique avait fait entendre à ce sujet vers la fin du dix-huitième siècle; tout au plus connaissait-elle par son titre le fameux traité *Des Délits et des Peines* de Beccaria, et avait-elle entendu citer ces terribles paroles du réquisitoire de Mirabeau contre Bicêtre, le type des hôpitaux et des prisons d'alors: « Je savais, comme tout le monde, que Bicêtre était à la fois un hôpital et une prison; mais j'ignorais que l'hôpital eût été construit pour engendrer des maladies et la prison pour enfanter des crimes. » Mais du jour où la jeune femme vit les prisons, son cœur lui en dit plus en une heure là-dessus que n'eussent pu faire tous les livres des encyclopédistes. Le spectacle qu'elle avait eu sous les yeux lui fit tout de suite comprendre l'injustice et l'imprudence que commettait la société en traitant comme elle le faisait là ceux de ses membres qu'elle devait priver de la liberté.

Remédier à ce mal, y remédier tout de suite, et là où elle l'avait vu, fut la pensée qui surgit dans l'âme de madame de Barol; car d'imaginer qu'elle eût de prime abord conçu le plan d'une grande réforme du régime intérieur des prisons serait s'en faire une fausse idée et méconnaître l'histoire des grandes fondations, qui ont toutes eu de petits commencements. Madame de Barol ne pensa donc simplement d'abord qu'à visiter, à calmer, à relever à leurs propres yeux les malheureux parqués en quelque sorte dans leurs crimes, et livrés, loin de tout commerce avec les honnêtes gens,

à la détestable influence de leurs inspirations réciproques. Mais son projet parut à tout le monde une énormité, et elle crut devoir, par suite des craintes qu'en avait conçues sa famille, s'en tenir à entrer dans une association pour le soulagement des prisonniers, confrérie respectable, mais qui ne comprenait pas dans son sens le plus élevé la mission charitable qu'elle s'était donnée, et se bornait en général à distribuer des secours matériels par la main des geôliers.

Ce ne fut qu'après s'être bien convaincue de la possibilité de procurer aux détenus d'autres soulagements que ceux du corps et de le faire autrement que par des intermédiaires soudoyés, que madame de Barol en revint résolûment à sa première pensée de substituer, ou tout au moins d'ajouter la charité morale à la charité matérielle : noble pensée bien digne de naître dans le cœur d'une femme et qui devait s'épanouir quelques années plus tard dans la création de l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul. La Providence permit que les obstacles que cette inspiration avait d'abord rencontrés s'évanouissent alors, et qu'au lieu de l'opposition qu'on lui avait faite au premier moment, madame de Barol trouvât cette fois auprès des siens consentement et concours.

Maintenant, si l'on veut la voir à l'œuvre, si l'on veut assister au développement de son idée, à la création de ses divers établissements, il faut lire dans M. de Melun l'histoire de ses institutions. C'est un récit de beaucoup de charme et plein d'excellents enseignements. Les détails dans lesquels son historien entre à cet égard sont attachants et précieux à recueillir. Non-seulement, en effet, ils offrent de l'intérêt par eux-mêmes, mais ils peuvent fournir de bonnes leçons aux personnes qui se vouent aux œuvres du même genre. A quelques nuances près, la population des lieux de détention est partout la même; ce qui a réussi ou échoué dans un pays a de grandes chances d'éprouver le même sort ailleurs. Voilà ce qui fait que la vie de madame de Barol, telle que l'a conçue M. de Melun, a plus que l'attrait d'une biographie bien écrite, et qu'elle peut être considérée, à bien des titres, comme un guide pour les membres des associations charitables.

Il n'y avait que lui, à dire vrai, pour écrire un tel ouvrage. La vie de madame de Barol réclamait la plume grave et émue qui a tracé celle de la sœur Rosalie.

A la suite de son livre, comme un médaillon au-dessous d'un portrait en pied, M. de Melun a placé une courte mais touchante notice sur Silvio Pellico, qui fut l'ami, l'obligé, l'aide de madame de Barol, dont il a le premier raconté la vie. On y trouvera, non-seulement sur les rapports entre ces deux âmes si bien faites pour se comprendre, mais sur la société italienne de leur temps, des détails qui ne sont pas tous connus, et qui aident singulièrement à comprendre ce qui se passe là aujourd'hui.

P. Douhaire.

REVUE POLITIQUE

DE LA QUINZAINE

Paris, 8 octobre.

Toutes les préoccupations politiques se sont concentrées depuis deux semaines sur un seul point : la réunion du Corps législatif. La presse de toutes les nuances, plusieurs députés dans des lettres rendues publiques, les salons, les ateliers ont vivement débattu ce problème, et il en est résulté une agitation fiévreuse qui donne à la crise actuelle une incontestable gravité.

Ce n'est point un engouement de hasard qui a mis cette question à l'ordre du jour ; si elle a promptemeut dominé toutes les autres et passionné les esprits, c'est qu'elle répond aux besoins les plus impérieux du moment, c'est qu'elle se rattache à une série de questions vitales dont le repos et la dignité du pays attendent la solution avec une ardente et légitime impatience. Avec l'instinct merveilleux et le sens droit qui la guident, l'opinion publique a compris que les réformes décrétées ne passeraient dans les faits que du jour où le Corps législatif assemblé pourrait faire usage des droits reconquis ; et dès lors elle a réclamé la prompte convocation de la Chambre, non plus seulement comme une utile mesure, mais comme la conséquence logique du sénatus-consulte et la sanction nécessaire du nouveau régime.

Le sénatus-consulte, en effet, en réalisant les vœux de l'interpellation des 116, a mis fin à la dictature et confié la direction de la politique et des affaires à une Chambre indépendante, faisant elle-même son règlement, nommant son bureau, possédant l'initiative des lois et imposant ses vues à un cabinet responsable. En droit, ce nouveau système est désormais la loi du pays, mais, en fait, nous n'avons encore ni Chambre constituée, ni président élu, ni règlement élaboré, ni ministres responsables, ni politique formulée. Comment s'étonner que ce parlementarisme sans parlement, cette confusion de tous les principes, ce leurre et ce chaos aient irrité

les esprits et inquiété les intérêts? Un peuple ainsi livré à toutes les vacillations et à tous les tiraillements, entre une caducité qui ne sait ni vivre ni mourir et une rénovation dont on recule arbitrairement le terme, est dans une situation tellement fausse et dangereuse que le patriotisme lui commande un énergique effort pour en sortir. Voilà la raison de l'unanimité avec laquelle la prompte réunion de la Chambre était réclamée comme une issue par toutes les voix prévoyantes et sensées; voilà le mot du sentiment intense et profond qui a éclaté sur tous les points du territoire et qui ne s'apaisera que le jour où la satisfaction due lui sera accordée.

Est-ce que le gouvernement n'avait pas intérêt tout le premier à liquider de suite un système jugé sans retour et à cimenter le nouvel accord établi avec la nation? En donnant une preuve de sa sincérité, un gage de sa conversion, il dissipait de naturelles défiances et ramenait à lui bien des sympathies perdues. Mais, loin de chercher, par une transformation loyale et immédiate, à regagner la confiance envolée, il a, par un ajournement injustifiable, augmenté les soupçons et les colères et démonétisé d'avance les réformes futures par son mépris affiché des réformes passées.

Ce ne sont pourtant pas les indications et les conseils qui lui ont manqué; ils lui sont venus de toutes parts, des amis aussi bien que des adversaires, et si les motifs et les mobiles ont différé, la conclusion s'est invariablement trouvée la même : convocation à bref délai de la représentation nationale.

La Chambre ayant été brusquement prorogée avant d'avoir terminé sa vérification des pouvoirs, la logique et les convenances exigeaient qu'elle fût rappelée après le vote du sénatus-consulte pour entrer en possession des prérogatives enfin restituées. Si le pouvoir eût adopté cette franche et libérale conduite, que d'embarras il se fût épargnés! Le nouvel ordre de choses avait été promulgué le 8 septembre; en convoquant aussitôt les députés pour le commencement d'octobre, aucune contestation ne s'élevait sur la portée de l'article 46, nul aliment n'était offert aux passions, nul rendez-vous donné aux hostilités et aux rancunes. Tout se passait avec calme, et si les ministres y perdaient quelques semaines de vacances, les grands intérêts publics y gagnaient une sécurité précieuse.

Au lieu de suivre un parti si naturel et si sage, on a livré l'opinion à toutes les incertitudes et à toutes les méfiances; on a laissé l'agitation se propager et grandir, et un jour, dans le mécontentement et la surexcitation universels, un député, M. de Kératry, posa une de ces questions de droit constitutionnel que les gouvernements, même les mieux assis, ont toujours intérêt à prévenir. Suivant l'argumentation de l'honorable député du Finistère, la dissolution de l'ancienne législature ayant été prononcée le 25 avril, et le pacte

fondamental exigeant, dans ce cas, la réunion d'une nouvelle assemblée dans un délai de six mois, la Chambre issue des élections de mai devait être appelée à siéger au plus tard le 26 octobre, et en conséquence M. de Kératry sommait la couronne de respecter cette limite, en se proclamant résolu, dans le cas contraire, à se rendre au Palais-Bourbon à la date indiquée, et en invitant ses collègues à une démonstration semblable. Quatre députés, MM. Marion (de l'Isère), Giraud (du Cher), Raspail (de Lyon) et Gambetta (des Bouches-du-Rhône), adhérèrent à cette proposition, qui alluma dans la presse une polémique ardente et souleva des opinions contraires. L'objection faite aux nouveaux Cinq était que le Corps législatif, réuni le 28 juin, avait siégé, discuté, et si réellement vécu qu'il avait décidé de la plus grande évolution politique accomplie chez nous depuis vingt ans. Il est vrai que, malgré cet acte considérable, il avait été dispersé sans atteindre le but spécial de sa réunion, et en laissant en souffrance toutes les élections contestées. Il est vrai encore que, par suite de la promulgation du sénatus-consulte, l'assemblée avait perdu l'organisation provisoire qu'elle tenait des décrets impériaux, et sans règlement ni bureau, avec 54 députés en suspens, ne possédait plus et ne possède pas encore les conditions premières et essentielles de la vie et du mouvement. Qui avait tort, qui avait raison? De quel côté le droit, de quel autre la subtilité? Nous ne le recherchons pas, parce que le problème de légalité pure et de casuistique constitutionnelle est ici dominé de très-haut par la question politique. « Nos troubles sont grammairiens, » disait Montaigne. Les nôtres sont malheureusement plus graves, et c'est pour avoir méconnu leur caractère et s'être énergiquement attaché à la lettre judaïque d'un texte, que le gouvernement a blessé les aspirations générales et risqué peut-être un de ces conflits où les grands intérêts sociaux n'ont qu'à perdre, de quelque côté que reste la victoire.

Au-dessus de l'interprétation de l'article 46 et de la sommation de M. de Kératry, il y avait le vœu manifeste du pays, dont le défi d'un petit groupe n'était lui-même qu'un symptôme et une expression partielle. Et ce n'étaient pas seulement des irréconciliables et des libéraux qui s'en faisaient les organes, mais des conservateurs, des membres de la majorité, les hommes les moins suspects et dont plusieurs mêlaient à leurs doléances de vives protestations de dévouement à l'empire. C'était M. de Champagny, déclarant l'*urgence* « de faire cesser une situation exceptionnelle qui inquiète et blesse les députés et les électeurs; » c'était M. de Bouteiller, « fatigué d'une position véritablement fausse, » proclamant la nécessité « de faire entrer les réformes au plus vite dans le domaine de la pratique, et de remettre sans tarder entre les mains des représentants du pays les pouvoirs nouveaux dont ils viennent d'être armés ; » c'était M. d'Andelarre,

accusant *la prorogation de la prorogation;* c'étaient M. Laroche-Joubert, M. Horace de Choiseul, M. Dréolle lui-même, ce type du parfait député, glorifié à la tribune par M. de Forcade et M. Rouher, et faisant parler dans le *Public* la vérité avant la reconnaissance. Ainsi, du Morbihan et de la Moselle, du Nord et du Sud, s'élevaient d'unanimes réclamations, pendant que Paris signait une adresse aux députés de la Seine, et que la presse de tous les camps se faisait l'interprète accentuée du sentiment universel. Comment ne pas reconnaître l'éclatante aspiration du pays dans ce vaste concert où se perdait, comme une fausse note isolée, la crécelle optimiste de M. de Benoist?

On a prétendu que le gouvernement n'aurait pu convoquer la Chambre avant le 26 octobre sans paraître céder à une intimidation, et sans laisser ainsi affaiblir entre ses mains le prestige de l'autorité. L'objection est puérile, appliquée à un gouvernement représentatif issu du suffrage universel. Est-ce que le propre d'un pouvoir de cette nature n'est pas précisément de consulter l'opinion sans relâche, et de lui obéir avec scrupule? Si c'est là subir une pression, cette pression morale et pacifique n'a rien que de très-légitime, et le rôle logique comme la véritable essence d'un gouvernement représentatif est d'aller au-devant d'elle et de l'accepter. Non-seulement le pouvoir n'eût point compromis sa dignité en se rendant au désir de tous malgré la menace de quelques-uns; il eût accru sa force et son prestige en faisant courageusement passer la volonté nationale avant les étroites suggestions de l'amour-propre et du point d'honneur. La question légale soulevée par M. de Kératry était douteuse; la question politique ne l'était pas, et c'était la seule qui méritât l'attention et la déférence. Pour l'avoir dédaignée, pour avoir abusivement reculé jusqu'au 29 novembre une convocation attendue à bref délai, on a ouvert la porte à des complications inconnues, peut-être à des éventualités redoutables.

Que M. de Kératry ait cherché un rôle; qu'il se soit souvenu que son père avait signé le premier la protestation des députés en 1830, et qu'il ait voulu mettre le premier son nom au bas d'une protestation analogue en 1869, c'est possible; mais il est des ferments dangereux qu'un gouvernement habile ne doit jamais de gaieté de cœur laisser se répandre dans les esprits, parce qu'il est impossible de prévoir où s'arrêtera leur action. Le désastre de Bordeaux vient de nous montrer quels immenses ravages peut produire une petite gabarre de pétrole, malgré les précautions adoptées contre son explosion solitaire. Heureusement l'honorable député du Finistère et ses adhérents, en abandonnant leur projet de manifestation, atténuent beaucoup le péril. Se rendant aux judicieux conseils de M. Picard et à l'appel de M. Ferry, ils renoncent à se présenter dans deux semaines

au seuil du Palais-Bourbon et reportent l'exposé de leurs communs griefs au 29 novembre. C'est une prudente résolution dont il faut louer leur patriotisme ; ils ont compris qu'il y avait mieux à faire qu'à jouer au Mirabeau ou au Manuel et que le plus pressant devoir des défenseurs de la liberté est de ne pas compromettre sa cause triomphante au jeu sanglant des émeutes. Mais le branle n'en est pas moins donné, l'agitation lancée ; et qui garantit que des rangs de cette foule, avide de spectacle et surexcitée, qui se portera malgré tout, le 26 octobre, aux abords de la Chambre pour voir le citoyen Raspail enfoncer tout seul les portes ouvertes d'un palais désert, qui nous garantit qu'il ne jaillira pas quelqu'une de ces funestes étincelles qui allument rapidement les incendies?

Si nous osions risquer une comparaison, nous dirions que la situation présente rappelle par beaucoup de points celle de 1848, alors que l'opposition faisait la campagne des banquets; il n'y manque pas même les sarcasmes du *Journal des Débats*, à qui le souvenir devrait inspirer, ce semble, moins d'ironie et plus de prévision. « Marchez sur le fantôme, disait-il alors aux ministres de Louis-Philippe; il s'évanouira ! » Mieux avisé, M. de Morny faisait entendre d'autres conseils à M. Guizot : « Prenez garde; je ne dis pas que ce mouvement soit bon, mais il est réel... S'il continue, si l'on va où il pousse, nous arriverons je ne sais où, à quelque catastrophe. Il faut l'arrêter à tout prix, et on ne le peut que par des concessions[1]. » — Les concessions furent ajournées, sinon refusées ; et bien que M. Baroche et ses collègues eussent renoncé au fameux banquet du douzième arrondissement, tout comme M. de Kératry renonce à sa démonstration, la foule y accourut, et l'on sait ce qui en sortit.

Veut-on recommencer cette page de notre histoire? Évidemment non ; aucun homme d'ordre n'en est tenté, et cependant le pouvoir, par sa résistance imprévoyante et coupable, nous a placés sur la pente obscure des plus terribles hasards. Reculer sans motif avouable la convocation jusqu'au 29 novembre, c'était aigrir les mécontentements et aviver les impatiences, aliéner les amis en provoquant les adversaires ; c'était braver ce qu'un gouvernement de suffrage universel doit respecter avant tout et jouer pour ainsi dire à pile ou face les plus grands intérêts de l'État.— C'était en même temps justifier tous les soupçons, et autoriser un esprit aussi mesuré que celui de M. Laroche-Joubert à se demander « s'il n'est pas permis de supposer qu'on ne serait pas fâché de provoquer un conflit dont la conséquence serait de faire revenir l'empereur sur toutes les concessions qu'il a faites de si bonne grâce? »

Ce conflit qui, comme une arme à deux tranchants, blesserait fatalement l'ordre ou la liberté, c'est à la sagesse de l'opinion d'en con-

[1] Guizot, *Mémoires*, t. VIII, p. 538.

jurer les malheurs ; et si le duel nous est offert par la réaction aux abois, que la prudence des bons citoyens le décline et déjoue le piége. Le député de l'arrondissement de Pontoise refuse aujourd'hui même d'assister à une fête ayant pour objet d'honorer la mémoire d'un général qui prêta jadis à l'attentat du 18 brumaire le secours de son épée. Ce n'est pas assez de flétrir les coups d'État du passé, il faut éviter de fournir le moindre prétexte aux coups d'État de l'avenir, et après avoir triomphé des endormeurs se garder avec soin des exaltés et des téméraires. La violence pourrait nous faire perdre en un jour ce que nous avons mis dix-huit années à conquérir, et c'est un enjeu que le bon sens public ne voudra pas risquer. Ce que nous avons gagné jusqu'ici, quel moyen nous l'a donné? Est-ce la conspiration, le trouble des rues, la barricade? Non ; c'est la revendication ferme et persistante, le bulletin de vote, la presse, la tribune, la voie légale. Ne recourons pas à d'autres procédés, et l'emploi pressant des mêmes moyens aura bientôt arraché au pouvoir personnel les dernières garanties qu'il détient encore. Ne faisons donc pas du 26 octobre un nouveau 13 juin; laissons les aventures à ceux qui les ont érigées en système de gouvernement, et, suivant la juste et pittoresque observation de M. Picard, ne nous arrêtons pas à faire le siége d'une place qui doit capituler dans un mois.

Tous les journaux sérieux de la démocratie tiennent avec un ensemble rare ce patriotique langage à la multitude ; tous, du *Siècle* à *l'Avenir* et de *l'Opinion nationale* au *Réveil*, l'engagent instamment à demeurer sourde aux excitations insensées que lui jettent deux organes de fantaisie, *le Rappel*, dont le grand-prêtre ambitionne sans doute d'inaugurer par une émeute l'application de son programme de paix universelle, et *la Réforme*, qui étoufferait volontiers dans le sang, au mépris de son titre, l'évolution la plus libérale et la plus voisine du succès que nous ayons essayée depuis longtemps.

Il y a bien mieux à faire que de se jeter dans ces folies : il y a à préparer la session prochaine, à rapprocher tous les indépendants sur le solide terrain d'une revendication commune, à fixer les points principaux sur lesquels devra porter l'effort, à élaborer les projets d'où sortiront enfin le libre exercice et la forte garantie de nos droits. Puisque le gouvernement n'a pas compris le danger de prolonger les incertitudes et le malaise, de s'aliéner tout ce qui pense, travaille, produit et trafique, mettons du moins à profit l'attente à laquelle nous sommes condamnés pour concerter un programme et féconder l'avenir. Prenons en main le soin de nos affaires et montrons-nous capables de les gérer plus sûrement que ceux dont l'inconcevable somnolence les a tant compromises ! Un ministre omnipotent parlait naguère avec dédain des *individualités sans mandat*. Ce sont des individualités sans mandat qui ont tout découvert dans

cet effroyable massacre dont la France est encore émue, et poursuivi le coupable, comme le Remords, dans le tableau de Prudhon, poursuit implacablement le Crime. Ce sont des individualités sans mandat, MM. Odilon-Barrot, de Larcy, Cochin, de Lavergne et les autres adhérents du congrès de Lyon, qui ont agité les vitales questions d'affranchissement communal et provincial, en montrant aux victimes de la centralisation le vrai chemin de la délivrance. Dans un ordre plus élevé encore, ce sont des individualités sans mandat qui ont fait l'interpellation des 116, car les auteurs de cet acte décisif n'avaient aucune qualité pour toucher à la Constitution qu'ils ont renversée ; toutes les lois leur défendaient de la discuter, de la modifier, à plus forte raison de la détruire. N'est-ce pas encore une individualité sans mandat, ce Ferdinand de Lesseps, qui, grâce à une indomptable énergie, a triomphé des obstacles accumulés par la nature des choses et la malveillance des hommes, et va, dans quelques semaines, ouvrir une route admirable et nouvelle à la civilisation? — Tout ce qui s'est fait de considérable depuis quelque temps, tout ce qui se prépare d'important et d'utile, est l'œuvre d'individualités sans mandat, tandis que ceux qui ont pris ou reçu mandat pour agir demeurent figés dans l'inertie. Ce renversement des choses a du bon, et l'on ne saurait trop encourager les activités privées à persévérer dans une voie qu'il dépend de la Chambre d'améliorer et d'élargir.

Le Corps législatif a le droit d'interpellation, qui lui permet de blâmer les ministres et d'imposer ses vues. Il a surtout le droit d'initiative, la grande, la vraie conquête, celle qui doit nous conduire à la possession définitive des droits contestés encore. Quel usage nos représentants vont-ils faire de cette faculté précieuse? A quels problèmes vont-ils particulièrement s'attacher? Trois réformes nous paraissent devoir les solliciter avant tout. Il est possible que le gouvernement se résigne lui-même à en proposer une ébauche, afin d'égarer et de contenir la marche de l'idée libérale ; mais les indépendants ne se laisseront pas duper, et, écartant de vaines apparences, ils réclameront et feront passer expressément dans la loi trois libertés fondamentales qui sont le minimum immédiatement exigible de nos droits : la liberté individuelle, dont l'article 75 est la flagrante négation ; la liberté communale, qu'annule le choix des maires par le pouvoir exécutif ; la liberté électorale, que détruit l'artifice des circonscriptions. Tant que ces trois réformes, base et point de départ des améliorations futures, ne seront pas largement accomplies, le reste languira comme un arbre atteint dans ses racines.

Voilà la besogne et le but de la session prochaine, et dès aujourd'hui les hommes qui sont jaloux de fonder sur notre sol une liberté durable, doivent se préparer à la noble mission qui sollicite

leur dévouement. « Dans les circonstances actuelles, disait l'autre jour *le Times* en parlant de notre pays, le seul préservatif contre une révolution par en bas, c'est une révolution par en haut. » Tenons compte de cet avertissement salutaire, et pour empêcher le soulèvement néfaste de la rue, accomplissons au Palais-Bourbon une de ces transformations pacifiques dont l'histoire parlementaire de nos voisins offre tant de virils exemples.

Aussi bien, les institutions libérales, en rendant la sécurité aux intérêts compromis, seraient en même temps le plus sûr moyen de relever notre prestige au dehors et de nous attirer la sympathie des peuples. On l'a bien vu déjà au chaleureux accueil qu'ont reçu de la Belgique nos gardes nationaux. Eussent-ils obtenu cette hospitalité cordiale à l'époque où s'agitait la ténébreuse affaire du Luxembourg? Quelques journaux ont récemment évoqué le fantôme de la Sainte-Alliance, en tâchant d'en faire peur à notre pays pour le détourner sans doute de ses affaires. Ce retour de la vieille coalition, qui faillit se produire au lendemain de Solférino, aurait une raison d'être si le gouvernement personnel, maître absolu de notre politique et de nos armées, pouvait encore apostropher à sa guise les ambassadeurs et promener la guerre à travers le monde au gré de ses caprices. Mais nous ne sommes plus au temps des expéditions complotées à Plombières ou à Vichy ; la France, affranchie virtuellement, ne tardera pas à diriger elle-même ses destinées, et l'Europe qui le voit, qui sait que nous ne rêvons ni bouleversements ni conquêtes, n'a plus aucun motif de se liguer contre nous. La barrière disparaît en même temps que la menace, et la liberté devient ainsi la garantie de la confiance et de la paix, selon ce mot, tombé naguère de la tribune prussienne : « Le continent ne sera tranquille que le jour où le gouvernement constitutionnel régnera à Paris. »

Ce gouvernement, dont la révolution de septembre devait assurer les bienfaits à l'Espagne, est, hélas! plus loin que jamais d'y fleurir. Après une année de déchirements, la nouvelle constitution, qui avait proclamé tous les droits et toutes les libertés en face du bannissement et de la spoliation des communautés religieuses, vient elle-même d'être suspendue, et la péninsule est retombée sous le régime de la dictature et de l'état de siége. Voilà où en sont arrivés ces fameux libérateurs, qui s'étaient présentés comme les vengeurs solennels de la morale et du droit! Et pendant qu'ils tournent dans l'impuissance et l'anarchie, Cuba, la plus belle possession de l'Espagne, échappe à ses anciens maîtres, qui n'ont su que la pressurer, pour glisser bientôt aux mains sympathiques et puissantes de la République américaine.

En d'autres temps, la politique française eût envisagé d'un œil

moins calme les événements qui s'accomplissent au delà des Pyrénées et de l'Océan ; elle eût trouvé nos intérêts et notre influence engagés dans les intérêts de la péninsule, et n'eût peut-être pas admis aussi facilement qu'aujourd'hui l'éventualité d'une annexion qui promet aux États-Unis la domination incontestée de la mer des Antilles et du Mexique. Mais après le nom fatal que nous venons d'écrire, après tant de fautes et de revers, comment s'étonner de la résignation silencieuse avec laquelle le gouvernement personnel accepte les transformations douloureuses qu'il n'a pas su prévoir et qu'il s'est mis dans l'impossibilité d'empêcher?

Regardez autour de nous l'Italie que nous avons faite et l'Espagne que nous avons laissé faire. Ce qui était un péril a été grandi et fortifié de nos mains; ce qui pouvait être un appui tombe en dissolution par notre faute! Et si l'unité ibérique n'est pas encore venue donner la main à l'unité italienne sous un prince de Cobourg ou de la maison de Savoie, ce n'est pas notre diplomatie qui a prévu le péril et écarté la combinaison. Avec un détachement sans exemple, elle a laissé l'arène ouverte à toutes les compétitions et à toutes les intrigues, et ce n'est pas elle qu'il faut remercier de ce que nos maux n'ont pas atteint le comble. Heureusement cette providence particulière qui, suivant l'expression d'un vieux chroniqueur, défait la nuit ce que nous avons fait le jour, veillait à la place de nos gouvernants, et sa protection bienveillante a jusqu'à présent éloigné la solution funeste qui, en rivant un dernier anneau à la chaîne que forment déjà la Prusse et l'Italie, nous eût enfermés peut-être pour des siècles dans un inflexible réseau de fer !

L'histoire, qui commence à buriner ses arrêts, n'aura pas moins de sévérités pour la politique étrangère du second empire que pour sa politique intérieure, et elle montrera tristement une fois de plus ce que perdent les peuples à abandonner la direction de leurs destinées.

Léon Lavedan.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

L'HOMME AU MASQUE DE FER

XIX[1]

C'est presque toujours mal à propos que les rois de France se sont engagés en Italie. Leurs établissements n'y ont jamais été durables, parce qu'ils étaient contraires aux véritables intérêts de la France et qu'ils violaient les lois naturelles de délimitation imposées aux deux contrées par leur configuration géographique. Charles VIII conquit le royaume de Naples, mais Louis XII fut contraint d'en sortir. Celui-ci prit le Milanais, mais François Ier fut obligé de l'évacuer; et, en restituant le Piémont, dont s'était emparé son père, Henri II acheva ce mouvement rétrograde. Après s'être éloigné de la fausse voie où ses trois prédécesseurs avaient imprudemment entraîné la France, Henri II a montré où se trouvaient les frontières à agrandir, les conquêtes nationales à faire, quelle était la vraie direction à donner aux armées. Il a pris Calais, indiquant ainsi le chemin des Pays-Bas, et en devenant le maître des Trois-Évêchés il a ouvert à ses suc-

[1] Voy. *le Correspondant* des 25 février, 10 avril, 10 juin et 10 octobre. En même temps que paraissait notre article du 10 octobre, la *Chronique universelle* du même jour reproduisait un récent article du *Journal de Mâcon*, d'après lequel le Masque de fer serait le chevalier de Rohan. Nous avons déjà, le 10 octobre, réfuté dans une note, et en quelques mots, cette opinion. Mais comme on insiste et qu'on nous met en demeure de répondre, nous allons y revenir un peu moins brièvement.

La mort du chevalier de Rohan, exécuté, avec ses complices, devant la Bastille, le 27 novembre 1674, a été surabondamment prouvée par M. P. Clément et M. C. Rousset. Celui-ci a mis en œuvre les plus incontestables dépêches du ministère de la guerre. L'exécution a été publique et aucune substitution n'a été possible. Ce n'est pas qu'on n'ait point tenté d'attendrir le cœur de Louis XIV; mais Louvois veillait, et en cette circonstance il a jugé indispensable le renouvellement

cesseurs la glorieuse route de l'Alsace et du Rhin. En même temps qu'il inaugurait si heureusement une lutte nouvelle, il établissait les bases d'une politique nouvelle aussi, entrevue par François I[er], mais dont les mérites appartiennent surtout à Henri II. Celui-ci comprit quel était le plus efficace moyen de combattre un empereur d'Allemagne, chef du parti catholique, et s'il fut trop tôt, et par une mort violente, interrompu dans son œuvre, si la minorité ou la faiblesse de ses enfants en suspendirent longtemps l'exécution, elle fut reprise, et l'on sait avec quel succès, par Henri IV, Richelieu, Mazarin et Louis XIV. S'assurer la neutralité de l'Espagne, surveiller l'Italie, sans tenter de s'y établir, et porter toutes ses forces vers le Nord et vers l'Est, pour étendre de ce côté les frontières, trop rapprochées de la capitale, telle a été la glorieuse politique d'Henri IV, un moment suspendue après sa mort, mais dignement continuée par ses successeurs.

Ce n'est pas à dire que ceux-ci soient restés indifférents aux affaires d'Italie. Lorsque, en 1627, les ducs de Savoie et de Guastalla, soutenus par la maison d'Autriche, voulurent contester à Charles de Gonzague la succession du duc de Mantoue, Louis XIII prit hautement sa défense, et fit triompher les droits de cet héritier légitime. Rendu, par la victoire, maître du sort de la maison de Savoie, Richelieu ne se laissa pas éblouir par le succès. Ce politique incomparable comprit que déposséder une dynastie italienne et s'établir au delà des

des sévérités de Richelieu (dépêches de Louvois à Condé des 12, 14 septembre et 9 octobre 1674, — à de Bar, 11 et 17 septembre, — à Montpezat, 17 et 18 septembre, — à Pellot, 15, 20, 22, 25, 26, 29 septembre, 2 et 8 octobre, — à Roquelaure, 21 septembre et 3 octobre, — à Beuvron, 29 septembre et 8 octobre, — à Bezons, 3 octobre).

Mais en supposant qu'on parvînt à démontrer que Louis XIV a fait grâce de la vie à ce conspirateur, il faudrait en outre prouver qu'il a été *l'homme au masque de fer,* non pas seulement en manifestant une préférence, en indiquant des probabilités. Ces procédés suffisaient dans le siècle qui précède pour étayer un système. La critique historique de notre époque est, avec raison, plus exigeante. Il est essentiel maintenant d'établir la parfaite conformité du chevalier de Rohan avec le Masque de fer en suivant le premier de prison en prison, depuis le moment où on lui a fait grâce de la vie jusqu'à sa mort, en 1703. Or ceci est impossible, matériellement impossible. Un seul prisonnier a été amené à Saint-Mars en 1674, mais *le* 18 *avril,* longtemps avant le procès du chevalier; ce prisonnier était un moine insignifiant et obscur. Or, depuis cette époque, on connaît tous les détenus confiés à la garde de Saint-Mars, on sait la cause de leur détention; et on est, en outre, très-certain qu'il n'y en a pas eu d'autre. De très-nombreuses dépêches en font foi, et c'est établi et reconnu depuis longtemps. Il n'y a plus de discussion que sur la question de savoir lequel des prisonniers de Saint-Mars connus a été le Masque de fer. Mais aucun des détenus n'a dans son existence, dans son âge, dans le traitement dont il était l'objet, dans l'époque où il a été incarcéré, rien qui appelle, même en conjecture, le souvenir du chevalier de Rohan.

Alpes, aurait nécessairement pour résultat de réunir les Italiens aux Espagnols; de provoquer contre les Français, devenus promptement impopulaires par leur présence même, une coalition tôt ou tard victorieuse; de créer enfin, en dehors de la naturelle sphère d'action de la France, une cause incessante d'inquiétudes, de jalousies, de luttes et d'alarmes. Aussi en 1631, et par le traité de Cherasco, l'habile ministre, sacrifiant une grande partie des fruits de sa victoire, restitua le Piémont et la Savoie, se contentant de garder Pignerol, afin d'avoir toujours ouverte une des portes de l'Italie. La surveiller sans l'alarmer, se faire le protecteur des droits des princes italiens, sans menacer leur indépendance, exiger d'eux, en retour, une confiance complète, déjouer les intrigues des Espagnols, et les laisser accumuler sur eux les haines et les ressentiments; prendre, en un mot, une attitude passive, mais vigilante, ferme, mais non menaçante, telle fut la conduite judicieuse de Richelieu à l'égard de l'Italie.

Louis XIV resta longtemps fidèle à cette politique. C'est vers le Nord et vers l'Est qu'il porta ses armes victorieuses, et par une suite d'entreprises supérieurement préparées et merveilleusement conduites, il étendit les frontières de la France là où elles devaient l'être, et, arbitre de l'Europe à Aix-la-Chapelle, et plus tard à Nimègue, il la remplit de crainte et d'admiration. Dans ces deux villes, sa seule volonté fut la seule base des négociations. Tandis que pour tous la paix d'Aix-la-Chapelle n'avait semblé devoir être qu'une trêve, celle de Nimègue réunissait toutes les conditions d'une paix définitive. Mais, bien avant même la signature de ce fameux traité, Louis XIV formait au delà des Alpes d'ambitieux projets, et la possession de Pignerol et des vallées voisines ne lui paraissait plus suffisante pour le rôle qu'il voulait jouer en Italie. L'influence de son gouvernement y avait été cependant d'autant mieux acceptée qu'on l'avait dissimulée davantage, et qu'on avait évité avec plus de soin tout ce qui pouvait porter quelque ombrage. Mais lorsque la politique de Richelieu et de Mazarin, scrupuleusement continuée par de Lyonne, eut cessé de prévaloir; lorsque l'envahissant et impétueux Louvois constitua une sorte de diplomatie militaire qu'il dirigeait au gré de ses desseins, les sentiments des Italiens, et en particulier des Piémontais, se modifièrent : la déférence affectueuse fit place à une appréhension inquiète, à des craintes contenues, et peu à peu à une haine qui éclatera contre la France au moment des coalitions et des revers.

Charles-Emmanuel, duc de Savoie, venait de mourir, laissant pour successeur un enfant sous la tutelle d'une mère [1] glorieuse, passion-

[1] Marie-Jeanne-Baptiste de Nemours, veuve de Charles-Emmanuel et mère de Victor-Amédée II.

née, ardente, et que les petitesses de son esprit autant que les emportements de son caractère devaient conduire à des résistances exagérées, bientôt suivies de concessions humiliantes. Au lieu d'être pour Victor-Amédée un protecteur désintéressé, un conseiller sincère, Louis XIV songea dès lors à s'agrandir en Italie, en profitant de la faiblesse de ce gouvernement, de la vanité de la régente, de l'inexpérience de son fils, des passions soulevées dans cette cour autour d'une femme légère et capricieuse. Il aurait pu, par une conduite toute contraire, s'attacher à jamais le jeune duc, qui plus tard deviendra son adversaire, non le plus formidable, mais le plus incommode, et qui contribuera plus que tout autre, par la diversion opérée dans le Midi, à paralyser les forces de la France et à la mettre à deux doigts de sa perte. On a représenté avec raison Victor-Amédée comme un allié peu sûr et dissimulé, comme un ennemi perfide. Mais c'est d'abord la conduite de sa mère, puis celle de Louis XIV, qui ont de bonne heure disposé à la dissimulation ce prince, laissé à l'écart par une régente dure et ambitieuse, dont les amis étaient suspects et surveillés, et qui, réduit à l'isolement, mais non étranger aux intérêts de ses États, taciturne, mais réfléchi et observateur, patient plus que résigné, subissait avec une apparente indifférence une double et lourde tutelle, et n'attendait qu'une occasion pour s'en affranchir ou s'en venger. Dès ce moment donc, Louis XIV lui-même préparait les désastres qui marqueront la fin de son règne. Tandis que les décisions audacieusement arbitraires des *chambres* dites *de réunion*, en agrandissant la France par des conquêtes faites en pleine paix, irritaient profondément le nord de l'Europe, il allait en agiter le Midi par des prétentions aussi excessives, longtemps dissimulées, puis hardiment découvertes, et qui ne tendaient à rien moins qu'à placer une partie de l'Italie sous sa domination exclusive.

La complaisance, ou tout au moins la neutralité qu'assuraient à Louis XIV dans le Piémont la vanité et la faiblesse de la régente, étaient rendues non moins certaines à Mantoue par la frivole insouciance de Charles IV, son jeune duc. Ce prince, représentant dégénéré de cette maison de Gonzague, qui a fourni tant de grands hommes et mêlé son sang aux plus illustres familles de l'Europe, se montrait indigne de son rang et de son nom par la conduite la plus follement dissipée. Insouciant et léger, il était tout à fait indifférent aux intérêts de son duché, en laissait l'administration à des favoris incapables, et lui-même, duc non résidant, passait au milieu des plaisirs de Venise la plus grande partie de son existence, et ne songeait à revenir à Mantoue que lorsque de pressants besoins d'argent l'y rappelaient. Très-joueur et fort dépensier, il avait promptement

épuisé dans les fêtes et les aventures les restes d'une fortune et d'une santé également chancelantes. Escomptant à l'avance les revenus de son duché, il venait d'obtenir de quelques juifs le payement anticipé des impôts de plusieurs années [1]. Cette somme fut bientôt gaspillée, et Charles IV, privé de ressources, mais non moins ardent au plaisir, ruiné, mais non moins empressé à assister à toutes les fêtes données hors de ses États, était réduit aux expédients, et en quelque sorte se trouvait à vendre. Il ne tarda pas à rencontrer un acheteur.

Sous son autorité était placé le marquisat du Montferrat, cette riche, cette fertile contrée, si constamment enviée, et à maintes reprises disputée par les armes. Enlevé aux Romains par les Goths, puis à ceux-ci par les Lombards, ayant ensuite fait partie de l'empire d'Occident, devenu plus tard un fief héréditaire, plusieurs fois revendiqué par la maison de Savoie, conquis par Charles-Emmanuel, puis évacué, ce pays avait été enfin annexé au duché de Mantoue, dont le séparaient cependant de vastes États. Casal en était la capitale. Cette place forte, située sur le Pô, à quinze lieues à l'est de Turin, était d'une importance de premier ordre, mais surtout pour le Piémont. De tout temps la cour de Turin avait convoité cette annexe naturelle, que les défaites de Louis XIV et la conduite de Victor-Amédée devaient un jour lui assurer. Que le duc de Mantoue possédât ce territoire limitrophe du Piémont, c'était sans doute une anomalie, mais fort peu dangereuse. Le roi de France, au contraire, déjà maître de Pignerol, le devenant de Casal, tiendrait en réalité enfermée la cour de Turin entre deux places formidables, dont l'une, au sud-ouest, donnait accès au chemin des Alpes, et l'autre, au nord-est, occupait la route du Milanais. C'est pourtant le projet que forma Louis XIV. L'intrigue en fut mystérieusement commencée en 1676; mais longtemps auparavant il avait porté son attention sur cette ville importante. Le 17 septembre 1665, quelques jours après la mort de Charles III, avant-dernier duc de Mantoue, il s'était empressé d'envoyer auprès de la régente, mère de Charles IV, le sieur d'Aubeville, chargé de tenir la main « à ce qu'on ne tolérât aucune innovation dans la garnison de Casal pendant la minorité du jeune duc [2]. » Cette préoccupation, très-naturelle à cause du voisinage des Espagnols, semblait et était peut-être alors fort désintéressée; mais en 1676 il ne s'agit plus de maintenir à Casal une garnison mantouanne, mais d'y faire pénétrer les soldats de Louis XIV.

Parmi les grands personnages de Mantoue était Ercole-Antonio

[1] Dépêches du marquis de Villars à Pomponne du 8 janvier 1677. (Archives du ministère des affaires étrangères. Savoie, 66.)

[2] Lettre inédite de Louis XIV. (*Archives du ministère de la guerre*, vol. DCXXXV, p. 36.)

Matthioly. Né à Bologne le 1er décembre 1640, il appartenait à une famille de robe ancienne et distinguée. Son aïeul, Costantino Matthioly, avait été élevé à la dignité de sénateur. Un de ses oncles, Hercule Matthioly, père jésuite, était un orateur très-célèbre[1]. Lui-même attira de bonne heure l'attention, en obtenant à dix-neuf ans le lauréat en droit civil et canonique, et peu après le titre de professeur à l'université de Bologne. Il acheva ensuite de se faire connaître par plusieurs ouvrages estimés, et après s'être allié à une honorable famille sénatoriale de Bologne, il alla s'établir à Mantoue, où ses talents, sa dextérité et sa maturité précoce le firent apprécier du duc Charles III de Gonzague, dont il fut l'un des secrétaires d'État. Après la mort de ce prince, son fils, Charles IV de Gonzague, quand il fut parvenu à sa majorité, accorda son amitié à Matthioly et le nomma sénateur-surnuméraire de Mantoue, dignité à laquelle était attaché le titre de comte. Plein d'ambition, Matthioly espérait non-seulement reconquérir la charge de secrétaire d'État, mais encore devenir le principal ministre de son jeune maître. Connaissant sa situation des plus précaires, il désirait ardemment lui rendre un de ces services signalés qui justifient les plus hautes récompenses : l'occasion s'en présenta dans les derniers mois de l'année 1677.

Aussi ambitieux, aussi remuant que Matthioly, était l'abbé d'Estrades, alors ambassadeur de Louis XIV auprès de la république vénitienne. Appartenant à une famille de diplomates, et impatient de s'illustrer à son tour, il eut l'habileté d'entrer hardiment dans les vues de la cour de Versailles, et, sachant bien d'ailleurs qu'il serait approuvé, de nouer l'intrigue qui devait aboutir à la cession de Casal au roi de France. Connaissant depuis longtemps la situation de la cour de Mantoue et les personnages qui y occupaient le premier rang, il jeta les yeux sur Matthioly, comme étant le plus propre par son caractère à embrasser le projet de cession, et, par son influence sur son maître, à le lui faire adopter. Mais avant de se mettre directement en relations avec Matthioly, il envoya à Vérone, où celui-ci se rendait assez souvent, un homme tout à fait sûr, Giuliani, que sa situation d'éditeur de journal obligeait d'aller de ville en ville pour recueillir des nouvelles, et dont, par conséquent, le séjour à Vérone ne pouvait pas inspirer de soupçons. Giuliani fit observer Matthioly, le surveilla lui-même, et pénétra ses sentiments de répulsion à l'endroit des Espagnols, dont il n'avait jamais obtenu que des espéran-

[1] Lettre inédite de Matthioly à l'impératrice Éléonore d'Autriche. — Archives du ministère des affaires étrangères. Mantoue, 5. — *Arbor priscæ nobilisque masculinæ familiæ de Matthiolis.* — Archives de l'empire, M. 746. — *L'Italia regnante,* di Gregorio Leri, parte III. Geneva, 1676, in-12, p. 164-173.

ces. Peu à peu la liaison fut plus étroite, et Giuliani put sans danger lui faire entrevoir les projets de l'abbé d'Estrades, les avantages pécuniaires que retirerait le duc de Mantoue de la cession de Casal à Louis XIV, et la sûreté autant que l'honneur d'une alliance avec un roi aussi puissant. Matthioly accueillit avec empressement cette proposition [1], et s'en fit l'interprète auprès du duc, qu'il n'eut pas de peine à convaincre. Les relations deviennent bientôt plus directes. Giuliani voit Charles IV à Mantoue, et l'on convient qu'une entrevue entre celui-ci et l'abbé d'Estrades aura lieu à Venise d'autant plus secrètement « qu'à cause du carnaval, tout le monde, même le doge, les plus vieux sénateurs, les cardinaux et le nonce ne vont qu'en masque [2]. » Louis XIV et M. de Pomponne, son ministre, félicitent avec effusion l'abbé d'Estrades de l'heureux début de cette délicate négociation [3], et le roi ne dédaigne pas, le 12 janvier 1678, d'écrire lui-même au comte Matthioly et de lui adresser ses remercîments [4].

Matthioly et Charles IV se rendent en effet à Venise. Le premier discute avec l'âbbé le prix de la cession, que l'on fixe à cent mille écus payables après l'échange des ratifications du traité, et en deux termes à trois mois de distance. Le 13 mars 1678 [5], à minuit, au sortir d'un bal, l'ambassadeur de Louis XIV et le duc de Mantoue se rencontrent, comme par hasard, au milieu d'une place, et là, éloignés de toute oreille indiscrète, cachés aux regards par un masque semblable à ceux que tous les seigneurs portent alors à Venise, ils s'entretiennent une heure durant des conditions du traité, du payement du prix, de la manière dont Louis XIV défendra Charles IV

[1] Dépêches de l'abbé d'Estrades à Louis XIV, du 18 décembre 1677 ; du même à Pomponne, des 24 décembre 1677, 1er et 29 janvier 1678. — Données par Delort, ainsi que toutes celles que je ne ferai pas suivre du mot inédite. Delort a eu communication et s'est servi de toute la série de Mantoue et de Venise, mais non de celle de Savoie où se trouvent les plus importantes et les plus curieuses, parce que l'abbé d'Estrades, précédemment ambassadeur à Venise, avait été envoyé ensuite en la même qualité à Turin.

[2] Dépêche de d'Estrades à Louis XIV, du 18 décembre 1677.

[3] Lettres de Louis XIV et de Pomponne à l'abbé d'Estrades, du 12 janvier 1678.

[4] « Monsieur le comte Matthioli,

« J'ay veu par la lettre que vous m'avez escrite et par ce que m'en a mandé l'abbé d'Estrades, mon ambassadeur, l'affection que vous témoignez pour mes intérêts. Vous ne devez pas douter que je ne vous en sache beaucoup de gré et que je n'aye plaisir de vous en donner des preuves en toutes rencontres, et me remettant encore à ce qui vous en sera dit plus particulièrement de ma part par ledit abbé d'Estrades, je ne vous ferai la présente plus longue que pour prier Dieu qu'il vous ayt, monsieur le comte Matthioly, en sa sainte garde.

« Louis. »

[5] Dépêche de d'Estrades à Louis XIV, du 19 mars 1678.

contre les effets du ressentiment de la république de Venise et des Espagnols. Si méfiants que soient les princes italiens, quelque disposition qu'ait la république vénitienne à soupçonner une intrigue et à empêcher une intervention aussi dangereuse du roi de France dans le nord de l'Italie; si nombreux, si exercés que soient les espions qui encombrent Venise, c'est dans cette ville même, et presque sous les yeux des représentants des diverses puissances, que sont ainsi, et avec un mystère impénétrable, établies les bases d'un traité des plus menaçants pour l'indépendance de la péninsule.

Avec les mêmes précautions, et sans attirer davantage l'attention des autres princes, Charles IV revit plusieurs fois l'abbé d'Estrades. Il fut convenu entre eux que Matthioly se rendrait secrètement en France, et qu'il signerait à Versailles, au nom de son maître, le traité définitif qui permettrait à Louis XIV de pénétrer dans le nord de l'Italie. Ce voyage de Matthioly fut retardé de quelques mois, d'abord par une assez longue maladie qui le retint à Mantoue, puis par le désir qu'avait Louis XIV de différer jusqu'au printemps suivant, c'est-à-dire jusqu'au mois d'avril 1679, l'envoi de ses troupes à Casal[1]. A la fin d'octobre 1678, le comte Matthioly et Giuliani annoncent, pour détourner les soupçons, l'intention de visiter la Suisse, s'y rendent en effet, la traversent[2], et ils arrivent à Paris le 28 novembre. Mis de suite en rapport avec M. de Pomponne, ministre des relations extérieures, ils débattent et rédigent dans le plus grand secret le traité de cession, qui est signé le 8 décembre[3], et qui porte:

1° Que le duc de Mantoue recevra des troupes françaises à Casal;
2° Qu'il sera nommé généralissime de l'armée française, si Louis XIV en envoie une en Italie;
3° Et qu'après l'exécution du traité on remettra au prince une somme de cent mille écus[4].

Aussitôt après la signature de cet acte, Matthioly est reçu par Louis XIV en audience secrète et accueilli avec la plus flatteuse distinction. Le roi lui offre, en souvenir de son voyage, un diamant de prix, lui fait payer quatre cents doubles louis, et lui promet qu'après la ratification du traité il recevra en récompense une somme

[1] Lettres de Pomponne à d'Estrades, du 13 avril 1678; de d'Estrades à Pomponne, des 30 avril, 21 mai et 11 juin 1678; de Pomponne à d'Estrades, des 15 et 22 juin. — Lettres de Pinchesne (secrétaire de l'ambassade française à Venise) à M. de Pomponne, des 3 et 17 septembre 1678.
[2] Lettre de Pinchesne à Pomponne, du 19 novembre 1678.
[3] Lettre de Pomponne à Pinchesne, du 2 décembre 1678.
[4] Archives des affaires étrangères. Mantoue.

bien plus considérable, pour son fils une place dans les pages du roi, et pour son frère une riche abbaye[1].

Jamais intrigue n'a été mieux nouée et n'a réuni plus de chances de succès : dans le Piémont, une cour divisée, impuissante, et dévouée à la France presque jusqu'à la servilité ; dans le reste de l'Italie, comme dans le Piémont, des princes maintenus dans l'ignorance la plus complète; à Mantoue, un duc tout disposé à vendre une partie de ses États ; enfin, chez les deux ambassadeurs chargés de négocier cette affaire, un égal intérêt à la voir réussir, puisqu'elle doit enrichir l'un, et assurer à l'un et à l'autre la reconnaissance de leur maître et une haute situation.

Deux mois après le voyage en France de Matthioly, les cours de Turin, de Madrid et de Vienne, le gouverneur espagnol du Milanais et les inquisiteurs d'État de la république vénitienne, c'est-à-dire tous ceux qui étaient les plus intéressés à s'opposer à l'exécution du projet, le connaissaient dans ses moindres détails, et n'ignoraient ni le prix de la cession, ni l'époque où elle devait être faite, ni le nom des négociateurs. En un mot, ils savaient tout, parce qu'ils avaient reçu à diverses époques[2] les confidences du principal, du mieux instruit des acteurs de cette intrigue, du comte Matthioly.

Quel mobile l'a déterminé ? Faut-il voir dans cette trahison un acte inspiré par une basse cupidité? Matthioly a-t-il été un fripon qui, après avoir reçu l'argent de Louis XIV, est allé se vendre tour à tour aux Autrichiens, aux Espagnols, aux Vénitiens et aux Piémontais? Ou bien, ébranlé jusqu'au fond de l'âme et illuminé tout à coup par l'apparition soudaine de sa patrie en danger, a-t-il eu comme un remords au moment de la vendre, et recherché le seul moyen de la garantir contre les envahissements d'un roi ambitieux ? Est-ce un intrigant, un dénonciateur de bas étage, ou bien un homme combattu tour à tour par deux sentiments contraires, que son ambition avide a d'abord conduit à servir les projets criminels de son maître, puis que son patriotisme a soudainement déterminé à les faire avorter? Voilà ce que nul ne pourra résoudre, parce que nul n'a reçu ses confidences. Il est à remarquer cependant que si la seule cupidité avait été le mobile de Matthioly, il aurait dû pencher pour l'exécution du traité de Casal, car elle lui offrait bien plus d'avantages matériels qu'il ne pouvait en espérer d'un revirement de conduite. Que, dans les dépêches échangées ensuite entre la cour de Versailles et les représentants français en Italie, Matthioly soit désigné du nom de

[1] Archives des affaires étrangères. Mantoue. Manuscrit italien de Giuliani.

[2] Dépêches de d'Estrades au roi, qui seront ultérieurement citées. (Archives des affaires étrangères. Savoie, 68.)

fripon, on ne saurait s'étonner de cette colère, naturelle conséquence d'un amer désappointement. Mais il suffit qu'il y ait place pour un mobile plus noble, il suffit qu'une inspiration patriotique ait été possible, pour qu'on ne condamne pas sans réserve cet homme qui a peut-être cru sauver son pays. Sans doute il aurait fallu rejeter toutes les apparences de la fourberie, renvoyer à Louis XIV ses présents, dissuader d'abord Charles IV, et, s'il avait persisté à introduire les troupes françaises en Italie, alors, alors seulement révéler l'imminence du danger aux autres princes. Dans ce cas encore, objectera-t-on, il fallait le faire hautement, avec franchise, sans dissimulation, et en instruisant l'abbé d'Estrades de ce qui n'eût plus été une trahison, mais un acte de vrai patriote. Toutefois cette conduite était-elle possible à Matthioly entouré d'espions, surveillé et ayant à redouter une puissance aussi formidable que la France, un ressentiment aussi dangereux que celui de Louis XIV? Faut-il entièrement le blâmer, s'il n'a pas su se dépouiller de tout ce que son caractère renfermait de ruse et de duplicité, et si, avec les apparences déshonorantes de la trahison, il a cru accomplir un acte honorable? Jusqu'ici on n'a vu en lui qu'un méprisable fripon, mais, si faible que soit la présomption contraire, ne la rejetons pas absolument. Cessons de nous placer uniquement au point de vue français, et, en considérant le péril auquel la cession de Casal exposait l'Italie, ne nous refusons pas à supposer qu'en l'empêchant, Matthioly a peut-être entrevu l'intérêt de son pays plus que le sien propre, et que, dans une âme naturellement cupide, a pu pénétrer un sentiment noble et désintéressé.

XX

La régente de Savoie fut la première[1] instruite par Matthioly. Le 31 décembre 1678, elle reçut non-seulement ses confidences, mais encore la communication de toutes les pièces originales de la négociation, dont elle prit copie. Elle fut à la fois fort satisfaite de connaître cette intrigue, et très-embarrassée sur la conduite qu'elle avait à tenir. C'était le Piémont en effet qui avait le plus à souffrir de la cession de Casal à Louis XIV. S'opposer par les armes à l'exécution de ce projet était bien au-dessus de la volonté de cette princesse et des forces dont elle disposait. Y mettre des entraves la livrait au ressentiment du roi de France. Après avoir longtemps hésité, ne

[1] Matthioly s'adressa d'abord au président Truccki, ancien ministre des finances de la régente, puis à celle-ci.

doutant pas que Matthioly ne se fût empressé de faire aux Espagnols et aux Autrichiens les mêmes révélations, elle préféra laisser à l'Empire et à l'Espagne le soin dangereux d'arrêter en Italie l'ambition envahissante de Louis XIV. Mais garder le silence et attendre prudemment le résultat de la lutte, soit armée, soit diplomatique qui paraissait devoir s'engager, ne pouvait convenir à cette princesse légère et d'une vulgaire habileté. A qui donc confier ce secret qui lui pesait et l'embarrassait? Le faire connaître à Milan, à Venise, à Florence et provoquer une coalition des intérêts menacés, elle était trop peu italienne pour s'y résoudre. Ce fut à Louis XIV lui-même qu'elle révéla les confidences de Matthioly[1]. De cette manière, elle se donnait le mérite d'obliger un puissant souverain, dont elle restait l'amie, sans avoir rien à redouter de lui, grâce aux vigoureuses mesures que nécessairement prendront les cours de Vienne et de Madrid. Elle se trompait dans une partie de ses calculs ; car ce ne fut que deux mois après que Matthioly, voyant l'inutilité de ses ouvertures à la régente, et apprenant que Louvois continuait ses préparatifs pour pénétrer à Casal, se résolut à instruire aussi les Autrichiens, les Vénitiens et les Espagnols[2]. S'il ne l'avait pas fait, le roi de France, ne rencontrant aucun obstacle, et ayant reçu le précieux avis de la duchesse de Savoie, aurait immédiatement pris possession de Casal. Louis XIV fut vivement touché, et avec raison fort reconnaissant de cette démarche. Dans ses dépêches, il exprime, à l'égard de la duchesse de Savoie, des sentiments de gratitude et d'estime, tandis qu'il flétrit ce qu'il appelle la trahison du fourbe. Mais, trompé par l'un, éclairé par l'autre, était-il en situation de sainement juger la conduite de ces deux personnages? Et, si l'on se place à un autre point de vue que le sien, lequel a le plus compromis les vrais intérêts de ce pays, de l'homme dont les avis, payés il est vrai[3], mais si

[1] Archives du ministère de la guerre, 686. — Archives du ministère des affaires étrangères, Mantoue, 4, — Instructions données à M. de Gomont, ambassadeur près le duc de Mantoue.

[2] Archives des affaires étrangères. Mantoue, 5 et 11. — Lettre de M. de Gomont à Louis XIV, du 14 mai 1680. — Copie de la lettre de Matthioly à l'impératrice Éléonore d'Autriche.

[3] Voici la seule pièce qui établisse que Matthioly a reçu de l'argent des Espagnols et des Vénitiens. On remarquera que les renseignements fournis par d'Estrades lui ont été donnés très-indirectement.

« Je ne dois pas oublier d'informer Votre Majesté que le père Ronzoni (espion) *a dit* à Juliani (espion) que *son père l'avait assuré* que les Espagnols avaient donné 4,000 pistoles à Matioli pour récompense de leur avoir descouvert toute l'affaire de Casal et de leur avoir nommé M. d'Asfeld et qu'il avait aussi touché de l'argent des Vénitiens pour le mesme sujet. » (Dépêche inédite de l'abbé d'Estrades à Louis XIV du 16 mars 1680. — Affaires étrangères. Savoie, n° 70.)

opportuns, réveillent tout à coup la vigilance des autres princes, ou de la princesse qui, plus Française qu'Italienne, s'empresse de livrer ces précieuses confidences au plus redoutable, au plus menaçant des voisins?

La lettre de la régente parvint à Louis XIV dans le milieu du mois de février 1679. Le désappointement et le courroux du roi furent d'autant plus vifs, que ses desseins recevaient déjà un commencement d'exécution. Tous ceux qui devaient jouer un rôle dans le dénoûment de cette affaire étaient non-seulement désignés, mais occupaient dès lors leur poste. Le prévoyant Louvois, l'homme qui, avant Napoléon, a eu peut-être au plus haut degré le génie de l'organisation et l'esprit de détail, avait dressé, comme il excellait à le faire, tout le plan de l'opération. Ses ordres nets, précis, minutieux, avaient été ponctuellement suivis. Des troupes nombreuses, placées sous le commandement du marquis de Boufflers, colonel-général des dragons, se réunissaient à Briançon, prêtes à passer la frontière[1]. Le baron d'Asfeld, colonel des dragons, partait pour Venise, avec la mission d'y échanger les ratifications du traité[2]. Catinat, alors brigadier d'infanterie, arrivait de Flandre où il avait déjà servi avec éclat, et se dirigeait dans le plus grand mystère vers Pignerol. Il avait été enjoint à Saint-Mars[3] de laisser ouverte la porte de secours de la citadelle, d'aller lui-même au-devant du mystérieux voyageur, et de l'introduire dans le donjon de manière à ce que personne ne pût soupçonner sa présence. Le faux prisonnier avait même dû changer de nom, et les dépêches, qui lui étaient adressées, portaient celui de Richemont au lieu de celui de Catinat[4]. Tout avait été merveilleusement conçu, tout préparé, tout prévu, sauf ce que le gouvernement de Versailles appelle la trahison de Matthioly.

Néanmoins la communication de la duchesse de Savoie ne détruisait pas entièrement les espérances de Louis XIV. Aussi se garda-t-il d'en instruire l'abbé d'Estrades qui, de l'ambassade de Venise, avait été nommé à celle de Turin. On voulut bien ne voir dans ces premières confidences qu'un commencement de trahison, qu'un accident regrettable, il est vrai, mais dont on pourrait peut-être neutraliser les conséquences en exerçant une pression sur le duc de Mantoue et

[1] Archives du ministère de la guerre, 1183. — *Mémoire de Chamlay* sur les événements de 1678 à 1688.

[2] Archives des affaires étrangères. Lettre de Pomponne à de Pinchesne du 30 décembre 1678.

[3] Lettre de Louvois à Saint-Mars, du 29 décembre 1678. (Archives du ministère de la guerre.)

[4] Lettre de Louvois à Saint-Mars, du 15 février 1679. (Archives du ministère de la guerre.)

en essayant d'intimider Matthioly. Mais celui-ci était devenu aussi laconique dans ses lettres que peu exact dans les entrevues projetées. L'abbé d'Estrades, très-préoccupé du résultat d'une négociation dont il avait été l'âme, ne faisait que soupçonner une trahison dont il ne connaissait pas encore toute la réalité. Il envoyait courriers sur courriers à Venise pour M. de Pinchesne, à Mantoue pour Matthioly, dans les villes principales d'Italie pour le duc Charles IV, et de ces divers lieux lui arrivaient les nouvelles les moins satisfaisantes. Tantôt Matthioly se disait retenu à Vérone par l'état de sa santé. Tantôt Charles IV était entraîné à Venise par le désir d'assister à un carrousel[1]. Ce n'est pas que le duc se refusât formellement à exécuter le traité de cession. Mais des obstacles toujours nouveaux étaient suscités par celui-là même qui avait jusque-là dirigé cette affaire, par Matthioly, et le jeune prince, insouciant et léger, d'une humeur fort versatile et ne s'opiniâtrant guères qu'au plaisir, recevait très-aisément les impressions de son favori. Tout à coup l'on apprend à Turin que le baron d'Asfeld, se rendant à Notre-Dame-d'Incréa pour y échanger avec Matthioly les ratifications, a été arrêté par le gouverneur du Milanais et qu'il est retenu prisonnier par les Espagnols[2]. Quelque significative que soit cette arrestation, la cour de Versailles ne désespère point encore. Catinat reçoit l'ordre de remplir la mission confiée d'abord à d'Asfeld et de se rendre à Incréa où Matthioly est invité à se trouver[3]. Le faux Richemont, accompagné de Saint-Mars qui a pris le costume et le nom d'un officier de Pignerol, sortent en effet nuitamment de la citadelle, et, avec des précautions infinies, se transportent au lieu du rendez-vous. Mais ils y attendent en vain Matthioly, et, après maintes aventures, après avoir couru le risque d'être arrêtés par un détachement de la garnison de Casal, après avoir été contraints de comparaître devant le gouverneur de cette place et y avoir gardé difficilement leur incognito, ils rentrent enfin à Pignerol très-heureux de n'être pas reconnus, mais ne rapportant pas l'acte de cession[4].

Dès ce moment, les doutes de l'abbé d'Estrades se changèrent en certitude, et c'est alors qu'il conçut le premier la pensée de l'enlèvement de Matthioly. Car, et c'est un point digne de remarque, il en a été de ce prisonnier comme d'Avedick. Louis XIV a approuvé la conduite de d'Estrades, comme il ratifiera celle de Ferriol. Mais ce sont ses ambassadeurs qui ont exécuté, avant même d'en avoir reçu

[1] Lettre de M. de Pinchesne à M. de Pomponne, du 18 février 1679. (Affaires étrangères, Venise.)

[2] Lettre de M. de Pinchesne à M. de Pomponne, du 11 mars 1679. (*Id.*, *id.*)

[3] Lettre de M. de Pomponne à Matthioly, du 14 mars 1679.

[4] Lettre de Catinat, sous le nom de Richemont, à Louvois, du 15 avril 1679.

l'autorisation, le projet d'enlèvement. Cela ressort jusqu'à l'évidence des dépêches qui vont être citées. Il faut en effet laisser parler l'auteur principal de cet acte de violence. Ce que je ferai du reste plus d'une fois désormais. En approchant du terme de cette étude, je désire que le lecteur se convainque par lui-même et soit ainsi associé au plaisir que procure la solution d'un problème. Après lui avoir évité de longues mais nécessaires recherches, je bornerai souvent mon rôle à celui de guide, et, en le remettant parfois sur la piste, en me contentant de lui montrer le but et de lui fournir les éléments de la poursuite, je lui laisserai tout l'attrait, tout le mérite du succès de notre commune entreprise.

Le 8 avril 1679, d'Estrades écrit à M. de Pomponne[1] :

« ... Il est aisé de juger par tout ce que l'on apprend de plusieurs « côtés que l'imprudence de Mattioli est cause que cette affaire est « devenue publique, et il seroit impossible qu'on en sceut si bien les « particularités, mesme celles du voyage et du séjour qu'il a fait à « Paris, s'il n'en avait point parlé... Cependant, j'attends icy Mattioli « pour voir si l'on doit faire fonds sur sa bonne foy et s'il est en « pouvoir d'exécuter ce qu'il a promis. Je le feray si bien observer « que je sçaurais s'il a commercé avec madame de Savoye et avec les « ministres, et je trouveray peut-estre bien le moyen d'estre informé « de ce qu'il traitera avec eux. Je vous supplie, monsieur, de me « mander si le roy approuvera qu'en cas qu'on ne pût douter de sa « perfidie et qu'il fallût l'obliger par la peur à mettre tout en usage « pour tenir sa parole, on le fit conduire à Pignerol, comme il me « serait très-facile sans qu'il s'en aperçût, que lorsqu'il y seroit « arrivé, et sans que l'on sceut icy que je l'aurais fait enlever, parce « qu'il seroit aisé de dire qu'il y serait allé de lui-mesme. Je n'y « songerai néanmoins qu'après en avoir receu vos ordres, et ce ne « serait qu'après avoir perdu toute espérance de son costé qu'il en « faudrait venir là. »

Le 22 avril[2], M. de Pomponne lui répond :

« Monsieur, je commenceray à respondre aux deux lettres que « vous avez pris la peine de m'escrire le 8 de ce mois sur l'affaire « du comte Mattioli. Son procédé nous fait assez juger que c'est un « fripon, mais, pour vous le mieux faire connaistre, Sa Majesté m'or- « donne de vous confier, sous le secret qu'elle vous recommande, ce « qui s'est passé en cette affaire. Dès son passage à Turin, il donna

[1] Dépêche inédite. (Ministère des affaires étrangères. Savoie, 68.)
[2] Dépêche inédite. (*Id.*, *id.*)

« part généralement à madame la duchesse de Savoye des papiers « dont il estait chargé, et de tout ce qui avoit esté conclu icy avec « luy. Il a donné depuis le même advis aux inquisiteurs de Venise, « et fit arester M. d'Asfeld à son passage dans le Milanais par l'advis « qu'il en donna au comte de Melgar. Comme il croit toutes ces four- « beries bien cachées, il a toujours amusé M. de Pinchesne, et vous « voyez, par les lettres qu'il vous escrit, qu'il veut vous amuser de « mesme. Comme il propose de vous aller trouver à Turin, Sa M. « ne désire point que vous luy fassiez cognoître que vous estes « instruit de sa conduite. Vous continuerez à luy faire croire que « vous estes trompé, et vous vous servirez de la confiance aparente « que vous aurez en luy et de celle que vous lui témoignerez que le « roy continue à y prendre pour tascher de tirer de lui la ratification « du traité. Il a témoigné à Venise qu'il l'avoit entre les mains. « Peut-être l'aura-t-il encore. Il scroit important d'employer toute « votre adresse pour l'en tirer. Le roy ne juge point qu'il soit à pro- « pos de faire l'esclat que vous proposez en le faisant conduire à « Pignerol. Le seul cas où vous pourriez employer les menaces et la « crainte seroit si vous saviez qu'en effet il eût la ratification et que « vous crussiez ces moyens nécessaires pour l'obliger à vous la don- « ner. L'on ne peut guère douter, s'il va à Turin, qu'il ne voye « madame la duchesse de Savoye et qu'il ne se cache de vous. Vous « n'en ferez point semblant et ne tesmoignerez point à cette princesse « que vous sçachiez cette affaire, bien que ce soit elle-mesme qui en « a donné advis à S. M. »

(Affaires étrangères, Savoie, 68.)

Le même jour[1], l'abbé d'Estrades insiste auprès du gouvernement de Versailles, afin d'obtenir l'autorisation d'enlever Matthioly :

. . . .

« Je crois que ce que j'ai déjà eu l'honneur de mander au Roi « prouve assez fortement la perfidie de Mattioli ; il est icy depuis « quatre jours, et il m'est venu voir avec des précautions aussi « grandes que s'il avoit beaucoup d'intérest à se cacher ; — cepen- « dant il a eu tous les matins des conférences avec un nommé Tarin, « qui est l'homme que madame R. avoit envoyé à Padoüe pour « apprendre ce qu'il disoit avoir à luy communiquer, il luy a sup- « posé mille faussetez dans ses conversations, il a voulu faire croire « qu'il me voyoit tous les jours, quoyque je ne luy aye parlé qu'une « fois; et que M. le Duc de Mantoüe l'auoit envoyé icy pour me

[1] Dépêche inédite. (Savoie, 68.)

« déclarer que ce Prince ne pouvoit tenir la parole qu'il avoit donnée « à Sa Majesté de traitter avec elle de Casal. Dans le temps que « j'escrivois cette lettre, Mattioli est encore venu me voir, et la ma- « nière dont il m'a parlé m'a fait connoistre si clairement sa mau- « vaise foy que quand j'aurois pu en douter, il ne m'auroit laissé « aucune incertitude là-dessus ; il m'a fait des projets ridicules qui « ne tendent qu'à gagner du temps et à embarquer Sa Majesté dans « de nouveaux embarras ; il m'a dit qu'il partoit demain pour s'ab- « boucher avec le Gouverneur de Casal, qui le pressoit fort de l'aller « trouver et qui souhaittoit que sa place fût entre les mains du Roy ; « comme il m'a assuré qu'il reviendroit dans cette semaine au plus « tard et que je sçais que peu de jours après il doit retourner à « Venise, je n'ay pas le temps d'attendre les ordres de Sa Majesté « pour l'arrester. Il est néantmoins si important de le faire qu'il ne « me restoit plus qu'à songer aux moyens d'executer ce dessein sans « éclat, affin que le bruit qui s'en respandroit ne renouvellât pas « ceux qui ont couru de l'affaire qu'il traittoit et qu'on ne put sçavoir « ce qu'il seroit devenu. J'ay creû n'y pouvoir réussir qu'en enga- « geant madame Royale au secret, parce qu'il m'estoit impossible de « m'assûrer dans Turin ou dans les Estats de M. le Duc de Savoye « de la personne de Mattioli sans faire une violence dont elle auroit « temoigné estre offensée, et que sous quelque prétexte que j'eusse « voulu l'attirer du costé de Pignerol, cette Princesse qu'il informe « de tout ce qui se passe entre luy et moy, l'auroit sans doute fait « accertir de prendre garde à luy ; je me suis mesme veû dans la « nécessité d'en user ainsy, par ce qu'elle me dit il y a deux jours, « que puisque Mattioli estoit icy il pourroit bien demeurer à Pignerol, « ou se promener par la France plus longtemps qu'il ne se l'ima- « ginoit, je luy répondis qu'elle estoit si éclairée que je croyois ne « devoir pas négliger la pensée qu'elle me donnoit ; que j'y ferois « réflexion ; et que cependant je la priois au nom du Roy de ne rien « dire qui pût empescher l'effet de la résolution que je prendrois « pour le service de Sa Majesté, mais que je n'exécuterois point sans « la luy communiquer ; elle me le promit, et après m'avoir remercié « de ce que je voulois bien agir de concert avec elle, Elle me recom- « manda de faire en sorte que Mattioli ne fût point arresté sur ses « terres, affin qu'elle n'eût pas à se reprocher d'avoir livré un « homme qui quoyque coupable d'une trahison s'estoit néantmoins « confié à elle. J'ay esté ce matin chez madame Royale, et après luy « avoir représenté qu'il estoit d'une extrême conséquence de mettre « Mattioli en un lieu d'ou il ne pût plus faire sa cour aux Espagnols et « aux Vénitiens par les fausses confidences que je sçavois qu'il leur « faisoit tous les jours, je l'ay assurée que je prendrois si bien mes

« mesures qu'on le méneroit à Pignerol sans qu'il en eût aucun « soupçon que lorsqu'il seroit hors des États de S. A. R. et sur le « point d'entrer dans la place. Elle m'a tesmoigné estre satisfaitte « de la parole que je luy en donnois, et elle m'a dit que je voyois « bien qu'elle contribuoit autant qu'il luy estoit possible à ce qui « estoit du service du Roy, puisqu'elle n'avoit point destourné Mat- « tioli du voyage qu'il a fait icy et dont il l'avoit avertie, quoiqu'elle « n'eût pas douté de ce qui luy en arriveroit.

« Outre les raisons, monsieur, que je vous ay déjà expliquées, « j'en ay eû depuis peu de nouvelles pour me déterminer à me saisir « de Mattioli ; premièrement, j'ay sçeû qu'il n'avoit point voulu « donner à M. le Duc de Mantoüe les originaux des papiers concer- « nans le traitté, quelques instances que ce Prince, qui n'en a que les « copies, luy en ait faittes, et qu'il les garde pour les montrer à ceux « dont il veut tirer de l'argent et qui ne l'en croiroient pas sur de « moindres preuves. Juliani m'a escrit que D. Joseph Varano qui est « fort bien auprès de M. de Mantoüe qui a toujours tesmoigné sou- « haitter que son maistre se mist sous la protection du Roy par le « traité de Casal et à qui ma lettre sera rendüe, non pas à Vialardi, « comme je vous l'avois mandé, parce qu'en vous escrivant j'ay pris « un nom pour l'autre, devoit avoir une conférence avec luy sur « cette affaire, et qu'assurément il ne voudra entrer dans aucun « engagement, tant que Mattioli sera en liberté. Enfin j'ai eû avis « de Milan que M. Le Duc de Mantoüe a demandé six cens mille écus « aux Espagnols, qu'il leur a déclaré que ne pouvant sans cela for- « tiffier Casal, il ne leur respondoit pas de conserver cette place, que « le comte de Melgar qui voudroit les luy donner fait des efforts inu- « tiles pour les avoir, et qu'il ne les trouvera point ; de sorte qu'il « est vraysemblable que ce Prince, qui ne cherche que de l'argent, « perdant l'espérance d'en tirer de l'Espagne, écoutera les offres « qu'on luy fera de la part du Roy et que Sa Majesté se trouveroit en « possession d'une place importante qui demeureroit toujours entre « ses mains par la mort du Duc de Mantoüe, dont la santé est si « ruinée par ses débauches, par les maux incurables qu'elles luy ont « causé et par le poison qu'on dit publiquement qu'on lui a donné « depuis peu, — que selon toutes les apparences il ne sçauroit encore « vivre longtemps. L'on peut ajouter que quand ce Prince viendroit « à mourir avant que le traitté eûst esté exécuté, Sa Majesté seroit « en droit de se faire justice elle-mesme en produisant la lettre et « le plein pouvoir de M. de Mantoüe qui authorisent assez les articles « dont on est convenu, mais il faut pour cela les retirer des mains « de Mattioli, ce qui ne se peut faire si l'on ne se rend maistre de « sa personne, parce qu'il ne les porte jamais avec luy.

« Voilà, monsieur, les motifs qui m'obligent à ne le pas laisser « échapper, et pour y réussir j'ay escrit à M. Catinat qu'il falloit « que nous pussions nous voir un des premiers jours de cette « semaine; je l'informeray au long de l'estat où sont les choses et je « luy diray qu'il me marque un endroit proche de Pignerol où je « puisse me rendre un jour donné avec Mattioli lorsqu'il sera de « retour du voyage qu'il va faire auprès de Casal; et qu'il y envoye « secrètement quelques hommes bien armez, parce que je sçais qu'il « porte toujours deux pistolets dans ses poches et deux autres avec « un poignart à sa ceinture; je le mèneray en ce lieu là dans mon « carrosse sous prétexte d'avoir une conférence avec M. Catinat, « et je l'y ay desjà si bien disposé qu'il m'a tesmoigné le désirer; « comme je luy ay parlé d'une manière à lui oster toute sorte de « soupçon et qu'il affecte d'appréhender qu'on ne découvre icy le « commerce que nous avons ensemble, il est entré de luy mesme « dans toutes les précautions que iay voulu prendre, et nous sommes « convenus que pour éviter les accidents qui pourroient arriver, nous « ne verrions M. Catinat qu'une fois hors de la veüe de Pignerol et « des Estats de M. le Duc de Savoye; c'est là aussi que j'espere le « remettre en bonnes mains, et je ne doute pas que M. de Saint-Mars « ne veuille bien le recevoir sur le rapport de M. Catinat et sur ma « parole, du moins jusqu'à ce qu'il ait plû à Sa Majesté d'en ordonner « autrement.

. . . .

« Je suis, etc.

« L'abbé Destrades.

« A Turin, le 22e d'avril 1679. »

(Arch. des aff. étrangères, Savoie, n° 68.)

Le 29 avril[1], d'Estrades revient à la charge et expose les fortes raisons qui doivent déterminer à faire arrêter Matthioly :

« Juliani m'a dit qu'il avait parlé à don Joseph Varano, lequel « lui a promis de faire son possible pour renouer l'affaire de Casal, « mais que présentement M. de Mantoüe ne vouloit entendre parler « de rien qu'il n'ait fait prendre ou tuer Mattioli, dont il se plaint « d'avoir esté trahi. Il a seu par ce mesme Varano que ce qui inquié- « tait le plus M. de Mantoüe, c'est que Mattioli lui a fait ratifier le « traité et qu'il en a gardé la ratification avec tous les autres papiers « concernant cette affaire; de sorte que, lorsqu'on sera maître de la « personne de Mattioli, on lui fera donner cette ratification avec le

[1] Dépêche inédite. (Affaires étrangères.)

« reste. Et ainsy, monsieur, vous voyez de quelle conséquence il est « de l'arrester. Je ne balance plus aussi à le faire, surtout depuis « que j'ai veu que M. Catinat, avec qui j'eus une conférence il y a « deux jours, et avec qui j'ay pris toutes les mesures nécessaires, a « jugé, après que je l'ay informé de toutes choses, qu'il ne falloit « différer d'exécuter cette résolution. J'espère qu'avant quatre ou « cinq jours ce sera une affaire finie, et je vous informeray de la « manière qu'elle se sera passée. Il me semble que lorsqu'on aura « obligé Mattioli à donner avec les autres papiers la ratification de « M. de Mantoue, si effectivement il l'a donnée à cet homme, le roy « sera en droit de demander l'exécution du traité ratifié en cas que « ce prince ne voulut pas prendre les voyes de la douceur et des négo- « ciations. »

(Aff. étrang., Savoie, 68.)

Enfin, le 28 avril, Louis XIV consent à l'arrestation[1]. Mais quand ses ordres parviennent à Turin, Matthioly était déjà enlevé depuis le 2 mai.

« Je dois vous apprendre, écrivit d'Estrades à Pomponne, de quelle « manière iay conduit Mattioli en lieu de seûreté. J'ay déjà eu l'hon- « neur de vous mander que je m'estois étudié à luy tesmoigner une « entière confiance et à luy faire naistre l'envie de s'abbouscher avec « M. Catinat; Giuliani, qui estoit arrivé icy depuis trois ou quatre « iours et dont à dire vray la fidélité mérite qu'on le considère, m'en « donna un nouveau moyen qui me fût fort utile. Il me dit que Mat- « tioli luy auoit tesmoigné que les frais de plusieurs voyages et les « libéralitez qu'il avoit esté obligé de faire aux maistresses de « M. de Mantoüe pour se les rendre favorables, l'auoient épuisé et « qu'il se trouuoit présentement sans argent, Giuliani ne balança « point à luy promettre que je luy donnerois ce qui luy seroit néces- « saire, et sur cet advis ie luy dis en confidence que nous n'avions « qu'à chercher des expédiens pour renoüer nostre affaire : et que « pourveu que M. Le Duc de Mantoüe eût toujours les mesmes senti- « mens, il ne nous seroit pas difficile d'exécuter promptement le « traitté, parce que M. Catinat auoit non seulement le pouvoir de « faire venir les trouppes qui estoient destinées pour cela et de les « cômander, mais qu'il avoit encore une somme très considérable « pour fournir à toutes les dépenses qu'il jugeroit à propos de faire ; « que Giuliani m'auoit representé l'estat où il estoit et que je luy « ferois donner ce qu'il souhaitteroit. J'adjoutay qu'il ne falloit

[1] Dépêches inédites de Pomponne à d'Estrades, des 28 et 30 avril 1679.

« point avoir de fausse délicatesse là dessus; que ce n'estoit ny mon « argent, ny celuy de M. Catinat que je lui offrois, mais celuy de « Sa Majesté, qui croyoit ne le pouvoir mieux employer que pour une « affaire si importante. Comme il est un des plus grands fripons qui « ait jamais esté, cette proposition luy donna beaucoup d'impatience « de voir M. Catinat; et il me pressa sur des raisons qu'il imagina « sur le champ de ne point différer la conférence que nous devions « avoir avec luy; nous prismes jour pour le lendemain mardi, 2me de ce « mois, et je luy donnay rendez-vous a un demy mille de Turin dans « une église ou j'allay le prendre dans mon carrosse à six heures du « matin; par malheur il y avoit trois iours qu'il faisoit très mauvais « temps; il pleuvoit encore beaucoup ce jour là, et comme les rivières « de ce pays grossissent aisément, nous en trouvasmes une qui s'ap- « pelle la Guisiola, à trois milles du lieu ou nous devions nous « rendre, dont les eaux etoient si hautes que les chevaux ne pouvoient « la passer qu'à la nage; il n'y auoit qu'un pont qui estoit a demy « rompu et iestois au desespoir de cet empeschement. Lorsqu'après « avoir veû qu'il falloit de necessité accommoder le pont avec des aix « pour y pouvoir passer a pied, Mattioli y travailla avec tant d'ardeur, « qu'en une heure nous le mismes en estat de nous servir.

« Je proffitay de cette occasion pour laisser en cet endroit mon « carrosse et mes gens affin que ce que j'allois faire fût plus secret, « et nous allasmes à pied dans des chemins fort mauvais jusqu'au « lieu ou nous estions attendus. M. Catinat auoit si bien disposé toutes « choses que personne ne parût que luy; il nous fit entrer dans une « chambre, et dans la conversation je fis dire à Mattioli insensible- « ment ce qu'il m'avoit advoué deux iours auparavant, qu'il auoit « tous les papiers originaux qui regardoient nostre affaire, sçavoir « la lettre de M. de Mantoüe au Roy, la réponse que Sa Majesté luy « auoit faite, le plein pouvoir de ce Prince, le traitté que vous aviez « mis par écrit, le mémoire de M. le marquis de Louvois et deux « signatures de M. de Mantoüe; l'une au bas du traitté pour servir « de ratiffication et l'autre au bas d'une feuille de papier blanc pour « y escrire un ordre au Gouverneur de Casal de recevoir les trouppes « de Sa Majesté dans sa place lorsqu'elles s'y présenteroient; il « adjouta que ce prince auoit depuis fait tout ce qu'il avoit pu pour « l'obliger de rendre tous ces papiers, mais qu'il n'auoit jamais « voulu l'aller trouver; qu'il ne luy en auoit envoyé que des copies « et qu'il avoit mis les originaux en dépost à Bologne entre les mains « de sa femme dans un couvent de religieuses appelé Saint-Louis; « après avoir attiré cette confidence a M. Catinat, ie crûs que ma « présence n'estoit plus nécessaire, et il fût arresté sans bruit lorsque « je me fûs esloigné.

« Je revins icy avec M. l'abbé de Montesquieu, mon cousin ger-
« main que j'avois mené avec moy pour deux raisons que j'espère
« que Sa Majesté approuvera. La première parce que ie ne pouvois
« sortir seul de Turin sans que l'on crût que je n'allois pas faire
« une visite comme je l'avois dit deux jours auparavant et que j'avois
« déia éprouvé que l'on m'auoit observé dans deux ou trois prome-
« nades que j'avois faittes exprés hors de la ville, affin qu'on ne le
« trouvast pas extraordinaire lorsque ie voudrois mener Mattioli. La
« seconde et la plus forte, c'est que toutes les précautions que j'auois
« prises pour voir M. Catinat aux Capucins, dont le couvent est hors
« de cette ville sur une montagne ou il n'y a point d'autre maison
« que la leur, n'ayans pû empescher qu'on ait sceû notre entreveüe
« et que M. le marquis de Saint-Maurice n'en ait parlé assez indis-
« crettement, iay crû ne devoir pas hazarder de nouvelles conferences
« avec luy, et qu'il seroit encore plus dangereux que j'allasse à Pi-
« gnerol; ce que M. l'abbé de Montesquieu peut faire sans consé-
« quence. Je ne me serois pas néantmoins servy de luy, si dans un
« sejour de trois ans que nous avons fait ensemble à Venise je n'avois
« assez bien connu sa discrétion, son addresse et surtout sa fidélité
« pour pouvoir repondre de luy comme de moy-mesme; c'est aussy
« ce qui m'a obligé de le faire venir icy. Et je l'ay envoyé ce matin à
« Pinerol sur l'advis que M. Catinat m'a donné qu'il auoit interrogé
« deux fois Mattioli qui lui auoit proposé de faire venir son père a
« l'endroit ou il auoit esté pris affin qu'il pût l'obliger d'aller cher-
« cher les papiers que nous demandons et de les rapporter à Pinerol.
« Mais parce qu'il faut se déffier de tout ce qu'il dit et qu'il ne
« pourra sans doute soutenir la veüe de Giuliani quand il luy sera
« confronté, sur toutes les fourberies qu'il a faittes, iay voulu qu'il
« accompagnât M. l'abbé de Montesquieu à Pinerol pour de là se
« rendre par ordre de M. Catinat ou Mattioli aurait déclaré que les
« papiers seroient cachés. Et qu'ainsy celuy qui seroit chargé de
« cette commission, non seulement fût un homme assuré; mais
« encore qu'il eût une connoissance parfaite du pays, et qu'il en
« sceût la langue pour éviter toute sorte d'accidens.

« Deux jours après que Mattioli eût esté conduit dans le donjon de
« Pinerol, j'y fis mener son valet avec toutes ses hardes et valises par
« celui de mes gens que j'auois desja donné à M. Catinat dans le voyage
« qu'il fit près de Casal; j'auois pour cela pris la precaution de porter
« un billet de Mattioli qu'on luy fit escrire et par lequel il ordonnoit
« à ce valet de le venir trouver dans un lieu ou il estoit obligé de
« rester trois ou quatre iours et d'ou il devoit partir sans repasser
« par Turin; de sorte que l'on a eû par là sans user de violence tout
« ce que Mattioli auoit apporté icy; — si je m'estois servi de tout

« autre moyen, je n'aurois pu rien tirer de luy, parce qu'il n'auroit « jamais voulu de luy-mesme me donner des papiers qu'il a tant de « peine à se résoudre de rendre lorsqu'il est en estat de craindre la « punition de sa perfidie; et que si je luy avois fait la moindre « menace il seroit infailliblement sorty le lendemain de Turin sans « qu'il m'eût esté possible de l'arrester qu'avec un esclat qui auroit « esté très préjudiciable. »

Parmi les papiers saisis sur la personne même de Matthioly ne se trouvaient pas ceux qui émanaient du gouvernement de Versailles, tels que le traité signé par Pomponne, l'instruction donnée par Louvois, la lettre de Louis XIV au duc de Mantoue et la ratification de celui-ci. Il était essentiel de s'en emparer, afin de dérober aux autres puissances ces témoignages irrécusables de la tentative et de l'échec du roi de France. Matthioly donna d'abord, sur le lieu où ils se trouvaient, une indication inexacte. Mais ayant été menacé de la torture, puis de la mort, le malheureux comte finit par avouer que les fameux papiers se trouvaient à Padoue en un lieu que connaissait seul son père. On dicta au prisonnier une lettre dans laquelle, sans laisser même soupçonner son sort, il priait son père de remettre toutes les pièces de la négociation au sieur Giuliani, porteur de cette lettre. Le père de Matthioly, ignorant entièrement que Giuliani était un espion au service des agents français, lui remet tout, et l'habile messager confia à M. de Pinchesne, représentant du roi de France à Venise, les précieux originaux [1], qui furent immédiatement, et sous le couvert de l'ambassade, envoyés à Versailles [2].

Louis XIV était vengé. Parvenu au point culminant de sa puissance, arbitre des destinées de l'Europe soumise et silencieuse, assez audacieux, assez fort pour annexer en temps de paix, et par l'arbitraire, de vastes territoires à la France; ayant jusque-là brisé tous les obstacles et triomphé de toutes les résistances, ce potentat invincible venait d'être joué par un petit ministre d'une petite cour d'Italie. Celui de ses projets qui semblait devoir le mieux réussir, grâce à la faiblesse autant qu'à la division ou à l'ignorance de ses adversaires; celui de ses projets de l'exécution duquel dépendaient tant d'essentielles conséquences, et qu'il avait caressé longtemps et préparé avec des précautions et des soins infinis, échouait tout à coup par

[1] Parmi eux ne se trouva pas la ratification du duc de Mantoue, mais seulement plusieurs blancs-seings donnés par ce prince à Matthioly, et sur l'un desquels celui-ci assura qu'il devait écrire la ratification.

[2] Dépêches inédites de l'abbé d'Estrades à Pomponne, des 13, 27 mai et 3 juin 1679. (Archives du ministère des affaires étrangères. Savoie, 68.) — Lettre de Catinat à Louvois, du 3 juin 1679. (Archives du ministère de la guerre.)

le moins prévu des accidents, l'abandon de l'agent principal de cette affaire. Une si grande entreprise ayant une issue presque grotesque, le premier échec du roi de France produit par une telle cause, tant de disproportion entre l'importance des préparatifs et leur entière inutilité, l'effroi d'un péril aussi grave remplacé par la certitude d'en être délivré, quel naturel sujet de raillerie pour toute l'Europe! Louis XIV essaya de se les épargner, en anéantissant à jamais les preuves officielles de sa tentative et de son insuccès, en faisant disparaître le principal coupable, et en rappelant ses troupes aussi secrètement qu'il les avait réunies à Briançon. Il renonça avec une telle promptitude à son entreprise, qu'il semblait en quelque sorte ne l'avoir pas commencée. Ce fut en vain que d'Estrades, si intéressé au succès de la négociation, et se prenant à tout pour la prolonger, supplia le gouvernement de Versailles de lui laisser toute liberté à cet égard[1]. Le refus du ministre fut formel, et empreint à la fois de fierté et d'amertume. « L'intention de Sa Majesté, écrit Pomponne à d'Estrades le 4 août 1675, n'est point de suivre pour cette affaire les voyes que vous proposez, ny de remettre une si grande entreprise aux mesures que vous pourriez prendre. Si jamais elle en formait le dessein, *vous jugez assez que celles dont elle se servirait seraient immanquables*. Aussi vous ne devez point vous mettre en estat de rien tenter pour ce sujet[2]. » Sans doute la cour de Savoie était dans la confidence de l'intrigue, mais Louis XIV parlait en maître à Turin. Sans doute la voix de Matthioly s'était fait entendre à Venise comme à Milan, mais elle était étouffée pour toujours, et au souvenir de ses avis devait se mêler celui de sa disparition mystérieuse, et comme un salutaire effroi causé par l'étrangeté de son sort. Au surplus, quelque humilié que fût Louis XIV, il tint à Madrid le plus haut langage. Il exigea et obtint de l'Espagne la mise en liberté immédiate du baron d'Asfeld, prisonnier à Milan, et un désaveu formel infligé au gouverneur qui avait ordonné son arrestation. Ce fut donc pour Louis XIV

[1] Lettres inédites d'Estrades à Pomponne, des 10 juin et 1er juillet 1679.

[2] Archives des affaires étrangères, Savoie. Dépêche inédite du 4 août 1679. Le projet de cession de Casal à Louis XIV fut repris deux ans plus tard et exécuté, mais sans la participation de l'abbé d'Estrades et grâce à l'habileté de l'abbé Morel, ministre de Louis XIV près le duc de Mantoue. Le 30 septembre 1681, les troupes de Louis XIV pénétrèrent à Casal. On sait où le conduisit cette politique et comment, à la paix de Ryswick, il fut contraint de tout rendre, même Pignerol, conquête précieuse de son père. Quoi qu'il en soit, Louis XIV fut d'autant mieux avisé de rompre en 1679 cette négociation, que le maréchal d'Estrades mandait le 11 mars de Nimègue, « que cette nouvelle tentative était de nature à différer l'échange des ratifications du traité de paix générale. » (Lettre inédite du maréchal d'Estrades. Bibliothèque impériale, manuscrits. *Papiers du maréchal d'Estrades*, t. XII, p. 1015.)

un échec, mais un échec en partie réparé par le prompt abandon de ses projets, et compensé par la satisfaction de réduire à l'impuissance, d'enlever au monde, de supprimer celui-là seul qui pouvait témoigner de la première humiliation d'un grand roi. On fit répandre le bruit que Matthioly était mort, victime d'un accident, dans un voyage. Ceux qui pouvaient le plus en douter parurent y croire. Charles IV, soupçonné ou convaincu par les autres princes d'avoir voulu vendre à Louis XIV une des clefs de l'Italie, chercha dans de nouveaux plaisirs à oublier la honte de l'entreprise et le désappointement de l'insuccès. La famille de Matthioly se dispersa silencieuse et atterrée. Crut-elle à sa mort? On l'ignore. Sur son arbre généalogique, la date de la fin d'Ercole Matthioly a été laissée en blanc[1]. Sa femme, veuve d'un époux qui devait lui survivre, alla enfermer sa douleur dans le couvent des *Filles de Saint-Louis* à Bologne, là même où, dix-sept années auparavant, Matthioly était venu l'épouser. Son père, qui ne reçut plus aucune nouvelle depuis la lettre portée par Giuliani, traîna quelque temps encore à Padoue sa malheureuse existence, ne sachant s'il fallait pleurer la mort d'un fils chéri ou se flatter qu'il vécût encore. Nul n'osa, parmi les membres de cette famille ainsi plongée dans la plus cruelle incertitude, tenter, pour essayer d'en sortir, des efforts qui auraient été d'ailleurs stériles. Se sentant comme menacés par le coup mystérieux qui avait frappé un des leurs, ils se turent et se soumirent, convaincus de leur impuissance, et certains que leurs recherches resteraient inefficaces et ne seraient peut-être pas sans péril.

XXI

Les prisonniers n'ont pas d'histoire : leur existence monotone et uniforme ne saurait être racontée ; leurs plaintes restent sans écho; leurs souffrances n'ont d'autres témoins que leurs gardiens; leurs confidences ne sont recueillies par personne. Seuls, les poëtes devinent et chantent les douleurs amères de la captivité.

L'histoire de la détention de Matthioly emprunte tout son intérêt à la supposition qu'il a pu être l'*homme au masque de fer*. De la vie du captif dans sa prison, rien, ou presque rien. Louis XIV a réussi à entourer d'incertitude et de mystère la punition de l'audacieux qui l'avait trompé. Une seule tentative, sinon pour corrompre, du moins pour intéresser à son sort un de ses gardiens, le sieur de Blainvil-

[1] *Arbor priscæ nobilisque masculinæ familiæ de Mattiolis.* — Archives de l'empire, M. 746.

liers[1]; tour à tour le calme du prisonnier résigné à la perte définitive de sa liberté, ou l'égarement momentané du malheureux séparé à jamais de tout ce qui lui est cher; quelques efforts, renouvelés à de longs intervalles, pour écrire et faire connaître son nom en dehors des murailles entre lesquelles il est enfermé, voilà tout ce qu'on sait, tout ce que l'on saura de la captivité de Matthioly. Mais quelles prisons a-t-il successivement habitées, où s'est écoulée, et surtout où s'est terminée son existence? Faut-il voir en lui l'*homme au masque de fer?*

Roux-Fazillac et Delort sont généralement considérés comme ayant les premiers révélé, l'un en 1800, l'autre en 1825, mais d'une manière plus complète, l'existence et l'enlèvement du comte Matthioly. C'est une erreur profonde, et il faut remonter bien avant ces deux écrivains pour trouver les premières traces, les premières révélations de l'intrigue diplomatique relative à Casal. En 1682 parut à Cologne un pamphlet politique[2] dans lequel était exposée toute la négociation, et où figuraient déjà l'abbé d'Estrades et Matthioly, Giuliani et Pinchesne, d'Asfeld, Catinat et le duc de Mantoue. En août 1687, un recueil publié à Leyde avec le titre d'*Histoire abrégée de l'Europe*[3], donnait, sous la rubrique de Mantoue, la traduction française d'une lettre italienne qui dénonçait l'enlèvement de Matthioly. En 1749, le fameux Muratori racontait, dans ses *Annali d'Italia*[4], l'histoire de la négociation de Casal, et l'enlèvement du principal agent de cette intrigue. Le cahier du 15 août 1770 du *Journal encyclopédique*[5] insérait une lettre du baron d'Heiss, ancien capitaine au régiment d'Alsace, dans laquelle était exposée toute cette affaire, et nous retrouvons une copie de cette lettre dans le numéro du *Journal de Paris* du 22 décembre 1779[6]. En 1786, et dans ses *Notizie degli scrittori bolognesi*[7], l'Italien Fantuzzi a résumé les récits déjà publiés sur ce sujet. La même opinion, à savoir que Matthioly est l'*homme au masque de fer*, était en 1789 soutenue par le chevalier de B., dans un ouvrage ayant pour titre : *Londres. — Correspondance intercep-*

[1] « Monsieur, lui dit-il, voilà une bague dont je vous fais présent et que je vous prie d'accepter. » C'était sans doute le diamant donné à Matthioly par Louis XIV.

[2] *La Prudenza trionfante di Casale con l'armi sole de trattati e negotiati politici della M. Chr.*, petit in-12 de 58 pages.

[3] Ce recueil s'imprimait à Leyde, chez Claude Jordan.

[4] *Annali d'Italia*, édition de Milan, t. XI, p. 352-354.

[5] Tome VI, Ire partie, p. 182. — Lettre du baron d'Heiss du 28 juin 1770.

[6] *Journal de Paris*, p. 1470.

[7] Tome V, p. 369. — Je ne comprends pas dans cette nomenclature Georges Agar Ellis, dont le travail anglais a été traduit en français et publié chez Barbeza (Paris, 1830), parce que l'ouvrage d'Ellis n'est lui-même que la reproduction à peu près littérale de celui de Delort.

tée[1]. Le 26 novembre 1795, M. de Chambrier, ancien ministre de Prusse près la cour de Turin, lisait à la *classe des belles-lettres* de l'Académie de Berlin[2] un mémoire dans lequel, « par la seule tradition, il essayait d'établir que le masque de fer et Ercole Matthioly n'ont été qu'une seule et même personne. » Enfin, le 9 pluviose an XI, le citoyen Reth, commissaire chargé d'organiser la loterie nationale dans la vingt-septième division militaire, adressait au *Journal de Paris*[3] un long mémoire tendant aux mêmes conclusions. On voit que ni Roux-Fazillac, ni Delort, ni moins encore aucun écrivain de nos jours, ne peuvent revendiquer la priorité du système qui fait de Matthioly l'*homme au masque de fer*.

Toutefois, Delort avait sur ses nombreux devanciers l'avantage incontestable de fournir une partie[4] des dépêches officielles de la négociation et de celles qui ont été échangées, après l'incarcération de Matthioly, entre Saint-Mars et les ministres. Depuis lors, et de nos jours, M. Camille Rousset, dans son *Histoire de Louvois*, a exposé à son tour l'intrigue nouée entre d'Estrades, le duc de Mantoue et Matthioly; et, se contentant, dans une courte note[5], d'exposer son opinion sur le problème du *masque de fer*, il a dit qu'il voyait en lui le ministre infidèle qui avait trompé Louis XIV. Depping, dans sa *Correspondance administrative sous Louis XIV*, a partagé cette opinion. Mais ils n'ont nullement essayé — et ils n'avaient point à le faire, ce n'était pas dans leur sujet — d'établir ce que j'appellerai la concordance parfaite, l'adaptation exacte entre le personnage enlevé près de Pignerol le 2 mai 1679 et le prisonnier qui a été enterré à l'église Saint-Paul le 20 novembre 1703.

Là est le nœud de la question. Que Matthioly ait été enlevé en 1679 par un ambassadeur français, et emmené violemment à Pignerol, nous venons de voir qu'on le savait déjà il y a bien longtemps. Mais

[1] C'est une suite de lettres échangées entre le marquis de L. et le chevalier de B., dans lesquelles celui-ci rend compte de ses voyages en France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre, depuis le 3 septembre 1782 jusqu'au 29 janvier 1788. Matthioly y est confondu avec un autre agent nommé Girolamo Magni.

[2] *Mémoires de l'Académie de Berlin* pour les années 1794 et 1795, classe des belles-lettres, p. 157-163.

[3] P. 814-816.

[4] Nous avons déjà vu que Delort n'a eu communication aux archives du ministère des affaires étrangères que d'une partie des dépêches de la série *Venise* et de la série *Mantoue*, et nullement de la série *Savoie*. Quant aux dépêches échangées entre le ministre de la guerre et Saint-Mars, il n'a eu que les expéditions assez nombreuses qui se trouvent aux archives de l'empire, mais non les minutes qui sont au ministère de la guerre.

[5] « Nous partageons l'opinion de ceux qui croient que *l'homme au masque de fer* n'est pas autre que Matthioly. » (*Histoire de Louvois*, t. III, p. 111, note.)

il ne s'agit plus uniquement de cette intrigue, simple préliminaire de la question qui nous occupe. Il est essentiel de suivre le ministre du duc de Mantoue de prison en prison, et de voir non-seulement s'il peut être, mais s'il ne peut pas ne pas être ce prisonnier mystérieux conduit par Saint-Mars, en 1698, des îles Sainte-Marguerite à la Bastille, où il est mort en 1703. Delort a cru l'avoir prouvé. Sa conviction était profonde, et sa démonstration semblait à plusieurs irréfutable. Sur quelles bases reposait-elle, et comment un judicieux écrivain les a-t-il de nos jours entièrement renversées?

Lorsque, les 2 et 3 mai 1679, Matthioly et son valet ont été incarcérés à Pignerol, cette prison d'État renfermait, outre Fouquet et Lauzun, quatre prisonniers incontestablement obscurs et de très-minime importance. L'un, Eustache d'Auger, amené le 20 août 1669, avait pendant quelque temps servi de valet à Fouquet[1]. Un autre, arrivé à Pignerol le 7 avril 1674, était un ministre jacobin, « fripon achevé, écrit Louvois, et qui ne sçauraitêtre assez malmené ny souffrir la peine qu'il a méritée. » Le ministre recommandait « de ne point luy donner de feu dans sa chambre, à moins que le grand froid ou qu'une maladie n'y obligeât, et de ne luy fournir d'autre nourriture que du pain, du vin et de l'eau[2]. » Louvois adressait ensuite à Saint-Mars l'injonction « de ne le laisser voir par personne, ny donner de ses nouvelles à qui que ce fût. » Mais cet ordre était en quelque sorte de pure forme, car une prescription semblable avait été faite à Saint-Mars le 19 juillet 1669, au moment de l'envoi d'Eustache d'Auger[3]. Celui-ci, aussi bien que le moine jacobin, que Caluzio, amené en septembre 1673[4], que Dubreuil, emprisonné en juin 1676, étaient traités d'une manière identique, et sans aucune espèce d'égards. Leur dépense à chacun d'eux ne pouvait pas excé-

[1] Dépêche de Louvois à Saint-Mars, du 30 janvier 1675.

[2] Dépêche inédite de Louvois à Saint-Mars, du 18 avril 1674. (Archives du ministère de la guerre.)

[3] Lettre de Louvois à Saint-Mars, du 19 juillet 1669. Nous avons déjà dit que des précautions semblables étaient prises, même pour les ministres protestants qui furent enfermés plus tard aux îles Sainte-Marguerite. (Voy. Depping, *Correspondance administrative sous Louis XIV.*)

[4] Buticary fut mis en liberté sur la demande de Saint-Mars. L'extrait de dépêche suivant prouve qu'il ne saurait être confondu avec Caluzio, comme l'a fait M. Loiseleur. « Dans la correspondance de Saint-Mars, dit-il (*Revue contemporaine* du 31 juillet 1867, p. 202, note), Caluzio est appelé parfois Buticary. L'un des deux noms est un surnom. » Or, le 14 septembre 1673, Louvois écrit à Saint-Mars : « Vous avez bien fait de donner un sergent et deux soldats pour aller prendre à Lyon le sieur Caluzio, et pour ce qui est du s. Buticary, lorsque le roy sera à Saint-Germain, je luy parleray volontiers en sa faveur et je tacheray d'obtenir sa liberté. »

der vingt sous par jour[1], et ils étaient tellement insignifiants, que lorsque Saint-Mars fut appelé du commandement du donjon de Pignerol au gouvernement d'Exiles, Louvois lui demanda « un mémoire des personnes dont il était chargé, en le priant d'indiquer, à côté de chaque nom, ce qu'il savait des raisons pour lesquelles ils avaient été arrêtés[2]. » Il est certain, et cela n'a fait doute pour aucun de ceux qui se sont occupés de ce problème, qu'on ne saurait rechercher l'*homme au masque de fer* parmi ces malheureux ignorés, de la détention desquels le ministre lui-même avait oublié la cause. Nous avons vu que Fouquet mourut certainement à Pignerol dans le mois de mars 1680. Quant à Lauzun, il est non moins incontestable qu'il a quitté cette citadelle le 22 avril 1681.

Matthioly reçut, dès le moment de son arrestation, le nom supposé de Lestang, ainsi qu'en fait foi une dépêche de Catinat[3]. On le désigna tantôt sous son vrai nom, tantôt par ce nom supposé. Une lettre de Louvois du 16 août 1680 autorise Saint-Mars « à mettre le sieur de Lestang avec le jacobin, afin d'éviter l'entretien de deux aumôniers, » et la réponse de Saint-Mars, en date du 7 septembre 1680, montre que c'est dans la tour *dite d'en bas* que Matthioly a été enfermé avec le moine jacobin. Dans cette lettre, Saint-Mars raconte au ministre que Matthioly crut d'abord avoir été placé auprès d'un espion chargé de le surveiller et de rendre compte de sa conduite. Mais le moine, captif depuis plusieurs années, était devenu fou, ce dont se convainquit bientôt Matthioly « en le voyant un jour descendre tout nu de son lit et prêcher, tant qu'il pouvait, des choses sans rime et sans raison. » La même lettre nous représente Saint-Mars tel que nous l'avons toujours connu, et observant lui-même, par un trou qui est au-dessus de la porte, ce que font les deux prisonniers[4].

Le 12 mai 1681, Louvois en annonçant à Saint-Mars sa nomination au gouvernement d'Exiles, devenu vacant par la mort du duc de Lesdiguières, lui prescrit d'y transporter avec lui « *les deux prisonniers de la tour d'en bas.* » Pour Roux-Fazillac, pour Delort, pour tous ceux enfin qui se sont occupés de cette question, ces deux prisonniers sont incontestablement Matthioly et le moine jacobin. Le 20 janvier 1687 Saint-Mars, dont la santé a été altérée par le climat rigoureux d'Exiles, est appelé au gouvernement des îles Saint-

[1] Delort, *Histoire de la détention des philosophes*, t. I, et Roux-Fazillac.
[2] Lettre de Louvois à Saint-Mars, du 12 mai 1680.
[3] Lettre de Catinat à Louvois, du 3 mai 1679.
[4] Lettre de Louvois, du 16 août 1680, et de Saint-Mars, du 7 septembre de la même année.

Honorat et Sainte-Marguerite dans la mer de Provence. Il y conduit un seul prisonnier. Reth et Delort n'hésitent pas à admettre que celui des deux prisonniers, qui, le 30 avril 1687, a été amené par Saint-Mars aux îles Sainte-Marguerite est Matthioly. Sans pouvoir en fournir une preuve certaine, ils n'en doutent pas. Roux-Fazillac, plus circonspect et moins affirmatif, se contente de faire remarquer que, du jacobin ou de Matthioly, l'un est l'*homme au masque de fer*, et c'est au moyen de considérations générales, de preuves tirées du mystère avec lequel l'enlèvement avait été accompli, de l'intérêt évident de Louis XIV à dissimuler une telle violation du droit international, que Roux-Fazillac essaye de prouver l'identité de Matthioly et du masque de fer.

Ainsi, des très-nombreux écrivains qui ont émis cette opinion, les uns, tels que le baron d'Heiss, M. de Chambrier, Depping et M. Camille Rousset l'ont fait en tenant seulement compte des circonstances qui ont accompagné l'enlèvement, en invoquant des probabilités, en manifestant une préférence. Les autres, tels que Roux-Fazillac, Reth et Delort, se sont efforcés d'étayer leur démonstration de preuves plus précises, moins générales, de ne point s'occuper seulement de l'arrestation de ce personnage, mais de l'existence et des changements de prison du captif. Ils ont, en un mot, tenté de le suivre sans le perdre un instant de vue, depuis le moment de son incarcération jusqu'à celui de sa mort. A quoi sont-ils parvenus?

Un écrivain très-sagace, M. Jules Loiseleur, a, depuis quelques années, appliqué les procédés d'une critique historique rigoureuse et les qualités d'un esprit pénétrant, droit et impartial, à quelques-unes de ces questions secondaires que souvent néglige, ou évite l'historien, soit parce qu'elles retarderaient la rapidité de sa marche, soit parce que leur solution exacte serait peut-être contraire au système général d'après lequel a été conçu l'ensemble de son œuvre. Ces espèces d'enquêtes minutieuses, poursuivies selon le mode judiciaire, concentrent l'attention sur certains points qu'elles isolent, ce qui offre, avec quelques inconvénients, de précieux avantages. Car si, par un tel procédé, on cesse de tenir compte de la nécessaire influence des faits généraux, si le merveilleux enchaînement des causes et des effets est un peu négligé, en revanche cette méthode assure à celui qui l'emploie une entière liberté pour étudier la question sous toutes ses faces, et surtout l'affranchit de toute idée préconçue, de l'obligation de sacrifier à un système, ou d'obéir trop servilement aux conditions de l'art, aux règles souveraines de la proportion. C'est ainsi que M. Loiseleur a étudié[1], en introduisant

[1] *Problèmes historiques*, Paris, Hachette.

dans le débat des pièces nouvelles, la question du prétendu empoisonnement de Gabrielle d'Estrées, et celle du mariage supposé d'Anne d'Autriche et de Mazarin.

Le problème de l'*homme au masque de fer* s'est ensuite imposé à l'attention scrupuleuse et aux méditations de cet esprit exercé. Pour cette question M. Loiseleur n'a pas apporté de documents nouveaux. C'est d'après toutes les pièces jusqu'ici publiées qu'il a dirigé son examen, et sur le système qui fait de Matthioly l'*homme au masque de fer*, qu'il l'a principalement porté[1]. Voici le premier résultat de ses observations.

Au moment où Saint-Mars, en août 1681, va partir de Pignerol pour Exiles, dont il vient d'être nommé gouverneur, il reçoit de Louvois l'ordre de différer son départ. L'affaire de Casal, abandonnée, nous l'avons vu, après l'arrestation de Matthioly, avait été reprise deux ans après. L'abbé Morel, s'adressant directement au duc de Mantoue près duquel il était accrédité, avait obtenu son agrément, et le traité de cession, cette fois confié à des mains sûres, allait recevoir son exécution définitive. Comme précédemment, Boufflers occupe la frontière avec ses troupes. Comme précédemment, Catinat va pénétrer à Pignerol, pour se rendre ensuite à Casal et prendre possession de cette place. Voici la lettre par laquelle Louvois annonce à Saint-Mars la prochaine arrivée de Catinat :

« Fontainebleau, le 13 août 1681.

« Le roy ayant ordonné à M. de Catinat de se rendre au premier « jour à Pignerol, pour la même affaire qui l'y avait mené au com- « mencement de l'année 1679, je vous fais ces lignes par ordre de « Sa Majesté, pour vous en donner advis afin que vous lui prépariez « un logement dans lequel il puisse demeurer caché pendant trois « semaines ou un mois ; et aussy pour vous dire que lorsqu'il vous « envoyera advertir qu'il sera arrivé au lieu où vous l'allasses trou- « ver en ladite année 1679, l'intention de Sa Majesté est que vous « l'y alliez prendre, et le conduisiez dans le donjon de la citadelle « dudit Pignerol, avec toutes les précautions nécessaires pour que « personne ne sache qu'il soit avec vous. Je ne vous recommande « point de l'ayder de vos gens, de vos chevaux et des voitures dont « il pourra avoir besoin, ne doutant pas que vous ne fassiez avec « plaisir, sur cela, ce qu'il vous demandera. »

Selon M. Loiseleur, ces mots : *la mesme affaire qui l'y avait mené au commencement de l'année* 1679 signifient, pour Saint-Mars, l'ar-

[1] *Revue contemporaine*, 21 juillet 1867, p. 194-239.

restation d'un condamné politique. « Car, dit M. Loiseleur, de toutes les péripéties des négociations entreprises en 1679, c'était là le seul point dont Saint-Mars eût été officiellement informé[1]. » Cette interprétation est très-importante, parce que M. Loiseleur semble en conclure qu'en 1681, comme en 1679, Catinat a été envoyé à Pignerol pour arrêter un nouveau personnage et le confier à la garde de Saint-Mars. Nous ne pouvons partager cette opinion. Ces mots : « la même affaire qui avait mené Catinat à Pignerol au commencement de l'année 1679, » n'ont évidemment qu'un sens, à savoir la prise de possession de Casal. Catinat n'avait pas été envoyé à Pignerol pour arrêter Matthioly, puisque la lettre de Louvois, annonçant à Saint-Mars la première arrivée de cet officier, est du 29 décembre 1678, c'est-à-dire d'une époque à laquelle non-seulement on n'avait pas l'intention d'enlever le ministre mantouan, mais on continuait à employer ses bons offices, sans soupçonner une trahison qui, d'ailleurs, n'existait pas encore. Bien plus, si Catinat demeure trois mois à Pignerol, en janvier, en février, en mars 1679, c'est parce que l'on ne cesse pas d'espérer l'exécution du projet de Casal, c'est parce que des efforts multipliés et divers sont tentés afin d'obtenir de Matthioly l'échange des ratifications. « Il y avait le plus grand intérêt, dit M. Loiseleur, à entourer la mission de Catinat et son séjour à Pignerol du plus profond mystère : on devait en effet tromper la vigilance de la cour de Turin, très-voisine du théâtre des événements qui se préparaient, et celle, non moins inquiète, des Allemands, des Espagnols, des Vénitiens et des Gênois. » Sans nul doute, et c'est là un des motifs pour lesquels Catinat prit un nom supposé. « Comment, ajoute cet écrivain, expliquer dès lors que Louvois ait confié le but de cette mission à un agent aussi subalterne que l'était le capitaine Saint-Mars? »

La conclusion n'est ni rigoureuse, ni exacte. Non-seulement en effet Saint-Mars était dans le secret de la mission politique confiée à Catinat en 1679, mais encore, et nous l'avons vu, il l'aida à la remplir, en l'accompagnant à Increa, au rendez-vous donné par Matthioly pour y échanger les ratifications, en le suivant à Casal et en partageant ses dangers. Saint-Mars d'ailleurs, loin d'être un agent subalterne, était investi, et à juste titre, de toute la confiance de Louis XIV et de Louvois. Des dépêches, qui seront ultérieurement citées, le montrent dans les relations les plus amicales avec d'Estrades comme avec Catinat[2]. Les précautions, prises pour dissimuler le

[1] *Revue contemporaine*, p. 206.

[2] M. Loiseleur invoque ensuite deux arguments aussi peu concluants que ceux qui viennent d'être discutés. « On tenait si bien, dit-il, à laisser Saint-Mars dans l'ignorance, qu'après avoir confié à son lieutenant le soin de recouvrer les pièces

séjour de celui-ci à Pignerol, étaient destinées à laisser dans l'ignorance les officiers de la citadelle, les notables de la cité, le marquis d'Herleville lui-même, gouverneur, tout le monde enfin, sauf Saint-Mars dont la présence devenait ainsi indispensable, et qui pour ce seul motif, ne se rendit pas de suite à Exiles. Dans une dépêche adressée à Louvois le 15 avril 1679, Catinat se plaint en effet de ce que le marquis d'Herleville soupçonne sa présence dans le donjon, et en même temps il se félicite des bons soins dont l'entoure Saint-Mars[1]. Nous ne saurions trop le répéter du reste, l'affaire qui a amené Catinat à Pignerol en 1679 a été la prise de possession de Casal. Voilà quel fut, et durant plus de trois mois, le but assigné à ses efforts. L'enlèvement de Matthioly n'a été qu'une seconde mission beaucoup moins honorable, beaucoup moins digne de Catinat que la première. On la lui a confiée parce qu'il était sur le théâtre des événements, parce qu'on avait besoin, pour l'accomplir, d'un homme d'action résolu et sûr. Mais ce ne fut là qu'un rôle imprévu, accessoire, un incident, un triste incident dans son voyage, et qui ne saurait en rien en modifier la cause primitive, essentielle, incontestable, à savoir : la prise de possession de Casal.

M. Loiseleur insiste d'autant plus sur cette interprétation non fondée, qu'elle est à peu près le seul prétexte[2], je ne dirai pas du système — il est trop circonspect pour affirmer — mais de la supposition qu'un espion obscur et ignoré aurait été arrêté par Catinat en 1681, et confié, comme Matthioly, à la garde de Saint-Mars. Rien en

importantes cachées à Padoue, Catinat s'était ravisé et avait chargé de cette mission un affidé de l'abbé d'Estrades... Dans la lettre où Louvois lui demandait, avec la liste des prisonniers gardés à Pignerol, les raisons pour lesquelles ils étaient détenus, il ajoutait : « A l'égard des deux de la tour d'en bas, vous n'avez qu'à les marquer de ce nom, sans y mettre autre chose. » — Si Giuliani fut chargé, ainsi que nous l'avons dit dans le chapitre précédent, d'aller chercher à Padoue les papiers qui étaient en la possession du père de Matthioly, c'est parce que cet ami supposé de Matthioly ne pouvait inspirer aucun soupçon, ce qui eût été bien différent si l'on avait donné cette mission à un lieutenant de Saint-Mars. — Quant à la lettre dans laquelle Louvois demande à Saint-Mars le nom de ses prisonniers, la dispense de renseignements pour les prisonniers de la tour d'en bas, s'explique d'une manière fort naturelle par ce fait que Louvois les connaissait, puisque, peu de temps auparavant, il avait été question d'eux dans sa correspondance.

[1] Lettre du 15 avril 1679. — Delort, p. 206.

[2] Dans une dépêche du 20 septembre 1681, Louvois écrit à Saint-Mars : « Le roy ne trouvera point mauvais que vous alliez voir de temps en temps le dernier prisonnier que vous avez entre les mains, lorsqu'il sera establi dans sa nouvelle prison, » etc. M. Loiseleur en conclut qu'à cette époque il n'y a plus qu'un prisonnier, et comme ensuite on recommence à parler de deux, il tire de ce fait cette conséquence qu'un prisonnier nouveau a été confié à la garde de Saint-Mars. Nous nous occuperons ultérieurement de cette dépêche dont nous indiquerons la signification.

effet — et M. Loiseleur ne le conteste pas — rien absolument dans l'histoire de la reprise des négociations relatives à Casal ne permet d'admettre cette hypothèse. Autant en 1679 il y avait eu de l'incertitude, des hésitations, des embarras produits par la conduite équivoque de Matthioly, autant tout est simple, net, définitif en 1681. Sans doute les préparatifs sont encore dissimulés; mais quelle rapidité dans l'exécution, et comme Louis XIV prend une revanche éclatante! Le 8 juillet 1681, le traité de cession est signé à Mantoue par le duc lui-même et par l'ambassadeur du roi de France. Le 2 août, Catinat est mandé de Flandre. Le 13, Louvois annonce à Saint-Mars l'arrivée à Pignerol de cet officier. Du 1er au 22 septembre, les troupes françaises se réunissent à Briançon. Le 27, elles arrivent à Pignerol. Le 30, elles pénètrent à Casal avec le marquis de Boufflers comme commandant, et Catinat comme gouverneur de cette possession nouvelle[1]. Cette fois, point d'intermédiaire entre les négociateurs, point d'obstacle au projet de Louis XIV, nul emploi d'espion embarrassant ou perfide. Rien de suspect, rien d'obscur dans les nombreuses dépêches relatives à cette entreprise. Entre elles, nulle lacune, nulle suppression. Et pourtant — on ne saurait trop insister sur ce point — le roi, les ministres, les ambassadeurs qui les écrivaient, ne pouvaient prévoir qu'un jour elles ne seraient plus enfouies dans les archives impénétrables de Versailles, et qu'on les livrerait aux investigations et aux commentaires.

En tout cela, où est cet espion obscur qu'aurait, en 1681, arrêté Catinat? M. Loiseleur a plutôt voulu ouvrir un champ nouveau aux conjectures qu'il n'a émis une opinion certaine. Il a si bien compris la fragilité de son argumentation, qu'il n'hésite pas à s'exprimer ainsi sur le compte de ce prétendu prisonnier de 1681 : « Son nom véritable, sa qualité, son crime, nous n'avons point à nous en expliquer. Les deux systèmes qui seuls avaient cours encore aujourd'hui sur le *masque de fer* sont également erronés : c'est là tout ce que nous avons entendu établir[2]. »

Hâtons-nous de dire qu'il y a pleinement réussi. Nous n'avons pas à revenir sur celui de ces deux systèmes qui fait de l'*homme au masque de fer* un frère de Louis XIV[1]. Mais quant à l'autre, quant au système qui présente Matthioly comme étant le prisonnier masqué, la réfutation de M. Loiseleur est des plus remarquables, et les recherches auxquelles nous nous sommes livré, les pièces nouvelles que

[1] Archives du ministère de la guerre. — *Mémoire de Chamlay* sur les événements de 1678 à 1688. — Archives du ministère des affaires étrangères, Mantoue et Savoie.

[2] *Revue contemporaine*, p. 238.

[3] Voy. les ch. I à V de cette étude.

nous avons trouvées, confirment ce que sa sagacité clairvoyante lui avait fait découvrir. « Le 23 décembre 1685, dit M. Loiseleur, Saint-Mars mande d'Exiles à Louvois : « Mes prisonniers sont toujours malades et dans les remèdes. Du reste, ils sont dans une grande quiétude. » On ne possède aucun document officiel relatif à ce qui se passa à Exiles dans l'année 1686; mais c'est dans cette année, comme nous allons l'établir, que se place la mort de Matthioly. Le 20 janvier 1687, Saint-Mars apprend que le roi vient de lui conférer le gouvernement des îles Honorat et Sainte-Marguerite. Il se hâte d'en remercier Louvois, et il ajoute : « Je donnerai si bien mes ordres pour la garde de mon prisonnier, » etc., etc.

M. Loiseleur en conclut que, soit en 1686, soit en janvier 1687, un des deux prisonniers est mort[1]. Il invoque encore le témoignage du P. Papon, de l'Oratoire, qui, visitant en 1778 les îles Sainte-Marguerite, y interrogea un officier nommé Claude Souchon, alors âgé de soixante-dix-neuf ans, et dont le père avait fait partie de la compagnie franche des îles du temps de Saint-Mars. Or, soit dans un mémoire rédigé à la demande du marquis de Castellane, gouverneur des îles, soit dans ses réponses au P. Papon, le sieur Souchon a dit avoir appris de son père que l'envoyé de l'Empire — le duc de Mantoue était prince de l'Empire, — enlevé par ordre de Louis XIV, mourut neuf ans après son arrestation, c'est-à-dire en 1688[2]. Muratori rapporte cette tradition, et elle est encore confirmée par ce fait « que le nom de Matthioly disparaît entièrement de la correspondance de Saint-Mars avant le départ d'Exiles. »

Or voici des dépêches, jusqu'ici inédites, qui justifient les suppositions de M. Loiseleur :

« Fontainebleau, le 9 octobre 1686. — *Louvois à Saint-Mars.*

« J'ay receu la lettre que vous m'avez escrite le 26 du mois passé, « qui ne desire de response que pour vous dire que vous auriez deu « me nommer quel est celuy de vos prisonniers qui est devenu hi- « dropique. »

« *Louvois à Saint-Mars.* — Fontainebleau, le 3 novembre 1686.

« J'ay receu vostre lettre du 4 du mois passé. Il est juste de faire « confesser celui de vos deux prisonniers qui devient hydropique, « lorsque vous verrez apparence d'une prochaine mort. Jusques là, « il ne faut point que luy ny son camarade ayent aucune communi- « cation. »

[1] *Revue contemporaine*, p. 209 et suiv.

[2] C'est à un an près la date que constate M. Loiseleur et dont nous allons confirmer l'exactitude. M. Loiseleur fait observer avec raison qu'une erreur d'une année dans les souvenirs anciens du vieillard est très-vraisemblable.

« *Louvois à Saint-Mars.* — Versailles, le 13 janvier 1687.

« J'ay receu vostre lettre du 5 de ce mois, par laquelle j'apprends « la mort d'un de vos prisonniers. Je ne vous réponds rien sur le dé- « sir que vous avez de changer de gouvernement, parce que vous « avez appris, depuis, que le roy vous en a accordé un plus considéra- « ble[1] que le vostre, avec bon air, dont je me suis réjoui et je me ré- « jouis encore avec vous, pour la part que je prends à ce qui vous « touche[2]. »

Ainsi donc, la mort d'un des deux prisonniers amenés par Saint-Mars de Pignerol à Exiles est maintenant incontestable. En supposant qu'on repousse le témoignage du sieur Souchon — et cependant, pour n'avoir pas le caractère de document officiel, il n'en mérite pas moins la plus sérieuse attention — en supposant qu'on ne soit pas absolument convaincu que le prisonnier mort hydropique soit Matthioly, il faut pourtant reconnaître que ce fait plonge dans la plus grande incertitude, et détruit presque entièrement la valeur du système émis par le baron d'Heiss comme par de Chambrier, par Reth, Fazillac, Delort, Depping et M. Rousset. Comment en effet soutenir désormais que Matthioly a été l'*homme au masque de fer*, et que c'est lui qui, le 20 septembre 1698, a pénétré mystérieusement à la Bastille, lorsqu'on le voit confié à la garde de Saint-Mars avec un autre prisonnier; que, de ces deux détenus, l'un meurt dès 1687, et qu'à partir de ce jour, le nom du ministre mantouan disparaît tout à fait de la correspondance de Louvois et de celle de Saint-Mars? Pour moi, après la lecture attentive du travail de M. Loiseleur, et surtout après avoir trouvé les dépêches qui en confirment la partie essentielle, je n'ai nullement été persuadé que Catinat ait enlevé en 1681 un espion dont rien ne permet d'établir ni l'arrestation, ni même l'existence; mais j'ai acquis cette conviction, que jamais ce problème ne recevrait sa solution définitive, et qu'il était impossible de dissiper l'ombre mystérieuse dont est enveloppé l'*homme au masque de fer.*

Telle était ma conviction profonde, lorsque, en étudiant plus attentivement une des dépêches que j'avais compulsées, cet examen a imprimé à mes recherches une direction nouvelle, et m'a conduit à un résultat qui va être exposé.

Marius Topin.

[1] Le gouvernement des îles Sainte-Marguerite--Saint-Honorat.

[2] Dépêches inédites de Louvois à Saint-Mars. (Archives du ministère de la guerre.)

La fin au prochain numéro.

SAINT FRANÇOIS DE SALES

ET SON TEMPS

L'INTRODUCTION A LA VIE DÉVOTE

La critique littéraire, éclairée par l'histoire, a reconnu que l'on ne pouvait donner au dix-septième siècle tout entier le nom de Louis XIV, et qu'il fallait en distinguer les diverses parties, marquées chacune de caractères propres. Pour ne parler que d'une grande division, on a séparé la littérature antérieure à 1661 et au règne personnel de Louis XIV de la littérature contemporaine du monarque absolu. Dès lors, le dix-septième siècle s'est présenté sous des aspects variés et imprévus. La première moitié, dont les principales œuvres étaient confondues avec celles de l'âge vraiment classique, et dont le reste était peu exploré, a pris à nos yeux une physionomie originale : peut-être même a-t-elle excité, plus vivement que n'a fait la seconde, l'admiration ou du moins l'intérêt.

C'est en effet, dans notre histoire, une période singulièrement animée. De l'avénement d'Henri IV aux derniers jours de Mazarin, la France voit se succéder les conspirations et les révoltes ; un esprit de sédition, plutôt que de liberté, provoque ces secousses qui viennent, à de courts intervalles, bouleverser le pays et raviver un instant l'humeur batailleuse du seizième siècle. Toutefois, c'est bien un nouvel âge qui a commencé à la fin de la Ligue, et si le siècle de Luther et de Loyola, de Coligny et de Guise, est avant tout une ère de passion et de lutte, le dix-septième siècle, même en ses années les plus troublées, obéit à un esprit plus paisible. La passion est

morte; l'agitation fébrile qu'elle avait donnée à la nation se prolonge, mais pour se calmer et tomber. A travers les séditions, la France marche au repos, à l'unité. Après les déchirements du seizième siècle, elle sent le besoin d'apaiser les partis et de les réunir dans une paix réparatrice. Éteindre les passions, guérir les maux qu'elles avaient causés, et placer sous une autorité unique et toute-puissante la France entière, voilà l'œuvre entreprise, à l'intérieur, par Henri IV, et poursuivie par Richelieu. Mazarin sortira victorieux des derniers combats livrés par les factions populaire et féodale et léguera à Louis XIV un royaume pacifié, discipliné, soumis à une seule volonté. En 1661, l'unité politique sera fondée.

Dans la littérature de cette même époque, un spectacle analogue nous est offert. Cette littérature variée, pleine de vie et de mouvement, fait encore une large part à la fantaisie; beaucoup d'écrivains ont l'allure indépendante et suivent librement leur goût individuel. Les agitations politiques ont leur contre-coup dans cette littérature cavalière du temps de Louis XIII, et en outre l'état flottant de la langue, l'indécision du goût, l'inexpérience de la littérature française dans les principaux genres, rendent compte de cette variété désordonnée. Mais la littérature marche dans une voie parallèle à celle que suit la nation; elle s'achemine vers l'ordre, elle tend à la fixité et à l'unité. Parmi les écrivains, la plupart voient le but et cherchent à l'atteindre; d'autres résistent et s'écartent; mais les incertitudes, les résistances n'arrêtent pas plus le progrès des lettres que les conspirations n'empêchent la fondation de la monarchie absolue : la langue se fixe, un seul vocabulaire se fait accepter de tous, le goût s'épure, les genres se constituent et trouvent des modèles. Après 1661, la littérature entière prendra un caractère harmonieux et classique : elle le devra aux travaux de l'âge précédent, et celui-ci, grâce à la force d'invention et à la puissance créatrice, restera peut-être supérieur au temps privilégié auquel il a préparé la voie.

Nous voudrions étudier, au double point de vue de l'histoire générale et de l'histoire littéraire, un écrivain qui tient le premier rang au début de cette période. Le nom de saint François de Sales n'a pas encore pris, entre les noms de nos grands auteurs, la place qu'il mérite. Il est resté populaire, mais cette popularité, aimable et discrète, est la récompense d'une piété persuasive et tendre, et non la consécration du talent, et les livres du saint évêque ont eu cette fortune singulière d'être à la fois beaucoup lus et un peu effacés de l'histoire littéraire. Le sujet d'un ouvrage peut nuire ou servir beaucoup à ses destinées : un titre parfois effarouche, et c'est ainsi que trop souvent les profanes, peu soucieux d'édification, laissent aux âmes pieuses l'*Introduction à la vie dévote* et le *Traité de l'amour de*

Dieu. Et cependant il faut revendiquer pour notre littérature des pages charmantes qui unissent l'élévation, la justesse, parfois la profondeur des idées, à la vivacité heureuse et à la poésie de l'expression. Il est juste d'y reconnaître un talent original et supérieur ou même un vrai génie. François de Sales a d'ailleurs une place importante dans l'histoire des idées et dans celle de notre langue. Contemporain d'Henri IV et de Malherbe, il vit à une époque de renaissance religieuse et de formation littéraire; lus à ce double point de vue, ses ouvrages unissent au charme du talent l'intérêt historique. L'*Introduction à la vie dévote* est à la fois l'indice de sentiments, d'idées et de besoins nouveaux dans la société et l'œuvre principale d'une période littéraire. Entre la Ligue et le ministère de Richelieu, entre les *Essais* de Montaigne et les *Lettres* de Balzac, ce gracieux et charmant livre de direction spirituelle marque une date et représente une époque.

Saint François de Sales a été, de nos jours, étudié par plusieurs écrivains, et presque tous, séduits par cette suave physionomie, ont traité leur sujet avec amour. M. Hamon, curé de Saint-Sulpice, a donné une *Vie de saint François de Sales* [1], composée avec une intelligence critique non moins qu'avec une pénétrante onction. M. l'abbé Bougaud, dans son *Histoire de sainte Chantal et des origines de la Visitation* [2], a raconté en détail l'un des principaux épisodes de la vie de François de Sales et ces relations avec madame de Chantal qui nous font si bien connaître l'esprit et le cœur de l'aimable saint. Si le talent de François de Sales écrivain ne nous semble pas assez généralement connu, cependant il a été apprécié avec une vive sympathie par quelques-uns des maîtres de la critique contemporaine. M. Nisard lui a donné une place honorable dans son *Histoire de la littérature française* [3]. Mais c'est M. Sainte-Beuve surtout qui a mis en lumière les traits caractéristiques de ce talent. Rencontrant un instant François de Sales, avec son aimable sourire, dans l'abbaye de Port-Royal, il s'est arrêté à contempler cette riante et trop courte apparition. Deux chapitres de *Port-Royal* [4], complétés par un article des *Causeries du lundi* [5], renferment la plus délicate analyse de cette exquise nature. Citons encore une intéressante étude de M. Sayous, qui commence avec l'évêque savoisien son *Histoire de la littérature française à l'étranger* [6]. Plus récemment, M. Jacquinet, dans un ou-

[1] 2 vol. in-8. Paris, Lecoffre, 1854.
[2] 2 vol. in 8. Paris, Lecoffre, 1861.
[3] 4e édition, 1867, t. I, p. 476-486.
[4] 2e édition, 1860, t. I, p. 208-279.
[5] T. VII, p. 209-225 (article du 3 janvier 1853).
[6] T. I, liv. I, ch. I et II.

vrage d'érudition et de ferme et fine critique, destiné à combler une lacune dans notre histoire littéraire [1], a jugé François de Sales comme orateur sacré. Enfin M. de Sacy a donné dans sa *Bibliothèque spirituelle* [2] une charmante édition de l'*Introduction à la vie dévote*, précédée d'une préface qui restera l'une des meilleures œuvres de ce jugement si délicat et de cette imagination sympathique.

Dans le travail qui va suivre, nous essayons de donner comme le premier chapitre d'une étude complète sur les œuvres de François de Sales. Les écrivains que nous venons de nommer, et que nous avons lus avec profit pour notre article, ont la plupart donné une appréciation générale de son talent. Nous nous bornons à un seul ouvrage, l'*Introduction à la vie dévote*, pour en approfondir autant qu'il nous sera possible la méthode et l'esprit, et pour y étudier les idées de la société française et l'état de la littérature à un moment intéressant de notre histoire, au commencement de la grande période qui a préparé le règne de Louis XIV. Nous ne présenterons l'écrivain et son temps que sous certains aspects : le *Traité de l'amour de Dieu*, les *Lettres* à madame de Chantal demanderaient des chapitres particuliers. Toutefois, c'est l'*Introduction à la vie dévote* qui reste l'œuvre principale de François de Sales. Quant à l'esprit du temps, ce livre nous en fera connaître un élément capital, les idées religieuses, qu avaient bouleversé la société au seizième siècle et qui allaient encore la dominer au dix-septième. Enfin l'histoire littéraire nous présente l'*Introduction* comme le monument de la prose française dans toute cette période qui sépare Montaigne et Balzac, la prose du seizième siècle et la prose déjà fixée du dix-septième.

I

LA RENAISSANCE RELIGIEUSE. — SAINT FRANÇOIS DE SALES. — SES RELATIONS AVEC HENRI IV.

Né en 1567, en Savoie, François de Sales entrait dans les ordres au moment où, épuisés par la lutte et vaincus par le bon sens, les partis religieux allaient faire trêve aux guerres civiles et laisser respirer les peuples. Les adversaires restaient en présence ; mais, déposant les armes sans quitter leurs convictions et sans renoncer

[1] *Des prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet*, in-8. Paris, Didier, 1863, p. 76-86.

[2] Chez Techener, Paris.

à les défendre, ils consentaient à vivre ensemble et à remettre désormais le sort de la lutte à la force de la vérité. Dans la France pacifiée par Henri IV, la religion pouvait maintenant être servie par les armes qu'elle doit bénir, la science, la vertu, le zèle apostolique. Presque étouffé par les haines des factions, l'esprit chrétien allait renaître dans les cœurs apaisés, et des combattants de la veille ceux-là pourraient revendiquer la victoire qui auraient fait briller chez eux, avec le plus de pureté et d'éclat, les douces et pacifiques vertus de l'Évangile.

L'ardeur que le catholicisme avait apportée sur les champs de bataille ne l'abandonna pas ; elle fut seulement épurée par le but plus vraiment chrétien qu'elle poursuivit. L'Église catholique avait reçu, au seizième siècle, de la révolte religieuse, un choc violent qui la bouleversa et sur bien des points lui fit des blessures cruelles ; mais ce fut un déchirement fécond, et l'on ne saurait dire si cette révolte n'a pas été pour le catholicisme un bienfait plutôt qu'un désastre. Elle lui a enlevé des nations, mais elle a ranimé la vie dans son sein. Le catholicisme a eu, lui aussi, au seizième siècle, son ère de renaissance. Avant cet assaut impétueux, l'Église se reposait dans une sécurité voisine de la torpeur ; c'était moins la paix que le sommeil. La guerre fut le réveil et le retour à la lumière : réveil douloureux, mais dont la douleur fut salutaire ; car la vie n'est jamais si active et si intense que lorsque le péril et la lutte réclament le déploiement de toute notre énergie et l'élan de toutes nos facultés.

La science et la vertu, voilà ce qui manquait à l'Église au moment où Luther appela les peuples à l'insurrection ; forcée de se défendre, elle devait retrouver dans le danger la vertu et la science. Toutefois, ce fut d'abord une lutte profane qui s'engagea au nom de la religion. Les armes étaient celles de la guerre ; les ambitions et les plans, ceux de la politique; les théologiens se transformaient en pamphlétaires ou laissaient la place aux arquebusiers ; on n'entendait qu'un bruit de combats et les exhortations passionnées et séditieuses partant des chaires chrétiennes transformées en tribunes. Au milieu de ce tumulte, on oubliait les douces paroles de l'Évangile.

Une voix cependant cherchait à dominer de ses accents graves et tristes le fracas des guerres civiles. Calme au milieu des passions furieuses, L'Hospital, sans renoncer à sa religion, condamnait l'égarement de ceux qui la servaient par la violence. Il a vu, et Bossuet verra comme lui, d'où est venu le danger pour le catholicisme, et les causes de la lutte lui ont appris par quelles armes elle doit être soutenue : « Considérons, dit-il, que la dissolution de nostre Église a esté cause de la naissance des hérésies, et la réformation pourra estre cause de les esteindre. Nous avons ci-devant fait comme les

mauvais capitaines qui vont assaillir le fort de leurs ennemis avec toutes leurs forces, laissant despourvuz et desnuez leurs logis. Il nous faut doresnavant garnir de vertus et bonnes mœurs, et puis les assaillir avec les armes de charité, prières, persuasion, paroles de Dieu, qui sont propres à tel combat. »

C'était là le langage de la raison et de l'équité; comment eût-il été entendu au milieu des tempêtes que soulevaient mille passions? Mais que le calme revienne, et cette voix de la raison sera enfin écoutée. Henri IV rend la paix à la France, les vieux champions disparaissent, une seconde génération se présente pour soutenir la religion avec les armes que l'Hospital voulait mettre aux mains des catholiques. Les hommes de Jarnac et d'Ivry s'effacent. Montluc, dont les Commentaires voient le jour en 1592, est mort depuis longtemps; Mayenne achève paisiblement ses jours dans son gouvernement de l'Ile-de-France; Jean de Tavannes, forcé de déposer son épée, écrit dans la retraite la vie du terrible maréchal son père; Boucher s'enfuit de Paris avec la garnison espagnole. Aux soldats et aux tribuns succèdent les apologistes armés de la science et de la charité. Du Perron, le savant et habile controversiste; Vincent de Paul, la charité même; Bérulle, Bourdoise, qui réunissent la charité et la science; Saint-Cyran et Jansénius qui, dans leur laborieuse retraite de Bayonne, se livrent nuit et jour à l'étude des Pères. Des ordres nouveaux sont créés, les uns pour réunir les prêtres dans des maisons de prière et d'étude, les autres pour instruire le peuple, le moraliser, le soigner dans ses maladies. Alors paraissent les Oratoriens de Bérulle (1611); les prêtres de Saint-Nicolas du Chardonnet, de Bourdoise; les Pères de la doctrine chrétienne, de César de Bus (1592); les missionnaires (1625) et les filles de la Charité (1634), de Vincent de Paul; les religieuses de la Visitation, de François de Sales et de madame de Chantal (1610). Bérulle et madame Acarie introduisent en France, en 1604, les règles du Carmel espagnol, réformé par sainte Thérèse. Les bénédictins reçoivent en 1618 la réforme de Saint-Maur et s'apprêtent à donner des héros à la science. Dans une vallée près de Chevreuse, au monastère de Port-Royal, une jeune abbesse, la mère Angélique Arnauld, rêve la réforme de cette maison qu'illustreront la vertu et la science. Alors aussi, le catholicisme emprunte aux protestants une arme puissante. Jusqu'au seizième siècle, la théologie n'avait jamais employé que la langue latine[1]. Le protestantisme, pour se répandre dans les masses populaires, avait adopté la langue française. Calvin avait écrit dans une prose sombre et triste comme sa doctrine, mais ferme et nerveuse, son *Institution*

[1] N'oublions pas, toutefois, les versions françaises de l'*Imitation*.

chrétienne. Le catholicisme reconnut toute la puissance de cet instrument : il le prit à son tour et, à partir des premiers controversistes, la théologie catholique s'adressa aux peuples dans la langue vulgaire.

Dès les premières années du dix-septième siècle, l'Église de France (nous laissons de côté l'Italie de Charles Borromée et de Philippe de Néri, l'Espagne de François-Xavier et de sainte Thérèse), cette Église si abaissée un siècle auparavant, s'est noblement relevée. Ce mouvement, que le grand concile de Trente et surtout le sentiment profond du mal à réparer lui avaient imprimé, ne s'arrêtera pas de longtemps, car nous ne sommes qu'au prélude de cet âge glorieux où elle pourra montrer Bossuet, Fénelon et Massillon sur le siége épiscopal, Bourdaloue dans la chaire, Arnauld à Port-Royal, Rancé à la Trappe, Malebranche à l'Oratoire.

Henri IV, converti au catholicisme, favorisait cette renaissance religieuse. Nous ne voulons pas dire qu'il fût bien ardemment dévoué de cœur aux intérêts de la foi, bien que ses opinions, fort suspectes au moment du « saut périlleux, » paraissent être devenues plus sérieuses à la fin de sa carrière. Mais il entrait dans son plan politique de raviver la piété. Henri IV cherchait à effacer les traces des discordes, à réparer les maux de la France, à assurer la paix. La religion, comme l'agriculture, lui semblait un frein utile pour contenir les passions, à la condition qu'elle fût elle-même exempte de fanatisme. Vincent de Paul paraissait à la cour, des théologiens adroits et diplomates, par conséquent modérés, devenaient les auxiliaires du roi : tel fut Du Perron, son ami, qu'il fit argumenter contre Duplessis-Mornay et Agrippa d'Aubigné. Enfin, Henri IV eut le bonheur de rencontrer l'un des hommes en qui se personnifie l'esprit nouveau dont l'Église et la société étaient animées, saint François de Sales.

François de Sales était vraiment une âme faite pour son temps. A ces époques où les esprits sont aigris par le souvenir des persécutions ou surexcités par les luttes récentes, ce qu'il faut à l'homme qui prend pour mission de concilier et de réunir, c'est avant tout l'esprit de douceur, le charme de la sympathie. Pour persuader ces cœurs irrités, il faut d'abord les séduire. Cette séduction des cœurs, personne n'en posséda mieux l'art délicat que saint François de Sales. « C'est un grand pêcheur d'âmes, disait de lui son ami l'évêque de Belley. Combien il en a pris dans ses aimables filets! » Le secret de cette force était dans la charité de François de Sales. La charité, c'est l'amour sous un nom chrétien, et ce qui fait la puissance de l'amour, c'est qu'il se communique. L'amour, ce fut le premier sentiment auquel s'ouvrit l'âme de François de Sales tout enfant; son

extérieur respirait cette tendresse. Dès son enfance, dit le P. de la Rivière, « il estoit incomparablement beau : il avoit le visage gracieux à merveille, les yeux colombins, le regard amoureux ; son petit maintien estoit si modeste que rien plus ; il sembloit un petit ange. » L'amour ne cessa pas de vivre et de croître en lui ; Dieu et les âmes étaient l'objet de cette angélique passion. Il n'eut pas à répudier la devise que portaient les armes des comtes de Sales : « *M'amour ! m'amour !* » avaient écrit ses ancêtres, et lui-même disait un jour : « Je me sens un peu plus amoureux des âmes qu'à l'ordinaire ; » ou bien encore : « Il n'y a point d'âmes au monde, comme je pense, qui chérissent plus cordialement, tendrement, et, pour le dire tout à la bonne foi, plus amoureusement que moi ; et même j'abonde un peu en dilection. » Et saint Vincent de Paul, qui se connaissait en charité, s'écriait : « Oh ! que Dieu doit être bon, puisque monsieur de Genève est si bon ! »

Mais la douceur ne suffit pas pour le rôle qui allait échoir à François de Sales. Comme apôtre du catholicisme au milieu des protestants (car une partie de la Savoie, son pays natal, avait été entamée par les doctrines de Genève), il avait besoin du sens pratique, de l'habileté dans l'art de conduire les hommes et les affaires. Comme directeur des consciences, il devait conserver à la piété le caractère ferme et austère du christianisme. La tendresse et la confiance qui remplissaient l'âme de François de Sales exposent la direction spirituelle à de sérieux périls ; à la longue, quand elles ne trouvent pas chez le directeur une mesure, un frein, elles conduisent l'âme à l'exaltation ou l'endorment dans la mollesse ; elles surexcitent ou elles énervent ; la piété devient une continuelle extase ou une dévotion aisée. Mais cette nature tendre, délicate et confiante de François de Sales joignait aux qualités qui font le charme d'une âme celles qui en font la force. François de Sales avait ce bon sens pratique et ferme qui devait le préserver également de l'exaltation et de la mollesse. Il appartenait à la Savoie, à cette race toute française qui a pourtant son caractère propre : elle ajoute à la gaieté, à l'esprit, une finesse qui va jusqu'à la subtilité et qui s'allie cependant à la bonhomie. La Savoie a donné à notre littérature Vaugelas, un grammairien, partant un homme peu chimérique ; Saint-Réal, historien vigoureux, ami du sceptique Saint-Évremond ; Ducis, poëte sensible à ses heures, souvent énergique ; Joseph de Maistre, génie fougueux, inégal, subtil et sublime ; Xavier, son frère, un des plus charmants représentants de cet esprit savoyard, et celui que nous aimerions à rapprocher de François de Sales : tous les deux ont la grâce, la sensibilité qui ne retient qu'à demi sur les lèvres le fin et malin sourire, l'observation sagace et pénétrante, la parole vive et enjouée le

plus souvent, parfois aussi grave et mélancolique : l'un et l'autre ont su mettre sous une forme légère une sérieuse et forte pensée : natures exquises, douces et fermes, qui charment et qui instruisent, et qui se font aimer en nous rendant meilleurs.

La charité n'avait pas effacé dans François de Sales les traits distinctifs du caractère savoyard : il les a gardés, et sa physionomie en est plus piquante. Pendant sa jeunesse si pieuse, il avait donné des preuves de force d'âme. Lorsqu'il étudiait à l'université de Padoue, il avait été, un soir, attaqué dans un lieu écarté par plusieurs étudiants et s'était vigoureusement tiré du péril l'épée à la main. C'était aussi faire preuve d'une précoce et admirable force de caractère que de résister, sans faiblir, aux épreuves perfides, terribles, auxquelles ses camarades exposèrent sa charmante et pure jeunesse. Plus tard, la finesse de cette souple et fertile intelligence se révéla dans les affaires moitié politiques, moitié religieuses, auxquelles il fut activement mêlé. Il y avait en François de Sales un diplomate dont l'esprit, pour être honnête, n'en fut pas moins délié. Il connaissait les hommes, il savait comment on les gouverne, même au point de vue purement humain, et il le prouva. Aussi le duc de Savoie Charles-Emmanuel, rusé diplomate lui-même, l'employa-t-il pour des négociations ; il l'envoya à la cour de France. Henri IV, Richelieu, portèrent sur lui les jugements les plus favorables, et ce n'est certes pas un esprit chimérique ou un cœur mollement sensible qu'auraient apprécié de pareils juges. C'est que dans François de Sales, comme en bien d'autres âmes tendres et charmantes, nous trouvons la finesse unie à la douceur et l'esprit pratique et délié joint à la charité et à l'onction. Il concilie, comme le veut l'Évangile, la douceur de la colombe et la prudence du serpent.

François de Sales voyait clairement quels étaient les besoins de la religion à son époque : à la piété, à la charité, à la vigilance, il voulait que l'Église joignît cette science dont les réformateurs du seizième siècle s'étaient fait une arme : « Je puis vous dire, écrivait-il aux curés de son diocèse, je puis vous dire avec vérité qu'il n'y a pas grande différence entre l'ignorance et la malice... Pour cela, mes très-chers frères, je vous conjure de vaquer très-sérieusement à l'étude, car la science, à un prêtre, c'est le huitième sacrement de la hiérarchie de l'Église, et son plus grand malheur est arrivé de ce que l'arche s'est trouvée en d'autres mains que celles des lévites. C'est par là que notre misérable Genève nous a surpris. » Il s'était lui-même préparé à la controverse par de sévères études. Après avoir reçu l'instruction première en Savoie, il était allé à l'université de Paris où il avait suivi les cours de rhétorique et de philosophie au collége des jésuites. Il avait commencé à Paris l'étude de la théologie,

de l'Écriture sainte et de l'hébreu. Il était ensuite allé en Italie, à l'université de Padoue où, après avoir complété ses études théologiques sous le P. Possevin et appris le droit, il avait reçu le grade de docteur. Son père voulant lui faire parcourir la série des honneurs laïques, il avait mérité par un brillant examen le titre d'avocat au sénat de Savoie, bientôt suivi de la dignité de sénateur. Mais le jeune homme avait renoncé à une carrière qui s'ouvrait si largement devant lui et avait mis au service de son zèle évangélique ses rares talents. Dans les premières années de son apostolat parmi les calvinistes, il ne se contenta pas de la prédication et de la discussion orale ; il écrivait, à ses moments perdus, des feuilles dont les copies se répandaient. Réunies, ces feuilles formèrent le livre des *Controverses*, et ce livre, examiné pour le procès de canonisation de l'auteur, fit dire aux commissaires apostoliques « que les Athanase, les Ambroise et les Augustin n'avaient pas mieux soutenu et défendu la foi[1]. » En 1599, l'évêque de Genève, Claude de Granier, ayant demandé François de Sales pour coadjuteur, celui-ci subit à Rome, en présence du pape Clément VIII et des plus célèbres théologiens, Baronius, Frédéric Borromée, Borghèse, Bellarmin, un examen qui lui valut l'admiration de cet imposant tribunal : « Aucun de ceux que nous avons examinés jusqu'à ce jour, dit Clément VIII aux cardinaux, ne nous a satisfaits d'une manière aussi complète. »

Veut-on voir à l'œuvre cet apôtre des temps nouveaux ? La conversion du Châblais, qu'il entreprit à vingt-sept ans, nous montre qu'avec lui nous sortons du seizième siècle. Le duché de Châblais et les bailliages de Ternier et Gaillard, voisins de Genève, avaient été un instant enlevés au duc de Savoie par la ville de Berne, et la domination de cet État protestant y avait amené de nombreuses conversions au calvinisme. Lorsque ces cantons eurent été rendus au duc Charles-Emmanuel (1593), on parla, à la cour du prince, de ramener les hérétiques par la force. François de Sales, neuf mois après avoir reçu les ordres sacrés, partit d'Annecy (9 septembre 1594) et alla s'établir dans les ruines du château des Allinges, au milieu de populations hostiles, irritées, menaçantes. Il commença ses prédications, et déjà son père s'alarmait : « Monsieur mon fils, écrivait le comte de Sales, les personnes les plus sensées et les plus sages disent hautement que votre persévérance se termine à une sotte obstination ; que c'est tenter Dieu de faire une plus longue épreuve de vos forces, et qu'enfin il faut contraindre ces peuples à recevoir la foi par la seule bouche du canon. » Montluc n'eût pas mieux dit, mais l'esprit évangélique animait François de Sales. Sans doute, il ne re-

[1] Hamon, *Vie de saint François de Sales*, t. I, p. 157.

cula pas toujours devant les moyens humains, car il était de son temps, et d'ailleurs il savait « combien de pouvoir a la commodité de cette vie sur les hommes. » Mais au moins il épargna au pays la guerre et la persécution sanglante, et la conversion du Châblais et des bailliages fut l'œuvre glorieuse d'un apostolat. Avant que Charles-Emmanuel eût recours aux mesures d'intimidation auxquelles s'associa François de Sales, celui-ci avait conquis la province par sa parole, par ses controverses orales ou manuscrites, et surtout par sa charité. Son ineffable douceur au milieu des hérétiques était chose alors si nouvelle, que les collaborateurs même du jeune apôtre la traitaient d'imprudente mollesse. Ils vinrent s'en plaindre à l'évêque de Genève, Claude de Granier, le conjurant « de rappeler François à Annecy, parce que, disaient-ils, « il gâte plus d'ouvrage en un jour que nous n'en pouvons édifier en un mois ; il prêche en ministre plutôt qu'en prêtre, s'oubliant jusqu'à appeler les hérétiques ses frères, chose si scandaleuse que les protestants en font trophée, se promettent de l'attirer à leur parti, courent en foule entendre ses paroles doucereuses qui chatouillent leurs oreilles, et son langage de fraternité, comme s'il pouvait y avoir quelque société entre la lumière et les ténèbres, entre les enfants de Jésus-Christ et ceux de Bélial[1]. »

Vers la même époque, en 1597, François de Sales, à la prière du pape Clément VIII, entreprit, avec moins de succès, une œuvre plus difficile peut-être, la conversion de Théodore de Bèze. A plusieurs reprises, François de Sales pénétra dans la ville ennemie de Genève, pour s'entretenir avec le successeur de Calvin. Théodore de Bèze paraît avoir été un instant ébranlé, mais il ne se rendit pas. N'y a-t-il pas, en même temps qu'un tableau touchant, un témoignage bien expressif de l'esprit nouveau, dans ces récits où nous voyons, à Genève, le vieux chef guerrier des huguenots, le controversiste passionné, accueillir à soixante-dix-huit ans, avec une confiante bienveillance, le jeune et fervent apôtre du catholicisme, résister à son zèle, mais oublier les haines et les combats des anciens jours pour céder au charme de cette douceur et se laisser pénétrer d'une affection attendrie ?

Le rôle de François de Sales ne devait pas se borner à l'apostolat dans les pays calvinistes. Les circonstances le mirent bientôt en relations avec Henri IV, et comme le roi et le jeune prêtre étaient tous deux les hommes de leur temps, ils se trouvèrent réunis pour une même œuvre.

En 1598, l'évêque de Genève, qui résidait à Annecy, avait choisi pour coadjuteur François de Sales. En 1602, il l'envoya à la cour de

[1] Hamon, *Vie de saint François de Sales*, t. I, p. 273.

Henri IV pour régler les affaires religieuses du pays de Gex, cédé l'année précédente à la France par le duc de Savoie. François de Sales revit donc cette ville de Paris où il avait passé six années de sa jeunesse studieuse (1580-1586). Il y fit un séjour de six mois, pendant lequel il fut recherché par la plus haute société, et surtout par les personnes pieuses. La duchesse de Longueville lui fit prêcher le carême à la cour. Il prononça à Notre-Dame l'oraison funèbre d'un ancien chef de la Ligue, le duc de Mercœur. Madame de Chantal dit que les églises, les communautés étaient si désireuses de l'entendre, qu'en six mois il prêcha pour le moins cent fois. Il vit souvent madame Acarie, qui devint la sœur Marie de l'Incarnation, et Pierre de Bérulle, avec qui il travailla à introduire en France la réforme de sainte Thérèse. Dès 1602, François de Sales exhortait vivement Bérulle à fonder pour l'éducation du clergé une maison sur le modèle de l'Oratoire, établi en Italie par Philippe de Néri. Aussi, quand l'Oratoire français eut été créé en 1611, Bérulle demanda-t-il à François de Sales d'en être le supérieur. François de Sales, alors évêque de Genève, refusa de quitter ses diocésains, mais il aima toujours à faire le plus sympathique éloge de Bérulle et de l'Oratoire[1].

Henri IV voulut entendre François de Sales; il l'invita à prêcher devant lui à Fontainebleau. Dans les entretiens qu'ils eurent ensemble, il conçut pour l'ambassadeur savoisien une estime qui devint une véritable affection. François de Sales avait pour ami intime Deshayes, secrétaire du roi et gouverneur de Montargis. « Deshayes, dit un jour Henri IV à son secrétaire, lequel aimez-vous le mieux, de moi ou de l'évêque de Genève? — Sire, répondit le gentilhomme embarrassé, je vous prie de m'excuser : vous êtes mon roi et mon souverain, et en cette qualité je vous dois aimer et respecter incomparablement plus que personne. — Laissons là le devoir, repartit le prince; je veux que vous m'avouiez franchement lequel des deux vous aimez le mieux, ou lui ou moi. — Sire, répliqua Deshayes, j'avoue ingénûment que j'éprouve à l'égard de M. de Genève une amitié plus douce et plus sensible, laquelle ne peut pas même souffrir de comparaison, car elle est en son plus haut degré. — Je n'en suis pas fâché, reprit le roi; mais dites-lui de ma part que je désire faire le troisième en cette amitié[2]. »

Par le charme de ses manières et par sa douce vertu, François de Sales avait conquis l'affection du roi; par son mérite, et surtout par

[1] Dans un autre voyage à Paris, François de Sales vit aussi plusieurs personnes dont les noms marquent dans l'histoire de cette renaissance religieuse : Vincent de Paul, le P. Bourdoise, Arnauld d'Andilly, la mère Angélique et la mère Agnès Arnauld, etc.

[2] Cité par M. Hamon (t. I, p. 406), d'après de Cambis.

le caractère de sa piété, il avait immédiatement fixé son attention. Henri IV, avons-nous dit, voulait raviver la foi, mais une foi tolérante; le fanatisme ne lui paraissait pas moins dangereux que le libertinage. A une religion turbulente et inquiète il voulait opposer la charité conciliante, le zèle tolérant. L'une et l'autre n'étaient alors nulle part plus étroitement unis qu'en François de Sales. Il était bien cet homme que cherchait Henri IV pour rendre populaire la foi jointe à la modération et au bon sens. Le cardinal Du Perron était fait pour discuter plutôt que pour édifier, pour éclairer les esprits plutôt que pour raviver dans les cœurs la solide et durable piété. Il disait lui-même: « Dieu a donné à M. de Genève (François de Sales) la clef des cœurs. S'il ne s'agit que de convaincre, amenez-moi tous les hérétiques, je me fais fort d'y résister; mais s'il faut les convertir, menez-les à M. de Genève. » Donner la foi qui agit, qui règne dans les cœurs et sur la conduite, la piété, et non pas seulement la conviction souvent stérile, c'était là le grand art que François de Sales devait à l'irrésistible charité de son âme. Cette piété ne pouvait jamais conduire au fanatisme; elle devait rester pacifique et tendre comme le souriant docteur qui en avait allumé la douce flamme.

Henri IV eut bien vite jugé François de Sales; il reconnut en lui l'auxiliaire dont il avait besoin. « Je l'ai en singulière estime, dit-il un jour à un gentilhomme, parce qu'il réunit toutes les vertus et n'a pas un seul défaut. Je n'ai jamais connu personne plus capable de rendre à l'état ecclésiastique son ancienne splendeur; il est doux, facile, humble de cœur, toujours égal à lui-même; il a une piété tendre, mais sans affectation; une dévotion ardente, mais sans scrupule; en un mot, c'est l'homme le mieux fait pour extirper l'hérésie et établir solidement la religion catholique. » Il disait aussi qu'il ne connaissait aucun homme « plus capable d'apporter quelques remèdes à la nouveauté des opinions qui troublaient son royaume, que l'évêque de Genève, d'autant que c'était un esprit solide, clair, résolutif, point violent, point impétueux, et lequel ne voulait emporter les choses de haute lutte ou de volée. » Il essaya de le retenir en France, lui promit de riches bénéfices, et lui témoigna une si flatteuse bienveillance, qu'il éveilla les soupçons et même l'animosité de Charles-Emmanuel contre François de Sales. Henri IV lui adressa jusqu'à cinq fois sa demande. François de Sales disait plus tard : « Il me fit des semonces d'arrêter en son royaume qui étaient capables de retenir, non un pauvre prêtre tel que j'étais, mais un bien grand prélat. » Tout fut inutile, François de Sales quitta Paris. Il apprit en route la mort de l'évêque de Genève, dont il était le successeur désigné, et il revint aussitôt dans son diocèse, où il se croyait fixé par la volonté de Dieu (1602).

Henri IV ne l'oublia pas, et ne renonça pas à l'espoir de l'associer à ses projets. Peu d'années après, il eut avec Deshayes un entretien que les biographes nous ont transmis. Henri IV témoigna à Deshayes « qu'il voyait avec beaucoup de chagrin le libertinage qui s'était glissé dans sa cour. Il lui dit à cette occasion qu'après y avoir bien pensé, il croyait qu'il venait de deux causes[1]. » En premier lieu, les gens du monde avaient sur la religion des sentiments fort opposés, mais qui tous produisaient les mêmes effets : les uns ne pouvaient croire que la majesté divine s'abaissât jusqu'à surveiller les actions des hommes ; les autres, au contraire, pensaient vivre continuellement sous le regard d'un Dieu jaloux, ennemi, impitoyable, dont la faiblesse humaine ne peut satisfaire la volonté exigeante, et dont elle s'attire presque infailliblement le courroux. Les uns et les autres se laissaient donc aller au libertinage, les premiers par insouciance, les seconds par désespoir. En second lieu, ajoutait Henri IV, le mal vient le plus souvent des directeurs, qui « font le chemin de la vertu si difficile et si affreux qu'on ne peut s'y résoudre à y entrer... Je ne voudrais pas, continua-t-il, qu'on flattât les pécheurs, et qu'on usât à leur égard d'une conduite molle et d'une lâche condescendance qui ne peut servir qu'à les perdre ; mais je ne voudrais pas aussi qu'on les rebutât par des rigueurs hors de saison, et qu'on fît de la vertu des peintures si affreuses qu'elles ne peuvent servir qu'à en rebuter. » Le roi s'arrêta un instant, puis « reprit la parole, et dit qu'il avait toujours souhaité que quelque personne habile donnât une méthode aux gens du monde, pour vivre chrétiennement chacun dans son état ; qu'il voudrait qu'elle fût également éloignée du relâchement des derniers temps, et d'une sévérité odieuse et incompatible avec leurs engagements ; qu'elle fût exacte, judicieuse, et telle enfin que les personnes de la cour et du grand monde, sans en excepter les rois et les princes, pussent s'en servir ; qu'il avait jeté les yeux sur l'évêque de Genève pour l'exécution de son dessein ; qu'il ne croyait pas qu'il y eût personne au monde plus capable que lui d'y réussir, et qu'il le chargeait de lui en écrire de sa part. »

Le souhait d'Henri IV devait être satisfait. Peu de temps après, en 1608, paraissait l'*Introduction à la vie dévote*[2]. Mais le livre de Fran-

[1] Marsollier, *Vie de saint François de Sales*, liv. VI.

[2] L'*Introduction à la vie dévote* n'était pas le premier ouvrage de François de Sales. Les *Controverses*, écrites pendant la mission du Châblais, ne furent pas réunies de son vivant. Mais, en 1597, il publia le petit traité intitulé : *Considération sur le symbole des apôtres pour confirmation de la foi catholique touchant le sacrement de l'autel* (réfutation du ministre Viret) ; en 1600, la *Desfense de l'Estendard de la Croix* (réponse au ministre Lafaye). En 1602, à la prière de la duchesse de Mercœur, l'oraison funèbre prononcée par François de Sales à Notre-Dame de Paris fut imprimée. (Voy. la préface du *Traité de l'amour de Dieu*.)

çois de Sales ne fut pas écrit pour répondre à ce royal désir. S'il remplit les vœux d'Henri IV, c'est qu'il était vraiment inspiré par l'esprit du temps[1]; mais l'origine de ce livre fut plus modeste : il sortit

[1] Quelques mois avant la publication de l'*Introduction à la vie dévote*, Henri IV avait fait un nouvel effort pour attirer François de Sales dans son royaume. Deshayes, sur l'ordre du roi, lui avait écrit pour lui représenter que le pauvre évêché de Genève n'était pas digne de lui et pour lui offrir une position plus en rapport avec son mérite. François de Sales répondit encore par un remercîment.

« Je suis où Dieu me veut, puisque sa main m'y a placé, dit-il alors à son frère Louis. Il est vrai que je ne suis pas dans une grande ville ; mais Annecy est beaucoup pour moi qui ne suis rien du tout. Si j'étais bon ouvrier, ce serait bien assez, puisque je peux tous les jours attaquer les ennemis de l'Église, étant ici sur les frontières de leur Babylone. »

Nous ne pouvons parler de ces relations de Henri IV et de François de Sales, qui font si bien comprendre le rôle que joue, à l'entrée du dix-septième siècle, l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote*, sans reproduire une lettre dans laquelle François de Sales, apprenant la mort de son ami, jeta avec émotion les idées et les sentiments que cette nouvelle lui inspirait. Cette lettre est adressée à Deshayes.

« Annecy, 27 mai 1610.

« Ah ! monsieur mon ami, il est vrai, l'Europe ne pouvoit voir aucune mort plus lamentable que celle du grand Henri IV. Mais qui n'admireroit avec vous l'inconstance, la vanité et la perfidie des grandeurs de ce monde? Ce prince, ayant été si grand en son extraction, si grand en la valeur guerrière, si grand en victoires, si grand en triomphes, si grand en bonheur, si grand en paix, si grand en réputation, si grand en toutes sortes de grandeurs, hé ! qui n'eût dit, à proprement parler, que la grandeur étoit inséparablement liée et collée à sa vie ; et que lui ayant juré une inviolable fidélité, elle éclateroit en un feu d'applaudissements à tout le monde, par son dernier moment qui la termineroit en une glorieuse mort? Non certes, monsieur, il sembloit bien qu'une si grande vie ne devoit finir que sur les dépouilles du Levant, après une finale ruine de l'hérésie et du turcisme. Ces quinze ou dix-huit ans que sa forte complexion et santé, et que tous les vœux de la France et de plusieurs gens de bien hors de la France lui promettoient encore de vie vigoureuse, eussent été suffisants pour cela : et voilà qu'une si grande suite de grandeur aboutit en une mort qui n'a rien de grand que d'avoir été grandement funeste, lamentable, misérable et déplorable; et celui que l'on eût jugé presque immortel, puisqu'il n'avoit pu mourir parmi tant de hasards, desquels il avoit si longuement fendu la presse pour arriver à l'heureuse paix de laquelle il avoit été jouissant ces dix années dernières, le voilà mort d'un contemptible coup de petit couteau, et par la main d'un jeune homme inconnu, au milieu d'une rue! *Enfants des hommes, jusqu'à quand serez-vous si pesants de cœur? Pourquoi chérissez-vous la vanité et pourquoi pourchassez-vous le mensonge?* (Ps. IV, 3.) Tout ce que le monde nous fait voir de grand, ce n'est que fantôme, illusion et mensonge. Qui eût dit, je vous supplie, monsieur mon cher ami, qu'un fleuve d'une vie royale grossi de l'affluence de tant de rivières d'honneurs, de victoires, de triomphes, et sur les eaux duquel tant de gens étoient embarqués, eût dû périr et s'évanouir de la sorte, laissant sur la grève et à sec tant de navigeants? N'eût-on pas plutôt jugé qu'il devoit aller fondre dans la mort comme dans une mer et en un océan, par plus de triomphes que le Nil n'a d'embouchures? Et néanmoins *les enfants des hommes ont été trompés et déçus de leurs balances*, et leurs présages ont été vains...

« Au demeurant, le plus grand bonheur de ce grand roi défunt fut celui par le-

d'un simple recueil de lettres spirituelles écrites par le prélat à une de ses parentes, madame de Charmoisy. Cette dame, jeune, belle, menait la vie du grand monde, lorsqu'un jour elle entendit prêcher l'évêque de Genève, et sentit s'éveiller en elle le désir d'arriver à une piété plus vive et de se livrer à la dévotion. François de Sales la dirigea dans cette réforme, et lui apprit comment on pouvait sans quitter le monde, servir Dieu avec zèle. « L'ayant conduite par tous les exercices convenables à son desir et sa condition, dit-il lui-même dans la préface, je luy en laissay des memoires par escrit, afin qu'elle y eust recours à son besoin. Elle depuis les communiqua à un grand docte et devot religieux, lequel estimant que plusieurs en pourroient tirer du profit, m'exhorta fort de les faire publier; ce qui luy fut aisé de me persuader, parce que son amitié avoit beaucoup de pouvoir sur ma volonté, et son jugement une grande authorité sur le mien. » Ce religieux était le P. Forrier, recteur du collége des jésuites à Chambéry. François de Sales ne parle pas de ses hésitations. Il était tout surpris d'avoir fait un livre sans le savoir; il refusait même de recueillir ses lettres : il fallut que le P. Forrier le menaçât de les faire lui-même imprimer telles qu'elles étaient. C'est à ce moment qu'arriva la lettre de Deshayes; elle fit cesser l'hésitation du prélat : il revit ses lettres et les compléta. Les livres qui ont produit sur leur temps une impression profonde et générale, et qui ont gardé une part au moins de leur influence, ne sont-ils pas nés bien souvent, comme celui de François de Sales, d'un humble, modeste et intime dessein, accompli loin de la foule, et sans préoccupation mondaine?

quel se rendant enfant de l'Église, il se rendit père de la France; se rendant brebis du grand pasteur, il se rendit pasteur de tant de peuples; et convertissant son cœur à Dieu, il convertit celui de tous les bons catholiques à soi. C'est ce seul bonheur qui me fait espérer que la douce et miséricordieuse providence du Père céleste aura insensiblement mis dans ce cœur royal, en ce dernier article de sa vie, la contrition nécessaire pour une heureuse mort. Ainsi priai-je cette souveraine bonté, qu'elle soit pitoyable à celui qui le fut à tant de gens; qu'elle pardonne à celui qui pardonna à tant d'ennemis, et qu'elle reçoive cette âme réconciliée à sa gloire, qui en reçut tant en sa grâce après leur réconciliation.

« Pour moi, je le confesse, les faveurs de ce grand roi en mon endroit me sembloient infinies, mettant en considération ce que j'étois, lorsqu'en l'année 1602 il me fit des semonces de m'arrêter en son royaume, qui étoient capables d'y retenir, non un pauvre prêtre tel que j'étois, mais un bien grand prélat. Or Dieu disposoit autrement; et j'ai été extrêmement consolé que ce royal courage m'ayant une fois départi sa bienveillance, ait si longuement et gracieusement persévéré à m'en gratifier, comme mille témoignages qu'il en a faits en diverses occasions m'en assurent; et bien que je n'aie jamais reçu de sa bonté que la douceur d'être en ses bonnes grâces, si m'estimai-je extrêmement redevable à continuer mes foibles prières pour son âme et pour le bonheur de sa postérité. Je ne finirois pas aisément de parler d'un prince de tant de mémoire; mais me voici pressé de donner ma lettre, Dieu soit votre tout. »

I

L'INTRODUCTION A LA VIE DÉVOTE.

L'*Introduction à la vie dévote* n'avait pas de modèle dans notre littérature. Les ouvrages de piété, de direction ne manquaient pas, mais ils convenaient surtout aux personnes qui, pour faire leur salut, se croyaient obligées d'abandonner le monde et de chercher Dieu dans la solitude. Ceux même qui s'adressaient à tous enseignaient, dit François de Sales, « une sorte de devotion qui conduit à cette entiere retraite. Mon intention, ajoute-t-il, est d'instruire ceux qui vivent és ville, és mesnage, en la cour, et qui par leur condition sont obligez de faire une vie commune, quant à l'exterieur[1]. » Ce ne sont pas des préceptes nouveaux qu'il apporte : il n'a fait qu'arranger les prescriptions de l'Église, et il les présente sous l'aspect le plus favorable pour les gens qui ne peuvent quitter le monde et les affaires. Car la doctrine, sans changer de nature, est ingénieuse à se conformer aux besoins des âmes, de manière à faire accueillir de tous, sous des traits différents, le même consolateur et le même guide : « La bouquetiere Glycera sçavoit si proprement diversifier la disposition et le meslange des fleurs, qu'avec les mesmes fleurs elle faisoit une grande variété de bouquets; de sorte que le peintre Pausias demeura court, voulant contrefaire à l'envy cette diversité d'ouvrage; car il ne sceut changer sa peinture en tant de façons comme Glycera faisoit ses bouquets : ainsi le sainct Esprit dispose et arrange avec tant de varieté les enseignemens de devotion qu'il donne par les langues et les plumes de ses serviteurs, que, la doctrine estant toujours une mesme, les discours neanmoins qui s'en font sont bien differens selon les diverses façons desquelles ils sont composez. Je ne puis certes, ny veux, ny dois escrire en cette Introduction que ce qui a desja esté publié par nos predecesseurs sur ce sujet. Ce sont les mesmes fleurs que je te presente, mon lecteur, mais le bouquet que j'en ay fait sera different des leurs, à raison de la diversité de l'ageancement dont il est façonné. »

Ainsi débute la préface dans laquelle François de Sales s'adresse à « son cher lecteur. » N'est-ce pas un aimable guide, qui nous appelle avec un charmant sourire et nous promet des fleurs pour le voyage? Certes, ce n'est plus un de ces directeurs dont parlait

[1] Préface.

Henri IV, et qui « font le chemin de la vertu si difficile et si affreux, qu'on ne peut se résoudre à y entrer. » Il s'adresse à Philotée, « l'amoureuse de Dieu, » et il la convie, non pas à quitter un séjour délicieux pour s'avancer dans un chemin semé d'épines, et à mériter les joies du monde à venir par la douleur dans la vie présente ; mais à venir avec lui vers les vraies joies de ce monde, à trouver le bonheur sans quitter la terre, et « des sources d'une douce pieté au milieu des ondes ameres de ce siecle[1]. » Nous tremblions à la pensée de cette vie dévote; nous nous figurions l'âme se dépouillant des plus naturelles affections, renonçant à tout ce qui soutient la faiblesse humaine avec un peu de joie, et faisant autour d'elle la solitude, le vide, pour n'entendre qu'une voix austère, celle de la conscience timorée qui nous reproche nos crimes et nous annonce l'heure terrible du jugement. L'aimable sourire de François de Sales et sa joyeuse familiarité nous rendent la confiance ; car il a beau nous dire : « J'escris de la vie devote, sans estre devot, mais non pas certes sans desir de le devenir[2] ; » aimable guide, vous nous parlez trop bien de la dévotion pour ne pas la connaître; vous nous vantez trop bien ces régions fleuries, vous nous précédez d'un pas trop léger : non, vous n'en êtes plus au simple désir, vous avez goûté les joies que vous nous promettez. Joyeux par avance, nous vous suivons rassurés et confiants.

Ainsi François de Sales nous attire d'abord par la sympathie : sympathie nécessaire, car c'est une douce autorité qu'il faut au directeur des consciences. François de Sales ne vient pas discuter; son livre n'est pas un ouvrage de controverse ou d'apologétique : c'est un livre de morale et de direction. Il nous offre une règle pour la conduite ; il ne s'adresse pas seulement à notre raison, mais à notre cœur et à notre volonté, et il nous demande notre vie, sacrifice que l'homme ne fera jamais à l'autorité d'un grand talent, mais qu'il fait à la séduction d'un noble cœur, à la charité persuasive d'un François de Sales.

Quand la charité, cet amour calme et purifié, pénètre un cœur et le remplit, elle y apporte une sérénité inaltérable ; elle en chasse les inquiétudes et les terreurs; elle dispose l'âme à voir toutes choses sous l'aspect le plus sympathique. Ce que François de Sales voit surtout dans la religion objet de son amour, c'est l'amour lui-même : « Parmy toute la diversité des couleurs de la doctrine qu'elle publie, dit-il, on descouvre partout le bel or de la saincte dilection qui se fait excellemment entrevoir, dorant de son lustre incomparable toute

[1] Préface.
[2] *Ibid.*

la science des saincts, et la rehaussant au-dessus de toute science. Tout est à l'amour, en l'amour, pour l'amour, et d'amour et la saincte Église[1]. » Ne craignons donc pas de rencontrer en lui un de ces farouches docteurs qui jettent l'âme tremblante aux pieds de Dieu, et lui disent de choisir entre un jour et une éternité de souffrances : c'est une âme remplie d'une douce tendresse qui vient inviter à aimer avec elle, et à goûter dès cette vie les joies du céleste amour.

Suivons donc notre guide ; à chaque pas il se révélera de plus en plus à nous avec sa gracieuse familiarité.

L'*Introduction à la vie dévote* est en quelque sorte un *Discours de la méthode* pour conduire l'âme au parfait amour de Dieu. Comme Descartes, François de Sales expose dans la préface le plan de son livre : « Regardant en tout cecy une ame qui, par le desir de la devotion, aspire à l'amour de Dieu, j'ay fait cette Introduction de cinq parties : en la premiere desquelles je m'essaye par quelques remontrances et exercices, de convertir le simple desir de Philotée en une entiere resolution, qu'elle fait à la parfin, après sa confession generale, par une solide protestation, suivie de la très-saincte Communion, en laquelle se donnant à son Sauveur et le recevant, elle entre heureusement en son sainct amour. Cela fait, pour la conduire plus avant, je lui monstre deux grands moyens de s'unir de plus en plus à sa divine Majesté : l'usage des Sacremens, par lesquels ce bon Dieu vient à nous, et la saincte oraison, par laquelle il nous tire à soy. Et en cecy j'emploie la seconde partie. En la troisiesme je luy fay voir comme elle se doit exercer en plusieurs vertus propres à son advancement, ne m'amusant pas, sinon à certains advis particuliers, qu'elle n'eust pas sceu aysement prendre ailleurs, ny d'elle-mesme. En la quatriesme, je luy fay descouvrir quelques embusches de ses ennemis, et luy monstre comme elle s'en doit demeler et passer outre. Et finalement en la cinquiesme partie, je la fay un peu retirer à part soy, pour se rafraichir, reprendre haleine, et reparer ses forces, afin qu'elle puisse par après plus heureusement gagner pays et s'avancer en la vie devote. »

Philotée, au commencement, n'a donc qu'un simple désir d'arriver à la dévotion : il faut l'affermir dans ce désir, la dégager de toutes les erreurs et de toutes les affections qui obscurciraient son esprit et entraveraient son élan, l'introduire par degrés à cette vie dévote qui la mettra en possession du parfait amour, et lui apprendre enfin à s'y maintenir et à marcher toujours plus avant.

C'est un véritable voyage que Philotée entreprend. Et d'abord, où va-t-elle ? Qu'est-ce que la dévotion ? François de Sales la définit, ou

[1] *Traité de l'amour de Dieu*, préface.

plutôt il la décrit. Auparavant, il peint avec une singulière vivacité la fausse dévotion :

« Arelius peignoit toutes les faces des images qu'il faisoit, à l'air et ressemblance des femmes qu'il aymoit : et chascun peint la devotion selon sa passion et fantaisie. Celui qui est adonné au jeusne se tiendra pour bien devot, pourveu qu'il jeusne, quoy que son cœur soit plein de rancune, et n'osant point tremper sa langue dedans le vin, ny mesme dans l'eau par sobriété, ne se feindra point de la plonger dedans le sang du prochain, par la médisance et calomnie. Un autre s'estimera devot parce qu'il dit une grande multitude d'oraisons tous les jours, quoy qu'après cela sa langue se fonde en toutes paroles fascheuses, arrogantes et injurieuses parmy ses domestiques et voisins. L'autre tire fort volontiers l'aumosne de sa bourse pour la donner aux pauvres : mais il ne peut tirer la douceur de son cœur pour pardonner à ses ennemis : l'autre pardonnera à ses ennemis ; mais tenir raison à ses créanciers, jamais qu'à vive force de justice. Tous ces gens-là sont vulgairement tenus pour devots, et ne le sont pourtant nullement... En verité ce ne sont que des statuës et fantosmes de devotion [1]. »

La dévotion est intérieure, et les actions extérieures reçoivent tout leur prix de la vivacité de l'amour. La dévotion, en effet, est encore l'amour de Dieu, non pas l'amour qui se borne à ne pas déplaire à Dieu par le péché, mais celui qui met le bonheur dans l'obéissance, qui va même, par un élan joyeux et spontané, au delà des commandements, et qui « passe et court dans les sentiers des conseils et inspirations celestes. » — « La devotion n'est autre chose qu'une agilité et vivacité spirituelle, par le moyen de laquelle la charité fait ses actions en nous, ou nous par elle promptement, affectionnément ; et comme il appartient à la charité de nous faire generallement et universellement practiquer tous les commandements de Dieu, il appartient aussi à la devotion de les nous faire faire promptement et diligemment... La charité et la devotion ne sont non plus differentes l'une de l'autre, que la flamme l'est du feu, d'autant que la charité estant un feu spirituel, quand elle est fort enflammée, elle s'appelle devotion : Si que la devotion n'adjouste rien au feu de la charité, sinon la flamme qui rend la charité prompte, active et diligente, non-seulement à l'observation des commandemens de Dieu, mais à l'exercice des conseils et inspirations celestes [2]. »

La dévotion, c'est donc le parfait amour, et par conséquent une source inépuisable de joies ; mais on ne comprend ces joies qu'en

[1] Ire partie, chap. I.
[2] *Ibid.*

les goûtant, et le monde, qui ne voit de la dévotion que le jeûne, les mortifications, les amertumes, et dont le regard ne peut aller contempler dans le cœur le bonheur intime et secret, le monde dépeint « les personnes devotes avec un visage fascheux, triste et chagrin, et publie que la devotion donne des humeurs melancholiques et insupportables. » — « O mondain ! répond François de Sales, les ames devotes treuvent beaucoup d'amertumes en leurs exercices de mortification : il est vray, mais en les faisant elles les convertissent en douceur et suavité. » Et son imagination fertile et riante complète comme toujours, la pensée par une image : « Regardez les abeilles sur le thin, elles y treuvent un suc fort amer; mais en le suçant elles le convertissent en miel, parce que telle est leur proprieté[1]. »

La dévotion peut être exercée de différentes manières, car elle convient à toutes les conditions. « Dieu commanda en la creation aux plantes de porter leurs fruicts chascun selon son genre, ainsi commanda-t-il aux chrestiens, qui sont les plantes vivantes de son Eglise, qu'ils produisent des fruicts de devotion, un chascun sa qualité et vocation.

« La devotion doi estre differemment exercée par le Gentilhomme, par l'Artisan, par le valet, par le Prince, par la vefve, par la fille, par la mariée, et non seulement cela : mais il faut accommoder la practique de la devotion aux forces, aux affaires et aux devoirs, de chaque particulier. Je vous prie, Philotée, seroit-il à propos que l'Evesque voulust estre solitaire comme les Chartreux ? Et si les mariez ne vouloient rien amasser non plus que les Capucins, si l'Artisan estoit tout le jour à l'Eglise comme le Religieux, et le Religieux toujours exposé à toutes sortes de rencontres pour le service du prochain comme l'Evesque, cette devotion ne seroit-elle pas ridicule, desreglée et insupportable? Cette faute neantmoins arrive bien souvent, et le monde qui ne discerne pas, ou ne veut pas discerner entre la devotion et l'indiscretion de ceux qui pensent estre devots, murmure et blasme la devotion, laquelle neanmoins ne peut mais de ces desordres[2]. »

Il y aura donc plusieurs formes de dévotion, et les occupations du monde n'empêcheront pas une âme de servir Dieu avec le zèle des contemplateurs et des ascètes : « La devotion ne gaste rien quand elle est vraye, ains elle perfectionne tout ; » elle n'a besoin que d'être sagement dirigée. C'est cette direction que François de Sales offre aux gens du monde ; c'est pour eux qu'il écrit. Il ne perdra jamais de vue son dessein; partout sa méthode aura un caractère

[1] Ire partie, chap. II.
[2] *Ibid.*, chap. III.

pratique, et s'accommodera aux conditions de la vie commune. Il faut que Philotée se choisisse un directeur, un « père spirituel, » qui l'accompagnera et veillera sur elle, et auquel elle doit se confier. Les bons directeurs sont rares : « Choisissez-en un entre dix mille[1], » nous dit François de Sales; mais en invoquant Dieu, on peut trouver ce précieux guide.

Ainsi avertis et préparés, nous entrons dans la voie qui mène à la dévotion. Avec quelle poésie commence notre voyage! « Les fleurs, dit l'Epoux sacré, apparoissent en nostre terre; le temps d'emonder et tailler est venu. Qui sont les fleurs de nos cœurs, ô Philotée, sinon les bons desirs? Or aussi-tost qu'ils paroissent, il faut mettre la main à la serpe pour retrancher de notre conscience toutes les œuvres mortes et superfluës[2]. » C'est le printemps de l'âme, et notre guide a semé de fleurs l'entrée du chemin. Mais prenons garde à l'austérité de son conseil : vrai directeur des âmes, François de Sales ne fait qu'adoucir dans la forme un sévère commandement. « Il faut commencer par la purgation de l'âme, » c'est-à-dire nous purifier de toutes nos fautes, vaincre nos inclinations coupables ou même frivoles, renoncer non-seulement au péché, mais aux affections du péché, même véniel; en un mot, dégager notre âme de tout ce qui l'attache à la terre et l'empêche de voler à Dieu librement. Et ce n'est pas un simple et court effort que demande François de Sales; c'est une lutte de toute la vie ; car nous ne vaincrons jamais nos imperfections, et « toute nostre perfection consiste à les combattre. » Ne nous effrayons pas cependant : habile à rassurer, et gardant toujours la douceur dans la fermeté, François de Sales nous assure qu'en ce monde la lutte vaut la victoire, car ces imperfections sont attachées à notre nature, et « nostre victoire ne gist pas à ne les sentir point, mais à ne point leur consentir[3]. »

Il faut « un renouvellement general de nostre cœur, et une conversion universelle de nostre ame à Dieu[4]. » Mais François de Sales procède avec méthode. Le bon sens lui dit de ne rien hâter : pas de précipitation, pas de trouble, répétera-t-il constamment ; il veut que l'on aille « tout bellement. » Pour renouveler l'âme, il commence par en chasser les péchés mortels, puis les affections ou inclinations que nous avons pour eux. Cette première purification doit se faire par le sacrement de pénitence et par une contrition complète qui déteste jusqu'à la pensée de la faute. Une confession générale pour toute la vie passée mettra l'âme dans cet état de charité que ne trouble

[1] Ire partie, chap. IV.
[2] *Ibid.*, chap. V.
[3] *Ibidem.*
[4] *Ibid.*, chap. VI.

nul regret de nos erreurs, nul complaisant souvenir pour le mal.

Pour faire naître cette contrition qui s'étend « jusqu'aux moindres appartenances du péché, » François de Sales propose à Philotée une série de méditations. On s'attend à trouver des réflexions pieuses, des élancements, des invocations, des aspirations propres à exciter le repentir, l'horreur du mal et l'amour du bien, la crainte de l'enfer et le désir du paradis. Mais François de Sales nous donne toujours plus et mieux que ces pratiques d'une piété un peu vulgaire. Il apporte dans la direction la science de l'esprit et du cœur humain, et l'expérience du moraliste. On peut faire sur cet exercice des méditations, une étude psychologique. François de Sales, ici encore, a une méthode ; il règne dans la série des méditations un ordre habile ; chacune d'elles fait avancer d'un pas vers le but. En outre, il est curieux d'observer avec quel art François de Sales prépare l'éveil d'un sentiment. Ne l'oublions pas, François de Sales est un mystique observateur ; il est doux et habile ; il s'abandonne, mais il sait où il va : il y a chez lui un moraliste des plus remarquables, et nous ajouterions un psychologue, si ce mot n'appartenait à une langue qu'il faut fuir en parlant d'un écrivain si gracieux.

François de Sales explique lui-même dans la seconde partie la méthode à suivre pour chaque méditation. Il distingue dans cet exercice quatre parties : la préparation, les considérations, les affections et résolutions, la conclusion et le bouquet spirituel. Nos diverses facultés sont successivement mises en jeu. L'âme se pénètre d'abord du sentiment de la présence de Dieu, et demande le secours de la grâce; puis, quand le sujet de la méditation le permet, elle se transporte par l'imagination dans la scène où se passe le mystère, elle crée les lieux et les personnes. « Par le moyen de cette imagination, dit François de Sales, nous enfermons notre esprit dans le mystere que nous voulons mediter, afin qu'il n'aille pas courant çà et là, ne plus ne moins que l'on enferme un oyseau dans une cage, ou bien comme l'on attache l'espervier à ses longes afin qu'il demeure dessus le poing[1]. » Il avoue que l'on pourra trouver ce procédé un peu grossier ; certains esprits ne voudraient user que « d'une simple apprehension toute mentale et spirituelle... Mais, répond-il avec son fin bon sens, cela est trop subtil pour le commencement : et jusques à ce que Dieu vous esleve plus haut, je vous conseille, Philotée, de vous retenir en la basse vallée que je vous monstre. » Il sait l'empire que l'imagination a sur le cœur, et il comprend que pour la plupart des hommes elle doit joindre son prestige à l'autorité de la raison.

[1] IIe partie, chap. IV.

Toutefois, celle-ci garde le premier rang; car ce travail de l'imagination est souvent impossible, mais il faut toujours que l'intelligence réfléchisse sur l'objet de la méditation et le creuse en tous sens. L'âme raisonne avant de s'abandonner à la sensibilité : ces réflexions sont la méditation, différente de l'étude et de la spéculation, comme le fait remarquer justement François de Sales : car l'étude a pour but la science, et non l'amour de Dieu, tandis que dans la méditation, la raison intervient pour provoquer les affections de la sensibilité. Aussi François de Sales avertit Philotée que parfois, immédiatement après la préparation, et avant toute réflexion, sa sensibilité se trouvera excitée, et « son affection toute esmeuë en Dieu. » Qu'elle ne l'arrête pas, « il lui faut lascher la bride, » sans « rechercher la considération, puisqu'elle ne se fait que pour esmouvoir l'affection [1]. »

Le sentiment, l'émotion profonde, voilà ce qui fait le fond de la dévotion : elle est dans le cœur, et c'est de là qu'elle pousse la volonté à la résolution et à l'action. C'est ainsi que François de Sales arrive au terme de la vraie piété, c'est-à-dire à l'action faite par amour.

Ne trouvons-nous pas dans cette méthode une merveilleuse connaissance de la nature humaine tout entière, esprit et cœur, et le jeu de nos facultés, l'action des unes sur les autres n'est-elle pas observée, mise à profit avec une intelligence et une science profonde?

François de Sales ajoute quelques recommandations qui montrent bien son esprit pratique; il ne veut pas qu'on s'en tienne à une résolution générale et vague : « Or, je dis maintenant que cela est peu de chose, si vous n'y adjoustez une resolution speciale de cette sorte. Or sus doncques, je ne me picqueray plus de telles paroles fascheuses qu'un tel et une telle, mon voisin ou ma voisine, mon domestique ou ma domestique disent de moy, ny de tel et tel mespris qui m'est fait par cettuy-ci ou cettuy-là : au contraire je diray et feray telle et telle chose pour le gaigner et adoucir, et ainsi des autres. Par ce moyen, Philotée, vous corrigerez vos fautes en peu de temps, là où par les seules affections vous le ferez tard et mal-aysement [2]. »

Pour conclure, Philotée doit remercier Dieu des affections et résolutions qu'il lui a inspirées, les lui offrir et lui demander la grâce d'y être fidèle. Tout se termine par « le petit bouquet de devotion. » — « Voicy ce que je veux dire. Ceux qui se sont promenez en un

[1] IIe partie, chap. VIII.
[2] *Ibid.*, chap. VI.

beau jardin n'en sortent pas volontiers sans prendre en leur main quatre ou cinq fleurs pour les odorer, et tenir le long de la journée : ainsi nostre esprit ayant discouru sur quelque mystere par la meditation, nous devons choisir un, ou deux, ou trois poincts que nous aurons trouvez plus à nostre goust, et plus propres à nostre advancement, pour nous en ressouvenir le reste de la journée, et les odorer spirituellement [1]. »

On pourrait encore étudier l'ordre des méditations qui précèdent la confession générale : une méthode savante a présidé au choix et à la disposition des sujets. François de Sales fait remonter l'âme à la création et détermine d'après son principe la fin pour laquelle elle a été créée. Les bienfaits de Dieu rendaient plus doux son devoir, et pourtant elle a péché. Ingrate et coupable, elle considère l'avenir : la mort approche ; elle amènera à l'improviste le sort que l'âme sur la terre aura choisi pour elle-même et qu'elle gardera dès lors pour l'éternité : le jugement la jettera dans les supplices éternels de l'enfer ou la fera monter aux béatitudes ineffables du paradis. Qu'elle choisisse aujourd'hui, et le jugement suprême ne sera que la ratification de son choix. François de Sales éveille ainsi successivement les sentiments les plus divers, la reconnaissance, l'amour, le remords, la confusion, la terreur, et il amène l'âme à choisir le paradis, par conséquent à embrasser la vie dévote qui lui assure la béatitude, et à détester jusqu'à l'apparence du mal qui a failli la condamner au malheur éternel et surtout la priver de l'amour de Dieu.

Nous aurons d'autres occasions de signaler cette science du cœur humain chez François de Sales ; nous trouverons bientôt des pages qu'envieraient nos moralistes.

Ainsi préparée, Philotée fait sa confession générale, lit une protestation écrite des résolutions qu'elle prend et reçoit l'absolution.

Elle est maintenant entrée dans la vie dévote, mais non pas dans le repos. Nous sommes prévenus qu'il faudra lutter constamment, travailler sans cesse à la perfection intérieure. Il reste encore dans l'âme purifiée des affections aux péchés véniels : n'espérons pas nous préserver de ces fautes d'imperfection, mais efforçons-nous tout au moins de n'y pas attacher notre cœur. Délivrons-nous même des affections aux choses indifférentes, mais inutiles et parfois dangereuses, chassons les mauvaises inclinations. C'est un complet détachement que François de Sales demande à Philotée. Que son âme soit toute en Dieu, qu'elle ne tienne plus à la terre, si ce n'est par le devoir et la charité, qui sont encore le service et l'amour de Dieu.

Ainsi l'âme dévote doit chercher à s'unir de plus en plus étroite-

[1] IIe partie, chap. VII.

ment à Dieu. Elle a pour travailler à cette union deux grands moyens, l'oraison et les sacrements. Par l'oraison, « ce bon Dieu nous tire à soy, » et par les sacrements, « il vient à nous [1]. » La deuxième partie du livre est donc consacrée à des conseils pour la prière et l'usage des sacrements, les deux sources de la dévotion.

Remarquons ici un caractère important de cette direction. La piété, pour François de Sales, est intérieure, mais elle ne peut être séparée des pratiques ordonnées par l'Église ; l'oraison mentale et les sacrements sont également indispensables : c'est, en un mot, une direction essentiellement catholique.

Par l'oraison mentale, toutes les actions de Philotée seront comme une même prière. Chaque matin, dans une méditation d'une heure, elle se pénétrera de sentiments qui, au milieu des occupations, resteront au fond de son cœur et se mêleront à toutes ses pensées, à toutes ses paroles, à tous ses actes. Elle doit les réveiller de temps en temps par des aspirations ; elle doit surtout se faire une solitude spirituelle, « un petit oratoire intérieur en son cœur, » et s'y retirer pour écouter Dieu au milieu même de la foule. Mais surtout qu'en sortant de la prière elle ne se jette pas brusquement au sein de l'agitation. François de Sales donne cet ingénieux et sage conseil dans une page charmante : « Au sortir de cette oraison cordiale, il vous faut prendre garde de ne point donner de secousse à vostre cœur, car vous espancheriez le baume que vous avez receu par le moyen de l'oraison; je veux dire qu'il faut garder, s'il est possible, un peu de silence, et remuer tout doucement vostre cœur de l'oraison aux affaires, retenant le plus longtemps qu'il vous sera possible le sentiment et les affections que vous aurez conceuës. Un homme qui auroit receu dans un vaisseau de belle porcelene quelque liqueur de grand prix, pour l'apporter dans sa maison, il iroit doucement ne regardant point à costé, mais tantost devant soy, de peur d'heurter à quelque pierre, ou faire quelque mauvais pas, tantost à son vase, pour voir s'il panche point ; vous en devez faire de mesme au sortir de la meditation : ne vous distraisez pas tout à coup, mais regardez simplement devant vous ; comme seroit à dire, s'il vous faut rencontrer quelqu'un que vous soyez obligé d'entretenir ou oüyr, il n'y a remede, il faut s'accommoder à cela ; mais en telle sorte que vous regardiez aussi à vostre cœur, afin que la liqueur de la saincte oraison ne s'espanche que le moins qu'il sera possible [2]. »

La troisième partie contient « plusieurs advis touchant l'exercice

[1] Préface.
[2] IIe partie, chap. VIII.

des vertus. » Jusqu'à présent, François de Sales a indiqué une méthode, une série d'exercices ; il passe maintenant sur un terrain plus large et donne à Philotée des conseils pour les différentes circonstances de la vie et pour l'exercice des vertus. Ici, le directeur se confond avec le moraliste ; aussi avons-nous des chapitres presque entiers qui renferment les observations les plus délicates et les plus justes sur le cœur humain. Voici, au chapitre des jugements téméraires, une analyse admirable de finesse :

« Il y a des cœurs aigres, amers et aspres de leur nature qui rendent pareillement aigre et amer tout ce qu'ils reçoivent ; « et con-« vertissent, comme dit le Prophète, le jugement en absynthe, ne « jugeans jamais du prochain qu'avec toute rigueur et asperité... » Aucuns jugent temerairement, non point par aigreur, mais par orgueil; leur estant advis qu'à mesure qu'ils depriment l'honneur d'autruy, ils relevent le leur propre. Esprits arrogans et presomptueux, qui s'admirent eux-mesmes, et se colloquent si haut en leur propre estime, qu'ils voyent tout le reste comme chose petite et basse. Je ne suis pas comme le reste des hommes, disoit ce sot Pharisien.

« Quelques-uns n'ont pas cet orgueil manifeste, ains seulement une certaine petite complaisance à considérer le mal d'autruy, pour savourer et faire savourer plus doucement le bien contraire duquel ils s'estiment doüez : Et cette complaisance est si secrette et si imperceptible, que si on n'a bonne veuë, on ne la peut pas decouvrir, et ceux mesmes qui en sont atteints ne la cognoissent pas, si on ne la leur monstre. Les autres, pour se flatter et excuser envers eux-mesmes, et pour adoucir les remors de leurs consciences, jugent fort volontiers que les autres sont vicieux du vice auquel ils se sont vouëz, ou de quelqu'autre aussi grand ; leur estant advis que la multitude des criminels rend leur peché moins blasmable. Plusieurs s'addonnent au jugement temeraire, pour le seul plaisir qu'ils prennent à philosopher et deviser des mœurs et humeurs des personnes, par maniere d'exercice d'esprit. Que si par mal-heur ils rencontrent quelquesfois la verité en leurs jugemens, l'audace et l'appetit de continuer s'accroist tellement en eux que l'on a peine de les en destourner. Les autres jugent par passion, et pensent tousjours bien de ce qu'ils ayment, et tousjours mal de ce qu'ils haïssent, sinon en un cas admirable, et neantmoins veritable, auquel l'excez de l'amour provoque à faire mauvais jugement de ce qu'on ayme : effect monstrueux, mais aussi provenant d'un amour impur, imparfait, troublé et malade, qui est la jalousie, laquelle, comme chacun sçait, sur un simple regard, sur le moindre sousris du monde, condamne les personnes de perfidie et d'adultere. Enfin la crainte, l'ambition,

telles autres foiblesses d'esprit, contribuent souvent beaucoup à la production de soubçon et jugement temeraire [1]. »

Avant Boileau, François de Sales avait flétri cette médisance hypocrite qui blesse en flattant, et dont l'art doucereux frappe avec une sûre perfidie :

« Ceux qui pour mesdire font des prefaces d'honneur, ou qui disent de petites gentillesses et gausseries entre deux, sont les plus fins et veneneux medisans de tous. Je proteste, disent-ils, que je l'ayme, et qu'au reste c'est un galand homme : mais cependant il faut dire la verité, il eut tort de faire une telle perfidie : C'est une fort vertueuse fille, mais elle fut surprise, et semblables petits agencemens. Ne voyez-vous pas l'artifice? celuy qui veut tirer à l'arc, tire tant qu'il peut sa fleche à soy, mais ce n'est que pour la darder plus puissamment. Il semble que ceux-cy retirent leur médisance à eux, mais ce n'est que pour la descocher plus fermement, afin qu'elle pénétre plus avant dedans les cœurs des escoutans [2]. »

Boileau dira plus tard :

« Si l'on vient à chercher pour quel secret mystère
Alidor à ses frais bâtit un monastère :
« Alidor! dit un fourbe, il est de mes amis!
« Je l'ai connu laquais avant qu'il fût commis :
« C'est un homme d'honneur, de piété profonde,
« Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde. »
Voilà jouer d'adresse et médire avec art,
Et c'est avec respect enfoncer le poignard [3]. »

Il faudrait citer encore, pour la justesse de l'observation morale, tout le chapitre xxxvi de cette troisième partie. François de Sales énumère les formes que la partialité, l'égoïsme prennent dans les plus petites circonstances, chez tous les hommes, même chez ceux qui se croient fort honnêtes. Ce sont toutes sortes d'exigences, de « tricheries » dont nous n'avons pas bien conscience, mais que l'œil du moraliste a discernées : « Nous accusons pour peu le prochain, et nous nous excusons en beaucoup. Nous voulons vendre fort cher, et achepter à bon marché. Nous voulons que l'on fasse justice en la maison d'autruy, et chez nous misericorde et connivence : nous voulons que l'on prenne en bonne part nos paroles, et sommes chatoüilleux et doüillets à celles d'autruy : nous voudrions que le prochain nous laschast son bien en le payant, n'est-il pas plus juste qu'il

[1] IIIe partie, chap. xxviii.
[2] *Ibid.*, chap. xxix.
[3] Sat. IX.

le garde en nous laissant nostre argent? Nous luy sçavons mauvais gré de quoy il ne nous veut pas accommoder, n'a-t-il pas plus de raison d'estre fasché de quoy nous le voulons incommoder[1]? » Il continue ces observations prises dans le vrai de la vie humaine, et qui découvrent une foule de petites iniquités que nous commettons du plus grand sang-froid. Mais François de Sales n'est pas un moraliste qui étudie la nature en indifférent, c'est un médecin qui veut la guérir ; il ne fait pas de satire, il garde le ton d'un homme attristé par la charité blessée, puis il se hâte d'apporter le remède. Ici, par par exemple, il nous fait rougir d'avoir deux cœurs, « comme les perdrix de Paphlagonie, » et il nous exhorte à « vivre genereusement, noblement, courtoisement, et avec un cœur royal, egal et raisonnable. »

Nous n'oserions pourtant pas affirmer qu'il n'y ait quelque peu d'ironie satirique dans les lignes suivantes : mais qui accuserait cette ironie?

« Ce sont ordinairement les amitiez des jeunes gens, qui se tiennent aux moustaches, aux cheveux, aux œillades, aux habits, à la morgue, à la babillerie : amitiez dignes de l'asge des amans, qui n'ont encore aucune vertu qu'en bourre, ny nul jugement qu'en bouton : aussi telles amitiez ne sont que passageres, et fondent comme la neige au soleil [2]. »

Le bon sens de François de Sales, son éloignement de tout excès, sa tolérance qui n'est pas de la faiblesse, se montrent à chaque page dans cette troisième partie. C'est la perfection qu'il demande à Philotée : l'âme ne peut être dévote, si elle n'est pénétrée de ces douces vertus si chères à François de Sales, la patience, l'humilité, la douceur, l'obéissance, la chasteté, « cette belle et blanche vertu de l'âme et du corps, » la pauvreté d'esprit. Mais il ne faut pas qu'elle apporte à la recherche de la piété un zèle excessif. Elle ne doit jamais oublier sa vocation, elle doit s'y conformer dans le service de Dieu. Ainsi, mettant à part les grandes vertus, telles que la douceur, l'humilité, dont l'usage est universel et dont « toutes les actions de nostre vie doivent estre teintes, » François de Sales veut que Philotée fasse un choix parmi les vertus particulières et qu'elle s'exerce principalement à celle qui convient, non à son goût, mais à sa vocation. Pas de zèle indiscret ! dit-il, et lui-même se souvient de sa recommandation dans les conseils qu'il donne à Philotée. Sa direction conserve son caractère vraiment pratique, inséparable d'une certaine tolérance. Il ne défend pas tout à fait le bal, la comédie à Philotée ; ce sont

[1] IIIe partie, chap. XXXVI.
[2] *Ibid.*, chap. XVII.

choses indifférentes en elles-mêmes, pourvu qu'elle n'y attache pas son cœur, et que parmi les divertissements sa pensée n'oublie pas Dieu, mais s'élève à lui de temps en temps. Ce bon sens se montre surtout avec une justesse admirable dans les recommandations qu'il fait à Philotée d'éviter en toutes choses l'inquiétude, le trouble, l'empressement désordonné. Qu'il s'agisse de nos affaires temporelles ou de notre conscience, veillons sur la parfaite égalité de notre âme. « Il faut depescher tout bellement, » c'est sa maxime favorite. « Plus fait douceur que violence, » dira la Fontaine. François de Sales emprunte une comparaison à la nature : « Les fleuves qui vont doucement coulant en la plaine portent les grands batteaux et riches marchandises, et les pluyes qui tombent doucement en la campagne la fecondent d'herbes et de graines ; mais les torrens et rivieres qui à grands flots courent sur la terre, ruinent leurs voisinages et sont inutiles au trafic, comme les pluyes vehementes et tempestueuses ravagent les champs et les prairies. Jamais besogne faicte avec impetuosité et empressement ne fut bien faicte : Il faut depescher tout bellement (comme dit l'ancien proverbe) [1]. »

Il faut donc avoir grand soin de nos biens et de nos intérêts, Dieu le veut ainsi ; mais travaillons « tout doucement, » pour coopérer avec la providence de Dieu, et reposons-nous sur elle, abandonnons-lui le succès de nos efforts, et, sans jamais nous troubler, rappelons-nous que nous marchons sous sa garde et sous sa protection. Gardons la paisible candeur des petits enfants et leur tranquille insouciance : « Faictes comme les petits enfans, qui de l'une des mains se tiennent à leur pere, et de l'autre cueillent des fraises ou des meures le long des hayes. Car de mesme amassant et maniant les biens de ce monde de l'une de vos mains, tenez tousjours de l'autre la main du Père céleste, vous retournant de temps en temps à luy, pour voir s'il a aggreable vostre mesnage ou vos occupations. Et gardez bien sur toutes choses de quitter sa main et sa protection, pensant d'amasser ou recueillir davantage ; car s'il vous abandonne, vous ne ferez point de pas sans donner du nez en terre. »

Cette charmante image n'est pas la seule que la gracieuse imagination de François de Sales ait trouvée pour peindre cette sérénité au milieu des affaires. Son âme avait conservé de l'enfance la confiance joyeuse, et son style a pour en parler toute la fraîcheur de cet âge :

« Quand nous étions petits enfants, écrit-il dans une lettre, avec quel empressement assemblions-nous des morceaux de toile et de bois, et de la boue, pour faire des maisons et des petits bâtiments !

[1] IIIe partie, chap. x.

Et si quelqu'un nous les ruinoit, nous en étions bien marris et pleurions; mais maintenant nous connaissons bien que cela importoit fort peu. Un jour nous ferons de mesme au ciel, où nous verrons que nos affections du monde n'étaient que de vraies enfances. Je ne veux pas oster le soin que nous devons avoir de ces petites tricheries et bagatelles ; car Dieu nous les a commises en ce monde pour exercice. Mais je voudrois bien oster l'ardeur et la chaleur de ce soin. Faisons nos enfances puisque nous sommes enfants, mais aussi ne nous morfondons pas à les faire, et si quelqu'un ruine nos maisonnettes et petits desseins, ne nous en tourmentons pas beaucoup; car aussi, quand viendra le soir auquel il faudra se mettre à couvert, je veux dire la mort, toutes ces maisonnettes ne seront pas à propos. »

Quand il s'agit de nos affaires spirituelles, il faut encore « depescher tout bellement, » et l'ardeur de la piété ne doit jamais altérer la paix intérieure. N'ayons pas trop d'empressement, n'appelons pas les grandes occasions, ne désirons pas les croix tandis que nous savons à peine supporter une injure. « Nous combattons les monstres d'Affrique en imagination, et nous nous laissons tuer en effet aux menus serpens qui sont en nostre chemin, à faute d'attention. » Prenons garde à la multitude et à l'impatience des bons désirs eux-mêmes : « Il les faut produire par ordre, et ceux qui ne peuvent estre effectuez presentement il les faut serrer en quelque coin du cœur, jusqu'à ce que leur temps soit venu, et cependant effectuer ceux qui sont meurs et de saison[1]. » Si nous avons commis quelque faute, détestons-la de toutes nos forces, mais soyons doux pour nous-mêmes, ne courrouçons pas notre cœur, à moins qu'il n'ait absolument besoin d'un ébranlement salutaire; mais que, dans ce cas, la réprimande « finisse par un allégement ; » remettons-nous bellement « au train de la vertu. » Tout ce chapitre IX, sur la douceur envers nous-mêmes, témoigne d'une observation morale toujours fine et juste, et fait honneur à la sagesse et au bon sens de François de Sales : « Encor que la raison veut que quand nous faisons des fautes, nous en soyons desplaisans et marris; si faut-il neantmoins que nous nous empeschions d'en avoir une desplaisance aigre et chagrine, despiteuse et colere. En quoy font une grande faute plusieurs qui s'estant mis en colere, se courroucent de s'estre courroucez, entrent en chagrin de s'estre chagrinez et ont despit de s'estre despitez. Car par ce moyen ils tiennent leur cœur confit et destrempé en la colere : et si bien il semble que la seconde colere ruine la premiere, si est-ce neantmoins qu'elle sert d'ouverture et de passage pour une nouvelle colere à la premiere occasion qui s'en presentera : outre

[1] IIIe partie, chap. XXXVII.

que ces coleres, despits et aigreurs que l'on a contre soy-mesme tendent à l'orgueil et n'ont origine que de l'amour propre, qui se trouble et s'inquiete de nous voir imparfaicts. Il faut doncques avoir un desplaisir de nos fautes qui soit paisible, rassis et ferme [1]. »

François de Sales ne se berce pourtant pas de l'espoir d'une parfaite et continuelle tranquillité. Il sait que les vicissitudes de la fortune jetteront toujours l'homme, quoi qu'il en ait, d'un sentiment à un autre. « Jamais il n'est en un mesme estat. Et sa vie escoule sur cette terre comme les eauës, flottant et ondoyant en une perpetuelle diversité de mouvemens... Jamais une seule de ses journées, ny mesme une de ses heures, n'est entierement pareille à l'autre [2]. » Mais, impuissante à empêcher les tempêtes de s'élever en elle, l'âme doit les dominer ; il faut que toujours « la pointe de nostre cœur, de nostre esprit, de nostre volonté superieure, qui est notre boussole, regarde incessamment et tende perpétuellement à l'amour de Dieu. » C'est ainsi que la dévotion de François de Sales échappe sans cesse au chimérique. Il ne rêve pas sur terre la béatitude, et les sécheresses du cœur lui paraissent souvent plus désirables que les extases et les consolations intimes. Les extases pour lui ne sont pas la vertu, mais une récompense ou un encouragement ; il avertit même Philotée de s'en défier. N'est-ce pas une véritable et complète intelligence du christianisme, austère et doux en même temps, qui respire dans les lignes suivantes, où ce docteur de la piété aimable et riante, mais ferme et nullement chimérique, engage Philotée à repousser quelquefois les extases même qui lui sont accordées :

« Il faut renoncer de temps en temps à telles douceurs, tendretez et consolations, separant nostre cœur d'icelles, et protestans, qu'encor que nous les acceptions humblement et les aymions, parce que Dieu nous les envoye, et qu'elles nous provoquent à son amour : ce ne sont neatnmoins pas elles que nous cherchons, mais Dieu, et son sainct amour : non la consolation, mais le Consolateur : non la douceur, mais le doux Sauveur : non la tendreté, mais celuy qui est la suavité du Ciel et de la Terre : et en cette affection nous nous devons disposer à demeurer fermes au sainct amour de Dieu, quoy que de nostre vie nous ne deussions jamais avoir aucune consolation, et de vouloir dire esgalement sur le mont de Calvaire, comme sur celuy de Tabor : ô Seigneur, il m'est bon d'estre avec vous, ou que vous soyez en Croix, ou que vous soyez en gloire [3]. »

La quatrième partie est consacrée aux moyens de repousser les

[1] IIIe partie, chap. IX.
[2] IVe partie, chap. XIII.
[3] *Ibidem.*

tentations les plus ordinaires et de vaincre les obstacles que Philotée rencontrera. Le premier chapitre se termine par ces mots qui nous révèlent une fois de plus dans François de Sales la vigueur cachée sous la grâce : « Nous sommes crucifiez au monde, et le monde nous doit estre crucifié : il nous tient pour fols, tenons-le pour insensé[1]. »

La cinquième partie, enfin, indique à Philotée des exercices qu'elle doit faire chaque année, pour renouveler ses résolutions et s'affermir dans la vie dévote : c'est comme une halte qu'elle fait çà et là sur la route pour se reposer en considérant le chemin qu'elle a parcouru et prendre des forces avant de continuer son voyage.

Douce et ferme, confiante et sage, la dévotion de François de Sales, en se tenant également éloignée de la faiblesse et de l'austérité, offre à l'âme des consolations qui n'amollissent pas; raisonnable et pratique, vraiment faite pour la vie commune et pour le monde, et non pour les contemplatifs et les solitaires, elle permet d'unir la piété la plus tendre à la plus vigilante activité. Sans parler du mérite littéraire, et pour nous en tenir à ce qui concerne l'instruction de l'esprit et du cœur et la conduite de la vie, l'*Introduction à la vie dévote* est un livre qui doit obtenir auprès de tous la plus sérieuse estime. Sans doute, chez beaucoup de lecteurs, elle ne produira pas l'effet pour lequel son auteur l'avait composée. Un petit nombre seulement l'adoptera comme un règlement de vie. Mais ceux pour qui François de Sales n'a pas écrit, ceux même qui n'ont pas sa foi, peuvent écouter avec fruit sa parole pleine d'attrait et de noblesse. L'idéal de la vie dévote c'est la perfection; François de Sales, d'un bout à l'autre de son livre, nous montre cet idéal et veut nous y conduire. Si nous ne pouvons y marcher par les mêmes voies que lui, au moins pouvons-nous échauffer notre propre ardeur à celle dont il est embrasé. Il nous parle de l'idéal que nous aimons, et il nous apprend à l'aimer davantage; il nous le fait contempler, et cette contemplation laisse toujours dans l'âme un bienfaisant et fortifiant souvenir. Et d'ailleurs les voies du chrétien pratiquant et celles du stoïcien sont-elles donc si éloignées les unes des autres? Amour de Jésus-Christ ou simple amour du devoir, dans toute vertu ne trouve-t-on pas l'amour? Et l'amour, il circule dans toutes les pages de ce livre, il en est l'inspiration vivifiante, le charme communicatif et irrésistible. Chrétiens ou stoïciens, suivons le guide qui nous mène à la perfection. N'eussions-nous confiance qu'en notre raison pure, n'oublions pas que l'esprit reçoit du cœur une partie de ses lumières, et que la volonté lui doit presque toute son énergie. François de Sales

[1] Vᵉ partie, chap. I.

nous apprend à aimer le bien, il nous apprend donc à le connaître et à le pratiquer. »

III

SAINT FRANÇOIS DE SALES ET LA DIRECTION AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Publiée en 1608, l'*Introduction à la vie dévote* eut le plus beau succès. Catholiques et protestants lurent ce livre; on le traduisit dans toutes les langues, même en latin; on le mit en vers français. Henri IV déclara qu'il avait surpassé son attente. Marie de Médicis l'envoya, relié en diamants et en pierreries, au roi d'Angleterre, le docte Jacques Ier, qui, dit-on, malgré son protestantisme, ne voyait rien à lui comparer parmi les œuvres de ses coreligionnaires. « Oh! que je voudrais connaître l'auteur, disait-il. C'est certainement un grand homme, et parmi tous nos évêques pas un n'est capable d'écrire de cette sorte, qui ressent tellement le ciel et la façon des anges. » Il y eut bien quelques mécontents : à Avignon, un religieux, en chaire, brûla publiquement un exemplaire de l'*Introduction;* il accusait l'auteur de prêcher une morale relâchée. Ne semblait-il pas permettre « le bal, les bons mots et les railleries innocentes dans la conversation? » François de Sales pardonna au fanatisme de ses agresseurs; son ami Camus, évêque de Belley, se chargea de leur répondre avec sa plume infatigable et parfois acérée. Mais ces attaques mêmes attestent un succès populaire[1]. François de Sales avait répondu aux désirs d'Henri IV et aux besoins de son temps. Fatigués par les dissensions religieuses, révoltés par le libertinage et rebutés par l'austérité, les esprits accueillirent avec joie cette direction qui les menait à Dieu par l'amour.

Deux ans après paraissait un livre bien différent, qui pourtant dut aux mêmes dispositions morales de la société un long et populaire succès. En 1610, Honoré d'Urfé, qui fit de nombreux séjours en Savoie et en Piémont, et qui fut l'ami de François de Sales, publia les premiers livres de *l'Astrée*, et l'on se passionna pour ces récits romanesques, qui ramenaient les imaginations, fatiguées des scènes de discorde et de guerre, à des rêves de paix et d'amour.

A mesure que le mouvement religieux se continue avec le siècle, on rencontre de grands directeurs des consciences. Les docteurs de Port-Royal, Bossuet, Fénelon, doivent une partie de leur gloire à

[1] En 1656, on comptait déjà quarante éditions.

leurs œuvres spirituelles. On ne peut aborder par ce côté notre littérature sans y trouver le souvenir et l'influence de François de Sales. S'il a sa place marquée au seuil de cette glorieuse époque, et s'il n'a été, à certains égards, que le précurseur des écrivains accomplis auprès desquels a pâli sa renommée, au moins ne pourra-t-il être oublié, même à côté des plus grands. Jusqu'à la fin du siècle, on rencontre parfois cette douce figure de François de Sales, on retrouve son inspiration. Les plus beaux génies et les âmes les plus saintes proclament son autorité. La littérature religieuse du dix-septième siècle a gardé l'empreinte du génie de François de Sales, et, reconnaissante, elle l'a récompensé en le célébrant par ses voix les plus éclatantes, celles de Bossuet, de Fénelon, de Fléchier, de Bourdaloue et des solitaires de Port-Royal. Quelques mots sur les hommages qui lui sont rendus, sur les analogies et les différences, qui rapprochent ou éloignent de lui ses glorieux disciples, nous feront mieux connaître encore François de Sales directeur.

Une des causes de sa popularité, c'était la douceur et l'onction qu'il mettait dans ses conseils. François de Sales est de cette race d'esprits qui, au sein du christianisme, sont frappés surtout du côté consolant et aimable de la religion. Pour parler son langage, il est plus souvent sur le Thabor que sur le Calvaire. Il n'a pas oublié la chute originelle et la corruption de la chair; mais il sait aussi que, venu après la rédemption et sous la loi de grâce, sauvé de la mort par le supplice du Golgotha, il peut se réjouir dans la liberté que le Christ a rendue au monde. La nature rachetée n'est pas accablée de ses malédictions ; il ne veut pas la détruire en lui, mais il la purifie, et il l'élève toute entière vers le ciel. N'est-ce pas cette religion qui, aussi tendre, mais plus rêveuse, toujours angélique et terrestre à la fois, embrassant tout le cœur de l'homme pour le porter à Dieu, chantera dans les hymnes de Haydn, et inspirera cette harmonie où l'âme humaine avec toutes ses passions cherche à quitter la terre pour monter jusqu'à son Dieu?

Tout autre est la religion à Port-Royal. François de Sales vint à l'abbaye de la mère Angélique, en 1619; il y fut accueilli avec vénération, avec amour, et il y laissa un souvenir que Port-Royal ne perdit jamais. Saint-Cyran lui-même fit plus tard son éloge, et le grand Arnauld, béni par lui à l'âge de onze ans, lui consacra une belle et flatteuse page de la *Fréquente Communion*. Et cependant, nous sommes loin des « routes ombrageuses, gazonnées et doux fleurantes, » que suivait le souriant docteur. A Port-Royal, l'âme chrétienne médite sur le Calvaire; elle songe à l'enfer, elle adore Dieu en tremblant, elle lui prouve son amour par sa terreur. La dévotion à Port-Royal, c'est le martyre. Chaque homme doit souffrir pour être sauvé,

et pourtant l'Évangile nous dit que le Christ a souffert pour sauver tous les hommes. La nature est toujours cette rebelle dont l'orgueil a perdu le genre humain; frémissante, et non pas vaincue, elle s'agite et se révolte, si la pénitence ne la contient sous un joug de fer, si elle ne l'enchaîne, si elle ne la mutile. La sombre prose du *Dies iræ* semble le chant naturel de cette piété. Port-Royal a eu son art, celui de Philippe de Champaigne. Le *Christ sur son linceul* nous aide à comprendre Pascal. La lividité du cadavre, les taches de sang sur le linceul, l'ombre du sépulcre, tout dans ce lugubre chef-d'œuvre représente la mort, et rien ne fait prévoir la résurrection. Devant ce tableau, on sent combien le Christ a souffert pour l'homme, on ne songe pas au bonheur qu'il lui a rendu; nous sentons de la religion les tristesses qui accablent l'humanité déchue, et non les saintes joies qui la relèvent.

Bossuet a porté dans la direction cet esprit de mesure qui donne tant de force à son génie. Quand on parle de Bossuet, on oublie trop un côté de sa nature; ébloui des qualités fortes, véhémentes, sublimes, on ignore que son âme connaissait la douceur et la tendresse. Si la sublimité biblique éclate dans sa parole d'orateur ou d'historien, ses lettres spirituelles nous révèlent un cœur évangélique. Sa direction est ce mélange d'indulgence et de fermeté que nous avons trouvé dans François de Sales. Nous ne pouvons douter que l'exemple de notre aimable saint n'ait guidé Bossuet lui-même. Dans un de ses écrits relatifs au quiétisme, après avoir prouvé contre Fénelon que, sauf quelques mots hasardés, rien dans la doctrine de François de Sales n'appuyait celle des quiétistes, il ajoute : « Quand même on ne suivrait pas toutes ses condescendances en certaines choses de pratique que je ne veux pas rapporter, on ne le dégraderait pas du haut rang qu'il tient dans la direction des âmes ; car c'est là qu'il est vraiment sublime; et pour moi je ne connais point parmi les modernes, avec sa douceur, une main plus ferme, ni plus habile que la sienne pour élever les âmes à la perfection et les détacher d'elles-mêmes. »

Dans son panégyrique de saint François de Sales, Bossuet lui donne les mêmes éloges. Voici quelques mots qui font connaître tout à la fois et l'importance historique de l'*Introduction* et le caractère vraiment chrétien de cette douce et austère doctrine : « Avant saint François de Sales, l'esprit de dévotion n'était presque plus connu parmi les gens du siècle. On reléguait dans les cloîtres la vie intérieure et spirituelle, et on la croyait trop sauvage pour paraître dans la cour et dans le grand monde. François de Sales a été choisi pour l'aller chercher dans sa retraite, et pour désabuser les esprits de cette créance pernicieuse. Il a ramené la dévotion au milieu du monde; mais ne croyez pas qu'il l'ait déguisée pour la rendre plus agréable

aux yeux des mondains : il l'amène dans son habit naturel, avec ses épines, avec son détachement et ses souffrances. En l'état que la produit ce digne prélat, le religieux le plus austère la peut reconnaître; et le courtisan le plus dégoûté, s'il ne lui donne pas son affection, ne peut lui refuser son estime. »

C'est dans la correspondance spirituelle de Bossuet avec madame Cornuau qu'on trouve surtout la preuve de son estime pour notre saint. Il déclarait lui-même « être redevable à saint François de Sales d'avoir appris les véritables règles de la conduite des âmes. »

Il y aurait une comparaison intéressante à établir entre François de Sales et Fénelon. Ils appartiennent tous les deux à la même race d'esprits chrétiens, mais ils ne se ressemblent pas en tous points. Ce parallèle viendrait plus naturellement à la suite d'une étude sur les *Lettres* de François de Sales, dont il faudrait rapprocher les admirables *Lettres spirituelles* de Fénelon. Nous nous bornerons à rappeler combien Fénelon admirait la direction de François de Sales. Il ne cesse de recommander la lecture de son *Introduction à la vie dévote*, de son *Traité de l'amour de Dieu* ou de ses *Entretiens spirituels;* il le cite pour modèle : « Le jour de saint François de Sales est une grande fête pour moi, madame, écrit-il à la comtesse de Montberon (29 janvier 1700). Je prie aujourd'hui de tout mon cœur le saint d'obtenir de Dieu pour vous l'esprit dont il a été lui-même rempli. Il ne comptait pour rien le monde. Vous verrez par ses *Lettres* et par sa *Vie* qu'il recevait avec la même paix, et dans le même esprit d'anéantissement, les plus grands honneurs et les plus dures contradictions. Son style naïf montre une simplicité aimable qui est au-dessus de toutes les grâces de l'esprit profane. Vous voyez un homme qui, avec une grande pénétration, et une parfaite délicatesse pour juger du fond des choses, et pour connaître le cœur humain, ne songeait qu'à parler en bon homme, pour consoler, pour éclairer, pour perfectionner son prochain. Personne ne connaissait mieux que lui la plus haute perfection; mais il se rapetissait pour les petits, et ne dédaignait jamais rien. Il se faisait tout à tous, non pour plaire à tous, mais pour les gagner tous, et pour les gagner à Jésus-Christ et non à soi. Voilà, madame, l'esprit du saint que je souhaite de voir répandre en vous. »

Fénelon se rattache donc à François de Sales, et bien des pages, dans sa Correspondance, nous rappellent l'affectueux directeur de sainte Chantal. On aime à l'entendre, le 28 janvier 1701, veille de la fête de François de Sales, invoquer l'autorité du saint pour dissuader madame de Montberon, alors souffrante, d'aller entendre la messe le lendemain : « Puisque vous êtes faible, madame, reposez-vous, et ne sortez point. Le bon saint que nous aimons tant sera avec

vous au coin de votre feu. Vous savez combien il s'accommodait à toutes les faiblesses des corps et des esprits. L'amour aime partout... Si vous sentez que votre langueur ne vous permette pas d'aller demain à la messe, renoncez-y bonnement. Souvenez-vous que, si saint François de Sales était au monde, et qu'il fût votre directeur, il vous défendrait d'y aller en ce cas. Il ne vous le défend pas moins du paradis. En quittant la solennité de sa fête, vous suivrez son esprit. Vous le trouverez dans la faiblesse et dans la simplicité, bien plus que dans une régularité forcée. Aimons comme lui, et nous aurons bien célébré sa fête. »

Voilà bien le pur esprit de François de Sales. Peut-être Fénelon n'est-il pas toujours resté sur ses traces ; peut-être s'est-il laissé égarer pendant quelques instants par son imagination. On a pu lui reprocher de trop insister sur l'obligation de mourir à nous-mêmes ; peut-être aussi, lorsqu'il sentait les âmes qu'il dirigeait se débattre avec angoisse sous le scrupule, ses pénétrantes analyses de l'inquiétude spirituelle n'auraient pas été approuvées du maître dont il s'éloignait en ces moments, mais vers lequel il revenait bientôt. A certains jours, en effet, malgré son bon sens et sa douceur, il ne pouvait rendre aux « ardélions » de la vie intérieure une tranquillité confiante et joyeuse, cette tranquillité qu'apportait avec elle la parole de François de Sales, quand l'indulgent et souriant docteur écrivait à madame de Chantal :

« Il ne faut point trop pointiller en l'exercice des vertus : il y faut aller rondement, franchement, naïvement, à la vieille française, avec liberté, à la bonne foi, grosso modo. C'est que je crains l'esprit de contrainte et de mélancolie. Non, ma chère fille, je desire que vous ayez un cœur large et grand au chemin de Nostre-Seigneur. »

IV

LA RÉFORME LITTÉRAIRE. — SAINT FRANÇOIS DE SALES ÉCRIVAIN.

L'influence de François de Sales sur la direction spirituelle au dix-septième siècle n'est pas son principal titre dans l'histoire littéraire. Reporté à sa date, son livre occupe dans cette histoire, comme dans celle des idées, une place importante. Il est resté, pour la prose française, l'œuvre la plus vivante et la plus forte de cette période intéressante qui relie le seizième siècle au dix-septième, Montaigne à Balzac et à Descartes.

Les vingt premières années du dix-septième siècle sont en littérature, comme en politique, une époque de formation. Les efforts des écrivains tendent au même but que ceux d'Henri IV et de Sully. Dans tous les ordres de l'activité, on sent le besoin de substituer à l'indiscipline et à l'arbitraire la règle et la loi ; on se lasse de l'agitation aventureuse, on veut une méthode et un but ; on se dégoûte de la confusion et du désordre, on tend à l'unité, à la fixité. Malherbe est l'ami d'Henri IV, et dans son domaine, il est poussé par le même besoin que le roi, il poursuit le même dessein. L'un veut fonder l'unité du royaume, l'autre l'unité de la langue ; Henri IV veut tout soumettre à la loi, Malherbe veut tout régler par le bon sens. La littérature et la société suivent la même voie, parce que c'est toujours le même esprit qui, dans un siècle, guide la plume des écrivains et conduit les hommes d'État.

La littérature du seizième siècle présente le tableau le plus animé, le plus varié, mais aussi le plus confus. Elle est bien l'image du temps. C'est une mêlée dans laquelle chacun se fraye son chemin et marche à sa guise, libre de toute autorité. Chaque auteur a sa langue, et choisit ou crée les mots qui lui plaisent. L'émancipation a enivré les intelligences ; il y a souvent intempérance et désordre dans les œuvres animées de l'esprit nouveau. Ce chaos sera fécond, mais il faut attendre l'intelligence ordonnatrice.

Quand le tumulte et les conflits s'apaisent, et que la fatigue succède à l'agitation, on commence à chercher l'ordre et l'unité. C'est un besoin général, dont tous n'ont pas bien nettement conscience, mais qui dirige tous les efforts vers le même but. Les écrivains qui viennent après Amyot et Montaigne travaillent à se rapprocher d'un type commun et fixe. Pour les idées, ils cherchent l'ordre, la composition régulière, la méthode ; pour la forme de la phrase, une construction logique ; pour les mots, un vocabulaire adopté par tous et fixé pour l'avenir. Ces vingt années qui précèdent la publication des *Lettres* de Balzac (1624), offrent le spectacle d'efforts laborieux, qui commencent l'œuvre et préparent le succès dont la gloire est réservée à une autre période.

Ce travail est facile à reconnaître dans les œuvres du temps. Sans parler de Malherbe, et pour nous en tenir à la prose, nous trouvons alors Charron, qui publie en 1601 le traité de la *Sagesse*. Charron est le disciple de Montaigne ; mais si ses idées le rapprochent de l'auteur des *Essais*, il ne s'en éloigne pas moins par la composition. Montaigne laissait sa plume errer au gré de la fantaisie, et marcher à son aise, sans grand souci du chemin et du but. Charron s'est tracé une route dont il ne s'écartera pas, un plan dans lequel il s'enferme ; il se lie et s'enchaîne par toutes sortes de divisions : c'est l'excès de

la méthode. L'ordre dans le choix et la disposition des idées, la clarté du raisonnement et la pureté du style sont aussi recherchés par de sages écrivains, par Du Perron dans ses traités théologiques, par le chancelier Du Vair dans ses ouvrages moraux et dans son traité de l'*Éloquence française* (1606). L'évêque de Marseille, le fameux monsieur de Coeffeteau, dont l'autorité, en fait de langue, était si grande pour Vaugelas, et qui est cité honorablement par Fénelon et la Bruyère, publie aussi à cette époque son *Histoire romaine*, à peu près traduite de Florus, mais écrite dans un style coulant et pur. N'oublions pas l'ami de François de Sales, Honoré d'Urfé et la narration élégante, vive, fleurie de ce roman de l'*Astrée* qui, à partir de 1610, eut tant d'influence sur le goût des contemporains.

C'est à cette période littéraire qu'appartient François de Sales; on en trouve chez lui les caractères, et bien qu'il domine ce groupe d'écrivains par son génie et qu'il s'en sépare par son originalité, on peut étudier dans ses œuvres cette époque de transition. Le premier rang lui est dû, car Charron et Du Vair sont loin d'approcher de lui pour l'originalité, pour la souplesse, l'abandon et le naturel. Grâce à ses heureuses qualités, il doit à son temps lui-même un charme particulier. Chez ses contemporains, on sent trop la préoccupation et l'effort; on voit que ces laborieux écrivains travaillent et cherchent: ils n'ont plus la grâce, l'abandon et la fécondité de leurs devanciers; ils n'ont pas encore la dignité et la fermeté de leurs successeurs. Placé en dehors de préoccupations un peu techniques, François de Sales, tout en ayant plus qu'aucun autre les qualités nouvelles, a gardé une plus large part du seizième siècle : cet héritage lui a valu certains défauts, mais lui a conservé bien des agréments. François de Sales a tout le charme de cet âge où l'homme va bientôt avoir acquis toute la vigueur de la virilité, mais où il conserve encore la grâce de l'adolescence.

Dans la composition de son ouvrage, François de Sales observe une parfaite méthode; c'est à dessein qu'en reproduisant son plan nous avons nommé Descartes. L'ordre des chapitres dans chaque partie, et dans chaque chapitre la succession des idées méritent d'être étudiés. Le contour et les lignes principales sont tracés avec régularité; rien ne sort du cadre, tout rentre dans le dessein général. L'auteur est un évêque et un docteur : il a pris la plume pour instruire, jamais il ne l'oublie.

Mais François de Sales ne prétend pas s'interdire les agréments du style. Il marche droit au but; mais il ne se fait pas scrupule de s'arrêter, sur la route, aux buissons et aux paysages qui lui plaisent. Il a voulu faire un ouvrage « utile et agréable, » il nous le dit lui-

même[1]. Il a fait pour la dévotion ce que Lucrèce a fait pour la philosophie : il a mis du miel sur les bords de la coupe qui contient le salutaire breuvage. La raison fait le fond de l'ouvrage, mais elle n'est pas exclusive et jalouse, et permet à l'imagination et au goût d'embellir son austérité.

C'est de ce côté que François de Sales tient encore étroitement au seizième siècle. Son imagination ne s'est pas réglée, le goût chez lui est incertain et flottant ; c'est là que le caractère aventureux du seizième siècle le désigne comme un héritier direct de cet âge libre et capricieux. François de Sales avait beaucoup lu Montaigne; il cite plusieurs fois les *Essais* dans ses *Controverses* contre les protestants. Il y a une parenté entre ces deux esprits. Tous les deux ont la bienveillance, l'humeur sympathique et enjouée. La dévotion est pour François de Sales ce que la philosophie était pour Montaigne : il la rend aimable, et volontiers il dirait, en la voyant assombrie et défigurée par quelques docteurs : « Qui me l'a masquée de ce faulx visage, pasle et hideux ? » Montaigne avait voulu réhabiliter la nature; François de Sales, aimable et indulgent chrétien, la réconcilie avec la grâce. Il a du Montaigne dans l'imagination : il s'abandonne, il va un peu à l'aventure, il s'arrête et il s'amuse.

On ne peut lire une page de François de Sales sans être frappé de la multitude des comparaisons et des images. Elles éclosent sous sa plume en nombre infini, si bien que l'œil, ébloui, presque fatigué de ces couleurs innombrables, s'oublie à son tour et néglige le fond solide et sérieux. D'où provient cette merveilleuse fertilité? De la naïveté ou de l'art? Fénelon nous dit : « Son style naïf montre une simplicité aimable ; » mais ne parlons pas trop de naïveté : nous avons reconnu dans François de Sales une intelligence fine et une raison virile. On ne peut songer à un procédé : une pareille fécondité n'appartient qu'à la nature. Considérons-la comme l'excès d'une imagination qui se complaît dans le symbole, et qui, n'ayant pas reçu la règle que Malherbe va bientôt imposer, ne sait pas s'arrêter à temps, se laisse entraîner, court et vole étourdiment, et souvent s'égare.

Aussi François de Sales fait-il les rencontres les plus diverses : le bon et le mauvais se mêlent dans cette multitude d'images. L'excès d'abord est un premier défaut : l'esprit s'amuse de cette fécondité inépuisable, mais l'habitude fait trouver monotone ce qui d'abord était charmant. De ces images, les unes sont gracieuses et simples ; elles sont tirées de la nature que François de Sales avait sous les yeux et qu'il aimait. Il passait une partie de l'ann ée en courses pas-

[1] Préface.

torales dans les montagnes de la Savoie, et ses *Lettres* nous racontent les incidents de ses voyages ; il se promenait souvent en bateau sur le beau lac d'Annecy. Son imagination se plaisait au spectacle de la nature savoisienne et lui empruntait des couleurs ; mais il ne la regardait pas au point de vue uniquement pittoresque : ce qu'il voyait en elle, c'était le symbole. Saint François d'Assise, une âme tendre comme la sienne, parlait de Dieu à « ses frères les oiseaux ; » au contraire, tout dans la nature parlait de Dieu à François de Sales. Sa poésie est un reflet du Cantique des Cantiques. Dans l'*Introduction à la vie dévote*, il conseille longuement à Philotée de chercher en toutes choses le sujet d'une réflexion pieuse : une page de Camus nous apprend qu'il prêchait d'exemple[1] et qu'il découvrait

[1] *Esprit de saint François de Sales*, part. IV, ch. XXVI. « Lui-même, dit Camus, me menoit promener en bateau sur ce beau lac qui lave les murailles d'Annecy, ou en des jardins assez beaux qui sont sur ses agréables rivages. Quand il me venoit visiter à Belley, il ne refusoit point de semblables divertissements auxquels je l'invitois; mais jamais il ne les demandoit ni ne s'y portoit de lui-même.

« Et quand on lui parloit de bâtiments, de peintures, de musiques, de chasses, d'oiseaux, de plantes, de jardinage, de fleurs, il ne blâmoit pas ceux qui s'y appliquoient, mais il eût souhaité que de toutes ces occupations ils se fussent servis comme d'autant de moyens et d'escaliers mystiques pour s'élever à Dieu, et en enseignoit les industries par son exemple, tirant de toutes ces choses autant d'élévations d'esprit.

« Si on lui montroit de beaux vergers remplis de plants bien alignés : « Nous « sommes, disoient-ils, l'agriculture et le labourage de Dieu. » Si des bâtiments dressés avec une juste symétrie : « Nous sommes, disoit-il, l'édification de Dieu.» Si quelque église magnifique et bien parée : « Nous sommes les temples vifs du « Dieu vivant : que nos âmes ne sont-elles aussi bien ornées de vertus ! » Si des fleurs : « Quand sera-ce que nos fleurs donneront des fruits ?... » Si de rares et exquises peintures : « Il n'y a rien de beau comme l'âme qui est à l'image et sem« blance de Dieu. »

« Quand on le menoit dans un jardin : « O quand celui de notre âme sera-t-il « semé de fleurs et de fruits, dressé, nettoyé, poli? Quand sera-t-il clos et fermé à « tout ce qui déplaît au jardinier céleste, à Celui qui apparut sous cette forme à « Madeleine? »

« A la vue des fontaines : « Quand aurons-nous dans nos cœurs des sources « d'eaux vives rejaillissantes à la vie éternelle ?... O quand puiserons-nous à sou« hait dans les fontaines du Sauveur ?... »

« A l'aspect d'une belle vallée : « Ces lieux sont agréables et fertiles, et les eaux « y coulent, c'est ainsi que les eaux de la grâce céleste coulent dans les âmes hum« bles, et laissent sèches les têtes des montagnes, c'est-à-dire les hautaines. »

« Voyait-il une montagne : « J'ai levé mes yeux vers les montagnes d'où me doit « venir du secours. Les hautes montagnes servent de retraite aux cerfs. La mon« tagne sur laquelle se bâtira la maison du Seigneur sera fondée sur le haut des « monts... »

« Si des arbres : « Tout arbre qui ne fait point de fruit sera coupé et jeté au « feu... »

« Si des rivières : « Quand irons-nous à Dieu comme ces eaux à la mer ?... »

Nous empruntons cette citation à M. Sainte-Beuve (*Port-Royal*).

partout, avec une ingénieuse sagacité, le poétique et religieux symbole.

Mais à côté d'images vives et naturelles, qui d'habitude se gâtent en se prolongeant, l'intempérance d'imagination glisse trop souvent des comparaisons étranges ou même de mauvais goût. François de Sales a toute une histoire naturelle des plus bizarres : celle de Pline a dû lui servir de modèle. Il nous parle des perdrix de Paphlagonie qui ont deux cœurs, des boucs dont la langue rend amers les amandiers doux, de l'herbe Aproxis, de l'herbe Ophiusa, etc. Quant au mauvais goût, il va quelquefois bien loin. Faut-il citer ? Nous le faisons à regret, tant notre souriant auteur est aimable. Choisissons au moins une idée qui lui ait inspiré deux comparaisons, dont la seconde, gracieuse et poétique, fasse bien vite oublier la première. François de Sales dit à Philotée de ne pas se troubler des sécheresses spirituelles, de ne pas négliger, dans cet état, les exercices de dévotion, et d'être bien persuadée qu'elle n'a pas moins de mérite aux yeux de Dieu qu'en l'état d'une piété sensible : « Multiplions nos bonnes œuvres, et ne pouvans presenter à nostre cher espoux des confitures liquides, presentons-luy-en des seiches... Nos actions sont comme les roses, lesquelles bien qu'estans fraisches elles ont plus de grace, estans neantmoins seiches elles ont plus d'odeur et de force [1]. » N'oublions pas que le mauvais goût abonde chez les contemporains de François de Sales, et, de plus, celui-ci, après avoir étudié en Italie, avait passé sa vie sur les frontières de la contrée qui allait nous envoyer le cavalier Marin. Dans l'*Introduction à la vie dévote*, le mauvais goût est plus rare que dans d'autres ouvrages de François de Sales, et l'on est le plus souvent enchanté par une riante imagination.

Le ton général du style est la familiarité : on croirait entendre une poétique causerie. Le style suit le mouvement de la pensée ; cette pensée, chez François de Sales, est presque toujours pleine d'onction et de grâce. Quelquefois elle prend une singulière énergie : la méditation sur la mort, dans la première partie de l'*Introduction*, est d'une sombre couleur. Ailleurs, on trouve tel morceau animé d'un mouvement rapide et presque violent. La pensée ne recule pas toujours devant l'image hardie, devant l'expression crue. En quelques endroits, elle est admirable de souplesse et de dextérité, par exemple, dans ce chapitre sur « l'honnesteté du lit nuptial, » que François de Sales a bien le droit de terminer en disant : « Je pense avoir tout dit ce que je voulois dire, et fait entendre sans le dire, ce que je ne voulois pas dire [2]. »

[1] IVe partie, chap. XIV.
[2] IIIe partie, chap. XXXIX.

La phrase de François de Sales n'est pas encore cicéronienne et sonore ; elle n'a pas non plus la construction régulière et étudiée. Mais elle est dégagée, facile, souple ; elle se prête aux inflexions tendres. Quelquefois elle prend une harmonie plus sévère, par exemple, dans ce passage : « Regarde, ô mon cœur, ceste grande eternité : O eternelle eternité des peines, que tu es effroyable[1] ! »

Le vocabulaire de François de Sales contient un grand nombre de mots qui n'ont pas trouvé grâce auprès des réformateurs. Plusieurs appartiennent à la Savoie : *angoisser*, *allangourir*, *grilloter*, etc.[2]. D'autres ont été créés par François de Sales lui-même, ainsi *revigorer*, *savourements*. Beaucoup, enfin, sont des restes du vieux langage qui disparaîtront peu à peu dans le dix-septième siècle : *bellement*, *amiable*, *ains*, *enfançon*, *meshuy*, *treuver*, *vitupère*, etc. Il écrit *vefve* (veuve), *souefve* (suave). Il emploie la locution « *si est-ce que* » pour « néanmoins, » « *si que* » pour « de sorte que, » etc. La lecture de ses livres n'offre cependant aucune difficulté ; on sent qu'ils sont écrits du vivant de Malherbe et que la langue se fixe. François de Sales fut l'un des auteurs modèles que l'Académie française adopta, lorsqu'elle entreprit de rédiger le dictionnaire de la langue[3].

L'influence de François de Sales sur la littérature n'a pas été aussi heureuse que son influence sur la direction spirituelle. Il se forma un groupe d'écrivains mystiques chez lesquels on ne trouve que l'exagération de ses défauts : ils ont mis la fadeur à la place de l'onction, la subtilité et la manière à la place de la finesse. Il faut citer à part l'évêque de Belley, l'intime ami de François de Sales, le fécond, l'intarissable Camus. Il écrivit cent quatre-vingt-six ouvrages, dont quelques-uns ont six et onze volumes. Dans le nombre se trouvent des romans profanes par les passions, mais fort édifiants par les dénoûments. Camus voulait combattre l'influence des romans trop mondains. François de Sales paraît avoir approuvé cette idée, peut-être même l'a-t-il suggérée à son ami. Il est assez piquant de voir l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote* entre ces deux romanciers, d'Urfé et Camus. C'est un disciple compromettant que l'évêque de Belley ;

[1] Ire partie, chap. XIV.

[2] Voir M. Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger* (dix-septième siècle), t. I, p. 48-49.

[3] Voici la liste dressée par l'Académie. C'étaient, pour la prose, qui seule nous occupe, Amyot, Montaigne, Du Vair, Desportes, Charron, Bertaut, Marion, de la Guesle, Arnauld, Despeisses, le conseiller Pibrac, les auteurs de la *Satire Ménippée*, la reine Marguerite dans ses *Mémoires*, saint François de Sales, le cardinal Du Perron, Duplessis-Mornay, le cardinal d'Ossat, de Dampmartin, de la Noue, de Refuge, Audiguier, Coeffeteau, Bardin, du Chastelet. (V. le *Dictionnaire de l'Académie française*, sixième édition, préface de M. Villemain, p. XII.)

mais ne faisons pas retomber ses défauts sur le maître. Rappelons-nous qu'après Racine, et sur ses traces, est venu Campistron ; après Chateaubriand, M. de Marchangy.

François de Sales et son ami le président Favre, père de Vaugelas, avaient fondé, vers 1607, à Annecy, une société littéraire qu'ils appelèrent *Académie florimontane*. La devise fut un oranger couvert de fleurs et de fruits, avec ces mots : *Flores fructusque perennes*. Ce charmant emblème ne représente-t-il pas l'écrivain et le livre que nous venons d'étudier, et qui nous ont montré l'alliance de la sagesse et de la grâce, de la raison qui instruit et de l'imagination qui enchante ?

Oswald Dauphiné.

PIERRE LE PEILLAROT

XXXIV

Une semaine tout au plus après la courte apparition de Jean-d'un-œil, arrivait un autre étranger, un jeune homme ayant également à voir madame de Blossan. Comme Jean-d'un-œil, il avait attendu qu'il fût nuit pour faire son entrée dans le village. Plus précautionné même que lui, il s'était empressé de quitter le grand chemin, dès les premières maisons, pour suivre à travers champs un petit sentier, comme s'il eût craint d'être remarqué en prenant la route ordinaire. Il courait, tout haletant, sans dévier d'une seule ligne, pouvant à peine retenir les sanglots qui le suffoquaient. Et cependant son front rayonnait de bonheur, d'un bonheur même qui tenait du délire. Si on l'eût rencontré, on l'aurait pris pour un fou. Parvenu à l'angle de la maison où il devait se présenter et dont le petit sentier longeait un des côtés, avant d'aboutir à la rue, il s'arrêta pour essuyer ses pleurs et reprendre haleine. Ses jambes tremblaient si fort qu'il eut toutes les peines du monde à faire les quelques pas qui le séparaient encore de la porte d'entrée. Il saisit le marteau, le souleva, le laissa retomber....

— Mon Dieu ! mon Dieu ! Enfin ! murmura-t-il en s'efforçant de comprimer les battements de son cœur.

Et le front appuyé contre le mur, il attendit....

Des pas lents et lourds se firent entendre à l'intérieur, la clef tourna dans la serrure.... Il vit un des battants s'ouvrir.... Claude, une lampe à la main, se trouvait en face de lui !... Un moment le pauvre jeune homme crut qu'il ne viendrait jamais à bout de ré-

[1] Voir *le Correspondant* depuis le 25 août 1869.

pondre aux brusques interpellations que cette visite nocturne avait naturellement provoquées.

Devenu enfin un peu plus maître de lui :

— Il est indispensable, balbutia-t-il, que je parle tout de suite à madame la baronne de Blossan....

Le vieux valet de chambre à qui, en toute autre occasion, cette désignation compromettante eût fait venir la chair de poule, parut à peine s'en effaroucher. Le visiteur portait son manteau rejeté sur l'épaule, à la manière des Espagnols ; on ne pouvait lui voir que le haut du visage, mais comme la lumière de la lampe y donnait en plein, Claude put se convaincre sur-le-champ qu'il n'avait point affaire à un espion.

— Et puis, se dit-il, pour que la voix tremble ainsi chez un homme pareil, il faut qu'il se passe en lui quelque chose qui ne se joue pas....

Aussi jugea-t-il aussitôt qu'il avait le droit de changer de manières et de ton.

— Mais, mon pauvre monsieur, observa-t-il, ces dames sont absentes....

— Absentes ! répéta le jeune homme de l'air le plus découragé.

— Je voulais dire sorties, reprit Claude ; mais il sera probablement bien tard quand elles rentreront....

— Oh mon Dieu ! lui dit l'inconnu d'un ton suppliant, si vous vouliez me permettre d'entrer et de les attendre ! Bien que j'aie à vous supplier de ne pas me demander mon nom maintenant, vous verrez qu'elles ne vous sauront pas mauvais gré d'avoir cédé à ma prière....

La première impression avait été trop bonne pour que l'excellent Claude se crût obligé de se montrer intraitable. Il introduisit l'inconnu dans le salon, plaça la lampe sur la cheminée, et afin de concilier de son mieux ses devoirs de surveillant naturel de la maison avec les égards que paraissait mériter ce visiteur mystérieux, il se tint debout devant la fenêtre, le visage tourné du côté de la rue, tandis que ses doigts battaient machinalement et à petit bruit sur les carreaux je ne sais quelle marche de son invention.

Le jeune homme se débarrassa de son manteau et choisit pour aller s'asseoir la partie du salon la moins éclairée. Sa mise ne ressemblait en rien à la mise extravagante des merveilleux du jour. Simple, mais distinguée, elle rappelait plutôt les modes qui étaient en honneur au moment où la révolution avait éclaté, et même quelques années auparavant. Ses beaux cheveux noirs, ni trop longs, ni trop courts, et de la coupe la moins prétentieuse, allaient à ravir à sa noble et mâle physionomie. Tel qu'il était, en un mot, à part

ce peu de souci pour les caprices si excentriques alors de messieurs les perruquiers, il eût certainement passé pour un des plus brillants cavaliers dans les premiers salons de l'ancien régime.

Son émotion paraissait encore plus vive depuis qu'il était entré dans cette maison. Il lui fut même impossible d'attendre l'arrivée de madame de Blossan.

— Dites-moi, demanda-t-il au vieux valet de chambre, n'étiez-vous pas déjà chez M. le vicomte d'Ormières lorsque l'enfant disparut ?

Claude se retourna brusquement, non moins étonné de cette question à brûle-pourpoint que du ton singulier de celui qui venait de la lui adresser.

— Mon Dieu, oui, j'y étais ! répondit-il, et je vivrais mille ans que je n'oublierais pas le moment où nous avons appris cet horrible malheur. Je l'aimais tant ce cher enfant !...

Un petit accès de toux força le jeune homme à faire une pause.

— Vous savez lire, n'est-ce pas ? reprit-il.

Le vieux valet de chambre fit un signe affirmatif.

— Eh bien alors, ajouta-t-il, vous allez probablement reconnaître cette note imprimée....

Et, sans bouger de place, il lui tendit un petit carré de papier, déjà tout jauni par le temps. Claude s'en empara, rajusta ses lunettes, et s'étant rapproché de la lampe :

— Cette note ! dit-il dès les premiers mots qu'il en put lire, c'est le signalement de ce pauvre petit Georges !... Comment ne la reconnaîtrais-je pas ? J'ai tant couru, ce papier à la main, la mort dans l'âme, questionnant tout le monde, sans pouvoir jamais rien découvrir !

—Et maintenant, lui demanda le jeune homme en lui présentant, mais toujours sans bouger, une lettre toute dépliée, voudriez-vous bien examiner cet écrit ?

C'était l'original même de l'avant-dernier rapport de l'agent secret de M. de Sennecourt. Claude, trop vivement intrigué pour se rendre compte de ce qu'il faisait, se mit à lire tout haut ce document. A mesure qu'il avançait, son saisissement devenait plus frappant ; il ne pouvait plus qu'anonner, il ouvrait de grands yeux, revenait à chaque instant sur ce qu'il avait déjà lu.

— Ah çà ! Est-ce bien possible ? s'écria-t-il à peine arrivé au milieu de la page. Mais, si ce pauvre Georges eût vécu, son signalement aujourd'hui ne serait pas différent de celui-là !... S'il eût vécu ! répéta-t-il avec un accent plein de tristesse et en laissant retomber ses bras.

L'inconnu le conjura d'aller jusqu'au bout. Dans le passage qui restait à lire, l'auteur de ce rapport signalait l'étonnante ressem-

blance du jeune homme dont il avait à s'occuper avec un autre jeune homme que, dans le temps, on lui avait désigné comme étant le fils de madame de Blossan.

— Est-ce bien possible? s'écria de nouveau le vieux domestique. Mais c'est précisément ce que nous disions tous en voyant, l'un près de l'autre, ces deux pauvres chérubins!... Mon Dieu! nous serait-il permis d'espérer de nouveau!... Et cependant, comment douter de la mort du malheureux enfant après cette lettre déchirante de l'armateur de Bordeaux?...

Le pauvre Claude était tout tremblant. Il eût voulu pouvoir pénétrer jusqu'au fond de l'âme de ce visiteur mystérieux qui venait évoquer tout à coup de si cruels souvenirs, le regarder bien en face, chercher à deviner dans ses yeux ce qu'il était permis d'attendre et de cette visite et de ces inexplicables façons. Mais l'abat-jour de la lampe laissait presque dans l'obscurité le côté du salon où l'inconnu semblait s'obstiner à rester.

— Au nom de Dieu! lui dit-il, si ma prière n'est pas une indiscrétion, ayez pitié d'un pauvre vieillard qui a tant souffert de tous les malheurs de ses maîtres! Que venez-vous annoncer ici? Seriez-vous envoyé par la maison de Bordeaux qui nous avait écrit la triste nouvelle de sa mort! Aurait-on appris que l'on s'était trompé? Seriez-vous un ami de notre Georges... chargé par lui de nous préparer à un si grand bonheur?...

— Il faut que vous ayez encore la complaisance de lire ceci, répliqua l'inconnu, comme s'il n'eût même pas entendu toutes les questions de l'excellent Claude.

Il s'agissait maintenant de cette déclaration collective signée par le notaire de Parthenay et par son frère, signée également par l'abbé Janel, dont Claude avait entendu si souvent parler pendant le séjour de madame de Blossan dans les départements de l'Ouest.

Claude, cette fois, n'essaya même pas de lire à mi-voix ce nouveau document. Il ne lui eût pas été possible d'articuler la moindre syllabe.

L'inconnu s'était enfin décidé à quitter sa place. Accoudé sur le marbre de la cheminée, le visage complétement éclairé par la lampe, immobile et le regard attaché sur le vieux valet de chambre, il paraissait ne pas vouloir perdre une seule des impressions que devait produire cette lecture.

Claude ne se possédait plus. Tout son corps frissonnait, il couvrait de larmes ce papier béni qu'il avait peine à tenir.

— C'est donc bien vrai, balbutia-t-il, qu'il n'est pas mort! que nous pourrons le revoir!...

— Oh! n'est-ce pas, ajouta-t-il, que vous êtes venu ici pour nous apprendre où il est?...

Et il arrêta sur l'inconnu un regard où se peignaient tout son bonheur, toute sa reconnaissance.

— Grand Dieu ! dit-il en poussant un grand cri, mais c'est lui !... Georges !... notre pauvre enfant !... monsieur Georges !...

Il allait s'emparer de ses mains pour les couvrir de baisers, le jeune homme ne lui en laissa pas le temps ; il se jeta dans les bras du vieux serviteur de sa famille, et le tenant pressé sur son cœur :

— Oui, lui dit-il, c'est moi qui suis Georges... ton Georges, mon bon Claude.... Enfin Dieu vient d'avoir pitié de moi !... Quel bonheur que tu m'aies reconnu ! Ma tante pourra donc me reconnaître aussi !... Je t'en supplie, parle-lui dès qu'elle entrera, que je n'aie pas à recommencer cette pénible épreuve !

— Certainement que je lui parlerai ! Mais, deviendrais-je tout à coup muet, ne lui suffira-t-il pas de vous apercevoir ? Son cœur à lui tout seul ne vous devinerait-il pas ? Où donc était le mien qu'il ne m'ait pas tout de suite averti que vous étiez là ? O mon Dieu ! quelle consolation pour ma pauvre maîtresse, quand elle reverra monsieur le vicomte !...

— Je t'en prie, laisse-là ce titre que tu ne pourrais me donner sans le plus horrible de mes malheurs !... Cela me fait tant de bien de t'entendre prononcer ce nom de Georges... ce nom qui est le mien... que j'avais oublié depuis si longtemps... celui que mon père et ma mère me donnaient en me pressant dans leurs bras !...

En ce moment, le bruit d'une voiture se fit entendre, et l'on en vit presque aussitôt briller les deux lanternes à travers la haie qui servait de clôture au côté opposé de la rue. Le chemin que suivait la voiture avait été jadis une des allées de l'ancien parc de Blénac. Le nouveau châtelain, après avoir rendu au parc ses premières limites, s'était galamment empressé de la faire remettre en état, afin de pouvoir se dire en toute réalité le voisin des citoyennes Riblot. La grille qui la séparait de la rue était à deux cents pas environ au delà de la maison de madame de Blossan.

— Tiens ! dit Claude le visage tout radieux, la voiture de ce bon voisin !...

— Quel voisin ? demanda Georges.

— Le nouveau propriétaire du château de Blénac, un homme excellent dont madame votre tante fait le plus grand cas. Vous verrez ! Je veux qu'avant huit jours vous soyez, vous et lui, les meilleurs amis du monde. Figurez-vous qu'il est arrivé de Paris, il y a une heure tout au plus, et le voilà qui vient déjà présenter ses hommages à ces dames !

— Tu n'y penses pas, observa Georges, une visite dans ce moment ! Je t'en conjure, dis-lui tout ce que tu voudras, mais arrange-

toi pour qu'il ne revienne que demaim soir. Après tout ce que j'ai souffert, vingt-quatre heures au milieu de vous, avec Dieu seul pour témoin de tout mon bonheur, est-ce trop demander?

La voiture était déjà dans la rue.

— C'est donc bien convenu, pas avant demain soir! se hâta-t-il d'ajouter. Tiens, prends vite cette lampe. J'aime autant qu'il n'y ait pas de lumière ici et que l'on ne se doute de rien.

— Comptez sur moi, répondit Claude.

— Et cependant, reprit-il d'un air mystérieux, si vous saviez combien il va être joyeux de ce qui nous arrive! Ne s'est-il pas avisé de découvrir que mademoiselle Pauline était bonne et jolie comme un ange? Aussi, je crois bien qu'avant peu....

Deux coups frappés à la porte d'entrée l'empêchèrent d'aller plus avant dans sa confidence.

Mais le malheureux Georges n'avait que trop bien compris. Il lui sembla qu'un poignard lui traversait le cœur. Georges, c'était Pierre, notre pauvre ami Pierre, depuis quelques jours si heureux et si fier de ne plus voir enfin d'abîme entre Pauline et lui, et maintenant si désespéré d'apprendre qu'elle allait être la femme d'un autre! La pensée lui vint de s'enfuir sur-le-champ; mais comment? Il ne pouvait sortir sans passer devant Claude! Les bras pendants, debout contre le châssis de la fenêtre, il se torturait l'esprit pour trouver un prétexte qui lui permît d'abandonner cette chère et fatale maison, dès que le vieux valet de chambre serait rentré. Il était déjà décidé à reprendre sa triste vie de proscrit, à ne vouloir rien surtout de cette magnifique fortune dont il n'avait plus que faire. En face de lui, tout à fait sous ses yeux, stationnait le brillant équipage de ce voisin qui, sans le savoir, venait lui enlever sa dernière espérance!

La voiture en effet, au grand mécontentement de Claude, n'avait pu arriver jusqu'à la porte de madame de Blossan. La maison voisine était en réparation, et la voie se trouvait encombrée de matériaux. C'était donc en pleine rue, presque au ras de la haie, que l'honnête Claude se résignait piteusement à mettre sur sa conscience les allégations les plus risquées, le tout à l'effet d'obtenir cet inutile ajournement demandé par son jeune maître!

Avant de retourner chez lui, l'amoureux châtelain voulut naturellement faire lui-même au domestique des dames Riblot ses respectueuses et galantes recommandations; il avança la tête hors de la portière, et la lampe inonda aussitôt de lumière le visage de l'élégant visiteur.

Georges fit un bond comme s'il eût senti la morsure d'un serpent. Pareil à un fou, il se précipita vers la porte du salon. Il soulevait déjà le loquet, quand se représenta tout à coup le souvenir de cette

étrange conversation que, quelques semaines auparavant, il avait entendue rue de Tournon, sans pouvoir s'en rendre compte. Il en avait enfin l'explication ! Sa cousine était évidemment la jeune fille dont ces deux misérables avaient alors voulu parler !...

Il comprit tout de suite qu'une scène de violence ne pouvait que la compromettre, qu'elle était perdue si l'on ne déjouait au plus tôt les infernales machinations de cet infâme voisin. Et du plus profond de son âme, il remercia Dieu d'avoir daigné permettre que ce fût lui qui vînt la sauver. Avec la certitude qu'il avait encore le droit d'espérer lui étaient subitement revenues toute sa présence d'esprit et toute son énergie.

De nouveau le bruit de la voiture se fit entendre ; elle reprenait le chemin du château.

— Tout est arrangé !... s'écria Claude d'un air triomphant, en rentrant dans le salon.

— Et cet homme venait ici !... interrompit Georges, ne me l'as-tu pas dit ? Ici ! chez la sœur du vicomte d'Ormières ! Et il a osé penser à ma cousine !...

Le pauvre Claude faillit laisser tomber sa lampe sur le plancher, tant l'avaient effrayé le ton et surtout le regard de Georges.

— Vous l'aurez sûrement pris pour un autre,... crut pouvoir se risquer à dire le digne ami du naïf Lafleur. Il est si facile de se tromper la nuit !...

— Non, non, quand on a pour guide un souvenir comme celui que j'ai, on ne se trompe pas !... Je me ferai mieux comprendre plus tard.... Nous n'avons pas un moment à perdre. Il y va du salut de ma tante, du salut de sa fille surtout !... Dis-moi, crois-tu qu'elles tardent encore bien longtemps à rentrer ?

— Bien longtemps, pas précisément, répondit en tremblant de tous ses membres le malheureux Claude, qui, à l'idée que ses maîtresses pouvaient encore se voir menacées d'un nouveau danger, était devenu plus blanc qu'un linceul, une heure et demie, deux heures tout au plus, je suppose.... Il est bien vrai que la pauvre malade qu'elles sont allées voir demeure un peu loin.... Mais n'ayez pas peur, elles sont avec le médecin d'ici, un brave homme, par exemple, celui-là ! Je suis bien sûr de ne pas me tromper...

— Ainsi donc, reprit Georges, nous avons devant nous à peu près deux heures.... Tu vas avoir plus que le temps d'emballer tout ce qu'il est absolument impossible de laisser dans cette maison..... Ce soir même il faut que vous partiez d'ici... Demain ce serait trop tard !...

— Que nous partions d'ici ! répéta Claude avec stupéfaction. Et pour aller où, juste ciel ! à une heure pareille ?

— En Espagne, dans une ville qui s'appelle Oviédo et où j'ai

amis sûrs. Tant qu'il n'y aura pas la frontière entre nous et ce misérable, je ne croirai pas ma cousine à l'abri de son horrible ressentiment!...

— Et où trouver une voiture, dans ce pauvre pays?

— J'ai la mienne.

— Mais, avec les mêmes chevaux, nous n'en finirons pas...

— On trouvera des relais toutes les fois qu'il en faudra.

— Pour conduire, nous aurons votre domestique, je le suppose, insinua modestement le vieux valet de chambre, ou vous-même, car je n'ai jamais touché un cheval, et je craindrais tout pour ces pauvres dames!

— Je n'ai amené personne avec moi, répondit Georges.. Puis, il faut bien que je te le dise, mon pauvre Claude, ce Georges que tu vois si heureux n'en est pas moins un proscrit dont le signalement, à l'heure qu'il est, doit courir sur toutes les routes. Or qu'arriverait-il, si vous me saviez auprès de vous? Quelque admirable que fût mon déguisement, par votre embarras et votre émotion, vous seriez les premiers à me compromettre, ma tante et toi. Je ne voudrais même pas me fier dans cette occasion à l'énergie de ma cousine. On m'arrêterait, et ma perte entraînerait infailliblement celle de ma cousine et de sa mère...

— Ce qui veut dire que vous allez vous séparer de nous! murmura d'un air désolé le vieux valet de chambre... Pauvre enfant! ajouta-t-il, si nous allions encore le perdre, après une si grande joie!

— Rassure-toi, répliqua Georges, Dieu aura pitié de nous. Il sait trop bien tout ce que nous avons souffert!... Et puis je ne suis pas un gibier si facile à surprendre! Tu verras; lorsque vous serez arrivés, je ne serai pas loin de vous... Je ne te dis que cela, mon vieux Claude! Quant à la personne qui doit vous servir à la fois de cocher et de guide, elle est toute trouvée. Tu dois connaître Jean-d'un-œil... Il vient d'arriver ici...

— Jean-d'un-œil! s'écria Claude au comble de la surprise. Un bien brave homme, j'en conviens, car j'ai eu l'occasion d'en juger, mais si gauche et si cassé! Songez donc que ce n'est pas en faisant son commerce de chiffons et de peaux de lapins qu'il a pu devenir un bon cocher!

— Sois tranquille! répondit Georges. Au besoin, le Jean-d'un-œil que tu as vu saurait en remontrer aux plus habiles postillons du coche. Il se chargera même de transporter les bagages. Je réponds de ces épaules comme des miennes!

— Comme des vôtres! murmura Claude. Il serait curieux de voir monsieur le vicomte porter des malles!...

Il y avait encore à résoudre une assez grave question, celle des

frais que ne pouvait manquer d'entraîner un pareil voyage. Claude se l'était posée tout d'abord, en frémissant, bien qu'il n'eût encore osé y faire aucune allusion. Ne sachant rien des dernières dispositions de M. de Sennecourt, il connaissait beaucoup trop bien l'insuffisance du budget de la maison pour n'être pas des plus perplexes. Aussi y eut-il un visible rassérénement sur sa physionomie, quand son jeune maître retirant de la poche de son habit une bourse des mieux garnies, lui déclara qu'il l'établissait le caissier de la chère caravane :

— A présent, ajouta Georges, sans perdre un instant de plus, réglons l'emploi du temps qui nous reste. Tandis que tu t'occuperas ici des bagages, moi, j'irai tout disposer pour votre départ. Je tiens par-dessus tout à ne plus être ici quand ma tante rentrera. Qu'il ne soit pas même question de moi devant elle. Je connais son excellent cœur, et la pauvre femme a eu à passer par de si cruelles épreuves ! La commotion serait trop forte. Et cependant il pourrait suffire de la moinde crise nerveuse pour déranger tout mon plan. Il faut absolument qu'elle ne se doute de rien avant d'avoir passé la frontière. Ma cousine, c'est différent ; tu la prendras à part pour lui remettre ces trois documents et lui raconter tout ce qui vient de se passer entre nous. De mon côté, je vais lui écrire. Il faut bien que je lui parle de tout mon bonheur, que je lui dise pourquoi ce départ précipité me paraît indispensable. J'ai aussi malheureusement à lui donner une bien triste nouvelle ! Je porte une lettre de M. l'abbé Janel qui lui annonce la mort de mademoiselle Amélie de Sennecourt...

— Mademoiselle Amélie est morte ! s'écria le vieux valet de chambre. Vous avez raison, quel coup pour mademoiselle Pauline ! Elles s'aimaient comme deux sœurs !... Après ça, pour la pauvre enfant, ne vaut-il pas mieux le ciel que tous ces beaux châteaux dont elle était si malheureuse de voir son père en possession !...

— M. de Sennecourt vient aussi de mourir...

— Oh ! bien, dans ce cas, je connais quelqu'un qui ne demandera pas une place à côté de lui, dans l'autre monde ! Il y aurait trop à courir le risque de se trouver en compagnie de Satan !... Le misérable !...

— Crois-moi, lui dit Georges, ne nous montrons pas plus difficiles que Dieu ! Tant de larmes et de prières n'ont pas été perdues. M. de Sennecourt est mort en chrétien...

— En chrétien ! Mais alors il a donc rendu le château d'Ormières à qui de droit... car je ne suppose pas que là-haut un pareil titre de propriété soit un passe-port d'une bien grande valeur !...

— Aussi allais-je te dire que grâce aux dispositions qu'il a prises,

le château d'Ormières est à moi depuis huit jours... Oui, bientôt, bientôt, s'il plaît à Dieu, vous y reviendrez tous avec moi!... Vous m'enseignerez où est le tombeau de ma mère!... Vous me montrerez les allées du parc, les moindres recoins du château que mon père semblait préférer!... Avec vous, j'essayerai de me refaire par la pensée tant d'années que j'ai si tristement perdues, loin des miens!... En attendant, hélas! c'est seulement en exil que nous pouvons nous donner rendez-vous!... Et tous ces douloureux souvenirs ne doivent pas me faire oublier que le temps presse... Il faut aussi que j'écrive à ce bon docteur, qu'il y ait dans ma lettre une foule d'instructions, pour que rien ne puisse donner trop tôt l'éveil à votre infâme voisin...

— O mon Dieu! si vous pouviez en même temps lui recommander mon pauvre ami Lafleur! interrompit Claude, qui, en deux mots, fit connaître à Georges les illusions de ce brave homme et la position critique où il allait se trouver.

— Compte sur moi, lui dit Georges, ton ami ne sera pas oublié... A propos, observa-t-il, tout à l'heure, au bout du sentier que j'avais pris pour venir ici, j'ai remarqué, juste en face de votre maison, un mur où se trouve une porte...

— C'est le mur qui sert de clôture à notre jardin, répondit Claude.

— A la bonne heure! Je tremblais que pour atteindre ce sentier, il ne me fallût sortir du côté de la rue. Et tu dois comprendre combien il est important que, dans le village, personne, à l'exception du docteur, ne puisse se douter de votre départ.

— Puisqu'il en est ainsi, ajouta-t-il, en reprenant son manteau, voici tout mon plan, ne perds pas un mot de ce que j'ai à te dire; tu vas m'ouvrir cette porte du jardin, pour que je regagne, sans être vu, la maison où je suis descendu, la première, je crois, du village. Dès que mes deux lettres seront écrites, je ferai atteler, et l'on me verra partir dans la direction de l'ouest, comme si je voulais revenir à Parthenay. Presque en face du sentier, tu le sais, il y a un bois que traverse une allée ou chemin aboutissant à la grande route. C'est vers le milieu de cette allée que je m'arrêterai. C'est aussi là que je m'éclipserai, pour laisser à Jean-d'un-œil le soin de veiller sur la voiture. Toi, de ton côté, dès que ma tante sera rentrée, tu iras remplacer là-bas votre futur cocher, afin qu'il puisse venir prendre les bagages et emmener tes maîtresses. Pour tout le reste, laisse faire Jean-d'un-œil, et à la grâce de Dieu!

La petite porte du jardin venait de s'ouvrir.

— Hélas! fit Claude, en poussant un profond soupir, si nous allions encore le perdre!

— Mais, mon pauvre Claude, tu oublies donc ceux qui de là-haut

vont veiller sur moi ! se contenta de répondre Georges qui partit comme un trait, après avoir embrassé de nouveau l'excellent vieillard.

XXXV

On n'admettra pas, je pense, que Georges, après avoir si bien fait ses preuves de sagacité, sous le nom de Pierre le peillarot, ait pu se tromper, en confiant à Jean-d'un-œil le soin de sauver madame de Blossan et sa fille. Au lieu donc de suivre les deux fugitives d'étape en étape jusqu'à Oviédo, d'où ne peuvent manquer de nous en venir, avant peu, les meilleures nouvelles, je demande la permission de rester quelques instants encore dans le village de Blénac. Il est temps d'en finir avec le nouveau propriétaire du château, et de faire assister mes lecteurs au dénoûment de ce roman en partie double que le misérable se flattait de diriger si sûrement : à savoir ses burlesques combinaisons à la Jourdain, et ses redoutables amours pour la *nymphe bocagère.*

Le docteur avait tout de suite compris l'importance des recommandations que renfermait la lettre de Georges. Il eût été si désolé de voir le moindre incident compromettre ou seulement troubler le bonheur inespéré de ses chères voisines ! Le lendemain, avant qu'il fût jour, il rentra furtivement dans la maison vide par le sentier et le petit jardin, et au bout de quelques instants tout s'y trouva remis en ordre, comme si le bon Claude s'en fût encore mêlé. Il entr'ouvrit les contrevents. A la fenêtre du salon apparurent de nouveau les fleurs que Pauline de Blossan aimait à soigner. Des balcons du vieux manoir le châtelain, dans son impatience d'amoureux, pouvait autant de fois qu'il le voudrait diriger de ce côté ses regards passionnés, il n'y avait rien qui fût de nature à le faire sortir de sa parfaite quiétude.

De peur d'avoir lui-même à subir, dans sa maison, le supplice et l'embarras de la visite de ce misérable, le docteur eut la constance d'attendre là jusqu'à la nuit. Étant rentré alors chez lui par le même chemin et avec le même mystère, il ressortit presque aussitôt pour revenir chez les voisines, mais, cette fois, par la rue, au vu et au su de tous les gens du quartier, comme le voulait son plan de campagne. Afin même de donner plus sûrement le change aux voisins, il prit la précaution de frapper, et parut attendre, pour entrer, que l'on fût venu lui ouvrir. Après quoi, ayant verrouillé la porte et refermé soigneusement partout les rideaux, il s'occupa immédiatement de la mise en scène exigée. Il alluma un bon feu dans la cheminée du salon, plaça une lampe sur le guéridon, y disposa, dans

un désordre calculé, les ouvrages de tricot que la veille encore ces excellentes dames étaient en train de confectionner pour les pauvres, et compléta ce petit arrangement en rapprochant du guéridon le grand fauteuil de madame de Blossan et le tabouret que prenait ordinairement Pauline. Vint ensuite le tour de la salle à manger. Un peu de menu bois destiné surtout à répandre au bout de quelques instants une vive clarté ne tarda pas à y petiller; et sur la table tout fut disposé de façon à faire supposer que ces dames venaient de dîner, et que leur domestique appelé subitement ailleurs, n'avait pas eu le temps d'ôter le couvert. Tous ces préparatifs terminés, le docteur ouvrit de nouveau les rideaux, et s'effaçant de son mieux, alla se blottir dans une pièce voisine d'où il pouvait tout entendre et tout voir.

Le châtelain ne fut pas en retard d'une seule minute. Toute réflexion faite, il s'était décidé à venir seul et à pied, en ami. Il n'en devait être que plus à l'aise, lui semblait-il, pour risquer dès ce soir-là même, auprès de la mère, quelques tendres insinuations. Le lendemain l'explosion complète avait lieu, et il savait presque aussitôt à quoi s'en tenir sur la question des voies et moyens *devant assurer le succès de sa flamme...*

Comme l'amour ne perd jamais ses droits, alors même qu'il est le plus déplorablement fourvoyé, ce ne fut pas sans un secret saisissement que notre homme entendit le marteau retomber sur cette porte qui le séparait, croyait-il, de sa belle. Un pied en avant sur le seuil, il se représentait déjà l'ami Claude accourant tout essoufflé pour lui ouvrir. Rien ne bougeant à l'intérieur, il frappa de nouveau. Excessivement étonné de ne voir et de n'entendre personne, il prit le parti de jeter un coup d'œil dans la salle à manger et dans le salon. La flamme vacillante du foyer y faisait follement danser sur le plancher et le long des murs les ombres de tous les meubles. Il lui parut évident que ces dames venaient de se lever de table et non moins évident qu'elles étaient sur le point de reprendre leurs occupations habituelles du soir. Mais où pouvaient-elles donc se tenir dans ce moment? En toute autre saison, il eût compris une promenade au jardin; par un temps si froid et la nuit, une telle supposition n'était pas admissible... Pour la troisième fois il s'empara du marteau. Il frappa même si souvent et si fort, qu'à ce bruit inaccoutumé le voisin parut sur sa porte.

— Il faut décidément, lui dit le châtelain, que ces dames soient sorties...

— Du moins pas de ce côté, répondit celui-ci. Je m'en serais aperçu, car je suis là, depuis je ne sais combien de temps, à réunir contre le mur tous ces matériaux qui encombrent la rue...

Au fait cependant, reprit-il, je ne serais pas étonné qu'elles fussent

sorties en prenant le sentier qui va jusqu'au grand chemin. J'ai vu le médecin entrer chez elles, il y a, je crois, une heure. Il avait l'air très-pressé, et il se peut fort bien qu'il soit venu les chercher pour aller chez quelque malade.

— Au diable le docteur ! grommela le châtelain à part lui.

Mais réfléchissant qu'auprès de son naïf interlocuteur un ton tout différent devait avoir plus de succès :

— Et pourriez-vous me dire, demanda-t-il, quel est ce malade que le bon docteur est allé voir avec ces dames?

Il se serait résigné à se donner à leurs yeux le mérite d'aller leur offrir son concours et à tenter de les fasciner tout à fait en jouant encore cette fois la comédie.

— Oh! mon Dieu! qui peut le savoir? répliqua le voisin. Vous connaissez bien ces excellentes dames ; il leur faut toujours quelques pauvres gens à consoler et à secourir! Je crois vraiment que si nous venions à n'en plus avoir par ici, pour en trouver elles iraient jusqu'au bout du monde!...

— Mais Claude! que diantre! Il devrait être là pour répondre! reprit le châtelain, incapable de déguiser plus longtemps son dépit. Il savait bien que je devais venir! Il me paraît que le gaillard en prend à son aise... Il n'a pas même enlevé le couvert!...

— Oh! s'il en est ainsi, observa le voisin, il y a bien sûr quelque chose de plus... Ce n'est pas lui que l'on peut accuser d'oublier son devoir! On aura jugé nécessaire qu'il vînt donner un coup de main...

Il fallait bien que notre amoureux se résignât à cette nouvelle déconvenue. Il reprit le chemin du château, mais non pas sans pester encore une fois contre le pauvre docteur. Les chères voisines eurent aussi leur part dans ce gracieux monologue. Encore quelques jours, et le sire de Blénac se chargeait de mettre à la raison ces coureuses de nuit, et de les guérir de cette sotte passion d'aristocrates pour tous les grabats et tous les haillons de la contrée!...

Il se coucha presque en arrivant, sans avoir même adressé la parole à son confident intime Lafleur. Toute la nuit, il ne cessa de frapper en rêve à la porte de la maison du fermier.

Le docteur sortit de sa cachette en se frottant joyeusement les mains. Ses amis, pour gagner du terrain, pouvaient compter sur une nuit de plus. Mais l'excellent homme était bien loin de penser qu'il lui fût permis de se croiser les bras. Il ne se dissimulait pas que de Blénac à la frontière il y avait bien loin, que plus d'un incident imprévu pouvait venir entraver la marche des fugitifs, et qu'en tout cas le télégraphe allait plus vite que les chevaux de poste. Il résolut donc d'empêcher que même le lendemain on n'eût la possibilité de les inquiéter.

Ayant traversé le jardin, il reprit le sentier jusqu'à la grande route. C'était dans le parc de Blénac qu'il avait affaire, presque au pied du château. En suivant le sentier, il prenait donc le chemin de l'école; mais la prudence le voulait ainsi. D'ailleurs le désir de sauver ses amis semblait l'avoir rajeuni et lui donner des ailes.

Lafleur, qui ne vivait plus guère que dans le souvenir de son cher passé, voyait à peine les gens de son nouveau maître. Tous les soirs invariablement, il s'en allait fumer sa pipe dans la même allée, le promenoir favori du dernier comte. Et là, s'efforçant de s'isoler du présent, qui ne lui souriait qu'à demi, le bonhomme rêvait à sa vénérable légende. Le docteur le savait. Voilà pourquoi il s'était imposé cette longue promenade. Guidé par les lueurs intermittentes de sa pipe, il eut bientôt rejoint le vieux gardien du château.

— Lafleur, lui demanda-t-il, avez-vous vu ce soir votre nouveau châtelain?

— Oui, monsieur, après son dîner. Il m'a dit qu'il allait voir ces dames. Il était rayonnant. Il y est allé; mais je ne puis comprendre ce qui lui est arrivé; à son retour, il était d'une humeur massacrante. Je viens d'apprendre qu'il est déjà couché.

— De sorte que vous voilà libre pour toute la nuit?

— Libre comme mes vieux amis les hiboux, dont vous pouvez entendre le gracieux caquetage.

— Dans ce cas, je vous demanderai la permission de disposer de vous.

Lafleur s'inclina, persuadé qu'il s'agissait d'aller chez quelque malade.

— Mais avant tout, ajouta le docteur, que je vous donne un avis des plus importants. Ces dames, Claude et moi, vous aussi, tous enfin, nous nous sommes laissés jouer comme des enfants!... Votre nouveau maître... est un misérable...

— En êtes-vous bien sûr? se contenta de dire l'ex-valet de chambre du comte de Blénac, sans ajouter le plus petit mot en faveur de son patron.

Depuis la découverte du fameux portrait, il n'était plus à son égard que sur le qui-vive.

— Comme je suis sûr que votre ancien maître était la perle des gentilshommes! répliqua le docteur.

Et immédiatement, à l'appui de cette affirmation, il raconta tout ce qui s'était passé dans la soirée précédente; de quelle manière avait eu lieu la reconnaissance de ce Georges d'Ormières, que l'on croyait perdu pour toujours; dans quelle position brillante se trouvait le cher revenant; l'arrivée de la voiture du nouveau châtelain devant la porte des voisines; quel homme Georges avait reconnu dans

ce riche équipage; quels motifs l'avaient décidé à faire partir sur-le-champ madame de Blossan et sa fille...

— Grand Dieu! s'écria Lafleur en proie à la plus vive agitation. Mais à ce compte-là je ne puis pas, je ne veux pas rester ici un seul instant de plus!... Et cependant où aller? Que faire? Que devenir?...

— Mon bon Lafleur, j'y ai pensé, reprit le docteur. Il est indispensable que M. l'abbé Janel soit le plus tôt possible au courant de tout, qu'il sache où va maintenant résider M. Georges d'Ormières, en attendant des jours meilleurs. Pour lui faire parvenir ces renseignements, nous avons compté sur vous. Une voiture vous attend à une lieue d'ici. Ne vous préoccupez pas de ce que vous pouvez laisser dans le château; j'ai de l'argent pour vous, rien ne vous manquera, et je sais qu'après avoir lu la lettre de M. Georges, M. l'abbé Janel vous donnera un emploi qui ne vous déplaira pas.

— A la bonne heure! Pour moi, c'est on ne peut mieux, et je vous en remercie mille fois! Mais pour mon pauvre maître, hélas! pour tous ces nobles seigneurs, quel supplice!...

Le docteur ne crut pas devoir perdre son temps à combattre l'idée fixe du bonhomme.

— Soyez tranquille! lui dit-il, comme s'il s'associait à ses naïves appréhensions, j'ai mes raisons pour croire que l'infâme hypocrite qui dort là-haut dans le lit de notre cher comte ne tardera pas à se dégoûter de sa vie de grand seigneur au milieu de nous. Nous le ferons décamper du pays, ou j'y perdrai mon latin! Il mettra le château en vente, et j'ai déjà sous la main un amateur dont je réponds bien que n'auront à se plaindre ni les derniers sires de Blénac, ni aucun de leurs devanciers!... Nous allons entrer par le jardin dans l'ancienne habitation de ces dames, où il est bon que du château l'on ne puisse pas apercevoir plus longtemps les contrevents ouverts. C'est là que je vous donnerai toutes mes instructions. J'aurai aussi à m'entendre avec vous sur la rédaction du billet que, d'après mon plan, vous devez écrire au misérable pour lui signifier votre départ. Je me charge de le lui faire parvenir.

XXXVI

Le lendemain, quand le valet de chambre entra chez lui, le nouveau châtelain s'empressa de demander, avec une anxiété qu'il eut assez de peine à déguiser, s'il n'était venu personne de la part de madame Riblot. Personne n'était venu. Il avait eu cent fois l'occasion d'apprécier l'exquise politesse de sa voisine, et après ce qui s'était

passé la veille, cette absence de toute explication était pour lui une véritable énigme.

— Il faut absolument que j'en aie le cœur net ! se dit-il. Dès que j'aurai déjeuné, je descendrai chez ces dames.

Tout en s'habillant, il s'approcha de la fenêtre. Les contrevents de la maisonnette étaient ouverts; les fleurs de Pauline avaient été replacées sur l'accoudoir de la croisée du salon ; il entrevit même une main qui relevait à demi les rideaux. Il aurait pu remarquer aussi l'agitation inaccoutumée qui semblait régner dans le village; des groupes de paysans stationnaient au milieu de la rue ; on paraissait y parler avec la plus grande animation, et les gestes des orateurs, quand ils se dirigeaient du côté du château, n'indiquaient pas précisément la plus respectueuse sympathie. Mais dans ce moment il lui eût été complétement impossible de regarder ou même d'apercevoir autre chose que cette maison, où il se croyait sur le point de revoir enfin Pauline.

— Pourquoi pas tout de suite? se demanda-t-il. Si ces dames ne sont pas encore visibles, je parlerai du moins à leur valet de chambre, qui sera bien forcé de s'expliquer...

Il se hâtait donc de mettre la dernière main à sa toilette, quand le domestique rentra porteur de deux lettres. La première que le hasard lui fit ouvrir était justement celle que Lafleur avait écrite avant de se mettre en route. En voici le contenu :

« Lafleur, ancien valet de chambre de feu M. le comte de Blénac, fait savoir qu'il a cru devoir se retirer. L'honneur ne lui permettait pas de tromper la confiance de ses amis en demeurant un jour de plus dans ce malheureux château, où des portraits de terroristes vont remplacer les portraits vénérés de tant de loyaux et chers gentilshommes ! »

— Ah ! ah ! vraiment! s'écria le nouveau châtelain avec un grand éclat de rire, M. Lafleur me retire sa protection !... Le drôle! ajouta-t-il en froissant convulsivement la missive de l'honnête démissionnaire, que je le rattrape, et je lui apprendrai à venir faire la police chez moi !...

Il est probable que depuis bien longtemps ce visage impassible n'avait exprimé une semblable fureur. Mais une réflexion vint subitement en arrêter l'explosion.

— Il y a quelque chose de plus là-dessous ! se dit-il. Ce portrait, que j'ai eu l'étourderie d'oublier dans ma chambre au moment de mon départ pour Paris, n'est évidemment ici qu'un prétexte. En arrivant, pour réparer ma distraction, je me suis hâté de le cacher. Ce n'est donc pas depuis mon retour qu'il a pu offusquer les regards du sensible Lafleur, c'est pendant mon absence... Et pourtant avant-

hier, hier encore, il se montrait des plus empressés... Se douterait-on de quelque chose? Lafleur serait-il entré avec les voisines dans quelque petit complot contre moi?... Cette absence hier soir, après un rendez-vous donné... maintenant le départ de ce drôle... Je vais le savoir... Que m'importe après tout? Ne suis-je pas suffisamment armé, s'il faut que la lutte s'engage?

Il serait sorti sur-le-champ si, en voulant refermer son secrétaire, il ne se fût aperçu qu'il lui restait encore à lire une autre lettre.

— Pouah! fit-il en s'efforçant de n'y toucher que du bout des doigts, d'où peut donc me venir ce sale chiffon de papier?

En tête de la page, on avait griffonné cette devise si chère aux sans-culottes de l'an II : « Liberté, égalité, fraternité ou la mort! » mais que la victoire de thermidor avait si fort démodée.

Le sire de Blénac haussa les épaules.

— L'imbécile! dit-il. Ne croirait-on pas que nous sommes toujours sur les mêmes tréteaux, répétant la même chanson?

L'estimable citoyen que l'on se permettait de traiter avec si peu de façon n'était rien moins que ce voisin mis en possession du castel de son pauvre maître guillotiné, et à propos duquel Lafleur avait conseillé au nouveau châtelain de se tenir sur ses gardes. L'officier ministériel qui lui avait adjugé les dépouilles de sa victime n'avait pu malheureusement lui en adjuger ni les belles manières ni l'éducation. Son épître, atroce galimatias qu'il semblait avoir rédigé à l'ombre de quelque échafaud, était, pour comble d'agrément, à peine lisible. Ce dut être surtout une bien dure épreuve pour le goût raffiné de notre terroriste-gentilhomme que d'avoir à subir de la part d'un rustre pareil le salut et fraternité et le tutoiement familier des convulsionnaires de 93. Il eût été difficile pourtant d'imaginer un document d'un intérêt plus réel et d'une actualité plus saisissante.

Ce voisin, au moment d'entreprendre un assez long voyage pour une affaire des plus urgentes, venait de recevoir de notre ancienne connaissance Brutus-Farine une lettre qui l'avait mis dans l'état violent d'un loup enchaîné à la vue d'un mouton passant presque à sa portée. Le terrible meunier, qui avait eu l'occasion de se lier avec lui dans le *bon* temps, l'avertissait que d'un moment à l'autre pouvait passer à Blénac un des plus vils scélérats qui eussent jamais souillé le sol de la patrie, — gracieuse aménité après laquelle venait le nom de l'infâme sauveur de l'abbé Géraud. — Brutus arrivait de Paris, où, avec le flair d'un limier attaché à sa proie, il avait su découvrir une foule de choses :

Premièrement, que sous les mille déguisements de ce diable de peillarot se trouvait en toute réalité la peau d'un aristocrate, d'un

aristocrate ne connaissant encore, il est vrai, ni sa famille, ni son nom, mais en passe de réussir au premier jour dans ses recherches, si on avait la sottise de lui en laisser le temps;

Deuxièmement, que la ci-devant baronne de Blossan — pour le présent la citoyenne Riblot aux yeux de tous les bons habitants de Blénac — était sa tante;

Troisièmement, que le susdit peillarot s'étant associé, dans le temps, à tous les forfaits des chouans avec le fils de la susdite dame, les deux jeunes brigands avaient fini par s'aimer comme deux frères;

Quatrièmement enfin, que le ci-devant baron Hector de Blossan, sur le point d'expirer, avait chargé son ami d'un message pour sa mère et sa sœur.

Brutus, forcé de voir dans le cœur de l'excellent Pierre ce qu'il eût vainement essayé d'apercevoir dans le sien, en concluait qu'une pareille recommandation ne pouvant s'oublier, la mère et la sœur du pauvre Hector devaient recevoir infailliblement avant peu la visite de l'ex-fusillé de Vannes. Il se serait fait un devoir, observait-il, de s'adresser directement au propriétaire du château de Blénac — un vigoureux patriote qu'il avait vu à l'œuvre autrefois, et dont il rappelait complaisamment les hauts faits, — mais, craignant qu'il ne fût encore à Paris, il comptait sur le civisme éprouvé de son vieil ami...

Après avoir copié textuellement cette lettre de Brutus, le voisin s'était cru obligé de la compléter par les plus épouvantables exhortations. Il regrettait beaucoup, ajoutait-il en terminant, de n'avoir pas connu plus tôt le glorieux passé d'un aussi grand citoyen; mais il saurait bientôt réparer le temps perdu, en venant à Blénac lui demander l'accolade fraternelle...

Quelque humiliation qu'il y eût pour l'orgueilleux châtelain à se voir dans cette occasion pour ainsi dire le délégué de gens restés si bas, l'avis était trop bon et avait trop d'à-propos pour qu'il le dédaignât.

— Très-bien! très-bien! dit-il, maintenant je comprends... Voilà le pauvre malade que ces pieuses dames entourent de tous leurs soins... au point d'oublier les visites du bon voisin!... Quel bonheur que ce rustre enragé soit absent! Il m'aurait tout gâté, avec ses ridicules battues et ses fureurs hors de saison!... Car enfin, pourquoi vouloir la mort du pécheur?... Ne vaut-il pas mieux bénir le sort qui m'envoie un otage si précieux? Que le cher proscrit ait l'honneur de devenir mon cousin, et je jure que j'aurai bientôt fait rentrer sous terre tous ces reptiles qui se croient le droit de nous étourdir de leurs sifflements, comme si nous étions toujours à l'orage!...

— Allons! ajouta-t-il en prenant son chapeau et sa canne, courons

mettre en toute douceur l'excellent Claude à la question. Je serais bien trompé si je ne finissais par en obtenir les aveux les plus intéressants!...

Comme il disait ces mots, la porte se rouvrit.

— Une autre lettre pour monsieur, dit le valet de chambre. Mais par exemple, reprit-il, celle-ci est arrivée d'une drôle de façon! le valet d'écurie vient de la trouver au milieu de la cour, attachée après une pierre!

Le châtelain ne fit pas la moindre observation. Jamais il n'en faisait devant ses gens. Et le domestique se retira sans avoir même pu remarquer chez son maître le plus léger froncement de sourcil.

On va voir que pour produire son effet la nouvelle missive n'avait pas besoin d'être aussi longue que la précédente.

« A Nantes, y était-il dit, le 21 frimaire an II, de nombreux condamnés furent enlevés de leur prison pour être compris dans une de ces effroyables exécutions connues sous le nom de noyades de la Loire. Parmi eux se trouvait un vieillard que pas un de ceux qui l'ont vu alors ne peut avoir oublié, le vicomte d'Ormières.

« En tête du lugubre cortége marchait un détachement de la compagnie de Marat. Ce détachement était commandé par un des lieutenants de Carrier.

« Et c'est ce lieutenant de Carrier qui a bien osé songer à la main de mademoiselle de Blossan, la nièce de ce malheureux vieillard!

« Mais Dieu veillait sur elle! Un sauveur inattendu est arrivé au moment qu'il fallait! Maintenant ni mademoiselle de Blossan ni sa mère n'ont plus rien à craindre!

« Ce sauveur que Dieu vient de choisir est le fils du vicomte d'Ormières! »

On ajoutait en post-scriptum que déjà, dans tout le pays, l'on savait ce que méritait de considération le nouveau propriétaire du château de Blénac.

Après avoir lu cette lettre, le châtelain demeura immobile comme un bloc de marbre, les bras roidis, sans pouvoir rejeter ce terrible papier que retenaient ses mains crispées. Son regard était fixe; sa figure avait la pâleur et la rigidité de celle d'un mort!

— Mais c'est impossible! s'écria-t-il tout à coup d'une voix rauque. Il me la faut!... Je saurai bien l'atteindre!... Dût-il m'en coûter tout mon or, on me la ramènera ici!...

Cette hideuse réaction lui avait subitement rendu la force d'exhaler toute sa rage. Ses yeux où jamais peut-être aucune larme n'avait pu monter s'étaient injectés de sang. Il courait en tout sens dans sa chambre, parlant tout haut, comme s'il avait eu quelqu'un à côté de lui pour recevoir la confidence de toutes les idées qui se heurtaient

dans son esprit et faire exécuter ses ordres. Il fallait faire atteler... prévenir les autorités du district... ordonner des battues... des visites domiciliaires... Gagnés à force d'or, les meilleurs cavaliers du pays allaient partir à fond de train dans toutes les directions...

Pour la troisième fois la porte se rouvrit. Il n'eut que le temps de s'appuyer contre le dossier d'un fauteuil pour ne pas laisser voir le tremblement qui agitait tout son corps et se donner une apparence de calme.

Un domestique à demi mort de terreur se précipita dans la chambre.

— Monsieur, s'écria-t-il, nous sommes perdus ! Je ne sais pourquoi le village est en armes... Le monde accourt de tous les points du pays... Ils ont des casques, des boucliers, de longues piques et même des arcs... Le château est cerné... On chante d'horribles chansons que nous ne comprenons pas, car c'est du patois, mais il y a bien sûr contre nous des insultes et des menaces...

— La peur vous rend fous, ma parole ! dit le châtelain. Ils portent, prétendez-vous, des casques, des arcs, des boucliers, et en les voyant armés de cette façon, vous n'avez pas compris qu'il s'agissait tout bonnement d'une fête populaire ! Lafleur ne vous a-t-il pas raconté mille fois comment les gens de ce pays avaient vaillamment repris ce vieux fort dont s'étaient un moment emparés les archers du prince noir ? Ne vous a-t-il pas décrit au moins autant de fois les fêtes joyeuses que l'on célébrait jadis, chaque année, en souvenir de ce beau fait d'armes ? S'il ne m'eût demandé un congé de quelques jours, il rirait bien de votre terreur ! Laissez donc ces braves gens réparer comme ils l'entendent le temps perdu, en retirant ces vieilles loques de leur grenier, et célébrer leur gloire en patois, puisqu'ils ne peuvent le faire en français !

Le châtelain n'était guère plus rassuré pour son propre compte. En paraissant faire aussi bon marché de ce rapport alarmant, il avait uniquement voulu empêcher que personne chez lui ne pût se douter de son affreuse débâcle morale. Mais à peine se vit-il seul qu'il se précipita vers la croisée pour juger par lui-même de ce que pouvait être en réalité cette nouvelle complication. Le front collé contre les vitres, il promena anxieusement son regard de tout côté. Le domestique n'avait dit que trop vrai. En admettant même que l'invasion du château ne fît pas partie du programme, ils n'en étaient pas moins assiégés dans toutes les règles. Songer à sortir eût été une folie, surtout avec des gens d'un héroïsme si prompt à faiblir et qui d'ailleurs à la moindre révélation de la vérité pouvaient refuser carrément de risquer leur peau pour la défense d'un terroriste !

Ainsi que le domestique l'avait raconté, on distinguait bien çà et

là des casques aux formes les plus bizarres, où le papier d'or et d'argent qui les avait jadis recouverts était à peine représenté par quelques plaques luisantes, des cottes de mailles rongées de rouille et ne tenant presque plus, des boucliers visiblement de carton, où les souris et les vers avaient surchargé le vieil écusson des Blénac d'une foule de *pièces à enquerre*, de longs bâtons pointus et noircis au four, en guise de piques, des arcs improvisés par le tonnelier de l'endroit, pour rappeler ceux que l'on avait si bien fait manœuvrer autrefois contre les ennemis de la France; mais il y avait encore autre chose que le regard effaré du pauvre diable n'avait pas su apercevoir; de bons et gros fusils dont les meneurs avaient eu soin d'armer les gaillards les plus jeunes et les plus vigoureux — précaution que ne suffisait assurément pas à expliquer le désir de célébrer des souvenirs remontant à 1360 — des fourches de fer, des socs de charrue et enfin bon nombre de faulx montées en armes de guerre. Le lieutenant de Carrier en avait vu beaucoup trop de pareilles dans les dépouilles enlevées aux paysans vendéens et bretons pour n'être pas frappé de ce dernier détail.

Il était clair que le choix de ce jour-là, pour remettre tout à coup en honneur une tradition populaire à peu près oubliée, n'avait eu rien de fortuit, que d'avance on s'était prudemment ménagé un prétexte à pouvoir invoquer, si l'autorité venait à se préoccuper de ce rassemblement armé. Le malheureux vit très-bien qu'on le retenait prisonnier dans l'intérêt des fugitifs.

Une autre angoisse lui était réservée. On finit par le reconnaître; et à l'instant même l'air retentit des plus violentes vociférations. Tous les bras se levèrent dans la direction de la croisée où l'on venait de l'apercevoir. Il eut un moment le vertige. Il lui sembla que toutes ses victimes se ranimaient pour le maudire et le menacer! Mais une pareille hallucination ne pouvait durer dans un cœur comme le sien.

— Bah! se dit-il en passant la main sur son front, à quoi bon songer à ces souvenirs?... Ceux qui sont morts sont bien morts... Et s'ils avaient encore leurs terres et leurs châteaux, que serais-je?...

Brisé par tant de commotions, il s'était laissé tomber dans un fauteuil.

— Non, non, répétait-il en frappant frénétiquement le parquet avec sa canne, elle n'est pas encore sauvée!... Je me ris de leurs efforts! Il faudra qu'elle soit à moi!... Ici ou ailleurs, que m'importe?...

Il lui paraissait impossible que madame de Blossan et sa fille réussissent jamais à gagner la frontière. Georges était signalé partout; au lieu de les sauver, il ne pouvait que les compromettre... Déjà il

se les représentait arrêtés ou tout au moins réduits à errer d'asile en asile... On aurait beau retarder son départ, il arriverait assez tôt à Paris pour mettre à leurs trousses tous les sbires de la police... Partout sur sa route il donnerait l'éveil aux autorités... Il verrait Brutus en passant... Il écrirait à ce voisin...

Une vive lueur rougeâtre se répandit tout à coup dans la chambre. Persuadé que l'on mettait le feu au château, il se leva précipitamment, mais en se gardant bien cette fois de s'exposer à la redoutable attention de la foule. Il vit ce que c'était ; et un cri étouffé de rage s'échappa de sa poitrine. Juste en face de lui, devant cette pauvre maison où si souvent il avait contemplé mademoiselle de Blossan, un feu immense était allumé... un *feu de joie !...* parce que Pauline venait de s'enfuir loin de lui !...

Ce n'était plus comme autrefois des drapeaux de papier, aux armes d'Édouard III, que l'on jetait dans le brasier ; trois hommes revêtus du costume réglementaire des anciens bourreaux y lancèrent un mannequin figurant l'ex-lieutenant de Carrier, et les rondes s'ébranlèrent aussitôt en applaudissant par leurs cris à ce simulacre d'exécution.

Il est douteux que le châtelain se fût ému de cette nouvelle avanie. Une seule question le préoccupait, le torturait, le rendait comme insensible à tout le reste ; quand lui serait-il permis de sortir du château, de faire traquer les fugitifs, de retrouver Pauline de Blossan ? Ce fut précisément la vue de cette joie insultante qui acheva de dissiper ce qu'il pouvait encore avoir d'appréhensions à cet égard. Il comprit qu'on allait s'en tenir à cette manifestation moitié menaçante et moitié bouffonne. Les meneurs, suivant lui, dans l'excès de leur confiance, ne pouvaient manquer de croire tout sauvé par cela seul qu'ils auraient assuré un jour de plus aux proscrits ; et il en concluait que, la nuit venue, ils seraient les premiers à donner le signal pour que tout rentrât dans l'ordre...

Il sonna ses gens, après s'être bien assuré toutefois devant la glace que rien sur ses traits ne pouvait plus trahir la moindre agitation. Le domestique qui se présenta était celui-là même que ses camarades avaient délégué, quelques instants auparavant, pour venir jeter le cri d'alarme. Il était encore tout tremblant.

— Eh bien ! maître poltron, lui dit le châtelain en essayant de sourire, comprenez-vous enfin que j'avais raison ? Regardez là-bas ce beau feu de joie ! Voyez comme ces braves gens dansent de bon cœur ! Et ces chants patriotiques ! Tout cela ne vous rappelle-t-il pas les merveilleux récits de ce cher Lafleur ?

Et sans laisser à l'infortuné le temps de risquer la plus petite observation :

— A propos, reprit-il, tout à l'heure, avec vos sottes contorsions, vous m'avez fait oublier de vous dire que nous partons aujourd'hui pour Paris. Une lettre des plus pressantes m'y rappelle ; et comme il est probable que j'y serai retenu assez longtemps, vous allez emballer tout ce qu'il sera possible de charger sur mes fourgons... Afin que vous ayez plus de temps à vous, je consens à ne partir que la nuit... Au surplus, je compléterai mes instructions dès que j'aurai déjeuné, ce qui serait déjà fait depuis une grande heure au moins, si la peur ne vous eût tous empêchés d'entendre ou de consulter l'horloge !...

Le reste de la journée s'écoula sans aucun autre nouvel incident. Les paysans continuèrent à faire bonne garde autour du château, tandis que leur prisonnier, la plume à la main, préparait d'avance les instructions qu'il se proposait de laisser aux autorités tout le long de la route.

Ainsi qu'il l'avait prévu, sa retraite s'effectua paisiblement, au milieu du calme le plus complet. Rien n'empêchait d'entendre les chouettes et les hiboux recommencer, comme tous les soirs, leur mélancolique conversation d'une tour à l'autre.

C'était le docteur qui avec l'honnête Lafleur avait organisé en quelques heures cette curieuse parade, expédié des exprès dans tout le pays, rajusté tant bien que mal les oripeaux des fêtes passées, distribué les rôles. Toute violence était formellement interdite dans ses instructions. Seulement il avait prévu le cas où le châtelain voudrait forcer le blocus ; on devait s'emparer de sa personne, l'attifer à la façon des chevaliers anglais qui faisaient partie de l'armée du prince noir, et jusqu'au soir le garder à vue comme un vrai prisonnier de guerre. L'acquittement des bandits de la compagnie de Marat avait produit dans le temps un trop détestable effet sur l'opinion ; il paraissait impossible que le Directoire commît la maladresse de prendre fait et cause pour un de leurs chefs et de s'inquiéter de cette petite incartade populaire.

L'excellent docteur, avant de se coucher, vit de sa fenêtre le défilé des voitures et des fourgons qui sortaient du château. Il pouvait enfin dormir sur ses deux oreilles. Il venait d'obtenir un double succès ; suivant toutes les probabilités, ses amis étaient sauvés et le pays se voyait débarrassé de ce misérable !

Si par hasard quelque lecteur regrettait de ne pas en savoir plus long sur le compte de cet odieux personnage, qu'il veuille bien se transporter par la pensée à Paris, cinq ou six ans plus tard ; qu'il y examine attentivement tous ces frénétiques conservateurs improvisés, qui, après avoir si bien célébré la liberté en compagnie des bourreaux, applaudissaient impitoyablement à la résurrection de

l'antique despotisme césarien; je ne doute pas qu'il ne finisse par retrouver parmi les courtisans du nouveau maître l'ancien commandant des volontaires de Marat.

XXXVII

Il y avait près de huit jours que les deux fugitives s'étaient installées dans la capitale des Asturies, et l'on devine que le bon abbé Géraud n'avait pas attendu jusque-là pour dire ce qu'il savait de son cher sauveur. Georges, de son côté, après avoir eu à lire la lettre d'Amélie, s'était vu mis en demeure de raconter dans les plus grands détails tout ce qui pouvait se rattacher au pauvre blessé dont il y était fait mention; son amitié avec Hector dans le camp des Chouans, la part qu'il avait prise à la lutte fatale de Quiberon, sa condamnation, la fusillade... Je laisse à penser l'impression que de telles révélations avaient dû produire sur la tante, sur la cousine et sur toute la petite colonie qui se composait des anciens amis de Pierre!

Un mystère restait encore à éclaircir. Qu'était devenu ce brave Jean-d'un-œil, qui avait été pour les deux proscrites un guide si intelligent et si courageux? C'est la question que madame de Blossan, sa fille, et la petite colonie qui se réunissait autour d'elles, ne cessaient d'adresser à Georges. Mais celui-ci se contentait de répondre que son ami Jean-d'un-œil était le type du bourru bienfaisant, ayant le goût de servir, mais l'horreur de paraître, surtout devant des dames.

— Vous venez d'en juger, ma tante; vous l'avez bien vu, c'est un sauvage! Claude ne vous en avait-il pas prévenu de ma part? disait-il un soir qu'on le pressait plus vivement.

— Sans doute, Claude nous avait prévenues, riposta Pauline. Mais Claude nous avait dit aussi avec quel attendrissement le cher homme lui parlait de notre Hector et de nous! Il faut nous expliquer cela, mon cousin, votre sauvage est par moments une vraie sensitive. Je n'oublierai jamais sa touchante émotion quand il s'est agi de nous faire passer la frontière. Pour mieux détourner l'attention, nous avions dû, ma mère et moi, nous affubler, d'après son avis, du costume des paysannes de l'endroit. Apparemment que je m'y prenais mal, car il a cru devoir s'en mêler, et sans me dire un seul mot s'est empressé de croiser les deux côtés de mon capulet sur mon visage. Mais si vous aviez vu comme ses mains tremblaient en mettant ainsi le cachet voulu à cette toilette de précaution! Tenez, mon cousin,

vous avez beau dire, il nous semble, à ma mère et à moi, qu'un poids nous reste sur le cœur tant que nous n'avons pas témoigné à votre Jean-d'un-œil toute notre reconnaissance!...

— Il saura ce que vous venez de dire, ma cousine! répliqua Georges avec la plus singulière exaltation. Et je jure qu'il ne s'avisera d'envier le bonheur de personne!

— Ceci est de la galanterie d'ancien régime, mon beau neveu, s'écria madame de Blossan, ce n'est pas une réponse. Vous ne vous en tirerez pas à si bon compte, je vous en préviens, et tous ici nous prenons l'engagement de ne pas vous laisser un jour de repos tant que vous vous obstinerez à garder un silence dont nous aurions droit de nous dire offensées...

Poussé dans ses derniers retranchements, Georges vit bien qu'il ne lui restait plus qu'un seul parti à prendre, celui de tout avouer. Et voici ce que l'on apprit :

Le propriétaire réel de ce laid visage, de cette affreuse blessure à l'œil, et du bizarre sobriquet qui en était la conséquence, n'avait même pas mis les pieds à Blénac depuis plus d'un an. Pierre, en quittant son ami le marchand de charbon, avait obtenu du vieux peillarot l'autorisation de prendre momentanément sa place dans le monde, et de se gratifier à cet effet de tous les avantages physiques dont la nature avait doté le pauvre diable, de sa laideur d'ensemble, de sa voix aigre et cassée, de son œil si cruellement endommagé. En prévision même des soupçons qui n'eussent pas manqué de s'élever si l'on eût rencontré l'invraisemblable duplicata d'une figure pareille, soit dans les rues de Paris, soit ailleurs, il avait été convenu entre les deux amis que le vrai Jean-d'un-œil, aussi longtemps que Pierre serait forcé de recourir à cette contre-façon, voudrait bien se tenir obligeamment claquemuré dans sa mansarde; qu'il ne sortirait jamais avant la nuit; en un mot, qu'il ferait le mort, comme si tous les mâtins de la république française eussent dû véritablement renoncer au plaisir de saluer désormais de leurs aboiements les plus acharnés l'apparition du digne peillarot.

Georges déclara en outre que son premier soin, en arrivant en Espagne, avait été d'écrire à Paris pour faire savoir que, ce curieux intérim ayant décidément pris fin, rien ne devait plus empêcher le titulaire de rentrer en fonctions.

Madame de Blossan ne sut que pleurer, en le pressant sur son cœur. L'abbé Géraud et don Cestio voulurent l'embrasser aussi, et le vieux Claude, qui venait d'entrer dans le salon, portant sur un plateau des *niverias*, ou sorbets à la neige, fut obligé de s'appuyer sans plus de façon sur le bras de l'évêque, pour ne pas tout culbuter. Pauline seule ne bougea pas. On voyait bien deux larmes qui trem-

blaient au bord de ses longs cils; mais la pauvre fille se sentait toute confuse, en songeant avec quelle précision elle venait de raconter les émotions de ce prétendu Jean-d'un-œil.

Il est à croire que dans ce trouble subit et dans cette attitude réservée de sa cousine, Georges n'avait rien vu de bien désespérant, puisque dès le lendemain il se décidait à parler à cœur ouvert à sa tante. Il faut croire aussi que ces confidences n'avaient pas soulevé de bien grandes objections, puisqu'à quelques semaines de là, l'évêque d'Oviédo, assisté de don Cestio, bénissait le mariage de M. le vicomte Georges de Sennecourt-d'Ormières avec mademoiselle Pauline de Blossan.

L'abbé Géraud était à la droite du jeune proscrit. La veille, Georges l'avait prié de prendre cette place.

— J'y serai, cher enfant! lui avait répondu le vénérable curé. Par procuration du ciel!... de la part de votre père, qui m'a appelé son ami en allant au martyre, de la part de votre mère qui va vous bénir avec lui!...

— Oui, avait dit Georges, la larme à l'œil, et aussi de la part de notre bon Thomas!...

Madame de Blossan s'efforçait vainement d'étouffer ses sanglots. Du côté aussi de sa fille il y avait des places vides! Elle songeait à son mari, à Hector!... Et cependant, au milieu même de cette grande douleur, elle ne cessait de remercier Dieu d'avoir été si bon pour sa chère Pauline!

Quant au vieux Claude, il ne savait pas avoir tant de préoccupations à la fois. Le regard constamment attaché sur ses jeunes maîtres, il était tout au bonheur pour le moment.

En deçà de la balustrade, et le plus près possible des nouveaux mariés, on remarquait Pedrillo, escorté de ses trois commis. Ils étaient émerveillés de la beauté de Pauline, mais surtout ils ne revenaient pas du grand air et des belles façons de leur ancien ami Pierre.

XXXVIII

Une autre épreuve bien pénible était encore réservée à Georges. Quelques jours plus tard, l'abbé Géraud se séparait de lui pour aller retrouver sa paroisse, cette famille d'âmes, toujours si tendrement aimée, que Dieu lui avait confiée autrefois. De toutes parts les prêtres émigrés s'empressaient comme lui d'obéir à l'impulsion de leur cœur d'apôtre et de père. Un irrésistible courant ramenait les esprits vers

les idées religieuses : il y avait tant de cœurs brisés à consoler, tant d'âmes avilies à relever ! Presque partout l'opinion publique se prononçait dans ce sens, et l'on commençait à comprendre qu'il fallait compter avec elle. Aussi est-il permis de l'affirmer hautement, nos pères n'avaient pas attendu qu'il plût au premier consul d'essayer un moment du rôle de Constantin et de Charlemagne. Avant même qu'il fût en position d'y songer, ils avaient relevé les autels. C'est un fait constaté par les documents les plus authentiques d'alors[1].

XXXIX

Cette nouvelle séparation de l'abbé Géraud et de Georges dura près de deux ans. Ce fut en 1799 seulement que, grâce à l'initiative de Jean le Poitevin et aux démarches actives de l'excellente veuve de Nantes, on finit par lever tous les obstacles qui s'opposaient au retour de madame de Blossan et de son gendre.

Avant d'aller au château d'Ormières, Georges s'arrêta quelques jours dans la Limagne, qui se trouvait sur sa route. Il était impatient de revoir son cher curé et le père Batiste, et aussi de faire à Pauline les honneurs de sa métairie. La physionomie du village n'était plus la même. L'abbé Géraud avait la consolation de ne plus entendre autour de lui aucune voix dissonnante. Le cabaret restait fermé, personne dans le pays n'ayant voulu de la survivance de l'ignoble Scévola. Brutus-Farine lui-même avait disparu.

Rien n'était donc venu déranger les plans de Georges. C'est dans sa métairie, dans la modeste habitation de son bienfaiteur, qu'il avait tenu à réunir tous ses amis. On y voyait les trois exécuteurs testamentaires du chevalier de Sennecourt, le grand Loïc, Jean le Poitevin, et tous les autres braves gens qui avaient favorisé l'évasion de l'abbé Géraud. On y voyait aussi Lafleur, tout fier de son éclatante livrée posthume, que l'on venait de renouveler au grand complet. Il n'avait plus à s'inquiéter des visites nocturnes de ses anciens maîtres ; leur château, dont il était redevenu le cicérone et le gardien, appartenait à Georges depuis deux ans. Pauline y avait réuni

[1] Une statistique administrative de cette époque et les recueils religieux qui paraissaient alors et qui durent bientôt se taire ou passer dans d'autres mains constatent que le culte, avant la publication du concordat, était rétabli à peu près partout. (Voy. l'ouvrage si remarquable de M. le comte O. d'Haussonville à la partie ayant pour titre : *l'Église romaine et les négociations du concordat.*)

M. d'Haussonville dit que le culte était rétabli dans quarante mille communes de France.

d'anciennes sœurs de charité, en souvenir de sa chère et sainte Amélie. Il va sans dire que le docteur était également de la partie, un ami si bon et si dévoué! Deux invités seulement avaient fait défaut: le vieux Toinou, retenu, bien malgré lui, au milieu de ses sacs de charbon par les exigences de son commerce, et l'authentique Jean-d'un-œil, dont la présence eût cependant si bien mis en relief le merveilleux talent de son ancien Sosie, mais qu'il n'avait pas été possible de retrouver.

Le père Batiste, dont l'émotion n'avait pas cessé un seul instant d'enrouer la voix depuis le retour de Georges, cumulait, dans cette occasion, le bonheur de figurer parmi les invités, et l'honneur, grandement apprécié par lui, de loger dans sa maison une partie de tout ce monde.

Georges ne voulut pas se séparer de ses amis sans être allé visiter avec eux le tombeau du bon Thomas. Toute la petite caravane s'achemina donc vers le cimetière. Georges, donnant le bras à l'abbé Géraud, marchait en avant.

Georges fut profondément touché de voir sa femme s'empresser de s'agenouiller auprès de la tombe du vieux peillarot.

— Cette chère Pauline! dit-il à madame de Blossan, comme je lui sais gré d'avoir tout de suite songé à le bénir pour moi! Que serais-je devenu, s'il ne m'eût pris sous sa protection?... N'est-ce pas d'abord à lui que je suis redevable de tout mon bonheur?...

On se rangea autour de la tombe, et chacun redit à voix basse la prière que récita l'abbé Géraud.

A la place de l'ancienne croix de bois, brisée par Brutus en 93, Georges en avait fait élever une autre de pierre. Sur le socle étaient gravés en gros caractères ces quelques mots :

A LA MÉMOIRE VÉNÉRÉE DU PEILLAROT THOMAS
SON FILS ADOPTIF A JAMAIS RECONNAISSANT
GEORGES DE SENNECOURT-D'ORMIÈRES!

Et immédiatement après, entre deux parenthèses, comme pour résumer tout ce qu'il devait à l'excellent vieillard, tout ce qu'il devait aussi à l'abbé Géraud et à ses autres amis, toutes ses épreuves, toutes ses douleurs, et enfin toutes les immenses consolations que Dieu lui avait envoyées, la veille il était venu graver lui-même son nom d'autrefois, son pauvre nom d'enfant perdu, et sans espoir : PIERRE LE PEILLAROT.

AUGUSTE DE BARTHÉLEMY.

DES INHUMATIONS PRÉCIPITÉES

ET DES MOYENS DE LES PRÉVENIR

I

Les inhumations précipitées sont depuis quelque temps une des grandes questions à l'ordre du jour. Elles préoccupent les intelligences de premier ordre ; les savants et les législateurs principalement.

Nous allons l'étudier avec quelques détails, et mettre nos lecteurs au courant de ce qui leur importe le plus d'en connaître.

On a vu des semences passer plus d'un siècle sans perdre leur propriété germinative, c'est-à-dire sans cesser de vivre, quoique ne présentant aux sens aucun signe de vie. Les graines de céréales trouvées près des momies d'Égypte, mises en terre, ont reproduit des végétaux.

Un grand nombre d'animalcules, entre autrès l'anguillule, le tardigrade et le rotifère peuvent être contractés, déformés, en un mot, dans un état de mort, dont les apparences sont complètes, pendant plusieurs années, et revenir ensuite pleins de vie. On a vu des quadrupèdes gelés et immobiles, au milieu des glaces, reprendre la vie lorsqu'ils ont été soumis à des conditions favorables.

Ce n'est pas seulement les graines, les chrysalides, les insectes, les animaux en général, qui peuvent conserver la vie à l'état latent et sans la manifester aucunement : l'homme est soumis aux mêmes lois sous ce rapport, la vie peut être renfermée dans son sein, l'organisation lui servir de tombeau, sans qu'aucune manifestation extérieure la révèle spontanément.

« L'individu, dit Bichat, vit encore quelquefois plusieurs jours au dedans, tandis qu'il cesse tout à coup d'exister au dehors. L'interruption des phénomènes externes de la vie étant un signe presque constamment infidèle de la réalité de la mort, on ne peut se prononcer sur l'existence de celle-ci qu'après la cessation des phénomènes de la vie intérieure.

« Ce sont ces états de mort apparente qui donnent lieu aux effrayantes inhumations de vivants que l'on prend pour des morts. »

Qui tôt ensevelit, bien souvent assassine,
Et tel est cru défunt qui n'en a que la mine.

(*L'Étourdi,* acte II, scène II.)

Thomassin, avec un rare talent du diagnostic de la mort, s'exprime de la manière suivante :

« Si rien n'est plus certain que la nécessité de la mort, rien ne l'est moins que l'extinction totale du principe de la vie. L'art de ne point confondre les vivants avec les morts a encore ses incertitudes. Enfin, je laisse échapper une vérité cruelle, le diagnostic de la mort est équivoque en plusieurs cas, et nous courons les risques, malgré les leçons de quelques savants recommandables, d'être ensevelis et même enterrés avant que nous ayons entièrement cessé d'être. »

L'imagination même est épouvantée, lorsque l'on songe que l'on peut posséder toute son intelligence, une sensibilité exquise, avoir parfaitement la conscience de soi-même et de son état, et présenter tous les phénomènes de la mort, de manière à tromper l'œil le plus exercé, sans qu'il soit possible de manifester le moindre signe de vie.

Parmi les ressuscités de la mort apparente, plusieurs ont raconté ce qu'ils éprouvaient. Ils assurent avoir entendu les discours que l'on tenait à côté d'eux, tandis qu'ils sentaient leurs membres liés et entièrement immobiles.

Il est, en effet, bien prouvé que l'on peut entendre les sanglots déchirants des parents qui vous pleurent, des amis qui vous sont chers, le glas de l'airain qui annonce votre mort, le chant funèbre de l'église qui vous accompagne à votre dernière demeure, les pelletées de terre qui bruissent sur les planches du cercueil, sans pouvoir s'écrier : Je suis vivant, je suis plein de vie, et vous me faites descendre dans la sombre demeure des morts !

Voilà cependant ce qui a lieu, et qui a lieu tous les jours.

Le génie qui a inspiré l'Enfer de Dante aurait difficilement trouvé un supplice plus affreux.

II

Il n'est pas étonnant que ceux qui ont médité ce sujet funèbre aient jeté un cri d'alarme, cri pourtant qui n'a pas retenti encore assez haut pour être suffisamment entendu de la société, car il reste à prendre des mesures efficaces pour que chacun puisse se dire : Je ne serai pas enterré plein de vie !

Cependant, à plusieurs reprises, les premiers corps de l'État ont sollicité du gouvernement des mesures efficaces pour prévenir ces méprises irréparables.

Dans la séance du 27 février 1866, plusieurs membres du Sénat ont pris la parole à ce sujet, et ont raconté des faits authentiques qui étaient à leur connaissance personnelle et dont nous allons parler :

S. E. Mgr le cardinal Donnet, pour s'exprimer avec une éloquence peu commune, n'a eu qu'à raconter sa propre histoire ; car il est revenu lui-même des ombres de la mort, pendant que se faisaient entendre le glas funèbre, les graves accents du *De profundis*, et tous les apprêts de la sépulture. Il s'est exprimé ainsi :

« J'ai acquis la conviction, par des faits incontestables, que les victimes des inhumations précipitées sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne le pense communément. Or, y a-t-il rien de plus terrible que de mourir en imputant sa mort au peu de vigilance et à l'imprévoyante préoccupation de ceux que l'on appelait, quelques heures auparavant, des plus doux noms qu'on puisse donner ici-bas?

« J'ai, pour ma part empêché deux inhumations de vivants dans un village que j'ai desservi au début de ma carrière pastorale. Le premier était un vieillard, qui vécut douze heures de plus que ne l'avait permis le billet délivré par l'officier de l'état civil ; le second, revint tout à fait à la vie.

« Plus tard, c'était à Bordeaux, une fille unique achevait ce que l'on croyait être son agonie ; elle avait toutes les apparences de la mort, et la garde s'apprêtait à couvrir son visage... Devenue épouse et mère, elle fait encore aujourd'hui le bonheur de deux respectables familles.

« Une autre fois, en 1826, un jeune prêtre, étant en chaire, tomba subitement, et fut déclaré mort par le médecin qui l'examina. Il entendit le glas funèbre, le *De profundis* récité auprès de son lit, et tous les préparatifs de son enterrement, sans pouvoir remuer ni proférer un seul mot. Un hasard providentiel le fit sortir à temps de son engourdissement. Aujourd'hui devenu le cardinal

Donnet, il vient demander aux dépositaires du pouvoir, non-seulement de veiller à ce que les prescriptions légales qui regardent les inhumations soient strictement observées, mais à en formuler de nouvelles pour prévenir d'irréparables malheurs! »

Dans la même séance, M. le sénateur Tourangin dit que des faits nombreux ont été constatés, et il n'en veut citer que deux :

« Dans la classe qui a le plus de respect pour les morts, une jeune femme étant très-malade, le médecin de la famille la croit morte et fait appeler trois autres honorables médecins pour constater le décès. On fait les expériences les plus énergiques, et les plus cruelles, pour savoir si la mort était apparente ou réelle. Enfin, au bout de trente heures, aucun signe de vie n'apparaissant, la morte allait être mise dans le cercueil. Sa sœur se jette aux genoux des médecins pour obtenir que l'on attende encore quelques heures. Au bout de ce temps, la prétendue morte était vivante, et il a fallu soigner pendant trois mois les plaies cruelles qu'on lui avait faites pour constater sa mort. »

De son côté, M. de Barral a également cité quelques faits :

« Dans l'Indre, dit-il, une institutrice est enterrée. La fosse était voisine de la cure; au milieu de la nuit, on entend des cris lamentables; on la déterre, et elle expire lorsque la fosse est ouverte.

« Dans l'Isère, à Voiron, un charpentier que j'ai employé, avait été mis vivant dans la fosse, mais il s'est réveillé de sa léthargie avant qu'on l'ait recouverte. »

Nous avons de même remarqué ce passage de M. de la Guéronnière.

« Chacun de nous, disait-il dans son rapport, a senti sa compassion s'émouvoir à cette pensée qu'un homme fut cloué vivant dans un cercueil. La raison se trouble à l'idée de cette lutte horrible d'un malheureux qui se réveille enseveli, qui renaît un instant à la vie, pour succomber dans les douleurs du supplice le plus affreux qu'ait jamais enfanté la plus cruelle barbarie. La tombe nous a redit l'épouvante de ces drames monstrueux.

« En fouillant d'anciens cimetières, on a trouvé enfermés dans des cercueils des squelettes aux attitudes désespérées; leurs membres, horriblement contractés, trahissaient la révolte suprême de la vie, l'angoisse d'une effrayante agonie, dont pas un cri, pas un gémissement n'avaient pu être entendus des vivants. »

En effet, Touret, ancien doyen de la Faculté de médecine de Paris, chargé de présider aux exhumations du cimetière des Innocents, ayant observé qu'un grand nombre de cadavre et d'ossements se trouvaient dans une position nouvelle et opposée à l'ordre régulier de l'ensevelissement, fut pénétré de l'idée que de prétendus morts

étaient revenus à la vie dans la tombe. Pour éviter qu'il ne lui arrivât une fin tragique, il voulut, par testament, qu'on ne procédât à ses funérailles qu'après la putréfaction avancée de son corps. (Deschamps.)

III

L'histoire des résurrections, dans la mort apparente, se compose de faits authentiques tellement nombreux, qu'il faudrait plusieurs volumes pour les renfermer.

Il est incontestable que des sujets, livrés trop brusquement au couteau anatomique, ont donné par leurs cris désespérés, des marques certaines de vie.

Des faits très-nombreux, entourés de toutes les preuves de l'authenticité, démontrent que de prétendus morts se sont retournés dans leurs cercueils, qu'ils se sont levés de leurs sépulcres; que d'autres ont été trouvés loin de leurs bières, ayant expiré sur les degrés de leur caveaux funéraires.

Quelques-uns, après êt[illegible] arvenus à déchirer leurs linceuls, se sont dévoré les membres. Chose affreuse ! des femmes ont accouché dans la tombe, et chez les anciens où l'on brûlait les morts, plusieurs revinrent à la vie sur le bûcher funéraire, tels que Acilius, Aviola et les préteurs Tubéron et Lamia, à Rome.

Il est certainement impossible que dans le nombre de ces relations funèbres, il n'y en ait pas de fausses, de controuvées, d'inexactes; mais il s'en trouve aussi une multitude dont le sceptique le plus obstiné et l'homme le plus compétent et le plus sévère sur les preuves, sont obligés d'admettre l'affreuse réalité; et d'ailleurs, triste compensation ! que de cas épouvantables resteront à jamais ensevelis dans le secret impénétrable du tombeau !

On ne peut lire sans frémir l'ouvrage de Bruhier, écrit en 1740, sur l'incertitude des signes de la mort. Il rapporte avec détails 181 faits, parmi lesquels il cite 52 personnes enterrées vivantes, 53 revenues à la vie après avoir été enfermées dans le cercueil, 75 réputées mortes sans l'être et qui sont sorties de leur sommeil léthargique avant qu'on les ensevelît, 4 enfin ouvertes par le chirurgien avant leur mort.

Il existait autrefois en Allemagne une croyance populaire qui n'était que trop fondée, fait remarquer le docteur Crimotel : on racontait que plusieurs personnes, les femmes surtout, grincent des dents, mâchent leur linceul et tout ce qui est à leur portée, quelquefois même leur propre chair ; et l'on ajoutait que c'était là un

présage annonçant la mort de quelque proche parent. Dans certaines localités, la déchirure des linceuls et la morsure des bras étaient attribuée aux vampires, dont l'idée seule faisait frémir. On vit des auteurs, sans chercher à expliquer ce fait qu'ils ne pouvaient pas nier, se livrer à des dissertations (*De masticatione mortuorum*, 1728) ayant pour but seulement de démontrer que cette mastication ne cause point la mort des parents, et que, si elle arrive dans l'année, elle en est indépendante. Afin de l'éviter, toutefois, on conseillait de mettre une motte de terre sous le menton de la personne que l'on enterrait, ou bien une petite pièce d'argent dans la bouche, ou mieux encore, de lui serrer le cou avec un mouchoir, ce qui, comme le fait remarquer un auteur contemporain plus judicieux, était l'expédient le plus propre à empêcher la mastication, en empêchant le retour à la vie; car il ne doute pas, dit-il, que ceux qui mâchent dans le tombeau n'y aient été mis vivants. Il fait aussi cette réflexion qu'en France le nombre des morts qui mâchent doit être beaucoup plus considérable qu'en Allemagne, parce qu'on y prend beaucoup moins de précautions pour s'assurer de la réalité du décès. Et si cela arrive plus souvent aux femmes qu'aux hommes, ajoute-t-il, c'est que les femmes ayant le système nerveux plus sensible, sont beaucoup plus exposées aux accidents qui simulent la mort.

IV

M. le docteur Josat s'exprime ainsi :

« La plus grande partie de la France, dépourvue des mesures les plus élémentaires en cette matière (constatation des décès), se trouve exposée à voir réaliser la plus épouvantable de toutes les tragédies, trente ou quarante fois par an, et des crimes affreux commis avec impunité.

« Si l'on en juge par le nombre de ceux qui ont été présumés après l'inhumation des victimes, les criminels qui ont pu échapper à la vigilance de la justice, doivent être plus nombreux qu'on ne le pense. » (*De la Mort et de ses Caractères*, p. 235, 236.)

Dans la plupart des petites communes rurales, il n'y a ni docteur en médecine, ni officier de santé; la constatation des décès est laissée entièrement à l'appréciation du maire ou de son adjoint, et les choses se passent généralement avec une déplorable légèreté. Le maire délivre ordinairement le permis d'inhumer sans se conformer à la loi, qui veut qu'il s'assure par lui-même de la réalité du décès;

d'ailleurs, il est le plus souvent incompétent pour le faire consciencieusement dans beaucoup de cas.

Et même dans un grand nombre de circonstances, fait remarquer M. Josat, des parents, des amis, des hôteliers, impatients de se débarrasser d'un sujet agonisant depuis longtemps déjà, et voué à une mort inévitable, vont déclarer son décès plusieurs heures avant qu'il soit consommé, et peuvent ainsi gagner sur la loi la moitié au moins du temps qu'elle prescrit comme délai.

A plus forte raison agiront de la sorte de criminels héritiers, impatients d'enfouir leur victime pour s'assurer l'impunité et jouir à leur aise du fruit de leur crime. Les déclarations anticipées ne sont pas rares dans les campagnes, encore moins dans les villes et surtout à Paris. Et si la visite du médecin n'a lieu, par exemple, que dix, douze ou quinze heures après la déclaration, comme cela peut très-bien se faire, alors ce ne sera pas même après le délai si insuffisant de vingt-quatre heures que se fera l'inhumation, mais en réalité après quatorze, douze, ou neuf heures du décès constaté.

« En vérité, ajoute le docteur Josat, quand je pense, d'un côté, à l'incertitude de la plupart des signes de la mort, à la difficulté qu'on éprouve si souvent à les reconnaître, à l'influence de l'habitude sur les hommes les plus capables et les plus consciencieux; de l'autre côté, au nombre si considérable des cas où la mort reste apparente accidentellement, ou même naturellement, pendant douze, quinze, vingt et trente heures, l'effroi me gagne malgré moi en écrivant ces lignes. Je me représente tous les crimes qui peuvent être impunément commis, tous les infortunés qui peuvent être ensevelis vivants. (*Id.*, p. 230.)

« Tout se passe dans les hôpitaux de Paris, sous ce rapport (inhumation), avec une incurie qui affecte péniblement tout observateur ami de l'humanité. (*Id.*, p. 231, publication de 1854.)

« Maintenant, si Paris, malgré tout ce qu'il a fait pour empêcher les inhumations avant décès, n'en est pas et ne s'en croit pas encore absolument à l'abri, voyez ce qui se passe dans les campagnes, dans les prisons, dans les hôpitaux. Là, ni visite de médecin vérificateur, ni inspecteur des décès, ni prescription concernant les opérations préliminaires de l'enterrement; rien de particulier aux enfants morts-nés ou réputés tels, à bien plus forte raison des décès par suite de maladies contagieuses. Un homme présumé mort est incontinent caché sous ses draps, puis enlevé de son lit, mis en bière, sans que l'autorité de la loi ou les règlements de l'administration locale viennent contrôler, punir ou dénoncer l'œuvre de la routine, de l'insouciance, de l'ignorance et quelquefois le fait d'une intention coupable. » (*Id.*, p. 324.)

Il serait difficile à l'imagination la plus féconde de créer des faits plus sinistres, entourés de circonstances plus sombres, que ceux que nous ont conservés les annales de la mort apparente.

En voici un certain nombre. Il est inutile de dire que dans le choix que nous allons faire, nous serons moins déterminés par les plus extraordinaires ou les plus effrayants que par ceux qui nous paraissent les plus exacts.

V

Plutarque rapporte qu'une personne, étant tombée d'une certaine hauteur, mourut de sa chute sans qu'il y eut la moindre apparence de blessure. Comme on le portait en terre au bout de trois jours, il reprit tout à coup ses forces et revint à lui.

Pline, au chapitre 32 du septième livre de son *Histoire naturelle* intitulé : *De ceux qui sont revenus à la vie dans le temps qu'on leur rendait les derniers devoirs*, dit qu'Acilius Aviola, homme de distinction, puisqu'il avait été consul, revint à lui ayant été sur le bûcher, mais que n'ayant pu être secouru à cause des progrès que la flamme avait fait, il fut brûlé vif. Le même accident arriva aussi à Lucius Lamia, qui avait été préteur. Ces deux événements cruels sont aussi rapportés par Valère Maxime.

Célius Tubéron fut plus heureux, au rapport du naturaliste que nous venons de citer. Il donna assez à temps des signes de vie pour n'avoir pas le funeste sort de ses concitoyens, mais il n'avait plus un moment à perdre, il était déjà sur le bûcher.

Un jeune garçon tomba dans une cour, de la hauteur d'un second étage, il fut relevé mort en apparence. En l'examinant, on ne découvrit aucune trace de violence extérieure, ni sur la tête ni sur aucune autre partie du corps. Un chirurgien lui donna sur-le-champ des secours, mais leur inutilité l'engage à prononcer qu'il était réellement mort. Un homme instruit le soumit à l'électricité et lui donna des chocs fort légers. Au quatrième, on aperçut quelques signes de vie, et, en continuant ce moyen de guérison pendant quelque temps, on parvint graduellement à guérir l'enfant, au point que deux heures après, il fut en état de marcher. (Cury, *Obs. sur les morts apparentes*, p. 98.)

Péclin raconte l'histoire d'un jardinier qui resta dans l'eau, sous la glace pendant seize heures, et qu'on parvint à ramener à la vie.

Perrégaud, mendiant de profession, fut trouvé mort-ivre, en

novembre 1843, sur la route de Nantes à Vannes, près de Soutrou. Le lendemain, au moment où on allait l'ensevelir, il s'agite, questionne ceux qui l'entourent, se lève et s'enfuit à toutes jambes. (*Gazette des tribunaux* du 15 novembre 1843.)

« Un homme peut tomber en syncope, et peut y rester trois et même huit jours; on a vu dans ce cas des gens recouvrer la vie après avoir été déposés parmi les morts. Tandis que j'étais en Allemagne l'infirmier, garçon de pharmacie de l'hôpital militaire de Cassel, parut avoir rendu le dernier soupir. On le porta dans la salle des morts, où on l'enveloppa d'une simple serpillière. Quelque temps après, revenu de sa léthargie, il reconnut l'endroit où on l'avait déposé. Il se traîne jusqu'à la porte qu'il frappe de ses deux pieds. Ce bruit fut heureusement entendu de la sentinelle, qui s'étant bientôt aperçue du mouvement de la serpillière, appela du secours. On porta le moribond dans un lit bien chaud; et j'ai vu cet homme continuer jusqu'à la paix, le service de l'hôpital. S'il eut été serré par des bandes et des ligatures étroites, il n'aurait pu se faire entendre; ses efforts inutiles l'eussent fait tomber dans une nouvelle syncope; on l'eût enterré tout vivant. » (Durande, p. 68.)

« Je puis certifier de bonne foi, dit Lusitanus, un événement surprenant dont j'ai été témoin. Un pêcheur, frappé d'apoplexie depuis vingt heures, ayant tout le corps froid, fut enveloppé et cousu dans un suaire, et laissé par terre jusqu'au temps de l'enterrement. Pendant qu'on le portait en terre, on trouva le suaire mouillé et plein d'écume à la partie qui touchait la bouche. Pendant qu'on découvrait le corps, le hasard voulut que je passasse avec deux de mes confrères en allant à une consultation. On nous appelle à grands cris pour juger de la vie de cet homme. Nous lui prîmes le bras, et trouvâmes que le pouls battait au poignet. Il fut rapporté chez lui, où par le secours des moyens révulsifs, tels que les ventouses sèches, les lavements, il commença à revenir un peu à lui, et il fut guéri en peu de jours. »

Voici quelques autres faits rapportés par le docteur Josat :

« Le 24 février 1848, trois cadavres (dont l'un était celui de l'infortuné Jolivet, membre de la Chambre des députés), se trouvaient sur le passage du roi quand il allait monter dans la voiture qui l'attendait place de la Concorde. Quelques gardes nationaux (l'un était M. Vaillant, frère du général, c'est de lui que nous tenons ce récit), par égard pour une grande infortune, s'empressèrent de les dérober à la vue du roi, en les enfouissant dans un monceau de sable qui était près de la grille du jardin des Tuileries. Plusieurs heures après, quelques personnes qui cherchaient le corps du député Jolivet, retirèrent les trois corps gisant sous une couche de sable de 30 centi-

mètres d'épaisseur. L'un de ces infortunés vivait encore et donna signe de vie pendant quelques heures, offrant jusqu'à la fin la plupart des signes de la mort consommée.

« Un officier de dragons, jeune et vigoureux, est laissé pour mort d'un coup d'épée, sur le lieu du combat (à la suite d'un duel sans doute). Le chirurgien-major de son régiment le trouva sans ressource; le mouvement des artères et du cœur est arrêté ; les signes de mort les moins équivoques caractérisent sa perte. Plusieurs personnes tiennent conseil près du cadavre, sur les moyens de le soustraire aux recherches de la justice : les uns sont de l'avis de l'enterrer aussitôt, les autres de le couper par morceaux pour disperser ses membres. Enfin, après une partie de la nuit écoulée en préparation de sépulture, un des amis du mort le trouvant encore chaud, le secoue, l'agite, l'appelle, invite le chirurgien-major à lui donner des secours, et en quelques minutes on le tira de cet état. Il avait entendu tout ce qui s'était dit et fait autour de lui, mais il ne pouvait donner aucun sentiment. L'effroi et la détresse n'ont peut-être pas peu contribué à le rappeler à la vie. » (Durande, *Mémoires sur l'abus de l'ensevelissement des morts*, p. 32.)

Voici un autre fait remarquable cité par Thomassin :

« Au mois de décembre 1769, dans un temps très-froid, un cavalier du régiment du roi, après avoir reçu un coup d'épée dans la poitrine et perdu beaucoup de sang, demeura depuis le mardi jusqu'au dimanche en état de mort, étendu sur l'escalier, au milieu des décombres d'un quartier démoli. Heureusement que le hasard ne conduisit personne auprès de lui dans le courant de ces cinq jours ; car l'état de cet homme percé d'un coup d'épée, sans mouvement et sans sentiment, n'aurait pas laissé le moindre doute sur la certitude de sa mort, et il aurait été enterré comme tel. Il avait été précipité dans un état de mort par la perte de son sang, de ses forces, et par le froid qui était si vif que ce malheureux cavalier en eut les deux jambes gelées. Le poumon droit avait été percé et le ventricule droit du cœur ouvert ; les plaies s'étaient cicatrisées pendant les cinq jours que les viscères avaient cessé leurs fonctions. Il vécut encore dix jours à l'hôpital, et s'en serait tiré, si l'on eut procédé méthodiquement au traitement de la gangrène de ses membres. »

Thomassin ajoute : « Voilà certainement un exemple remarquable de mort apparente. Il prouve que dans cet état le cœur cesse de battre en conservant sa propriété vitale. Cet homme me semble offrir le phénomène que Spallanzani désirait rencontrer : un animal dans lequel la vie serait suspendue parce que l'action mutuelle des solides et des fluides serait arrêtée, et qui serait privé de ses sens ; il formerait, selon lui, l'anneau qui relierait l'état de la plus petite vie

à celui de la mort. » (Thomassin, *Réflexions sur quelques propriétés du principe de la vie.*)

Pierre Jacchias, célèbre médecin de Rome, raconte que, dans l'hôpital du Saint-Esprit, un jeune homme étant attaqué de la peste, tombe, par la violence de la maladie, dans une syncope si parfaite qu'on le crut mort. Son corps fut mis au nombre de ceux qui, morts de la même maladie, devaient être incessamment enterrés. Dans le temps que l'on transportait les cadavres sur le Tibre, dans la barque destinée à cet usage, le jeune homme donne quelques signes de vie, ce qui le fit reporter à l'hôpital. Il revint tout à fait de cet incident. Mais deux jours après il retomba dans une pareille syncope, et son corps, pour cette fois, réputé mort sans retour, fut mis sans balancer au nombre de ceux qu'on devait ensevelir. Dans ces circonstances, il revint encore une fois à lui : on lui donna de nouveaux soins et il fut guéri. Jacchias ajoute : « Nous savons que dans cette peste, on a enterré, à Rome, d'autres personnes comme mortes quoiqu'elles ne le fussent pas. » (Deschamps, p. 35.)

M. le professeur François, de l'Académie de médecine de Belgique, cite dans la *Presse médicale belge* un cas de mort apparente, simulé par un accès de fièvre intermittente pernicieuse, bien rare et bien curieux, qui apporte avec lui son enseignement dans la question des morts apparentes et des signes certains de la mort.

« En 1822, dit-il, au plus fort de l'épidémie des fièvres intermittentes de toutes natures qui régnaient dans la ville de Mons, je fus appelé près d'une dame Lemoine, âgée de 40 ans, atteinte d'un premier accès de fièvre, mais peu prononcée et sans caractère particulier, qui se dissipa promptement. Deux jours après, on vint me chercher en toute hâte, en me disant que ma malade était peut-être morte. Elle avait été prise d'un nouvel accès, deux heures plus tôt que celui de l'avant-veille, elle avait eu quelques frissons, quelques bâillements et avait perdu connaissance presque sur-le-champ.

« A mon arrivée, madame Lemoine était sans pouls, quelle que fût l'artère que j'explorasse, les yeux étaient fermés, les pupilles immobiles lorsqu'on écartait les paupières et qu'on approchait de la lumière, les lèvres et toute la surface du corps étaient pâles ; la peau était froide, sèche ; la respiration était suspendue, du moins une glace approchée de la bouche ne fut pas ternie, la flamme d'une bougie ne fut pas agitée ; l'oreille, appliquée sur la région du cœur, ne put me faire saisir le moindre mouvement, le moindre bruit. L'alcali volatil placé sous le nez ou employé en frictions, les sinapismes les plus énergiques, l'ail pilé, rien ne put faire soupçonner qu'il restait un signe de vie dans ce corps glacé. Voulant pousser les épreuves jusqu'aux dernières limites, j'appliquai une de ces larges plaques de fer, vulgairement

nommées pelles à feu, chauffée jusqu'au rouge cerise, sur la partie interne des deux jambes, mais avec aussi peu de succès... J'interrogeais à tous moments les mouvements de la respiration et les bruits du cœur, afin de m'assurer s'il ne s'éveillait pas... Mais non, toujours même silence. » Enfin, au bout de quatre heures, M. François découvrit sur le front de la patiente quelques gouttelettes de rosée. On continua ces moyens excitants, et peu à peu la vie revint. Un nouvel accès eut lieu le surlendemain, mais ce fut le dernier et cette dame vécut encore plus de trente ans.

Amatus Lusitanus dit qu'une dame de Ferrare, qui aimait tendrement sa fille, ne voulut pas qu'on l'enterrât, parce qu'elle avait entendu dire que des personnes mortes d'une attaque d'apoplexie étaient revenues à la vie. Au bout de trois jours elle eut le bonheur de lui voir faire quelques mouvements, et bientôt elle eut recouvré la santé.

Après une attaque d'hystérie des plus violentes, milady Roussel tomba dans un état de mort apparente : son mari, qui en était fort épris, menaça de tuer quiconque toucherait à sa femme, et s'en institua le vigilant gardien pendant huit jours consécuifs. Le bruit des cloches termina cet accès le neuvième jour ; la malade se leva en disant : « Voilà le dernier coup de la prière, allons, il faut partir. » (*Journal des savants*, 1746.)

J. Fontenelle rapporte qu'une dame, à la suite d'un accès de catalepsie, resta sans pouls et sans respiration. Ne pouvant lui tirer du sang en lui ouvrant la veine, on la crut morte et l'on fit les apprêts de son enterrement. Cependant, soupçonnant que tout espoir n'était pas éteint, on tenta divers moyens de rappel à la vie ; les stimulants réussirent parfaitement. Lorsqu'elle fut complétement rétablie, elle déclara qu'elle avait vu tous les apprêts qu'on avait fait pour l'ensevelir, et qu'elle se trouvait dans une anxiété inexprimable, qu'elle ne pouvait absolument faire connaître par aucun moyen. Elle comparait sa situation à celle où l'on se trouve dans certains songes quand on ne peut ni parler, ni marcher. (Deschamps.)

L'abbé Prévost, auteur de *Manon Lescaut*, fut frappé d'apoplexie en traversant la forêt de Chantilly ; la justice ordonna qu'il fût ouvert, afin de constater positivement le genre de mort auquel il avait succombé. Une incision elliptique, faite sur la poitrine et le ventre, fit jaillir un flot de sang, et le malheureux, poussant un cri déchirant, expira sous les yeux du médecin épouvanté.

Le cardinal Spinosa, ministre de Philippe II, roi d'Espagne, étant tombé en syncope, porta la main au rasoir d'un chirurgien qui l'ouvrait pour l'embaumer.

Vésale, médecin de Charles-Quint, eut deux fois le malheur, en

faisant des autopsies, de reconnaître que le cœur palpitait encore. Une femme, tombée en syncope, se mit à crier au premier coup de scalpel, et il fut obligé, pour expier cette faute involontaire, de faire un voyage en Terre Sainte en 1564.

Terelli parle d'une noble dame espagnole morte à la suite de convulsions, et qui, au deuxième coup de scalpel, poussa un cri et expira.

Rigaudeau, accoucheur à Douai, parle d'une dame qu'on crut morte dans les efforts d'un enfantement laborieux. Il l'accouche d'un enfant né mort, qu'avec des soins il ramène à la vie. Il quitta la maison, et le surlendemain matin, il apprend avec étonnement que la mère, elle aussi, est sortie de sa léthargie.

VI

« Les corps que l'Hôtel-Dieu vomit journellement, écrivait Mercier en 1789, sont portés à Clamart. C'est un vaste cimetière dont le gouffre est toujours ouvert. Ces corps n'ont point de bière : ils sont cousus dans une serpillière. On se dépêche de les enlever de leur lit, et plus d'un malade réputé mort s'est réveillé sous la main hâtive qui l'enfermait dans ce grossier linceul ; d'autres ont crié qu'ils étaient vivants dans le chariot même qui les conduisait à la sépulture. Voici un fait qui peut défier l'imagination la plus romanesque :

« Deux marchands de Paris, amis intimes, avaient deux enfants qui, dès leur bas âge, avaient été destinés l'un à l'autre. Ces jeunes gens, élevés ensemble, avaient senti peu à peu leur amitié réciproque se changer en amour, et bientôt ils allaient être unis, lorsque l'intérêt vint en un instant renverser tous leurs plans de bonheur. Un riche financier devint épris de la jeune fille, qui fut sacrifiée à l'avarice de son père. La nouvelle épouse, malheureuse malgré ses richesses, tomba dans une maladie de langueur qui la conduisit au tombeau en quelques mois. Son ancien fiancé, qui l'aimait toujours et qui n'avait point quitté Paris, s'abandonna au désespoir en apprenant cette triste nouvelle ; puis se rappelant que celle qu'il aimait était sujette à de longs et profonds évanouissements, il se laissa aller à des espérances chimériques en apparence. Après avoir séduit le fossoyeur, il exhuma la jeune femme, l'emporta chez lui et eut le bonheur de la rappeler à la vie. Celle-ci, cédant à un amour doublé par la reconnaissance, consentit à suivre son sauveur, et tous deux

se retirèrent en Angleterre, où ils restèrent dix années. Après cet intervalle, ils revinrent en France, persuadés que personne n'avait de soupçons, mais ils furent bientôt reconnus. Le financier réclama sa femme devant les tribunaux, et comme il ne ménageait point l'argent et que sa cause d'ailleurs était fort soutenable, les deux amants jugèrent utile de ne point attendre le jugement à intervenir, et s'enfuirent de nouveau à l'étranger après avoir dit adieu à Paris pour toujours. » (*Causes célèbres.*)

« Un officier en retraite, qui habitait Pont-à-Mousson, tomba dans une profonde léthargie, et soit que l'on eût rempli les formalités voulues par les lois pour s'assurer de son décès, soit que l'immobilité de ses membres et la pâleur de ses traits l'eussent fait supposer, on l'enterra au bout de trente-six heures seulement. Après que les prières d'usage eurent été prononcées, on le transporta au cimetière, où l'inhumation devait avoir lieu ; mais à peine ceux qui assistaient à cette triste et malheureuse cérémonie étaient-ils retirés, à peine la moitié de la fosse était-elle comblée, que des bruits sourds provenant du cercueil se firent entendre et vinrent frapper l'attention des fossoyeurs : l'un d'eux, n'osant rien faire par lui-même, courut appeler un commissaire de police et un médecin, pour les rendre témoins du fait qui avait lieu ; enfin, trois quarts d'heure s'écoulèrent avant qu'on pût ouvrir le cercueil. On trouva le malheureux officier une main derrière la tête, la bouche ensanglantée ; le médecin voulut opérer la saignée et fit jaillir quelques gouttes de sang ; il le brûla ensuite au doigt ; mais plus de signes d'une vie qui s'était éteinte de la manière la plus horrible. » (Richard, *De la léthargie*, p. 15.)

M. Caunière rappelle que l'amiral Dumont-d'Urville s'extasiait devant l'habileté des sauvages de Taïti dans l'application de leurs remèdes et les succès qu'ils en obtenaient ; d'Humboldt a souvent reproché aux érudits prussiens d'en savoir moins sur les propriétés des sucs végétaux que le dernier Indien de la Cordillère des Andes.

Le fait suivant, que nous lisons dans la biographie du marquis de Commandère Saint-Genier, vient à l'appui de l'opinion de ceux qui croient que les nègres de traite possèdent le secret de certains remèdes qui ont fait de tout temps le désespoir de tous les docteurs européens.

« Je mourus, ou du moins on me mit dans la bière, on me descendit dans une fosse, et trente-deux hommes chargeaient leurs armes pour me rendre les derniers honneurs, quand tout à coup je fis un certain bruit dans mon cercueil. On me remonta pour voir quelle observation je pouvais présenter ; j'en avais de fort importantes, je vous le jure. Je n'étais qu'en léthargie. On me débarrassa de mon linceul. C'est alors qu'Alexandrine, une jeune négresse qui m'était

affectionnée, me mit dans la bouche je ne sais quelle herbe des nègres. J'ouvris de grands yeux, je me levai sur mon séant, et ma première parole fut de demander un réconfortant. Deux jours après, je faisais parader ma compagnie sur la grande place du Cap. »

Lancisi, premier médecin du pape Clément XI, parle d'une dame de distinction qui recouvra le sentiment et le mouvement dans l'église pendant qu'on y célébrait son service. Saint Augustin et saint Cyrille citent deux faits semblables arrivés de leur temps.

Un étrange exemple de léthargie est arrivé à Moscou il y a peu d'années. La femme d'un riche négociant, après une courte maladie, fut considérée comme morte, son corps enseveli et transporté au cimetière. Au moment où les fossoyeurs remplissaient leur office, qui consistait à descendre le cercueil, la bière glissa et se trouva gravement endommagée dans sa chute. On s'occupa de la réparer; mais quel ne fut pas l'étonnement de l'assistance en voyant la prétendue trépassée remuer légèrement les yeux et les bras. Quelques jours de traitement ont suffi pour rendre la santé à la malade. Elle a déclaré depuis se rappeler fort bien les circonstances qui l'avaient le plus frappée : le dépôt de son corps dans le cercueil, l'entrée du cortége à l'église, enfin le moment suprême de la descente dans la fosse.

A la fin d'octobre 1806, le sieur Deschamps, de *la Guillotière*, près Lyon, mourut, et ses funérailles n'ayant pu avoir lieu au bout de vingt-quatre heures, furent remises au surlendemain. Ce jour-là les assistants, frappés d'effroi, virent le corps se dresser dans son suaire et demander à manger.

Plusieurs journaux ont rapporté des faits semblables, que nous nous abstenons de citer. (Voy. la *Science populaire*, p. 250, 1re année.)

Bruhier, dans ses *Additions*, p. 141, raconte qu'une dame ayant été enterrée dans l'église des Jacobins avec un diamant au doigt, un de ses domestiques se laissa enfermer dans l'église, et, la nuit étant venue, descendit dans le caveau où l'on avait déposé le cercueil. L'ayant ouvert et le gonflement du doigt empêchant la bague de couler, il se mit en devoir de le couper. La douleur ayant fait jeter un cri à la prétendue morte, le domestique, saisi de frayeur, tomba sans connaissance. Cependant la dame continuait de se plaindre. Le temps de matines arrivant heureusement, les plaintes se firent entendre à quelques religieux qui, guidés par le bruit, descendirent dans le caveau, où ils virent la dame sur son séant et le domestique à demi mort. On courut éveiller le mari, qui fit rapporter sa femme chez lui. Elle guérit de cette maladie; mais le saisissement du domestique fut si violent qu'on ne put le rappeler à la vie. Il mourut dans les vingt-quatre heures, et dédommagea la mort de la victime qu'il lui avait enlevée.

Le R. P. Leclerc raconte un fait analogue : la sœur de la première femme de son père ayant été enterrée dans le cimetière public d'Orléans avec une bague au doigt, un domestique, attiré par l'appât du gain, découvrit le cercueil la nuit suivante, et, ne pouvant parvenir à ôter la bague, il se disposa à couper le doigt. La douleur fit jeter un grand cri à cette femme, ce qui effraya et mit en fuite le voleur ; elle se débarrassa des linges qui l'enveloppaient, et revint à la maison. Elle n'est morte que dix ans après, ayant survécu à son mari, dont elle eut un enfant depuis cet accident. (Thèse de Winslow, § 1.)

M. Bénard, chirurgien de Paris, assure qu'étant jeune il a vu dans la paroisse de Réol, en présence de son père et de plusieurs personnes, tirer du tombeau un religieux de l'ordre de Saint-François qui était enterré depuis trois ou quatre jours. Il était encore vivant, mais il mourut un instant après son exhumation. Elle fut faite sur l'avis d'un de ses amis, qui manda qu'il était sujet à des attaques de catalepsie. (Thèse de Winslow, § 1.)

François de Civille, gentilhomme normand, avait coutume d'ajouter à sa griffe cette formule : *Trois fois mort, trois fois enterré et trois fois ressuscité, par la grâce de Dieu.* On rapporte que la mère de Civille étant enceinte mourut ; qu'elle fut enterrée sans qu'on songeât à sauver l'enfant par l'opération césarienne. Elle fut exhumée, opérée par ordre du mari, qui obtint un enfant, gage de son amour et de sa prévoyante tendresse. François de Civille avait vingt-six ans lorsque Charles IX vint mettre le siége devant Rouen. Blessé à mort à la fin d'un assaut, il tomba des remparts dans un fossé, où des pionniers le trouvèrent et le mirent dans une fosse après l'avoir dépouillé de ses vêtements. Il demeura sous une légère couche de terre depuis onze heures du matin jusqu'à six heures et demie du soir. Un domestique fidèle le déterra, et en l'embrassant s'aperçut qu'il vivait encore. Apporté au logis, le malade resta cinq jours et cinq nuits dans un état de mort apparente. Il se ranima un peu, la chaleur ardente de la fièvre ayant succédé au froid de la fosse. Dans un second assaut, des valets d'un officier de l'armée victorieuse placèrent le moribond sur une paillasse dans une chambre, d'où les ennemis de son frère le jetèrent par la fenêtre. Il tomba heureusement sur un tas de fumier, où il resta plus de soixante-douze heures sans recevoir de secours et presque nu. Un de ses parents, étonné de le trouver vivant, le fit transporter à la campagne, où il fut soigné et guéri. (Bruhier, *Additions*, p. 107.)

VII

Le cercueil de Zénon l'Isaurien, empereur d'Orient, ayant été ouvert après sa mort, on découvrit qu'il s'était mangé les bras.

On lit dans le *Voyage d'Italie* de Maximilien Misson, t. Ier, lettre Ve : « Le nombre des personnes qui ont été enterrées comme mortes sans l'être, est grand en comparaison de celles qui ont été heureusement tirées de leurs tombeaux. Mais sans sortir de Cologne, je vous ferai souvenir de l'archevêque Géron, qui, au rapport d'Albert Krautzius, fut enterré et ne put être assez tôt secouru ; et vous savez sans doute que le même accident arriva dans la même ville au docteur Scot, *qui se rongea les mains et se cassa la tête dans son tombeau.* »

Le docteur Bresson a fait connaître qu'à Clairvaux un carme, nommé Renaud, eut un accès d'épilepsie si long, que, le croyant mort, son corps fut déposé dans le caveau du couvent. Le lendemain, on reconnut que la pierre qui en fermait l'entrée était dérangée. On s'empressa de l'ouvrir, et l'on trouva ce malheureux mort et couché sur l'escalier, près de l'ouverture du caveau, ayant les doigts très-écorchés. (Julia Fontenelle, *Rec. Med. lég.*, etc., p. 168. Cité par Deschamps.)

On lit dans Bruhier que des femmes étant mortes sur le point d'accoucher et ayant plus tard été exhumées, furent retrouvées ayant dans les bras un enfant qui avait vécu.

En décembre 1842, un habitant de la commune d'Eymet (Dordogne) ayant pris par ignorance une trop grande quantité d'opium, fut empoisonné. Deux saignées pratiquées sur lui ne donnèrent que quelques gouttes de sang épais et noir. On le crut mort, et il fut enterré. L'exhumation faite quelques jours après prouva que le malheureux avait été enterré vivant; le sang avait baigné tout son cercueil, et il fut trouvé les traits horriblement convulsionnés et les membres crispés.

Le prince L... possédait près de Florence une habitation où chaque année il allait passer l'été avec sa famille. C'était un antique et noble château, avec ses tours, fossés et chapelle, appartenant depuis plusieurs siècles à la famille de L..., qui, comme beaucoup de maisons princières, avait fait construire sous la chapelle un caveau de sépulture. Ce caveau, profondément creusé dans un sol sablonneux, était voûté et revêtu intérieurement de larges dalles de pierre; de sorte que son état hygrométrique était tel que les corps que l'on y déposait étaient préservés de la putréfaction et s'y momifiaient. Il n'est point

rare de trouver des terrains qui jouissent de cette singulière propriété.

Lorsqu'un membre de la famille de L... était mort, son corps, revêtu de riches habits, était déposé dans une bière ouverte, et, bientôt descendu dans le caveau ; il était placé sur les dalles près d'une longue suite d'aïeux, sans que l'on prît d'autres soins que celui de recouvrir le cercueil d'un drap noir.

Le prince de L... mourut des suites d'une maladie de langueur et fut porté avec les cérémonies usitées dans le caveau que nous venons de décrire, et dont la lourde porte se referma vraisemblablement pour longtemps, car il n'avait qu'un fils qui sortait à peine de l'adolescence. Celui-ci avait pour son père une tendresse extrême ; de sorte que, environ un mois après cet événement, il prit la résolution de voyager pour échapper à la douleur que lui causait la perte cruelle qu'il venait de faire. Mais avant de partir, avant de s'éloigner pour longtemps du château de sa famille, il voulut contempler encore une fois les traits d'un père si tendrement chéri ; il voulut aller répandre quelques larmes sur cette tombe, où s'était brisée sa dernière affection. Seul, il marche donc vers la chapelle funéraire, et, après en avoir enlevé les barres de fer qui en assujettissaient la porte, il veut l'ouvrir, lorsqu'il sent un obstacle puissant s'opposer à ses efforts. En proie à une inexprimable anxiété, il s'écrie, de toutes parts on accourt à son aide : l'obstacle est surmonté, la porte s'ouvre, et... spectacle plein d'horreur ! cet obstacle, c'était le cadavre du prince de L..., qui, les traits convulsés, était venu mourir de faim contre cette porte, qui ne devait plus s'ouvrir pour lui, et dont les ais portaïent encore les traces qu'y avaient imprimées ses mains déchirées et tordues dans les angoisses du désespoir. L'infortuné n'avait été tiré du sein de la mort que pour en trouver une mille fois plus cruelle. » (Léonce Lenormant, *des Inhumations précipitées*, p. 27.)

VIII

Cessons cette litanie de faits horriblement effrayants, il en est temps, examinons les moyens qui peuvent nous permettre de distinguer la mort réelle de la mort apparente.

Les auteurs qui ont étudié les signes caractéristiques de la mort ont tous reconnu que l'aspect cadavéreux de la face, le refroidissement et la lividité de la peau, la flexibilité des doigts, l'insensibilité aux brûlures et aux incisions, l'obscurcissement et l'effacement des

yeux, l'absence de la respiration et de la vapeur sortant de la bouche, l'absence des battements du cœur et la rigidité des membres, etc., ne suffisent pas pour établir la réalité du décès, puisque, d'une part, quelques-uns de ces signes ne se rencontrent pas toujours sur le cadavre, et que, d'un autre côté, on a pu les observer chez des individus que l'on est parvenu à rappeler à la vie.

Un seul signe a été regardé par tous comme certain, ou plutôt deux intimement liés : ce sont la putréfaction et la coloration verte du ventre, qui en est le phénomène précurseur constant et infaillible.

C'est vainement que le docteur Bouchut a voulu établir, comme indices certains de la mort, les signes suivants :

1° L'absence prolongée des battements du cœur à l'auscultation ;

2° Le relâchement simultané de tous les sphincters, dû à la paralysie des muscles ;

3° Enfin l'affaissement du globe de l'œil et la perte de la transparence de la cornée.

Ces signes de la mort, donnés pour certains par M. Bouchut, dans son *Traité des signes de la mort*, ne sont pas regardés comme tels par la plupart des hommes compétents. Même le plus important, c'est-à-dire l'absence prolongée des battements du cœur à l'auscultation, peut exister dans la mort apparente. On peut dire que, malgré ses profondes recherches, M. Bouchut n'a converti personne à sa doctrine. Aujourd'hui comme autrefois, tous s'accordent à dire que la putréfaction et la coloration verte du ventre sont les seuls indices certains de la disparition complète de la vie.

Des observateurs d'une habileté spéciale, entre autres, M. Brachet, de Lyon, et M. Girbal, de Montpellier, ont déclaré n'avoir pu reconnaître aucun battement du cœur dans certaines syncopes.

M. le docteur Josat dit, en parlant de *l'absence prolongée des battements du cœur à l'auscultation*, signes de mort réputés infaillibles par M. Bouchut :

« L'épidémie de choléra de 1849 nous a fourni un grand nombre de sujets d'observations propres à faire contrôler la valeur de ce signe de mort. Nous l'avons trouvé infidèle trop souvent pour que, dès cette époque, nous ayons cru devoir lui attribuer l'infaillibilté proclamée par l'honorable M. Bouchut. » (*De la mort et de ses caractères*, p. 76.)

M. Josat ajoute que lorsque M. Bouchut a produit son mémoire sur l'infaillibilité de l'auscultation comme moyen de constater la mort, M. le docteur Depaul, professeur des plus compétents, n'a pas hésité à lui déclarer qu'il ne partageait point son avis sur la valeur absolue de ce signe, attendu que dans maintes circonstances il l'avait trouvé en défaut.

M. le docteur Collongue, qui a étudié spécialement cette question, combat de même la doctrine de M. Bouchut : « Depuis que M. Bouchut, le premier, grâce à l'auscultation du cœur, dit-il, avait établi dans un remarquable ouvrage couronné par l'Académie des sciences, que l'absence des battements du cœur dans la mort apparente était un signe certain de mort, il ne s'est pas trouvé une seule observation qui fût d'accord avec lui et ses résultats. Nous en trouvons la preuve dans tous les exemples de mort apparente parus depuis lors. » (*Dynamoscopie*, p. 302.)

Une histoire très-connue est celle du colonel Fonneushem, racontée par Cheyne dans son traité des maladies anglaises. Ce colonel, malade depuis longtemps, prit un jour la fantaisie d'envoyer chercher Cheyne et Beynard, qui le traitaient, et Strine, son apothicaire, pour les rendre témoins d'une expérience singulière qu'il voulait répéter en leur présence : c'était de se faire mourir, et de revivre.

Il est aisé de juger de la surprise que causa cette proposition de la part d'un homme qui paraissait par ses discours jouir de tout son bon sens. Ils n'osaient l'accepter, crainte que l'expérience, poussée trop loin, ne devînt fatale au malade, dans l'état de faiblesse où il était réduit. Enfin les médecins cédèrent, peut-être autant par curiosité que pour complaire au malade. Il se coucha sur le dos ; Cheyne tenait son pouls, Beynard avait la main sur le cœur, et Strine présentait un miroir à la bouche.

Un moment après, on ne sentit plus ni pulsation dans l'artère ni mouvement au cœur, et l'haleine ne ternissait pas la glace. Chacun s'assura ensuite en particulier de l'état de ces trois mouvements, et fut convaincu de leur cessation totale.

On raisonna beaucoup sur ce phénomène, et voyant qu'il avait subsisté au delà d'une demi-heure, les spectateurs étaient sur le point de se retirer, persuadés que le malade avait poussé trop loin son expérience, lorsqu'ils aperçurent un mouvement. En l'examinant de plus près, on sentit le pouls et le mouvement du cœur revenir par degrés, on vit la respiration devenir sensible, enfin le malade commença à parler, et laissa les spectateurs étonnés de sa mort et de sa résurrection.

Quand ils furent sortis, il fit venir un notaire, ajouta un codicille à son testament, fut administré, et expira paisiblement et sans violence sur les cinq heures du soir, huit heures après l'expérience qui avait été faite.

Fodéré assure avoir vu plusieurs fois avec surprise, chez des personnes infirmes, les mouvements du cœur et de la respiration comme anéantis et annonçant une mort prochaine, puis rétablis insensiblement, de manière à leur permettre de vivre encore plusieurs an-

nées après une répétition fréquente de ces alternatives. Holles cite dans sa grande physiologie quelques histoires analogues à celles du colonel, qu'il dit même assez familières dans certains pays, parmi le sexe. M. Fontana prétendait aussi pouvoir accélérer et rétablir son pouls à volonté.

Il est incontestable que la vie organique peut se continuer encore quand le cœur a cessé de battre. On est également obligé d'admettre que des frémissements du cœur appréciables pour les uns peuvent ne pas l'être pour d'autres.

IX

La *putréfaction* et la *coloration verte du ventre* qui y est nécessairement liée, qui en est constamment le phénomène avant-coureur, sont les seuls signes naturels regardés par les hommes compétents comme absolument certains de la mort réelle.

Aucune révolution physique, aucune maladie, surtout dans celles qui produisent les morts apparentes, ne colorent jamais uniformément les téguments du ventre en vert.

M. le docteur Deschamps, dans un remarquable travail couronné par l'Académie des sciences, a spécialement étudié ce phénomène.

Nous allons donner très-succinctement le résultat de ses recherches; elles peuvent grandement aider à la solution du problème qui nous occupe :

« La coloration verdâtre du ventre, dit M. Deschamps, n'est qu'un simple phénomène de teinture qui précède la putréfaction; mais ce n'est pas, ainsi que le veulent les auteurs, la putréfaction elle-même. Dans la fermentation des corps organisés, les tissus ramollis, décomposés, dégagent une odeur putride. Avec la couleur verdâtre du ventre, les téguments abdominaux conservent toutes leurs propriétés de tissu; ils sont inodores ou légèrement fétides. Il y a plus : les viscères renfermés dans la cavité ventrale sont dans un état complet d'intégrité; plus ternes, il est vrai, lorsque la teinte verdâtre est très-prononcée et que l'odeur de relent se fait sentir, et même quand l'épiderme se sépare du derme, séparation qui est le premier indice de la putréfaction. »

La couleur verdâtre des autres parties du corps n'a plus qu'une valeur secondaire, parce qu'elle n'indique pas la mort générale.

Il n'y a aucun danger à redouter du stigmate cadavérique. Nous en attendons bien l'apparition pour les animaux destinés à notre nourriture. Ne voyons-nous pas tous les jours les gourmets rechercher

avec avidité dans le gibier ce point d'altération de la matière animale qui la rend molle et colorée en vert; point de saturation des tissus organiques nommé *viande faisandée*. La crainte des mauvaises odeurs répandues par le cadavre jusqu'au développement de la coloration abdominale serait donc absurde, puisque nous engloutissons dans notre estomac de la matière faisandée.

Le siége de la coloration verte de la peau est sous-épidermique; l'épiderme et les productions épidermoïdes ne se colorent pas encore. Il résulte de ce fait important que les lavages répétés ne diminuent pas l'intensité de la couleur verte de la peau des cadavres. Les teintures artificielles, excepté le tatouage, sont toutes sus-épidermiques; elles diminuent et disparaissent même sous l'influence des eaux acides et alcalines avec lesquelles on frotte la surface du corps; elles colorent l'eau des lévigations.

L'épiderme ne se colore pas; il se sépare du derme coloré, aussitôt que la putréfaction s'établit et qu'il y a développement de gaz putrides.

M. Deschamps a observé que dans *les animaux vertébrés, improprement nommés à sang froid, la putréfaction marche du centre vers la circonférence, tandis que dans les vertébrés à sang chaud elle va de la périphérie vers le centre*. Cette loi est fort importante, parce qu'elle prouve que pour notre espèce il n'y a pas de danger à conserver le cadavre jusqu'à la coloration ventrale.

Il n'y a rien de précis sur la cause de la coloration verte des tissus cadavériques. On ne sait s'il faut l'attribuer à des moisissures, ou à un dépôt d'infusoires, ou simplement à de nouvelles combinaisons chimiques.

La coloration ventrale n'arrive jamais à une époque fixe, déterminée dans la nature. Les variations les plus grandes sont comprises, à l'air libre, entre quelques heures et dix-huit à vingt jours; mais à l'aide des agents physiques naturels, on peut ramener ces extrêmes à une moyenne proportionnelle suffisante pour constater régulièrement les décès, et par conséquent pour éviter les inhumations prématurées.

Pour accélérer la coloration verte du ventre, et s'assurer ainsi plus tôt de la réalité de la mort, on peut employer divers moyens: la température et l'humidité.

La température de la chambre mortuaire doit être de 20 à 25 degrés au-dessus de zéro; en hiver, il suffit d'allumer le feu pour obtenir le degré de chaleur qu'on rencontre naturellement en été.

L'humidité, qui est une des causes nécessaires de la coloration verdâtre, s'obtient en répandant de la vapeur d'eau dans l'atmosphère.

La peau desséchée des vieillards oblige à recourir à ce moyen, qui n'est plus aussi indispensable chez les adultes et les enfants, dont les tissus sont imprégnés de fluides suffisants pour amener la coloration. Mais l'humidité trop grande retarde, au lieu de hâter ce phénomène cadavérique. On juge vite de cette saturation extrême de l'air par les gouttelettes qui se déposent sur les corps froids.

L'air, étant ainsi chaud et humide, constitue une atmosphère favorable au développement rapide de la coloration verdâtre du ventre.

Si l'on place sur une table un cadavre entièrement refroidi, et qu'on entretienne constamment des compresses imbibées d'eau froide sur le ventre, la teinte verte se manifeste au plus tard à la fin du troisième jour.

Les conclusions suivantes résument le travail de M. Deschamps sur ce *signe certain de la mort :*

La couleur du ventre est le signe certain de la mort de l'homme.

L'époque de cette coloration est très-variable dans la nature : elle arrive dans l'espace de trois jours au plus, quand elle est accélérée par les agents physiques (température et humidité).

Le ventre est le siége d'élection choisi par la nature pour y graver le stigmate mortel.

Les morts apparentes ne peuvent plus être confondues avec la mort réelle, le *ventre* seul ne se colorant jamais uniformément en vert dans aucune d'elles.

Cette coloration, provoquée avec art, fera éviter sûrement les inhumations précipitées.

L'hygiène publique n'a rien à redouter de la présence du cadavre jusqu'à l'époque de l'apparition du signe certain de la mort réelle.

On voit que les études très-sérieuses du docteur Deschamps peuvent être d'une grande utilité dans la question qui nous occupe.

X

Depuis longtemps déjà, un grand nombre de personnages, remarquables par leur science et leur position, persuadés que la putréfaction et la coloration verte du ventre étaient les seuls signes certains de la mort, ont proposé de transporter les cadavres dans une maison mortuaire isolée, pour permettre à ces signes de se manifester sans que la santé générale en fût atteinte et que les survivants en fussent trop incommodés.

L'idée première de ces constructions paraît appartenir à Thierry,

qui la publia en 1785, dans un ouvrage intitulé : *La vie de l'homme défendue dans ses derniers moments.* Elle fut reproduite en France en 1791 par madame Necker, et en 1792 par le comte Berchtold, dans un mémoire présenté à l'Académie nationale.

Ces tentatives n'eurent pas de succès en France ; mais l'Allemagne s'inspira des écrits français, et prit l'initiative sous l'influence du docteur Hufeland, savant hygiéniste, qui était persuadé de l'importance des maisons mortuaires. Elle en fit d'abord construire une à Weimar, patrie d'Hufeland. Cette maison mortuaire, établie dans le cimetière, porte sur son frontispice l'inscription suivante : *Vitæ dubiæ asilium.* Toutes celles que l'on a élevées ensuite l'ont été sur ce modèle.

Francfort ne tarda pas à suivre l'exemple de Weimar, et fit construire en ce genre un monument remarquable. M'occupant depuis longtemps de ces questions, je l'ai visitée avec le plus vif intérêt, accompagné de mon jeune et spirituel ami, M. Maistre de Roger, qui parle l'allemand comme on parle le français à Paris. Les remarques que j'ai faites et les informations que j'ai prises à ce sujet s'accordent parfaitement avec les détails minutieux donnés par M. Josat sur cet établissement.

Voici une description succincte de la partie qui nous intéresse. Cet établissement est situé sur une hauteur, à un quart de lieue de la ville; il est attenant à un cimetière. De chaque côté d'une vaste pièce dite *salle de veille*, et dans le sens de sa longueur, se trouvent disposés huit châssis vitrés correspondant à autant de cellules. Ces châssis sont placés à hauteur convenable pour permettre de voir d'un coup d'œil ce qui se passe dans chaque cellule, dont le sol est de 1 mètre environ moins élevé que celui de la salle.

Au-dessus de chaque châssis numéroté se trouve un timbre, dit timbre d'alarme, qui communique avec l'intérieur de la cellule par un cylindre creux traversant la cloison. Il est mis en jeu par un poids assez lourd qui n'est retenu que par une targette dont la détente est d'une sensibilité extrême.

La forme de chaque cellule est un carré long de 1 mètre 65 centimètres de large sur 4 mètres de long et 6 de haut. Au milieu, pour supporter le cercueil, est une table de fonte fixée dans le sol, et inclinée pour favoriser l'écoulement des liquides dans des cuvettes.

Au-dessus du cercueil pendent, attachés à des fils légers, dix dés de cuivre. On fait entrer dans ces dés les cinq doigts de chaque main du mort; au moindre mouvement qui fait remuer le fil, la targette est agitée, et le poids fait résonner le timbre. Les dés sont journellement nettoyés, les ficelles sont d'une extrême souplesse, et privées

d'élasticité au moyen d'une préparation particulière. Rien enfin n'est oublié pour obtenir un jeu aussi parfait que possible.

Dans la *salle de veille* se trouve le *contrôleur*, appareil destiné à contrôler tous les instants de la vie du gardien veilleur. Il consiste en un cadran de pendule ordinaire autour duquel s'enchâsse un autre cadran mobile.

A chaque division du premier correspond sur le second une ouverture circulaire fermée par une petite plaque de tôle. La caisse qui renferme l'appareil est fermée au moyen d'une serrure dont la clef est toujours en la possession du médecin directeur. De demi-heure en demi-heure, le gardien doit peser sur une manivelle ; autrement l'ouverture circulaire du cadran mobile resterait fermée, et trahirait ainsi la négligence du veilleur. Cette salle est dénudée de tout meuble : on n'y laisse ni table, ni chaise, ni lit, rien, en un mot, qui puisse favoriser le repos ou distraire de la plus exacte vigilance.

A côté de la *salle de veille* est établie une salle de secours où se trouvent un lit, une pharmacie, et tout ce qui peut aider aux soins à donner à ceux qui reviennent à la vie. L'établissement est parfaitement chauffé et parfaitement ventilé.

Les sujets restent dans les cellules d'exposition, sous la surveillance du gardien et la responsabilité du directeur, jusqu'à ce qu'il se présente des signes certains de la décomposition commençante. Ces signes s'offrent d'ordinaire dans le cours du troisième jour de l'exposition ; néanmoins, il n'est pas sans exemple de les voir n'apparaître que bien plus tard. Lorsqu'ils ont été constatés par le médecin, on donne avis à la famille du jour et de l'heure de l'inhumation, qui se fait avec décence, mais sans pompe et sans bruit.

Ces établissements mortuaires paraissaient devoir rendre d'immenses services ; cependant les résultats obtenus sont insignifiants.

En 1854, M. Josat écrivait : « L'exposition étant facultative à Francfort, la moyenne par an des personnes exposées est de 127 environ ; l'établissement existe depuis vingt-trois années, soit 2,921 exposés. A Sachsenhausen, 25 par année depuis vingt-trois ans, soit 575. A Mayence, l'exposition a lieu depuis onze ans ; la moyenne est égale au nombre des décès, qui est de 1,050 environ par année, soit 11,550. A Munich, le chiffre annuel est de 1,300 à peu près depuis vingt et un ans, soit 32,500. Total général : 46,546 (un peu plus bas). Quoi qu'il en soit, il est établi que sur ce chiffre il ne semble pas qu'il y ait eu un seul cas de mort apparente (p. 205).

« Nous demeurons donc convaincu, avec l'espoir de voir notre conviction partagée, que les établissements d'Allemagne, celui de Francfort par-dessus tout, sont infaillibles comme moyen de prévenir les inhumations précipitées ; mais en même temps d'une valeur bien

secondaire en tant que susceptibles de déceler la mort apparente (p. 208). Le problème n'est nulle part parfaitement résolu. » (Josat, p. 209.)

Dans son rapport sur l'ouvrage de M. Bouchut, la commission nommée par l'Académie des sciences dit, en parlant du même sujet :

« Créer aujourd'hui en France des maisons mortuaires, pour y laisser séjourner les corps jusqu'à la putréfaction, ce serait non-seulement s'engager dans une dépense inutile, et qu'un grand nombre de villes et de communes ne pourraient supporter, mais ce serait ne tenir aucun compte des autres signes certains de la mort.

« Toutefois, ces observations critiques ne s'appliquent pas à la création désirable de locaux destinés à recevoir, peu de temps après la mort, les cadavres des pauvres, dont la famille n'a souvent qu'une chambre étroite pour habitation. »

Ainsi ces établissements mortuaires, qui faisaient naître tant d'espérances, n'ont donné que des résultats presque nuls. Toutes les précautions qu'on y a prises, quelque minutieuses et intelligentes qu'elles soient, nous paraissent également insuffisantes; car quand, dans une organisation, la vie à l'état latent vient à se manifester, ce doit être par un léger frémissement, par un léger écartement des paupières, par quelque mouvement à peine visible, qui n'aurait certainement pas toujours un retentissement jusqu'au bout des doigts, ce qui serait probablement nécessaire pour que la sonnerie, appareil principal de ces établissements, puisse être mise en jeu.

On le voit, la question n'a pas fait beaucoup de progrès; car, à présent comme autrefois, on ne reconnaît qu'un signe naturel et certain de la mort réelle à la portée de tous : la putréfaction, dont la coloration verte du ventre est le symptôme précurseur, et pas plus maintenant qu'autrefois on n'attend le moment de sa manifestation pour confier le cadavre à la terre.

XI

M. le docteur Collongue a découvert une ingénieuse méthode, qui repose sur le bruit de la vie dans l'organisation; mais elle nous paraît bien délicate pour pouvoir être généralement appliquée. Cependant, à cause de sa nouveauté et de son importance, nous allons l'exposer.

Il a remarqué que la vie, dans l'organisation, produit un son, un bourdonnement continu qui a pour siége les nerfs, et qui varie d'in-

tensité suivant l'état de maladie ou de santé, mais qui ne disparaît que lorsque la mort est complète.

Ce bruit se fait entendre, même dans l'état de mort apparente le plus prononcé. C'est par l'absence de ce phénomène que M. Collongue propose de constater la mort réelle. Ce serait certainement une importante application et un grand service rendu, si l'existence ou l'absence du bourdonnement étaient faciles à constater ; en tout cas, cette observation, ou plutôt cette découverte, car elle a l'importance d'une découverte, mérite d'être exposée et d'intéresser le lecteur.

Voici, en l'abrégeant, comment s'exprime M. Collongue :

« Je m'offris avec empressement à passer la nuit auprès du lit de mon ami (le docteur Augé, malade). En m'appuyant sur un fauteuil, j'avais mis le creux de ma main sur mon oreille. Bientôt je fus fatigué du bourdonnement que j'y entendais. Ma curiosité s'éveilla sur la cause qui pouvait le produire. Au lieu de la main, je mis le bras et le bruit cessa ou diminua considérablement. J'appliquai mon oreille contre le fauteuil ; je n'entendis plus rien. Je vis là une étrange singularité.

« Je fus porté à étudier attentivement ce singulier bourdonnement. Je le comparais au bruit de la flamme d'un foyer, à l'agitation des feuilles par le vent, au roulement d'une voiture. Je me souvins qu'une coquille univalve appliquée contre l'oreille, produisait n bruit analogue. Il s'en trouvait une sur la cheminée, je la pris, et, comparant les deux bruits, j'en constatai l'extrême différence et fus amené ainsi à conclure que le bourdonnement était un bruit *sui generis*. Pour vérifier mon sentiment, je commençai dès le lendemain des expériences à l'hôpital de Toulouse, où j'étais attaché. En portant l'oreille sur plusieurs parties du corps, je trouvai que le *maximum* du bourdonnement était dans le creux de la main et à l'extrémité des doigts. Je fis le plus grand nombre de mes premières expériences par l'introduction du doigt dans l'oreille, à cause de la facilité de cette opération.

« Après avoir ausculté de cette manière plusieurs personnes, je constatai chez toutes, à l'état de santé, une parfaite identité dans le bourdonnement. L'une d'elle était attaquée d'une paralysie au bras gauche, survenu à la suite d'une luxation non réduite. De ce côté, l'extrémité des doigts ne donnait aucune espèce de bruit, tandis que le côté non paralysé laissait entendre le bourdonnement d'une manière normale. Ce fut pour moi un trait de lumière. Des deux côtés les artères du bras marquaient le même nombre de pulsations et avec la même ampleur ; les muscles étaient également développés, la température était la même au thermomètre à mercure ; j'en con-

clus que les nerfs seuls pouvaient être la cause du phénomène que j'étudiais. Cette conjecture, non encore basée sur des expériences suffisantes, était peut-être téméraire ; néanmoins, elle me fut utile, car elle fut le point de départ de tous mes travaux.

« ... Voyant dans bien des cas des inconvénients à l'introduction des doigts dans l'oreille, je cherchai un conducteur intermédiaire qui ne gênât pas l'audition du bruit et qui le rendît plus fort.

« Le premier qui me tomba sous la main, un bouchon de liége, me sembla le plus simple de tous, à cause de la facilité avec laquelle on peut le tailler, et il se trouva que ce conducteur était très-bon. Il eut l'inconvénient, plus tard, d'enflammer le conduit auditif par un usage trop fréquent; je le remplaçai avec avantage par un petit instrument en métal convenablement façonné, auquel je donnai, pour abréger, le nom de *dynamoscope*, à cause du nom de *dynamoscopie*. Dès ce moment, j'employai ce moyen d'auscultation pour le pronostic dans la plupart des maladies que j'eus à traiter. » (*Dynamoscopie*, VII.)

Ainsi :

En écoutant l'extrémité des doigts des mains introduits dans l'oreille, on entend un bruit semblable à celui d'une voiture qui roule dans le lointain : c'est le bourdonnement.

En prêtant une attention de quelques instants, on remarque bientôt qu'il se produit en même temps un autre bruit ; ce second bruit est intermittent, inégal, prompt, tantôt fréquent, tantôt rare. L'auteur appelle ce bruit, bruit de pétillement. Il n'a pas d'application importante et ne présente que très-peu d'intérêt.

Ces deux bruits deviennent plus distincts à mesure que l'on acquiert plus d'habitude dans ce genre d'expérimentation.

L'auscultation indiquée par M. Collongue diffère de toute autre en ce qu'elle n'étudie pas un bruit local, mais général qui appartient à tout l'organisme ; il est déterminée par des vibrations de même nature que l'on pourrait appeler vibrations vitales ou dynamoscopiques.

En cherchant le degré de force du bourdonnement dans l'état de santé, on a trouvé qu'il était fourni par un diapason qui donne soixante-douze vibrations par seconde.

En faisant varier la position d'un curseur adapté à ce diapason, on peut modifier le nombre de vibrations de manière à passer par une série de tons plus ou moins voisins, ce qui permet d'apprécier les différents degrés de gravité du bourdonnement.

En continuant ses études, M. le docteur Collongue ne tarda pas à remarquer que les malades qui allaient mourir n'avaient pas de bruit aux extrémités ; que ceux qui étaient très-malades en avaient

un intermittent; que ceux qui l'étaient peu en avaient un semblable à celui de la santé.

De ses expériences sur les membres amputés, le docteur Collongue croit pouvoir conclure :

1° Qu'il existe après la mort locale un bourdonnement comme dans la mort générale;

2° Que le bourdonnement va en faiblissant jusqu'à la mort complète depuis la première minute, jusqu'à la dixième ou quinzième.

Immédiatement après la mort, le bourdonnement est entendu partout sur le membre coupé.

De minute en minute, il suit une loi de retraite qui le force à se retirer des deux extrémités vers le centre. Cette loi a un singulier rapport avec la même loi de retraite qui existe dans la mort générale.

Les pétillements sont entendus quelquefois à l'extrémité des doigts, des pieds et des mains.

Après une amputation, ils ne persistent pas longtemps sur les membres coupés.

Le bourdonnement, dans les membres amputés, donne à l'oreille l'impression qu'il va finir, car il est faible, peu nourri. (*Dynamoscopie*, p. 302.)

L'épidémie cholérique de 1854 permit à l'auteur de faire un pas de plus dans ses travaux en appliquant l'auscultation digitale à la constatation de la mort réelle et de la mort apparente.

Des nombreuses expériences d'auscultation après décès faites par M. le docteur Collongue, il résulte :

1° Qu'il existe après la mort, de quelque manière qu'elle se soit produite, un bruit qu'il désigne sous le nom de *bourdonnement;*

2° Que ce bruit va en s'affaiblissant jusqu'à son extinction complète, depuis la première heure après la mort jusqu'à la dixième ou seizième heure.

Il est rare que le bourdonnement soit entendu après la mort à l'extrémité des doigts des mains. Il n'est jamais entendu à l'extrémité des doigts des pieds. On l'entend toujours immédiatement après la mort aux paumes de la main, aux avant-bras, aux bras, aux jambes, aux cuisses, au ventre; il peut ne pas être aperçu à la tête ni à la figure.

Il y a un point où il est plus distinct que partout ailleurs, et ce point est indéterminé; il est tantôt à droite, tantôt à gauche, mais toujours aux régions précordiales et épigastriques.

Le bourdonnement après la mort donne à l'oreille la sensation de

sa fin, car il paraît petit, de plus en plus faible et profond. Il est peu nourri, mais continu, et il baisse à mesure que l'on s'éloigne du moment de la mort.

Il disparaît d'abord des mains et des pieds, puis des avant-bras, des jambes et des cuisses, de l'abdomen, de la poitrine, et le dernier point où il est entendu est celui où il a été trouvé le plus fort, dans les régions précordiales et épigastriques.

Les pétillements sont nuls après la mort.

« C'est en résumé, dit M. le docteur Collongue, le dynamoscope qui peut fournir le moyen de prévenir les enterrements prématurés; et c'est au médecin seul qu'appartient le privilége de savoir faire usage de cet instrument. Eux seuls peuvent et doivent connaître le maniement du dynamoscope, eux seuls ont l'oreille faite aux différents bruits qui peuvent être perçus. » (*Dynamoscopie*, p. 369.)

Ainsi, on le voit, et M. Collongue le reconnaît lui-même, ce bourdonnement est quelquefois très-difficile à constater; il faut être homme de l'art pour ne pas s'y méprendre et encore cela ne suffit-il pas. Une grande habitude, une oreille fine et délicate sont nécessaires, ce qui, à notre avis, offre un grave inconvénient pour la constatation de la mort réelle ou apparente; mais quoi qu'il en soit, sous ce rapport, sa découverte ne présente pas moins un haut intérêt, et à un moment donné, elle peut fournir des conséquences imprévues; l'ingénieux docteur est déjà parvenu à fonder tout un système médical sur sa belle découverte.

XII

La science nous offre un autre moyen pour constater la mort réelle, depuis assez longtemps préconisé, mais dont l'application est devenue depuis peu seulement d'une facilité extrême : nous voulons parler de l'épreuve par l'électricité.

L'électricité, qui présente tant d'analogie avec le principe de la vie et qui le remplace quelquefois, a été appliquée à la constatation de la mort réelle et a donné les résultats les plus satisfaisants.

Les courants galvaniques et magnétiques, en leur qualité de stimulants spéciaux du système nerveux, ont encore l'immense avantage de rappeler à la vie mieux que tout autre moyen les personnes tombées dans un sommeil léthargique. En les employant sur des individus qui meurent subitement, sur les noyés, sur les asphyxiés par le charbon, par le chloroforme, etc., on parviendra souvent à réveiller

un reste de vie qui sans cela finirait par s'éteindre complétement ou, ce qui est plus affreux, ne se manifesterait spontanément que lorsque déjà ils seraient plongés dans le sépulcre.

Les expériences faites par les praticiens les plus distingués ne laissent aucun doute sur la sûreté de l'épreuve par l'électricité pour distinguer la mort réelle de la mort apparente.

« L'épreuve par le galvanisme, dit M. Marc, membre de l'Académie de médecine, d'accord en cela avec M. Nysten, est la plus sûre de toutes, et les corps ne devraient être portés en terre qu'après que la pile de Volta n'aurait plus d'effet sur eux. »

M. Josat dit, en parlant de l'épreuve électrique : « Voici, nous en conviendrons sans peine, un des moyens de constater la mort certaine qui offre le plus de garantie contre l'erreur. » (*De la mort et de ses caractères*, p. 97.)

M. Bouchut en reconnaît aussi l'excellence : « Le fait est aujourd'hui reconnu par les physiologistes, dit-il, que tous les muscles volontaires ou involontaires sont susceptibles d'être agités par les stimulants électriques. Ainsi on peut dire : l'absence de la contraction musculaire sous l'influence des stimulants électriques ou galvaniques est un signe certain de la mort. » (*Traité des signes de la mort*, p. 169.)

M. le docteur Crimotel, qui s'est particulièrement occupé de ce moyen pour la constatation des décès, a donné le nom de *bioscope électrique* à l'appareil dont il se sert. En une minute on peut répéter l'épreuve, et il suffit d'un quart d'heure pour apprendre à s'en servir. Il peut aisément se porter dans la poche, car il pèse à peine 500 grammes et n'est pas plus gros qu'un petit volume in-18.

L'épreuve par cet instrument est des plus simples ; l'appareil étant en activité et les deux excitateurs garnis d'éponges mouillées et tenus par leur manche en bois, si on les applique sur les membres d'un individu vivant, bien portant ou malade, on obtient au même instant, selon le degré d'intensité du courant, depuis le simple frémissement de la fibre musculaire jusqu'aux mouvements de flexion et d'extension les plus prononcés. Ses effets sont absolument les mêmes dans tous les cas de mort apparente, et quelquefois même la contraction nerveuse sous l'influence électrique est plus forte alors que dans l'état de santé.

La contraction des muscles sous l'influence des courants électriques existe, chez l'homme et chez les animaux, aussi bien dans la maladie que dans l'état de santé, et dans tous les cas où cette contraction n'existe plus, on peut être certain que la mort est réelle.

Il faut cependant remarquer que l'extinction de la contractibilité n'est pas complète aussitôt après la mort, mais à partir de ce mo-

ment, elle diminue graduellement jusqu'à extinction complète, ce qui arrive, comme M. le docteur Crimotel est parvenu à l'établir, entre une demi-heure et deux heures quelques minutes; après trois heures, suivant le même auteur, toute contractibilité a disparu, et lors même que ce ne serait qu'après dix, quinze et vingt heures, cela n'en serait pas moins l'épreuve certaine la plus prompte et la plus commode.

L'épreuve par l'électricité est d'autant plus précieuse, qu'elle ne change rien aux usages des pays où on peut l'appliquer et que, sans prolonger les détails d'inhumation, elle permet de les abréger en toute sécurité lorsque la santé publique ou celle de la famille l'exige; en temps d'épidémie, par exemple; on peut, de plus, rappeler promptement à la vie lorsque la mort n'est qu'apparente.

Il se trouve bon nombre de localités où il est impossible que le médecin puisse constater tous les décès. Or l'épreuve électrique est assez simple pour qu'en l'absence du médecin le ministre de la religion, le maître d'école ou la garde-malade même puisse le faire avec sûreté. Il ne faut pas perdre de vue que l'on ne parviendra à éviter les effrayantes méprises qui nous occupent, que lorsqu'on sera en possession d'un moyen assez simple, assez facile de constater la mort réelle qui permette à la garde-malade la plus inexpérimentée de s'assurer que la vie a quitté sans espoir de retour le malade qui lui était confié[1].

J. Rambosson.

[1] Je publierai prochainement un ouvrage intitulé : *Les lois de la vie et l'art de prolonger ses jours*, qui jettera une nouvelle lumière sur cette question.

LES PRÉCURSEURS

DE DON QUICHOTTE

Le vendredi 1er janvier de l'an 1434, le roi de Castille et de Léon, don Juan, deuxième du nom, se trouvait dans la noble ville de Medina del Campo avec la très-illustre, vertueuse et discrète doña Maria, sa femme; l'excellent prince, son fils et héritier, don Enrique; le magnifique et fameux seigneur don Alvaro de Luna, son serviteur, maître de Saint-Jacques, connétable de Castille et beaucoup d'autres grands seigneurs, prélats et chevaliers.

A la première heure de nuit environ, dix gentilhommes couverts d'armures blanches, entrèrent dans la salle où se tenait le roi et dans laquelle avaient lieu des divertissements de toutes sortes. Celui qui paraissait être comme le chef de ces chevaliers était Suero de Quiñones, fils de Diego Fernandez de Quiñones, Merino mayor (juge royal) des Asturies, et de doña Maria de Toledo. Suero appartenait à une famille illustre; Fernan Perez de Guzman avait ouï dire que les Quiñones descendaient d'une infante d'Aragon et d'un grand personnage appelé Rodrigo Alvarez, seigneur de Norueña[1]. Suero était déjà renommé pour sa valeur et avait conquis une petite place parmi les disciples de la gaie science; on connaît encore quelques vers de lui, envoyés à sa maîtresse comme de plaintifs messagers :

Dites tout mon déplaisir,
Voyez s'il peinera celle
Qui me fait autant souffrir.
Contez ma mauvaise fortune,

[1] *Generaciones y Semblanças*, c. XXIII.

Et mon chagrin toujours plus grand,
Et qu'aux dames indifférent
Ne puis avoir souci d'aucune,
Moi qui devant départir,
Voyant ma dame si belle
Me sentais fou devenir.

Dezidle nuevas de mi
Et mirat si avra pesar
Por el placer que perdi
Contadle la mi fortuna,
Et la pena en que vivo,
Et dezid que son esquivo
Que non cura de ninguna,
Que tan formosa la vi
Que m'uviera de tornar,
Loco el dia que parti [1].

Désespérant de plaire à sa dame par ses poésies, Quiñones voulut-il la toucher par son héroïsme? En son honneur, dans une guerre contre les Mores de Grenade, il ne cessa de combattre le bras droit dégarni de toute armure [2]. Il imagina ensuite un autre moyen de glorifier sa maîtresse, ce fut de porter tous les jeudis une chaîne de fer à son cou, puis de se racheter de cette servitude par une série d'exploits dont le récit a pris place dans les documents relatifs à l'histoire d'Espagne. C'est le chroniqueur même choisi par notre chevalier, c'est Pero Rodriguez de Lena, écrivain du roi don Juan II et notaire public en sa cour, qui nous a conservé les détails que nous résumons ici. Il les a consignés dans le *Paso honroso* [3] (le glorieux pas d'armes), livre très-curieux que Juan de Pineda remania et abrégea dans quelques endroits, mais sans en altérer le fond, avant de le livrer à l'impression, en 1588.

Se racheter de l'obligation de porter tous les jeudis une chaîne de fer à son cou, ou plutôt faire de ce rachat le prétexte de joutes solennelles, tel était le désir qui, dans cette soirée du 1er janvier 1434, avait amené l'amoureux chevalier en présence de don Juan II. Suero s'approcha du trône sur lequel le roi était assis, et après avoir baisé les pieds et les mains de son seigneur, chargea un héraut qui avait

[1] De los Rios, *Hist. crit. de la literatura española*, t. VI, p. 73.

[2] Dans une croisade projetée contre les Turcs, Philippe Pot fit vœu sur un faisan de ne pas porter d'armure au bras droit durant toute cette guerre. — A la même occasion, et au milieu des engagements les plus bizarres, Jean de Rebreniettes finit par *vouer* que s'il n'avait pas les faveurs de sa dame avant la croisade, il épouserait au retour la première dame ou demoiselle qui aurait vingt mille écus. (*Ducs de Bourgogne*, t. VIII, p. 18, 3e édit.)

[3] Publié à la suite de la *Cronica de D. Alvaro de Luna*, 1784. Madrid.

nom Avantgarde (Avanguarda) de donner au roi lecture du morceau suivant :

« Il est juste et raisonnable que ceux qui sont en captivité ou qui ont perdu le pouvoir d'exercer leur volonté, désirent la liberté ; moi, votre vassal et sujet, je suis, depuis longtemps déjà, tenu par une dame dans un servage en signe duquel je porte cette chaîne de fer au cou tous les jeudis, comme cela est notoire dans votre magnifique cour, dans votre royaume et au dehors où des hérauts ont fait connaître mes armes et montré une emprise pareille à celle-ci. Or donc, puissant seigneur, au nom de l'apôtre saint Jacques, j'ai préparé mon rachat qui sera de trois cents lances avec fer de Milan, rompues par la hampe, par moi et par ces chevaliers qui sont ici en harnais, comme cela sera dit plus au long dans le règlement du combat, chacun de nous rompant trois lances contre tout chevalier ou gentilhomme qui se présentera ; et comme lance brisée sera compté tout coup amenant du sang. Et cela doit se faire cette année, qui commence aujourd'hui ; à savoir : quinze jours avant la fête de l'apôtre saint Jacques, avocat et protecteur de vos sujets, et quinze jours après, hormis qu'avant ce délai mon emprise soit rachetée. Cela se fera par le grand chemin par où la plupart des gens ont coutume de passer pour se rendre à la ville où est la sépulture du saint ; et je certifie à tous les chevaliers et gentilshommes qui se présenteront, que là ils trouveront armes et chevaux et lances telles, que tout chevalier osera en férir sans craindre de les briser par un petit coup. Et connu soit à toutes les dames d'honneur que, quelle que soit celle qui viendra par ce lieu où je serai et que point n'accompagnerait un chevalier ou gentilhomme disposé à jouter pour elle, elle perdra son gant droit. Dans tout ce qui est dit, on doit comprendre deux exceptions : c'est que Votre Majesté n'a pas à subir de pareilles épreuves, pas plus que le très-magnifique seigneur connétable don Alvaro de Luna[1]. »

Cette requête lue, le roi, après en avoir délibéré avec son conseil, accorda à Suero de Quiñones la permission demandée. Aussitôt, le héraut Avanguarda dit à haute voix dans la salle : « Oyez, chevaliers et gentilshommes, comme le roi, notre sire, donne licence à ce chevalier de racheter sa servitude. » Alors Suero s'approcha d'un chevalier qui dansait et le pria de lui ôter son armet ; puis, s'avançant devant l'estrade où se trouvait le roi, Quiñones dit : « Très-puissant seigneur, j'ai grande reconnaissance à l'endroit de votre haute seigneurie pour ce qu'elle m'a octroyé la grâce que j'ai de vous requise,

[1] On peut comparer ce début au ch. xxv de l'*Histoire et plaisante chronique de petit Jehan de Saintré.*

et qui tant nécessaire à mon honneur était; et bien espéré-je que le Seigneur Dieu me donnera occasion de servir votre royale majesté, comme ceux dont je suis issu ont servi les puissants princes desquels descend votre illustre majesté. »

Suero fit ensuite sa révérence au roi, à la reine et à l'infant, puis s'en fut se désarmer avec ses compagnons; après quoi, revêtus d'habits convenables, tous revinrent prendre part aux divertissements. Quand les danses furent terminées, Quiñones fit donner lecture des vingt-deux articles qui réglaient toutes les conditions du pas d'armes. Il remit après cela à Léon, roi d'armes du roi de Castille, une lettre adressée aux rois, princes, ducs et seigneurs, dans laquelle étaient exposés les motifs et les clauses du pas d'armes qui devait avoir lieu près du pont d'Orbigo. Léon partit, avec cette missive dûment signée par Suero et scellée de ses armes, pour aller annoncer et faire annoncer par d'autres hérauts la chevaleresque entreprise.

Six mois séparaient Suero du moment de l'exécution de son projet, ce n'était pas trop pour tous les préparatifs qu'il avait à faire. Il se mit en quête des armes, des chevaux et de tout ce qui devait lui être nécessaire. Il ordonna de couper des arbres dans les forêts de Luna, d'Ordas et de Valdellamas, appartenant à son père, et trois cents chars attelés de bœufs amenèrent une grande quantité de bois près du *chemin français*. De nombreux ouvriers se mirent à l'œuvre et, dans un lieu fort agréable, construisirent une lice d'une longueur de 146 pas. Autour de la lice on dressa six échafauds. L'un était réservé à Suero et aux siens ; les autres aux chevaliers étrangers, aux juges, aux rois d'armes, aux hérauts, trompettes et écrivains, aux nobles personnages qui viendraient honorer les joutes de leur présence et, enfin, à des spectateurs de toutes sortes. A chaque extrémité de la lice, il y avait une porte; l'une devait donner passage à Quiñones et à ses champions, l'autre aux chevaliers assaillants. Au-dessus de chacune de ces portes flottait une bannière portant les armoiries de Quiñones.

A quelque distance, sur le chemin français, on avait élevé une statue de marbre représentant un héraut et tournant dans la direction de la lice, une main sur laquelle on lisait : « Par ici on va au pas d'armes. » Cette statue, qui coûta fort cher, ne fut posée que le jour où commencèrent les joutes. Le même jour encore, on dressa vingt-deux tentes, dans un terrain voisin du champ clos, elles étaient destinées à loger les chevaliers, rois d'armes, hérauts, trompettes, ménestrels, écrivains, écuyers, chirurgiens, médecins, armuriers, charpentiers et tous les gens dont la présence pourrait être utile. Deux pavillons très-grands furent placés près de la lice même, c'est là que les combattants devaient s'armer. Au milieu des tentes on avait

construit, en bois, une salle tout ornée de riches tapisseries de France; on y dressa deux tables, l'une pour Suero et les chevaliers qui venaient jouter, l'autre pour les spectateurs que ne pouvait manquer d'attirer le pas d'armes. Au bout de la salle on avait disposé un riche buffet.

Le jour même où tous ces préparatifs avaient été achevés, le roi d'armes, Portugal et le héraut Monreal annoncèrent à Quiñones l'arrivée de trois chevaliers qui répondaient à son défi. L'un était un Allemand et s'appelait, dit le livre que j'analyse, Arnaldo de la Floresta Bermeja (Arnoud de la Foret-Vermeille), traduction d'un nom qui pouvait être Rothwald. Il venait du marquisat de Brandebourg, dans la haute Allemagne. C'était un homme de vingt-sept ans, blanc et bien fait. Les deux autres chevaliers, qui étaient frères, avaient quitté Valence, et se nommaient, l'un Juan et l'autre Pèr Fabla. Suero, fort joyeux de leur venue, les envoya incontinent inviter à se venir reposer, ce qu'ils firent volontiers.

Le lendemain, dimanche 11 juillet, les trompettes commencèrent à sonner au point du jour. Suero et ses amis se rendirent à l'hôpital San-Juan, pour y entendre la messe, puis ils revinrent à la lice où peu après ils parurent de la manière suivante. Suero montait un fort cheval couvert d'un caparaçon bleu orné de l'image, plusieurs fois répétée, de la fameuse emprise et de cette devise, en langue française : *Il faut delibérer* (délivrer). Il était vêtu d'un pourpoint de velours olivâtre, broché de vert et d'une cape[1] de brocart olive et de velours bleu. Ses chausses, à la mode italienne, étaient écarlates, de même que son capuchon; ses éperons, aussi dans le genre italien et à molettes, étaient dorés. A la main il tenait une épée nue et également dorée. Au bras il portait son emprise richement ouvrée en or avec une légende en lettres ornées, qui disait dans un français médiocre :

Si à vous ne plaît de avoir mesure,
Certes ie dis
Que ie suis
Sans venture.

Le costume de Suero offrait ainsi les traces des deux grandes influences que subit l'Espagne, celle de l'Italie dont le chevalier suivait les modes, celle de la France, à la langue de laquelle il emprun-

[1] *Uza*, c'est un de ces mots assez nombreux empruntés au français et qui ont cessé d'être usités en Espagne. Je lui ai donné une des acceptions indiquées par Ducange (*housia*, *hussia sive capa*) et ne crois pas qu'il s'agisse de la housse du cheval de Suero : « El llevaba vestido... con una uza de brocado azeituni... » Ol. de la Marche parle de chevaliers *houssés* de velours violet.

tait ses devises. Plus d'une fois l'histoire du glorieux pas d'armes présente de curieuses preuves de l'action exercée par notre pays sur l'Espagne, action que l'imitation de la poésie provençale n'avait pu diminuer, et qui se révèle non-seulement par des légendes ou des devises, mais aussi par la création de mots dérivant des nôtres.

Suero portait ses armes des bras et des jambes. Derrière lui venaient trois pages, richement habillés. Le premier avait sur son casque un cimier allégorique dont le sens m'échappe ; de son armet s'élevait un arbre doré et garni de feuilles vertes et de pommes d'or. Au pied de cet arbre, fait à la ressemblance de celui qui causa le péché d'Adam, s'enroulait un serpent vert, et dans le tronc on voyait une épée nue, avec ces paroles françaises : « Le vray ami. »

Quiñones était précédé par ses neuf compagnons. Ils étaient à cheval en pourpoints, avec des chausses écarlates, des manteaux (uzas) bleus ornés de la devise et de l'emprise de leur chef; en brassards et en cuissards. Les caparaçons de leurs chevaux étaient bleus aussi et offraient les mots : « Il faut délibérer » et l'image de la fameuse chaîne. Devant ces neuf chevaliers, deux grands et beaux chevaux tiraient un char rempli de lances garnies de fer de Milan et orné de draperies vertes et bleues, brodées de lauriers-roses avec leurs fleurs et portant chacun un perroquet; un nain placé tout au haut, conduisait le char, devant lequel marchaient les trompettes du roi et des chevaliers, des timbaliers et d'autres musiciens. Autour de Suero, et pour lui faire honneur, s'avançaient à pied plusieurs gentilshommes de grande distinction.

Ce fut ainsi que Quiñones entra dans la lice. Après en avoir fait deux fois le tour, il se mit en parade avec ses compagnons, en face de l'échafaud où étaient les juges et les pria de vouloir bien se prononcer, sans partialité aucune, sur les joutes qui allaient avoir lieu. Le lendemain, la musique guerrière éveilla, de bonne heure, les chevaliers; les juges du champ clos gagnèrent leurs siéges et s'occupèrent à régler diverses questions, et notamment à parer aux difficultés qui pourraient survenir, si quelque aventure funeste ne permettait pas à Suero de mener à fin son entreprise, qui alors devait être continuée par un autre chef. Pendant qu'ils traitaient ces questions de substitution, dont la bravoure et l'orgueil des neuf défendeurs rendirent la solution assez difficile, Suero entendait la messe dans sa chapelle. Cet oratoire était richement orné, et l'autel en était couvert de précieuses reliques. Quiñones avait amené avec lui des frères prêcheurs qui disaient trois messes tous les matins.

Suero parut ensuite dans la lice. Le chevalier allemand, appelé si singulièrement Arnao de la Floresta Bermeja, y entra après lui. Les juges alors enjoignirent au roi d'armes de défendre aux assis-

tants de favoriser les combattants de n'importe quelle manière, de les prévenir qu'un cri poussé dans ce but serait puni de la perte de la langue, qu'un geste imprudent entraînerait la perte de la main. Un pauvre page faillit être victime de ces sévères prescriptions, pour avoir jeté à son maître un mot d'avertissement; cependant, cédant aux prières générales, les juges se contentèrent de lui faire donner trente bons coups de bâton et de le faire mener en prison.

Le roi d'armes déclara que ni pour coups, ni pour blessures, même causant la mort, les champions ne pourraient être inquiétés. Toutes ces dispositions prises, on rendit à Arnoud l'éperon droit qu'on lui avait enlevé pour se conformer à l'article 15 des statuts du pas d'armes, article ainsi conçu : « Le quinzième article est que tout chevalier qui, ayant quitté le grand chemin, viendra au passage défendu et gardé par moi, ne pourra s'en aller sans jouter ou laisser une de ses armes ou son éperon droit, sous le serment de ne jamais porter cette arme ou cet éperon jusqu'à ce qu'il se voie en un fait d'armes aussi périlleux, et plus encore, que celui dans lequel il fait cet abandon[1]. »

Tout étant prêt et réglé, le roi d'armes ordonna de pousser le cri, signal de la joute. L'auteur le donne dans un français peu correct: « Legères aller, legères aller et faire son deber » (laissez aller, laissez aller et faites votre devoir). Les deux chevaliers, la lance en arrêt, fondirent l'un sur l'autre. Suero atteignit l'Allemand au bras droit et rompit sa lance par le milieu, Arnoud toucha Quiñones au bras gauche qu'il dégarnit, mais ne brisa pas sa lance. Ils fournirent cinq carrières et rompirent trois lances dans des circonstances diverses que je ne rapporterai pas, pas plus que les détails d'autres rencontres. Une analyse complète et suivie du *Paso honroso* pourrait devenir fastidieuse par la répétition d'épisodes du même genre; mais à ce fragment de l'histoire du quinzième siècle, qui semble un chapitre d'*Amadis*, de Tyran-le-Blanc et quelquefois de Don Quichotte, je veux cependant demander encore le sujet de quelques pages curieuses peut-être.

Peu d'ouvrages, mieux que *El Paso honroso*, peuvent révéler les contrastes que présente cette singulière époque, le mélange de croyances, de pratiques pieuses et d'idées galantes, la manière dont, sous certains rapports, on se conformait aux prescriptions de l'Église

[1] Dans les règlements d'un Pas d'armes donné par le sire de Charny, on trouve un article analogue : « Aulcuns desdit princes, barons, chevaliers et escuyers ne porront, ne seront tenus de passer par le pas, ne à un quart de lieue près qu'ilz ne facent et accomplissent les armes dessus dictes, ou qu'ilz ne laissent gaiges, c'est assavoir son espée ou ses esperons, lequel qui mieulx lui plaira. » (Monstrelet, ch. CCLXXIII, t. VI, p. 72, édit. de la Société de l'hist. de France.)

et dont on enfreignait ses prohibitions. Suero jeûnait tous les mardis, en l'honneur de la Vierge et de sa dame. On l'a vu, il assistait chaque matin à la messe, et ce pas d'armes même, où il donnait des témoignages de sa dévotion, était un acte de désobéissance envers les défenses maintes fois formulées par les conciles[1]. C'est ce que son confesseur lui représenta dans une triste circonstance. Un chevalier aragonais ayant été tué, « Suero de Quiñones procura au corps mort tous les honneurs qu'il put et n'oublia pas l'âme du chevalier. Il demanda à son confesseur, maître Fray Anton et aux autres religieux qu'il avait là, d'administrer les sacrements et de chanter un répons sur le corps mort, selon la coutume de la sainte Église... Le maître répliqua que la sainte Église ne regarde plus comme ses fils ceux qui meurent en de tels exercices, et qu'ils meurent en état de péché mortel, qu'elle ne peut rien demander à Dieu pour eux, et les considère comme damnés, ainsi que le déclare le droit canon à l'article des tournois. Cependant, à la supplique de Suero, Fray Anton s'en fut, avec une lettre, trouver l'évêque d'Astorga, pour le prier de permettre que le mort fût enterré en terre sainte... En attendant, on déposa le corps dans un ermitage de Santa-Catalina, qui est près du pont d'Orbigo, quand on va d'Astorga à Léon. Il resta là jusqu'à la nuit que revint le maître sans la permission, et le chevalier fut enseveli en terre non sainte. »

Le vendredi, 16 juillet, il y eut une belle rencontre ; elle commença après que, suivant leur usage, les dévots excommuniés eurent ouï la messe, et eut pour acteur un cousin de Quiñones, dont je parlerai tout à l'heure avec plus de détails, Lope de Estuñiga, et un chevalier appelé Frances Davio. Les deux champions fournirent vingt-trois carrières : « A la suite de cela, messire Frances dit devant plusieurs chevaliers qui l'entendirent, qu'il faisait vœu à Dieu de ne plus jamais, de sa vie, aimer une religieuse; que jusque-là il en avait aimé une, pour l'amour de qui il était venu à faire cette joute; mais que dorénavant, si quelqu'un apprenait qu'il aimât une nonne, il le pourrait traiter de foi mentie sans qu'en aucun lieu il pût répondre à l'injure. Et à cela, ajoute le chroniqueur, je dis moi, que s'il avait eu un peu de la dignité du chrétien, ou de celle toute naturelle qui engage à cacher ses fautes, il n'aurait pas publié un sacrilége aussi scandaleux et aussi au déshonneur de l'état monacal. »

Le livre de Rodriguez de Lena abonde ainsi en traits bizarres, qui nous transportent en plein quinzième siècle. Rassemblons-en quelques-uns. A la demande de Suero, sa mère avait envoyé au pas

[1] Entre autres par le concile de Latran, canon 14, par celui de Reims, canon 12. (Voy. Muratori, *Dissertazioni sopra le Antichità d'Italia*, t. II, part. II, p. 7)

d'armes une dame appelée Elvira Alvarez, femme du bon chevalier Gomez Tellez de Govilanes, gouverneur de Pedro de Quiñones, frère de notre paladin, laquelle, avec six autres nobles dames, remplissait les fonctions d'infirmière et, munie de charpie, de médecines et d'onguents, soignait les blessés.— Un soir, on vit passer deux dames près du pont d'Orbigo. Les juges envoyèrent aussitôt un roi d'armes pour savoir si elles étaient nobles, si elles avaient un chevalier qui pût leur assurer le passage, comme cela était prescrit par les statuts, et leur prendre leurs gants droits dont on devait leur faire restitution quand la joute obligatoire aurait eu lieu. Les voyageuses répondirent qu'elles se rendaient en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, qu'elles étaient nobles, et qu'elles s'appelaient l'une Léonor, l'autre Guiomez de la Vega. Le mari de Léonor, qui les accompagnait, dit qu'il n'avait eu aucune connaissance du pas d'armes, mais qu'il ne demandait pas mieux de jouter en l'honneur des deux dames. Les juges, cependant, déclarèrent que les gants ne devaient pas être retenus, puisque l'on avait affaire à des pèlerines, et que les voyageuses pouvaient continuer leur trajet sans que le mari de Léonor fût obligé de combattre.

Un autre pèlerin fut plus belliqueux, c'était un Catalan, Berual de Requesenes ; il s'était mis en route pour Jérusalem et, chemin faisant, se donna la satisfaction peu orthodoxe de prendre part aux joutes organisées par Quiñones. — Un soir arriva un gentilhomme appelé Vasco de Barrionuevo. Il n'était pas armé chevalier, et demanda qu'on lui conférât cette dignité. Suero accueillit courtoisement cette demande, et ce qui se passa prouve combien on avait simplifié les cérémonies jadis pratiquées en pareille occurrence. Quiñones vint attendre le voyageur avec ses compagnons et force musiciens, et lui demanda à l'entrée de la lice, s'il voulait être armé chevalier. Sur la réponse affirmative de Vasco de Barrionuevo, Suero, tirant son épée, lui dit : « Vous, gentilhomme, vous proposez-vous de tenir et observer toutes les choses exigées par le noble état de chevalier et de mourir plutôt que de manquer à les observer? » Barrionuevo jura de se conformer à tout ce qu'exigeait la dignité sollicitée par lui ; alors Suero, du plat de son épée nue, donna un coup sur le casque du poursuivant d'armes en ajoutant : « Dieu te fasse bon chevalier et te permette de faire tout ce qui appartient à un bon chevalier. »

Après trois lances rompues, un des agresseurs, Lope de Mendoza, envoya demander à Suero l'autorisation de jouter de nouveau. Il alléguait qu'il servait une dame dont il n'était pas aimé et voulait tâcher de conquérir ses bonnes grâces par quelque chose de mieux. Quiñones, aussi courtois que vaillant, répondit que s'il connaissait

cette dame impitoyable, il irait lui dire quel bon chevalier et grand guerrier était son serviteur; mais qu'après trois lances brisées on ne pouvait, suivant les règlements, entrer de nouveau en lice.

Les assaillants (conquistadores) furent au nombre de soixante-huit. On serait surpris de ne voir parmi eux la France représentée que par un Breton, appelé par Rodriguez de Lena Árnao Bojue, si la date de 1434 ne reportait aux guerres de Charles VII contre les Anglais. Trois autres chevaliers étrangers à l'Espagne figurèrent dans ce pas d'armes : l'Allemand dont le nom a été étrangement défiguré en celui de Floresta Bermeja; un Italien, Louis d'Aversa; un Portugais, Gil de Abreo. Les autres champions furent des Aragonais, des Catalans, des Castillans. Citons parmi ces derniers Juan de Portugal, le fils de l'aventureux Pero Niño et de l'infante Béatrix, celui-là même dont le fidèle Gutierre Dias de Games a, dans le *Victorial*[1], déploré d'une manière si touchante la mort prématurée. Parmi les chevaliers qui répondirent au défi de Suero de Quiñones, nous remarquerons aussi un Gutierre Quijada, qui s'en vint un peu plus tard, comme Juan de Merlo, dont nous parlerons tout à l'heure, comme Pedro Barba, comme F. de Guevara, rompre des lances en Bourgogne. Cervantes a donné à son héros la prétention de descendre de Gutierre Quejada[2].

L'histoire littéraire trouve dans le *Paso honroso* quelques noms qui lui appartiennent, — trouvaille bien caractéristique des goûts poétiques de cette singulière époque. Au milieu des assaillants on remarque un Zapata, un Soto, un Villalobos. On ne sait d'ailleurs si ces trois chevaliers sont les poëtes dont les *cancioneros* ont conservé quelques *coplas*. Un Alfonso de Madrigal, qui arriva trop tard pour avoir part à la fête, ne peut, malgré l'identité de nom et de prénom, être pris pour l'auteur des *Libros de las Paradoxas*, puisque ce livre est l'œuvre d'un évêque. Quant à Juan de Merlo, qui rompit deux lances en trois rencontres, c'est bien le troubadour dont quelques poésies sont encore connues. Juan de Marlo méritait de ne pas être oublié par don Quichotte; aussi le chevalier de la Manche, dans sa discussion avec le chanoine, s'écrie-t-il : « Que ne me dit-on aussi qu'il n'est pas vrai qu'il fut chevalier errant, le vaillant Lusitanien Juan de Merlo, qui alla en Bourgogne et combattit dans la ville d'Arras avec le fameux seigneur de Charny, appelé messire Pierre, et aussi dans la cité de Bâle, avec messire Henri de Remestan, sortant de

[1] *Victorial*, trad. par le comte A. de Circourt et le comte de Puymaigre, p. 518.

[2] ... Y las aventuras y desafios que tambien acabaron en Borgoña los valientes Españoles Pedro Barba y Gutierre Quejada (de cuya alcunia yo desciendo por linea recta de Varon) venciendo a los hijos del conde de San Polo. (*D. Quijote*, part. I, cap. XLIX.)

ces deux entreprises vainqueur et plein de glorieuse renommée[1]. » On a sur les exploits de Juan de Merlo un témoignage plus sérieux, celui de Monstrelet racontant cette rencontre de Merlo et de Charny : « Si furent lesdictes armes entreprinses de messire Jehan de Merle, chevalier banneret très-renommé, natif du royaume d'Espaigne, appelant sans querelle diffamatoire, pour acquérir honneur, contre Pierre de Beauffremont, chevalier, seigneur de Chargni, aussi banneret et natif de Bourgogne[2]. » L'honneur de la rencontre paraît être resté à Merlo, qui s'obstina à combattre la visière levée. « Ledit chevalier d'Espaigne fut là noté de plusieurs nobles hommes là estans, de avoir entreprins une grande hardiesse et habileté de combattre par cette manière sa visière levée pour ce que le pareil cas avoit esté peu veu[3]. » Le duc de Bourgogne mit fin au combat. « Et par espécial l'Espaignol venu devant ledit duc, répéta par deux fois qu'il n'estoit pas content pour si peu de chose faire, entendu que, à grans despens et à grand travail de son corps, il estoit venu de lointain pays par mer et par terre pour acquérir honneur. »

Ce brave Juan de Merlo fut obscurément tué par un piéton dans une guerre contre les infants d'Aragon. Juan de Mena a pleuré sa mort dans son *Labyrinthe*. Il a aussi pleuré celle d'un autre poëte qui figure également dans le *Paso honroso* de don Juan Pimentel, comte de Benavente. « Désirant aller hors du royaume faire armes avec envie d'acquérir honneur et renom, il apprenait avec beaucoup d'étude les exercices de la guerre, et un sien serviteur appelé Pedro de la Torre jouant une fois avec lui à la hache, le comte lui ordonna qu'il jouât à tout tuer, et il le fit et donna au comte un coup avec la hache dans le visage, du quel coup son maître mourut[4]. »

Alonzo Deza, neveu du fameux docteur Periañez de Ulloa, qui fournit treize carrières et brisa six lances, fut poëte aussi. M. de Pidal a dans un cancionero manuscrit trouvé de lui quelques plaintes amoureuses[5]. Les deux frères Fabla, d'après le témoignage même du *Paso honroso*, se vantaient d'être entendus en gaie science, *se preciaban de entendidos en la gaya sciencia*. Si ces vaillants troubadours, jetant la la lance, eussent voulu combattre par des tensons et changer le pas d'armes en une cour d'amour, ils eussent trouvé plus d'un champion prêt à accepter leur défi. On l'a dit, Suero de Quiñones lui-

[1] *Don Quichotte*, part. I, ch. XLIX.

[2] *Chroniques de Monstrelet*, ch. CLXXXIX.

[3] Au pas d'armes de la Pèlerine, le sire de Haubourdin, averti que le bâtard de Foix avait une hache à bec de faucon destinée à relever la visière du casque, dit qu'il épargnerait cette peine à son adversaire et combattit à face découverte. (Oliv. de la Marche, ch. XVIII.)

[4] Juan de Mena, *Orden de Marte*.

[5] *Cancionero de Baena*, intr., part. 56.

même était poëte. Meilleur poëte que lui était son cousin Lope de Estuñiga qui, justement, rompit des lances avec Juan de Fabla, un confrère en gai savoir. Lope de Estuñiga avait de qui tenir, du reste. Le *Cancionero de Baena* a inséré des vers de son père à Juan Alfonso de Baena, l'auteur même du *Cancionero*, et une réponse de son oncle à un dit (decir) de Fernan Perez de Guzman. Lope était d'une illustre famille originaire de la Navarre, et avait pour aïeule doña Juana, fille naturelle de Charles le Mauvais. Estuñiga fut entraîné dans le parti hostile au connétable don Alvaro de Luna. Il quitta la Castille et suivit le roi d'Aragon, Alfonso V, dans son heureuse expédition sur le royaume de Naples. Les poésies d'Estuñiga sont dispersées dans divers recueils. Quelques-unes ont un ton plus grave que la plupart des vers de ses compatriotes. On a dit, et cela a été sans examen, répété par plusieurs critiques venant à la file l'un de l'autre, que les troubles politiques, si fréquents alors, n'avaient point laissé de reflets sur les œuvres des poëtes du règne de Juan II. Cela n'est pas exact, et diverses productions d'Estuñiga démentent cette assertion trop absolue, que contredisent également des vers de Ruy Paez de Ribera, de Juan de Mena, de Martinez de Medina. Une des meilleures œuvres de Lope de Estuñiga est une pièce qu'il composa pendant les longues heures de sa captivité. Affligé de se voir dans les mains de ses ennemis, mais résolu à lutter contre l'adversité, dans une sorte de dialogue avec soi-même, il appelle à son aide toutes les consolations de la philosophie, en si grand honneur chez la plupart de tous ces grands seigneurs espagnols. Les pensées sont peu neuves en général, mais en général aussi, elles sont habillées d'assez bons vers. M. de los Rios a fait connaître plusieurs strophes d'une autre œuvre d'Estuñiga, du dit sur le siége d'Atiença, *Decir a la cerca de Atiença*[1]. Cette ville en révolte contre son légitime souverain Juan II, devient pour Lope, sujet déloyal de ce roi, un objet d'admiration, et il célèbre avec enthousiasme la cité rebelle. Elle doit être, suivant lui, glorifiée comme un exemple. Ni les douze pairs, ni Scévola, ni Hector ne méritent autant de louanges que ses défenseurs. C'est parmi eux que s'est réfugiée la valeur, qu'on n'espérait plus voir sortir de sa tombe, c'est dans leurs murs que, vêtue de deuil, s'est retirée l'honnêteté persécutée.

Si Estuñiga rompit de la sorte avec son roi, il agit de même avec sa maîtresse, et fit contre elle, en dix stances, un vrai pronunciamiento. Si le mot n'existait pas encore, la chose — et depuis longtemps — était pratiquée en Espagne. En déclarant à sa dame qu'il entend reprendre sa liberté, et qu'il se regarde comme libre de tous

[1] *Hist. crit. de la lit. esp.*, t. VI, p. 428.

les engagements passés, le poëte avoue que ce qui le contrarie le plus, c'est d'avoir loué sa maîtresse de qualités qu'elle ne possède pas du tout :

De cosas que cierto se,
Que son todas el reves.

Peut-être cette querelle finit-elle comme celle d'Horace et de Lydie

Tecum vivere amem, tecum obeam libens.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Estuñiga ne renonça pas à l'amour, qui resta le grand inspirateur de vers beaucoup trop maniérés.

C'est à Lope de Estuñiga que remonte peut-être le trait par lequel Molière a fini le fameux sonnet d'Oronte. Le *Cancionero de Gallardo*, si heureusement mis à contribution par M. de los Rios, raconte qu'un jour de nouvel an, Lope ayant choisi six pavots de couleurs différentes, les entoura chacun de quelques vers, les enfonça tous dans une de ses larges manches, et pria six dames de les en retirer un par un, après les avoir assurées que ces fleurs prédiraient à chacune sa bonne aventure pour l'année dans laquelle on entrait. Un pavot vert était entouré du quatrain suivant :

Toujours ma couleur fut chère,
Comme une promesse, aux amants;
Mais entre eux plus d'un désespère
Quand il espère trop longtemps.

Esperança los que esperan,
Me suelen todos llamar;
Mas algunos desesperan
Por mucho tiempo esperar.

Lope de Estuñiga fut un des plus brillants champions de Suero de Quiñones. Par sa valeur et sa courtoisie, il inspira un tel enthousiasme à Pedro de Terrecillos, que celui-ci priait en grâce notre poëte de le prendre à son service. Lope alors était presque à ses débuts chevaleresques, mais déjà il était stimulé par l'espoir de plaire à une noble dame. C'était ce désir qui l'avait poussé à se faire un des tenants de son cousin. Il demanda aux juges de vouloir bien lui donner une sorte de certificat de sa conduite ; car, pour chaque combat auquel il prenait part honorablement, sa dame daignait, comme guerdon, lui donner une branche d'aigremoine[1] :

Si qu'un bouquet donné d'amour profonde
C'estoit donner toute la terre ronde.

[1] *Agramonia.* L'aigremoine est une plante vivace à fleurs rosacées qui croît le long des haies.

Malgré toute la valeur déployée de part et d'autre, quand arriva le temps fixé pour la clôture du pas d'armes, on n'avait pu, dans sept cent vingt-sept rencontres, briser plus de cent soixante-six lances. Il manquait donc encore à Suero cent trente-quatre lances rompues, pour qu'il pût se regarder comme libre de ses engagements. Pourtant, comme on avait atteint le terme désigné, et que notre chevalier avait bravement agi en toute occasion, il espérait que les juges se trouveraient satisfaits. Ils l'étaient en effet : charmés des prouesses dont ils avaient été témoins, ils déclarèrent que Suero pouvait en toute conscience cesser de porter sa chaîne de fer. Quiñones se conforma à cette décision, mais autorisa Lope de Estuñiga et un autre de ses tenants, Diego de Bazan, à porter quand et comme ils le voudraient l'emblème de son amoureux servage.

Voilà ce que fut ce *paso honroso* resté célèbre en Espagne, et qui rendit bien justement celui qui l'entreprit digne de ne pas être oublié par don Quichotte dans cette discussion que j'ai déjà rappelée, et qu'il eut avec un chanoine : « Qu'on traite aussi de fables les joutes de Suero de Quiñones, celui du pas d'armes : *Digan que fueron burla las justas de Suero de Quiñones del paso*[1]. » Suero pourrait bien en effet sembler un de ces héros imaginaires dont le chevalier de la Manche se plaisait à évoquer le souvenir; mais il n'y a de doute à élever ni sur l'existence de ce personnage, ni sur l'authenticité du livre où est si minutieusement racontée son entreprise, dont plusieurs ouvrages du même temps ont aussi conservé la trace[2]. Au reste, Quiñones ne fit pas des choses aussi extraordinaires qu'Ulrich de Lichtenstein, qui, au treizième siècle, vêtu en *dame Vénus*, s'en allait jouter en Autriche et en Italie pour l'honneur de sa dame[3]. Quantité de chevaliers avaient pris des engagements aussi bizarres que ceux de Suero. Jean de Bourbon avait fait vœu, ainsi que seize chevaliers, de porter tous les dimanches à la jambe gauche un fer de prisonnier. Tous devaient conserver cette emprise pendant deux ans, à moins qu'avant ce délai ils ne trouvassent à combattre un nombre d'adversaires pareil au leur[4]. Jacques de Lalain avait juré qu'il paraîtrait trente fois en champ clos avant d'atteindre sa trentième année[5]. Au pas d'armes de l'arbre de Charlemagne, Charny et les siens portaient pour emprise *la garde d'un harnois de jambe*[6]. Un écuyer d'Aragon, Michel d'Oris, s'en alla en Angleterre se faire dé-

[1] *Don Quichotte*, part. I, ch. XLIX.
[2] Notamment la *Chronique de Juan II*, ch. CCXL.
[3] *Allemagne*, par Lebas, t. I, p. 404.
[4] *Mém. de l'Acad. des belles-lettres*, t. II, p. 641. — Cités par Sainte-Palaye.
[5] Oliv. de la Marche, *Mém.*, ch. XVII.
[6] Oliv. de la Marche, ch. IX, Ire part.

livrer d'une emprise du même genre[1]. Le comte d'Hadington avait promis à sa maîtresse de lui amener douze chevaliers vaincus à la lance par lui ou par ses amis, le comte de Pembroke et le comte d'Arundel. Malheureusement, ils furent tous culbutés par le duc de Savoie, Amédée VII, dit le Rouge[2]. Lord Surrey, qui périt victime de Henri VIII, défendit un pont sur l'Arno, forçant tout venant à confesser que sa Geraldina était la belle des belles[3]. Le *Paso honroso* est donc intéressant, moins à cause de la singularité des faits — qui sont étranges cependant — qu'en raison de tous les détails qu'on y rencontre. Bien mieux que le *Pas d'armes de la Bergère*[4] de Louis de Bauveau, que le *Traictié de la forme et devis d'ung tournoi*[5] du roi René, il fait comprendre comment se passaient ces périlleux amusements. Il forme le pendant et le complément de quelques chapitres [6] des *Mémoires* si curieux d'Olivier de la Marche.

Comte de PUYMAIGRE.

[1] *Chron. de Monstrelet,* ch. II, p. 11, édit. de la Soc. de l'hist. de France.
[2] *Histoire universelle* de Cantù, t. X, p. 137.
[3] *Ibid.*, p. 139.
[4] Publié par Crapelet en 1828, et de nouveau dans les *Œuvres du roi René.*
[5] *Œuvres du roi René*, publ. par M. de Quatrebarbes, t. II, p. 1.
[6] Entre autres, ch. IX, X, XVII, XVIII, XIX, XXI de la première partie, et le ch. IV de la seconde.

MÉLANGES

LETTRE DE ROME

On nous écrit de Rome, le 10 octobre :

Les travaux matériels de l'enceinte du Concile, dans la basilique de Saint-Pierre, sont à peu près achevés. L'accès de l'enceinte vient d'être interdit au public. La cloison qui la sépare du reste de l'église n'arrive pas jusqu'à l'arc du transsept ; elle ne dépasse pas les deux tiers de la hauteur des piliers. Elle est très-solide et se trouve de plus revêtue d'une toile épaisse. Une grande porte, dont les battants seront, dit-on, ouverts pendant les séances publiques, y est pratiquée au milieu. Au fond de l'enceinte on aperçoit les siéges des cardinaux disposés en demi-cercle et élevés de sept degrés au-dessus du parvis de la chapelle des Saints-Processus et Martinien. Le trône du saint-père en forme le centre et est exhaussé de quatre autres degrés. Derrière le trône pontifical est située l'issue par laquelle le saint-père arrivera aux sessions sans avoir besoin de traverser l'enceinte; cette issue aboutit à un corridor invisible et à un escalier secret conduisant au Vatican. A une hauteur de quatre mètres au-dessus des siéges du sacré collége s'élèvent deux tribunes, l'une à droite, l'autre à gauche, pouvant contenir environ douze personnes chacune. On m'assure qu'elles sont destinées aux sténographes. Au-dessus de ces tribunes règne une boiserie qui sera décorée de vingt-trois ou vingt-quatre médaillons, représentant les papes qui convoquèrent des conciles. Ces portraits ne sont autres que les cartons des mosaïques ornant le pourtour de l'église de Saint-Paul hors les Murs. Le saint-père a commandé, en outre, deux tableaux représentant saint Pierre et saint Paul, qui seront suspendus dans l'enceinte. Des siéges des cardinaux partent en files droites, longeant les deux bras de l'hémi-

cycle les siéges des évêques. Il y en a six rangées. La première est au niveau du sol; les autres se suivent en montant comme les gradins d'un amphithéâtre. On aperçoit quatre intervalles coupant perpendiculairement les files des siéges et devant servir d'entrée aux Pères du Concile pour occuper leurs places respectives. Ces dernières sont dominées de chaque côté par deux tribunes superposées, qui sont destinées aux théologiens et qui remplissent la largeur des deux arcades de la nef latérale de droite. On croit que la tribune des orateurs s'élèvera à peu de distance du trône pontifical auprès des siéges du sacré collége. Le comte Vespignani, architecte de l'enceinte du Concile, avait oublié de destiner des siéges à part aux patriarches. Le saint-père a ordonné de réparer promptement cet oubli. En conséquence, les patriarches seront placés immédiatement au-dessous du sacré collége.

Quant aux tribunes des princes chrétiens et de leurs représentants ou, comme on disait dans les conciles passés, de leurs *orateurs*, on les construira à peu de distance du trône pontifical. Le saint-père a dit récemment que si les souverains ou leurs ambassadeurs voulaient assister au Concile, ils en étaient les maîtres ; mais qu'ils ne pourraient en aucun cas, élever des prétentions et faire valoir des droits qui ne sont plus de notre temps. Du reste, aucune invitation n'a été adressée par le pape aux princes ni aux gouvernements.

Il est question de couvrir toute l'enceinte du Concile, d'une voûte vitrée, pour empêcher la voix des orateurs de se perdre dans les profondeurs de l'édifice, dont l'extrême sonorité étoufferait les paroles, dans la multitude des échos et dans la vibration prolongée des sons. On voudrait, par ce moyen, rendre l'enceinte du Concile propre aux débats les plus importants. Jusqu'à présent il avait été question de la réserver exclusivement pour les sessions solennelles et publiques, celles où il n'est pas indispensable que les discours des orateurs soient entendus de tous les Pères. Les discussions les plus intéressantes devaient avoir lieu dans la salle qui surmonte l'atrium de la basilique et qui sert, le jeudi saint, pour la cérémonie de la Cène. Il paraît que ce projet a été modifié et qu'on voudrait autant que possible introduire l'unité de lieu dans les sessions.

Des pompiers veillent sans cesse à la sûreté de l'enceinte du Concile, afin de prévenir tout attentat de la part du parti d'action, auquel on attribue, à tort ou à raison, la criminelle intention d'incendier les estrades et les siéges des Pères.

Selon toutes les probabilités, le public ne sera pas admis dans l'enceinte du Concile ; mais on ferait exception pour quelques personnages distingués, qui seraient autorisés à intervenir aux réunions solennelles de l'assemblée. Toutefois, on dit que durant celles-ci, les deux battants de la grande porte demeureraient ouverts, et qu'on pourrait, du seuil de l'enceinte, jouir de la vue du vénérable aréopage.

Le magnifique tapis qui couvrira entièrement le parvis de la chapelle des Saints-Processus et Martinien, plus vaste que beaucoup de cathédrales, est, dit-on, un don du roi de Prusse. Ce monarque, ayant appris que le saint-père demandait à payer peu à peu la grande somme que coûte ce tapis, aurait compris qu'il était de son devoir, bien que protestant, de venir en aide à cette auguste gêne.

Il a été décidé que le prochain Concile porterait le nom de premier Concile œcuménique du Vatican. C'est le 14 courant qu'aura lieu la pose de la première pierre du monument destiné à en perpétuer le souvenir. Ce monument s'élèvera sur la colline du Janicule, au centre de la plate-forme qui s'étend devant l'église de Saint-Pierre *in Montorio*, bâtie à l'endroit où le prince des apôtres fut crucifié. La base en sera hexagone et offrira, sur cinq de ses faces, des bas-reliefs représentant les cinq parties du monde, indiquées par des figures allégoriques tenant des oriflammes où flotte le *labarum*. La sixième face, ornée des armoiries de Pie IX, portera la date de l'ouverture et de la clôture du Concile. C'est sur une pareille base que sera érigée la magnifique colonne de marbre africain qu'on a découverte dans les fouilles de l'*Emporium romanum*. Une inscription contemporaine indiquait qu'elle était destinée à Néron; mais la Providence, par un de ces traits de suprême éloquence historique qui lui sont familiers à Rome, ne l'a pas livrée à César, pour qui elle avait été amenée d'Égypte: elle l'a tenue en réserve, pendant dix-huit siècles, pour en faire le témoin lapidaire de la perpétuité et de l'universalité de l'institution qui a remplacé l'empire de Néron. La statue du pêcheur de Galilée, que le tyran fit crucifier, montera sur le faîte du monument et prendra possession de ce dernier vestige de la toute-puissance romaine, comme la croix a déjà pris possession des obélisques, des colonnes, des arcs, des temples et des amphithéâtres des anciens maîtres du monde. La cérémonie de la pose de la première pierre du nouveau monument sera accomplie par le cardinal Joseph Berardi, ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce.

Une commission spéciale, composée de prélats parlant les langues étrangères, est chargée de recevoir et de loger les évêques au fur et à mesure qu'ils arrivent à Rome. Le saint-père vient d'en nommer président Mgr Serafini, et membres Mgrs Borgnana et Bononi. Un service spécial aussi va être organisé pour la réception des évêques. Les autorités de Civitâ-Vecchia, d'Orte et de Ceprano, ont ordre de télégraphier à Mgr Serafini, aussitôt que l'un d'eux se présente à la frontière; à l'arrivée du train à Rome, la commission a soin de faire trouver à la gare autant de voitures qu'il y a d'évêques signalés par le télégraphe.

Plus de 140 évêques déjà ont demandé à être entretenus aux frais du saint-père. Tous les jours, de nouvelles demandes parviennent à cet égard. Tout évêque, pourvu qu'il en manifeste le désir, a droit à l'hospitalité de

Sa Sainteté pour lui, pour son secrétaire et son valet de chambre.

Les logis qui ont été préparés par ordre du pape pour les Pères du Concile sont très-nombreux, et il nous serait impossible d'en donner l'adresse détaillée. Il nous suffira d'indiquer ceux qui se trouvent dans les couvents des Dominicains, place de *la Minerve;* des Lazaristes, place *Monte-Citorio;* des Oblats de *Tor de' Specchj*, au pied du Capitole; des Franciscains, à Saint-Pierre *in Montorio;* au palais Cartoni, au pied de l'Aventin; au palais Senni, à *San Celso*; dans les maisons des chapitres de Saint-Pierre et de Sainte-Marie-Majeure. Dans la grande maison appartenant aux chanoines de Saint-Pierre, près de Sainte-Marthe, plus de quarante évêques seront logés ensemble; ils auront des appartements très-commodes, même confortables, et une vaste salle pour faire leurs repas en commun. On a fait venir de Marseille des transports considérables de chaises, de tapis, de matelas, de tentures, etc., pour meubler tous ces logements. On peut se figurer aisément les sacrifices extraordinaires que cet ameublement, et plus encore l'entretien de deux ou trois centaines d'évêques, de leurs secrétaires et de leurs domestiques pendant toute la durée du Concile, imposeront au saint-père. Néanmoins Pie IX est plein de confiance dans cette Providence qui nourrit les oiseaux et revêt les lis des champs.

Le prince Alexandre Torlonia a généreusement mis à la disposition de Sa Sainteté, pour les évêques, ce grand et splendide palais que Raphaël bâtit vis-à-vis de l'église de *Scossacavalli* et qui a l'avantage de n'être situé qu'à quelques pas de Saint-Pierre. Le prince Borghèse et le prince Massimo *delle Colonne* ont suivi l'exemple du célèbre banquier, en ouvrant leurs palais aux vénérables hôtes de Rome. Un Français, établi à Rome et domicilié rue *Uffizj del Vicario*, M. Grandjaquet, a donné l'exemple de l'hospitalité envers les successeurs des apôtres: il s'est chargé de l'entretien d'un évêque jusqu'à la fin du Concile.

Le pape désire que les évêques, en leur qualité de juges suprêmes dans les questions de la foi, de représentants des nations et d'interprètes de l'Esprit-Saint, soient reçus avec les plus grands honneurs.

Quant au cérémonial du Concile, il est l'objet des constantes études d'une commission spéciale qui tient ses séances, tantôt chez le cardinal Patrizi, son président, tantôt chez le préfet des cérémonies apostoliques, Mgr Ferrari. Comme la tradition, tellement vivante en toutes choses à Rome, faisait nécessairement défaut dans des cérémonies qui ne s'étaient pas répétées depuis trois siècles, il a fallu beaucoup travailler, approfondir et compulser de vieux parchemins et des in-folios poudreux pour en tirer des règles pratiques.

On s'est attaché à définir aussi exactement que possible la question de préséance. Elle sera généralement réglée, non d'après le degré qu'occupent les différents diocèses de la catholicité dans la hiérarchie de l'Église universelle, mais d'après l'ancienneté de la préconisation de chacun des membres de

l'épiscopat dans la catégorie à laquelle il appartient. Ces catégories sont au nombre de cinq : les patriarches, les primats, les archevêques, les évêques diocésains ou effectifs, les archevêques et évêques *in partibus infidelium*. Les deux patriarches d'Antioche, grec et latin, revendiquaient chacun le droit de préséance. Ce débat a été aussi résolu d'après l'ancienneté de la nomination, sans égard pour le rite respectif.

De plus, et toujours à l'effet de simplifier la question d'étiquette, le saint-père a décidé que tous les évêques intervenant au concile seraient nommés assistants du trône pontifical.

Les cardinaux, en leur qualité de conseillers du souverain pontife, de candidats à la chaire de saint Pierre et de membres du sénat suprême de l'Église, forment l'entourage immédiat du pape et ont, par conséquent, le pas sur tous les autres dignitaires ecclésiastiques.

La question de l'admission des abbés, dits *nullius*, et des généraux d'ordre au concile a été résolue affirmativement, conformément aux usages du concile de Trente.

Le saint-père va nommer quatre cardinaux légats pour le représenter dans les sessions de la vénérable assemblée toutes les fois qu'il n'y interviendra pas en personne. Deux de ces légats apostoliques seraient le cardinal de Reisach et le cardinal Bilio, qu'on croit avoir été le principal rédacteur du *Syllabus*.

Mgr Fessler, évêque de Saint-Plöten, secrétaire général du concile, déploie une activité prodigieuse, un savoir et une patience dont les bénédictins et les savants d'Allemagne sont peut-être seuls capables. Il étudie, approfondit et apprend, pour ainsi dire, par cœur, toutes les innombrables questions que les commissions préparatoires, formant des corps à part, suivant la spécialité de chacune d'elles, ont élaborées séparément. Outre le secrétaire général, d'autres secrétaires, choisis parmi les membres des commissions du Concile, vont être prochainement nommés.

Le cardinal de Reisach, directeur de la commission spéciale chargée d'élaborer les matières des questions politico-religieuses qui vont être débattues dans l'assemblée universelle, est tombé malade et a dû, d'après les prescriptions des médecins, faire un voyage de santé. Il est provisoirement remplacé par le cardinal Capalti, ancien secrétaire de la Propagande.

Le plus grand secret entoure les travaux préparatoires, et, à quelques questions près, on en est réduit à des renseignements imparfaits, à des nouvelles incomplètes, à des bruits vagues; — abstraction faite, bien entendu, des conjectures fantastiques, des exagérations et des mensonges d'une presse ignorante ou hostile à l'Église. Nous ferons de notre mieux pour choisir quelques nouvelles, pour démêler la vérité dans le chaos que la curiosité et l'impatience du public entretiennent et alimentent presque autant que les coupables calculs des nouvellistes hostiles ou

des défenseurs imprudents et passionnés. Cependant, tout en constatant la véracité, le caractère estimable et souvent l'autorité peu commune des sources auxquelles nous puisons, nous ne prétendons être autre chose que l'écho fidèle, bien que nullement officiel, de ce qui se dit à Rome.

Les commissions préparatoires seraient dissoutes dans le courant de novembre, et il ne resterait qu'un certain nombre de prélats indigènes et étrangers à la disposition du saint-père pour les études qu'il jugerait encore à propos de leur demander. Les travaux préliminaires sont complétement achevés, et l'on rédige, dit-on, en ce moment les formules de décisions et décrets qui seront présentés au concile.

La liberté la plus complète régnera dans les débats de la vénérable assemblée, et les craintes manifestées à ce sujet ne sont aucunement fondées. Le saint-père a dit tout récemment lui-même à un grand personnage qu'il voulait que les évêques eussent ample faculté de manifester toutes leurs idées, tous leurs sentiments, et que les questions qui ne seraient pas décidées à l'unanimité, ou qui du moins n'auraient pas pour elles une majorité éclatante, seraient renvoyées *ad acta*. Ces paroles du pape devraient pleinement rassurer ceux qui s'imaginent que des partis puissent jamais imposer leurs principes et leurs passions à l'épiscopat réuni.

Comme la liberté des débats est assurée et que le choc des opinions contraires dans l'enceinte du concile est inévitable, il serait peut-être naïf d'admettre qu'une assemblée qui doit trancher les questions ardues et difficiles ne durera qu'un petit nombre de séances. En général, on prévoit, pour le concile, une longue durée. La multitude des questions de tout genre ayant besoin de solution est telle, que Mgr Giannelli, secrétaire de la congrégation permanente du concile ainsi que de la commission de cardinaux désignée pour la révision de tous les travaux, disait dernièrement qu'il n'était même pas admissible qu'un aussi grand nombre de sujets pût être épuisé en peu de temps.

On ne connaît pas encore le mode de publicité qui sera adopté pour tenir la catholicité au courant de ce qui se passera au sein du Concile. Les uns voudraient que le journal officiel de Rome publiât tous les jours le compte rendu des sessions et les décrets de l'assemblée, ainsi que cela se pratique dans les parlements séculiers ; d'autres proposent que la *Civiltà cattolica*, devenant le *Moniteur officiel* du Concile, paraisse plus fréquemment et donne, avec la relation périodique des débats, les décisions proclamées ; quelques-uns enfin croient que le secret qui a présidé aux travaux préparatoires devrait entourer aussi le Concile, et que ce n'est qu'à sa clôture qu'un compte rendu officiel en sera publié.

Il est tout à fait inexact que le saint-père ait mal accueilli le mandement des évêques de Fulda. Il en a été, au contraire, très-satisfait, et Mgr Fessler, après Sa Sainteté, a donné des éloges à cet acte de ses compatriotes. L'attitude du pape et du secrétaire général du concile dans cette

circonstance suffit pour donner un démenti à ceux qui osent douter de l'impartialité du souverain pontife en présence des opinions contraires.

On parle d'une mission importante, dont le saint-père aurait chargé l'abbé Freppel, auprès des protestants d'Angleterre qui se montreraient disposés à venir au concile.

Les derniers évêques arrivés à Rome sont : Mgrs Thomas Gentili, évêque de Dionysie *in partibus*, coadjuteur au vicariat de Fo-Khien, en Chine; Jean-Hilaire Boset, évêque de Merida, dans la république de Vénézuéla; Venceslas Achaval, mineur observant, évêque de San Juan de Cuyo, dans la république Argentine ; Pierre Ewijk, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, évêque de Camaco et vicaire apostolique de Curaçao, dans les Antilles ; Joseph Melcher, évêque de Green-Bay, aux États-Unis d'Amérique.

Pour extrait : CHARLES DOUNIOL.

LE DÉCALOGUE OU LA LOI DE L'HOMME-DIEU.

Conférences prêchées à la métropole de Besançon par M. l'abbé BESSON, supérieur du collége Saint-François-Xavier. (Bray, éditeur.)

M. l'abbé Besson mène admirablement de front deux œuvres dont chacune suffirait pour occuper une vie ordinaire. Il dirige comme supérieur un collége et il se livre avec activité au ministère de la prédication ; conférencier de la métropole de Besançon, il ne s'en tient pas là, et sème volontiers au dehors les trésors de son zèle.

Le Correspondant[1] a rendu compte déjà de deux de ses ouvrages. Ce qu'il faut croire au nom de Jésus-Christ en était le sujet ; ce qu'il faut faire est l'objet de celui dont nous allons parler : le *Décalogue* ou la loi de l'Homme-Dieu. — Qu'est-ce que la loi en elle-même et dans ses rapports avec l'homme? — L'homme est libre vis-à-vis de la loi, et en lui obéissant il acquiert des mérites. — Descendant de l'Homme-Dieu, modèle du devoir, la loi est son œuvre, dont il a confié la garde à l'Église, vigilante sentinelle de la morale. Aussi la morale a-t-elle besoin de la religion, du christianisme et de l'Église. C'est tout l'ensemble des questions générales, et l'habile conférencier arrive à la thèse vitale de notre temps : la morale indépendante, qu'il montre comme un édifice bâti en l'air, sans fondations, comme une colonne sans base. La raison et la foi, deux fleuves dont Dieu est l'unique source, se réunissent pour affirmer la dépendance de la morale.

Ces préliminaires posés, entrons dans le détail ; laissons le portique et

[1] 25 janvier 1866.

examinons les distributions du monument. La morale nous relie d'abord à Dieu par le culte. Le culte, étant avant tout le respect et l'amour, est d'abord intérieur. Mais, à l'homme, corps et âme à la fois, il faut aussi un culte extérieur : la nature, la raison, l'histoire et la foi viennent en prouver la nécessité. Le culte est uni à la religion sous peine de devenir une dérision, un sacrilége, une hypocrisie.

Tout intéressant que serait l'exposé complet de ces Conférences, il faut nous restreindre et nous contenter d'indiquer les sujets qui nous ont frappé. Signalons la 10e conférence sur la *Paternité*, sur laquelle nous aimerions à nous arrêter; la suivante sur l'*Éducation*, où M. l'abbé Besson se trouve dans son élément et parle d'autorité ; ajoutons-y la 17e, intitulée *Restauration par Jésus-Christ des devoirs de la paternité*, et enfin la 32e et dernière, dans laquelle les esprits inquiets et chercheurs de notre époque tourmentée peuvent se rendre compte de l'immobilité de la loi à travers les siècles, ce qui nous ramène au point de départ : Dieu est la loi éternelle, parce qu'il est la souveraine Raison [1].

Admirons franchement la manière dont M. l'abbé Besson envisage et traite ses sujets. Il pose nettement les questions, déblaye le terrain et arrive sans peine au cœur; sa marche est sûre et large. Procédant comme saint Thomas, il peut s'appliquer le vers du poëte :

La raison *dans mes vers* conduit l'homme à la foi.

Bien loin, en effet, de négliger les preuves tirées de la raison, il les invoque avec complaisance, y revient volontiers, mais toujours pour amener son auditeur aux pieds de Jésus-Christ. Avec le souffle de la raison, on sent vibrer celui d'un cœur plein de zèle, dévoué à Dieu et aux âmes. Nous serions bien surpris si ces conférences restaient sans fruit, et nous défions un esprit droit et sincère de les entendre, ou même de les lire, sans laisser ensuite échapper cet aveu : Voilà bien la vérité. Et qu'on ne croie pas que M. l'abbé Besson se contente de théories ou reste dans l'abstraction; non, il arrive à la pratique, assuré que là seulement se trouve le salut de la société.

Faisons toutefois aussi la part de la critique. Sans m'occuper de quelques lacunes, auxquelles l'auteur a dû se condamner à regret, j'ai cherché en vain dans ces deux volumes certaines questions capitales dont s'occupent beaucoup d'esprits éminents; ainsi les questions d'économie sociale dans la conférence sur *le Luxe*. L'économie a de mauvaises attaches, j'en conviens, mais qu'est-ce qui empêche les catholiques de l'étudier, de n'en pas laisser le monopole aux ennemis de la foi, et d'enlever à cette science nouvelle la part d'hérésie qu'elle a apportée de son berceau saint-simonien? N'en lais-

[1] Saint Augustin, *De lib. arb.*, lib. I, cap. vi.

sons pas le privilége à nos adversaires. Si c'est une science — et c'en est une — pourquoi ne l'étudierions-nous pas? Je ferai la même observation sur *les Mauvaises lectures*. Il en est qui gâtent le cœur; il faut les stigmatiser avec M. l'abbé Besson. Il suffit d'ailleurs d'être honnête pour les répudier. Mais il en est d'autres qui gâtent l'esprit; n'est-ce pas une des plaies de notre temps? Et dans notre siècle de libertés que d'hommes honnêtes ne s'en inquiètent en rien! Quand j'aurai signalé quelques omissions dans les questions de propriété, j'aurai tout dit, mais peut-être n'aurai-je pas assez insisté sur la valeur incontestable de ces Conférences.

L'abbé Picard.

REVUE SCIENTIFIQUE

I. Dénoûment de l'affaire des manuscrits attribués à Pascal, Newton, Galilée, etc., etc. — Seconde expertise à Florence sur la prétendue lettre originale de Galilée à Renuccini. — Arrestation du marchand d'autographes. — Énormité imprévue de la mystification. — Nouvelle déception de M. Chasles. — Aveux contradictoires de l'inculpé. — M. Chasles n'est pas encore convaincu. — Protestation de M. Dumas et de M. Chevreul. — Obstination et réticences de M. Chasles. — La discussion est close. — II. Communication de M. Faye. — Projet de translation de l'Observatoire de Paris à Fontenay. — *Faire grand.* — Les grandes choses et les choses grandes. — Un observatoire monstre. — Projet de M. Faye. — La décentralisation astronomique. — Ce qu'on fera et ce qu'on devrait faire. — III. Prophylaxie et traitement du choléra. — M. le docteur Burq et la métallothérapie. — Spécificité du cuivre contre le choléra. — Préservation des ouvriers en cuivre. — Rapport de M. le docteur Vernois, communiqué à l'Académie. — Statistique comparative de la mortalité parmi les ouvriers en cuivre et ceux des autres professions métallurgiques. — Conclusion.

I. *È finita la commedia.* Après s'être prêté pendant deux longues années, avec une bonhomie et une discrétion héroïques, au triple rôle de dupe, de caissier et de complice que lui faisait jouer un audacieux faussaire caché derrière la coulisse ; après avoir entraîné l'Académie des sciences dans le traquenard où il s'était lui-même laissé prendre ; après avoir soutenu *mordicus* envers et contre tous l'authenticité et l'infaillibilité des montagnes de documents que lui livrait son fournisseur occulte ; après avoir inondé de ces documents quatre volumes des *Comptes rendus*, M. Chasles a pourtant fini par sentir le doute se glisser dans son esprit. Bien qu'il n'en voulût pas convenir, et qu'il trouvât bien dur encore de s'avouer à lui-même qu'il avait payé en bons billets de banque et en beaux louis d'or un tas de vieux papiers valant au plus 30 ou 35 centimes le kilogramme, sa foi robuste avait été ébranlée par le premier rapport de la commission de Florence, relatif au prétendu original de la lettre de Galilée à Fr. Renuccini[1]. Après

[1] Voy. notre Revue scientifique du 25 août dernier, p. 773.

avoir affirmé péremptoirement que cette lettre était de la propre main de Galilée et de la même écriture que les deux mille autres qu'il possédait du même auteur, il ne craignit pas de s'administrer un démenti en alléguant qu'il s'était tompé de pièce; que celle dont il avait envoyé la photographie à Florence était une copie; mais qu'il avait pour sûr quelque part l'original véritable, et qu'il allait le retrouver. En effet, soit en compulsant de nouveau ses deux mille lettres, soit en recourant à l'inépuisable obligeance de son fournisseur, il parvint à mettre la main sur le vrai, l'incontestable original, et il en fit faire, par la photographie, une reproduction qui fut expédiée à Florence. Cette fois M. Chasles était sûr de son fait. Hélas! après mûr examen, la commission italienne rendit un nouvel arrêt longuement et minutieusement motivé, dont la conclusion était identique à celle du précédent : le second *original* n'était, comme le premier, qu'une mauvaise contrefaçon de la vraie lettre qu'on possède à Florence, et qui est de la main de Vincent Galilée, fils de Galileo Galilei.

C'est alors seulement que l'infortuné géomètre a entr'ouvert les yeux, et qu'il s'est dit tout bas ce mot terrible : « Je suis volé! » Puis il s'en est allé trouver M. le préfet de police et l'a prié de vouloir bien faire arrêter le sieur Vrain-Lucas : ainsi se nomme le marchand d'autographes. Enfin, se résignant à vider jusqu'au fond le calice d'amertume, il est venu confesser publiquement sa mésaventure à l'Académie, dans la séance du 13 septembre. Il résulte de cette confession que l'effronterie du vendeur et la naïveté de l'acheteur étaient encore bien au-dessus de tout ce qu'on pouvait soupçonner.

Et d'abord qu'est-ce que le sieur Vrain-Lucas? « Un individu se disant archiviste paléographe, et *faisant commerce de titres généalogiques.* » Voilà l'homme auquel M. Chasles accordait depuis huit ans une confiance sans bornes, et des mains de qui il prenait, les yeux fermés, contre espèces sonnantes, toutes les paperasses que ledit Vrain-Lucas lui apportait. Car ses rapports avec cet industriel remontaient à l'année 1861, et depuis lors il lui avait acheté, en outre des documents relatifs aux prétendus plagiats de Newton à l'égard de Pascal et de Huyghens à l'égard de Galilée, des milliers d'autres pièces toutes plus précieuses les unes que les autres. « La collection — c'est M. Chasles que je laisse parler — s'étend aux premiers temps de l'ère chrétienne, et même au delà; car il s'y trouve quelques Lettres et de nombreuses Notes de Jules César et des empereurs romains; des Apôtres, principalement de saint Jérôme (lequel, soit dit en passant, n'est pas un apôtre, car il vivait, si je ne me trompe, au moins trois siècles après Jésus-Christ); de Boèce, de Cassiodore, de Grégoire de Tours, de saint Augustin, de plusieurs rois mérovingiens; un grand nombre de Charlemagne, ainsi que d'Alcuin. » Il y a aussi des autographes des rois capétiens, de Nostradamus, de Jeanne Darc et d'Agnès Sorel, de Christophe Colomb, de Machiavel, de Luther et de Calvin, du Dante et de Pétrarque, de « Laure

de Cabrières, la mie de Pétrarque[1]; » de Rabelais (*deux mille lettres*), de Boccace, de Clémence Isaure, de Gutenberg, de Comines, de Brantôme... J'en passe, et des meilleurs! M. Chasles en avait acheté et payé d'avance, à ce qu'il paraît, bien d'autres encore; car il se plaint de ce qu'en opérant une perquisition au domicile de l'archiviste paléographe, on n'y découvrit que quelques feuilles de papier blanc enlevées à des registres, quelques *fac simile* de l'Isographie, des plumes et un flacon d'encre, « quand j'avais espéré, dit-il, qu'on y trouverait *la masse* des Documents dont il ne m'avait livré que les copies, et dont une partie considérable m'était encore due. » Ce regret exprimé par l'honorable académicien montre qu'au moment même où il faisait arrêter son mystificateur, ses illusions n'étaient point dissipées, puisqu'il tenait tant à entrer en possession des pièces *originales* dont il n'avait obtenu jusque-là que des copies. C'est, du reste, ce qui ressort de l'ensemble de sa confession. Il reconnaît bien implicitement que certaines lettres et notes attribuées à Galilée sont copiées ou fabriquées; mais pour le reste « il y a, selon lui, un mystère à pénétrer, et *jusque-là il n'y a rien à conclure avec certitude.* »

Le sieur Vrain-Lucas, interrogé par le commissaire de police instructeur, a d'abord déclaré qu'il avait fabriqué depuis 1861 *toutes* les pièces vendues à M. Chasles, et qu'il avait trompé ce dernier depuis ce temps. « Dès lors, dit M. Chasles, il doit tromper encore. » Admirons la logique de ce raisonnement, qui rappelle la fameuse *scie* scolastique d'Épiménide et des Crétois, et qui peut s'énoncer ainsi : Vrain-Lucas déclare qu'il a trompé M. Chasles; donc il est trompeur; — mais s'il est trompeur, il trompe en disant qu'il a trompé; — donc il n'a pas trompé; donc les manuscrits sont authentiques, sinon en totalité, au moins en grande partie. Car ledit Vrain-Lucas, qui trompe et ne trompe pas tout à la fois, est *convenu*, contrairement à sa première déclaration, qu'il avait reçu des documents du comte de Menou, et une note *de lui* trouvée dans ses papiers (il n'y avait donc pas que du papier blanc) porte qu'il a reçu en 1861, de ce même comte de Menou, mort en 1862, des « documents précieux, au nombre d'une *vingtaine de mille*, que le possesseur n'avait pas encore explorés, et qu'il lui cédait en échange de quelques titres généalogiques et des travaux qu'il avait faits pour lui. » Cette note du vendeur, laissée négligemment chez lui parmi ses papiers blancs et destinée, de toute évidence, à expliquer, aux yeux des gens peu difficiles à contenter, la possession de ses innombrables manuscrits, M. Chasles la prend au sérieux. Cette fois, le trompeur ne trompe pas : il *convient* de la vérité.

M. Chasles, d'ailleurs, n'admet pas que cet homme, qui ne sait ni le grec, ni le latin, ni l'italien, ni aucune partie des sciences, ait pu fabriquer seul

[1] De Cabrières?... Mais il me semble, sauf correction, que la « mie de Pétrarque » — qui ne fut jamais sa *mie* — s'appelait, du nom de son père, Laure de Noves, et qu'elle épousa le sire Hugues de Sades.

tant de documents divers. Soit; mais il se peut très-bien qu'il ait eu des collaborateurs, ou même qu'il ne soit que l'agent d'individus exerçant à couvert — à l'étranger peut-être — l'industrie dont il se chargeait de colporter les produits. On comprendrait alors qu'il ne voulût pas dénoncer ses complices; mais ce qu'on s'expliquerait le moins, ce serait qu'il eût, de gaieté de cœur, comme le prétend M. Chasles, aggravé sa position déjà fort mauvaise, en déclarant fausses toutes les pièces, s'il y en avait dans la masse qui ne le fussent point. Son meilleur système de défense, au contraire, eût consisté évidemment à dire qu'il n'avait d'abord vendu que des documents authentiques, ou qu'il croyait tels, et qu'ensuite, M. Chasles lui en demandant chaque jour de nouveaux, soit pour compléter sa collection, soit pour confondre ses adversaires, il avait cédé à la tentation et s'était mis à en fabriquer ou à en faire fabriquer un certain nombre.

Revenons à l'Académie. La communication de M. Chasles avait été écoutée, on le pense bien, avec une curiosité intense; mais les confrères du savant géomètre s'étaient abstenus de tout commentaire immédiat, et c'est seulement dans la séance suivante que l'un des secrétaires perpétuels — non pas M. Élie de Beaumont, qui avec un tact littéraire si sûr avait reconnu dans les élucubrations de M. Vrain-Lucas le style inimitable des grands écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle, — mais M. le sénateur Dumas, qui n'avait pris aucune part à la discussion, a cru devoir, par une manifestation solennelle, dégager enfin la responsabilité de l'Académie. C'était tard; mais mieux vaut tard que jamais.

M. Dumas a essayé d'excuser, par des motifs de déférence et de sympathie très-insuffisants en pareil cas, à ce qu'il nous semble, l'acte de faiblesse dont l'Académie s'est rendue coupable en laissant se prolonger devant elle un débat « qu'elle ne supportait qu'avec impatience et douleur. » Il eût même gardé, dit-il, le silence, si la déclaration finale de M. Chasles eût été plus explicite; mais il trouvait, avec raison, que cette déclaration « ne tenait pas compte du tort moral que Newton et Huyghens ont subi, de l'offense dont ils ont droit de se plaindre. » En effet, M. Chasles, en produisant au jour et en insérant dans les *Comptes rendus* les pièces mensongères dont il s'évertuait à établir l'authenticité, s'est fait tout simplement le propagateur et le champion d'odieuses calomnies. La fausseté de ces pièces ayant été surabondamment établie par la discussion et par les expertises, et confirmée par les aveux de l'individu qui les avait fabriquées et vendues; le voile enfin étant déchiré, M. Chasles avait à remplir un devoir pénible sans doute, mais impérieux. Il devait à la mémoire des deux grands hommes calomniés par lui une éclatante réparation. A l'Angleterre, patrie de Newton, à la Hollande, patrie de Huyghens, à la France, patrie de tant de génies illustres déshonorés par les grossiers pastiches d'un misérable barbouilleur de papier; à l'Académie des sciences compromise et déconsidérée par sa faute; au monde savant tout entier qu'il a scandalisé, M. Chasles devait

l'expression de ses regrets, disons le mot, de son repentir. Rien de semblable ne se voit dans sa note du 13 septembre. Il ne s'y montre même nullement convaincu du caractère mensonger et frauduleux de ses manuscrits; il ne voit dans les preuves accablantes résultant des aveux du coupable qu'un mystère à éclaircir ! M. Dumas, lui, a tenu à protester au nom de l'Institut contre ces réticences inqualifiables que, par un euphémisme tout académique, il s'est contenté d'appeler *un oubli*. Il a su relever, par un noble langage, par un mouvement de véritable éloquence, la dignité de l'assemblée.

« L'Académie, s'est-il écrié, fermera cette discussion regrettable; mais elle ne peut pas demeurer solidaire de la conclusion de notre savant confrère, qui ne consent pas encore à absoudre ceux qu'il accusait. S'il croit *qu'il reste un mystère à pénétrer, et que jusque-là il n'y a rien à conclure*, qu'il reste du moins seul à le croire.

« Nous qui voyons, d'un côté, comme accusés, Newton et Huyghens, de l'autre, comme uniques témoins, des pièces fausses et des faussaires, nous ne pouvons plus garder ces ménagements qui nous fermaient la bouche jusqu'ici. Nous ne refuserons pas à ces grands hommes la justice qu'on accorderait au moindre des citoyens. Quand notre conscience nous crie que le procès est jugé, notre devoir est de le proclamer, car nous sommes les défenseurs de la vérité et les gardiens de l'honneur de la science.

« Convaincue que ce n'est jamais impunément qu'on rabaisse ce qui est grand, c'est avec joie, du moins telle est ma pensée, que l'Académie des sciences de l'Institut de France s'associe à l'Angleterre et à la Hollande pour dire que Newton et Huyghens n'ont rien souffert de cette tentative, ni dans leur gloire, ni surtout dans leur dignité. »

Il n'y avait, ce me semble, rien à ajouter à ces paroles. Néanmoins M. Chevreul, président actuel de l'Académie, a jugé convenable de prendre la parole, et de s'engager dans de longues considérations sur l'histoire des sciences et sur la propriété littéraire; après quoi, s'associant très-énergiquement à la pensée de M. Dumas, il a à son tour adjuré M. Chasles de « proclamer qu'il y a *certitude acquise que les documents allégués pour abaisser la gloire de Newton et de Huyghens sont faux.* »

Vains efforts, hélas! M. Chasles n'a trouvé ni dans sa raison ni dans sa conscience des motifs suffisants pour se rendre à de si instantes prières ; il n'a répondu qu'en témoignant son « profond étonnement » de la lecture faite par M. Dumas ; en cherchant à l'éminent secrétaire perpétuel je ne sais quelle mauvaise chicane à propos d'un échange de lettres qui n'ont point trait au fond du débat, et en accordant, pour toute amende honorable, « *qu'il ne saurait point dire, dans l'état actuel des choses, que tel ou tel document de ces vingt mille pièces puisse laisser des doutes, et conséquemment atteigne la gloire de Newton et de Huyghens.* »

Il a fallu se contenter de cette déclaration maussade et ambiguë, après

laquelle M. Dumas a été vraiment bien honnête de renouveler ses protestations de « profonde estime » envers un confrère qui répondait si mal à ses procédés courtois et aux vœux légitimes de ses collègues. L'essentiel était que la discussion fût définitivement close, et que *l'acquittement* des deux illustres savants mis en cause par MM. Chasles et Vrain-Lucas fût hautement prononcé. C'est ce qui a eu lieu, à la satisfaction tardive de tous les gens sensés. L'Académie et le monde savant n'ont donc plus rien à voir dans cette pitoyable affaire, dont la connaissance appartient désormais au tribunal de police correctionnelle.

II. Le lecteur, sans doute, a hâte comme moi de passer à un autre sujet. Je trouve fort à propos, juste à la suite du *mot de la fin* prononcé par M. Dumas sur la question Pascal-Newton-Galilée-Huyghens, une très-intéressante communication de M. Faye. On se rappelle qu'un des actes les plus marquants du ministère de M. Duruy fut la réorganisation de l'Observatoire impérial. Or à peine cet établissement était-il réorganisé comme nous l'avons vu[1], qu'on s'occupait, non-seulement de le réorganiser à nouveau, mais de le démolir pour en reconstruire un tout neuf, sur un terrain moins secoué — et moins cher — que celui qu'il occupe actuellement. Sur l'invitation de M. Duruy, l'Académie des sciences institua, au mois de juin de l'année dernière, une commission chargée d'examiner le projet, déjà mis en avant en 1854 par une première commission, de transférer l'Observatoire dans une localité convenablement choisie, à distance respectueuse de la capitale. La nouvelle commission, formée des académiciens composant la section d'Astronomie, c'est-à-dire de MM. Mathieu, Liouville, Laugier, Le Verrier, Faye et Delaunay, auxquels ont été adjoints MM. E. de Beaumont, Yvon Villarceau, Serret, Dumas et Becquerel, s'est livrée à une étude attentive de la question qui lui était soumise, et la majorité s'est prononcée en faveur du projet déjà adopté par la commission de 1854. Tel n'est point toutefois l'avis de M. Faye; et la Note lue par le savant astronome le 20 septembre dernier a pour but de faire connaître sa véritable opinion, laquelle est autre que celle qu'il a été conduit à soutenir au sein de la commission. Il se trouvait alors, si je l'ai bien compris, dans la nécessité d'opter entre les deux partis qui seuls étaient en discussion, à savoir : la conservation de l'Observatoire actuel, ou sa destruction et la fondation d'un autre Observatoire, beaucoup plus considérable, à Fontenay. C'est le premier parti qu'il a soutenu, le trouvant préférable au second, mais faisant *in petto* ses réserves en faveur d'un troisième, qui lui paraît beaucoup plus conforme aux intérêts de la science. « On a pris, dit-il, pour point de départ certains vices de l'Observatoire actuel, que je ne reconnais pas. On a soutenu que, les observations y étant fatalement affectées de causes d'erreur inhérentes à l'emplacement lui-même, il fallait abandonner l'emplacement, le

[1] *Correspondant* du 25 avril 1868, Revue scientifique, p. 357.

vendre et, avec le prix de cette vente, fonder un *Observatoire de premier ordre* comme celui de Poulkowa en Russie, où l'on concentrerait à grands frais l'activité astronomique de notre pays. Me laissant enfermer dans ce cadre un peu étroit, j'ai été conduit trop exclusivement, je l'avoue, à discuter et à combattre ces prémisses et ces conclusions ; les prémisses, parce que je me sentais convaincu, par ma propre expérience, qu'il n'est pas du tout impossible de faire des observations très-exactes à l'Observatoire de Paris ; les conclusions, parce que je repousse comme funeste pour la science française l'imitation de ce qui s'est fait en Russie lorsque, sous l'influence d'un éminent astronome, l'empereur Nicolas a décrété la création d'un gigantesque Observatoire central. »

On voit d'après cela que la méthode qui consiste à *faire grand* n'est pas de l'invention de M. Clément Duvernois, et qu'en fait d'institutions scientifiques, le gouvernement français a été devancé de loin dans cette voie par le gouvernement russe. « Faire grand, » de cette façon du moins, est ce qui séduit les gouvernements despotiques et qui éblouit le vulgaire, parce que ni les gouvernements despotiques, ni le vulgaire ne savent distinguer les grandes choses des choses grandes, ou plutôt qu'ils négligent invariablement les premières pour s'attacher aux secondes. Les exemples de cette erreur fourmillent dans l'histoire. Qu'étaient-ce que les pyramides d'Égypte, les murs de Babylone, le colosse de Rhodes et les autres *merveilles* du monde? De grandes choses? Nullement. Ce n'étaient que des choses grandes. Dans l'antiquité et dans les temps modernes, il n'est guère de nation ou de monarque qui n'ait prétendu créer sa « huitième merveille du monde, » laquelle était presque toujours une chose grande plutôt qu'une grande chose. Napoléon Ier a passé sa vie à exécuter, à tenter ou à rêver des choses très-grandes qu'il prenait sottement pour de grandes choses. Son successeur n'est pas non plus exempt de cette illusion, compagne ordinaire de l'amour de la fausse gloire : témoin les embellissements et agrandissements de Paris. Le czar Nicolas a cru faire une grande chose en fondant à Poulkowa un Observatoire *gigantesque ;* il n'a fait, en réalité, qu'une chose grande. Le gouvernement français et la commission de l'Académie des sciences tombent dans la même erreur en voulant établir à Fontenay un observatoire de *premier ordre*, c'est-à-dire du même ordre que celui de Poulkowa, qui leur apparaît comme l'idéal du beau. Le vrai mobile de ces fondations monumentales n'est autre que le désir d'exciter l'admiration de la foule et de pouvoir dire : Nous possédons tel établissement que nul autre n'égale ou ne surpasse, que « le monde nous envie. » On ne songe point que les choses grandes se mesurent à leurs dimensions matérielles, tandis que les grandes choses se reconnaissent à leurs résultats. Parlez-moi de la machine à vapeur, de la pile électrique, de la boussole : voilà de grands choses, qui pourtant ne tiennent que bien peu de place. Parlez-moi encore du percement de l'isthme de Suez. Ce n'est qu'un canal

de quelques kilomètres de long; mais ce canal relie ensemble deux mers et deux mondes. Voilà une grande chose.

Mais il s'agit d'Observatoires. Celui qu'on veut élever à Fontenay sera, je n'en doute pas, un magnifique édifice d'un aspect imposant, d'une inébranlable solidité, son orientation et sa distribution ne laisseront rien à désirer; il sera pourvu des plus beaux et des meilleurs instruments; les étrangers qui viendront le visiter seront forcés d'humilier leur amour-propre national et d'avouer que leur pays n'offre rien d'aussi parfait. Ce sera encore une « huitième merveille. » Et après? Cet admirable, cet incomparable Observatoire rendra-t-il à la science des services en rapport avec ses proportions grandioses et son splendide outillage, en rapport même avec le savoir et l'intelligence des astronomes qui le dirigeront? M. Faye ne le pense pas, et je crois qu'il est dans le vrai; et cela par la raison qu'un Observatoire, si complet, si vaste, si bien monté qu'on le suppose, ne peut jamais observer que *son* ciel et *son* atmosphère; qu'il est impossible d'y réunir toutes les études que comportent l'état actuel, *a fortiori*, les progrès de l'Astronomie et de la Météorologie. Ce qu'il faut donc, ce n'est pas transférer et agrandir un Observatoire, c'est en établir un aussi grand nombre que possible dans les situations les plus favorables et les plus diverses. Au lieu de centraliser les études astronomiques, il faut les décentraliser. C'est là ce que conseille M. Faye.

Nous sommes loin aujourd'hui du temps où l'Observatoire créé par Louis XIV, et son contemporain l'Observatoire de Greenwich, suffisaient, à la rigueur, en France et en Angleterre, ni même au temps que M. Faye lui-même a pu voir, et où les astronomes de Paris n'avaient que douze planètes à suivre chaque année. Le nombre des planètes est aujourd'hui de plus de cent; les étoiles se comptent par centaines de mille. L'Astronomie planétaire et l'Astronomie stellaire forment chacune une science à part. Le Soleil seul suffit à occuper toute l'année les observateurs qui veulent apprendre à le bien connaître, et l'on en peut dire autant de notre humble satellite la Lune. L'étude des comètes et celle des étoiles filantes fournissent aussi deux branches distinctes de l'Astronomie générale. Il y a aussi l'Astronomie physique, où intervient non-seulement la physique, mais la chimie, et qui exige désormais chez ceux qui la cultivent des connaissances spéciales très-étendues. « Et vous voudriez, s'écrie M. Faye, concentrer tout cela sous une seule règle, dans un établissement géant décoré du nom d'*Observatoire de premier ordre!* Le moment est venu, au contraire, de multiplier les établissements indépendants et de les laisser se partager la science à leur guise. » Pour replacer la France au niveau des nations étrangères qui l'ont aujourd'hui surpassée, le savant astronome voudrait fonder près d'un de nos grands ports de l'Atlantique un Observatoire où l'on aurait particulièrement en vue les services à rendre à la navigation. Il en mettrait un autre à Nancy, à Strasbourg ou à Besançon, un autre sous le ciel pur de l'Algé-

rie, pour l'astronomie physique et pour l'astronomie sidérale. Il doterait largement l'Observatoire de Toulouse, qui n'a pas encore de budget; il laisserait enfin un Observatoire à Paris même, indépendamment de celui qu'on veut créer à Fontenay. Cela ferait en tout cinq nouveaux Observatoires, auxquels il faudrait attacher autant de directeurs et un nombre double d'astronomes adjoints.

M. Faye évalue à 700,000 francs en moyenne la dotation qu'il y aurait lieu d'affecter à chacun de ces Observatoires; soit, en tout 3 millions 500,000 francs. Or cette somme, à qui la demander? A la Chambre? Celle-ci pourrait la refuser. « On a si souvent, dit à ce propos l'illustre académicien, exalté chez nous les idées anglaises, qu'on en est venu à penser ici un peu comme en Angleterre, « où le Chancelier de l'Echiquier trouve « fort extraordinaire que les corps célestes s'agitent pour obtenir une « subvention du Parlement, et que Vénus elle-même ne puisse exécuter « un passage sans adresser des sollicitations à la Trésorerie britannique[1]. » En Angleterre du moins, les particuliers savent et peuvent contribuer largement, par des dons volontaires, à la création et à l'entretien des grandes entreprises et des grands établissements scientifiques, charitables et autres. En France, il ne faut rien demander aux citoyens : ceux-ci ne donnent rien qu'ils n'en soient sommés par les billets rouges du percepteur, et l'échec misérable de M. Gustave Lambert qui, en six années d'efforts inouïs, n'a pu réunir, je crois, que 250,000 francs pour son expédition au pôle Nord, est la triste preuve que la science n'a, dans ce pays, rien à attendre de la munificence et de l'initiative privées. Où donc trouverait-on les 3 millions 500,000 francs que demande M. Faye? Par bonheur, ils sont tout trouvés, grâce à la plus-value que l'Observatoire actuel de Paris a acquise par la grâce du temps et de M. le préfet Haussmann. Les évaluations présentées à l'Académie portent, en effet, à cinq millions la valeur présente des terrains dépendant de ce monument. On pourrait donc consacrer un million et demi à la translation projetée de l'Observatoire impérial, qui conserverait d'ailleurs, en outre, la dotation de 400,000 francs votée à son profit il y a quelques années, son matériel considérable et son budget actuel, représentant un capital de près de deux millions. Il y aurait là de quoi créer à Fontenay un Observatoire non pas sans doute *gigantesque*, comme celui de Poulkowa, mais à coup sûr très-respectable et pouvant rendre de très-grands services; avec les 3 millions et demi restants du produit de la vente des terrains, on doterait encore Paris et la France de cinq Observatoires nouveaux.

Ce beau résultat serait obtenu sans surcharger le budget d'un centime. « De plus, dit en terminant M. Faye, on ferait de la bonne décentralisation : celle qui consiste à enrichir la province sans rien faire perdre à la

[1] Meeting d'Exeter, 18 août 1869.

capitale... Les souvenirs qui s'attachent à l'Observatoire de Louis XIV ne disparaîtraient pas pour cela de l'histoire, et les fondations modernes les rappelleraient mieux à nos successeurs qu'un amas informe de pierres, de terrasses et de jardins ; car personne n'oubliera que l'astronomie aura dû son nouvel essor à la simple plus-value de la dotation qui lui fut généreusement octroyée en 1867. »

Le projet de M. Faye me semble des plus sages ; c'est pourquoi il y a gros à parier qu'il ne sera point adopté. Outre le tort grave de n'être pas conforme aux *grandes* vues du gouvernement et de la commission, il en a encore un autre : c'est d'arriver trop tard. Ce grief a paru à l'Académie elle-même tellement sérieux, qu'il s'en est peu fallu qu'on ne refusât à la Note de M. Faye les honneurs de l'impression. Certains membres de la docte assemblée s'opposaient à ce que cette Note parût dans le volume des documents de la commission, parce que la série de ces documents a été déclarée close. D'autres s'opposaient même à ce qu'elle fût insérée aux *Comptes rendus*, de peur de rouvrir la discussion publique sur une question que l'Académie considère comme jugée par sa commission ; si bien que ce n'est qu'après une discussion assez longue et assez confuse qu'on s'est décidé à accorder à M. Faye le bénéfice du droit commun à tous les membres de l'Académie. Et pourtant, M. Faye a cent fois raison : « Cette idée-là est juste ; tôt ou tard elle se présentera à tous les esprits. » Tôt, hélas ! non. Tard, oui, lorsqu'on aura dépensé cinq millions ou plus pour fonder près de Paris un Observatoire de *premier ordre* ; lorsqu'on aura reconnu l'insuffisance et la vanité de cette *chose grande*, et qu'il faudra dépenser quelques autres millions pour créer les Observatoires vraiment utiles que réclament les besoins bien entendus de l'Astronomie et de la Météorologie. Ainsi vont les choses dans notre beau pays !

III. L'Académie ne cesse pas de recevoir de temps à autre des mémoires et des ouvrages pour le fameux concours du legs Bréant. Les cent mille francs sont toujours là, et il se pourrait bien que le choléra finît par disparaître de lui-même sans que la science humaine y fût pour rien ; sans que, par conséquent, ce prix si alléchant ait été gagné par personne. Le vainqueur alors — un vainqueur désintéressé — serait ce grand médecin qui guérit tous les maux, qui, à défaut d'autre, nous débarrassera quelque jour du choléra comme il nous a débarrassés de la lèpre et de la peste, et qui a nom le Temps. En attendant, les médecins humains s'évertuent à triompher du fléau, soit en cherchant à deviner son fatal secret, soit en essayant contre lui des moyens purement empiriques. Ces derniers ne sont peut-être pas ceux qui ont le moins de chance de succès. Il faut ranger dans la catégorie des moyens empiriques celui que propose M. le docteur V. Burq ; non que M. Burq ne soit un très-habile homme, au contraire ; mais il a *un système*, lequel consiste dans l'emploi des métaux et des sels métalliques. Il croit avoir constaté la vertu spécifique de ces corps, employés soit à l'ex-

térieur par simple application sur la peau, soit à l'intérieur, sous diverses formes. Il fonde son système, non sur aucune théorie arbitraire, sur aucune idée préconçue, mais sur des expériences très-méthodiquement suivies. Se fait-il ou ne se fait-il pas illusion sur les résultats? C'est ce qu'il ne m'appartient pas de décider. Toujours est-il que, chaque métal ayant, selon M. Burq, sa spécificité propre, et chacune de nos maladies pouvant être efficacement combattue par l'emploi d'agents métalliques, le cuivre et les sels de cuivre seraient les spécifiques du choléra. Les expériences cliniques et les observations qui ont conduit M. Burq à cette conviction se rapportent aux épidémies de 1849, 1854, 1865 et 1866. Beaucoup lui sont personnelles ; mais il invoque en outre celles de plusieurs de ses confrères qui, dans un grand nombre de localités, auraient, comme lui, traité avec succès les cholériques par les sels de cuivre et qui, comme lui aussi, auraient pu s'assurer de la singulière immunité dont jouiraient, au milieu des épidémies de choléra les plus intenses, les ouvriers qui travaillent le cuivre : immunité d'autant plus sûre que le travail entraînerait le contact et le frottement répété du métal sur la peau, et l'absorption fréquente ou continue de particules cuivreuses.

Les faits qui servent de base à la thèse de M. le docteur Burq ont été exposés par lui, avec beaucoup de précision et de clarté, et avec une conviction non douteuse, dans une brochure publiée en 1867, chez l'éditeur G. Baillière (*Métallothérapie. Du cuivre contre le choléra*, 200 pages in-8), et à laquelle je renvoie le lecteur. Depuis cette publication, l'auteur a poursuivi ses études, non pas, heureusement, en se livrant à des observations ou à des expériences nouvelles, puisque le choléra nous a fait, depuis 1866, la grâce de ne point nous visiter, mais en recourant à la statistique. C'est ainsi qu'il présentait, le 27 septembre dernier, à l'Académie des sciences, la copie d'un rapport adressé au préfet de police, au nom du conseil d'hygiène et de salubrité de Paris, par M. le docteur Vernois, sur la préservation, à Paris, des ouvriers en cuivre pendant l'épidémie de 1865-1866.

Il résulte de l'enquête qui a été faite par M. Burq à l'aide des documents mis à sa disposition par la préfecture de police, que dans les industries qui manipulent le cuivre, la proportion du nombre des cas de choléra au nombre des ouvriers est la suivante :

Bijoutiers et orfévres sur or et sur argent : 16 sur 11,500, soit 1 sur 709.

Bijoutiers en doublé, graveurs sur cuivre, polisseurs, lamineurs, monnayeurs : 6 sur 6,000, soit 1 sur 1000.

Fondeurs, lampistes, ciseleurs, tourneurs en bronze, orfévrerie en faux, cuivrerie : 7 sur 14,000, soit 1 sur 2,000.

Chaudronniers, repousseurs, fabricants d'instruments de musique, polisseurs à sec, tourneurs, etc. : *zéro*.

Parmi les documents les plus curieux joints à l'enquête de M. Burq, il faut citer les registres d'une société de secours mutuels, dite du Bon-Ac-

cord, fondée en 1819 et exclusivement composée d'ouvriers tourneurs, monteurs et ciseleurs en bronze. Cette société comptait : en 1832, 125 membres : 0 décès; — en 1849, 304 membres : 1 décès, mais le décédé ayant quitté la profession depuis deux ans; — en 1853-54, 214 membres; — en 1865, 356 membres; — en 1866, 357 membres, toujours 0 décès!

« Quelque extraordinaire, au premier abord, que puisse paraître l'action du cuivre contre l'invasion du choléra, dit M. le docteur Vernois, les faits sont si nombreux, étudiés avec tant de soin, qu'on ne saurait nier, au moins jusqu'à ce jour à Paris, le fait même de la coïncidence du petit nombre des cholériques avec les professions à cuivre. L'hygiène doit s'empresser d'enregistrer ces résultats, et d'étudier la question de savoir quel parti et quelle application utile on en pourrait tirer. »

Les faits signalés dans le rapport de M. le docteur Vernois empruntent surtout leur valeur à la comparaison de la mortalité, presque nulle, on vient de le voir, parmi les ouvriers en cuivre, avec celle qu'on remarque dans les autres professions métallurgiques. Ainsi, tandis que sur 37,000 ouvriers travaillant le cuivre, 29 seulement ont été atteints par le fléau, parmi les ouvriers travaillant le fer et l'acier, il y a eu 202 cholériques sur une population de 28,000, c'est-à-dire 1 cas sur 209, et dans une population de 7,500 ouvriers travaillant le zinc, le plomb, etc., on a compté 42 cas, c'est-à-dire 1 sur 178.

On ne saurait nier ce que ces chiffres ont de singulier et de frappant, et sans rien préjuger des circonstances autres que l'espèce du métal travaillé, qui ont pu jouer, dans la préservation, un rôle plus ou moins important; sans méconnaître ce qu'il peut y avoir de fortuit ou de local dans certains faits d'immunité offrant, en apparence, tous les caractères de la généralité; sans oublier enfin ce que la statistique a souvent de fallacieux avec ses airs de précision mathématique, on doit convenir que les recherches de M. le docteur Burq méritent une très-sérieuse attention, et que, pour emprunter la conclusion du rapport de M. Vernois, « si les faits ultérieurement observés sont conformes à ceux déjà recueillis, ils ouvriront à la prophylaxie du choléra une voie nouvelle et salutaire. »

ARTHUR MANGIN.

REVUE POLITIQUE

DE LA QUINZAINE

Paris, 23 octobre.

L'heure est difficile et l'atmosphère chargée d'orages. On ne peut plus se le dissimuler : nous traversons une de ces crises au bout desquelles est la chute ou la transformation des gouvernements, selon qu'ils résistent ou qu'ils s'associent au mouvement et à la rénovation de l'esprit public. De tous côtés éclatent d'alarmants symptômes : le rendez-vous du 26 octobre avait évoqué le souvenir de la campagne des banquets ; les incidents douloureux de la Ricamarie et d'Aubin font songer au sanglant épisode de Buzançais ; et, tandis que des grèves sans précédent viennent troubler jusque dans Paris le commerce et les affaires, nos grandes industries en détresse jettent un suprême appel au patriotisme et à l'énergie des délégués de la nation. Il y aurait aveuglement à mettre sur le compte du hasard cette rencontre de malheurs et cet enchaînement de catastrophes. Si l'on veut y regarder de près, on reconnaîtra que tant d'événements déplorables n'ont pu surgir à la fois, dans des milieux divers, sans se rattacher l'un à l'autre par quelque invisible lien et sans découler tous d'une commune et triste cause. Aussi ne saurait-on s'étonner des appréhensions que multiplient ces points noirs et ces signes du temps. « La situation est inquiétante, » écrivait il y a peu de jours un député conservateur. « L'avenir m'effraye, » avouait nettement un autre[1]. C'est vrai, le moment est solennel, l'avenir redoutable, et, ce qui ajoute à leur gravité, c'est le désarroi profond et l'inconcevable inertie du pouvoir en face des problèmes et des complications

[1] Lettre de M. Laroche-Joubert.

qui l'assaillent. Pas une inspiration heureuse, pas une mesure opportune, pas un acte habile et salutaire ! On dirait un de ces vaisseaux désemparés qui, n'ayant plus ni voiles ni gouvernail, renoncent à la manœuvre et se laissent aller à la dérive, au risque des écueils.

La seule idée sage qu'aient eue, dans cette impuissance et cet abandon, nos pilotes officiels, a été de laisser au sentiment public et à ses organes une liberté qui aura servi du moins à écarter un des périls de la situation, celui qui pouvait aisément sortir de la manifestation projetée du 26 octobre. Oui, si nulle tentative insensée ne trouble la rue ce jour-là, si des fanatiques uniquement capables de folies ou de plagiats ne viennent pas compromettre dans une échauffourée le résultat prochain de quinze années de lutte opiniâtre et laborieuse, c'est à la presse, au bon sens général fermement exprimé, que nous le devrons. Jamais peut-être la puissance de l'opinion publique et les avantages de la discussion libre ne se seront plus clairement affirmés. Sans tribunaux, sans agents de police, sans répression d'aucun genre, les coupables projets et les excitations folles ont été vaincus ; les derniers journaux et les derniers irréconciliables obstinés à un coup de tête ont été contraints de reculer ; les électeurs de Marseille et de Lyon se sont prononcés aussi nettement que ceux de Paris et de la France entière ; l'auteur des *Châtiments* lui-même a dû désarmer, et la raison publique est demeurée maîtresse incontestée du champ de bataille.

Il n'y aura donc pas d'émeute le 26 octobre. Des badauds mélangés de suspects pourront errer aux abords de la Chambre ; la question débattue entre le gouvernement personnel et la nation ne descendra pas du domaine parlementaire sur le terrain populaire. Aussi bien, la démonstration est faite, ainsi qu'on l'a remarqué : elle existe, éclatante et accentuée, depuis des semaines et des mois ; elle se développe et grandit chaque jour en face des maladresses et des fautes accumulées du pouvoir. Quel cortége allongé sur la ligne des boulevards aurait la force irrésistible de cette manifestation insaisissable et continue ? Quelle *journée* pourrait conduire aussi sûrement à la victoire que cette persistante et légale revendication du droit ?

C'est la pensée qui a décidé la gauche à publier une déclaration collective et solennelle. Mais si le sentiment était louable, l'acte était superflu, et l'un des membres les plus fermes du groupe indépendant de la Chambre en avait fait d'avance la juste critique, en demandant ce qu'une semblable pièce ajouterait à toutes les lettres et à tous les manifestes individuels dont la presse a retenti[1] ? Au len-

[1] Lettre de M. Steenackers.

demain de la prorogation du Corps législatif, alors que l'offense était toute vive et que l'opinion froissée cherchait une formule de protestation, un document de ce genre eût été bien accueilli du mécontentement universel ; mais après que l'injure a été silencieusement acceptée, après l'effacement dans lequel ont été subis l'ajournement indéfini de la représentation nationale et le maintien blessant de ministres extra-parlementaires, la proclamation de la gauche n'avait plus de raison d'être ; et ce qui le prouve, c'est que les députés qui l'ont signée, déguisant mal leur embarras sous la violente sonorité de la forme, n'ont abouti qu'à un acte creux et impuissant.

Il y avait pourtant, même dans la position fausse où ils s'étaient laissé acculer, mieux à dire et mieux à faire. Il y avait, au lieu de caresser hypocritement la démagogie, à se séparer avec courage des sectaires et des casse-cous. Il y avait à remplacer les accusations théâtrales par un programme étudié, pratique, offrant à la nation les droits et les garanties qui lui manquent. C'était là un rôle efficace et populaire ; seulement, pour le remplir, il eût fallu des idées justes, des principes arrêtés, une entière communauté de vues, l'accord dans l'action, tandis que la gauche *radicale*, ainsi qu'elle s'est définie elle-même, n'a que des passions, des rancunes et des divisions à mettre au service de cette grande démocratie française qui entend graviter dans l'ordre vers le progrès et la liberté.

Ce que la gauche n'a pu ou n'a su faire, une occasion rare de l'accomplir se présentait au gouvernement. Au manifeste vide et stérile de ses adversaires, il devait répondre aussitôt par une ample série de réformes, et opposant programme à programme, drapeau à drapeau, établir à tous les yeux que la révolution n'est pas la voie la plus sûre de l'amélioration et du progrès. Une pareille attitude eût relevé le pouvoir et ramené vers lui des sympathies et des espérances. Mais cette occasion que la fortune mettait encore à portée de sa main, il n'a pas su la saisir. Pas plus que la gauche il n'a montré de virilité opportune et féconde, et se décidant à parler des lois élaborées avec mystère, il n'a fait qu'ajouter aux déceptions, en annonçant des projets qui seraient dérisoires, si le Corps législatif ne devait en recevoir de plus sérieusement appropriés aux besoins de la situation.

Qu'est-ce en effet que ces mesures d'intérêt secondaire et dénuées d'importance politique dont le Conseil d'État est saisi ? Sans doute il n'est pas indifférent que les électeurs de Nanterre aient la faculté d'élire un conseil municipal, ni que les chambellans soient renvoyés aux antichambres et les écuyers à leurs chevaux ; mais croit-on qu'il y ait là de quoi provoquer une émotion profonde et un enthousiasme universel ? Quoi ! pas un mot de la nomination des maires, de l'abro-

gation de l'article 75, de la révision de la loi électorale, du mensonge des circonscriptions, de l'abus des candidatures officielles, de la vraie décentralisation, de tout ce qui peut rendre au pays la connaissance et la direction de ses affaires ! Pas une satisfaction sérieuse accordée aux réclamations les plus pressantes de l'opinion ! Mais les ministres n'avaient qu'une seule manière d'excuser l'ajournement lointain du Corps législatif, c'était de se présenter devant lui les mains pleines de réformes, et de justifier, par la grandeur des mesures, les longs délais consacrés à les mûrir ! Car il ne faut pas qu'on s'y trompe : tout programme qui laissera en dehors les points fondamentaux que nous rappelons sera considéré comme insignifiant et nul. Le temps des demi-mesures et des compromis boiteux est passé ; il ne s'agit plus de savoir de combien de grammes peut être allégé le poids du gouvernement personnel ; c'est la liberté totale et sincère que veut le pays, et il ne s'apaisera pas qu'il ne l'ait obtenue.

M. Thiers vous avait avertis naguère lorsque, reparaissant après un long intervalle à cette tribune où le ramenait son patriotisme, il vous disait avec un prophétique accent : « Qu'on y prenne garde, ce pays à peine éveillé, ce pays si bouillant, chez lequel l'exagération des désirs est si près de leur réveil, ce pays qui permet aujourd'hui qu'on demande pour lui du ton le plus déférent, un jour peut-être *il exigera*[1]. » Le mot fut relevé avec arrogance, mais le jour indiqué n'en est pas moins venu, et la France exige impérieusement à cette heure l'intégrale restitution des libertés confisquées. Voilà ce qu'a gagné le pouvoir à leurrer l'opinion de promesses trompeuses et d'apparentes concessions.

Mais pouvait-il en aller autrement dès que le chef de l'État s'entourait de conseillers pris en dehors du mouvement des esprits, et confiait à M. de Forcade le soin délicat de préparer le nouveau régime? Comment espérer que le manipulateur des élections dernières proposât des réformes qui eussent été la condamnation de toute sa politique et qu'il répudiait, il n'y a pas deux mois encore, en essayant de répondre au prince Napoléon devant le sénat? La perspective seule de la nomination des maires par les conseils municipaux soulevait alors sa conscience, et il s'écriait avec une sorte d'indignation émue : « Le jour où de pareilles idées prévaudraient dans le gouvernement, je ne viendrais pas les défendre[2] ! » Ce n'est pas d'un tel ministre que les 116 pouvaient attendre la réalisation de leur programme ; ce n'est pas de la clairvoyance d'un pareil cabinet que devait nous venir le rajeunissement des institutions. Heureusement, c'est la Chambre qui dira

[1] Séance du 14 janvier 1864.
[2] Séance du 1er septembre.

bientôt le dernier mot ; c'est au Palais-Bourbon que se traiteront virilement et en plein jour la politique et les affaires, au lieu d'être agitées à huis clos derrière les stores pudiquement baissés d'un wagon de chemin de fer ou d'un salon de malade.

En attendant, la dictature énervée s'épuise en petites combinaisons et en intrigues. Elle a des crises d'antichambre au sein de la crise universelle, des jeux puérils et de mesquines rivalités en face des grandes questions qui remuent le monde. C'est le spectacle ordinaire de toutes les décadences, et il ne faut pas trop s'en affliger, puisqu'il est permis d'y voir le signe précurseur d'une rénovation prochaine.

On parle bien, il est vrai, d'un dernier coup de théâtre, de l'imminente publication d'une lettre à effet ou d'une proclamation retentissante ; mais le moyen est usé : nous avons, depuis quinze années, tant lu d'épîtres vaines et recueilli de discours pompeux, à commencer par celui qu'applaudirent au début les bords de la Garonne, que la confiance est devenue rebelle et, dédaignant les paroles dorées, ne veut plus se livrer qu'aux actes positifs et consommés. Pour l'attirer dans le piége, on ferait miroiter à ses yeux l'attrayante perspective d'un désarmement, comme si le renvoi de 80,000 hommes dans leurs foyers avait une portée pacifique sérieuse dans un système où la volonté d'un seul peut rappeler dès le lendemain ces 80,000 soldats sous les drapeaux et les lancer capricieusement à la frontière ! Non, le vrai désarmement auquel l'opinion désabusée s'attache à l'heure présente, celui qu'elle réclame avant tout et qui peut seul la toucher et la conquérir, c'est le désarmement du pouvoir personnel, c'est l'abdication complète et sincère de la dictature. Hors de là, l'inquiétude et le doute subsisteront, et ce poison mortel qui a fait avorter les réformes de 89 en paralysant, depuis, tant d'intelligents et généreux efforts, la défiance, restera implacable et invincible.

N'est-ce pas la défiance qui prête actuellement au pouvoir le secret désir de *sauver* une seconde fois la société, de manière à simplifier beaucoup la discussion des Chambres et à faciliter peut-être certains plans en laissant derrière soi un Paris maté et une garnison libre ? N'est-ce pas la défiance qui s'étonne de n'avoir pas vu clair dans le procès intenté tardivement aux pillards de Belleville, et où la justice n'a pu saisir que sept des coupables du mois de juin dernier ? Tous les autres, briseurs de kiosques, constructeurs de barricades, distributeurs d'argent, n'ont pas été retrouvés, de sorte que les causes cachées et le vrai but des scènes tumultueuses qui ont ému le pays entier demeurent à l'état d'énigme. Comment les instigateurs du mouvement, les distributeurs de pièces d'or, les chefs de l'affaire

ont-ils pu échapper à la police? Et comment tout se réduit-il à la condamnation de sept individus obscurs? Enfin, n'est-ce pas encore la défiance qui suspecte les derniers incidents des réunions publiques, et notamment ces désordres de Belleville, au milieu desquels a passé, comme une provocation mystérieuse, un faux cadavre escorté d'inconnus qui appelaient bruyamment aux armes? L'affaire a besoin d'être éclaircie, elle demeure encore ténébreuse après les débats que publient les journaux judiciaires, et jusqu'à plus ample informé l'incrédule opinion continue de dire, avec le personnage de la comédie :

Je ne sais ce que c'est, Monsieur, mais il me semble
Qu'Agnès et le corps mort s'en sont allés ensemble.

Cela ne serait point arrivé si le gouvernement, appliquant aux réunions la tolérance accordée à la presse, avait eu la sagesse de s'abstenir à l'égard des orateurs comme il l'a fait à l'endroit des écrivains. La liberté n'eût pas tourné moins d'un côté que de l'autre à la victoire de l'ordre, et le bon sens public eût fait la police des clubs aussi bien que celle de la rue. Il y a d'ailleurs, ainsi qu'on l'a remarqué, une inconséquence singulière à ne pas laisser tout dire quand on laisse tout imprimer; les deux droits se complètent, et l'on comprend malaisément le plein exercice de l'un avec les tracassières entraves opposées à l'autre. Le premier des journaux anglais s'étonnait l'autre jour de cette contradiction choquante, et il ajoutait, avec le sens politique de son pays : « S'il y a quelque chose qui puisse devenir fatal à la France et à la dynastie, c'est cette perpétuelle défiance de la capacité de la nation pour se gouverner elle-même, ces interminables délais qu'on met à lui accorder des institutions qui donneraient au pays la responsabilité de ses propres actes, qui intéresseraient à la cause de l'ordre tous les amis de la liberté. »

Mais si le gouvernement se traîne ainsi dans l'incohérence et l'indécision, si la démocratie pure n'a d'énergie que pour se déchirer elle-même, le devoir d'agir et de parer aux dangers comme aux besoins de la situation s'impose plus fortement aux conservateurs indépendants de la Chambre. Ce que ni la gauche ni le pouvoir, ni les radicaux, ni le cabinet n'ont su faire, c'est aux 116, aux initiateurs du mouvement libéral de l'entreprendre avec résolution. Entre les jacobins de Clichy qui conspuent les irréconciliables, et les mamelucks impériaux qui couvrent d'invectives un membre de la famille souveraine, au milieu de ce désarroi, de ces divisions et de cette

impuissance, il y a, pour des patriotes éclairés et convaincus, un grand et noble rôle à saisir, et le pays attend impatiemment qu'ils s'en emparent. Depuis quatre mois, on a cherché partout les 116 sans les rencontrer nulle part. Ils ont trop dormi sur leurs lauriers et gardé trop longtemps une attitude impassible devant les événements; le concert et l'action ne peuvent plus être différés. Ils étaient, ils sont encore les maîtres, mais à la condition de ne plus perdre un seul jour. Il leur avait suffi d'une simple demande d'interpellation pour renverser tout l'ancien système; au lendemain du sénatus-consulte s'ils avaient dit un mot, fait un signe, l'arbitraire et abusif ajournement de la Chambre eût cessé à l'instant même. Il est urgent de dépouiller cette indifférence et d'adopter une virile conduite. Le message de juillet languit, le sénatus-consulte n'est qu'un chiffon sans vertu; il faut compléter l'œuvre ébauchée, élargir et vivifier les réformes, hâter en un mot l'avénement du pays à la direction effective de ses affaires, si l'on veut éviter les périls que ne tarderaient pas à provoquer l'aveugle inertie des uns et la violence mal contenue des autres. Ainsi que l'exposait il y a peu de jours un éminent homme d'État, dans une lettre qui est tout un programme de politique élevée et libérale, jamais l'accord et l'action de tous les honnêtes gens n'ont été plus nécessaires, et la cause religieuse elle-même n'est pas moins intéressée que les problèmes politiques et sociaux à leur prompte et vigoureuse intervention. « Plus nous irons, moins l'Église sera défendue par les gouvernements; plus elle aura besoin de se faire un rempart à elle-même des libertés de droit commun, et particulièrement des libertés communales et départementales[1]. » Que la fraction modérée qui a si bien dégagé le vœu des élections dernières s'attache donc à réaliser les espérances qu'elle a fait naître; qu'elle profite à la fois des heureuses tendances de l'opinion et des fautes de ses adversaires pour doter enfin le pays des institutions préservatrices que ni les restrictions de la dictature ni les intempérances de la révolution ne sauraient jamais fonder.

Léon Lavedan.

[1] Lettre de M. de Falloux à l'excellente *Gazette de l'Ouest*, dont nous sommes heureux de constater le rapide succès après en avoir salué la création.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Œuvre de Saint-Michel pour la publication des bons livres et la fondation des bibliothèques populaires.

Le péril souverain de la société actuelle, a dit le R. P. Félix, c'est le progrès inouï de la presse antichrétienne, immorale et antisociale. Le flot de ce déluge monte, il monte toujours ; et s'il continue de monter, on peut, sans être prophète, marquer approximativement l'heure d'un grand cataclysme. Les individus, les familles, les cités, les gouvernements s'en émeuvent, et le bruit qui se faisait naguère en haut lieu, au sujet d'une simple bibliothèque populaire, faisait entendre aux plus sourds l'imminence du danger. Le mal grandit chaque jour, pareil à un cancer qui s'étend ; il nous envahit d'heure en heure et gagne de proche en proche les sources de la vie intellectuelle, morale, religieuse et sociale.

En présence d'une telle situation, il est manifeste que toute œuvre, toute association qui a pour objet de multiplier et de propager, sous une forme ou sous une autre, la bonne lecture, se recommande par elle-même à l'intérêt de tous ceux qui prennent souci de la conservation du christianisme dans notre Europe chrétienne.

L'œuvre de Saint-Michel, en particulier, ayant pour objet de faire imprimer de bons livres à bon marché, a l'ambition d'être *une auxiliaire utile de toutes les œuvres* qui ont pour but de propager le vrai, le bien et le beau, en faisant régner de plus en plus Jésus-Christ par la parole et la littérature. — *Elle ne se contente pas de propager les livres déjà existants, elle les fait imprimer et publier à ses frais, et fixant elle-même le prix des ouvrages qu'elle se charge d'éditer, elle écarte le plus grand obstacle qui, de l'aveu de tous, s'oppose à la propagation des bons livres, à savoir leur prix généralement trop élevé ;* et ainsi elle vient en aide à toutes les autres œuvres qui se proposent la diffusion des bons livres et qui toutes ont intérêt à se les procurer au plus bas prix possible.

Aussi l'œuvre de Saint-Michel a-t-elle été bénie et encouragée par NN. SS. les archevêques et évêques de France et de Belgique.

D'illustres écrivains, des membres de l'Académie française lui ont donné la meilleure marque de leur sympathie en lui offrant ceux de leurs ouvrages qui vont directement à son but, et vingt-cinq bibliothèques ou comités de propagation, déjà fondés dans nos grandes villes, attestent qu'elle répond aux besoins qui se manifestent de toutes parts.

On vient de publier *le nouveau catalogue des livres de l'œuvre*, composé, sous la direction du R. P. Félix, par une société de prêtres, de religieux et de littérateurs aussi distingués par leur piété que par leurs talents. Là, dans un assortiment de mille volumes environ, on trouvera les ouvrages qu'on peut faire entrer dans la bibliothèque d'une famille chrétienne, d'un collége, d'un pensionnat, d'un séminaire, et généralement dans toutes les bibliothèques paroissiales et populaires.

L'œuvre de Saint-Michel puisant toutes ses ressources dans la charité et s'interdisant tout bénéfice commercial, peut donner ses livres à des prix aussi réduits que possible.

S'adresser à M. Téqui, bibliothécaire de l'œuvre, rue de Mézières, 6, près Saint-Sulpice.

Pour les articles non signés : A. LEROUX.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

L'HOMME AU MASQUE DE FER

XXII[1]

De chaque côté de Cannes, la côte de Provence décrit une légère courbe formant deux golfes, celui de la Napoule et celui de Jouan, séparés par la pointe de la Croisette[2]. Devant cette pointe, et à quinze cents mètres de la plage, s'élèvent deux îles placées l'une devant l'autre comme deux sentinelles avancées, et qui se protégent mutuellement. La nature les a entourées de rochers et de récifs qui en rendent l'approche assez dangereuse. Toutes deux d'une forme allongée, elles s'étendent de l'est à l'ouest, et la plus voisine de la côte est aussi de beaucoup la plus grande. Comme elles sont couvertes d'un grand nombre de pins, la vue y est bornée; mais si l'on se place sur une des tours qui dominent la plus grande, l'on aperçoit le plus admirable, le plus éblouissant des tableaux. De tous côtés une merveilleuse profusion de lumière; devant soi, Cannes et ses élégantes villas baignées par la mer; plus loin le splendide bassin de Grasse, avec ses collines d'oliviers, ses verts mamelons et sa végétation luxuriante; à gauche la longue chaîne de l'Esterel, aux contours brusques et variés; à droite les Alpes maritimes, élevant jusqu'au ciel leurs sommets neigeux que le soleil fait resplendir; et tout au fond, un entassement de sauvages montagnes, de gigantesques rochers qui forment avec ce site privilégié un puissant contraste, et lui fournissent, en même temps qu'un abri sûr, le cadre le plus pittoresque.

Ces deux îles, si bien placées pour l'ornement de ces lieux incom-

[1] Voy. *le Correspondant* des 25 février, 10 avril, 10 juin, 10 septembre, 10 et 25 octobre 1869.

[2] Ainsi nommée à cause d'une croix où l'on se rendait autrefois en pèlerinage. (*Promenades de Nice*, d'Émile Negrin, p. 273.)

parables, ne participent point à la vie, au mouvement de ce qui les entoure. Généralement incultes[1], habitées seulement par la garnison et par quelques familles de pêcheurs, coupées çà et là par d'anciens marais salants, à l'aspect triste et monotone, on dirait qu'elles appartiennent entièrement au passé. Tout est recueillement et poésie sur ces rivages tranquilles. La rêverie y est naturelle et facile, car rien ne vient troubler les grands souvenirs qu'on y évoque, et auxquels ont une égale part la légende et l'histoire. Tour à tour les Romains les ont occupées ; de pieux solitaires s'y sont fixés ; les Sarrasins les ont envahies, les Espagnols saccagées[2]. Là, dès le commencement du cinquième siècle, saint Honorat a fondé un monastère, longtemps le plus célèbre des Gaules, où se sont formés à la vertu et à la science des milliers d'apôtres dont quelques-uns furent de grands évêques et plusieurs des martyrs[3]. Partout, sur cette terre du passé, on découvre des vestiges d'anciens établissements[4] et des traces de dévastation sauvage. Partout les souvenirs incertains et poétiques conservés par la tradition viennent se mêler aux événements incontestés de notre histoire. Ici, dans la plus petite des deux îles, autrefois nommée *l'Ile des saints*, on montre encore le puits intarissable que, selon la légende, saint Honorat fit creuser, et d'où sortit miraculeusement l'eau douce sur une plage salée et aride qui jusqu'à lui en avait été privée. Il n'y a pas longtemps, on faisait voir la place où le saint, monté sur un arbre élevé, échappa à l'envahissement des eaux qu'il avait appelées par ses prières, et qui, en se retirant ensuite, entraînèrent avec elles les serpents dont les îles étaient infestées. Là encore s'arrêta François I[er], prisonnier des Espagnols après la funeste bataille de Pavie, et c'est la dernière terre française que l'infortuné monarque ait foulée aux pieds au moment de commencer sa rigoureuse détention. C'est là enfin, — souvenir à la fois triste et glorieux ! — que le prince Eugène et le duc de Savoie enva-

[1] L'abbé Alliez, *Visite aux îles de Lérins*, 1840.

[2] Voy. une très-intéressante *Notice sur Cannes et les îles de Lérins*, par M. Sardou. Cannes, Robaudy, 1867. Cette notice est pleine d'érudition et reproduit avec exactitude les principaux événements dont cette partie de la Provence a été le théâtre. L'auteur n'a pas fait une compilation, mais une œuvre originale dans laquelle il rectifie, en bien des points essentiels, le P. Papon et d'autres historiens de la Provence.

[3] Entre autres, outre saint Honorat, saint Aigulfe, saint Hilaire, saint Patrice, saint Capraise, saint Vincent, saint Venance, etc., etc. Voy. la très-remarquable thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris par M. l'abbé Goux, professeur au petit séminaire de Toulouse, et ayant pour titre : *Lérins au cinquième siècle*. Paris, Eug. Bélin, 1856. Lire aussi le charmant volume de MM. Girard et Bareste, *Cannes et ses environs*. Paris, Garnier, 1859.

[4] M. Mérimée, *Note d'un voyage dans le midi de la France*, p. 256 et suiv.

hissant le midi de la France, et marchant sur Cannes, puis sur Toulon, par la route qui longe la mer, rencontrèrent la résistance la plus opiniâtre[1]. C'est de là que partirent les boulets qui, en retardant la marche de l'ennemi, laissèrent à Toulon le temps de préparer sa défense; et, après l'insuccès du siége, au retour, c'est de là encore que l'on contraignit les Allemands et les Piémontais à quitter le bord de la mer, et, en se retirant dans les collines et les montagnes, à aller tomber sous les coups multipliés des énergiques paysans de la Provence!

Telles sont les deux îles, désignées par le nom commun d'îles de Lérins, mais plus connues sous celui d'îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, où abondent les vestiges les plus divers, mais qu'a surtout rendues à jamais fameuses le séjour de l'*homme au masque de fer*. Tels sont les lieux qu'on ne peut visiter, dont on ne peut prononcer le nom ni évoquer le souvenir sans qu'aussitôt viennent s'y mêler le nom, le souvenir du prisonnier mystérieux détenu dans la plus grande des deux îles, celle de Sainte-Marguerite. Soit qu'on adopte la tradition qui représente l'homme masqué amené à Saint-Mars dans cette île[2], soit qu'on pense qu'il y a été conduit par Saint-Mars lui-même, il est incontestable que c'est de là qu'en 1698 le geôlier et son captif sont partis, entreprenant ce voyage mystérieusement poursuivi à travers la France, accompli en excitant partout un curieux étonnement, ayant Villeneuve-le-Roi pour étape principale, et pour terme la Bastille. Il est non moins certain (et le journal irrécusable de Dujonca[3] en fait foi) que le personnage conduit à Paris par Saint-Mars « dans sa litière, était un ancien prisonnier qu'il avait à Pignerol. »

Quel était ce prisonnier?

Il n'existe nulle part, on le pense bien, un dossier de l'*homme au masque de fer*. Louis XIV avait un trop grand intérêt à entourer d'incertitude et d'obscurité ce personnage, pour qu'il se soit complu à

[1] Un parlementaire du duc de Savoie vint intimer à M. la Mothe-Guérin, gouverneur des îles, l'ordre de cesser le feu. « Le premier, répondit la Mothe-Guérin, qui aura l'audace de venir encore à moi porteur d'une pareille commission, je le ferai pendre à l'instant même. » (M. Sardou, ouvrage déjà cité. p. 111.) — « C'est sous le feu des îles Sainte-Marguerite, disait plus tard le duc de Savoie, que j'ai mieux connu qu'en aucun autre lieu que j'étais en pays ennemi. »

[2] Il est à remarquer que, selon le premier ouvrage qui ait fait mention de *l'homme au masque de fer*, le prisonnier a été conduit aux îles Sainte-Marguerite et là confié à Saint-Mars. Ce sont les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, dont nous avons reproduit le passage tout entier dans le chapitre VI consacré à l'examen du système Vermandois.

[3] Archives de l'Arsenal. Nous avons reproduit intégralement les pages relatives au prisonnier, dans le chapitre XIII de cette étude.

réunir et à laisser des preuves certaines de son identité. Cet intérêt à dissimuler l'existence de ce captif était, nous le verrons, beaucoup plus grand au moment de son transport à la Bastille. Aussi son nom réel disparaît-il presque entièrement, et se contente-t-on de l'y appeler *le prisonnier de Provence*. C'est donc bien avant l'époque de cette translation qu'il faut remonter pour établir quel il est, et encore ne peut-on le faire que par la comparaison de très-nombreuses dépêches dont aucune ne fournit isolément une preuve irrécusable, mais dont le rapprochement, et les déductions logiques que l'on en tire, conduisent à une certitude absolue. Aussi demandons-nous, maintenant surtout, à nos lecteurs une attention soutenue et incessante.

Nous avons terminé le chapitre qui précède en constatant que M. Jules Loiseleur a prononcé le jugement définitif sur la question de l'*homme au masque de fer*, et nous mettons au défi tout lecteur attentif d'étudier son travail sans être persuadé qu'on ne résoudra jamais le problème. Mais M. Loiseleur a fait sa judicieuse enquête, seulement sur les pièces publiées jusqu'à ce jour. « Ses démonstrations, a dit un critique, si claires, si lumineuses, si péremptoires, ont épuisé la question, et, à moins de documents nouveaux, les esprits sérieux n'y reviendront plus[1]. » Ce sont ces documents nouveaux que je vais introduire dans le débat. Voici comment j'ai été amené à en supposer, puis à en constater le premier l'existence.

Une dépêche inédite, adressée par Louvois à Saint-Mars, le 5 janvier 1682, est ainsi conçue :

« J'ai reçeu votre lettre du 28 du mois passé. Vous ne scavez ce qui vous est bon, quand vous demandez à changer le gouvernement d'Exiles contre le commandement du château de Casal qui ne vaudra que deux mille livres d'appointements. Ainsi je ne vous conseille pas d'y songer[2]. »

Tout d'abord cette dépêche paraît assez insignifiante. Elle ne semble fournir qu'une preuve de plus du bienveillant intérêt de Louvois à l'égard de Saint-Mars, intérêt qui avait sa source dans la vive affection du ministre pour madame Dufresnoy, sa maîtresse, belle-sœur de Saint-Mars, et aussi, une cause plus légitime, dans le dévouement absolu, dans la fidélité éprouvée du geôlier de Fouquet et de Lauzun. Toutefois, en la relisant, je me suis demandé comment Saint-Mars pouvait songer, Matthioly étant un de ses prisonniers, à solliciter son envoi à Casal, dans une place toute italienne, toute mantouanne encore, et où Matthioly aurait certainement réussi sinon à fuir (nous savons que les prisonniers de Saint-Mars ne pouvaient guère

[1] M. Baudry, *Revue de l'instruction publique* du 25 juin 1868.
[2] Archives du ministère de la guerre, janvier 1682.

nourrir cette espérance), tout au moins à transmettre de ses nouvelles et à révéler sa situation. Or le seul motif du refus de Louvois est, on vient de le voir, la modicité des appointements accordés au commandant de Casal. Si Saint-Mars, par impossible, avait méconnu le danger de la présence de Matthioly à Casal, même comme prisonnier, il est indubitable que Louvois, circonspect par nature (et ici c'eût été un devoir), l'aurait rappelé à plus de prudence et lui aurait écrit à peu près en ces termes : « Je m'étonne que vous ayez formé le projet de vous transporter à Casal. Il faut y renoncer absolument. » Tout au contraire, Louvois ne trouve à ce projet d'autre inconvénient que celui de l'infériorité du traitement attaché aux fonctions de Casal, et il termine par ces mots : « Je ne vous conseille pas d'y songer. » C'est l'ami plein de sollicitude qui parle, et non pas le ministre repoussant avec énergie, une proposition si contraire aux intérêts qui lui sont confiés.

C'est cette dépêche qui, la première, m'a inspiré la pensée que, contrairement à l'opinion adoptée jusqu'à ce jour, Matthioly n'a pas été emmené par Saint-Mars de Pignerol à Exiles. Ce n'était encore, il est vrai, qu'une présomption bien faible et que détruisaient les preuves, en apparence irrécusables, qui ont été acceptées jusqu'ici. Nous avons vu en effet que Matthioly, peu de temps après son arrestation, a été placé avec le moine jacobin dans *la tour d'en bas* à Pignerol, et ce sont les prisonniers, dits de *la tour d'en bas*, que Saint-Mars a reçu l'ordre de conduire à Exiles. La dépêche de Louvois du 9 juin 1681[1] se termine par ces mots : « A l'esgard des hardes que vous avez au sieur Matthioly, vous n'avez qu'à les faire porter à Exiles pour les luy pouvoir rendre si jamais Sa Majesté ordonnait qu'il fût mis en liberté. » Cette phrase est catégorique, et a naturellement confirmé chacun dans l'opinion du transport de Matthioly à Exiles. Mais le doute, que m'avait fait concevoir la dépêche du 5 janvier 1682, s'est changé en certitude, lorsque j'ai lu la lettre suivante écrite par Saint-Mars le 25 juin 1681, et qui se trouve en minute parmi les manuscrits d'Estrades à la Bibliothèque impériale :

M. de Saint-Mars à l'abbé d'Estrades. — 25 juin 1681.

« Monsieur, je ne mériterais pas votre pardon si j'avais été assuré
« d'avoir le gouvernement d'Exiles sans me donner l'honneur de
« vous en faire part, et outre le respect que j'ai pour vous, monsieur,
« c'est que je vous suis redevable à un point que je serais un in-

[1] Donnée par Delort, p. 269.

« grat et un malhonnête homme si, toute ma vie, je ne vous hono-
« rais avec la dernière passion et soumission. Comptez sur moi,
« monsieur, comme sur la personne du monde qui vous est le plus
« dévouée et acquis pour tout le reste de mes jours de cœur et
« d'amour à votre service. J'ai reçu hier seulement mes provisions
« de gouverneur d'Exiles avec deux mille livres d'appointement;
« l'on m'y conserve ma compagnie franche et deux de mes lieute-
« nants, et j'aurai en garde deux merles que j'ai ici, lesquels n'ont
« point d'autres noms que messieurs de la tour d'en bas; Matthioli
« restera ici avec deux autres prisonniers. Un de mes lieutenants,
« nommé Villebois, les gardera, et il a un brevet pour commander
« en mon absence à la citadelle et au donjon, jusqu'à ce que M. de
« Rissan revienne, ou que S. M. ait pourvu à cette lieutenance de
« Roi à quelque autre personne qu'elle nommera. L'on a donné au
« chevalier de Saint-Martin la majorité de Montlouis avec sept cents
« écus d'appointements et à Blainvilliers, son camarade, celle de la
« citadelle de Metz, avec autant de revenus. Je ne crois pas partir d'ici
« que devers la fin du mois qui vient; je pourrais bien y aller de
« temps à autre pour y faire quelques réparations nécessaires pour
« le bien du service, j'ai tous mes ordres pour m'en aller dans cet
« exil-là quand je jugerai à propos; mais, comme rien ne presse, et
« qu'il me faudra établir en ce lieu-là pour y passer l'hiver avec
« toute ma famille et les ours, il faudra du temps pour m'y accom-
« moder tout le mieux que je pourrai. Ce qui me console et me
« donne de la joie, c'est que j'aurai l'honneur d'être voisin des États
« de leurs Altesses Royales, auxquelles je suis autant redevable que
« très-respectueux et soumis serviteur. »

Matthioly n'est donc pas le prisonnier qui, dans les premiers jours de janvier 1687, est mort à Exiles[1]. Matthioly a été laissé à Pignerol où nous le retrouverons tout à l'heure, confié à la garde

[1] C'est hors de doute maintenant et nous retrouverons d'ailleurs plus tard le nom de Matthioly dans les dépêches de Louvois au commandant du donjon de Pignerol. Quant au témoignage du sieur Souchon que, d'après M. Loiseleur, nous avons invoqué dans le chapitre qui précède, il est assez confus dans les *Mémoires d'un voyageur qui se repose* (t. II, p. 204-210 de l'édition Bossange) et très-net dans l'ouvrage du P. Papon, mais dans le sens *de la mort du domestique* et non de Matthioly lui-même. Voici le passage du *Voyage littéraire de Provence* (p. 148-249 de l'édition de 1780) intégralement reproduit : « La personne qui servait le prisonnier mourut à l'île Sainte-Marguerite. Le frère de l'officier dont je viens de parler (Souchon, âgé de 79 ans) qui était, pour certaines choses, l'homme de confiance de M. de Saint-Mars, a toujours dit à son fils qu'il avait été prendre le mort à l'heure de minuit dans la prison et qu'il l'avait porté sur ses épaules dans le lieu de la sépulture. »

du sieur de Villebois. Louis XIV a eu d'abord la pensée de le faire transporter à Exiles, ainsi que le prouve la dépêche de Louvois, du 9 juin 1681, dont nous venons de citer la dernière phrase. Mais il est non moins certain que ce premier projet a été abandonné et que Matthioly a été maintenu à Pignerol.

Ce n'est point là la seule signification remarquable de la lettre de Saint-Mars. *J'aurai en garde, deux merles* écrit-il. Or déjà, et de nos jours encore, le mot *merle* ainsi employé ne saurait s'appliquer qu'à des personnes vulgaires, insignifiantes, et ayant aussi peu de notoriété que d'importance. C'est pourtant parmi ces deux *merles* que jusqu'ici on a vu l'*homme au masque de fer*. Dira-t-on qu'une seule preuve ne suffit pas pour établir l'entière obscurité de ces deux prisonniers de Saint-Mars? Mais elle résulte aussi, et jusqu'à l'évidence, de tout ce que nous avons dit du traitement dont étaient l'objet les prisonniers de Saint-Mars à Pignerol, à l'exception de Fouquet, de Lauzun et de Matthioly[1]. Veut-on de nouveaux témoignages? « Vous pouvez faire habiller vos prisonniers, écrit, le 14 décembre 1681, Louvois à Saint-Mars établi à Exiles. *Mais il faut que les habits durent trois ou quatre ans à ces sortes de gens-là*[2]. » Comme toujours, les ordres du ministre furent ponctuellement exécutés par son représentant, car, lorsque Saint-Mars quitta Exiles pour se rendre aux îles Sainte-Marguerite, il écrivait à Versailles « que le lit du prisonnier (encore vivant en 1687, nous avons vu précédemment que l'un des deux mourut dans les premiers jours de janvier 1687) était si vieux et rompu, que tout ce dont il se servait, tant linge de table que meubles, ne valait pas la peine d'être emporté, et avait été vendu treize escus[3]. » Assurément, si c'est là l'*homme au masque de fer*, et surtout s'il a eu pour le linge fin ce goût délicat dont on a tant parlé, il lui a été bien difficile de le satisfaire.

Saint-Mars arrive aux îles Sainte-Marguerite qui, jusqu'à ce moment, n'avaient pas reçu la destination, qu'elles ont encore, de prison d'État[4]. Il fait construire, selon les ordres de Louvois, de nou-

[1] Nous parlerons plus tard du traitement dont Matthioly a été l'objet.

[2] Archives de la guerre, décembre 1681.

[3] Lettre donnée par Delort, p. 284.

[4] En 1633, Richelieu fit construire le fort royal sur la côte septentrionale de l'île Sainte-Marguerite. C'est à l'arrivée de Saint-Mars que furent élevés les bâtiments qui devaient servir à des prisonniers de très-diverses catégories. La lettre inédite qui suit, écrite par M. de Grignan, lieutenant général de Provence, le 29 septembre 1691, prouve que dès avant cette époque l'île Sainte-Marguerite était une prison d'État :

« La garde que je fais faire à Canne y a arresté un matelot qu'on croit estre d'Oneglia, qui venait du costé de Gênes par terre et alloit à Toulon, et qui par ses réponses, dans lesquelles il a beaucoup varié, a donné lieu de croire qu'il pouvait

veaux bâtiments où il reçoit tour à tour divers prisonniers, surtout des ministres protestants [1]. L'attitude du geôlier change-t-elle à cette époque ? Est-ce alors que nous trouvons trace de ces égards constatés à satiété, et qui sont un des traits caractéristiques de l'histoire de l'homme masqué ? La dépêche suivante [2] va nous fournir une réponse :

Barbezieux à Saint-Mars. — « Au camp devant Namur, ce 29 juin 1692.

« J'ay receu vostre lettre du 4 de ce mois. Lors qu'il y aura
« quelques-uns des prisonniers confiés à vostre garde qui ne feront
« pas ce que vous leur ordonnerez ou qui feront les mutins, vous
« n'avez qu'à les (il y avait : fouailler malhonnestement et les) punir
« comme vous le jugerez à propos. »

On a dit et répété sans cesse que Saint-Mars ne s'est jamais éloigné du fameux prisonnier depuis l'instant où il a été chargé de sa garde.

avoir esté mis à terre par les galères d'Espagne et estre un espion qui, sous prétexte de porter à Toulon une lettre à un patron de Gênes, pourrait y aller aux nouvelles. On l'a fait passer dans les isles de Sainte-Marguerite.

« L. de Grignan, *l. g. de Provence.*

« Du 29 septembre 1691, à M. de Pontchartrain. »

(Archives du ministère de la marine, Correspondance.)

Cette autre, du 21 juillet 1681, atteste que l'île commençait à être armée pour la défense de la côte :

« M. de Saint-Mars, gouverneur des isles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat de Lérins, me parle de ses vivres qu'il faut qu'il envoye querir à terre, et des affusts qui manquent à vingt-cinq pièces de canon... »

(Lettre du comte de Grignan, lieutenant général de la Provence, du 21 juillet 1691, à M. de Pontchartrain. Archives de la marine, Correspondance.)

[1] La plupart des dépêches relatives aux protestants enfermés aux îles ont été données par Depping dans sa *Correspondance administrative sous Louis XIV.* La dépêche inédite suivante prouve qu'un seul envoi de ces infortunés en a compris soixante-huit :

« *Voisin, ministre de la guerre, à la Mothe-Guérin.*

« Du 21 septembre 1704.

« Monsieur, j'ay reçu la lettre que vous m'avez escrite le 10 de ce mois sur la despense que vous avez faicte pour la subsistance de 68 prisonniers de Languedoc qui ont esté envoyés aux isles de Sainte-Marguerite. Adressez-moi un estat de ce qui vous en a cousté par jour pour ces gens-là afin que je puisse vous en faire rembourser et marquez-moi en mesme temps ce que vous voyez qu'il soit raisonnable de vous donner pour chacun par jour. »

(Archives de la guerre.)

[2] Dépêche inédite de Barbezieux à Saint-Mars, du 29 juin 1692. (Archives du ministère de la guerre.)

C'est là encore un des traits qui caractérisent le mystérieux détenu, et l'on s'est toujours représenté ces deux hommes en quelque sorte prisonniers l'un de l'autre. Trouvons-nous au moins, soit à Exiles, soit dans les premières années du séjour aux îles Sainte-Marguerite, cette significative particularité ? On va en juger :

Louvois à Saint-Mars. — « 14 décembre 1681.

« Rien ne vous peut empescher d'aller à Casal de temps en temps « pour voir monsieur Catinat. »

Louvois à Saint-Mars. — « 22 décembre 1681.

« S. M. ne trouvera point mauvais que vous descouchiez d'Exiles « pour une nuit, quand vous voudrez vous aller promener dans le « voysinage. »

L'abbé d'Estrades à Pomponne[1]. — « Turin, 9 janvier 1682.

« Monsieur de Saint-Mars est à Turin depuis hier. *Il me fit l'hon-* « *neur il y a quelque temps, lorsqu'il y passa*, de loger chez moi[2]. « Mais cette fois M. de Masin a eu la préférence. »

[1] Manuscrits de la Bibliothèque impériale, *Papiers d'Estrades.*

[2] Cette lettre et plusieurs autres qui se trouvent dans le même fonds sont une preuve de l'amitié qui s'était formée entre Saint-Mars et l'abbé d'Estrades.

« Monsieur de Catinat, lisons-nous dans une lettre de Saint-Mars à l'abbé d'Estrades du 27 septembre 1681, sera le 1er du mois prochain gouverneur de la citadelle que vous avez fait avoir au roi. » Il s'agit de Casal, et ces mots suffiraient à prouver, ce qu'attestait déjà le rôle actif joué par Saint-Mars avec Catinat en 1679, que Saint-Mars avait été mis au courant de toutes les péripéties des deux négociations. Donc, ainsi que nous l'avons déjà montré dans le chapitre qui précède, la fameuse phrase de la dépêche de Louvois à Saint-Mars, du 13 août 1681 : « Le roy ayant ordonné à monsieur de Catinat de se rendre au premier jour à Pignerol *pour la mesme affaire qui l'y avait mené au commencement de l'année* 1679 » n'a et ne peut avoir qu'un sens, à savoir la prise de possession de Casal et non l'arrestation d'un nouveau prisonnier.

Mais M. Loiseleur invoque un autre argument pour tenter de prouver qu'un espion obscur aurait été arrêté en 1681 par Catinat. C'est la lettre suivante de Louvois à Saint-Mars, du 20 septembre 1681 : « Le roy ne trouve point mauvais que vous alliez voir de temps en temps le dernier prisonnier que vous avez entre les mains, lorsqu'il sera estably dans sa nouvelle prison et dès qu'il sera parti de celle où vous le tenez. Sa Majesté désire que vous exécutiez l'ordre qu'elle vous a envoyé, » etc... Une dépêche de Saint-Mars à Louvois, du 11 mars 1682, parlant de nouveau de deux prisonniers, M. Loiseleur en conclut que, dans l'espace de temps compris entre le 20 septembre 1681 et le 11 mars 1682, un nouveau prisonnier a été remis à Saint-Mars.

Remarquons d'abord que l'espace de temps est bien plus limité encore. M. Loi

Louvois à Saint-Mars. — « 18 avril 1682.

« Le roy ne trouvera point mauvais que vous alliez faire la révé-
« rence à M. le duc de Savoye. »

Louvois à Saint-Mars. — « 7 mars 1685.

« Le roy veut bien que vous alliez prendre l'air dans le lieu que
« vous jugerez le plus convenable à votre santé. »

seleur ne s'est servi que des pièces publiées jusqu'à ce jour. Mais, dès le 18 novembre 1681, Louvois, dans une dépêche jusqu'ici inédite, parle à Saint-Mars de ses prisonniers : « Le roy approuve que vous choisissiez un médecin pour traiter vos prisonniers et que vous vous serviez du sieur Vignon pour les confesser une fois l'an. » Ce serait donc entre le 20 septembre et le 18 novembre 1681 qu'un nouveau prisonnier aurait été confié à Saint-Mars. De ce prisonnier, nous l'avons déjà dit dans le chapitre qui précède, de ce prétendu espion, aucune trace nulle part. D'un autre côté, pour que la dépêche du 20 septembre 1681 ait le sens que lui attribue M. Loiseleur, il faut qu'un des deux prisonniers de la tour d'en bas soit mort quelques jours avant le 20 septembre, puisqu'à cette date on ne parle plus que d'un prisonnier. De cette mort, de cette disparition, aucune preuve, aucune trace encore. Ainsi, toute l'argumentation repose sur cette seule dépêche, dont M. Loiseleur non-seulement se sert pour établir qu'un nouveau prisonnier a été confié à Saint-Mars, mais encore d'où il induit qu'un des prisonniers détenus précédemment a disparu.

Cette seule dépêche ainsi isolée, et que rien ne vient étayer, serait loin d'être suffisante. Néanmoins, il est essentiel d'en trouver le véritable sens, afin de ne laisser subsister aucun doute dans l'esprit du lecteur, et pour que tout soit clair et net dans notre démonstration. J'avoue avoir passé bien des heures à réfléchir sur cette dépêche que toutes les autres démentent, qui ne s'adapte à rien et qui cependant est authentique et très-exactement reproduite, car je suis allé la relire, et bien des fois, en minute aux archives du ministère de la guerre. Aurait-elle le sens que lui attribue M. Loiseleur, qu'elle ne détruirait nullement mes conclusions, puisque les preuves que j'ai fournies de l'obscurité des prisonniers d'Exiles s'appliquent aussi à ce nouveau prétendu prisonnier amené entre septembre et novembre 1681, et que l'importance majeure des prisonniers conduits plus tard de Pignerol aux îles Sainte-Marguerite, n'en sera pas moins démontrée par les dépêches que nous allons citer. Mais il me répugnait de laisser un seul point obscur, et après de longues réflexions, après avoir longtemps adopté l'opinion de M. Loiseleur, bien que rien en dehors de cette dépêche ne vienne justifier son interprétation, je crois en avoir trouvé le sens véritable.

« Le roy ne trouve pas mauvais, porte la dépêche que nous discutons, que vous alliez voir de temps en temps le dernier prisonnier que vous avez entre les mains, lorsqu'il sera estably dans sa nouvelle prison et qu'il sera parti de celle où vous le tenez. » J'ai d'abord trouvé fort bizarre qu'un des prisonniers de Saint-Mars allât *s'établir* sans lui dans sa prison, et rapprochant ce fait des nombreuses dépêches qui prouvent que Saint-Mars avait encore à cette époque, ou tout au moins à une époque fort rapprochée, deux prisonniers, j'ai fini par admettre que le mot *prisonnier* n'est

Louvois à Saint-Mars. — « 20 mars 1685.

« Madame de Saint-Mars m'ayant dit que vous désiriez aller aux « bains d'Aix-en-Savoie, j'en ay rendu compte au roy, et S. M. m'a « commandé de vous faire scavoir qu'elle veut bien vous accorder « la permission de vous absenter d'Exiles pour cet effet durant « quinze jours ou trois semaines. »

Louvois à Saint-Mars. — « 5 juillet 1688. (Il était déjà aux îles Sainte-Marguerite.)

« Le roy trouve bon que vous vous absentiez de la place, où vous « commandez, deux jours par mois, et que vous alliez faire une

pas pris ici par Louvois dans son sens ordinaire, mais bien dans un sens figuré. Je me suis alors rappelé qu'en 1681, comme en 1679, Catinat était à Pignerol traité, en apparence du moins, comme un prisonnier. La dépêche suivante, du 6 septembre 1681, adressée par Catinat à Louvois, ne laisse aucun doute à cet égard ; « Je me fais appeler Guibert (en 1679 nous avons vu qu'il avait pris le nom de Richemont) et j'y suis comme ingénieur *qui a été arrêté* par ordre du roy, parce que je me retirais avec quantité de plans des places de la frontière de Flandre. *M. de Saint-Mars me tient ici prisonnier dans toutes les formes*, » etc. D'un autre côté, pendant les deux séjours à deux années d'intervalle, de Catinat à Pignerol, il s'était formé entre lui et Saint-Mars une amitié profonde. La dépêche que nous discutons est du 20 septembre 1681. Or, le 28, Catinat devait quitter et quitta en effet Pignerol, et le 1[er] octobre fut installé à Casal en qualité de gouverneur. Une expression tout à fait révélatrice se trouve dans une lettre inédite de Saint-Mars à l'abbé d'Estrades du 27 septembre 1681 : « J'ay rendu vostre lettre à M. de Catinat, lequel aura l'honneur d'entrer en commerce avec vous dès qu'il sera *estably*. Il part demain dimanche avec l'infanterie, et personne n'est plus vostre serviteur que lui... Le 1[er] du mois prochain il sera reçu gouverneur de la citadelle que vous avez fait avoir au roy (Casal). » — (Bibliothèque impériale. Manuscrits, *Papiers d'Estrades*) Or cette même expression, *dès qu'il sera estably*, se trouve dans la dépêche de Louvois du 20 septembre que Saint-Mars venait de recevoir au moment où il écrivait sa lettre à d'Estrades.

Mais pourquoi, dira-t-on, Louvois se sert-il des mots *dans sa nouvelle prison* pour qualifier Casal? Parce que, sans doute, Catinat n'avait pas laissé ignorer à Louvois combien la perspective d'un séjour monotone à Casal lui était désagréable et qu'il préférait de beaucoup revenir dans l'armée de Flandre. Enfin, le 14 décembre 1681, Louvois écrit à Saint-Mars qui probablement, par excès de scrupule, avait renouvelé sa demande d'autorisation : « Rien ne vous peut empescher d'aller à Casal de temps en temps pour voir M. Catinat. »

C'est donc de Catinat qu'il s'agit dans la dépêche du 20 septembre 1681, de Catinat, le dernier des prisonniers que Saint-Mars avait encore entre les mains, puisque, depuis le mois de juin, Matthioly avait été confié à Villebois, et que les deux détenus laissés à Saint-Mars étaient deux *merles*, sans doute déjà conduits par lui à Exiles. C'est de Catinat qu'il s'agit, et cette dépêche ne saurait plus servir de prétexte au système d'après lequel un nouveau prisonnier aurait été arrêté par Catinat en 1681.

« honnêteté au gouverneur de Nice pour la visite qu'il vous a « rendue[1]. »

Ainsi, sauf les précautions prises pour empêcher une évasion, et nous avons vu qu'elles étaient prescrites à Saint-Mars de la même manière, sous la même forme et avec une égale abondance de recommandations minutieuses pour tous les détenus, quels qu'ils fussent, même pour cet Eustache d'Auger dont on fera un domestique de Fouquet, sauf, dis-je, ces précautions nécessaires, quoique exagérées par les scrupules de Saint-Mars, nous ne trouvons dans ces deux détenus aucun des caractères essentiels de l'*homme au masque de fer*. Non pas certes que nous acceptions tout ce dont l'a orné la légende. Mais, si amoindri que l'histoire exacte le représente, peut-on, en vérité le reconnaître dans un de ces deux hommes[2] nommés *merles* par Saint-Mars, *ces sortes de gens* par Louvois, traités comme nous l'avons vu, dont les effets, le linge et les meubles ont une valeur totale de treize écus, et que leur gardien reçoit l'autorisation de quitter si fréquemment et pour des laps de temps assez longs?

Mais voici un autre résultat de nos recherches, tout aussi inconnu jusqu'ici que celui qui vient d'être exposé.

Saint-Mars est aux îles Sainte-Marguerite, qu'il ne se fait aucun scrupule de quitter de loin en loin. Tout à coup, le 26 février 1694, le ministre lui annonce la prochaine arrivée aux îles de trois prisonniers d'État qui se trouvent dans le donjon de Pignerol. Il lui demande « s'il a des lieux sûrs pour les enfermer » et lui prescrit de faire les préparatifs, les réparations, les dispositions nécessaires pour se mettre en état de les recevoir[3]. Dans une autre lettre, du 20 mars suivant, Barbezieux ajoute ces mots dont il est superflu de

[1] Six dépêches inédites de Louvois à Saint-Mars. (Archives du ministère de la guerre.)

[2] Celui des deux *merles* qui a été amené aux îles par Saint-Mars est sans doute le moine jacobin, ainsi que le prouve la dépêche suivante : « Barbezieux à Saint-Mars. Versailles, le 13 août 1691.—Vostre lettre du 26 de ce mois passé m'a esté rendue. Lorsque vous aurez quelque chose à me mander du prisonnier qui est sous vostre garde depuis vingt ans, je vous prie d'user des mesmes précautions que vous faisiez quand vous les donniez à M. de Louvois. » Vingt ans est sans contredit un chiffre rond, et le moine jacobin étant détenu depuis 1674, avait alors dix-sept ans de captivité. On a donné beaucoup d'importance à cette dépêche, parce que c'était une des très-rares dépêches de cette époque que l'on connût. Mais nous venons de voir que sa valeur diminue beaucoup par la comparaison avec les autres lettres transcrites par nous. La recommandation que Barbezieux y donne est purement de forme, et des prescriptions analogues ont été transmises à Villebois, puis à Laprade, chargés de la garde de Matthioly.

[3] Dépêche inédite de Barbezieux à Saint-Mars, du 26 février 1694. (Archives du ministère de la guerre.)

signaler l'importance capitale : « Vous savez en effet qu'ils sont de plus de conséquence, *au moins un*, que ceux qui sont présentement aux îles, et vous devez, préférablement à eux, les mettre dans les prisons les plus sûres[1]. » Puis il lui ordonne « de faire préparer les meubles et vaisselles qui seront nécessaires à leur usage, et lui recommande que les ouvrages, qu'il faudra faire à leur occasion, ne manquent point à leur arrivée. » Par le même courrier, il lui envoie quinze cents livres pour parer aux premières dépenses.

Quelques jours après, en effet, arrivaient aux îles Sainte-Marguerite, entourés d'une très-forte escorte, conduits par le commandant du donjon de Pignerol, qui seul leur donnait à manger[2], guidés par deux hommes sûrs envoyés au-devant d'eux par le gouverneur, trois prisonniers parmi lesquels, nous allons le voir, se trouvait celui que Saint-Mars, quelques années après, emmènera à la Bastille.

XXIII

Matthioly avait été laissé par Saint-Mars à Pignerol, et le long silence gardé sur lui par Louvois et Saint-Mars depuis le départ de celui-ci pour Exiles, reçoit de la sorte sa naturelle explication. Dès que j'eus acquis cette certitude, je recherchai dans les archives du ministère de la guerre toutes les dépêches adressées soit par Louis XIV, soit par le ministre, au sieur de Villebois, commandant du donjon; puis au sieur de Laprade qui, après la mort de Villebois, arrivée en avril 1692, le remplaça dans ces fonctions. Or, non-seulement j'ai trouvé dans ces dépêches la confirmation de la présence de Matthioly à Pignerol, mais encore de nouvelles preuves des précautions toutes particulières dont les prisonniers laissés dans cette citadelle continuaient à être l'objet.

On s'est souvent demandé pourquoi et comment le duc de Mantoue est resté indifférent au sort de son ancien favori, et ne s'est pas enquis de lui auprès de Louis XIV, qu'il devait savoir seul en état de lui donner de ses nouvelles. Les dépêches de la cour de Mantoue publiées jusqu'ici, soit par Delort, soit par d'autres, ne renfermant pas le nom de Matthioly depuis le moment de son arrestation, on a expliqué ce silence par l'indifférence frivole du jeune duc; et il faut

[1] Dépêche inédite de Barbezieux à Saint-Mars, du 20 mars 1694. (*Id.*)

[2] « Le roy vous recommande qu'il n'y ait que vous qui leur donniez à manger, comme vous avez fait depuis qu'ils ont été confiés à vos soins. » (Dépêche inédite de Barbezieux à M. de Laprade qui, à la mort de Villebois, l'avait remplacé dans e commandement du donjon de Pignerol.)

reconnaître que cette explication était rendue très-vraisemblable par le caractère de ce prince. En outre, ce silence a contribué, pour sa part, à réduire de beaucoup l'importance du comte Matthioly, et l'on a dit bien des fois qu'elle ne peut pas être bien considérable, la situation d'un personnage qui disparaît soudainement sans que son maître songe tout au moins à s'informer de ce qu'il a pu devenir. Il n'en est rien. Si léger, si insouciant que fût Charles IV, il s'est préoccupé du sort de Matthioly; mais, bien loin d'essayer de le délivrer, il redoutait comme un danger sa mise en liberté. En rompant en effet, par son abandon, le projet de cession de Casal, Matthioly n'avait pas seulement joué Louis XIV, mais encore profondément courroucé le duc de Mantoue, qu'il livrait ainsi aux récriminations ardentes et peut-être, plus tard, à la vengeance des autres princes italiens. Si Louis XIV ne l'eût pas fait enlever, Charles IV lui-même se serait chargé de ce soin, et aurait fait disparaître le témoin incommode de ses intrigues avec la cour de Versailles, l'agent qui avait débattu le prix de la vente d'une des clefs de l'Italie, le confident dont l'existence était un reproche, dont la parole était une accusation toujours menaçante, un témoignage précieux pour les ennemis du duc de Mantoue.

« M. de Mantoue, écrit, le 10 juin 1679, l'abbé d'Estrades à Pomponne, me témoigne de l'inquiétude sur ce que peut être devenu Matthioly, dont il blâme la conduite... Je luy mande sur Matthioly que, *bien que je ne sache point où il est*, et que depuis deux mois je n'en aye aucune nouvelle, je ne laisse point de l'assurer qu'il ne pourra point du tout traverser notre négociation, et qu'il n'en aura pas même le moindre soupçon; qu'il peut se mettre l'esprit en repos de ce côté-là, et que je luy en donne ma parole[1]. »

Deux ans après, au moment de se rendre à Mantoue, auprès de Charles IV, afin de renouer le projet de cession, l'abbé Morel, ambassadeur de France, écrit de Turin à Louis XIV:

« Turin, 9 août 1681.

« Je ne doute pas qu'à mon retour à Mantoue, M. le duc ne me « questionne sur la destinée de Matioly après l'exécution du traité. « Peut-être serait-il à propos de me donner un mot d'information là-« dessus. »

Et Louis XIV répond lui-même de manière à calmer les inquiétu-

[1] Dépêche inédite d'Estrades à Pomponne, du 10 juin 1679. (Affaires étrangères. Savoie, 68.)

des de Charles IV, mais toujours sans révéler le lieu de détention de Matthioly :

« Fontainebleau du 21 août 1681.

« Je vous ay desja fait sçavoir que vous pouvez assurer le duc de « Mantoue que Mathioly ne sortira point du lieu où il est sans le con- « sentement de ce prince ; et, s'il y a d'autres mesures à prendre « pour sa satisfaction, vous m'en informerez. Sur ce, » etc.

Peut-on douter des vrais sentiments du duc de Mantoue, en lisant la dépêche suivante?

L'abbé Morel à Louis XIV. — « Mantoue, 12 septembre 1681.

« M. le duc de Mantoue a appris avec beaucoup de joy et de senti- « ments d'une vive reconnaissance ce qu'il a plu à Votre Majesté « m'ordonner de lui témoigner au sujet de Matthioli. Il avait dessein « de m'en faire lui-même ce soir ses remercîments dans une audience « qu'il me vouloit donner; mais il m'a esté impossible d'y aller, à « cause d'un très-fascheux rhumatisme sur le col qui me fait garder « le lit depuis trois jours [1]. »

Cette joie de Charles IV, en apprenant qu'il n'a plus à redouter l'apparition de son complice, est tristement significative. Il pouvait traiter de nouveau avec Louis XIV, sans craindre que son ancien ministre, trop instruit, n'allât insister auprès des autres princes sur les conditions auxquelles un duc de Mantoue avait adhéré, en consentant à se placer sous l'entière dépendance du plus dangereux ennemi de l'Italie. Tout conspirait donc pour perpétuer la détention du malheureux ministre, et l'intérêt de Charles IV autant que l'orgueil de Louis XIV exigeaient que celui qui avait trompé l'un et humilié l'autre fût à jamais enlevé au monde.

Il le fut. Avec quel mystère, avec quelle abondance de précautions et de soins minutieux, nous l'avons vu. Villebois fut chargé de le garder à Pignerol, après le départ de Saint-Mars pour Exiles. Pas une seule fois Villebois ne se sépare de son prisonnier. Le 22 mars 1682 [2], saisi d'un scrupule analogue à ceux dont était souvent envahi Saint-Mars, Villebois demande au ministre à qui, s'il tombait malade, il devrait confier la garde de ses prisonniers. Et Louvois lui répond : « A celui en lequel vous avez le plus de confiance. » — « Le roy

[1] Trois dépêches inédites. (Archives des affaires étrangères. Mantoue, 15.)
[2] Dépêche inédite de Louvois à Villebois, du 30 mars 1682. (Archives du ministère de la guerre.)

trouve bon, écrit le ministre le 13 avril 1682, que vous prestiez aux prisonniers de la garde desquels vous estes chargé les livres de dévotion qu'ils vous demandent, en prenant les précautions nécessaires pour que cela ne puisse servir à leur faire avoir des nouvelles[1]. » — « A l'esgard du prestre que les prisonniers demandent, lisons-nous dans une dépêche du 11 décembre 1683, je dois vous dire qu'il ne faut les faire confesser qu'une fois l'an[2]. » — « J'ay reçeu vostre lettre du 14 du mois passé, écrit Louvois le 1er mai 1684, par laquelle j'ay veu l'emportement qu'a eu le valet (il y avait ensuite *de chambre*, mais ces deux mots ont été effacés) du sieur Matthioly envers vous, et la manière dont vous l'en avez puni, laquelle l'on ne peut qu'approuver, et vous devez toujours en user de même en pareille occasion. » — Le 26 novembre 1689, Louvois apprend « que l'on est venu de nuict à une porte du bastion de Pignerol où sont les appartements des prisonniers, en intention d'y entrer, » et il prescrit à Villebois « de ne rien oublier pour essayer de descouvrir ceux qui l'ont fait[3]. » Le 28 juillet 1692, au moment où le sieur de Laprade prend possession du commandement laissé vacant par la mort de Villebois, Barbezieux lui écrit « qu'il ne sçauroit prendre trop de précautions pour la seureté des prisonniers de la garde desquels il est chargé. » Les mêmes recommandations lui sont adressées le 31 octobre suivant[4]. Malgré ces précautions incessantes, malgré la vigilance dont il est l'objet, Matthioly essaye pourtant encore de donner de ses nouvelles, et ce n'est que sur les doublures de ses poches qu'il peut écrire quelques mots. Mais il est découvert, et le ministre mande à Laprade, le 27 décembre 1693 : « Vous n'avez qu'à brusler ce qui vous reste des petits morceaux des poches sur lesquelles le nommé Matthioly et son homme ont escrit, et que vous avez trouvés dans la doublure de leurs justeaucorps où ils les avoient cachés[5]. »

Ce soin de faire disparaître tout ce qui pouvait révéler la présence de Matthioly à Pignerol devenait alors surtout fort nécessaire. Ce n'était plus seulement, comme en 1679, l'orgueil de Louis XIV qui exigeait que le plus grand mystère enveloppât l'existence de sa victime. Depuis lors, depuis l'époque de l'enlèvement, la face des choses avait changé en Italie : le roi de France n'y parlait plus en maître ; ses armées avaient cessé d'être constamment victorieuses, et il expiait son impolitique et inopportune intervention dans les affaires de la

[1] Dépêche inédite de Louvois à Villebois, du 13 avril 1682.
[2] Dépêche inédite de Louvois à Villebois, du 11 décembre 1683.
[3] Dépêches inédites de Louvois à Villebois, des 1er may 1684 et 26 novembre 1689.
[4] Dépêche inédite de Barbezieux à Laprade, du 28 juillet 1692.
[5] Dépêche inédite de Barbezieux à Laprade, du 27 décembre 1693.

péninsule. Ce petit duc de Savoie que nous avons vu, douze années auparavant, se soumettre, en le maudissant, au joug de son impérieux voisin, était en 1693 parvenu à exercer sur la marche des événements une influence bien plus grande que ne le comportait l'étendue de ses États. Ce prince avait réussi à contre-balancer la faiblesse de sa situation par sa duplicité dans le changement de ses alliances, par la dissimulation de son langage et son heureuse promptitude à saisir les circonstances favorables. Il n'avait pas cessé de préférer en politique les moyens habiles aux actes honnêtes, et il trompait tour à tour, et avec une égale perfidie, Louis XIV et les ennemis du roi de France. Louis XIV désirait la paix, afin de porter tous ses efforts, toute son attention sur la succession d'Espagne, prête à s'ouvrir, et la paix dépendait presque uniquement de Victor-Amédée, d'abord si humble, longtemps si dédaigné, et qui prenait sa revanche. « Nous sommes glorieux, et voulons nous servir de la nécessité où nous connaissons bien que le roi est de nous pour faire la paix générale, » disait au comte de Tessé le marquis de Saint-Thomas[1], ministre de Savoie. Aussi n'était-ce plus seulement la restitution des conquêtes faites dans le Piémont et l'abandon de Casal que demandait Victor-Amédée, mais la possession de ce Pignerol, précieuse acquisition de Richelieu, ville française depuis soixante ans, et dont l'abandon, auquel finit par se résigner Louis XIV, fut une juste expiation de ses ambitieux projets d'agrandissement. Il avait voulu, possédant déjà une des clefs de l'Italie, acquérir l'autre, et tenir ainsi sous sa domination le duc de Savoie, resserré entre deux places formidables, et il était maintenant contraint de lui céder Pignerol et de retirer ses troupes de Casal.

Matthioly, qui avait joué le principal rôle dans les premières négociations relatives à cette place, subit au fond de sa prison le contrecoup du revirement des affaires d'Italie; car il fut l'un des trois prisonniers d'État que, le 19 mars 1694, le roi de France fit transférer de Pignerol aux îles Sainte-Marguerite. Non pas que son nom ait été alors prononcé. Depuis la dépêche du 27 décembre 1693, concernant ce qu'il avait écrit sur les poches de son justaucorps, on cesse de le nommer. Plus que jamais, en effet, il importe de dissimuler à tous cette victime d'un audacieux et inexcusable attentat contre le droit des gens. Le mécontentement de l'Europe étant des plus vifs contre Louis XIV, et les intérêts de sa politique lui commandant de calmer à tout prix ce mécontentement si légitime, il était, alors surtout, essentiel de couvrir d'un impénétrable mystère une existence qui rap-

[1] Lettre de Tessé à Barbezieux, décembre 1693. (Archives de la guerre, 1271.) Donnée par M. Rousset, t. IV, p. 531.

pelait à la fois l'ambition menaçante, l'audace, et aussi l'échec d'un grand roi. Aussi jamais peut-être, pour un voyage de cette nature, n'ont été imposées tant de minutieuses précautions. En même temps que Laprade recevait les instructions les plus circonstanciées et les plus précises au sujet du transfèrement, le marquis d'Herleville, gouverneur de Pignerol, et le comte de Tessé, commandant les troupes françaises dans cette place, avaient l'ordre « de pourvoir aux escortes et de donner tout l'argent nécessaire pour la dépense du voyage. » Il était recommandé à Tessé de ne point chercher à savoir le nom des prisonniers et de rejeter absolument toute tentation de curiosité dangereuse[1]. La dépêche inédite suivante en est une preuve :

LE MARÉCHAL DE TESSÉ A BARBEZIEUX.

« Turin, 27 mars 1694.

« Je ne vous rends point compte de ce que vous me faites l'hon-
« neur de me mander *de votre main* à l'occasion des prisonniers du don-
« jon, sinon que je me conduirai, suivant vos ordres et vos instruc-
« tions, avec le dernier secret, une entière circonspection et toutes
« les mesures possibles pour la seureté de ces prisonniers, sans que
« de ma part j'aye seulement la tentation de la moindre petite curio-
« sité[2]. »

Mais, si grandes qu'aient été les précautions prises, si réservés que se soient montrés depuis lors Barbezieux et Saint-Mars dans leurs dépêches, elles renferment quelques mots révélateurs, et le fil qui va nous permettre de suivre Matthioly jusqu'à sa mort, quelque fin qu'il soit, est néanmoins visible.

Les prisonniers, remis par Laprade à Saint-Mars, étaient d'anciens détenus que celui-ci avait déjà gardés à Pignerol. Cela ressort jusqu'à l'évidence 1° d'une dépêche du 11 janvier 1694, dans laquelle le ministre demande à Saint-Mars le nom d'un des prisonniers de Laprade, qui vient de mourir[3] ; 2° de la fin de la première dépê-

[1] Dépêches inédites de Barbezieux à Laprade, du 20 mars 1694, et de Louis XIV au marquis d'Herleville, du 19 mars 1694.

[2] Dépêches inédites du maréchal de Tessé à Barbezieux, du 27 mars 1694. (Archives du min. de la guerre.)

[3] « Le sieur de Laprade, mande le 11 janvier 1694 Barbezieux à Saint-Mars, le sieur de Laprade, à qui le roy a confié la garde des prisonniers qui sont détenus par ordre de S. M. dans le donjon de Pignerol, m'escrit que le plus ancien est mort, et qu'il n'en sçait pas le nom. Comme je ne doute pas que vous ne vous en souveniez, je vous prie de me le mander en chiffre. » Le plus ancien était Eustache d'Auger, incarcéré, nous l'avons vu, en 1669. Dans tous les cas, ce ne pouvait

che, annonçant à Saint-Mars la prochaine arrivée des détenus de Pignerol : « Je ne vous en mande point le nombre, persuadé que vous le sçavez[1]; » 3° de cette phrase significative que nous avons déjà extraite de la seconde dépêche relative à l'envoi de ces prisonniers : « Vous sçavez qu'ils sont de plus de conséquence, au moins un, que ceux qui sont présentement aux îles; vous devez, préférablement à eux, les mettre dans les lieux les plus sûrs[2]. » Or il est non moins indubitable qu'au moment de son départ de Pignerol pour Exiles, Saint-Mars, Fouquet étant mort et Lauzun mis en liberté, n'avait d'autre prisonnier considérable que Matthioly. Remarquons encore que c'est à Villebois qu'il en laisse la garde, à Villebois qui avait été, avec Catinat, chargé de la mission d'arrêter Matthioly sur la route de Turin[3]. Quand Villebois meurt, c'est un autre lieutenant de confiance de Saint-Mars, le sieur de Laprade, que l'on envoie des îles pour commander le donjon de Pignerol[4]. Saint-Mars (et c'est un point essentiel à constater) n'a donc pas cessé de connaître le sort de Matthioly, et ce sont ses lieutenants qui momentanément l'ont remplacé dans la garde de ce prisonnier.

Nous avons montré, dans le chapitre qui précède, l'évidente obscurité de l'insignifiant prisonnier amené par Saint-Mars d'Exiles aux îles Sainte-Marguerite. Ses meubles et ses effets valent treize écus; son gardien le quitte sans scrupule; on le désigne sous le nom de *merle*. Pour lui rien que les précautions générales et propres à tous les détenus. Le nouveau prisonnier, *de plus de conséquence que les autres*, arrive aux îles. Depuis ce moment, Saint-Mars ne les quitte plus. Il imagine aussitôt de nouvelles mesures pour la sûreté de ses prisonniers, et, le 20 juillet 1694, le ministre les approuve[5]. C'est à cette époque que nous voyons apparaître dans les dépêches officielles le nom du sieur Favre, que la tradition la plus constante représente comme ayant été aumônier de la prison à l'époque où y était détenu le *Masque de fer*[6]. Barbezieux, qui jusqu'alors n'avait

être Matthioly, puisque nous avons donné, quelques pages plus haut, une dépêche de Laprade, du 27 décembre 1693, dans laquelle il cite son nom, à propos de ce qui avait été écrit sur les doublures de son justaucorps. Or comment aurait-il songé à demander, en janvier 1694, le nom d'un prisonnier qu'il connaissait en décembre 1693?

[1] Dépêche inédite de Barbezieux à Saint-Mars, du 26 février 1694.

[2] Dépêche inédite de Barbezieux à Saint-Mars, du 20 mars 1694.

[3] Dépêche de Catinat à Louvois, du 3 mai 1679. — Donnée par Delort, p. 212.

[4] Dépêche inédite de Barbezieux à Saint-Mars, du 5 may 1692. (Archives de la guerre.)

[5] Dépêche inédite de Barbezieux à Saint-Mars, du 20 juillet 1694.

[6] Dépêche inédite de Barbezieux à Saint-Mars, du 5 décembre 1694.

pas eu cette préoccupation, pense tout à coup à ce qui pourrait arriver si Saint-Mars tombait malade, et, avec une sollicitude inquiète, il lui demande aussitôt de quelle manière on aviserait, le cas échéant[1]. Le 15 janvier 1696, nous trouvons une nouvelle dépêche de Barbezieux exprimant, au nom du roi et en son propre nom, la satisfaction éprouvée en apprenant les précautions prises[2]. Le 29 octobre 1696, le ministre fait envoyer de Pignerol aux îles Sainte-Marguerite les serrures du donjon de Pignerol pour rendre plus sûre encore la reclusion des détenus[3].

Mais voici une dépêche plus significative encore. On en avait d'abord révélé, puis contesté l'existence, et la critique historique avait fini par ne plus y croire et la rejeter. Elle existe cependant, et la voici intégralement reproduite :

Barbezieux à Saint-Mars. — « Versailles, le 17 novembre 1697.

« J'ay receu avec vostre lettre du 10 de ce mois la copie de celle « que mons. de Pontchartrain vous a escrite concernant les prison- « niers qui sont aux îles de Sainte-Marguerite sur des ordres du roy « signés de luy ou de feu mons. de Seignelay. Vous n'avez point « d'autre conduite à tenir à l'esgard de tous ceux qui sont confiés à « vostre garde que de continuer à veiller à leur seureté, sans vous « expliquer à qui que ce soit de ce qu'a fait vostre ancien prison- « nier[4]. »

Ces mots, *vostre ancien prisonnier*, n'ont grammaticalement qu'un sens, à savoir : le prisonnier que vous aviez autrefois sous votre garde et qui de nouveau vous a été confié. Au surplus, si l'on doutait de ce sens, je ferais remarquer que cette phrase ne saurait nullement s'appliquer au prisonnier amené d'Exiles par Saint-Mars, car il est arrivé dans l'île en avril 1687. Or comment pourrait-on admettre que les habitants de Sainte-Marguerite eussent attendu dix années pour se préoccuper de la cause de sa détention? Cette curiosité investigatrice des habitants de l'île, cet étonnement, source première de la légende qui s'est formée dans le pays, s'expliquent trèsnaturellement par l'arrivée des prisonniers de Pignerol, entourés d'une forte escorte, gardés par les hommes de confiance de Saint-

[1] Dépêche inédite de Barbezieux à Saint-Mars, du 20 décembre 1695.
[2] Dépêche inédite de Barbezieux à Saint-Mars, du 15 janvier 1696.
[3] Dépêche inédite de Barbezieux à Saint-Mars, du 29 octobre 1696.
[4] Archives du ministère de la guerre. Je l'ai déjà donnée dans le chapitre V.

Mars, placés, l'un du moins, dans la prison la plus sûre, et dont l'importance était attestée par les préparatifs, les réparations, les achats alors exécutés par Saint-Mars. Rien de saillant dans le traitement du prisonnier amené d'Exiles, rien qui pût exciter la surprise, et, dans tous les cas, certitude évidente que cette surprise se serait produite au moins dans les premières années de son séjour aux îles Sainte-Marguerite.

Or Pignerol a été rendu au duc de Savoie peu de temps après l'arrivée aux îles des nouveaux prisonniers. J'ai recherché durant les dix années (1698-1708) qui ont suivi le départ de Saint-Mars pour la Bastille, toutes les dépêches échangées entre la Mothe-Guérin, son successeur aux îles, et la cour de Versailles[1]. Aucune ne porte le nom de Matthioly ni ne fait mention d'un prisonnier important laissé par Saint-Mars. Matthioly était encore à Pignerol le 27 décembre 1693, quelques mois avant le transférement des trois prisonniers aux îles Sainte-Marguerite. Ils étaient tous d'anciens détenus, autrefois confiés à Saint-Mars. Celui-ci, nous l'avons vu, ignorait la cause de la détention de chacun d'eux, *sauf de Matthioly*. La conclusion logique de tout ce qui précède est que ces mots : « Sans vous expliquer à qui que ce soit *de ce qu'a fait vostre ancien prisonnier* » s'appliquent à ce que le gouvernement de Versailles appelait la trahison de Matthioly.

S'il est admis — et nous espérons qu'aucun doute à cet égard ne peut s'élever chez nos lecteurs, — s'il est admis que la dépêche du 11 novembre 1697 s'applique à Matthioly, le seul prisonnier, nous ne saurions trop le répéter, dont Saint-Mars connût la faute, l'identité de l'*homme au masque de fer* est établie.

En effet, le 1er mars 1698, Barbezieux propose à Saint-Mars sa nomination au gouvernement de la Bastille[2]. Saint-Mars accepte cette offre, et, le 17 juin 1698, le ministre lui répond :

[1] J'ai lu une à une, et de 1698 à 1708, toutes les dépêches adressées par les ministres Chamillart et Voysin (successeurs de Barbezieux au ministère de la guerre) à la Mothe-Guérin, et rien n'y rappelle Matthioly.

[2] Dépêche inédite de Barbezieux à Saint-Mars, du 1er mars 1698. La voici intégralement reproduite :

« A Versailles, le 1er mars 1698.

« Je commence par vous faire mon compliment sur la mort de votre beau-frère dont vous ne doutez point que par ses services et l'amitié que j'avais pour lui je ne sois très-fasché.

« Je vous escris aussi pour la proposition d'eschanger votre gouvernement des Isles Sainte-Marguerite contre celuy de la Bastille. La response que vous lui avez faicte m'a esté remise depuis sa mort. Le revenu de ce gouvernement consiste sur les estats du roy en 15,168 livres, outre deux mille autres que M. Bezemaux reti-

BARBEZIEUX A SAINT-MARS.

« Versailles, le 17 juin 1698.

« J'ay esté longtemps sans respondre à la lettre que vous avez pris « la peine de m'escrire le 8 du mois passé, parce que le roy ne m'a « pas expliqué plus tôt ses intentions. Présentement je vous diray « que Sa Majesté a veu avec plaisir que vous vous soyez déterminé à « venir à la Bastille pour en estre gouverneur. Vous pouvez disposer « toutes choses pour estre prest à partir lorsque je vous le manderay « et amener avec vous en toute seureté vostre ancien prisonnier.

« Je suis convenu avec Mons. Saumery qu'il vous donneroit deux « mil escus pour vostre dédommagement du transport de vos « meubles. »

Le 19 juillet suivant, Barbezieux écrit de nouveau[1] :

BARBEZIEUX A SAINT-MARS.

« Marly, le 19 juillet 1698.

« J'ay receu la lettre que vous avez pris la peine de m'escrire le 9 « de ce mois. Le roy trouve bon que vous passiez des isles Sainte-« Marguerite pour venir à la Bastille avec vostre ancien prisonnier, « prenant vos précautions pour empescher qu'il ne soit veu ny con-« neu de personne. Vous pouvez escrire par avance au lieutenant de « S. M. de ce chasteau de tenir une chambre preste pour pouvoir « mettre ce prisonnier à vostre arrivée. »

rait des boutiques qui sont autour de la Bastille et bateaux du passage qui dépend du gouverneur.

« Il est vray que sur cela M. Bezemaux estait obligé de payer un nombre de sergents et de soldats pour la garde des prisonniers à son service, mais vous sçavez par ce que vous retirez de vostre compagnie à quoy ces despenses montent. Après vous avoir fait une énumération de ce que vaut ce gouvernement, je vous diray que c'est à vous à connaître vos intérêts, que le roy ne vous force point à l'accepter, s'il ne vous convient pas, et en même temps je ne doute point que vous ne regardiez sous compte le profict qui se fait ordinairement sur ce que le roy donne pour l'entretien des prisonniers, lequel profict peut devenir considérable. Il y a encore le plaisir d'estre à Paris avec sa famille et ses amis au lieu d'estre confiné au bout du royaume. Si je puis vous dire mon sentiment, cela me paraît fort avantageux et je croy que vous ne perdriez pas à l'eschange pour toutes les raisons ci-dessus. Je vous prie cependant de me mander sur cela naturellement votre advis. » (Archives du ministère de la guerre.)

[1] Dépêches inédites de Barbezieux à Saint-Mars, des 17 juin et 19 juillet 1698. J'ai déjà donné une partie de celle du 19 juillet dans le chapitre XIII.

Nous retrouvons donc, à ce moment si important où Saint-Mars va entreprendre son voyage à travers toute la France, nous retrouvons dans les deux dépêches qui lui sont envoyées à la veille de son départ pour la Bastille, ces mêmes mots caractéristiques : *vostre ancien prisonnier*. Ce n'est pas tout. Ce que j'appellerai la concordance, l'adaptation entre le prisonnier qui a pénétré le 18 septembre 1698 à la Bastille, et Matthioly, est encore rendue plus complète, plus exacte par le seul des documents sur l'*homme au masque de fer*, autre que les dépêches, que jusqu'à ce jour on ait admis sans conteste. Que porte, en effet, le journal de Dujonca, sinon ces mêmes mots : « Du jeudi 18 de septembre, à trois heures après midy, monsieur de Saint-Mars, gouverneur du chasteau de la Bastille, est arrivé pour sa première entrée, venant de son gouvernement des îles Sainte-Marguerite-Saint-Honorat, aient mené avecque lui dans sa litière *un ensien prisonnie qu'il avet à Pignerol.* » A la Bastille, on le nomme seulement le *prisonnier de Provence*[1], parce que c'est en Provence qu'il a été confié à Saint-Mars, et Dujonca n'est pas moins exact en le qualifiant d'ancien prisonnier de Pignerol, puisque Matthioly avait été durant deux années à Pignerol, sous la garde de Saint-Mars. De tous les détenus dont Saint-Mars a été le gardien, Matthioly est donc le seul qui rende conciliables les deux traits, en apparence contradictoires, de l'*homme au masque de fer*, qu'une certaine tradition représente comme ayant été amené à Saint-Mars aux îles, et que des documents incontestables montrent ayant été aussi enfermé à Pignerol. L'erreur générale a été de vouloir faire aller le *Masque de fer* de Pignerol à Exiles, dont le nom n'a jamais été prononcé par Dujonca, et de ne pas assez tenir compte de ce fait que la tradition, aussi bien que les rares documents contemporains, n'assignent que trois prisons, et non quatre, au mystérieux détenu : Pignerol, les îles Sainte-Marguerite et la Bastille.

XXIV

Mais le masque, dira-t-on? Le masque qui est le trait caractéristique, distinctif du prisonnier mystérieux, trait encore plus saisissant que tous les autres, parce que, tandis que ceux-ci sont connus des seules personnes qui lisent, celui-là est rappelé par le nom même du fameux détenu, qu'on ne peut prononcer sans qu'aussitôt on ne

[1] Le comte de Pontchartrain à Saint-Mars, le 3 novembre 1698 : « Le roy trouve bon que votre prisonnier de Provence se confesse et communie toutes les fois que vous le jugerez à propos. »

se représente un masque lui cachant le visage ! Dirons-nous que l'usage de porter un masque était autrefois assez répandu parmi les grands ? Invoquerons-nous l'exemple de Marie de Médicis, que l'exact Héroard représente[1] allant voir le jeune Louis XIII « qui l'embrasse par-dessous le masque ? » Ou les demoiselles d'honneur de la duchesse de Montpensier, autorisées par elle à se couvrir le visage d'un masque de velours noir[2] ? Ou encore la maréchale de Clérembault, que Saint-Simon montre[3], « ayant toujours, par les chemins et dans les galeries, un masque de velours noir? » Rappellerons-nous madame de Maintenon se cachant le visage sous un masque[4], lorsque, à sept reprises, elle vint chercher à Versailles les enfants venant de naître de madame de Montespan et de Louis XIV, pour les emmener mystérieusement à Paris dans un fiacre ? Ou encore les femmes de certains riches financiers, qui, en 1683, osèrent pénétrer avec un masque jusque dans les églises[5], et provoquèrent une sévère ordonnance du lieutenant de police la Reynie ?

Mais, si l'on trouve à cette époque d'assez fréquents exemples du libre usage d'un masque dans le cours ordinaire de la vie, l'on ne constate aucun exemple, absolument aucun, d'un masque imposé à un prisonnier, et cette mesure est tout à fait particulière au fameux détenu. On en a conclu que le prisonnier ainsi exceptionnellement traité devait avoir une exceptionnelle importance, et qu'il était d'un intérêt majeur de dissimuler son visage. Mais, en ce cas, pourquoi l'amener à la Bastille, où un moment d'oubli pouvait le faire reconnaître d'un de ses codétenus, et presque infailliblement d'un des nombreux officiers de la forteresse? N'eût-il pas été aussi prudent que facile d'éviter ce danger en le laissant aux îles Sainte-Marguerite? On a dit, pour expliquer ce transférement, que Louis XIV tenait à avoir sous la main et plus près de lui le prisonnier. Il n'en est rien. Nous venons de donner[6] les dépêches qui ont précédé le départ de Saint-Mars pour la Bastille. Contiennent-elles un ordre impérieux, sans réplique, et fondé sur la raison d'État? Loin de là. Le ministre apprend à Saint-Mars que le gouvernement de la Bastille vient de vaquer, et il lui demande s'il veut l'accepter. Loin de lui parler de *son ancien prisonnier* dans cette première dépêche[7], il ne

[1] *Journal d'Héroard*, t. I, p. 133.

[2] *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, t. III, p. 225.

[3] *Mémoires de Saint-Simon*, t. XIII, p. 16.

[4] *Souvenirs de madame de Caylus*.

[5] *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. II, p. 571. — Voy. aussi M. P. Clément, *la Police sous Louis XIV*, p. 89.

[6] Chapitre XXIII.

[7] Elle se trouve tout entière dans une des dernières notes du chapitre qui précède.

l'entretient que de ses affaires particulières et de l'intérêt évident qu'il trouverait à accueillir cette avantageuse proposition ; et, lorsque Saint-Mars s'y détermine, alors, alors seulement le ministre lui recommande d'emmener avec lui *son ancien prisonnier*. Si *cet ancien prisonnier* avait eu dans ses traits une ressemblance « révélatrice de son origine, » on ne l'aurait pas conduit à Paris, ou tout au moins on se serait préoccupé de lui dès la première dépêche, où l'on propose à Saint-Mars ces fonctions nouvelles.

Avec l'Italien Matthioly, au contraire, l'emploi d'un masque a son explication toute naturelle. Ce n'est qu'en Italie, en effet, que nous trouvons cet usage de couvrir d'un masque le visage des prisonniers. Les personnes arrêtées à Venise par ordre des inquisiteurs d'État, étaient conduites masquées dans leurs cachots. Bien plus, nous avons vu Matthioly[1] se cacher sous un masque dans ses entretiens secrets avec l'abbé d'Estrades, ambassadeur de Louis XIV. Ce masque, le ministre du duc de Mantoue, le compagnon de ses plaisirs, le portait toujours avec lui. Il aura certainement fait partie de ses hardes et de ses effets, saisis en 1678 près de Turin, et d'une valeur assez grande pour que Louvois eût à autoriser Saint-Mars à les emporter avec lui[2]. Matthioly se trouvait, en 1698 comme au moment de son arrestation, toujours sous le coup de cet ordre de secret absolu renfermé dans la dépêche que nous donnerons tout à l'heure, et Saint-Mars, nous le savons, était aussi exact, aussi scrupuleux dans l'accomplissement de ses instructions, qu'elles eussent vingt ans de date ou qu'elles fussent toutes récentes. En outre, Matthioly était venu à Paris en 1678, chargé d'une mission officielle. Il y avait demeuré un mois. En supposant, ce qui est probable, qu'il ne courût plus le risque d'être reconnu, après une si longue absence, par les Français qu'il y avait visités, il pouvait l'être par le résident du duc de Mantoue et des autres princes italiens. Enfin une lettre inédite de Saint-Mars[3] et plusieurs dépêches du ministre des relations extérieures prouvent qu'il y avait alors à la Bastille un Italien, le comte Boselli, à la détention duquel le maréchal de Tallard paraît avoir été intéressé, et que diverses missions avaient fait voyager dans toute l'Italie et mis en rapport avec bien des familles illustres du Mantouan et du Bolonais. Sans doute il avait connu celle de Matthioly, et peut-être Matthioly lui-même. Pour tous ces motifs, il fallait donc maintenir le secret absolu auquel celui-ci était condamné. Saint-Mars en avait à sa disposition le moyen, moyen exceptionnel et extraordi-

[1] Chapitre XIX.
[2] Dépêche de Louvois à Saint-Mars, du 9 juin 1681.
[3] Archives du ministère des affaires étrangères. Mantoue, 27, 28, 29.

naire pour tous, mais très-familier à Matthioly. On lui couvrit donc le visage d'un masque, et si cette singulière particularité a frappé à un si haut degré les esprits à la Bastille, cela a tenu surtout à ce que le prisonnier y a pénétré avec le nouveau gouverneur ; que déjà l'attention était excitée par l'arrivée prochaine de Saint-Mars, probablement précédé d'une réputation de sévérité rigoureuse, et, dans tous les cas, attendu avec cette impatience qu'ont tous les subordonnés de connaître un chef nouveau. Voilà ce qui a contribué à rendre si vive chez Dujonca l'impression de surprise que nous retrouvons dans son naïf journal. Cette impression ainsi reçue, Dujonca l'a communiquée à d'autres officiers de la Bastille. Le souvenir mystérieux s'est d'abord perpétué entre les murailles de la redoutable forteresse. On s'en entretenait encore lorsque, dans la première moitié du dix-huitième siècle, de nombreux gens de lettres y ont été enfermés. Ceux-ci y ont certainement entendu raconter ce qui, ayant passé par plusieurs bouches, était encore un peu de l'histoire et déjà beaucoup de la légende. Ils ont conservé, profondément gravé dans leur esprit, ce récit d'autant plus saisissant qu'il leur avait été fait sur le théâtre même de l'événement, et, une fois libres, ils l'ont ensuite répandu dans le public et bientôt dans le monde entier. L'imagination, vivement excitée, s'est donné carrière. Diverses explications ont été proposées, soutenues, contestées. De grands écrivains se sont mêlés à cette controverse et lui ont prêté l'éclat de leur talent. Afin d'alimenter la curiosité publique, on s'est complu dans l'extraordinaire et le merveilleux, et c'est ainsi que peu à peu la question de l'*homme au masque de fer* est entièrement sortie du grave domaine de l'histoire, pour entrer tout à fait dans les séduisantes régions de la légende.

Alors ont été imaginés divers épisodes successivement ajoutés comme autant d'ornements à la vie du romanesque prisonnier : la visite de Louvois aux îles Sainte-Marguerite, le plat d'argent jeté par la fenêtre et recueilli par un pêcheur heureusement illettré, et surtout la transmission du ténébreux secret « ayant lieu de roi à roi et non à nul autre[1]. » Louvois, nous l'avons dit[2], n'est jamais allé aux îles Sainte-Marguerite, et c'est un ministre protestant qui a jeté par la fenêtre un plat d'étain couvert de quelques lignes d'écriture. Quant à la transmission du secret, devenant ainsi en quelque sorte un attribut de la royauté, rien ne prouve qu'elle ait eu lieu, lorsqu'elle a été possible, et il est indubitable qu'elle ne l'a pas toujours été. Sans doute Louis XIV, à son lit de mort, a eu une conversation

[1] M. Michelet.
[2] Chapitre v de cette étude.

particulière avec le duc d'Orléans[1]. Qu'après l'avoir entretenu des grandes affaires de l'État, il lui ait parlé des deux seuls enlèvements d'étrangers commis pendant son règne, celui d'Avedik et celui de Matthioly ; qu'à cette heure suprême, ce roi, qui n'avait aucun regret des persécutions infligées à ses sujets, parce que, jusqu'à son dernier moment, on a eu l'art de les lui faire considérer comme nécessaires à la religion ; que ce roi, dis-je, ait alors compris qu'enlever un patriarche arménien, faire disparaître un ministre étranger, étaient deux actes exorbitants, violation manifeste du droit des gens, et que, sous cette impression, il les ait racontés à son neveu, on peut l'admettre. Plus tard, la question de l'*homme au masque de fer* ayant été soulevée tout à coup, il est vraisemblable que le duc d'Orléans ou le cardinal Fleury en auront donné le mot à Louis XV. Toutes les réponses de celui-ci, lorsqu'il a été interrogé, tendent à confirmer l'opinion que nous venons d'établir par l'examen des dépêches et se rapportent exactement à Matthioly[2]. Que Louis XV ait transmis

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. VIII, p. 66.

[2] Dutens, dans sa *Correspondance interceptée*, raconte que « Louis XV dit un « jour au duc de Choiseul qu'il était instruit de l'histoire du prisonnier au masque. « Le duc pria le roi de lui découvrir qui il était. Mais il ne put en obtenir d'autre « réponse, sinon *que toutes les conjectures qu'on avait faites jusqu'alors sur ce « prisonnier étaient fausses.* » Il est à remarquer que madame Dubarry fit disgracier Choiseul en 1770. C'est donc avant cette époque que la question et la réponse ont été faites. Or, ce n'est que le 28 juin 1770 que le baron de Heiss, dans une lettre adressée aux auteurs du *Journal encyclopédique*, a, ainsi que nous l'avons exposé dans le chapitre XXI, émis, le premier en France, le système qui fait de Matthioly *l'homme au masque de fer*, et cette lettre a été insérée dans le cahier du 15 août 1770. L'enlèvement de Matthioly avait été raconté dès 1687 à Leyde, mais ce n'est qu'en août 1770 que ce système a commencé à être connu, puis débattu. La réponse de Louis XV au duc de Choiseul est donc fort conciliable avec ce système.

Dutens ajoute que, quelque temps après, madame de Pompadour pressa le roi de s'expliquer à ce sujet, et que Louis XV lui dit *qu'il croyait que c'était un ministre d'un prince italien.*

M. Giraud (de l'Institut) a souvent entendu raconter par madame de Boigne, et nous a autorisé à reproduire l'anecdote suivante. On sait que madame de Boigne était la fille du marquis d'Osmond, qui avait une grande situation à la cour de Louis XVI. Dans une de ses conversations avec le marquis d'Osmond, madame Adélaïde raconta l'échec reçu par sa curiosité au sujet du Masque de fer. Elle avait engagé son frère, M. le Dauphin, à interroger le roi sur ce qui concernait le fameux prisonnier, afin d'être instruite elle-même ensuite. Mais, au premier mot du Dauphin, alors tout jeune : « Qui vous a chargé de m'adresser cette question ? » dit Louis XV en souriant. Le Dauphin avoua que c'était sa sœur. Le roi se refusa à une réponse complète, mais il fit observer que ce secret n'avait jamais été d'une grande importance et n'avait plus alors aucun intérêt.

Cette anecdote nous a été racontée, à peu près dans les mêmes termes par M. Guillaume Guizot, qui la tient aussi de madame de Boigne.

Dans les *Souvenirs du baron de Gleichen*, récemment publiés chez Techener par

le secret à son petit-fils, c'est encore possible, bien que rien ne l'établisse. Mais comment Louis XVIII, que l'on a dit l'avoir connu, aurait-il pu l'apprendre ! Lorsque le comte de Provence a quitté Paris, Louis XVI ne prévoyait pas une catastrophe si prochaine. Dira-t-on que, du fond de sa prison, le malheureux roi ait songé à la transmission obligée et se soit alors préoccupé d'instruire son frère? Mais, dans tous les cas, Louis XVII vivait encore. Si donc Louis XVIII a, par des réponses habilement obscures, donné à entendre que lui aussi était informé, c'est uniquement pour ne pas paraître dépouillé d'un privilége que quelques-uns considéraient encore comme une prérogative de la couronne.

Tels sont les ornements dont le temps a embelli le prisonnier masqué, et qui, en le transfigurant, l'ont rendu méconnaissable. Mais, nous a-t-on dit bien souvent, pourquoi, même réduit à ses proportions réelles, n'a-t-il pas été jusqu'ici reconnu d'une manière définitive? Pourquoi, puisqu'il a été déjà l'objet de si longues recherches, a-t-on laissé jusqu'à ce jour sans les lire tant de dépêches le concernant? A cela nous nous contenterons de répondre que ces dépêches existent, sont incontestables et que chacun peut en prendre connaissance dans les archives soit du ministère de la guerre, soit de celui des affaires étrangères. Si jusqu'ici elles n'ont pas été publiées, c'est sans doute parce que, ne renfermant que des indices et aucune preuve révélant directement l'identité de l'*homme au masque de fer*, elles ont échappé à l'attention. C'est de leur rapprochement, de leur comparaison que la lumière jaillit. Isolées, elles restent obscures. N'ayant aucune clarté propre, elles n'ont pas attiré les regards et sont demeurées enfouies dans les monceaux de documents au milieu desquels elles se trouvent.

Pour combattre le résultat de cette minutieuse enquête, complétement poursuivie à travers d'innombrables matériaux, que reste-t-il

M. Grimblot (p. 47), on lit que le duc de Choiseul avait fait dans les archives du ministère des affaires étrangères de vaines recherches pour découvrir le secret du Masque de fer. Il n'y a là rien de bien étonnant. Ces archives renferment toutes les pièces que nous venons de reproduire ou de relater, et qui ont trait à l'enlèvement de Matthioly. Elles renferment aussi, disséminées dans une foule de séries et de volumes, les dépêches qui prouvent l'intérêt qu'avait le duc de Mantoue à la disparition définitive de son ancien confident. Mais si ces pièces, pour la plupart jusqu'à ce jour inédites, m'ont fourni des arguments à l'appui du système de Matthioly, ce n'est pas dans ces archives, mais bien dans celles du ministère de la guerre, que j'ai trouvé les dépêches qui permettent d'établir la concordance complète entre le personnage enlevé le 2 mai 1679 et le prisonnier qui est entré avec Saint-Mars à la Bastille le 18 septembre 1698 et qui y est mort le 19 novembre 1703. Des recherches opérées uniquement dans le ministère des affaires étrangères ne pouvaient pas aboutir. Il fallait les faire dans tous les dépôts et rapprocher ensuite les divers résultats, dont la réunion seule permet d'obtenir une solution.

que l'on puisse encore objecter? Le silence gardé par Saint-Simon [1] sur cette affaire? Mais ce silence tend lui-même à prouver que le personnage masqué a été la victime d'une intrigue ourdie à l'étranger. L'immortel écrivain, en effet, a porté la lumière dans les recoins les plus retirés et les plus sombres de la cour de Louis XIV. Rien de ses misères cachées, rien de ses plus secrètes intrigues, rien de ce qui concernait l'intérieur du royaume n'a échappé à cet observateur de génie. Mais des affaires extérieures, il a seulement connu celles de la fin du règne, lorsque son ami, le marquis de Torcy, en a pris la direction. Sur toutes les autres, il a été aussi complétement ignorant qu'il s'est montré fort instruit des choses du dedans. Son silence donc, qui serait fort étrange si le *Masque de fer* avait appartenu à une famille française, s'explique naturellement, ce prisonnier ayant été enlevé hors de France et dès 1679.

Invoquera-t-on encore, comme étant inconciliable avec le peu d'importance d'un ministre du duc de Mantoue, le soin qu'eut Dujonca [2] de préparer à la Bastille la chambre du *Masque de fer*, lorsque dans les curieuses notes manuscrites trouvées par nous dans les archives de l'Arsenal, Dujonca raconte lui-même [3] « qu'*à la rivée d'un prisonnies, il faut prendre le soin de li faire doner et aporter tout ce qui liest nécesaire pour la garniture de sa chambre en peient bien chèrement au tapissier du gouverneur, ou bien à la mestresse dautel?* »

L'objection tirée du silence gardé sur Matthioly dans les dépêches adressées par le ministre à Saint-Mars de 1680 à 1698 [4], est-elle encore possible, maintenant que nous savons que Matthioly, contrairement à l'opinion jusqu'ici admise, est resté à Pignerol et n'a été rendu à Saint-Mars que peu d'années avant le départ pour la Bastille?

On a souvent parlé du rigoureux traitement infligé à Matthioly, et des dures expressions employées à son égard par le ministre. Mais s'il y a eu en effet, pendant quelque temps, une certaine dureté dans le langage de Louvois, les dépêches de l'abbé d'Estrades l'expliquent. Cette dureté a eu pour cause le cruel désappointement éprouvé par le ministre quand, malgré les promesses de Matthioly, on n'a pas trouvé dans ses papiers l'original de la ratification du traité de Casal. Auparavant,

[1] On nous a fait souvent cette objection.

[2] C'est un des points sur lesquels le P. Griffet insiste le plus pour prouver l'importance excessive de ce prisonnier. La citation que nous faisons, tirée des notes de Dujonca, établit que cette obligation lui était imposée pour tous les prisonniers. Mais, outre ces notes jusqu'ici inédites, le *Journal de Dujonca* fournit plusieurs preuves de ce que nous avançons.

[3] Nous avons donné ces notes dans le chapitre XIII de cette étude.

[4] C'est Taulès qui, le premier, a présenté cette objection.

Catinat écrivait à Louvois : « M. de Saint-Mars traite fort honnêtement le sieur de Lestang[1] pour ce qui regarde la propreté et la nourriture, mais bien soigneusement pour tout ce qui peut lui oster tout commerce[2]. » Plus tard, surtout après l'exécution du traité, les griefs anciens ont disparu ; et si l'on a maintenu une surveillance incessante, on s'est départi des rigueurs inutiles. Au surplus, ces expressions dures, grossières, pénibles, n'étaient que trop familières à Louvois, et dans quelques-unes de ses dépêches il ne s'est guère montré plus doux à l'égard de Fouquet et de Lauzun.

Enfin Voltaire dit tenir « du sieur Marsolan, gendre de l'apothicaire de la Bastille, que celui-ci, peu de temps avant la mort du détenu masqué, apprit de lui *qu'il croyait avoir environ soixante ans.* » Or Matthioly, né en 1640, avait, en réalité, soixante-trois ans au moment de sa mort.

Il meurt, et les registres de l'église Saint-Paul portent le nom de *Marchialy*. Sur ce nom, les dissertations ont été aussi nombreuses que pleines d'ingéniosité. Les uns, tels que le P. Griffet[3], y ont trouvé les lettres composant les mots *hic amiral* (Vermandois et Beaufort étaient amiraux de France), comme si, en une circonstance pareille, l'emploi d'une anagramme serait vraisemblable ! D'autres[4] y ont vu le mot *mar*, qui, dans la langue arménienne, aurait la signification de *saint*, et serait dans le Levant affecté aux patriarches, et le mot *Kialy*, diminutif arménien de *Michel*, qui aurait été le prénom d'Avedik. N'est-il pas plus simple et plus naturel de trouver en ce mot le nom même de Matthioly, que, dans plusieurs dépêches, Louvois nomme Marthioly[5] ? Qui ne sait avec quelle négligence on écrivait alors les noms propres[6] ? Ici il n'y a qu'une lettre de changée. Combien ne trouverions-nous pas d'exemples de modifications bien plus importantes ? Personne ne pouvait soupçonner l'époque de la mort du comte Matthioly; tout indice aurait manqué à celui qui aurait tenté des recherches. On ignorait que Dujonca tînt son journal, et plus tard seulement, ce n'est que guidé par sa lecture qu'on a songé à rechercher

[1] On sait que tel a été d'abord le nom supposé de Matthioly.

[2] Dépêche de Catinat à Louvois, du 6 mai 1679. Donnée par Delort, p. 214.

[3] Dissertation sur l'homme au masque de fer, dans son *Traité des différentes sortes de preuves.*

[4] *Mémoires de Mallet du Parc.*

[5] Son nom est écrit de plusieurs manières. J'ai choisi l'orthographe la plus généralement adoptée dans les dépêches. On y trouve Matioli, Matheoli, Marthioly, etc., etc.

[6] M. P. Clément cite un curieux exemple de cette négligence dans sa *Police sous Louis XIV*, p. 102, note 1. Le nom véritable de l'Italien, complice de Sainte-Croix dans l'affaire des poisons, était Egidio, et on le nomme dans les documents Exili.

dans les registres de l'église Saint-Paul la date du 20 novembre 1703, assignée par lui à la mort du détenu masqué. Mais à ce moment — nous ne saurions trop insister sur ce point — rien ne pouvait servir (on devait du moins le croire) à attirer l'attention sur l'enregistrement du 20 novembre. Au surplus, tout danger d'une confidence, toute crainte de voir révéler une odieuse violation du droit des gens avaient disparu avec le possesseur du secret de Louis XIV, avec la victime de cette violation. Inscrire son nom sur un obscur registre d'église, où personne n'avait les moyens de l'y chercher, était donc naturel et n'offrait aucun péril. Ce qui était essentiel, indispensable, on l'avait fait. L'enlèvement accompli dans le plus grand mystère, la présence de Matthioly à Pignerol, puis aux îles, connue seulement de son gardien ; son nom uniquement prononcé dans des dépêches qu'on devait supposer pour toujours à l'abri des investigations ; puis ce nom disparaissant à son tour, et toute trace du prisonnier ainsi effacée, on le croyait du moins ; ses changements de prison opérés avec des précautions extrêmes, tout cela aurait suffi pour rendre inefficaces les recherches et empêcher d'établir jusqu'à la fin l'identité de Matthioly, si les archives étaient restées impénétrables à Versailles. L'ordre de Louis XIV avait été scrupuleusement exécuté; car il est temps de donner la dépêche[1] par laquelle le roi de France a fait accorder à l'abbé d'Estrades l'autorisation qu'il sollicitait :

« Versailles, ce 28 avril 1679.

« Le Roy a veu dans vostre lettre la confidence que madame la du-
« chesse de Savoye vous avoit faicte de toute la perfidie du comte
« Matthioly. Il est assez estrange que, se sentant coupable à ce point
« envers Sa Majesté, il ose se confier entre vos mains. Aussi le roy
« croit-il qu'il est bon qu'il ne le fasse pas impunément. *Puisque*
« *vous croyez le pouvoir faire enlever sans que la chose fasse aucun*
« *esclat*, Sa Majesté désire que vous exécutiez la pensée que vous avez
« eue, et que vous le fassiez conduire en secret à Pignerol. L'on y
« envoie ordre pour l'y recevoir *et pour l'y faire garder sans que per-*
« *sonne en ait cognoissance*. Il sera de vostre adresse de lui donner
« rendez-vous pour lui parler en un lieu détourné, et, s'il se peut,
« à la campagne. Mais, sur toutes choses, s'il est vray qu'il ait eu la
« ratification du duc de Mantoue, et qu'il en fût chargé, il seroit bon
« de la prendre et de s'en assurer. Il n'est point nécessaire que vous
« informiez madame la duchesse de Savoye de cet ordre que Sa Ma-

[1] C'est la dépêche d'où nous avons extrait l'épigraphe de cette étude. — Dépêche inédite. (Archives des affaires étrangères. Savoie, 68.)

« jesté vous donne, et IL FAUDRA QUE PERSONNE NE SCACHE CE QUE CET « HOMME SERA DEVENU. »

Notre tâche est terminée. Si nos recherches ont eu pour première et nécessaire conséquence d'anéantir un personnage de fantaisie au visage particulièrement beau, à la naissance très-haute, à la destinée touchante, faut-il le regretter? Le charme de la vérité n'est-il pas souverain et supérieur à tous les autres, et s'il nous a été donné de l'introduire dans ces pages, si dans une question où, nous l'avons vu, tout était encore incertitude, nous sommes parvenus à jeter quelque clarté nouvelle, pourquoi redouterions-nous d'avoir achevé de dissiper cette création de l'imagination populaire, cet être incertain et romanesque qui, ce nous semble, ne saurait exciter autant d'intérêt que celui qui a vraiment vécu et qu'on peut suivre pas à pas dans son existence? Tandis, en effet, qu'à l'attrait exercé par le premier devait toujours se mêler un doute inévitable, tandis que la pitié, l'émotion ressenties devaient être sans cesse contenues par l'impossibilité de prouver même sa naissance, il s'agit maintenant d'une infortune aussi grande et cette fois réelle, d'un personnage bien moins éminent, mais qui a vraiment existé, et qui, frappé comme le premier, d'une condamnation injuste, a vécu, a souffert, a été persécuté réellement. Pourquoi d'ailleurs mesurerait-on sa pitié à l'importance de ceux qui la méritent? Toutes les victimes de l'arbitraire ne sont-elles pas également dignes d'intérêt, et la persistance du malheur n'élève-t-elle pas le persécuté à la hauteur des plus grands par la naissance et par l'éclat de la situation? Fouquet, au fond de sa prison, séparé de tous ceux qu'il aime, mais trouvant dans ses sentiments de chrétien assez de force pour dompter sa douleur, nous semble bien plus touchant par sa résignation qu'intéressant par le souvenir du rôle éclatant rempli à la cour de Louis XIV. Matthioly, lui aussi, a été arraché à sa famille, et, d'une situation aussi élevée, mais dans une cour bien moins importante, il a été jeté dans l'isolement de la captivité, et pour lui cet isolement a été définitif. Sa femme, réfugiée dans un couvent, s'est retirée volontairement du monde d'où Louis XIV avait, par la violence, enlevé son mari. Sa famille s'est dispersée impatiente et silencieuse, se sentant comme menacée par le coup qui avait frappé son chef. Il a traîné son existence de Pignerol aux îles Sainte-Marguerite, de ces îles à la Bastille, tantôt résigné, tantôt égaré par la douleur, et dans ses accès de folie se disant proche parent de Louis XIV, et pour ce motif réclamant la liberté. Le 19 novembre 1703, ses malheurs se terminèrent avec sa vie.

Par une coïncidence étrange, au moment même de cette mort arrivait à Paris le maître de Matthioly, Charles IV, duc de Mantoue. Mais lui, qui s'était livré de plus en plus à Louis XIV, auquel il avait vendu une des clefs de l'Italie, récemment remis Mantoue elle-même et plusieurs fois permis de traverser ses États pour envahir la péninsule, fut fêté comme il méritait de l'être et accueilli en vrai Français. Il descendit au palais du Luxembourg, magnifiquement orné pour lui avec les meubles de la couronne. Sept tables y furent constamment servies aux frais du roi pour le duc et sa nombreuse suite, et on lui donna de brillantes fêtes à Meudon et à Versailles, où il reçut de Louis XIV une splendide épée couverte de diamants [1]. On a dit que l'imprudence eût été grande d'inscrire sur les registres de Saint-Paul le nom réel de Matthioly, à l'époque où le duc, arrivant à Paris, pouvait ainsi apprendre sa mort. Nous savons ce qu'il faut penser de l'intérêt que portait Charles IV à son ancien confident, et nous avons vu qu'il s'en est préoccupé uniquement pour s'assurer de sa disparition définitive. Loin donc de la lui cacher, il est possible qu'on l'ait instruit de cette mort, afin de dissiper tout à fait ses craintes. Quoi qu'il en soit, l'histoire offre de singuliers rapprochements, et la réalité l'emporte souvent en intérêt sur les fantaisies les plus romanesques de l'imagination. Des deux personnages qui avaient joué le principal rôle dans la cession de Casal à Louis XIV, le prince qui y avait consenti, contrairement à ses devoirs, pour posséder quelque argent et satisfaire à ses prodigalités, était le héros de fêtes magnifiques. Au même moment, dans la même ville, tout à côté, l'autre, son ancien ministre, fait par lui comte et sénateur, allié aux plus illustres familles de son pays, autrefois lui aussi magnifiquement reçu à Versailles par Louis XIV, mais qui ensuite avait un instant arrêté son ambition envahissante et retardé la servitude du Mantouan, se mourait loin des siens, dans une petite chambre de la Bastille, après une captivité de vingt-cinq années, et le lendemain, à la nuit tombante, était obscurément emporté à l'église voisine, seulement suivi par deux employés subalternes de la forteresse.

MARIUS TOPIN.

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. III, p. 70, 108 et 109.
[2] M. Jules Loiseleur, *Revue contemporaine*, p. 236.

PROCÈS DE LA MUSIQUE

Nos lecteurs ont eu tout le temps d'oublier la part que j'ai prise à une controverse engagée dans un recueil sur la musique et les beaux-arts. Mon illustre et cher contradicteur, M. de Falloux, nous laissait tous sous le charme de sa parole, et sa défense de l'art enchanteur qui est en cause semblait devoir clore la discussion. Je ne veux pas la renouveler, et ces pages ne sont point une réplique. Plusieurs des opinions de l'éminent écrivain sont les miennes, et je me persuade volontiers qu'il dirait lui-même, et beaucoup mieux que moi, une partie des choses qui me restent à dire. Le sujet cependant me paraît comporter quelques observations nouvelles pour être traité d'une manière un peu complète. J'ai besoin d'ailleurs de dire tout ce que je pense, et de la musique en général et de la musique de notre temps, pour me justifier devant ces amis du grand art de Mozart et de Beethoven, s'ils se souviennent encore des blasphèmes qu'on m'attribue.

Quelle maladresse de ma plume a pu me faire accuser et convaincre d'être *un irréconciliable ennemi de la musique?* L'arrêt a été prononcé par un excellent critique, musicien de haute valeur, écrivain aimable et sagace, L. Kreutzer, qui vient de nous être enlevé. Je cherche à m'expliquer cette mauvaise fortune de ma première thèse sur la musique par quelques exemples qui ne sont pas hors de saison.

Si j'avais écrit il y a un peu plus de cent ans que les classes ouvrières ne sont pas faites pour gouverner la nation, ou les femmes pour commander aux hommes, on m'aurait ri au nez et on m'aurait renvoyé à M. de la Palisse. Si je me permettais de dire aujourd'hui que

[1] Voy. *le Correspondant* des 25 février, 10 avril et 10 juin.

la direction de la société ne doit pas appartenir au peuple ou que la femme n'a pas de supériorité native sur l'homme, je m'afficherais comme un ennemi du peuple et comme sauvage oppresseur de la moitié la plus parfaite du genre humain. Je supplie mes lecteurs de ne pas supposer un instant que j'admette deux assertions aussi hasardées; j'ai sur les bras trop d'affaires avec les puissances du jour. C'est par des témérités pareilles que me voilà noté comme un détracteur de l'art qui domine en ce moment, de l'art musical.

Et cependant, quelle est au fond l'injustice que j'ai commise vis-à-vis de la musique? C'est tout simplement de ne l'avoir pas placée au-dessus de tous les autres arts; c'est de l'avoir mise historiquement et moralement à la suite de l'architecture, de la statuaire, de la peinture et de la poésie. L'égalité ne lui aurait pas suffi; elle réclame la primauté. Constatons ici, en passant, une loi commune à tous les faits de notre siècle égalitaire. Je suis convaincu plus que personne que l'égalité tend à se faire dans toutes les choses de ce monde, que sur notre globe lui-même les grandes forêts seront rasées, les grandes montagnes s'abaisseront et que, la veille de sa fin, notre terre se sera approchée autant que possible de l'idéal des politiques égalitaires; elle sera plate et unie comme une table de cabaret et notre société aussi. En attendant que le niveau s'établisse, nous subissons des oscillations qui poussent au sommet ce qui était en bas et en bas ce qui était au sommet. C'est ce qu'on appelle, je crois, en politique, la révolution. Tous ceux qui sont empressés de monter se trouvent opprimés quand ils ne dominent pas. Il en est de même entre les sciences et les arts. La physique, par exemple, se déclare entravée par la science morale pour peu que cette science subsiste au-dessus ou même à côté d'elle. La musique se trouve insultée si on lui préfère la peinture ou la statuaire ou la poésie.

Je sais que j'ai donné de mes préférences des raisons sévères, trop sévères peut-être pour la musique. Profondément convaincu qu'il existe une hiérarchie dans les arts comme en toutes choses, j'aurais pu motiver plus doucement le rang que j'assignais à la musique. Je me suis laissé entraîner, je l'avoue, à lui parler comme à un despote; et, comme un despote, elle a été offensée par-dessus tout de ce qui contredisait ses prétentions au souverain pouvoir. C'est ainsi qu'il arrive en toute chose dans notre temps et dans notre pays : on semble combattre pour la liberté, pour l'égalité, mais au fond c'est pour l'empire que l'on combat.

Avant de justifier, ou d'atténuer, ou de rétracter s'il y a lieu, ce que j'ai pu dire de trop dur ou d'inexact sur la musique, il faut que je demande aux lecteurs du *Correspondant* la permission de me citer moi-même et de reproduire ici l'exorde et la conclusion de cet

article qui m'a fait tenir par le sage et regrettable L. Kreutzer et par le public avec lui pour *un irréconciliable ennemi de la musique.* « Quelle volupté si intense, quelle douleur morale si poignante peuvent placer l'âme au-dessus des atteintes de la musique? N'a-t-on pas vu maintes fois les plus cruelles souffrances du corps longuement suspendues par cette magie des sons qui semblent courir et s'insinuer dans nos veines comme ces fluides miraculeux dont l'absorption nous enlève la conscience de nous-mêmes. Tous les sentiments pénibles sont adoucis par la musique ; un amer chagrin se transforme et s'évanouit par elle en douce mélancolie. Cette rêverie voisine de la tristesse que la musique impose au cœur en pleine santé, elle la verse comme un remède dans les cœurs malades. Quand on souffre, il est difficile de l'écouter sans larmes; mais elle nous soulage en nous faisant pleurer. Ce n'est ni par hasard, ni de parti pris qu'en parlant d'elle une foule de termes nous arrivent empruntés à l'art de guérir. Elle exerce une action physique sur les organes autant qu'une puissance morale sur l'esprit. Tour à tour elle excite la sensibilité ou elle l'apaise. Comme certains breuvages, elle amortit la vivacité des émotions ; comme d'autres, elle les exalte sans que la volonté puisse rien sur ces deux ivresses. Dans les souffrances on dirait qu'elle étend une sorte de voile entre nous et la douleur, comme certaines substances doucement stupéfiantes. Elle semble s'interposer entre notre conscience et les aiguillons trop aigus qu'elle ressent ; elle les émousse quand elle ne réussit pas à les briser. Dans le plaisir, au contraire, elle aiguise toutes nos impressions, elle active toutes nos facultés, elle précipite les battements de notre cœur.

« C'est là une vérité presque banale que, dans les plus hautes joies comme dans les jeux les plus futiles, la musique complète nos jouissances et nous fait plus ardents à les poursuivre. On sait quelle place elle tient dans les fêtes du monde; ceux-là seuls connaissent toute sa puissance qui l'ont associée aux fêtes du cœur. Entendre Beethoven ou Mozart à l'une de ces heures où chacune de nos émotions a son écho dans une autre âme, où l'on espère, où l'on rêve, où l'on souffre à deux; c'est l'état de cette vie imparfaite le plus voisin des extases de la vie absolue. S'agit-il de passer de ces délectations oisives aux efforts les plus énergiques, aux passions les plus violentes, aux mouvements les plus impétueux ; s'agit-il de précipiter dans les ardeurs de la bataille et de l'épopée le rêveur étendu naguère à l'ombre des élégies? La musique fera ce miracle. Chez tous les peuples elle marche en tête des armées; elle a pour ainsi dire la conduite de l'héroïsme ; elle est à la fois pour l'homme, cet animal de guerre, le frein et l'éperon ; elle précipite ou retient le glaive ; elle souffle au

cœur la pitié après la victoire, comme la rage dans la mêlée. Elle conseille encore ceux qui n'entendraient plus la voix de la raison. Elle insinue le courage aux âmes qui ne le puisent pas dans la conscience du devoir. Là où n'atteindrait pas la vertu réfléchie, elle entraîne l'aveugle impétuosité ; elle sait donner pour une heure au plus vil mercenaire le tempérament sinon le cœur d'un héros. N'insistons pas sur ses mérites de guerre, ce sont jusqu'à ce jour les plus populaires et les mieux démontrés. De Tyrtée à Rouget de l'Isle, dans toutes ces œuvres où la musique s'associe à la poésie pour enflammer les courages, on attribue, et c'est justice, la moindre part d'action à la parole ; la mélodie a tout fait ; son influence subsiste quand toute ombre de poésie a disparu. Bien peu de gens savent les couplets de *la Marseillaise*, l'air n'en produit pas moins son formidable effet à travers nos rues sur les cuivres et les tambours. »

Tel était le début de mes calomnies contre la musique ; je terminais de la façon suivante :

« Et maintenant pardon, muse que je révère et que j'ai paru blasphémer, muse des saintes mélodies, muse haute et pure entre toutes. Tu es la plus proche du trône de l'Éternel, tant que tu restes soumise aux révélations de l'idéal et que l'orgueil ne t'a pas précipitée dans la basse région des sens. Quelle autre mieux que toi sait charmer les douleurs, éteindre les haines, nous enlever sur des ailes invisibles à travers les sereines contemplations et jusque dans les profondeurs de l'infini ? Muse adorée et lointaine, muse de Mozart et de Beethoven, je ne suis pas un de tes initiés, mais je suis un de tes fidèles. J'aime en de certaines heures bénies à m'asseoir sur le seuil de tes sanctuaires, comme au bord des grandes forêts en face des perspectives sans bornes par où l'âme s'échappe vers un autre monde. Je respire avec délices les fluides harmonies que répand l'orchestre ou le paysage.

« Ta voix magique produit à son gré dans tout mon être l'ardeur de la lutte ou le suprême apaisement. Pas plus que l'impassible nature, tu ne rends d'oracle sur le bien et sur le mal. Tu laisses ma conscience dans les ténèbres, et ce n'est pas toi qu'il faut interroger avant de combattre pour la justice. Mais quand l'infaillible lumière a brillé, quand la voix infaillible a parlé dans la conscience, l'athlète aime à s'abreuver de ta mélodie comme d'un vin généreux qui fortifie son corps à l'heure de la bataille. Heureux si la cause est juste, car tu l'ignores en nous excitant pour elle. Tu fais ces jours-là ton œuvre la plus saine et la plus virile. Maintes victoires gagnées par le droit t'absoudront de ton indifférence pour la vérité et la vertu. Mais s'il faut subir les douleurs et les hontes de la défaite, c'est alors que s'exerce ta vraie magie et ton irrécusable bienfaisance Propice aux

malades et aux vaincus, ton magnétisme endort les souffrances que tu ne saurais guérir. Quand tu cesses d'aiguillonner les courages, tu peux émousser les colères et tempérer les regrets. Sois donc la bienvenue, ô souveraine dispensatrice de l'oubli ; les plus austères penseurs, les vétérans de nos guerres infructueuses ne te chasseront pas de leur république. L'heure est propice pour t'accueillir et te couronner de fleurs ; ta voix soulage et pacifie comme le souffle embaumé de la campagne; tu nous emportes bien loin du réel; tu nous arraches nos âpres souvenirs sans froisser une seule espérance. »

Voilà jusqu'où j'ai poussé l'irrévérence vis-à-vis de la musique. Je ne connais au monde que les autocrates les plus absolus, celui de la Chine, celui de toutes les Russies et un petit nombre d'autres qui puissent s'offusquer d'une si grande hardiesse. « Sire, vous n'êtes pas absolument Dieu. » Voilà ce que j'ai dit au monarque et voilà ce qui m'a fait déporter dans la Sibérie des cœurs glacés et des âmes insensibles.

La preuve que je n'exagère pas ici cette susceptibilité de la muse régnante et l'intolérance de sa cour, c'est que, dans le procès qui la concerne, les juges et l'auditoire ont dépassé de beaucoup contre moi les conclusions de mon très-gracieux et très-aimé contradicteur. M. de Falloux a combattu mes erreurs ou mes jugements trop sévères sur la musique, mais ne m'a jamais accusé d'en être l'irréconciliable ennemi.

Avec un maître dont on aime à prendre les avis en toutes choses, comment discuter sans se reprocher à soi-même son obstination ; et d'autre part comment céder sans faiblesse? Si ma conscience me permet de faire amende honorable sur quelques points, il en est d'autres que je dois maintenir. Un de mes principaux arguments me semble d'ailleurs enlevé par la seule présence d'un homme d'État, d'un homme de grand caractère en tête des amis passionnés de la musique. Je vois à côté de lui les maîtres que j'admire, que je vénère le plus parmi ceux qui n'ont jamais fléchi devant la force et devant le succès. J'avais dit que la musique amollit les âmes, qu'elle est médiocrement goûtée par les hommes d'action et par les peuples virils. Ne suis-je pas réfuté d'avance quand M. de Falloux se lève pour me répondre? Quand cet autre héroïque lutteur qui sur son lit de souffrance nous enseigne encore l'ardeur de la lutte et l'invincible courage, accepte les secours de la musique? Ne sais-je pas aussi que l'incomparable orateur, le grand homme de bien et de génie que la France vient de perdre, ce type de l'inébranlable fidélité, faisait de la musique les délices de sa vie.

Ces exemples prouvent d'abord qu'il y a des âmes et des courages au-dessus de toute atteinte. Pour avoir laissé intacts des caractères

de cette trempe, la musique ne m'a pas démontré qu'elle soit une forte nourriture, un tonique de l'âme. Je n'ai jamais prétendu qu'elle fût un poison. *Omnia munda mundis ;* tout est pur pour les purs ; tout est fortifiant pour les forts. Quand on veut juger de l'influence d'une doctrine, d'un régime sur la masse des hommes, on doit mettre hors de cause les natures exceptionnelles. Je connais des athées irréprochablement vertueux. Les stoïciens ne croyaient pas à l'immortalité de l'âme. Mais il y a autre chose à répondre en face de ces exemples. Les grands caractères, les hommes d'action, les esprits politiques dont je fais moi-même un argument contre ma thèse recherchent la musique, l'écoutent avec infiniment de plaisir, mais ne sont pas des musiciens. Moi aussi, l'*irréconciliable ennemi de la musique*, je la désire, je l'entends avec bonheur et très-souvent avec ivresse. Je ne prétends pas être un connaisseur et un juge. Je n'ai jamais reçu d'éducation musicale, je sais qu'il y a dans les grandes œuvres une foule de choses qui me restent inaccessibles. Je ne crois pas cependant qu'on m'ait jamais fait prendre de la mauvaise musique pour de la bonne, et goûter les vaudevilles français à côté des airs italiens ou des symphonies allemandes. Malgré mes théories et tout ce qu'on peut penser de moi, j'ose donc affirmer que j'aime la musique ; je pourrais presque dire que je l'aime passionnément ; mais j'ajouterai aussitôt que je m'en défie, comme d'une foule d'autres choses que j'aime et que je redoute. Si j'ai avancé que la musique a souvent pour effet de détremper la volonté et d'amollir le cœur, ce n'est peut-être qu'un aveu inconscient de ma propre faiblesse. D'autres plus énergiques savent s'emparer de ces émotions qui me dominent et m'épuisent et les faire tourner en ardeur et en résolutions magnanimes. Mais, je le répète, c'est là le cas de quelques hommes rares et qui font d'ailleurs de la musique le délassement et non l'occupation de leur vie.

Ceci m'amène à la partie de ma thèse la plus scabreuse, parce qu'elle met en cause non plus les choses, mais les personnes, non plus l'art, mais les artistes eux-mêmes. Aussi j'aborde cette question la première pour en être plutôt quitte. Dieu me garde de discuter ici chez les musiciens ce qu'on appelle aujourd'hui, sans souci du dictionnaire de l'Académie, l'*honorabilité !* Ils n'ont ni plus ni moins de vertus personnelles que les autres artistes et que les poëtes, ni plus ni moins de convictions morales ; ils courent les mêmes dangers politiques et ne succombent pas plus souvent.

M. de Falloux m'avait fort intéressé au caractère de Grétry en nous citant de lui une réponse à Napoléon Ier. Le savant critique Léon Kreutzer, en prenant contre moi le parti de la musique, traite fort rudement dans Grétry l'homme et le musicien ; il nous le montre

avare, *jaloux*, *vindicatif*, *circonspect*, et mélangeant les *plus fausses doctrines philosophiques avec ce que l'art peut entasser de non-sens et de billevesées.* Je ne suis pas en état de juger cette question, je fais même l'aveu que je connais très-sommairement la biographie des musiciens illustres. Je ne les discuterai pas dans leur valeur morale et personnelle. Mais, sans posséder sur ces grands génies de la musique et sur ceux de la peinture d'autres détails biographiques que ceux qui se trouvent partout, je défie les avocats de la musique de mettre en comparaison des trois peintres que je vais citer trois compositeurs qui, pour la puissance des facultés en général, pour l'étendue de l'esprit, l'universalité des aptitudes, la profondeur philosophique des conceptions, en un mot pour tout ce qui fait dire : voilà un homme, puissent un instant soutenir le parallèle.

Je nomme d'abord Léonard de Vinci, peintre, sculpteur, architecte, ingénieur, savant, mathématicien et physicien, écrivain et penseur profond, qui peint la *Cène* et la *Joconde*, construit les admirables canaux de la Lombardie et régularise le système d'irrigation de ce pays, le premier du monde pour cette partie de la science agricole. Il fait des découvertes en chimie, invente des instruments de musique, fond des statues de bronze, écrit des traités de peinture et des études de philosophie.

Quel peintre, quel sculpteur et quel architecte fut Michel-Ange, tout le monde le sait; si bien qu'on oublie qu'il fut un poëte éminent et qu'il a laissé un volume de sonnets qui égalent ceux de Pétrarque. C'est avec Léonard un des plus grands types de l'universalité de l'esprit non-seulement parmi les artistes, mais parmi les hommes. Je n'ai pas parlé de son rôle politique et des fortifications de Florence.

Ce n'est pas l'idée de l'universalité et des hautes conceptions de la philosophie qui s'attache au nom de Raphaël ; c'est l'idée de la perfection dans la beauté et dans la grâce, d'un exquis mélange de la nature et de l'idéal, d'une facilité d'exécution sûre d'elle-même et qui produit des chefs-d'œuvre comme un arbre produit ses fleurs ; en un mot, par toutes ces qualités d'un génie élégant et ferme qui, transportées dans un art différent, ont fait dire de Mozart qu'il est le Raphaël de la musique. Ce fut certes une imagination riche et variée que celle d'où jaillirent avec tant d'autres merveilles *Don Juan*, la *Flûte enchantée*, les *Noces de Figaro* et le *Requiem*. Mais la puissance de cet esprit ne s'est en somme exercée que dans la stricte enceinte des idées musicales. Pour écrire la *Flûte enchantée* et le *Requiem*, il faut être un très-grand musicien, mais il n'est pas nécessaire d'être jamais sorti de ses propres émotions, de ses douleurs ou de ses joies personnelles, d'avoir embrassé un seul instant les choses de l'histoire et de la religion, de la politique ou de la philo-

sophie. A la rigueur, il est permis à un grand musicien de tout ignorer, hormis les procédés de son art ; et je crois que les plus illustres comme les plus humbles ont largement usé de cette permission. Cherchez quelle masse d'idées, en dehors de la peinture elle-même, il a fallu à ce divin jeune homme, mort, comme Mozart, à trente-six ans, pour peindre l'*École d'Athènes*, la *Dispute du Saint-Sacrement*, l'*Histoire de Psyché*. Que Raphaël ait puisé dans une érudition acquise aux sources les notions nécessaires pour figurer ainsi le monde de la philosophie antique, celui du paganisme grec, celui de la théologie chrétienne, qu'il se soit rendu un compte profondément philosophique de toutes les idées qu'il mettait en présence, nous ne le prétendons pas. Il vivait au milieu des plus brillants érudits, des plus ingénieux penseurs de la Renaissance, et son éducation historique, philosophique, littéraire pouvait se faire dans les causeries charmantes d'un *Décameron* de grands hommes. Mais quelle étonnante vigueur intellectuelle ne fallait-il pas pour saisir et s'approprier tant d'ordres d'idées si divers pour les exprimer avec tant de justesse et avec une interprétation si originale ? Où sont les chefs-d'œuvre de la musique qui supposent de pareils trésors de la pensée, une pareille connaissance de toutes les choses humaines ? J'admets sans peine que tel opéra, telle symphonie nous révèlent des abîmes de passions, d'émotions, de sentiments personnels, mais jamais rien de ce qui ressemble à une idée. Le mucisien nous a prouvé sa propre sensibilité, sa propre énergie, dans les limites de son art, mais ne nous a rien dit, absolument rien d'étranger au monde musical.

Supposez un compositeur qui dépasse tout ce que Mozart et Beethoven nous font rêver ; imaginez qu'il produise deux symphonies au delà desquelles la perfection ne se puisse concevoir ; croyez-vous que ces deux merveilles nous puissent être un témoignage de toutes les richesses, de toutes les grandeurs de l'esprit humain en dehors de l'émotion musicale, comparable à ce que nous révèlent l'*École d'Athènes* et la *Dispute du Saint-Sacrement* en dehors de l'émotion pittoresque ? Si je me trompe dans ce parallèle, si des esprits éminents comme ceux de mes contradicteurs affirment que l'audition d'une symphonie, outre les larmes qu'elle leur a fait verser, les mouvements de tristesse ou de joie, d'aspiration vague ou de fureur sacrée qu'elle a imprimés à leur cœur, leur a apporté autant de richesse intellectuelle qu'une des grandes fresques du Sanzio, je m'incline ; mais alors il se fait dans mes idées un tel bouleversement, je me méfie à tel point de tous les axiomes auxquels j'ai cru, que je renonce à raisonner et à penser.

En jugeant de la grandeur intellectuelle et morale comme on en a

fait jusqu'ici — avant l'avénement de la musique et l'empire absolu qu'elle exerce — l'esprit humain, la haute dignité de l'homme me paraissent autrement représentés par des personnages comme Léonard de Vinci, comme Michel-Ange, comme Raphaël que par Beethoven et Mozart et celui que l'on peut adjoindre à ces dieux de la musique depuis Palestrina jusqu'à Rossini. Je ne parle pas ici des conditions plus ou moins élevées de l'existence sociale ni même de la trempe du caractère qui, chez les artistes comme chez les poëtes, n'est pas toujours au niveau du talent; je parle de cet ensemble de facultés innées, de connaissances acquises, de déterminations morales en tous genres qui constitue l'homme et font de lui une puissance dans la création.

Il serait souverainement oiseux et injuste de fouiller dans la biographie des peintres et des musiciens pour mettre une des deux classes d'artistes, moralement ou socialement, au-dessus de l'autre. Ce n'est pas de politique et de caractère qu'il s'agit. Aucun des arts ne s'est montré depuis le Renaissance bien austère en morale et d'une indépendance bien farouche vis-à-vis des princes et des hauts seigneurs. On me citera en faveur des convictions de l'ombrageux et fantasque Beethoven l'histoire de la *Symphonie héroïque*, qui me touchera particulièrement comme l'attitude de Grétry devant Napoléon. Mais ce n'est pas là que se place la question. Lequel des deux arts, peinture ou musique, nous a fourni jusqu'à ce jour — l'homme étant pris sous tous ses aspects — les plus nobles échantillons de l'humanité? Un esprit jaloux de grandeur intellectuelle et de tempérament impartial entre la peinture et la musique choisirait-il d'être Beethoven ou Mozart pouvant devenir Michel-Ange ou Léonard de Vinci? Je le demande aux hommes d'État, aux orateurs illustres dont l'opinion m'ébranle si fort en faveur de la musique.

N'ajouterais-je pas aux griefs des musiciens au lieu de me justifier, si je poursuivais cette comparaison devenue toute personnelle entre deux classes d'artistes? J'oserai le faire parce qu'elle m'amènera à reconnaître une des supériorités de la musique. Pour pratiquer la peinture, je parle de la grande peinture, il est nécessaire de posséder certaines connaissances étrangères; un peintre n'est pas libre d'ignorer entièrement l'histoire et même la politique et la philosophie. Les peintres de paysages sont seuls exceptés de cette loi; l'art qu'ils exercent se rapproche de l'art musical. Or la musique a ce mérite d'exister indépendamment de toutes les choses humaines; je dirai même de toutes les choses terrestres. Notre globe n'aurait pas été créé, rien n'existerait encore de pondérable et de visible, que les rapports du nombre et de la mesure, que les harmonies éternelles planeraient sur le chaos. La musique a un élément absolu comme la

géométrie ; je l'avais reconnu déjà. Mais je dois ajouter, puisque nous sommes dans le monde tel qu'il est et que je parle ici à des humains, que ce tête-à-tête habituel avec un élément placé en dehors du monde humain et du monde moral produit chez les musiciens quelques-uns des effets que l'on constate chez les géomètres. Je n'en indiquerai qu'un, sans pousser plus loin l'analyse : c'est une sorte de désintéressement des réalités sociales, d'inaptitude à la vie publique, de distraction et d'absorption en soi-même qui n'implique pas toujours un plus grand détachement de la matière et des biens d'ici-bas. Dans tous les cas, ce désintéressement permet aux musisiens comme aux géomètres, beaucoup plus qu'aux peintres, d'ignorer ce qui est étranger à leur art et de rester plus étroitement des *spécialistes*, comme on dit aujourd'hui.

Ceci me ramène à ce que j'ai dit du rôle public et politique de la musique. J'ai sans doute exagéré mes propositions et je leur ai donné, par des affirmations trop absolues, une tournure paradoxale, car elles m'ont été unanimement reprochées. Mais avant de répondre sur ce point, je dois résumer ici toutes mes erreurs sur la musique, soit que j'y persévère, soit que les abjure. Je le ferai dans les termes dont se sont servi mes contradicteurs, quoiqu'ils ne soient pas toujours identiques à ceux que j'avais employés.

J'ai accusé la musique d'être complice de toutes les décadences sociales et *de tous les abus politiques*, d'être le délassement corrupteur des peuples corrompus ; j'ai méconnu ainsi la sanction que l'Église donne à cet art et les bienfaits que lui attribue la tradition humaine tout entière, en nous le montrant au début des sociétés comme l'art civilisateur par excellence. J'ai contesté à la musique d'être une langue au même titre que la peinture et la poésie et une langue plus universelle que les autres arts ; enfin, et c'est la thèse qui demande le plus d'explications et de ménagement, au lieu de reconnaître dans la musique l'art le plus détaché de la matière, comme il en a l'apparence, je l'ai appelé le plus sensuel de tous les arts.

Je reprends un à un ces arguments. J'ai eu tort si j'ai présenté la musique comme complice *nécessaire* de l'abaissement des nations, du despotisme et de la corruption des mœurs. Dans ces termes exagérés, j'aurais pu dire la même chose de tous les arts, y compris la poésie. Un de mes contradicteurs, qui n'est plus là malheureusement pour recevoir mon amende honorable, me rappelle à l'exactitude par cette épigraphe de son bel article : « Non, la musique ne corrompt point les mœurs ; ce sont les mœurs qui corrompent la musique. » Étendons cette vérité à tous les arts : oui, tous les arts ont été corrompus par les mauvaises passions de l'homme avant de servir à corrompre l'humanité. Tous les arts sont d'origine céleste,

purs, divins, spiritualistes par essence; tous sont nécessaires à la grandeur, à la beauté, à la moralité des sociétés humaines, voilà le principe; voyons les faits et l'histoire. En accusant la musique de s'amollir plus facilement que les autres arts et de se prêter mieux à amollir les caractères, n'ai-je donné que des exemples faux ou sans valeur ?

Est-il faux que, pour l'Italie, l'ère des grands poëtes et des grands peintres se soit terminée avec l'ère de l'action politique et des libertés. Michel-Ange s'associait par les fortifications de Florence aux derniers efforts de la république au moment où la vraie musique naissait avec le pieux Palestrina ; et depuis le milieu du seizième siècle l'ère des grands musiciens s'ouvrait pour l'Italie parallèlement à l'ère de toutes les décadences. L'Italie cessait de produire un peintre, un sculpteur, un poëte digne d'être connu du reste de l'Europe, et ses compositeurs, ses chanteurs, ses instrumentistes régnaient sur le monde. Sa fécondité en ce genre ne cessait pas un instant jusqu'à Verdi, son maître aujourd'hui préféré, le musicien matérialiste par excellence, le contemporain du soi-disant réveil de l'Italie, de cette révolution dont je n'ai rien à dire, si ce n'est qu'elle est à coup sûr la moins héroïque et la moins honnête de toutes celles dont j'ai lu l'histoire. L'Allemagne, je le reconnais, ne s'est pas montrée somnolente du vivant de Beethoven, puisqu'elle nous a infligé en ce temps-là deux invasions en chantant les hymnes de Kœrner sur des airs de Weber. L'horrible oppression que fit peser sur elle le premier empire français était de nature à la réveiller sans le secours des poëtes et des musiciens. Mais j'admets que la musique à la suite de la poésie a noblement servi cette juste et patriotique colère. Ce n'est pas le don de susciter l'ardeur guerrière, comme les autres ardeurs du sang, qui m'a paru refusé à la musique. J'ai dit seulement que jusqu'à nos jours je ne l'avais jamais vue associée chez une nation à une grande vie politique et libérale. Tout ce qu'on peut m'objecter, c'est qu'il en est souvent de même des autres arts, excepté la poésie.

L'Allemagne vient d'entrer dans la vie politique ; je lui souhaite, dans cette période nouvelle, des poëtes comme Schiller et Gœthe, des musiciens comme Beethoven ; nous en jouirons aussi bien qu'elle. Mais il est certain qu'avant nos jours son histoire politique et libérale ne saurait être mise en parallèle avec celle de l'Angleterre et de l'Amérique, les deux pays du monde chrétien les plus dépourvus du génie des arts et surtout du génie musical.

Si j'ai prétendu faire de ces coïncidences une loi invariable, j'ai eu tort. Le raisonnement, *post hoc ergo propter hoc*, n'est pas toujours légitime, mais il n'est pas toujours erroné. Quand deux phéno-

mènes se sont présentés ensemble, on est excusable de soupçonner qu'il y a entre eux quelque relation.

J'ai commis la même faute à l'égard de la France. Le goût de la musique s'y développait déjà depuis longues années avant la cessation de la vie politique et l'avénement du césarisme. Je crois que c'est très-involontairement et sans parti pris qu'ils s'accommodent si bien l'un de l'autre. Mais je confesse que je garde une certaine défiance en tant que libéral, et que si j'étais souverain absolu, je couvrirais d'une protection particulière celui de tous les arts qui nous dispense le plus d'avoir des idées.

Je reste aussi un peu incrédule aux bienfaits de la multiplication des orphéons de ville et de village qui signale ces vingt dernières années. Je reconnais en principe toutes les vertus qu'impose à ses membres une association musicale, les mérites de l'*harmonie*, du *concours commun* et de l'*accord unanime* nécessaires dans un orchestre comme dans une nation. Mais en fait, chez le peuple français, qui n'a pas encore bien prouvé ses aptitudes musicales, quoique la musique y fasse aujourd'hui fureur, et que les orphéons et les cafés chantants s'y comptent par milliers, je ne suis pas frappé le moins du monde des avantages que les mœurs, le travail et l'économie populaires ont retiré de l'installation des sociétés musicales. Je les ai entendus vanter comme un préservatif du cabaret. Demandez aux débitants de boisson s'ils sont d'avis qu'on supprime les fanfares, orphéons, sociétés chorales. Je m'en rapporte à leur jugement sur les leçons de sobriété que donne la musique. Dans les villes et villages où je les ai vus à l'œuvre, ces sociétés ont versé sans doute sur leur obscur blasphémateur bien des torrents d'harmonie, et quelle harmonie! mais sous quels torrents de bière, d'eau-de-vie et de vin bleu cette harmonie n'allait-elle pas se noyer la plupart du temps!

Je touchais un jour cette question devant quelques notables d'une petite ville où coexistent une école de dessin et une fanfare, toutes deux municipales; je venais de constater auprès de mes interlocuteurs le succès qu'obtenait la thèse de M. de Falloux contre la mienne; or, sans avoir songé à provoquer ce renseignement, je recevais bientôt l'aveu naïf de mille désordres dont on avait à se plaindre de la part des membres de la fanfare, et cette confession, que les plus laborieux, les plus économes, les plus rangés, les moins portés à l'ivrognerie dans toute la jeunesse ouvrière fréquentaient l'école de dessin.

Ceci n'est qu'un incident; je n'en prétends pas faire une loi, je n'en tire même aucune conclusion; mais je me crois autorisé à affirmer que, comme moyen d'éducation et de moralisation populaire, le dessin n'a rien d'inférieur à la musique, et que la musique n'a rien d'in-

faillible pour produire chez ceux qui la cultivent des mœurs plus *douces*, plus *graves* et plus *pures*.

Tous les arts adoucissent l'homme et le moralisent ; tous les arts deviennent corrupteurs et dissolvants. Leur effet est subordonné à une influence plus haute : il dépend de la discipline, de la doctrine qui les régit. Le plus puissant d'entre eux est celui qui a besoin de la discipline la plus sévère, et je n'ai pas prétendu que la musique soit le moins puissant sur le corps et sur le cœur de l'homme. Il ne suffit pas de dire, avec M. Kreutzer : « Non, la musique ne corrompt pas les mœurs ; ce sont les mœurs qui corrompent la musique. » Il y a là un cercle vicieux et une négation de l'effet des arts sur la morale publique. D'où vient la corruption des mœurs, d'où vient la corruption des arts, deux fléaux qui font plus que marcher ensemble, qui s'engendrent mutuellement?

Nous croyons qu'il faut en chercher la cause dans une sphère plus haute encore que celle des arts et que celle des mœurs. Habitué à voir les principes de tout dans le pur esprit, et non pas dans ce qui n'en est que la forme, l'expression et l'enveloppe, nous trouvons dans la philosophie, dans la religion, dans la métaphysique, dans les régions les plus abstraites de l'âme et de la pensée, la source commune de la grandeur ou de la décadence des arts et de la morale. Avant que l'homme prévarique dans les actions de son corps et dans les œuvres de son imagination et de ses doigts, il faut qu'il ait déjà prévariqué dans les aspirations de son intelligence, dans une détermination de sa volonté antérieure à tout fait matériel. Cette première chute en entraîne une foule d'autres qui s'accélèrent mutuellement.

Nous nous en référons sur ce point à l'autorité suprême, à la doctrine chrétienne. Quelle est la racine du péché originel? Est-elle dans l'acte de sensualité qui l'a consommé. L'esprit tentateur fait-il valoir auprès de la femme la suavité du fruit défendu? Non, il la séduit d'abord par un argument tout métaphysique : *Aperiuntur oculi vestri et eritis sicut dii, scientes bonum et malum* : Vous saurez tout et vous serez des dieux! — C'est dans l'orgueil de la volonté, c'est dans une erreur de l'entendement qu'est le principe de la chute; les prévarications matérielles ne viennent qu'après celles de l'esprit. L'ordre n'est troublé dans les arts et dans les mœurs qu'à la suite d'une révolution dans la religion et dans la philosophie ; quand l'imagination et les sens ne sont plus disciplinés par une idée forte, quand la foi s'affaiblit et ne gouverne plus les arts. Pour que le matérialisme éclate dans les faits, pour que l'humanité morde une fois de plus au fruit de la corruption, il faut qu'elle ait déjà délaissé le spiritualisme dans ses croyances. L'âme de l'homme s'est révoltée contre Dieu

avant sa chair ; elle a connu l'orgueil avant la concupiscence.

Parlant ailleurs de tous les arts, j'ai dit que la décadence de chacun datait du jour où il s'était révolté, pour marcher sans frein, contre un art supérieur, contre une autorité, contre une idée qui devait lui servir de règle et de discipline. Je dirai tout à l'heure s'il y a un art qui ait servi de guide à la musique, et ce qu'elle a perdu à s'affranchir de ce modérateur. Je suis conduit d'abord, par cet exposé de la croyance chrétienne sur l'origine du mal, à m'expliquer sur l'accusation d'avoir attaqué un art adopté, encouragé par l'Église. « Si vos critiques sont justes, me disent et M. de Falloux, et M. Kreutzer après lui, l'Église a fait fausse route. Saint Ambroise et Charlemagne, les conciles et les papes sont tombés dans l'erreur. » Certes, j'encourrais justement l'anathème de ces grandes assemblées et de ces grands hommes, si j'avais proposé de supprimer la musique, et si je l'avais déclarée damnable en elle-même. Mais qu'ai-je prétendu faire? Ce qu'ils ont voulu eux-mêmes, la discipliner, réduire cette muse *aux règles du devoir*, comme dit Boileau. Le point de départ de toutes mes critiques, justes ou exagérées, est dans la licence effrénée de la musique actuelle, dans le despotisme qu'elle exerce de nos jours sur les autres arts, dans l'oppression qu'elle fait peser sur l'art spiritualiste par excellence, sur la parole, sur la poésie, c'est-à-dire sur la pensée. Le développement vicieux de la musique, *telle qu'elle est devenue et telle que nous la pratiquons en France depuis quelques années*, est une des formes du sensualisme croissant de nos mœurs. C'est donc un des symptômes du sensualisme, ce n'est pas la musique que j'attaque.

Je ne demande pas mieux, dans l'intérêt de ma thèse, sans parler de ma soumission à l'Église, que de me régler, dans mon sincère amour de la musique, sur les exemples que nous a donnés l'autorité chrétienne ; j'accepte avec empressement les règles, les limites, les conditions de tout genre imposées à cet art par la religion. (Je supplie mes lecteurs de ne pas me faire dire que je n'admets pas d'autre musique que la musique d'église.) Je me borne à déclarer que je prends pour type de la discipline qui doit être imposée à la musique en général, et de la place qu'il convient de lui faire relativement aux autres arts, les principes, les usages qu'a suivis en cette matière l'Église catholique.

La musique a eu sa place dans tous les cultes comme les autres arts ; je dirai même avant les autres arts, car elle était, dans le principe, inhérente à la poésie, et partant, à toute parole religieuse, à toute formule liturgique. Le christianisme, en admettant la musique dans ses cérémonies et dans ses sanctuaires, a fait ce qui est une nécessité dans toutes les religions. Je nie donc, en face de tous les

historiens du monde, que l'on puisse fixer l'époque précise où la musique a été introduite dans l'Église. Sa présence y date de la première parole sacramentelle qui a été prononcée dans le premier acte du culte. C'est plus tard sans doute que la masse des fidèles a été admise à participer au chant sacré. Mais je n'admets pas que ce soit pour faire prendre patience au peuple, comme on le raconte, et pour le désennuyer dans l'église, qu'on ait imaginé les chants religieux et la présence de la musique dans le culte. Je l'aurais vu, que je le nierais hardiment. Je n'admets pas davantage qu'on se serve de la musique pour aider les fidèles, devenus tièdes, à supporter la longueur des offices, en les amusant à autre chose qu'à la prière. Et d'abord la longueur des offices et l'ennui des assistants seraient un symptôme d'affaiblissement religieux que je ne saurais reconnaître parmi nous. L'Église emploie la musique, comme les autres arts, à concourir à la prière qui s'élève vers le Créateur du sein de toutes les choses créées, et surtout de l'âme humaine ; elle adresse à Dieu des paroles chantées, parce que c'est la forme la plus complète et la plus vivante de la parole.

Mais il ne faut pas oublier que dans la prière, dans le culte, c'est la parole qui est l'essentiel, et non point la mélodie qui l'accompagne. Originairement, et en droit, la musique ne figure dans le temple que comme accessoire de la poésie, de la parole. La voix des instruments est venue peu à peu se joindre à la voix de l'homme ; elle doit s'y marier, s'y asservir, mais ne l'étouffer jamais. Quand cette admirable invention de l'orgue — que notre excellent ami Joseph d'Ortigues a prétendu quelque part être un instrument révélé — est venue donner, comme on dit, une voix à nos cathédrales, cette merveilleuse création musicale, avec toutes les ressources dont elle dispose, et qui l'assimilent à un orchestre tout entier, n'était cependant pas autre chose qu'un instrument d'accompagnement. Je ne sais pas au juste depuis quelle époque il lui a été permis de parler tout seul dans le temple, à l'exclusion du prêtre et des fidèles. J'appartiens à une Église, ou si vous voulez, pour être moderne et correct, à un diocèse qui remonte directement à Jean, l'apôtre bien-aimé, et qui avait ses usages propres, respectés jusqu'à ce jour au sein de l'Église universelle : notre sainte Église de Lyon, où le chant est magnifique, n'avait jamais admis le concours de l'orgue jusqu'à notre siècle, tant elle était convaincue que la voix humaine doit dominer toutes les autres voix dans l'hymne de la prière. J'ai vu, non pas même dans mon enfance, mais déjà homme fait, l'introduction des premières orgues dans l'Église lyonnaise. Je suis loin, certes, de la blâmer : l'orgue semble une partie nécessaire de toute cathédrale ; mais depuis que je vois cet instrument à l'œuvre, et surtout depuis qu'il a été suivi dans nos tem-

ples par les fanfares, harmonies et sociétés chorales, je trouve que son antique exclusion par le rit lyonnais avait bien quelque raison d'être, tant la place que la musique usurpe aujourd'hui dans toutes les églises du monde me paraît exorbitante. Je ne sais si j'ai déjà dit de cet art, et si c'est encore une injure, qu'il est le plus envahissant de tous, et que là où il a pénétré il met bientôt tout le reste à la porte. Cela prouve du moins que je ne conteste pas sa puissance. Il est certain que, déjà maître des salons, des théâtres et des rues, il envahit les sanctuaires de façon à effrayer les fidèles paisibles.

Je vais parler ici avec la liberté d'un chrétien qui n'a pas la prétention d'en remontrer à son curé, mais simplement d'avoir une opinion même en face de son évêque. Il me semble que les licences accordées aujourd'hui à la musique dans nos églises dépassent tout ce qu'il est permis au sentiment religieux de tolérer. Quand j'entends hurler, grincer, aboyer des fanfares militaires à côté de l'autel, je ne suis pas bien sûr d'être de ce monde, et malgré l'aspect du lieu saint, de n'avoir pas été plongé au moins en purgatoire. Enfin lorsque, je vois, pour les appeler par leur nom avec une brutalité provinciale des bandes d'histrions des deux sexes introduites dans le chœur, mêlées aux prêtres pendant le sacrifice, j'ai beau entendre des chefs-d'œuvre de musique, il m'est impossible de me sentir plus pieux, plus recueilli, plus chrétien qu'à l'Opéra, aux Italiens ou chez M. Offenbach. Catholique convaincu, en face de tels symptômes je me contente de gémir, en me rappelant qu'il y a eu dans l'Église des abus passagers; mais si j'étais libre penseur, je me dirais en moi-même : Voilà une religion qui s'en va.

Je sais qu'on permet rarement à la musique de pareils excès dans nos temples; mais pour en revenir aux excès quotidiens qu'on tolère jusque dans les églises de villages, je trouve que le culte et la prière ne sont pas toujours en sûreté contre le tapage et la profanation, même quand ils sont à l'abri de l'Opéra, du Conservatoire, des orphéons et des fanfares assourdissantes. Je sais qu'il est écrit : « *Laudate Dominum cum tympanis et tubis*, louez le Seigneur avec des tambours et des trompettes, » mais cela est dit pour la louange en plein air, à la tête des processions, des caravanes ou des armées, et non pas pour la prière au pied de l'autel. L'orgue a suffi jusqu'à ce jour comme accompagnement à la prière catholique; il a suffi jadis, et depuis quelque temps il excède. Je veux bien qu'à l'entrée, à la sortie des fidèles, avant que les saints offices soient commencés, ou lorsqu'ils sont terminés, l'orgue se fasse entendre tout seul; je supplie toutefois l'organiste de ne pas me faire craindre, à force de coups de tonnerre, que la voûte du temple ne s'écroule sur ma tête. Mais pour ce qui se passe durant la messe et les vêpres, malgré l'usage

aujourd'hui reçu, est-il bien canonique, dans tous les chants qui se disent par strophes ou versets alternatifs, de supprimer un verset sur deux de la bouche des prêtres et des fidèles, pour le remplacer par un solo d'orgue? Cela me semble contraire, je ne dirai pas à l'austère liturgie lyonnaise ou à telle autre, mais à l'essence même de toute liturgie. A tort ou à raison je me trouve choqué, et sur ce point, comme sur les autres abus que la musique se permet dans nos églises, j'en appelle au prochain concile.

Je m'adresse, en attendant, aux fidèles qui sollicitent par dilettantisme musical l'admission dans le temple des orchestres, des fanfares, et l'audition de ces messes qui ne sont que des opéras déguisés. Je leur dirai qu'il faut haïr bien cordialement la vraie musique, pour ne pas préférer à tout ce tapage et à toutes ces fioritures les vieux airs consacrés dans nos offices. Pour mon compte je cherche encore, parmi toutes les partitions soi-disant religieuses que j'ai entendues, quelque chose d'aussi admirablement beau, pénétrant, inspirateur de foi, de respect et de prière, que l'ancienne musique de certains psaumes, du *Credo*, du *Dies iræ*, d'une foule d'autres hymnes. Le vieux *Stabat* de ma paroisse, chanté à l'unisson par tous les assistants, m'émeut infiniment plus que celui de Rossini et tant d'autres ; et je ne crois pas faire preuve de barbarie musicale en demandant à le conserver dans nos églises. J'irai entendre celui de Rossini avec grand plaisir dans un théâtre.

Il me semble donc que la musique a rompu dans les cérémonies catholiques de nos jours la discipline que l'Église lui avait sagement imposée. Je ne doute pas qu'on ne la fasse bientôt rentrer dans l'ordre accoutumé. Je n'admets aucune des mauvaises raisons, inutiles à énumérer et trop peu religieuses, qui ont engagé le zèle ecclésiastique dans cette fausse voie. Ce n'est pas avec une profusion de fleurs de papier, de cantiques et de bougies qu'on attire les âmes vers la vérité et qu'on les retient dans la foi.

La musique et les autres arts ne sont pas placés dans le culte pour l'agrément des fidèles, mais pour le service de leurs âmes et pour la gloire de Dieu. La première fonction du culte, c'est la prière. La prière publique s'est faite de tout temps par la parole poétique et chantée. Tout ce qui tend à diminuer le rôle de la voix humaine s'écarte de la vraie musique religieuse. La musique instrumentale ne doit être que tolérée dans l'Église; elle y sera surveillée rigoureusement. Le chant lui-même doit être régi de façon à ce qu'il laisse toute l'importance sacramentelle à la parole.

Nous ne prétendons certes pas imposer ces préceptes rigides à la musique profane, pas plus que bannir entièrement des temples la musique instrumentale, et tout autre chant que les chants liturgi-

ques : nous constatons seulement ce fait de l'invasion des églises par le tapage musical ou par la musique efféminée, comme la plus forte preuve des excès que nous attribuons à cet art, et du despotisme qu'il exerce de notre temps. Enfin, en rappelant quelle est la fonction de la musique dans le culte, en la montrant toujours disciplinée par la poésie dans les rites sacrés, nous avons voulu mettre en lumière son type primitif et sa loi essentielle, qu'elle ne doit pas perdre de vue dans les genres les plus différents du genre sacré. La peinture religieuse, la musique religieuse, l'architecture religieuse, la poésie religieuse occupent le sommet de l'art en général, et il est bon de s'en référer à leurs lois propres, pour bien connaître les lois de l'art profane et l'empêcher de s'égarer dans les inepties ou les infamies.

La subordination constante de la musique à la poésie, à la parole, qui me frappe non-seulement dans la liturgie chrétienne, mais dans toutes les liturgies connues ; non-seulement dans les cérémonies religieuses, mais dans le monde profane, est une preuve que l'esprit humain a conçu d'abord la musique comme n'étant pas une langue, mais un accessoire de la langue. Elle a été placée dès son origine vis-à-vis de la poésie, vis-à-vis de la parole, comme elle est placée dans l'ordre universel, comme la nature est placée vis-à-vis de l'homme dans la création. Tout autour de l'âme humaine, qui seule possède la pensée et la parole devant Dieu, les voix de l'univers forment un orchestre d'accompagnement, et rien de plus. L'âme de l'homme, la parole de l'homme, donnent seules un sens déterminé et une valeur morale aux accents de cet orchestre privé de la conscience. La poésie primitive, il est vrai, n'apparaît jamais sans la musique, même en dehors des rites sacrés ; mais la musique primitive ne se montre jamais autrement qu'à l'état de servante de la poésie.

Ceci nous mène à réfuter de nouveau en passant une erreur tout à fait naïve, mais qui règne encore chez les musiciens qui se piquent de littérature : c'est que la musique a été la première institutrice des peuples, et qu'Orphée et Linus étaient des joueurs de violon ; c'est qu'enfin l'éducation chez les anciens se faisait par la musique. On cite là-dessus Platon lui-même, quand on s'est dispensé de le lire. Orphée, Amphion, Linus, tous ces soi-disant musiciens fondateurs de civilisations antiques, étaient des joueurs de violon ou de lyre, comme Moïse et le roi David étaient des joueurs de harpe. Il est certain pour moi que Paganini eût été justement traité comme un grand coupable et un ennemi de la musique, s'il avait paru devant ces hommes-là. Il est certain aussi que Platon l'eût banni de sa république avec plus d'empressement qu'il n'en bannit les mauvais poëtes, si on lui avait présenté un tel instituteur de la jeunesse, quoique le divin philosophe voie dans *la musique* le grand moyen d'éducation. Mais

la musique pour lui, c'est tout le domaine des muses, tout celui des lettres ; c'est particulièrement la poésie, oui, la poésie elle-même, comme on peut s'en convaincre en relisant le livre III de *la République*.

La musique a donc eu son rôle dans la civilisation primitive, dans l'éducation antique, mais comme auxiliaire, très-puissant auxiliaire, je le reconnais, de la poésie, de la parole. Nulle part, au berceau de l'humanité ou au berceau de l'enfant, elle n'a parlé toute seule, car si la musique est une langue, on m'accordera que c'est, de toutes les langues, la plus confuse pour l'intelligence, en admettant qu'elle soit très-claire pour le cœur et pour les sens. Or je persévère dans l'erreur qui refuse au langage musical la clarté. J'ai cité dans mon premier article un critique allemand qui me semble démontrer par l'histoire que cette langue n'a pas non plus dans le temps et dans l'espace l'universalité que lui attribuent MM. de Falloux et Kreutzer.

Sur son degré de clarté, mes deux contradicteurs ne s'accordent pas : « Que la même mélodie, dit M. Kreutzer (je la suppose accompagnée d'une harmonie et d'un rhythme), soit comprise à la fois par un public d'élite et par une foule réunis au hasard à Paris, à Pétersbourg, à Londres, au Paraguay, comme l'affirme M. de Falloux, ceci je me permettrai de le nier résolûment. Il faut une éducation toute particulière de l'ouïe pour apprécier la musique, de même que pour le peintre il faut une éducation de l'œil, pour la poésie une éducation de l'esprit, et l'éducation de l'oreille est la plus longue, la plus pénible et la plus délicate de toutes. »

Je ne suis pas si exigeant que M. Kreutzer en matière de clarté ; je ne parle pas de la clarté esthétique, du jugement que l'on porte sur le mérite d'une œuvre et de l'émotion légitime qu'on en ressent. Je demande tout simplement que lorsqu'une langue a parlé on sache en gros ce qu'elle a voulu dire et qu'on ne prenne pas le oui pour le non et la pluie pour le soleil. J'attribue ce genre de clarté à la sculpture et à la peinture, je ne saurais admettre avec M. de Falloux *qu'elles laissent le plus souvent la foule indécise sur leur signification.* Sur leur valeur et leur sens allégorique et historique, je ne le nie point ; sur leur sens pathétique et moral, cela est plus rare. Mais quant au fait en lui-même, le plus ignare des paysans et le plus grossier des sauvages ne peuvent douter de sa nature s'ils ont des yeux. Voici, je suppose, un tableau du sacrifice d'Abraham, une mort de César, un paysage, une bataille, une danse de bayadères. Le spectateur pourra parfaitement ignorer quel est ce vieillard qui lève un couteau sur la gorge d'un enfant et pourquoi il le fait, mais il saura très-bien qu'il a sous les yeux un vieillard, un couteau et un enfant, il ne prendra pas le paysage pour une scène d'assassinat, et *Cromwell*

devant le cercueil de Charles I[er], malgré la bonne plaisanterie de Théophile Gautier, *pour un Paganini ouvrant sa boîte à violon;* pour cela faire, il faudrait qu'il eût non-seulement l'esprit inculte, mais la vue troublée.

Le défaut de clarté que j'attribue à la langue musicale quand le sens de ses expressions ne nous est pas expliqué ou tout au moins indiqué par un autre langage est essentiel et radical. Je vais jusqu'à dire que des esprits et des oreilles très-cultivés, les amoureux de la musique, des musiciens eux-mêmes peuvent se tromper sur la signification morale, non pas d'un morceau insignifiant, mais de la plus excellente symphonie. Ils peuvent, sur le sentiment qui anime ce morceau, n'être pas d'accord entre eux et avec eux-mêmes d'un jour à l'autre, suivant l'état de leurs nerfs. Devant un acte, même devant un sentiment, exprimés par la statuaire ou la peinture, le paysan le plus inculte ne risque pas de se tromper du tout au tout, comme l'esprit le plus raffiné devant le même sentiment exprimé par la musique.

C'est sans doute parce que je ne suis pas musicien que cette proposition me semble évidente par elle-même. Je voudrais qu'elle fût soumise à l'expérience, assuré que j'aurais alors gain de cause. Je rappelle à ce propos, trop tard pour le vérifier sur le texte qui me manque ; c'est, je crois, dans les *Lettres d'un voyageur*, de G. Sand, que l'illustre écrivain, ami très-fervent de la musique, nous fait cette confession. Il était appelé à entendre la symphonie héroïque ou la symphonie pastorale de Beethoven, je ne sais laquelle des deux, mais il s'était mépris sur le programme, il arrivait convaincu qu'il allait écouter de l'héroïque, et c'était du pastoral, ou du pastoral, et c'était de l'héroïque. Il écoute, je n'ai pas besoin de dire avec quel ravissement, avec quel travail de cette imagination magnifique pour s'interpréter à elle-même les moindres intentions du maëstro, et il arrive à donner de la façon la plus précise et la plus émouvante un sens pastoral à la symphonie héroïque ou un sens héroïque à la symphonie pastorale. Combien y a-t-il, dans l'auditoire le plus élégant de Paris, d'intelligences musicales assez infaillibles pour n'être jamais tombées dans une erreur analogue ? Je ne sais, mais j'affirme que je n'ai jamais entendu disserter sur la signification morale d'un morceau de musique sans qu'il se produisît un tel chaos d'opinions contradictoires que l'un déclarait voir très-bien le cercueil de Charles I[er] là où l'autre touchait du doigt une caisse à violon.

J'en reste donc à ma thèse que la musique, pour avoir une signification claire comme l'aurait une langue véritable, a besoin du secours des autres arts ; qu'elle continue à parler aux sens et au cœur,

mais qu'elle ne dit plus rien de net à l'esprit dès qu'elle s'est séparée de la poésie.

Il me reste à faire amende honorable ou à persister sur deux points, les plus énormes, je le reconnais, de mes opinions sur la musique. Je pourrais cependant les maintenir sans être taxé d'inimitié pour un art qui me charme. En admettant ces deux points, la musique resterait avec honneur à sa place parmi les arts, mais rien qu'à sa place, et de nos jours elle veut davantage.

J'ai osé écrire que la musique est un *dissolvant*, qu'elle est le plus *sensuel* de tous les arts. Je retire ces deux expressions, la première parce qu'elle est fausse si on la prend dans son sens absolu, la seconde quoique le mot de *sensuel* ne veuille pas dire pervers et corrupteur. C'est très-légitimement que l'homme a des sens et qu'il en use ; seulement il ne doit pas leur permettre de dominer son esprit.

L'art est en lui-même le contraire d'un dissolvant ; mais chacun des arts peut devenir un instrument de dissolution s'il s'écarte de son véritable idéal ; s'il se développe dans une liberté sans frein, empiétant sur les autres arts et s'affranchissant du contrôle de la politique et de la philosophie à défaut de la religion.

Je comprends que ce mot dissolvant accolé à la musique ait paru plus injuste et plus paradoxal que si je l'avais appliqué à un autre art. L'architecture seule le repousserait avec plus de force encore comme une évidente absurdité. Mais il semble de prime abord plus qu'injurieux, il semble insensé quand on le dit de cet art auquel sont empruntés les mots de concert, d'accord, d'harmonie, tout ce qui indique un lien sympathique, un ordre légitime et bienfaisant. Aussi je me reproche vivement d'avoir donné à croire que je qualifiais ainsi la musique, dans son essence et dans son exercice normal. C'est le spectacle des débordements de la musique contemporaine, des excès auxquels cet art s'abandonne depuis qu'il est devenu parmi nous le plus recherché, le plus adulé, le plus populaire de tous les arts, depuis qu'il a chassé la littérature des salons, des palais et des théâtres, et qu'il menace de chasser la prière des églises.

Je laisse le soin de m'excuser à l'un de mes contradicteurs, M. Kreutzer. Rappelant que les Lacédémoniens avaient retranché comme énervant les courages les quatre cordes nouvelles que Timothée venait d'ajouter à la lyre, il donne raison sur ce point à la sagesse de Sparte et continue ainsi :

« C'est alors que la musique devient une muse horrible. Quels tristes spectacles elle nous donne ! Vautrée au milieu des rhythmes les plus plats, des harmonies les plus vulgaires, elle caresse et aiguise de sa voix chevrotante un mot obscène ; elle soulève les jupes des

danseuses; elle crée les femmes à barbes et les ignobles parodies de la mythologie. Elle joue le rôle de ces vieilles sans noms qui trafiquent de la jeunesse et de la beauté. Non, rien de plus douloureux que le spectacle de ces farces hideuses... Extrême dans le bien, extrême dans le mal, tel est aujourd'hui le sort de la musique. »

Cette éloquente indignation de Kreutzer contre les excès de son art bien-aimé prouve que j'ai pu être sévère vis-à-vis de la musique sans la haïr et donnent à ma critique la note juste à laquelle je n'ai pas su me tenir, à ce qu'il paraît. Extrême dans le bien, extrême dans le mal, voilà ce que je n'ai pas suffisamment indiqué, frappé que j'étais par ce qu'il y a de plus apparent aujourd'hui, par le débordement du mal. *Corruptio optimi pessima*, voilà ce que j'aurais dû dire de la musique, comme il faudrait le dire de nos jours d'une foule de choses encore plus grandes, encore plus respectables que cet art.

S'il m'est permis de chercher les causes de cette corruption, je demanderai à négliger ici celles qui sont étrangères à l'art lui-même, très-nombreuses, je le reconnais. Les plus graves me paraissent des causes intérieures comme le sont toujours les principes de dissolution et de décadence. Je ne crois pas que depuis le commencement de l'histoire une puissance, une institution quelconque ait péri sous les coups de ses ennemis si elle ne portait son principal ennemi au-dedans d'elle-même.

J'ai déjà indiqué par où chaque art se corrompait : c'est, comme toute chose humaine, par l'orgueil, par l'ambition de franchir ses limites, par l'empiétement sur les autres arts, par la prétention au pouvoir absolu, à l'omniscience et à l'omnipotence. *Eritis sicut dii scientes bonum et malum.*

Ce qui en apparence est une conquête, un développement, un progrès, est souvent, pour les arts comme pour les institutions, un germe de mort. La peinture a succombé sous les merveilleuses inventions des coloristes; la musique et la poésie sont en train de périr sous les tours de force des exécutants. Tout ce qui semble légitime en fait de progrès n'est pas toujours innocent. Quand Timothée ajoutait des cordes nouvelles aux trois cordes de la lyre, un peuple comme le nôtre eût béni cette révolution et couronné le musicien; et peut-être, quelques années après, tout eût péri, le musicien, la musique et le peuple. Qui sait de combien de temps Sparte a prolongé la durée de sa république et l'influence bienfaisante des arts en bannissant Timothée et en réduisant cette lyre ambitieuse aux cordes qui avaient suffi à la louange des dieux, de la patrie et de la liberté ?

Je ne suis point assez Spartiate pour demander qu'on réduise la musique au plain-chant et à *la Marseillaise*. Je ne sacrifierais pas volontiers sur l'autel de la patrie ma part des nobles jouissances que

Mozart, Beethoven et tant d'autres depuis Timothée ont apportées à l'âme humaine. Mais je remarque ceci ! à mesure que l'art étend son domaine, qu'il se raffine jusqu'à faire vibrer les fibres les plus ténues du cœur humain, qu'il ajoute, non plus quatre, mais des milliers de cordes à la lyre, qu'il prétend exprimer tous les sentiments, toutes les idées que l'on croyait réservés jusque-là aux autres arts et que la parole elle-même peut seule interpréter ; quand la musique prétend peindre des tableaux d'histoire ou de paysages, faire des récits de bataille ou des démonstrations philosophiques — et de nos jours elle a prétendu tout cela — elle cesse de parler cette langue universellement comprise qui est, dit-on, son mérite propre. Au lieu de s'adresser à toutes les âmes et de les unir dans un même sentiment, comme il arrivait lorsqu'elle se contentait des trois cordes primordiales, elle ne parle plus qu'à un petit nombre d'initiés. J'omets les prévarications dont elle se rend coupable en descendant à flatter les instincts et la sensualité vulgaire dans ces immondes productions que stigmatisait si justement Léon Kreutzer.

Je reste avec elle dans les régions élevées, trop élevées peut-être, où elle se complaît avec ses plus purs adeptes, dans ces sphères ambitieuses et qui semblent, de loin, les sphères spiritualistes par excellence. J'assiste à une de ces symphonies qui prétendent démontrer l'Être suprême, l'immortalité de l'âme, raconter la bataille de Wagram ou la mort de Napoléon à Sainte-Hélène ; j'écoute une de ces sonates où le soleil levant s'entretient sur le piano avec la fleur humide de rosée, où le coursier fidèle hennit sur le cadavre sanglant du chevalier chrétien ou du guerrier more. Car le piano à lui tout seul m'a fait entendre tout cela, et jadis me l'a fait danser, qui plus est ! Je ne répondrais pas qu'on ne vît un jour sur un cahier pour piano : *Démonstration du carré de l'hypoténuse* ou *Théorie du libre échange*. Mais je m'arrête aux sonates sur l'immortalité de l'âme ou sur le coucher du soleil. Nous voilà certes en plein spiritualisme musical et aussi loin que possible de M. Offenbach et de Thérésa. Et cependant la musique, en de telles circonstances, est-elle réellement cet art qui établit un accord entre les âmes, qui les relie dans une pensée commune, qui les empêche de se dissoudre dans l'anarchie morale?

Que se passe-t-il dans l'auditoire le plus cultivé comme dans le plus naïf pendant qu'on exécute non pas un de ces morceaux prétentieux et vulgaires, mais une belle symphonie ? Toutes les âmes se sentent élevées, toutes les imaginations transportées ; mais dans quelles régions ? J'admets que ce ne soit pas dans la région opposée à celle où le compositeur a voulu les entraîner et que les esprits ne s'éparpillent pas dans une scène champêtre quand l'auteur prétend les

conduire sur un champ de bataille. Croyez-vous néanmoins qu'en l'absence d'une autre force qui détermine leurs mouvements, ces milliers de rêves et de pensées s'envolent tous dans une même direction sous l'influence de cette musique, comme en face d'un morceau de peinture ou de statuaire? Oui, sans doute, quand l'art musical se borne aux grandes cordes primitives, quand il nous dit dans sa langue : *Allons, enfants de la patrie* ou bien *Adoremus in æternum.* Mais quand il en arrive aux raffinements de la musique instrumentale, il perd en clarté ce qu'il gagne en profondeur; il émeut chacun de nous très-vivement, mais d'une émotion qui varie, non pas seulement dans son intensité, mais dans sa direction et sa nature, selon le tempérament de chacun.

Plus la musique se développe en dehors de quelques sentiments très-simples et très-primitifs, et plus elle risque d'être comprise diversement. Arrivée aux prétentions qu'elle affiche aujourd'hui d'exprimer des milliers de nuances et d'idées, au lieu de devenir plus intellectuelle, elle devient plus physique. Sa signification est déterminée par les nerfs des auditeurs beaucoup plus que par leurs âmes; et comme il n'y a rien de plus variable et de plus individuel que l'organisation nerveuse, il n'y a rien de plus divers que les idées suscitées dans une foule nombreuse par le même morceau de cette musique ambitieuse et qui se développe si librement hors de ses anciens domaines. La musique ne fait-elle pas alors le contraire d'unir les âmes dans une idée, dans un sentiment commun? Ne les éparpille-t-elle point à travers les ramifications innombrables de la sensibilité nerveuse? Est-il bien étrange d'avoir appelé ce genre d'action un *dissolvant?* Rien de plus faux que ce mot appliqué à la musique dans son domaine légitime; mais à l'heure où nous sommes, depuis que l'art a renouvelé pour son compte le péché originel, qu'on a dit aux compositeurs *eritis dii* et qu'ils l'ont cru, maintenant que Mozart et Beethoven ont abouti, à travers Verdi et Wagner, à MM. Hervé et Offenbach, j'accuse hardiment la musique d'être une cause de dissolution.

J'ajoute qu'en cet état elle est bien le plus sensuel de tous les arts, comme je l'avais dit d'abord d'une manière trop absolue. Mais je supprime entièrement ce mot, quoiqu'il ne devienne injurieux que par extension. Je le remplace par un autre qui va me faire, j'en ai peur, une plus grosse querelle, mais qui rend mieux ma pensée : la musique est le plus féminin de tous les arts. Je me mets ainsi à l'abri du reproche de vouloir supprimer la musique; on ne m'accusera pas, je pense, de vouloir supprimer toute une moitié du genre humain, et quelle moitié! Je me hâte, en outre, de dire que tous les arts, à

divers degrés, sont de l'ordre féminin. Les anciens, qui ont tout deviné avec une raison infaillible et tout figuré avec une imagination charmante, ont fait des arts neuf déesses et non pas neuf dieux. Au-dessus de tous est Phœbus-Apollon, la lumière, c'est-à-dire la parole.

Sortant de la mythologie et nommant les arts en prose et de leur nom usuel, architecture, statuaire, peinture et musique, je suis contraint d'établir entre eux une hiérarchie pour obéir à la nature et à l'histoire; si je veux éviter le désordre, je ne saurais admettre l'égalité. Il me semble alors qu'à première vue et sans beaucoup de raisonnements l'architecture et la statuaire nous apparaissent comme les plus virils des arts. La peinture, en ce qui la rattache à la statuaire, par la ligne, par le dessin tient encore à l'ordre rationnel, échappe encore à l'ordre sensitif ou féminin dans lequel elle rentre entièrement par la couleur. La musique se rattache à l'ordre supérieur par les éléments qui lui sont communs avec l'architecture et la géométrie ; mais l'élément qui s'adresse à la raison est moins apparent chez elle que celui qui s'adresse à la sensibilité.

Je devine que le lecteur n'accepte qu'avec répugnance toutes ces classifications. Quelle est cette manie de diviser, de subdiviser et surtout d'établir des catégories, des ordres dans l'État, en un siècle égalitaire comme le nôtre, de réclamer une hiérarchie en plein chaos? N'est-on pas en train d'abolir toute distinction, même entre l'homme et la femme? Je puis heureusement, pour me défendre, opposer une mode à une autre, la mode scientifique à la mode politique, et je dirai que l'œuvre de la science est précisément de classer, de subdiviser, d'établir des catégories. J'ose donc ranger la musique, et les femmes elles-mêmes dans l'ordre féminin, c'est-à-dire dans la classe où les sentiments dominent les idées, où le cœur est plus manifestement actif que la raison. C'est audacieux ; nous ne sommes plus au temps du *livre de la Sagesse*, des législateurs sacrés, des prophètes, des philosophes ou tout simplement de Molière; nous sommes au siècle de Saint-Simon, de Fourrier, d'Auguste Comte, et nous avons changé tout cela; nous avons mis le cœur à droite. Je m'obstine à le sentir à gauche.

Je tiens donc qu'il y a encore une différence entre le masculin et le féminin ; et je tiens la musique pour un art féminin, parce qu'elle éveille en nous plus de sentiments confus que d'idées claires, beaucoup plus de sentiments et beaucoup moins d'idées que les autres arts. Voilà le sens de ce mot *sensuel* que je retire, mais qui n'est pas une injure et une injustice. Je ne suis pas un ennemi du sentiment, pas même de la sensation et du rêve, parce que je veux que l'un et

l'autre soient subordonnés à la raison. J'estime, au contraire, le rêve comme le principe de toute fécondité ; je pousse cette estime jusqu'à faire de la paresse une des vertus nécessaires de l'artiste et du penseur. Quand je vois un homme perpétuellement actif, ne fût-ce ni un artiste, ni un penseur, mais un ministre, je tremble pour son département et pour sa raison même, et si j'étais son médecin ou son souverain, je le mettrais au régime de deux ou trois symphonies chaque jour.

Les arts les plus propres à l'expression des idées claires et nettement définies ont aussi une part toute de sentiment et de sensations ; ceux-là même qui peuvent nous enseigner le devoir et nous conseiller une action déterminée, peuvent aussi nous induire en rêverie. Je suis très-loin de leur en faire un reproche; mais s'il est bon d'être introduit dans le monde du rêve, il est bon aussi d'en sortir quelquefois par une idée précise, par une affirmation, par une résolution formelle. La musique nous conduit dans le vague et nous y laisse, à moins qu'une voix différente de la sienne ne nous dise par où il en faut sortir ; à moins qu'une main puissante ne nous saisisse et ne nous fasse franchir la porte de ce séjour enchanté du rêve, où se complaisent si fort notre imagination, nos sens et notre cœur. Il faut que Minerve, sous la forme d'un orateur ou d'un poëte, nous arrache violemment à cette île de Calypso en nous précipitant par surprise dans l'Océan de l'action. Je m'empresse de reconnaître que les hautes voluptés que nous avons goûtées dans cette région merveilleuse n'ont point usé les forces de notre âme, qu'elles les ont parfois centuplées. On en peut dire de même de tous les ravissements où nous plonge la contemplation du beau en peinture, en statuaire, en architecture, en poésie ; indépendamment de l'idée claire et traduisible en prose que nous donne une belle œuvre d'art, elle produit en nous cet état fécond par excellence que je n'ai pas suffisamment défini en l'appelant extase, enthousiasme ; état où l'âme et le corps, où l'homme tout entier se trouve accru, fortifié, régénéré jusque dans les profondeurs du principe de la vie.

Je suis si peu injuste vis-à-vis de l'art musical que je lui attribue le don de produire en nous cette fermentation merveilleuse avec une intensité, avec une puissance qu'atteignent rarement les autres arts. Pour reposer le lecteur de ma dissertation trop aride, et pour mieux peindre cette vie débordante de l'âme que la musique produit en nous, je ne saurais mieux faire que de laisser parler l'éloquent patron de cet art. « Un homme hésite entre le doute et la foi, entre la révolte et la soumission ; un grand sacrifice lui est demandé, tout son être gémit ou s'indigne. Il prend un livre, son esprit reste distrait ; il

interroge un ami, sa raison ou sa passion sont intarissables en allégations spécieuses ou en paroles enflammées; il entre dans une église, il veut prier, ses lèvres restent muettes. Mais bientôt des sons mystérieux, tantôt suaves, tantôt foudroyants, s'emparent de sa pensée, la détendent, la dominent; il pleure, il se prosterne, il sanglote. Il était entré froid ou rebelle, il sort un des héros du sacrifice et de l'abnégation; le trésor de force dont il n'avait jamais soupçonné l'existence en lui-même s'est tout à coup relevé à ses propres yeux. C'est la musique qui a opéré ce prodige. N'est-ce pas là aussi agir sur la volonté? »

Nous irons plus loin que M. de Falloux, nous dirons que c'est plus qu'agir sur la volonté pour la pousser dans tel ou tel sens, que c'est créer une force immense et la mettre à son service. Ce qu'il y a de plus difficile et de plus méritoire c'est moins de nous faire préférer le bien que de nous donner l'énergie nécessaire pour l'accomplir. C'est là le grand effet des arts, et la musique excelle à le produire. Je dirai, comme M. de Falloux, que sous l'influence d'une musique religieuse, « aux heures solennelles du culte toutes les âmes se pénètrent du même sentiment comme tous les corps fléchissent dans la même attitude. » Si j'ajoute avec lui : « la musique n'emploie pas pour chacun le même mot, mais pourtant elle présente à tous la même idée : foi, détachement, courage. Et c'est avec ce peu de mots que le christianisme a transformé le monde. » Je demanderai à expliquer le sens que je donne à ces paroles.

Oui, la musique veut dire foi, détachement, courage pour l'auditeur qui l'écoute dans l'église, sous l'influence du prédicateur qu'il vient d'entendre, des cérémonies qu'il contemple, des paroles sacramentelles qui l'ont précédée ou suivie, si elles ne l'ont accompagnée; en un mot, sous l'influence de cet ensemble de choses religieuses qui agissent toutes sur son âme dans le sens du détachement et de la foi. Mais qu'il écoute la même symphonie partout ailleurs, je ne dis pas même au théâtre et dans un salon, mais dans cette autre église de Dieu, en pleins champs, dans une forêt, croyez-vous qu'il en rapporte exactement les mêmes résolutions héroïques et chrétiennes?

Je ne veux rien de plus en renouvelant cette question que revenir à ma thèse, unique pour tous les arts : la nécessité d'une discipline ou, si le mot effraye, d'une association avec un art supérieur en clarté et plus affirmatif sur les choses de l'âme. J'ai montré ailleurs comment tous les arts s'acheminaient vers leur décadence et pouvaient devenir corrupteurs en affectant une indépendance absolue vis-à-vis de la philosophie et vis-à-vis les uns des autres. Ma première

thèse sur la musique faisait partie de cette démonstration, et je comprends qu'on l'ait trouvée excessive en la lisant isolée.

Il est vrai que j'affirme encore qu'elle a plus besoin de dépendance et de discipline que les autres arts. Je doute fort d'avoir réussi à le prouver à mes lecteurs restés sous le charme de la réponse de M. de Falloux. La musique est d'ailleurs entre tous les arts investie aujourd'hui de la puissance absolue. Toute-puissante pour le bien, elle est toute-puissante pour le mal si elle se livre à ses caprices. Elle n'a plus de frein dans la religion, dans la politique, dans les mœurs, dans tout ce qui gouvernait autrefois les arts; elle ne reçoit plus de limites, elle ne subit plus de concurrence des arts voisins. On ne lit plus de poésie, on ne voit plus d'architecture; on passe sans regarder la statuaire; on se promène devant les tableaux et on leur jette un regard distrait en causant d'autres choses. On ne retrouve d'attention, de sympathie et d'émotion que pour écouter de la musique; quelques-uns sont déjà plus avancés et ne font silence que devant le ballet. Car, ce qu'il y a de fâcheux dans cet engouement de la France actuelle pour la musique, c'est que les trois quarts de ses admirateurs exclusifs n'en comprennent pas le premier mot. Ils se précipitent dans une admiration commode parce qu'elle est dispensée de tout raisonnement. La multiplication indéfinie des pianos sur le sol français, leur invasion dans tous les édifices, depuis la loge du portier jusqu'aux mansardes, n'a pas fait pénétrer le sens musical plus avant dans le tempérament de notre race. Les dames françaises, depuis qu'elles passent leur enfance et leur jeunesse à faire des exercices de doigts sur un clavier, n'en continuent pas moins à *sentir la musique avec les mollets*, comme le disait je ne sais plus quel compositeur. Nous restons très-peu musiciens tout en nous gorgeant de musique.

Or je ne connais rien de plus formidable que les excès que peut commettre un art chez un peuple qui n'en a pas le sens intime et délicat. Pour conserver son ascendant sur les gens qui ne l'aiment pas pour lui-même mais par une foule de causes étrangères, cet art est obligé de se jeter dans toutes les dépravations. La peinture risque de devenir obscène là où il n'y a pas de vrais peintres et de vrais amis de la peinture. Croit-on que si la France était un pays musical elle aurait pu donner le premier exemple de ces profanations, de ces abominations qui indignaient si justement le pauvre Léon Kreutzer et qui révoltent comme lui les vrais musiciens! C'est le spectacle de cette licence qui m'a inspiré mon réquisitoire contre la musique; je l'ai rudement attaquée parce que je l'aime, et pour la défendre contre elle-même. N'ai-je pas mérité aussi par la vivacité de mes cri-

tiques d'être appelé un contempteur, un ennemi de la nation par ceux qui la corrompent, et certes, Dieu m'est témoin si j'aime la France !

Ce que je hais dans la musique, dans la France et partout, c'est l'état révolutionnaire ; et nous sommes en plein 93 musical. Devant de tels débordements, on peut gémir sans trahir la cause de la musique ou la cause de la liberté. Je me félicite d'avoir trouvé une occasion de m'expliquer mieux sur un art que j'aime sincèrement et je prie ses amis que j'ai affligés de prendre ces pages pour une amende honorable, quoique j'y maintienne mes premières idées sur plusieurs points. Je remercie surtout l'illustre et cher défenseur de la musique de m'avoir aidé par sa douce et charmante critique à rentrer dans la juste mesure.

Je puise dans le bienfait de son intervention un nouvel argument contre la doctrine de l'art pour l'art et de l'indépendance absolue des artistes. C'est l'homme d'État, l'homme d'action, le ferme et clairvoyant politique qui a rappelé l'artiste et le rêveur à la sagesse en matière d'art, et qui s'est montré le plus respectueux et le plus tendre pour la plus délicate de toutes les muses. La poésie elle-même, solidaire de sa compagne et de sa sœur, en exprime ici sa reconnaissance à l'éloquent écrivain. Si quelque chose peut relever et fortifier les serviteurs de cet art sérieux et pur qui ne sollicite ni les faveurs de la foule, ni celles du pouvoir, c'est le respect sincère, la sympathie passionnée accordée ainsi à toutes les formes du beau par les hommes éminents voués à la politique libérale, et qui ont connu d'autres luttes que nos paisibles controverses. La génération d'hommes d'État, qui finit avec les institutions parlementaires, nous aura donné ce noble spectacle. Rejetés depuis dix-sept années hors du gouvernement et des affaires publiques, ils ont conservé la royauté de l'esprit et la direction du domaine moral. C'est parmi les grands citoyens frappés de l'ostracisme officiel que la philosophie, l'histoire, l'éloquence, la poésie elle-même, debout sur son rocher, conservent encore leurs maîtres et leurs modèles. Quand l'Europe écoute encore une voix française traitant des grands intérêts de la paix et de la liberté, quand un écrivain français lui fait lire d'irréfutables défenses de l'éternel christianisme et du spiritualisme éternel, c'est une voix qui lui est familière depuis trente ans, c'est un écrivain qu'elle a applaudi dans les chaires et à la tribune libre d'autrefois. A travers toutes les austérités de la science morale, comme à travers les élégances de l'art, ces grands esprits se développent avec une aisance pareille et nous dominent en nous charmant. Voici que la plus séduisante des muses reçoit un hommage et un secours venus du fond

d'une active retraite d'où nous arrivent tant d'exemples de courages et tant de sages et fermes conseils. Ne nous plaignons pas trop, nous autres rêveurs et rimeurs qui tenons par notre âge à ce passé et qui nous sentons protégés par lui. Mais je songe à nos successeurs, je me demande ce qui sortira pour les lettres et pour les arts des opulents loisirs que la politique actuelle ménage à ceux qui l'exercent. Peut-être encore des subventions. Mais ce n'est pas de ce pain-là que vit une littérature. Pour connaître ses besoins, il faut être de la maison et la servir de sa personne; on ne la protége avec efficacité qu'en l'honorant. Ce qu'elle demande par-dessus tout aux hommes d'État c'est un amour sincère, le respect et la liberté.

VICTOR DE LAPRADE.

FRANÇOISE

I

Ceux dont la mémoire n'est pas absolument obstruée — ou déblayée — par les folles transformations du nouveau Paris, se souviennent peut-être d'un magasin d'assez modeste apparence qui occupait, il y a dix ou douze ans, l'angle des rues Bourdaloue et Saint-Lazare. Ce magasin, dont l'enseigne vieillotte — *A la Pelote grise* — défiait les injures du vent et de la pluie, était tenu par les deux demoiselles Champlain, qui avaient fini par devenir populaires dans le quartier, par cela même qu'elles offraient un frappant contraste avec le genre et l'esprit parisiens.

Célestine et Brigitte Champlain, d'origine et de famille bressanes, arrivées à Paris sous la Restauration, semblaient n'avoir jamais été jeunes. A ne considérer que leur figure, on les eût prises pour jumelles, tant il y avait de similitude dans leurs airs de tête, leur profil en bec à corbin, leurs petits yeux verts, leur front bas, strictement dessiné par un tour de cheveux bruns, leur nez crochu, leurs lèvres minces et leur teint mortifié. Mais elles différaient par la taille. Brigitte était bossue ; Célestine droite, longue, menue et sèche comme un bambou. Leur caractère s'accordait admirablement avec cette collection d'agréments extérieurs. Elles possédaient au complet tous les défauts généralement attribués aux vieilles filles : humeur revêche, parcimonie liardeuse, penchant à médire de leur prochain, goût des minuties, génie *tatillon*, sourde colère contre toute velléité de plaisir, toute image de beauté, de jeunesse et de grâce. Elles se seraient fait battre pour une aiguillée de fil, et auraient veillé bien avant dans la nuit pour éclaircir une erreur de 10 centimes dans les comptes de la journée.

Avec tout cela, les demoiselles Champlain avaient une excellente clientèle et faisaient de très-bonnes affaires. Elles réussissaient par leurs travers, leurs tics et leurs manies, comme d'autres échouent par leurs qualités ; on riait sous cape des marchandes, mais on affluait dans le magasin. Leur commerce, très-borné d'abord, s'était étendu peu à peu à toutes les variétés de l'*article Paris*, et elles avaient offert à leurs pratiques la primeur de ces *bijoux bressans* qui étaient alors une véritable rareté. Leurs défauts se rachetaient d'ailleurs par une activité que l'âge ne ralentissait pas, une probité rigide et ombrageuse que leur avarice rendait plus méritoire, et une vertu farouche que leur laideur préservait de tout danger. « Je vais chez les demoiselles Champlain afin d'être sûre de n'être pas trompée. » — Cette phrase, souvent répétée par les ménagères du voisinage, était devenue proverbiale. En outre, les deux sœurs, sans perdre un moment de vue les détails de la vente, étaient passablement bavardes. Les commérages des rues environnantes venaient aboutir à leur magasin par une sorte d'attraction magnétique ; tout en s'amusant de leurs bizarreries, on n'était pas fâché, après avoir discuté son emplette, de se renseigner un peu sur les infortunes conjugales de l'épicier, les visites reçues par la petite dame du troisième, ou les ambitions artistiques de la fille du concierge, élève du Conservatoire.

Jusqu'en 1854, les demoiselles Champlain, malgré le double progrès de leurs affaires et de leurs années, s'étaient obstinément passées de fille de boutique et de servante. Elles suffisaient à tout, grâce à ces habitudes laborieuses qu'apportent à Paris les émigrants des pays pauvres et rudes. Elles ne paraissaient pas encore disposées à se départir de ce régime économique, quand tout à coup leurs clients les plus avancés dans leur confiance apprirent une nouvelle étonnante. Célestine et Brigitte Champlain attendaient, d'un jour à l'autre, une nièce au second ou troisième degré, Françoise Machard, qui leur arrivait de Marboz, leur pays natal, pour s'occuper du ménage, faire les commissions et répondre aux chalands. Non pas qu'elles eussent besoin d'aide ! C'était, disaient-elles, pure charité de leur part. Leur cousin Simon, père de Françoise, était chargé de famille ; il avait éprouvé des malheurs, et il fallait bien se secourir entre parents !...

Mais l'étonnement des habitués de *la Pelote grise* n'eut plus de bornes lorsqu'ils virent enfin cette nièce, que, d'après le caractère, la structure et la physionomie des demoiselles Champlain ils s'étaient figurée faite à leur image. Françoise avait dix-huit ans ; elle était si jolie, ou plutôt si belle, elle répandait dans cette sombre et froide boutique un tel parfum de jeunesse, que, si l'âpre honnêteté de ses tantes n'eût été à l'abri de tout soupçon, le Parisien né malin aurait pu leur attribuer une secrète envie d'exploiter au profit de leur ma-

gasin un genre d'attrait qu'on n'y avait jamais rencontré. L'artiste le plus amoureux d'idéal n'aurait pas choisi d'autre modèle pour peindre sur un pur visage toutes les grâces printanières, un délicieux mélange de douceur, de fierté et de fraîcheur virginales. Françoise avait des mains et des pieds d'enfant, une taille élégante et souple, de grands yeux bleus dont le regard trahissait des trésors d'émotion et d'innocence, un teint dont on devinait la blancheur délicate sous une légère couche de hâle. On eût vainement cherché le moindre trait de ressemblance entre cette tête charmante et les figures renfrognées des deux vieilles mercières; il était impossible de les voir ensemble sans songer aussitôt à une colombe dans un nid de chouettes à une rose dans une touffe de chardons.

Hélas! cet étonnement et ce contraste ne furent ressentis par personne plus vivement que par les principales intéressées. Absentes de Marboz depuis plus de trente ans, elles ne savaient presque rien de ce qui s'y était passé depuis leur départ. Elles avaient vaguement appris que Simon Machard, leur cousin, restait veuf avec cinq ou six enfants; que son veuvage, aggravé par son inconduite, lui avait porté malheur; enfin, qu'ayant eu la malencontreuse idée de se charger d'un relai de poste au moment même où s'achevaient les grandes lignes de chemin de fer, il était à peu près ruiné. C'est alors qu'il songea à ses cousines de Paris, dont la fortune, lui disait-on, suivait une marche diamétralement contraire à la sienne. On lui conseilla de recourir à elles, de leur proposer sa fille aînée, qui ne pouvait manquer de leur être utile, et leur épargnerait bien des fatigues. — Qui sait? ajoutaient les officieux; les demoiselles Champlain n'ont pas d'autre parent; Françoise a la chance de devenir un jour leur associée, et plus tard leur héritière.

Simon Machard, croisé de paysan et de maquignon, et fort rusé quand il n'avait pas bu, mena très-habilement cette négociation, qui dura trois mois. Il ne laissa deviner de sa détresse présente que tout juste ce qu'il en fallait pour apitoyer les âmes charitables sans éveiller les méfiances. Avec cet instinct quasi divinatoire qui fait de certains villageois, dans le cercle étroit de leurs intérêts, des diplomates consommés, il comprit ce qu'il fallait dire et ce qu'il fallait cacher. Parmi les qualités de sa fille, il eut soin de ne mettre en avant que celles qui devaient répondre aux exigences de ses futures patronnes; sobriété, santé, activité, diligence, économie, propreté; Françoise était bonne à tout; le cœur à l'ouvrage, des doigts de fée, une aptitude incroyable à tous les détails d'achat et de vente; elle excellait dans les travaux d'aiguille, entendait merveilleusement le ménage, et mettait au besoin la main à la cuisine; levée avant le jour; avant huit heures du matin ses petites sœurs lavées et habillées, le déjeu-

ner prêt, la maison balayée de haut en bas ; bref, un trésor, dont il ne se séparait qu'avec un amer chagrin et par excès d'abnégation paternelle. Il se garda bien d'apprendre à ses cousines que Françoise était belle à ravir ou à effrayer ; qu'elle avait eu des temps meilleurs passé deux ans au couvent des Trinitaires de Bourg ; qu'elle savait un peu de musique, beaucoup d'orthographe, et possédait une jolie voix. De toute son éducation *littéraire* — très-succincte d'ailleurs — il ne révéla qu'un point essentiel : ses succès en arithmétique depuis l'addition jusqu'aux livres en parties doubles.

D'après ce portrait, qu'il était permis de croire flatté, les demoiselles Champlain s'étaient imaginé qu'elles allaient voir arriver une bonne grosse montagnarde, aux joues et aux mains rouges, à la fois niaise et positive, qu'elles pétriraient comme cire molle et qui accepterait d'emblée leurs idées, leurs leçons et leur joug. Jugez de leur stupéfaction, je dirai presque de leur fureur, quand Françoise, un beau soir, descendue de l'omnibus du chemin de fer avec son léger bagage, ouvrit la porte vitrée du magasin, et, les bras étendus, le sourire aux lèvres, le cœur palpitant, s'élança vers elles en disant :

— C'est moi, mes chères tantes, moi, Françoise, votre nièce et votre servante, demandant à vous aimer, si vous le voulez bien !

Leur premier mouvement fut de la repousser ; pourtant elles se ravisèrent ; mais, en se laissant embrasser, elles échangèrent un regard aigu et froid qui réduisait à sa juste valeur cette concession forcée.

— Quelle délurée ! grommela Célestine.

— Quelle mijaurée ! murmura Brigitte.

A l'instant même, la pauvre enfant se sentit séparée par un mur de glace de ces vieilles filles, à qui elle apportait affection, confiance et bonne volonté. Son cœur se referma et ne se rouvrit plus.

Nos mauvais sentiments ne sont jamais pires que lorsqu'ils peuvent se donner le change et dissimuler un vice sous une étiquette de vertu. Du premier coup, les demoiselles Champlain détestèrent Françoise, comme le hibou déteste le soleil; mais elles ne s'avouèrent pas cette haine instinctive et la déguisèrent en cas de conscience. L'idée d'avoir sur les bras cette belle créature, d'être obligées d'exercer sur elle une surveillance de tous les moments, et cela dans un quartier plein d'artistes, de viveurs et de femmes équivoques, au milieu d'une population vouée à la galanterie, à l'agiotage et au plaisir, cette idée leur causait une sorte de rage que ces âmes étroites prenaient sincèrement pour un accès d'inquiétude quasi maternelle. Si cette situation se fût prolongée une minute de plus, peut-être Françoise se serait-elle enfuie ou aurait-elle éclaté en sanglots. Elle n'en eut pas le temps. Brigitte lui fit signe de la suivre ; elles mon-

tèrent ensemble un de ces obscurs et roides escaliers de service, humides en toute saison, qui conduisent aux mansardes. Arrivée dans un corridor sombre dont les fenêtres donnaient sur la cour, la bossue fit grincer une clef dans une serrure, et introduisit sa nièce dans une chambre de six pieds carrés qui ne renfermait que le strict nécessaire. D'un geste silencieux, à peine entrecoupé de quelques monosyllabes, elle lui montra le placard et le bahut où il y avait à peine assez de place pour une robe, un jupon, des chaussures de rechange et un peu de linge.

— Dame! nous ne comptions pas sur une princesse! marmotta la tante avec une pointe d'ironie qu'elle ne pouvait contenir.

Puis elle quitta Françoise en lui recommandant aigrement de ne pas faire une trop longue toilette et de redescendre au magasin dès qu'elle serait prête. Restée seule, Françoise se jeta sur le lit et fondit en larmes.

Elle ne tarda pas à réagir contre cette crise de désespoir, et chercha à s'en distraire par une occupation presque machinale. Tout en essayant de réparer sur sa personne le désordre du voyage et de ranger tant bien que mal le contenu de sa petite valise, elle songeait à l'avenir que lui promettait cet accueil. Aucune illusion ne lui était possible. Elle allait être taquinée, épiée, tyrannisée, humiliée, opprimée, victime de vexations incessantes et de persécutions à coups d'épingle. Ses actions les plus innocentes seraient calomniées, ses plus légères étourderies deviendraient des crimes; on lui reprocherait le pain qu'elle allait manger; ses efforts pour plaire à ses tantes se briseraient contre un parti pris hostile, et sa jeunesse, peut-être tout entière, s'userait dans ces luttes misérables, dans cette odieuse servitude. Pendant que ces sombres idées se succédaient dans l'esprit de Françoise avec la rapidité des nuages chassés par le vent d'automne, ses yeux encore mouillés de pleurs erraient autour d'elle, et les objets extérieurs semblaient répondre à sa tristesse. Il pleuvait; de larges gouttes d'eau ruisselaient le long des vitres de l'unique fenêtre, d'où l'on n'apercevait qu'un coin de ciel bas et gris, quelques vagues ébauches de cheminées et de toitures, et les tuyaux de plomb qui descendaient dans la cour. La jeune fille, habituée au grand air et aux vastes horizons, étouffait déjà dans cette petite chambre qui sentait le renfermé, dont les cloisons suintaient, et dont le plafond dégradé paraissait prêt à lui tomber sur la tête. Pour comprendre ce qu'elle dut éprouver, pour se rendre compte des souffrances qu'elle prévoyait, et qui dépassèrent ses prévisions douloureuses, il est nécessaire de remonter un peu plus haut et de raconter sommairement ce qu'avait été sa vie jusqu'au moment où s'ouvre notre récit.

II

Il n'y avait pas plus de deux ou trois ans que Simon Machard, le père de Françoise, était, comme on dit en province, *dans de mauvaises affaires*. Jusque-là, bien que ses propriétés fussent déjà grevées d'hypothèques, sa fille, à peine sortie de l'adolescence, pouvait se faire illusion et se croire souveraine d'un petit royaume dont les habitants semblaient heureux de vivre sous ses lois. Inutile d'ajouter que ces sujets si faciles à gouverner étaient des quadrupèdes : chèvres, moutons, vaches, chevaux, paissant librement dans ces belles prairies de la Bresse, qui servent comme de trait d'union entre les plaines riantes, les riches vignobles du Mâconnais et les pittoresques magnificences du Jura et de la Suisse. Pendant que Simon courait les foires et les marchés, où le plus clair de ses bénéfices se dépensait au cabaret; pendant que sa femme, épuisée déjà par la fatigue et le chagrin, restait au logis pour soigner ses plus jeunes enfants, Françoise, levée avant l'aube, aspirait avec délices la vivifiante atmosphère des prés et des collines. Elle gourmandait les petits pâtres, surveillait les troupeaux, dirigeait les arrosages, la fenaison, la rentrée des foins, et vivait dans une familiarité charmante avec ses bonnes bêtes, dont quelques-unes venaient lui lécher les mains. On eût dit qu'elles la comprenaient et l'aimaient, qu'elles acceptaient avec joie la douce autorité de cette gracieuse bergère qui leur rendait leurs caresses, et dont la suave figure, la voix fraîche, les chansons un peu mélancoliques, s'accordaient si bien avec cet ensemble de scènes rustiques et de poésie pastorale.

Il y avait dans cette vie en plein air, active et contemplative à la fois, je ne sais quelles influences qui décidèrent du caractère de Françoise, et l'élevèrent peu à peu au-dessus de son humble condition de paysanne renforcée ou de bourgeoise de campagne. Ce fut comme une mystérieuse initiation à un idéal qu'elle reflétait sans s'en rendre compte, à un ordre moral dont elle n'eut pas conscience, mais qui pénétra et éclaira tout son être d'une chaste et pure lumière. Ses perpétuelles affinités avec la nature, qu'elle ne raisonnait pas, n'en étaient que plus intimes et plus profondes. Elle la réfléchissait, pour ainsi dire, en la contemplant. Par la naïveté et l'intensité de ses impressions, elle se fondait presque avec les paysages qui se déroulaient sous ses yeux. Elle s'y assimilait comme l'alcyon s'assimile à la vague, le coquillage au rocher, l'algue à la plage, la racine au sol, le rossignol au nid. Son imagination enfan-

tine dépassait les étroites limites du pâturage bordé de fossés et de peupliers, pour interroger l'espace où elle aurait voulu se perdre dans un élan infini, les étoiles dont la limpidité l'attirait par une puissance magnétique, les pâles glaciers qui se découpaient sur l'azur du ciel, et dont la blancheur lui inspirait une sorte d'émulation virginale. Dans ces heures de solitude, dans cette façon de mêler à son insu les beautés du monde extérieur et les secrets du monde invisible aux réalités les plus vulgaires de la vie rurale, elle contracta des délicatesses d'hermine, des susceptibilités de sensitive, une fierté qui ressemblait à de l'orgueil, de vifs instincts d'indépendance, une physionomie originale, à demi poétique, à demi sauvage, un fond de sensibilité rêveuse qu'elle ignorait elle-même, et qui était tout ensemble un charme et un danger.

Mais dans cette première phase de la jeunesse le charme dominait tout; et lorsque Simon, par vanité ou pour masquer sa ruine, eut placé Françoise chez les trinitaires de Bourg, les bonnes religieuses ne tardèrent pas à raffoler de cette fleur sauvage, qui leur rappelait, disaient-elles, le lis des champs de la divine parabole. Françoise devint leur favorite; on découvrit qu'elle avait une voix pure et flexible; une des sœurs, bonne musicienne, lui donna des leçons, et bientôt elle put chanter au chœur, de façon à émouvoir son pieux et facile auditoire. Son âme s'exaltait au milieu de ces mystiques tendresses qui ne lui laissaient regretter ni ses prairies, ni ses montanges. Elle se sentait prise et comme possédée d'une faculté nouvelle, d'une immense force de dévouement et d'amour, qui tantôt se reposait sur ces têtes voilées de blanc, pâlies par le jeûne, illuminées par la foi, tantôt s'envolait vers le ciel avec le parfum de l'encens, sous les ailes de la prière. Les hymnes sacrés, la clarté des cierges, les ombres du soir se glissant par gradations insensibles à travers les piliers de la chapelle tandis que les vitraux de couleur s'enflammaient au soleil couchant, tout cela s'emparait de Françoise, lui donnait le sentiment d'une vie surnaturelle, où les douleurs auraient eu la sainteté du martyre, où les joies auraient offert le rayonnement de l'extase. Jamais elle n'avait été plus heureuse et plus fière... Hélas! ce bonheur dura peu. Un jour, les religieuses lui annoncèrent, en pleurant, que sa mère était au plus mal et demandait à la voir avant de mourir.

Catherine Machard, nature délicate et maladive, supérieure à sa condition, avait horriblement souffert des habitudes grossières de Simon, qui n'était pas un méchant homme, mais qui, ne sachant plus comment faire face à ses embarras pécuniaires, s'étourdissait dans l'ivrognerie et le désordre. Épuisée par ses cinq enfants qu'elle avait nourris, et dont les deux derniers, Suzette et Marie, étaient

encore en bas âge, minée par ses angoisses d'épouse et de mère, sûre que son mari lui cachait le vrai chiffre de ses dettes, craignant sans cesse de voir la gêne présente dégénérer en misère, elle se mourait comme une lampe qui s'éteint faute d'huile. Lorsque Françoise, sa joie et son orgueil, entra dans la chambre, un pâle sourire erra sur le visage de l'agonisante. D'un regard, elle montra à sa fille aînée tous ceux qu'elle laissait en ce monde, comme pour lui dire qu'ils n'auraient désormais d'autre appui, d'autre mère que leur grande sœur. Puis ses yeux se levèrent avec une expression de reconnaissance vers le curé de Marboz, debout près de son lit, vénérable prêtre qui desservait depuis plus de trente ans cette modeste paroisse. Un moment elle parut unir dans sa pensée, pour se consoler ou se rassurer, cette pure jeune fille et ce saint vieillard, aussi ému que s'il était de la famille. Simon, assis près de l'âtre, les poings fermés, sa grosse figure penchée sur sa large poitrine, ses deux fils à côté de lui, semblait expier par des regrets tardifs le mal qu'il avait fait. Marie et Suzette sanglotaient en voyant pleurer les autres.

Cependant Catherine s'affaiblissait à vue d'œil. Le curé présenta à ses lèvres livides un crucifix qu'elle baisa avec ferveur. Elle adressa un dernier regard à Françoise ; un instant après, les prières des agonisants s'arrêtèrent ; un faible soupir venait de s'exhaler de la couche funèbre. Françoise se précipita vers sa mère dont la main, par un dernier effort, avait soulevé le drap. Cette main était glacée.

— Simon, dit le curé avec un mélange de sévérité et de douceur, votre femme est morte.

Nous n'avons pas à insister sur cette scène poignante, sur les journées qui suivirent, sur les premiers indices qui révélèrent à Françoise le fâcheux état des affaires de son père. Ce fut une date nouvelle dans son existence. On ne pouvait songer à la remettre au couvent. Elle avait à remplacer dans la maison, auprès de ses sœurs et de ses frères, celle qui venait de mourir en lui léguant une famille et un devoir. C'est à la fois le malheur et le privilége des pauvres gens, forcés de lutter contre les nécessités ou les difficultés de la vie, que, frappés dans leurs affections les plus chères, ils sont obligés d'agir au lieu de pleurer. Il ne leur est pas permis de s'enfoncer dans leur douleur, de lui livrer en pâture tout ce qu'ils ont de puissance pour aimer et pour souffrir, de s'enivrer de leurs larmes et d'absorber dans cette ivresse tous les éléments de l'activité et de la sensibilité humaine. Le souci du lendemain les attend au seuil du cimetière ; leurs habits de deuil ne sont pas encore coupés, qu'ils ont à reprendre leur travail, et telle est la faiblesse de notre misérable nature qu'en s'occupant ils se consolent.

Françoise ne se consola pas ; mais son inquiétude fit bientôt di-

version à son chagrin. La mort de sa mère avait produit l'effet de ces coups de pioche ou de marteau qui achèvent l'écroulement d'un édifice déjà lézardé. Les créanciers, retenus jusque-là par l'estime et la sympathie qu'inspirait Catherine, se montrèrent plus méfiants et plus pressés. Quelques Gobseck de village commencèrent à allonger leurs griffes. En vain maître Bouquayrol, notaire du lieu, excellent homme, très-lié avec le curé, essayait-il de mettre un peu d'ordre dans ce désarroi. Simon Machard, retombé dans ses ruineuses habitudes, courant sans cesse de Meillonas à Coligny et de Montrevel à Treffort, sous prétexte de chevaux à vendre ou de moutons à acheter, impatientait l'homme de loi comme l'homme de Dieu, et paralysait leurs essais de sauvetage. Tous les trois mois, malgré les anathèmes du notaire et les remontrances du curé, une vente forcée aliénait quelque quartier de vigne, un arpent de prairie, un bouquet d'arbres, et rétrécissait les limites de ces pâturages où Françoise avait fait de si beaux rêves.

Pourtant elle se débattait vaillamment contre la mauvaise fortune. Il y avait dans ce rôle presque maternel de sœur aînée un je ne sais quoi qui exaltait son imagination et la dédommageait de ses privations et de ses alarmes. Elle se sentait nécessaire à ce petit monde qui n'avait plus pour le soutenir que son intelligence et son courage. Sa responsabilité l'effrayait peut-être ; mais elle trouvait dans cet effroi même une secrète jouissance dont s'accommodait son âme fière. On la voyait, dans la même journée, faire le ménage, préparer les repas, apprendre à lire aux petites filles, tricoter des bas et des mitaines, cajoler le gros Simon pour tâcher de le rendre plus sédentaire, repriser les vêtements et le linge, arroser le jardin, et parfois discuter avec le sang-froid d'un homme d'affaires les ventes, les achats et les échéances. S'il est vrai que l'exquise propreté soit l'élégance des pauvres, on pouvait se dire, en parcourant la maison, que Françoise n'avait rien perdu de ses instincts d'élégance. Elle excitait l'admiration de l'abbé Martoret, le curé de Marboz, et de son ami le notaire. Mais comment lutter contre l'impossible ? Deux ans s'écoulèrent ainsi ; après quoi, Françoise était à bout de ses forces, son père à bout d'expédients, et maître Bouquayrol débordé par les créanciers de Simon.

Ce diable d'homme avait trouvé moyen de manger ou de boire presque tout le bien de sa femme, sans compter le sien. Suivant l'usage de ses pareils, il achevait de se déranger et commençait à s'abrutir à mesure qu'il se voyait plus près de sa ruine. De toutes ses propriétés qui avaient été assez considérables, il ne lui restait plus qu'une terre de huit ou dix hectares, grevée d'hypothèques et attenant à une maison délabrée.

Il fallait prendre un parti ; Marie avait neuf ans, Suzette sept ; on les mit en apprentissage ; des deux garçons, l'un fut placé chez un riche fermier des environs, l'autre demeura auprès de son père. Le curé, trente ans auparavant, en arrivant à Marboz, avait entendu parler des demoiselles Champlain, proches parentes de Simon, qui venaient de quitter le pays pour établir un petit commerce à Paris. Il s'informa, sut qu'elles avaient prospéré, calcula approximativement leur âge, reconnut qu'elles devaient être presque septuagénaires, et donna au malheureux Simon, qui ne savait plus, comme on dit, *de quel bois faire flèche*, l'idée de leur proposer Françoise. Ce fut un trait de lumière : Machard fit trêve à ses libations, secoua son engourdissement, et entama fort adroitement avec ses cousines la correspondance dont nous avons parlé et qui finit par réussir. Si nous osions appliquer une image vulgaire à cette belle et noble créature, nous dirions qu'il *maquignonna* sa fille.

Les demoiselles Champlain, méticuleuses et méfiantes, mirent à se décider une lenteur qui donna à Françoise le temps de réfléchir ou de rêver. Moins qu'une autre, elle pouvait échapper au singulier prestige qu'exerce ce nom magique, Paris, sur les intelligences vives. Une de ses camarades de couvent, dont les parents avaient habité *la capitale*, et qui en gardait un souvenir embelli par son imagination enfantine, lui en avait fait d'éblouissantes peintures. A l'entendre, les magasins ressemblaient à des palais. Promenades, jardins publics, boulevards, monuments, églises, formaient de perpétuels sujets d'enchantement. Des milliers de becs de gaz illuminaient les places et les rues. On rencontrait, à chaque pas, de beaux messieurs et de belles dames, de fringants attelages, des chevaux magnifiques, des étrangers archi-millionnaires qui étonnaient Paris de leurs prodigalités. Les étalages étaient des merveilles, etc., etc. Françoise s'amusait à compléter en idée ces descriptions naïves. Plus tard, au milieu de ses tristesses, elle évoquait de vagues et radieuses images ; elle se figurait ses tantes à la tête d'un de ces magasins somptueux que lui avaient dépeints sa jeune compagne ; ayant sous leurs ordres une armée de commis et de filles de boutique ; elle se voyait partageant leur autorité, s'emparant de leur affection, trouvant auprès d'elles et parmi leurs amis cette sympathie qui l'avait accueillie partout et qui avait tant de fois adouci ses peines. Elle espérait enfin entrer assez avant dans leur confiance pour oser leur parler des embarras d'argent de son père, de l'avenir de ses frères et de ses sœurs, et les amener peu à peu à adopter cette famille qui ne pouvait plus attendre de salut que de leur bonté.

On connaît maintenant les phases diverses par où Françoise avait passé avant d'échouer dans cette étroite et froide mansarde dont sa

tante Brigitte venait de lui ouvrir la porte. Par la vivacité de ses espérances, la magie de ses rêves, la fierté naturelle de son esprit et de son cœur, on peut deviner ce que fut pour elle cette arrivée ; on peut mesurer l'intensité de son désespoir et la profondeur de sa chute.

III

Ce qu'elle souffrit, avons-nous besoin de le dire? Elle eût bravement accepté les déceptions matérielles, si on l'eût un peu aimée ; à dix-huit ans, il y a toujours un rayon de soleil pour égayer une pauvre chambrette, un brin de giroflée pour corriger les sombres couleurs de la pierre et de l'ardoise, une baguette féerique pour faire tomber les cloisons humides et introduire un prince Charmant, messager de tendresse et de bonheur. Ce qui frappa au cœur Françoise, ce qui la froissa dans les fibres les plus intimes et les plus délicates de son être, ce fut d'abord le sentiment de répulsion et d'antipathie que lui opposèrent ses tantes et qu'elles dissimulaient à peine ; ce fut ensuite l'odieux esprit de méfiance, de surveillance et d'espionnage dont elle se sentit enveloppée. Célestine et surtout Brigitte, plus acariâtre et plus tracassière que sa sœur, semblaient avoir pris à tâche d'humilier et de *mâter* cette âme loyale, éprise de liberté et de lumière, de qui l'on aurait tout obtenu en lui laissant la conscience de sa valeur et en ménageant ses susceptibilités légitimes. Si un acheteur restait dans le magasin une minute de plus que le nécessaire et regardait Françoise un peu plus que ses tantes : « C'est un amoureux ? » disait Célestine. — « Vous finirez mal ! » ajoutait Brigitte. Si la jeune fille, envoyée en commission, ne rentrait pas exactement à l'heure calculée par ses deux terribles gardiennes, c'était, à son retour, une vraie tempête ; l'aigre fausset de la bossue dominait les imprécations nazillardes de Célestine, et les soupçons les plus offensants s'exprimaient dans un langage plein de fiel. Parfois la scène tournait au grotesque. « Une heure pour aller rue Castiglione et revenir !... s'écria un jour Brigitte ; c'est clair, vous aviez donné rendez-vous au beau monsieur qui vous épiait hier soir derrière la vitre.... Prenez garde ! ma chère, votre prétendue beauté vous perdra, et le diable ne fait qu'une bouchée d'orgueilleuses telles que vous. » — « Non, non ! reprit Célestine en douceur, Françoise est de bonne race.... Je veux bien croire qu'elle ne faillira pas plus que nous n'avons failli... mais, avec une vanité comme la sienne, que de périls ! Et pour nous, quelle responsabilité terrible !

Quand on a su se défendre, il est bien pénible d'avoir à défendre les autres ! »

A quoi bon multiplier ces détails et ces exemples? On voit d'ici ce que dut être pendant cette phase la vie de Françoise, et ce qu'il fallut d'efforts à cette fière nature pour se résigner à ces taquineries continuelles, à ces insupportables affronts. Quand elle se sentait près d'éclater, elle domptait ses sourdes révoltes en songeant à ceux qu'elle avait laissés là-bas, à Marboz, qui avaient besoin d'elle, qu'elle parviendrait peut-être à secourir, si jamais, à force de patience, elle réussissait à vaincre les préventions et les défiances des demoiselles Champlain. Elle se redisait sans cesse que de deux maux il fallait choisir le moindre, et que son retour au pays serait le pire des désastres.

Si opprimée qu'elle fût par ses tantes, quelle que fût leur habileté à lui créer en plein Paris une existence plus terne que la vie de province et plus cloîtrée que celle de couvent, elles ne pouvaient l'empêcher de deviner et d'entrevoir ce Paris redoutable sous des formes qui ressemblaient peu à l'intérieur de leur boutique et aux veillées taciturnes de *la Pelote grise*. Leur ombrageux despotisme n'allait pas jusqu'à tenir leur nièce enfermée. Elle leur échappait par l'imagination, quand elle servait la clientèle sous leurs ordres ou groupait les chiffres sur leurs livres de comptes. Cette imagination prenait un plus rapide essor, chaque fois que Françoise, un paquet sous le bras, traversait ces beaux quartiers où tout est spectacle, mouvement, bruit, éclat, séduction et péril. Il lui arrivait souvent de rencontrer des jeunes gens qui se disaient en la voyant : « Oh! la belle fille! L'admirable tête! Quel merveilleux modèle pour ma... » — Ici le nom d'une héroïne légendaire ou mythologique. — Elle doublait le pas, mais elle avait entendu.

Un jour, en décembre, elle fut chargée de porter des dessins de broderie dans un petit hôtel de la rue de Douai, chez une dame que les sœurs Champlain appelaient madame Clara. Quand Françoise entra, madame Clara chantait à son piano, dans un costume original qui relevait sa beauté expressive et fatiguée. C'était une artiste de l'Opéra-Comique. Elle fut frappée comme tout le monde de la figure de cette fille de boutique, dont bien des princesses de théâtre ou d'ailleurs auraient pu envier la distinction et la grâce. Elle l'interrogea avec cet air *bon enfant*, ces manières *en dehors*, un peu au delà du ton, particulières aux personnes, même les plus honnêtes, qui sont en contact avec le public. Enhardie par ces prévenances dont elle avait perdu l'habitude, et qui étaient pour elle ce que la rosée est pour les plantes, Françoise osa demander à madame Clara de continuer de chanter le morceau resté sur le pupitre : c'était le grand air d'Angèle du *Domino noir*. L'actrice y consentit fort gracieuse-

sement, et, par un caprice familier à tous les artistes, chanta mieux que si elle avait eu à se faire applaudir par une salle comble. Jugez du ravissement de Françoise, qui depuis plus d'un an n'avait pas eu un instant de joie. Lorsque arriva le délicieux mouvement de valse qui sert de péroraison à cet air de bravoure, la pauvre enfant riait et pleurait tout ensemble.

— Mon Dieu! que c'est beau! dit-elle en joignant les mains.

— Non, ce n'est pas beau, c'est seulement très-joli! répliqua madame Clara, touchée de ce naïf enthousiasme.

Elle redoubla de questions amicales :

— Vous avez donc du goût pour la musique? En entendez-vous quelquefois? Où étiez-vous avant de venir à Paris? Pourquoi vous cloîtrer chez ces vieilles demoiselles Champlain, qui me font l'effet de deux duègnes ou de deux Parques?...

Les réponses de la jeune fille achevèrent d'intéresser la cantatrice. A son tour, elle pria Françoise de lui chanter quelque chose. Celle-ci, tout émue, dit une de ces chansons de son pays où il n'y a pas de roulades et de points d'orgue, mais où se traduit l'âme des générations disparues. Elle y mit un sentiment si exquis et si vrai, que madame Clara, de plus en plus démonstrative, lui dit en la pressant dans ses bras :

— Mais savez-vous, ma chère enfant, que vous avez une voix charmante?... Et avec cela, belle comme un ange!... Ah! si vous vouliez!... Mais non! qui oserait vous donner ce conseil?... Le mieux est de nous quitter.

Elle regarda la pendule :

— Déjà six heures! ajouta-t-elle. Allez-vous-en bien vite. Je vous ai retenue trop longtemps... Vous serez grondée... Mais, au revoir!... Vous reviendrez, n'est-ce pas?

Françoise tressaillit, balbutia un remercîment et sortit en toute hâte. Elle ne savait que trop bien qu'elle allait être affreusement grondée et peut-être indignement soupçonnée. Cette idée, les douces paroles de l'actrice, les mélodies du *Domino noir*, sa propre voix qu'elle croyait encore entendre vibrer devant le piano, les jardinières, les fleurs, ce parfum d'art et d'élégance dont elle venait d'aspirer une chaude bouffée, tout cela lui montait au cerveau et la jetait dans un trouble inexprimable... Puis elle répétait machinalement, le cœur plein d'angoisse : Six heures!... Que vont-elles me dire?... Elles me chasseront peut-être!...

En ce moment, Françoise s'aperçut qu'elle était suivie.

A six heures, en décembre, sous *le beau ciel* de Paris, la nuit est tout à fait tombée, et, s'il s'y joint un peu de brouillard, l'obscurité est complète. Il y a douze ou quinze ans, ce quartier, composé des

rues de Douai, Fontaine, Mansard et Duperré, était encore plein de terrains vagues où des barrières de planches remplaçaient provisoirement les maisons. Les voleurs et les galants avaient beau jeu sur ces hauteurs mal éclairées et peu fréquentées. Françoise essaya de marcher plus vite; mais une sorte de frémissement intérieur la paralysait. Bientôt elle se sentit serrée de près, et l'individu qui la poursuivait eut l'audace de lui effleurer la taille. Alors elle retrouva tout son courage avec les ardentes colères de la pudeur offensée : elle se retourna; la clarté d'un réverbère tomba d'aplomb sur son visage : jamais elle n'avait paru si belle. A l'aspect de cette beauté si pure, de cette indignation si sincère, l'importun regretta peut-être son insolente incartade. Peut-être allait-il bredouiller quelques excuses; il n'en eut pas le temps : un autre jeune homme, d'assez haute taille, qui montait d'un pas leste la rue Fontaine, s'approcha rapidement, comprit aussitôt le sens de cette scène à deux personnages, et dit à l'agresseur, d'une voix nette et vibrante :

— Monsieur, vous êtes un manant ou un drôle!

— Monsieur, répliqua l'autre, si vous n'êtes pas un lâche, je vous apprendrai demain à connaître un drôle de ma sorte!...

Ainsi entamé, le dialogue devait nécessairement aboutir à une provocation en règle. Tout ceci fut plus prompt que l'éclair. Françoise restait clouée sur place, regardant son défenseur, dont les yeux lançaient des flammes. Il sortit de sa poche un petit carnet et en tira une carte qu'il remit à son adversaire. Mais dans le désordre inséparable d'un pareil moment, il en laissa échapper une seconde qui tomba aux pieds de Françoise. Elle la ramassa sans être remarquée des deux hommes, qui réglaient l'affaire pour le lendemain, parvint enfin à triompher de son trouble et s'enfuit précipitamment.

Pendant ces deux ou trois heures d'attente, les demoiselles Champlain avaient *monté* leur courroux à un diapason extraordinaire. Dès les premiers mots, Françoise reconnut cette fois que les reproches seraient des invectives et les soupçons des outrages. Pour y couper court, elle s'empressa de tout raconter à ses geôlières, sauf, bien entendu, la scène finale.

Sans s'apaiser, la colère des vieilles marchandes changea d'objet :

— Quoi! cette madame Clara était une actrice? Ma sœur, l'auriez-vous pu croire? s'écria Brigitte.

— Moi? jamais de la vie! reprit Célestine. Je la voyais tous les dimanches à la messe, à Notre-Dame de Lorette.

— Et voilà les gens qui vous plaisent! continua Brigitte en s'adressant à sa nièce... Des chanteuses! des comédiennes! des effrontées!... Je suis sûre que cette belle diseuse vous a fait des compliments!... Ma sœur, avant trois mois notre nièce montera sur les

planches!... Quelle horreur! quelle honte!... Mais auparavant, mademoiselle, sachez qu'à votre première équipée je vous renvoie à votre père, après lui avoir fait part de votre belle conduite!

Françoise aurait pu répondre à ses tantes : « Si madame Clara vous semble une effrontée, pourquoi ne lui rendez-vous pas son argent? » Mais elle n'y songeait guère : sa pensée, ou plutôt son âme tout entière était auprès du jeune homme inconnu qui avait pris sa défense avec cet élan généreux, chevaleresque, héroïque. Elle l'avait à peine entrevu; elle cherchait à se rappeler sa figure irrégulière, mais pleine d'expression et de feu. Que les heures lui semblèrent lentes jusqu'au moment où elle put enfin monter dans sa chambre et tirer de son corsage la carte qu'elle avait ramassée! Elle lut cette carte; elle dévora le nom et l'adresse : Évariste Ermel, 37, rue des Martyrs.

Évariste Ermel! Il était là, tout près, à cent pas de la *Pelote grise*, dans une rue où elle avait passé plus de cent fois! En cinq minutes elle pouvait aller sonner à sa porte!... Et il se battrait le lendemain, il se battrait pour elle, pour elle qu'il ne connaissait pas, qui ne le reverrait probablement jamais! S'il était blessé, aurait-il des amis, une mère, une sœur pour le soigner?... Après avoir longuement prié pour lui, Françoise essaya de s'endormir, mais en vain : sa tête et ses mains étaient brûlantes; son agitation ressemblait à de la fièvre. Surexcitée par les incidents de la soirée, son imagination lui représentait Évariste frappé mortellement, rapporté chez lui, sans secours, sans médecin, sans prêtre, ignorant même si cette jeune fille à laquelle il s'était dévoué avait une pensée pour lui... Pendant cette cruelle insomnie qui dura jusqu'au matin, Françoise serrait entre ses doigts la carte qui la remettrait, quand elle le voudrait, sur la trace du jeune homme et le plaçait pour ainsi dire à sa portée; lien mystérieux et fragile dont elle ne savait pas si elle devait se réjouir ou s'effrayer. Tantôt elle froissait cette carte avec terreur comme une tentatrice, tantôt elle la baisait comme une amie. A la fin, un peu avant le jour, la fatigue l'emporta : Françoise s'endormit d'un sommeil fébrile, et revit en songe, sous des aspects plus fantastiques et plus sinistres, les images de sang et de deuil qui l'avaient si péniblement agitée.

Les âmes ont leur histoire comme les empires et les armées. Il y a dans leur vie tel jour, telle heure, telle minute qui les pousse plus rapidement vers leur destinée que des années entières. La jeune fille, en se réveillant, se posa hardiment cette question : M'est-il possible, m'est-il permis de ne pas aller avant ce soir savoir des nouvelles de ce jeune homme? Et elle se répondait : Non.

Il lui semblait que des sensations nouvelles précipitaient les bat-

tements de son cœur, qu'un monde nouveau se révélait à ses regards, où ne pourraient l'atteindre ni les injurieux soupçons de ses tantes, ni les préjugés et les lâchetés vulgaires. Ce nom assez peu commun d'Évariste revenait sans cesse à sa pensée et à ses lèvres. Tout à coup elle tressaillit d'épouvante. Françoise touchait à sa vingtième année; malgré ses instincts supérieurs, elle était presque du peuple. Dans sa condition et à son âge, les jeunes filles peuvent rester pures; elles ne sont pas ignorantes. Ce sentiment inconnu, qu'était-ce donc? N'était-ce pas l'amour? Sa chasteté superbe se révoltait à ce mot : elle avait honte, elle avait peur d'elle-même, peur d'un péril prochain, imminent, qu'elle ne définissait pas, mais qu'elle devinait. Puis elle se réconciliait avec sa propre faiblesse, ou plutôt elle reprenait confiance en sa force. « Si c'est l'aimer, se disait-elle, que d'être prête à donner ma vie pour lui, à supporter toutes les tortures pour le sauver, je l'aime! » Et elle ajoutait : « Eh bien! après? J'irai à sa porte savoir s'il vit, s'il est blessé, s'il est mort... Il l'ignorera toujours, et je ne le reverrai jamais. » Elle défiait avec audace ce qui l'épouvantait tout à l'heure; elle n'avait plus l'effroi, mais l'exaltation du danger.

Le hasard vint à son aide. Sur le soir, ses tantes, retenues au logis, l'envoyèrent en commission dans le voisinage. — Mais cette fois, dit Brigitte dont la colère couvait sous la cendre, si vous restez plus d'une demi-heure, nous saurons ce que nous avons à faire; votre congé définitif, et une lettre d'avis à votre père pour lui apprendre ce que vous êtes!...

Françoise entendit à peine ces dures paroles. Un instant après, elle arrivait en courant au nº 37 de la rue des Martyrs. Comme elle tournait l'angle de la rue Navarin, elle aperçut un fiacre qui s'arrêtait devant la maison. Ce fait si simple prit pour elle les proportions d'un malheur; dans la disposition d'esprit où elle se trouvait depuis la veille, tout était sujet d'émotion et d'angoisse. Elle éprouva un choc terrible, comme si une lame d'épée lui eût traversé le cœur.

Ses pressentiments ne l'avaient pas trompée. Appuyée contre le mur, elle vit descendre du fiacre deux hommes, l'un jeune, l'autre d'un certain âge. Ils soutenaient dans leurs bras un blessé dont la figure livide, les lèvres pâles, les yeux éteints, les vêtements tachés de sang, ne lui laissèrent pas de doute. Elle reconnut son défenseur, Évariste Ermel.

Perdant aussitôt toute idée de prudence, entraînée par une force irrésistible, elle suivit les deux hommes, qui, chargés de leur triste fardeau, montèrent jusqu'au haut de l'escalier. Là, elle entra avec eux dans une vaste pièce, sans meubles; un immense vasistas se dissimulait à demi sous un ample rideau de serge verte; les mu-

railles, passées en couleur, eussent été absolument nues, si on n'y avait accroché çà et là une douzaine de tableaux ou d'études sans cadres. Sur une planche de bois blanc, fixée à cette cloison, quelques torses, quelques plâtres, deux ou trois statuettes et un pot à tabac. Au milieu de la pièce, un chevalet surmonté d'une vareuse. A gauche, par une porte entr'ouverte, on apercevait, dans un étroit cabinet, un lit de sangles, une cruche, une cuvette, une table de noyer et deux chaises de paille.

Françoise fit d'un clin d'œil cet inventaire en bien moins de temps qu'il ne nous en a fallu pour l'écrire. Elle en savait assez pour comprendre qu'elle se trouvait dans l'atelier d'un peintre. Les deux hommes couchèrent le blessé sur le lit ; le plus âgé lui tâta le pouls, ausculta la poitrine, examina la blessure. Le plus jeune lui demanda :

— Est-ce grave ?

— Oui et non... Le poumon n'est pas atteint ; mais il va y avoir un violent accès de fièvre... Le pire, c'est que ce jeune fou sera soigné à la diable... A-t-il une famille ? Est-il de Paris ?

— Non, docteur ; je le crois des environs de Toulouse... il faisait du paysage en province ; il n'est à Paris que depuis peu de temps ; il n'y connaît presque personne... hier soir, à la brasserie, il cherchait des témoins pour cette sotte affaire... j'ai consenti, bien à contre-cœur, et c'est alors que je suis allé vous chercher...

— Et le motif de la querelle ?...

— Oh ! répondit le jeune homme en haussant les épaules, une femme sans doute...

— Oui, monsieur, et cette femme, c'est moi, dit Françoise en s'avançant.

Elle était restée jusqu'alors sur le seuil de l'atelier, et ils ne l'avaient pas remarquée. Tous deux reculèrent comme devant une apparition surnaturelle. Son attitude et son visage reflétaient un sentiment si pur, une telle expression de dévouement et de chasteté, que ni le médecin ni l'artiste n'eurent, dans ce premier instant, une pensée grossière ou narquoise. Ils la saluèrent en silence ; Françoise reprit, en s'adressant au docteur :

— Monsieur, je viens de vous entendre dire que ce pauvre blessé serait probablement mal soigné... Voulez-vous accepter mes soins ?...

— Oh ! mademoiselle, avec une garde-malade telle que vous, je réponds d'une prompte guérison, dit le médecin avec une admiration presque respectueuse. Cet intéressant jeune homme sera sur pied avant quinze jours.

— Eh bien ! veuillez m'attendre ici ; je ne vous demande qu'un quart d'heure, et je reviens.

Elle sortit précipitamment ; son parti était pris; un de ces partis insensés et héroïques qui se traduisent en grandes actions ou en grandes fautes ; elle ne voulait pas réfléchir ; elle ne se souvenait plus de rien, excepté d'Évariste Ermel gisant sur son grabat. Passé, avenir, famille, souci de son honneur, tout disparaissait devant cette image.

Elle se glissa, le cœur palpitant, le long de la boutique de ses tantes, entra par la porte cochère, traversa la cour, monta l'escalier de service, pénétra sans bruit dans sa chambre, fit un paquet de ses hardes, et s'esquiva sans être aperçue. Tout cela fut l'affaire de quelques minutes. Un quart d'heure après, Françoise était, rue des Martyrs, au chevet d'Évariste Ermel. Le jeune artiste, qui n'était pas un ami, mais une simple connaissance d'atelier et de brasserie, avait pris congé du docteur ; celui-ci attendait Françoise.

Ainsi qu'il l'avait annoncé, l'accès de fièvre commença vers neuf heures du soir, et fut très-violent. Le blessé eut le délire, et les paroles entrecoupées où il retraçait la scène de la veille, prouvèrent à Françoise qu'elle n'était pas oubliée. Elle trempait sa main dans l'eau froide et la promenait légèrement sur le front brûlant d'Évariste, qui souriait alors et la regardait fixement à travers les hallucinations de la fièvre. Elle le soignait avec cette perfection de mère et de sœur dont elle avait pris l'habitude à Marboz et qui s'accordait si bien avec sa généreuse et délicate nature. Le médecin n'était pas encore revenu de sa surprise ; il se creusait la tête pour deviner quelles pouvaient être les relations du jeune peintre avec cette jeune fille qui ressemblait si peu à tout ce qu'il avait vu en ce genre. Il en était si préoccupé, si ému, qu'il ne songeait plus à ses autres malades. Pourtant, vers minuit, il se leva, et, tendant la main à Françoise avec cette nuance de respect que son âge et son expérience rendaient plus significatives :

— Mon enfant, lui dit-il, je ne sais qui vous êtes ; mais si j'avais beaucoup d'infirmières comme vous, mon métier serait trop facile. Voici quelques prescriptions que je n'ai pas besoin de vous recommander ; il y a une bonne pharmacie de l'autre côté de la rue... A présent, je puis vous rassurer tout à fait; la blessure n'est pas grave ; le fleuret a glissé entre les côtes... Je reviendrai demain, à midi... L'accès de fièvre tombera dans quelques heures... il ne faudra plus que des soins, du repos et un bon régime... au bout de huit jours, la convalescence, et, à la fin du mois, la guérison.

Restée seule avec Évariste, Françoise rentra enfin en possession d'elle-même. Les dernières paroles du médecin la rassuraient et l'effrayaient tout ensemble. Elle avait l'orgueil et l'amour du bien. Dans un premier mouvement d'enthousiasme, de reconnaissance, de

passion peut-être, il ne lui avait pas déplu de braver les apparences, de détruire son avenir, de défier le péril; elle ne voulait pas faire un pas de plus sur cette pente dangereuse. La nuit était silencieuse et froide; ce morne silence des grandes villes, lorsqu'on souffre d'une douleur physique ou morale, et qu'on entend vaguement, dans le lointain, le bruit assourdi des voitures ou la chanson d'un passant. Au dedans, une sensation poignante de solitude et d'abandon. Les faibles clartés de la lampe laissaient dans l'ombre l'atelier, et s'accrochant aux blancheurs des statuettes et des plâtres, semblaient les envelopper d'un suaire. L'imagination de Françoise créait dans ce vide des fantômes qui la menaçaient de leurs ricanements lugubres. De temps à autre, elle présentait une cuillerée de potion calmante au blessé qui obéissait avec une expression de béatitude, puis retombait en proie à ses visions et à ses songes. Aux premières lueurs du matin, Françoise, accoutumée à soigner des enfants et des malades, ne tarda pas à distinguer la réaction favorable annoncée par le docteur; le délire cessa peu à peu; l'agitation s'apaisa; les couleurs de la santé reparurent sur le visage; les yeux eurent un bon regard, qui se fixa un moment sur Françoise comme pour s'expliquer sa présence; puis ils se fermèrent, vaincus par le sommeil, et la jeune fille comprit que ce sommeil tranquille était déjà la convalescence.

— Si je reste une heure de plus, je suis perdue! se dit-elle.

Perdue! Elle l'était déjà sans doute, aux yeux du monde; mais sa conscience et le jugement de Dieu lui paraissaient d'un prix inestimable, infiniment supérieur à l'opinion des hommes.

Une fois décidée, elle ne voulut pas retarder d'un instant l'exécution de son dessein. Elle plaça sur la table le linge qui devait servir au pansement d'Évariste, *borda* soigneusement son lit, mit les cafetières sur le poêle de fonte. Une idée cruelle l'obsédait. Évariste avait-il de l'argent? Tout, dans cet atelier, trahissait la pauvreté d'un artiste à son début. Françoise se fouilla; elle compta son petit pécule. Quinze mois auparavant, elle était arrivée à Paris avec cent francs; elle en avait épargné à peu près autant sur la pension bien minime qu'elle touchait pour son entretien. Elle fit de cette somme deux parts égales, vida le pot à tabac, l'installa, bien en évidence, sur la table, à côté du paquet de linge et de charpie, et y déposa l'argent. Jamais l'obole du pauvre ne fut donnée de plus grand cœur.

Ensuite elle regarda une dernière fois Évariste qui dormait paisiblement, fixa dans sa mémoire ces traits qu'elle ne voulait plus oublier, sortit sur la pointe du pied, et descendit rapidement l'escalier; elle tenait à la main l'ordonnance du docteur.

Françoise appela la femme du concierge, vieille grosse mère fami-

liarisée de longue date avec tous les épisodes de la vie d'artiste, et lui tendant le papier :

— Est-ce vous, lui dit-elle, qui faites le ménage de M. Évariste Ermel?...

— Oui, madame..., que même je suis étonnée de ne vous avoir jamais vue...

— Hé! bien, voici l'ordonnance du médecin!... Il va revenir à midi... Le malade dort..., ne montez chez lui que dans une heure ou deux, et entrez bien doucement... Vous trouverez de l'argent dans le pot à tabac...

— Vraiment? fit la brave femme avec stupeur ; pour sûr, ce n'est pas lui qui l'y a mis..

Un moment, Françoise eut envie d'écrire son nom, rien que son nom, au bas de la feuille qu'elle remettait à la concierge. Elle résista à la tentation. Pour que la faute ait son excuse, murmura-t-elle, il faut que le sacrifice soit complet!

Hélas! l'expiation aussi devait être complète. Rentrer chez les demoiselles Champlain, c'était impossible, et Françoise frissonnait à cette seule pensée. Il fallait retourner chez son père ; son père dont elle venait d'anéantir la dernière espérance, et qui allait, sans nul doute, recevoir une lettre foudroyante des vieilles mercières, avant même qu'elle fût arrivée pour essayer de se disculper. N'importe! il n'y avait pas à hésiter. Elle se dirigea vers la gare de Lyon, et prit un billet de troisièmes pour Mâcon. Le train ne partit que dans l'après-midi ; on s'arrêtait à toutes les stations. Ce fut le lendemain seulement que Françoise put monter dans la patache qui la conduisit de Mâcon à Bagé et de Bagé à Montrevel ; Marboz est à trois kilomètres de ce chef-lieu de canton.

Pendant ce long trajet, elle avait eu le temps de réfléchir, de peser le pour et le contre. Elle reconnut qu'il n'y avait qu'un moyen d'amortir un peu la première secousse. C'était d'aller d'abord chez le curé, le bon et vieil abbé Martoret, et de se consulter avec lui.

Elle le trouva consterné. La lettre, la terrible lettre des tantes, avait éclaté, le matin même, comme la foudre ; plus injurieuse encore et plus accablante que la pauvre enfant n'avait voulu le prévoir... « Françoise était une malheureuse, qui, dès le premier jour, avait répondu par la plus noire ingratitude et la coquetterie la plus effrénée aux bontés qu'on avait eues pour elles... Finalement, levant le masque et bravant toute pudeur, de complicité avec une comédienne, elle avait découché, et n'avait plus reparu chez ses tantes qui la traitaient comme leur fille... A l'heure qu'il est, ajoutait Brigitte dont Célestine s'était vainement efforcée de modérer la verve

furieuse, à l'heure qu'il est, votre Françoise est sans doute tombée au plus profond de la corruption parisienne, » etc., etc...

Dans la journée, Simon, fou de douleur, de honte et de rage, avait porté cette lettre au curé, en lui annonçant que, si sa misérable fille avait l'audace de revenir dans le pays et de reparaître devant lui, il la chasserait à coups de fourche et la livrerait aux huées de tout le village.

L'abbé Martoret était d'autant plus navré qu'il avait élevé plus haut Françoise dans son affection et dans son estime. Il croyait la connaître mieux qu'elle ne se connaissait elle-même, et, sauf un léger penchant à l'orgueil, il n'avait jamais trouvé une tache à cette âme, un défaut à cette perle. Il en était fier, pour sa paroisse, comme d'une de ces créatures d'élite, qui, de loin en loin, dédommagent les curés de campagne de l'aridité de leur ministère et de la vulgarité de leurs ouailles. La supposer capable de céder à des séductions grossières ou même de laisser effleurer par l'ombre d'une passion coupable sa fière et virginale pureté, lui eût paru, la veille encore, non-seulement un jugement téméraire, mais une sorte de profanation.

— Ah! mon enfant! mon enfant! disait-il, les yeux levés au ciel, pendant qu'elle pleurait, agenouillée à ses pieds.

Elle lui raconta tout. La figure du vieux prêtre se rasséréna. Il joignait à une bonté rare, à une piété exquise, cette sagacité et cette finesse qu'on a pu souvent remarquer dans le clergé des pays de montagnes. Le récit de Françoise avait un accent de vérité sur lequel l'abbé Martoret ne pouvait se méprendre. D'ailleurs, il comprit immédiatement que cette fois le vrai était vraisemblable. Devant cette jeune fille si admirablement belle, il se dit tout bas avec la certitude d'un calcul algébrique : « Si elle mentait, cet Évariste Ermel ne l'aurait pas laissée partir ; si elle était coupable, elle serait restée avec lui au moins trois mois, ou plutôt elle ne serait jamais revenue...

— Ma chère fille, lui dit-il, l'honneur est sauf, ou, du moins, ce qui vaut mieux que l'honneur, la conscience... Je vous crois ; mais, malheureusement, je serai ici le seul à vous croire... Je comprends l'exaspération de votre père... Ses affaires vont de mal en pis... Il ne pouvait plus compter que sur vous, et maintenant...

Après un moment de réflexion, il se leva comme frappé d'une inspiration subite : Allons! dit-il, il faut courir au plus pressé... C'est moi qui vous ramènerai chez votre père... mais, auparavant, il est bon que je voie mon ami le notaire, maître Bouquayrol.

Maître Bouquayrol, de quinze ans plus jeune que l'abbé Martoret, cumulait avec les fonctions de notaire celles de maire de la com-

mune. Il avait eu le bon esprit d'accepter le curé comme son oracle, et ces deux hommes de bien étaient, comme on dit, *deux têtes dans un bonnet*. L'abbé n'eut pas de peine à le convaincre de l'innocence de Françoise; mais il pensa, comme lui, que cette conviction ne serait partagée par personne. Le plus urgent était de désarmer le gros Machard et de lui lier les mains. Voici ce qu'ils imaginèrent. Bouquayrol connaissait tous les créanciers de Simon, et ne négligeait rien pour leur faire prendre patience. Il fut convenu que, moyennant une petite avance, on obtiendrait d'eux encore un sursis, et qu'en même temps on signifierait à leur incorrigible débiteur, que, s'il maltraitait sa fille, s'il lui disait un mot plus haut que l'autre, les poursuites recommenceraient de plus belle; sans compter qu'il perdrait à tout jamais la protection de M. le maire et de M. le curé; ce qui méritait considération.

Simon promit tout ce que l'on voulut; il tint même sa promesse, en ce sens qu'il ne battit pas sa fille, ne l'expulsa pas de chez lui et s'abstint de grossières injures. Mais quelle différence! que de sous-entendus cruels, que de secrètes humiliations, dont pas une ne fut perdue pour cette âme dont nous avons essayé de peindre les délicatesses! Dans cette maison où elle avait exercé une autorité maternelle, Françoise se sentait déchue. On ne lui savait aucun gré de ses efforts pour y rétablir un peu d'ordre et de bien-être. Ses frères la regardaient de travers; chaque parole, chaque regard de son père renfermait un soupçon et un reproche. Au dehors, c'était bien pire : les jeunes filles du village, auxquelles on l'avait souvent proposée pour modèle et qui s'étaient parfois offensées de ses façons un peu fières, l'accablaient de ces petites vengeances que le génie féminin sait, en pareil cas, multiplier et varier à l'infini. Les garçons l'insultaient encore plus, tantôt par de lourdes railleries, tantôt par des empressements goguenards ou d'insolentes galanteries qui lui faisaient monter la rougeur au front. Le calme, la dignité, la résignation muette qu'elle opposait à ses persécuteurs, ne réussissaient pas à les fléchir. Son seul refuge était auprès du curé. — « Mon enfant, lui disait-il, Dieu vous éprouve; courage! Le malheur se lassera, et vous sortirez de ces épreuves plus pure et plus parfaite! »

Françoise eût préféré la mort à ce supplice de tous les instants. Quelquefois, quand ses souffrances lui semblaient au-dessus de ses forces, elle songeait à aller demander un asile à ce couvent où elle avait été si heureuse, et à s'y ensevelir pour toujours; deux pensées la retenaient; la première, c'est que, malgré tout, elle se croyait utile à son père; la seconde... tous ceux qui ont aimé la devineront sans que je la dise.

IV

L'année suivante, dans les premiers jours de septembre, un violent orage éclata sur la vallée de Marboz. D'effroyables rafales, entremêlées de coups de tonnerre, amenèrent un vrai déluge qui dura jusque bien avant dans la nuit. Au moment où la pluie tombait à torrents, l'abbé Martoret, assis au coin d'un feu de pommes de pin qu'il avait fait allumer pour la circonstance, entendit frapper à sa porte.

Nanette, sa vieille servante, alla ouvrir, et eut peine à retenir un cri de frayeur en voyant le bizarre personnage qui s'offrait à ses regards.

C'était un jeune homme de vingt-six à vingt-huit ans, dont le chapeau pointu à larges bords, les cheveux en désordre, la moustache brune, les guêtres de cuir fauve, la veste et le pantalon de velours tabac d'Espagne, formaient un ensemble plus pittoresque que rassurant. Il ruisselait, et peu s'en fallut qu'il ne se secouât en entrant, comme un chien mouillé. Il y avait en lui du bandit, du bohème, du touriste et de l'artiste en voyage. Mais ce qui devait fixer tous les doutes, c'est d'abord que sa physionomie franche et ouverte était plus rassurante que son costume; c'est ensuite qu'il portait d'une main une boîte à couleur, de l'autre un carton, un pliant et un de ces parasols emmanchés d'une longue pique, dont se servent les peintres quand ils font leurs provisions d'études d'après nature.

— Excusez-moi, monsieur le curé, si j'arrive changé en fleuve... J'ai frappé à la porte d'un de vos bons villageois, qui a reculé d'horreur, et m'a dit, en se signant, que je ne serai nulle part mieux que chez le curé de la paroisse... Il a cru que j'étais le diable... hélas! je le suis d'autant moins que mes tableaux ne le valent pas... Ceci est une paillette... j'ai bien l'honneur de vous saluer...

Ce singulier langage amusa le bon abbé Martoret, qui répondit avec sa douceur habituelle :

— Soyez le bienvenu, monsieur!... Nanette ajoutera un fagot à mon feu, mettra sur la table un couvert de plus, et fera votre lit dans la chambre d'ami... Vous êtes peintre?...

— Paysagiste, pour vous servir... un bel état, lorsqu'on a des rentes et que le ciel est sans nuages... mais, grand Dieu, quelle soirée! quel chien de temps!... Je m'étais établi, sans songer à mal, à une lieue d'ici, devant un petit bouquet d'arbres surmonté d'une colline et baigné dans un marécage... Tout à coup le tonnerre gronde,

le vent emporte mon parasol; pluie, orage, éclairs, magnifiques effets, dont les miens se seraient bien passés... Encore une paillette!... Je déménage, j'avise un clocher dans le lointain, je me sauve à travers les terres labourées... La nuit me surprend, je patauge, je saute sur deux tas de fumier, ayant à mes trousses tous les caniches du village... Enfin me voilà au port... tableau!

Tout en parlant, l'artiste se chauffait, tendant ses mains à la flamme, allongeant ses guêtres sur le garde-cendres, ses yeux vifs fixés sur le curé avec une expression de gaieté cordiale, d'honnête insouciance, à laquelle son métier, son caractère ou ses habitudes ajoutaient, par instants, un air de débraillé et de désordre. Il était évidemment, comme bon nombre de ses confrères, un de ces hommes qui, en bien et en mal, dépendent du milieu où ils se trouvent et de l'inspiration du moment.

— Allons, mon cher hôte, dit l'abbé Martoret qui se sentait attiré vers cet étranger par une sympathie inexplicable ; allons, à table! Une assiette de soupe achèvera de vous réchauffer... surtout ne vous scandalisez pas du luxe de mon souper... septembre est, dans nos campagnes, le mois de l'abondance...

— Ce mois-là devrait bien venir quelquefois à Paris et élire domicile dans l'atelier des paysagistes, s'écria le jeune homme en riant. Mais, en effet, savez-vous, monsieur le curé, que, si j'étais un rédacteur du *Siècle*, je ne manquerais pas de vous rappeler aux sauterelles du désert et à la sobriété des anachorètes?... Voilà des œufs d'une fraîcheur essentiellement champêtre; cette salade flaire comme baume, ce petit vin a un bouquet délicieux... et quant à ces cailles... oh! monsieur l'abbé, ces cailles... ?

— Ne vous pressez pas de me juger! répliqua le curé sur le même ton. Vous comprenez bien que je ne les ai ni tuées, ni achetées... Tout ce que vous voyez là, sur cette nappe de toile grise, autant de bienfaits de la Providence... ces raisins sont de ma treille, ces poires de mon jardin. Ma vieille Nanette élève des poules qui me donnent ces œufs frais... J'ai cueilli moi-même cette salade, et ces cailles m'ont été apportées, ce matin, par un de mes paroissiens, quelque peu sorcier, qui a deviné que je souperais ce soir avec un brave garçon...

— Hum! brave garçon!... c'est bien de la bonté de votre part... oui et non... J'ai de bons moments... Si vous connaissiez le répertoire de l'Opéra, et si, au lieu de ma basse-taille enrhumée, je possédais l'organe de Mario, je vous chanterais comme Robert le Diable :

« En moi j'ai deux penchants, l'un qui me porte au bien!...

— Non, mon jeune ami, reprit l'abbé Martoret avec cette émotion

sympathique dont il n'était pas maître, cette franchise, cette humilité est déjà une vertu... Tenez, je ne sais pourquoi, je suis sûr que vous valez mieux que vous ne le croyez vous-même.

— Et vous, monsieur l'abbé, je dis que vous êtes un saint prêtre, et le meilleur des hommes, par-dessus le marché, répliqua l'artiste qui venait de boire un quatrième verre de ce petit vin dont il vantait le bouquet ; et si quelque gredin prétendait le contraire, je...

— Oh! doucement! n'exterminons personne! *Ecclesia abhorret a sanguine.*

— C'est vrai, mais je ferai mieux... pour vous prouver ma reconnaissance, je veux faire un tableau pour votre église...

— Un tableau! s'écria le bon curé dont les yeux brillèrent de joie : un tableau!

— Oui, un paysage historique, d'après les saintes Écritures... Par exemple, une *Fuite en Égypte.* Figures de dix centimètres, arbres et rochers grands comme nature...

— Mais, mon ami, vous n'y pensez pas! dit l'abbé Martoret qui grillait d'accepter. Un tableau, une *Fuite en Égypte* pour des œufs à la coque et une salade!...

— A l'huile, monsieur l'abbé, à l'huile... nous ne changeons pas d'élément! poursuivit joyeusement le peintre ; puis, avec une nuance de tristesse :

— Ne vous hâtez pas de me remercier... il y a tableau et tableau... Si j'avais un nom... si je m'appelais Corot ou Daubigny!... mais je suis, hélas! bien sûr que vous n'avez jamais entendu parler d'Évariste Ermel...

Le curé bondit sur sa chaise, renversa la carafe, se précipita sur son hôte avec une vivacité de jeune homme, et, le prenant à bras-le-corps :

— Vous vous appelez Évariste Ermel?

— Oui, mais pas Lacenaire, répondit le peintre stupéfait. Lâchez-moi donc, monsieur l'abbé!... vous me faites mal... Là, entre les deux côtes... une blessure...

— Reçue en décembre dernier, dans un duel contre un insolent personnage qui poursuivait et effrayait une jeune fille...

— C'est vrai ; comment le savez-vous? bégaya Évariste dont l'étonnement redoublait.

— Je le sais, reprit l'abbé Martoret, trop ému pour calculer ses paroles. Ah! voilà pourquoi je me suis senti tout d'abord disposé à vous aimer... c'est-à-dire, non, je devrais vous haïr... dites-moi, cette jeune fille?...

— Une vision, un ange, une sylphide, une fée... Sans le médecin qui l'avait vue et qui était bien surpris de ne pas la revoir, j'aurais

pu croire que je l'avais rêvée... mais, hélas! comme dans *Guido et Ginevra* :

Hélas! elle a fui comme une ombre!...

Et elle n'est pas revenue... Voilà huit mois que je la demande à tous les échos...

— Pour l'épouser?... fit le curé avec cette douce autorité qui lui allait si bien, et qui réprima un sourire prêt à éclore sur les lèvres de l'artiste.

— L'é...é...pouser! oui, certainement... ou plutôt... je veux être franc... Le mariage, dans notre état... c'est une bien grosse affaire... je n'y avais pas songé...

— Mais, monsieur, dit l'abbé Martoret en s'animant, savez-vous que cette noble et pure jeune fille, pour quelques heures passées à votre chevet...

— Oh! bien innocemment, je vous le jure... une sœur de charité!...

— Je le savais... Eh! bien, pour ces quelques heures, elle a été horriblement compromise, presque déshonorée... montrée au doigt dans son pays dont elle était l'ornement et le modèle... Elle a perdu son avenir, mis à néant toutes ses espérances... son père a failli la chasser de chez lui comme la plus misérable des créatures...

— Mon Dieu! Tant de malheurs à la fois! dit le jeune homme sincèrement ému; elle a le droit de me détester...

— Non, elle ne vous déteste pas! s'écria le curé, qui s'interrompit tout à coup, craignant d'en avoir trop dit.

— Mais où est-elle? où est-elle? reprit Évariste avec cette exaltation généreuse qui avait fait de lui le défenseur de Françoise.

— Oh! cela, vous l'ignorerez... vous l'ignorerez toujours, tant que je n'aurai pas obtenu de vous une bonne parole...

— Voyons, monsieur le curé! je suis un fou, mais vous êtes un saint et un sage... J'en appelle à votre sagesse... Ne serait-ce pas une cruauté, un crime d'un autre genre, d'associer cette jeune fille à ma misère?...

— A votre misère!...

— Hélas! oui... Dans notre métier, il n'y a pas de milieu; on gagne cent cinquante mille francs par an, comme Decamps ou Troyon; ou on crève de faim, comme votre serviteur....

Il y eut un moment de silence; le curé semblait pensif; une difficulté lui apparaissait, à laquelle il n'avait pas songé.

— Tenez! poursuivit Évariste dont l'émotion croissait à mesure que l'image de Françoise se ravivait dans son âme; je ne veux pas que vous puissiez me croire pire que je ne suis... J'aime cette jeune

fille... oh ! oui, comme je n'ai jamais aimé... d'un amour qui n'est pas indigne d'elle... Je vais redoubler d'efforts, je tâcherai d'avoir du talent pour la mériter... Nous sommes en septembre... Au mois de mai prochain, aura lieu l'Exposition annuelle. Jusqu'ici le jury m'a bien maltraité ; tantôt on me refuse, tantôt on me relègue aux catacombes... j'étais découragé, je pensais à me faire peintre d'enseignes... Mais non, la Bresse et le Jura que je viens de parcourir, me porteront bonheur... je présenterai deux tableaux ; s'ils sont reçus, bien placés, s'ils ont un peu de succès, si, par grand extraordinaire, je parviens à en vendre un... oui, c'est cela, monsieur le curé, au premier tableau que je vendrai, je vous jure, foi d'honnête homme, que vous aurez de mes nouvelles...

— Soit ! répondit l'abbé Martoret ; en conscience, c'est tout ce que nous pouvons vous demander... A présent, mon ami, vous êtes brisé de fatigue... moi aussi ; car les émotions de ce genre sont rares dans mon humble ministère... Votre lit est fait... Embrassons-nous, et bonsoir !... Si vous voulez faire encore un pas dans mon amitié et dans mon estime, vous partirez demain, de grand matin, sans regarder derrière vous...

— Quoi ! vous ne me direz pas même son nom ?...

— Pas même son nom, mais soyez tranquille ! on priera pour vous, et vous ne serez pas oublié dans ce petit coin de terre où la Providence vous a conduit !

— Eh bien ! je me résigne, d'autant plus que je suis éreinté... En vérité, monsieur l'abbé, vous et cette jeune fille, cette jeune fille et vous, vous feriez de moi un chevalier, un troubadour, un marguillier, un...

— Dites un chrétien, mon enfant, ce mot comprend tout, répliqua le prêtre en lui serrant la main.

Évariste Ermel, aussi fatigué que peut l'être un paysagiste qui a fait six lieues à pied, peint pendant quatre heures et arpenté les terres labourées sous une pluie d'orage, se coucha, dormit du sommeil de l'innocence, et partit le lendemain matin.

V

L'abbé Martoret s'était d'abord demandé s'il parlerait à Françoise de cette étrange aventure ; il s'y décida après mûres réflexions. Sans doute, il risquait de lui donner des illusions que l'avenir briserait peut-être, de ranimer en elle un sentiment romanesque qui n'était

pas sans danger. Mais au moins ce rayon d'espérance l'aiderait à supporter les cruelles tortures qu'elle subissait depuis son retour et qui pouvaient finir par abattre son courage.

Il en vint donc à lui raconter en détail tout ce qu'il avait trouvé de significatif dans la physionomie de l'artiste, dans son langage, dans les propos échangés. Françoise, à sa grande surprise, parut plus émue que contente; cet enthousiasme d'espoir qu'il avait redouté s'effaça bien vite dans une expression de désenchantement et de tristesse.

— Il a peur de la misère avec moi... je l'aurais acceptée avec lui, dit-elle.

— Ah! prenez garde! répliqua le curé; ceci est encore de l'orgueil déguisé en héroïsme de roman... Vous en voulez à ce jeune homme d'avoir eu du bon sens, ce qui, par parenthèse, ne semble pas être son péché mignon... Voyons, mon enfant, réfléchissez une minute... Vous-même, si on vous avait consultée, n'auriez-vous pas demandé ce délai?...

— Ah! ce n'est pas la même chose!...

— C'est-à-dire qu'il vous aurait plu d'avoir à opposer votre raison à sa folie... Soyez donc plus juste pour lui, pour vous, pour tout le monde. Cet hiver, qu'auriez-vous fait? Auriez-vous quitté brusquement votre père, vos frères, vos sœurs?... Songez donc que mon ami Bouquayrol n'a pu obtenir des créanciers qu'un sursis bien court, que ce sursis expire en janvier, que si on vous avait vue d'ici-là épouser un peintre pauvre comme Job, c'était fini... Nous aurions vainement essayé, le notaire et moi, d'arrêter la débâcle... huissiers, affiches, expropriation, vente par autorité de justice, et votre famille sur la paille!... O ma chère fille, un amour, un mariage qui débuterait ainsi sur des ruines, entre l'orgueil et l'égoïsme, ne serait pas béni de Dieu... Vous n'y rencontreriez que déception, repentir et désespoir!...

— Vous avez raison, monsieur le curé, toujours raison... Mais que voulez-vous? Je souffre tant! je suis si malheureuse!...

— C'est vrai... Je vous plains, je vous admire... Soyez à la hauteur de ce martyre... Qui sait? La bonté divine s'apprête peut-être à réparer le mal que vous fait la méchanceté des hommes.

Peu de jours après, on apprit à Marboz une nouvelle qui, sans rien changer à la situation de Françoise, lui causa pourtant une certaine émotion. Brigitte Champlain était morte presque subitement. C'était, on s'en souvient, la plus acariâtre, la plus intolérante, la plus irascible des deux sœurs, et bien des indices avaient prouvé à sa nièce que, si Célestine n'eût pas été dominée par Brigitte, elle aurait eu çà et là quelques velléités d'indulgence et de bonté. Françoise n'hésita

pas ; elle écrivit à la survivante une lettre de condoléance qui émut le curé jusqu'aux larmes. Elle s'accusait et se justifiait à la fois, s'associait à la douleur de Célestine qui venait de perdre la compagne de toute sa vie, déplorait les malentendus qui l'avaient séparée de ses tantes, se déclarait coupable d'un excès de susceptibilité et de fierté, demandait humblement pardon, et avouait que les apparences n'avaient que trop donné raison aux soupçons et aux méfiances.

L'abbé Martoret ajouta à la lettre un *post-scriptum* destiné, semblait-il, à produire une impression profonde sur la pauvre Célestine, dont la piété était aussi sincère qu'étroite. Moins humble pour Françoise qu'elle ne l'avait été pour elle-même, il attestait son innocence dans des termes qui ne pouvaient laisser de doute et qui devaient inspirer des remords à la moins acharnée de ses deux accusatrices.

Célestine répondit quelques lignes convenables, mais insignifiantes, où se trahissait une prostration douloureuse.

Cependant le temps marchait, et les affaires de Simon ne s'amélioraient pas. On savait que Françoise ne pouvait rien pour lui, et dès le mois de janvier, malgré les efforts du notaire et du curé, créanciers, huissiers, greffiers se remirent en campagne. C'en était fait, la maison, le pré, le domaine, déjà si entamé, le vieux mobilier de famille, tout allait être vendu. Grâce aux lenteurs judiciaires, quelque peu aidées par maître Bouquayrol, les préliminaires traînèrent jusqu'en avril.

Tout à coup, une rumeur circula dans le pays, vague d'abord, puis plus distincte, puis positive. Les hommes de loi s'arrêtèrent, les affiches furent décommandées, l'encre se sécha sur les feuilles de papier timbré, les créanciers firent patte de velours. Célestine Champlain était morte, et Françoise figurait dans son testament comme légataire universelle!...

Cette péripétie, inexplicable à première vue, n'avait au fond rien que de fort naturel. Célestine, livrée à elle-même, n'étant plus ni influencée par sa sœur, ni offusquée par la radieuse beauté de sa nièce, touchée de la lettre de Françoise, convaincue par le témoignage du curé, avait compris le tort énorme, irréparable peut-être, qu'une dénonciation appuyée sur de fâcheuses apparences avait fait à cette jeune fille imprudente, mais innocente. La choisir pour héritière, c'était la réhabiliter ; raison décisive pour cette conscience timorée, d'autant plus accessible aux scrupules et au repentir que Célestine, frappée au cœur par la mort de sa sœur Brigitte, était sûre de ne pas lui survivre. Elle n'avait pas d'autre parent que Simon Machard, qu'elle savait dépensier, ivrogne et ruiné. Les autres enfants étaient encore trop jeunes. Si Françoise possédait seulement la moitié des

bonnes qualités que lui attribuait le curé et que Célestine s'accusait d'avoir méconnues, c'était elle encore qui, dans l'intérêt de tous les siens, ferait le meilleur usage de cette fortune.

Quel en était le chiffre? Le bruit public variait de soixante mille à cent mille francs; plus qu'il n'en fallait pour que Françoise, tout en gardant pour elle une dot convenable, dégageât les immeubles de son père, exonérât son frère aîné qui courait sur ses dix-huit ans, et préparât des jours meilleurs à toute la famille. Aussi, jamais coup d'État ou révolution populaire n'amenèrent dans les antichambres ou dans la rue un changement pareil à celui qui se produisit autour de Françoise, lorsqu'il fut impossible de douter de sa qualité d'héritière. On joua en son honneur une scène de cette triste comédie humaine qui est de tous les pays et de tous les temps. Les mêmes gens qui avaient accablé la jeune fille de leurs médisances et de leurs sarcasmes, de leurs calomnies et de leurs dédains, l'importunaient maintenant de leurs témoignages d'affection et d'estime. Elle eût aisément trouvé, si elle l'eût voulu, dix partis pour un parmi les *farauds* du village. Plus intelligente et meilleure en mourant que pendant sa vie, Célestine Champlain avait deviné juste. La réhabilitation était complète. Que dis-je? Quand même il y aurait manqué quelque chose, les puritains et les rigoristes de l'année précédente n'y auraient pas regardé de si près.

Françoise ne fut enivrée ni de ce retour de l'opinion, ni de cette fortune inespérée. Depuis quelque temps, elle semblait occupée de pensées plus sérieuses et plus hautes. Quand l'amour n'aveugle pas tout à fait, il acquiert une sagacité pareille au don de seconde vue. Pendant ses longues heures d'isolement et d'abandon, Françoise avait analysé avec une minutieuse clairvoyance les moindres détails de l'entretien du curé avec Évariste Ermel. Ce caractère ne la rassurait pas; elle y démêlait des contradictions, des inconséquences, des solutions de continuité, qu'elle n'expliquait que trop facilement par un mélange de bons instincts et d'entraînements coupables, de généreuses aspirations et d'habitudes de désordre. Redevenue plus que jamais, au milieu de ses souffrances, lis, hermine et sensitive, avec ce surcroît de fierté que donne le sentiment d'une grande injustice, elle se promettait de garder intacte, fût-ce au prix de son bonheur, la dignité de son amour, plus précieuse que l'amour même.

Quoique la succession fût bien nette et le testament inattaquable, on ne pouvait se passer d'un homme d'affaires pour s'entendre avec le notaire parisien, dépositaire des papiers de Célestine Champlain. L'abbé Martoret crut que Françoise profiterait de l'occasion pour se rapprocher de la rue des Martyrs. Il n'en fut rien. Elle alla trouver Me Bouquayrol, le décida aisément à partir pour Paris avec sa pro-

curation et y ajouta les instructions les plus détaillées. Malgré ses cinquante-cinq ans, le bon notaire avait encore l'œil vif et le pied leste. Il fut enchanté de revoir Paris, qu'il n'avait pas vu depuis ses années de droit, et où il y avait, lui disait-on, du changement. Il partit vers la fin d'avril. Trois semaines après, Françoise reçut la lettre suivante, qui nous apprendra quelles avaient été ses instructions et comment elles furent remplies :

« Paris, 20 mai 1857.

« Ma chère demoiselle,

« Je me suis acquitté de mon mieux des diverses missions que vous aviez bien voulu me confier, et je vous annonce aujourd'hui deux nouvelles ; une bonne, l'autre mauvaise.

« Voici la bonne : la succession de votre respectable tante, feue Célestine Champlain, n'est ni de soixante, ni de cent mille francs, mais de quatre cent mille. Il n'y a pas à s'en étonner. Songez que les deux sœurs étaient établies à Paris depuis 1823, que leur commerce n'a pas cessé de prospérer, et qu'elles vivaient avec la plus stricte économie. En outre, mademoiselle Brigitte, qui avait vraiment l'esprit des affaires, avait acheté, en 1851, des terrains dont la plus-value a quadruplé cette fortune. Sauf quelques legs pieux, elle vous appartient en entier. J'aurai soin de remplir toutes les formalités, de payer les frais de succession, et vous n'avez pas à vous en préoccuper.

« A présent, voici la mauvaise nouvelle. Je suis allé au Salon, le 1er mai, jour de l'ouverture ; j'achetai le catalogue, et je vis avec plaisir que le nom de M. Évariste Ermel y figurait pour deux tableaux, dont un inscrit sous ce titre : *Vue prise aux environs de Marboz (Ain)*. — Ce début me parut de bon augure. Je courus immédiatement chez M. D..., célèbre marchand de tableaux de la rue Laffitte, et je lui dis en affectant un léger accent étranger : « Je viens du Salon... j'ai remarqué deux charmants paysages de M. Évariste Ermel... je désire acquérir celui qui porte le n° 948... Croyez-vous que deux mille francs ?...

« Le marchand ne me laissa pas finir ma phrase : — Oui, monsieur, très-certainement, me dit-il, retenant à peine un sourire, vous l'aurez pour ce prix-là !...

« J'ajoutai, toujours d'après vos ordres : Ces jeunes artistes sont quelquefois un peu à court d'argent... Voici les deux billets de mille...

« M. D... se confondit en salutations, et me donna un reçu bien en règle. J'étais donc propriétaire de la *Vue des environs de Marboz ;* mais nous n'entrerons en possession qu'à la fin de l'exposition.

« Fidèle à *notre* programme, j'attendis quinze jours dont je profitai pour voir les embellissements de Paris, qui sont vraiment quelque chose de prodigieux. Je savais que vous m'écririez sans perdre un instant, si notre artiste, son tableau vendu, annonçait sa bonne fortune à notre cher curé.

« Ne recevant rien, je me suis dirigé, samedi, vers le nº 37 de la rue des Martyrs. Ainsi que vous me l'aviez recommandé, je comptais dire simplement à M. Évariste Ermel : « Je suis l'ami intime du « curé de Marboz ; je sais que vous le connaissez ; je repars ; avez-vous « quelque commission à me donner pour lui?... »

« C'était, comme on dit dans les romans, une admirable journée de printemps... Au moment où j'entrais, deux jeunes gens, en costumes excentriques, débouchaient de l'escalier comme une avalanche, en chantant une chanson, sinon indécente, au moins fort risquée. Ils sont montés, comme à l'assaut, dans une voiture découverte qu'on appelle ici un *mylord*, et ils ont crié à un troisième jeune homme en vareuse rouge, qui fumait sa pipe à la fenêtre d'une maison en face : « Viens-tu avec nous à Asnière? *Elles* y seront. »

« La voiture est partie au grand trot, et moi, j'ai demandé à la grosse concierge :

« — Monsieur Évariste Ermel, s'il vous plaît?

« — Mais, monsieur, vous venez de le voir... c'est un de ces deux chenapans qui sortent d'ici... Pas des méchants garçons, mais des farceurs finis... Figurez-vous qu'un imbécile d'Anglais a acheté un tableau de M. Évariste... C'est la première fois de sa vie que ce bonheur-là lui arrive... Depuis lors, c'est une noce, mais une noce!... J'en ris, ma parole d'honneur!... les voilà partis pour Asnières, où se réunissent les canotiers et les canotières... Et en avant, la matelotte et le cancan!... Je serais bien étonnée s'ils rentraient avant lundi soir!...

« Il ne me restait plus qu'à me retirer... je n'étais que trop bien édifié, ou plutôt, hélas! je ne l'étais pas du tout... Évidemment ce jeune homme s'est laissé entraîner par de fâcheuses influences ou par cet esprit de désordre, inhérent peut-être à la vie d'artiste... O ma chère Françoise! — pardonnez cette familiarité à un vieil ami, — la perle de nos montagnes n'est pas faite pour ce monde-là!

« Si ma visite à la rue des Martyrs avait tourné autrement, je ne vous aurais jamais parlé de ce que je vais vous dire. Vous avez probablement rencontré chez moi mon jeune cousin Isidore Berchot, à qui je dois, un jour ou l'autre, céder mon étude... Le pauvre garçon n'est pas taillé en héros de roman, mais c'est un cœur d'or. Si je n'avais su, par notre ami le curé, que vous aviez placé ailleurs vos affections, je vous aurais dit ce dont j'ai été seul à recevoir la con-

fidence : Isidore vous aime depuis plus d'un an ; il vous aurait épousée avec enthousiasme quand vous étiez pauvre et calomniée ; sa loyauté bien connue, comme sa fortune personnelle, ne permet pas de le soupçonner d'être tenté par les écus de mademoiselle Célestine. Pendant la période douloureuse que vous avez traversée, j'ai eu toutes les peines du monde à lui prouver qu'il n'avait pas qualité pour prendre votre défense, et qu'un éclat achèverait de vous compromettre. Il achèterait mon étude, et ma vieillesse s'écoulerait paisiblement entre vous deux... Voyons, mon enfant, laissez-vous persuader !... Ce ne serait pas un bonheur romanesque, mais un bonheur raisonnable... Réfléchissez ; je serai à Marboz dès que j'aurai réglé avec l'enregistrement, et, d'ici là, vous aurez décidé dans votre sagesse ce que vous devez me répondre. Croyez, en attendant, à ma bien fidèle et bien respectueuse amitié.

« Claude Bouquayrol. »

Françoise Machard à maître Bouquayrol, hôtel du Tibre, rue du Helder, à Paris.

« Marboz, 23 mai 1857.

« Monsieur et respectable ami,

« Ni l'un, ni l'autre !... Dieu. »

. . . .

Françoise entrait, quelques mois après, au couvent des trinitaires de Bourg. Les religieuses, qui l'aimaient tant qu'elles l'auraient, disaient-elles, reçue pour rien, se contentèrent d'une dot très-modique. Le reste de la succession Champlain fut distribuée de façon à mériter l'approbation générale. Les pauvres eurent une large part. Les dettes de Simon furent exactement payées, et on racheta autour de sa maison réparée à neuf la plupart des terres qu'il avait aliénées. Ses deux fils prospèrent, bénissent leur grande sœur et asséneraient de vigoureux coups de poing à qui leur dirait qu'ils l'ont un moment soupçonnée. Suzette et Marie sont déjà recherchées en mariage par deux des meilleurs sujets du pays.

Sur l'ensemble des capitaux, le bon notaire a prélevé, par ordre de Françoise, une somme assez rondelette dont elle a déterminé l'emploi. De temps à autre, il va à Paris passer une quinzaine, et il en

rapporte des tableaux qui ne sont ni des Ruysdaël, ni des Hobbema, mais qui ont bien leur mérite et qui *décorent* magnifiquement son salon. Tous les amis de maître Bouquayrol, excepté l'abbé Martoret qui attend encore sa *Fuite en Égypte*, se demandent avec quelque surprise d'où est venu au notaire ce goût tardif pour la peinture et quel est le mystérieux auteur de ces paysages. Celui-là ne sera jamais ni un grand peintre, ni un homme endurci dans le mal, ni une âme affermie dans le bien. Il vit au jour le jour; il a de bons élans et de mauvaises habitudes. Il ne sait pas que l'acquéreur de ses tableaux obéit à la dernière volonté *mondaine* d'une jeune fille dont l'image a fini par se perdre pour lui dans cette brume lointaine où nos souvenirs ressemblent à des songes. Évariste Ermel ne sait pas même qu'elle s'appelait Françoise.

ARMAND DE PONTMARTIN.

MOINE ET RHÉTEUR

SAINT PAULIN DE NOLE ET AUSONE

La Gaule, c'est Caton qui lui a rendu ce témoignage, a de tout temps aimé passionnément deux choses : l'art de la guerre et l'art de la parole. Lorsque la conquête de César, en pliant, après des luttes acharnées, sa tête frémissante sous le joug de Rome, fut venue lui interdire ces jeux sanglants et ces expéditions aventureuses qui enthousiasmaient ses enfants, elle se jeta avec ardeur dans la seule voie qui lui restât ouverte : privée des plaisirs bruyants de la guerre, et se laissant persuader facilement, dit Strabon, de l'utilité des études, elle rechercha les jouissances plus délicates de l'esprit. Ce fut une distraction d'abord aux ennuis de l'esclavage; ce fut un goût ensuite, et bientôt un entraînement. Peu de provinces, il faut le dire, avaient subi, au même degré que la Gaule, l'influence prédominante et exclusive de Rome; grâce aux combinaisons habiles d'un savant niveleur, Auguste, qui avait mêlé avec soin les races diverses, changé les noms des villes et les limites des provinces, détruit tous les vieux souvenirs nationaux, la terre de Vercingétorix et de Camulogène avait, en moins d'un siècle, perdu toute physionomie propre, et adopté les mœurs, les arts, le langage, la littérature de la race conquérante; elle était devenue, après Rome, un des foyers intellectuels les plus brillants de l'empire.

Bientôt les incursions fréquentes des tribus germaniques, en forçant les empereurs à faire de longs séjours sur la frontière menacée,

donnèrent à la Gaule une importance qu'elle n'avait pas eue jusque-là. La cour s'y établit, et, avec la cour, cette foule de poëtes, de rhéteurs, de panégyristes de toute sorte, qui en est le cortége habituel. De là pour la province une vie nouvelle, et pour ses écoles un éclat inaccoutumé. « Tandis que les barbares grondaient à la porte, repoussés encore et contenus par quelques mains vigoureuses, il y eut pour la Gaule une période d'environ cent cinquante ans pendant laquelle ses enfants cultivèrent les lettres avec une ardeur et une activité qui n'avaient alors d'égales dans aucune autre partie de l'empire, au moins en Occident[1]. »

Moins exposé que le Nord ou l'Est aux atteintes des envahisseurs, préservé même de la révolte sanglante des Bagaudes, le Midi pouvait se livrer avec plus de sécurité et de persévérance à ces nobles délassements. Il avait d'ailleurs subi plus anciennement que le reste de la Gaule l'influence de la civilisation, grecque à Marseille, latine dans la Narbonnaise, et ce double contact avait donné à sa population, naturellement enthousiaste, à l'esprit vif, à l'intelligence prompte, à l'imagination poétique, avec une prospérité plus développée, des goûts plus pacifiques et des mœurs plus polies. C'était là que s'élevaient les plus anciennes colonies romaines, là que florissaient les écoles les plus célèbres. Arles, Narbonne, Lyon, Toulouse, Bordeaux, étaient autant de centres littéraires où tout jeune homme devait avoir étudié, pour mériter la réputation d'homme bien élevé et de bel esprit.

Bordeaux, métropole de la seconde Aquitaine, occupait une place importante parmi les cités gauloises. Elle était alors située sur la rive droite de la Garonne, et entourée d'une enceinte carrée de hautes murailles. Ses places étaient vastes, ses rues spacieuses, ses maisons élégantes, et les poëtes chantaient à l'envi, non moins que les produits déjà célèbres de ses vignobles, la beauté de son fleuve, dont les flots bouillonnants et rapides subissaient le contre-coup des mouvements de l'Océan, et la fraîcheur d'une source mystérieuse dont l'inépuisable abondance subvenait largement à tous les besoins des habitants. Bordeaux joignait ainsi aux douceurs d'un climat tempéré et charmant tous les avantages d'une grande ville de province[2]. La vie municipale, il ne faut pas l'oublier, était puissante encore à cette époque dans l'empire romain, du moins en apparence : les villes avaient conservé leur administration propre et un certain air d'indépendance. Bordeaux avait un sénat composé des personnages les

[1] Ampère, *Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle*, t. I, p. 134.

[2] Ausone, *Ordo nobilium urbium*.

plus distingués de la cité, et une Académie dont les chaires n'avaient pas moins de réputation que celles de Calagurris, la patrie de Quintilien [1]. Vers le milieu du quatrième siècle, cette Académie comptait une trentaine de professeurs dont la reconnaissance d'Ausone nous a conservé les noms, et dont plusieurs, appartenant aux plus vieilles familles de la Gaule, se vantaient de descendre des druides.

C'est dans cette ville privilégiée que naquit saint Paulin, en l'an de grâce 353.

Meropius Pontius Paulinus appartenait à l'une de ces grandes familles sénatoriales qui se consolaient, par l'éclat factice de charges sans importance réelle et la jouissance de richesses immenses, de la perte de toute sérieuse influence politique. Sa naissance était illustre, et saint Ambroise dit qu'elle ne le cédait à aucune autre dans toute la province. Son père, qui possédait des terres considérables en Italie, en Espagne et en Aquitaine, avait été préfet du prétoire dans les Gaules, et avait signalé son administration en faisant bâtir à l'embouchure de la Garonne la petite ville de Bourg. Ses alliances étaient aussi glorieuses que ses domaines étaient vastes, et l'on peut compter, parmi les plus célèbres membres de sa famille, Mélanie l'ancienne et Pneumatius.

Les parents de Paulin étaient chrétiens; mais, chrétiens peu fervents sans doute, ils avaient négligé, non pas seulement de faire baptiser leur enfant — le baptême, à cette époque, malgré les protestations de l'Église, s'administrait souvent dans un âge avancé — mais même de le faire inscrire au nombre des catéchumènes. C'était une faute grave; car il ne fallait rien moins qu'une foi solide pour échapper aux dangers qu'une grande ville comme Bordeaux offrait alors à l'innocence d'un jeune homme.

Le paganisme expirait; il avait disparu comme religion officielle, mais son esprit vivait toujours, et cet impur contact, comme celui d'une plaie malsaine, avait infecté l'esprit chrétien. C'était le dernier trait, et le plus funeste, qu'il avait lancé en mourant à son ennemi vainqueur. Les chrétiens, désormais assurés du triomphe, et n'étant plus soutenus par les excitations de la lutte et les saintes ardeurs du martyre, s'étaient relâchés de leur sévérité primitive, et la conversion du prince et de sa cour avait introduit parmi eux une foule d'hommes qui, suivant l'exemple du maître, moins par conviction que par ambition de la faveur impériale, apportaient dans leur nouvelle vie des habitudes païennes et toute la dégradation d'un cœur corrompu de longue date. Ces recrues d'emprunt, en augmentant le nombre apparent des disciples du Christ, en affaiblissaient au fond

[1] Ejusd., *Commemoratio professorum burdigalensium.*

la force réelle, par l'immixtion de tant d'éléments impurs et dissolvants. De là cette foi chancelante, ces accommodements avec la conscience, ces contradictions perpétuelles de la croyance avec la pratique, ce catholicisme, sincère peut-être, mais certainement indépendant, qui n'est que l'esprit du monde, maudit par Jésus-Christ et ses apôtres, et qui de tout temps a voulu plier les règles inflexibles d'une religion sévère aux exigences impérieuses des passions et des plaisirs. Qu'on joigne à ce vieux levain païen, qui fermentait encore dans l'empire, les séductions sans nombre qui naissent de la jouissance paisible de richesses inouïes, et les éternels entraînements de la jeunesse, et l'on aura l'explication du désordre moral qui s'affichait hautement à côté des plus sublimes exemples de vertu et de désintéressement, désordre dont les lettres de saint Jérôme contiennent à la fois le tableau le plus vivant et la plus sanglante flétrissure[1].

Bordeaux n'était pas emportée moins rapidement que Rome sur cette pente fatale; et, sans prétendre qu'elle eût atteint à cette époque la profondeur de dépravation que stigmatisait Salvien un siècle plus tard, il est permis de croire qu'il y avait dès lors, dans cette grande cité, de lamentables scandales, et, pour un jeune homme riche comme Paulin, de périlleux entraînements.

Heureusement Dieu veillait sur cette âme qu'il destinait à une si haute perfection. Paulin d'ailleurs était de race trop noble et de nature trop élevée pour se laisser séduire par les plaisirs grossiers dans lesquels se plongeaient la plupart de ceux de son âge. Alliant à une grande aménité de caractère et à une exquise délicatesse de sentiments des goûts sérieux et une intelligence d'élite, il se sentait attiré vers des jouissances plus raffinées et plus pures. Le culte des belles-lettres, de la poésie et de la rhétorique surtout, voilà ce qui passionnait sa jeune âme. Aussi le vit-on suivre avec une scrupuleuse exactitude les cours de l'Académie de Bordeaux, et grâce à la vivacité de son esprit, grâce à une ardeur que rien ne rebutait, il y fit tant et de si rapides progrès, qu'en peu de temps il eut dépassé tous ses camarades et même ses maîtres. C'est un de ceux-ci qui lui a rendu ce flatteur témoignage, et ce maître, dont la parole emprunte une grande autorité à la réputation immense dont il jouissait dans tout l'empire, n'est autre que le célèbre rhéteur Ausone.

Fils d'un médecin de Bazas, mais élevé dès son enfance par un oncle, rhéteur distingué, lui aussi, qui, après avoir enseigné successivement à Narbonne et à Toulouse, finit par obtenir une chaire à Constantinople, Decius Magnus Ausone entra d'abord au barreau; mais

[1] Voy. particulièrement les lettres XVIII à Eustochium, XIX à Marcella, XLVII à Furia.

abandonnant promptement une carrière qui ne convenait pas pleinement à ses goûts, il vint ouvrir à Bordeaux un cours de grammaire et de rhétorique. La réputation du jeune rhéteur, son esprit délié, subtil, *précieux*, pour parler comme au dix-septième siècle, son habileté à aiguiser des traits, à faire sortir des choses les plus simples des effets inattendus, son talent pour peindre la nature dans ses plus petits détails, son *réalisme*, si l'on peut appliquer ce mot nouveau à un mauvais goût, vieux de quinze siècles, et qui a toujours été le signe des siècles de décadence, tous ces caractères, qui sont des défauts à nos yeux, mais qui étaient des qualités aux yeux des contemporains, parce que c'étaient les défauts du temps, ne tardèrent pas à attirer à ses leçons un auditoire nombreux et choisi; et lorsque les parents de Paulin songèrent à l'éducation littéraire de leur fils, ils n'eurent pas à hésiter longtemps sur le choix du maître auquel ils devaient confier cette chère intelligence. Un seul semblait digne d'enseigner les préceptes de son art à l'héritier de l'antique famille : c'était Ausone, dont vingt-cinq années de professorat avaient affermi et légitimé la brillante réputation.

En dehors même de l'assentiment populaire, une autre raison eût suffi à déterminer le choix de l'ancien préfet des Gaules : c'était l'amitié qui l'unissait lui-même au père du jeune professeur. Quelle que fût la différence de position et de fortune entre le pauvre médecin de Bazas et le riche sénateur d'Aquitaine, il s'était formé entre eux une de ces liaisons solides qui ne sont pas un patronage déguisé, exercé par le plus grand au profit du plus petit, mais qui, ne tenant nul compte des positions, naissent de la communauté des sentiments et d'un mutuel attrait. Il était donc tout naturel qu'il confiât son fils au fils de son ami, et il était naturel aussi qu'Ausone entourât de soins particuliers ce nouvel élève, que lui recommandaient d'ailleurs des talents précoces et une nature singulièrement affectueuse. Ces soins durèrent plusieurs années, dans l'intimité des deux familles et au milieu des relations les plus cordiales; et lorsqu'en 368, le rhéteur célèbre, appelé par Valentinien, qui voulait lui confier son fils, dut quitter Bordeaux, le maître et le disciple étaient unis déjà par une amitié qui n'était, à vrai dire, que la continuation de celle de leurs deux pères, amitié tempérée mais non diminuée par la grande distance des âges — près de quarante ans : — paternelle de la part du maître, respectueuse et reconnaissante de la part de l'élève.

II

Il faut bien l'avouer cependant, il y a beaucoup à rabattre de l'enthousiasme des contemporains pour leur rhéteur favori. Malgré la haute réputation dont il jouissait, réputation que venait de consacrer le choix impérial, Ausone n'était qu'un assez médiocre écrivain. Sauf quelques rares instants où la fibre du cœur, touchée par hasard, résonne harmonieusement, on ne trouve, la plupart du temps dans ses vers, que misérables jeux d'esprit, flatteries ridicules ou descriptions oiseuses. Heureux encore quand ce ne sont que d'innocentes subtilités, et quand l'esprit ne dégénère pas en libertinage. Il y a, dans les œuvres du poëte bordelais, de trop nombreux passages où la morale n'est pas moins blessée que le bon goût, et il semble étrange qu'un empereur chrétien ait confié l'éducation du futur maître du monde à l'auteur du Centon nuptial. Mais que dire, quand on voit que la composition de cette infamie n'est que la réponse à un défi porté par Valentinien, et que l'empereur avait voulu rivaliser, sur ce triste sujet, avec le précepteur de son fils! Un trait de ce genre donne une pauvre idée de la moralité des cours à cette époque.

Ausone pourtant n'était pas un homme dissolu; mais il était homme du monde, il voulait être le poëte à la mode, et un libertinage railleur et dégagé, une impudeur naïve était alors le ton de la bonne compagnie. A côté des familles chrétiennes qui, sous la direction des grands génies de ce siècle, l'un des plus brillants du catholicisme, pratiquaient les plus nobles et les plus austères vertus, il y avait les indifférents, les gens du monde, ceux qu'on eût nommés au dix-huitième siècle les roués, chrétiens de nom parfois, mais païens de fait, qui rassasiés de jouissance, insoucieux de l'avenir, lassés des plaisirs que donnent la richesse et le luxe, demandaient qu'on leur servît des mets de haut goût, seuls capables de chatouiller un instant leurs palais blasés. Sans être l'un d'eux, Ausone était leur poëte, et s'il était chrétien par son baptême, il ne l'était guère par ses œuvres. Sa muse n'a d'autres dieux que les dieux de l'Olympe; ce sont eux qu'il invoque, ce sont eux qu'il chante, et le ton de ses écrits est tellement païen, que des critiques se sont demandé s'il ne l'était pas lui-même[1]. Hâtons-nous de dire pourtant que l'homme privé valait mieux que le poëte, et que, si l'honnêteté est trop souvent offensée

[1] Ausone était chrétien, cela ressort, à n'en pas douter, de la prière du matin contenue dans l'*Ephemeris*

dans ses vers, la fidélité avec laquelle il garda le souvenir de sa femme, morte après peu d'années de mariage, est une preuve du moins de la pureté de ses mœurs.

Cependant Valentinien était mort, subitement frappé dans une expédition contre les Quades, et l'élève d'Ausone était monté sur le trône. Esprit distingué, caractère aimable, âme noble, généreuse, élevée, mais trop douce et trop faible peut-être pour ces temps difficiles, chrétien fervent, Gratien promettait un des meilleurs empereurs que Rome eût connus, si une catastrophe sanglante ne l'eût brusquement arrêté presque au début de sa carrière. Il aimait et vénérait ses maîtres, et la dignité impériale lui permettait de leur exprimer magnifiquement sa reconnaissance. Les parents d'Ausone eurent une large part aux faveurs du jeune prince; son fils fut promu à des charges importantes, et le vieux poëte lui-même fut nommé consul. Ce fut pour lui une joie inouïe, et il crut devoir remercier son auguste élève par un panégyrique où sa vanité satisfaite l'emporte à des exaltations de reconnaissance, à des exagérations de pensée et de langage, à des raffinements de flatterie vraiment incroyables.

Mais ces jours d'honneurs et de puissance ne furent pas longs. Après huit ans de règne seulement, Gratien était renversé par Maxime, réduit à fuir, assassiné à Lyon par un traître, et ce crime, qui arrachait des larmes à saint Ambroise, brisait la carrière politique d'Ausone et le rendait brusquement à la vie privée.

III

Qu'était devenu Paulin depuis le jour où le départ d'Ausone l'avait laissé seul à Bordeaux? Privé des leçons du maître illustre qui l'avait dirigé jusque-là, il n'avait point cependant renoncé à l'étude; il avait hâte, au contraire, de perfectionner son instruction. Connaissant déjà les principes de la grammaire et de la rhétorique, rompu aux exercices de versification, il s'était appliqué à la philosophie, et s'était attaché, comme beaucoup de grands esprits de cette époque, comme saint Augustin lui-même, à l'école platonicienne. Mais il ne s'en était pas tenu là : ardent à tout savoir, il avait étudié les sciences naturelles, et n'avait pas même dédaigné de pénétrer dans les mystères et de s'initier aux dogmes de l'idolâtrie.

D'une instruction aussi solide qu'étendue, connu déjà par quelques essais poétiques, devenu, par la mort de son père, sénateur, et

en même temps possesseur d'une immense fortune, Paulin, par sa naissance, par ses richesses, par les qualités exceptionnelles de son esprit et de son cœur, paraissait appelé aux plus hautes dignités de l'empire; et lorsqu'en 378, Gratien le nomma consul, en remplacement de son oncle Valens, qui venait de perdre, dans une grande bataille contre les Goths, sous les murs d'Andrinople, la couronne et la vie, nul ne s'étonna que le fils de l'ancien préfet des Gaules entrât à vingt-cinq ans, d'une façon aussi brillante, dans la carrière des honneurs qu'il semblait devoir parcourir un jour tout entière.

Mais ce jeune homme, si distingué d'ailleurs, si instruit des sciences profanes, était, sur les questions religieuses, d'une ignorance complète et d'une lamentable indifférence. « J'étais alors, dit-il lui-même, habile à parler des vaines sciences des hommes; j'étais sage aux yeux des insensés, mais insensé aux yeux des sages[1]. »

Sans croyances certaines, flottant, comme saint Augustin, à tout vent de doctrine, n'ayant pas encore reconnu que ce qu'il y a de meilleur, c'est de croire en Jésus-Christ[2], il ne savait à quoi se résoudre, ni où se fixer, quand un coup de la grâce vint, non pas l'arracher encore au monde, mais du moins le faire chrétien.

Peu après la mort de son père, il était allé en Italie visiter les vastes domaines dont il venait d'hériter en Campanie, particulièrement à Nole. C'était là que Dieu l'attendait. Il y avait, à Nole, une petite chapelle bâtie sur la tombe d'un confesseur de la foi, saint Félix, justement vénéré par toute la province, et dont la fête ramenait autour de l'humble sanctuaire un immense concours de fidèles. A peine Paulin, poussé, croyait-il, par une curiosité profane, mais en réalité par une inspiration d'en haut, eut-il franchi le seuil de la chapelle où se célébraient à ce moment les saints mystères, qu'il se sentit profondément remué; ses jambes fléchirent, tout son corps fut saisi d'un tremblement nerveux, et ses yeux s'étant ouverts tout d'un coup, comme ceux de saint Paul, il vit dans une éclatante lumière la divinité de Celui qu'il avait jusque-là méconnu, et aussitôt son esprit s'attacha à la foi, comme son cœur commença à connaître l'amour du Christ[3].

Paulin s'empressa donc de se faire inscrire au nombre des catéchumènes, et cet appel de Dieu, entendu dans la chapelle de saint Félix, lui inspira pour le saint confesseur, auquel il s'en proclamait

[1] S. Paul. Nol., Ep. XL, *ad Sanctum et Amandum*, 6.
[2] S. Paul Nol., *Carmen ultimum*, 2 et 3 :

Plurima quæsivi, per singula quæque cucurri ;
Sed nihil inveni melius quam credere Christo.

[3] *Natal.*, XIII, vers 368 et suiv.

redevable, une reconnaissance et un amour qui ne s'éteignirent qu'avec la vie. Il se forma, entre le chrétien triomphant et le chrétien militant encore, une de ces unions mystérieuses et intimes qui sont comme le lien secret du ciel et de la terre. Dès lors Paulin se considéra comme l'enfant, comme le serviteur de saint Félix; la gloire du saint martyr fut la sienne, et il n'eut plus qu'un désir, venir vivre et mourir près de la tombe de son céleste patron, gardant pieusement le seuil de sa chapelle et chantant chaque année un hymne en son honneur. Tous les raffinements d'attentions qu'un ami a pour son ami, tous les respects, toute l'affection que le fils le plus dévoué a pour le père le plus tendre, il les eut désormais pour celui auquel il reconnaissait devoir la vie de la grâce.

Cependant il dut quitter la Campanie pour revenir en Gaule, où sa mère l'attendait. Il avait vingt-six ans. Sa mère, veuve depuis peu de temps, et désireuse de voir revivre dans de petits-enfants le nom et la race des Paulins, le pressait sans doute de se marier. Il franchit les Pyrénées et alla épouser une riche Espagnole nommée Therasia. Therasia était chrétienne, et c'est à elle qu'était réservé d'achever dans le cœur de son mari l'œuvre de la grâce commencée à Nole. La puissance d'une femme pieuse est incomparable pour transfigurer les âmes, parce qu'elle procède de la douceur et de l'amour. Par le charme de cette pure et sereine influence qu'il lui est si facile d'acquérir, par l'éclat même de la jeunesse et la fraîcheur de ses vingt ans, par l'exemple irrésistible d'une vertu condescendante et aimable, par le prestige de cette union merveilleuse qui fait de deux âmes une seule âme, et de deux vies une seule vie, par la force qu'elle puise dans son dévouement et dans son affection, elle sait faire pénétrer peu à peu dans le cœur de son époux la flamme de l'amour divin; c'est comme un beau soleil de printemps, dont les rayons bienfaisants répandent une salutaire chaleur dans des membres refroidis par les glaces de l'hiver. Il y a, dans le cri que l'épouse jette au ciel, quelque chose de plus ardent peut-être, de plus pressant et de plus irrésistible devant Dieu, que dans le cri de la mère. Qui pourrait dire combien de héros chrétiens n'ont conquis que grâce aux supplications de leurs femmes la couronne immortelle qu'ils portent dans les cieux? Si les larmes de Monique ont converti Augustin, on peut bien croire que Paulin a dû aux prières infatigables de Therasia la complète transformation de son âme et l'achèvement de sa vertu, et l'on ne peut s'empêcher de penser qu'il avait en vue sa propre femme, quand il traçait en ces termes le portrait d'une chrétienne : « Les actes de toutes les vertus, le jeûne, la miséricorde, la prière, tels sont les ornements qui conviennent à nos femmes... Ce qui doit relever leur beauté, c'est la grâce de Jésus-Christ, et non une chevelure

flottante : qu'elles aient pour parure la chasteté, et non des pierreries ; qu'elles exhalent l'odeur des bonnes œuvres, et non celle des parfums précieux[1]. »

Toutefois, cette action transformatrice de Therasia sur son mari fut d'abord assez lente à s'exercer. Paulin était chrétien, ou du moins aspirait à l'être ; mais, malgré l'illumination subite de Nole, le trait de l'amour divin ne l'avait point encore touché au cœur. Retiré avec sa jeune femme dans sa magnifique villa d'Hebromagus, près de Bordeaux, il y savourait avec ivresse les prémices de ce bonheur conjugal, si riche des joies du présent et des espérances de l'avenir, et là, entouré de toutes les aises de la vie, laissant déborder la plénitude de son âme dans de poétiques élans, il menait, dans le commerce habituel des grands esprits de tous les âges, dans la société d'une femme tendrement aimée et de quelques amis peu nombreux, mais choisis, cette existence douce, facile et heureuse que rêvaient les sages et que chantaient les poëtes de l'antiquité : vie d'une médiocrité honnête et d'une tranquille uniformité, coulant paisiblement, comme un ruisseau limpide, entre deux rives fleuries, avec ces horizons bornés, mais toujours sereins, qui reposent la vue sans élever l'esprit. Observateur un peu superficiel des préceptes chrétiens, il ne songeait pas encore à ces vertus héroïques qui ne sont, il est vrai, le partage que du petit nombre, mais dont il devait être plus tard un si glorieux modèle. Les vœux, qu'il adressait alors à Dieu dans sa prière du matin, sont modestes, et ne diffèrent pas beaucoup de ceux d'un aimable et honnête païen. Il n'a point d'ambition, et ne demande ni hautes dignités dans l'État ni brillants succès dans les lettres. Un bonheur sans nuages, un sommeil paisible, une vertu aisée, sans efforts et sans luttes, un cœur qui ne convoite pas le bien d'autrui, mais qui, satisfait de ce qu'il possède, sache se contenter des seules jouissances légitimes, une bonne table, garnie des produits de ses domaines, des serviteurs bien portants, des amis fidèles, une chaste épouse et des fils dans lesquels il se voie revivre, voilà quel est à cette époque l'idéal de Paulin. De telles grâces lui paraissent bien dues à la régularité de sa conduite, et cette vie si facilement honnête suffit, à ses yeux, pour lui assurer les récompenses de la vie éternelle[2].

Ce fut à peu près dans le même temps, qu'Ausone, chassé de Trèves par la mort de Gratien, se retira dans son pays et vint se fixer dans les villas qu'il possédait en Aquitaine. Déchu, mais fier encore, de sa haute position politique, il n'aspirait plus qu'à finir ses jours dans une paisible retraite, fidèle serviteur des muses, et entouré des

[1] S. Paul. Nol., Ep. XXIII, *ad Severum*.
[2] Carmen IV, *Precatio matutina*.

souvenirs de sa grandeur passée. Les possessions d'Ausone touchaient de près à celles de Paulin ; les relations, que la distance avait forcément interrompues, se renouèrent donc tout naturellement entre les deux amis. S'il faut d'ailleurs en croire l'*Ephemeris*, petite pièce dans laquelle Ausone raconte, heure par heure, l'emploi de sa jeunesse, le maître et le disciple avaient alors le même genre d'existence et les mêmes désirs. Cette pièce, fort courte du reste, est trop curieuse pour que nous n'en donnions pas ici un rapide résumé. C'est le tableau fidèle de la vie d'un homme du monde au quatrième siècle.

L'aube blanchit à l'horizon, l'hirondelle gazouille dans son nid; le poëte appelle son esclave, se lève, s'habille, puis, faisant ouvrir sa chapelle, il va prier. Sa prière ne manque ni de grandeur ni d'éloquence, et il faut le dire, elle est bien supérieure à celle de Paulin, tout en présentant avec elle de telles analogies que certains éditeurs l'ont attribuée au saint évêque de Nole. Ausone célèbre dans de beaux vers la gloire du Dieu triple et un, l'incarnation du Verbe, la rédemption de l'homme; puis s'adressant au Fils :

« O Fils du Père souverain, lui dit-il, toi qui nous as apporté le salut, toi à qui ton Père fait part de toutes ses grâces, qui es plein de ses dons et qui les prodigues, guide mes vœux et porte-les aux oreilles de ton Père. »

Ces vœux, quels sont-ils donc, et que demande le poëte?

« O Père, donne-moi l'éternelle vie après laquelle j'aspire. »

Voilà le cri du chrétien ; voici maintenant les souhaits de l'homme du monde, désireux d'un bonheur facile :

« Puissé-je, sans crainte et sans désir, me contenter de ce qui doit suffire. Puissé-je être sobre dans mon manger, simple dans mes vêtements, cher à mes amis, père, sans connaître les déchirements de la paternité. Que je ne ressente de douleur ni dans mon âme ni dans mon corps; que tous mes membres remplissent régulièrement leurs fonctions et ne soient jamais entravés dans leurs mouvements; que je demeure en paix et vive tranquille. » Puis le chrétien reparaît: « Pur à tes yeux de toute secrète souillure, puissé-je mépriser tout le reste, et que mon bonheur soit d'attendre ton jugement. Jusqu'à ce jour, et tandis qu'il diffère, éloigne de moi le cruel serpent et ses trompeuses tentations. Ces vœux, pieux sans doute, mais tout tremblants par la conscience de mon indignité, appuie-les toi-même près de ton Père, ô Christ propitiateur, notre Sauveur, notre Dieu, notre Seigneur, Esprit, gloire, Verbe de Dieu, Fils unique, vrai Dieu de vrai

Dieu, lumière de lumière, toi qui demeures éternellement avec ton Père et qui règnes dans les siècles des siècles. Les hymnes harmonieux de David célèbrent ta puissance, et le peuple, en répondant, fait retentir les airs du joyeux Amen[1]. »

On pourrait penser qu'après cet élan religieux, un souffle chrétien a enfin pénétré l'âme du poëte, et va l'emporter dans la région sereine des pensées graves et des éternelles vérités. Il n'en est rien; il semble au contraire que cet effort, si peu en harmonie avec ses habitudes, ait épuisé le génie et la foi d'Ausone; il se hâte de quitter le rhythme majestueux de l'hexamètre, et tout à coup, regardant le soleil qui monte à l'horizon, comme s'il se repentait d'avoir perdu son temps à de trop longues prières : « Assez prié ! » dit-il d'un ton dégagé, dans le mètre leste et pimpant de l'ïambe : *Satis precum datum Deo*. Et cet homme, qui vient de célébrer en beaux vers la grandeur des mystères du christianisme, ne songe plus qu'à ordonner son dîner et à visiter ses amis pour les inviter à un festin. Ce portrait d'un homme du monde,

Le matin catholique et le soir idolâtre,

ce portrait n'est-il pas frappant, et ne le croirait-on pas tracé de nos jours?

Telle était la vie d'Ausone; telle était aussi, à peu de chose près, à cette époque, celle de Paulin. Entre ces deux hommes si bien unis par les mêmes goûts, tous deux aimant, non pas le grand luxe, mais l'élégance et ce que nous nommons le confortable de la vie, tous deux cultivant les muses, la vieille amitié du maître et de l'élève, que l'éloignement n'avait pu éteindre, n'avait pas tardé à se renouer avec plus de force que jamais. C'était entre Hebromagus[2], qu'habitait Paulin, et Lucaniacum[3] ou Noveropagus[4], demeure d'Ausone, un commerce perpétuel de visites ou de lettres. Souvent Paulin partait avec Therasia pour aller voir son ancien maître, et il avait pour lui une telle vénération et un tel amour, qu'il imposait la joie à son visage afin de réjouir le cœur du vieillard. « Lorsque je te rendais visite, lui écrivait-il un peu plus tard, saisi d'un pieux respect, je composais avec soin mes traits et je cherchais à illuminer mon front d'un

[1] Ausone, *Ephemeris*.
[2] D'après Vinet et Fronton du Duc, ce serait le bourg de Brau ou d'Embrau, entre Bourg et Bordeaux.
[3] Lugagnac, à l'embouchure de la Dordogne.
[4] Nouliers, près de Saint-Jean-d'Angély.

rayon joyeux, de peur que la malignité n'interprétât méchamment contre mon père chéri le moindre nuage de tristesse[1]. »

Sans cesse il lui envoyait quelque présent; tantôt c'était de l'huile, d'autres fois de la *muria*, sorte de jus de poisson alors fort estimé et fort cher. Ausone s'empressait de remercier son disciple, et, appréciant, en vrai gourmet et en fin connaisseur, le cadeau qui lui était fait, il proclamait cette liqueur la véritable *muria sociorum* — c'était la plus rare. — Plus souvent il y avait entre les deux amis des échanges de poésies, et Paulin, dont la réputation littéraire commençait seulement à s'établir, soumettait humblement ses œuvres au jugement d'un maître, d'ailleurs plein pour lui d'indulgence. Un jour il lui adressait son poëme sur les rois, et Ausone, tout glorieux du talent de son élève, affirmait qu'il n'y avait pas à Rome de poëte dont la verve fût égale à celle de Paulin : « Fais-moi souvent de tels présents, ajoutait-il, ils me charment et m'honorent[2]. » Paulin, encouragé par un désir si conforme à ses propres vœux, s'empressait de lui communiquer une autre pièce, en le priant de la corriger : « Je le ferai, répondait Ausone, mais ce sera pour t'obéir, car on n'ajoute rien à la perfection. » Et le vieux poëte, heureux de voir monter à l'horizon cet astre déjà radieux, pendant que le sien déclinait, avouait que sa propre gloire était éclipsée par cette gloire naissante : « Je n'ai sur toi que le privilége de l'âge, disait-il. Qu'importe?... L'oiseau du Gange a beau vivre mille ans; ô paon, oiseau royal, il n'effacera jamais l'éclat de tes cent yeux. Si je suis le premier par l'âge, tu l'es par le génie, et ma muse n'a qu'à s'incliner devant la tienne[3]. »

IV

Mais déjà ces éloges ne contentaient plus le cœur de Paulin. Il y avait chez lui des aspirations nouvelles, que ne satisfaisaient guère les jouissances vulgaires du monde, ni même les plaisirs plus délicats des lettres, ni le laticlave du sénateur, ni la gloire de l'homme d'État, ni le murmure flatteur des applaudissements. Quoique jeune encore, il était venu à ce moment de la vie où l'ombre se fait, et où le cœur, désenchanté des vaines joies de la terre, cherche des ailes pour voler plus haut. Cette âme délicate et élevée avait besoin de quelque chose de supérieur au bonheur paisible d'une luxueuse retraite : il lui

[1] S. Paulini Nol., poema XI *ad Ausonium.*
[2] Auson., ep. XIX.
[3] Auson., ep. XX.

fallait les espérances éternelles et les austères jouissances du sacrifice.

Comment s'était opéré ce grand changement? était-ce un coup instantané de la grâce ou le résultat d'une lente transformation? Faut-il l'attribuer à la douce et persévérante influence de Therasia, ou aux rudes épreuves, dont le détail nous est inconnu, mais qui assaillirent Paulin pendant ces années? Sans prétendre connaître les secrets du mystérieux travail de Dieu dans les âmes, il serait permis peut-être d'en surprendre ici quelques traits, et, en les groupant ensemble, d'en recomposer le tableau. On y verrait d'abord naître et se développer, dans l'âme de Paulin, je ne sais quelle vague aspiration vers l'idéal, cette soif d'infini, ce besoin de dévouement qui, à une heure bénie, se fait toujours sentir aux grandes âmes et commence à les transfigurer; puis des malheurs mal définis, mais terribles, fondant inopinément sur le riche sénateur, jetant le trouble dans sa calme existence, menaçant peut-être sa vie, imprimant à son visage cet aspect mélancolique qu'il s'efforce de dissiper lorsqu'il va voir Ausone, et lui montrant la fragilité des joies de la terre et la nécessité de chercher ailleurs un bonheur plus durable et plus vrai. Puis on verrait à ses côtés, à demi cachée dans l'ombre, et modestement abritée sous le voile de la chrétienne, une femme bonne, gracieuse, dévouée, conquérant doucement sur son mari l'ascendant irrésistible de la vertu, prêchant par l'action plus que par la parole, déposant peu à peu dans l'âme de Paulin cette semence de vie qui y germe sous l'influence bienfaisante de l'exemple, et jette insensiblement ses racines jusqu'au moment où elle s'épanouit en un si merveilleux développement. Puis encore, à l'heure voulue de Dieu, quand l'œuvre est si bien ébauchée, on verrait apparaître, pour la couronner, les héros du christianisme à cette époque, le grand docteur de Milan, Ambroise; l'évêque de Milan, Victrice; l'illustre apôtre des Gaules, Martin, dont la puissance miraculeuse guérit Paulin d'une grave ophthalmie, et dont les prières, non moins puissantes, le guérissent d'un plus triste aveuglement; on les verrait, dis-je, se réunir autour de Paulin, l'entourer en quelque sorte d'un pieux cortége, l'éclairer des rayons de leur vertu, séduire son âme par le spectacle sublime des merveilles de l'amour de Dieu et de l'amour des hommes, l'attirer irrésistiblement à la foi, qui enfante de tels prodiges et qui satisfait si complétement toutes les plus hautes aspirations du cœur; jusqu'à ce qu'enfin un saint pêcheur d'hommes, l'évêque de Bordeaux, Delphin, jette heureusement son hameçon pour retirer cette riche proie des flots profonds et amers du siècle[1],

[1] « Tu misisti hamum ad me, de profundis et amaris hujus sæculi fluctibus extrahendum, ut captura salutis efficerer. » (S. Paulin. Nol., ep. x, 6, *ad Delphinum.* »

et, en 389, verse les eaux régénératrices du baptême sur la tête du catéchumène de saint Félix.

L'Église avait donc enfin reçu dans le port du salut ce passager si longtemps incertain et battu par tant de tempêtes[1]. Paulin n'était pas de ces tièdes chrétiens qui, après leur conversion, continuent dans le monde la vie molle qu'ils y menaient auparavant. Il avait pris au sérieux les engagements de son baptême, et, désireux de mettre en pratique, non-seulement les préceptes, mais les conseils même de l'Évangile, il quitta brusquement l'Aquitaine et se retira en Espagne, où sa femme d'ailleurs possédait de vastes domaines. Là, délivré des langues méchantes du monde, libre des soucis matériels et des lointaines pérégrinations, débarrassé du joug des affaires publiques et retiré du bruit du forum, il s'appliqua, dans le calme du foyer domestique et la paix de la campagne, à la pratique des vertus chrétiennes, afin de dégager peu à peu son esprit des préoccupations du siècle, de l'élever à la contemplation des choses célestes, et d'arriver ainsi par une pente facile et une route aisée à mépriser le monde et à suivre le cortége du Christ[2].

Ce fut pendant ce temps de tranquille retraite, et lors de ces premiers pas dans la vie chrétienne, que Dieu envoya au pieux ménage une bénédiction ardemment souhaitée, et refusée longtemps : Therasia devint, à Complutum[3], mère d'un fils qui reçut le nom de Celsus. Mais ce bonheur fut court, et les espérances qui reposaient sur ce berceau ne tardèrent pas à aller s'engloutir dans une tombe. Au bout de huit jours à peine, Dieu rappela à lui cette petite âme d'ange qu'il n'avait fait que prêter à la terre. La douleur des parents, si promptement frappés, fut d'autant plus profonde que leur joie avait été plus vive ; ils ne connaissaient de la paternité et de la maternité que les larmes ; mais pour des chrétiens comme eux c'étaient des larmes bénies. Ils déposèrent près du tombeau de deux jeunes martyrs, Justus et Pastor, la dépouille de ce fils si cher, et si tôt ravi à leur amour, et les yeux levés vers le ciel, où leur enfant les avait précédés, ils n'aspirèrent plus qu'à le rejoindre. Mais la douleur a une merveilleuse puissance pour transformer et grandir les nobles âmes : le coup qui frappait si rudement Therasia et Paulin, et qui eût abattu des parents vulgaires, fut pour eux un coup de la grâce et une source de force. Éclairés par une illumination soudaine, ils prirent subitement la plus admirable et la plus inattendue des résolutions : renonçant

[1] « Meque diu incertum et tot tempestatibus actum.
Sancta salutari suscepit Ecclesia portu. »
(Ejusd. *Carmen ultimum*, 151, 152.)

[2] S. Paul. Nol., ep. v *ad Severum*, 4.

[3] Alcala de Henarès.

héroïquement à cette pure auréole de la paternité qui va si bien au front des époux chrétiens; brisant leur plus ardent espoir, celui de revivre dans des rejetons dignes d'eux; imposant silence aux révoltes du cœur, près de ce berceau vide, sur cette tombe à peine fermée, ils firent vœu d'une perpétuelle continence. Therasia ne fut plus pour Paulin que la plus chère des sœurs, et tous deux, dit saint Ambroise, ne cherchèrent plus d'autre postérité que celle des mérites et des bonnes œuvres [1]. Résolution austère et sublime, qui jette sur toute cette vie un éclat d'une particulière douceur et d'une étonnante pureté; fleur idéale, dont le suave et discret parfum traversera les âges, et ira embaumer un saint Elzéar, une sainte Hedwige, une sainte Cunégonde, une bienheureuse Françoise d'Amboise, tant d'autres âmes enfin dont la chaste et mystérieuse beauté, voilée aux yeux des hommes, ne s'est révélée qu'aux yeux de Dieu [2].

Dès lors, n'étant plus retenus par aucune considération humaine, Paulin et Therasia mirent à exécution un dessein qu'ils avaient formé depuis longtemps, et dont la pensée de leur fils avait retardé l'exécution : ils vendirent leurs biens et en distribuèrent le prix aux pauvres, non pas tout d'un coup, brusquement, et avec une généreuse, mais imprévoyante prodigalité, mais lentement, successivement, avec une sage mesure et une religieuse prudence, afin d'assurer plus longtemps la subsistance de ceux que, n'ayant point d'héritiers suivant la nature, ils regardaient comme leurs héritiers en Jésus-Christ.

V

Il y avait alors dans l'Église catholique comme une immense communion des âmes. C'était, par toute l'étendue de la domination romaine, un échange incessant de lettres, de livres, de conseils. D'un bout du monde à l'autre on consultait les docteurs célèbres sur l'interprétation des livres saints; on leur demandait des règles de conduite. Jérôme à Bethléem, Augustin en Afrique, Ambroise à Milan, bien d'autres encore, étaient en relations continuelles d'amitié et de doctrine, et débattaient entre eux les points controversés de la discipline ou du dogme. Des prêtres instruits voyageaient à travers l'empire, posant les questions, rapportant les réponses. Une séve admirable circulait dans les veines du monde chrétien, et quand un membre de la grande assemblée des fidèles s'était signalé par un trait

[1] S. Ambrosii, ep. XXX *ad Sabinum*.

[2] L'exemple de saint Paulin et de Therasia était loin d'être un exemple isolé. Dans ce même temps, à la voix de saint Jérôme, un certain nombre de ménages chrétiens embrassaient ce même genre de vie.

particulièrement édifiant, sa belle action était presque aussitôt connue de toutes les Églises, et proposée à l'admiration et à l'imitation des frères. On ne tarda pas à connaître l'héroïque résolution de Paulin; on racontait partout qu'un jeune homme, riche, puissant, sénateur, consulaire, avait renoncé à tous les avantages de la naissance et de la fortune, pour se retirer avec sa femme dans la solitude et dans la pauvreté. Il avait même fui si loin, que pendant quelque temps on avait ignoré jusqu'au lieu de sa retraite. Ses concitoyens l'avaient cherché, mais inutilement, et ce n'était que longtemps après, qu'un marchand, emporté par l'amour du gain dans des pays perdus, avait rencontré sur sa route et reconnu l'homme de Dieu[1]. On ajoutait que, non content de renoncer au monde, Paulin s'était empressé de vendre une partie de ses biens et d'en distribuer le prix aux indigents, pour embrasser lui-même la sainte pauvreté du Christ.

On racontait même à ce sujet un trait touchant. Un jour, un malheureux en haillons était venu lui demander l'aumône : « Va, avait dit Paulin à sa femme, va, et donne à cet homme ce dont il a besoin. — Mais nous n'avons qu'un pain, avait répondu Therasia. — — Eh bien! donne ce pain; Dieu nous enverra bien de quoi manger.» Mais Therasia, malgré sa haute vertu, n'avait point encore la foi inébranlable de son mari; elle avait douté de Celui qui donne le vêtement aux lis des champs et la nourriture aux oiseaux du ciel, et refusé de se dessaisir de ce pain, qui était leur dernière ressource. Elle n'avait pas tardé à apprendre combien la sainte prodigalité des enfants de Dieu est plus sage que la vaine prudence des enfants des hommes : bientôt étaient arrivés des gens envoyés par les fermiers des terres que Paulin possédait encore, pour lui apporter du blé et du vin. Ils annonçaient qu'une affreuse tempête avait éclaté, et qu'un de leurs vaisseaux, chargé de grains, avait sombré. L'homme de Dieu, sans se laisser troubler par ce malheur, s'était tourné tranquillement vers sa femme : « Vois, lui avait-il dit simplement, tu as voulu dérober un pain aux pauvres, et, en punition de ton manque de foi, ce navire vient de faire naufrage[2]. »

Des traits de ce genre, rapidement colportés par la renommée, et commentés dans les assemblées des fidèles, y excitaient un enthousiasme indicible. « La patrie chrétienne, dit M. Ampère, se réjouissait de la gloire d'un de ses enfants, comme la patrie antique applaudissait à une noble action d'un de ses fils[3]. » On louait hautement

[1] Greg. Turon., *De gloria confessorum*, lib. II, cap. CVII.
[2] Greg. Turon., *De gloria confessorum*, lib. II, cap. CVII.
[3] Ampère, *Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle*, t. I, p. 275.

Paulin et Therasia. Les représentants les plus autorisés de l'Église, les grands docteurs d'Asie, d'Afrique et d'Europe ne dédaignaient point de prendre la plume pour féliciter le pieux ménage qui venait de donner un si éclatant exemple de dépouillement volontaire. « Nos frères, écrivait à Paulin l'illustre évêque d'Hippone, nos frères se réjouissent sans relâche, et avec un ineffable bonheur, des dons précieux que Dieu a répandus sur vous en si grande abondance... On loue et on bénit Dieu, par la grâce duquel vous êtes devenu ce que vous êtes... On voit à vos côtés une épouse qui, loin d'entraîner son époux à la mollesse, vient en quelque sorte se replacer en lui — *in ossa redux* — pour lui donner une force nouvelle. Elle ne fait qu'un avec vous, elle est rentrée en vous; elle vous est attachée par des liens spirituels d'autant plus forts qu'ils sont plus chastes..... Vous méprisez la vaine gloire pour acquérir la gloire solide; vous quittez les biens du monde pour obtenir les vrais biens[1]. »

Et l'ardent solitaire de Bethléem écrivait de son côté : « Vous avez entendu ce que dit le Sauveur : « Si vous voulez être parfait, allez, « vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, venez et suivez- « moi. » Mais, non content de l'entendre, vous l'avez mis en pratique : vous suivez nu la croix nue, et vous gravissez libre et léger l'échelle de Jacob. Vous n'avez pas changé seulement d'extérieur, mais aussi d'esprit; vous ne vous faites pas gloire, la bourse bien garnie, de vaniteux haillons; mais, les mains et le cœur purs, vous voulez être pauvre en esprit et en vérité[2]. »

« Heureux, s'écriait à son tour saint Martin, en apprenant cette nouvelle, à laquelle ses prières avaient tant contribué, heureux le siècle qui possède un tel gage de foi et de vertu. Un homme s'est rencontré qui, pour obéir à la volonté du Seigneur, a abandonné les biens considérables qu'il possédait, qui les a vendus et donnés aux pauvres, et qui a prouvé par son exemple la possibilité de ce que tous regardaient comme impossible[4]. »

Mais toutes ces félicitations, Paulin ne les acceptait pas. Il se contentait de remercier Dieu, qui « l'avait attiré à sa grâce en brisant les liens de la chair et du sang, qui l'avait relevé de la terre, où il gisait pauvre et sans vertu[4]. » Dieu seul avait tout fait; son mérite à lui était nul, et son humilité protestait contre les éloges que lui donnaient de trop flatteurs amis. Qu'avait-il donc fait d'ailleurs de si extraordinaire? Il avait agi dans son propre intérêt, et ce renonce-

[1] S. Augustin., ep. XXVII *ad Paulinum et Therasiam.*
[2] S. Hieron., ep. XIII *ad Paulinum.*
[3] Sulp. Sever., *Vita S. Martini,* c. XXV.
[4] S. Paulin. Nol., ep. IV *ad Augustinum.*

ment au monde, qu'on exaltait tant, n'était, à son point de vue, qu'une bonne affaire. « Misérables hommes que nous sommes, s'écriait-il, nous croyons donner quelque chose, tandis que nous faisons une affaire; nous semblons généreux, et nous ne sommes que des spéculateurs certes mille fois plus cupides que les plus avares usuriers du monde. N'y a-t-il pas plus d'avantage à acheter les biens célestes au prix des biens de la terre, la béatitude éternelle au prix de jouissances misérables et passagères, qu'à échanger des choses terrestres contre d'autres choses terrestres, des biens qui passent contre d'autres qui passeront? Ne vaut-il pas mieux prêter à Dieu qu'aux hommes[1] ? »

La résolution même qu'il a prise n'est qu'un premier pas dans la vie chrétienne. « L'abandon ou l'éloignement des biens passagers du siècle n'est pas l'achèvement mais le début de la carrière; ce n'est pas le terme mais l'entrée. L'athlète n'est pas vainqueur dès qu'il s'est dépouillé; il ne se dépouille que pour commencer à combattre, et n'espère être couronné qu'après avoir fini de lutter[2]. » La grande victoire aux yeux de Paulin, ce n'était pas de renoncer au monde, c'était de se renoncer soi-même; pour cette âme humble et altérée de sainteté, rien n'était fait tant qu'il restait quelque chose à faire. Il ne suffisait pas de vendre ses domaines et d'embrasser la pauvreté : ce qui importait avant tout, c'était de faire abdication complète de sa volonté et de ses goûts entre les mains de Jésus-Christ.

VI

Mais s'il y avait dans l'assemblée des fidèles un concert unanime de louanges pour la piété de Paulin, la plupart de ses anciens amis n'étaient pas moins d'accord pour se déchaîner contre lui. Le monde ne comprend pas ces vertus surhumaines et ces héroïques renoncements; d'aussi sublimes folies déconcertent sa vaine prudence; n'arrivant pas à les comprendre, et surtout ne voulant pas les imiter, il les dénigre et les condamne. Il n'est sorte de raisons qu'il n'invoque contre elles, depuis la raison d'État jusqu'aux raisons du cœur. « Quoi ! s'écriaient une foule de gens dans l'empire en apprenant la retraite de Paulin, quoi! un homme de cette famille, de cette naissance, de ce talent, de cette éloquence, abandonner le sénat, laisser éteindre une si noble race! En vérité, cela ne se peut supporter[3]! »

[1] S. Paulin. Nol., ep. XXXII *ad Severum*, n° 19.
[2] S. Paulin. Nol., ep. XXIV *ad Severum.*
[3] S. Ambros., ep. XXX *ad Sabinum.*

Est-il donc d'un bon citoyen de déserter son poste au moment même où les barbares grondent aux portes de l'empire? « Et puis, reprenait un autre, pourquoi se singulariser ainsi? Laissons aux moines ce genre de vie bizarre et contraire à la nature. Ne peut-on faire son salut sans afficher tant d'austérité, et n'est-ce pas le signe d'un immense orgueil, que de rechercher ainsi les voies extraordinaires? » « Voilà, écrivait saint Ambroise, voilà ce que diront les puissants du monde... Ah! s'écriait le grand évêque avec une sainte indignation, eux peuvent bien raser leur tête et leurs sourcils pour se consacrer à Isis! Mais qu'un chrétien, pour vivre d'une manière plus parfaite et plus conforme à sa sainte religion, change quelque chose à son costume, c'est là un forfait odieux[1]! »

Et ce n'étaient pas seulement les indifférents qui traitaient avec tant de rigueur le pieux solitaire; c'étaient ses amis les plus chers, ses parents, son frère même. Peut-être chez ces derniers y avait-il quelque dépit secret de voir distribuer aux pauvres une fortune dont ils avaient espéré le retour sur leur propre tête? Toujours est-il que plusieurs d'entre eux poussèrent le mécontentement jusqu'à rompre entièrement avec Paulin. Le fervent chrétien, qui avait si généreusement renoncé à la fortune et à la puissance, eut quelque peine à accepter cette croix, plus pesante pour lui que toutes les autres. Il s'était peu inquiété des contradictions du monde; celles-là, il s'y était attendu, et inébranlable dans son dessein, bouchant, comme il le disait, ses oreilles avec des épines, il laissait aboyer autour de lui les langues profanes et insensées du siècle. « Ah! s'écriait-il dans un ardent transport d'amour pour la pauvreté, ah! laissons-leur leurs voluptés, leurs dignités, leurs richesses — si toutefois elles sont à eux — puisqu'ils aiment mieux jouir, là où nous cessons d'être, que là où nous vivons éternellement; qu'ils gardent leur sagesse et leur bonheur, et qu'ils nous laissent notre indigence et notre folie... Qu'ils soient riches du siècle, puisqu'ils sont pauvres de Dieu[2]! »

Mais cet abandon de sa famille et de ses amis les plus intimes, ce langage acerbe de la part de ceux auxquels il n'avait jamais fait que du bien, déconcertait toutes ses prévisions, blessait ses affections les plus délicates, jetait le trouble dans son âme si aimante et si douce. Il n'avait point d'amertume, parce qu'il offrait tout à Dieu, mais il ne pouvait se défendre d'une indicible tristesse : « Où est maintenant pour moi, écrivait-il avec un accent d'une profonde mélancolie, où est maintenant pour moi l'antique affection d'un frère? Que sont devenues mes anciennes amitiés et mes premières liaisons? Je ne

[1] S. Ambros., ep. XXX *ad Sabinum.*
[2] S. Paulin. Nol., ep. I *ad Severum.*

suis plus rien aux yeux de tous ces hommes ; je suis devenu un étranger pour mes frères et un inconnu pour les enfants de ma mère. Mes amis et mes proches se sont éloignés de moi, comme un fleuve qui court rapidement, comme un flot qui passe ; ils m'ont abandonné, et ne me regardent plus que comme un objet de confusion[1]. »

Heureusement ce n'est là qu'une impression fugitive et un découragement passager. Après cette concession faite à la nature, après ce cri du cœur qui souffre, vient l'élan de l'âme que l'épreuve grandit, et qui, s'élevant au-dessus des vaines contradictions, va se perdre dans le sein de Dieu, remède de ses blessures et soutien de sa faiblesse. C'est en Lui qu'elle espère, parce qu'en Lui sont les biens véritables, ceux que nul ne peut ravir. « La piété et la grâce, reprend Paulin, peuvent-elles donc avoir à souffrir en moi d'un parent qui me renie, d'un frère qui me néglige, d'un ami qui m'oublie?..... Le monde ne nous aime pas, mais le Christ nous aime ; les hommes nous abandonnent, mais Dieu nous chérit[2]. »

VII

Parmi tous ces reproches qui assaillirent Paulin de toutes parts, et qu'il supporta avec tant de fermeté, il en est cependant auxquels il fut plus particulièrement sensible, et qu'il ne crut pas devoir laisser sans réponse, parce que ces reproches, c'étaient ceux d'un maître et d'un ami pour lequel il professait la plus vive reconnaissance, et ce maître l'accusait d'ingratitude.

Depuis le meurtre de Gratien et le baptême de Paulin, Ausone continuait à vivre dans la retraite, tantôt à Bordeaux, plus souvent dans ses villas des environs de Saintes, menant une vie douce et commode et cultivant les muses pour occuper les loisirs que lui faisait la rupture de sa carrière politique. Ce fut là qu'il apprit le départ subit de Paulin pour l'Espagne et sa résol .tion inattendue d'abandonner le monde. Le bruit courait même — quoiqu'il ne dût se réaliser que deux ans plus tard — que le riche et brillant sénateur vendait tous ses biens et en distribuait le prix aux pauvres. Surpris par ces nouvelles, qui déconcertaient tous ses calculs d'homme du monde et renversaient toutes ses espérances de littérateur, Ausone resta quelque temps indécis, attendant une lettre de son ami et ne voulant pas croire aux échos de la renommée. La lettre ne vint pas. Froissé de ce

[1] S. Paulin. Nol., ep. XI *ad Severum.*
[2] S. Paulin. Nol., ep. XI *ad Severum.*

silence et se croyant délaissé, il se décida à prendre lui-même la plume et écrivit une longue lettre de reproches à celui qui l'abandonnait ainsi.

Cette épître, il faut bien le dire, est loin d'être toujours un modèle. Ausone se jette dans les détails inutiles et les fictions oiseuses; trop souvent il fait parade d'une frivole et pédante érudition ; mais lorsque ses plaintes cessent d'être un jeu de l'esprit pour devenir la voix du cœur, elles ont un accent de vérité trop rare dans ses œuvres, et qui les rend touchantes :

« Cher Paulin, dit-il, nous avons donc secoué le joug, si léger et si facile à porter quand nous étions deux, et que nous le traînions avec des efforts égaux et une douce harmonie. Pendant une longue suite d'années rien ne l'avait ébranlé ; jamais un mot d'aigreur, jamais une plainte, jamais un mouvement d'impatience, jamais une erreur, jamais un soupçon, ce soupçon qui juge sur les apparences et croit si facilement à de fausses accusations. Oui, joug doux et paisible, que nos pères ont porté ensemble jusqu'à leur extrême vieillesse, joug qu'ils ont légué pieusement à leurs fils, avec l'espoir que leurs fils le porteraient jusqu'à ce qu'une mort tardive vînt couronner pour eux une longue vie[1]. »

Malheureusement le rhéteur ne tarde pas à reparaître : « Sous ce joug si doux on verrait incliner sans peine leur tête docile, et les chevaux de Mars, et les coursiers farouches enlevés des écuries de Diomède, et ceux qui, ne reconnaissant plus la main du Soleil, précipitèrent Phaéton foudroyé dans les ondes du Pô[2]... Impie, ajoute-t-il un peu plus loin, tu pourrais séparer Thésée de Pirithoüs et Nisus d'Euryale ; sur tes conseils, Pylade aurait abandonné Oreste, et le Sicilien Damon n'eût pas gardé sa foi. Quel charme tu enlèves au peuple et de quel bonheur tu prives les espérances des gens de bien ! Tous nous remerciaient ; déjà ils se préparaient à inscrire nos noms avec ceux des amis d'un âge meilleur : Pylade était effacé ; la gloire du Troyen Nisus s'éclipsait non moins que celle de Damon, ce fidèle observateur de sa parole. Nous étions des exemples plus heureux encore, semblables à ceux que donnèrent le grand Scipion et le sage vieillard Lélius : mêmes goûts, même esprit, chose rare et admirable pour tous, d'autant plus que nous étions égaux, quoique d'âges inégaux[3]. »

Puis, se souvenant que Paulin a aimé jadis l'existence facile et distinguée d'un riche lettré, il déroule à ses yeux le spectacle de la vie

[1] Auson., ep. XXIII, vers. 1-12.
[2] Auson., ep. XXIII, vers. 16-18.
[3] Auson., ep. XXIII, vers. 34-47.

tranquille qu'il mène lui-même aux environs de Saintes; il lui peint les collines chargées de pampres, les champs fertiles, orgueil du laboureur, les prés verdoyants, les forêts ombreuses. Voilà une retraite digne d'un poëte et d'un sénateur. Ne vaut-il pas mieux vivre là que de fuir en Espagne, dans un pays perdu, loin du monde, loin des muses, que de dissiper follement les biens de ses ancêtres et de partager cette immense fortune en cent maîtres divers?

Adresser à Paulin de semblables exhortations, c'était bien mal le connaître, et c'était surtout n'avoir aucune idée de l'influence nouvelle qui s'était emparée de son âme. Le chrétien fervent qui avait si généreusement fait l'abandon de ses richesses ne devait guère se laisser séduire par ces fades appels à la mythologie, par ces souvenirs des muses, par cette peinture de jouissances terrestres. Mais Ausone ne pouvait pas croire à l'admirable transformation de son ami. Nous l'avons dit, il n'était chrétien que de nom; il était avant tout homme du monde et rhéteur. Homme du monde, il ne comprenait rien aux saintes austérités, aux délicatesses, aux susceptibilités de la foi chrétienne; rhéteur, il ne voyait guère, dans une affaire toute de sentiment, qu'une matière à déclamation.

Et cependant il aimait sincèrement Paulin; et, sous ce fatras mythologique, sous ces amas de fleurs d'une rhétorique usée, on saisit parfois le cri du cœur : « Si tu étais dans une ville voisine, comme je courrais avec bonheur te serrer dans mes bras, comme le son de ma voix irait vite frapper ton oreille[1]!... O mon cher Pontius, reconnais-tu ta faute? Car pour moi ma foi est constante; mon respect pour mon vieil ami Paulin ne s'altère pas, et je n'oublie point cette fidèle affection qui unissait nos pères[2]. » Puis tout d'un coup, comme saisi d'un prophétique transport : « Hâte-toi d'accourir, s'écrie-t-il, toi qui fais ma gloire, toi qui es l'objet de tous mes soins; cède à mes vœux, cède aux présages favorables, cède à mes prières, tandis que tu es jeune encore et que ma verte vieillesse conserve sa vigueur. Quand entendrai-je retentir à mon oreille cette bonne nouvelle : Voici ton Paulin qui arrive; il a quitté les villes neigeuses de l'Ibérie; déjà il traverse les plaines de Tarbelles; que dis-je? il entre à Hébromagus, il s'avance dans les domaines de son frère, voisins des siens; il s'abandonne au cours propice du fleuve; déjà il est en vue, il aborde, il débarque au port; il fend les flots pressés de la foule, et, passant devant sa porte; il frappe à la tienne. Ah! dois-je croire à tant de bonheur, ou ne suis-je, hélas! que le jouet d'un songe[3]? »

[1] Auson., ep. XXIII, vers. 84-86.
[2] Auson., ep. XXIII, vers. 103-106.
[3] Auson., ep. XXIII, vers. 119-132.

Il y a du mouvement, de la verve, de la vie dans cette dernière page. Ausone est touchant parce qu'il est vrai, et le naturel lui a fait trouver la véritable poésie. C'est là le langage de l'amitié, le cri du cœur, le transport de l'espérance. Mais cette espérance ne devait pas se réaliser, et, pour parler comme Ausone, ce n'était qu'un rêve. Vainement il attendit le retour de Paulin, vainement il attendit une lettre ; il avait beau interroger l'horizon : il n'apercevait ni son ami, ni même un courrier. Le vieux poëte commença à se blesser de ce silence obstiné de son disciple, et le soupçon pénétra dans son âme. Mais, par un dernier reste d'affection et de confiance, ce n'est pas de la foi de son ami qu'il doute ; il suppose seulement qu'une influence hostile pèse sur lui, qu'un génie malfaisant, probablement sa femme, — tant on reconnaissait l'influence de Thérasia sur son mari — intercepte les lettres ou l'empêche d'écrire. Il reprend donc la plume lui-même et indique à son élève les moyens de tromper la surveillance de son geôlier. Il invoque à la fois la mythologie et l'histoire, les procédés de Philomèle captive, ceux même du barbier du roi Midas, tout comme la scytale des Lacédémoniens et le moyen plus pratique et mieux connu de l'encre sympathique, composée avec du lait. Puis, résumant toute sa pensée dans un odieux soupçon contre Thérasia : « Si tu crains d'être trahi, cher Paulin, si tu as peur qu'on ne te reproche notre vieille amitié, que ta Tanaquil ignore ceci[1]. »

Cette lettre, comme la première, resta sans réponse. Ausone ne se découragea pas encore cependant ; les jours, les semaines, les années s'écoulaient ; mais son affection résistait et aux épreuves du temps et à l'apparente ingratitude de son élève préféré. Cette constance du vieux rhéteur, en face de ce délaissement qui l'attriste, est vraiment belle, et il faut bien convenir qu'Ausone valait mieux que ses œuvres. Une nouvelle année s'écoula ; le poëte fit une nouvelle tentative encore sans succès. Enfin, n'y tenant plus et ne sachant que croire, il saisit la plume pour la quatrième fois. « Quoi ! s'écrie-t-il avec une verve souvent harmonieuse, mais qui malheureusement ne tarde pas à se perdre dans la redondance et la prétention, quoi ! les rochers eux-mêmes répondent aux accents des hommes, et la voix se répète, renvoyée par la profondeur des cavernes ; les forêts ont un écho ; les pierres du rivage parlent ; les ruisseaux murmurent... les roseaux ont des modulations harmonieuses ; la cime des pins gémit, agitée par le vent[2] ! » Et après avoir épuisé cette donnée poétique dans un interminable délayage : « Toi seul, ô Paulin, gardes le silence, » dit-il. Et cependant il n'est point exigeant ; il ne demande

[1] Auson., ep. xxiv, vers. 30, 31.
[2] Auson., ep. xxv, vers. 9-14.

qu'un seul mot de réponse. Mais ce mot même, il ne peut l'obtenir.

Pourtant, pas plus dans cette lettre que dans les précédentes, il ne peut croire à une trahison de son ami. C'est à de perfides conseils qu'il continue à attribuer cet apparent dédain; c'est contre le conseiller seul qu'il prononce ses imprécations. « Qui donc a pu t'engager à ce long silence? Ah! puisse cet impie perdre jusqu'à l'usage de la voix; qu'aucune joie ne rafraîchisse son âme; qu'à son oreille n'arrivent plus ni les doux chants des poëtes, ni les charmantes harmonies d'une plainte mélodieuse, ni les hurlements des bêtes sauvages, ni la voix des troupeaux, ni le gazouillement des oiseaux, ni le son de l'écho, qui, caché dans les forêts rustiques, console nos regrets en les répétant. Triste et sans asile, qu'il s'enfuie au désert et parcoure en silence les gorges profondes des Alpes, comme on dit que jadis, l'esprit égaré, fuyant la société et les traces des hommes, Bellérophon errait à travers les lieux escarpés et sauvages. Voilà mes souhaits, ô Muses; déesses de Béotie, écoutez mes prières et rendez votre poëte aux Camènes latines[1]. »

VIII

Telles étaient les plaintes d'Ausone. Il avait fait appel à toutes ses connaissances mythologiques; il avait déployé toutes les ressources de sa poésie, toutes les combinaisons les plus ingénieuses d'un esprit rompu à la langue des Muses et aux finesses de l'art des rhéteurs, pour convaincre son ami et l'arracher à une vie que, avec ses préjugés d'homme du monde, il regardait comme morose et insupportable. Il le croyait entraîné, par un accès de ferveur passagère ou par l'influence prépondérante d'une femme dévote, à des excès d'ascétisme qui s'accordaient mal avec sa richesse, sa naissance, son talent; ces pratiques superstitieuses pouvaient séduire des esprits exaltés et chimériques, des moines fanatiques et grossiers, mais elles ne pouvaient convenir au brillant héritier d'une des plus grandes familles de Rome. Plus Paulin gardait le silence, plus Ausone se confirmait dans la pensée que le riche consulaire était poussé malgré lui dans une voie qui n'était pas la sienne, et qu'une inquisition domestique l'empêchait seule de répondre aux épîtres et aux reproches de son ancien maître.

Il n'en était rien cependant. Si Paulin n'avait pas répondu aux lettres de son ami, c'est tout simplement parce que ces lettres ne lui

[1] Auson., ep. xxv, vers. 62-74.

étaient pas parvenues. Comment cela s'était-il fait? Nous l'ignorons ; mais quand on voit l'état de combustion et de désordre où était alors l'Occident, on ne s'étonne point de ce retard. Ce fut seulement dans l'été de 393, quatre ans après son départ pour l'Espagne, que Paulin reçut les lettres d'Ausone, et d'abord les trois dernières. Sensible aux reproches de son ami et affligé de sa méfiance, il se mit immédiatement en devoir de lui répondre.

Par un reste de vanité littéraire, dit M. Ampère, ou plutôt, croyons-nous, par une délicate attention, par un dernier souvenir de la jeunesse et d'une ancienne communauté de goûts, il écrit en vers et se sert des différents mètres que son maître lui a appris. C'est là sa seule recherche, car il ne prétend pas, comme Ausone, à l'étalage d'une vaine érudition; ils laisse simplement les sentiments déborder de son cœur.

Il commence par se disculper. S'il n'a pas répondu plus tôt, c'est parce qu'aucun messager d'Ausone n'était arrivé jusqu'à sa retraite; ce n'est qu'au bout de quatre ans que trois lettres, trois fleurs, se sont épanouies à la fois sous ses yeux. Il se plaint doucement du langage de ces lettres : « Ton affection inquiète, dit-il, avait su mêler de douces paroles aux reproches un peu amers et aux plaintes. Mais la bonté du père m'a plus touché que les reproches du censeur, et les douces paroles corrigent pour moi les paroles amères [1]. »

Puis, tout d'un coup, après ces excuses, après ce début humble et caressant, le soldat du Christ relève son drapeau; aux lamentations païennes d'Ausone sur son ingratitude, il oppose fièrement la profession de ses croyances chrétiennes. Cette langue de Virgile, qui a tant de fois servi à la glorification des fausses divinités, il la plie à la foi nouvelle et la force à chanter les louanges du vrai Dieu. Pour la première fois, la poésie chrétienne et la poésie païenne se trouvent en face l'une de l'autre, dans la personne de leurs plus illustres représentants à cette époque. Mais l'une est brillante de jeunesse et d'immortalité; l'autre est vieillie et déjà frappée à mort. L'une s'appuie sur des dogmes solides et vivifiants; l'autre n'a plus que des croyances de convention et une forme extérieure que nul esprit n'anime plus. Peu importe que cette forme soit élégante et polie; sous cette phraséologie pompeuse il n'y a que le néant. On sent, au contraire, dans la parole de Paulin je ne sais quoi de doux et de ferme à la fois, d'ardent et de contenu, d'austère et de sensible, qui laisse bien loin derrière lui les vaines déclamations d'Ausone :

« Pourquoi, ô mon père, veux-tu me ramener aux Muses, que j'ai quittées? Un cœur dévoué au Christ a renoncé aux Muses et renié

[1] S. Paulin. Nol., poem. X, vers. 9-12.

Apollon. Nous avons pu jadis, non pas sans doute avec le même talent, du moins avec le même zèle, invoquer, dans son antre de Delphes, Phébus, ce dieu sourd, et donner aux Muses le nom de divinités; nous avons demandé aux forêts et aux montagnes l'art de la parole, qui est un don de Dieu. Maintenant une autre puissance domine mon âme; un Dieu plus grand la possède, et ce Dieu exige une autre conduite; il demande compte à l'homme de ce qu'il lui a donné [1]. »

« ... Le Christ, voilà la lumière de la vérité, la voie de la vie, la force, l'intelligence... Lorsque du haut des cieux il a illuminé notre âme de son éclat, il rend la santé au corps malade et il transfigure l'âme ; il dissipe tout ce qui nous semblait auparavant plaisir légitime. Il s'empare, à titre de maître, de toutes nos facultés, de notre cœur, de notre bouche, de notre temps, de nos pensées, de notre intelligence, de notre foi, de nos études; il veut être craint et aimé. Toutes les vaines agitations qui naissent des labeurs de la vie présente, s'évanouissent devant la certitude de la vie future avec Dieu... Celui qui vit pour Dieu, qui veut plaire à Dieu, qui se consacre à Dieu, celui-là, je t'en conjure, ne le traite pas de paresseux, de méchant ou d'impie... L'homme pieux c'est le chrétien ; l'impie c'est celui qui ne suit pas la loi du Christ [2]. »

N'y a-t-il pas, dans cet élan poétique et sous cette forme véhémente, comme un reproche secret adressé à Ausone, qui oublie si facilement les engagements de son baptême ; sous l'ami qui se disculpe ne sent-on pas l'apôtre qui prêche et veut convertir?

Mais cet empire du Christ sur les âmes est-il donc exclusif de tout autre amour? Loin de là ; l'amour de Dieu épure et sanctifie l'amour des hommes, mais il ne le supprime pas ; il lui imprime je ne sais quelle ardeur, je ne sais quelle soif de dévouement, je ne sais quelle persévérance, qui résiste à la mort même; il resserre les liens de l'amitié au lieu de les relâcher. Il y a quelque chose de profondément affectueux, je dirais presque de caressant, dans ces mots de Paulin à Ausone; on voit qu'il voudrait bannir jusqu'à l'ombre d'un soupçon du cœur de son ami.

« Cette piété, que je me flatte de posséder, pourrais-je n'en pas remplir les obligations envers toi, mon père, toi à qui Dieu a donné sur moi les droits les plus sacrés et les titres les plus chers? C'est à toi que je dois mon éducation, ma dignité, ma science, l'honneur de ma parole, de ma toge, de mon nom; c'est toi qui m'as élevé, nourri, instruit; tu es mon patron, mon maître, mon père [3]. »

[1] S. Paulin. Nol., poem. X, vers. 19-31.
[2] S. Paulin. Nol., poem. X, vers. 47-88.
[3] S. Paulin. Nol., poem. X, vers. 89-96.

Mais aussitôt, pour qu'Ausone ne croie pas que son ami se repent du parti qu'il a adopté et ne voie pas une faiblesse ou un regret dans sa condescendance, il affirme ses droits avec une noble fierté et revendique hautement la liberté de vivre à sa guise. « La vie que je mène, lui dit-il, m'est utile ou m'est nécessaire, ou me plaît. Quoi qu'il en soit, c'est là une conduite digne d'excuse; pardonne donc à ton ami s'il fait ce qui est convenable, félicite-le de vivre à son gré[1]. »

Quelles sont donc les raisons qu'allègue le vieux poëte pour engager Paulin à changer de manière d'être? Les aises et les agréments de la vie, les jouissances de la fortune, Apollon, les Muses : plaisirs répudiés ou divinités fausses. « Tu me reproches, non sans émotion, d'avoir oublié les liens, jadis si chers, de ton amitié. Je salue et je vénère ces mouvements d'un cœur paternel ; je te remercie de ton affectueux courroux ; mais, ô mon père, tu n'invoques pas à l'appui de ta demande des motifs qui puissent assurer mon retour. Croirai-je que tu me rappelles, en adressant tes prières à de vains simulacres, et en suppliant les Muses de Castalie? Ce n'est pas au nom de ces divinités que tu me ramèneras près de toi et dans ma patrie. N'invoque pas les Muses, qui ne sont qu'un néant et un vain nom ; les vents emporteront cette prière inutile. Les vœux qui ne s'adressent point à Dieu s'arrêtent dans la région des nuages et ne pénètrent pas dans le palais étoilé du grand roi[2]. »

Puis, par une aimable habileté et une supercherie toute pleine d'affection, il reporte à Ausone lui-même l'honneur de sa conversion et rend son ancien maître complice du changement heureux qui s'est fait dans sa vie; il proclame que s'il a connu enfin la vérité, après Dieu c'est à Ausone qu'il en est redevable :

« Oui, sans doute, un esprit nouveau s'est emparé de moi, un esprit qui n'était pas le mien jadis, mais qui l'est devenu par la grâce de Dieu. Si ce Dieu a vu en moi, dans mes actes ou dans mes sentiments, quelque chose qui fût digne de son service, c'est à toi que j'en rapporte la gloire, toi, aux préceptes duquel je dois ce qui m'a mérité l'amour du Christ.

« Tu as donc plutôt à te féliciter qu'à te plaindre si ton Paulin, ce Paulin que tu as formé par tes soins et par tes exemples, ce Paulin dont tu ne peux nier que tu sois le père, et que cependant tu crois perverti, a au contraire tellement changé de conduite qu'il a été jugé digne d'être l'*enfant du Christ*, comme il est l'*enfant d'Ausone.* »

[1] S. Paulin. Nol., poem. X, vers. 99-102.
[2] S. Paulin. Nol., poem. X, vers. 105-110. — La fin de cette traduction est empruntée à M. Ampère.

Est-il plus gracieuse manière de répondre à des reproches, et quelle colère résisterait à d'aussi délicates flatteries ?

Mais il ne suffit pas à Paulin de repousser les injustes plaintes qui lui sont adressées ; il faut qu'il venge encore de l'accusation de fainéantise et de misanthropie les âmes saintes contre lesquelles s'est emporté le courroux d'Ausone. C'était dès lors une mode, parmi les païens et les hommes du monde, de stigmatiser les moines comme des êtres inutiles et dangereux ; on accusait la vie religieuse de dessécher le cœur et d'être contraire aux vœux de la nature : calomnie misérable, aussi vieille que le monachisme, déjà mille fois réfutée et qui sera éternellement reproduite, parce que la contradiction et l'outrage s'attaqueront toujours aux vrais disciples du Christ[1]. Rutilius Numatianus, revenant de Rome, ne trouvait pas assez d'invectives contre les solitaires qu'il rencontrait dans l'île de Capraria. Et le chrétien Ausone, qui avait cependant compté une de ses tantes parmi les vierges consacrées à Dieu, n'était pas plus bienveillant pour les anachorètes que ne devait l'être un peu plus tard le païen Rutilius ; c'étaient à ses yeux des insensés qui haïssaient le genre humain. Paulin, qui s'apprêtait à embrasser leur genre de vie, prend hardiment leur défense :

« Certes, dit-il, ce ne sont pas des âmes égarées que leurs instincts sauvages poussent au désert ; ce sont des âmes contemplatives qui, les yeux levés vers le ciel, ne regardant que Dieu, attentives à la recherche de la seule vérité, veulent une solitude libre de tout soin terrestre et fuient le bruit du forum, le tourbillon des affaires et toutes ces vaines préoccupations qui ne s'accordent pas avec les dons de Dieu, les préceptes du Christ et l'amour du salut... Une âme de feu, qui pénètre les secrets du ciel, méprise les biens visibles pour obtenir les biens invisibles. Tout ce que nous voyons est périssable ; les choses éternelles seules ne tombent pas sous nos sens. Nous donc nous poursuivons l'espérance de trésors que nous ne saisissons que des yeux de l'âme ; nous dédaignons le spectacle aux mille formes qui se déroule à notre vue et les biens qui sollicitent les regards du corps. Voilà ce qui plaît à ceux qui sont en possession de la pleine lumière du beau et du vrai, qui comprennent l'éternité des siècles à venir et l'inanité du présent[2]. »

Puis, vengeant d'un seul coup et lui-même et sa femme des reproches injustes qui leur ont été adressés à tous deux, revendiquant

[1] Voy. aussi S. Jérôme, ep. XIX *ad Marcellam*, et XXII *ad Paulam, de morte Blesillæ*.

[2] S. Paulin. Nol., poem. X, vers. 162-180.

hautement l'honneur et la pleine liberté de la grande résolution qui le fait marcher d'un pas plus rapide dans la voie du ciel : « O père vénéré, s'écrie-t-il, ne m'accuse pas d'avoir follement changé de sentiments ; ne t'en prends ni à ma femme ni à l'égarement de mon esprit : je ne suis pas un Bellérophon, et mon épouse n'est point une Tanaquil, mais une Lucrèce [1]...

« La plaisanterie est permise, ajoute-t-il avec un accent qui prouve combien lui avait été sensible l'imputation lancée contre sa femme, la plaisanterie est permise et la fiction a ses droits ; mais derrière la langue qui flatte cacher la dent qui mord, faire des caresses qui brûlent et mêler à des plaisanteries d'une fausse douceur de piquantes satires, cela peut convenir aux poëtes ; *cela ne convient jamais à un père.* La confiance et l'amour veulent qu'on ne laisse point pénétrer, encore moins se fixer dans l'esprit les bruits méchants qu'une renommée perfide bourdonne aux oreilles [2]. »

En résumé, s'il a changé de conduite, c'est pour se convertir ; s'il a abandonné les pratiques du monde, c'est pour embrasser la loi du Christ. Qu'on le taxe de folie, peu lui importe ; il est fort de sa conscience et de son droit, et, avec une largeur de vues et une fermeté de langage qui n'admettent pas de réplique et que Bossuet n'eût pas répudiées, il se déclare inébranlable dans sa résolution : « Je ne m'inquiète pas, dit-il, de paraître insensé à ceux qui suivent une autre voie, pourvu que je sois sage aux yeux du Roi éternel. L'homme est toujours court par quelque endroit, avec son corps débile et sa vie qui s'écoule ; sans le Christ, il n'est rien que poussière et ombre. Qu'il approuve ou condamne, ses arrêts n'ont pas d'autre durée que celle du juge lui-même. Il meurt, et son erreur descend avec lui dans la tombe ; ses opinions passent comme lui-même a passé [3]. »

Au lieu de tant s'émouvoir des vaines contradictions des hommes, mieux vaut songer aux éternels jugements de Dieu ; mieux vaut se préparer à les affronter sans crainte, et c'est pour cela que Paulin a renoncé au monde, aux honneurs, aux richesses, afin de n'être point obligé de s'en séparer violemment quand sa dernière heure sonnera. Si, tandis que Dieu nous en donne le temps, nous ne nous soucions pas de vivre suivant les préceptes du Christ, nous nous repentirons un jour, mais trop tard, d'avoir tant craint les piqûres légères de la langue humaine et de n'avoir pas assez redouté le courroux terrible du divin juge. « Aussi, plein d'une religieuse terreur,

[1] S. Paulin. Nol., poem. X, 189-192.
[2] S. Paulin. Nol., poem. X, 260-268.
[3] S. Paulin. Nol., poem. X, 286-292.

je me hâte de profiter des instants qui me sont donnés afin que la mort ne me surprenne pas avant que je sois purifié de mes fautes[1]. »

Quand on réfléchit qu'Ausone, à cette époque, était déjà fort âgé, on ne peut s'empêcher de voir dans ces derniers vers de Paulin comme un appel muet à des sentiments plus graves, comme une intention secrète d'inspirer au vieux poëte de plus austères pensées et de l'engager à songer à la mort qui approche, à se dépouiller de ces vanités du monde auxquelles son cœur est si profondément attaché, à veiller enfin à des intérêts plus sérieux que le soin de son jardin ou la façon de ses vers.

En tout cas, qu'Ausone suive ou non ces conseils, lui est de plus en plus décidé à persévérer dans la voie où il est entré. « Si tu approuves ma conduite, sois heureux des riches espérances de ton ami ; sinon, permets-moi de me contenter de l'approbation du Christ[2] »

Mais les reproches du vieillard avaient pénétré profondément dans le cœur de Paulin. Quelle que soit la fierté apparente de son ton, s'il est insensible aux clameurs des autres, il ne saurait l'être aux accusations réitérées d'Ausone. Il en est une surtout qu'il ne peut accepter, c'est celle d'oubli. Il veut bien passer pour insensé — car il sait qu'il a la véritable sagesse — mais il ne veut pas paraître ingrat. Aussi lorsque un peu plus tard, dans le courant de l'année 393, la première lettre d'Ausone, égarée pendant quatre ans, lui parvint enfin ; étonné et froissé de ces reproches sans cesse renaissants, il n'y tint plus, et ne se croyant pas suffisamment défendu par sa première épître, il traça en quelques vers rapides une nouvelle réponse, moins méthodique peut-être que la première, mais plus pleine d'âme et de feu. Il y a là tout à la fois comme un immense gémissement d'un cœur ulcéré et la plus éloquente protestation d'une amitié injustement soupconnée :

« Tu m'accuses, s'écrie-t-il, de trahir notre amitié et d'en rejeter le joug ; tu me poursuis de vers cruels qui me frappent jusqu'au fond des entrailles. Oh ! je t'en prie, ne déchire point ainsi ton ami et ne mêle point, comme l'absinthe au miel, d'amères paroles au langage d'un père[3]. »

Puis, après ces plaintes il revient sur sa justification et, dans un langage douloureusement affectueux, il fait appel à la mémoire d'Ausone et lui renvoie à lui-même le reproche d'ingratitude et d'oubli :

[1] S. Paulin. Nol., poem. X, 293-303.
[2] S. Paulin. Nol., poem. X, 330, 331.
[3] S. Paulin. Nol., poem. XI, 3-7.

« Mon plus grand souci a toujours été, et est encore, de t'entourer de toute sorte d'attentions et de te conserver fidèlement, dans mon cœur, une affection inébranlable. Non, jamais la reconnaissance que j'ai pour toi n'a subi la plus légère altération ; je craignais même qu'il y eût dans mes traits, dans mon aspect, quelque chose qui pût te déplaire... A mon exemple, ma maison tout entière t'a honoré et t'honore toujours ainsi ; nous sommes aussi unis dans notre affection pour toi, que nous le sommes dans notre amour pour le Christ[1]. »

Qui donc a pu irriter à ce point Ausone contre son disciple dévoué? Quel injuste soupçon a pénétré dans son âme ? « Pour moi, dit Paulin, pour moi qui ai conscience de mon innocence, pour moi qui n'ai point oublié mon père, je repousse un reproche immérité. Une âme sans tache est plus profondément atteinte par une injuste blessure ; elle est d'autant plus sensible à l'offense qu'elle est plus exempte de fautes[2]. »

Et d'ailleurs, que lui reproche son vieux maître? Il l'accuse d'avoir secoué le joug qui les unissait tous deux dans de communs travaux. Mais peut-on associer l'âne et le cheval, le rossignol et la mésange ? Non, le seul lien qui unisse Paulin à Ausone, c'est celui de l'amitié, et celui-là il ne l'a jamais brisé, il y reste et il y restera éternellement fidèle : « La vie abandonnera mon corps, s'écrie-t-il, avant que les traits de ton visage soient effacés de mon cœur[3]. »

Et s'élevant à des transports d'une incontestable grandeur et d'une délicatesse touchante, il achève par ces vers, qu'animent le souffle poétique le plus pur et la plus haute éloquence, celle qui émane du cœur :

« Pendant tout le temps qui est accordé aux mortels, tant que je serai contenu dans ce corps qui m'emprisonne, par quelque distance que nous soyons séparés, dans quelque monde, sous quelque soleil que je vive, je te porterai cloué dans mes entrailles, je te verrai par le cœur, je t'embrasserai tendrement par l'âme, partout tu me seras présent ; et lorsque, affranchi de cette prison, je m'envolerai de la terre, en quelque région que le Père commun place ma demeure, là encore je te garderai dans mon âme. La mort, qui me séparera de mon corps, ne me détachera pas de toi, car la pensée, qui est d'origine céleste et qui survit à notre chair, doit nécessairement conserver ses sentiments, ses affections comme sa vie ; elle doit vivre

[1] S. Paulin. Nol., poem. XI, 8-20.
[2] S. Paulin. Nol., poem. X, 25-30.
[3] S. Paulin. Nol., poem. X, 47, 48.

et se souvenir à jamais ; elle ne peut pas plus oublier que mourir[1]. »

L'amitié mondaine a-t-elle jamais eu de si éloquents accents, et la lyre païenne a-t-elle souvent rendu de pareils sons ? Voilà ce que peut le souffle chrétien quand il féconde un noble cœur. La pensée grandit ; le sentiment s'épure, s'exalte, prend des ailes et, au lieu de se renfermer dans le cercle étroit de l'affection humaine, s'élevant au-dessus de la terre par delà les limites de la vie présente, il monte jusqu'au ciel, il s'y dilate, il se perd dans l'amour de Dieu ou plutôt il y vit vraiment, sans plus jamais mourir et sans jamais oublier, « *perenne vivax et memor.* »

VIII

Ainsi, dans cette lutte d'un nouveau genre, le paganisme était une fois de plus vaincu. L'amitié véritable, celle qui naît de l'union des âmes en Dieu et dans de communes espérances, s'était révélée avec toute sa grandeur, avec ses transformations surnaturelles, écrasant de son incontestable supériorité l'amitié grossière ou fantasque des hommes du monde, et elle s'était révélée dans un admi-

[1] S. Paulin. Nol., poem. XI, 49-68, traduction de M. Ampère. — Voici, au surplus, cet admirable passage de saint Paulin :

Ego te per omne, quod datum mortalibus
    Et destinatum seculum est
Claudente donec continebor corpore,
    Discernar orbe quolibet,
Nec orbe longe, nec remotum lumine,
    Tenebo fibris insitum,
Videbo corde, mente complectar pia,
    Ubicumque præsentem mihi.
Et, cum solutus corporali carcere
    Terraque, provolavero,
Quo me locarit axe communis Pater,
    Illic quoque te animo geram.
Neque finis idem, qui meo me corpore,
    Et amore laxabit tui.
Mens quippe, lapsis quæ superstes artubus
    De stirpe durat cœliti,
Sensus necesse est simul et affectus suos
    Teneat æque et vitam suam ;
Et, ut mori, sic oblivisci non capit,
    Perenne vivax et memor.

rable langage. Le christianisme, vainqueur dans l'ordre politique, triomphait également dans l'ordre de l'intelligence et régnait à la fois sur les cœurs et sur les esprits. Déjà maître de la prose latine par la plume de ses grands docteurs, il prenait encore possession de la langue de Virgile et d'Horace. Les muses et le Parnasse n'étaient plus que de vieux souvenirs classiques que les lettrés et les curieux pouvaient évoquer parfois comme un illustre débris, mais c'était à une source plus pure que la poésie allait désormais puiser. Le vieil esprit s'écroulait sans retour ; l'esprit moderne triomphait.

Ah ! sans doute, si l'on comparait les poëtes chrétiens de cette époque aux grands maîtres du siècle d'Auguste, on serait douloureusement frappé de la décadence. Mais c'est aux poëtes du même âge qu'il faut les comparer, aux Ausone, aux Rutilius, aux Claudien. Il se peut qu'il y ait chez ceux-ci un plus grand souci de la forme et du rhythme plus savant ; mais pour la noblesse des sentiments, pour l'élévation de la pensée, pour la largeur des vues, le parallèle n'est pas même faisable. Y a-t-il dans toutes les œuvres des poëtes païens de ce temps beaucoup de pages qui approchent des deux lettres de Paulin, que nous venons d'analyser si longuement?

Sans doute encore, après l'éclat passager de Paulin et de Prudence, la poésie chrétienne rentre dans l'obscurité ou ne jette qu'une lueur indécise avec les Sidoine Apollinaire, les Fortunat et autres chroniqueurs de ces âges troublés. Mais entre ces hommes, si rapprochés cependant par la date, il y a un abîme ; et cet abîme, c'est l'invasion des barbares, la chute de l'empire romain, puis bientôt le chaos, la guerre sans cesse renaissante, le pillage des villes et des monastères, la dévastation des campagnes, le bruit perpétuel d'armées qui se choquent ; puis, sous la domination des sauvages enfants de la Germanie, la barbarie et l'ignorance. Mais quand l'éducation de ces belliqueuses et grossières peuplades commence à se faire ; quand, après une première et trop courte efflorescence, la civilisation renaît enfin ; quand l'Italie, cette terre classique du beau, renoue la première la chaîne trop longtemps brisée des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, la poésie chrétienne, dégagée des langes de l'enfance, brille au premier rang de ces splendeurs et s'élance, forte et radieuse, avec Dante, jusqu'aux plus merveilleux sommets.

Quoi qu'il en soit, elle avait, par la bouche de saint Paulin, affirmé solennellement son existence. Elle n'avait point craint d'engager la lutte avec la poésie païenne, encore revêtue du prestige des souvenirs classiques et qui semblait inséparable de la grandeur du nom romain ; et, de cette lutte, elle était sortie victorieuse. Malgré tout son orgueil de rhéteur, Ausone dut reconnaître cette fois qu'il

était vaincu et que, comme il l'avait dit jadis avec une modestie peut-être affectée, s'il était le premier par l'âge, Paulin l'était par le génie. Heureux si en reconnaissant la supériorité littéraire de son ancien disciple, il eût reconnu en même temps sa supériorité morale et pris le sage parti de suivre son exemple. Mais Ausone était vieux alors, et l'on ne rompt pas facilement avec des habitudes de quatre-vingts ans. Il vécut quelques années encore, continuant à mener dans ses villes d'Aquitaine cette vie molle et facile à laquelle il voulait ramener son ancien disciple, et dont l'*Ephemeris* est le fidèle tableau ; froissé peut-être dans son amour-propre d'auteur comme dans ses espérances d'ami par l'inflexible résolution de Paulin, on ne voit plus qu'il ait entretenu avec lui cette correspondance si fidèlement suivie auparavant, et que la distance d'ailleurs rendait de plus en plus difficile. Quant à Paulin, affermi plus que jamais dans son pieux dessein, il demeura une année encore en Espagne, jusqu'à ce que, remplissant enfin après des difficultés sans nombre le vœu suprême de son cœur, il allât se fixer à Nole, près du tombeau de saint Félix, pour y réaliser cet idéal de vie religieuse et chrétienne que, depuis sa conversion, il n'avait cessé de rêver.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE

I

L'UNION CENTRALE. — LE MUSÉE ORIENTAL. — L'EXPOSITION DU MOBILIER MODERNE.

L'exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie va bientôt fermer ses portes au public. C'est la seconde expérience de ce genre qui ait été tentée dans notre pays. Elle aura duré trois mois et attiré un public qui, bien qu'éclairé, aurait dû être plus nombreux. Nous nous étions promis l'année dernière, dans un article consacré au mobilier moderne[1], d'examiner de nouveau, à propos de cette exposition annoncée pour 1869, la question de l'art appliqué à l'industrie. Nous l'avons fait avec d'autant plus d'intérêt que nous avions d'avance signalé les sources fécondes auxquelles l'art doit puiser son inspiration, aussi bien que les écueils dangereux que l'artiste industriel doit craindre et éviter. Ne pas confondre l'art immuable avec le goût passager ; s'inspirer des nobles exemples de l'antiquité et de la Renaissance, en évitant une imitation servile ou un plagiat hybride; se préserver enfin comme du plus grand de tous les périls de l'obéissance servile aux désirs effrénés de la mode éphémère ; tels étaient les conseils sincères que nous adressions à nos intelligents artistes et fabricants industriels.

Mais, avant toute exécution, disions-nous, ce qui importe à une industrie qui veut conserver sa suprématie, nous pourrions dire sa

[1] Voir le *Correspondant* du 25 janvier 1869.

royauté incontestée, c'est la saine et intelligente éducation artistique donnée à une jeunesse qui possède jusqu'au bout du doigt l'habileté du praticien, mais dont le bagage intellectuel n'est pas à la hauteur de cette adresse innée. Une instruction raisonnée et raisonnable, telle est la base de toute industrie artistique.

L'exposition de 1869, hâtons-nous de le reconnaître, a sous bien des côtés donné satisfaction aux idées que nous avions cru devoir émettre. Entre l'exposition de 1865, la première qui ait été tentée en ce genre et qui nous avait fait de si tristes révélations, et celle de 1869, il serait injuste de ne pas constater un progrès certain. Nous sommes encore éloignés, toutefois, du but qu'il s'agit d'atteindre. Si, en effet, certains industriels ont fait de remarquables progrès, d'autres exposent des produits dans lesquels l'art bien compris n'a pas une place suffisante; si l'initiative privée se montre vivement préoccupée de vulgariser une instruction fructueuse, la direction supérieure gouvernementale et préfectorale n'a encore rien fait qui indique une saine appréciation de la question. L'unité de vue, comme l'unité de direction, manque encore.

C'est en nous plaçant à ces divers points de vue que nous allons examiner l'exposition actuelle, en indiquant la pensée qui lui a donné naissance et le but qu'on se propose d'atteindre. L'examen de certaines branches d'industrie nous indiquera ensuite les progrès qui ont été réalisés. L'exposition des œuvres des écoles nous mettra enfin à même d'apprécier le degré d'instruction artistique de nos futurs dessinateurs, ainsi que la somme d'efforts qui a été dépensée depuis 1865 pour maintenir notre industrie nationale en position de défier toute concurrence étrangère.

I

L'art s'en va; l'art est mort, tel est le cri suprême que depuis plus de quinze ans nous entendons continuellement retentir à nos oreilles. L'art, Dieu merci, n'est pas mort en France; il n'est même pas si malade que l'esprit pessimiste veut bien le dire. Il y a peut-être eu éclipse momentanée, mais non disparition. Il est impossible qu'un torrent tout à coup déchaîné par une volonté unique cherchant par système à noyer un pays entier sous le flot toujours montant de jouissances matérielles, ne roule avec lui que de purs et nobles produits. La précipitation de production entraîne invinciblement l'amalgame le plus disparate et le plus choquant.

C'est à ce spectacle que nous assistons depuis l'avénement du

deuxième empire. Palais et ameublements, sont subitement sortis de terre comme une production de cryptogames. Chaque sous-préfecture, chaque préfecture a été chargée d'annoncer au pays l'ère nouvelle de la restauration de l'autorité. La traînée de poudre s'est ramifiée et enflammée sur toute la surface du pays, et l'industrie, subitement appelée à produire ce gigantesque flot de meubles adaptés à notre patrie, que de nobles étrangères ont baptisée du nom trop significatif de « guinguette de l'Europe, » a, il est vrai, instantanément réalisé cette production, mais dans les plus mauvaises conditions d'études, d'inspiration, de travail.

La réaction devait arriver. Née d'hier, elle est due, proclamons-le bien haut, à l'initiative privée. Le citoyen a senti le péril que lui faisait courir l'autorité. L'artiste s'est ému de cette dégénérescence dans l'art. L'écrivain a donné l'alarme. Le fabricant, enfin, effrayé de la perfection de certains produits similaires étrangers, tombant tout à coup, à la suite de l'exposition de Londres, de la haute opinion qu'il avait de lui-même, s'apercevant tout à la fois et de l'abaissement du niveau de l'art en France et du relèvement subit de ce même art dans les pays qui jusqu'alors avaient été nos tributaires en fait d'industrie artistique; ce fabricant, disons-nous, uni à l'artiste et à l'écrivain, éclairé à temps sur l'imminence du danger, s'apprêta à lutter courageusement et demanda à l'initiative individuelle, centralisée sous une direction et une impulsion uniques, ce que le gouvernement était impuissant à lui donner. A cette noble initiative, à cette association pacifique est due la naissance de l'union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie.

Cette utile société n'a encore que cinq années d'existence ; mais que d'heureux résultats n'a-t-elle pas déjà obtenus? Que d'importants progrès n'est-elle pas appelée en peu de temps à développer, à conquérir sur le faux goût, l'ignorance inconsciente et la mode trompeuse. Petite a été son origine, grands sans nul doute seront les résultats. Telle est sa devise : *Tenues grandia*, jointe à ce rameau de chêne qui porte le gland, symbole du germe fécond quoique modeste, duquel doit sortir insensiblement le roi de nos forêts, destiné à abriter sous ses opulents rameaux les broussailles naines qui longtemps s'opposèrent à sa germination et à sa croissance. De cette union, créée à l'exemple des unions libres de l'Angleterre, doit peut-être sortir la régénération de notre art industriel menacé.

Examinons un moment sa naissance, ses premiers pas, sa marche ascendante, avant d'aller étudier dans cette exposition qui est son œuvre l'état actuel de l'industrie et l'avenir qui s'ouvre au travail.

L'exposition de Londres de 1862 avait subitement révélé le travail intellectuel et artistique auquel s'étaient livrés en silence nos voi-

sins. L'étonnement qui suivit cette découverte fut grand. Le cri suprême qui s'échappa de la bouche même du rapporteur de la commission retentit encore à nos oreilles. Comment les Anglais étaient-ils arrivés en si peu de temps, dans leurs faïences, leurs tissus, leurs cristaux et leurs meubles à ce degré menaçant de perfection? Simplement par la force d'une volonté énergique et d'une initiative privée soutenue par la vivifiante force de l'association, de l'union. Chaque ville industrielle avait, au moyen d'une association libre, étayée de dons volontaires, fondé des écoles, institué des concours, des expositions, des primes et prix honorifiques ; elle avait appelé du continent des contre-maîtres expérimentés, des dessinateurs habiles. En peu d'années, la semence avait porté ses fruits. Pendant que nous-mêmes nous nous sentions atrophiés sous les liens dorés d'une autorité unitaire sur laquelle chacun se reposait du salut commun; pendant que les yeux éblouis de toute cette société aussi fastueuse que besoigneuse, fascinés par cette officielle et rutilante splendeur de carton doré n'avaient même plus la force de suivre le mouvement artistique qui gagnait la Suisse, la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre; nos rivaux, eux, marchaient à grands pas, sans tutelle officielle, sans lisières gouvernementales, par la simple et énergique impulsion de l'union. L'exemple était frappant. Il dessilla les yeux en rendant la vue aux aveugles. L'autorité n'était donc pas la seule force aux pieds de laquelle chacun devait porter ses espérances, ses doléances, ses prières? L'initiative privée, elle aussi, était donc aussi une puissance? On pouvait donc recourir à elle avec succès? L'idée grandit. L'année qui suivait l'exposition de Londres, dès 1863, l'union centrale était fondée à Paris. Bientôt enfin elle recevait le baptême officiel, son acte de naissance légale, par l'autorisation ministérielle du 26 juillet 1864.

Au centre de ce vieux quartier de la capitale si fécond en œuvres d'art, au milieu de ces innombrables fabricants et ouvriers auxquels nous sommes redevables des ameublements luxueux, des boiseries sculptées, des bronzes d'art, dans un de ces anciens hôtels de cette place Royale où le souvenir d'Henri IV est encore vivant, les promoteurs et inspirateurs de l'union établirent le siége modeste de la société de propagande. Un simple appartement confondu au milieu de locaux consacrés aux bronziers et aux fabricants de meubles, servit tout à la fois de lieu de réunion aux membres dévoués et intelligents de l'association, et de local destiné à collectionner les fragments d'étoffes, de tapisseries de haute lice, des faïences de Limoges et de Faënza, des carreaux de Perse, des tapis orientaux, presque tous spécimens donnés par les sociétaires en vue de fournir des exemples utiles aux dessinateurs et aux artistes de tous les ateliers. Des con-

férences gratuites y sont faites le soir, et une bibliothèque comptant déjà 2,500 volumes est mise à la disposition de celui qui veut s'instruire. Vulgariser l'art, en mettant les modèles à portée du fabricant, du dessinateur, du sculpteur ; établir une comparaison continuelle entre la production ancienne et l'industrie moderne, telle fut l'idée première qui fonda l'association.

Mais c'était là, on le comprend, un champ d'études trop restreint. Comme essai, il était concluant ; comme pratique, il devenait insuffisant. On recourut encore une fois à la méthode anglaise. L'idée d'une vaste exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie fut mise en avant. Cette exposition ne devait relever que de l'initiative privée : réglementation, jury, prix et récompenses, tout devait dépendre de la société, sans recourir à la moindre impulsion officielle ou gouvernementale. Tel était le cadre. Quant au tableau, ce devait être un triptyque composé du passé, du présent, de l'avenir. Le passé devait être représenté par tout ce que l'on pourrait réunir d'exemples de l'antiquité, du treizième siècle, de la Renaissance, ou des chefs-d'œuvre que nous ont livrés les civilisations de l'Inde, de la Chine ou du Japon. Tapisseries, brocarts, bronzes, ciselures, ivoires, faïences, porcelaines, terres cuites, émaux cloisonnés, cuirs, tentures, meubles, tout était recherché pourvu que ce fût une émanation de l'art. Le présent devait être rempli par les œuvres modernes. L'avenir, enfin, devait s'accuser par les dessins et compositions des élèves de toutes nos écoles primaires, professionnelles ou spéciales, ainsi que de tous nos lycées et colléges. N'étaient-ce pas là les germes de l'art semés pour la récolte à venir? L'élève ne doit-il pas devenir patron artiste?

L'idée était grande. Grouper ensemble ces trois ordres si différents ; exposer côte à côte, aux yeux les moins observateurs, les chefs-d'œuvre des grandes époques, les productions de l'art moderne, les promesses de l'éducation artistique ; n'y avait-il pas là de quoi tenter de moins dévoués que les organisateurs d'une telle exposition ? Ils rendaient ainsi un grand service à l'industrie nationale en joignant l'exemple au précepte, en faisant saisir la distance qui nous séparait encore des œuvres justement prônées, en poussant enfin l'artiste en avant au moyen de cet aiguillon irrésistible, l'amour-propre. Mais une telle idée ne pouvait réussir qu'à une condition ; c'est que l'appel fût entendu de tous, surtout des riches propriétaires des collections particulières, possesseurs des exemples sans lesquels la comparaison n'était pas possible. L'appel fut entendu. Banquiers, financiers, artistes, amateurs de toute classe, ouvrirent à l'envi leurs vitrines, démeublèrent leurs galeries, dépouillèrent leurs ameublements, et la plus splendide collection de *vieilleries*,

représentant des millions, alla s'accumuler sous les voûtes du palais des Champs-Élysées, dont les portes s'ouvrirent pendant l'été de 1865. Notons ici un fait regrettable. Les précieuses collections appartenant aux différents membres de la famille impériale avaient été demandées par l'Union. On espérait les voir briller au milieu des vitrines particulières et fournir ainsi l'exemple de l'encouragement et de la sympathie envers l'industrie. Un refus pur et simple fut tout le résultat obtenu. A l'exception des armures de la collection Soltikoff acquises par l'empereur, et que Sa Majesté voulut bien livrer à la curiosité des visiteurs, les autres riches collections brillèrent par leur absence. Les produits modernes s'étalèrent au rez-de-chaussée, sous le vaste vitrage : l'exposition rétrospective — tel était le nom donné à la collection des curiosités — occupa l'aile droite de la galerie du premier étage. Quant aux dessins, essais, compositions et modelage des écoles, ils s'étendirent à perte de vue dans toutes les salles consacrées aux expositions ordinaires de la peinture : aux salles succédaient les salles, aux dessins les dessins. Chaque ville de France avait envoyé là ses produits.

L'effet fut surprenant. Nos productions modernes pâlirent devant les lignes pures, les couleurs harmonieuses, les modelés fins et délicats des objets composant l'exposition rétrospective. Mais ce qui fut désolant, ce fut la révélation apportée par les étranges crayonnages de nos lycées, colléges et écoles. Il n'y eut qu'une opinion, qu'un cri. L'art était perdu, il était menacé dans ce qu'il y a de plus vital, l'instruction artistique. Nous n'avons été, dans notre précédent article, que l'écho affaibli de cette crainte. L'Union centrale comprit de suite le danger. Le remède était non dans les récompenses décernées aux œuvres fabriquées, mais dans la réforme complète du système bâtard et sans unité suivi dans l'instruction de nos écoles primaires ou spéciales. L'exposition de 1865 fut considérée comme une exposition d'*exploration* qui avait révélé et signalé le mal. Le diagnostic trouvé, restait à appliquer le remède. Deux années se passèrent en recherches, en travaux. Le 5 décembre 1867, parurent les études et examen du projet de concours pour 1869. Enfin, le 28 juillet 1868, le rapporteur déposait son travail motivé, et l'ouverture des expositions et concours était fixée à l'été de 1869.

Ce rapport, dû à la plume exercée et au talent de M. P. Mantz, rédacteur de la *Revue des Beaux-Arts*, est remarquable à plus d'un titre. Il nous est impossible de n'en pas retracer ici les motifs et déterminations sommaires, dont la connaissance est indispensable pour comprendre le but et la portée de l'exposition qui nous occupe. Ce rapport commence, comme nous l'avons fait nous-mêmes dans cette revue, par constater que l'exposition des écoles, tentative heu-

reuse, n'a guère été que la constatation et la mise en lumière d'un fait qui a ému tous les amis des arts. Elle a été comme un inventaire des forces malheureusement bien inégales et bien mêlées dont l'enseignement du dessin peut disposer en France. On a pu constater par là, en passant en revue les jeunes générations en même temps que leur bonne volonté, l'insuffisance de leur armement. La pauvreté des modèles mis sous les yeux des élèves, la défectuosité des systèmes qui exercent mécaniquement la main des écoliers sans faire travailler leur intelligence, ont été hautement signalées par le jury des écoles.

« Aux dangers de la situation, » un remède était signalé. Une réforme de l'enseignement, laissant toute part à l'initiative privée, mais imprimant de l'unité et un mouvement nouveau à ces forces mal disciplinées. *Simultanéité* des études et *choix dans les modèles*, tels étaient les deux points capitaux. Quant à la simultanéité, l'histoire de l'art, dit le rapport, nous démontre jusqu'à l'évidence que les dons heureux du talent ont presque toujours appartenu, non à ceux qui se sont enfermés dans l'étroite sphère d'une étude spéciale, mais au contraire à ceux qui ont mis en jeu toutes les facultés artistes de l'intelligence. N'atrophions pas une jeunesse studieuse et pleine d'avenir dans l'étude du détail, qui fait perdre l'harmonie de l'ensemble. Quant au choix de modèles, on doit partir de ce principe, que l'éducation de l'artiste tient bien plus de la leçon qui développe son esprit qu'à celle qui forme sa main. Il faut donc l'élever au-dessus de la condition de copiste servile et l'entraîner à la passion du beau en l'engageant, par des modèles attrayants, à faire marcher de pair l'intelligence et la main. Des sujets complets et moins de morceaux, si insuffisants pour le travail, telle est la base de tout système d'études. Il ne s'agit donc pas de créer des modèles, mais de faire un choix intelligent et gradué. Ce choix, une sous-commission s'est chargée de l'indiquer. Nous n'avons qu'à jeter les yeux sur les modèles proposés au concours, pour nous convaincre de l'intelligence qui a présidé à ce choix difficile.

Cette série de réforme devait être complétée par « l'exposition libre et publique » des travaux, et surtout par un concours à instituer entraînant trois séries de prix à décerner par un jury spécial. Concours et exposition libre étaient deux éléments distincts se complétant l'un par l'autre. A « *l'exposition libre et publique* » devaient être conviés tous ceux — écoles ou individus — qui s'occupent des travaux artistiques industriels. Au « *concours de modèles*, » qui ne peut se faire qu'en dehors, ne devaient être admis que les institutions et écoles surveillées par un maître dont l'attestation loyale

garantît la sincérité du travail. Des médailles de bronze seront décernées comme prix.

Un autre concours plus élevé est encore institué, c'est « le *concours de composition*, » but suprême de toute éducation artistique. Des programmes seront donnés. Quant au mode d'exécution, la commission n'en fixe aucun. Dessin, aquarelle, lavis, peinture, modelage, tout peut être mis à contribution. « Il s'agit, selon les expressions mêmes du rapport, de donner la mesure d'une conception de l'esprit, le procédé importe peu. » Douze médailles d'argent sont affectées à ces concours.

Un troisième concours plus solennel encore est celui institué pour « *le prix d'études générales*, » prix répondant à la simultanéité des études. Une médaille d'or pourra être décernée à l'élève qui aura manifesté des aptitudes remarquables dans les huit sections de concours d'après le modèle. La commission ne s'est pas arrêtée en si beau chemin : elle a couronné ce prix d'études générales par le « *grand prix de l'union centrale*, » pouvant être décerné à trois candidats distincts sortant vainqueurs d'une nouvelle épreuve faite cette fois sous les yeux d'une commission spéciale, et dans des conditions telles, que rien ne serait négligé pour garantir la parfaite sincérité de la lutte et la valeur morale du résultat. Tous pourront y concourir. Une épreuve d'essai, faite en une journée d'après le modèle, devra éliminer les moins dignes. L'épreuve définitive, consistant en une composition exécutée en quatre séances, dont une pour l'esquisse, en dessin, peinture ou modelage, au gré des concurrents. Les trois lauréats auront droit à une somme d'argent qui devra être employée en frais de voyage artistique. Des croquis et notes devront être remis au retour, par le candidat, comme preuves de son travail et de l'emploi fructueux de son temps.

C'est le prix de Rome appliqué à l'industrie.

Ajoutons que le jury, partagé en autant de sections qu'il y a de matières artistiques et aussi libéralement composé qu'il se peut faire, comprend des membres de l'Union, des professeurs ayant des élèves exposants, des artistes, des écrivains, des industriels et des amateurs. A cette exposition, à ces concours, la commission conviait tout le monde. Deux lettres d'invitation étaient spécialement adressées, le 30 juillet et le 29 septembre 1868, à M. le ministre de l'instruction publique et à M. le préfet de la Seine. Les réponses approbatives ne se firent pas longtemps attendre. Le 12 août, M. Duruy répondait : « ... Je m'empresse de notifier les règlements et instructions, avec une recommandation particulière, aux lycées, colléges, écoles, qui pourront, dès la rentrée des classes, se préparer à pren

dre part aux concours ou à l'exposition libre. » Même réponse approbative émanée de M. Haussmann et datée du 30 octobre 1868.

Voilà dans son ensemble le programme arrêté par l'union libre. On voit, par ce résumé, à quel travail s'étaient astreints les membres de la commission consultative. On n'en sera pas étonné lorsqu'on saura que sur la liste se trouvent les noms de MM. Guichard, l'ardent créateur et promoteur de l'œuvre, Davioud, de Longpérier, Mantz, Gérôme, Millet, Rousseau, Sauvageot, et tant d'autres auxquels l'avenir sera sans doute redevable d'une grande reconnaissance.

L'idée de l'exposition de 1869 apparaît là tout entière. Le système mis en œuvre est donc celui-ci : appel à tous pour une exposition libre des produits ordinaires de leur travail; deuxième appel à un concours de copies sur modèles désignés ; troisième appel à un concours de composition sur programme; récompenses honorifiques et diplômes accordés aux lauréats; comme couronnement du système : prix de simultanéité pour les aptitudes les plus remarquables signalées dans toutes les branches de l'art; enfin, dernier concours local qui devra désigner trois candidats destinés à entreprendre gratuitement un voyage artistique. L'exposition de 1869 se résume donc bien moins dans l'étude du passé ou du présent que dans la direction intellectuelle à donner à l'avenir. L'avenir était compromis, il fallait le sauver; là devait se concentrer tous les efforts.

Nous allons suivre l'exemple de la commission : traverser rapidement l'exposition rétrospective, signaler dans l'exposition moderne les progrès et les lacunes, et nous arrêter plus longtemps en présence des œuvres des écoles.

II

Du musée oriental ouvert au palais des Champs-Élysées, nous ne dirons que peu de mots. On voit du premier coup d'œil qu'on n'a pas attaché à ce musée rétrospectif la même importance scientifique qu'en 1865. Le titre n'est plus le même : la composition est entièrement spécialisée. Ce n'est, en définitive, qu'une riche et splendide réunion d'objets de curiosité fournis par l'Orient. Céramique, verrerie, émaux cloisonnés qui ont déjà figuré à l'exhibition de 1865 et à l'exposition universelle de 1867, tissus de cachemire, tapis; en voilà certes plus qu'il n'en faut pour attirer l'amateur d'objets d'étagères ou de chinoiseries, et pour offrir des modèles précieux de coloris et de dessin ornemental. L'art céramique, entre autres, peut y puiser à pleines mains de fructueux exemples; mais ce n'est là,

quant au mobilier moderne, qu'une mine bien restreinte. Il n'est pas question du grand art, de cet art architectural et ornemental dans lequel la figure humaine trouve sa place obligée. Passons donc au milieu de ces somptueuses richesses, désespoir du collectionneur, attrait irrésistible pour la femme élégante qui trouve dans un tel bazar, comme ornement d'étagère et parure de tissus, tout ce que son imagination légère peut rêver de splendeur orientale. Mais laissons de côté toilettes et articles de curiosité, y compris même la tente historique de Jean Sobieski conquise sur les Turcs en 1683 ; passons devant les splendides tapis turcs et persans aux tissus moelleux, au coloris fondu et harmonieux, mais qui ne seront jamais pour nous le type du beau, mais simplement un rameau secondaire du grand arbre qui s'appelle l'art. N'oublions pas, en effet, que pour une partie de l'Orient la religion proscrit la reproduction de tout ce qui vit : hommes, animaux sont strictement bannis de tout dessin. Les fleurs elles-mêmes n'ont pas toujours trouvé grâce devant ces sévères proscriptions. Il ne restait donc plus à la disposition de l'artiste que des dessins ornementistes bizarres, imaginaires, tels souvent que le caléidoscope, dans ses mille jeux fantaisistes, sait en faire apparaître à l'œil étonné du spectateur. Partant presque toujours d'un élément isolé, unique, l'artiste oriental, par la juxtaposition de cet élément, par sa reproduction suivant des lignes variables à l'infini, sait arriver à un ensemble de dessin séduisant. Les tissages, les niellages, les cloisonnages, les vitrifications, ont dû emprunter au champ illimité de l'arabesque l'inspiration qu'il n'était même pas permis de demander à la flore des jardins. L'ouvrier a trouvé dans son esprit une merveilleuse fécondité ; il l'a rehaussée encore par tout l'éclat des tons, toute l'harmonie de la gamme colorante ; il a demandé à l'or, à l'argent, aux pierreries, contrairement à l'artiste chrétien du treizième ou du seizième siècle, si amoureux de la forme et qui regardait peu à la matière, l'éclat qui devait suppléer à l'absence du dessin, à la nullité de l'action. Il y a dans de telles œuvres de l'art incontestable, mais nous ne voudrions pas voir prêcher cet art comme complet dans la perfection. L'arabesque ou l'ornement oriental ne peut être que l'accessoire, le cadre du tableau dont le fond doit rester réservé à la flore ou à la figure animée. Ce serait folie que de vouloir demander à l'art oriental seul un ameublement complet. Le meuble en Orient n'existe pas : on se trouve donc en présence d'une double difficulté ; ou inventer des meubles, en leur appliquant l'ornementation arabe ou turque, ce qui serait difficile, ou introduire au milieu d'un décor oriental des objets d'une autre époque, ce qui serait d'un goût plus que douteux. Mettons donc en parallèle ces tapis de Smyrne ou d'Ispahan, ces faïences

orientales, chinoises, japonaises, ces émaux cloisonnés, avec les belles tapisseries de Beauvais ou des Flandres, les faïences dues au pinceau de nos artistes limousins, les émaux raphaëlesques de Limoges, d'Oiron ou d'Urbino; nous ne pouvons douter un instant, si la mode et l'engouement momentané ne se mettent pas de la partie, que la primauté artistique n'appartienne incontestablement à ces derniers produits d'une grande époque, qui au coloris et à l'invention réunissent encore le charme de la composition, l'intérêt du dessin, l'habile interprétation des formes humaines sans lesquelles toute composition n'est jamais que secondaire, accessoire, incomplète. Voilà toutes les raisons qui nous laissent, comme artiste industriel, froid en présence de tous ces trésors. Nous conservons même au fond de l'esprit la crainte involontaire que de telles exhibitions ne poussent notre industrie dans une voie périlleuse, en faussant le goût artistique de la forme et de l'ensemble, en détruisant la féconde simultanéité d'invention et d'étude, but important que cherche cependant à atteindre l'union des arts appliqués à l'industrie. Coloris et dessin d'ornements à part, prenons garde de devenir trop chinois. Méfions-nous encore d'un autre danger : ce peuple est essentiellement imitateur; il arrive à reproduire bien et à bon marché. Or, l'ambassade du Céleste-Empire qui a dernièrement visité notre pays a fait main-basse sur toutes nos productions anciennes et modernes. De nombreux spécimens d'articles dits de *curiosité* ont été achetés et expédiés. On a, par exemple et à notre connaissance, opéré une véritable razzia sur tous les vieux cuirs de tenture. Prenons garde que bientôt la Chine, arrivant à l'imitation de toutes ces richesses, ayant à ses portes l'Australie, qui lui fournit à bas prix ses matières premières, prenons garde, disons-nous, pendant que nous nous épuiserons nous-mêmes dans la reproduction des objets chinois, que ce peuple imitateur ne vienne bientôt nous inonder de produits artistiques dans une spécialité ornementale dans laquelle nous nous serons laissé dépasser ou prévenir.

Ne quittons pas ce musée oriental sans signaler trois expositions distinctes qui font contraste avec la chinoiserie; nous voulons parler des photographies de la Rome ancienne, de l'admirable collection de gravures Duduit, et d'un piano œuvre de la Renaissance.

L'exposition des photographies de sir John Henry Parker fait passer sous nos yeux tous les vestiges des antiquités de Rome, depuis ses murs, ses fortifications, ses monuments anciens, jusqu'aux catacombes des premiers chrétiens et aux fresques et mosaïques du douzième siècle. On y trouve réunies les œuvres comprises entre Servius Tullius — 504 avant Jésus-Christ — et Cimabué — 1300. —

C'est là une exposition qui ne peut intéresser que l'artiste éminent, l'antiquaire ou l'archéologue. Quant au musée, qu'un intelligent collectionneur rouennais, M. Duduit, a bien voulu généralement mettre à la disposition de l'Union des beaux-arts, il nous fait assister à toute l'histoire de la gravure, en débutant par l'Allemagne et les Flandres, continuant par la Hollande et l'Italie et terminant par la France. On y admire de rares et uniques trésors que l'heureux collectionneur a eu le rare bonheur, à beaux et bons deniers comptants il est vrai, de réunir, et l'amabilité d'offrir à la curiosité des artistes. Que de regards d'admiration, tant soit peu mêlés de convoitise et d'envie, l'amateur ne jette-t-il pas sur ces A. Dürer de toute beauté, sur ces Paul Potter, ces Van Ostade, ces Rembrandt surtout, représenté là par quarante-sept pièces uniques, au milieu desquelles ressortent les *Trois arbres*, la *Résurrection de Lazare*, *Jésus guérissant les paralytiques*, dite la pièce aux cent florins, ce qui n'a pas empêché son heureux possesseur de la payer 29,000 francs. Puis voici Marc-Antoine et Campagnola, représentant l'école italienne; Nanteuil, Claude Lorrain, Callot, maintenant dignement le rang de la France. Il y a là, nous le répétons, des richesses inestimables, mais qui inspirent les mêmes réflexions que l'exposition de sir Parker : cette collection relève du domaine de l'art abstrait dans la plus pure acception. Nous sommes loin de l'exposition industrielle. Nous étions, il y a un moment, en plein bric-à-brac ; nous voici maintenant transportés au milieu d'un musée dont les plus grands artistes font les honneurs.

Un mot maintenant sur le clavecin, véritable composition monumentale attribuée au Bernin, l'architecte préféré d'Innocent X. Nous voici rentrés en plein art industriel. Ce clavecin, entièrement doré, est tout un poëme tant soit peu païen pour une famille papale. Mais n'avons-nous pas nommé la Renaissance? La musicienne, qui, dit-on, était la nièce du pape, seul personnage animé de tout ce cortége mythologique, devait jouer le rôle de sirène. Le costume, nous l'espérons, ne devait pas être de rigueur. L'instrument est porté par des tritons. Le cyclope Polyphème, assis à côté de l'exécutante, l'accompagne de la cornemuse ; des néréides l'écoutent et dansent joyeusement dans les flots. Un petit génie garde le char de la déesse, formé d'une coquille et attelé de deux dauphins. Une nymphe enfin complète ce cortége, et, assise sur un rocher, exprime le ravissement qu'elle éprouve aux mélodies de sa maîtresse. Jetons un dernier regard sur cette œuvre, charmante comme dessin, parfaite comme exécution et modelé des personnages, œuvre née essentiellement de l'esprit fécond et païen de la Renaissance, mais qui, par l'étendue dés-

ordonnée de la composition, excède le cadre où elle eût dû se renfermer, et fait involontairement songer à cet utile conseil, trop souvent ignoré du Bernin :

> Donnez à votre ouvrage une juste étendue ;
> Que ce début soit simple, et n'ait rien d'affecté.

Boileau, il est vrai, était encore peu en mesure de le lui donner. Abandonnons le musée rétrospectif pour aller juger l'industrie moderne installée au rez-de-chaussée.

III

A la différence des grandes expositions internationales, l'exposition spéciale de cette année n'offre que des meubles et des objets usuels. Tandis que dans les premières, les fabricants n'ont eu en vue le plus souvent qu'une lutte d'amour-propre ou une réclame commerciale s'accusant par des produits luxueux sans résultat utilitaire ; ici, au contraire, la production pratique se met au niveau de la demande. Plus de tours de force, plus de débauche d'ornementation. Les objets exposés ne sont simplement que le résumé de la fabrication normale. A l'exception de quelques pièces excentriques créées en vue de l'exposition universelle de 1867 et qui viennent encore s'imposer ici à une admiration extra-pratique, nous nous trouvons en présence d'un véritable thermomètre de l'industrie nationale.

L'art industriel qui, par les progrès rapides et les produits remarquables, marche en tête, c'est la céramique. Quand on sait à quel point cet art est enseigné, encouragé, développé dans nos écoles professionnelles et municipales, on n'éprouve aucune surprise de voir des produits remarquables sortir de nos manufactures. L'école n'est-elle pas la pépinière de la fabrique? La faïence peinte, notamment, industrie née d'hier, se fait remarquer par ses formes, ses dessins, ses peintures aussi originales que décoratives.

Il s'agit de faïence, pâte commune, peu solide, cuite le plus souvent au petit feu, ne présentant par conséquent ni la dépense, ni les difficultés de la peinture au grand feu. Elle doit donc viser avant tout au bon marché. C'est à ce point de vue que nous citerons les fabriques de Gien et de Choisy-le-Roi. Leurs produits, inspirés d'après les bons modèles, présentent une ornementation décorative et meublante, se maintenant cependant à une modicité de prix remarquable. C'est là que réside la véritable et intelligente vulgarisation de l'art. Pourquoi

toutefois la main des décorateurs n'arriverait-elle pas à une certaine confiance qui se traduirait dans la sûreté du pinceau, en ne suivant pas servilement le pointillé du décalque, guide-âne qu'on doit laisser aux débutants et apprendre à mépriser après quelques mois de pratique ? Que l'ensemble du dessin soit décalqué sur la pièce à décorer, soit ; c'est à l'aide de ce procédé mécanique qu'on peut arriver à une fabrication prompte et bon marché. Mais qu'on réserve les détails au talent propre et inventif de chaque décorateur. Il y aura diversité, irrégularité ; c'est justement dans ces défauts que réside l'harmonie de l'ensemble. La figure de cire des coiffeurs, si régulière, si poncive, est-elle comparable à la moindre ébauche de Michel-Ange ? Mettez en parallèle la première assiette venue de vieux rouen — le service à la conque, si l'on veut, dont la composition est invariablement reproduite dans chaque pièce — avec les imitations modernes beaucoup plus régulières, vous serez prompt à donner la préférence à l'irrégularité qui vous charme. Ce choix est raisonnable, sinon raisonné, car dans le vieux rouen la main de l'artiste s'accuse par son défaut même. Le produit s'éloigne de la faïence de Creil, par exemple, aux décalques si nuls comme composition, coloris et dessin, qui fait encore, heureusement pour nous, la joie de l'Espagne, de l'Italie et de la Sicile.

La faïence, fût-elle décorative, doit donc avant tout être un produit usuel. C'est une faute dès lors que d'en vouloir faire un article de luxe ; de convertir un objet utilitaire en une peinture de musée ou une pièce de vitrine. C'est là le reproche que nous adressons à nos artistes qui, après avoir doté l'art français de ce genre de produits, semblent s'écarter du programme primitif : les Jean, les Devers, les Bouquet, les Deck offrent à notre approbation des panneaux au grand feu, des tableaux flamands qui n'ont aucune bonne raison pour être sur faïence plutôt que sur toile. Ils exposent encore des assiettes, des plats cotés 150 à 300 francs. Est-ce bien un prix en rapport avec des objets usuels ? S'agit-il là de services complets ? En s'adressant non à l'utilité pratique, mais à la haute curiosité, cet art manque son but. De nobles efforts sont faits pour produire des plats à reflets métalliques dont le musée de Cluny possède de si brillants modèles, et dont le musée oriental (vitrine de M. Barre) offre un si beau spécimen. L'éclat est encore terne, vitreux ; c'est un secret dont la chimie moderne doit facilement et promptement avoir raison.

Relevons encore un défaut : l'imperfection de la figure humaine décorative. Dans de nombreux produits de la faïence, la figure est loin de répondre à l'ornementation. Voici par exemple deux grands vases bleus sortis des meilleures fabriques : comme anses, deux figurines sans style, sans mouvement, plus qu'incomplètes comme dessin,

déparent toute l'œuvre. Et dans cette copie des trois Grâces de la Farnésine, que dire du dos d'une des trois déesses?

Signalons encore la tendance dominante vers le genre oriental : dessins persans, carrelage turc, émaux haut-relief, plaques arabes et mauresques, vases orientaux de toute forme dont l'ornementation se résume souvent en versets du Coran tracés en lettres inintelligibles, peut-être inintelligentes, émaux cloisonnés japonais ou chinois envahissant jusqu'aux bijoux; tels sont les nombreux produits céramiques qui brillent à l'exposition française. Cette tendance, selon nous, est trop accusée : nous l'avions signalée déjà à propos de l'exposition rétrospective; nous devions la rencontrer encore dans la production moderne.

Notre porcelaine, se maintenant par sa nature dans le genre plus sobre des fleurs et du décor pur, est toujours à la hauteur de sa réputation. La statuette, la statue même en biscuit présente de jolis spécimens. Il y a toutefois cette difficulté de la couture, qui ne peut être surmontée. Et pourtant les jolis biscuits de Falconet en étaient exempts sans trace d'usure.

Une heureuse nouveauté apparaît cette année; c'est la décoration vitrifiée sur verre. Voilà un intelligent emprunt fait aux verreries anciennes de Murano et aux vases de Perse. La copie du reste est fidèlement reproduite, on croirait voir la photographie en relief d'un de ces beaux et curieux vases de la collection Rothschild qui figurent dans le musée oriental, ou encore cette belle coupe surbaissée précieusement conservée sous la vitrine du palais de Cluny. L'inventeur de ce nouveau procédé voit du reste ses efforts couronnés de succès : ses œuvres sont achetées, et parmi les acquéreurs il compte le musée d'Édimbourg, qui vient chercher chez lui les modèles qui seront bientôt entre les mains des artistes anglais.

Les meubles ne présentent en général qu'une moyenne assez terne. Dans ces nombreux bois sculptés, nous n'avons trouvé aucune composition neuve, aucune forme bien pure. Il y a même une horrible nouveauté, style assyrien-mauresque, qui attire les regards par ses couleurs heurtées et ses formes cyclopéennes. Est-il besoin, pour supporter quelques fraîches et légères fleurs, de charpenter pareille jardinière? Où sont les pures et charmantes crédences de la Renaissance? En présence de pareilles conceptions, l'art peut bien dire :

Pleurez, pleurez mes yeux, et fondez-vous en eau.

Les tissus, comme la porcelaine, se maintiennent à un heureux niveau. Notons l'emploi réussi de la figure, l'Enlèvement d'Europe,

la Nymphe poursuivie dans les roseaux. Un essai de peinture sur étoffe a été tenté. Nous ne savons si le côté utilitaire est atteint comme prix et comme solidité, mais ces nuances verdâtres blafardes, sans franchise, ne pourront jamais rivaliser avec les tons de nos tapisseries de Beauvais, d'Aubusson, de Roubaix, de Suresne ou de Neuilly. Nous ne pouvons, en parlant de la tenture, oublier les cuirs dits de Cordoue. Cette belle et décorative fabrication est entreprise depuis longtemps : le genre ordinaire a réussi, mais dès qu'on a abordé l'imitation des beaux cuirs à décors multiples sur feuille d'argent, ceux précisément que les envoyés chinois se sont empressés d'emporter, la réussite est encore bien incomplète. Les tons sont mâchés, la transparence n'est pas franche, les dorures tiennent plutôt du vernis que de l'or, l'harmonie du coloris dans la copie n'est pas celle de l'original. Il y a encore dans cette voie des progrès à faire. Nous n'avons rien à dire des bronzes et de la serrurerie. Cette dernière présente de charmants spécimens de clefs et de charnières ; mais le prix de 500 et 600 francs affectés à ces menus objets égarés dans une exhibition pratique, en fait une œuvre folle d'orfèvrerie sans aucune influence sur l'ameublement ordinaire.

L'orfèvrerie a donné de bons modèles. Il y a une heureuse inspiration de la Minerve antique dans cette pendule et ce surtout, aux sujets bien modelés, dont les nus sont rendus en ivoire et les draperies en argent. Nous aimons moins le couronnement de cheminée destiné à l'Hôtel-de-Ville de Paris, et qui n'avait figuré qu'incomplétement terminé à l'exposition de 1867. L'idée de fouiller dans une aigue-marine les traits de l'empereur et de rendre les nus des figures allégoriques en cristal de roche translucide ne nous paraît pas heureuse. Cette transparence se prête peu à traduire un mat et s'oppose au tournant du modelé et à l'harmonie de l'ensemble. Nous avons été heureux de découvrir encore, dans une autre vitrine beaucoup moins tapageuse, un spécimen charmant d'orfèvrerie. Un surtout de table en argent, modeste comme grandeur, important comme art, rappelle par la composition et l'entente des figures les meilleures productions de la Renaissance. Les salières sont supportées par de jeunes tritons : comme bouts de table, des conques soutenues par des néréides au torse ondulant que dominent Amphitrite et Neptune. Le dressoir du milieu, flanqué à la base de jolies statuettes aux fines attaches, au col élancé, se termine par Vénus dans toute sa grâce artistique. C'est là une des plus jolies œuvres de sculpture industrielle que nous ayons rencontrée depuis longtemps.

Puisqu'il s'agit de sculpture, demandons-nous pourquoi, dans une exposition d'art purement industriel, on voit figurer des œuvres d'art qui n'ont ou ne doivent avoir aucun rapport avec l'industrie. Pour-

quoi ce buste officiel dû à l'ébauchoir de Carrier-Belleuse? Pourquoi toute cette exposition d'art de Schlésinger? Nous y avons admiré son taureau romain, et une nouvelle œuvre formant pendant : le taureau vainqueur; nous y avons vu la réduction de la majestueuse Ariane, voire même sa satire un peu cherchée de l'Art et de l'Institut sous les traits du hibou et de la tortue; mais ne sont-ce pas des marbres qui sortent directement du ciseau de l'artiste? Qu'a donc à y voir l'industrie? N'est-ce pas rabaisser singulièrement l'art que de l'assimiler à la fabrication en confondant deux choses fort distinctes, l'objet d'art sorti des mains directes de l'inventeur, n'ayant d'autre utilité que son mérite, et l'objet utilitaire meublant, œuvre complexe de plusieurs artisans, devant posséder comme premier mérite son utilité, sauf à décorer cette utilité avec le prestige de l'art. Les peintres donnent-ils un pareil exemple? Pourquoi les statuaires suivraient-ils cette fausse voie? Qu'ils réservent leur talent pour les expositions dans lesquelles l'art est le seul attrait de curiosité.

Gustave Nast.

La suite prochainement.

LE CANAL DE SUEZ

SON PASSÉ, SON PRÉSENT, SON AVENIR

I

Encore quelques jours et la séparation de l'Afrique et de l'Asie sera un fait accompli. Le 17 novembre, le canal qui doit « marier les flots de la mer des perles à ceux de la mer des coraux, » suivant l'expression orientale, sera officiellement inauguré. Désormais les marchandises qui d'Europe sont dirigées sur l'Inde, et *vice versa*, n'auront plus à supporter les frais et les risques de ce que l'on nomme le transbordement, ni les voyageurs les ennuis coûteux de la traversée de l'isthme, par le détestable chemin de fer du gouvernement égyptien. Au moment où d'augustes personnages et un grand nombre de notabilités européennes, répondant à l'appel du hardi promoteur de l'entreprise, s'apprêtent à assister à une cérémonie réellement solennelle, il n'est pas inopportun de dire quelques mots d'une œuvre qui n'intéresse pas seulement quelques-uns de nos compatriotes, mais dont le succès est appelé à avoir, sur la civilisation et le commerce général de l'ancien monde, une influence sinon absolue tout au moins très-marquée.

On sait déjà que, dès l'époque la plus reculée, il a existé un vaste canal entre la mer Rouge et le Nil. Ce canal, entrepris par Nécos, fils de Psamméticus, 630 avant l'ère chrétienne, avait été achevé par Darius, fils d'Hystaspe, après la conquête de l'Égypte par les Perses. Hérodote, qui l'a vu cinquante ans après Darius, raconte qu'il était en pleine activité. Il commençait à Bubaste, sur le Nil, se dirigeait à l'ouest, puis au sud, et venait aboutir à Patymos, sur la mer Rouge. Les Ptolémées l'entretinrent et l'améliorèrent. Strabon, plus consciencieux encore qu'Hérodote, et qui parcourait l'Égypte peu de

temps avant l'ère moderne, assure à son tour avoir vu le canal chargé de navires. Les empereurs romains, et surtout Adrien, loin de le délaisser, l'accrurent dans des proportions considérables. Enfin, les Califes, qui d'abord l'avaient fait réparer, le laissèrent dépérir. Quoique la navigation y ait cessé complétement vers le neuvième siècle, il en reste encore des traces nombreuses et très-apparentes.

Depuis lors ces traces disparaissaient chaque jour un peu plus sous les sables du désert, lorsque le général Bonaparte débarqua en Égypte. La république qui l'envoyait doutait de peu de choses. Au nombre des instructions que le jeune chef avait reçues de Paris, il emportait l'ordre de faire percer l'isthme. L'un de ses premiers soins fut donc d'accourir à Suez pour juger personnellement de l'état des lieux, et recommencer, à l'aide de tous les secours qu'offraient la science et l'industrie de son temps, l'œuvre si longtemps délaissée des Pharaons. Le 24 décembre 1798, il partait du Caire, accompagné de Berthier, Cafarelli, Gantheaume, Monge, Berthollet, Costaz, de quelques autres membres de l'Institut, et aussi de négociants, qui avaient obtenu la permission de l'accompagner. Le 30, il avait la satisfaction de retrouver le premier, au nord de Suez, les vestiges de l'ancien canal, et il les suivait pendant cinq lieues. Après avoir visité les fontaines de Moïse, il revenait au Caire par l'Ouady-Toumilat, où il voyait près de Belbeys, le 3 janvier 1799, l'autre extrémité du canal antique.

Cette course ne fut pas stérile. Le général demanda à un ingénieur distingué, Lepère, un mémoire sur la communication de la Méditerranée à la mer Rouge. Ce rapport, dont la rédaction était assez difficile au milieu des accidents d'une guerre malheureuse, ne fut remis au Premier consul que le 6 décembre 1800. Les esprits étaient ailleurs. Toutefois ce mémoire n'est pas resté sans résultat. Il a été la base de presque tous les travaux postérieurs, qu'il a aidés par les documents précieux qu'il contient, et quelquefois aussi égarés par les erreurs dont son auteur n'a pu se garantir.

C'est dans ce rapport qu'a été avancée et soutenue cette assertion, écho d'une tradition remontant jusqu'à Aristote, que le niveau de la mer Rouge était plus élevé que celui de la Méditerranée. D'après Lepère, la mer Rouge eût été de 9^{m},908 au-dessus de l'autre mer, qui n'en était cependant éloignée que de 30 lieues. Cette assertion, il est vrai, ne fut pas admise par tous les savants de l'époque. L'illustre Laplace, si l'on en croit M. Paulin Talabot, protesta toujours contre cette opinion, que ses théories sur le système du monde et l'équilibre des mers ne lui permettaient pas d'accueillir, toute démontrée qu'elle paraissait être. M. Barthélemy Saint-Hilaire

assure que Fourier, le profond auteur de la *Théorie de la chaleur*, partageait l'avis de Laplace. Mais c'est de nos jours seulement qu'il a été constaté que le génie sagace des deux illustres mathématiciens avait raison contre les ingénieurs de la commission d'Égypte, et que les deux mers, sauf la différence des marées, sont parfaitement de niveau. C'était un fait acquis à la science de l'hydrographie avant le percement; l'ouverture du canal le place désormais au-dessus de toute contestation.

Le canal que proposait Lepère n'était autre que celui des Pharaons. Dans ses calculs, ce travail devait coûter seulement 25 ou 30 millions. La prise d'eau était à Bubaste, sur le Nil, avec une dérivation sur le Caire en amont. De Bubaste, il s'avançait par l'Ouady-Toumilat vers le lac Timsah, puis tournant au sud, il descendait vers Suez et la mer Rouge. C'était toujours la pensée d'un canal purement égyptien, reliant le Caire à Suez et le Nil au golfe Arabique.

La section en était très-réduite : de grosses barques seules devaient y passer. Sans doute eût-ce été dans ces dimensions restreintes, que Bonaparte l'aurait exécuté s'il fût resté en Égypte, se contentant, entre Suez et Alexandrie, d'une navigation analogue à celle qui circule sur notre canal du Midi. Rien n'indique, du moins, que ses projets allassent au delà ; et le rapport même de Lepère, composé par ses ordres, ne laisse point soupçonner une autre intention.

Dans ce mémoire cependant, on voit percer, à côté de cette pensée principale, une autre pensée, qui était la meilleure, mais qui resta inféconde. A la vue des lieux, l'habile ingénieur n'avait pu s'empêcher, tout en poursuivant d'autres desseins, de constater les facilités qu'offrait la nature pour un canal capable de mettre en communication directe Suez et Péluse. Celui-là était véritablement une coupure de l'isthme ; l'autre ne faisait qu'alimenter l'Égypte, sans ouvrir de voie nouvelle.

Lepère semblait même admettre que ce canal direct, s'il était exécutable, pourrait livrer passage à des bâtiments de guerre, que l'autre n'aurait point reçus. Mais diverses considérations l'empêchaient d'accueillir ce beau rêve. Il supposait d'abord les difficultés de la rade de Suez, moins surmontables qu'elles ne l'étaient en réalité, et en second lieu, il croyait, d'après quelques observations peu concluantes du général Andréossy, qu'à Péluse l'impossibilité de créer un port était absolument démontrée.

Le canal de Suez à Péluse fut donc regardé, sur des motifs aussi légèrement mis en avant, comme une chimère ; l'on ne pensa même plus bientôt d'ailleurs à l'autre tracé, qu'on disait néanmoins si facile et si peu coûteux.

Méhémet-Ali, au milieu de ses prétendus projets de régénération

de l'Égypte, à l'exemple du Directoire, songea aussi quelquefois au canal de Suez. Mais, comme dans les propositions qui lui furent présentées il ne s'agissait jamais que de relier le Nil à la mer Rouge, des considérations politiques les lui firent repousser. Il ne voulait pas, disait-il, ouvrir le cœur de l'Égypte aux marines étrangères.

Les choses restèrent dans le même état jusqu'en 1840, où des événements considérables attirèrent l'attention de l'Europe sur l'Égypte. Les craintes de guerre générale calmées, les problèmes que le pays présentait à la science furent agités de nouveau. Celui du niveau des deux mers le fut spécialement, et des expériences eurent lieu en 1841, de la part d'officiers anglais qui constatèrent à l'aide de procédés, d'ailleurs insuffisants, que la commission d'Égypte s'était trompée, et que la mer Rouge n'était point surélevée. Déjà, en 1834, M. le major général Chesney, le savant explorateur de l'Euphrate, avait soutenu cette opinion devant le comité d'enquête du Parlement. Il la basait, il est vrai, sur la seule inspection des lieux.

Bien que ce ne fussent là que des recherches scientifiques, elles se rattachaient néanmoins à l'ouverture de l'isthme, car, selon que le niveau des deux mers était résolu dans un sens ou dans l'autre, le travail pouvait présenter des facilités plus ou moins grandes. Elles fixèrent même les esprits d'une façon assez impérative pour que vers la même époque, c'est-à-dire en février 1841, M. Linant-Bey, ingénieur en chef du vice-roi d'Égypte, formât avec M. Anderson, devenu depuis directeur de la compagnie péninsulaire et orientale, et MM. John Gliddon et Georges Gliddon, une société pour préparer la construction d'un canal direct de Suez à Péluse. M. Linant-Bey, qui depuis de longues années, d'ailleurs, s'était occupé de la question, en démontrait la possibilité.

Cette première société n'eut pas de suite. Mais en 1846, une société nouvelle se forma par les soins de M. Enfantin et dont MM. Stephenson, Negrelli et Paulin Talabot furent les membres principaux. Elle s'intitulait Société d'études du canal de Suez et se donnait pour mission de compléter les projets de M. Linant-Bey, en vérifiant si, comme il le pensait, il était « possible de créer une sorte de bosphore dans le désert de Suez. »

La question du nivellement reprise, en 1847, fut cette fois complétement résolue par les ingénieurs européens et égyptiens, que dirigeaient MM. Linant-Bey et Bourdaloue, bien connu pour son habileté consommée dans ce genre d'opérations. Ces recherches sur le sol étaient les préliminaires d'un projet nouveau pour unir, disait-on, les deux mers. A la fin de 1847, M. Paulin Talabot publia le résultat des travaux accomplis, et il consigna dans un mémoire ce grand fait, que les deux mers étaient, sauf la différence des marées, à un

niveau parfaitement égal. Mais ce n'était pas au point de vue scientifique seul que M. Paulin Talabot avait fait faire ce travail. L'heureux financier voulait aussi construire un canal, et en produisit le projet. Ce canal n'aboutissait point à Péluse. Il allait de Suez au Caire, traversait le Nil en rivière, et allait déboucher dans le port d'Alexandrie.

En attendant, le démenti que les opérations de 1847 donnaient à celles de 1799, émut le monde savant; et, pour satisfaire à des réclamations qui avaient pour but de défendre l'opinion de la première commission d'Égypte, M. Sabatier, consul général de France, demanda au vice-roi de faire exécuter une seconde vérification. Celle-ci, qui eut lieu en 1853 sous les ordres de M. Linant-Bey, confirma pleinement le travail de 1847. M. Linant-Bey ne trouva qu'une divergence insignifiante de 0^m,18,14. Ainsi les deux mers étaient de niveau, et c'était de cette base, désormais incontestable, que devaient partir tous les projets futurs.

La société dont MM. de Negrelli, Stephenson et Paulin Talabot étaient les chefs était à peu près dissoute, et depuis sept ans, elle semblait avoir renoncé à toute entreprise quand l'acte de concession accordé à M. Ferdinand de Lesseps pour un canal maritime de Suez à Péluse vint, sinon la ranimer, du moins remettre en lumière son projet de canal. Le décret était de la fin de novembre 1854, et pendant que les ingénieurs du Khédive ou vice-roi de l'Égypte, MM. Linant-Bey et Mougel-Bey, élaboraient un devis complet, qui paraissait au Caire le 20 mars 1855, MM. Baude et Paulin Talabot publiaient dans une revue parisienne, le 15 mars et le 15 mai 1855, deux articles qui rappelaient et développaient le projet mis au jour en 1847.

Ce canal, qui devait aller de Suez au Caire, où il franchissait le Nil, et du Caire à Alexandrie, est ce qu'on a nommé le tracé indirect, par opposition avec celui de MM. Linant-Bey et Mougel-Bey, qui va directement de Péluse à Suez.

Le canal de M. Paulin Talabot a 392 kilomètres de long à peu près; le trajet direct n'en a que 150. Il a vingt ou vingt-quatre écluses ; le tracé direct n'en a pas une seule. Il traverse le Nil, soit en rivière, soit sur un pont-canal ; le tracé direct ne traverse que le désert, où il rencontre les lacs Amers, Timsah et Mensaleh. La traversée du Nil offre des obstacles que l'auteur même reconnaît pour gigantesques et pour très-difficiles à surmonter ; le tracé direct n'offre que des obstacles ordinaires, que l'art de l'ingénieur a pu vaincre ; le tracé indirect bouleverse toute la constitution hydrographique de la Basse-Égypte, que respecte complétement le tracé direct. Il débouche dans le port d'Alexandrie, où il n'y a pas de place pour le recevoir, le tracé direct débouche à Péluse sur une plage aussi vaste que libre.

On le voit, le projet de M. Paulin Talabot est l'ancien canal agrandi des Pharaons, des Ptolémées, des Romains, des Califes, de Lepère. Il traverse l'Égypte ; il n'est fait que pour elle ; seulement, au lieu de s'arrêter au Nil, il le franchit, et il relie le fleuve à la Méditerranée comme il le relie à la mer Rouge. Comme l'a dit très-justement M. Barthélemy Saint-Hilaire[1], ce n'était pas là un canal maritime, et le vrai problème n'était pas résolu, par cette raison que les énormes navires qui font le commerce des Indes orientales n'eussent jamais pu, ainsi que de simples barques, passer tant d'écluses et perdre plus de temps peut-être dans ces lentes manœuvres qu'il ne leur en faudrait pour doubler le cap de Bonne-Espérance, sans parler des avaries au moins aussi redoutables qui les y eussent attendus.

Évidemment, au point où en étaient les choses au milieu de l'année 1855, il n'y avait plus qu'un doute à lever pour tous les esprits impartiaux et raisonnables. La construction du canal maritime, avec ses deux ports à Suez et à Péluse et sa traversée de l'isthme sans écluses, était-elle aussi praticable et aussi facile qu'on le disait? Était-il possible de faire un bosphore artificiel entre la mer Rouge et la Méditerranée, et de rétablir de mains d'hommes la communication que la nature avait faite jadis entre ces deux mers, séparées aujourd'hui?

Ce doute, M. de Lesseps a voulu le trancher péremptoirement avant de constituer la compagnie universelle que l'acte de concession le chargeait de former.

S'adressant donc aux ingénieurs les plus connus et les plus autorisés de l'Europe, il les invita à composer une commission qui devait se transporter sur les lieux, y vérifier les propositions de MM. Linant-Bey et Mougel-Bey, et décider souverainement entre les tracés opposés. Son offre fut accueillie. L'Angleterre fournit MM. MacClean, Rendel, Ch. Manby, le capitaine Harris-Hewett, mort depuis et remplacé par le capitaine Harris, de la marine britannique des Indes ; l'Autriche, M. de Negrelli, inspecteur général des chemins de fer ; le Piémont, M. Paleocapa, ministre des travaux publics à Turin ; la Hollande, M. Conrad, ingénieur en chef du Water-Staat ; la Prusse, M. Lentze, directeur des travaux de la Vistule ; l'Espagne, don Cipriano Segundo Montesimo, directeur des travaux publics à Madrid ; la France, MM. le contre-amiral Rigault de Genouilly ; Jaurès, capitaine de vaisseau ; Renaud, inspecteur général des ponts et chaussées, et Lieussou, ingénieur hydrographe de la marine.

La plupart des membres de cette commission se rendirent avec empressement à l'appel de M. de Lesseps et se réunirent à Paris le

[1] J. Barthélemy Saint-Hilaire. *Lettres sur l'Égypte.*

30 et 31 octobre 1855. Dans ces deux premières séances, auxquelles assistèrent également MM. Linant-Bey, Mougel-Bey, Jomard et J. Barthélemy Saint-Hilaire, il fut résolu qu'une sous-commission composée de cinq membres partirait pour l'Égypte le 8 novembre. On décida également des sondages nouveaux dans la baie de Péluse; ils devaient être faits par MM. Lieussou et Larousse, ingénieurs hydrographes de la marine française, pendant que les autres membres de la sous-commission exploreraient l'isthme.

La sous-commission examina le cours du Nil, et, comme l'auteur du projet, fut bientôt amenée à penser que ce n'était point par le fleuve que la communication des deux mers devait s'accomplir. Mais lorsqu'elle parcourut la contrée située entre Suez et Tineh, l'ancienne Péluse, pas plus que les premiers explorateurs elle n'hésita sur le tracé du futur canal. Ces deux points, placés à peu près sous le même méridien, sont distants l'un de l'autre de 117 kilomètres. Dans cet intervalle le sol se présente avec la configuration la plus favorable, celle d'une longue vallée très-peu sinueuse. En suivant l'espèce de thalweg ou ligne des plus bas-fonds, indiquée par la nature, on ne trouve qu'un très-petit nombre de points où le sol s'élève à plus de 2 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée.

Les explorateurs tracèrent séance tenante le plan du futur canal. D'après leur calcul, il devait avoir 150 kilomètres environ. Il prenait naissance dans la Méditerranée, en face du cordon sablonneux qui sépare le golfe du lac Menzaleh; il traversait les lacs Menzaleh et Ballah, les dunes de Ferdane, le seuil d'El-Guisr, le lac Timsah, les sables du Sérapéum, les lacs Amers, et, à travers la plaine qui sépare ces lacs des lagunes de Suez, arrivait dans la belle rade de ce port. Il avait une profondeur de 8 mètres, une largeur qui atteignait 100 mètres à la ligne d'eau; 100 kilomètres de son parcours (les lacs Menzaleh et Ballah, le lac Timsah, les lacs Amers) étaient au-dessous du niveau de la mer; 50 kilomètres (le seuil d'El-Guisr, le Sérapéum et la plaine de Suez), par leur hauteur, au-dessus du même niveau, étaient considérés comme les seuls points devant augmenter les difficultés du travail.

De leur côté, MM. Lieussou et Larousse s'assuraient la bonne tenue des points par lesquels devait déboucher le canal. La rade de Suez leur était connue. Le vaste golfe qui s'étend entre Damiette et le mont Cassus avait, dès les premiers jours, été choisi; M. Lieussou indiqua comme plus favorable le lieu où s'élève aujourd'hui Port-Saïd. La distance, il est vrai, se trouvait quelque peu augmentée; mais cet inconvénient était et au delà compensé, les travaux devenant et plus faciles, et beaucoup moins coûteux. L'ensemble de l'œuvre était estimée devoir coûter 200 millions de francs.

II

L'acte de concession de 1854 se suffisait à lui-même : il créait à l'entreprise un titre incontestable. Mais ce rescrit, délivré à l'origine et avant que le projet n'eût subi les épreuves que la sous-commission venait de lui faire subir, avait besoin d'être complété. A la lecture de cet acte, on avait trop souvent à regretter que les intentions du gouvernement égyptien n'eussent pas pris une forme plus saillante et plus détaillée. L'acte de 1854 était la loi; mais, au moment d'ouvrir une souscription européenne, M. de Lesseps comprit qu'à côté de la loi devait prendre place un règlement d'administration. Le vice-roi ne fit pas de difficulté pour l'accorder; et, le 5 janvier 1856, après avoir pris connaissance du rapport de la sous-commission, Saïd-Pacha remit à M. de Lesseps le second acte de concession.

Dans cette pièce, le vice-roi commençait par rappeler la concession privilégiée de 1854, octroyée à M. de Lesseps « pour le percement de l'isthme de Suez, l'exploitation d'un passage propre à la grande navigation, la fondation et l'appropriation de deux entrées suffisantes, l'une sur la Méditerranée, l'autre sur la mer Rouge, et l'établissement d'un ou de deux ports. » Il ajoutait qu'au moment de constituer, pour cet objet, une compagnie financière, il lui semblait utile de définir nettement les obligations et les droits de la future société.

La compagnie devrait exécuter à ses frais, risques et périls, ou par elle-même et en régie, ou par des entrepreneurs au moyen d'adjudications ou de marchés à forfait, « en employant, dans tous les cas, les quatre cinquièmes au moins d'ouvriers égyptiens : » 1° un canal maritime entre Suez et le golfe de Péluse ; 2° un canal d'irrigation approprié à la navigation fluviale du Nil en joignant le fleuve au canal maritime ; 3° et deux branches d'irrigation et d'alimentation dérivées du canal de navigation et portant leurs eaux dans les deux directions de Suez et de Péluse. La compagnie était tenue de construire un port d'abri à l'entrée du canal maritime dans le golfe de Péluse ; de convertir le lac Timsah en port intérieur, et d'améliorer le port et la rade de Suez. Les propriétaires riverains qui voudraient user du canal d'irrigation, le pourraient contre le payement d'une redevance.

En retour de ces charges, Saïd-Pacha abandonnait à la compagnie la jouissance de tous les terrains n'appartenant pas à des particu-

liers, qui pourraient être nécessaires, et de tous les terrains alors incultes, n'appartenant pas non plus à des particuliers, qui seraient arrosés et mis en culture par le canal d'irrigation. De ces terrains, les premiers étaient exonérés de tout impôt ; les seconds étaient exemptés de toute redevance pendant dix ans, à compter de leur mise en rapport. Pour les propriétés particulières dont la possession serait nécessaire, le gouvernement égyptien s'obligeait à les livrer, à charge par la compagnie de payer une indemnité aux ayants droit. L'entreprise pouvait, en outre, extraire des matériaux de toutes mines et carrières appartenant au domaine public, et introduire librement toutes machines et matières utiles à l'exécution. L'extraction, comme l'importation était affranchie de tous droits. La neutralité du canal était proclamée, et, comme conséquence, tous avantages exceptionnels étaient interdits en faveur de toutes puissances et de tous particuliers. Les droits de navigation, de pilotage, de remorquage, de halage et de stationnement, que la compagnie pourrait percevoir, devraient être publiés trois mois avant la mise en vigueur dans les capitales et les principaux ports de commerce des pays intéressés, et ne pas excéder le chiffre maximum de 10 francs par tonneau de capacité des navires et par tête de passager. La durée de la Société était fixée à 99 ans, à compter de l'achèvement des travaux. A l'expiration de cette période, le gouvernement égyptien rentrait en possession du canal maritime et, si la compagnie obtenait une nouvelle concession, s'assurait dès maintenant de nouveaux avantages. Enfin le Khédive se réservait un prélèvement de 15 pour 100 sur les bénéfices annuels et concédait aux membres fondateurs une part de 10 pour 100.

En même temps qu'il délivrait à M. de Lesseps l'acte définitif de concession, Saïd-Pacha approuvait les statuts de la compagnie. Ce contrat, comme tous les documents de ce genre, établissait le fonds social de la compagnie, soit 200 millions divisés en 400,000 actions de 500 francs. Les bénéfices de l'entreprise, déduction faite de ses charges, accordaient 10 pour 100 aux fondateurs et 3 pour 100 aux administrateurs. On sait avec quel empressement le public souscrivit ces 400,000 actions.

Dès lors, rien ne s'opposant plus à la réalisation de ses engagements, M. de Lesseps se mit à l'œuvre. Malheureusement le gouvernement égyptien était moins pressé de remplir les siens. A la fin de l'année 1858, un véritable complot diplomatique s'ourdissait, en Égypte et à Constantinople, contre le canal de Suez. Le 24 décembre, M. Green, consul général de la Grande-Bretagne à Alexandrie, s'efforçait d'obtenir du Khédive le désaveu de toute participation dans l'entreprise. Saïd-Pacha, n'ayant alors aucun motif de favoriser cette

tentative, elle échoua. M. de Lesseps n'attendit point que ses ennemis la renouvellassent. Au mois de mars, il arrivait en Égypte, se rendait sur l'isthme avec un nombreux personnel, et donnait, à l'endroit où le canal devait déboucher dans la Méditerranée, le coup de pioche destiné à inaugurer les travaux de canalisation. Le gouvernement anglais, pour mieux dissimuler ses desseins, avait retiré à M. Green le consulat général d'Alexandrie pour l'envoyer à Bucharest, et cet agent quittait l'Égypte le 2 avril.

On poursuivait sur le sol de l'isthme les études préparatoires, lorsque les consuls européens à Alexandrie reçurent, le 9 juin, une circulaire de Schérif-Pacha, ministre des affaires étrangères, qui qui leur annonçait la résolution prise par le vice-roi de s'opposer à une entreprise qui n'avait pas reçu l'approbation de la Porte. M. de Lesseps adressa immédiatement une protestation à Schérif-Pacha et un *memorandum* au vice-roi. Pendant qu'il se trouvait à Paris, le consul général d'Autriche à Alexandrie insistait à son tour auprès du gouvernement égyptien pour le déterminer à s'opposer au projet de M. de Lesseps; et, le 11 juillet, M. Walne, consul anglais au Caire, renouvelait auprès de Saïd-Pacha la tentative de M. Green, en lui déclarant qu'une décision du grand vizir ordonnait la cessation des travaux.

L'ambassadeur anglais à Constantinople, secondé par l'internonce autrichien, avait réussi, en effet, à circonvenir les membres les plus influents du divan, et, le 28 septembre, Mouktar-Bey, représentant du vice-roi à Constantinople, partait pour l'Égypte avec une lettre vizirielle intimant à Saïd-Pacha l'ordre de faire cesser les travaux. Le consul général de France à Alexandrie, M. Sabatier, montra dans cette circonstance une inconcevable précipitation. Le 6 octobre, il notifiait à ses nationaux d'avoir à cesser tous les travaux entrepris, avant le 1er novembre. C'était assurément mal connaître et mal interpréter les instructions qu'il avait reçues. Cet acte peu diplomatique produisit en France une impression qui ne fut point favorable à M. Sabatier. Cet agent fut remplacé par M. Béclard, consul de France à Bucharest.

On s'était beaucoup préoccupé d'un voyage que le sultan devait faire au mois de juillet à Alexandrie; Abd-ul-Medjid ne mit pas ce projet à exécution : il s'arrêta aux Dardanelles; mais une escadre anglaise, sous prétexte de fêter son arrivée, vint faire devant Alexandrie une manifestation qui n'eut aucun résultat. Le gouvernement français protégeait évidemment l'entreprise du percement de l'isthme : le 23 octobre, l'empereur recevait, en effet, avec une bienveillance particulière les représentants de la compagnie et la pétition qu'ils lui adressaient pour obtenir son intervention. De son

côté, le représentant de la France à Constantinople, M. Thouvenel, s'interposait auprès de la Porte pour faire échouer l'opposition britannique et y réussissait. Le divan, après de nombreuses délibérations, adressait aux représentants ottomans à Paris, à Londres, à Vienne, etc., une circulaire dans laquelle il déclarait qu'il n'avait aucune objection à faire au percement de l'isthme, et qu'il s'en rapportait à la décision des puissances européennes.

La défaite subie par le cabinet britannique paralysa les mauvaises intentions de l'Angleterre, mais sans les étouffer. On les vit reparaître en 1862. A cette époque, Saïd-Pacha étant venu à Paris pour soigner sa santé fortement ébranlée, il fut reçu au palais des Tuileries avec une pompe et une cordialité qui le touchèrent vivement. Pour reconnaître l'accueil qui lui avait été fait, on se souvient qu'il s'était empressé de céder à la France un régiment nègre qui alla rejoindre nos troupes, alors si regrettablement engagées dans la guerre du Mexique. Cette concession ne pouvait manquer de réveiller en Angleterre la jalousie qu'inspirait à quelques-uns de ses hommes d'État l'entreprise de M. de Lesseps. Celle-ci se traduisit ostensiblement dans les journaux par des articles violents contre la mesure en elle-même, tandis que les agents britanniques cherchaient à ressaisir sur le vice-roi l'influence dont ils avaient disposé pendant un moment. Faible, avide et de mœurs dissolues, comme tous les princes de l'Orient, Saïd-Pacha allait vraisemblablement subir de nouveau l'empire des représentants anglais, lorsqu'il mourut. C'est donc vers son successeur, Ismaïl-Pacha, que durent se tourner les efforts des ennemis de M. de Lesseps. Les diplomates anglais étaient d'autant plus autorisés à fonder quelque espoir de ce côté, que le nouveau Khédive passait pour aimer beaucoup l'argent. Les grandes exploitations auxquelles il se livrait sur ses propriétés semblaient du moins l'indiquer. Nous savons aujourd'hui que, si le vice-roi ne dédaigne pas de se livrer au métier de planteur de coton et fabricant de sucre, on ne saurait l'accuser d'avarice. Ce que lui rapportent ses propriétés, il le dépense largement. Nos artistes de théâtre en savent quelque chose, et nos industries de luxe aussi. Est-il donc surprenant que la dette flottante de l'Égypte soit en ce moment de plus de 340 millions?

Le nouveau vice-roi montra les intentions dont il était animé, dès son avénement. Dans le discours qu'il adressa au corps consulaire, le 21 janvier 1863, Ismaïl parla d'abolir « le système fatal des corvées, pratiqué par le gouvernement pour ses travaux, et qui est la cause principale, unique, qui a empêché et qui empêche encore le pays de prendre tout le développement dont il est susceptible. » On devine aisément que cette déclaration, fort honorable du reste en principe, s'adressait directement à l'entreprise de l'isthme de Suez,

dont les travaux étaient accomplis par des corvées, conformément aux arrangements conclus entre Saïd-Pacha et la compagnie. Aussi le gérant du consulat général de France, M. de Beauval, se crut-il forcé de relever ce que les paroles du vice-roi pouvaient avoir de désobligeant pour l'entreprise de M. de Lesseps. Il était d'autant mieux autorisé à blâmer l'inconvenance de cette déclaration, que le concours des fellahs corvéables faisait partie de l'apport de l'Égypte dans l'œuvre du percement, apport en échange duquel la compagnie avait offert, de son côté, d'immenses avantages au gouvernement égyptien. Il était clair que le vice-roi songeait dès lors à se dégager des diverses obligations contractées près de la compagnie par son prédécesseur, et qui rendaient seules possible l'œuvre coûteuse que celle-ci avait entreprise. Il commençait par la corvée, non pas dans un but d'humanité, mais parce que les fellahs qui travaillaient sur l'isthme représentaient autant d'ouvriers enlevés à ses propres plantations ou manufactures.

M. de Lesseps vit qu'il fallait entrer en arrangement et renoncer aux ouvriers égyptiens que lui accordait l'acte de concession du 5 janvier 1856, dans la proportion des quatre cinquièmes de tous ceux qu'il emploierait. C'était une perte, mais qui était moins sensible qu'on ne l'a montrée. De tous les travaux, celui fait au moyen de la corvée est le plus onéreux[1].

Mais il ne s'agissait pas seulement pour le vice-roi de reconquérir sur le contrat les fellahs nécessaires à ses propres industries : il voulait mieux, c'est-à-dire l'abandon par la compagnie du canal d'eau douce. Déjà celle-ci avait construit la branche qui va de la partie inférieure du Nil à l'Ouady, et l'avait livrée à la navigation ; elle s'occupait de l'achèvement de l'ouvrage, et ce n'est pas sans raison qu'elle escomptait sans doute les revenus que devait lui assurer ce canal, ainsi que la plus-value des terrains maintenant irrigués, et dont le second acte de concession lui assurait la jouissance. M. de Lesseps dut faire ce nouveau sacrifice. Par une convention conclue au Caire entre le vice-roi et la compagnie, celle-ci renonça à son droit d'établir par elle-même au Caire la prise d'eau de son canal dérivé du Nil, et de prendre possession des terrains nécessaires à la construction du canal depuis le Caire jusqu'à sa jonction, dans le Ouady, avec le canal du Ouady ouvert à la navigation. En outre, la compagnie s'engageait à donner à la dérivation en construction depuis Néfiche jusqu'à Suez les dimensions suffisantes pour que cette dérivation ne soit pas seulement propre à l'irrigation et à l'alimentation, comme il était stipulé au cahier des charges, mais qu'elle soit en même temps propre à la navigation.

[1] *L'Égypte actuelle*, chez Challamel.

Ce point réglé, Ismaïl-Pacha voulut bien consentir à accepter les charges du contrat que lui avait léguées son prédécesseur, avec leurs avantages. Or, Saïd-Pacha était souscripteur pour 177,642 actions. Le versement de 300 francs par action déjà effectué par les autres actionnaires rendait l'Égypte redevable envers la compagnie d'une somme de 53 millions de francs. En défalquant de cette somme diverses avances, et 15 millions remis jadis à la compagnie pour le premier versement de 100 francs, le trésor égyptien se trouvait encore débiteur de 35 millions. La convention du 20 mars 1863, qui fut signée, comme celle du 18, par Nubar-Bey et par M. de Lesseps, régla les deux intérêts qui se trouvaient en présence. Le gouvernement égyptien s'engageait à payer à la compagnie, à dater du 1er janvier 1864, et de mois en mois, jusqu'à complète libération des deuxième et troisième versements, la somme de 1,500,000 francs. Ces arrangements étaient satisfaisants pour les deux parties, qui paraissaient marcher d'accord, d'autant plus que le vice-roi n'avait pas donné suite à son intention de supprimer la corvée : il avait seulement modifié le système en vigueur jusqu'à lui, de manière à diminuer les déplacements en laissant plus longtemps les mêmes ouvriers sur les chantiers.

Mais cet accord ne pouvait être parfait tant qu'il restait quelque chose à la compagnie en dehors de l'exploitation du futur canal. Il ne suffisait pas au gouvernement égyptien d'avoir pris possession du canal d'eau douce, il lui fallait encore les terrains qu'il avait concédés à ce canal. A peine venait-il de signer la convention de mars, qu'Ismaïl-Pacha adressa une lettre au grand vizir pour prier la Porte de régulariser sa situation vis-à-vis de la compagnie. La Porte, toujours disposée à écouter l'Angleterre, qui dans cette nouvelle démarche avait évidemment conseillé le vice-roi, la Porte répondit dans le sens qui lui était indiqué. Le 6 avril 1863, le grand vizir Aali-Pacha envoyait une note aux ambassadeurs de l'empire ottoman à Paris et à Londres. Après avoir rappelé les efforts tentés en 1859 pour amener une entente entre la France et l'Angleterre, ainsi que la démarche du vice-roi, « la Porte, disait Aali-Pacha, s'est trouvée en devoir de faire connaître aux alliés du sultan toutes les conditions auxquelles l'autorisation est subordonnée. Cette communication est d'autant plus nécessaire et urgente que les travaux avancent de plus en plus. Il n'entre pas dans la pensée de la Porte de vouloir empêcher la réalisation d'une entreprise qui pourrait être d'une utilité générale; mais elle ne saurait y consentir : 1° qu'avec la certitude d'avoir des stipulations internationales qui en garantiraient, à l'instar des Dardanelles et du Bosphore, la neutralité complète; 2° qu'à des conditions de nature à sauvegarder et à assurer les importants intérêts

qu'elle est appelée à protéger. » Le plan actuel n'offrirait à la Porte aucune de ces garanties indispensables. Deux faits l'attestent. D'abord, malgré l'abolition de la corvée dans l'empire ; malgré le dernier décret du vice-roi, qui prononce la même prohibition pour l'Égypte, les travaux préparatoires ne se font que par le seul concours de ce régime, dont l'application entraîne un déplacement permanent de soixante mille personnes. « Or, la Porte, continue Aali-Pacha, se voit dans l'impossibilité de sanctionner en Égypte la pratique d'une mesure qu'elle interdit dans les autres parties de l'empire. En second lieu, la concession à la compagnie de tout le territoire qui environne les canaux d'eau douce aurait pour résultat la création sur le territoire de l'empire ottoman de colonies presque indépendantes, qui comprendraient les villes de Suez, de Timsah et de Port-Saïd, ainsi que toute la frontière de Syrie. La Porte déclare que cette clause n'aura jamais sa sanction. » En résumé, son consentement est indissolublement lié à la solution de la neutralité du canal, — l'abolition du travail forcé, — l'abandon par la compagnie de la clause qui concerne les canaux d'eau douce et la concession des terrains environnants. « Une fois ces trois points décidés, le gouvernement du sultan s'empressera de prendre en considération chacun des autres articles du contrat, qui n'est qu'à l'état de projet aussi longtemps que la sanction de la Porte n'a pas été obtenue. La compagnie a donc fait les dépenses à ses risques et périls ; mais, dans le cas où elle renoncerait à l'œuvre projetée, la Sublime-Porte adopterait, de concert avec le vice-roi, les mesures les plus propres à en réaliser l'exécution. La compagnie devrait, dans ce cas, céder les travaux et les terrains, et de son côté le sultan lui rembourserait les sommes dépensées. »

La Porte fixait un délai de six mois pour l'accomplissement des conditions indiquées dans la note du 6 avril. A son retour, le vice-roi signifia à M. de Lesseps que, par ordre du gouvernement de Constantinople, les travaux seraient interrompus si, dans le semestre qui allait s'écouler, la sanction de la Turquie n'avait été obtenue par le redressement des trois griefs énoncés plus haut. Quelque temps après, Ismaïl envoyait à Paris, pour traiter cette affaire, son confident Nubar-Bey, que le sultan, pendant son séjour en Égypte, avait élevé au rang de pacha. Nubar essaya d'abord de traiter l'affaire avec le ministre français ; mais M. Drouyn de Lhuys lui déclara nettement que le gouvernement de l'empereur ne voulait pas entrer en négociation avec lui, et qu'il devait s'adresser à la compagnie. En conséquence, l'envoyé du vice-roi communiqua à M. de Lesseps, le 12 octobre 1863, les propositions suivantes : réduction du nombre des travailleurs à un contingent permanent de six mille hommes, au lieu

de vingt mille ; — augmentation de leur salaire de 3 à 6 piastres ; — suppression de la concession des terrains bordant les canaux d'eau douce. Le conseil d'administration de la compagnie, dans sa séance du 29 octobre 1863, rejeta à l'unanimité les propositions du vice-roi, en se fondant : 1° sur ce que ces propositions seraient le renversement et la négation des contrats, l'abrogation rétroactive du mandat donné à M. de Lesseps pour la constitution de la compagnie; 2° sur ce que les conditions principales auxquelles le gouvernement égyptien a appelé les souscripteurs à s'associer à lui pour l'exécution de l'entreprise seraient annulées par l'acceptation des propositions de Nubar-Pacha ; 3° sur ce que cette acceptation entraînerait pour la compagnie des pertes qui se compteraient par des centaines de millions de francs.

Ce refus absolu, l'animosité qui s'était déclarée, dès le principe, entre M. de Lesseps et Nubar-Pacha, et qui retentit d'une manière fâcheuse dans le public, fermèrent l'issue à toute entente directe du vice-roi avec la compagnie. Le délai fixé par la Porte pour l'interruption des travaux approchait, et il faut reconnaître que le vice-roi, la compagnie et même le gouvernement turc auraient été fort embarrassés, si l'on n'avait suscité une haute intervention. Le vice-roi offrit à l'empereur des Français de soumettre à son arbitrage les questions pendantes entre son gouvernement et la compagnie. Napoléon III accepta, et chargea son ministre des affaires étrangères de communiquer au Khédive, qui s'en montra satisfait, des bases de transaction préalablement agréées par la compagnie. L'empereur obtenait en même temps de Constantinople et du Caire la prolongation du délai primitivement fixé pour l'interruption des travaux. Une commission présidée par M. Thouvenel, ancien ministre des affaires étrangères, fut chargée d'étudier la question, et réussit d'abord à faire signer par Nubar et M. de Lesseps un compromis sur les bases approuvées déjà par le vice-roi et la compagnie. L'empereur accueillit favorablement le rapport de la commission, qu'il chargea de lui préparer un projet de sentence arbitrale. La sentence fut signée et rendue le 6 juillet, puis communiquée officiellement par M. Drouyn de Lhuys aux deux parties intéressées.

Voici le résumé de cette convention, qui n'est pas la dernière qui soit intervenue entre la compagnie et le gouvernement égyptien.

1° Le règlement du 20 juillet 1856, par lequel le gouvernement du vice-roi s'était engagé à fournir à la compagnie les quatre cinquièmes des ouvriers, avait le caractère d'un contrat : les engagements qu'il stipulait restaient obligatoires pour les deux parties ; 2° une indemnité de 38 millions de francs était due à la compagnie pour sa renonciation aux avantages de ce règlement, dont la Porte imposait

la suppression comme impliquant l'exercice de la corvée; 3° pour répondre à une autre exigence de la Turquie, la compagnie rétrocédait au vice-roi la partie du canal d'eau douce qui lui restait après la cession du 18 mars 1863, c'est-à-dire la partie comprise entre le Ouady, Timsah, Ismaïlia et Suez; mais elle en gardait la jouissance exclusive pendant toute la durée de la concession, et devait achever elle-même les travaux : en conséquence, le gouvernement égyptien devait payer à la compagnie une somme de 10 millions de francs pour les frais d'exécution; 4° le périmètre des terrains concédés à la compagnie comme nécessaires à l'établissement, l'exploitation et la conservation des canaux était réduit, pour le canal maritime, à 10,264 hectares; pour le canal d'eau douce, à 9,600 hectares; 5° par suite de cet arrangement, la compagnie, qui avait droit sur tous les terrains susceptibles d'être irrigués, se trouvait rétrocéder environ 60,000 hectares, pour lesquels elle recevrait une indemnité de 30 millions de francs. Le total des sommes à verser par le vice-roi était de 84 millions de francs, échelonnés en seize payements, dont le dernier devait avoir lieu au 1er novembre 1879.

Cette victoire remportée, assez chèrement, il est vrai, mais gagnée néanmoins, le vice-roi se mit en devoir de remplir les obligations résultant pour lui tant de la sentence que des traités particuliers signés les 18 et 20 mars 1863. Il fit travailler à la construction du canal entre le domaine d'Ouady et le Caire. Dans le courant de l'année 1865, le gouvernement y réunit jusqu'à soixante-dix mille fellahs. Il est inutile de faire remarquer que ces ouvriers étaient réunis par la corvée; et l'on peut voir par ce dernier trait combien l'abolition du travail forcé tenait peu à cœur au gouvernement égyptien.

Le gouvernement turc, instrument passif ou complaisant de l'Angleterre et du vice-roi, ne fit aucune difficulté pour reconnaître que, par la sentence du 6 juillet, les conditions auxquelles il avait subordonné son acquiescement se trouvaient remplies. Il semblait qu'il ne restât plus qu'à rédiger le contrat général qui, en consacrant les modifications introduites par le traité particulier du 18 mars 1863 et par la sentence impériale, devait recevoir la sanction du sultan; mais la négociation devait encore traverser une nouvelle difficulté. Au mois de mai 1865, le sultan écrivit à l'empereur des Français pour lui demander de consentir à ce qu'une commission mixte fût envoyée sur les lieux pour déterminer quelle était la quantité de terrains nécessaire à la compagnie, et pour en faire la délimitation. Ce n'était ni plus ni moins qu'une révision de la sentence. Le gouvernement français et la compagnie étaient parfaitement en droit de s'y refuser. Mais M. de Lesseps, qui commençait à connaître les Égyptiens et qui prévoyait des complications nouvelles, alla au-de-

vant des secrets désirs du vice-roi et entra en arrangement. Le 30 janvier 1866, au moment où les délégués allaient commencer leurs travaux, un traité intervint entre le gouvernement égyptien et la compagnie, qui trancha toutes les difficultés pendantes. Ce que voulait le gouvernement égyptien, c'était une rétrocession plus complète des terrains. M. de Lesseps lui en abandonna encore 60 hectares, ce qui réduisit à 10,204 hectares les terrains accordés à la compagnie par la sentence impériale. Ainsi, après dix ans de négociations, se termina la phase diplomatique de cette grande affaire.

Remarquons néanmoins que cette concession n'a pas été la dernière que la compagnie ait faite au gouvernement égyptien. Le 23 avril de cette année, il est intervenu entre M. de Lesseps et Ismaïl-Pacha deux conventions nouvelles qui corrigent ce que les anciennes pouvaient avoir conservé de trop avantageux pour la compagnie. Celle-ci possédait encore, de par la sentence arbitrale de Napoléon III, 10,204 hectares de terrains, estimés à 100 millions ; le rescrit du 5 janvier 1856 lui accordait, « pour toute la durée de la concession, » la faculté d'extraire des mines et carrières appartenant au domaine public, sans payer aucun droit, impôt ni indemnité, tous les matériaux nécessaires aux travaux de construction et d'entretien des ouvrages et établissements dépendant de l'entreprise ; il exonérait, en outre, la compagnie de tous droits de douane, d'entrée et autres pour l'introduction en Égypte de toutes machines et matières quelconques, qu'elle ferait venir de l'étranger pour les besoins de ses divers services en cours de construction ou d'exploitation. La convention de 1866 lui accordait la faculté de transit sur le canal d'eau douce sans être soumise à aucun droit de navigation. D'autre part, sur quelques autres questions, il y avait encore entre le gouvernement et l'entreprise diverses questions pendantes. Une partie des réclamations adressées au gouvernement égyptien portait sur l'à-compte des bons du Trésor pour des payements qui avaient été faits à la compagnie ; une autre partie demandait une indemnité pour pertes essuyées par suite du manque de hauteur d'eau du canal d'eau douce, indemnité évaluée à 3 millions.

La convention du 23 avril régularise toutes ces questions. En ce qui concerne le droit d'extraction des carrières égyptiennes, la faculté de naviguer sans payer de droits sur le canal d'eau douce, le droit de pêche dans le canal maritime, le transport des lettres, la transmission des dépêches télégraphiques, l'exemption des droits de douane, la compagnie rentre dans le droit commun. Elle fait en outre abandon au gouvernement des hôpitaux et de leur matériel, des constructions particulières qu'elle a élevées sur treize points du canal, de la carrière et du port du Mex avec son matériel d'exploitation,

de ses magasins de Boulac et de Damiette. En échange de cette cession, le Khédive se reconnaît débiteur de la compagnie pour une somme de 30 millions. En ce qui concerne les 10,204 hectares de terrains, la compagnie reconnaît le vice-roi comme propriétaire de ces terrains de compte à demi avec la société. Ces terrains, ainsi que 300 hectares, situés à Port-Saïd et 200 hectares à Ismaïlia, que le Khédive apporte au fonds commun, doivent être vendus, et leur produit partagé entre le trésor égyptien et la compagnie.

Dans son rapport de 1869, M. de Lesseps n'a point manqué de dire qu'il n'avait qu'à se féliciter de cette transaction. Nous voulons bien le croire avec lui ; mais sans être convaincu qu'elle mettra fin aux exigences du gouvernement que représente Ismaïl-Pacha. Il y a longtemps qu'on a dit que tout était à redouter de la rapacité turque, et d'après ce que nous venons de raconter, on voit qu'il ne manque à l'Égypte aucun des traits qui constituent le vice le plus saillant de sa nationalité.

III

Nous venons de suivre M. de Lesseps dans son admirable lutte avec la diplomatie anglo-égyptienne, et nous avons vu avec quelle vigueur il avait surmonté les embarras que lui suscitèrent les ennemis de sa grande œuvre. Il est nécessaire maintenant de l'accompagner sur le terrain même de son entreprise. Ici encore les obstacles ne lui ont pas fait défaut ; il les trouva dès le début, lorsqu'en 1859 il alla prendre possession, à la tête de la commission administrative, du sol qu'il allait transformer[1].

Les difficultés que le sol offrait aux ingénieurs étaient grandes sans doute, mais elles étaient prévues ; celles que leur opposait la population étaient moins surmontables. Son esprit était évidemment influencé par ses maîtres ; les sentiments d'hostilité éclataient à première vue ; on n'avait à compter sur aucune coopération ; le transport même de l'eau était refusé. Étonnés, si les ingénieurs interrogeaient autour d'eux, leurs questions se brisaient d'abord contre un silence craintif, et lorsque, à grand'peine, ils pouvaient obtenir des lambeaux de réponse, ils apprenaient que l'on menaçait des galères et de coups de bâton les indigènes qui prêteraient leurs services aux chantiers du canal. On voulait faire le vide autour des travailleurs, et l'abondance des approvisionnements ne permettant pas de les prendre par la faim, on espérait les prendre par la soif. Un moment cette tactique manqua réussir : l'eau que les ingénieurs tiraient

[1] H. Silvestre, *l'Isthme de Suez*. Chez Lacroix et Verboeckhoven.

du lac Menzaleh au moyen de barques vint moins abondante ; on n'avait pu avoir raison des contestations continuelles que soulevaient les autorités et les habitants du pays. Lorsque M. de Lesseps connut cette pénurie, il fréta un bateau à vapeur et, en grande hâte, y embarqua à Alexandrie des machines distillatoires. Son arrivée à Port-Saïd releva les courages et, par la distillation de l'eau de mer, fit disparaître les préoccupations.

On a vu que la tâche de la compagnie ne consistait pas seulement dans la construction du canal maritime : il fallait encore lui donner deux entrées suffisantes avec jetées, phares, etc., créer deux ports, l'un dans la Méditerranée, l'autre sur le lac Timsah, et enfin rattacher par une voie navigable le Nil au passage direct de l'isthme, voie qui jetait ensuite deux branches, l'une vers Port-Saïd, l'autre vers Suez. Ajoutons que le canal maritime devait traverser quatre lacs, les lagunes de Suez et enfin le désert. Sauf quelques travaux complémentaires, qui demanderont encore quelques mois, l'œuvre est accomplie aujourd'hui. Le canal maritime, annoncé par les phares de la côte, déroule entre Port-Saïd et Suez, au milieu des poteaux d'amarrage et des fils télégraphiques, un fleuve de 150 kilomètres de long et de 100 mètres de large ; à côté de cette artère s'étend le canal d'eau douce. Déjà commencent à alterner avec la ligne des sables les plantations et la verdure ; les habitations et les campements ont remplacé la solitude, et le bruit des machines, le sifflement de la vapeur, le passage des wagons, le remorquage des chalands, apportent au désert le mouvement de la civilisation. De 25 Européens et de 125 indigènes qui, il y a dix ans, étaient les seuls habitants de l'isthme, la population s'est élevée à 42,400 individus, dont 22,843 Européens et 19,557 indigènes. Dans les villes surtout, le changement est complet. A Port-Saïd, la jetée de l'ouest et la jetée de l'est, longues, la première, de 2,500 mètres ; la seconde, de 1,900 mètres, assurent la sécurité des navires. Sur une plage, hier encore abandonnée, une ville moderne aligne ses divers quartiers.

Sur les bords du lac Timsah, Ismaïlia se développe également. Le chemin de fer d'Alexandrie et du Caire, le canal maritime, le canal d'eau douce et diverses routes commencent à lui donner une assez grande animation ; les industries et les agences se groupent autour du principal établissement de la compagnie en Égypte. Mais c'est surtout à Suez que la transformation est le plus sensible. Autour de la pointe où vient aboutir le canal maritime, les constructions et les travaux d'art se sont accumulés. Ce sont de vastes hangars, de nombreux entrepôts, de larges quais, de nouveaux ports, un brise-lames, et enfin le bassin de radoub.

Pour creuser le canal maritime, dit M. Silvestre, auquel nous

empruntons la plupart de ces renseignements, on a dû enlever 75 millions de mètres cubes; œuvre énorme, dont l'exécution rapide peut nous étonner, nous qui, en pleine civilisation, à Paris, avons vu mettre six mois pour déblayer les 400,000 mètres cubes du Trocadéro. Dans les derniers temps, l'extraction du canal atteignait, dit-on, le chiffre de 2 millions de mètres cubes. M. Silvestre a calculé qu'en mettant à la suite les uns des autres les paniers (couffins) employés aux seuls chantiers d'El-Guisr, on formerait une ligne de 27,000 lieues, et qui ferait trois fois le tour du monde.

Mais si la compagnie a trouvé en MM. Mougel-Bey et Voisin-Bey des ingénieurs à la hauteur de la tâche qu'ils avaient acceptée, elle ne paraît pas avoir eu à se louer de tous ses entrepreneurs. Elle a dû rompre avec le premier, M. Hardon, auquel elle a payé un dédit de 18 millions de francs. Elle se chargea alors elle-même de ses travaux. Après des tâtonnements un peu coûteux, sans doute, mais inévitables, elle revint aux entreprises spéciales. Le travail fut divisé en quatre lots, adjugés à quatre nouveaux entrepreneurs.

A propos de ces tâtonnements, quelques journaux ont accusé la compagnie de légèreté. Leur critique était trop sévère. Une œuvre aussi gigantesque que celle du percement de l'isthme de Suez, ne devait pas s'accomplir, sans passer par ce qu'on appelle des *écoles*. Il faut remarquer aussi que deux années seulement avaient été consacrées aux opérations préparatoires : études des terrains; organisation des chantiers; construction des magasins, des hangars, des ateliers et des maisons d'habitation; acquisition d'un matériel considérable de dragage, de terrassement, d'outillage et de navigation; approvisionnement des matériaux, bois, fer, chaux, ciment, des vivres et des objets de consommation. Il n'est donc pas surprenant que les premiers pas aient manqué d'assurance, surtout avec les ingérences incessantes du gouvernement « éclairé » du vice-roi. Le temps perdu au début a été d'ailleurs rapidement regagné par la suite; et c'est avec une légitime satisfaction que M. de Lesseps peut rendre aujourd'hui ses comptes à ses actionnaires. Si au lieu de 200 millions l'œuvre du canal en a absorbé 404 et doit en absorber encore 47, elle n'en a demandé que 300 au public : le reste a été fourni par des recettes et des cessions s'élevant à 151 millions. Indépendamment des revenus du canal, dont il faudra, il est vrai, prélever une partie pour les frais d'administration et d'entretien, la compagnie doit toucher la moitié du prix de la vente des 10,714 hectares contigus au canal maritime, ou situés à Port-Saïd et à Ismaïlia et dont quelques-uns possèderaient déjà une valeur de 30 à 100 francs le mètre carré. Quant au revenu même du canal, sans être aussi considé-

rable que les enthousiastes le montrent, il paraît devoir rémunérer suffisamment les porteurs d'actions de l'entreprise.

De Constantinople, Malte, Trieste, Marseille, Cadix, Lisbonne, Bordeaux, le Havre, Londres, Liverpool, Amsterdam, Saint-Pétersbourg, New-York et la Nouvelle-Orléans, les navires allant à Bombay et qui prendront la voie du canal, feront une économie qui varie entre 4,300 et 2,726 lieues. Se basant sur cette différence, M. de Lesseps compte sur un tonnage annuel de 6 millions de tonnes, et M. Silvestre sur 12 millions, ce qui donnerait à l'entreprise (la taxe étant fixée à 10 francs par tonne), un revenu de 60 à 120 millions. Nous croyons qu'il y a là un peu d'exagération, et, sans adopter absolument les chiffres de l'*Economist*, qui restreint à 5,500,000 tonnes le trafic général entre l'Europe et l'Orient, et à 1 million le transit de Suez, on ne saurait contester que les appréciations du journal anglais reposent sur des données indiscutables. Il faut admettre aussi que le percement de l'isthme américain s'effectuera un jour. Le curieux travail publié il y a peu de jours par M. A. de Gogorza ne laisse subsister aucun doute à cet égard. Il résulte des recherches de cet explorateur, qu'il est parfaitement possible de rejoindre, sur le territoire du Darien, le Pacifique à l'Atlantique par un canal de 52 milles qui ne doit rencontrer sur son passage qu'un seuil de division de 58 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la marée, et composé de grès argileux. Une société est déjà formée pour exécuter le projet de M. de Gogorza. Ce travail achevé, cette nouvelle voie ouverte, on voit d'ici la concurrence qu'elle sera appelée à faire au canal de Suez. Si mauvais qu'ils soient, les grands caps reverront alors les navires que les canaux égyptien et américain semblent devoir accaparer. Il n'est pas nécessaire d'être marin pour savoir que, selon le voyage à exécuter, on aura avantage à passer tantôt par un isthme et revenir par un cap, et tantôt à passer par un même isthme, aller et retour, tantôt enfin à aller par un isthme et à revenir par l'autre. Ce qui est hors de doute, c'est que le cap de Bonne-Espérance sera toujours préféré à l'isthme de Suez pour les routes du nord de l'Europe ou des États-Unis à l'Océan Indien, et réciproquement.

Il suffit de regarder un planisphère pour constater que, l'isthme du Darien ouvert, en aucun cas la marine des États-Unis ne passera par le canal de Suez. Les navires européens ne sauraient hésiter davantage lorsqu'il s'agira pour eux de se rendre sur les deux rives du Pacifique et du Grand Océan, 1° aux côtes occidentales des deux Amériques, depuis Valparaiso, au sud, jusqu'au détroit de Behring, au nord, et aux mers polaires arctiques; aux îles Sandwich, Taïti et aux autres archipels, depuis le détroit de Behring jusqu'au 30ᵉ degré

de latitude sud ; 2° à la côte orientale d'Asie, depuis le détroit de Behring jusqu'aux mers de Chine et du grand archipel d'Asie, en finissant à l'équateur; aux îles de la Sonde et Moluques, dans la bonne saison, c'est-à-dire quand on pourra faire route directe par la mer de Chine en profitant de la mousson existante ; 3° aux côtes orientales d'Australie et à la Nouvelle-Zélande, toujours pour les voyages d'aller, et quelquefois, suivant les saisons, pour les voyages de retour[1].

La préférence des navires européens pour le cap de Bonne-Espérance, lorsqu'ils auront à se rendre dans l'Océan Indien, ne s'explique pas seulement par la bonne latitude de ce cap, cela tient encore aux désavantages de la Méditerranée avec ses vents variables, aux inconvénients plus graves encore de la mer Rouge. Depuis saint Jérôme, qui décrit cette mer comme hérissée d'écueils et de dangers, et par conséquent très-périlleuse, elle a peu changé. Elle possède toujours, particulièrement entre le 13° et 20° de latitude, ces bancs et ces récifs de coraux, ces courants et ces moussons qui la rendaient si redoutable aux anciens navigateurs. Mais il faut observer que les marins du temps de saint Jérôme ne disposaient pas de bâtiments bien vaillants. La marine contemporaine est mieux outillée ; de plus, l'actif mouvement de navigation dont l'Inde est le centre, a fait naître une quantité de pilotes sur lesquels on peut compter. Il n'est pas douteux que la compagnie de l'isthme ne s'attache les plus expérimentés et ne les mette à la disposition des navires ; car avec ces guides seuls la navigation de la mer Rouge est possible aux bâtiments à voiles à grand tirant d'eau. Quant aux vapeurs, qui ne sont point contraints, comme les voiliers, de courir des bordées, qui peuvent suivre une ligne rigoureusement droite, les vents, les courants et les écueils, dont s'effrayaient les vieux navigateurs, n'offrent que peu d'obstacles à leur marche. Nous voudrions pouvoir dire qu'ils n'ont rien à redouter de cette mer funeste ; mais au moment même où nous arrivent les détails de la perte du paquebot de la compagnie péninsulaire et orientale le *Carnatic*, qui a naufragé le 13 septembre dernier, dans le nord de la mer Rouge, à l'entrée même du golfe de Suez, est-ce possible? Pour éviter un sort pareil aux voiliers, la compagnie fera bien, croyons-nous, d'établir un service de remorqueurs dans la mer Rouge. Des navires assez riches pour payer 10 francs la tonne leur passage dans l'isthme ne sauraient regarder à la petite somme que cette remorque devra leur coûter, puisqu'elle assurera à la fois leur existence et abrégera la durée de leur traversée. Quant à la compagnie, elle trouvera ici un nouvel élément

[1] J. Sicard, capitaine au long cours : *Du percement de l'isthme américain.*

de revenu. L'article 17 du deuxième acte de sa concession ne l'autorise-t-il pas à imposer le pilotage, le remorquage, le halage et le stationnement? » Il serait néanmoins imprudent de l'engager à augmenter le nombre de ses tarifs ou à les grossir outre mesure. On trouve déjà que ce prix de 10 francs par tonne est un peu élevé. Avec les droits que nous venons d'énumérer, et auxquels il faudra joindre les frais de remorquage dans la mer Rouge pour les voiliers, ce n'est plus à 10 francs, mais à 13 ou 15 francs, si la compagnie ne réduit pas ce prix, qu'il faudra porter le passage de toute une classe de bâtiments entre Port-Saïd et Aden. Or, peut-elle oublier que, si tous les navires aujourd'hui à flot ne sont pas à vapeur, c'est que le coût du cheval-vapeur dépasse dans des proportions considérables le profit du trafic auquel se livrent les voiliers? Si la rapidité des traversées est une condition de succès pour les courriers et les navires chargés de matières précieuses, le temps a un prix beaucoup moins élevé pour les bâtiments qui n'ont qu'un fret grossier et sans importance. Pour ce motif, les Américains et les Anglais, qui ont trouvé tant de moyens d'abréger « ce temps, qui vaut de l'argent, » et chez lesquels la vapeur joue un si grand rôle, sont loin de renoncer, comme on le dit, à l'aide économique du vent. Ignore-t-on qu'à l'époque où la Californie manquait de tout, et où le peu qui lui parvenait se payait des sommes énormes, c'est par les clippers que la mère-patrie approvisionnait sa colonie? Si cher que valût la cargaison, il était préférable de se servir de la voile afin de ne pas élever encore la valeur des objets transportés. Ce sont toujours les clippers qui apportent sur les marchés anglais les cotons de l'Inde, les laines de l'Australie et toutes les matières qui doivent se répandre ensuite dans le monde entier sous la forme d'objets de première nécessité. Augmenter leur prix en les grevant de frais nouveaux serait une folie ; aucun négociant digne de ce nom ne la commettra.

M. de Lesseps est d'ailleurs un homme trop intelligent pour ne pas apporter dans l'examen de la question toute la clairvoyance dont il donne sans cesse des preuves si remarquables. Son œuvre n'est pas finie d'ailleurs, aux divers points de vue sous lesquels nous l'avons envisagée. Sans doute est-ce pour cette raison que les actions de la compagnie subissent depuis quelque temps des fluctuations si sensibles. Après avoir dépassé 550 francs, elles sont descendues jusqu'à 323 fr. 75. Elles ont flotté le mois dernier entre 400 francs et 452 fr. 50. Elles étaient, le 1er novembre, à 408 fr. 75 cent. Cette réserve des spéculateurs a plusieurs causes. Et d'abord les travaux du canal ne sont pas absolument achevés ; il en faut planter les rives, et très-probablement porter sa largeur de 100 à 135 ou 140 mètres. On

n'ignore pas non plus, depuis le rapport fait par M. Larrabure au Corps législatif, lorsqu'il s'est agi d'autoriser la compagnie à émettre des obligations à lot, que les charges annuelles de la compagnie s'élèvent à 35 millions de francs. S'il reste un bénéfice, on ne saurait oublier le prélèvement de 30 pour 100 à faire sur ce bénéfice pour les administrateurs, le gouvernement égyptien et les fondateurs de l'entreprise, dont un journal financier annonce avec regret que les parts se négocient au prix de 4,500 francs.

Mais ce qui nous paraît porter actuellement le plus grand préjudice à l'entreprise, c'est ce qu'on lit tous les jours dans les journaux anglais. Il serait impossible aux vapeurs de filer plus de 4 nœuds à l'heure sans dégrader les berges friables du canal avec les ondes provoquées par leurs hélices ou leurs roues. D'autre part, cette lenteur les expose à aborder les rives du canal sous l'influence des fortes brises d'est et d'ouest qui soufflent périodiquement sur l'isthme. Pour répondre à ces affirmations, la compagnie a fait traverser le canal par le *Latif*, bâtiment à vapeur de la marine du vice-roi, et il résulterait de cette première expérience que ces critiques ne sont point fondées. En marchant à 12 kilomètres à l'heure, les deux hélices du *Latif* produisaient, il est vrai, des remous sensibles, mais dont les vagues, de 25 à 30 centimètres, n'avaient aucun effet funeste sur les berges. L'active navigation qui aura le canal pour théâtre le 17 novembre, jour de l'inauguration, réduira à néant, nous n'en doutons pas, cette nouvelle accusation des journaux anglais, qui déjà en ont vu crouler tant d'autres devant l'évidence des faits.

La pierre d'achoppement de l'entreprise réside moins, à nos yeux, dans l'insuffisance des revenus du canal ou dans son imperfection, vices auxquels on peut remédier avec de l'argent et de la patience, que dans les rapports de l'entreprise avec le gouvernement égyptien. L'histoire diplomatique de l'œuvre de M. de Lesseps ne justifie que trop les craintes de tous ceux qui, ainsi que nous, savent tout ce que les Ottomans ont emprunté de perfidie hellénique à la Grèce durant leur longue domination. Nous ne le dissimulerons point : l'article second de l'acte de concession qui dit que le directeur de la compagnie sera toujours nommé par le gouvernement du vice-roi, et sera choisi, *autant que possible*, parmi les actionnaires les plus intéressés dans l'entreprise, nous inspire des craintes sérieuses pour l'avenir. L'actionnaire le plus intéressé n'est-il pas le vice-roi? Pour se rendre compte de la tournure que devra prendre l'affaire entre les mains d'un tel directeur, dans la prévision où elle y tomberait, il suffit de jeter les regards sur l'exploitation des chemins de fer du pays. « Administrés à la turque, dit un voyageur, M. Casimir Leconte, ils offrent un déplorable assemblage de désordre, d'incurie et de con-

cussions dont la plume ne peut donner qu'une incomplète idée... Sur le chemin de fer tout se vole, et le gouvernement ferme les yeux et ne veut rien savoir. » A l'appui de ses affirmations, M. Leconte cite plusieurs faits aussi plaisants que caractéristiques. Nous ne lui en emprunterons qu'un. Lorsqu'en 1861 le blocus des États du Sud par ceux du Nord, dans la guerre civile américaine, fut venu donner une si grande plus-value aux cotons égyptiens. « Je m'étonnais de voir amoncelés aux stations principales, à Tantah, à Zagazig, à Bénah et ailleurs, de véritables pyramides de balles de coton (dont bon nombre étaient là depuis trois semaines et plus), alors que circulaient sous mes yeux des trains de marchandises à peu près vides. Je me rendis compte de cette anomalie, plus apparente que réelle, quand on m'eut expliqué que les puissants du jour étaient en même temps les plus grands producteurs du coton, et que leurs intérêts passant avant ceux de la plèbe, il était naturel que le chemin de fer, qui était avant tout propriété du gouvernement, ne transportât sur le marché d'Alexandrie les produits du pauvre qu'après ceux des favoris du pouvoir. La personne fort bien placée qui me donna la première ce curieux renseignement, ajouta, d'un air de bonhomie adorable, que cette manière de procéder était même dans l'intérêt général, car elle soutenait les prix en prévenant l'encombrement du marché. Il est vrai que, comme il n'y a d'abri nulle part en Égypte, ou à peu près, s'il pleut, c'est le coton du pauvre qui pourrit; si le simoun vient à souffler, c'est dans le coton du pauvre que s'engouffre le sable; s'il y a des dommages et intérêts à payer pour retard dans la livraison, c'est sur le pauvre qu'ils retombent. Qu'y faire? Il n'y a pas d'institutions parfaites en ce monde[1]. »

Après s'être étendu longuement sur l'administration turque, « qui n'est, dit-il, qu'une exploitation souvent brutale, toujours cauteleuse, des intérêts généraux au profit d'intérêts particuliers, le voyageur que nous venons de citer ajoute : « Sans doute, il y a en Orient, comme partout des idées généreuses, des individualités honnêtes, des esprits éclairés ou susceptibles de l'être ; mais, je le répète sans crainte d'être démenti, les traditions sont généralement mauvaises et les habitudes gouvernementales déplorables. Il faut donc, de toute nécessité, écarter avec soin l'intervention des agents égyptiens pendant toute la durée des travaux du canal et l'aménagement des travaux irrigables (M. Leconte écrivait en 1864) si l'on ne veut ouvrir la porte à d'effroyables abus de pouvoir, à de monstrueuses concessions faites à un favoritisme cupide et insoucieux de l'avenir de l'entreprise, et à bien autres inconvénients. Je ne méconnais pas les pro-

[1] C. Leconte, *Promenade dans l'isthme de Suez.*

grès faits en Égypte, depuis vingt ans, au point de vue de la prospérité publique ; je ne nie pas la probabilité de progrès plus grande encore, et je ne conteste pas d'une manière absolue ni la bonne foi des gouvernements, ni l'aptitude des gouvernés ; mais je suis convaincu que l'état actuel des choses ne présente pas assez de garanties pour que l'on puisse admettre comme sauvegardés les intérêts moraux et matériels engagés dans le percement de l'isthme de Suez, si on en retire la direction entière ou même partielle à l'initiative européenne. »

Ces craintes eussent été mieux justifiées encore si M. Leconte eut vu les obstacles que le gouvernement égyptien n'a cessé d'opposer à M. de Lesseps, obstacles dont la source était moins dans la jalousie de l'Angleterre que dans le désir ardent d'enlever à la compagnie ses meilleurs éléments de fortune au profit du budget vice-royal. C'est donc avec une franchise absolue que le Khédive a pu répondre à M. de Lesseps, lorsque celui-ci vint le remercier de ce qu'il avait bien voulu laisser le canal s'achever, « qu'en travaillant pour le canal il travaillait pour lui-même. » Quant à l'Égypte, pour laquelle le vice-roi ajoutait qu'il travaillait également, nous venons de voir jusqu'à quel degré sa tendresse peut aller pour son peuple. Non moins sincère, mais sans le vouloir cette fois, le Khédive ajoute qu'en donnant à M. de Lesseps les moyens de réunir de nombreuses populations européennes sur les bords du canal, l'isthme deviendra un rendez-vous universel. Cela ne serait pas vrai qu'il faudrait souhaiter que cela le fût. C'est cette agglomération d'Européens qui régénérera l'Égypte, en noyant, nouvelle mer Rouge, les descendants des Pharaons dans ses flots bienfaisants.

Disons-le avec M. Leconte, avec tous les hommes de bonne foi qui ont visité l'Égypte et les autres empires musulmans d'Afrique, d'Europe ou d'Asie : leurs souverains ne méritent pas plus d'intérêt que les Anglais n'en ont montré pour les rajahs hindous. Si les grandes puissances de l'Europe occidentale tiennent à leur maintien à un si haut degré, au point même de s'être *croisés* pour eux en 1855, c'est qu'ils représentent celui-ci une digue contre l'avidité russe, ceux-là des sortes de lices pour leurs diplomates. Depuis les modifications apportées sur la carte de l'Europe orientale à la suite de Sadowa, on ne saurait méconnaître que le point de vue ne soit changé. C'est donc sans imprudence qu'on peut aujourd'hui faire des vœux pour que l'Autriche reconquière dans l'Est ce qu'elle a perdu dans l'Ouest, et rejette enfin en Asie des races corrompues, imbéciles, et qui stérilisent tout ce qu'elles dominent. Leur rôle est même si complétement rempli que déjà les vice-royautés du nord de l'Afrique auraient rejoint depuis vingt ans le berceau de leurs funestes superstitions si,

mieux avisé, le gouvernement français eût abandonné l'Algérie au génie qui a colonisé le Canada et établi l'influence européenne aux Indes. Il est hors de doute que si notre belle colonie eût reçu dès l'origine des institutions plus intelligentes que celles qui la régissent, le trop-plein de la population métropolitaine qui émigre aujourd'hui dans les deux Amériques ne fût venu se fixer sur les bords septentrionaux de la Méditerranée, et n'eût, en se développant, repoussé les Marocains dans le Sahara, les Tunisiens, les Tripolitains et les Égyptiens en Arabie. Malheureusement notre future Australie n'est encore qu'une vaste administration militaire, et il est assez difficile de prévoir le moment où tomberont les liens regrettables qui l'enserrent...

En attendant, le gouvernement égyptien fait emprunt sur emprunt, s'agite, et s'efforce par tous les moyens en son pouvoir de secouer le joug, pourtant si léger, qu'il tient de la Porte. Grâce aux secours en hommes et en argent qu'il a fournis au divan lors de la révolte de la Crète, le Khédive a obtenu en 1866 la modification de la loi qui établissait l'ordre de succession en Égypte, et voulait que ce trône revînt à son frère : il peut le laisser maintenant à son fils. En 1867 il a obtenu de nouveaux avantages. Ainsi, il lui est permis d'édicter les règlements spéciaux propres à l'administration intérieure du pays, et faire des arrangements au sujet de la douane, de la police sur les sujets étrangers, du transit et de la poste. Il jouit, en un mot, d'une situation à peu près égale à celle des Principautés-Unies. C'est donc sans surprise qu'on l'a vu ouvrir des négociations avec les puissances étrangères pour la modification des capitulations, et établir une sorte de chambre consultante qui ne nous paraît destinée qu'à mettre ses actes à l'abri de ce qu'il ne manquera pas de nommer « la volonté du pays. » Nous reviendrons sur ces transformations, qui nous semblent devoir influer sur l'entreprise du canal de Suez dans un sens qu'il serait certainement téméraire de considérer dès aujourd'hui comme favorable aux intérêts politiques, commerciaux et financiers qu'elle représente.

LOUIS TESTOT.

MÉLANGES

Nous empruntons à la *Rivista universale* de Gênes une lettre d'un des plus savants théologiens et jurisconsultes de Rome, M. Audisio, adressée au P. Hyacinthe, et nous aimons à la traduire, parce qu'elle exprime avec une éloquence touchante des sentiments de regret, de blâme, de tristesse, et pourtant d'affection et d'espoir, qui sont les nôtres :

LETTRE DE M. AUDISIO AU P. HYACINTHE

« Cher Père Hyacinthe,

« Écoutez qui de droit ; gardez-vous de fausse démarche ; ne répondez « jamais aux provocations. » Telles furent les dernières paroles que je vous dis, il y a quelques mois, à votre départ de Rome ; vous priant de les considérer à la fois comme le fruit de mon expérience et le gage de mon amitié.

« Pensez-vous que, dans cet âge de fer et de plomb, nous puissions seuls changer le monde ? que nous ayons nous-mêmes cessé d'être ces vases d'argile *facientes invicem angustias*, ou ces hommes dont parle l'Apôtre, *invicem provocantes, invicem invidentes?*

« Condamnés à marcher dans ce monde, il nous faut inévitablement le prendre comme il est fait : étudier nos défauts, supporter la contradiction avec un front serein et redoubler d'haleine pour atteindre le but ;

telle est la plus honnête, la plus victorieuse manière de répondre à ses adversaires.

« Vous, Père Hyacinthe, contemplateur assidu et interprète éloquent des sublimes desseins de la Providence, vous savez bien que soutenir la lutte du bien contre le mal est la condition de notre vie ici-bas. — Et heureux est celui qui la soutient courageusement jusqu'à la fin! — Vous savez bien que nos égarements ainsi que ceux des autres sont les effets de notre volonté, qui garde sa liberté, même sous l'action de la grâce ; que les erreurs d'autrui nous invitent à la charité et à la patience, et que les nôtres nous font de la pénitence une obligation. Vous savez enfin, et vous l'avez mille fois prêché, que toute la morale humaine se résume dans l'obligation de gouverner nos facultés d'après les principes de la loi.

« Mais cette loi, quelle est-t-elle? et quelle en est l'étendue? Père Hyacinthe, vous avez dans vos Conférences victorieusement combattu la *morale indépendante*. Or, la loi d'où dépend la moralité de l'homme, du chrétien et du religieux, ne saurait être la seule raison humaine, faible et défectible; ce doit être la loi entière de Dieu définie et proclamée par l'Église. Rejeter en tout ou en partie cette loi, c'est donc se déclarer indépendant de Dieu et de l'Église.

« Oh! que de belles, que d'admirables et sages choses n'avez-vous pas dites vous-même de l'Église, notre mère, dans vos Conférences! Le P. Félix, juge assurément compétent et impartial, vous en louait encore dernièrement. Mais, mon cher ami, cette Église a un corps visible, une magistrature visible, dans son chef et sa hiérarchie. Et ici, remarquez-le bien: en appeler à Jésus-Christ en franchissant tous les degrés intermédiaires de cette hiérarchie, c'est renverser et anéantir l'Église, notre mère, l'œuvre admirable de Jésus-Christ.

« Vous n'avez certainement pas eu cette intention lorsque vous avez quitté votre couvent. Cependant examinez bien ce que vous avez fait là. Par vos vœux solennels, vous aviez contracté un engagement solennel avec l'Église. Même en droit humain, un lien synallagmatique ne se peut rompre qu'avec le consentement des deux parties contractantes. Que dire donc de votre démarche précipitée, illégale et imprévue? Réfléchissez-y. Cela est grave. Même après avoir agi, votre devoir est de réfléchir encore.

« Aviez-vous des motifs à faire valoir? Il y avait une autorité qui les aurait écoutés. En vous soumettant à elle, vous auriez passé légitimement et avec honneur dans l'ordre des prêtres séculiers. Effacez cette tache d'insubordination, confiez-vous à l'autorité; je vous en conjure, au nom de votre âme et par considération pour votre renommée, obtenez cette bénédiction nouvelle. Si, au contraire, votre démarche n'a été que l'effet d'un mouvement de vivacité irréfléchie et d'hallucination momentanée, le Carmel peut encore redevenir votre asile, au moins jusqu'à ce que votre âme se rassérène et qu'une lumière plus pure l'illumine.

« Dans votre lettre au supérieur général des Carmes, vous dites avoir beaucoup médité, beaucoup prié et que vous la signez aux pieds du crucifix. Je vous crois, parce que je ne sens que trop dans vos paroles l'accent d'une âme convaincue. — Oui, *que trop*, parce que l'âme humaine a de terribles mystères, et que souvent l'ange des ténèbres y prend la figure de l'ange de la lumière. Humilions-nous devant la redoutable majesté de Dieu, plions la tête, *castificantes animas nostras in obedientia charitatis*, et alors nous entendrons les véritables réponses du crucifix.

« Permettez-moi, mon cher ami, d'offrir pour texte à vos méditations cette maxime de Leibnitz, dans son *Système théologique*. Elle est d'un catholique plus que d'un protestant : « *Quidvis enim libentius pati debemus,* « ETIAM CUM MAGNA JACTURA NOSTRA, *quam ab Ecclesia divellamur et schismati* « *causam præbeamus.* » Nous devons souffrir tout, sans exception, plutôt que de nous séparer de l'Église et de faire un seul pas vers le schisme.

« Je suis assuré que l'on vous épouvanterait et qu'on ferait injure à votre foi, si l'on vous supposait la pensée de vous éloigner de l'Église. Mais il y a des voies dont, nous dit l'Esprit-Saint, l'homme ne saurait prévoir l'issue; il y a des démarches qui, bien que de loin, mènent au schisme, et dans le nombre, il faut placer la rupture des vœux solennels, le refus d'obéir aux lois canoniques de l'Église. En face de ces lois, vous érigez la raison individuelle, l'examen et le jugement privé, qui sont en réalité la source première d'où ont jailli toutes les rébellions, tous les schismes.

« Votre cœur docile et bon, votre foi sincèrement catholique, vous arrêteront dans cette voie et vous préserveront du terme où elle aboutit. Mais y être entré est déjà un péril pour vous; c'est une épine dans le cœur de vos amis et un triomphe pour vos ennemis.

« Cher Père Hyacinthe, que votre prompt retour vienne nous consoler et rabattre la joie de vos ennemis. Sachez bien que votre lettre et votre dernière démarche n'ont trouvé d'approbation auprès d'aucun de ceux qui vous aiment, car tous savent distinguer entre les droits et les devoirs et entre l'honorable liberté et la licence subversive de toute loi. Proclamez que la conciliation que vous demandez de la religion avec la société n'est autre chose que l'harmonie de la vérité religieuse avec la vérité sociale et civile. Déclarez que les doctrines que vous appelez *romaines* et non *chrétiennes* sont les exagérations exorbitantes de quelques-uns, mais non les doctrines apostoliques de cette chaire que Bossuet vénérait comme vierge de toute erreur. En ce qui concerne le concile, vous déposerez vos préventions et réformerez votre jugement en lisant la lettre grave et très-explicite des évêques réunis à Fulda.

« Cher Père Hyacinthe, n'appelez pas, ne protestez pas : l'histoire des Appelants et des Protestants vous est connue ! Mais revenez sur vos pas et prenez la résolution de ne plus cesser un instant d'être le fils obéissant de l'Église. Évitez non-seulement le schisme, mal suprême, puisqu'il prive

du suprême bien qui est l'unité de la vie en Jésus-Christ, mais évitez-en même les apparences, les agitations et les scandales qui sont le schisme de la charité, quand ce n'est pas celui de la foi. « Tout souffrir plutôt que de « se séparer, même en apparence, de l'Église : *quam ut ab Ecclesia divel-* « *lamur !* »

« Comme Leibnitz avait bien compris que l'Église, étant fondée sur l'autorité, l'était aussi, par une conséquence nécessaire, sur l'obéissance et sur l'unité ! C'est par l'obéissance que nous avons été rachetés de la faute originelle, qui fut une désobéissance : *per unius obeditionem.* Jésus-Christ a été l'obéissant, comme Adam a été le désobéissant : *Et qui cum esset Filius Dei, didicit ex iis quœ passus est obedientiam... usque ad mortem.*

« Mais je ne veux pas me poser en maître avec vous, vous apôtre et déjà maître dans l'art de la parole ; c'est en ami seulement que j'ai voulu vous avertir.

« Cher et tendre ami, voulez-vous savoir l'effet qu'a produit sur vos amis la lettre irréfléchie qui vous est échappée? Je vous le dirai, l'ayant vu : elle a fait couler des larmes, puis des larmes encore.

« — Hyacinthe est tombé ! s'écriait l'un.

« — Hyacinthe se relèvera, disait l'autre.

« Pour moi, j'espérais et j'osais dire : « Il n'est pas tombé complète- « ment et n'a pas eu besoin de se relever ; il a bronché seulement. » Mais savez-vous ce que cette idée a d'inquiétant pour le cœur d'un ami?

« Oh ! consolez-nous ! nous vous en prions du plus profond du cœur, par les entrailles de l'Église, par les entrailles de Jésus-Christ. Celui-là ne peut avoir Jésus-Christ pour père, qui n'a pas l'Église pour mère. Vous le dites avec raison : *Filii sanctorum sumus.* Mais le Saint des saints, c'est Jésus, l'obéissant, l'humble par excellence : *Respexit humilitatem... exaltavit humiles.* Votre vie est pure ; voilà notre espérance. Mais êtes-vous bien sûr qu'un souffle de vanité, d'amour-propre, de ressentiment ne se soit pas glissé, à votre insu et imperceptiblement, dans votre âme? S'il en était ainsi, ce serait le souffle du serpent capable d'effeuiller la couronne des saints.

« Pardonnez-moi ce jugement qui est un des moins sévères ; mais à un fait public que tous les catholiques réprouvent, il faut trouver une cause. Je la trouve, moi, et je suis heureux de la trouver dans ce qu'il y a de moins coupable chez l'homme, dans l'impatience ou dans une subite illusion à laquelle peut se laisser aller, par faiblesse, une âme souffrante.

« A cet égard, je vous répéterai les paroles de l'évêque d'Orléans, qui se déclare votre confrère et vous écrit en ami : « Vous avez souffert, je le sais ; « mais laissez-moi vous dire que le P. Lacordaire et le P. de Ravignan, je le « sais, ont souffert plus que vous et se sont élevé plus haut, par la pa- « tience et la force, dans l'amour de l'Église et de Jésus-Christ. » A ces deux noms j'ajoute celui du P. Ventura, que vous connaissez bien. Ce furent là

des fils des saints, *filii sanctorum*, non-seulement par l'excellence de leur origine et de leur foi, mais par ce qui en est le couronnement, c'est-à-dire la constance de l'âme, la fermeté dans les desseins, la force et la tenue dans la vie.

« Vous dites encore avoir beaucoup médité, et je le crois. Mais peut-être votre méditation fut-elle toute solitaire, toute en vous, exclusivement renfermée dans la sphère de votre raison, et peut-être encore non complétement libre de certaines lueurs de l'imagination. Or, je vous en prie, continuez à élargir votre méditation. Cette douleur unanime de tous les catholiques, et cet empressement à vous crier tout d'une voix : « Père Hyacinthe, rentrez dans le sein du Père et de la Mère; ne vous paraissent-ils pas dignes de considération? ne vous semblent-ils pas une invitation de la raison? Est-ce un homme prudent que celui qui met son sentiment particulier au-dessus du sentiment de tous les autres? Si vous agissiez ainsi, ne vous créeriez-vous pas une solitude? Or, dans cette solitude, seriez-vous heureux? N'y trouveriez-vous pas plutôt l'épouvante et la désolation?

« Cher ami, cher Père Hyacinthe, vous en appelez au tribunal de Jésus : *Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello*. C'est là une belle preuve de votre foi! Mais notre foi individuelle n'est-elle pas susceptible des imperfections de notre nature? *Lux in tenebris lucet.* Voilà pourquoi il nous a été donné un maître revêtu d'autorité. Je vous avoue que ces paroles : « Tous ceux qui disent : *Seigneur! Seigneur!* n'entreront pas dans le « royaume des cieux, mais ceux-là seulement qui auront fait la volonté « de mon père, » me donnent grandement à penser. Faire la volonté de Dieu me paraît donc plus sûr que d'en appeler à Dieu. Il s'agit ici de notre âme et de l'éternité, cher Père Hyacinthe!

« Avant donc d'en appeler au tribunal de Jésus-Christ, duquel on n'appelle plus, appelons-en à son exemple, à sa face humiliée, à son cœur qui nous appelle et nous dit : « Apprenez de moi que je suis doux et hum« ble. » Votre âme est naturellement faite pour correspondre à cette invitation de la grâce. Que le Seigneur vous l'accorde par la médiation de la Reine des saints et celle de la séraphique Mère du Carmel qui veille encore sur vous et vous ouvre ses bras. C'est la prière de tout votre Ordre et de tous vos amis, et en particulier de celui qui a le droit d'être un des premiers par la sincérité de son affection, qui prie chaque jour pour vous à l'autel, et qui proteste vouloir rester jusqu'à la fin

« Votre affectionné serviteur et frère en Jésus-Christ,

« GUILLAUME AUDISIO. »

Rome, 4 octobre 1869.

LES RÉUNIONS PUBLIQUES ET LES CONGRÈS D'OUVRIERS

Par M. Antonin Rondelet, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. Paris, 1 vol., Jacques Lecoffre, 1869.

M. Antonin Rondelet poursuit le cours de ses utiles travaux. Le volume qu'il vient de publier sur *les Réunions publiques et les Congrès d'ouvriers* offre un intérêt de plusieurs sortes : celui du talent et de l'observation d'abord, puis celui de l'*actualité*, comme l'on dit en style de journalisme.

M. Rondelet complète peu à peu son œuvre si bien commencée par *les Mémoires d'Antoine, la Morale de la Richesse*, le *Petit manuel de l'économie politique*, etc. ; il enseigne à la fois peuple et classes aisées : c'est là une vraie mission. Celles-ci et celui-là sont généralement bien ignorants des questions économiques et sociales considérées à la lumière de la science, qui sont, quoi qu'on fasse, quoi qu'on puisse dire, les grosses questions du présent et de l'avenir. Indifférence coupable ici, préjugés aveugles là, voilà de sérieux obstacles à combattre : ce devrait être le labeur de tous les penseurs pratiques. Dans son nouvel ouvrage, M. Rondelet a une page saisissante sur cette nonchalance et cette illusion de quelques-uns qui s'imaginent qu'en ne parlant pas de ces problèmes aux ouvriers on évitera d'attirer leur attention sur des questions périlleuses et brûlantes. « Quel besoin avez-vous de venir *faire penser* les ouvriers ? » disait dans une ville de province un *gros bonnet* à un professeur d'économie politique. Pauvre aveugle ! Eh ! ne voyez-vous pas que vos ouvriers pensent, étudient et s'occupent de ces questions dont vous voudriez vainement détourner vos yeux et les leurs ? Ce qui importe, c'est que leur esprit ne soit pas saisi, conquis par les passions et les préjugés trop naturels dans la situation où se trouvent ces braves gens, avant qu'un enseignement droit, honnête, scientifique, soit venu les éclairer et armer leur cœur et leur intelligence contre les charlatans qui les exploitent.

C'est là pourtant, hélas ! que nous en sommes généralement en France. D'où vient le succès néfaste et provisoire — j'en ai la confiance — de l'*Association internationale*, qui s'est ruée sur notre pays comme sur une proie, alors que son influence déchoit en Angleterre, sa terre natale ? D'où viennent les applaudissements qui accueillent à Lausanne, à Berne, dans d'autres réunions publiques, tant de théories imbéciles, d'inepties puériles, débitées par d'ambitieux phraseurs ? D'où viennent ces grands mots, barbares et vides, de *collectivité*, de *gratuité du capital*, etc., véritables *attrape-nigauds*, ne représentant aucune idée, mais très-commodes pour les rhéteurs et les sophistes qui veulent se faire un marchepied d'une popularité conquise par ces honteux moyens ? D'où vient tout cela, si ce n'est de l'ignorance profonde dans laquelle sont le plus souvent les classes laborieuses sur les conditions scientifiques et économiques du capital, du tra-

vail, de l'épargne, de l'échange, des services, de la valeur, de la distribution des richesses, etc. ? Et cependant ces problèmes les attirent ; cela n'a rien de surprenant : leur esprit se porte de ce côté, de préférence à tout autre. Laissez sans concurrence la place libre aux ambitieux et aux sophistes ; mettez *la lumière sous le boisseau*, la science dans les portefeuilles, et les préjugés, les passions, les déclamations auront bientôt fait de tous ces gens, qui ne demandaient qu'à être instruits, des esprits fanatisés et des instruments aveugles aux mains de charlatans vulgaires.

C'est ce mal profond et déjà trop avancé que M. Rondelet voudrait combattre par les armes de la raison et de la science ; voilà le noble but auquel il consacre ses efforts. Le nouvel ouvrage qu'il vient de publier est un pas de plus dans cette excellente voie. Aux classes laborieuses il montre leurs erreurs ; aux classes aisées il fait connaître les dangers de la nonchalance, de l'ignorance, de l'indifférence, et indique les moyens d'en sortir.

On ne saurait donc trop recommander à tous la lecture, la méditation et la propagation de ces pages utiles et remarquables.

ANTONIN D'INDY.

La place nous manque aujourd'hui pour la Revue des livres. En voici un cependant que nous ne voulons pas nous refuser le plaisir de présenter dans sa fraîcheur aux lecteurs du *Correspondant*, — non que ce soit une de ces frêles créations pour lesquelles on conçoit des craintes, mais pour une raison précisément contraire, parce que cette œuvre d'arrière-saison poétique (l'auteur y parle de ses cheveux blancs) est pleine de vie et révèle un talent non soupçonné jusqu'ici. Il s'agit du récent volume de M. Autran, les *Paroles de Salomon*[1]. Le titre n'en donne qu'une idée fort incomplète. Sans doute il y a, dans les quarante ou cinquante pièces dont se compose ce recueil, plusieurs de ces thèmes hébraïques qui rappellent les *mélodies* de lord Byron ; mais ces belles études d'après la Bible, dont nous avons donné un avant-goût à nos lecteurs dans notre dernière livraison, n'en font que la moindre partie et la partie la moins originale, la moins personnelle, la moins neuve. Tout le monde connaît, pour sa gravité suave, la muse quelque peu grecque à laquelle nous devons *la Vie rurale* et *les Poëmes de la mer* ; on sait qu'elle se complaît dans les tableaux rustiques et les scènes doucement animées ; mais nul ne l'eut soupçonnée de caprices, de fantaisies, ni surtout de causticité. Ces poëtes, on ne sait pas de quoi ils sont capables ! Le fait est que ce doux moraliste est un malin observateur des ridicules sociaux, et qu'il s'entend en épigrammes aussi bien qu'en églogues.

Ses traits ont pour but tantôt les aïeux apocryphes de nos gentilshommes

[1] 1 vol. in-8°. Michel Lévy, édit., 2, rue Vivienne.

de finance, et tantôt les charmes non moins apocryphes de nos Arsinoë et de nos Célimènes, chez lesquelles

Tout est faux, les vertus et les hanches.

Ici il persifle les grands hommes de ce temps qui s'érigent de leur main des statues dans leurs volumineux Mémoires, là ceux à qui la vanité de clocher en dresse dans nos moindres bicoques,

Luxe d'apothéoses!
Partout on en érige, et dans toutes les poses;
C'est comme un carnaval du marbre et de l'airain.

Il n'épargne personne, ni les habituées des bals de cour, dont la toilette semble avoir pour objet de démentir le proverbe qui dit :

. . . (Phrase ingénue!)
Que la Vérité toute nue
N'entre pas chez les rois;

ni ces pères de famille qui eussent pu être d'honnêtes hommes,

S'ils n'avaient eu que des garçons ;

ni nous autres, innocents bibliophiles ou vieux paroissiens d'Homère, irrévérencieusement traités de

Céladons de bibliothèques,

dont le chef reverdit

Au jardin des Racines grecques.

Nous n'en voulons pas pour cela à l'auteur de *la Fille d'Eschyle*, qui a lui-même, l'ingrat! cueilli d'assez bons fruits jadis dans ce jardin, et nous le lui prouverons en citant tout entière, puisque la place nous le permet, une de ses pièces satiriques : ainsi que toutes les autres — nous avions oublié de le dire — « C'est un sonnet. »

PARIS EN FÊTE

Juin 1867.

A STENIO.

Que fais-tu loin de nous? m'écrit ta jeune muse.
Reviens, Paris est beau, Paris, centre des arts,
Capitale de joie où l'Europe s'amuse,
Vient d'ouvrir l'autre jour le plus grand des bazars.

Il fait appel à tous, et nul ne s'y refuse;
Et, pour mieux festoyer le règne des Césars,
Il héberge à cette heure une troupe confuse
De petits rois viveurs et d'empereurs musards!

Et moi je te réponds : Laisse dans sa vallée
Celui qui vit heureux sous sa tente isolée.
Pour ces plaisirs d'enfant je suis trop vieux, ma foi!

Que me fait la boutique où l'univers se rue?
Que me font tous ces rois courant de rue en rue?
Puisque les dieux s'en vont, qu'ils s'en aillent sans moi!

P. D.

REVUE POLITIQUE

DE LA QUINZAINE

Paris, 23 octobre.

Nous avons heureusement doublé le cap du 26 octobre et côtoyé sans accident l'écueil du 2 novembre. Le bon sens public a triomphé des excitations et des piéges, et, déjouant à la fois les calculs de la violence et les rêves de la réaction, prouvé qu'entre les moyens offerts pour atteindre le but, il sait discerner ceux qui sont capables d'y conduire de ceux qui n'aboutiraient qu'à le compromettre. Éclairé par une longue et triste expérience, il a vu que la force n'a jamais rien fondé, et que la revendication patiente et légale du droit peut seule en assurer la conquête. Qu'ont produit en effet les journées révolutionnaires, si nombreuses dans nos annales contemporaines? Quel établissement ont-elles créé, quelle impulsion donnée à la liberté? Nous ne voulons citer aucune date, parce que chacune évoque le mauvais souvenir de vainqueurs et de vaincus; mais toutes, en y comprenant celles qui ralliaient le plus d'espérances, n'ont abouti qu'à des déceptions et à des ruines. C'est par des voies différentes, moins rapides mais plus sûres, que s'accomplit le progrès, et il faut féliciter la sagesse populaire d'abandonner enfin les stériles et sanglants moyens, pour demander la victoire à l'arme invincible et pacifique de la discussion et du suffrage.

De nouveaux efforts sont tentés par la rancune et la passion pour entraîner l'esprit public hors de cette attitude prudente et réservée. A propos des quatre élections auxquelles la population parisienne est conviée le 22 de ce mois, une idée radicale a été jetée en avant, celle de concentrer les voix sur des candidats insermentés. Ce serait

commencer par l'insurrection de l'urne pour en arriver fatalement à l'insurrection de la rue; car le refus du serment, comme on l'a très-bien dit, ne constitue pas un terrain politique : ce ne peut être qu'un champ de bataille. Sur la pente où nous sommes, l'idée venue de Londres, il ne faut pas se le dissimuler, a quelques chances de séduire les imaginations exaltées et d'entraîner une fraction de la démocratie. Les *irréconciliables* ayant distancé les indépendants, les *insermentés*, qui font un pas de plus, peuvent grouper assez de partisans pour enlever le succès. Nous espérons cependant que, malgré les noms de Louis Blanc et de Ledru-Rollin, la tentative échouera, et que les deux seuls journaux qui conseillent la démonstration devront bientôt battre, non le rappel, mais la retraite.

Certes, nous ne sommes pas pour le serment politique, et dans un temps qui ne sait plus le garder, il nous paraîtrait digne et moral de l'abolir. Ainsi que le proclamait éloquemment dès 1814 un orateur à la Chambre des pairs, « le serment n'est trop souvent une barrière que pour ceux à qui cette barrière est inutile; il ne lie que ceux qui n'ont pas besoin d'être liés[1]. » C'est ce qu'avait compris la république de 1848, en ne le maintenant que pour un seul homme, et l'on sait à quoi la précaution a servi. Sous le régime du suffrage universel, et dans les conditions où il s'impose actuellement aux candidats, le serment est une véritable atteinte à la liberté des électeurs, qui ne peuvent aller chercher Cincinnatus à sa charrue, et se voient forcés d'attendre que le grand citoyen déserte lui-même son champ pour venir solliciter les acclamations du forum. Mais ce que les mœurs condamnent ne reste pas longtemps inscrit dans la loi, et c'est par les moyens réguliers qu'il faut arriver à la suppression d'une formalité restrictive et avilie, non par la violence et la révolte.

Aussi la raison proteste-t-elle de tous les côtés contre la tentative « insuffisante ou téméraire, » selon le jugement de M. Picard lui-même, à laquelle M. Ledru-Rollin a prêté son nom. Elle ne peut être en effet que l'abstention ou la barricade, c'est-à-dire un parti souverainement stérile ou souverainement dangereux, et, encore une fois, nous voulons espérer que l'instinct des masses, qui a rejeté déjà les chimères et les aventures, saura s'en tenir à l'action persévérante et légale qui a si pleinement réussi jusqu'à ce jour aux défenseurs de la liberté.

Enfin le mandat impératif, une autre prétention des néo-jacobins, a été dédaigneusement écartée, et les voix les plus autorisées de la gauche flétrissent l'humiliant système qui voudrait substituer la tyrannique fantaisie des clubs à la libre conscience et à la dignité des mandataires de la nation.

[1] Duc de Doudeauville, séance du 13 décembre 1814.

Mais ce n'est pas assez pour la politique du bon sens de s'être maintenue jusqu'ici sur le terrain légal et pratique : il lui faudrait, par un suprême effort, battre au scrutin du 22 les derniers adversaires qui menacent de reculer, sinon d'empêcher son inévitable triomphe. Que voit-on dans cette obscure mêlée de candidats enchérissant les uns sur les autres au marché de la basse popularité? Qu'entend-on dans ces réunions tapageuses où les habiletés spéculent sur l'ignorance et les appétits de la foule? Rien qui réponde aux aspirations vraies du pays, à ses besoins actuels, à sa nature élevée, droite et généreuse. C'est à peine si quelques noms sérieux et connus de la France, si quelques idées justes et pratiques surnagent au milieu du débordement de faux systèmes et d'intrigants vulgaires dont la capitale intellectuelle du monde est envahie. Il semble qu'il n'y ait plus de place que pour les radicaux, les niveleurs, les entrepreneurs de liquidation sociale. Celui-ci propose « d'alimenter la production au moyen du capital que possèdent les communautés religieuses[1] ; » celui-là de créer un papier-monnaie avec cours forcé[2]. « Plus de salariat! dit un vaudevilliste, interrogé sur ses plans humanitaires ; association du capital et du travail[3] ! » Et un autre, invoquant sa conduite passée comme garantie des exploits qu'il saurait accomplir : « Le gouvernement provisoire m'avait nommé commissaire à Lyon, s'écrie-t-il ; j'ai pris un parti dont je me glorifie encore : celui de dissoudre toutes les corporations religieuses[4] ! » Ainsi, confisquer, dissoudre, proscrire, voilà tout leur programme et toute leur politique. Est-ce que la France, altérée de sécurité, de justice, de liberté, se reconnaît dans ces projets de spoliation et de violence? Et Paris lui-même, malgré ses entraînements et ses caprices, Paris, avec ses industries grandioses, son commerce immense, sa puissante bourgeoisie, son luxe, sa richesse, ses nombreux éléments conservateurs, est-il socialiste et révolutionnaire? Non : Paris, au fond, n'est ni radical ni montagnard. Il est libéral avec les emportements et les écarts du caractère national, et s'il fait volontiers la leçon au pouvoir, ce n'est jamais avec l'intention de le détruire.

Comment donc se laisserait-il aller, dans les élections actuelles, jusqu'aux démonstrations les plus accentuées et aux choix les plus subversifs? Comment se résignerait-il à oublier ses intérêts, sa renommée, ses propres convictions jusqu'à nommer pour ses représentants des casse-cous et des saltimbanques? On se sent humilié à

[1] M. Laurier.
[2] M. Cantagrel.
[3] M. Rochefort.
[4] M. Emmanuel Arago.

l'idée qu'un pamphlétaire de carrefour est momentanément le roi de la grande cité, et qu'il lui a suffi de jeter l'outrage à pleines mains pour passer en quelques jours des bureaux de M. Haussmann, où il était le muet gagiste du régime, dans les conseils souverains de la nation ! Il fuit à l'étranger une condamnation à quatre mois d'emprisonnement pour avoir bâtonné un imprimeur, et dès que ce héros daigne remettre le pied sur le territoire, son apparition devient un événement ! Télégraphe et agents de police, préfet, ministre; empereur, ne s'occupent plus que de sa personne; toute la machine administrative et politique est en émoi ! En vérité, que ferait-on de plus si les princes de l'auguste maison qui a dirigé huit cents ans les destinées de notre patrie entraient sur le sol qu'ont fait glorieusement leurs ancêtres?

Aux élections de mai, Paris, dans le premier élan de ses revendications libérales, avait dépassé le but et failli laisser d'illustres orateurs et d'éminents politiques en dehors de la Chambre, pour y pousser des fanatiques et des aventuriers. Il se rectifia bien vite et, corrigeant sa faute, revint aux hommes supérieurs qu'il avait un instant méconnus. Qu'il se souvienne aujourd'hui de cette judicieuse conduite ; qu'il se rappelle tous les noms éclatants qui, depuis 89, ont personnifié son génie à la tribune, et qu'il décide après s'il est possible de donner pour successeur à ces mâles caractères, à ces hautes intelligences, à ces fiers patriotismes, l'auteur en goguette de *la Vieillesse de Brididi !*

Du reste, si Paris entend venir en aide au gouvernement personnel aux abois, il n'a qu'à se passer la fantaisie de nommer le pamphlétaire de *la Lanterne ;* aucun choix ne saurait mieux servir et raviver la cause perdue de la réaction. Les mamelouks de l'empire appellent de tous leurs vœux l'élection de M. Rochefort, et avec une franchise qui devrait éclairer la démocratie, ils avouent eux-mêmes qu'entre les Budaille, les Peyrouton, les Briosne, tous les démolisseurs de l'organisation sociale, et les champions modérés, mais fermes et indépendants de la liberté, ils n'hésitent pas à préférer les énergumènes et les brise-tout, dans l'espoir que leurs excès auraient bientôt dégoûté le pays du nouveau régime. C'est aux électeurs à voir s'il leur convient de favoriser ces calculs et ces espérances. Nous ne cherchons pas à pressentir leurs résolutions : le scrutin a ses erreurs et ses surprises; mais les hommes sensés et clairvoyants, qui ne veulent pas plus de la dictature d'en haut que du despotisme d'en bas et qui désirent le pacifique développement des réformes ébauchées, ceux-là ont un important devoir à remplir dans les circonstances actuelles, et, s'ils savent s'organiser et s'entendre, un noble rôle à jouer entre les courtisans aveugles du pouvoir et les impudents adulateurs de la multitude.

A côté de ces préoccupations politiques sont venues se placer les préoccupations économiques, et tandis que les problèmes libéraux se débattaient sur un point, la question, vitale aussi, du travail et de l'industrie s'agitait sur plusieurs autres. Le mouvement a commencé par la grève des bassins houillers, couverte aujourd'hui d'un voile de deuil ; il a pris bientôt tout son développement dans le Nord et dans l'Est, où nos fabriques les plus considérables, à demi ruinées par la concurrence de l'étranger, réclament la dénonciation du traité de 1860. On connaît, par les révélations mêmes de ses auteurs, l'histoire étrange de ce traité, conspiré par MM. Cobden et Michel Chevalier, et dont madame Rouher copiait les articles d'une main discrète et dévouée, pour les mieux dérober aux regards. Conclu pour dix ans avec l'Angleterre et étendu depuis à tous les autres États de l'Europe, à l'exception de l'Espagne, il expire au commencement de 1871, et c'est en vue de le faire dénoncer en temps utile qu'a été entreprise la campagne dont retentissent la Normandie, la Picardie, l'Alsace et les Vosges.

Quels ont été ses résultats? En face des documents officiels, des statistiques dressées par les chambres de commerce et de manufacture, de la suspension du travail et du tableau des faillites, il est impossible de le méconnaître : la brusque révolution économique de 1860 a ruiné un quart de la France. Il y a dix ans, Lille avait 510,000 broches en 43 filatures ; elle n'en possède plus aujourd'hui que 350,000 en 24 filatures. La Seine-Inférieure et l'Eure comptaient à la même époque 1,800,000 broches en pleine activité ; il n'en reste plus que 960,000, c'est-à-dire que la moitié a succombé. Il en est de même à Turcoing, Roubaix, Mulhouse. La métallurgie n'a pas été plus heureuse, et son bilan n'est pas moins expressif. Un meeting tenu à Mulhouse au commencement d'octobre, et auquel assistaient les députés de la région, a hautement signalé cette situation désastreuse, et l'assemblée, composée de tous les industriels du pays, a été unanime à demander la dénonciation du traité de 1860, l'abrogation des admissions temporaires et leur remplacement par une loi générale de douane discutée librement au sein des Chambres.

Devant des manifestations de cette gravité, le gouvernement ne pouvait rester immobile ; il chargea le secrétaire général du ministère du commerce, M. Ozenne, d'aller sur les lieux faire une enquête et s'assurer du véritable état des choses ; mais l'opinion ne veut plus entendre parler des enquêtes officielles, où l'administration rédige à la fois la demande et la réponse, à la plus grande gloire de ses théories et de ses actes. Aussi le délégué du pouvoir central fut-il obligé de recevoir les doléances des Chambres de commerce, d'enregistrer les délibérations des syndicats, de subir tous les documents

significatifs qu'il voulait éviter. A Lille, à Amiens, il essaya de combattre la dénonciation réclamée ; mais le *tolle* devenant plus universel et pressant à mesure qu'il avançait, il se vit contraint de capituler à Rouen, moins encore devant la robuste éloquence de M. Pouyer-Quertier, transformé en agitateur, que devant l'écrasante évidence des faits.

Cette manifestation rouennaise a présenté l'imposant caractère des grands meetings anglais, et M. Pouyer-Quertier s'y est montré digne des hommes d'État d'outre-Manche, qui poursuivent infatigablement une réforme devant l'opinion publique avant de parvenir à la faire entrer dans la loi. Il a fait une énergique peinture des souffrances prolongées dont il est le témoin, et d'enthousiastes applaudissements ont salué sa parole ardente quand il a dit avec sa forte ironie : « Si nos plaintes ne sont pas écoutées, il ne restera plus aux propriétaires d'usines qu'à raser leurs bâtiments, à transformer les cylindres de cuivre en canons et le fer des machines en frégates cuirassées ! »

Et c'est en récompense de ces beaux résultats que la statue de Cobden est à Versailles !

Mais que demandent les agitateurs du Nord et de l'Est ? Une seule chose, sur laquelle tout le monde est désormais d'accord : que les traités de commerce ne soient plus soustraits au contrôle de nos représentants, et que la France, éclairée par une loyale enquête, règle elle-même les conditions du travail et de l'industrie nationale. Il ne s'agit ici ni de protection ni de libre-échange, mais du droit pour le pays de gérer lui-même ses affaires. Il y a quelque chose de supérieur à la liberté commerciale, c'est la liberté tout court, c'est-à-dire la faculté de disposer de soi comme on l'entend. Voilà la grande conquête à réaliser, et les chefs de la ligue économique se rencontrent ici, sur le terrain de la revendication commune, avec les 116 et avec tous ceux qui, dans la Chambre et hors de la Chambre, résument leur politique et leurs efforts dans cette formule simple et expressive : Gouvernement du pays par le pays.

Pendant que l'Occident cherche ainsi les meilleures conditions de la prospérité durable et du repos, l'Orient éveillé nous envoie l'écho de ses pompes et de ses fêtes. Constantinople a vu l'éblouissan cortége des souverains et des princes, et le fameux « malade, » objet de toutes ces démarches, semble en vérité se porter mieux que plusieurs de ceux qui se promettent une part de son héritage. Les compétiteurs ne manquent pas cependant, et l'observateur en peut compter deux nouveaux qu'on ne soupçonnait guère il y a quelques années. La Prusse a trouvé l'occasion favorable pour affirmer sa jeune puissance en des régions qui ne la connaissaient pa

avant 1866, mais à la destinée desquelles elle entend bien ne plus rester indifférente; et l'Italie, bien que son artificielle unité soit aussi malade que le soldat couronné au nom duquel l'œuvre s'est accomplie, l'Italie montre complaisamment aux populations levantines un pavillon où sont inscrites les royautés emblématiques de Chypre et de Jérusalem. C'est encore un des fruits de la belle politique des nationalités et des agglomérations. Quatre héritiers éventuels figuraient au testament de l'empire turc; il y en a six désormais, dont quatre adversaires naturels et décidés de nos prétentions. Mais au milieu de ces influences contraires, l'influence dominante est celle qui ne paraît pas, et la nation la moins représentée est précisément celle qui pèse le plus dans la balance de l'avenir.

Cette situation prépondérante que l'Angleterre a conquise, elle la doit aux institutions qui la régissent, aux grands citoyens qui, comme lord Derby, sur le cercueil duquel tous les partis étaient hier inclinés dans un commun sentiment de patriotisme, vouent cinquante années de leur existence à poursuivre, sous le contrôle et avec l'appui d'un parlement libre, une politique traditionnelle et nationale. De pareils hommes d'État ne manquent jamais à la Grande-Bretagne, parce que, suivant le mot de Royer-Collard, le gouvernement parlementaire a le privilége de créer des hommes et de les mettre en circulation. La France a montré, sous d'autres régimes, qu'elle aussi, comme l'antique Rome, méritait d'être appelée *magna parens, magna tellus*, et viennent des temps meilleurs, elle prouvera bien vite qu'elle n'a rien perdu de son ancienne et glorieuse fécondité.

LÉON LAVEDAN.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

« Non possumus. » *La Souveraineté temporelle du Pape et la question romaine,* par le révérend Père William Lockhart, prêtre du diocèse de Westminster. — Chez John Phip, 7, Orchard-street, Portman-square, à Londres. — Seconde édition.

Cette brochure qui est l'œuvre d'un des plus vaillants champions du catholicisme en Angleterre, résume, sous une forme concise les arguments les plus propres à démontrer la nécessité de la souveraineté temporelle, c'est-à-dire de l'indépendance de fait du saint-siége. Anglais, prêtre, ayant vécu longtemps en Italie, et appartenant à l'ordre fondé par le célèbre Rosmini, l'auteur se trouvait, on ne peut mieux, placé pour envisager la question romaine au point de vue politique, religieux et même italien. Il l'a traitée avec le sens pratique, et le respect des institutions fondées par le temps, le consentement des peuples et la force des choses, particulier aux gens de sa nation; avec la foi ardente et éclairée d'un catholique; avec les sentiments d'un ami de l'Italie, qui ne se laisse pas démoraliser par le cours des événements présents, mais sait démêler la véritable opinion des Italiens au milieu des clameurs de leurs prétendus interprètes. Nous regrettons de ne pouvoir citer, à ce sujet, un passage curieux d'un article tout récent du journal révolutionnaire *la Reforma* que reproduit le Père Lockhart, et dans lequel un membre du parti d'action déplore en termes amers le peu de lumières des masses, qui n'accueillent qu'avec terreur les volontaires de Garibaldi. Enfin, l'auteur rend, en passant, un juste hommage à la fidélité de la nation française que des guides politiques ou philosophiques ont si souvent essayé d'entraîner hors du giron de l'Eglise, mais dont le noble cœur n'a jamais voulu renier sa mère, et qui a voué, en particulier, au vénérable Pie IX le plus inviolable et le plus respectueux attachement. J. C.

La librairie Amyot vient de mettre en vente le roman de *Lucy Burton,* que M. Émile Jonveaux a publié il y a quelques mois dans *le Cocrespondant.* M. George Mac Donald, l'auteur anglais, se distingue par l'art de tracer des caractères vivants et originaux, par l'élévation des pensées, par un admirable sens poétique. Notre collaborateur a interprété cette œuvre remarquable en la dégageant des détails qui ont une tournure trop particulièrement anglaise pour plaire à notre pays et en lui donnant l'allure et la vivacité françaises, sans nuire à ce qu'elle renferme de véritablement beau.

Pour les articles non signés : A. LEROUX.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LES CONDÉS

Histoire des princes de Condé, par M. le duc d'Aumale. — Paris, Michel Lévy.

LE PREMIER CONDÉ

Dans les Mémoires du prince de Metternich, dont il lisait parfois quelques extraits à ses amis, se rencontre, parmi bien d'autres, une page curieuse. On sait que le célèbre homme d'État fut accrédité très-jeune comme ambassadeur auprès du premier empereur, et eut avec lui plus d'un entretien confidentiel durant la période d'intimité illusoire qui précéda la rupture de 1809. La conversation s'étant un jour portée sur les princes de la maison de Bourbon, M. de Metternich exprima, d'après ses observations, la pensée que leurs personnes et leur cause étaient complétement oubliées en France. Le regard de l'aigle perçait plus haut et plus loin. « Peut-être, » répliqua Napoléon, après un instant de réflexion, « mais, après tout, c'est la famille Française. » Juste et mémorable parole! Il serait difficile, en effet, de caractériser plus fidèlement cette lignée sans rivale, dont les glorieuses annales sont partout les nôtres. Comment, à telle crise de son histoire, une nation à la fois aussi mobile et aussi profondément monarchique que la nôtre ne songerait-elle point à une pareille race, lui présentant sans cesse la plus importante et la plus indélébile de toutes les prérogatives purement héréditaires, une origine et une illustration nationales. L'événement l'a suffisamment prouvé. Cinq ans à peine après l'entretien dont nous venons de parler, le trône du conquérant s'écroulait au milieu du désastre de

la patrie, et la France, non moins que l'Europe, saluait comme la conséquence évidente, inévitable, le retour de « la famille Française. »

Parmi tant de souverains, parmi tant de guerriers, couronnés plus souvent encore par la gloire que par le diadème royal, parmi tant de rameaux justement célèbres, on a toujours cité, pour son éclat persistant, la branche de Condé. Par un contraste singulier avec les procédés ordinaires de la nature, chaque génération successive apporte son contingent de distinction exceptionnelle à cette longue série de types accomplis et romanesques, depuis les plaines de Cérisoles et de Jarnac jusqu'aux fossés de Vincennes. Quel thème inépuisable pour un poëte national, si la France avait eu son Shakespeare ou son Walter Scott! A défaut de l'histoire dramatisée, étudions l'histoire sérieuse et raisonnée : nous y trouverons sans peine tout l'intérêt du roman. Si, à chaque page de la nôtre, se rencontrent, depuis la séparation de leur branche, le nom et les hauts faits des Condé, nul jusqu'ici ne nous avait présenté l'historique suivi et détaché des princes qui ont porté ce nom. Mais leur ligne à peine éteinte, la tâche a été entreprise par celui qui était spécialement appelé à recuillir et à faire revivre leur ancien renom. Succédant à leurs archives comme à leurs biens, né comme eux sur les marches du trône, comme eux élevé tour à tour dans les cours et dans les camps, héritier de leurs qualités martiales, de leur esprit sagace et politique non moins que des cruelles vicissitudes de leur fortune, il saura mieux qu'un autre accomplir ce pieux devoir. Ce n'est pas sans un motif sérieux que nous rappelons ainsi l'aptitude spéciale de l'historien des Condés. Si nous avions affaire à une plume moins exercée et moins autorisée que la sienne, nous craindrions quelque peu, pour le livre, la notoriété prématurée qui en a devancé la publication. En voyant un puissant gouvernement déployer contre elle toutes les forces que la loi lui confère, et, à leur défaut, tout ce qu'une autorité arbitraire peut mettre en jeu pour se préserver d'un redoutable péril, le pays a dû nécessairement investir d'une rare importance contemporaine des pages uniquement destinées à mettre en scène des personnages et une époque dont plus de deux siècles nous séparent. Nous ne dirons rien de cette étrange procédure qui caractérisera tristement tout un règne et toute une période de la France moderne. Mais ceux qui croiront en trouver, nous ne dirons pas une justification, mais une explication quelconque dans le livre du prince exilé, ces lecteurs seuls éprouveront un sentiment de désappointement. L'auteur connaît trop bien les règles essentielles de la composition historique pour s'éloigner, dans son récit, des temps dont il traite. Il est trop profondément et trop heu-

reusement inspiré par le contagieux intérêt de son sujet pour le déparer par des allusions et des rapprochements déplacés.

Les deux volumes, qui ont paru, de l'ouvrage de M. le duc d'Aumale, racontent la vie complète des deux premiers princes de Condé et la jeunesse du troisième. A cette époque, les Condés ayant renoncé, comme il est inutile de le rappeler, à la foi de leurs pères, tous leurs exploits comme tous leurs efforts étaient consacrés à la cause des doctrines nouvelles. Aussi leur existence s'écoule principalement dans les rangs et dans les camps protestants. La plupart des lecteurs du *Correspondant* qui voudront suivre le beau récit du prince exilé seront donc condamnés, par la force des choses, à passer quelques heures, des plus agréables d'ailleurs et des plus instructives, en assez mauvaise compagnie et en assez mauvais lieu. En écartant les détails, fort intéressants en eux-mêmes, sur les alarmes conjugales du troisième Condé, qui se rapportent à une page toujours fort douloureuse de notre histoire, les séniles amours du meilleur des rois et du meilleur des hommes, quelles sont les trois figures qui seules apparaissent sur le premier plan? Louis de Bourbon, le Condé de Saint-Denis et de Jarnac, Henri de Bourbon, son fils, huguenot moins illustre, mais encore plus intraitable, et Henri de Navarre, l'incomparable Béarnais, à ce moment le plus protestant de tous. Voilà le cercle étroit, fatal, dans lequel nous sommes contraints de choisir notre type de prédilection. Le royal historien parle de chacun de ces personnages et des événements mémorables auxquels ils ont pris part en catholique très-libéral, très-éclairé, mais aussi très-profondément convaincu. Cependant, son dévouement inflexible à sa foi héréditaire n'affecte en rien le judicieux accomplissement de la tâche qu'il s'est proposée. Il reconnaît pleinement, il se plaît souvent même à faire valoir tout ce que le caractère des princes dont il retrace la carrière agitée a pu offrir de grand et d'élevé. Sans chercher à pallier les erreurs et les entraînements souvent funestes de ces ardentes et viriles natures, il rend un juste hommage aux nobles qualités qui les ont tant illustrés. On ne renie pas son drapeau, souvent même on lui donne des gages nouveaux de fidélité, en visitant le camp ennemi, en appréciant scrupuleusement les convictions, les passions, les vertus mêmes qui l'animent. On ne sert pas sa cause en dépréciant ses adversaires : c'est bien plutôt en proclamant hautement leur mérite que l'on rend, pour les siens, la victoire plus glorieuse et le revers plus honorable. Serait-il interdit aujourd'hui à un Français, très-bon Français, d'écrire ou d'étudier à fond la vie du prince Eugène ou du grand Frédéric, illustrés surtout à nos dépens, — à un royaliste convaincu de s'éprendre pour la pure renommée de Washington, — à un républicain zélé de s'incliner devant le farouche génie de Pierre le

Grand? Et cet examen consciencieux une fois entrepris, chacun ne serait-il point excusable, nous allions dire, tenu d'oublier les points de divergence qui le séparent de ces grands modèles pour se placer entièrement à leur point de vue, et même pour mettre en relief tout ce qui justifie chez eux le suffrage de la postérité? Toutes les causes, celles que nous réprouvons comme celles que nous avons à cœur, ont produit leur Miltiade, dont les lauriers troubleront le sommeil et inspireront les prouesses de quelque Thémistocle futur. Les vertus civiles et militaires font école d'autant plus qu'on les préconise davantage, partout et toujours. D'après ces considérations, de même que M. le duc d'Aumale a choisi dans notre grande histoire nationale celle de la branche dont il est, sous tant de rapports, le représentant parmi nous, — resserrés nous-mêmes dans des limites infiniment plus étroites, nous choisirons, à notre tour, pour le sujet de cette rapide esquisse, le premier parmi les princes qu'il met en scène. Que nos lecteurs nous pardonnent si nous leur demandons parfois leurs sympathies, peut-être même quelques larmes d'admiration et de regret, pour un Condé protestant. Le jour des Condés catholiques viendra plus tard, jour plus resplendissant encore, où leur immortel renom sera conquis, non plus au sein d'une patrie déchirée, mais en la plaçant, par des exploits presque sans exemple, à la tête de toutes les nations rivales.

Le premier des Condés, dans l'acception populaire, serait plutôt le vainqueur de Cérisoles, le comte d'Enghien, sans doute parce qu'il portait un titre devenu si tragiquement célèbre depuis dans sa famille, et parce qu'à vingt et un ans, il gagnait une bataille importante. Toutefois, comme le nom de Condé n'a jamais été le sien, l'historien ne parle de lui que pour mémoire et ouvre le récit, comme de juste, avec la vie de son frère, Louis de Bourbon, le premier qui ait effectivement porté ce titre glorieux. La maison de Bourbon, comme chacun savait jadis en France, et comme quelques personnes le savent peut-être encore aujourd'hui, remonte à Robert le Fort, duc de France, comte d'Anjou, mort en 866, sur le champ de bataille, comme quarante-deux de ses descendants. C'est de ce prince, chef commun de toutes les branches capétiennes, que descendait, au treizième degré, Robert, comte de Clermont, fils cadet du roi saint Louis et tige de la branche de Bourbon qui, après onze générations, redevient maison royale de France à l'extinction des Valois après Henri III.

> Nam genus et proavos et quæ non fecimus ipsi
> Vix ea nostra voco...

Ainsi s'exprimait fort bien, pour son compte, le bouillant Ajax; mais les nations, moins modestes, aiment à se rendre compte de

toutes leurs illustrations. Sans doute les historiens et les généalogistes ont dû apporter un soin particulier à rechercher et à mettre en relief tous les ancêtres de souverains aussi puissants et aussi renommés que Henri IV et Louis XIV; mais une telle descendance n'était point nécessaire pour consacrer leur souvenir durant les trois siècles de leur éloignement du trône. C'était, par excellence, la race batailleuse, aussi célèbre pour sa valeur chevaleresque que les Alençon pour leurs tragiques destinées et les derniers Valois pour leurs méfaits. Même durant la période de leur obscurité relative, « les gracieux ducs de Bourbon, » toujours braves et vaillants, et qui n'ont « jamais esté malades de la fiebvre poltronne, » ne cessent de tenir le premier rang dans les combats et dans les affaires. Leur cri de guerre, « Bourbon Nostre-Dame, » était connu de tous les ennemis de la France. Henri de Navarre ne l'avait point oublié quand, à Coutras, au moment de la charge décisive, il se bornait à dire aux princes qui l'entouraient : « Souvenez-vous que vous êtes de la maison de Bourbon. Vive Dieu, je vous ferai voir que je suis votre aîné! » Aussi, le trop célèbre Charles de Bourbon, avec lequel leur branche aînée s'éteignit, était-il le troisième de sa lignée qui eût porté l'épée de connétable.— Si les biens dont il avait été injustement dépouillé étaient parvenus à ses collatéraux, ceux-ci auraient pu tenir un état digne de leur naissance et de leur renommée. — Mais les confiscations, que la Révolution a supprimées, dit-on, étaient alors fort en vogue, et le premier soin de tout prince parvenu à une suprématie passagère était de témoigner sa générosité en réduisant, en tant qu'il le pouvait, à l'indigence, l'innocente descendance de ses rivaux moins heureux. — C'est ainsi que Charles, duc de Vendôme, descendant de saint Louis au neuvième degré et devenu l'aîné des Bourbons, ne put transmettre à sa postérité nombreuse qu'un modeste patrimoine. Il eut de Françoise d'Alençon, outre six filles, cinq fils qui atteignirent l'âge viril. De ces premières, l'une mourut jeune, quatre entrent en religion, une seule, Marguerite, se marie. Elle épouse François de Clèves, duc de Nevers, dont l'appui, à la cour comme à la guerre, facilite les pénibles débuts de son beau-frère, le premier Condé. — Quant aux cinq fils du duc de Vendôme, ils marquèrent tous, plus ou moins, dans l'histoire de leur temps dont ils partagèrent les épreuves et les mœurs. Trois succombèrent sur le champ de bataille, un autre passe pour avoir été assassiné, et le seul qui termina ses jours naturellement était d'Église, et mourut en prison. Comme dit fort bien l'auteur, ce rapprochement peint l'époque. — L'aîné, Antoine, roi de Navarre par sa femme, Jeanne d'Albret, et père d'Henri IV, périt d'un coup d'arquebuse au siége de Rouen, dans les guerres de la religion, où il tenait pour le parti

de la cour. Le second fut le comte d'Enghien, vainqueur de Cérisoles, prince qui donnait les plus brillantes espérances, quand, à vingt-deux ans, il fut tué, au château de la Roche-Guyon, par un coffre que lui laissa tomber sur la tête, et non par mégarde, disaient les contemporains, l'Italien Bentivoglio. Le troisième fils fut le cardinal de Bourbon, toujours catholique zélé, et qui fut un instant proclamé roi par les ligueurs, sous le titre de Charles X. Le quatrième des fils du duc de Vendôme fut le comte de Soissons, devenu comte d'Enghien après la mort de son frère, et qui, au plus fort de la mêlée, dans la funeste journée de Saint-Quentin, « répond à coups d'épée à ceux qui lui parlent de se rendre, et meurt en vrai Bourbon de cœur et de race. » Bien que ce prince soit porté sur quelques tables généalogiques comme le cadet de sa famille, il avait quatre ans de plus que Louis de Condé, le dernier des frères, dont l'histoire tient la place principale dans les deux premiers volumes de M. le duc d'Aumale. — Il est essentiel, pour l'intelligence du récit, d'avoir toujours présents à la mémoire les détails que nous venons de rappeler.

Cadet d'une branche ruinée, Louis de Bourbon n'avait que huit ans quand il perdit son père, mort en 1538. Sur son enfance et son éducation première, tout n'est que conjecture. Le plus ancien document authentique où figure son nom est un état de la maison d'Henri II, en 1549, où il est porté comme « Louis, M. de Vendôme, gentilhomme du roi, aux gages de 120 livres. » De très-petite taille et un peu voûté, il ne présente pas, à ses débuts, dans une cour peu sympathique, un aspect plus imposant que la charge dont il était revêtu. Mais son esprit, son enjoument, sa jolie figure, sa rare aptitude pour le maniement des armes et pour tous les exercices du corps ne tardent point à le faire remarquer.

> Ce petit homme tant jolly,
> Qui tousjours cause et tousjours ry,
> Et tousjours baise sa mignonne,
> Dieu gard' de mal le petit homme !

Ce vœu naïf ne fut guère exaucé. — Durant son aventureuse carrière, sa bonne humeur devait être mise à de rudes épreuves ; — de cruels soucis disputèrent leur empire sur sa destinée aux galanteries que ses deux mariages ne purent arrêter, s'il est vrai que, « toute sa vie, le bon prince ayma autant la femme d'autrui que la sienne. » Il épousa d'abord, en 1551, Éléonore de Roye, mariage qui l'unit par les liens d'une étroite alliance aux puissantes familles de Montmorency et de Châtillon, et à deux des hommes de guerre les plus en renom alors, le connétable de Montmorency et l'amiral de Coligny. Il avait alors vingt et un ans, et sa fiancée seize ans seule-

ment, mais ses devoirs nouveaux ne devaient pas longtemps le retenir. La paix précaire de Crespy n'avait marqué qu'un temps d'arrêt dans la longue lutte, qu'avec des fortunes si diverses, la France livrait à la colossale puissance de la maison d'Autriche. La guerre se rallumait comme d'elle-même en Italie. Marié à peine depuis quelques jours, Condé s'arrache à sa jeune épouse pour faire ses premières armes dans les plaines mêmes où retentissaient encore les chants de triomphe de Cérisoles. Nous désignons déjà, comme on le voit, sous le nom qu'il portera dans l'histoire celui qui est le sujet de cette courte notice; mais, singulière circonstance, on ignore le moment où ce titre, devenu si célèbre, fut pris pour la première fois et le lieu même dont il dérive. Ici ce ne sont pas sept villes, mais plusieurs seigneuries qui se disputent l'honneur de l'origine, — deux surtout, Condé sur l'Escaut et Condé en Brie. Il paraît constant qu'elles étaient possédées l'une et l'autre par Charles, duc de Vendôme; mais, au delà de ce point, tout n'est que conjectures, et celles des autorités les plus compétentes ne concordent point. Quant à la date, tout ce que peut affirmer l'auteur, c'est qu'en juin 1551, dans le contrat de son premier mariage, Louis de Bourbon ne porte aucune autre désignation et qu'il est nommé prince de Condé dans le procès-verbal du lit de justice du 15 janvier 1557.

Lorsqu'il rejoignit le camp en Italie, le maréchal de Brissac et Ferdinand de Gonzague s'observaient de près. Le jeune volontaire et la bande qu'il accompagnait s'étonnent, suivant l'usage, de la sage circonspection de leur chef. Ils s'appliquent, dès l'abord, à précipiter et à compromettre ses opérations. Brissac fait un appel touchant à leur patriotisme et à leur confiance. Condé, dont la parole facile et entraînante se fait déjà remarquer, proteste, au nom de ses camarades, de leur docilité future, « si bien que ce fut, dès lors, un vrai séminaire d'amour et de bienveillance. » Le maréchal ne tarda point à tirer bon parti de leur zele dans plusieurs heureux coups de main, et Condé, « quoiqu'un peu mal aysé à conduire, » s'y distingue plus d'une fois par son ardeur et son intelligence. Les opérations terminées, il ne reparaît à la cour que pour rejoindre, cette fois avec le roi Henri II lui-même, l'armée qui devait donner à la France, en 1552, presque sans coup férir, la possession des Trois-Évêchés. Profitant de l'accord momentané que ce désastre avait produit parmi les princes de l'Empire, Charles-Quint investit Metz avec des forces imposantes. C'est François de Guise qui se charge de sauver ce « boulevard de la France. » Dans de pareilles crises, les antipathies de famille sont oubliées ou sacrifiées. — Condé et son frère Jean arrivent avec les premiers renforts et s'acquittent dignement de la défense d'un quartier important.[1] Toutefois, le premier exploit

signalé de Condé ne date que de l'année suivante (1553). Il fallait arrêter à tout prix l'invasion nouvelle dont l'armée impériale menaçait la France du côté de la Picardie. Condé partageait avec le duc de Nemours le commandement de la cavalerie légère. Dans une affaire très-chaude, il exécute, sous les yeux du maréchal de Saint-André, une charge de flanc si brillante que les Impériaux sont mis en pleine déroute. Cette journée, dont le jeune prince eut les honneurs, coûte à l'ennemi, très-supérieur en nombre, sept étendards et treize cents hommes, et vaut à Condé une compagnie d'ordonnance. Il se distingua également à la victoire de Renty, sous les ordres du duc de Guise (1554), et servit, l'année suivante, comme volontaire en Italie.

Jusqu'ici, il n'avait assisté qu'à des opérations de guerre heureuses. Bientôt sa constance devait être mise à l'épreuve dans une des plus désastreuses rencontres de nos fastes militaires. A la nouvelle que les Espagnols, renforcés de huit mille Anglais, investissaient Saint-Quentin (1557), Coligny, « jaloux de défendre lui-même sa province de Picardie, » s'était jeté, avec peu de monde, dans la place qu'il importait essentiellement de sauver, Montmorency qui le suivait avec des forces considérables, se porte à son secours. Voulant reconnaître la position lui-même, il s'avança dans la nuit jusqu'aux remparts, et, dans une conférence avec l'amiral, où Condé assistait, il régla tous les détails des mouvements projetés. Malheureusement, au lieu de tenter le secours de nuit, le connétable veut « montrer à l'ennemi un tour de vieille guerre; » mais il avait, dans Philibert-Emmanuel de Savoie, un élève peu docile et déjà passablement instruit. Les opérations françaises s'exécutent sans concert et sans précision. A l'approche des alliés, avertis trop tôt, tout se désorganise, tout s'encombre, et l'irascible connétable, dont la fortune n'égala jamais la valeur, précipite par son impatience et ses vivacités le désastre qu'un sang-froid signalé aurait seul pu conjurer. Le funeste résultat est suffisamment connu. — Il justifia presque la flegmatique conclusion du reclus de Juste : « Mon fils doit être à Paris. » Dès l'abord, comme au plus fort de la déroute, Condé présente la meilleure contenance avec le faible corps qu'il commandait. Il voit périr sous ses yeux, au milieu des rangs ennemis, son frère, Jean d'Enghien. Il voit l'intrépide connétable, blessé, accablé par le nombre, contraint de rendre son épée. — La gendarmerie est détruite, l'armée en plein désordre. Il réussit, avec le duc de Nevers, à dégager les restes de la cavalerie légère, avec laquelle il put, jusqu'à la fin de la campagne, harceler sans cesse les Impériaux étonnés de tant de vigueur et d'audace de la part d'un ennemi qu'ils avaient cru anéanti. Une pareille conduite lui donnait bien quelques titres au rang de colonel général de la cavalerie légère qu'il avait

commandée avec tant de distinction ; mais, ici encore, il rencontre l'hostilité persistante des princes de Lorraine. Le grand duc de Guise, rappelé en toute hâte d'Italie pour rétablir encore une fois la fortune de la France, venait de justifier son nouveau titre de lieutenant général du royaume en s'emparant de Calais et en arrêtant partout l'ennemi. Il demanda et obtint la charge vacante pour un de ses amis, le duc de Nemours. Déjà on avait refusé à Condé le gouvernement de la Picardie, confié depuis longtemps aux princes de sa maison, et dont son frère Antoine, appelé au trône de Navarre, avait voulu se dessaisir en sa faveur. Comme compensation, on le nomma colonel général de l'infanterie par de là les monts, commandement dérisoire dans un moment où la France ne conservait en Italie que quelques faibles garnisons. Cette charge paraissait d'ailleurs peu en rapport avec sa qualité. Dans une époque tout empreinte encore des idées féodales, quiconque se respectait devait combattre à cheval. Ce noble animal n'était pas seulement le compagnon fidèle et indispensable de l'élite militaire dans ses jeux, ses fatigues, ses exploits. Il avait donné son nom, par extension, à tout ce que les qualités martiales ont de plus généreux, de plus brillant, et aujourd'hui même elles ne trouvent point d'expression plus élevée. Citons en passant l'opinion des belles dames de la cour, qui, dans tous les temps, a bien son influence. « Quand la royne-mère eut faict madame la princesse de la Roche-sur-Yon sa dame d'honneur, le prince de Condé luy voulut remonstrer (voyre s'en moquer, car il s'en aydoit), le tort qu'elle s'estoit faict, à quoi elle respondit qu'elle ne pensoit pas plus se faire tort en cela, ny aux siens, que lui en la charge qu'il avoit autrefois prise de couronnel de sa belle infanterie et piedz puants de gens de pied, par la succession encor de deux gentilshommes qui estoient moindres que luy... Ce fut à M. le prince à se taire. » — Nous empruntons ce trait, comme beaucoup d'autres, aux notes si piquantes dont l'auteur assaisonne son livre sans porter atteinte à la gravité de son récit. Voilà donc comme l'on traitait alors cette pauvre infanterie, dont le rôle se bornait, il est vrai, à gagner les batailles, tandis que, trop souvent, la cavalerie les faisait perdre par son impétuosité, comme à Crécy, en écrasant la « ribaudaille » des auxiliaires Génois, et à Pavie, en interceptant le feu de l'artillerie.

Si Henri II ne fut guère favorable à la fortune de son brillant cousin, François II devait l'être moins encore. A l'avénement de ce prince, Condé avait trente ans, d'excellents services militaires, peu d'argent et, ce qui n'est pas moins favorable souvent à l'ambition que les plus hautes faveurs, des griefs sérieux à venger. De nouvelles causes d'irritation contre la cour ne tardèrent point à se produire.

Les Guises, mis un peu à l'écart vers la fin du dernier règne, revenaient tout-puissants sous le jeune roi, dont la séduisante épouse, Marie Stuart, était leur propre nièce. Il est facile de concevoir tout ce que cette prépondérance subite, inouïe des cadets d'une famille étrangère avait de pénible pour les princes français. Elle excitait d'ailleurs, dans le pays lui-même, des inquiétudes et des animosités profondes. Antoine de Navarre, premier prince du sang, était alors le représentant et l'organe naturel de ces sentiments, mais l'apathie et l'indécision de son caractère s'étaient promptement révélées. « Descheux d'avoir pour leur chef le roi de Navare, dit d'Aubigné, ceux que la nécessité animoit eurent bientôt l'œil sur Louys, prince de Condé, né grand, prudent, courageux et pauvre. » Il était d'ailleurs bien vu des protestants, dont Éléonore de Roye, sa première femme, avait adopté les doctrines, et dont les Châtillon, ses oncles et ses intimes amis, passaient déjà pour être les chefs. Rien n'indique avec précision le moment où Condé lui-même abandonna la religion de ses pères. On ne procédait point encore par abjurations ou par professions formelles, et bien des consciences étaient plutôt ébranlées que complétement gagnées. Les idées nouvelles se répandaient, il est vrai, avec une rapidité surprenante, séduisant le peuple, la bourgeoisie et plus encore la noblesse, s'infiltrant dans les familles, même chez la première de toutes, pour y porter les plus funestes divisions. Mais à ce besoin vague et général de nouveautés, à ces protestations contre des scandales et des abus incontestables, dans le sein de l'Église comme de l'État, venaient se mêler mille motifs moins avouables, mille désaffections d'un autre ordre et d'une autre origine. Il fut bientôt apparent qu'elles trouveraient toutes un chef dans le fougueux et éloquent Condé, moins ardent encore pour le plaisir, comme on ne tarda pas à le voir, que pour le conflit et pour la gloire. Dès les premiers jours du nouveau règne, il s'élève hautement, au nom de l'intérêt public et des anciennes lois du royaume, contre la concentration de tous les pouvoirs publics entre les mains de Catherine de Médicis et des Guises. Le Conseil, dont sa naissance seule lui avait d'abord ouvert l'entrée, entendit avec étonnement cette parole hardie, incisive, bien propre à faire réfléchir ceux qu'elle n'entraînerait point. Reconnaissant déjà le champion de tous leurs adversaires, les Guises saisissent la première occasion pour l'éloigner. Philippe II s'apprêtait à quitter les Pays-Bas pour retourner en Espagne. Condé fut envoyé en toute hâte à Gand pour le saluer et pour prêter, au nom du jeune roi, le serment d'observer la paix récente de Cateau-Cambrésis, — cette « paix blâmable, » comme le disait plus d'un avec Tavannes, « dont les flambeaux de joie furent les torches funèbres du roi Henri II. » Afin de subvenir aux frais de cette ambassade, le cardinal de Lorraine lui remit une

ordonnance de mille écus. Il était moins soigneux des deniers publics à l'égard des membres de sa propre famille. Condé, pour soutenir l'éclat de sa mission, dut engager ses terres. Il fut d'ailleurs si bien escorté, que Sébastien de l'Aubespine, ambassadeur résidant auprès de Philippe II, écrit à M. de Guise, tout épouvanté de « l'infinie discommodité des hommes qu'amène mond. S[r] le prince de Condé, qui ne sont pas en moindre compagnie de sept ou huit vingts. » Il ne tardera pas à se montrer en compagnie bien autrement nombreuse.

Nous touchons maintenant à la page la plus mystérieuse de la vie de Condé, et qui faillit devenir la plus tragique. Complots et supplices, tel fut tout entier le règne éphémère de François II. Les mécontentements dont nous avons parlé prenaient, en effet, un caractère plus précis et plus actif. Tout annonçait une formidable conjuration contre les influences dominantes, quand un avocat protestant de Paris, des Avenelles, effrayé des résultats possibles du mouvement, révéla tout au secrétaire du duc de Guise. Aussi maître de lui dans les crises politiques que sur le champ de bataille, François de Guise fait emmener le roi au château d'Amboise, réunit autour de lui trois mille cavaliers dévoués, puis attend un commencement d'exécution pour réprimer et sévir avec la dernière rigueur. Le résultat du « tumulte d'Amboise » est mieux connu que ne le sont, aujourd'hui même, son but précis et ses chefs réels. La Renaudie, le meneur apparent, avait été tué, comme tant d'autres, au moment où il cherchait à gagner le lieu du rendez-vous ; mais on parlait beaucoup d'un chef mystérieux, d'un « capitaine muet. » Déjà les soupçons des Guises se portent sur Condé. Mais il suit de près le roi à Amboise, « faisant si bonne mine, » au dire même de ses ennemis, que l'on fut contraint de le recevoir comme de coutume et même de l'employer, tout en le surveillant de près. Cependant, de graves indices ne cessaient de se produire contre lui. La torture arrachait ou provoquait des imputations plus formelles. Il se défend avec sa fierté habituelle en présence du roi, de la cour, de ses adversaires réunis. « Ceux-ci ont faussement et malheureusement menti. Quittant, pour ce regard ma qualité de prince du sang, que je tiens toutesfois de Dieu seul, je veux leur faire confesser, à la pointe de l'épée, qu'ils sont poltrons et canailles, cherchant eux-mêmes la subversion de l'État et de la couronne, dont je dois procurer l'entretenement à meilleur titre que mes accusateurs. S'il est parmi les assistants quelqu'un qui ait fait ce rapport et veuille le maintenir, qu'il le déclare sur l'heure. » Tant d'audace fait réfléchir le duc de Guise lui-même. Il s'offrit à lui servir de second, ne pouvant supporter, prétend-il, que l'on calomniât plus longtemps un si grand prince. Avec la permission du roi, Condé quitte la cour, ayant fait taire, du moins en sa propre présence, tous

ses accusateurs. Sans doute disait-il vrai en niant toute part à des projets contre la vie ou l'autorité du roi lui-même. « Tout ne venait pas de lui, ni la moitié, » dit Montluc, mais sa participation à l'ensemble du complot paraît hors de doute.

Les sanglantes exécutions dont cette tragique affaire fut la cause ou le prétexte irritèrent les mécontents plus qu'elles ne les effrayèrent. Ils se pressèrent plus que jamais autour de Condé, qui passait visiblement lui-même de la désaffection à l'hostilité. Invité, puis sommé par le roi de retourner à la cour, il ne répondait que par des défaites respectueuses, et dès lors l'opinion se conçut qu'il « taillerait bien de la besogne, comme il fit depuis. » Les ordres de la cour devinrent plus pressants, plus impératifs, car « ces malheureux hérétiques le chargeaient merveilleusement. » Mais retiré à Nérac, auprès de son frère, il refuse comme lui, malgré les instances du connétable, de se rendre même à Fontainebleau, pour l'assemblée des notables du royaume, parmi lesquels pourtant les deux princes de Bourbon auraient compté beaucoup d'amis. C'est là que, pour la première fois, Coligny porta publiquement la parole au nom des protestants. Guise et le cardinal son frère répondirent avec aigreur. Déjà la guerre civile était dans les paroles, et des « remuements » de huguenots, en Dauphiné et en Provence, faisaient pressentir des prises d'armes plus formidables. Le ton de la cour devient plus impératif et plus menaçant. « Là où l'on refusera de m'obéir, écrit François II lui-même, je saurai bien faire voir que je suis le roi. » Le vidame de Chartres, fort compromis et fort compromettant, est mis à la Bastille. Un serviteur du prince même, La Sague, chargé de communications importantes, est arrêté. Il n'y a plus à temporiser : il faut obéir ou résister à main armée, d'autant mieux que les états généraux sont convoqués à Orléans. Les Châtillon, dans une conférence, annoncent à la reine-mère que le prince s'y rendra, mais « bien accompagné. » — « Le roi le sera mieux encore. » L'accueil réservé aux princes de Bourbon fut conforme à cette réponse de Catherine. De sinistres avertissements ne leur manquèrent pas sur la route, mais il n'était plus temps d'en tenir compte. De toutes parts ils étaient suivis, surveillés. Des ordres formels du roi étaient donnés, on l'a su depuis, pour faire main basse sur eux, comme sur des ennemis publics, s'ils tentaient de rebrousser chemin. Cependant, à Blois, le cardinal de Bourbon vient trouver ses frères pour leur garantir encore une fois la sûreté des royales paroles de protection. Mais, dès leur arrivée à Orléans, le lendemain même, le masque est jeté. Tout est silencieux dans la ville comme au palais. Aucun honneur ne leur est rendu. Le roi les attend, entouré des Guises et des principaux seigneurs. Après quelques paroles glaciales, il les conduit chez sa mère. Là, il inter-

pelle sévèrement Condé qui, toujours imperturbable, « défend sa cause avec beaucoup de bonnes et fortes raisons. » Le roi, l'interrompant, fait un signe : Brézé et Chavigny, les deux capitaines des gardes, entrent et prennent l'épée du prince. On le conduit dans une maison de la ville, convertie en étroite prison, où il est mis au secret le plus absolu. Quant au roi de Navarre, on se borne à le garder à vue dans son appartement.

Le procès du prince commence immédiatement. Justiciable seulement, soit de la cour du parlement, soit des chevaliers de l'ordre réunis, il récuse fièrement — en présence du roi lui-même qui présidait — la commission de magistrats mandés de Paris pour l'instruction. On lui parle mystérieusement d'un accord possible avec le duc de Guise. « Entre lui et moi, s'écrie-t-il, il ne peut se faire d'appointement qu'à la pointe de la lance. » Conduite comme elle avait commencé, en dépit des formes légales et des principes élémentaires de toute justice, cette procédure célèbre ne pouvait avoir qu'une issue. Sauf quelques résistances honorables et impuissantes, l'ascendant des Guises levait et brisait tous les obstacles, et, le 26 novembre 1560, Condé fut condamné « à perdre la tête sur un échafaud. » Malgré les lenteurs calculées du chancelier de l'Hospital, l'exécution fut fixée au 10 décembre, jour de l'ouverture des états généraux. Toujours impassible, il attendit son sort avec cette constance qu'aucune épreuve ne put jamais troubler. Rien désormais ne semblait pouvoir le sauver. Il jouait un jour avec les officiers de garde auprès de lui. Un de ses serviteurs s'approche, se baisse pour ramasser une carte et lui annonce, à mots couverts, une nouvelle décisive et heureuse pour lui : François II était mort. Dès le 17 novembre, le jeune roi s'était subitement trouvé mal au moment de monter à cheval. Le 27, il fut pris d'une défaillance nouvelle, et, cette fois, le doute n'était plus possible sur la gravité de son état. En voyant leur rêve de domination absolue s'évanouir ainsi, la première pensée des Guises fut de se rapprocher de Catherine, depuis longtemps délaissée. Dès à présent, ils la saluent comme régente ; mais il importe de frapper au nom du roi, respirant encore, les rivaux communs les plus redoutables. Ils insistent pour l'exécution de Condé, pour la détention du roi de Navarre. Cependant un cœur plus grand encore que celui de François de Guise, une influence plus légitime, et cette fois du moins plus puissante que la sienne, n'avaient cessé de veiller sur les jours de Condé. Par d'habiles lenteurs, l'Hospital avait retardé l'issue d'un procès où tout le révoltait. S'emparant du moment propice, il démontre à Catherine qu'en préservant les Bourbons, elle s'assurait un indispensable contre-poids à la prépondérance des Guises. « Une commune politique, dit l'auteur, unit ces deux âmes si diffé-

rentes, et ce concert entre l'astuce et la vertu sauva le prince de Condé. » On voit que M. le duc d'Aumale n'attribue point à l'intercession de la duchesse de Ferrare la même importance que d'autres historiens. Il rappelle toutefois que cette princesse, Renée de France, fille de Louis XII, adressa en cette occasion au duc de Guise, son gendre, les instances et les reproches les plus vifs.

Jamais retour de fortune ne fut plus inattendu ni plus complet. Pour que rien n'y manquât, le vieux connétable, que la jalouse prépotence des Lorrains avait éloigné de la cour, secrètement mandé maintenant par la reine-mère, arriva bien escorté, selon son usage, au moment même où François II rendait le dernier soupir. Avec sa rudesse habituelle, il s'empara du commandement militaire et ouvrit solennellement à son neveu les portes de sa prison. Mais un élargissement dû à des circonstances fortuites n'entrait point dans les vues altières de Condé, et il exigea une réhabilitation éclatante. Par égard pour la mémoire du feu roi, qui avait tout pris sur lui jusque dans ses dernières paroles, le prince consentit à s'éloigner momentanément de la cour; mais ce fut pour y reparaître, dès le mois de février 1561, et y recevoir, cette fois, tous les honneurs dus à son rang. Le nouveau roi reconnut solennellement son innocence dans une déclaration signée de tous les membres du conseil privé, et cette déclaration fut confirmée par un arrêt du parlement de Paris, siégeant comme cour des pairs. Les Guises avaient donné par leur présence leur adhésion tacite à ces actes réparateurs, mais Condé réclamait davantage. Une réconciliation, ou plutôt une rétractation publique, eut lieu à Saint-Germain, le 24 août, en présence du roi, de la reine-mère et de la cour entière. Le roi parla le premier. Le duc de Guise protesta ensuite « qu'il n'avait ni ne voulait avoir mis en avant chose qui fût contre l'honneur du prince, qu'il n'avait esté ni auteur ni instigateur de sa prison. » — « Monsieur, repartit Condé, je tiens pour meschant et malheureux celuy ou ceulx qui en ont esté cause. » — « Je le crois ainsy, monsieur, et cela ne me touche en rien. » On conçoit qu'un rapprochement pareil ait, dès l'abord, inspiré quelques doutes sur son efficacité.

Dans les intrigues incessantes qui marquèrent les débuts de la régence de Catherine, comme ils devaient en signaler tout le cours, Condé fut entraîné à prendre plus de part qu'il n'aurait peut-être voulu. Les séductions de la cour, dont il était l'idole, l'arrachaient constamment aux poursuites de l'ambition; mais il était déjà trop important pour n'être pas recherché avec ardeur par les divers partis qui se disputaient la prépondérance. La première inspiration de Catherine de Médicis avait été, comme nous l'avons vu, de s'assurer des appuis contre la domination des Guises; mais des inquiétudes

nouvelles ne tardèrent pas à la rapprocher d'eux. Les états avaient témoigné quelque disposition à conférer la régence à Antoine de Navarre, et le péril momentané pour elle semblait de ce côté. Il eût été grand, en effet, si ce prince avait été plus enclin par ses dispositions naturelles à faire valoir tous les droits et tous les avantages de sa position. De son côté, François de Guise avait compris qu'il ne s'agissait plus d'une domination exclusive exercée par lui et par sa famille. S'appliquant à regagner par la politique tout ce que la fortune venait de lui enlever, il cherche aussi des auxiliaires nouveaux. En dépit des sentiments et des passions contraires dont il était entouré, et d'une certaine tendance vers les idées de modération, le connétable de Montmorency commençait à se montrer sérieusement inquiet des progrès des novateurs. Guise fit agir habilement auprès de lui, comme auprès du maréchal de Saint-André, et obtint, pour premier résultat, l'union de leurs trois puissantes épées dans une cause commune. Le célèbre « triumvirat » ainsi formé, il fallait encore s'assurer du roi de Navarre. On gagna secrètement sa maîtresse, Louise de la Béraudière, fragile beauté à peine sortie du redoutable « escadron » des filles d'honneur de Catherine. On promit au crédule Navarre des provinces nouvelles, tout un royaume chimérique, le premier rang en toutes choses, et, en dépit des efforts passionnés de sa femme, Antoine fut gagné pour toujours à la cause des triumvirs. Que devait penser de cette coalition l'astucieuse Médicis, qui s'était alarmée déjà de l'influence isolée d'Antoine de Bourbon ? Toutes ses espérances se reportèrent sur Condé, et comme, depuis l'affaire d'Amboise, il faisait publiquement profession de la religion nouvelle, la cour de Catherine présenta momentanément le plus étrange spectacle. Les protestants furent accueillis, recherchés. On écouta leurs réclamations, leurs prédications, et Théodore de Bèze put écrire à Calvin (25 août 1561) de Saint-Germain même, « qu'estant depuis deux jours dans cette cour, je puis vous assurer que j'ai esté reçeu avec un fort grand accueil. »

Tandis que les influences dominantes qui se disputaient la suprématie se faisaient ainsi un jeu ou un appui des passions religieuses, celles-ci s'animaient et se déchaînaient à l'envi. Chaque jour plus nombreux, plus puissants, les réformés devenaient chaque jour plus exigeants; mais la ferveur catholique s'exaltait à chaque progrès, à chaque prétention nouvelle de l'hérésie. Déjà la population parisienne se prononçait pour la vieille foi avec l'ardeur et la constance dont elle devait bientôt donner des gages si éclatants. Encourager, légitimer le schisme nouveau-né, et dont rien ne garantissait encore la durée, par la reconnaissance formelle d'une seconde religion dans l'État, c'était assurément un difficile parti à recommander au fils aîné

de l'Église. Aussi, chaque pas que l'on tentait dans cette voie rencontrait une opposition qui semblait pleinement justifier les partisans des mesures répressives. L'édit de Romorantin, rendu en 1560, avait donné à ceux-ci gain de cause absolu, en attribuant aux évêques la connaissance du « crime d'hérésie. » C'était le principe de l'inquisition consacré en France, bien qu'adouci et désarmé dans la pratique par les sages instructions de l'Hospital. Mais les zélateurs de la répression par le bras séculier remportèrent bientôt sur lui une victoire plus importante encore par la promulgation de « l'édit de juillet. » Ici toute réunion sous prétexte de religion, avec ou sans armes, était punie de mort ; l'administration des sacrements autrement que selon le rite catholique était défendu ; la juridiction des tribunaux ecclésiastiques en matière d'hérésie était confirmée ; mais, livrés au bras séculier, les coupables n'étaient point passibles d'une peine supérieure au bannissement. Les vives protestations auxquelles un édit pareil devait donner lieu rendirent aux doctrines modérées une influence momentanée. Après quelques mots du roi et une forte harangue de l'Hospital, on décida que l'édit de juillet serait modifié. Il fut remplacé par « l'édit de janvier » 1562, qui, tout en interdisant aux réformés d'administrer les sacrements ou de se réunir dans les villes, défendait aux magistrats de les inquiéter, tant qu'ils respecteraient eux-mêmes les lois du royaume et s'abstiendraient de toute démonstration contre le culte catholique.

Cependant, l'édit de janvier, ce premier acte public de tolérance, fut peut-être la cause, et dans tous les cas le prétexte principal de la guerre qu'il devait conjurer. Comme le dit sagement l'auteur, ce n'est jamais aux débuts des crises que les idées saines et justes parviennent à se faire jour. Aussi que de sang versé durant trente ans pour revenir au point de départ ! Mais en attribuant pour la première fois aux réformés des droits à défendre et à venger, l'acte nouveau tendait évidemment à augmenter l'audace qu'on leur reprochait déjà. D'autre part, il exaltait encore l'ardeur des catholiques, en multipliant pour eux les occasions de scandale et d'irritation. La Sorbonne s'indigna. Le Parlement de Paris refusa trois fois l'enregistrement. Le roi de Navarre, bien que l'édit portât sa signature, se laissa entraîner à le condamner publiquement. Comme sa violation, son exécution donna lieu aux plus sanglantes altercations, où aucun outrage n'était épargné aux symboles respectifs des cultes rivaux. On a parlé de nos jours de situations où les canons partent d'eux-mêmes ; ce sinistre phénomène de l'atmosphère sociale se manifestait longtemps avant que le canon fût fort en usage. Tel était l'état des esprits en France au printemps de 1562. Quel y serait le rôle de Condé ?

Il devenait de plus en plus évident que si les idées de modération

et de tolérance, répudiées maintenant par le roi de Navarre non moins que par le triumvirat, ne trouvaient dans les conseils de la couronne un appui efficace et redouté, la politique opposée ne tarderait point, ainsi que ses partisans, à reprendre tout son empire. Catherine appela Condé et lui prodigua les témoignages les plus éclatants de sa confiance. C'était le moment décisif de la carrière de Louis de Bourbon. On le voyait, — tantôt admis dans les conseils les plus intimes de la régente, — tantôt escortant dans les rues de Paris, à la tête de cinq cents cavaliers, le pistolet au poing, un ministre qui se rendait au prêche, — tantôt repoussant les brillantes séductions que, soit directement, soit par l'entremise de ses frères, le triumvirat ne cessait de faire valoir auprès de lui. Tous leurs efforts ayant échoué, les chefs catholiques ne cachèrent plus leur intention de braver ouvertement les ordres de la régente. En vain cherchait-elle à les tenir éloignés de Paris : ils s'y donnèrent rendez-vous en dépit d'elle. Ce fut alors que François de Lorraine, dont la suite venait de se signaler à Vassy par le massacre d'une petite population de huguenots réunis au prêche, fut reçu par le peuple de Paris avec ces bruyants transports qui retentirent dans toute la France comme le premier cri de la guerre civile. Etrange rencontre de cette mémorable journée du 13 mars ! En débouchant dans la rue Saint-Honoré, la brillante compagnie de quinze cents gentilshommes qui entourait M. de Guise se croise avec une troupe de cinq cents cavaliers : c'était le prince de Condé, revenant du prêche de Saint-Jacques. Le moment fut critique, mais la partie était trop inégale : les deux rivaux se bornèrent à se saluer, en ajournant à des occasions plus propices et bien prochaines les projets qui éclataient déjà dans les regards et dans les paroles de leurs adhérents. Une même pensée animait d'ailleurs les deux factions : s'emparer de la personne du roi, et, avec elle, de l'exercice légitime de son autorité. Pour soustraire son fils aux triumvirs, Catherine l'avait conduit, d'abord à Monceaux, puis à Melun, en appelant sans cesse Condé, qui lui recommandait déjà Orléans comme siége légal du gouvernement. Elle prend un moyen terme et mène le roi à Fontainebleau. Condé se hâte de rassembler une compagnie assez nombreuse pour rester maître d'une situation aussi critique. Le 29 mars, il faisait la cène à Meaux avec Coligny et quelques chefs réformés. Moins ardent que son neveu, moins animé que lui par les derniers incidents, l'amiral réfléchit, délibère ; mais le soir même il monte à cheval, et dès le lendemain, les deux chefs de la résistance armée défilèrent sous les murs de Paris à la tête de treize cents cavaliers. Arrivés au pont de Saint-Cloud, ils apprirent qu'ils étaient devancés : Guise était à Fontainebleau avec quatre mille hommes, et les triumvirs disposaient des forces du royaume.

Malgré les vives résistances de Catherine, malgré les larmes du jeune roi, il fallut marcher, d'abord sur Melun, puis sur Vincennes, puis enfin sur Paris, où le connétable fêta l'entrée royale en faisant saccager devant lui les lieux de réunion que l'édit de janvier accordait aux protestants. Les appels de la régente à Condé continuent, mais ce sont maintenant les ordres du triumvirat. Le prince renvoie les messagers de la cour, en déclarant qu'il ne congédiera ses forces que quand le duc de Guise aura lui-même désarmé, et se rend joyeusement à Orléans avec un brillant entourage qui grossissait chaque jour. Longtemps latente, la première de nos guerres de religion avait éclaté.

Dès l'abord, l'explosion fut très-vive, et manifesta, en l'exagérant même, toute la puissance des réformés. Aux nouvelles du massacre de Vassy, de la prise d'armes de Condé, de la détention du roi par leurs plus implacables ennemis, le soulèvement fut général et spontané parmi eux en Gascogne, en Languedoc, dans tout l'ouest de la France. Sans parler d'Orléans, qui prenait les proportions d'une seconde capitale, les protestants occupaient militairement, avant la fin d'avril, Lyon, Bourges, Poitiers, Tours, Blois, le Mans, Caen, Rouen, le Havre et Dieppe. Les Rohan, les la Rochefoucauld, les Châtillon, toute la noblesse protestante, aguerrie, pleine d'ardeur, se pressait autour d'un prince du sang de France converti à leurs doctrines. Les fonds manquaient, il est vrai; mais une circulaire fut envoyée sur-le-champ aux deux mille cinq cents Églises françaises, pour leur demander secours et concours. Des agents dévoués furent dépêchés à Genève, à Londres, en Allemagne; des manifestes furent répandus avec profusion pour exposer les griefs et les motifs des insurgés. On y disait que l'édit de tolérance ayant été sanctionné par les trois ordres du royaume, ceux qui, dans le but déclaré d'en annuler les dispositions essentielles, s'étaient violemment emparés des personnes royales devaient passer pour les vrais et pour les premiers révoltés. Sans doute, les catholiques de l'époque durent condamner Louis de Bourbon, infidèle à la religion de ses pères. Leur sentiment sera celui de tous les catholiques des générations futures; mais, ce regret admis et proclamé, plus on examine de près sa conduite, plus on doit reconnaître qu'aucun autre reproche important ne saurait lui être adressé. Le droit de ceux dont il protégeait les croyances, dont il était devenu le défenseur naturel, obligé, — le droit pour eux, non point d'exercer leur culte en toute liberté — ils n'y prétendaient point — mais de professer leur foi sans périls et sans poursuites, telle fut, dès l'origine et jusqu'à la fin, la cause pour laquelle Condé devait tout sacrifier.

Tout en faisant une part, et une très-large part, aux passions et à

l'inexpérience des temps dont elle traite, l'histoire n'est point tenue d'abdiquer son droit de critique et de censure. Si les cœurs généreux qui étaient prêts à verser tout leur sang pour l'unité de la foi et de la patrie de leurs pères avaient pu lire dans les secrets de l'avenir, ils se seraient ralliés, nous en sommes sûrs, sous la bannière de l'Hospital, à cette politique de l'édit de janvier où ils ne voyaient que périls et trahisons. Elle triomphe enfin avec Henri de Navarre, pour consacrer le repos, la grandeur, l'unité réelle de la France et, sous l'égide d'une tolérance éclairée, aux salutaires avertissements de la réforme protestante succède la grande réforme catholique. Mais les triumvirs étaient bien loin de sentiments pareils quand, après avoir formellement réclamé de la reine-mère l'éradication des sectes, comme la révocation de l'édit de janvier, après avoir expulsé tous les protestants de Paris, ils ouvrirent la campagne, le 1er juin 1562, en marchant sur Châteaudun avec l'armée royale, forte de quatre mille hommes de pied et de trois mille lances. Comme lieutenant général du royaume, le roi de Navarre avait le commandement nominal, exercé de fait par le connétable, d'accord avec le duc de Guise, le maître incontesté de la situation. De son côté, Condé rassemble ses forces et sort d'Orléans ; mais de cruelles perplexités agitaient et divisaient déjà le camp protestant. A la première ardeur d'une aventure si témérairement entreprise avaient succédé le refroidissement, les défaillances, les dissensions d'usage. Les nouvelles des provinces lointaines, où la réaction catholique l'emportait partout, inspiraient de sombres pronostics et provoquaient de cruelles désertions. L'argent manquait toujours, — les réponses des pays étrangers n'étaient pas encore décisives. Les plus sombres présages se manifestaient. La gaieté et l'animation ordinaires de Condé l'avaient momentanément abandonné. On le voyait triste et « merveilleusement pensif. » Sa femme, qui l'avait rejoint à travers mille dangers, était arrivée à Orléans presque mourante, pour accoucher avant terme de deux jumeaux. Peut-être aussi ne pouvait-il détourner les yeux de ce tableau des maux de la patrie déchirée, devant lequel on rapporte que César lui-même versa des larmes sous l'ardente invective de Cicéron. Telles étaient les dispositions du prince, quand il reçut des messages nouveaux de la régente, qui s'était rendue avec le roi au quartier général des catholiques. Il accepta l'entrevue proposée avec Catherine et Navarre, et le stérile « parlement » eut lieu à Thoury. Loin des hautes régions, la guerre civile était encore si peu dans les cœurs que les deux escortes se mêlèrent amicalement. Mais entre les deux frères l'animosité était plus profonde, et Condé ayant réclamé de nouveau l'éloignement des triumvirs, Antoine répondit si vivement que l'entretien dut cesser. Les armées se rapprochèrent ; elles n'étaient plus

qu'à deux lieues l'une de l'autre. Le choc paraissait inévitable, mais des deux parts on hésitait à prononcer le mot fatal. Les pourparlers recommencent. Condé consent à livrer à son frère la ville de Beaugency comme place neutre et propose de se rendre lui-même au camp royal. Les triumvirs se retirent à Châteaudun. La reine et le prince se rencontrent à Talsy, où se présentent bientôt aussi les principaux chefs réformés. Catherine et ses agents font valoir avec tant d'art les difficultés de sa situation personnelle et l'exaltation des catholiques que Condé finit par s'engager à quitter la France, avec ses principaux adhérents, jusqu'à la majorité du roi. Cette concession fut tellement désapprouvée par tous les siens, que, dès le lendemain, il dut se rendre auprès de Catherine pour la retirer; mais elle subsiste comme témoignage de la modération de ses vues et des scrupules honorables qui le disputaient dans son âme à de généreuses impulsions. « Dans tous les siècles, même les plus rudes, dit l'auteur, que le fanatisme domine, ou que le doute agite les esprits, ce n'est jamais sans hésitation qu'un homme d'un grand cœur fait le dernier pas dans cette funeste voie de la guerre civile. Il a tout pesé, il a tout résolu d'avance; il est convaincu de la bonté de sa cause ou aveuglé par l'ambition et la colère; cependant il ne peut étouffer la voix intérieure qui lui parle; il a devant les yeux cette image de la patrie en pleurs que le poëte fait surgir en face de César au bord du Rubicon, et son cœur se remplit d'incertitude et de tristesse. Ces nobles mouvements agitaient l'âme généreuse de Condé. » Celui qui s'exprime ainsi aurait-il éprouvé lui-même les sentiments qu'il décrit en de si beaux termes? Placé dans cette cruelle perplexité, aurait-il, en brisant son épée, fait au repos de la patrie le plus douloureux des sacrifices?

Les négociations étaient évidemment inutiles; mais elles avaient servi les catholiques, en mettant de leur côté les apparences de la bonne foi? Les réformés ne tardèrent point à se donner des torts nouveaux, en violant à deux reprises la trêve, qui n'était point encore dénoncée. Profitant de l'absence stipulée des triumvirs, ils tentèrent sur l'armée royale une « camisade » ou attaque de nuit, aussi malheureuse dans son exécution que dans sa conception, et ils enlevèrent par surprise Beaugency. L'indignation fut grande dans le pays comme dans le camp royal. Chacun avait d'abord tiré l'épée, non sans quelque hésitation; dès lors, de part et d'autre, le fourreau fut jeté. Puissamment renforcés par des auxiliaires suisses et allemands, les triumvirs reprirent avec vigueur l'offensive. Blois, Angers, Poitiers, furent occupés; l'Anjou, la Touraine, le Poitou rentrèrent dans l'obéissance. Bourges assurait encore les communications des réformés avec le Lyonnais et le Dauphiné; mais, comprenant l'importance mo-

mentanée de cette place, M. de Guise la fait investir avec toute l'armée royale. Si l'action était difficile pour Condé, l'inaction était plus funeste encore. Il quitta Orléans, où la peste décimait déjà ses troupes, et ne pouvant se mesurer franchement avec les triumvirs avant l'arrivée des renforts promis d'Allemagne, et que d'Andelot était allé chercher lui-même, il s'appliqua, de concert avec l'amiral, à seconder les défenseurs de Bourges, en coupant les vivres et les munitions aux assiégeants. Vivement conduite, cette guerre de partisans causa des pertes très-grandes aux catholiques, mais ne put sauver Bourges, qui dut capituler le 31 août. Les chefs protestants ne rentrèrent pourtant pas à Orléans sans un trophée important. Sir Nicholas Trockmorton, tout récemment ambassadeur d'Angleterre à Paris, avait été arrêté par leurs chevau-légers, et conduit par eux, sans grande contrainte, disait-on à la cour, jusque dans la capitale protestante. Sa présence y ranima la confiance et le courage, d'autant plus que ses sympathies pour les réformés avaient été peu déguisées, et que déjà Élisabeth avait fait occuper, dans leur intérêt ou dans le sien, le Havre et Dieppe, en promettant un emprunt de cent quarante mille écus d'or. Trockmorton demeura jusqu'à la bataille de Dreux avec les protestants, et sa correspondance, souvent citée et reproduite par l'auteur, fournit les plus intéressantes révélations sur les événements et les dispositions de l'époque.

Après la prise de Bourges, la première pensée des triumvirs fut d'investir Orléans, qui n'offrait pas de grands moyens de défense. Mais la crainte de voir les auxiliaires anglais reprendre pied en Normandie décida Guise à faire observer la ville avec cinq mille hommes, pour presser le siége de Rouen. La défense fut énergique, et se prolongea, au delà de tout espoir, pendant plus d'un mois; mais, privée de tout secours possible de la part des chefs protestants, la place fut prise d'assaut le 25 octobre. Cette nouvelle parvint à Condé avec une autre, sinon plus douloureuse, du moins plus importante encore pour lui. Frappé au poste d'honneur, dans la tranchée, le roi Antoine était tombé mortellement blessé d'un coup de feu à l'épaule. Il expira dans les bras de mademoiselle de la Béraudière, après avoir reçu, durant trente-cinq journées de souffrances irremédiables, les consolations d'un prêtre et d'un ministre, sans que personne pût savoir jusqu'à la fin à quelle religion il appartenait. Au moment où Louis de Bourbon devenait ainsi l'aîné des princes du sang qui ne fussent ni enfants ni dans les ordres, les événements désastreux pour sa cause se multipliaient sans cesse. Dans la Saintonge, en Gascogne, en Guienne, tout pliait devant le duc de Montpensier; le réseau des forces catholiques se resserrait chaque jour; Orléans était plus menacé que jamais. Mais la constance de Condé et de Coligny

ne se démentait point ; sous leurs yeux, chacun travaillait avec ardeur aux fortifications. L'amiral surtout, rempli des souvenirs de Saint-Quentin, répétait « qu'il n'y avait si mauvaise place qu'on ne pût défendre, quand on pouvait mettre trois mille hommes dans une sortie. » C'étaient d'ailleurs les auxiliaires étrangers qui avaient assuré à l'armée royale son immense prépondérance : la proportion serait peut-être rétablie quand l'infatigable d'Andelot reviendrait avec les levées allemandes dont il négociait et surveillait l'expédition. Les mouvements de Saint-André et du duc de Nevers, chargés spécialement de l'intercepter, causaient, il est vrai, de cruelles inquiétudes ; mais, par des prodiges d'habileté et de hardiesse, d'Andelot parvint à leur échapper, et entra avec sept mille hommes à Orléans, le 6 novembre, suivi de près par la Rochefoucauld, avec les restes des bandes dispersées du Midi. « Nos ennemis nous ont pris nos deux rocs, s'écrie Condé ; mais j'espère bien qu'à ce coup nous aurons leurs chevaliers. » Bourges et Tours, les deux « rocs, » étaient perdus en effet ; mais l'armée royale est en Normandie et Paris est dégarni. L'ordre est donné de marcher sans retards sur Paris avec huit mille fantassins, six mille cavaliers et huit bouches à feu.

Si Condé avait réellement la pensée de s'emparer de la capitale du royaume, la sagesse lui eût conseillé plus d'imprudence encore, et surtout des mouvements plus rapides. Dans les premiers moments, la stupeur avait été grande parmi les Parisiens, si bien que le président Lemaître avait pris le parti d'en mourir; les forces royales étaient disséminées dans les provinces; le succès d'un coup de main était possible et même probable. Mais un temps précieux fut perdu pour tout résultat décisif, en s'emparant, chemin faisant, de plusieurs villes sans importance; et Corbeil, où le maréchal de Saint-André s'était jeté, arrêta la marche par une résistance imprévue. De pareils délais étaient funestes ; — les négociations l'étaient plus encore. La cour s'efforça, bien entendu, de les renouer, en faisant valoir auprès du prince toutes les conséquences possibles de la mort de Navarre. Condé répondit fièrement qu'il saurait bien prendre l'autorité de son frère, « mais sans en tenir la place et sans en aymer l'exemple. » Pourtant, en dépit des instances de Trockmorton, les hostilités furent ralenties plutôt que suspendues, les pourparlers repris et l'occasion perdue. L'intervalle du 26 novembre au 10 décembre n'en fut pas moins très-critique pour Paris et pour la France. Un premier projet d'entrevue entre Catherine et Condé ayant échoué, l'amiral et le connétable se virent seuls au Port-à-l'Anglais le 25, et le 26, Montmorency revint, avec le duc de Nevers, visiter le prince à la Saussaye. On lui offrait toujours la lieutenance générale du royaume et le rétablissement de l'édit de janvier, sauf les modifications néces-

saires. Il répondit en déployant ses troupes, le lendemain, devant le faubourg Saint-Victor; mais il avait laissé au plus redoutable de ses adversaires le temps d'arriver de Rouen, et Guise lui-même se porta au-devant de lui avec douze cents arquebusiers et six cents lances. Ce fut la première rencontre importante en rase campagne entre ces deux chefs renommés, et l'avantage fut pour Condé. Dans une charge générale il emporta tout devant lui, si bien que François de Lorraine, habituellement imperturbable dans le combat, ne pouvant cette fois contenir son indignation, s'écriait à ses gendarmes en déroute « qu'il leur faudrait des quenouilles au lieu de lances. » Les troupes royales surent alors à quels rudes adversaires elles auraient affaire; mais le courage était rentré dans Paris avec M. de Guise et les renforts successifs qui affluaient; les lazzis traditionnels recommençaient, et de là, nous apprend l'auteur, le dicton populaire, qui subsiste encore de nos jours : « Il prend Paris pour Corbeil. » Condé pourtant ne devait prendre ni l'un ni l'autre. Le 29 et le 30 novembre, on se borna des deux côtés à s'observer; une suspension d'armes fut même consentie. Mais, tandis qu'un « parlement » infructueux avait lieu, cette fois entre Catherine et Condé, dans un moulin au bout du faubourg Saint-Marceau, les catholiques profitaient du répit pour presser l'arrivée de leurs troupes, les protestants pour observer de plus près les défenses et préparer une attaque de nuit. Tout était disposé à cet effet pour le 5 décembre, dès la reprise des hostilités; mais M. de Guise était sur ses gardes, et l'opération échoua complétement. Condé, « malaisé à décourager, » voulut recommencer sa « camisade » le 7; mais la trahison attribuée à l'un des siens, Genlis, éventa tout. C'était la chance finale. Le lendemain, le duc de Montpensier et Lanzac entrèrent dans Paris avec sept mille hommes. Dès le 9, Guise reprenait l'offensive avec sa vigueur habituelle, et le 11 décembre, à la diane, une attaque générale aurait eu lieu sous ses ordres, si les chefs protestants ne s'étaient décidés à la prévenir par une retraite en bon ordre où Condé prit la place d'honneur à l'arrière-garde. Tout porte à croire que son projet d'occuper Paris, au moins momentanément, était sérieux et persistant. Aussi le 14 décembre il proposait encore une fois, dans un conseil de guerre, de profiter de l'absence nouvelle de l'armée royale, que l'on savait réunie devant Étampes, pour se reporter à marches forcées sur la capitale, et s'emparer des faubourgs de la rive gauche, position favorable soit pour négocier, soit pour se retirer, si la retraite redevenait nécessaire. Ce projet, moins téméraire peut-être qu'il ne semblait, souleva la vive opposition de l'amiral. Coligny proposa de se replier sur la Normandie pour rejoindre les auxiliaires envoyés par la reine d'Angleterre sous le comte de Warwick, qui amenait, outre un bon

renfort en hommes, l'argent et l'artillerie dont les chefs réformés avaient encore plus besoin. Cet avis, plus prudent en apparence que celui de Condé, ne l'était guère au fond, car il exposait les protestants à la nécessité presque inévitable de livrer une bataille rangée en rase campagne, avant d'avoir pu se réunir à leurs alliés. Condé céda pourtant, par déférence pour son oncle, et la marche vers la Normandie fut reprise. La tentative sur Paris avait définitivement échoué, mais du moins le prince avait-il, par cette expédition aventureuse, conjuré les périls de l'inaction et porté la terreur parmi ses ennemis. Non-seulement il avait fait vivre l'armée, mais il avait rétabli sa confiance et son prestige par un combat heureux. Désormais au moins il était en mesure de livrer avec honneur une bataille générale, comme l'événement ne tarda pas à le démontrer.

Si nous nous sommes abstenus jusqu'ici de tout commentaire sur l'ouvrage auquel nous empruntons cette esquisse rapide de la carrière du premier Condé, ce n'est point que nous ayons été insensibles, dès les premières pages, à son rare mérite. Jamais récit historique ne nous a paru plus attachant, plus instructif, plus digne surtout d'une entière confiance dans l'impartialité et les consciencieuses recherches de l'auteur. Parmi les sources nombreuses auxquelles il a puisé, quelques-unes, comme le *State Paper Office* d'Angleterre, se révèlent ici pour la première fois au public français. Mais, à part tout travail de pure érudition, il est évident que M. le duc d'Aumale écrit, comme le poëte latin, *ingenti percussus amore.* Sans adopter les sombres passions de l'époque dont il traite, il en aime la franche et virile indépendance, les ferventes convictions, les chevaleresques dévouements. On dirait qu'il a partagé lui-même l'ardente et martiale existence des Guises, des Condés, des Coligny. « Le seizième siècle est le siècle des grands caractères comme l'âge suivant est celui des beaux génies et des belles âmes. L'histoire, en général, se prête peu aux formules, et nous ne prétendons pas qu'on puisse attacher à cette définition, qui, d'ailleurs, n'est pas nouvelle, un sens rigoureux. Cependant, si l'on veut, sans se renfermer dans des limites de temps trop étroites, comparer un moment, avec le règne de Louis XIV, la période qui s'étend depuis l'avénement de François Ier et de Charles-Quint, jusqu'à la fin de la guerre de Trente ans, on est frappé d'un contraste profond entre les hommes éminents de ces deux époques : d'une part, l'indépendance des esprits, l'originalité des conceptions, l'exécution prompte et hardie des résolutions extrêmes ; l'audace dans le crime ou l'héroïsme dans la vertu ; de l'autre, le génie mâle et noble, mais régulier, contenu, des contemporains du grand roi. Les figures historiques, dans la première époque, présentent chacune leur type à part ; dans la seconde, elles ont un air de famille, et l'on pourrait presque

dire qu'elles semblent jetées dans un même moule. Le plus illustre des princes dont nous allons retracer l'histoire, le grand Condé, marque la transition entre les deux âges. S'il visa haut d'abord, s'il tenta de jouer le rôle tout personnel des capitaines de l'âge précédent, il termina ses jours au milieu de cette société disciplinée, uniforme, qui certes ouvrait la carrière à de nobles ambitions, où l'on pouvait trouver la gloire d'un Turenne et d'un Colbert, mais où l'on ne pouvait plus rêver la fortune de Wallenstein ni celle de Richelieu. » Ayant préludé à son récit par ces belles et judicieuses réflexions, l'auteur reste fidèle jusqu'à la fin au sentiment qui les inspire. Il évite avec soin les systèmes, les partis pris, les portraits surchargés et, plus encore, ce fléau de tant d'histoires modernes, les tableaux ambitieux qui laissent au lecteur le pénible sentiment que la vérité et la proportion historiques sont sacrifiées à l'effet. Une pensée l'absorbe, c'est de nous faire vivre de la vie de son siècle de prédilection comme il en a vécu lui-même. Habile à démêler le fil des intrigues de palais et le cours tortueux de la politique, il excelle plus encore dans la narration des événements militaires. Évidemment tout ce qui a trait à la noble carrière de sa jeunesse, si cruellement brisée, conserve pour lui l'attrait principal. Aussi les renseignements les plus curieux et les plus instructifs se rencontrent-ils à foison dans ces belles pages qui traitent de l'organisation des vieilles armées, et de la comparaison avec celles qui en prennent successivement la place. Les opérations de guerre sont discutées et exposées avec une lucidité singulière, et l'on reconnaît sans peine que la main qui tient si bien la plume a dû longtemps porter l'épée. Toutefois, même quand il nous fait si bien partager l'émotion du champ de bataille, quand il donne tout le palpitant intérêt de l'inconnu à des événements qui nous sont familiers depuis notre enfance, l'auteur n'oublie jamais le sage précepte de Fénelon. Toujours retenu, toujours sobre, il se sert de son style comme un honnête homme de son vêtement, pour couvrir sa pensée et non pour la décorer. Mais sous cette modeste parure, on sent chaque battement d'un cœur généreux, et qui, lui aussi, a connu les transports du « moment désiré, » non moins que les soucis du commandement suprême. Ne pouvant emprunter à M. le duc d'Aumale le récit entier de la bataille de Dreux, essayons de présenter un aperçu sommaire des principaux événements de cette journée mémorable.

Nous avons vu que, suivant l'avis de Coligny, l'armée protestante se dirigeait vers la Normandie pour rallier les auxiliaires anglais; mais, marchant mieux et plus vite qu'elle, les troupes royales, qui l'avaient devancée, lui barrèrent le chemin à Dreux. Le 19 décembre, deux heures avant le jour, l'ardent Condé était à cheval à la tête du

corps de bataille. Beaucoup plus préoccupé que l'amiral du voisinage et des projets de l'ennemi, il ne cessait de presser la marche de l'avant-garde qu'il avait dépassée ; mais Coligny se refusait à croire un engagement imminent. Enfin, il arriva « sans harnois sur le dos ny armes en teste. » D'Andelot, tremblant de la fièvre et enveloppé dans une fourrure, s'était joint à lui, et leurs observations communes ne tardèrent point à confirmer les rapports réitérés des coureurs. Il n'y avait plus à en douter : Montmorency, avec toutes ses forces, 18,000 hommes et 22 canons, quittait les abords de Dreux pour prendre position devant eux. Son aile droite ou avant-garde était commandée par le maréchal de Saint-André, appuyé par Damville, un des fils du connétable, et par un des princes lorrains, le duc d'Aumale. Les Suisses, 6,000 hommes et 8 canons, sous 22 enseignes, formaient le centre. Entre eux et la gauche se tenait le connétable avec ses gendarmes. Le duc de Guise, qui n'exerçait aucun commandement apparent, occupait, avec ses gentilshommes, le centre de l'avant-garde, ayant sous la main les vieilles bandes françaises, dont nous reparlerons bientôt. A ces forces imposantes, commandées par les chefs les plus aguerris, Condé n'avait à opposer que 8,000 fantassins et 5,000 cavaliers, levés en grande partie dans des pays étrangers, et 4 pièces de canon. Le moment fut solennel quand, avertie de la présence inopinée, pour elle, de l'ennemi, l'armée protestante dut quitter l'ordre de marche pour prendre l'ordre de combat. « Chacun se tint ferme, » dit un illustre soldat de cette grande journée, le vaillant Lanoue, « repensant en soy-mesme que les hommes qu'il voyait venir vers soy n'estaient Espagnols, Anglais, ny Italiens, ains Français, voire des plus braves, entre lesquels il y en avaient qui estaient ses propres compagnons, parens et amis et que, dans une heure, il faudrait se tuer les uns les autres ; ce qui donnait quelque horreur du fait, néantmoins sans diminuer du courage. »

Mais d'autres pensées remplissaient l'âme ardente de Condé. Convaincu, le premier, qu'une rencontre était inévitable, il s'était porté plus près de l'ennemi avec sa « bataille, » que ne l'était Coligny avec l'avant-garde. Déjà il était plus de midi. « Compagnons, » s'écrie-t-il, je veux la première part des coups à donner ou à recevoir. Je prie Dieu qu'il vous fasse aller tous aussi résolûment à la charge que je vous en donnerai l'exemple. » Puis, s'avançant au trot, avec 400 lances françaises, sous le feu de l'avant-garde ennemie, il fond sur la phalange suisse, soutenu par ses deux lieutenants, Mouy et d'Avaret, et la traverse de part en part. A peine dégagé, il court à ses reîtres et les divise en deux corps dont il lance l'un sur les Suisses, tandis que l'autre fait face à d'Aumale et à Damville qui accourent à leur défense. Mais la cavalerie catholique est forcée de se replier sur l'avant-garde,

ayant perdu d'Aumale, grièvement blessé, et Montberon, fils du connétable, tué tout auprès de son frère. A la vue de ces premiers succès, Coligny avait détaché son infanterie pour appuyer le prince, et s'était jeté sur la gendarmerie du connétable avec 400 lances françaises et 6 « cornettes » ou compagnies de reîtres. Ici encore, rien ne peut résister à l'impétuosité des assaillants ; bientôt toute l'aile gauche catholique est en pleine déroute. Au plus fort de la mêlée on voyait un vieillard, deux fois terrassé, s'épuisant à rallier les fuyards et se défendant lui-même avec une intrépidité inouïe. Son cheval avait été tué sous lui ; mais, remonté par son lieutenant, d'Oraison, il continuait le combat, lorsqu'un coup de feu à la mâchoire le renversa encore une fois. Heureusement, un de ses ennemis personnels, Antoine de Croy, prince de Portien, reconnaît Montmorency, lui tend la main et l'enlève aux outrages que les reîtres n'épargnaient pas à ses cheveux blancs ensanglantés. Il avait alors soixante et onze ans. Le centre catholique rompu, l'aile gauche en fuite, le général en chef fait prisonnier, tout promettait aux protestants une victoire complète; mais, tandis que leurs cavaliers s'acharnaient à la poursuite et que les reîtres poussaient jusqu'aux bagages, un retour inopiné de fortune s'annonçait pour eux. Guise, avec l'aile droite, n'avait point encore donné, et la phalange suisse, décimée, ébranlée, se reformait en bon ordre à son poste de combat. A ce dernier spectacle, que sa narration animée présente visiblement à nos sens, l'auteur ne peut retenir un cri d'admiration. « Saluons en passant ces soldats héroïques, ces modèles de l'honneur et de la fidélité militaire, qui, pendant trois cents ans, ont mêlé leur sang au nôtre sur tous les champs de bataille. Bon nombre de ceux qui combattaient à Dreux pour les catholiques étaient protestants; pas un ne déserte ou n'hésite, comme, plus tard, leurs fils, nés dans une république, devaient les derniers mourir pour la royauté qu'ils servaient. Un choc terrible a bouleversé leurs rangs, que les balles ont ravagés ; dix-sept de leurs capitaines sont frappés à mort : tout fuit autour d'eux, pas un ne songe à fuir. Ils se rallient à la voix des officiers qui survivent, ramassent les tronçons sanglants de leurs piques et s'avancent pour reprendre les 8 pièces qui leur ont été enlevées. » On estime que de 1480 jusqu'à 1830, 750,000 Suisses servirent sous les drapeaux de la France. Temps plus heureux que l'on ne pense, où les rois vidaient encore leurs querelles avec l'unique appui de ceux qu'une vocation spéciale pour le rude métier des armes rangeait volontairement sous leurs étendards ! Depuis lors, le sentiment des nations continentales s'est prononcé contre l'emploi de l'élément militaire étranger, et ceux qui les gouvernent ont tiré bon parti, il faut bien en convenir, de cette honorable susceptibilité. De là, pour nos sociétés modernes, le fléau

toujours croissant de la conscription, les maux et le dépérissement qui en résultent. Encore si un seul peuple avait pu en conserver le funeste monopole. Mais aujourd'hui que l'Europe entière tend de plus en plus à devenir un vaste et stérile camp retranché, qui soutiendra qu'en dépit de tant de sacrifices permanents, la position relative de la France y soit plus grande qu'à la mort d'Henri IV ?

Tandis que cette vaillante phalange suisse maintenait si bien, à Dreux, le renom de son drapeau, il devenait évident pour Condé, que ses alliés luthériens d'Allemagne n'avaient point mis à sa disposition l'élite de leurs soldats. En vain d'Andelot, tout malade qu'il était, veut-il conduire les lansquenets contre ces rangs solidement reformés. « Il était malaysé d'enfoncer de tels hérissons, » dit Mergey, un de ceux qui le tentèrent : dans tous les cas, il eût fallu, pour y réussir, d'autres troupes. — « De cinquante ans, selon Bèze, il n'était entré en France plus couards hommes, bien qu'ils eussent la plus belle apparence du monde. » Après un bien faible effort, l'infanterie allemande se replie et se débande. La cavalerie protestante se masse et charge de nouveau. Sous le brave maréchal de Hesse, Rolthaufen, les reîtres se montrent jaloux de venger l'honneur de l'Allemagne, et, dignes émules de leurs frères d'armes français, ils se précipitent encore une fois sur les Suisses, enfoncent leurs rangs et se retirent après avoir fait un feu meurtrier, à bout portant, avec leurs longs pistolets. C'était alors leur principale manœuvre de combat. Le grand carré est encore rompu, mais les rangs se serrent de nouveau à l'approche de Biron, pour les soutenir avec la cavalerie légère catholique. Le village de Blainville, qui touchait le matin à la gauche de l'armée royale, devient le point de ralliement de la cavalerie protestante, le point de rencontre de Rolthaufen, de l'amiral et de Condé. On parlait encore de victoire, mais avec moins d'assurance. L'œil exercé de Coligny discerne mieux la situation véritable. « Vous ne faites donc pas attention, s'écrie-t-il, à ce gros nuage qui va fondre sur nous. »

En effet, de la droite royale, qui jusqu'ici ne s'était point ébranlée, un regard non moins perçant, non moins expérimenté que celui de l'amiral, suivait attentivement chaque incident de cette lutte acharnée. Nous avons vu que François de Lorraine s'était refusé à tout commandement ostensible, soit par égard pour le connétable, soit pour ne pas se mettre lui-même trop directement en cause. Silencieux, impassible, il suivait de l'œil tous les détails, sans répondre aux exhortations, aux sarcasmes même de ceux qui l'entouraient. Damville surtout, qui avait vu son père terrassé et pris par l'ennemi, son frère tué à ses côtés, suppliait avec insistance M. de Guise de charger. « Mon fils, » répondait celui-ci, « il n'est pas temps. » En-

fin, voyant l'ennemi franchement épuisé par l'indomptable ténacité des Suisses, il s'écrie, tout radieux : « Maintenant, amis, donnons dedans ; ces gens-là sont à nous. » Saint-André, qui n'attendait qu'un signal, se précipite en avant avec toute l'aile droite, sauf les vieilles bandes françaises, gardées prudemment en réserve. Rien ne peut tenir contre l'impétuosité de cette attaque. La faible artillerie de Condé est enlevée ; les restes de son infanterie brisés et dispersés. Atteint lui-même à la main, pouvant à peine soutenir son cheval blessé, il s'efforce, ainsi que l'amiral, de faire face à l'orage avec les débris de leur cavalerie ; mais c'est en vain. Coligny lui-même est entraîné. Condé roule sous son cheval qui s'abat et se voit forcé de remettre son épée à Damville, dont les gendarmes l'entouraient de toutes parts. Encore une fois, l'inconstante fortune semblait s'être prononcée, mais Coligny, jamais plus redoutable qu'au milieu d'un désastre, n'était point encore abattu.

Savant dans les combats, savant dans les retraites,
Plus grand, plus glorieux, plus craint dans ses défaites,

il avait profité d'un bois et de quelques accidents de terrain qui dérobaient ses mouvements à l'ennemi, pour rétablir un semblant d'ordre au milieu de la confusion qui l'entourait. A sa voix, à son exemple, les plus découragés s'arrêtent, les plus épuisés se raniment d'une ardeur nouvelle : Français, Allemands, chacun se porte franchement en avant. Ce retour offensif tout à fait inopiné menace d'arracher aux catholiques une victoire qu'ils croyaient assurée. Accouru le premier, le maréchal de Saint-André est pris et succombe au même moment, sous les coups d'une vengeance particulière. La cavalerie royale est en pleine déroute. Encore une fois, François de Lorraine et Coligny sont face à face. Ce fut la plus furieuse rencontre de la journée, mais la partie n'était égale que par la valeur et l'expérience consommées des chefs. Nous avons vu que M. de Guise, « qui s'entendait à l'infanterie autant qu'homme du monde, » avait tenu les vieilles bandes françaises en réserve, avec une prévoyance décisive pour les résultats de la journée. Lancées maintenant au pas de course, elles arrêtent, par le feu de leurs arquebusiers, l'élan des protestants, et la nuit vient séparer des combattants acharnés qui ne distinguaient plus l'écharpe blanche des huguenots de l'écharpe rouge espagnole, adoptée par les catholiques. La bataille avait duré cinq heures. Ce fut la plus longue et la plus sanglante de nos guerres de religion. Le terrain et les principaux trophées de la journée restèrent aux catholiques ; mais, de part et d'autre, le général en chef avait été pris, et les pertes, portées par quelques contemporains au chiffre

évidemment fort exagéré de 9,000 hommes, avaient été très-sensibles.

Malgré l'important résultat obtenu par sa prévoyance et son judicieux emploi des forces dont il disposait personnellement, M. de Guise n'échappa point aux critiques de ses contemporains. On l'accusa même d'avoir, de propos délibéré, laissé écraser, sans coup férir, sous ses yeux, le connétable et les troupes engagées sous ses ordres. « Dieu seul, comme dit fort bien l'auteur, en discutant ce reproche, Dieu seul sait ce qui se passe dans le cœur de l'homme, mais ce sentiment mesquin sied mal à la grande âme de François de Lorraine. » Le reproche analogue d'être resté trop « maître de son courage » en présence du péril de son chef, devait être adressé plus tard à Coligny, durant la journée de Jarnac. A tout prendre cependant, il nous est plus facile et moins pénible de croire à la malignité des censeurs de bas étage, qu'à la perversité de ceux qui ont acquis tant de titres à notre admiration. Toujours est-il que l'arbitre et le vengeur suprême, le succès, justifia complétement l'emploi fait à Dreux, par M. de Guise, de ces vieilles bandes françaises, sur lesquelles M. le duc d'Aumale ajoute d'ailleurs, en note, les renseignements techniques les plus intéressants. Il paraîtrait qu'en 1569, François de Lorraine, Condé, d'Andelot, Brissac, étant tous morts, Philippe Strozzi, dont le nom est resté justement célèbre dans les annales de notre organisation militaire, répartit définitivement ces vieilles bandes en quatre régiments dont l'un fut le noyau des « Gardes Françaises, » et les trois autres conservèrent respectivement le nom de leur province originelle, — « Picardie, » « Champagne, » « Piémont. » Lors de l'avénement de Henri IV, son régiment de gardes protestants prit le nom de Navarre et son rang, après Picardie, à la droite de l'armée française, place d'honneur qui leur fut conservée jusqu'à la Révolution. A Jemmapes encore, Navarre, devenu 5e de ligne, chargea en répétant son vieux cri de guerre: « En avant, Navarre sans peur, » souvenir du chevalier Bayard qui avait commandé en Italie la « bande » primitive. En entendant ce cri, le 17e de ligne répondit immédiatement : « Toujours Auvergne sans tache. » Nous sera-t-il permis de regretter qu'à l'instar de l'armée anglaise, notre armée n'ait point conservé quelques-unes de ces précieuses traditions de famille régimentaire? Quel moyen plus simple, plus légitime d'exciter l'ardeur et l'émulation militaires? Le nom de d'Auvergne, surtout, quel souvenir et quel exemple n'évoquera-t-il point, jusqu'à la fin des siècles, par ce trait immortel qui s'y rattache, et où le plus grand des hommes de guerre trouvait la dernière expression de la vertu martiale[1]!

[1] Nous tenons du maréchal Sébastiani que, quand Napoléon voulait signaler un

Les critiques, auxquelles François de Lorraine n'échappa point, ne furent point épargnées à Condé. Son historien, avec l'impartialité dont il ne s'écarte jamais, reconnaît que « le vainqueur de Rocroy eût choisi avec plus de discernement son point d'attaque, serait resté, dans l'action, plus maître de lui et de sa troupe et n'eût point laissé le gros nuage de l'aile droite crever sur son armée dispersée. » Mais la valeur impétueuse qu'il ne cessa de déployer devant des forces supérieures, qu'il ne cessa de communiquer à tout ce qui l'entourait fut universellement admirée. Les auxiliaires allemands surtout ne tarissaient point en éloges. « Nous disons, répétait Rolthaufen, leur chef, que, pour argent, on doit aller à la charge une fois, pour son pays deux, pour sa religion trois ; mais, à Dreux, j'ai bien chargé quatre fois pour les huguenots de France. » Nous avons vu que, terrassé au plus fort de la mêlée, Condé avait été contraint de remettre son épée. Damville, qui l'avait reçue, conduisit, dès que le combat fut fini, son illustre prisonnier au quartier même du duc de Guise qui s'empressa de lui prodiguer, avec les honneurs dus à son rang, les témoignages de la plus chevaleresque courtoisie. « Il mit à sa disposition l'humble maison de paysan où il était descendu, s'excusant de recevoir si mal un hôte de cette condition, mais la pauvreté du lieu et la perte de ses bagages ne lui permettaient pas de mieux faire. Il attendit même l'invitation réitérée du prince pour partager avec lui les modestes ressources du logis. Une même table réunit les deux rivaux à un grossier souper : une même botte de paille leur servit de couche ; leur animosité semblait ne pas avoir survécu à l'ardeur du combat... Ils causèrent longuement, « en bons parents, » des incidents si divers de la journée et de la situation de la France. » M. de Guise crut pouvoir mander à la cour, d'après cet entretien, que M. le prince était porté vers la paix. En effet, il était difficile de tant aimer la guerre et de la désirer si peu. De son côté, le connétable, affectueusement accueilli et soigné par sa nièce, la princesse de Condé, à Orléans, parlait dans ses lettres « de la bonne volonté qu'il y avait en cette compagnie pour la paix. » Mais qui la voulait plus fortement encore, c'était Catherine. N'ayant jamais subi, que par la contrainte, le joug des triumvirs, elle n'avait cessé de rechercher les moyens d'y échapper. A la première nouvelle de la bataille de Dreux répandue à Paris, on avait cru la journée complétement perdue pour l'armée royale. « Eh bien ! s'était-elle écriée, nous prierons Dieu en français ! » Parole bien étrange dans la bouche de celle qui la proférait ! Mais, du moment que le sort final de la grande bataille entraînait, non point

courage tout exceptionnel, il disait quelquefois : « Brave comme La Tour d'Auvergne, » mais, plus souvent : « Brave comme le chevalier d'Assas. »

la défaite du triumvirat détesté, mais sa dissolution au profit exclusif de son chef le plus redouté, la paix devait être plus que jamais dans les vœux de Médicis. Quittant sur-le-champ Paris, avec le jeune roi, elle se rendit d'abord à Rambouillet où M. de Guise avait conduit l'armée, et où il fut officiellement déclaré, encore une fois, lieutenant général du royaume, — puis à Chartres, où, par ses ordres, Condé avait été dirigé. Les conférences commencèrent immédiatement entre eux ; mais, très-conciliant dans la forme, très-modéré même dans ses prétentions, Louis de Bourbon se montrait toujours inflexible sur le point essentiel : le libre exercice ou, pour parler correctement, la libre profession de « la religion » en France.

Tandis que ces tentatives oiseuses se poursuivaient, ceux dont dépendait, pour l'heure, l'issue véritable étaient animés de dispositions bien différentes. Dès le lendemain de la grande bataille, Coligny, proclamé chef des protestants, avait étonné ses amis comme ses adversaires par sa contenance résolue. Ayant attendu l'armée royale en ligne, prêt à livrer un combat nouveau, il ne continua sa marche vers la Normandie qu'après avoir constaté qu'il n'était point molesté. Mais un autre projet remplissait l'esprit sagace de M. de Guise. Orléans se dressait toujours en face de Paris comme une seconde capitale, et, bien plus que la poursuite de Coligny, la réduction d'Orléans mettait le comble à son autorité comme à sa renommée. Cette place importante avait été confiée par l'amiral à d'Andelot, avec toutes les forces nécessaires pour une défense acharnée. Aussi Guise y rencontrait-il une résistance qui mettait à l'épreuve toutes les ressources de son génie. Citons à ce propos, en passant, un détail fort intéressant que l'auteur rapporte d'après une dépêche de sir Th. Smith, l'envoyé d'Angleterre, à son gouvernement : « La garnison d'Orléans, à court de plomb, charge maintenant ses arquebuses avec des projectiles creux, en cuivre ou métal de cloche, qui éclatent lorsqu'ils touchent la terre, soit de plein fouet, soit au premier ricochet, ce qui fait une destruction terrible et cause une grande crainte aux troupes royales qui viennent d'occuper les Portereaux. » (15 février 1563.) En dépit toutefois de ce premier essai de l'obus et des efforts obstinés de la garnison, tous les dehors de la place avaient été enlevés sous la direction de Guise, et l'on parlait déjà de l'assaut final. Encore une fois, il touchait à l'apogée de la gloire et de la fortune politique ; mais cette grande figure allait disparaître pour toujours de la scène au moment même où elle semblait devoir l'occuper tout entière. Le 18 février au soir, en revenant de diriger les opérations de la journée, François de Lorraine tombe mortellement atteint d'un coup d'arquebuse tiré par un assassin caché dans des broussailles. Il avait reçu en pleine poitrine trois balles qu'on disait empoisonnées. Il languit six jours dans

de cruelles souffrances, ne cessant de donner ces témoignages de courage, de résignation et de mansuétude chrétienne dont la postérité conserve pieusement la sainte et exemplaire tradition. Il mourut au même âge qu'Antoine de Navarre, à quarante-quatre ans.

Ce tragique attentat, déploré et flétri par tous les hommes de cœur, rendait au moins la paix inévitable. Les deux illustres prisonniers, Condé et Montmorency, en furent les principaux négociateurs. Le prince n'avait cessé d'être de plus en plus étroitement gardé. Après l'avoir traîné à sa suite de Chartres à Blois et de Blois à Amboise, Catherine avait fini par le faire enfermer dans le vieux château d'Onzain, à trois lieues de cette dernière ville, toujours sous la garde de Damville, auquel M. de Guise l'avait restitué. On sait que, suivant les usages de l'époque, le prisonnier de guerre appartenait à celui qui avait reçu son épée, avec la perspective du bénéfice de la rançon, mais avec la charge correspondante de l'entretien dans ses quartiers; de là l'origine des expressions *demander*, *accorder*, *refuser quartier*. Encore une fois, de romanesques incidents devaient signaler la captivité de Louis de Bourbon. Un jour c'était l'amiral qui lançait un parti pour le « recourir; » un autre jour, deux de ses gardes s'entendaient avec lui pour faciliter son évasion en habits de paysan; triste épisode, car le prince apprit que Damville avait tout découvert en voyant pendre sous ses fenêtres le malheureux soldat qui avait tout risqué pour sa délivrance. On augmenta dès lors les rigueurs de sa détention : on le mit au secret. Tel était pourtant son prestige, que l'ambassadeur d'Espagne écrivait à sa cour : « Il semble que M. le prince n'est prisonnier, ains qu'il tient les aultres en captivité. » Si son ascendant résistait ainsi à toutes les rigueurs de la fortune, si rien n'altérait sa bonne humeur et sa modération, rien aussi n'ébranlait son dévouement à la cause qu'il avait embrassée. « Je suis très-déliberé, écrivait-il le 14 février à ses amis enfermés à Orléans, à perdre une vie et à espandre mon sang pour l'honneur de Dieu et le repos de ses enfants... Si nos ennemis me font mourir, Dieu suscitera un autre chef et favorisera jusqu'à la fin vostre cause, qui est devenue la mienne... Continuez à servir pour voir le royaume de Dieu avoir paix en estui-cy et nostre roi demeurer honoré et obéy. » Ces dernières paroles sont bien dignes de méditation pour les puissants de la terre. Que de souverains seraient « demeurés honorés et obéis » sans ces lois fatales qui font les révoltes et les révoltés ! Telles étaient les dispositions qu'apportait Condé aux conférences d'Orléans. Le « parlement » eut lieu dans l'île aux Bœufs, un peu au-dessous de la ville. Chacun remarquait l'enjouement et la bonne mine du prince captif. « *Stowte and merrie*, » écrit sir Th. Smith à Élizabeth, dans le vieux anglais de l'époque. Il se promena trois heures en causant

seul avec Montmorency, et, le lendemain 8 mars, la conférence recommença en présence de la reine. Une trêve fut dès lors conclue et les bases de la paix arrêtées suivant les conditions proclamées, le 18 mars, dans l'édit d'Amboise. Quittance était donnée de tous deniers pris dans les caisses publiques, et toute poursuite était abolie; mais, si « le roi accordait l'exercice de la nouvelle religion, » c'était dans des lieux et des circonscriptions rigoureusement définis et limités et dont la ville, prévôté et vicomté de Paris étaient formellement exceptées. Ces restrictions causèrent à Orléans un mécontentement très-vif auquel, dès son arrivée, Coligny, maître de toute la Normandie, s'associa très-hautement. Dans une conférence nouvelle, Catherine consentit à ce que l'on prêchât, à Paris et ailleurs, dans les maisons particulières des gentilshommes, mais cette concession toute verbale n'entraîna aucune modification de l'édit lui-même. Si les ministres réformés continuèrent à protester, les gentilshommes, sur qui portaient l'effort et les sacrifices de la guerre, se rangèrent de plus en plus à l'avis de Condé. Après une cène solennelle, Bèze partit pour la Suisse et, dès les premiers jours d'avril, le roi faisait son entrée à Orléans, en présence d'une population désarmée. La guerre avait duré un an presque jour pour jour.

Le cours rapide de ces événements avait porté Condé au pinacle. Responsable d'une guerre heureuse, en somme, pour les siens par ses opérations, et bien plus, par ses étranges et tragiques accidents, auteur d'une paix qui, en donnant une légitime satisfaction aux uns, n'outrageait la passion d'aucun des partis en lutte, il se voyait entouré d'hommages par l'élite des deux camps.

Sa coopération personnelle au siége du Havre augmenta encore les bonnes dispositions communes à son égard. Nous avons vu qu'au moment le plus critique de la lutte, les chefs protestants avaient cherché des appuis soit en Allemagne, soit en Angleterre. Les sympathies de la reine Élizabeth à l'égard des réformés de France n'étaient point équivoques : sans doute aussi devait-elle voir sans déplaisir le royaume affaibli et déchiré par les plus profondes de toutes les dissensions. Elle hésitait toutefois à rompre trop ouvertement avec la cour de France, d'autant mieux que, d'après les stipulations assez évasives d'ailleurs de Cateau-Cambrésis, Calais devait lui être restitué en 1567 si, dans l'intervalle, elle n'avait commis aucun acte d'hostilité contre la France. Les beaux travaux historiques de M. Froude nous montrent cette princesse beaucoup plus timide et plus irrésolue, dans la conduite ordinaire des affaires, que ne l'avait représentée la tradition populaire, fondée sur la vivacité apparente de son caractère et de son langage. Cette indécision se manifesta constamment dans l'ensemble de ses rela-

tions avec les huguenots de France, et leurs efforts persistants n'obtenaient d'elle qu'un appui modique et précaire. Pour presser les négociations, les chefs réformés avaient accrédité auprès d'elle deux agents d'une ardeur et d'une activité extrêmes, La Haye et le nouveau vidame de Chartres, et, par leur puissante entremise, une convention avait été conclue à Hampton-Court, le 27 septembre 1563, acte coupable dès l'origine, et qui devait amener plus tard des complications inextricables. La reine promettait d'envoyer 3,000 hommes au Havre et, si cela était nécessaire, 3,000 hommes de plus, pour défendre Rouen et Dieppe, et elle avançait 140,000 écus d'or; mais la place du Havre lui était entièrement livrée, et elle n'était tenue de la rendre qu'après le remboursement de ladite somme et la restitution de Calais. Il est difficile de croire aux assertions subséquentes de Condé, qu'il n'avait jamais eu connaissance personnelle des détails de cet arrangement. Toujours est-il que, durant la guerre, ses négociateurs ne furent jamais désavoués par lui, et que l'effet produit en France par la clause que nous avons citée en dernier lieu fut aussi fâcheux pour son renom que pour sa cause. L'introduction de troupes étrangères pour prendre part à des opérations militaires actives sous le commandement des chefs de parti respectifs, quelque regrettable, quelque blâmable qu'elle fût, était tellement dans les mœurs de l'époque que, d'aucun côté, on n'hésitait à y recourir. Soumises, pendant la guerre, à la discipline commune, ces levées étaient renvoyées chez elles, la paix survenue, dès que l'acquittement, toujours assez difficultueux, du subside pouvait être accompli. Mais l'abandon complet d'une position comme le Havre à l'ennemi héréditaire dont la longue occupation du territoire national n'avait cessé qu'avec la conquête récente de Calais, était un fait d'un caractère et d'une gravité tout autres. Condé et Coligny le sentirent, et placés dans la pénible alternative de manquer, soit à leurs devoirs envers leur patrie et leur souverain, soit à leurs funestes engagements envers leur alliée, ils prirent, après quelques stériles ménagements, le dernier parti. Élizabeth refusant d'évacuer le Havre sans l'accomplissement des conditions d'Hampton-Court, le connétable fut chargé de réduire la place, et, à l'exemple de Condé, les gentilshommes huguenots se pressèrent en foule sous ses ordres.

« D'ici à Bayonne, écrivait Montmorency, tout crie : « Vive « France ! » Jamais on n'avait vu plus d'ardeur, plus d'émulation ni une plus franche réconciliation. Le 28 juillet 1563, sans pouvoir attendre les renforts expédiés d'Angleterre, la place dut capituler, et quand, le 11 avril suivant, la paix avec l'Angleterre fut signée à Troyes, Élizabeth dut renoncer à ses prétentions sur Calais moyennant 120,000 couronnes payées, non pour l'emprunt aux réformés,

mais pour la liberté des otages français détenus à Londres d'après les stipulations de Cateau-Cambrésis. On conçoit que, dans l'état des esprits en France, la conduite de Condé, durant ces circonstances difficiles, ait été favorablement jugée autour de lui ; mais il est évident aussi qu'elle ne devait pas rendre l'altière Tudor beaucoup plus propice pour les protestants français dans le cas, malheureusement fort prochain, où ils auraient encore recours à elle. Des soucis d'un autre ordre devaient, d'ailleurs, être causés aux réformés par leurs alliés d'Allemagne. Avec une ténacité assez excusable, les reîtres refusaient de quitter la France avant le règlement de leur solde et commettaient, en attendant, de fâcheuses déprédations. La caisse protestante était vide ; le trésor royal n'était guère dans un état plus florissant. Condé, généreux toujours jusqu'à la prodigalité, engagea ses propres biens et ceux de sa femme dans l'intérêt de ces désastreux auxiliaires, dont la France fut finalement délivrée par un engagement nouveau que leur offrirent les Pays-Bas.

Sa générosité et sa patience furent aussi mises à l'épreuve, vers cette époque, par ses relations avec Coligny. Mécontent d'une paix conclue en dehors de lui, plus mécontent encore de quelques-unes de ses dispositions, l'amiral n'avait point épargné à son neveu plus d'une manifestation d'un caractère dont l'aménité n'était point le trait distinctif. Reproches, sarcasmes, rien ne put altérer la respectueuse affection de Condé, et, quand la famille de Guise voulut publiquement accuser Coligny d'avoir inspiré ou encouragé l'attentat de Poltrot, le prince protesta avec tant de véhémence que toute poursuite dut être abandonnée.

On conçoit qu'après tant de périls, d'agitations et de soucis, Louis de Bourbon, redevenu l'idole de la cour, se soit laissé entraîner par ses principales séductions ; mais sa nature ardente en toutes choses ne connaissait ni frein ni mesure. Parmi les moyens si divers d'influence qu'elle ne cessait de mettre en œuvre, Catherine de Médicis ne négligeait point le plus insidieux et souvent le plus puissant. Toujours entourée de son « escadron » de jeunes beautés soigneusement élevées et dressées sous ses ordres, elle assignait à chacune son rôle, suivant l'effet que ses charmes semblaient spécialement destinés à produire. Belle, audacieuse, spirituelle, Isabelle de Limeuil fut, à ce qu'il paraîtrait, particulièrement chargée « d'obéyir aux volontés du prince, car la reine avait affaire de luy et desiroit le gagner. » Elle s'en acquitta avec tant de zèle qu'à Dijon, pendant le voyage du roi, en mai 1564, elle donna le jour, dans les appartements mêmes de la reine, à un fils dont on nomma partout le père. L'éclat était trop grand, le scandale trop manifeste. Il fallut bien « renvoyer la Limeuil hors de la troupe ; » mais, comme elle avait la

parole très-vive, au point « de rabrouer même, quand il le fallait, celui qui rabrouait tout le monde » (Montmorency), on argua contre elle de méfaits dont elle ne pouvait se défendre en invoquant de royales inspirations. Elle fut accusée donc d'avoir voulu empoisonner le vieux prince de la Roche-sur-Yon, dont la femme était préposée à la surveillance des demoiselles d'honneur. Le prince ayant voulu introduire quelque « réformation » dans leur discipline, s'était attiré plus d'une critique acérée de la part de l'indocile Isabelle, mais toute accusation plus sérieuse dut être abandonnée. Elle n'en passa pas moins trois mois, ou à peu près, dans une captivité assez étroite, sous le coup d'une accusation capitale. Quelques-unes des lettres que lui écrivait alors Condé ont été conservées. Elles respirent toute l'ardeur de sa passion, qui se distinguait, du reste, plus par la vivacité que par la constance, car on l'accuse, à la même époque, d'avoir offert à la maréchale de Saint-André des hommages et des consolations comme d'avoir accepté d'elle des dons qui n'échappaient point aux plus malveillants commentaires. Une communication intéressante de Bèze prouve que ces dérèglements furent, pour ses coreligionnaires de Suisse, non moins que pour ses amis en France, un juste sujet de regret et de reproche. Son historien les réprouve également avec d'autant plus de sévérité qu'en ce moment même, oubliée et délaissée, la fidèle et généreuse princesse de Condé succombait sous tant d'épreuves et de chagrins divers. Jamais la santé d'Éléonore de Roye ne s'était complétement remise de l'accident qui lui était survenu à l'origine de la guerre civile. Elle avait failli encore, depuis la paix, être victime, dans les rues de Paris, d'un lâche attentat dirigé contre la vie de son mari, où un gentilhomme de sa suite fut tué et plusieurs autres blessés en défendant sa litière. Apprenant inopinément que l'état de la princesse ne laissait plus d'espoir, Condé essaya du moins de réparer ses torts par les soins assidus et affectueux qu'il lui prodigua jusqu'à la fin. Des hommages et des regrets universels furent accordés à Éléonore de Condé pour ses vertus privées et pour ses qualités héroïques; mais la perte d'une prosélyte aussi zélée fut, pour le parti protestant, une cause d'inquiétude profonde non moins que de sincère affliction. Livré maintenant tout entier à son impétueuse nature, Louis de Bourbon s'abandonnerait-il sans rémission à une vie désordonnée dans laquelle tout sentiment religieux finirait par s'éteindre? Ou bien une nouvelle compagne, professant la vieille religion, le ramènerait-elle dans le giron de l'Église? La première de ces alarmes parut fondée un instant; la seconde se dissipa prochainement. Ses relations avec la séduisante Limeuil furent renouées momentanément quand celle-ci fut mise en liberté; mais, cédant aux instances de ses amis et aux conseils de Jeanne d'Albret, sa belle-

sœur, il rompit avec Isabelle et avec la maréchale, qui ne tardèrent point, du reste, à suivre son exemple, et se remaria. Il épousa en secondes noces Françoise-Marie d'Orléans-Longueville, huguenote comme lui. Cependant, avec une gracieuseté de sinistre augure, Catherine insista pour que le mariage fût célébré à la cour, selon le rite nouveau. Les ménagements, les faveurs même, n'avaient d'ailleurs pas manqué pour Condé depuis la paix. Il avait reçu le gouvernement de la Picardie, sollicité par lui jadis. Le comté de Rotrou avait été érigé pour lui en duché-pairie d'Enghien-le-Français. Enfin, la seconde princesse de Condé ayant donné le jour à un fils, le roi, représenté par l'amiral, se constitua parrain de l'enfant. Le baptême fut célébré avec beaucoup de pompe dans le magnifique château de Valery, qu'il tenait de la maréchale de Saint-André. « La compagnie, fort honorable, fut bien festoyée du dit sieur prince et récréée de plusieurs honnestes passe-temps. »

Comte DE JARNAC.

La suite prochainement.

PAUL WYNTER

L'art de peindre des situations fortes et touchantes, d'exciter et de soutenir l'intérêt, tel est le mérite par lequel se distingue l'auteur de *Paul Wynter's Sacrifice*[1]. Ses personnages vivent sous nos yeux, les scènes ont une animation, un coloris que ne désavoueraient pas les meilleurs maîtres ; le dessin, tantôt plein de grâce attendrie, tantôt énergique et sombre, révèle une souplesse de talent remarquable. En parcourant ces pages, nous avons senti l'émotion nous gagner, nous nous sommes épris sans y songer de ce Paul Wynter que Mme Duffus Hardy nous représente chétif, infirme, pauvre et courbé sous la honte, en un mot si peu semblable aux héros de roman ordinaires, et nous avons eu le désir de faire partager au public les impressions que nous avions éprouvées.

Mais, à côté de tableaux d'une beauté incontestable, tels, par exemple, que ceux de la prison, de la maladie de Claude, il en était d'autres où l'auteur, suivant l'exemple de la plupart de ses compatriotes, affaiblit l'action par une complaisance trop grande dans les détails ; enfin la conclusion avait, selon nous, le tort de ne pas sortir des entrailles du sujet, de ne pas être la conséquence naturelle du caractère des personnages. Nous avons cru devoir, en quelques endroits, quitter le rôle d'interprète pour devenir, dans une certaine mesure, collaborateur. Si donc les derniers chapitres ne répondent pas à l'attente que devait faire concevoir le reste de l'ouvrage, nous dégageons la responsabilité de madame Duffus Hardy,

[1] 3 vol. in-12, par Mme Duffus Hardy. Hurst et Blackett. Londres, 1869.

car nous ne lui avons, dans cette partie, emprunté que fort peu. Pour le reste, notre tâche s'est bornée à reproduire le plus fidèlement possible la finesse et l'énergie du style, à rendre le récit plus sobre, à serrer le nœud de l'intrigue.

Quand le lecteur aura pu apprécier l'œuvre que nous lui présentons, nous aimons à croire qu'il reconnaîtra dans l'auteur de *Paul Wynter* les qualités qui font le véritable romancier.

I

— Si je vous reconnais, mon ami? je le crois bien! C'était plaisir de faire mon cours devant un auditeur comme vous; aussi votre absence m'a laissé un grand vide. Ah çà! qu'êtes-vous donc devenu depuis près d'un an?

En disant ces mots, le docteur Chapman, l'un des plus célèbres praticiens de Londres, tendait affectueusement la main à un jeune homme qui, s'autorisant de son assistance assidue aux leçons du savant professeur, venait de lui demander un moment d'entretien. L'étranger avait une apparence maladive; une tristesse profonde se lisait dans ses grands yeux noirs. Fallait-il l'attribuer à des chagrins récents ou bien était-ce l'effet naturel de la difformité de sa taille? Un défaut physique a toujours quelque influence sur l'âme; c'est une épreuve douloureuse, incessante, qui aigrit ou épure, trempe le caractère ou verse dans le cœur des flots de colère et de haine.

— J'ai voyagé, j'ai visité la Suisse, répondit le jeune homme, dont une rougeur fugitive colora le pâle visage.

Le docteur vit bien l'émotion que ce souvenir paraissait causer à son visiteur; trop discret pour provoquer aucune confidence, il reprit en souriant:

— Fort bien; mais je ne suppose pas que vous veniez uniquement pour me raconter vos impressions de touriste. Dites-moi donc ce qui vous amène, je serai charmé d'avoir l'occasion de vous servir, monsieur... excusez-moi, j'ai oublié votre nom; je vois tant de personnes que ma mémoire fait souvent les confusions les plus étranges. Vous n'êtes pas Walter Simmons?

— Non, dit l'inconnu d'une voix hésitante et basse; je m'appelle Paul Wynter.

— Je vous demande pardon... je n'ai pas entendu.

— Paul Wynter, reprit le jeune homme. Et cette fois les paroles sortirent nettes et sonores de sa bouche.

— Wynter... Wynter... J'ai beau chercher, je ne me rappelle pas; je n'ai pas la mémoire des noms; heureusement, j'ai celle des visages.

— En effet, répondit Paul, puisque vous vous êtes souvenu du mien. Cependant j'ai dû changer depuis cette époque, car j'ai beaucoup souffert. J'étais riche et je n'avais, en suivant vos cours, d'autre but que de me rendre utile à mes semblables.

Le docteur Chapman parut désappointé.

— Je croyais que vous étiez un pauvre diable qui faisait provision de science pour assurer son pain quotidien.

— J'en suis là aujourd'hui.

— Cela vaut mieux; notre profession ne doit pas être embrassée par caprice, ni considérée comme un passe-temps bon à tromper l'ennui des oisifs.

— Dieu sait, répliqua le jeune homme avec chaleur, que je n'en voulais pas faire une distraction, mais le devoir le plus sacré, le plus cher de ma vie. Vous le voyez, ajouta-t-il avec un triste sourire, je n'ai pas une figure à briller dans le monde; ainsi, j'avais résolu d'être utile. Affligé moi-même, je voulais adoucir les afflictions d'autrui. Mon ambition était de construire un hôpital où j'aurais... Mais à quoi bon vous dire cela? tout est changé maintenant. Il me faut gagner ma vie par mon travail; j'ai passé mes examens et je suis en état d'exercer.

— Que puis-je faire pour vous? Je ne demande pas mieux que d'agir, mais encore faut-il savoir ce que vous souhaitèz.

Les manières simples et cordiales du docteur Chapman avaient dissipé l'embarras de Paul; il n'hésita plus à lui exposer le motif de sa visite.

— Je pensais qu'une place de suppléant était peut-être vacante dans votre hôpital ou dans un autre, et que vous pourriez m'aider à l'obtenir.

— Vous vous êtes grandement trompé, mon ami, dit le docteur en secouant la tête; il n'y a pas en ce moment le moindre poste de ce genre à donner, et lors même qu'il y en aurait une foule de concurrents, dont les titres sont plus anciens, passeraient nécessairement avant vous. De ce côté-là, vous avez donc peu de chances; mais je vous conseille de consulter le *Medical Times*; on y trouve souvent l'indication d'emplois avantageux. Si vous avez besoin de recommandation, vous pouvez disposer de moi, à moins que vous n'ayez des amis plus influents.

— Je vous remercie, répondit Paul; j'aurai peut-être recours à votre obligeance. Quant à des amis, je n'en ai jamais eu beaucoup, et maintenant il ne m'en reste plus.

Le docteur regarda la pendule et se leva.

— Voulez-vous, dit-il, faire avec moi une tournée à l'hôpital? Voici l'heure de la visite ; nous avons quelques cas très-curieux qui ne peuvent manquer de vous intéresser si, comme je le crois, vous avez l'amour de votre profession.

Il disait vrai ; Paul aimait sa profession, mais d'une manière différente de celle du docteur. Il soignait un membre blessé avec la même sollicitude attentive et tendre qu'un ami met à panser les plaies d'une âme souffrante, tandis que M. Chapman ne voyait, dans les fractures et les maladies, qu'une occasion de déployer sa science médicale. C'était un petit homme à l'œil vif, au fin sourire, aux membres nerveux et souples. Sa franchise lui gagnait la sympathie, autant que sa réputation de savoir inspirait la confiance. Il se donnait tout entier à son art et ne se laissait distraire par aucune chose au monde, car il n'avait ni femme, ni enfants, ni parents; son cœur appartenait à ses élèves et à ses malades, à ses malades surtout. Plus le mal était rebelle, le cas compliqué, plus il chérissait le patient ; ses ennemis prétendaient même que son visage devenait radieux dès qu'un épais brouillard, une âpre gelée promettaient une moisson de bronchites, de pleurésies, de bras et de jambes cassés, d'accidents de tout genre ; mais c'étaient là des propos méchants auxquels nous ne voulons pas croire.

Tandis que Paul le suivait à travers les longues salles, il voyait des visages amaigris par la souffrance s'éclairer à l'approche du docteur; des mains décharnées se tendaient vers lui afin de sentir la chaleur de son étreinte. Il avait pour chacun une bonne parole et un sourire ; ses manières étaient exemptes de fausse condescendance, de dignité pompeuse; il n'eût pas agi autrement auprès du lit d'un lord qu'il ne le faisait au chevet des malades de l'hôpital Guy. De temps à autre il s'arrêtait pour étudier des symptômes particuliers, attirait Paul à l'écart, lui demandait son avis, écoutait ses réponses avec attention. Le jeune homme comprenait que, lui aussi, subissait une sorte d'examen; toutefois il exprimait ses opinions avec une tranquille assurance, car il connaissait à fond le terrain sur lequel il s'avançait et n'avait nulle crainte de tomber dans quelque piége. Le docteur était évidemment charmé de son nouvel ami, aussi ne voulut-il point quitter Paul sans lui avoir fait promettre de venir, ce jour-là même, dîner avec lui dans le confortable appartement de garçon qu'il occupait. Le repas, tout à fait intime, fut extrêmement gai ; la bonne humeur de l'hôte répandait autour de lui une sorte de lumière joyeuse; il avait à raconter une foule d'anecdotes, et le tour original de son esprit donnait à sa conversation une saveur particulière. Une fois ou deux, il essaya d'amener adroitement Paul à lui

confier son histoire, mais ses efforts furent inutiles. Le jeune homme parlait sans réticence de sa situation présente, de ses projets d'avenir; il gardait sur le passé un silence absolu. Sans avoir l'air d'y prendre garde, il parait les attaques du docteur, éludait poliment ses questions.

A part ces légères escarmouches, les deux hommes se sentaient attirés l'un vers l'autre par une vive sympathie. La voix douce de Paul, ses manières distinguées, tout fortifiait l'impression favorable qu'il avait faite sur le vieux médecin. Ses visites se renouvelèrent souvent; son couvert était toujours mis chez M. Chapman, mais il n'était pas d'un caractère à risquer de se rendre importun, et il n'abusait pas de l'hospitalité du docteur. Cette discrète réserve lui coûtait pourtant. Isolé comme il l'était dans cette grande ville de Londres, perdu au milieu de la foule indifférente, il sentait le besoin de se rattacher au seul homme qui lui témoignât de l'affection. L'accueil du docteur ranimait son courage, chassait le nuage qui pesait sur son esprit. Pendant les longs jours où il cherchait en vain l'emploi de son activité, pendant les nuits plus longues encore où il voyait apparaître devant lui le spectre de la misère, — car ses ressources s'épuisaient rapidement, — pendant ces tristes heures, il soupirait après l'étreinte d'une main amie, après la vue d'un visage sympathique. Il n'avait pas pensé que la vie fût si rude. Il était, dans l'acception complète du mot, un vrai gentleman; il avait une instruction solide, une profession utile et lucrative, cependant il ne pouvait trouver à gagner son pain. En arrivant à Londres, il s'était imaginé qu'il obtiendrait sans peine une place d'aide dans un hôpital, ou bien qu'il se ferait agréer par quelque vieux médecin qui, fatigué d'une longue pratique, voudrait se décharger sur de plus jeunes épaules du fardeau de ses occupations quotidiennes; mais une foule de rivaux se disputaient les positions les plus humbles, et ses espérances s'évanouissaient l'une après l'autre. Chaque jour se passait en démarches infructueuses; le soir, brisé de fatigue, il rentrait au logis plus triste, plus découragé que la veille. Le monde était encombré, il n'y avait pas de place pour lui.

Paul se détermina enfin à cesser toute recherche. Il quitta la petite chambre qu'il occupait, loua un appartement meublé, fit placer sur la porte de la rue un brillant écusson de métal, éclairé la nuit par une lampe dont le large globe rouge annonçait au loin que les malades pouvaient trouver dans cette maison les secours de l'art. Le quartier de Pentonville, où le jeune médecin venait s'établir, est populeux et de pauvre apparence, mais l'état de sa bourse ne lui avait pas permis d'en choisir un autre. Il voulait commencer humblement, faire tout ce qui dépendrait de lui et s'en remettre ensuite

à Dieu du soin d'assurer le succès. « Ici du moins, pensait-il, je trouverai quelques clients ; ils ne seront pas riches, mais qu'importe ! il me faut si peu pour vivre ! »

Quand le docteur Chapman apprit cette résolution, il ne ménagea pas à son ami les reproches et les conseils.

— Quelle folie vous prend, Wynter, de vous enterrer dans un trou comme celui-ci. Croyez-moi, laissez là cette bicoque : louez un rez-de-chaussée dans West-End, donnez de bons repas à vos confrères de la Faculté ; ayez des chevaux, un coupé, en un mot, jetez un peu de poudre aux yeux : c'est ainsi qu'on se lance.

— Mais, mon ami, s'écria Paul stupéfait, ce serait me précipiter dans un abîme ! Comment voulez-vous que, sans argent, je me procure votre élégant rez-de-chaussée, votre voiture et vos chevaux ?

— Vous les achèteriez à crédit, cela va sans dire. Le crédit, mon cher, c'est ce qui distingue les pays civilisés des contrées sauvages ; je pourrais vous nommer nombre de gens qui ont commencé sans autre ressource et qui sont aujourd'hui millionnaires. Vous voulez entrer dans notre profession par une mauvaise porte. Présentez-vous chez un client avec des bottes sales, un habit râpé, il croira vous faire une grâce en vous donnant une demi-couronne ; si vous étiez venu en voiture, il vous aurait remis un souverain et il se serait regardé comme votre obligé.

— Non, répondit Paul, je ne veux pas arborer de fausses couleurs, paraître ce que je ne suis pas. Jamais, continua-t-il d'une voix émue, je ne tenterai la fortune avec l'argent d'un autre.

— Très-peu de personnes font autrement, je vous assure. Vous pensez bien que je ne viens pas vous conseiller de tendre des piéges à la bonne foi du public ; mais pourquoi ne vous serviriez-vous pas honnêtement du crédit pour améliorer votre position ?

— Parce que, répliqua le jeune homme, — et une expression singulière de tristesse et d'amertume se peignit sur son visage — parce qu'il y a en ce monde une chose qui s'appelle le hasard, et que le hasard se tournerait contre moi. Je commencerais avec les meilleures intentions ; je finirais peut-être par ruiner les autres, et moi-même avec eux. Non, je ne veux pas, je ne puis pas courir un pareil risque.

Ses lèvres tremblaient, son front s'était contracté. Le docteur avait vu déjà ses traits bouleversés, comme en ce moment, par une émotion soudaine ; un mot, sans doute, une circonstance insignifiante avaient fait surgir le fantôme qui assombrissait la vie de Paul. M. Chapman aurait donné beaucoup pour être mis dans la confidence de ce mystère, afin d'encourager, de réconforter son ami ; mais il avait trop de délicatesse pour s'immiscer par surprise dans un passé

qu'évidemment on voulait lui cacher. Pour laisser au jeune homme le temps de se remettre, il affecta d'être absorbé par l'examen de quelques livres ; il les feuilleta deux ou trois minutes, puis, les reposant sur la table :

— Je vous le dis, Wynter, il est heureux que vous ayez un ami comme moi pour veiller sur vous. Il faudra bien que nous réussissions tôt ou tard à vous tirer du guêpier où vous venez de vous fourrer. Allons, ne froncez pas les sourcils. Chacun connaît ses affaires, je n'ai pas le droit de vous donner des conseils, mais je ne puis m'empêcher de gronder quand je vois un homme comme vous, un homme de mérite et d'avenir, s'enterrer dans un misérable faubourg. Enfin vous vous êtes décidé en pleine connaissance de cause, vous n'êtes pas aveugle, et pourtant, à mon avis, vous ne voyez guère plus loin que votre nez.

La conversation roula ensuite sur d'autres matières. Paul avait peine à quitter le docteur, car cette visite était presque un adieu. Désormais le jeune médecin allait être obligé de rester renfermé chez lui, esclave de ce client problématique qui pouvait, à toute heure, venir sonner à sa porte. M. Chapman voulut le garder tout le jour ; qnand arriva enfin l'heure de la séparation, il tint longtemps la main de Paul serrée dans les siennes ; une larme voila même ses yeux, d'ordinaire si gais et si pleins de malice, tandis qu'il lui disait :

— Que Dieu vous protége, mon cher enfant, que Dieu vous protége ! Et si jamais vous avez besoin d'un ami, songez à moi.

Le bon docteur demeura quelques instants immobile, le regard fixé sur la porte qui venait de se refermer.

— Il y a dans la vie de ce jeune homme un étrange mystère, pensait-il. Pourquoi le cache-t-il avec tant de soin? Bien certainement il n'a pu rien faire dont il ait à rougir.

II

Tout homme qui essaye de se frayer un chemin dans la vie doit s'attendre à rencontrer beaucoup d'obstacles : le premier, le plus grand peut-être, c'est l'impossibilité de prévoir à l'avance la nature des difficultés qui se dresseront devant lui ; il ressemble à un général qui mène ses troupes dans un pays inconnu et qui, tout à coup, se trouve assailli par une armée dont il n'a pu, ni deviner l'approche, ni prévoir la tactique. Paul Wynter avait rassemblé toutes ses forces physiques et morales ; il se présentait sur le champ de bataille avec un cœur intrépide, des yeux vigilants, une main habile, une in-

domptable volonté : il était prêt à se mesurer avec le péril et la fatigue, mais il allait soutenir une lutte d'un tout autre genre. L'ennemi qu'il ne croyait pas avoir à combattre était précisément celui qui devait lui faire le plus de blessures. Il aspirait à travailler, il se fût estimé heureux d'être sur pied nuit et jour, sans trêve ni repos ; il était, au contraire, réduit à voir les heures s'écouler dans un morne ennui, dans une oisiveté stérile. Cette inaction forcée le minait lentement : il aurait eu besoin d'agir pour échapper à lui-même et à ses propres pensées.

Pendant les premières semaines il avait attendu avec patience, car il croyait que les clients ne tarderaient pas à venir. Levé de grand matin, couché tard, il employait ses longues heures de solitude à étudier de savants traités de médecine, à chercher la solution de problèmes qui, malgré les progrès de la science, sont encore lettre close pour notre génération. Une fois ou deux, il s'était hasardé à faire une courte promenade dans les rues voisines, mais il était rentré au plus vite, s'imaginant que peut-être on était venu le demander pendant son absence. L'isolement, l'anxiété, la tension d'esprit ébranlèrent peu à peu son organisation délicate. Quand il essayait de lire, les caractères se mêlaient capricieusement et semblaient exécuter devant ses regards des rondes fantastiques ; il laissait échapper le livre ; ses yeux perdus dans l'espace revoyaient les scènes du passé. Une douce figure, blonde et souriante, lui apparaissait ; en vain il faisait effort pour repousser la charmante image : il savait que ce souvenir devait être banni de son cœur, que jamais ce passé ne devait revivre pour lui. Infirme, pauvre, obligé de s'envelopper de ténèbres comme un coupable, pouvait-il aspirer à une riche et belle héritière ?

C'était en Suisse qu'il l'avait connue. Il fuyait sa terre natale, cherchant l'oubli dans un pays nouveau. Elle, rayonnante de jeunesse et de bonheur, entourée de toutes les faveurs de la fortune, venait contempler les merveilles de l'Oberland. Un accident de voyage les avait rapprochés : la chaise de poste où la jeune fille était montée avec son père avait heurté contre un rocher de la Via Mala, et Marguerite évanouie avait dû être transportée à l'auberge la plus proche. Le hasard voulut que Paul s'y trouvât ; en sa qualité de médecin, il avait offert ses services. La blessure était peu dangereuse, mais elle nécessitait de longs soins, un repos absolu. Pendant plusieurs semaines le jeune homme fut appelé chaque jour auprès de la malade, il put admirer sa grâce touchante, apprécier tous les trésors que renfermait cette nature d'élite.

Marguerite Brookland avait perdu sa mère fort jeune, mais, élevée par un père qui l'idolâtrait, jamais encore elle n'avait connu l'amer-

tume de la vie. Ses beaux yeux d'un gris profond, ombragés de longs cils soyeux, semblaient cependant en pressentir les tristesses; son esprit était fin, cultivé, son âme généreuse et fière, digne de comprendre les nobles sacrifices, les dévouements héroïques. En dépit de l'infirmité de Paul, une sorte d'intimité s'était vite établie entre lui et la belle jeune fille. Marguerite, clouée sur une chaise longue, privée de toute société, eût trouvé fort triste son séjour dans ce coin perdu des montagnes, si elle n'avait eu pour la distraire les visites assidues de son docteur et la compagnie d'une jeune Anglaise qui, descendue la veille à l'hôtel avec sa famille, avait gracieusement proposé de soigner la malade. Entre compatriotes, la connaissance est bientôt faite. Lucy Nutford, quoiqu'elle fût la fille d'un simple fermier du Cornouailles, avait reçu l'éducation la plus distinguée; Marguerite la prit en affection. Jamais elle n'avait eu d'amie de son âge; aussi était-elle ravie d'en trouver une; elle disait même en riant à son père qu'elle ne regrettait pas l'accident qui l'avait ramenée à Splugen, puisqu'il lui avait fait rencontrer une telle compagne.

Et maintenant, dans sa chambre solitaire, Paul se rappelait ses longues causeries avec les deux jeunes filles. Que de légendes il leur avait racontées! Combien de fois, parlant avec elles littérature ou musique, il avait oublié les heures! Tous trois avaient les mêmes goûts, ils avaient lu les mêmes livres, admiré les mêmes poëtes; avec des sujets aussi variés, la conversation ne pouvait manquer d'être vive et intéressante. M. Brookland, qui passait une grande partie du jour auprès de sa fille, se mêlait souvent à leurs entretiens; mais aussitôt que commençait la lecture, le bon baronnet s'endormait dans son fauteuil ou prenait son chapeau pour sortir, les vers ayant toujours exercé sur lui une action soporifique.

Le départ de Lucy Nutford, qui n'avait pu rester à Splugen jusqu'au rétablissement complet de son amie, avait jeté une ombre sur ces douces relations. Marguerite avait commencé à trouver sa reclusion pénible.

— Quand donc serai-je guérie? avait-elle demandé un jour à Paul.

— Bientôt, trop tôt, je le crains... je veux dire, je l'espère, répondit le jeune homme en se reprenant aussitôt. Vous êtes donc bien pressée de partir? avait-il ajouté d'une voix émue.

— Comment pouvez-vous me demander cela? Je me sens tellement seule depuis que je n'ai plus Lucy! Mais Dieu sait quand je quitterai ce méchant hôtel; je ne puis encore poser le pied par terre sans souffrir beaucoup. Êtes-vous sûr que je ne serai pas boiteuse?

— Quelle folie! Dans quelques jours vous marcherez. Vous devez

remercier la Providence que votre accident n'ait pas été plus grave. Vous auriez pu vous fracturer la colonne vertébrale.

— Et rester contrefaite toute ma vie! Oh! cela eût été affreux!

Cette seule pensée l'avait fait frissonner de terreur, et elle avait caché son visage dans ses mains. En ce moment un domestique était entré pour apporter de la lumière. Paul, en se retournant, avait vu sa propre difformité réfléchie sur le mur avec une fidélité impitoyable. A son tour il avait frémi, et un soupir, presque un sanglot, s'était échappé de sa poitrine. Marguerite avait compris d'un regard quelle poignante douleur ses paroles imprudentes avaient causée à Paul. Obéissant à une impulsion généreuse, elle avait mis sa main dans la sienne en disant :

— Pardonnez-moi... je ne pensais pas... je ne voulais pas...

— Me faire de peine, avait-il répondu. Non, j'en suis sûr. C'est moi qui ai tort ; je devrais avoir pris mon parti d'un mal irremédiable.

Avec une délicatesse toute féminine, Marguerite s'était efforcée d'appliquer un baume sur la blessure qu'elle venait de faire ; l'affectueuse expression de son regard, la douceur attendrie de sa voix, avaient pénétré jusqu'au cœur de Paul. Elle avait oublié de retirer la main que, dans un mouvement de sympathie, elle lui avait abandonnée. Tous deux étaient restés longtemps à s'entretenir, et la conversation avait pris un tour familier, presque tendre ; ils avaient parlé des amitiés que le hasard se plaît à nouer et à rompre, que le flot de la vie emporte, séparant souvent ceux que rapprochait la conformité des sentiments et des idées.

— Ainsi, avait ajouté Marguerite, quand nous aurons quitté ce pays, nous reverrons-nous jamais, monsieur Wynter?

En ce moment M. Brookland était entré dans la chambre de sa fille; Paul s'était souvenu tout à coup qu'il n'avait aucun prétexte pour rester davantage près de la malade, et il s'était retiré, après lui avoir fait quelques recommandations au sujet du régime qu'elle devait suivre.

Trois mois s'étaient écoulés depuis cette époque; bien des préoccupations douloureuses avaient assiégé Paul, mais le souvenir des jours passés à l'hôtel de Splugen était resté vivant au fond de son cœur. Pendant qu'il était assis, la tête appuyée sur sa main, dans son triste logement de Pentonville, attendant la clientèle qui n'arrivait pas, sa pensée le reportait en Suisse, vers ces instants rapides où, pour la première fois de sa vie, le bonheur lui était apparu. Puis il tressaillait, la réalité mettait fin au rêve. Cette terre d'enchantement, où son âme venait de s'égarer, ne serait jamais pour lui, qu'un mirage; à d'autres il était donné d'y atteindre, lui devait en dé-

tourner les yeux. Il lui était interdit d'aspirer à l'amour d'une femme, et pourtant son cœur renfermait d'ineffables tendresses; mais autant eût valu étendre la main pour saisir une étoile que d'espérer obtenir un jour Marguerite Brookland. Il fallait l'oublier. L'oublier! Le pouvait-il? Ce souvenir n'était-il pas inséparable de sa vie même? Alors il se levait, arpentait fiévreusement la chambre. Il voulait ne songer qu'à sa situation actuelle, il faisait des plans qu'il rejetait aussitôt, mais il était résolu à ne pas se laisser lâchement abattre par de stériles regrets. Il était habitué à lutter et à souffrir; un moment, sous le choc de sentiments nouveaux, il avait laissé sa volonté s'en aller à la dérive, il devait maintenant reprendre le gouvernail.

Il avait en effet besoin d'une énergie peu commune pour supporter la pesante inaction, plus pénible mille fois qu'un rude travail, à laquelle il se voyait condamné. Ses journées se consumaient à écouter avidement le bruit des pas qui retentissaient sur le pavé de la rue; quelquefois il s'imaginait en distinguer un plus pressé, plus rapide, pareil à celui d'un homme qui vient chercher du secours pour un ami en danger de mort... Sans doute il va s'arrêter à la porte... non, il passe outre, ce n'est que la marche précipitée d'un jeune fou courant où le plaisir l'appelle. Dans la nuit, Paul s'éveillait en sursaut; la sonnette tintait à ses oreilles, il se levait, allumait une bougie; le silence régnait partout; il avait été le jouet d'une illusion.

Un matin, assis devant un déjeuner auquel il ne touchait guère, il parcourait un numéro du *Medical Times* quand mistress Phillips, son hôtesse, entra brusquement dans sa chambre :

— Pardon, monsieur... ne voudriez-vous pas monter un instant? Il est bien mal.

— Qui cela?

— Le locataire du troisième, sur la cour. Voilà plus d'un an qu'il garde le lit; ce matin, je crois que sa tête déménage. Il m'a fait grand peur; j'ai envoyé chercher le médecin des pauvres et j'ai dit qu'on lui demande d'apporter une camisole de force; mais Dieu sait quand il arrivera. Aussi je suis descendue vous prier de venir. Bien entendu, ajouta-t-elle, comme frappée d'une réflexion subite, je ne me charge pas de payer les frais.

— C'est bon, répondit Paul avec impatience; conduisez-moi!

Le soleil dardait ses chauds rayons à travers la fenêtre ouverte de la mansarde. Sa lumière enveloppait la figure décharnée d'un vieillard qui, dressé sur son séant, serrait d'une main convulsive la couverture d'un misérable grabat. Les cheveux blancs et rares du moribond étaient collés à ses tempes; une longue barbe tombait en désordre sur sa poitrine. Ses yeux, grands ouverts et fixes, regardaient,

bien au delà sans doute des murs de l'étroite chambre, les scènes de sa vie passée. C'était un ancien soldat, et son imagination se reportait sur les champs de bataille. Il avait le front contracté, les lèvres serrées, la respiration haletante.

— Le voilà tranquille à présent, murmura l'hôtesse; mais tout à l'heure il était effrayant à voir.

Tandis qu'elle parlait, un éclair s'alluma dans les yeux du vieillard.

— Les lâches veulent fuir! En avant! qu'on les poursuive! s'écria-t-il.

Et, rassemblant ses forces, il allait s'élancer hors du lit; mais, prompt comme la pensée, Paul mit une main sur sa poitrine, l'autre sur son front. Le malade le regarda d'un air de terreur; toute animation s'éteignit sur son visage; le soldat fit place à un faible vieillard craintif, courbé sous le poids de l'âge.

— Marguerite, dit-il d'une voix basse, à peine distincte, ne les laissez pas m'emmener.

— Non, grand-père, n'ayez pas peur!

Et une petite fille d'une douzaine d'années, au visage pâle, aux yeux noirs, aux cheveux tombants, s'approcha de lui. Il saisit de ses doigts noueux la main étendue de l'enfant, comme pour se mettre sous cette frêle protection. Quelques minutes après, ses paupières s'étaient fermées; il respirait paisiblement.

Un coup d'œil avait suffi à Paul pour se convaincre que nulle science humaine ne serait capable de verser dans les veines du malade la force et la vie : la nature n'avait plus de ressources; il mourait de vieillesse.

— Maggie [1], ma chère, disait mistress Phillips à la petite fille, expliquez au docteur ce que votre grand-père éprouve. S'il ne connaît pas son mal, il ne pourra pas le guérir, vous comprenez.

— Grand-père n'est pas malade, répondit l'enfant d'un air de sourde colère; il n'a pas besoin de médecin; je ne veux pas qu'on le tourmente avec des drogues!

— Vous avez raison, répliqua Paul en lui posant doucement la main sur l'épaule; les médicaments ne lui rendraient pas la santé. Mais au moins pourriez-vous me dire depuis combien de temps il est dans cet état?

— Quel état? demanda-t-elle en lui jetant un regard de défiance.

— Sujet à ces accès d'égarement.

— Vous voulez dire quand il se croit encore à la guerre? Oh! il a toujours été comme ça; ses idées s'embrouillent quelquefois, il le

[1] Maggie est le diminutif anglais de Marguerite.

sait bien, et il a peur d'être conduit à l'hospice; mais je lui ai promis de l'empêcher.

En même temps elle caressait la main du vieillard endormi, et le regardait d'un air de protection qui aurait fait sourire, s'il n'avait suggéré des réflexions pleines de tristesse. Cette faible enfant était donc l'unique compagne, l'unique soutien du vieux soldat! Mieux aurait valu pour lui mourir sur le champ de bataille, enivré par l'odeur de la poudre, par le fracas de l'artillerie, que d'arriver à une vieillesse aussi misérable.

— Mais il ne peut rester seul. Qui donc le garde? demanda Paul.

— Moi, répondit la petite fille. Quand j'ai vu qu'il ne pensait plus à prendre soin de moi, j'ai compris que c'était à mon tour d'avoir soin de lui.

— Quoi! même pendant ses crises?

— Je n'ai pas peur; grand-père ne voudrait pas me faire de mal.

— Grand Dieu! s'écria mistress Phillips, penser que depuis un an j'ai un fou dans la maison, et que je n'en ai jamais rien su!

— Il n'est pas fou! répondit l'enfant avec indignation. Et vous n'auriez pas su ce qui se passait chez nous, si vous n'étiez pas venue écouter à la porte! Pourquoi êtes-vous montée? Je ne vous appelais pas, je n'avais pas besoin de vous! Mais vous vouliez envoyer grand-père à l'hospice; il m'a dit que vous le vouliez. Oh! que faire, que faire?... Je vous en prie, monsieur, ajouta-t-elle en saisissant Paul par la manche et en le regardant avec angoisse, pour l'amour de Dieu, défendez qu'on l'emmène!

— Je vous promets, dit Paul ému que personne ne le fera sortir d'ici.

Elle le remercia d'un regard et son cœur parut soulagé d'un grand poids. Alors, d'un ton plein de tristesse, et qui ne gardait plus aucune trace de colère, elle reprit :

— Toute sa peur, monsieur, c'était d'être enfermé à l'hospice avec les gens qui sont toujours fous. Quand il sentait que les accès allaient venir, il pleurait et me demandait de n'en rien dire à personne, de ne pas le quitter. Quelquefois c'était effrayant de rester avec lui, mais je n'en ai jamais dit un mot, jamais.

Paul éprouvait une compassion profonde pour cette enfant si jeune, et cependant si brave. Il se reprochait d'avoir vécu sous le même toit que ces malheureux, sans rien faire pour alléger un fardeau trop pesant pour de faibles épaules. « Si j'avais regardé autour de moi, pensait-il, j'aurais vu que j'avais une tâche à remplir; mais je me suis croisé les bras et j'ai attendu, comme un ouvrier paresseux, que le travail vînt me trouver. »

Des signes trop certains lui avaient fait reconnaître que le vieillard

n'avait plus que peu d'heures à vivre. Il ne voulut pas laisser seule en face de la mort l'enfant qui avait si vaillamment lutté contre les terreurs de la vie. Il se pencha vers elle et lui dit à voix basse :

— Votre grand-père n'ira pas à l'hospice ; mais je crains que vous ne puissiez le garder longtemps ici, Marguerite.

En prononçant ce nom, sa voix avait une singulière douceur : il songeait à une autre Marguerite, et peut-être se la représentait-il consolant l'orpheline abandonnée. L'enfant s'était rapprochée du lit ; elle paraissait comprendre qu'une crise solennelle était proche. Ses yeux, pleins d'une sorte de stupeur, demeuraient fixés sur le visage du vieillard. Parfois elle voyait remuer ses lèvres, une contraction nerveuse agiter ses membres ; cependant aucun son ne sortait de sa bouche : Paul pensait qu'il ne parlerait plus. Tout à coup ses paupières s'ouvrirent, il se redressa par un suprême effort et cria d'une voix rauque :

— Misérables chiens! Jamais je n'ai reculé devant un ennemi ; mais je ne veux pas... je ne veux pas être traqué comme une bête fauve ! Maggie, cachez-moi ! cachez-moi !

Ce furent ses dernières paroles. La terreur s'éteignit dans ses yeux, sa tête retomba immobile et sombre sur sa couche. Le vieux soldat avait livré sa dernière bataille : il était mort.

Paul prit l'enfant par la main et l'emmena hors de la chambre ; puis il appela les femmes de la maison pour qu'elles rendissent au défunt les funèbres devoirs. Comme il descendait l'escalier, il rencontra le médecin de la paroisse, M. Taylor. Il lui apprit que son office était désormais inutile, le vieillard n'avait plus besoin de rien ici-bas.

— Je suis désolé d'arriver si tard, répondit le docteur; mais je ne pouvais mieux faire : j'ai été retenu.

Un regret si vif se peignait sur son visage, que Paul se hâta d'ajouter :

— Votre présence n'eût servi de rien. Il a succombé à des maux que ni vous ni moi n'étions capables de guérir, la misère et la vieillesse.

— Au moins, reprit M. Taylor avec un soupir de soulagement, il n'a pas souffert par ma faute. Je crains d'être obligé de quitter cette paroisse, la tâche est au-dessus de mes forces. Croiriez-vous que j'ai plus de trois cents malades inscrits sur mes livres, et dans ce nombre il y en a cent dix qu'il faut visiter à domicile?

— Permettez-moi, s'écria Paul, de vous venir en aide. Je suis médecin, et j'ai toujours souhaité de soigner les pauvres.

— Vous êtes trop bon, mais je ne saurais avoir de suppléant. Je

reçois de très-faibles honoraires, insuffisants pour me faire vivre moi-même.

— Eh bien, nous nous associerons : je donnerai mes consultations gratis et vous fournirez les médicaments.

Posée en ces termes, la proposition de Paul fut bientôt acceptée. Le jeune homme promit d'accompagner M. Taylor dans sa tournée, pour voir par lui-même quelle sorte de clientèle un médecin de paroisse est appelé à visiter, quelles tristesses et quelles fatigues il doit se préparer à subir. Il demanda ensuite au docteur si ses fonctions ne l'autorisaient pas à pourvoir aux funérailles du vieux soldat.

— Non, répondit M. Taylor en secouant la tête. Je soigne les vivants, je n'ai pas à m'occuper des morts. Laissez votre hôtesse régler cette triste affaire ; elle saura s'en tirer mieux que personne.

Vers le soir, Paul réfléchissait aux événements qui venaient de changer le cours de sa vie monotone, lorsque la porte s'ouvrit timidement ; la petite Maggie, les yeux pleins de larmes, les joues empourprées, s'avança vers lui :

— Oh ! monsieur, s'écria-t-elle, venez, je vous en prie. Ils vont l'emporter ! Moi, je ne voulais pas le laisser partir, mais ils m'ont chassée de la chambre.

Paul lui demanda de s'expliquer mieux, et il apprit que la paroisse n'accordait d'inhumation gratuite qu'à la condition de transporter le corps au *workhouse* (dépôt de mendicité). C'était contre cette humiliation dernière que se révoltait Marguerite :

— Grand-père ne l'aurait jamais voulu, monsieur, disait-elle en pleurant.

— Il ne le sentira pas, répondit Paul d'une voix grave. Son esprit est allé dans un monde meilleur; peu lui importe ce que l'on fera de sa dépouille.

— C'est possible qu'il ne le sente pas, répliqua-t-elle à travers ses sanglots, mais il peut le savoir, et moi... j'aurais toute ma vie du chagrin, si je pensais qu'il est mal dans sa tombe.

— Mais, ma pauvre enfant, il faudrait dépenser beaucoup pour enterrer votre grand-père comme vous le voudriez. Mistress Phillips a fait les choses pour le mieux.

— Mistress Phillips ! je la déteste ! Elle a dit qu'il était fou, s'écria Maggie. Quant à l'argent, monsieur, nous en aurons. Nous pouvons vendre le mobilier.

Paul ne put s'empêcher de sourire en pensant aux misérables objets que l'enfant appelait « le mobilier », et dont elle comptait avoir un si haut prix. Elle s'en aperçut :

— J'ai encore ma robe des dimanches et des souliers tout neufs,

ajouta-elle. Et le trimestre de la pension de grand-père sera échu demain.

Il y avait dans les yeux de Maggie une si éloquente prière, que Paul ne put résister davantage. Il se rappela le courage avec lequel la petite fille avait gardé son grand-père pendant une vie qui devait avoir eu pour elle bien des terreurs ; et maintenant son pieux amour le suivait même dans la mort : elle ne voulait pas qu'il fût « mal dans sa tombe. »

Paul répugnait lui-même à l'idée de voir le corps d'un brave soldat jeté dans une fosse commune, sans qu'on en prît plus de souci que de la poussière qui allait le recouvrir. Il se rendit à la mansarde, congédia les hommes qui se disposaient à mettre le cadavre dans un grossier cercueil pour le porter au workhouse, et déclara qu'il se chargeait de tous les soins funéraires. Le jour de l'enterrement, lui et Marguerite — l'enfant délaissée, l'homme deshérité d'affection — suivirent seuls le convoi. Une pensée adoucissait maintenant les regrets de l'orpheline : elle avait jusqu'au bout satisfait aux volontés de son grand-père.

III

C'est, en vérité, un admirable domaine que Brookland, avec ses forêts et ses champs cultivés, loués à des tenanciers qui, nés presque tous sur le sol, ont appris à aimer la terre qu'ils ont si longtemps fécondée de leurs sueurs. On n'y voit ni clôtures brisées, ni haies dévastées, ni fossés fangeux. Seigneur et fermiers vivent dans les meilleurs termes, car ils comprennent que leurs intérêts sont étroitement liés. Quelques cultivateurs du voisinage raillent la folie de ceux qui font de la dépense sur la propriété d'autrui ; mais les tenanciers de Brookland savent que toute amélioration leur profite au centuple, car ils en recueillent immédiatement les fruits, et la longueur des baux, la bonté traditionnelle de la famille dont ils louent les terres, leur garantissent que, longtemps après eux, leurs enfants jouiront du bénéfice de leur travail. Le manoir, appelé Brookland-Hall, se trouve au fond d'une vallée richement boisée ; il est entouré d'une ceinture d'eaux vives ; de majestueux châtaigniers ombragent ses antiques murailles et les dérobent à demi aux regards. Il faut être tout près pour saisir l'ensemble, imposant et pittoresque à la fois, du vieil édifice. Bâti à différentes époques, il offre le style du règne d'Édouard III mêlé à celui de la Renaissance ; on y voit des tours crénelées, des toits surplombants, de hauts pignons, des balcons tra-

vaillés avec art, d'élégantes galeries. Au delà des fossés, un de ces parcs dont la Grande-Bretagne est justement fière étend ses pelouses, ses parterres de fleurs, ses massifs d'arbres sous lesquels le daim aime à chercher un abri. Les troncs noueux des ormes et des chênes ont abrité bien des générations, vu naître bien des Brookland, incliné leurs rameaux sur bien des cercueils.

Depuis trois ou quatre mois, le manoir avait perdu son aspect ordinaire de vie et d'animation. Les fenêtres étaient hermétiquement closes, les portes ne s'ouvraient pour recevoir aucun visiteur; partout régnait ce silence, cet abandon qui dénotent l'absence du maître. Mais un jour, la vieille demeure parut sortir de son sommeil; les serviteurs allaient d'une chambre à l'autre d'un air empressé, époussetant meubles et fauteuils; les jardiniers arrachaient les mauvaises herbes, sablaient les avenues, disposaient le long du perron les plus belles fleurs. On venait d'apprendre que M. Brookland et sa fille arrivaient le soir même.

Les voyageurs en effet avaient abrégé leur séjour sur le continent. Dès qu'elle eut laissé derrière elle la Suisse et l'hôtel de Splugen, Marguerite avait commencé à trouver l'excursion fatigante et dépourvue de charmes. Les plus admirables villes italiennes n'avaient excité en elle qu'un enthousiasme passager. Il lui tardait, disait-elle, de retourner en Angleterre; elle voulait voir son cher Brookland dans tout l'épanouissement de sa parure de mai. Son père l'avait un peu raillée de ne pouvoir perdre de vue son clocher, mais il avait fini par céder à son désir. Lui-même d'ailleurs trouvait la vie d'hôtel assez peu confortable, et plus d'une fois il s'était pris à penser que c'était vraiment une idée singulière de courir le monde pour son plaisir, quand on serait si bien chez soi.

Ils revinrent par la haute Italie. Marguerite, fatiguée, regardait la route poudreuse, quand une diligence qui s'avançait avec lenteur à un quart de mille de la chaise de poste attira son attention.

— Dites au cocher de dépasser cette voiture, père, je vous en prie. Qui sait? Lucy Nutfort y est peut-être. Elle doit suivre ce chemin, et je me suis mis dans la tête que nous devions nous retrouver. Je serais si contente de voir enfin une figure de connaissance! Je voudrais rencontrer quelqu'un, ne fût-ce que M. Wynter.

— M. Wynter vaut mieux que beaucoup d'autres, répondit le baronnet en souriant. C'est un aimable compagnon, un homme intelligent et instruit.

— Un savant médecin, ajouta Marguerite.

— Je lui ai demandé de nous venir voir, reprit M. Brookland; je pense qu'il le fera.

Une semaine plus tard, ils étaient en Angleterre. Après avoir passé

un jour à Londres, ils partirent pour Brookland. La nature semblait s'être mise en fête pour les recevoir : un brillant et chaud soleil de printemps souriait à la végétation nouvelle, une douce brise rafraîchissait l'air, des senteurs embaumées s'échappaient de tous les buissons. Bientôt ils atteignirent la vieille tour de Keith's-Hill; ils étaient sur les terres de Brookland. Des troupeaux paissaient sur les collines; des cultivateurs, occupés à différents travaux, étaient dispersés dans la campagne. Ces hommes n'eurent pas plutôt aperçu la voiture qu'ils jetèrent leurs outils pour courir au-devant de leurs maîtres avec de joyeuses acclamations. Le baronnet leur répondit d'un air affectueux, sans toutefois rien perdre de sa dignité; mais Marguerite, l'œil humide, le visage brillant de plaisir, adressait un signe de tête familier, un bonjour amical aux paysans qu'elle reconnaissait. Si elle avait suivi son impulsion naturelle, elle se serait élancée hors de la voiture et aurait serré ces mains noircies par le travail; l'étiquette l'empêcha de céder à ce désir, comme elle empêche une foule d'autres choses qui sont bonnes, honnêtes et vraies.

— N'est-ce pas, mon père, s'écria-t-elle, que ces voix si rudes font plaisir à entendre? J'aime mieux cela que la meilleure musique. On voyagerait volontiers rien que pour le plaisir du retour.

Ils étaient arrivés à un demi-mille du château, près d'une petite chapelle en ruine qui datait, disait-on, du onzième siècle, et qui était considérée comme une des antiquités les plus curieuses du pays. Deux hommes, grimpés sur l'une des pierres du portail, l'examinaient avec l'intérêt d'archéologues consommés. M. Brookland crut reconnaître l'un d'eux; il fit arrêter la voiture, et, se tournant vers Marguerite :

— Si je ne me trompe, c'est notre ami le recteur. Jamais il n'est plus content que lorsqu'il visite ces vieilles masures au risque de se casser vingt fois le cou.

— Ne dites pas de mal des antiquaires, n'en êtes-vous pas un, vous aussi ?

— Quelle différence, ma chère enfant! Je m'intéresse aux choses qui restent belles malgré leur ancienneté ; je me flatte même d'avoir une assez jolie collection de vases, de médailles, de manuscrits et de cristaux ; mais un pan de mur écroulé n'a jamais excité mon admiration.

— Prenez garde, père, ménagez le recteur, ou, pendant un mois il nous faudra entendre des sermons sur la décadence et la frivolité de notre siècle.

Cependant le recteur, M. Reeves, avait reconnu la livrée des Brookland, et il accourait suivi de son compagnon.

— Vous ne pouviez arriver plus à propos, dit-il aux voyageurs;

la Société archéologique se réunit ici la semaine prochaine. Permettez-moi de vous présenter un de ses membres, mon ami, M. Joël Craig.

L'étranger salua Marguerite et M. Brookland avec une courtoisie, une aisance de manières qui, à première vue, révélaient l'homme du monde. Il était grand, avait une tournure élégante, des traits d'une beauté remarquable. Un observateur aurait pu cependant trouver dans son regard quelque chose de doucereux et d'étrange, dans les plis de sa bouche une expression énergique, presque dure, que ne parvenait pas à cacher entièrement la séduction de son sourire. M. Brookland était d'un caractère trop confiant et trop bon pour remarquer ces détails; il accueillit avec cordialité l'ami du recteur. Un vif plaisir se peignit dans les yeux de Joël Craig, qui répondit en s'inclinant :

— Mon nom doit vous être inconnu, monsieur, mais le vôtre m'est depuis longtemps familier. A notre dernière séance, tous mes collègues déploraient que vous ne fussiez pas en Angleterre.

— Vraiment! je ne croyais pas être un si important personnage. En quoi mon absence vous intéressait-elle à ce point?

— Nous avions plus d'un motif pour la regretter. D'abord, votre collection d'antiques a une célébrité européenne; ensuite, votre résidence elle-même, Brookland-Hall est, sans contredit, la plus remarquable de tout le comté.

— Elle est belle, cela est vrai, à mes yeux du moins, répondit le vieillard dont l'amour-propre se sentit agréablement chatouillé, mais je la juge peut-être avec trop de complaisance, j'y suis né et mes ancêtres y ont vécu avant moi.

— Peu de gens peuvent aujourd'hui en dire autant; aussi avons-nous été véritablement désolés lorsque avant-hier Reeves nous a appris que nous devions renoncer à visiter votre château, à connaître son propriétaire.

M. Brookland exprima chaudement le plaisir qu'il aurait à recevoir les membres de la Société archéologique, invitation que le recteur et M. Craig acceptèrent avec force remercîments.

— J'espère, dit Joël, en s'adressant à Marguerite, que miss Brookland n'est pas trop effrayée de l'invasion dont on la menace.

— Les amis de mon père sont toujours les bienvenus ; et d'ailleurs cette visite sera une fête pour moi. Il nous sera peut-être permis de prendre part à quelques-unes des excursions de la société.

— Nous serons trop honorés de votre présence. Je crains seulement que nos graves archéologues ne négligent l'art antique pour admirer une beauté qui est dans toute la fraîcheur de son premier éclat.

— Je ne sais où ils la trouveraient, tout ce que nous avons de beau dans le pays est ancien.

— Vous vous trompez fort, répondit-il en la regardant d'un air sur lequel il n'y avait pas à se méprendre.

— Du moins, reprit Marguerite qui rougit légèrement, tout ce que l'*on s'attend* à les voir admirer.

En ce moment le recteur qui, de son côté, causait avec M. Brookland, appela Joël Craig.

— Regardez, s'écria-t-il, peut-on imaginer rien de plus splendide que cet effet de lumière et d'ombre? On irait bien loin avant de trouver un spectacle pareil.

— Le monde entier n'offre rien qui soit digne de lui être comparé, dit Joël, qui n'avait pas détaché les yeux du visage de Marguerite.

— M. Craig aimerait peut-être à examiner mes collections en détail avant la réunion de la Société archéologique, reprit M. Brookland, s'il en est ainsi, la maison lui est ouverte.

Il fut convenu que Joël et le recteur se rendraient le lendemain au château. Après leur avoir serré la main, le baronnet donna ordre au cocher de se remettre en route.

— Ce M. Craig est un homme très-distingué, dit-il à sa fille quelques instants après ; il a de plus fort bonne mine, n'est-ce pas votre avis ?

— Peut-être.... oui, je le crois, répondit Marguerite, en hésitant.

Sans bien s'en rendre compte, elle éprouvait une répulsion instinctive contre l'étranger. Elle eût souhaité que son père l'accueillît avec plus de froideur; pourtant Joël Craig, elle était obligée de le reconnaître, avait tous les avantages qui charment les yeux et captivent l'esprit ; M. Brookland l'estimait un homme de mérite ; elle finit par se dire qu'elle devait combattre une prévention injuste et déraisonnable.

IV

Pendant les jours suivants, M. Craig fit au château de fréquentes visites, et l'impression favorable qu'il avait tout d'abord produite sur M. Brookland se changea en un véritable enthousiasme. Aucun sujet de conversation ne lui était étranger ; il paraissait posséder à fond plusieurs sciences et parlait sur toutes choses de manière à instruire souvent, à intéresser toujours. On eût dit une encyclopédie vivante dont on n'avait qu'à tourner les feuillets pour trouver, exprimées de la façon la plus heureuse, les réponses à toutes les questions que

l'on pouvait faire. Joël Craig avait la politesse d'un Français, le tact d'un Anglais, l'esprit étendu d'un Allemand. Marguerite crut bien remarquer qu'il s'égarait un peu lorsqu'il entamait une discussion théologique avec le docteur Reeves, mais il avait l'art de masquer si habilement sa retraite que l'on ne savait s'il se retirait du combat par prudence ou par fantaisie.

Souvent il amenait l'entretien sur la Nouvelle-Zélande, qu'il avait visitée quelques années auparavant. Il signalait les fautes du gouvernement colonial, faisait une description brillante de cette terre lointaine, amusait ses hôtes par le récit des aventures, vraies ou fausses, qui lui étaient arrivées chez les naturels. Puis il causait avec Marguerite de la nouvelle mode, lui disait dans quels magasins elle trouverait les chapeaux les plus élégants, les dentelles les plus avantageuses, enfin il parlait art et agriculture avec M. Brookland et il appréciait avec le recteur les ouvrages de Jeremy Taylor ou de Tennyson.

Joël Craig répandait la gaieté au château. M. Brookland riait plus souvent et d'un rire plus joyeux qu'autrefois; Marguerite, elle-même, commençait à subir le charme de cet esprit brillant. Quand le recteur et son ami étaient invités à dîner, elle s'attardait à table un peu plus longtemps que les dames n'ont coutume de le faire, écoutant les saillies humoristiques, les vives reparties de Joël. Elle était cependant éblouie plutôt que gagnée. Parfois elle comparait l'animation de sa vie actuelle avec le tranquille contentement dont elle avait joui en Suisse, dans la société de Lucy Nutford et de Paul Wynter. L'air d'assurance, la mâle beauté, l'organe riche et sonore de Joël Craig, formaient un contraste frappant avec les manières simples, la figure pensive, la voix harmonieuse et un peu basse du jeune médecin ; l'un fascinait l'esprit, l'autre parlait à l'âme et laissait dans le souvenir une impression profonde.

Marguerite ne pouvait se dissimuler que M. Craig s'occupait d'elle beaucoup plus que de la Société archéologique ; cet hommage rendu à sa beauté ne lui déplaisait pas, toutefois elle évitait avec soin de s'engager dans les conversations sentimentales ou dans les gais badinages auxquels il voulait l'entraîner. Son ton de galanterie, les compliments qu'il lui adressait, eussent été à leur place dans une salle de bal, mais à Brookland, où elle vivait seule avec son père, sans avoir auprès d'elle aucune femme, parente ou amie, qui pût guider sa jeunesse, il y avait peut-être peu de délicatesse à montrer aussi ouvertement son admiration. Marguerite le sentait ; bien qu'elle fût souvent tentée de répondre avec la vivacité d'une jeune fille aux attaques de Joël Craig, elle maîtrisait sa gaieté naturelle et affectait de s'absorber dans ses devoirs de maîtresse de maison. Il lui semblait

aussi que l'ami du recteur mettait une complaisance excessive à flatter les innocentes manies de M. Brookland. Y avait-il de la raillerie sous cette apparente condescendance? Jouait-il un rôle, ou bien était-il sincère? Marguerite cherchait en vain à le découvrir.

Les travaux de la Société archéologique touchaient à leur terme. M. Brookland voulut offrir à tous les membres un banquet splendide. Le vieux manoir était éclatant de lumières et rempli d'une société d'élite ; car, outre les antiquaires, le châtelain avait invité, à cette occasion, les nobles familles du voisinage. La table pliait sous le poids de l'argenterie massive des pièces d'orfévrerie. Les fleurs les plus rares et les plus belles étaient répandues partout à profusion. Marguerite, vêtue d'une robe fort simple, mais parée de son plus doux sourire, présidait à la fête, adressant à chacun une parole gracieuse, animant de sa présence cette réunion brillante.

Les antiquaires se séparaient le lendemain. Après leur départ, le château sembla bien vide à M. Brookland ; il regrettait surtout la société de Joël Craig, et cet ami d'un jour lui manquait plus que n'eussent fait des hommes qui avaient partagé les peines et les joies de sa vie entière. Pour tromper son ennui, il essayait de remettre en ordre sa collection de manuscrits, de livres et d'objets d'art, que la visite des archéologues avait jetée dans une singulière confusion. Fier d'étaler ses trésors, il avait tiré de leurs rayons les elzévirs, de leurs vitrines les vases antiques et les émaux précieux. Il fallait maintenant les classer de nouveau, les ranger d'après leur origine et leur date ; mais à peine M. Brookland avait-il commencé cette œuvre de patience, qu'il l'abandonnait, tant il la trouvait ennuyeuse et pénible.

Un matin que le père et la fille revenaient d'une promenade dans le parc, le facteur leur remit deux lettres : l'une était pour M. Brookland, l'autre pour Marguerite.

— Ah ! c'est de Lucy ! s'écria-t-elle joyeusement après l'avoir parcourue.

Son père ne paraissait pas avoir été servi moins à souhait ; le visage rayonnant de satisfaction, il lui dit :

— Quel excellent ami que M. Craig ! Il m'offre de venir dresser le catalogue de mes livres, classer mes manuscrits et mes médailles. Je serai véritablement charmé de le voir. On pourra lui donner la chambre bleue, n'est-ce pas, Marguerite ?

— Comment, père ! Il logera ici, dans la maison?

— Mais, sans doute. Pourquoi pas? répondit M. Brookland, mécontent de la contrariété qu'elle témoignait.

— Je ne sais pas... Cela me semble une singulière idée.

— En quoi, s'il vous plaît? Vous n'avez pas trouvé que c'était une singulière idée d'inviter M. Wynter.

— Oh! papa, ce n'est pas du tout la même chose. Et quand M. Craig doit-il venir?

— Pas avant une dizaine de jours.

— Tant mieux, car j'ai là, dans ma tête, le plus joli projet du monde, reprit-elle d'une voix caressante en se rapprochant de son père. Lucy me dit dans sa lettre...

— Je n'aime guère, interrompit M. Brookland, à vous voir un tel engouement pour la fille d'un fermier.

— D'abord, monsieur, ce n'est pas de l'engouement, c'est de l'amitié, de l'amitié bien vraie. Ensuite, ne m'avez-vous pas répété mille fois que l'éducation est la seule chose qui rende une personne supérieure à une autre? Lucy est donc mon égale, puisqu'elle a été aussi bien élevée que moi. Rappelez-vous combien elle est jolie, combien elle a l'air distingué.

— Mais, mon enfant...

— Mais... est un vilain mot, que ne doit jamais prononcer un père chéri comme vous, répliqua Marguerite en lui fermant la bouche avec un baiser. Je disais donc que Lucy m'invite à passer une semaine avec elle dans le Cornouailles.

— Y songez-vous? C'est impossible.

— C'est peut-être un peu difficile, rien qu'un peu. J'aurais grand plaisir à rester un jour ou deux dans une ferme, au milieu des vaches... Ne froncez pas le sourcil, je ne veux pas vous le proposer. Vous savez, ou plutôt, vous ne savez sans doute pas que Rose Vale, la ferme de M. Nutford, est à 7 milles seulement de Penzance. Eh bien, vous me conduirez à Penzance pour prendre les bains de mer pendant huit jours. Il fait si chaud, ce sera charmant, n'est-ce pas? De temps en temps nous irons voir ma chère Lucy, et lorsque nous partirons, nous l'emmènerons avec nous ; elle passera une semaine à Brookland. Voilà ce que j'appelle une partie délicieuse. Nous ferons deux couples admirables, Lucy et moi, vous et M. Craig.

— Admirables, en vérité, dit M. Brookland, qui ne put s'empêcher de sourire. Il opposa bien encore quelques objections, mais Marguerite les réfuta victorieusement; les préparatifs furent promptement terminés, et le lendemain, un peu contre son gré, nous devons le dire, il se mettait en route avec sa fille pour le Cornouailles.

V

Le voyageur qui se rend de Penzance au cap Land's End aperçoit, à mi-chemin à peu près, une vieille ferme de construction irrégulière, avec un toit de chaume et un large porche tapissé de chèvrefeuilles et de roses sauvages. Devant la maison s'étend un jardin rempli de fleurs ; non pas un de ces parterres soigneusement tracés, où les couleurs se combinent savamment, mais un fouillis pittoresque, un pêle-mêle de teintes éclatantes, et pourtant harmonieuses, qui attire et retient le regard. De tous côtés des champs d'orge, de blé, d'avoine, des prairies sur lesquelles paissent en liberté des troupeaux de vaches, car les maîtres de la ferme joignent à la culture de la terre l'élève du bétail, la fabrication du beurre et du fromage. A gauche de la maison, un terrain jonché de paille fait l'office de basse-cour, des poules y picorent, des canards et des oies s'y pavanent gravement, du moins lorsqu'ils ne sont pas poursuivis par les porcs, car, en ce dernier cas, ils oublient toute dignité pour ne songer qu'à fuir au plus vite.

Ce pays est l'un des plus accidentés de l'ouest de l'Angleterre : ici l'œil ne rencontre que des rochers stériles, le sol est rocailleux, dépourvu de végétation, plus loin se prolongent de verts sentiers ombragés de grands arbres au milieu desquels chantent les oiseaux, tandis que le soleil se joue dans le feuillage. M. Brookland et Marguerite, partis le matin de Penzance, suivaient depuis une heure cette route pittoresque quand le cocher arrêta ses chevaux, et, montrant la ferme que nous venons de décrire :

— V'la Rose Vale, monsieur. Y n'y a pas à cent milles à la ronde d'endroit plus joli ni de plus beau bétail.

En même temps il ouvrait la portière. M. Brookland descendit et tendit la main à Marguerite, qui sauta légèrement hors de la voiture.

— Vous nous attendrez, dit-il au cocher, robuste habitant du Cornouailles, dont il avait loué les services à Penzance.

— Je le crois ben que je vous attendrai ! Personne ne vient à Rose Vale sans s'y reposer, m'sieu. On ne s'en va pas d'ici sans dire deux mots à la cuisine. Ces Nutford sont des braves gens, *lui*, du moins, et miss Lucy aussi ; c'est dommage seulement qu'elle soit un peu fière ! ajouta-t-il en baissant la voix.

Plusieurs valets de ferme, qui avaient vu la voiture s'arrêter devant la porte, accoururent pour regarder curieusement les voyageurs, mais aucun n'eut l'idée de leur demander ce qu'ils souhaitaient. Marguerite était dans une agitation extrême.

— Pourvu, pensait-elle, que rien ne vienne froisser mon père et couper court à toute intimité avec Lucy !

Elle poussa un soupir de soulagement lorsqu'elle constata que son amie n'était occupée ni à travailler dans les champs, ni à soigner la basse-cour, choses qu'elle avait regardées comme fort possibles. Dans la maison tout était tranquille. Les deux visiteurs avaient à peine fait quelques pas dans le jardin qu'ils aperçurent Lucy Nutford, assise devant une table rustique et à moitié ensevelie sous les gerbes de fleurs qu'elle venait de cueillir. Sa main légère allait de l'une à l'autre, choisissant les plus belles pour en faire un bouquet qu'elle semblait disposer avec un soin particulier. Elle portait une robe de mousseline fort simple ; son frais visage était encadré dans une opulente chevelure noire que retenaient des rubans roses. Le bruit des pas de M. Brookland et de Marguerite lui fit lever la tête ; elle poussa un cri de joie et laissa tomber ses fleurs.

— Chère Marguerite, que je suis contente de vous voir !

Les deux jeunes filles s'embrassèrent avec effusion, puis Lucy tendit la main à M. Brookland.

— Mon père sera, comme moi, bien reconnaissant de votre visite et bien charmé de vous recevoir, monsieur.

— Nous avons des excuses à vous faire, répondit le baronnet, pour vous avoir surprise ainsi ; peut-être arrivons-nous dans un moment inopportun.

— Des amis ne peuvent venir dans un moment inopportun, répliqua-t-elle avec un charmant sourire ; j'ai certainement été surprise, mais c'est la surprise la plus douce que j'aie jamais eue. Voulez-vous me permettre de vous conduire dans la maison, ou bien aimez-vous mieux aller du côté de la prairie ? Nous y trouverions certainement mon père, car il croit au vieux proverbe : « L'œil du maître fait plus de besogne que la main du serviteur, » et il agit en conséquence. Il est si fier de son activité ! sans cesse il travaille ; il s'en voudrait de perdre un instant.

M. Brookland et Marguerite acceptèrent la proposition, et Lucy se mit à les guider à travers les étroites allées du jardin, écartant les branches qui interceptaient le passage, se retournant pour voir si rien ne gênait leur marche. Ils gagnèrent ainsi les champs ; les jeunes filles s'étaient donné le bras, et toutes deux riaient et causaient ensemble avec la gaieté de leur âge. Çà et là on rencontrait un groupe d'hommes de journée ; Lucy alors s'arrêtait pour leur adresser une question ou leur donner un conseil. Ses manières avec eux étaient aisées, bienveillantes, et, de leur côté, ils ne l'eussent pas traitée avec plus de respect si elle eût été l'héritière d'un noble manoir. Marguerite était rassurée maintenant ; elle pressa la main

de son père en lui jetant un regard qui voulait dire : « Vous voyez que je n'ai pas à rougir de mon amie. »

M. Nutford était dans un champ voisin où il surveillait le fonctionnement d'une nouvelle faucheuse. Dès qu'il vit approcher les visiteurs, il quitta précipitamment ouvriers et machine pour courir à leur rencontre. Il ôta son chapeau quand il fut à quelques pas, salua Marguerite d'un air où l'affection se mêlait à la déférence ; puis, saisissant dans ses doigts robustes la main fine et aristocratique de M. Brookland, il la serra comme s'il allait la briser.

— Je ne peux pas dire comme j'suis content de vous voir, monsieur, et la jeune demoiselle aussi ; je ne m'attendais pas à tant de bonté, je l'ai répété mille fois à ma fille.

— Vous l'avez répété beaucoup trop, cher père, répondit Lucy.

— C'est une trahison envers nous, ajouta Marguerite.

— Mais non, reprit le fermier. Est-ce que ça n'aurait pas été naturel que M. Brookland, qu'est de la vieille noblesse, ait laissé de côté de petites gens comme nous? On peut bien se fréquenter quand on se rencontre en voyage, mais en Angleterre c'est aut'chose ; je pensais que vous nous oublieriez.

— Et de quel droit, s'écria Marguerite en venant se placer devant lui d'un air d'indignation, de quel droit vous attribuez-vous, à vous seul, la vertu du souvenir et nous accusez-vous du crime de l'oubli? Encore si nous avions été là pour nous défendre ! mais n'aviez-vous pas honte d'attaquer des absents?

Tout en causant de la sorte, ils étaient revenus près de la maison. M. Brookland dit au fermier qu'il s'était installé avec sa fille à Penzance, et qu'il ne devait passer à Rose Vale qu'une heure ou deux.

— Ah ! je vois ce que c'est, répliqua M. Nutford, dont la joie s'évanouit aussitôt ; vous avez voulu reconnaître le terrain. Après ça, vous avez eu raison. Entrez chez nous, monsieur, la bourgeoise sera bien aise de vous recevoir, quoique peut-être elle ne le témoignera pas beaucoup ; elle ménage sa langue devant les étrangers, afin de la garder pour moi.

Il les introduisit dans une salle basse et longue, meublée fort simplement, mais qui, grâce sans doute au goût délicat de Lucy, avait un certain cachet d'élégance ; des vases remplis de fleurs garnissaient la cheminée, une corbeille de tapisserie, des livres, des albums, étaient posés sur la table.

— C'est ici que ma fille se tient, dit M. Nutford, ça l'ennuierait de s'occuper de la ferme, et je la laisse faire comme elle veut. C'est bon pour moi de travailler ; mais elle, la pauv' chérie, elle n'a pas besoin de salir ses petites mains blanches.

M. Brookland avait grande envie de demander s'il était bien utile que Lucy eût des mains si blanches, des goûts si peu en harmonie avec sa condition. Il s'en abstint toutefois et se mit à examiner des dessins suspendus à la muraille.

— Comment les trouvez-vous? s'écria le fermier ; n'est-ce pas que c'est joli? mon garçon n'avait pas plus de dix ans quand il a fait ces têtes-là.

— Et quel âge a-t-il maintenant? dit le baronnet en examinant les esquisses d'un air connaisseur.

— Vingt ans, monsieur; juste un an et trois jours de moins que Lucy.

— Si, à dix ans, il a pu faire des dessins aussi remarquables, on parlera de lui avant peu, vous pouvez m'en croire.

— On dit que mon Claude sera un grand peintre, répondit le père avec orgueil. C'est pas pour me flatter, mais i n'y a pas en Angleterre beaucoup de gens qu'aient des enfants pareils. Ils tiennent ça de leur mère; pas ma femme actuelle, monsieur; ma première, qu'était une vraie dame.

— Je serai charmé d'être utile à votre fils, et j'espère que l'occasion s'en présentera. Aurai-je le plaisir de le voir ici?

— Hélas! non, monsieur, il est à Londres ; faut que les artistes aillent dans les grandes villes pour travailler d'abord, et après, pour se faire connaître. Voyez-vous, je ne suis qu'un fermier; pourtant, ça ne m'empêche pas d'avoir mes idées comme un autre; j'ai peut-être tort, j'ai peut-être raison, mais je suis ambitieux.

— Presque tous les hommes le sont; nous passons notre vie à souhaiter des biens que souvent nous ne pouvons atteindre.

— Pas moi. Je suis content d'être John Nutford, un laboureur du Cornouailles, mais je veux davantage pour mes enfants : je veux qu'ils soient quelque chose dans le monde; enfin, monsieur, j'aimerais à être le commencement d'une vieille et noble maison.

Et comme M. Brookland, étonné, ne répondait rien, il reprit avec chaleur :

— Mon sang est aussi pur que celui de n'importe quelle famille du comté; seulement, il a passé par des vases de terre au lieu d'être dans de belles porcelaines du Japon, qu'on a ben soin de garantir des taches et des fêlures.

— Pas toujours, répliqua le baronnet en souriant; mais continuez.

— Eh bien! monsieur, depuis [cent cinquante ans nous sommes, de père en fils, propriétaires de cette ferme, et jamais personne n'a pu dire qu'un Nutford a fait quelque chose de mal. Nos mains sont souillées par le travail, monsieur, mais nous avons toujours gardé notre

conscience propre; j'ai pensé qu'il était temps de nous façonner un peu, c'est pour ça que j'ai fait de ma fille une demoiselle, de mon fils un gentleman. Soit dit sans vous offenser, monsieur, j'aime mieux être la souche d'un arbre qu'a de l'avenir, que le dernier rameau d'un vieux tronc qui n'a pas de séve.

— Par malheur, nous ne pouvons choisir ni l'époque où nous venons au monde, ni les ancêtres qui nous ont précédés, répliqua M. Brookland, surpris autant qu'amusé de l'étrange fantaisie du vieux cultivateur.

— C'est vrai, monsieur; sans ça, mes enfants ne m'auraient peut-être pas choisi. Pourtant, grâce à Dieu, ils ne rougissent pas de leur bonhomme de père. Lucy a même l'air, la pauv' chérie, d'être fière de moi, et moi, vous pensez si je suis fier d'elle! Quelquefois je me dis que je suis trop heureux d'être le père d'une si jolie créature. Vous allez rire, monsieur, mais souvent, tandis que je suis assis à fumer ma pipe, je m'imagine voir mes petits-enfants, les fils de ma Lucy, devenus des grands personnages, des membres du Parlement. Et ils amènent ici leurs amis, ils leur montrent ma tombe et ils disent: « C'est not' grand-père qui nous a faits ce que nous sommes! »

Pauvre John Nutford! il croyait que ceux qui sont élevés haut dans l'estime du monde, qui sont parvenus aux emplois et aux honneurs, aiment à porter leurs regards sur leur obscure origine pour payer un tribut d'amour et de reconnaissance à d'humbles ancêtres! Nourrir de pareilles illusions, c'est bien peu connaître la nature humaine!

La conversation fut interrompue par l'arrivée de mistress Nutford, femme d'à peu près quarante ans, au maintien compassé, à la mise austère, que l'église méthodiste du pays comptait parmi ses plus ferventes adeptes. Elle accueillit M. Brookland et Marguerite avec plus d'empressement qu'on n'aurait pu l'attendre d'une personne aussi rigide, insista pour leur faire prendre du thé, de la crème, des gâteaux, et parut fort désappointée quand elle apprit qu'ils retournaient dîner à Penzance.

— Je vous prie d'avoir de l'indulgence pour nous, dit-elle. Vous n'êtes sans doute pas habitués à une telle simplicité. Ce n'est pas que j'en rougisse, les apôtres étaient pauvres et humbles, le luxe ne vaut rien ni pour le corps, ni pour l'âme.

— Vous paraissez bien connaître l'Écriture sainte, répondit Marguerite; vous devez vous souvenir qu'il « est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. »

Mais mistress Nutford n'aimait pas qu'une autre qu'elle semblât

versée dans la connaissance de la Bible, elle répliqua d'une voix un peu sèche :

— Il y a bien des manières d'expliquer ce texte : la vôtre n'est sans doute pas la mienne.

En ce moment le cocher avertit M. Brookland que la voiture était attelée. Marguerite se leva pour partir, mais elle ne s'en alla point sans promettre à son amie de revenir bientôt. Les deux jeunes filles devaient faire ensemble une foule d'excursions, visiter des sites intéressants, des ruines curieuses ; bref, un mois n'aurait pas suffi à l'accomplissement des projets qu'elles voulaient exécuter dans l'espace d'une semaine.

VI

L'affection qui existait entre Marguerite et Lucy devenait plus vive à mesure qu'elles apprenaient à se mieux connaître. Chaque matin, M. Brookland amenait sa fille à Rose Vale, et l'y laissait toute la journée. Quant à lui, malgré la franche cordialité, l'esprit original de M. Nutford, il n'avait jamais pu rester une heure à la ferme sans éprouver un ennui profond. Il se sentait mal à l'aise dans ce milieu si différent du sien. Souvent mistress Nutford jugeait à propos de le faire assister aux petites querelles domestiques qu'elle avait avec son mari ; les gens dépourvus d'éducation aiment à étaler devant des tiers leurs griefs conjugaux ; pour eux, une dispute devient presque un plaisir quand ils peuvent avoir beaucoup de témoins ; c'est une sorte de joute, ils sont bien aises de montrer leur adresse à lancer un mot piquant, une parole acerbe. En pareille circonstance, mistress Nutford devenait fort amère, son mari se contentait de rire en haussant les épaules. Quant au baronnet, il cherchait à se soustraire par la fuite à ces entretiens orageux.

Il dut cependant, la veille du jour fixé pour son départ de Penzance, accepter l'invitation de M. Nutford et venir prendre le thé à Rose Vale. En arrivant, il ne trouva que le fermier et sa femme. Les jeunes filles, sorties pour une longue promenade, n'étaient pas encore de retour. M. Brookland fit rouler sur elles la conversation, se flattant qu'un tel sujet ne pouvait amener de querelle.

— Si vous saviez, dit M. Nutford, comme l'amitié de miss Brookland fait du bien à ma Lucette ! Vous la voyez plus gaie qu'un pinson, n'est-ce pas ? Eh bien, depuis l'automne dernier, elle était d'un triste qui me désolait.

— Ce n'est pas difficile de deviner pourquoi, répliqua mistress Nutford avec une sorte de joie maligne.

Le fermier fronça le sourcil.

— Y a des gens qui veulent toujours paraître plus fins que les autres et qui parlent à tort et à travers. Le fait est, monsieur, continua-t-il en se tournant vers M. Brookland, que ma Lucy n'a pas la société qui lui faudrait. C'est pas qu'elle soit fière, la pauvre chérie....

— Je comprends que miss Nutford se sente un peu seule ; elle doit être bien supérieure à toutes les jeunes filles du voisinage.

— Ajoutez, reprit mistress Nutford, qu'elle est très-orgueilleuse. Son père la gâte d'une manière ridicule ; ça sera sa perte, je l'ai toujours prédit.

M. Brookland commençait à penser qu'il était arrivé trop tôt, et pour échapper à une situation qui menaçait de devenir embarrassante, il proposa d'aller à la recherche des deux retardataires. Mais la porte s'ouvrit, et les jeunes filles, brisées de fatigue, parurent sur le seuil.

— Je crains de vous avoir fait attendre, père, dit Lucy en se laissant tomber sur une chaise, mais le temps était si beau ; et puis, c'est la dernière fois que nous avons Marguerite, j'ai un peu oublié l'heure.

— Oh ! s'écria miss Brookland, j'aurais voulu que vous fussiez avec nous, mon père ! il est impossible de voir un château mieux situé, plus imposant et plus pittoresque.

M. Nutford jeta sur sa fille un regard inquiet.

— Où donc êtes-vous allée, Lucy ?

— Nous avons traversé le bois et nous sommes revenues par la grande route.

— C'est pas tout çà que je vous demande : où avez-vous été ?

— Eh bien, mon père, répondit Lucy qui parut rassembler tout son courage, et dont la voix prit un ton d'assurance, presque de défi, j'ai conduit Marguerite au château d'Haylewood.

A ce nom, mistress Nutford leva les yeux au ciel, le fermier prit un air grave.

— Vous avez eu tort, ma fille ; ça ne vaut rien pour vous d'aller là.

Marguerite, occupée d'ôter son chapeau et d'arranger ses cheveux près de la glace, n'avait pas fait attention à cette scène.

— J'aurais été bien fâchée, reprit-elle en se mettant à table pour le thé, de quitter le pays sans visiter ce vieux manoir ; personne ne l'habite en ce moment, et il paraît qu'il s'y est passé des choses étranges, mais Lucy était trop lasse pour me les raconter.

— Ne serait-ce pas, demanda M. Brookland, un château qui s'élève au sommet d'une petite colline, et d'où l'on doit avoir sur la mer une vue magnifique ?

— C'est cela même, s'écria Marguerite ; maintenant, Lucy, dites-nous l'histoire.

— Je ne suis vraiment guère en train, répondit-elle en agitant d'une main nerveuse son thé avec la cuiller.

— Alors il ne fallait pas me mettre l'eau à la bouche. Mais vous, monsieur Nutford, vous n'êtes pas fatigué, sans doute, vous parlerez pour Lucy. Y a-t-il un revenant dans votre conte ?

— C'est pas un conte, miss Brookland, c'est une histoire vraie, celle des malheurs d'une famille qu'est bien à plaindre.

— Les malheurs ! appelez les choses par leur nom et dites les crimes, interrompit aigrement mistress Nutford.

— J'appelle les choses comme il faut. Je n'aime pas à battre un homme qu'est à terre, pas plus avec ma langue qu'avec mes poings.

Après avoir ainsi réduit sa femme au silence, il reprit en s'adressant à M. Brookland :

— Voilà ce qui en est, monsieur. Le maître de c'château appartenait à une ancienne famille du comté ; il était aimé dans l'pays ; un beau jour on apprend qu'il s'est mis dans les griffes de la loi et qu'il a été conduit en prison.

— Un gentleman ! Et de bonne naissance ! s'écria le baronnet.

— Mon Dieu, oui ; c'est ce qui rend la chose plus triste. Moi, monsieur, j'aime pas plus à voir pourrir l'honneur d'une vieille famille qu'à voir les vers ronger la racine d'un vieil arbre, sans compter qu'c'était un brave et digne seigneur, qui faisait du bien aux pauvres. Et son fils ! car il avait un fils, monsieur, un jeune homme qu'on disait si bon, et qui serait arrivé loin, tant il avait de mérite ! Maintenant son nom est terni, son avenir fermé, quoiqu'il n'ait été pour rien dans tout ça. Le père même n'était qu'à moitié coupable, c'est l'autre qu'a fait tout le mal.

— Vous êtes peut-être plus savant que les juges ? s'écria mistress Nutford. A votre place, je n'oserais pas dire de pareilles choses, et accuser la loi d'avoir frappé un innocent.

— Innocent, non, il ne l'était pas ; mais y en a un qu'était plus criminel et qu'on n'a pas pensé à punir.

— Qu'avait donc fait ce malheureux gentleman ? demanda M. Brookland.

— Eh bien, monsieur, il s'était fourré dans les espéculations et il n'avait pas réussi. Les grandes affaires, ça n'est pas toujours chanceux. Tant y a, qu'il perdit un tas d'argent, et que, pour sortir d'embarras, il se servit d'une somme qu'était à une jeune fille dont il gérait les biens comme tuteur. Il croyait la rendre jusqu'au dernier penny, et il l'aurait fait pour sûr, mais il n'en eut pas le temps. Un scélérat, un serpent qu'il avait réchauffé dans son sein, rampa

autour de lui et le piqua de sa langue venimeuse, non pas en face, il n'avait pas assez de courage pour çà, mais par derrière. Il écrivit des lettres nonymes au notaire de la jeune fille, et encore à d'autres. Finalement, la justice se mit aux trousses du pauvre homme ; il fut arrêté dans sa propre maison. Il paraît que c'était à fendre le cœur. Tout le monde pleurait, monsieur. Je le comprends bien. Moi qui ne le connaissais pas, ça m'a fait queque chose de penser qu'un gentleman, un vieillard à cheveux blancs, qui n'avait plus que peu de jours pour descendre dans sa fosse, s'en allait croupir entre les quatre murs d'un cachot.

— Et le misérable qui l'a trahi, qu'est-il devenu? demanda Marguerite.

— Mon père vous a dit ce qu'il supposait, mais ce ne sont que des conjectures, répondit Lucy d'une voix tremblante ; personne ne sait au juste qui a trahi ce malheureux vieillard, ni même s'il a été trahi.

— Je sais que deux et deux font quatre, répliqua M. Nutford. D'ailleurs, n'est-ce pas sa déposition qu'a fini de convaincre les juges? Mais sa mauvaise action ne lui portera pas bonheur. Il a eu raison de quitter le Cornouailles.

— Il y reviendra, dit mistress Nutford, en jetant à la dérobée un regard sur Lucy ; et comme c'est un beau garçon, qui a la langue bien pendue, il trouvera plus d'une fille disposée à lui sauter au cou et à l'épouser.

— C'est un mensonge ! s'écria le fermier d'une voix de tonnerre. Ses yeux étincelaient de fureur ; de son poing fermé il frappa la table avec violence. « I n'y a pas une honnête fille qui puisse s'attacher à un pareil homme, et s'il y en avait une, que ma malédiction....

— Oh ! père, père ! s'écria Lucy en se précipitant pour lui arrêter le bras, rappelez-vous que les malédictions portent malheur à celui qui les donne !

Ce fut tout ce qu'elle put dire, elle appuya sa tête sur l'épaule du vieillard et se mit à sangloter convulsivement.

Toute la colère de M. Nutford était tombée.

— Vous avez raison, enfant. Il n'y a que Dieu qu'ait le droit de maudire. Allons, ne pleurez pas comme ça ; pauvre fillette, j'vous ai fait peur. Je vous demande pardon, monsieur, je me suis oublié.

— L'indignation que vous cause une perfidie, vraie ou supposée, honore votre caractère, répondit M. Brookland.

— Tout un chacun qui connaissait M. Treherne pensait comme moi.

— Treherne ! Treherne ! répéta le baronnet. Je crois me rappeler

avoir lu dans les journaux cette triste affaire. Mais vous disiez qu'il avait un fils.

— Oui, monsieur Brookland. Et le brave jeune homme a bien montré dans cette circonstance-là quel cœur il avait. Dès qu'il sut ce qui s'était passé, il vint dans le Cornouailles. Vous croyez peut-être qu'il fit des reproches à son père? Ah! Seigneur, il n'y pensait pas. Son seul souci, c'était d'adoucir la peine du vieillard, d'empêcher les méchants de l'insulter. Il était toujours là. Pourtant ça devait lui paraître bien dur d'assister au déshonneur de sa famille. Quand tout fut fini et le jugement prononcé, il vendit le bien qu'il avait de sa mère pour rendre l'argent que son père avait pris. Il y avait encore d'autres créanciers, il les paya, tant et si bien qu'il ne lui resta pas un penny. Dieu sait ce qu'il est devenu. J'ai entendu dire qu'il avait quitté l'Angleterre et qu'il s'était fait médecin pour vivre.

— Voilà une belle action, s'écria M. Brookland en essuyant une larme. On reconnaît qu'il avait du vieux sang noble dans les veines.

— Vous pensez que ça tient à la race? répondit le fermier. Après tout, c'est possible. Les hommes, ça ressemble un peu au bétail : le procédé d'élevage est pour beaucoup. Cependant je crois qu'il n'y a guère de nobles qui soient capables d'agir comme le jeune Treherne.

— Il y en a des milliers, riposta M. Brookland.

— Sauf vot' respect, monsieur, je serais bien aise de faire leur connaissance.

Tous deux soutinrent seuls la conversation pendant le reste de la soirée. La violente sortie de M. Nutford avait atterré les jeunes filles. Quant à mistress Nutford, elle avait cru devoir prendre un air de dignité offensée, de résignation maussade, et elle ne parlait plus que par monosyllabes. En voyant la tristesse de son amie, Marguerite se reprochait amèrement d'avoir, par son imprudente curiosité, amené cet orage domestique. Dès qu'elle le put sans être remarquée, elle lui dit à voix basse :

— Ce sont mes maladroites questions qui vous ont causé ce chagrin, ma chère Lucy. J'en suis désolée, je vous assure; mais j'étais si loin de croire qu'il y eût dans cette affaire rien qui concernât votre famille...

— Cela ne nous concerne en aucune façon, répondit la jeune fille. N'y songez plus, Marguerite, la chose n'en vaut pas la peine; seulement je n'aime pas à voir mon père se montrer injuste, et selon moi, il l'est en cette circonstance.

VII

Le travail après lequel Paul Wynter avait soupiré si longtemps était enfin venu, non pas tel que bien des gens l'eussent souhaité, car il n'était ni lucratif ni honorifique; mais le jeune homme y trouvait du charme. Il avait demandé à M. Taylor de lui confier les familles les plus pauvres, celles qui sont entassées dans les ruelles et les cités malsaines de Pentonville; il sentait que là il pouvait faire beaucoup de bien, et son ambition était satisfaite. Toutefois, la générosité de l'âme n'empêche pas le corps d'être courbé sous les exigences de la vie : Paul avait beau régler parcimonieusement sa dépense, se refuser les moindres fantaisies, son petit capital diminuait d'une façon inquiétante. Déjà il pouvait calculer l'époque, hélas! bien prochaine, où il se trouverait privé de toute ressource. Que ferait-il quand il n'aurait plus d'argent? Eh bien, Dieu y pourvoirait. D'ici là quelque chose pouvait surgir. En attendant, il se livrait entièrement à son œuvre charitable : à toute heure du jour ou de la nuit, par la pluie ou par le soleil, il obéissait sans hésiter à l'appel du pauvre. Souvent, lorsque le soir il venait de se mettre au lit, brisé de fatigue, le tintement de la sonnette — de cette sonnette si longtemps silencieuse — l'arrachait brusquement à son premier sommeil. Cependant il aimait à l'entendre, car elle lui disait combien il était maintenant utile à ses semblables, combien de souffrances attendaient de lui le soulagement. Son labeur quotidien lui révélait des faces étranges de la vie humaine. Il savait que la misère abonde dans cette immense ville de Londres; il l'avait lu dans les livres; il avait rencontré dans les rues le dénûment et la pauvreté; jamais encore il n'avait vécu avec eux. Ses yeux aujourd'hui ne voyaient pas autre chose, et il regrettait amèrement la perte de cette fortune qui, pour lui, avait eu si peu de valeur, mais qui lui aurait permis d'adoucir tant d'infortunes.

Maintes fois on le venait chercher pour prescrire des médicaments et des potions là où la faim était le seul mal, la nourriture le seul remède. Des hommes et des femmes minés par la fièvre, des enfants décharnés, pareils à des squelettes, voilà quelle clientèle il avait à visiter. Des buffets vides, des haillons, des couches de paille, étaient les seuls objets qui s'offrissent à ses regards. Cette misère, si triste en elle-même, avait quelque chose de plus poignant lorsque le vice y ajoutait son empreinte. Paul se sentait au milieu d'une cité de ruines, non de ces ruines matérielles que le temps a faites, et dont la

vétusté se recouvre de grandeur et de poésie, mais au milieu de ruines morales, d'âmes avilies, de vies brisées. Pourtant, même dans les cœurs les plus corrompus, quelques traces de bons sentiments, quelques rayons d'honnêteté, subsistent encore. Parfois une femme, tombée au dernier degré de l'abaissement, partageait son grabat et son pain avec une autre qu'elle avait trouvée mourant de faim, sans asile, et plus misérable encore qu'elle-même. Paul fut souvent témoin de la charité que ces bannis du monde exercent les uns envers les autres, du soin qu'ils ont de leurs vieillards et de leurs malades. « Les jugements de Dieu sont différents de ceux des hommes, pensait-il. Qui peut dire s'il n'aura pas pour ces créatures perdues des trésors de miséricorde? »

Telles étaient les scènes au milieu desquelles se passait la vie de Paul, tandis que Marguerite, insoucieuse, parcourait avec Lucy les riches campagnes du Cornouailles. Rien autre chose que le regret et le souvenir d'une amitié fugitive ne semblait devoir jamais réunir des existences si différentes; et pourtant des liens mystérieux les rattachaient l'une à l'autre. Le même génie malfaisant qui avait flétri le passé de Paul menaçait aussi dans sa fleur l'avenir de la jeune fille.

Un matin qu'il déjeunait plus tard que de coutume, car il avait passé la nuit au chevet d'un mourant, Maggie entra, tenant à la main le *Medical Times*. Paul avait de l'affection pour la petite fille : elle remplissait près de lui les fonctions de ménagère, et elle s'en acquittait avec une intelligence au-dessus de son âge. Autrefois, lorsque mistress Phillips prenait elle-même soin de l'appartement, ses livres étaient toujours bouleversés, la plus déplorable confusion régnait dans ses papiers et ses brochures. Maintenant il trouvait sous sa main, comme si une fée bienfaisante les eût mises à sa portée, toutes les choses qui lui étaient nécessaires; sa bibliothèque était époussetée, ses habits brossés soigneusement. Or c'était à Maggie qu'il devait ces petites satisfactions qui contribuent si fort au bien-être. Comme elle lui tendait le journal, il lui dit avec un sourire :

— Ma chère petite ménagère sera en retard aujourd'hui, et peut-être qu'à cette heure on a besoin d'elle en bas.

— Cela m'est égal; je voudrais toujours rester ici, n'aller jamais en bas.

— Comment! Mistress Phillips n'est-elle pas bonne pour vous?

— Peut-être que si, à sa manière. Elle ne me bat pas; mais ce sont ses enfants que je déteste. Ils s'amusent à jouer à la bête sauvage, ils égratignent, ils mordent; et quand je leur dis de me laisser tranquille, ils me répondent que je suis une ingrate, que j'ai

un mauvais caractère. Ah! si vous pouviez quitter cette maison et m'emmener avec vous!

— Je n'ai pas l'intention de m'en aller, Maggie; et si je partais, je ne vous emmènerais pas.

— Quoi! je resterai toujours, toujours ici! s'écria-t-elle avec effroi. Je n'irai jamais ailleurs, je n'apprendrai jamais rien, je ne verrai jamais d'autre figure que celle de mistress Phillips! Non, cela ne se peut pas! J'aimerais mieux me jeter dans la Tamise!

— Je croyais, répliqua Paul gravement, que vous étiez une bonne et sage petite fille; mais pour parler comme vous le faites, il faut que vous soyez une enfant déraisonnable, j'allais dire sans cœur. Vous ne savez pas, Marguerite, quel chagrin vous me causez. Mistress Phillips a peut-être des manières un peu rudes, mais elle vous veut du bien, et vous lui devez de la reconnaissance. Je crains que vous n'ayez le caractère difficile, que vous ne vous laissiez entraîner par la colère. Il faut réformer cela, ou vous aurez à souffrir dans la vie.

A ce reproche, le cœur de Maggie se gonfla. Paul était si indulgent d'ordinaire, que cette sévérité imprévue la troubla profondément. Un sanglot, qui pouvait aussi bien être du dépit que du repentir, s'échappa de sa poitrine :

— Puisque c'est comme cela, je ne me plaindrai plus, non, jamais plus! Ils me mordront et me mettront en pièces s'ils le veulent, je ne dirai pas un mot!

Ses larmes jaillirent, et elle ajouta :

— Personne ne m'aime, maintenant que mon pauvre grand-père est mort!

Paul se sentit ému à ce cri d'une âme affamée de sympathie et de tendresse. Il ne pensait pas qu'une enfant si jeune pût ressentir l'abandon aussi vivement. L'affection du vieux soldat malade avait suffi à remplir sa vie; depuis qu'elle l'avait perdu, son cœur était vide.

— Je vous aime beaucoup, Marguerite, reprit-il, et tant que vous serez bonne je resterai votre ami. Si j'étais riche, je vous enverrais à l'école, je pourvoirais à votre avenir; mais je suis pauvre, très-pauvre. Vous n'avez donc autre chose à faire que de tâcher de contenter mistress Phillips. Quant aux enfants, amenez-les-moi cette après-midi : je leur apprendrai un jeu qui les amusera plus que d'imiter les bêtes sauvages, et je suis sûr que vous y prendrez aussi du plaisir.

Maggie se retira, en promettant d'être meilleure, et Paul se mit à parcourir le *Medical Times* avec l'indifférence d'un homme qui ne s'attend guère à y trouver quelque chose d'intéressant. Il allait le reposer sur la table, lorsqu'un avis, long de trois lignes au plus,

attira son attention. Il le lut avidement, puis, d'une voix tremblante, il s'écria :

— Enfin! enfin!

Le paragraphe qui lui causait une émotion si vive était conçu en ces termes :

« Le directeur de la prison de Pentonville demande un docteur capable de pratiquer à la fois la médecine et la chirurgie. Se présenter aujourd'hui même, de deux heures à quatre. »

Paul tira sa montre : il était midi. Un frémissement nerveux l'agitait. Il s'habilla à la hâte, quoiqu'il eût plus de temps qu'il ne lui en fallait pour arriver au moment indiqué. Il était prêt à partir, quand la sonnette fut tirée violemment. Un instant après, le docteur Chapman serrait avec sa cordialité habituelle la main de son ami.

— J'ai cru que je ne vous trouverais jamais, mon cher Paul. On se croirait ici dans un terrier de lapins. J'ai mis le nez à un trou, puis à un autre, et je me suis vu vingt fois près d'abandonner la chasse, en désespoir de cause. Ah! dame, je ne peux pas vous féliciter du voisinage. Vous m'accusiez d'être un oiseau de mauvais augure; mais vous devez convenir que je restais encore au-dessous de la vérité.

— Je n'ai pas à me plaindre, répondit Paul.

— Il vous faut peu de chose pour être content, alors... Mais que vois-je? Vous êtes tout pâle, et maigre à faire pitié!

— Je vais bien.

— Je devine ce que c'est, reprit le docteur en examinant la chambre et en jetant vers la fenêtre un regard rapide : air impur, rue étroite, exhalaisons méphitiques; toujours la même histoire. Mais nous ne vous laisserons pas longtemps dans ce taudis. Je vous ai dit que je ne vous oublierais pas. Eh bien! mon cher, vous êtes un heureux coquin, un coquin diablement heureux!

— Vraiment! Je n'ai pourtant pas encore vu mon bonheur en face.

— Ouvrez les yeux alors, regardez-moi, et lisez ceci, s'écria le docteur Chapman d'un air de triomphe.

Il lui donna une lettre d'une écriture fine et serrée. Mais avant que Paul eût réussi à déchiffrer les premières lignes, il la lui arracha des mains :

— C'est illisible; j'aime mieux vous dire la chose tout de suite. Voilà ce dont il s'agit, mon cher Wynter. J'enrageais de vous voir enterrer un mérite comme le vôtre; je me creusais la tête pour trouver un moyen de vous sortir d'ici, quand mon ami, le docteur Brownlow, se présenta chez moi la semaine dernière. Il est vieux et ne peut plus suffire à sa clientèle, l'une des meilleures de Bath; en conséquence,

il voudrait s'associer un homme intelligent et instruit. Je lui ai parlé de vous. Sur ma recommandation, il vous aurait pris les yeux fermés; la question d'argent seule présentait quelques obstacles, mais je suis parvenu à le convaincre qu'une tête bien organisée vaut mieux que les écus. Bref, c'est chose arrangée : vous n'avez qu'à donner votre signature, votre fortune est faite. N'avais-je pas raison : n'est-ce pas là de la chance?

— Mon cher docteur, mon bon, mon seul ami! répondit Paul, en serrant sa main avec une chaleureuse gratitude, je ne puis trouver de paroles pour vous remercier; mais... je crains... qu'il me soit difficile de profiter de votre offre. J'ai en vue un autre projet.

En même temps il lui montrait du doigt l'avis du *Medical Times*. Le docteur Chapman saisit le journal, lut, et regarda Paul d'un air étonné.

— Je ne vous comprends pas du tout. Vous seriez-vous engagé à prendre cette place? Cela ne fait rien, on peut aisément se dédire.

— Je ne l'ai pas encore obtenue. Je vais la demander. Si j'échoue... Mais non, je n'échouerai pas, car je le veux de toute la force de mon âme.

— Et vous rejetez la magnifique proposition du docteur Brownlow! Vous êtes fou, Paul! Quoi! vous préférez, à une clientèle riche et brillante, un poste qui vous assurerait à peine du pain! Voyons, ce n'est pas sérieux! L'homme le plus écervelé a du moins un prétexte pour colorer ses extravagances; mais il n'y en a aucun qui justifie la folie que vous voulez faire.

— Aucun en effet que je puisse avouer, dit Paul avec un triste sourire. Et cependant, mon ami, si étrange que cela vous paraisse, mon unique ambition est d'obtenir cette place; l'heure la plus heureuse de ma vie sera celle où je serai admis dans la prison de Pentonville.

— Je crois, mon cher Wynter...

— Croyez ce qu'il vous plaira, pourvu que vous ne m'accusiez pas d'ingratitude, répondit Paul d'une voix attendrie. J'ai, mon bon docteur, un grand défaut que vous n'avez pas encore découvert : je manque de courage. Si j'en avais la force, je vous expliquerais les motifs de ma conduite, et loin de me blâmer, vous m'approuveriez.

— Pourquoi donc alors en faire tant de mystère? dit avec humeur le docteur Chapman. Peut-être pensez-vous trouver à Pentonville de curieux sujets d'études, des maladies compliquées, singulières? Détrompez-vous, cher ami, les voleurs sont une race robuste, et le régime de la prison leur convient à merveille. Je sais à quoi m'en tenir là-dessus, car j'ai été médecin du pénitencier de Milbank. C'est une vie assommante, vous pouvez m'en croire. Et comme il faut prendre garde de

ne pas se laisser attraper par ces bandits-là! Cela m'est arrivé, à moi qui vous parle. Un grand gaillard, haut de six pieds et large à proportion, un vrai colosse, me faisait lever toutes les nuits, et ne me donnait pendant le jour ni trêve ni repos. Il se plaignait de douleurs atroces et sa langue avait la couleur d'un vieux parchemin. J'attaquai son foie avec une canonnade de pilules, j'essayai de vingt remèdes les uns après les autres, sans obtenir le moindre changement. J'y perdais mon latin, quand un beau jour, comme je l'examinais, mon regard s'arrêta sur son nez. Le coquin, pour avoir l'air d'être malade, s'amusait à lécher l'enduit qui couvrait les murs de son cachot. Cette fois, il avait accompli l'opération avec trop de vigueur, et barbouillé son nez aussi bien que sa langue.

— Mais dans quel but? demanda Paul.

— Comment, dans quel but? Pour ne rien faire, pardieu, pour rester à l'infirmerie et avoir une nourriture plus délicate. Voilà les cas que vous aurez à étudier. Allons, abandonnez cette lubie absurde. Demain vous viendrez avec moi à Bath.

— Je suis touché jusqu'au fond du cœur de votre bonté, mon excellent ami; je sens que mon refus doit vous sembler de l'ingratitude; mais...

— De l'ingratitude! Pas du tout, répliqua le docteur d'un ton de dépit. Cela ne me fait rien, à moi. Vous pouvez prendre le parti qui vous convient, je n'ai rien à y perdre, rien à y gagner. Je regrette que vous soyez si aveugle quand il s'agit de vos intérêts, voilà tout. Encore si vous me disiez vos raisons! Mais vous ne me traitez pas en ami, Wynter.

— Je vais pourtant faire appel à votre affection, répondit Paul. J'ai compté sur vous pour être mon répondant et apostiller ma demande.

— Je veux être pendu si vous obtenez cela de moi! J'aimerais autant signer un certificat pour vous envoyer dans une maison d'aliénés.

Là-dessus il prit son chapeau, et sans laisser au jeune homme le temps de lui répondre, il sortit en fermant la porte avec violence.

Paul fut affligé de le voir partir sous l'influence d'un sentiment de colère. Il regretta de ne s'être pas confié à lui : un ami est chose si difficile à trouver, si facile à perdre, et le docteur Chapman était le seul qu'il possédât. Il demeura quelques instants plongé dans ces réflexions douloureuses; puis, consultant de nouveau sa montre, il vit qu'il devait se hâter, s'il voulait arriver à la prison à l'heure prescrite. Il prit son chapeau et sortit d'un pas rapide.

Au moment où il atteignait le coin de la rue, une main se posa sur son épaule. Il tourna la tête : le docteur Chapman était près de lui.

— Je suis un vieux fou, un sot qui se laisse emporter par la colère, Paul, et je revenais pour vous le dire. Vos secrets ne me regardent pas, mon pauvre camarade; vous avez bien le droit d'être heureux à votre façon. Je ferai pour vous tout ce que je pourrai dans cette circonstance, et comme le directeur de Pentonville a quelque considération pour moi, vous aurez la place que vous souhaitez.

VIII

Le docteur n'exagérait pas son influence. Si humble, si peu lucrative que fût la position de médecin de la prison, Paul avait des concurrents nombreux. Il fut élu néanmoins, grâce à l'appui de Chapman, et il entra en fonctions immédiatement. Il n'était pas obligé de résider dans les murs du pénitencier; il pouvait même avoir au dehors une clientèle, pourvu que son logement fût à peu de distance, et celui qu'il occupait chez mistress Phillips remplissait cette condition.

Ce fut un matin que, pour la première fois, il pénétra dans la cour où étaient réunis les prisonniers. Si quelqu'un l'eût observé en ce moment, il l'eût vu, d'un regard dans lequel se peignaient l'espoir, la crainte et l'angoisse, interroger la foule qui se pressait devant lui, comme s'il eût craint et souhaité à la fois d'y découvrir un visage bien connu. Les gardiens lui dirent que la maison renfermait fort peu de malades, que jamais Pentonville n'avait été dans un meilleur état sanitaire.

— Pourtant, ajouta l'un d'eux, nous avons un vieillard que nous vous prierons d'examiner. Il se dit trop faible pour sortir de son trou, mais c'est peut-être une frime. Ce prisonnier-là ne ressemble pas à notre gibier ordinaire, et les gens distingués, quand ça vient à tomber chez nous, ça fait toujours des façons à n'en pas finir.

En parlant de la sorte, le gardien avait conduit Paul à travers un corridor obscur, et ouvert la porte d'une cellule. Un frisson parcourut les membres du jeune médecin; il poussa un long soupir, comme si l'air eût manqué à sa poitrine, et il fut obligé de s'appuyer à la muraille pour ne pas tomber. Mais il rappela son énergie et s'avança vers la couche où reposait le prisonnier, le visage tourné vers la muraille, la main étendue sur la grossière couverture. Paul tira sa montre et mit ses doigts sur le pouls du vieillard avec le calme d'un médecin uniquement occupé des devoirs de sa profession.

— Je ne suis pas malade, docteur, dit le prisonnier d'une voix

faible et sans tourner la tête; je suis seulement fatigué... fatigué de vivre. Je regrette qu'on vous ait fait venir.

Le gardien s'était éloigné. Paul, à genoux, pressait de ses lèvres la main du vieillard, sur laquelle tombaient deux larmes brûlantes. Le prisonnier la retira, se dressa sur son séant, et pendant une seconde regarda le jeune homme avec une muette stupeur. D'abord il sembla douter du témoignage de ses propres yeux, puis un sanglot serra sa gorge, et il murmura d'un ton déchirant :

— Vous ici ! Oh ! partez, partez, laissez-moi mourir en paix ! Je sais que vous me maudissez au fond du cœur, mais je ne pourrais supporter de l'entendre de votre bouche. Ayez pitié de moi, j'ai assez souffert !

— Oui, en vérité, j'en suis témoin, répondit Paul, dont les larmes baignaient la main décharnée du vieillard.

— Alors pourquoi venez-vous ici? Vous n'êtes jamais sorti de ma pensée; je prie pour vous nuit et jour; mais votre présence me tue. Je ne croyais pas vous revoir en ce monde. Mon enfant, mon pauvre enfant, que de mal je vous ai fait!

Le vieillard était brisé par l'émotion; sa voix s'éteignit dans les larmes. Il jeta ses bras autour du cou de Paul, et, comme le patriarche de la Bible, se mit à pleurer tout haut.

— Silence, père, s'écria le jeune homme; silence, on peut nous entendre! Vous perdrez tout, et j'ai eu tant de peine à obtenir d'entrer ici ! M'écoutez-vous, père, m'écoutez-vous? Je ne vous ai jamais oublié; j'ai souhaité avec ardeur d'être près de vous pour adoucir vos souffrances. Et maintenant me voilà, j'ai réussi. Je vous verrai souvent, peut-être tous les jours : je suis médecin de la prison.

Une joie indicible illumina le visage du vieillard. Dans les courtes paroles de son fils il devinait un monde de sacrifices héroïques. Pendant quelques instants il fut incapable de parler. Enfin il reprit :

— Pourrez-vous supporter cela? Êtes-vous sûr que vous en aurez la force? Je sais que je suis un monstre d'égoïsme d'accepter un tel dévouement. Je vous ai tout enlevé, Paul; j'ai souillé votre nom, englouti votre fortune, ruiné vos espérances; je ne vous ai laissé que votre brave cœur et votre noble esprit : Dieu les gardait, ma faute ne pouvait les atteindre. Maintenant je vais vous voler votre liberté; mais ce ne sera pas pour longtemps, Paul. Oh Dieu ! Mon Dieu ! que la vieillesse et la douleur nous rendent égoïstes! Je n'ai pas la force de vous demander de partir, de me laisser à ma solitude.

— C'est ici ma place, répondit Paul, et j'y resterai. Croyez-moi, cher père, la vie n'a de prix pour moi que parce qu'elle me permet de vous apporter un peu de consolation.

— Oh! ce sera du bonheur, un véritable bonheur, mon fils! s'é-

cria le vieillard en l'attirant à lui. Si vous saviez ce que j'ai souffert, de ne voir jamais autour de moi que des figures rudes, malveillantes! Le son même de mon nom est devenu étranger à mes oreilles; je ne suis pas un être humain, je suis le numéro 32! Oh! c'est bien dur, Paul... Je n'aurais jamais cru que l'on pût subir de pareilles tortures et ne pas mourir. Mais j'ai mérité ce châtiment. Si je souffrais seul, je ne me plaindrais pas; ce qui me brise le cœur, c'est de vous avoir entraîné dans ma ruine.

— Mon père, ne vous faites pas de tels reproches. Nous avons à passer quelques années difficiles, mais qui sait ce que le ciel nous réserve ensuite? Je suis jeune, je puis travailler.

— Je suis vieux, et je voudrais mourir. Pourtant à quoi cela servirait-il? le mal est fait. Dans ces tristes murs, Paul, on n'entend rien, on n'apprend rien de ce qui se passe au dehors; c'est une mort vivante. Mieux vaudrait être enseveli dans la tombe. Que dit le monde? Parle-t-il de moi et de ma faute?

— Le monde vous a oublié, père. Il a eu, depuis ce jour fatal, à s'occuper de bien d'autres faiblesses, de bien d'autres douleurs.

— Et vous n'avez pas souffert, Paul... du moins pas trop? demanda le vieillard en le considérant avec une attention inquiète. Comment le monde vous traite-t-il? Ne punit-il pas le fils pour le père?

— Le monde et moi, nous avons peu de chose à démêler ensemble. D'ailleurs, j'ai voyagé... après que tout a été fini... J'avais besoin de changer d'air.

— Et moi aussi, dit le prisonnier avec amertume. Mais je ne puis aller que de cette cellule à la cour de la prison. Ils ont été durs envers moi : être condamné à cet enfer pour l'égarement d'un jour, pour un simple trait de plume, quand ma vie entière avait été sans reproche!

Paul ne voulait rien dire qui pût blesser cette âme malade; mais il songeait aux familles, maintenant sans asile et sans pain, qui avaient été ruinées par « ce trait de plume. »

— Éloignez ces pensées de votre esprit, mon père, on ne peut rien changer au passé. Les voies de Dieu ne sont pas les nôtres, et il sait tirer du bien des choses mêmes où nous ne voyons que du mal.

Paul essayait d'arracher son père au souvenir de ses malheurs, mais c'était en vain. Les lèvres du vieillard avaient été si longtemps fermées sur ce sujet, le seul qui occupât son esprit, qu'il ne pouvait parler d'autre chose. Tantôt il s'accusait amèrement lui-même, tantôt il rappelait les circonstances qui atténuaient sa faute. Paul l'écoutait avec compassion, avec respect; car au milieu de ces discours, parfois incohérents, il entendait le gémissement d'une âme qui se condamne et demande merci. Après qu'il eut ainsi exhalé son dés-

espoir, le vieillard attacha anxieusement ses yeux sur ceux de son fils, et d'une voix si basse, qu'elle n'était qu'un souffle à peine perceptible :

— Et *lui?* l'avez-vous vu, Paul? Hélas! c'était le dernier homme au monde qui aurait dû porter témoignage contre moi!

Le visage de Paul devint sombre. Il savait trop bien quel était celui que son père désignait par ce seul mot : *lui.*

— Non, jamais, répondit-il.

— Dieu veuille l'éloigner toujours de votre chemin, Paul!

— Je ne chercherai pas à le rencontrer, vous pouvez en être sûr, mon père ; mais si le hasard nous met en face l'un de l'autre...

— Paul, Paul, s'écria le prisonnier, vous ne devez pas lever la main contre lui! Jurez-moi que vous ne le ferez pas!

Le jeune homme étendit sa main, petite et faible comme celle d'une femme : cette main-là ne pouvait attaquer un homme.

— Laissez-le suivre sa voie, reprit le vieillard, et gardez la vôtre. Évitez-le, Paul, car il vous hait, il nous hait tous deux, et sa haine est terrible : elle m'a jeté ici.

— Nul ennemi ne saurait nous nuire si Dieu ne le permet, et si nous n'y donnons occasion nous-mêmes. Il faut un prétexte, même au méchant, pour nous perdre.

— Il est une chose que je veux vous dire, mon fils. Écoutez-moi et croyez à mes paroles : elles sont aussi vraies que si je les prononçais sur mon lit de mort.

Paul, surpris de l'accent solennel du vieillard, se rapprocha de lui avec un intérêt profond.

— Je ne prétends pas être innocent du crime dont on m'accuse : je me suis servi de l'argent, et je savais bien qu'il avait été obtenu d'une manière frauduleuse. J'ai mis ma signature au bas de ce papier, Paul, mais ce n'est pas moi qui ai apposé celle du subrogé-tuteur. Je n'aurais pas su contrefaire l'écriture : c'est *lui* qui s'en est chargé. Il avait le premier conçu la pensée mauvaise, et, pareil à un démon, il ne cessait de la présenter à mon esprit. Cependant il me laissa recueillir seul le fruit d'un crime qui était son œuvre plus encore que la mienne. Jamais je ne l'aurais accusé. J'ai gardé le silence devant les juges jusqu'au moment où je l'ai vu, au banc des témoins, se lever contre moi. C'en était trop. Je ne pus me taire plus longtemps. On refusa de me croire, on me traita d'imposteur. Pourtant je disais la vérité.

Paul demeura silencieux. En présence de l'affirmation de son père il n'osait émettre un doute. Voyant qu'il ne répondait pas, le vieillard reprit d'un ton irrité :

— Quoi! me soupçonnez-vous de mentir, vous aussi, mon fils?

— Je ne sais que penser, dit Paul. Le monstre le plus dénaturé a toujours quelque motif pour commettre un crime; mais ici je n'en vois pas. Vous étiez son meilleur ami, vous lui montriez une confiance sans bornes, et moi-même, je l'aimais tendrement : il m'avait porté dans ses bras, alors que j'étais un enfant faible et malade. Quel pouvait être son but? que gagnait-il à notre ruine?

— Il nous hait, Paul; il a toujours, malgré sa fidélité apparente, nourri contre nous une haine implacable.

— Mais pourquoi, mon père? Il n'a aucune raison pour nous vouloir du mal.

— Cela est ainsi pourtant. Peut-être, en effet, a-t-il à se plaindre, murmura le vieillard d'une voix étouffée. Oh! Paul, mon cher fils, on dit que le péché porte des fruits amers : j'en ai fait l'expérience.

Il appuya son front sur sa main et garda le silence quelques instants; enfin, relevant la tête :

— Il faut que vous sachiez, Paul, comment les choses se sont passées. Des faillites successives avaient compromis ma fortune; cependant il me fallait de l'argent pour l'exploitation de ces mines. Je lui confiai mon embarras, car j'avais l'habitude de ne lui rien cacher. Ce fut alors qu'il me conseilla de prendre la somme qui m'était nécessaire sur les fonds de ma pupille, Blanche Eversleigh. Je repoussai avec indignation cette idée, mais peu à peu elle s'empara de mon esprit. Elle m'avait d'abord paru hideuse; bientôt je la trouvai acceptable, puis sage et prudente. « Dans deux ou trois mois, pensais-je, mes affaires seront rétablies; je rembourserai avec intérêt cet argent, et j'aurai sauvé ma fortune sans faire aucun tort à celle de Blanche. » Il vit que mes scrupules étaient vaincus. Nous reparlâmes ensemble du projet, des moyens de le mettre à exécution. Donner ma signature était chose facile; mais comment obtenir celle du subrogé-tuteur? Mon mauvais génie s'en chargea. Un matin, il entra dans ma chambre, le visage radieux. Sachant combien je souhaitais de me procurer cet argent, il s'était exercé toute la nuit à imiter l'écriture dont nous avions besoin, et il m'apportait le résultat de son travail infernal. Que vous dirai-je encore, Paul? Un démon s'était emparé de moi : j'eus les fonds. Dix jours après, l'homme d'affaires de Blanche recevait une lettre anonyme et provoquait une enquête : tout fut découvert. Lui, cependant, fut appelé à comparaître comme témoin. Avec une répugnance affectée, un chagrin hypocrite, il affirma par serment, devant Dieu et devant les hommes, m'avoir vu maintes fois essayer de contrefaire la signature du subrogé-tuteur : c'était un parjure! Je me levai avec indignation et lui reprochai son crime. Mais je ne fus pas écouté; je ne m'attendais pas à

l'être : se peut-il qu'on se rende faussaire uniquement pour le profit d'un autre?

— Mais sûrement, s'écria Paul, il en avait retiré aussi quelque avantage? Vous lui avez donné une partie de l'argent?

— Non, pas un penny.

— Alors, il y a là-dessous un mystère qui doit un jour se découvrir.

— Oh ! non, non, Paul, ne cherchez pas à le connaître, je vous en conjure. Quand même on le déclarerait coupable, je ne le serais pas moins. Ne songez pas à me venger, mon fils. Le châtiment suit toujours la faute; il tarde quelquefois, mais il vient, je le sais. Évitez cet homme, Paul, évitez-le. Vous ne partirez pas, je ne veux pas que vous partiez sans m'avoir juré de le fuir.

— Mon pauvre père, ne vous tourmentez pas ainsi. Je vous promets de ne jamais chercher à le rencontrer.

Le prisonnier poussa un soupir. Paul reprit :

— Maintenant, je vous quitte. Je ne pourrais demeurer plus longtemps sans éveiller les soupçons.

Il écarta les cheveux blancs du vieillard et baisa son front ridé.

— Je reviendrai demain. Que Dieu vous protége. Rappelez-vous que vous êtes malade, et que je suis le médecin de la prison.

Émile Jonveaux.

La suite prochainement.

LA FRANCE EN ALGÉRIE

La session des conseils généraux a vivement ému l'Algérie pendant le mois d'octobre. Les justes réclamations de la colonie ont reçu un énergique appui. A Alger, le maire de cette ville, M. Sarlande ; à Constantine, M. Lestiboudois, conseiller d'État ; à Oran, M. de Thévenard, substitut au tribunal de la Seine, ont d'un commun accord demandé, dans leurs discours d'ouverture, la cessation d'un régime utile en son temps, mais désastreux aujourd'hui, et l'application de réformes devenues indispensables.

Le discours si remarquable de M. le président du conseil général de Constantine a été un véritable événement ; il montre les dangers de la situation, et, après, avoir rendu pleine et entière justice aux grandes choses accomplies par l'armée sur la terre d'Afrique, il ajoute : « On peut attester que les nécessités de la guerre ont imposé le système qui a été adopté. Mais le temps a fait son œuvre, et il a été prodigue d'enseignements; les faits acquis suffisent pour faire savoir si le gouvernement constitué au milieu des combats doit survivre à la conquête. Nous n'avons pas besoin de le décrire, d'en analyser les principes : il n'y a qu'à voir ce qu'il a produit. »

Ainsi que le fait observer M. Sarlande, ce langage ferme et indépendant a d'autant plus de valeur que « l'investiture des conseils généraux est d'origine autoritaire. »

Mais ce n'est pas seulement de l'Algérie qu'arrivent au gouvernement d'utiles avis et de sages demandes, et on pourrait retrouver dans les archives du Sénat et du Corps législatif plus d'une protestation contre l'ordre actuel des choses. Il y a peu de mois, M. le comte Le Hon, choisi dans les rangs des amis les plus dévoués du pouvoir pour aller présider l'enquête agricole de la colonie, a dévoilé les vices d'une organisation condamnée depuis longtemps.

D'où vient que le rapport de l'enquête agricole, si souvent pro-

mis et annoncé, n'a pas encore été publié? Il renferme cependant les vœux, les aspirations, l'expression des besoins de l'Algérie. Nous espérons que M. Le Hon réclamera énergiquement l'impression de ce précieux et important document, nécessaire pour éclairer la discussion qui s'engagera prochainement au Sénat et au Corps législatif.

L'Algérie, en attendant, prépare sa défense et envoie des pétitions pour demander, une fois de plus, des députés et l'introduction d'une délégation algérienne dans le sein de la commission chargée de lui préparer une constitution. Il est temps enfin que la France prête une attention sérieuse à cette importante question. Il ne s'agit pas seulement de l'avenir d'une colonie, mais de la grandeur de notre pays trop à l'étroit sur le continent. Aussi M. Lestiboudois a-t-il le droit de dire avec une noble fierté : « Messieurs, c'est surtout pour la métropole que nous travaillons. »

Autrefois la France possédait un vaste empire colonial. Malheureusement Louis XIV et Colbert, qui l'avaient fondé, le laissèrent ébranler par les guerres de la succession d'Espagne. Il fallut, au traité d'Utrecht, abandonner une partie de nos possessions d'outre-mer. Sous Louis XV le Canada (Nouvelle-France), qui renferme maintenant 1,250,000 Canadiens d'origine française, l'Inde, etc., échappèrent à notre domination. Pendant la révolution, Saint-Domingue se détacha violemment de la métropole; la Louisiane fut ensuite vendue par le premier consul à raison de 35 centimes l'hectare. A la chute de l'empire, l'île de France, les Seychelles, Tabago, Sainte-Lucie, nous furent enlevés.

Aujourd'hui nous avons, pour nous dédommager de tant de revers, en face de Marseille, une admirable contrée à coloniser. Mais malgré la fertilité de son sol, l'activité de ses colons, son développement est arrêté et sa prospérité est compromise. N'est-ce pas à un excès de réglementation et à une administration peu appropriée à ses besoins qu'on peut attribuer notre insuccès? Le salut des Arabes et l'intérêt de la France n'exigent-ils pas un nouveau régime et l'extension immédiate de la colonisation? La question est grave et mérite d'être étudiée.

Nous avons divisé notre travail en trois parties : l'armée, — les indigènes, — les colons.

Nous prendrons à tâche de nous appuyer sur l'opinion d'hommes dont le gouvernement ne peut récuser le dévouement et la sincérité, sur celle des chefs les plus illustres de l'armée et des écrivains les plus compétents en matière algérienne, que la colonie a plusieurs fois chargé de la défense de ses intérêts.

I

L'ARMÉE ET LES BUREAUX ARABES.

Depuis la prise d'Alger jusqu'à nos jours, l'autorité militaire a exercé une domination absolue dans les affaires algériennes. Cette organisation, indispensable quand il s'agissait de conquérir, efficace quand il a fallu contenir les Arabes et protéger les premiers pas de la colonisation, devient inopportune et funeste aujourd'hui que le libre travail européen doit transformer cette terre devenue française, la rendre à la civilisation et amener pacifiquement les races conquises à une salutaire régénération.

Il est dans l'essence même du pouvoir militaire de vouloir dominer, réglementer, surveiller et tout mener d'une main ferme et quelquefois inflexible. Ces habitudes disciplinaires ne sauraient convenir aux colonies; arrivées à un certain point de développement, elles ont besoin d'avoir leurs coudées franches et d'être dotées de libertés entières.

Un orateur, dont les paroles ont eu dernièrement un grand retentissement, partage cette opinion. M. le comte Le Hon ne saurait être suspect. Il déclare, soit au début, soit à la fin de son discours, n'apporter « dans le débat aucune passion, aucune idée préconçue, aucune pensée intéressée. » ... « Il a entendu 2 à 3,000 personnes appelées à l'enquête, présidé des réunions où ont été appelés, par le gouvernement lui-même, tous les hommes considérables et compétents. » C'est la vérité qu'il recherche, c'est le bien qu'il poursuit, et il dit que « le pouvoir militaire se trouve aujourd'hui en lutte avec des principes civils qui ne peuvent progresser que par la liberté, par le laisser faire et pas du tout par l'esprit de discipline et la compression. » L'honorable député, développant sa pensée, montre ensuite que les officiers administrateurs se trouvent aux prises « avec des questions économiques, juridiques, agricoles » auxquelles ils sont étrangers par leur éducation, leurs habitudes, et pour lesquelles ils n'ont naturellement point d'aptitudes.

C'est en vain que les partisans du régime militaire soutiennent que les Arabes ont besoin d'être protégés, que ce sont des mineurs auxquels il faut une tutelle; que le régime militaire seul peut sauvegarder leurs intérêts et les défendre contre les empiétements de la colonisation et d'une civilisation trop avancée.

Ce n'est pas la première fois que l'indigène a eu toutes les prédilections de quelques-uns de nos compatriotes, et l'idée du royaume arabe n'est pas née d'hier. En 1837, M. le général Danrémont était gouverneur général, et il n'était question que d'occupation restreinte, de colonisation à l'aide des indigènes, de satisfactions, d'honneurs à octroyer aux cheikhs et aux cadis. M. Bresson, intendant civil, dans un discours prononcé devant Mgr le duc de Nemours, à propos de la pose de la première pierre du péristyle de la grande mosquée, alla jusqu'à proférer ces paroles : « Nous n'en pouvons douter, monseigneur, l'édifice que vous allez fonder constituera, aux yeux des indigènes, un acte de haute réparation de mesures rigoureuses. » Le traité de la Tafna fut la consécration de ce système qui dura jusqu'au jour où Abd-el-Kader, rendu tout-puissant et consacré émir de nos mains, pillant et détruisant les premières fermes européennes, nous attaqua jusqu'aux portes d'Alger, nous força à prendre l'offensive et amena le maréchal Bugeaud à formuler un autre programme résumé dans ces trois mots : Tout ou Rien.

Malgré les lenteurs de la colonisation, les obstacles mis à sa marche, son développement était encore trop grand au gré des arabophiles. L'élément civil, représenté par un chiffre de 200,000 colons, devenait vraiment menaçant, et les idées d'occupation restreinte et de royaume arabe furent reprises et reçurent une auguste sanction.

Nous verrons plus loin dans quel degré de misère sont tombés ces malheureux indigènes qui, trop bien protégés du contact européens par les bureaux arabes, se sont endormis dans leur imprévoyance habituelle et sont morts par milliers pendant la famine.

Disons seulement qu'il a été constaté que l'Arabe vivant sur le territoire civil a pu sans trop de souffrances traverser la crise. M. le docteur A. Warnier, dont on ne peut nier la compétence dans les questions algériennes, a fait le bilan de la situation. Il range les habitants de la colonie en deux classes : celle des *affamés* et celle des *préservés*. Dans la première est tout ce qui vit sous le régime patriarcal et communiste de la tribu, loin des centres européens, et sous le protectorat exclusif des bureaux arabes. Dans la seconde se trouvent les colons, les Kabyles, les juifs, tout ce qui connaît le régime de la propriété individuelle, d'un système municipal ancien ou moderne, tout ce qui gravite autour d'une autorité plus précise et plus efficace, et encore les deux cent cinquante mille indigènes incorporés dans les communes françaises et vivant au milieu des colons.

Il faut cependant rejeter bien loin la pensée d'accuser l'administration militaire d'être la cause première du désastre des indigènes

Le Maroc, la Tunisie, ont souffert non moins cruellement que l'Algérie des horreurs de la famine et du typhus; et l'histoire nous apprend que périodiquement, à chaque disette, la population musulmane décroît rapidement. La Syrie avait dix millions d'habitants au moment de la conquête; elle n'en a plus que deux aujourd'hui.

Il est évident que c'est dans l'organisation de la société et de la propriété chez les Arabes que l'on doit chercher les causes de cette mortalité effrayante qui, au dire des généraux Deligny et Lacretelle, a emporté un cinquième de la population indigène de la province d'Oran. Deux millions d'entre eux souffrent ou meurent de faim sur des surfaces capables de nourrir aisément dix millions d'hommes, tandis qu'à côté d'eux, les Européens, les Kabyles et les juifs résistent victorieusement au fléau.

On doit en conclure que l'omnipotence militaire n'est pas plus nécessaire au salut des indigènes qu'à la prospérité de la colonisation. S'il est vrai que l'Arabe, opprimé par ses chefs, vivant dans le communisme et l'indivision, est condamné fatalement à la misère et à toutes ses conséquences, le pouvoir militaire ne doit plus soutenir un si triste état de choses et se cramponner à la dictature féodale des chefs arabes. Il est impossible de conserver plus longtemps les barrières qui séparent la colonie en deux camps. Les indigènes ne doivent pas être parqués dans les neuf dixièmes de l'Algérie, où ils sont sans communication avec les colons, qui seuls pourraient les initier à des idées et à une vie nouvelle.

Mais, il faut examiner si le maintien de la paix n'exige pas la continuation du régime militaire. Les insurrections éclatant presque toujours sur le territoire militaire répondent à cette objection. Des abus de pouvoir, des actes impolitiques et arbitraires, ont souvent été l'étincelle qui a fait jaillir l'incendie. — Personne n'ignore les procédés violents du lieutenant-colonel Beauprêtre, qui ont poussé Si-Hamza, *commandeur de la Légion d'honneur*, et les membres de sa puissante famille, tous *officiers* ou *chevaliers* de la Légion d'honneur, à cette formidable insurrection qui depuis 1864 ensanglante le sud de la province d'Oran.

Dans tous les cas, ce pouvoir absolu, qui doit veiller à la sécurité générale, maintenir les indigènes, protéger les intérêts des colons, n'a pas empêché les incendies qui, en 1863, 1864 et 1865, ont détruit, des frontières de la Tunisie à celles du Maroc, de si grands espaces boisés, ravagé les entreprises forestières de chênes-liége, ces incendies sont dus évidemment à la malveillance des indigènes, enhardis par de trop magnanimes concessions; l'autorité militaire n'a pas empêché le pillage, l'incendie de caravansérails, les assassinats plus nombreux depuis cette ère de générosité et d'oubli du passé; elle n'a

pas davantage prévu et empêché en 1864 la terrible insurrection des Ouled-Sidi-Cheikh et des Flittas, celle des Ouled-Naïd, les mouvements dans le Hodna; en 1865, l'insurrection des Babour, celle des Ouled-Sidi-Cheikh, et, plus récemment, la sauvage attaque, par les Nemenchas, d'une pacifique caravane, son pillage, et le meurtre de tous ceux qui la composaient.

En temps de guerre et d'insurrection, le rôle de l'armée ne serait réduit en rien, si le gouvernement général de l'Algérie était civil au lieu d'être militaire. Un gouverneur civil ne saurait rendre les victoires moins brillantes, les faits d'armes moins éclatants, les razzias moins riches, la gloire des généraux moins complète. Dans l'Inde anglaise, la formidable insurrection de 1857 a bien été vaincue pendant que des gouverneurs civils siégeaient à Calcutta.

La stabilité absolue de l'administration militaire n'est en définitive réclamée que par les bureaux arabes; chaque réforme, chaque changement paraît les menacer, et éveille leur susceptibilité ombrageuse. Mais là, nous ne rencontrons que quelques officiers, investis, il est vrai, d'un immense pouvoir, qui sont en quelque sorte séparés de l'armée, qui en conservent le costume, mais pour devenir les fonctionnaires et les rouages d'un système administratif.

Fondés pour gouverner les races indigènes, les bureaux arabes succombent sous un fardeau accablant. Leur action doit s'étendre à tout, dans l'ordre judiciaire, l'ordre militaire, comme dans l'ordre administratif. La religion même leur est en quelque sorte subordonnée.

Voici, d'après un chef de bureau même, M. le capitaine Hugonnet, l'action du bureau arabe : « Il surveille la population indigène; se tient au courant de tout ce qui se passe chez elle; contrôle l'administration des chefs arabes; écoute journellement les plaintes qui peuvent être portées par les administrés. Si l'affaire est purement judiciaire, c'est-à-dire héritage, mariage, conventions écrites, elle est transmise au kadhi, qui juge d'après la loi musulmane, sous le contrôle du bureau arabe. Si l'affaire est un délit grave, un crime prévu par nos lois, et qui paraisse suffisamment élucidé, elle est soumise aux conseils de guerre, et cela sur les documents établis au bureau arabe.

« Pour tous les autres cas, et ils sont nombreux, le bureau arabe juge avec plein pouvoir, sans règle établie à l'avance, cherchant seulement, autant que possible, à mettre d'accord les coutumes du pays et l'esprit relativement meilleur de nos lois. Les peines prononcées sont la prison, l'amende, les dommages-intérêts, les restitutions ou frais, qui peuvent beaucoup varier; car il ne faudrait pas comparer, sous ce rapport, les habitudes arabes aux nôtres.

« Le bureau arabe propose la nomination ou la destitution de divers chefs ou employés indigènes. Il surveille la conduite et l'administration des kadhis (juges musulmans) et de leurs assesseurs; il exerce une surveillance active sur les marchés arabes; il assure la sécurité des routes, la tranquillité du pays arabe en général.

« A la guerre, il commande les forces indigènes auxiliaires, prescrit les transports par corvées.

« Enfin il doit pousser la race indigène dans la voie du progrès et de la civilisation.

« En présence de la race conquérante, voici ce qu'il a à faire :

« Il exécute les ordres du commandant supérieur, lui communique tous les documents demandés de divers côtés.

« Aux tribunaux militaires ou civils il fournit des renseignements relatifs aux crimes ou aux criminels; il fait rechercher et arrêter les coupables; il réunit les preuves des crimes, les preuves de conviction.

« Relativement aux services financiers, il établit seul les rôles d'impôts, recherche la matière imposable, demande les augmentations, les diminutions ou exemptions, établit toutes les pièces à ce sujet; puis, quand vient l'époque du payement, c'est encore lui qui ordonne aux chefs indigènes de recueillir l'impôt, qui veille à ce que les sommes soient complètes, les papiers en règle, les formalités remplies, et qui adresse le tout au trésor. Il assure de même le payement des amendes et régularise les papiers qui les concernent.

« Aux services forestiers il donne tous les renseignements sur les forêts, au fur et à mesure que le pays est convenablement exploré; il prend des mesures pour rendre possibles les tournées des agents forestiers et leur existence au milieu du pays arabe, lorsqu'ils y sont à demeure fixe.

« De même avec le domaine : renseignements divers, dénonciation au domaine de ce qui doit appartenir à l'État, location des biens domaniaux.

« Pour les travaux publics, le bureau arabe, le premier, propose les travaux à faire en territoire arabe; il prescrit les corvées, les transports indigènes, et les fait exécuter; il fait percevoir, d'après les ordres du commandant supérieur, les cotisations volontaires ou dites volontaires.

« Au point de vue de la colonisation, il étudie toutes les demandes de concession, fait des rapports à l'appui de ces demandes, veille aux relations des colons déjà installés avec les indigènes, écoute les plaintes réciproques.

« Enfin, toutes les fois qu'il y a une action à exercer sur les indigènes, c'est le bureau arabe qui est tout d'abord saisi. Toutes les fois

qu'ils ont à manifester d'une manière quelconque, courses, fêtes, etc., c'est le bureau arabe qui les informe, les dirige, les commande, et pourvoit à tout.

« Le bureau arabe surveille également la religion et l'instruction publique.

« Dans les tribus il n'y a pas de personnages chargés de ces fonctions; mais le bureau arabe ne doit pas perdre de vue les religieux autour desquels se réunissent volontairement les fidèles, ni les tolbas de dernière classe, ou maîtres d'écoles, qui donnent aux enfants un enseignement tout à fait primaire.

« On voit ce que c'est que le bureau arabe. »

On comprend que l'écrivain compétent auquel nous venons d'emprunter cette longue citation puisse dire, au début de son livre[1] :

« L'institution des bureaux arabes n'est comparable à rien dans le passé, d'après ce que je connais au moins des diverses espèces d'administrations ou de pouvoirs qui ont eu action sur les peuples. On compare quelquefois le bureau arabe à l'autorité des pachas d'Orient. Les bureaux arabes ont sur les musulmans un pouvoir plus étendu, puisque, en outre de tout ce que peut faire un pacha, il contrôle en Algérie tout ce qui touche à la religion musulmane, et cela avec bien plus d'indépendance que ne pourrait le faire un successeur des satrapes. Le bureau arabe a aussi dans ses attributions le soin de répondre à tous les besoins, à toutes les demandes, à toutes les tentatives d'initiative de la race conquérante sur le territoire conquis. »

Si maintenant on considère qu'il n'est exigé aucune étude spéciale préalable pour entrer dans les affaires arabes; qu'un très-jeune officier peut, au bout de six mois, un an de stage, devenir adjoint-titulaire, emploi qui lui donne la suppléance du chef de bureau lui-même; qu'après quatre ans il devient chef de bureau; qu'il a souvent à administrer un territoire qui compte plusieurs centaines de lieues carrées, et renferme une population de plus de cent mille âmes; si on considère encore que ce jeune homme est d'abord adulé, courtisé, puis trompé de toutes façons, par ses administrés grands et petits — car tous les Arabes sont d'une habileté consommée dans l'art de la flatterie, du mensonge et de l'hypocrisie — on doit reconnaître qu'il faudrait à ce jeune homme une raison bien haute, une expérience bien précoce, pour suffire à une mission aussi difficile; et on ne doit point être surpris qu'on ait à leur reprocher des abus de pouvoir, de terribles emportements, des bouffées d'ambition, toutes choses qui n'en sont cependant pas moins regrettables.

Ce n'est donc pas sans raisons que l'empereur a conseillé, dans sa

[1] *Souvenirs d'un chef de bureau arabe.*

brochure, « de ne plus confier les fonctions délicates de chefs de bureaux arabes à de jeunes officiers ; » et plus loin : « d'éviter les mutations trop fréquentes. » Ces changements amènent en effet le trouble, la confusion ; les mêmes populations passent de main en main ; ce sont des transformations continuelles, des idées nouvelles, de nouveaux systèmes. Et il est bien encore de recommander, comme le fait l'empereur, « moins d'administration et plus de politique. » Ces observations, présentées par un défenseur aussi puissant, aussi chaleureux, et aussi convaincu du mérite des bureaux arabes, ont bien leur valeur. Il est vrai qu'elles ont été précédées d'un passage bien autrement significatif : « Je sais d'une manière positive que le langage et la conduite imprudente de quelques officiers de bureaux arabes n'ont pas été sans influence sur l'esprit de certains chefs qu'ils ont poussés dans l'insurrection. » (*Lettre sur la politique de la France en Algérie*, p. 73.)

L'armée elle-même n'a aucun avantage à retirer de cette organisation des bureaux arabes. Les officiers qui en font partie ont un avancement bien plus rapide, étant proposés par les généraux commandant les divisions algériennes, au lieu de l'être par les colonels de leurs régiments. La même observation peut être faite pour les nominations de la Légion d'honneur. Il y a là une inégalité dont souffre la masse des officiers.

D'autres réflexions plus importantes ressortent de l'organisation des bureaux arabes. On peut en effet se demander si l'officier qui quitte les rangs de l'armée proprement dite ne perd pas quelque chose de l'esprit militaire. Pendant quelquefois douze ou quinze ans il est avant tout administrateur : homme politique, il abandonne la pratique de son art ; il ne vit plus avec les soldats, et c'est dans cette situation tout à fait exceptionnelle qu'il fait son apprentissage et qu'il conquiert plusieurs grades importants. Il peut arriver ainsi jusqu'au grade de colonel.

Et enfin, cette institution, qui enlève l'officier du milieu qui lui appartient, pour le lancer dans une voie qui devrait lui rester étrangère, est contraire à la grande organisation de l'armée[1].

C'est avec raison qu'on a voulu éloigner l'officier de fonctions qui peuvent laisser planer sur son caractère un soupçon fâcheux. On a été ainsi amené à former les corps comptables, qui sont, il est vrai, militaires, mais en dehors des cadres, et ne font point partie de l'armée proprement dite.

[1] Ces idées ont été développées par M. Alexandre Duvernois, ex-interprète de l'armée, ex-sous-chef de bureau arabe civil, dans un ouvrage intitulé : *Le régime civil en Algérie.*

En 1863, le ministre de la guerre forma une section de commis aux écritures des bureaux de l'intendance, recrutés auparavant dans les corps de troupes au nombre de sept cents ; et le ministre adopta cette mesure, parce qu'il résultait de l'organisation antérieure « une perturbation dans les corps, dont les rangs se trouvaient affaiblis. C'étaient autant de soldats perdus pour le combat, pour la discipline, pour les habitudes militaires, et les bureaux de l'intendance n'avaient ainsi que des commis médiocres. » Une autre décision de Son Excellence le ministre de la guerre veut que « désormais le temps pendant lequel les sous-officiers, détachés dans le service de la justice militaire, pourront compter comme sergents à leur corps, sera limité à six mois. Au delà de ce terme, ils auront à opter entre leur grade de sergent au corps ou leur emploi dans la justice militaire. »

Ces ordonnances du ministre de la guerre devraient surtout s'appliquer aux officiers employés à l'administration de l'Algérie.

En dehors de l'action directe, visible et omnipotente sur bien des points, qu'exercent les bureaux arabes, ceux-ci constituent encore une puissance occulte et irrésistible qui impose sa volonté, arrête la marche du progrès, modifie, transforme, annihile les mesures décrétées, rend inutiles les ordres du souverain.

MM. Jules Duval et A. Warnier, dans le nouvel ouvrage : *Bureaux arabes et colons*[1], que, dans leur zèle infatigable pour la cause algérienne, ils ont fait paraître il y a peu de temps, prouvent que c'est grâce à leur influence que les Arabes sont venus enlever aux enchères des terres domaniales que le gouvernement avait, lors de la discussion du sénatus-consulte de 1863, solennellement promises à la colonisation. Ils montrent également que le regrettable conflit entre Son Excellence le gouverneur général et Mgr l'archevêque d'Alger n'a pas d'autre origine que cette volonté souveraine d'un pouvoir subalterne. Ils disent judicieusement que Mgr Lavigerie et l'illustre maréchal se connaissaient et s'appréciaient de longue date ; que c'est ce dernier qui a désigné l'éminent et courageux prélat au poste élevé d'archevêque d'Alger ; « qu'entre eux la communauté de convictions religieuses les poussait plus à un rapprochement intime qu'à la désunion. »

Le droit de recueillir des malheureux mourant de faim, des veuves, des orphelins abandonnés, la liberté de la charité, en un mot, voilà simplement ce que réclamait l'archevêque d'Alger.

« Mais ce chrétien ne porte pas l'épée ; il n'est pas un officier des bureaux arabes ; il est civil, il est prêtre. On lui crie : Halte-là !

« On invoque d'un côté le spectre du fanatisme musulman, et de

[1] *Bureaux arabes et colons*. Paris, chez Challamel.

l'autre le fantôme du prosélytisme religieux, pour barrer le chemin à la charité de ce prêtre chrétien.

« Au fond, il n'y a en cause que la prétention des bureaux arabes d'isoler leur royaume de tout contact européen. » (*Bureaux arabes et colons*, p. 46.)

MM. Duval et Warnier se demandent ensuite ce qu'il faut penser d'un régime qui, après trente-huit années d'occupation, ayant sous ses ordres une armée de soixante-dix mille hommes, croit son autorité ébranlée parce qu'un évêque donne l'exemple des vertus chrétiennes et ose mettre en parallèle le Koran avec l'Évangile, et ils donnent cette précieuse attestation : « Nous croyons, nous, que notre domination en Algérie ferait de plus grands progrès, si nous étions plus chrétiens. C'était et c'est encore l'opinion d'Abd-el-Kader; c'est celle de tous les hommes éclairés de l'islamisme. »

Quant aux réformes demandées par l'empereur sur des questions militaires, elles n'ont point été faites. La résistance et la force d'inertie des bureaux arabes a tout ajourné. Un amendement présenté au Corps législatif en 1868 réclamait l'exécution d'une partie du programme impérial : la réduction de dix mille hommes de l'armée d'occupation et l'organisation de colonnes mobiles, excellente mesure pour maintenir l'ordre dans les tribus, surveiller les frontières et prévenir les révoltes.

Au point de vue administratif et judiciaire, la division du sol en territoire civil et en territoire militaire, que nécessite le régime actuel, est extrêmement fâcheuse. Comment faire de la bonne administration, comment exercer une justice prompte et éclairée dans ces îlots civils perdus dans d'immenses zones militaires, séparés les uns des autres, dans lesquels les fonctionnaires dépendent d'un pouvoir omnipotent, et où il suffit aux criminels de passer d'un territoire à un autre pour changer de juridiction. Cet état de choses doit être promptement réformé. Le ministre de la guerre le reconnaissait lui-même dernièrement, dans un rapport sur de nouvelles modifications territoriales. « La nouvelle délimitation proposée, disait-il, rattache au département trente-neuf groupes de territoires qui en avaient été détachés par le décret du 1er avril 1865, amenant ainsi un morcellement du territoire civil et un enchevêtrement de juridictions également préjudiciables à la marche des affaires et à l'action judiciaire. »

Et Son Excellence ajoutait ces paroles : « Par l'extension de la juridiction administrative civile, les propositions du gouverneur général contribueront au rapprochement des deux races, en facilitant leurs relations, et donneront ainsi un nouvel et éclatant témoignage de la haute sollicitude de Votre Majesté pour les intérêts de l'Algérie. »

Des amendements ont été présentés à plusieurs reprises à la chambre pour la réorganisation de la justice. Celui de 1868 était formulé en ces termes : « Les crimes et délits commis dans le territoire du Tell seront poursuivis devant les juges de paix, les tribunaux de première instance et la cour impériale, et punis conformément à la loi française. La juridiction des conseils de guerre et des commissions disciplinaires est supprimée dans le territoire du Tell. »

Telle est la situation qui est faite à l'Algérie et qui arrête son développement; situation qui se perpétue grâce à de véritables préjugés, et dont le maintien intéresse, non pas l'armée, mais deux cent vingt officiers détachés de ses rangs, transformés tout à coup, sans profit pour personne, en agents moitié militaires, moitié civils.

Des malentendus aussi désastreux ne peuvent s'éterniser sans les plus grands dommages pour le bien général. Ce ne sont point des modifications partielles qui sont nécessaires aujourd'hui; c'est une réforme complète qui est indispensable. Que le Tell soit déclaré territoire civil dans toute son étendue, et que la colonisation en fasse la conquête pacifique par le travail de l'agriculture et de l'industrie, par la régénération et l'assimilation des indigènes, par le triomphe de notre civilisation, l'établissement de nos lois, l'assimilation à la métropole. C'est là ce que réclame l'Algérie, et avec elle la France entière; c'est là ce que demandent les indigènes eux-mêmes. Nous avons vu en effet, parmi les signataires d'une adresse envoyée de Constantine, en avril 1868, aux membres du Sénat, le nom de plusieurs d'entre eux. Il est vrai que, soumis au régime civil, ils avaient pu en connaître les bienfaits, et qu'ils se croyaient avoir le droit d'en demander l'extension au profit de leurs compatriotes.

L'armée, qui aura renoncé aux préventions qui lui font croire que la conservation du régime militaire est nécessaire à son honneur, aura toujours la gloire de protéger l'Algérie et de combattre l'ennemi. Elle verra, de plus, son rôle grandir. La France a posé le pied sur la terre d'Afrique, et dès que l'Algérie sera riche et peuplée, d'immenses contrées peuvent devenir siennes. La Tunisie et le Maroc, dont les gouvernements musulmans s'écroulent aux approches de la civilisation, le Sénégal relié à nos provinces du Nord, mettant entre nos mains un commerce qui enrichit autrefois Carthage; enfin la possession de rivages méditerranéens qui assurerait notre prépondérance sur tout le sud de l'Europe : voilà quelle pourrait être dans l'avenir la brillante mission de notre armée.

Celle des bureaux arabes n'est pas terminée. Autant leur pouvoir est importun quand il entrave le progrès, autant il peut être précieux et doit être regardé comme nécessaire, quand il s'agit de préparer, puis d'assurer notre domination. C'est un échelon entre la barbarie

et la civilisation. Leur action sera donc très-utile dans les hauts plateaux, dans le Sahara et les régions nouvellement conquises. Ils auront à gagner peu à peu de l'influence sur les chefs indigènes, à attirer à la France le commerce de l'intérieur, et enfin lorsque, grâce à leur ferme et sage administration, le pays sera soumis et amélioré, à aller plus avant encore, afin de servir de pionniers à la civilisation. L'épée frayera ainsi la voie à la charrue. Soldats et colons unis pour la même tâche, combattant pour la même cause, travailleront tous ensemble à la gloire de la patrie et aux progrès de l'humanité.

II

LES INDIGÈNES.

W. G. Palgrave, dans le récit de son voyage en Arabie centrale, fait une description de l'état moral, religieux et social, des pays qu'il a parcourus, que les hommes qui s'intéressent aux Arabes algériens ne sauraient trop méditer. Le chapitre intitulé : MORALE ET RELIGION renferme les considérations philosophiques les plus remarquables et les plus dignes d'attention. Si l'on songe que l'auteur est allé étudier le mahométisme, à son foyer même, en courant les plus grands dangers, que « les fonds de son voyage avaient été libéralement fournis par l'empereur des Français, » ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, et qu'enfin une pensée politique paraît avoir guidé cette exploration, ces réflexions acquièrent une énorme valeur.

Avant Mahomet, un grand nombre de tribus du nord de l'Arabie étaient chrétiennes. « Sous l'influence de cette religion, nous dit Palgrave, elles étaient parvenues à un haut degré de richesse et de civilisation tel, qu'aujourd'hui encore c'est à des chrétiens que les Arabes attribuent tous les travaux d'utilité publique qui existent dans leur péninsule. Enfin, à l'époque même des Ommiades de Damas, quand les tribus du centre repoussèrent l'invasion de Mérouan I, elles étaient pour la plupart encore chrétiennes. »

« Ce qui a corrompu et mis à néant cette prospérité, c'est le principe morbide du mahométisme. »

« ..... La clef de voûte du mahométisme, l'idée même de laquelle découle le système entier, est entrevue dans cette phrase si souvent répétée et si rarement comprise : « *La Ilah illa Allah :* il n'y a pas « d'autre Dieu que Dieu. » Mais ces paroles ont un sens tout différent de celui qu'on leur attibue en Europe. Non-seulement elles nient

d'une manière absolue toute pluralité de nature ou de personne dans l'Être suprême ; non-seulement elles établissent l'unité de celui qui n'a pas été créé et que rien ne pourra détruire, mais dans la langue arabique et pour les Arabes ces mots impliquent que Dieu est aussi le seul agent, la seule force, la seule action qui existe et que toutes les créatures, matière ou esprit, instinct ou intelligence, sont purement passives. L'unique pouvoir, l'unique moteur, l'unique énergie capable d'agir, c'est Dieu ; le reste, depuis l'archange jusqu'à l'atome de poussière, n'est qu'un instrument inerte. »

Les hommes esclaves et instruments d'une divinité égoïste, stérile et despotique, « telle est l'idée que l'islamisme donne de Dieu ; telle est la pensée primordiale qui sert de base au système entier. »

« Si monstrueuse, si impie que puisse paraître cette doctrine, elle ressort de chaque page du Koran ; ceux qui ont lu et médité le texte arabe, dont les traductions altèrent toutes plus ou moins le sens original, n'hésiteront pas à reconnaître que chaque ligne, que chaque touche du portrait odieux qui vient d'être tracé ont été prises au livre saint des musulmans. »

Veut-on avoir une idée du libre arbitre accordé aux musulmans et de la prédestination, « ou plutôt de la prédamnation telle que l'admet et l'enseigne le Koran ? »

« Quand Dieu, selon la tradition, j'allais dire le blasphème arabe, résolut de créer l'espèce humaine, il prit entre ses mains le limon qui devait servir à former l'humanité et dans lequel tout homme préexistait. Il le divisa en deux portions égales, jeta l'une en enfer en disant : « Ceux-ci pour le feu éternel ; » puis avec la même indifférence il jeta l'autre au ciel en ajoutant : « Ceux-ci pour le paradis. »

L'état social établi par le Koran « n'admet d'autres plaisirs, d'autres divertissements que ceux qui flattent les instincts sensuels les plus vils ; il conduit fatalement à des vices sans nom. »

« D'après le système de Mahomet, trois choses : la religion, la guerre et les femmes, doivent consumer l'énergie, remplir l'existence entière de l'homme. »

« ... Combattre et prier, prier et combattre, se traîner dans la fange d'une basse sensualité, c'est autant qu'il en faut pour absorber l'énergie du soldat au temps de la conquête, pour remplir l'âme d'un dévot fanatique. Mais quand la lutte sera passée, quand la ferveur religieuse sera refroidie, quel aliment viendra ranimer la vigueur des esprits fatigués de guerres et de disputes ? Ce ne sera pas l'amour, il est profané ; ce ne seront point les liens de la famille, le divorce et la polygamie les ont détruits ; bien moins encore le vin, le jeu, les gaies réunions, ce sont des piéges de Satan. S'occupe-t-on

d'agriculture : on renonce à la visite des anges[1] ; s'adonne-t-on au commerce : on empiète sur les attributs du Tout-Puissant, nourricier du monde[2] ; enfin, se livre-t-on à la science : on devient hérétique. Le prophète l'a déclaré en termes formels. Enfermé dans de si tristes barrières, un cheval les franchirait parfois ; il y serait même contraint, s'il ne voulait pas croupir dans le fumier et dans l'inaction. »

L'intrépide et judicieux voyageur, établissant ensuite le parallèle entre le mahométisme et le christianisme, et montrant tout ce que notre religion renferme d'amour, de dévouement, de mystérieuse union entre le créateur et la créature, a bien le droit de s'écrier : « Une telle doctrine est nécessairement une doctrine de perfectionnement et de progrès. Il y a entre elle et l'islamisme toute la différence qui sépare le mouvement de l'immobilité, l'amour de l'égoïsme, la vie de la pétrification... Le christianisme est vivant ; par cela même il doit progresser et grandir ; ainsi l'a voulu son fondateur. Le mahométisme, au contraire, est dépourvu de vie, il ne peut pas grandir ; pour le maintenir debout on doit le laisser dans une immobilité absolue. »

Ces citations renferment un enseignement d'une immense portée, et nous devons y découvrir les causes de l'infériorité de la race arabe en Algérie en même temps que les moyens de la régénérer. Ces moyens sont entre nos mains, non en obligeant les indigènes par une active propagande et une ferme pression, à embrasser la foi chrétienne, mais en les transformant, en leur infusant notre civilisation, nos lois, nos mœurs, nos usages. Ce n'est point là un travail aussi difficile qu'on le peut supposer. W. Palgrave nous dit encore plus loin que la grande préoccupation de Mahomet fut toujours d'établir tous les obstacles matériels, toutes les distinctions visibles, tous les détails de la vie quotidienne, pour empêcher l'islamisme de se confondre « dans le grand courant chrétien, » et il ajoute : « Les siècles suivants montrèrent que les craintes du prophète n'étaient pas chimériques : l'histoire des confréries ascétiques et des sectes secrètes de l'Orient, depuis les Dardanelles jusqu'à l'Indus, prouvent combien de fois le mahométisme a été sur le point de se dissoudre par suite de l'infiltration des idées chrétiennes. Ce sujet mériterait d'être approfondi plus qu'il ne l'a été jusqu'à présent. »

Nous allons, ces grands principes posés, étudier les Arabes et les

[1] « Les anges ne visitent pas une maison qui renferme une charrue, » disait Mahomet à sa favorite Aïécha.

[2] « Celui qui s'embarque deux fois sur mer, dit le Koran, est un infidèle. »

Kabyles, deux parties bien distinctes de la population algérienne. Leurs intérêts, sagement compris, sont liés à ceux de la colonisation.

Quand les Arabes envahirent le nord de l'Afrique, les provinces qui forment l'Algérie, conquises et dévastées précédemment par les Vandales, s'étaient déjà repeuplées et arrivaient de nouveau à un haut degré de civilisation et de richesse. Les barbares y avaient contribué, ils avaient bientôt, comme leurs frères en Europe, édifié un État régulier qui s'appropriait rapidement la civilisation romaine. Après la défaite des Vandales, l'Afrique pouvait se croire revenue aux plus beaux jours de son ancienne prospérité. Les villes, si nombreuses qu'elles semblaient se toucher et dont les ruines se retrouvent à chaque pas sur le sol algérien, se reconstruisaient et relevaient leurs monuments. Mais les hordes musulmanes arrivèrent à ce moment et alors une épouvantable tempête fut déchaînée sur l'Afrique chrétienne. Les populations furent passées au fil de l'épée, ou se convertirent à la foi nouvelle, ou se réfugièrent dans les montagnes; les villes furent anéanties, l'incendie détruisit les récoltes, les plantations, les forêts, et une société nouvelle s'établit sur cette terre dévastée. Des guerres, des révolutions dynastiques, des envahissements nouveaux vinrent souvent ensanglanter le pays; mais cette société ne changea pas et ne se transforma pas. Établie sur les bases propres à la race arabe et à l'islamisme : le communisme, la polygamie, le fatalisme, l'exaction des chefs; elle va toujours s'amoindrissant; chaque famine enlève une partie des populations, et l'on voit cette race intelligente arriver à ce point d'affaissement qu'elle ne sait plus planter un arbre, creuser un puits, établir une construction. Ses notions d'agriculture se bornent à labourer avec une charrue dont le soc est un morceau de bois, qui écorche à peine la terre en évitant l'artichaut sauvage, l'oignon de scille, etc., qui couvrent le sol. Divisés, sous les Turcs, en tribus hostiles, que les dominateurs insouciants laissaient se déchirer entre elles, se contentant de percevoir l'impôt, les Arabes n'avaient point de débouchés certains pour leurs récoltes et gardaient leurs blés dans des silos. Avec leur imprévoyance et leur incurie habituelles, ils n'ont vu dans la conquête que les avantages de vendre plus cher leurs produits, et ils n'ont pas pu, grâce à leur organisation sociale, se prémunir contre les dangers de ce nouveau système économique. Il nous incombe donc de les faire sortir de cet état d'enfance, de leur faire comprendre les bienfaits de la paix, de les attacher au sol par la jouissance de la propriété, par l'amour du travail, de créer la famille par la destruction de la polygamie, enfin de renverser l'organisation féodale et communiste de la tribu.

Pour arriver à ces résultats, en même temps que pour trouver des

terres indispensables à la colonisation, on avait adopté un système fort improprement nommé le cantonnement. D'après la loi musulmane le Dey avait la propriété de la terre; il en laissait la jouissance aux tribus, moyennant redevance, les déplaçant suivant son caprice. A son tour le cheikh usait des mêmes procédés à l'égard des membres de la tribu. Le cantonnement changeait ce droit de simple usufruitier en droit définitif, fixait chaque famille arabe sur un lot plus que suffisant pour la faire vivre et réservait pour la colonisation le reste du sol. L'application de ce système fut faite sur plusieurs points. Dans la province de Constantine, aux environs de Philippeville, de Guelma et de Sétif, quelques tribus soumises au cantonnement furent en peu de temps transformées. Devenus propriétaires indépendants, les Arabes abandonnèrent la vie nomade, s'établirent sur le lot qui leur avait été concédé, le cultivèrent avec soin et intelligence ; quelques-uns d'entre eux plantèrent des arbres, des vergers et même construisirent des maisons. Ces essais encourageants auraient pu facilement être poursuivis. Les Arabes, qui errent aujourd'hui sur d'immenses espaces susceptibles de nourrir dans l'abondance de nombreuses populations, détachés du pouvoir omnipotent de leurs cheikhs, rapprochés des colons, n'auraient pas tardé à suivre leur exemple, et la colonisation aurait pu facilement acquérir dans le Tell quelques millions d'hectares sans compromettre le sort des indigènes. On peut en avoir la preuve dans ces paroles que M. le général Daumas a récemment prononcées au Sénat (séance du 30 avril 1869). « On a accordé aux Arabes 12 millions d'hectares tandis qu'ils n'ont jamais été capables d'en cultiver plus de 2 millions. »

Voici l'opinion émise par le maréchal duc de Malakoff, gouverneur général de l'Algérie, sur cette question du cantonnement : « L'Algérie renferme près de 20 millions d'hectares, elle n'a que trois millions d'habitants. La propriété y est généralement sans valeur, frappée d'immobilité, de mainmorte; d'immenses parties de territoire sont incultes, couvertes de bois et de broussailles, composées de terres vagues qui, à toutes les époques et dans toutes les législations, ont été considérées comme vacantes et sans maîtres. La population souffre de cette situation digne des temps barbares qui lui ont donné naissance et dont elle perpétue la durée; nous lui devons un meilleur sort. » (*Observations présentées au Conseil supérieur du gouvernement le 7 octobre* 1861.)

M. le maréchal Randon avait dit précédemment : « Cette question du cantonnement des indigènes a une importance immense, et l'on peut dire qu'elle domine l'œuvre entière de la colonisation. » (*Circulaire du* 20 *mai* 1858.)

Ces tentatives heureuses de cantonnement, abandonnées un instant,

allaient être reprises par le maréchal duc de Malakoff quand l'empereur adressa à l'illustre gouverneur général une lettre célèbre dont la publication fut comme un coup de théâtre et le point de départ d'une politique nouvelle en Algérie. L'empereur ne semblait plus se souvenir, en février 1863, des paroles prononcées, en 1852, par le prince-président au banquet de Bordeaux : « Nous avons en face de Marseille un vaste royaume à assimiler à la France. »

Il en est résulté pour l'Algérie des hésitations, des lenteurs, des changements, un temps d'arrêt dans l'essor de la colonisation et une aggravation dans le sort des indigènes.

A propos du cantonnement l'empereur disait au duc de Malakoff : « ... Le sultan était autrefois propriétaire de tout le territoire, et la conquête nous l'aurait transmis au même titre ! eh quoi ! l'État s'armerait des principes surannés du mahométisme pour dépouiller les anciens possesseurs du sol, et, sur une terre devenue française, il invoquerait les droits despotiques du grand Turc ! Pareille prétention est exorbitante et, voulût-on s'en prévaloir, il faudrait refouler toute la population arabe dans le désert et lui infliger le sort des Indiens de l'Amérique du Nord, chose impossible et inhumaine. »

On a vu que le cantonnement n'était ni le refoulement ni la destruction des indigènes, et nous n'avons pas besoin de montrer combien la religion de l'empereur avait été surprise dans cette question. Enfin Napoléon III, après avoir déclaré qu'il était « aussi bien l'empereur des Arabes que l'empereur des Français » exprimait ainsi sa volonté : « J'ai chargé le maréchal Randon de préparer un projet de sénatus-consulte dont l'article principal sera de rendre les tribus, ou fractions de tribu, propriétaires incommutables des territoires qu'elles occupent à demeure fixe, et dont elles ont la jouissance traditionnelle à quelque titre que ce soit. »

Le 22 avril 1863 le Sénat promulguait un sénatus-consulte conforme au désir de l'empereur, mais avec l'obligation du partage des terres et de l'établissement de la propriété individuelle, qui peut être le salut des indigènes et celui de la colonie.

A partir de ce jour un autre système prédomine. C'est la totalité du sol qui est abandonnée aux Arabes, sauf 900,000 hectares de terres domaniales spécialement réservés, solennellement promis à la colonisation, et qu'on a trouvé le moyen de livrer en très grande partie aux indigènes. Nous en reparlerons plus loin. Voyons comment les opérations de la constitution de la propriété individuelle ont été dirigées. Pour toutes les personnes qui s'intéressent à l'amélioration du sort des Arabes cette question prime les autres.

Le 5 mai 1868 le *Moniteur* publiait un rapport du gouverneur général concernant la situation de la propriété en Algérie. Au 1er janvier

vier 1868 l'application du sénatus-consulte de 1863 avait donné les résultats suivants : Dans la terre Beylik (du domaine de l'État), 60,395 hectares avaient été attribués à 25,722 indigènes. Ensuite 153 tribus, peuplées de 409,846 indigènes, avaient été réparties en 286 douars-communes occupant une superficie de 1,658,224 hectares, dans lesquels se trouvaient 1,143,633 hectares *melk* (propriétés privées) et 514,591 hectares *arch* (propriétés collectives).

Le *tableau de la situation des établissements français en Algérie* (années 1865 et 1866) nous apprenait que le sénatus-consulte devait être appliqué, dans le Tell et en territoire militaire, seulement à 758 tribus, 2,471,640 habitants et 14,729,738 hectares.

Au 1er janvier 1868 il restait donc 605 tribus ; 2,036, 072 habitants et 13,011,119 hectares.

On a calculé que les travaux pour la délimitation des territoires des tribus et leur répartition en douars, ne seront pas terminés avant la fin de 1886.

Une fois ces travaux achevés, que l'article 2 du sénatus-consulte ordonnait d'effectuer « dans le plus bref délai, » la propriété individuelle ne sera point constituée. Le rapport précité de Son Excellence le gouverneur général nous informe en effet que, jusqu'à ce jour, la propriété a été répartie non entre les individus, mais entre les familles, ce qui substitue le communisme de la famille à celui de la tribu, et maintient l'indivision et toutes ses conséquences désastreuses. On doit alors se demander avec terreur quel temps indéfini sera nécessaire à cette seconde opération quand la première division du sol en tribus, en douars et en familles, aura exigé plus de vingt ans!

Il faudrait pourtant y travailler énergiquement. Dans la pensée des auteurs du sénatus-consulte l'établissement de la propriété individuelle parmi les indigènes doit produire les meilleurs résultats. Dans son remarquable rapport sur le projet de sénatus-consulte M. le comte de Casabianca disait : « Telle est l'organisation de la tribu. Quoique évidemment adaptée aux coutumes et aux besoins d'un peuple qui la conserve depuis tant de siècles, elle a le vice inhérent à toutes les populations musulmanes. Elle s'oppose à tout progrès, à toute amélioration. Elle condamne l'agriculture à une perpétuelle enfance. Aujourd'hui, comme il y a mille ans, le laboureur effleure à peine la terre et y jette, sur un sillon unique et sans engrais, quelques graines qu'il abandonne jusqu'à la récolte à la protection du prophète. Que faut-il pour l'arracher à ce déplorable usage, à cette chétive existence? L'attacher au sol, comme le Kabyle, en substituant à son droit précaire de jouissance le droit de propriété, source de toute richesse publique et privée. Lorsqu'il sera devenu maître absolu du champ qu'il doit féconder de ses sueurs, il

ne tardera pas à échanger sa tente, d'abord contre une cabane, ensuite contre une ferme, son fusil contre une bêche, sa charrue de bois contre nos instruments aratoires. »

M. le général Cousin-Montauban, comte de Palikao, s'exprimait ainsi : « Dans l'opinion de la commission comme dans celle de tous ceux qui se sont occupés du sénatus-consulte, le but à atteindre, c'est la constitution de la propriété individuelle pour faciliter les relations entre les colons et les indigènes et amener les indigènes à nos mœurs, à nos habitudes, autant que le leur permettent leur loi et leur religion. »

« ... Je profiterai de cette circonstance pour parler de l'opinion émise par la minorité, qui se résume par la constitution de la propriété individuelle, sans passer par la propriété collective, et j'ajoute qu'elle sera : 1° un acte de générosité de la part de la France ; 2° une satisfaction et une facilité données à la colonisation ; 3° un bienfait pour le peuple arabe ; 4° un affaiblissement de la tribu ; 5° une garantie de sécurité ; 6° une augmentation d'impôts. »

Tous les orateurs qui prirent part à cette grave discussion, MM. Ferdinand Barrot, général de la Rue, Barbaroux, Ch. Dupin, Michel Chevalier, Baroche, ministre, président du conseil d'État, émirent des appréciations semblables.

Il est bien entendu que pour se conformer à l'esprit du sénatus-consulte et à la pensée de ses auteurs on doit partager les terres *arch* (collectives) contrairement aux tendances et aux pratiques en usage aujourd'hui, entre les fellah et les khammés qui composent la masse de la population. Le fellah cultive pour son propre compte, et c'est d'habitude un ancien khammés qui s'est élevé à cette position par son travail[1]. Le khammés (cinquièmier) travaille pour autrui et ne reçoit en récompense de son labeur de toute l'année que le cinquième de la récolte qui doit suffire à ses besoins personnels et à ceux de sa famille ordinairement très-nombreuse. Aussi sa position est des plus misérables et doit attirer la commisération d'une nation généreuse comme la France. Il ne saurait être indifférent à la prospérité de l'Algérie et à l'honneur de notre pays de laisser ainsi dans la misère et la servitude 650,000 khammés, c'est-à-dire le tiers de la population rurale du Tell, quand on peut si facilement

[1] Un communiqué adressé au *Courrier d'Algérie* fait connaître l'opinion du gouvernement général de la colonie sur ce point important. Il renferme notamment ces passages : « Le sénatus-consulte du 22 avril 1863 n'est pas une *loi agraire* admettant indistinctement tous les indigènes au partage du territoire *arch*, qui seul doit être l'objet d'une répartition. »

« ... Par suite, l'indigène ou la famille qui ne possède pas de moyen de mise en valeur du sol n'a aucun droit au partage des terres *arch*. »

en faire des hommes indépendants que la reconnaissance attacherait à notre domination. Il ne leur manque que la terre pour s'élever au rang de fellah.

Ajoutons que l'Arabe, membre d'une société communiste, se trouve aujourd'hui dans la fatale situation de mourir de faim sur des surfaces sans limites qu'il ne peut ni vendre ni hypothéquer aux jours de détresse.

M. Lestiboudois a dit à ce sujet : « Tous les effets d'une propriété mal constituée se font sentir de la manière la plus déplorable, et l'on a vu les propriétaires de 14,000,000 d'hectares expirer le long des routes ou au milieu des broussailles, sans pouvoir racheter leur vie en cédant une portion de leur territoire. »

M. le comte Le Hon a déclaré également dans son discours que « la cause des désastres des Arabes est tout entière dans la constitution de la propriété. » Il ajoute : « Constituer la propriété serait un grand bienfait pour la race européenne, mais un plus grand bienfait pour la population arabe. » Et sa conclusion sur cet important sujet est celle-ci : « Il est donc indispensable de hâter l'application du sénatus-consulte. »

Ainsi, en laissant de côté les intérêts généraux de la France et de la colonisation pour ne considérer que l'intérêt immédiat de l'indigène, on est facilement convaincu que la propriété individuelle devra l'affranchir, lui donner l'amour du travail, le mettre dans une voie de progrès matériel et d'amélioration morale, asseoir la famille sur des bases solides, la fixer au sol, arrêter la vie nomade des tribus du Tell et aussi relever le rôle de la femme dont le sort est si digne de pitié[1].

Mais l'établissement de la propriété individuelle, pour être vraiment utile aux arabes, doit être accompagné du développement de la colonisation. L'empereur a dit excellemment : « Les Européens doivent servir de guides et d'initiateurs aux indigènes pour répandre chez eux les idées de morale et de justice, leur apprendre à écouler ou transformer les produits, réunir les capitaux, étendre le commerce, exploiter les forêts et les mines, opérer les desséchements, faire les grands travaux d'irrigation, introduire les cultures perfectionnées, etc.[2]. » Ce programme ne pourra être rempli qu'en abandonnant l'utopie brillante du royaume arabe et en favorisant autant que possible la colonisation. Alors « ce malheureux peuple

[1] « Nous devons avoir les plus grands ménagements pour la femme des tribus; elle est plus intelligente que son prétendu maître; c'est par elle que nous arriverons peut-être le plus sûrement à civiliser les enfants d'Ismaël. » (*Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, p. 147.)

[2] *Lettre sur la politique de la France en Algérie*, p. 8.

qui erre, pour ainsi dire, à l'aventure, ne conservant d'intact que son fanatisme et son ignorance[1] » trouvera « ses guides. »

Déjà, reconnaissons-le, les indigènes ont fait de notables progrès partout où ils se trouvent en contact avec nos colons. La famine en a été la preuve irrécusable. Dans le territoire militaire la mortalité a été effrayante. Voici ce que dit à ce sujet, dans une brochure qui a eu du retentissement, un écrivain dont on ne pourra récuser l'autorité, M. le général Lacretelle, ancien officier des bureaux arabes, dernièrement commandant supérieur de la subdivision de Sidi-bel-Abbès : « Dans la province d'Oran le chiffre des victimes s'élève déjà[2] à plus de CENT MILLE, c'est-à-dire à près d'*un cinquième de sa population.* Des milliers de fantômes, qui vont à leur tour succomber, se traînent par bandes dans le pays et y propagent toutes les maladies qui sont le cortége habituel d'une si grande misère. »

« Le cercle d'Ammi-Mousa, l'un des plus éprouvés, a perdu à lui seul, en six mois, la moitié de sa population[3]. »

Ces bandes affamées se sont ensuite précipitées sur les territoires colonisés et sont venus camper, hâves, déguenillées, horribles à voir, aux portes des villes françaises. Les colons, rudement frappés eux-mêmes, n'ont pu rester insensibles à l'aspect d'une si épouvantable misère ; ils ont ouvert des souscriptions, distribué des vivres ; mais leurs secours, ceux envoyés par la métropole, ont été tout à fait insuffisants ; ces malheureux Arabes, soumis à un fatalisme dégradant, abrutis par le despotisme, incapables de réagir contre le malheur, ont déserté par troupes les chantiers sur lesquels on voulait les faire travailler, préférant ainsi la mort à la lutte contre le destin ; le vol, l'assassinat et l'anthropophagie, dont quelques exemples sont venus nous épouvanter, ont été les conséquences de cette horrible situation.

Dans le territoire civil l'Arabe, en partie régénéré, a travaillé courageusement et, imitant les colons, a supporté l'épreuve sans de cruelles souffrances. C'est ce que les Algériens ont tenu à honneur de constater en déclarant : « Que le produit des souscriptions était uniquement réservé aux Arabes ; les colons, grâce aux institutions meilleures dont ils jouissent et à leurs habitudes de travail et de prévoyance, *aussi bien que les indigènes du territoire civil*, sont affranchis du fléau. » (*Lettre du Comice agricole d'Alger aux journaux de France et d'Algérie.*)

[1] *Ibid.*, p. 15.
[2] Au printemps 1868.
[3] La population d'Ammi-Mousa était de 52,819 musulmans.

Une attestation plus explicite encore a été dernièrement sur ce point fournie par le général Wimpffen, commandant la province d'Oran : « Au contact de l'activité européenne, a-t-il dit, l'immobilité de l'Arabe a cédé. Ses habitudes sont devenues plus sédentaires. Sur bien des points il a substitué la maison à la tente. Il n'est pas jusqu'à son esprit d'imprévoyance qui n'ait été ébranlé. Grâce aux progrès réalisés sous ce rapport, de simples conseils ont suffi pour amener les tribus à créer, en vue des éventualités d'une mauvaise année, des silos de réserve contenant 32,872 quintaux. » (*Discours au conseil général d'Oran*, octobre 1869.)

Les Arabes du territoire civil apprécient en outre notre justice au point de préférer à leurs cadis nos juges de paix, et même les maires européens en l'absence de ceux-ci. Ils les chargent de terminer leurs différends et se soumettent à leurs arrêts. Cette habitude, se généralisant, pourrait rapidement amener une réforme considérable dans les mœurs des indigènes, et bien des publicistes, qui se sont sérieusement occupés des affaires algériennes, soutiennent que si ce mouvement était favorisé, notre code pourrait être prochainement implanté dans les territoires civils sans protestations comme sans regrets de la part des populations musulmanes. Enfin un autre fait bien important à faire connaître, c'est la disparition de tout mouvement insurrectionnel dans le territoire civil.

Le spectacle est tout différent dans le territoire militaire. L'Arabe, humblement courbé sous le pouvoir absolu de son cheikh, son fanatisme entretenu par ses marabouts et ses confréries de Khouan (frères), éloigné des Européens, ne recevant d'autres enseignements que ceux que peuvent lui donner les officiers des bureaux arabes, surchargés de tant d'occupations, l'Arabe n'a presque pas changé ; il cultive toujours de la manière la plus primitive et la plus barbare ; il habite « ces immensités désolées sur lesquelles on ne voit que pâtures et maigres céréales, » dont parle M. Le Hon, après avoir donné les conditions de la production en Algérie. « En territoire civil, nous apprend-il, si les colons produisent 25 ou 30 p. 1, les Arabes produisent 15 ; les Arabes qui sont à côté de ces mêmes Arabes du territoire civil, en territoire militaire, à la porte même de ces territoires, produisent péniblement 5 ou 6. » L'impôt, surveillé il est vrai, par les bureaux arabes, mais prélevé par les caïds et les cheikhs souvent d'une façon vexatoire, ne peut manquer d'être alors une cause de mécontentement. Aussi a-t-on demandé plusieurs fois que le prélèvement en soit fait par des agents du service des finances. La justice est rendue par des magistrats dont la vénalité n'est pas contestée.

Cependant les Arabes du territoire militaire, quoique ne profitant

pas aussi directement que leurs frères du territoire civil des bienfaits de notre domination, ont vu leur situation singulièrement améliorée. Grâce à nous, ils ont, au lieu de la guerre civile, la paix et l'ordre dans les tribus, la modération a succédé à l'arbitraire, l'impôt est régularisé, la sécurité des biens et des personnes est assurée. Aujourd'hui, l'anecdote que nous raconte M. le colonel de Ribourt, dans son ouvrage, n'aurait plus d'actualité. « Le maréchal Randon recevait un jour la visite de quelques chefs de la province d'Oran, qu'il avait autrefois connus. Un d'eux lui dit : « Quand me laisseras-tu man- « ger ? » Le maréchal, qui lui trouve la mine prospère s'étonne. « Tu ne me comprends pas, dit l'Arabe ; je te demande un commandement. » Il voulait dire une de ces places de caïd, où, de temps immémorial, par les amendes et les exactions, les chefs indigènes, selon l'énergique expression du pays, mangeaient leur tribu. » (*Le gouvernement de l'Algérie de* 1852 *à* 1858, page 32.)

La justice et la magistrature indigènes ont été reconstituées et sont surveillées, et ce n'est pas absolument la faute de l'autorité française si « les adouls (greffiers) sont un des maux de la justice musulmane, » ainsi que le déclare l'empereur. C'est une réforme absolue qui serait nécessaire sur ce point comme sur tant d'autres.

Avec plus d'intelligence, plus d'ordre et plus de prévoyance et de travail, la situation économique faite aux indigènes par l'occupation française ne peut que leur être profitable. Tout ce qu'ils produisent, tout ce qu'ils vendent a augmenté dans les proportions suivantes :

	PRIX MOYENS	
	AVANT L'OCCUPATION.	EN 1865.
Froment, les 100,000 kilogr.	7 fr. 60	20 à 22 fr.
Orge, *id.*	3 35	14 à 15
Laine, *id.*	50 »	150 à 200
Bœuf sur pied, par tête	18 »	150
Cheval de travail, *id.*	55 »	300
Cheval de luxe, *id.*	186 »	500
Ane, *id.*	15 »	60
Vache laitière et son veau, *id.*	46 »	100
Mouton, *id.*	4 à 5 »	20
Chèvre, *id.*	2 50	10

Ce tableau a été dressé par M. Jules Duval dans son excellent ouvrage : *Réflexions sur la politique de l'empereur en Algérie*. Les prix des denrées avant l'occupation en 1833, ont été indiqués par M. Genty

de Bussy, intendant civil, dans son travail en deux volumes : l'*Établissement des Français dans la régence d'Alger*.

Nos paysans s'enrichiraient certainement s'ils voyaient en quelques années leurs produits doubler, tripler et quintupler de valeur. Il est à remarquer que le prix des denrées de toutes sortes devra s'élever encore si de nouveaux consommateurs se fixent en Algérie, et si, comme tout porte à le croire, la France et l'Europe viennent s'approvisionner davantage aux marchés algériens.

En outre, un mouvement énorme d'affaires a été créé en Algérie, des capitaux considérables ont été employés depuis la conquête, et on n'estime pas à moins de six à huit milliards le montant des ventes et des achats faits par le commerce et les sommes dépensées par le gouvernement et la colonisation, et il est impossible que les indigènes n'en aient pas bénéficié dans une certaine mesure.

Quelques chiffres prouveront les progrès déjà accomplis :

En 1854,	les céréales des Arabes (*dans toute l'Algérie*) couvraient	659,895 hectares.
	Et ils récoltaient	5,305,213 hectolitres.
En 1863,	leurs céréales couvraient	2,229,717 hectares.
	Et ils récoltaient	22,752,000 hectolitres.

En 1854, le rendement moyen par hectare était de 8 hectolitres.
En 1863, il dépasse 10 hectolitres[1].

Voilà les transformations déjà réalisées en Algérie depuis que nos armes victorieuses y ont apporté l'ordre et une activité relative. On peut en conclure que les Arabes sont prêts à des réformes plus complètes, et que ceux du Tell, qui occupent le territoire militaire, peuvent passer dans le territoire civil et acquérir le bénéfice de la propriété individuelle.

Mieux encore que les Arabes, les Kabyles se rapprochent par leurs besoins et leurs aspirations de notre civilisation. Devenus sujets français, ils seraient vite aptes à entrer dans le droit commun et à être faits citoyens.

Les Kabyles ou Berbères sont les descendants de ces races aborigènes qui peuplaient l'Afrique romaine au moment de l'invasion musulmane. « Les Berbères, dit Ibn-Yazid, apostasièrent jusqu'à douze fois, et chaque fois ils soutinrent une guerre longue et cruelle contre les musulmans, et n'adoptèrent définitivement l'islamisme que sous le gouvernement de Mouça-Ibn-Noceïr[2]. » Beaucoup d'entre eux se mê-

[1] *Réflexions sur la politique de l'empereur en Algérie* (d'après des chiffres officiels), p. 74.

[2] *Histoire des Berbères*, par Ibn-Khaldoun, traduction de M. le baron de Slane, interprète principal de l'armée d'Afrique, p. 28.

lèrent aux vainqueurs, et un grand nombre de tribus des plaines ayant pris le langage, le costume et les mœurs des Arabes sont néanmoins kabyles. « Cette facilité d'assimilation, fait observer un des hommes qui ont le mieux étudié les Kabyles[1], est un des traits ethnographiques les plus intéressants de la race berbère. » Les autres, c'est-à-dire les Kabyles, les Touareg et les Mozabites se réfugièrent, pour conserver leur indépendance, dans les montagnes de la Kabylie ou dans les plaines du Sud et le désert.

Le communisme et l'indivision de la tribu arabe sont inconnus des Kabyles. « La propriété individuelle est constituée en Kabylie comme en France, suivant des lois qui paraissent empruntées aux Romains. Il en est de même dans les oasis (kabyles). Chaque champ y est limité par des murs, des fossés ou des haies[2]. » Ils ne cultivent point la terre à la façon arabe, ne pratiquent point l'amendement barbare des terres par l'incendie, augmentent la fécondité du sol par leur travail; ils connaissent l'art d'aménager les eaux, abritent leurs troupeaux, font des provisions pour les nourrir. Les pays berbères, au lieu d'être des solitudes désolées, sont couverts de vergers. « Je préfère voir un homme mort qu'un arbre coupé, » disait un chef kabyle au colonel Lapasset[3].

C'est surtout dans les montagnes du massif du Djerjera (grande Kabylie) que ces laborieux, intelligents et industrieux Berbères font preuve des qualités de leur race. La population y est très-dense et y cultive les moindres crevasses des rochers. « On rencontre souvent, raconte M. Aucapitaine, dans les sentiers kabyles de longues files de femmes et d'enfants, portant sur leur tête des paniers remplis de terre, que les hommes étendent ensuite sur les rochers abrités du vent; ils recouvrent cette terre de pierrailles et à force de soins y font pousser quelques maigres légumes. » Les Kabyles savent utiliser les chutes d'eau, élever des maisons, des pressoirs à huile. Il y a parmi eux des tisserands, des menuisiers, des charpentiers, des forgerons, des armuriers, des maçons, des architectes; ils savent extraire les métaux et travailler le fer. Ces aptitudes diverses prouvent combien les Kabyles sont susceptibles de civilisation. Disons ici que beaucoup d'auteurs affirment que ce sont les descendants des Berbères qui formèrent la masse de l'invasion musulmane, qui élevèrent les mosquées et les palais de Grenade, Séville, Cordoue, Tlemcen, Fez, etc.,

[1] *Notice ethnographique sur l'établissement des Arabes dans la province de Constantine*, par le baron Henri Aucapitaine.

[2] *Rapport* de M. le comte de Casabianca *sur le projet de sénatus-consulte relatif à l'Algérie.*

[3] *Les Kabyles*, par le baron Henri Aucapitaine, p. 31.

et qui ont dans les plaines de Valence établi ce vaste système d'irrigation qui fait encore notre admiration.

L'organisation sociale est encore ce qui distingue le plus les Kabyles des Arabes. Leurs villages, composés de maisons de pierres, sont administrés par des amins (maires), assistés de conseils municipaux (djemaas) nommés à l'élection et qui fixent et prélèvent l'impôt, règlementent les journées de prestation pour les travaux d'utilité publique. Le Coran n'est point leur code en matière civile et politique. Ils ont des lois ou kanouns qui les régissent et qu'ils observent fidèlement. Ce mot kanoun atteste suffisamment une origine romaine et chrétienne. N'est-ce pas la représentation assez exacte de notre commune? La femme n'est plus l'esclave mais la compagne de l'homme; elle jouit d'une indépendance et d'une considération légitimes et son rôle est assez semblable à celui de la femme chrétienne.

Un autre trait à signaler, c'est l'aversion, c'est le mépris réciproque des Arabes et des Kabyles. Toutes les traditions apprennent à ces derniers que les Arabes sont les envahisseurs qui leur ont imposé une foi nouvelle. Aussi leur zèle pour la cause de l'islamisme n'est nullement exagéré; Abd-el-Kader n'a jamais pu les entraîner dans la guerre sainte. Dans la grande Kabylie « à peine connaissent-ils les prières usuelles, les marabouts seuls, et encore sont-ils d'origine arabe, possèdent quelques bribes d'instruction religieuse [1]; » et Mgr Lavigerie demande à ce propos si c'est pour hâter le travail de régénération que l'autorité militaire a introduit dans ces montagnes l'enseignement du Koran, qui y était auparavant inconnu. Au lieu de célébrer le vendredi, ainsi que tous les musulmans, les Kabyles se reposent le dimanche, et il leur est même infligé une peine s'ils travaillent ce jour-là. Presque tous, les femmes surtout, portent une croix en tatouage sur le front ou sur une des joues. L'intrépide explorateur Henri Duveyrier a retrouvé cette coutume chez les Touareg, de même qu'il a vu la croix latine en honneur et reproduite dans l'alphabet, sur les armes et dans les ornements des vêtements de ce peuple étrange.

Si nous acceptons les témoignages les plus dignes de foi, que nous devons consigner ici, les populations de la grande Kabylie ne sont aucunement hostiles à la religion chrétienne. Mgr Lavigerie nous a appris « que des djemaas kabyles lui ont demandé et fait demander, par écrit ou de vive voix, l'établissement de maisons de secours et de charité, » que l'archevêque d'Alger n'a pu leur accorder. « Le

[1] *Les Kabyles*, par le baron Henri Aucapitaine, sous-lieutenant au 36e de ligne, p. 101.

gouvernement de l'Algérie, ou plutôt les bureaux arabes, a-t-il écrit, me contestent, ou pour parler plus exactement, me refusent absolument ce droit, comme ils l'ont du reste fait à tous nos vénérés prédécesseurs. » Dans un autre écrit, le respectable prélat a raconté l'anecdote de ce Kabyle qui, montrant la croix tatouée sur son front, explique que c'est « le signe de la voie que suivaient autrefois ses pères. » Il le porte comme un symbole de bonheur, et il ajoute : « Je suis musulman et je mourrai musulman, mais mes fils mourront chrétiens comme leurs ancêtres et mes petits-fils naîtront chrétiens. » M. le docteur A. Warnier, dans son ouvrage : *l'Algérie devant l'Empereur*, assure aussi que les Kabyles du Djerjera, autour du fort Napoléon « montrent les meilleures dispositions pour un *retour complet* au christianisme. » Dans certains villages, des chefs, après avoir étudié l'Évangile, ont demandé le baptême ; un d'entre eux a offert un terrain pour la construction d'une église, et si on n'a pas voulu de conversions, c'est par esprit de prudence et de modération.

La population de la grande Kabylie doit être portée aujourd'hui, d'après M. H. Aucapitaine, à 435,000 habitants répartis dans 2,800 villages ou hameaux.

Le dénombrement de toute la population kabyle répandue dans nos possessions a été fait par M. le docteur A. Warnier, qui classe la population indigène de l'Algérie de la façon suivante :

Berbères berbérisants (c'est-à-dire ayant conservé l'usage de leur langue nationale)	1,000,000 âmes.
Berbères arabisants (c'est-à-dire ayant adopté la langue du Koran, les mœurs et les habitudes des Arabes)	1,200,000
Arabes purs	500,000
Total	2,700,000 âmes.

Auparavant, M. le colonel Hanoteau avait dressé un inventaire qui portait à 855,159 les individus parlant la langue berbère.

Nous n'avons pas besoin d'insister pour faire comprendre que la civilisation que nous apportons en Algérie ne tardera pas à être acceptée par la race kabyle, dont il s'agit seulement de ne pas heurter le caractère fier et indépendant. 20,000 indigènes de la grande Kabylie environ quittent déjà leurs montagnes à l'époque des semailles et des récoltes pour venir travailler dans la plaine et dans les fermes européennes les plus éloignées. Des colons courageux, qui ont installé des usines au centre du Djerjera, ont été parfaitement accueillis, et de riches Kabyles, suivant cet exemple, ont remplacé leurs vieux pressoirs à huile par des pressoirs perfection-

nés venus de France. La qualité de l'huile de la Kabylie, connue et employée par les Marseillais établis à Bougie dès le treizième siècle et qui ne pouvait être utilisée que pour la fabrication du savon, s'est déjà améliorée, et dans une seule année le marché de Bougie a fourni plus de 5 millions de litres d'huile d'olive. Tout récemment, les journaux algériens nous apprenaient que les transactions sur cette marchandise avaient, à Bougie et dans une seule journée, atteint le chiffre de 40,000 francs.

On peut maintenant se convaincre que c'est s'éloigner visiblement du but à atteindre que d'isoler les indigènes, de les laisser dans leur ignorance, leurs préjugés et leurs rancunes, de soutenir cette société en décrépitude. Que tout tende donc à transformer l'Arabe et à l'amener peu à peu à notre civilisation. Plus de « ce développement de l'instruction musulmane, de cette réorganisation des écoles supérieures musulmanes, de l'organisation de consistoires musulmans, » etc., recommandés par le programme impérial. Que l'instruction soit distribuée aux Arabes, tout le monde le désire, mais à une condition, c'est qu'elle ne soit point un obstacle, mais un acheminement à la fusion, c'est que dans les écoles on étende un peu le cercle des connaissances pratiques au lieu de n'apprendre aux jeunes élèves que le Koran et seulement le Koran, qui est notre premier et véritable ennemi, réchauffe le zèle des croyants, ranime les haines éteintes et remplit la tête des enfants indigènes de maximes semblables à celles-ci : « Que la malédiction atteigne les infidèles, les juifs et les chrétiens » (ch. de *la Vache*, v. 83). « Tuez-les partout où vous les trouverez et chassez-les d'où ils vous ont chassés » (*la Vache*, v. 187). « Combattez-les jusqu'à ce que vous n'ayez plus à craindre la tentation, et que tout culte soit celui du Dieu unique » (*la Vache*, v. 189). « Si vous ne marchez pas au combat, Dieu vous châtiera d'un châtiment terrible » (*le Repentir*, v. 30). « O croyants! quiconque aura tourné le dos au combat sera chargé de la colère de Dieu ; sa demeure sera l'enfer. Quel affreux séjour ! » (*le Butin*, v. 12). « O croyants ! la récompense que Dieu vous prépare est magnifique » (*le Butin*, v. 15).

Plus de ces nombreux pèlerinages au tombeau du Prophète, encouragés par l'administration et souvent entrepris aux frais de l'État, d'où les indigènes reviennent toujours plus fanatiques et plus exaltés, et quelquefois avec des plans d'insurrection.

Il est aussi tout à fait inutile « d'entourer de quelque solennité religieuse la célébration des grandes fêtes musulmanes[1]. « Cette excessive tolérance, que pourrait apprécier un peuple civilisé, est aux

[1] *Lettre sur la politique de la France en Algérie*, p. 36.

yeux des indigènes une indigne faiblesse et une preuve de notre indifférence en matière religieuse, indifférence qui nous nuit plus que toute chose aux yeux de ce peuple croyant[1]. »

Il est encore bien plus dangereux, sous le fallacieux prétexte « d'utiliser la bravoure des indigènes[2], » d'augmenter l'effectif algérien. L'Arabe, qui porte au plus haut point le courage personnel et le mépris de la mort, n'ignorait qu'une chose : l'ordre dans le combat et la discipline en temps de campagne. Grâce à nous, il connaît maintenant notre tactique ; les spahis et les turcos ont été les instructeurs et, dans un temps d'insurrection, nous pourrions voir se tourner contre nous ces troupes si bien formées et rendues redoutables par leur courage et leur fatalisme. Les cavaliers des goums, qui accompagnaient le colonel Beauprêtre, l'abandonnèrent dans le combat du 8 avril 1864. Le 29 septembre de la même année, le général Jolivet fut délaissé par la presque totalité du goum. A la prise du caravansérail de la Raouïa, aux assauts livrés à la redoute d'Ammi-Moussa, ce sont des spahis et des turcos qui étaient à la tête des assaillants. Tous ces faits et beaucoup d'autres[3] doivent nous servir de leçon et faire renoncer à cette funeste maxime, « ce que l'Afrique peut produire de plus utile à la France, ce sont des soldats[4]... » Croyons plutôt que l'intérêt général réclame des cultivateurs régénérés par la propriété individuelle et le contact européen.

Pour arrêter la dissolution de ce pauvre peuple, miné par tant de vices sociaux, il n'y a pas de temps à perdre. Avant la mortalité épouvantable des dernières années, les comptes rendus officiels de la situation de l'Algérie en 1862 établissaient pour la population indigène, dans les communes de plein exercice, un excédant de décès sur les naissances s'élevant au chiffre de 2,396, tandis que, pour les colons, l'excédant des naissances sur les décès était de 2,743. L'état civil n'était tenu que dans ces seules communes au nombre de 71. Un homme compétent dans un travail spécial sur la ville de Constantine a consigné l'observation suivante : « La mortalité chez les Arabes est beaucoup plus considérable que dans les autres nationalités.

[1] M. Pélissier, capitaine d'état-major, a écrit dans les *Annales algériennes :* « Notre indifférence en matière religieuse était ce qui choquait le plus les Arabes. « Vous êtes des chiens, vous autres, disait Abd-el-Kader à ses prisonniers français, « vous ne priez jamais Dieu. » Les Arabes disaient à leur tour : « Les Français sont « des impies qui ne prient pas Dieu, » ou bien : « Les Français n'ont pas de « Dieu. »

[2] *Lettre sur la politique de la France en Algérie*, p. 84.

[3] « Qui ne sait, a dit M. le colonel Valsin-Esterhazy, que ce furent nos transfuges (spahis) admis dans nos rangs et élevés à notre école qui formèrent la base principale de la cavalerie régulière d'Abd-el-Kader. »

[4] *Lettre sur la politique de la France en Algérie*, p. 75.

Elle est de 1 sur 22, et, par contre, les naissances y sont moins nombreuses (1 sur 35), de sorte que, si cet état se perpétue, la population arabe est condamnée à disparaître dans un court espace de temps. » (*Essai de topographie médicale de la ville de Constantine*, par le docteur Reboulleau, médecin en chef des établissements hospitaliers civils.)

Enfin les dernières nouvelles ne sont nullement rassurantes. La récolte, que l'on croyait belle, sera, paraît-il, insuffisante, et on redoute pour cet hiver une nouvelle famine sur les hauts plateaux.

Il faut à tout prix empêcher la marche de cette rapide dépopulation. Les colons, par les journaux, par les vœux des conseils généraux, par les amendements présentés en leur nom au Corps législatif, par les réponses aux questions de l'enquête de la *Chambre consultative d'agriculture d'Alger* et de toutes les sociétés constituées, ne cessent de réclamer l'application des mesures qui seules peuvent prévenir le retour de pareils maux. Les colons ne veulent point le refoulement ou la destruction des indigènes, comme certains de leurs détracteurs n'ont pas craint de l'avancer ; ils sont les dignes frères de ces Canadiens français qui, loin d'anéantir les tribus indiennes, comme le font leurs voisins anglo-saxons, se sont unis à elles pour former une race métisse qui professe la religion chrétienne, parle notre langue et aime toujours notre patrie. Les colons savent que l'Arabe est un producteur et un consommateur qui doit contribuer pour sa part à la transformation et à la prospérité de l'Algérie ; c'est seulement sa régénération qu'ils demandent : ils ont l'orgueil de vouloir faire son éducation, et ils sauront s'acquitter de cette noble tâche.

De leur côté, les Arabes qui se trouvent dans le voisinage des colons apprécient leurs efforts et, bien loin de leur être hostiles, les aident souvent dans la mesure de leurs moyens. Le général Lacretelle cite dans sa brochure un exemple remarquable des bonnes dispositions des indigènes à l'endroit des colons. En 1852, trente familles allemandes débarquent à Oran privées de ressources ; on leur assigne le territoire de Sidi-Lhassen, dans la banlieue de Sidi-Bel-Abbès, et l'autorité vient en aide à leurs premiers besoins. « Les indigènes des environs, apprenant que ces nouveaux colons sont de pauvres émigrants étrangers, chassés de leur pays par la misère, veulent aussi concourir à la généreuse hospitalité du gouvernement français, et, deux jours après l'arrivée, ils donnent à chaque famille : un âne pour porter l'eau et le bois, deux chèvres pour le lait, des poules, de la laine à filer, du beurre et du miel pour la consommation de l'année. De plus ils prennent l'engagement — qu'ils tiennent — de labourer et ensemencer leurs terres, et même de couper et battre la ré-

colte. L'année suivante, la récolte ayant été bonne, des maisonnettes remplaçaient les chaumières, et aujourd'hui il y a à Sidi-Lhassen 635 habitants, logés dans de bonnes maisons, au milieu de beaux vergers et de terres en plein rapport. »

Ainsi s'avancera la civilisation. Vivant côte à côte, s'entr'aidant mutuellement, les indigènes et les colons arriveront bien vite à se connaître et à s'estimer. Les enfants français grandiront et joueront avec les enfants arabes, et les bonnes relations d'enfance se perpétueront quand ils seront arrivés à l'âge d'homme ; les femmes des colons visiteront les femmes pauvres arabes, et elles seront de puissants agents de cette société naissante.

De tout ce qui précède, il résulte que l'établissement de la propriété individuelle et l'extension de la colonisation sont indispensables aux Arabes ; que l'autorité militaire maintient l'indigène dans un état d'immobilité qui amènera fatalement sa disparition. Un peuple barbare ne peut pas se trouver en face d'une haute civilisation sans qu'un duel à mort ne s'engage. La civilisation doit vaincre la barbarie ou périr elle-même. Travaillons donc à transformer cette race : là est notre intérêt, là aussi est son salut.

Henri Vernes.

La suite prochainement.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE

II[1]

L'EXPOSITION ET LES CONCOURS DES ÉCOLES. — RÉFORMES DANS L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

I

Le musée oriental et l'exposition du mobilier moderne ont été passés en revue dans un précédent article : il nous reste à examiner le travail graphique et plastique des écoles.

Cette fraction de l'exposition, but principal de l'Union centrale, contient trois sections distinctes : l'enseignement, le produit de cet enseignement s'accusant par les œuvres librement expédiées de chaque école de France, le résultat enfin du concours institué pour 1869. La première catégorie est installée au premier étage, dans le vestibule d'entrée du grand escalier, et dans une portion du salon carré divisé par sections. La deuxième, la plus encombrante, s'étend le long de la galerie circulaire du jardin : là sont exposés les dessins des départements; à Paris sont réservés le salon carré de l'est, contenant les œuvres des écoles de jeunes filles, puis les quatre salons qui y font suite, dans lesquels se trouvent les œuvres des écoles municipales de garçons. Les résultats des concours enfin sont classés dans les salons similaires, côté des Champs-Élysées.

C'est dans cet ordre que nous allons inviter le lecteur à nous suivre pour étudier cette singulière exposition, plus curieuse par l'intérêt qui s'y attache et le but qu'on poursuit que par l'attrait artisti-

[1] Voir *le Correspondant* du 10 novembre 1869.

que. Nous ne nous arrêterons qu'aux travaux spéciaux de sculpture et de dessin plastique ou ornemental : nous éliminerons donc, à peine d'excéder les bornes de cet article, tout ce qui a trait au dessin linéaire, au lavis, à la perspective, aux coupes de pierre et de charpente, et à l'architecture.

Deux spécimens de classes municipales sont installés dans le grand salon, l'une pour la sculpture, l'autre pour le dessin. Le matériel est complet et intéressant. Près de là, sur les murs et dans le vestibule d'entrée, sont exposés les modèles que la science et l'industrie mettent à la disposition des écoles. Nous sommes, on le comprend, à la source même de l'art. Or, ce qui frappe tout d'abord, c'est la modeste place occupée par de telles œuvres : non pas que nous nous plaignions qu'un palier d'escalier soit un endroit trop infime ; au contraire, il est choisi avec intelligence. Là est l'entrée, là doivent se trouver les germes créateurs de l'art, pour que tout visiteur, par cette préface, puisse saisir et comprendre l'œuvre dans son entier. Ce dont nous nous plaignons, c'est de l'indigence des spécimens, qui parviennent à grand'peine à occuper une place si restreinte.

C'est surtout pour les surmoulés que la rareté est extrême. Quelques têtes et quelques membres reproduits d'après l'antique, de pauvres réductions d'ensemble, qu'on est habitué à voir sur les parapets des quais ou sur la tête des mouleurs ambulants, un catalogue peu complet, voilà à peu près tout ce qu'une modeste et unique vitrine offre à la recherche du savant ou à la convoitise éclairée du professeur. Les surmoulés partiels de meubles antiques ou de la Renaissance, les moulages faits sur des ornements du treizième ou sur des sujets du seizième siècle, font complétement défaut. Deux pièces toutefois nous paraissent d'une grande portée utilitaire : ce sont les épreuves sur l'écorché et les pièces anatomiques moulées sur nature ; en second lieu, c'est un beau modèle de nègre, grandeur naturelle, reproduit en ronde bosse, et que l'éditeur offre à un prix des plus minimes. Il y a là pour toutes nos écoles une vulgarisation des études indispensables qui vient combler une regrettable lacune. Le jeune ouvrier du soir ne saurait en effet aller chercher aux cliniques de médecine ou demander au modèle vivant, introuvable en province, la science anatomique si indispensable à l'art. Nous signalons avec plaisir ces deux heureuses exceptions.

Le dessin présente de meilleurs et plus nombreux modèles, ainsi qu'un choix plus large et plus intelligent. L'influence de l'Union centrale a déjà porté ses fruits. Toutes les époques ont fourni leur contingent de modèles : antiquité, renaissance, bois, marbres, tableaux, fresques, gravures, écoles allemande, hollandaise, française, productions modernes, tout a été mis à contribution par la maison Gou-

pil. De bonnes planches coloriées, dessinées d'après nature sur l'écorché, sont encore offertes à l'étude par un sculpteur, M. Debrie.

Quant au dessin d'ornementation, nous ne saurions trop signaler le remarquable travail de M. Ruspritch-Robert, professeur d'art industriel à l'école impériale de l'école de médecine. Là est, selon nous, dans un genre secondaire, il est vrai, la source vive de toute régénération du dessin ornemental ; c'est la nature offerte en modèle, copiée, puis traduite selon le but et le rendu de chaque travail. La méthode est simple : elle consiste à prendre un segment de feuille, de bourgeon ou de fleur, à le dessiner d'après nature, puis à le transformer, en lui conservant tout son caractère, son esprit et son mouvement, en une rosace, une volute, un rinceau d'ornement. N'est-ce pas là tout le secret de l'antiquité avec la feuille d'acanthe, dont la Grèce a fait le plus pur des chapiteaux, ou du treizième siècle, avec le lierre, le persil et le chardon, dentelle obligée de toute voussure de cathédrale. La méthode dont nous parlons n'est donc que la répétition du travail des grandes époques, tel que le révélait l'intuition, et non le système. Nous engageons le visiteur à s'arrêter devant le modeste cadre de transformation des végétaux ; il pourra admirer ces trésors d'art ornemental contenus au fond du calice ou des étamines d'un narcisse ou d'un iris ; il y verra tout le parti qu'on peut tirer du bourgeon de marronnier; il reconnaîtra dans la pousse et la vrille terminale du simple et prosaïque potiron, ce Jean-Bonhomme de nos potagers, l'origine et l'inspiration des végétations métalliques de la porte de Notre-Dame de Paris ; il découvrira encore que la tige maladive d'une asperge ou d'une amarante, ou la vrille de la vigne, contiennent en germe la volute, les rinceaux et les enroulements des plus capricieuses arabesques. A l'esprit de l'artiste le privilége d'y trouver d'originales compositions d'ornements. Chez l'élève, dès lors, les doigts seuls ne travaillent pas : l'esprit vivifiant collabore à cette œuvre difficile. Le génie intellectuel se développe dans la zone propre à l'industrie : il n'est ni trop surchauffé ni trop refroidi. C'est à ce point de vue que nous ne pouvons trop encourager un tel enseignement.

Non contente de s'adresser aux modèles, l'Union a encore fait appel aux systèmes suivis dans l'instruction artistique. Tout professeur français ou étranger a été invité à venir chaque semaine librement exposer sa méthode. Après l'exposition des modèles, voilà l'exposition des méthodes.

En quittant les modèles, nous arrivons à l'exposition libre. Parlons d'abord de la province. On n'attendra pas de notre part un examen des milliers de cartons tapissant, sur un parcours d'un demi-kilomètre, toute la galerie du premier étage. Qu'il nous suffise de

reconnaître que le niveau, bien que plus élevé qu'en 1865, est encore loin d'être à une hauteur normale. Laïques et cléricaux participent à cette léthargie artistique. Les nombreuses écoles des Frères se font cependant remarquer par des travaux très-soignés sur l'architecture, le lavis, la perspective, le dessin géométrique ou industriel des machines ; certaines, à Douai, par exemple, excellent dans la coupe de pierre et de charpente : mais c'est là un terrain sur lequel nous ne nous laisserons pas entraîner. En dehors de ces spécialités utilitaires, beaucoup d'écoles n'ont présenté que des dessins et de rares modelages d'une faiblesse regrettable, tristes résultats d'un mauvais choix de modèles. Que peut-on dire devant les envois des écoles cléricales de Lille, par exemple, qui offrent à nos regards des dessins laborieusement copiés d'après les lithographies banales du *Cavalier démonté*, du *Portrait de zouave français*, ou encore du *Napoléon à cheval*, prononçant ces paroles, plus légendaires qu'authentiques : Soldats, du haut de ces pyramides!... De là nous arrive encore une série de modelages du plus triste effet. Aucun dessin ou fragments de meubles, tels que cariatides ou bas-reliefs. Le modèle antique ou renaissance manque presque complétement. Même réflexion en présence des envois faits par les écoles municipales de Nantes, ainsi que — chose remarquable ! — par celles des écoles suburbaines de Paris, la Chapelle, le Gros-Caillou, par exemple. Ici nous nous retrouvons en présence de détestables modèles : le Napoléon des pyramides brille encore de tout son éclat. La zone qui entoure la capitale se montre donc moins avancée que beaucoup de provinces éloignées.

Au milieu de ce vaste chaos, la reproduction d'après nature est presque inconnue, et la copie des belles œuvres des grandes époques une rareté. Citons toutefois en première ligne : Limoges, Reims, Douai, Bayonne, comme faisant une heureuse exception à cette regrettable erreur. Limoges tient une place importante et hors ligne. La patrie des Léonard se souvient sans doute que noblesse oblige. Ses écoles municipales se livrent à deux genres de travaux distincts, la terre cuite émaillée et le dessin d'après l'antique ou la nature. La faïence décorée, dans cette patrie des célèbres Limousins qui, comme les rois, ont leur généalogie, leur nomenclature, est une branche de production très-réussie. Il y a là des camaïeux bleus du plus riche effet : un plat ovale a permis à l'ornemaniste de déployer du talent comme inventeur et décorateur. Il serait réussi, si ce n'était la figure de naïade, trop forcée comme attitude, qui accuse cependant une certaine science de dessin et de composition. Quant aux fusains et crayons, on reconnaît au premier coup d'œil que de bons modèles ont été choisis. L'influence de la féconde propagande dirigée de

Paris par l'Union centrale se fait déjà sentir : plusieurs des compositions patronnées par elle se retrouvent dans les copies exposées par la ville de Limoges.

Les écoles municipales de Douai ont aussi envoyé de bons fusains exécutés d'après des modèles sérieux, les Prisonniers de Michel-Ange par exemple, de haute dimension. Bayonne et surtout Reims, par leurs écoles des Frères, méritent d'attirer l'attention. Les modèles sont bons, la facture des crayons est large : les fusains de Reims. entre autres, nous présentent, en grandeur naturelle, de bonnes études d'après le Pensieroso de Michel-Ange, le Démosthène, et des jambes antiques bien étudiées, quoique le fond trop estompé fournisse un repoussoir trop facile au modelé. Citons encore l'école des Frères de Saint-Omer pour ses copies de fleurs ornementales et décoratives; la facture en est large, et peut inspirer le dessinateur sur étoffes. Ce ne sont toutefois pas des interprétations d'après nature, mais de simples copies à deux crayons. Puisque nous parlions d'étoffes, citons encore Saint-Quentin, la ville industrielle des tissus. On voit, par deux dessins de rideaux brochés exposés, que la municipalité a l'heureux esprit, comme à Limoges dans un autre genre, de diriger les études de la jeunesse vers la branche industrielle dont la ville est justement fière. Ces compositions toutefois — ce ne sont plus de simples copies — manquent de légèreté, et sont loin d'atteindre l'entente des dessins que nous avons admirés à Berne et à Saint-Gall. Quant aux copies plastiques ordinaires, elles accusent trop l'absence de modèles sérieux : le souvenir de de Latour semble planer trop complétement sur sa ville natale. Une bonne copie d'un de ses chatoyants pastels vient par sa présence attester l'influence du portraitiste de madame de Pompadour, qui fut en même temps le généreux fondateur de l'école de dessin de sa ville natale.

Revenons maintenant à Paris. Ici, l'influence de l'Union centrale a déjà opéré une révolution : ce n'est plus la triste exhibition de 1865. Les dessins et lithographies banals sont absents ; les effigies dynastiques, bustes et fusains, ont complétement disparu, sauf trois petits cadres de famille, ces œuvres semblent du reste si confuses de leur isolement, qu'elles se dérobent à toute curiosité, en montant garnir à elles seules une cinquième rangée où il faut un œil bien exercé pour les découvrir. En somme, l'on retrouve presque dans tous les travaux des écoles la reproduction des modèles prônés par l'Union. L'unité de conseil se fait sentir. Réservons nos éloges principalement aux écoles municipales dirigées par les Frères, ainsi qu'à celles placées sous la direction de MM. Levasseur et Lequien Dans ces deux dernières écoles, le modelage est soigné à l'égal du dessin : exemple rare que nous sommes heureux de signaler. Les aca-

démies s'alternent avec les plâtres antiques ou les dessins raphaélesques. Au milieu de l'exposition de M. Levasseur, on trouve, entre autres, une petite étude de jeune berger, ébauche en plâtre d'après le modèle vivant, qui est charmante d'attitude, de jeunesse et de distinction. Ce n'est pas là une reproduction, c'est bien plutôt le sujet habilement composé d'une statue qui n'attend que le praticien et le fondeur pour se métamorphoser en marbre ou en bronze. Chez M. Lequien il y a aussi une série de bons plâtres d'après l'académie : l'enfant tenant ses mains sur sa tête, pris dans deux plans différents, travail, par conséquent, de deux élèves distincts, est aussi l'œuvre étudiée de jeunes gens réellement artistes. Citons encore comme un intelligent exercice la reproduction, faite de mémoire, de l'écorché teinté. C'est un travail intellectuel excellent.

Il nous reste, avant de quitter les écoles des garçons, à parler des œuvres de l'école céramique. Ces faïences, artistement peintes, sont plutôt des produits de fabrique habile que d'école débutante. On y voit de charmants vases perses, aux peintures haut-relief, qui peuvent soutenir la comparaison avec l'exposition céramique manufacturière du rez-de-chaussée.

Les envois des écoles de filles, écoles pour la plupart subventionnées et non municipales, sont aussi en progrès, bien qu'il y ait trop souvent une fausse direction et un peu trop de réclame. On sent en effet par le faire général, qui vise à l'énergie, et n'atteint le plus souvent que la lourdeur, le désir d'attester aux yeux de tous, de l'administration surtout, le résultat d'études *viriles*. L'étude cependant ne peut et ne devrait pas être la même pour le jeune ouvrier et la jeune fille. Anatomie, modèle vivant, sont indispensables à l'un pour son avenir; ils sont impossibles et heureusement inutiles pour la jeune fille, qui n'aura jamais à utiliser de telles études. Reproduire du nu et une portion de nu sans connaître ni les muscles sous-jacents, ni leur point d'attache, ni leur intersection, autant ne rien copier, car c'est faire de l'art en aveugle et risquer de confondre — ce qui arrive — articulations, plis de l'épiderme et muscles : faire, en un mot, de la reproduction fantaisiste, comme il y en a de terribles exemples au palais des Champs-Élysées, voilà, nous le répétons, une erreur de direction que nous voudrions voir changer. Quant à l'ensemble des œuvres des jeunes filles, nous y retrouvons encore l'indice d'un mauvais choix de modèles. Certains essais de peinture sur faïence, et surtout sur porcelaine, décèlent une absence complète de science plastique et d'harmonie des couleurs. Beaucoup de fusains sont mauvais, d'autres crayons sont trop poussés au noir; l'énergie de l'estompe cache les défaillances du dessin ou les défauts du modelé. Il y a encore bien des puérilités. Qu'avons-nous besoin de savoir, par exemple, que tel

dessin est entièrement fait de la main gauche, lorsque ce dessin est détestable? Ce n'est malheureusement pas là un Holbein.

Hâtons-nous toutefois de citer de bons produits. Après les défauts, parlons des qualités. Dans l'école subventionnée du neuvième arrondissement, si les dessins linéaires sont, comme nous venons de le dire, trop poussés au noir, l'art céramique y est largement traité : dessin, invention et copie d'après nature s'y trouvent réunis. Ne citons comme exemple que le service au homard. C'est là une heureuse direction donnée au talent des jeunes filles. Le dessin d'après nature s'accuse encore par d'habiles ébauches estompées en une séance, exemple que nous voudrions voir se généraliser. Il y a notamment un portrait de jeune fille, bien enlevé, qui, quoique un peu mou, est vivant. Nous n'en dirons pas de même des dessins de l'école professionnelle de madame Lemonnier. Outre que ces modèles nous paraissent mal choisis, la facture retombe uniformément dans le laborieux procédé de hachures, la patiente reproduction du morceau lithographique, que nous réprouvons comme une pernicieuse épidémie. Même reproche à faire aux essais de peinture céramique : on s'est attaqué à la porcelaine, beaucoup plus chatouilleuse que la faïence, sans avoir ni dessin suffisant ni connaissance élémentaire de la tonalité des cuissons au grand feu. Ces premières réserves faites, signalons la reproduction habile des fleurs d'ornement, les peintures sur éventails, et surtout la gravure sur bois, dans laquelle les élèves semblent arrivées à une grande sûreté de main. Voilà des branches de l'art qu'on est heureux de voir développer chez une jeune fille. Nous comprenons bien mieux ces études que le travail d'après la statuaire antique, dont le résultat pratique, quant à l'avenir, non pas de l'école subventionnée, mais de la jeune fille, nous échappe complétement.

Nous arrivons maintenant à la curieuse exposition du concours. C'est, ne l'oublions pas, le premier essai tenté. A-t-on répondu à l'appel de l'Union centrale? et dans quelle proportion? Telles sont les questions qui se posent devant cette décisive épreuve. Résumons brièvement la première impression : l'appel a été largement entendu par toutes les écoles. Le concours d'imitation est abondant en œuvres de tout genre; la reproduction ornementale est généralement bonne ; le travail architectural et le lavis très-satisfaisant ; le modelage, bien qu'inférieur en nombre, est cependant supérieur en mérite comme copie ou comme invention ; le dessin de la figure et de la forme humaine généralement détestable. Le concours de composition enfin n'a donné lieu qu'à un nombre très-restreint d'envois dans lesquels l'inspiration est peu remarquable et l'exécution de la figure jamais à la hauteur de l'ornement.

Le concours d'après le modèle, qu'on le sache, ne consistait pas simplement dans la reproduction matérielle de l'objet : le programme avait exigé un travail de traduction. Le modèle devait être rendu en augmentation, l'éclairage interverti, la gravure reproduite en bas-relief ou bien encore en ronde bosse, la teinte plate en tonalité variée. La difficulté, on le voit, était assez grande ; le travail n'était pas demandé seulement à la main du copiste, mais avant tout à l'intelligence de l'artiste. Les deux premières sections — dessin géométrique et architectural — présentent une grande habitude du lavis et des plans. C'est certainement le résultat de l'enseignement des nombreuses écoles mutuelles ou municipales. Certains lavis du château de Pally, par exemple, pourraient passer pour l'œuvre d'habiles élèves architectes. Quant à la copie de la porte d'entrée du Grand-Cerf, à Chartres (seizième siècle), deuxième épreuve du concours, pas un seul élève ne s'est tiré honorablement de la reproduction, augmentée des deux figures bas-relief qui surmontent le plein cintre. Draperies, bras, figures, les concurrents ont tout mélangé, comme de véritables enfants ignorants. Il est vrai de faire observer que la gravure modèle n'avait indiqué les deux figures qu'à l'état rudimentaire; la science eût pu seule, dans un travail d'augmentation, suppléer à l'insuffisance du modèle.

Les dessins ornementaux devaient reproduire, entre autres, un casque de parade renaissance, dont l'éclairage sur la gravure devait être retourné et la proportion augmentée. L'ensemble des épreuves est bon, le relief bien observé, l'estompage habilement et assez généralement réussi par les nombreux concurrents. L'envoi d'une école de Nancy se fait, entre entres, remarquer par la sûreté de main et l'originalité du travail. Quant à la moyenne, une seule chose vient encore faire défaut : la figure humaine. Le casque surmonté d'un dragon porte en avant une chimère au torse découvert; puis la face latérale, toute ruisselante d'ornements, présente à la partie centrale deux figures mythologiques. En présence de ces figures, les élèves ont été pris de défaillance; le dessin fait fausse route. Si le dragon fantastique est parfait, la chimère, tête et torse, présente une absence déplorable de dessin : ce n'est plus une figure, mais une niaise et souvent ignoble caricature. Même observation pour les deux personnages mythologiques, dont bras et jambes sont un hardi défi à la raison et viennent déparer l'ensemble ornemental. Une section de la frise du Parthénon avait été donnée comme modèle d'interprétation « au point de vue de l'esprit général et du style. » Ce concours n'a été nullement compris; la moyenne des fusains est déplorable comme mouvement, dessin et sentiment. Deux têtes avaient été désignées comme modèles de dessin de figure : une tête de page par

Luini (1580), et une tête de gentilhomme par Holbein (1540). Ces deux copies étaient exigées de tout concurrent pour le concours; aussi le nombre des envois s'élève-t-il à quatre cent cinquante-huit. Ces deux œuvres de la renaissance italienne et allemande présentent une pureté de style, une délicatesse de dessin remarquables. La moyenne des copies est très-faible : pas de dessin, pas de compréhension des plans ni des perspectives linéaires. Dans la copie italienne, les yeux ne sont pas parallèles, la mâchoire remonte vers l'arcade sourcilière, les cheveux deviennent des serpents crispés qui se tordent sur la tête : le modelé s'accuse par une hachure brutale sans décroissance changeant la position de l'os maxillaire inférieur. La copie allemande, meilleure sous beaucoup de rapports, tombe cependant dans la sécheresse et la mièvrerie ; chaque poil de barbe est méticuleusement accusé. Le caractère de l'époque y est toutefois assez bien conservé. En somme, l'ensemble de ce concours de style est assez faible, et dénote une ignorance trop générale de l'anatomie humaine et du dessin.

Un dessin d'Holbein, tiré d'un vitrage de Bâle, et un cadre d'émail de Léonard Limousin, deux œuvres qui devràient être grandies d'un dixième, ont heureusement inspiré un grand nombre de concurrents. Dans ces travaux, il ne s'agit plus de pureté de ligne, de suavité de style. L'ornementation du cadre est large, saccadée, accusée. Quant aux deux suisses du vitrail d'Holbein, ils sont hardiment coupés, énergiques, nerveux, le cou tendu, le poing fièrement campé sur la hanche. Tout, chez eux, l'attitude et le costume pittoresque, permet l'écart du crayon. On a devant soi, en un mot, une haute fantaisie n'exigeant pas un talent aussi sérieux que les deux épreuves précédentes. Le concours est réussi. On rencontre même de l'originalité dans quelques émailleurs de Limoges, qui, se sentant dans leur élément de coloristes, bien qu'en présence d'une simple gravure sur bois, ont heureusement restitué l'harmonie chatoyante d'un émail aussi bien que les tons particuliers à la vieille imagerie allemande. Pour qu'une telle interprétation eût été parfaite, il eût fallu serrer de plus près le dessin du maître et conserver à l'attitude observatrice des deux personnages toute leur crânerie.

Les épreuves de modelage, avons-nous dit, bien que moins nombreuses, offrent de bons spécimens. La copie du lion de Barye offre un concours de bas-relief satisfaisant. Même observation pour le panneau François I[er] à la salamandre. Le brûle-parfum traduit en ronde bosse, suivant une gravure de Marc-Antoine, a donné naissance à trois jolies inspirations, car on ne peut pas donner le nom de copies à de telles œuvres. Dans ces trois épreuves, les écoles parisiennes des Frères se font remarquer. Il n'en est malheureusement

pas de même pour le modelage anatomique d'un bras qui n'a tenté que six concurrents.

Terminons enfin cette revue en signalant l'oubli dans lequel a été laissée une section importante. Le modelage décoratif, par son essence, devrait attirer les élèves et développer chez les futurs artisans du mobilier le désir de la lutte. N'est-ce pas, en effet, de cet ordre que relève toute cette armée de sculpteurs en bois et ciseleurs en bronze, qui ont mission de nous créer meubles et bronzes d'ornement? On avait offert comme modèle la copie d'une face principale de bahut Louis XIII. Quatre concurrents timides — deux de moins encore que pour le modelage anatomique — ont seuls envoyé un travail bien imparfait. Leurs œuvres, en effet, ne possèdent ni la légèreté d'exécution, ni le mouvement des feuilles et rinceaux, si vivants à cette époque, ni l'entente de l'ensemble et de l'équilibre des diverses parties. Le panneau du milieu, à peine ébauché, se trouve encadré par des montants faits au tour et trop poussés comme fini. Un de ces bas-reliefs révèle bien plutôt le travail d'un pâtissier que celui d'un artiste intelligent. C'est alors qu'on se met à regretter l'étude d'après nature du liseron, du lierre ou du persil. Comme nombre et comme travail, nous le répétons, il y a une lacune doublement regrettable dans une branche si développée de l'industrie. Cette lacune, nous l'avons signalée dans la vitrine des modèles, aussi bien qu'au rez-de-chaussée, parmi les meubles, produits brillants sinon artistiques, qui accusent bien plutôt le travail de l'ébéniste que le talent du sculpteur. Il était tout naturel de la retrouver encore dans les cartons des élèves. Modèles, études, productions, on le voit, tout est solidaire.

Le concours de composition plus difficile, et qui présentait le grand intérêt de l'inconnu, n'a pas été très-fécond en envois. Quatre-vingts œuvres environ sont venues répondre à l'appel dans quatre sections correspondantes aux diverses formes de composition : deux épreuves proposées sont restées vacantes faute de concurrents.

La composition architecturale — une porte cochère et un tombeau — n'offrent que trois lavis pour la première et six pour le second. L'invention y est nulle d'un côté, et banale de l'autre. Le dessin d'une des deux portes cochères fournit encore le spectacle attristant de deux figures dont les formes, les bras, les mains portent le défi le plus audacieux à l'anatomie, à la proportion, au bon sens; spectacle d'autant plus pénible que rien ne condamnait l'auteur à faire ainsi intervenir la figure. Aurait-il eu foi dans sa science?

La composition ornementale se composait, entre autres, d'un chiffre et d'une plaque de foyer. Le chiffre, sur onze concurrents, en a heureusement inspiré deux : l'enlacement de leur œuvre est heureux, le

coloris ornemental. Quant à la plaque, — huit épreuves envoyées — l'un a oublié le programme utilitaire essentiellement bas-relief et accusé certains détails presqu'en ronde bosse. Une deuxième composition, dans laquelle l'élève a fait intervenir des cariatides d'angle et des mascarons décoratifs, est heureuse comme entente générale et surtout comme figure. Il est vrai que c'est une œuvre de modeleur.

La composition décorative avec figure comprend un candélabre de château — cinq plâtres ronde bosse et un encadrement de diplôme, douze dessins. — Le candélabre, œuvre de pur modelage, met en relief deux bonnes compositions : une figure de femme renaissance, puis un guerrier germain. L'exécution en est soignée, la conception et le style convenables. Le concours d'encadrement, au contraire, nous parlons surtout de la figure, est d'une grande faiblesse.

Une enseigne en fer forgé et une fontaine de salle à manger étaient enfin deux des objets désignés pour la dernière épreuve, celle de l'art appliqué à l'industrie. L'enseigne a tenté onze concurrents. Les lavis sont bons ; le style est cherché et quelquefois trouvé, notamment dans l'enseigne à Saint Jacques, du treizième siècle, et du Soleil d'or, de la renaissance. Il y a loin, toutefois, de ces compositions à ces magnifiques ferrures allemandes que le vent fait encore grincer au-dessus de certaines auberges du Palatinat ou de la Bavière, à la satisfaction bien plus prononcée du passant qui a le goût des arts, que du voyageur nocturne qui a le goût du sommeil. Si jamais un des heureux lauréats est admis à aller étudier de près, à Nuremberg, par exemple, les ferrures et les œuvres du temps passé, il verra que l'artiste d'autrefois n'avait pas sa timidité moderne, qu'il savait, avec une grâce audacieuse, allonger les enroulements de fer en les entre-croisant à l'infini, de manière à meubler, par cette végétation capricieuse, un signal qui allait au loin quêter l'œil du voyageur, sans pour cela recourir à de lourdes volutes ou à des rinceaux trop massifs.

La petite fontaine n'a inspiré que cinq concurrents. Parmi eux, un élève limousin a produit le lavis d'une jolie faïence décorative dont le sujet principal est Vénus sur sa conque marine. Est-ce une copie ? est-ce une inspiration ? Nous ne le savons : toujours est-il que le dessin en est élégant et donne à toute la composition — tant la figure est chose importante — un parfum artistique prononcé, que tout ouvrier, quelque peu artiste, doit s'efforcer de faire jaillir du crayon, du pinceau ou de l'ébauchoir. Citons encore une assez jolie composition style Louis XVI, dont la décoration rose tendre est toutefois un peu mièvre comme coloris et style ornemental. Nous passerons sous silence cette autre petite machine aux grotesques sirènes. Avant de

se lancer dans la composition, il serait peut-être bon de connaître les premiers principes de la figure, cette base de toute industrie artistique qui veut conserver la suprématie et la supériorité du talent.

Le concours pour le grand prix, fixé à la fin de l'exposition, vient d'avoir lieu ces jours derniers. Cent trente concurrents se sont présentés. La première épreuve d'élimination a prononcé l'admission de cinquante candidats parmi lesquels on comptait deux jeunes filles. Le sujet du concours était une horloge de salle à manger, complétée d'un baromètre et de deux jardinières. La plus grande liberté était laissée aux élèves quant aux matériaux de composition; la céramique toutefois était indiquée. Sur les cinquante admis, trente-sept concurrents se sont présentés à l'entrée en loge, dont vingt-quatre dessinateurs et treize modeleurs. Plusieurs élèves de l'École des beaux-arts, bien qu'admis à la première épreuve, ont eu le bon esprit de ne pas venir concourir. Ne s'agissait-il pas là, en effet, d'art industriel et non d'art pur? Plusieurs des concurrents n'étaient même plus de simples élèves, mais des artistes, employés habiles de fabrique ou d'industrie de luxe. Dès lors la raison de ce concours se trouvait déviée, intervertie. Ce n'était plus à de simples élèves, encore sur les bancs de l'école, qu'on demandait une épreuve, mais à des artistes trop forts pour lutter avec de simples élèves. De là vient, sans doute, le niveau élevé de ce concours. Nous ne pouvons passer en revue ces compositions, dont l'examen exigerait à lui seul une étude ; qu'il nous suffise de dire que le premier prix décerné au dessin d'un jeune artiste de Sèvres, est la juste récompense d'un talent qui dénote un crayon pur et délicat ainsi qu'une saine entente de composition. Le second prix est attribué à un modelage bien compris comme composition, mais dont les détails, les figures d'enfants surtout, sont d'une lourdeur et d'un dessin regrettable. Quelle différence dans les charmantes figurines du n° 3, premier accessit, dont l'œuvre méritante n'a pas su conquérir auprès du jury la faveur du voyage artistique, mais qui sera achetée par l'Union. On pouvait, il est vrai, reprocher à cette composition habile une réminiscence trop servile d'une œuvre d'ébénisterie. C'était bien plutôt une armoire à glace, une vitrine, qu'une horloge-baromètre. Cela est vrai, mais comme le modelage statuaire en était charmant ! On n'est pas étonné de retrouver l'habile artiste doublement lauréat dans les autres épreuves de concours. Exprimons enfin un regret, c'est de n'avoir pas vu parmi les œuvres couronnées un lavis dû, sans aucun doute, au pinceau exercé d'un habile décorateur qui, seul de tous ses concurrents, avait donné aux jardinières une importance rationnelle, en satisfaisant à une des indications du programme, l'emploi de la faïence décorative. Ce n'était pas là, du reste,

l'unique mérite de cette composition. Les deux groupes de figurines étaient traités de main de maître et tenaient du Clodion. Le jury, du reste, n'a qu'une excuse : la difficulté du choix et le niveau élevé du concours.

Au moment même où nous écrivons, toutes les sections du jury viennent de prononcer leur choix dans les nombreux concours que nous avons examinés. Les œuvres des lauréats sont exposées depuis le 14 de ce mois. Nous sommes heureux de retrouver parmi elles les jolies compositions que nous avions signalées nous-même : la fontaine décorative, le cadre de Limoges, l'enseigne douzième siècle, le brûle-parfums, le candélabre.

Remarquons, avant d'abandonner ce sujet, que les écoles de province ont reçu la juste récompense de leurs efforts : Douai, Nancy et surtout Limoges l'emportent, dans certaines compositions, sur les écoles de la capitale. A Paris, enfin, les écoles dirigées par les Frères se montrent les dignes émules des écoles municipales et professionnelles. Quatre prix leur ont été accordés, pour le lavis, les fleurs, et, chose remarquable, pour le modelage : le Faune d'après l'antique et le brûle-parfums restitué d'après le dessin de Marc-Antoine. On comprend de suite qu'il y a là une direction esthétique intelligente ; on devine que le supérieur est un habile sculpteur, et qu'un des professeurs est un peintre distingué, pouvant l'un et l'autre servir d'exemple à la direction laïque. Que nos professeurs universitaires y prennent garde, sur ce point, en voyant le sobriquet d'*ignorantins* se retourner plus justement contre eux-mêmes.

II

Les réflexions que fait naître l'examen de l'exposition industrielle peuvent se résumer en deux points distincts : imperfection des méthodes et modèles d'instruction; manque d'unité collective dans la direction supérieure.

L'imperfection des méthodes d'instruction, pour qui sait lire, est écrite tout au long des œuvres de nos écoles. En première ligne, répétons-le ici sans crainte, tout le sujet est important, l'ignorance de la force humaine est un des points capitaux. Hors de cette étude, il n'y a point de salut, même pour l'ornementiste : concours, copies et objets fabriqués nous fournissent cette année des exemples indiscutables. Que d'heureuses compositions, que de louables crayons déparés par une figurine inhabile, stupide, barbare ! Nous nous sommes

trop étendus déjà sur ce sujet, chaque fois qu'une œuvre de ce genre est venue blesser le regard, pour nous y arrêter plus longtemps.

Mais ce qui n'a pas été indiqué, c'est l'origine de cette regrettable ignorance. Est-ce donc faute de copier longuement des modèles de figure? Loin de là : les innombrables crayons des écoles exposés reproduisant tant de torses, de bras et de têtes protestent du contraire. Mais ces dessins sont presque tous des copies serviles de morceaux isolés qui ont laissé le copiste dans l'ignorance complète de l'ensemble auquel il se rattache. La main a décalqué les hachures d'une gravure sans que l'esprit se soit rendu compte de ce que ces ombres de convention étaient chargées de traduire. Est-ce un os? est-ce un muscle? est une ombre portée? Toutes questions indiscrètes qui restent sans solution. Qu'importe, en effet, le dessous de carte, pourvu que la hachure rectiligne croisée suive toujours sa marche teintée. Voilà l'origine de ces étranges aberrations que nous ont décélé de nouveau les innombrables copies de la charmante tête de Luini. Ayons donc le courage, une bonne fois, de bannir le *morceau*, la tranche de bras, de main, de jambe, de figure, qui sert aux enfants : ce mets indigeste ne peut être digéré par leur esprit ignorant. Faites-leur copier, surtout au début, un ensemble droit, intelligible, facile à comprendre, fût-ce une silhouette, mais évitez le morceau ; évitez surtout les raccourcis compliqués traduits sur papier auxquels les jeunes intelligences ne peuvent absolument rien comprendre et dont le lycée de Vanves — dit du Prince-Impérial — a fourni de si regrettables spécimens. En fait de modèles, l'antique demande à être choisi avec discernement. Il s'agit bien plus d'un exercice intelligent et fécond que d'un tour de force stérile. Ce ne sera donc jamais des personnages du jugement dernier de la Sixtine qu'on devra donner à copier, mais plutôt des Luini, des Giotto, des Angelico, des Pérugin et des Raphaël. Qu'on donne encore aux élèves des plâtres grecs simples de conception, purs de forme, sobres de mouvement. Les enfants apprendront à comprendre la proportion, la pondération des différentes parties; ils saisiront l'ensemble, et, en plusieurs mois, deviendront plus capables de traduire ce qu'ils voient que s'ils pâlissaient plusieurs années devant les hachures d'une oreille ou d'un nez. Saisir l'ensemble, dira-t-on, est un travail de synthèse auquel l'on n'arrive qu'après de longues études : cette simplicité n'est que la résultante des difficultés. Cet axiome, vrai en principe, n'empêche pas la jeunesse d'arriver vite à saisir l'ensemble, lorsque surtout il est compréhensible, sauf à passer à l'étude du raccourci, lorsque le degré d'instruction le permettra. Nous avons connu un cours dirigé d'après la méthode Dupuis : les élèves arrivaient promptement à saisir, comprendre et traduire. Et la facture,

comment l'apprendre? ajoute-t-on. Qu'importe la facture, répondrons-nous ; chacun rendra à sa manière ce qu'il croit être bon. Dans les nombreux dessins laissés par Delacroix, est-ce qu'il y a une facture uniforme, un parti pris d'estompe? Nullement : le génie de l'artiste rendait comme il l'entendait et par le procédé qui lui plaisait, la forme, la lumière qu'il voulait interpréter. Bannissons le morceau, appliquons-nous à l'ensemble, et, tout en nous attachant à la figure, fuyons les raccourcis et les copies inintelligibles pour l'enfance.

Après la figure humaine, au point de vue de l'étude, viennent les animaux : les anciens ne les méprisaient pas. Le musée de Naples renferme une salle entière de bronzes et de marbres consacrés à cette intéressante branche de l'art ; la grande porte de Saint-Pierre elle-même contient, dans des enroulements de volutes, tout un monde animalier vivant qui, par son opposition, rend encore plus de charmes à la figure humaine. Or l'exposition accuse, de ce côté, le plus complet dénûment. Nous voudrions donc que l'animal fût travaillé, étudié dans toutes les écoles à l'égal de la figure. C'est ici que la copie d'après nature produirait tous ses résultats : nature vivante qu'il faut étudier dans son mouvement, saisir et rendre souvent de souvenir ; nature morte que donne la forme, le jeu de la plume, le flou du poil, sont également accessibles, à la grande différence des modèles humains, à toute école de province. Le moindre moineau franc ferait mieux notre affaire que la série entière des modèles sous châssis. Pourquoi ne pas recourir au bœuf ruminant, au bélier patient, à la cigogne immobile, au pigeon ou à la tourterelle peu sauvages, et à mille autres encore que le règne animal produit avec fécondité, depuis la demoiselle élégante, les papillons aux éclatantes couleurs, les coléoptères vulgaires jusqu'aux batraciens et aux reptiles si utiles à l'ornement, si bien compris et utilisés, du reste, par l'Agénois Bernard Palissy. Les ébauches, une fois comprises et terminées, l'élève procéderait, avec ces éléments précieux, à des compositions ornementales dans lesquelles fleurs, tige et feuillage viendraient concourir à l'ensemble. Est-ce donc si difficile de rééditer ce que les artistes des grandes époques ont fait avant nous? Quelle vaste mine ouverte à toutes les aptitudes, à tous les états! Jeunes ouvriers et jeunes filles y trouveraient une récolte abondante pour l'état qui doit les aider à vivre : peinture sur porcelaine, émaux, éventails, dessins de robe et de tenture, gravure, bois sculptés, meubles, bronzes, architecture même, voilà le vaste champ qui s'ouvre devant de telles études bien comprises, alliées à la reproduction des fleurs et du feuillage. C'est la copie d'après nature, qui, seule, peut révivifier les compositions et faire fuir le poncif, le pla-

giat. Eh bien, dans l'exposition entière nous n'avons rencontré aucune étude animale ou végétale faite d'après nature et traduite dans le sentiment ornemental; par contre, nous avons trouvé beaucoup trop de morceaux d'académie banale, inutilité flagrante, compromettante surtout pour les jeunes filles.

Nous ne pouvons parler de fleurs sans préconiser de nouveau l'étude de la transformation des végétaux en compositions ornementales. Nous avions remarqué un très-bon travail au fusain à l'exposition particulière de l'École impériale, rue de l'École-de-Médecine; nous avons été surpris de ne pas le retrouver à l'exposition de l'Union. L'œuvre de l'élève serait venue corroborer par sa présence le système du professeur. Pourquoi les deux écoles, les seules qui relèvent de la surintendance des beaux-arts, n'ont-elles participé ni aux envois de l'exposition libre, ni à ceux des concours, lorsqu'elles sont exclusivement créées en vue de l'art appliqué à l'industrie? Y a-t-il un mystère dans ce système d'exclusion volontaire?

Espérons, sur cette importante question des modèles, que l'Union centrale saura, au choix intelligemment fait et prôné par elle, joindre encore la propagande de l'étude animale et végétale; exiger, par exemple, dans son prochain concours une copie d'après une nature morte spécifiée, ou le modelé d'après nature d'un motif de plante et de feuillage ornemental approprié à un dressoir ou à un chapiteau; ou encore la composition d'une bordure — à l'exemple des œuvres du Ghirlandajo à la Farnésine — dans laquelle végétaux, fruits et insectes seraient désignés. Les écoles de province verraient dès lors quelle est la voie à suivre.

Avant de quitter cette question si importante des modèles, signalons le trop regrettable abandon du modelage. A l'exception de quelques écoles parisiennes, le travail plastique de la glaise n'est pas introduit dans les écoles. C'est là une faute, lorsqu'on s'adresse à une jeune génération de sculpteurs sur bois ou de bronziers. Dans une telle instruction, qui prétend avant tout conserver son caractère industriel, la théorie tient trop souvent la place que devrait occuper la pratique. Qu'il nous suffise de dire que sur huit mille objets présentés à l'exposition par cent soixante-quatorze écoles, on ne compte que deux cent quatre-vingt-six modelages, envois de dix-neuf écoles.

Nous avons signalé le second point, le manque d'unité, comme constituant un des dangers réels qui menacent l'art industriel. Rien de plus pernicieux, en effet, que l'exemple venu d'en haut, lorsqu'il est fautif. Mieux vaut cent fois l'abstention et l'abandon de *toute* la direction à l'initiative privée. Or que voyons-nous dans la pratique? Surintendance des beaux-arts, ministère de l'instruction publique

et direction municipale ne paraissent nullement marcher du même pas. Tandis que la surintendance, se limitant dans toute l'étendue de la France à ses deux écoles parisiennes pour les garçons et les jeunes filles, ne semble se préoccuper de l'art industriel que sur deux points isolés de la capitale et ne croit pas de sa dignité impériale de participer et de se soumettre à l'épreuve égale pour tous ; les écoles municipales de Paris — nous ne parlons pas de celles de province, qui agissent ou n'agissent pas, selon leur bon plaisir — se conduisent avec la plus regrettable liberté d'action sans qu'aucune direction intelligente, aucun conseil, en dehors de l'initiative privée de l'Union née d'hier, se fassent sentir dans les études. Nous voyons surtout le ministre de l'instruction publique, duquel relèvent tous les lycées, colléges et innombrables écoles de l'empire, et qui devrait être le premier à vulgariser les systèmes rationnels d'instruction reconnus bons, puisque le gouvernement les applique en silence dans les deux écoles spéciales, ne pas considérer le dessin comme œuvre sérieuse, utile, et le vouer au plus triste abandon. Et pourtant qui doit sortir de cette nombreuse pépinière de citoyens, si ce n'est l'officier, le marin, le savant, le naturaliste, le diplomate, qui ont besoin d'apprendre à traduire leur pensée par le crayon et de compléter leurs travaux, leurs relations, par un croquis instantané ; ou encore l'ingénieur, l'architecte, le fabricant, l'industriel, qui tous trouvent dans le dessin leur premier, leur principal levier? En oubliant volontairement d'enseigner les principes de cet art essentiel, l'on met cette jeunesse studieuse dans la dangereuse nécessité ou d'opter pour les études classiques en abandonnant ce qui devra dans l'avenir lui constituer un état ; ou de sacrifier complétement les humanités en délaissant l'instruction au point où elle commence à devenir sérieuse, pour s'adonner en entier à l'apprentissage de l'art qui doit donner plus tard profit et réputation. Nous savons bien que tel était le but de la triste loi à laquelle M. Fortoul a attaché son nom. Ni artistes, ni industriels instruits. N'annonçait-on pas aussi la fin du règne des avocats? On consentait bien à conserver, utiliser même les anciens ; on ne voulait pas toutefois en faire naître de nouveaux. La diffusion de la science était chose dangereuse ; les humanités ne devaient être l'apanage que d'un petit nombre de latinistes. Tel était le but de la bifurcation et de l'abaissement des études du dessin. Cette loi, bien que modifiée déjà, pèse encore lourdement sur les établissements universitaires. Aussi, dans les épreuves graphiques des examens, les lavis et crayons des élèves d'une simple institution de Frères, celle de Passy par exemple, ont-ils une supériorité incontestable sur les épreuves similaires de tous les lycées. Ainsi, aujourd'hui qu'on encourage et qu'on développpe l'instruc-

tion artistique dans toutes les écoles primaires et pratiques, on arrive à ce singulier résultat, que les apprentis ouvriers seront infiniment plus artistes et plus savants que les futurs patrons. Est-ce donc là la solution du problème? Qu'on nivelle les aptitudes en élevant ceux qui sont en bas, nous le désirons : l'art, l'intelligence ne sont pas l'apanage d'une caste ; mais poursuivre ce nivellement en désarmant systématiquement d'avance et en abaissant sciemment ceux qui doivent occuper plus tard certains degrés de l'échelle sociale, c'est là un bien funeste et dangereux système. En dehors de la question sociale, qui nous paraît dangereusement envisagée par le pouvoir, c'est sacrifier et compromettre l'avenir d'une de nos industries nationales les plus importantes; c'est créer vis-à-vis de l'étranger une armée de bons soldats, mais de mauvais généraux. Or quelle est l'instruction actuelle donnée dans les lycées? Pendant quatre années, les élèves pâlissent devant des morceaux de dessin, et c'est le compas en main qu'ils prennent leurs proportions dans ce singulier travail. La méthode d'après la bosse simplifiée est universellement bannie comme trop intelligente. Il est juste de dire que nous la retrouvons à l'étranger. Pendant les deux dernières années, on présente aux élèves des modèles d'après le plâtre antique, qu'ils sont incapables de comprendre ni de rendre à la hachure. Telle est l'instruction universitaire. Ajoutons enfin que les nombreux surmoulés antiques dont on avait à une autre époque doté nos colléges, subitement devenus objets inutiles et encombrants, ont été scellés dans les murs de couloirs sombres ou de promenoirs d'hiver : voilà — à Louis-le-Grand et à Henri IV notamment — ce que sont devenus les modèles de dessin. Tristes épaves d'un décret d'ignorance ! Le résultat d'un tel système est tellement désespérant que, malgré l'invitation adressée au ministre par l'Union centrale, malgré la réponse favorable de M. Duruy, dans laquelle, en donnant « son approbation complète, » il promettait « son empressement à notifier aux lycées, colléges, écoles d'adultes ou d'enfants, la recommandation particulière de se préparer à prendre part aux concours et exposition ; » malgré toutes ces bonnes intentions, qui certes ne peuvent être ici réputées pour le fait, il n'y a que sept établissements universitaires de province — quatre lycées et trois colléges — qui aient participé à l'exposition. Et encore faut-il ajouter que, parmi ceux qui se sont fait remarquer par le nombre, sinon le choix des envois, le lycée du Prince-Impérial, à Vanves, offre comme modèles des raccourcis incompréhensibles ; comme exécution, des têtes charbonnées sans traces de dessin, confondant la pommette avec le sourcil ; puis le lycée de Nancy, en dehors du travail manuel assez intelligemment exécuté par les élèves, présente un choix trop peu

sérieux de modèles : l'Amour de Prud'hon, par exemple, et Napoléon sortant triomphant du tombeau. Tel est le dessus du panier. Voilà ce que l'Université a envoyé pour obéir à la « recommandation particulière » de M. le ministre. Quant aux concours, sept lycées et treize colléges communaux de province se sont décidés à faire de timides envois ; et encore est-il juste de dire qu'à côté de Nancy, dont le travail a déjà mérité une récompense en 1865, c'est le lycée de Chambéry, un nouvel annexé, qui marche à la tête des arts du dessin. Viennent à leur suite de simples colléges communaux, ceux de Soissons et d'Auxerre. Quant aux lycées et colléges de Paris, ils brillent tous par leur absence. Peut-être ont-ils eu raison de s'abstenir : l'épreuve de 1865 avait été terrible pour leur amour-propre, en proclamant leur infériorité vis-à-vis de la dernière école communale. L'incapacité s'est rendu justice. La lice était ouverte ; le ministre avait relevé le défi ; les lutteurs ont presque partout refusé la lutte. Le système n'est-il pas jugé par ce honteux résultat.

Comparons-nous avec l'étranger. Cette année même, Amsterdam a provoqué une exposition économique et utilitaire, dans laquelle une section comprenait l'organisation des écoles moyennes et l'enseignement des arts dans ces mêmes écoles. Nous avons été l'étudier sur place. Voici les résultats de notre visite et des renseignements recueillis.

L'enseignement artistique n'est organisé que depuis six ans — loi du 2 mai 1863. — Il concerne, entre autres, 1° les écoles moyennes, analogues aux *Realschulen* d'Allemagne, aux sections professionnelles des athénées de Belgique et aux sections des sciences dans les lycées de France ; 2° les écoles industrielles pour la classe ouvrière. Toute commune de dix mille habitants doit, avant la fin de 1869 et en vertu de la prescription légale votée par les mandataires du pays, ériger et entretenir à ses frais une école industrielle avec cours du jour et du soir. Trente-six villes tombent sous cette prescription. Le modelage d'après la bosse et « surtout le dessin linéaire et artistique » font partie de ces cours, dans le programme desquels figurent d'autres éléments d'instruction qui font reconnaître toute la portée pratique de l'esprit hollandais : « les premières notions de l'économie sociale, » par exemple. A Amsterdam, un magnifique édifice destiné à répandre l'instruction nouvelle, vient d'être construit en 1868. A Utrecht, un superbe bâtiment spécial sera livré et inauguré en 1870. Voilà certes des travaux qui valent bien des « voies magistrales. » En dehors de la capitale, vingt-six écoles réglementaires du soir, trente-deux cours professionnels libres ; tel est le résultat instantané d'un système légal dont les essais ne comptent pas plus de quatre années d'existence effective.

Parlerons-nous des méthodes suivies? Elles sont dignes d'un pays libéral : elles sont libres; aucune n'est imposée, prescrite. « On s'est borné, dit un rapport spécial, à recommander tout particulièrement le *dessin d'après nature*. Cette branche d'enseignement, longtemps négligée, a fait dans les derniers temps de remarquables progrès, surtout à l'aide des nouveaux matériaux dont les écoles ont été pourvues. Dans plusieurs écoles, les méthodes F. et A. Dupuis ont été simultanément employées et suivies avec succès. » Ces résultats, nous avons pu les contrôler nous-même à l'exposition ; ils sont frappants, surtout en les comparant à l'état d'atonie artistique où était plongée la Hollande il y a quelques années à peine.

Quant aux écoles industrielles spéciales, comme il s'agissait surtout de l'éducation esthétique des ouvriers, une collection bien choisie de modèles, de figures, et surtout d'ornements, a été créée. M. le ministre de l'intérieur, sur la proposition de MM. les inspecteurs de l'enseignement moyen, a chargé deux professeurs des arts graphiques et plastiques d'une mission en Belgique, en France et en Allemagne, afin de composer une collection de ce qu'ils trouveraient de mieux pour l'enseignement du dessin. Cette collection a servi à la confection d'un grand nombre de moules. Des modèles provenant de ces moules ont été envoyés par le gouvernement à toutes les écoles de l'État. La collection, composée de deux cent trente et un numéros et complétée seulement depuis quelques semaines (septembre 1869), est abandonnée moyennant les frais de main-d'œuvre — 500 francs environ — à toute école libre qui en fait la demande. Ajoutons que, à l'exemple de l'Union centrale de Paris, la Hollande a institué exposition et concours avec prix pour les œuvres des écoles; les institutions supérieures, enfin, qui répondent à nos lycées, ont abondamment participé à ces deux genres d'épreuves en maintenant une supériorité marquée sur les simples écoles du soir. La Haye, Amsterdam et Utrecht ont accusé leur suprématie intellectuelle jusque dans leurs dessins des colléges. A Paris, nous venons de le voir, il n'en est pas de même.

Voilà ce que vient de faire la Hollande si peu artiste, et chez laquelle, lors d'une exposition d'œuvres d'art ouverte à Amsterdam en 1864, nous n'avions pu compter que *huit* plâtres pour représenter les envois de la sculpture locale! Voilà ce que cette nation de marchands pratiques sait organiser. Elle ne connaît la centralisation que par ses bons côtés ; l'intelligente, libérale et féconde direction à donner à des études pratiques qui empêchent la patrie de rester éternellement tributaire d'un pays étranger. Et nous nous étonnons, en France, de ce que les peuples, nos voisins, nous atteignent et quelquefois nous dépassent, lorsque notre gouvernement, tout entier au

sauvetage de son autorité personnelle et au salut de son énervante centralisation administrative, se montre absorbé par l'idée fixe d'être le seul et unique dispensateur de tous profits et de toute récompense, au détriment de l'État ou de la commune auxquels on a retiré la direction supérieure? Faut-il s'en étonner, lorsqu'on voit notre gouvernement n'avoir encore songé à établir à Paris que deux modestes écoles, soumises exclusivement à son influence; laisser, pour tout ce qui n'est pas du domaine politique, les municipalités sans direction morale; ne faire aucun sacrifice pour créer un musée-type de surmoulés accessible à toutes les bourses; s'être même donné le plaisir de disséminer et d'aliéner les rudiments de collections que des gouvernements précédents avaient eu l'intelligence de commencer; abandonner enfin les écoles moyennes, les colléges et les lycées à la plus complète ignorance des arts plastiques? Nouvel et pénible résultat des changements violemment introduits en 1852, qui ont fait de l'art l'apanage de la couronne, et de nos musées les attributs et le mobilier ordinaire du souverain, quand la raison et l'utilité pratique, sinon un puéril calcul dynastique, exigeaient qu'on les laissât à leur direction naturelle, le ministère de l'intérieur ou le ministère de l'instruction publique!

Nous le répétons, chez nous la direction est scindée, compromise, absente; elle est une, vivante, énergique chez nos voisins. Faut-il s'étonner de leurs progrès et de nos erreurs? L'influence vivifiante de l'Union centrale sera-t-elle assez forte pour neutraliser et dominer des éléments si funestes? L'avenir répondra. Appelons toutefois de tous nos vœux l'unité de vues et de direction artistiques. Renonçons à ce système bâtard qui consiste à scinder l'État, être moral, en différentes sections, êtres moraux eux-mêmes, toujours en opposition et en lutte. Imitons l'exemple que nous donne la Hollande. Créons l'unité de direction à l'aide de deux éléments distincts: l'État se résumant dans une direction unique, s'inspirant de l'initiative individuelle et faisant cause commune avec elle; donnons à nos mandataires directs, les députés, le soin de régler législativement les principes; laissons enfin à nos municipalités la plus entière liberté d'action dans les détails et les moyens matériels. L'aptitude de la jeunesse et les besoins de l'industrie locale sont, avant toute autre considération, les forces vives que l'on doit étudier et consulter en pareille occasion. En un mot, une doctrine, des conseils, et jamais de réglementation centralisatrice.

Nous ne pouvons, avant d'abandonner un sujet si important pour notre avenir industriel, nous empêcher de relever et de combattre une objection spécieuse souvent mise en avant. Pourquoi, dit-on, rendre l'art tellement solidaire de l'industrie? La science a-t-elle

donc tant besoin de s'infuser dans l'ésprit de nos ouvriers? A quoi bon perdre en composition ou en retouches artistiques un temps précieux pour la fabrication? Ne va-t-on pas créer une légion d'artistes inoccupés, déclassés, quand nous n'avons besoin que d'artisans adroits!

C'est là la plus dangereuse des erreurs, au double point de vue du niveau intellectuel d'une nation et de ses rapports industriels avec l'étranger.

Parlons du niveau intellectuel. Dans toute fabrication, il y a deux phases distinctes : la création, l'exécution. Que l'objet fabriqué soit bien ou mal traité, sa composition et sa manipulation ont toujours exigé la même dépense de temps. Prenons comme exemple un bronze de pendule, un bronze troubadour de 1825 comparé à un sujet moins joyeux, sage inspiration de l'antiquité ou de la renaissance. Pour ces deux sujets, le travail de composition est le même, le modelage, le moulage, la fonte, le métal employé, les retouches, le montage, tout est égal comme dépense; il n'y a qu'une différence, le mérite d'invention. L'artiste artisan n'aura pas passé plus de temps à faire une bonne qu'une mauvaise œuvre. Une seule chose diffère, le bagage artistique acquis sur les bancs de l'école du soir. Cette science, superficiellement conquise dès l'enfance, fera-t-elle de l'artisan un artiste échangeant la boiserie rémunératrice contre le marbre ruineux? Nullement. Le niveau intellectuel s'élevant autour de lui ne le déclassera pas. Nos artistes industriels étant tous également habiles à traduire la nature et à exécuter des œuvres intellectuelles là où leurs pères ne fabriquaient que des objets moins parfaits, ils créeront tous des meubles usuels artistiques au lieu de faire de l'ébénisterie et de la fonte grossières. L'œil du consommateur, suivant cette progression, sait vite discerner le bon du mauvais. Il n'est pas nécessaire d'assister plusieurs fois aux enchères du commissaire-priseur pour voir le moindre Auvergnat ferrailleur arriver, après quelques séances, à flairer la *curiosité* au milieu d'un monceau d'épaves sans nom. En était-il donc autrement à Athènes, à Rome, à Florence? Pourquoi, à trois grandes époques de l'histoire, la population entière avait-elle le goût des arts et s'entourait-elle d'objets usuels artistiques? C'est que le niveau intellectuel était élevé. Les lettres suivaient les arts. Ces artisans qui, à notre époque, eussent passé pour de véritables artistes, n'en restaient-ils pas moins des artisans? Là était leur gagne-pain; là étaient aussi leur inspiration, leurs espérances. Vouloir qu'il en soit autrement aujourd'hui, c'est considérer l'état intellectuel de l'individu, en faisant volontairement abstraction de l'état intellectuel du milieu où il vit, c'est-à-dire de la société tout entière. Ne voyons-nous pas le

même phénomène se produire pour le numéraire? Est-on plus riche aujourd'hui avec un revenu doublé qu'on ne l'était, il y a vingt-cinq ans, avec la moitié de ce même revenu? Nullement. Tout produit ayant doublé de valeur, la hausse du revenu n'arrive qu'à maintenir le niveau normal. Il en est de même de l'art industriel, à cette grande différence, toutefois, qu'ici l'élévation du niveau intellectuel influe sur l'individu, le rend capable de comprendre les différences de style, lui permet d'arriver, dans un travail de réfection, à une restauration intelligente, sans solécisme sauvage ou barbarisme honteux. Ce niveau fait encore sentir son influence sur toutes les branches de production de l'art : instruction publique, théâtre, littérature, poésie, peinture, sculpture, architecture; tout participe à cette heureuse renaissance. Par suite, un peuple éclairé et instruit devient meilleur.

Il est un autre point qu'on oublie : c'est la lutte industrielle avec l'étranger. Longtemps la France maintint incontestée sa souveraineté artistique. Pendant vingt ans, à partir de 1825, une véritable renaissance intellectuelle avait succédé à la somnolence impériale. Nos écoles de dessin grandirent, la loi d'instruction primaire fut éditée; les littérateurs publièrent leurs fécondes inspirations, les grands artistes leur servirent d'interprètes : une intelligente pléiade les suivit : les productions des grandes époques furent prônées, recherchées. L'élan donné devait enfanter plus tard la science de l'archéologue. Était-il étonnant, après cela, que la France marchât à la tête de la production artistique? Nos discordes civiles firent émigrer bien des industries; puis les expositions universelles mirent bientôt nos voisins à même d'étudier et de comparer; ils nous imitèrent et nous fûmes surpris tout à coup de leurs progrès. Allemagne, Belgique, Angleterre, libres de commotions, de révolutions, de centralisation, trouvant dans l'initiative privée une vivifiante et énergique alliée, firent des progrès remarquables. Ce fut alors que retentit cette phrase du rapport de M. Mérimée après l'exposition de 1862 : « Bien que nous ne soyons pas demeurés stationnaires, nous ne pouvons nous dissimuler que l'avance que nous avions prise a diminué, qu'elle tend même à s'effacer. Une défaite est possible; elle serait même à prévoir dans un avenir peu éloigné, si, dès à présent, nos fabricants ne faisaient pas tous leurs efforts pour assurer leur suprématie. L'industrie anglaise a fait depuis dix ans des progrès prodigieux. Nous pourrions bientôt être dépassés. »

L'exemple de l'Angleterre était partout suivi : nous venons de voir la Hollande, dès le 2 mai 1863, s'armer légitimement en vue d'une production artistique. Partout la lutte s'engage. D'Égypte même, qui le croirait, nous arrive à l'instant d'aussi impératifs avertisse-

ments. M. Horeau, architecte, visitant les écoles du Caire, « fut frappé du degré auquel est arrivée l'instruction en ce qui concerne les arts du dessin. » Tous, jusqu'aux musulmans fatalistes, entrent dans la lice. Et ce serait après de tels exemples qu'on demanderait où est l'intérêt pour nous de stimuler l'art industriel? Ne nous endormons pas; au contraire, tout sommeil serait léthargique : à notre réveil, nous nous trouverions distancés; conservons, au contraire, à nos industries d'art, dans le monde entier, leur vieille et juste prééminence aujourd'hui menacée de tous côtés. Plus grande est la lutte, plus fort doit être l'armement. N'envisageons pas la question d'instruction artistique sous un étroit point de vue, la crainte déraisonnable du déclassement : jugeons-la de plus haut en ne pensant qu'au niveau intellectuel et à la suprématie artistique de la France.

Mais est-ce à dire que l'industrie artistique doit se confondre avec l'art? que le sculpteur industriel, par exemple, doit se fusionner avec le statuaire? Ce serait une grave erreur. Nous avons terminé notre dernier article en nous étonnant de la confusion volontaire faite par les artistes au détriment de leur propre dignité; nous avons blâmé ce mélange hybride de marbres statuaires avec les meubles utilitaires. Nous nous étonnerons à l'inverse, aujourd'hui, qu'on veuille confondre deux productions si essentiellement distinctes, en dirigeant les études des jeunes ouvriers vers le même but que celui des élèves des Beaux-Arts. Chez les premiers, l'industrie est la base, l'art, l'accessoire indispensable, il est vrai, mais ne devant jamais primer le caractère utilitaire : si l'aptitude artistique se prononce énergiquement chez l'artisan, rien ne l'empêche de devenir à son tour artiste éminent : la carrière est ouverte à tous; le talent est libre de se produire. Chez les seconds, le but unique est l'art : la préoccupation mercantile, bien qu'existante, doit en principe être expressément bannie. But, préoccupations, instruction, tout diffère. Ce serait donc une grave erreur de donner à toutes nos écoles la même direction, de tromper sciemment de jeunes intelligences sur le but qu'elles doivent atteindre; de leur faire faire fausse route dès le début, de les lancer dans la carrière artistique, si ingrate la plupart du temps, en les éblouissant sous les reflets d'un mirage trompeur et leur fournissant le triste privilége de mourir de faim dans un atelier désert. Là, mais là seulement, serait le danger : c'est pour cette raison que, le rencontrant sur notre route au travers des dessins des écoles des jeunes filles, nous l'avons signalé, en souhaitant de le voir conjuré un jour par une direction plus utilitaire.

Cette direction, cette unité de vue, nous espérons la voir sortir du renoncement du gouvernement à ses dangereux priviléges, ainsi que des efforts féconds de l'Union centrale. Ayons donc confiance

dans cette initiative privée, qui a trouvé dans son sein la conviction qui fait la force. Grâce à cette conviction, une poignée de citoyens ont assumé sur eux toute la responsabilité de l'œuvre. Musée, bibliothèque, conférences ont été fondés; expositions, concours ont été institués avec leurs avances pécuniaires. Ils ont fourni les fonds, ce qui n'est pas un minime courage; ils ont eu le plus rare courage encore de refuser la subvention gouvernementale qui, s'offrant d'elle-même, aspirait à l'honneur d'être employée. Le succès a déjà en partie couronné ces premiers efforts. L'unité de conseils semble écoutée dans les écoles spéciales. Qu'ils s'adressent encore plus haut, à la région ministérielle des colléges et lycées; qu'ils persévèrent dans cette propagande, et non-seulement la question industrielle artistique sera résolue, mais encore l'exemple de l'initiative privée devenu contagieux s'étendra à la défense de notre industrie, de notre agriculture, de notre propriété, de nos libertés. Dès lors ce qui n'était présenté en 1864, dans un rapport officiel[1], que comme un souhait platonique, deviendra un fait accompli, et... « comme cela se pratique dans un pays voisin, des compagnies indépendantes, ayant leurs franchises, ne relevant que d'elles-mêmes, vivront sous la protection égale de la loi. » Dès lors aussi la production artistique de notre pays, vivifiée et rajeunie dans ces sources pures, l'art et la liberté, pourra défier la concurrence étrangère.

GUSTAVE NAST.

[1] Rapport du maréchal Vaillant, *Moniteur* du 6 janvier 1864.

SAINT PAUL

ET SES PLUS RÉCENTS BIOGRAPHES

L'Apôtre saint Paul, étude historique, par M. Aug. Trognon. Douniol. — *Saint Paul*, par M. Ernest Renan. Michel Lévy. — *Saint Paul, sa vie, son œuvre, ses épîtres*, par M. Félix Bungener. Librairie protestante, rue des Saints-Pères.

A travers la multitude et la variété toujours croissante des publications que chaque jour voit éclore, le choix des sujets, autant peut-être que la manière de les traiter, peut servir à caractériser une époque littéraire, en en révélant la tendance. Il ne faut pas user longtemps de ce critérium pour s'assurer que le dix-neuvième siècle est avant tout le règne de l'histoire. Ce siècle, à son début, semblait voué à l'action; il paraissait jaloux de faire lui-même sa place dans l'histoire, par l'initiative de toutes les grandes choses; puis, avant même d'atteindre la première moitié de sa course, il semble s'être arrêté, indifférent ou découragé, laissant à qui le voudrait prendre le soin de ses destinées, jaloux seulement d'interroger le passé, d'en surprendre les secrets, d'en faire revivre la figure, et de créer, avec une méthode nouvelle, une science historique inconnue des anciens âges.

Le christianisme, objet naguère de violentes attaques, est devenu à son tour un champ pacifique ouvert aux recherches de l'histoire. Ceux même qui ont porté dans l'étude de ses origines les préjugés les plus hostiles ont pris à son égard une attitude en apparence impartiale; la question de fait a été posée avant toutes les autres; en face de ce grand monument qui domine les âges, on ne s'est plus contenté d'en discuter l'architecture, le terrain historique sur lequel

il est bâti a été fouillé tout autour de ses fondements, et chacun, ami comme ennemi, a voulu voir de ses yeux ces assises souterraines d'où la majesté de l'édifice supérieur avait longtemps détourné les regards.

Après le personnage divin qui en est le fondateur, aucune figure n'est plus faite pour attirer l'attention et provoquer les recherches de l'historien du christianisme que l'incomparable figure de saint Paul ; aucune aussi n'a été plus fréquemment étudiée et plus diversement reproduite. Le moyen âge l'invoquait comme un saint, le révérait comme un docteur; la renaissance discutait avec une ardeur passionnée la théologie dogmatique qui ressort de ses Épîtres, et, dans l'intérêt de la controverse, faisait subir à tous ses écrits l'épreuve d'une critique déjà sévère, quoique à peine éclose. Le siècle dernier, s'il se fût occupé de Paul, eût enveloppé l'apôtre, l'écrivain, le docteur dans un commun mépris, mépris d'ignorance et de frivolité. Aujourd'hui, si ce grand nom se retrouve sous une plume contemporaine, il faut s'attendre que ce sera le Paul de l'histoire, l'homme qui a vécu et qui a fait sa trace dans la réalité.

Trois écrits sont sous nos yeux : deux viennent de paraître, le troisième est récent encore. Le titre est commun, la provenance est diverse, et la comparaison de ces trois livres porte avec elle, à première vue, un frappant intérêt.

Le premier ouvrage est d'un homme appartenant, par ses convictions hautement déclarées, à la croyance catholique ; par les liens de sa jeunesse, à l'Université ; par sa vie tout entière, à la littérature et à l'histoire. Appelé pour quelque temps à suppléer M. Guizot dans cette chaire de la Sorbonne où l'éminent homme d'État, tout jeune encore, avait ouvert pour la France l'ère des grands travaux historiques, M. Auguste Trognon s'était ensuite renfermé, durant de longues années, dans le labeur dévoué d'un enseignement privé qui formait d'augustes et brillants élèves. Il y a cinq ans, il résumait ses leçons dans un ouvrage que l'Académie française jugeait digne de la plus haute récompense accordée aux études historiques[1] ; aujourd'hui, l'attrait de son cœur a porté ses recherches vers le berceau de notre foi. Sur ce terrain vierge du christianisme naissant il a rencontré saint Paul, et, sans vouloir s'engager dans le dédale des discussions philologiques, il a fait, avec les documents authentiques fournis par le Nouveau Testament, ce qu'il avait fait avec les vieilles chroniques de notre histoire nationale, un récit lucide et animé, où les

[1] L'*Histoire de France*, de M. Aug. Trognon, qui présente en cinq volumes le résumé de nos annales, a obtenu en 1865 le prix Gobert, à l'Académie française.

faits épars trouvent leur enchaînement, où les morts revivent, où les événements parlent d'eux-mêmes et dispensent l'auteur de tirer les conclusions qui ressortent de leur ensemble. Tout est simple dans ce modeste volume, dont le *Correspondant* a déjà eu l'occasion de faire apprécier le mérite à ses lecteurs, mais tout y révèle une main exercée; l'érudition se cache au lieu de s'étaler, mais jamais l'œil exercé du critique n'y découvrira de ces hésitations qui trahissent l'ignorance de la veille mal dissimulée sous des recherches récentes entreprises pour le besoin du sujet. Rarement l'auteur touche à l'histoire profane; mais quand les événements l'y obligent, on sent en lui un familier de Tacite. Quant aux textes sacrés, il sait les manier tout ensemble avec le respect dû à ces pages divines et avec cette liberté qui est le droit de l'historien. Peu favorable aux conjectures, il n'y recourt que forcé par le silence des textes, et sans jamais oublier d'avertir le lecteur du point précis où il abandonne le terrain de l'histoire. Enfin, ennemi des *effets de style*, qui sont la ressource méprisable du charlatanisme littéraire, il comprend néanmoins la valeur de la forme, et n'a garde d'en négliger la puissance. Il n'est pas de ceux qui croient que pour faire un livre il suffise de mettre le public dans la confidence de ses notes ; la *composition* et le *style* lui semblent deux conditions nécessaires, bien qu'aujourd'hui trop oubliées, et son ouvrage, malgré la modestie de ses prétentions, mérite d'être classé parmi ceux qui les réunissent.

Du reste, étranger par choix aux discussions dogmatiques, il n'aborde pas la controverse; et, s'il parle en passant de la doctrine de saint Paul, c'est en tant qu'elle devient elle-même un élément historique qui entre dans l'enchaînement des faits. Ce n'est pas chez lui indifférence, c'est conscience d'historien ; car, dès le début de son livre, il professe ses convictions religieuses avec une franchise qui commandera le respect à ceux même qui ne partagent pas ses croyances.

Le second écrit est signé d'un nom autour duquel un précédent ouvrage avait déjà suscité beaucoup de bruit. M. Ernest Renan s'est donné la mission de populariser en France l'exégèse allemande dans ses résultats les plus récents et les plus hasardeux. Il a entrepris le tableau complet des origines du christianisme : il a commencé par la personne du fondateur. Je ne reviendrai pas sur cet ouvrage, pour lequel l'auteur n'eût jamais rêvé sans doute une importance pareille à celle qu'une certaine opposition lui a faite. La *Vie de Jésus* a été bruyamment discutée; aujourd'hui elle est jugée : son sort est celui d'une œuvre d'imagination qui avait emprunté les couleurs de l'histoire. Le temps et l'opinion lui ont marqué une place voisine de celle qu'on assigne au roman. Un second volume, intitulé *les Apôtres*, a

passé presque inaperçu. Il n'a fallu rien de moins que l'intérêt puissant qui suit partout le nom de saint Paul pour ramener sur le troisième volume une partie de l'attention distraite et fatiguée du public.

Il y aurait injustice à méconnaître les dons précieux départis à M. Renan, et qui, bien employés, eussent pu faire de lui un maître en l'art d'écrire l'histoire. Mais le vice de sa pensée fait le malheur de son style. A la différence de M. Trognon, il affiche hautement ses prétentions scientifiques; ce qu'il veut, c'est dire le *dernier mot du jour* sur tout ce qu'il y a d'historique dans la vie et les écrits de saint Paul. Dans son introduction il discute les documents; dans son livre, il rassemble les faits, cherche les causes, interprète les résultats, en ayant soin d'écarter *a priori* tout élément surnaturel. Là est le principe de toutes ses erreurs. Les ressources de son talent, de ses connaissances, de ses souvenirs, ne sont plus dans sa main que des moyens de destruction. Comment le mérite de l'écrivain ne souffrirait-il pas de cette contrainte? Celui qui pouvait être un historien sérieux se réduit à plaisir aux proportions d'un romancier en quête d'effets nouveaux et de succès de surprise. La suite de cette analyse nous donnera maintes fois occasion de remarquer comment telle description géographique, telle peinture de paysage, tel lieu commun de moraliste, qui viennent étouffer le récit sous le hors-d'œuvre, telle accumulation de notes étalant complaisamment au bas des pages une ambitieuse érudition, ne sont là que des artifices de critique destinés à tromper la simplicité du regard et à préparer l'esprit *aux passes* audacieuses de la nouvelle exégèse. Reconnaître le succès partiel de cette manœuvre, c'est faire l'éloge du *magnétiseur*, mais c'est prononcer sur l'écrivain, au nom de l'art comme au nom de la vérité, une sévère condamnation. Si l'historien doit être peintre, il doit savoir se renfermer dans le portrait. Malheureusement, M. Renan, à force de vouloir faire vivre ses figures, leur donne une vie fictive qui ne fut jamais la leur; heureux si cette vie fictive était toujours une vie possible, et ne rappelait pas trop souvent ce composé monstrueux qu'Horace désigne au poëte comme l'écueil de l'imagination : *Humano capiti*, etc.

Le troisième ouvrage est celui d'un protestant; mais, hâtons-nous de le dire, d'un chrétien convaincu. Tandis que, par le sérieux de ses recherches, il se montre à la hauteur de la critique moderne, M. Félix Bungener[1], par les préoccupations dogmatiques et par le

[1] M. Bungener, pasteur évangélique français, a consacré sa vie aux études théologiques : il a publié un grand nombre d'ouvrages de controverse dirigés parfois contre le rationalisme, plus souvent contre l'Église romaine. Il s'en faut qu'il ait porté dans tous ses écrits le même esprit d'équité, d'impartialité qui distingue

ton de la discussion, se rapproche d'une exégèse plus ancienne, dont le but avoué est de conclure pour une thèse et contre un adversaire. Le lecteur catholique trouvera dans son livre, antérieur de deux ans à celui de M. Renan, de solides réponses à opposer aux négations, aux exclusions, aux interprétations de ce dernier. Mais la franchise avec laquelle le ministre protestant aborde l'examen des questions dogmatiques le met plus d'une fois dans l'embarras, alors que le sens manifeste de l'apôtre l'entraîne vers une doctrine dont la reconnaissance serait pour lui une véritable abjuration. La présence réelle, l'autorité doctrinale de l'Église, la hiérarchie du corps pastoral, voilà autant d'articles que la réforme protestante a effacés de nos dogmes, et que la vie et les écrits de saint Paul remettent sous les yeux de l'écrivain avec une évidence importune. Cet embarras est pour l'auteur une première cause de faiblesse. Une autre cause plus générale tient à son titre même d'écrivain protestant. Ce qui fait la force d'un homme qui écrit pour le public, c'est de se sentir en communication avec lui. Or, par sa nature, et de plus en plus, le protestantisme est un fait particulier auquel le public, comme tel, demeure étranger. Vainement, pour étendre sa sphère d'action, cette religion cherche sans cesse à élargir sa base : elle l'amoindrit en l'élargissant. Moins elle exige de ses adeptes, moins elle semble mériter de les retenir sur la pente qui conduit fatalement à la négation de la vérité révélée. Mais c'est surtout quand le protestantisme veut être orthodoxe, quand il se sépare de la négation, si conforme à son génie, c'est alors qu'il trouve le moins de sympathies et d'appuis : trop exigeant au gré de la libre pensée, insuffisant au gré de l'orthodoxie véritable, il parle seulement à ce petit nombre d'esprits sérieux et d'âmes honnêtes que le malheur de leur origine a seul isolés de la grande souche chrétienne, que la grâce y rattachera vraisemblablement un jour, et qui gardent, en attendant, au dedans d'eux-mêmes la foi en Jésus-Christ et l'amour du Dieu sauveur. M. Bungener appartient à cette élite à laquelle nous tendons les bras ; il y appartient non pas seulement en disciple, mais en maître ; il a ce zèle chrétien qui cherche à répandre autour de soi la connaissance de la vérité divine. Mais ce but apologétique nettement accusé dans son livre n'est pas un titre qui le recommande à la sympathie des lecteurs : la discussion fatigue les oisifs, et la vérité religieuse ne leur semble pas mériter qu'on prenne la peine d'en vérifier les titres de créance. Pour arra-

son travail sur saint Paul : la solidité de sa science, non moins que le crédit de sa parole, en ont souffert. Nous voulons oublier ici ce que nous aurions le droit d'appeler nos griefs pour rendre hommage à la façon remarquable dont il a servi, dans le livre que nous analysons, la cause de la révélation chrétienne.

cher le public à son indifférence, il faut l'appât du scandale ou le prestige d'un talent supérieur. M. Bungener mépriserait le premier moyen de succès; il ne nous semble pas qu'il dispose du second. C'est ce qui restreint dans des limites assez étroites la portée de son ouvrage.

Quel que soit le mérite respectif de ces trois publications, elles ont cela de commun qu'elles ne sont pas techniques : je ne pense pas qu'aucune d'elles puisse rien apprendre aux savants; mais le commun des lecteurs en prendra connaissance, et voilà d'où vient leur importance relative, après tant de doctes écrits dont le public sait à peine les noms et ignorera à tout jamais le contenu.

En présence de ces ouvrages qui, sur un même sujet, nous donnent, sous sa forme la plus récente, la pensée catholique, protestante et rationaliste, nous ne prétendons pas refaire le travail de leurs auteurs; nous voudrions seulement parcourir avec eux la matière qu'ils ont traitée, et, mêlant la critique à l'analyse, nous rendre un compte exact, tant de ce qu'ils ont vu dans la vie et le rôle de saint Paul, que de ce que, à notre tour, nous y devons découvrir.

I

Si l'on veut savoir de quelle manière la grande figure de Paul fait son entrée sur la scène de l'histoire, le livre de M. Renan ne suffit pas. Il ne prend Paul que trois ans après sa conversion, après que, *mis à part* avec Barnabé, il a reçu l'imposition des mains et se prépare à quitter Antioche pour sa première mission. Les événements antérieurs de sa vie ont été rapportés dans le livre des *Apôtres*. C'est là que nous irons les chercher, si toutefois nous pouvons les reconnaître sous la forme étrange qu'ils y revêtent. Quoi qu'il en soit, nous n'avons rien à objecter à ce partage. M. Renan fait l'histoire des origines du christianisme : tant que Paul n'est qu'un ennemi ou un ami du nom de Jésus, son histoire se confond avec celle des premiers persécuteurs et des premiers fidèles; quand il devient un *apôtre*, sa personnalité puissante occupe tout d'abord une si large place dans le développement de la foi nouvelle, qu'il devient nécessaire de lui consacrer une étude à part, et de rallier autour de son nom tous les documents relatifs aux conquêtes du christianisme.

Les deux autres écrivains ont entrepris une monographie dont saint Paul est l'unique objet : ils avaient donc le devoir de recueillir en commençant tout ce que l'histoire fournit de renseignements sur

la vie de cet homme extraordinaire. M. Bungener, après un début qui tient de l'exorde, réunit en effet toutes les indications éparses dans les Actes et les Épîtres touchant l'origine, l'éducation et le caractère de saint Paul. Pour me pénétrer de la réalité historique, je préfère suivre, avec M. Trognon, l'ordre indiqué par l'auteur des Actes; montrer la communauté chrétienne de Jérusalem s'étendant peu à peu au sein de la synagogue, mais se recrutant de préférence parmi les Juifs hellénistes; le nombre croissant des fidèles rendant impossible *aux Douze* le soin de présider par eux-mêmes à la distribution des aumônes; l'institution du *diaconat* naissant de cette nécessité charitable; puis le diaconat lui-même sortant de ces limites, et ouvrant à ses premiers titulaires le champ de la prédication catéchistique. Alors apparaît l'intrépide Étienne, l'ardent soldat de la parole, le puissant thaumaturge; sa vertu, son audace, ses succès, allument contre lui la jalousie et la colère du vieux parti pharisien; cité devant le sanhédrin, il prêche Jésus-Christ sans détour et reproche hardiment aux Juifs le *meurtre du Juste*. En même temps, il déclare qu'il voit les cieux ouverts et le Fils de l'homme assis à la droite de Dieu. C'en est fait : il a blasphémé! la loi de Moïse a d'avance désigné son supplice, il sera lapidé; les accusateurs lui jetteront la première pierre, et pour se mettre à l'aise en cette affreuse besogne, ils iront déposer leurs vêtements aux pieds d'un témoin qui sourit à leur fureur. Ce témoin, c'est un jeune homme : on l'appelle Saul. L'histoire sacrée vient pour la première fois de prononcer ce nom qui va bientôt la remplir.

En présence d'un texte aussi précieux, d'un récit aussi vivant, aussi empreint de réalité que celui des Actes, l'historien ne pouvait mieux faire que de se borner au rôle de traducteur. Ce rôle, nous félicitons M. Trognon de l'avoir adopté au début de son livre, et d'y être demeuré fidèle toutes les fois que le silence ou l'insuffisance des textes ne l'a pas obligé d'en sortir. M. Bungener est trop prédicateur pour bien raconter; M. Renan, qui pourrait exceller dans ce genre, sacrifie trop souvent à des préoccupations d'exégèse et à une défiance innée contre tout ce qui n'entre pas dans son système. Le récit de M. Trognon captive, parce qu'il est vraiment un récit, parce qu'il marche avec son sujet, parce qu'il fait oublier l'auteur pour ne nous occuper que du héros.

Toutefois, après avoir fait entrer saint Paul sur la scène comme il y entre dans l'histoire, il fallait bien se recueillir un moment, interroger les documents épars, et leur demander tout ce qu'ils peuvent nous dire sur les antécédents du personnage qui vient d'apparaître. C'est ce que fait M. Trognon, comme M. Bungener, en rapprochant les indications contenues ailleurs dans les paroles mêmes de saint

Paul. Nous apprenons ainsi que Paul était natif de Tarse, en Cilicie. M. Renan, dans *les Apôtres*, accorde à ce municipe une très-grande importance. C'était avant tout, paraît-il, une cité savante, et, sans excepter Athènes et Alexandrie, la plus riche de tout l'empire en écoles et en instituts scientifiques. Nous croyons volontiers, avec M. Renan, que cette haute culture littéraire eut peu d'influence sur la formation intellectuelle de saint Paul. Les Juifs formaient au sein des villes grecques et romaines une population séparée, qui avait ses mœurs, son quartier, ses habitudes à part. Saint Paul nous apprend lui-même, dans son Épître aux Galates, qu'il fut nourri dans l'amour et la connaissance de la loi, dans l'esprit intolérant de la secte pharisaïque. Son style grec, chargé d'hébraïsmes et d'incorrections, montre assez d'ailleurs qu'il n'avait pas fréquenté les écoles des rhéteurs de Tarse. C'est à Jérusalem qu'il se fit instruire. Il nomme lui-même son maître dans la science de la loi : c'est Gamaliel, et M. Renan se met bien gratuitement en contradiction formelle avec le témoignage de saint Paul, lorsqu'il veut que ce Gamaliel n'ait pas été pharisien, ou lorsqu'il insinue dans une note que c'est peut-être l'auteur des Actes qui a prêté ce langage à saint Paul, pour le plaisir de mettre son héros en rapport avec le plus célèbre docteur de Jérusalem. Si Paul n'imita pas à l'égard des premiers fidèles la sage tolérance dont Gamaliel avait donné le conseil au sanhédrin, est-ce une raison pour dire qu'il n'avait pas reçu de ce maître la connaissance et l'amour de la loi? Serait-ce la première fois qu'on verrait un élève ardent et emporté d'un maître discret et modéré?

Nous voyons poindre ici cette fatale tendance à introduire l'arbitraire dans l'appréciation des témoignages. M. Renan fait des sources historiques de l'histoire sacrée un usage qui déconcerte également les incroyants et les fidèles. Pour lui, les Évangiles, les Actes sont des documents authentiques : et l'Allemagne aussitôt de réclamer contre cet excès d'orthodoxie ; mais l'orthodoxie n'a pas sujet de s'applaudir, car bientôt le critique français va nous apprendre que si les Évangiles sont des récits authentiques de témoins oculaires, les trois premiers ne sont guère qu'un recueil de légendes où presque tout est faux, sauf l'*impression* générale qui reste des personnages ; que le quatrième est un traité dogmatique où l'on fait parler Jésus à plaisir pour le besoin de la thèse et comme il n'a jamais parlé ; que le livre des Actes, auquel néanmoins il prodigue les éloges, a été composé dans un but de conciliation et de panégyrique, et contient par conséquent force détails suspects. Armé de ce principe, voilà l'auteur en campagne ; il parcourt les faits appuyés sur un même témoignage, et, suivant les préoccupations de sa métaphysique ou les inspirations de sa physiognomonie, il admet ceux-ci, rejette ceux-là,

sans donner à ce discernement d'autre autorité que celle d'une affirmation reproduite en plusieurs endroits de son livre, d'abord cauteleuse, puis de plus en plus hardie.

Il fallait signaler dès le début ce parti pris, dont les ouvrages de M. Renan sont malheureusement entachés. Nous tâcherons plus loin de montrer dans ses opinions philosophiques la source véritable de ses jugements bizarres comme de ses négations arbitraires. Pour le moment, revenons à saint Paul.

C'était trop peu pour le farouche zélateur de la loi d'avoir rendu contre Étienne le témoignage du sang ; il fallait noyer dans le sang de ses frères la religion dont Étienne avait été le premier martyr. Ici se place dans le livre des Actes, et dans toutes les biographies de saint Paul, le récit émouvant de la persécution ordonnée par la synagogue contre l'Église naissante ; on voit Saul, instrument tout ensemble et instigateur de la haine des pharisiens, solliciter du sanhédrin la mission de zélateur. La Judée ne suffit plus à sa fureur ; il veut aller jusqu'à Damas poursuivre et exterminer le troupeau dispersé du Christ. C'est au milieu de ce sinistre voyage que s'accomplit le plus grand événement de sa vie : un phénomène étrange s'est produit sur la route. Saul entre à Damas aveugle, atterré, déjà disciple de Jésus et demain son apôtre. Que s'était-il passé?

Si les documents faisaient défaut, il serait permis de se livrer aux conjectures. On pourrait alors suivre M. Renan dans celles qu'il s'est plu à orner de toutes les grâces, et, qu'on nous passe le mot, de tous les miroitements de son style fantaisiste. Que la route de Jérusalem à Damas prenne aux approches de cette dernière ville un aspect riant et frais qui fait oublier l'Orient ; que le voyageur, haletant au sortir des brûlantes régions de la Gaulonitide et de l'Iturée, retrouve en cette heureuse contrée l'impression de la paix et du bonheur, je ne le veux point contester ; mais je ne vois rien là qui ait pu préparer saint Paul à ce transport au cerveau qu'on voudrait substituer à l'action de la grâce. Aussi M. Renan n'insiste pas sur cette influence ; il se hâte de pénétrer dans l'âme de Saul, et là, avec une clairvoyance singulière, il découvre un trouble et des remords dont personne, pas même celui dont il s'agit, n'avait jamais soupçonné l'existence. Toutes les fois que saint Paul parle de son voyage à Damas, il se peint lui-même sous les traits d'un fanatique qui croit servir une sainte cause par de saintes violences ; jamais un doute, jamais une hésitation, jusqu'à l'instant subit où son âme est transformée. Voilà ce qu'atteste saint Paul. Mais qu'importe ? M. Renan a besoin d'autre chose ; il lui faut une progression de pensées, de réflexions, de reproches intérieurs pour disposer l'âme du voyageur au changement qui va s'accomplir : la chaleur, la fraîcheur, la

fatigue, un accès de fièvre, un éblouissement, une ophthalmie et même, si vous le voulez, un coup de tonnerre (pourquoi se refuser un coup de tonnerre ?), voilà les ingrédients qui doivent se combiner pour former, avec les remords imaginaires du persécuteur, ce somposé visiblement gênant pour le critique et qui s'appelle *la conversion de saint Paul.*

Pour en finir avec cet inqualifiable roman, il faut suivre Paul à Damas ; l'ophthalmie dure toujours et la fièvre ne le quitte pas ; on le couche, il a le délire, on parle devant lui des chrétiens et d'un certain Ananie ; aussitôt il *s'imagine* voir Ananie qui vient lui imposer les mains ; il l'appelle ; on va chercher Ananie, qui vient en effet et impose les mains au malade : celui-ci se croit guéri, et comme la maladie était surtout nerveuse, *il est guéri.* De petites *croûtes* tombent de ses yeux [1] (*sic*), il mange, reprend des forces et se fait baptiser.

Je le répète, si nous étions livrés aux conjectures, celles qu'on vient de déduire seraient déjà destituées de toute vraisemblance. L'arbitraire, la contradiction, le ridicule y dominent ; que sera-ce quand l'auteur de ces rêveries sera confronté avec un récit authentique trois fois répété en termes presque identiques dans le livre des Actes, par le disciple et le compagnon de saint Paul, qui sans cesse avait entendu de la bouche de son maître l'histoire de sa conversion. Saint Luc raconte d'abord le fait à sa place [2] ; puis, par deux fois, il en met le récit sur les lèvres de saint Paul, d'abord à Jérusalem [3], sur le seuil de la tour Antonia, lorsque Paul, à peine protégé par les soldats romains qui l'ont arrêté, harangue la populace furieuse ; puis, plus tard, en présence d'Agrippa, de Bérénice et de Festus [4], lorsque captif, appelant à César, il rend compte de sa foi et de ses espérances devant les curieux et les sceptiques du grand monde.

Or, dans ces trois récits, rien ne ressemble aux inventions de M. Renan. Il n'est pas question de remords, ni de chaleur, ni de fatigue. Saul poursuit sa route ardent, passionné ; tout à coup, vers l'heure de midi, il voit venir à lui une grande lumière, *plus éclatante que le soleil* (ce n'est donc pas le soleil) ; ébloui, il tombe à terre ; une voix lui parle en langue syriaque. Il lui répond ; la voix réplique : c'est la voix de ce Jésus qu'il persécutait dans ses disciples. Saul se relève ; ses yeux sont aveuglés, mais son âme est changée, sa volonté est retournée ; il entre à Damas conduit par la main,

[1] C'est ainsi qu'on ne rougit pas de traduire : *Il lui tomba des yeux comme des écailles.*

[2] Act., IX.

[3] Act., XXII.

[4] Act., XXVI.

Ananie, averti par le Seigneur, va le trouver, le consoler, le guérir, l'instruire et le baptiser. Voilà ce qu'affirme saint Paul; et si l'on récuse son témoignage; si l'on distingue entre ses affirmations; si, préoccupé d'un système, on écarte tout ce qui tendrait à le renverser, je ne sais pas de quel droit, aux détails circonstanciés du narrateur, on en prétend substituer d'autres; en présence de faits dûment attestés, le silence est la seule attitude permise à celui que la tyrannie d'un système empêche de les reconnaître.

Si l'on veut comparer les trois récits des Actes, se rendre compte des divergences, s'assurer de l'accord qui règne entre eux, enfin pénétrer les causes profondes, les raisons philosophiques qui entraînent de bons esprits et les jettent dans les excès monstrueux de la critique rationaliste, il faut lire M. Bungener, qui consacre à cette discussion théologique un long chapitre, et y déploie un incontestable talent. Entre autres mérites, le théologien protestant a celui de ne rien rejeter par système, et d'accorder aux hypothèses de ses adversaires la part de crédit qu'elles méritent. Il les réduit par là à leur juste valeur, et épargne aux esprits sincères une séduction dangereuse. C'est ainsi qu'après avoir montré par des exemples empruntés à l'Évangile comment Dieu agit sur les âmes, il termine cet excellent morceau par un passage que nous sommes heureux de citer dans son entier. « Cette ligne, que nous traçons si hardiment entre le champ de l'homme et le champ de Dieu, entre le naturel et le surnaturel, sommes-nous sûrs que Dieu la trace juste au même endroit? Sommes-nous bien sûrs seulement qu'elle existe pour lui[1], et que le travail préliminaire opéré dans l'âme d'un saint Paul fût, en soi, moins miraculeux que l'événement qui allait consommer l'œuvre? Mais réduire le tout à ce travail préliminaire, considéré, dès lors, comme purement psychologique, et se figurer, cela dit, que l'explication est trouvée, c'est montrer qu'on ne s'est guère mis sérieusement en face du fait même de la conversion de saint Paul. Nous pouvons en appeler là-dessus à l'homme qui a le plus consciencieusement étudié, au point de vue critique et négatif, la vie de notre apôtre. Baur, avec les années, sans renoncer à l'explication dite *naturelle*, a laissé voir qu'il en était de moins en moins satisfait. Dans son dernier grand ouvrage : *le Christianisme et l'Église aux trois premiers siècles*, dont une seconde édition retravaillée a paru peu avant sa mort, il déclare que la conversion de saint Paul lui est toujours demeurée un problème, et qu'aucune analyse psychologique ni dialec-

[1] Tout l'ensemble du livre de M. Bungener nous est un sûr garant qu'il n'entend pas contester par ces paroles la distinction essentielle et objective entre les deux ordres naturel et surnaturel.

tique ne peut expliquer suffisamment le mystère de l'acte par lequel Dieu lui a révélé son Fils. Nous n'en demandons pas davantage. »

Non certes, nous n'en demandons pas davantage, car d'une part l'orthodoxie la plus rigoureuse n'a jamais prétendu que le surnaturel se soutînt en l'air sans appui sur la nature, sans points de contact, je dirai plus, sans liaison harmonieuse avec elle ; et d'autre part, si la déclaration du critique allemand paraît insuffisante pour juger en chrétien de la conversion de saint Paul, elle suffit amplement pour écarter avec autorité les fins de non-recevoir de l'exégèse rationaliste, et préparer au théologien la place sur laquelle M. Bungener sait construire avec tant de solidité.

Je sais que ce nom de théologien fait fuir M. Renan ; il regarde comme une profanation de mêler la théologie à l'histoire : comme si toute intervention de la théologie devait nécessairement fausser l'histoire ! Mais si Dieu, qui conduit l'histoire, y jette des éléments théologiques, l'historien peut-il les supprimer ? Les supprimer parce qu'ils lui déplaisent, n'est-ce pas là surtout ce qui s'appelle fausser l'histoire ? Et puis, qu'est-ce donc après tout que cette prétention insensée qui voudrait obliger l'homme à ne rien croire, avant de lui permettre d'attester quelque chose ? Il faudra faire table rase de toute *idée* pour avoir le droit d'affirmer un *fait?* Mais si cette mutilation de l'intelligence était possible, l'histoire deviendrait la plus aveugle et la plus matérielle des sciences. Du reste, que faites-vous autre chose que de donner chaque jour à votre théorie le démenti le plus formel ? Vous vous appelez *critique*, c'est-à-dire *jugeur :* d'après quelle règle jugez-vous, si ce n'est d'après la règle de vos *idées?* Or vous avez des idées sur tout : sur Dieu comme sur tout le reste ; vous avez votre théologie négative, et c'est elle qui, avec une tyrannie inconnue à l'orthodoxie, vous dicte vos jugements ; elle fait plus, elle atteint chez vous jusqu'à cette opération simple et primordiale qui s'appelle la vision de l'esprit ; la force du préjugé négatif est si grande, qu'elle vous empêche de voir dans un mot ce qu'il exprime, dans un récit ce qu'il rapporte, dans un fait ce qu'il signifie, et qu'elle vous frappe par moments, en face des événements qui le contredisent, d'une ophthalmie plus incurable, d'un éblouissement plus complet que jamais les ardeurs de midi n'en ont produit parmi les jardins de Damas, ou les commotions du tonnerre sur les flancs brûlants de l'Hermon.

Du reste, si les discussions théologiques paraissent déplacées dans une étude historique, une voie plus simple reste à suivre. C'est d'accepter purement et simplement les faits tels qu'ils ressortent des sources authentiques de l'histoire. Fidèles à cette méthode, suivons maintenant à Damas le persécuteur changé en apôtre.

Rendu à la santé et à la lumière, régénéré dans les eaux baptismales, Saul se met aussitôt à prêcher Jésus-Christ. Le ciel a changé son mandat ; il n'est pas moins empressé d'exécuter le second qu'il n'avait montré d'ardeur pour le premier. Toutefois, c'est improprement encore qu'on lui donnerait le nom d'*apôtre ;* baptisé par Ananie, instruit par le Christ, il n'est jusqu'ici qu'un disciple, et le ministère qu'il prend est tout au plus celui d'un catéchiste ; ou plutôt c'est l'acte d'un honnête homme qui tient à rendre la réparation de ses torts aussi éclatante qu'avait été l'injure. Avant que Paul soit vraiment apôtre, bien des choses devront se passer. Le Christ, qu'il a vu et entendu sur le chemin, devra compléter dans son âme l'illumination qui doit faire de lui le docteur des nations ; tel sera l'objet de sa longue retraite en Arabie. Ce fut probablement dans le désert qui s'étend au nord de Damas qu'il préluda ainsi par les exercices de la vie érémitique aux labeurs de l'apostolat. Il aura le droit ensuite d'affirmer avec une noble assurance qu'il ne tient de personne son *Évangile*, c'est-à-dire sa prédication du Christ, mais qu'il l'a reçue de Jésus lui-même. Voilà pourquoi, au sortir de Damas, encore néophyte, inconnu des fidèles et presque suspect, il ne s'empressa pas d'aller chercher un appui auprès des *Douze ;* il fallait affirmer l'indépendance de sa mission et le caractère singulier de son élection. Il fallait aussi féconder dans la retraite la divine semence jetée dans son cœur. Après un séjour dont il est difficile de déterminer la durée[1] Paul retourne à Damas. Durant son absence, cette ville avait changé de maître[2]. Elle ne faisait plus partie de la province romaine de Syrie; elle obéissait à un prince nabatéen, Hareth ou Aretas, souverain de ce royaume arabe dont la capitale était Petra.

Cette révolution politique était défavorable aux chrétiens ; durant cette première période de leur histoire, les Romains sont plus ou moins leurs protecteurs, les Juifs leurs persécuteurs : l'autorité ro-

[1] La manière dont saint Paul en parle dans son épître aux Galates permet d'assigner à ce séjour une bonne partie des trois années qui s'écoulèrent entre sa conversion et son voyage à Jérusalem.

[2] La mort de Tibère, l'avénement de Caligula avaient été l'occasion de ce changement. Hareth était en guerre avec son gendre, l'adultère Hérode Antipas. Vitellius, gouverneur de Syrie, avait reçu l'ordre de marcher au secours du tétrarque ; mais l'avénement de Caligula changea la face des événements: Antipas fut exilé en Gaule; son neveu Hérode Agrippa Ier, favori du nouveau César, se vit concéder une souveraineté qui embrassait toute la Palestine ; de nombreux remaniements de territoire eurent lieu dans toute cette partie de l'Orient. C'est au milieu de cette agitation que, par la force ou bien plus probablement par l'intrigue, Hareth, devenu l'ami d'Agrippa parce qu'il avait été l'ennemi d'Antipas, obtint la souveraineté qu'il exerça sur Damas durant les règnes de Caligula et de Claude.

maine refusait d'entrer dans ce qu'elle regardait comme une querelle de secte, et ne permettait pas volontiers au parti le plus fort d'exercer ses violences sur le plus faible. Sous l'administration du Nabatéen, les intrigues et les haines des Juifs eurent beau jeu à Damas. Paul, de retour dans cette ville, avait recommencé à prêcher le Christ dans la synagogue. Les zélateurs de la loi s'en émurent, ils intéressèrent le gouverneur à leur querelle, et il fallut que les fidèles de la ville trompassent la vigilance des gardes pour soustraire Paul à ses ennemis, en le faisant descendre dans une corbeille le long des remparts.

Ainsi chassé du lieu où, pour la première fois, il avait rendu témoignage à Jésus-Christ, Paul sentit enfin le besoin de se mettre en rapport avec ceux que le Sauveur avait faits les héritiers de son œuvre. Plus tard, dans son épître aux Galates, il faisait ressortir avec un égal soin et l'attention qu'il avait eue de se tenir d'abord à l'écart, et la déférence avec laquelle, après trois années d'isolement, il était venu à Jérusalem *voir Pierre*. M. Renan ne semble pas avoir compris cette conduite de l'apôtre; il ne veut y voir qu'un arrangement fortuit des circonstances, exploité après coup par saint Paul, lorsque son *système* est formé sur le caractère de sa mission. Mais c'est là méconnaître ce qui fait la grande originalité de cet homme unique, et le rôle providentiel qu'il devait jouer dans l'établissement du christianisme. Deux noms dominent tous les autres dans l'histoire des origines de notre foi : différents par le caractère, la conduite et l'influence, Pierre et Paul sont évidemment, et de l'aveu de tous, les deux grands ouvriers de l'édifice dont Jésus est le fondement. Mais si l'on considère attentivement les traits de leurs figures, on verra que, dans ce grand ouvrage, saint Pierre représente surtout l'*institution*, saint Paul l'*action personnelle* : Céphas est la *pierre* sur laquelle Jésus bâtit; Paul est le bras agissant du divin architecte; quand l'édifice sera construit, le bras cessera de paraître et de se mouvoir, la pierre angulaire ne cessera pas d'assurer les fondations : voilà pourquoi Pierre aura toujours des successeurs, Paul passera comme un astre fugitif; Pierre transmettra aux siècles futurs son autorité, qui est celle du Christ, et cette force attractive qui fait le lien de l'unité catholique; Paul ne léguera au monde, avec le souvenir de ses vertus, que les immortels écrits échappés de son cœur. Toutefois, comme pour montrer qu'il n'a besoin de personne, et que, au service d'un tel maître, les qualités de l'ouvrier ne font pas sa puissance, Dieu a choisi entre ces deux hommes avec la souveraine indépendance de sa sagesse; l'homme doux et modeste, l'humble Simon, sujet aux faiblesses et aux hésitations d'une nature timide, se verra confier le grand rôle, celui qui ne doit point finir; Paul, préparé par son ar-

dente nature et par les transformations de la grâce aux luttes de l'apostolat, sera chargé de porter partout le nom du Christ, pareil à un semeur solitaire qui parcourt les champs en jetant son grain, et disparaît pour toujours.

Pour affirmer ce qu'il y a de personnel dans son rôle, la mission individuelle et extraordinaire qu'il a reçue, Paul a dû premièrement se tenir à l'écart et montrer que, isolé des autres apôtres, déjà pourtant il connaît le Christ et sait lui rendre témoignage; mais, afin qu'on ne puisse abuser de son exemple, afin que le lien de l'unité demeure, et que, dans l'avenir, nul ne s'autorise de Paul pour bâtir en dehors du fondement de Pierre, Paul, *catéchiste* jusqu'alors, doit aller voir Pierre avant de se déclarer *apôtre;* il doit faire donner à sa mission comme un *visa* de l'autorité permanente, et proclamer, par son alliance avec Céphas, l'harmonie qui rattache le fait au principe, la personne à l'institution.

Ce devoir accompli, il s'empresse de quitter Jérusalem; il tient lui-même à faire remarquer que son séjour n'y a pas excédé deux semaines. L'Épître aux Galates semble attribuer ce prompt départ à un plan arrêté d'avance; le livre des Actes nous montre Paul se dérobant, sur un ordre du ciel, à la persécution de ses anciens amis. Rien de contradictoire entre ces deux données; le départ de Paul n'a-t-il pu être arrêté dans son esprit tout d'abord, mais hâté dans son exécution par l'attitude menaçante du parti pharisien? En tous cas, s'il y a quelque chose à conclure de la comparaison des deux textes, c'est que celui des Actes donne l'explication la moins faite pour *exalter* saint Paul en le montrant supérieur aux événements. M. Renan, qui prête à saint Luc l'intention de grandir à tout propos son héros, a négligé cette remarque qui donne à son système sur le livre des Actes un important démenti. Désormais rien ne manque à l'apôtre pour entrer dans la carrière; rien qu'un signe manifeste de la volonté divine; ce signe, il va l'attendre dans sa patrie. Combien de temps dura sa retraite à Tarse? Il est difficile de le préciser. Un passage de l'Épître aux Galates, suppléant quelque peu au laconisme des Actes, nous le montre parcourant les églises de Syrie et de Cilicie; c'était sans doute comme un simple fidèle qu'il se présentait dans les communautés chrétiennes, humbles et petites encore, mais déjà multipliées sur ces côtes. On l'accueillait avec une surprise mêlée de joie; ceux qui avaient ouï parler du persécuteur rendaient grâces à Dieu de la ferveur du néophyte. Sur son passage, il annonçait Jésus-Christ, mais sans invoquer sa mission; semblable, en cet apostolat privé, aux premiers convertis de la Pentecôte, qui avaient déjà porté le nom du Christ sur les points les plus écartés de l'Empire, à ceux en particulier qui, avant même le voyage de Pierre

et l'Épître de Paul, avaient déposé dans la capitale du monde, au sein de la synagogue, le germe précieux d'où naquit l'*Église de Rome*.

Pendant ce temps la foi nouvelle grandissait rapidement; le christianisme commençait à sortir du cercle étroit de la synagogue, le moment n'était pas loin où l'*apostolat des gentils*, reconnu légitime, allait avoir besoin du converti de Damas. Déjà Pierre avait reçu du ciel, à Joppé, un avertissement solennel, et, en présence des *dons visibles de l'Esprit* qui étaient venus récompenser la foi du centurion Corneille et de sa famille, il s'était écrié : « Qui donc empêchera de baptiser ceux que l'Esprit-Saint a visités comme nous-mêmes ? » Déjà aussi la prédication individuelle, propagée le long des côtes phéniciennes par les fugitifs échappés aux persécutions d'Agrippa, avait porté la foi dans Antioche : cette cité, l'un des plus grands centres cosmopolites de l'Empire, avait offert à la religion de Jésus une hospitalité qu'elle ne refusait à aucun culte; le mélange et le contact perpétuel des Juifs et des gentils disséminés dans ses murs avaient rendu impossible ce particularisme étroit et jaloux qui, à Jérusalem, tendait à déshériter les nations de la rédemption et de la grâce. L'initiative des fidèles d'Antioche avait franchi ces barrières; Dieu avait donné à leur conduite la confirmation des miracles; l'église de Jérusalem en fut instruite; il y avait là un champ fertile à féconder; Barnabé fut envoyé pour mettre la main à la charrue. Il était réservé à la sagacité et à l'humilité de ce grand homme d'introduire saint Paul sur le terrain où bientôt la personnalité de ce dernier devait effacer toutes les autres. Il est impossible de ne pas admirer l'abnégation et la profonde sagesse de cet ouvrier évangélique, qui, à peine arrivé à Antioche, sent le besoin de se donner un supérieur ; il part pour la Cilicie ; il va lui-même chercher le solitaire de Tarse, il l'amène comme une conquête, tout prêt à lui céder le pas et à marcher après lui dans la voie où il l'a fait entrer.

Mais en admirant l'humilité de Barnabé, il n'est pas besoin d'en faire une victime. Si saint Paul a eu plus de gloire devant les hommes, ce n'est ni une surprise de son ambition, ni une injustice du sort. L'apôtre a souvent comparé l'Église au corps du Christ, corps dont tous les membres sont unis, mais pour des fonctions diverses; le Créateur, qui a fait cette unité, a fait aussi cette diversité; c'est lui qui a réparti les rôles, qui en a varié au gré de sa sagesse l'importance et l'éclat. La personne de Paul, sa vocation, sa mission, comparées au rôle de Barnabé, sont un exemple à l'appui de cette doctrine. Nous avons déjà eu occasion de montrer le caractère propre de l'apostolat de saint Paul : son mandat est tout personnel, il est un *fait* providentiel, en regard de celui de Pierre qui est une *institu-*

tion; toutefois, entre le *fait* et l'institution, il fallait un lien, et Dieu a nommé Barnabé pour être ce lien vivant. Juif irréprochable et en même temps *fidèle* de la première heure, il jouissait, et dans la synagogue et dans l'Église naissante, de la considération nécessaire pour faire agréer le transfuge qui se présentait sous son patronage. Esprit lucide et cœur droit, il n'avait pas tardé à reconnaître le trésor dont le miracle de Damas venait de doter l'Église : dès lors s'effacer lui-même pour mettre en lumière celui que le Christ s'est chargé d'instruire, lui paraît un devoir si simple qu'il ne songe même pas à s'en faire un mérite. Il a bientôt découvert la prodigieuse puissance de cet homme ; il a pénétré la justesse et l'étendue de ses vues sur la prédication de l'Évangile ; il s'appliquera à le faire apprécier de tous, à abaisser les barrières qui s'élèvent entre lui et ceux qui ont vu le Sauveur dans sa chair, et, la première fois qu'une mission importante lui sera personnellement confiée, Barnabé sentira le besoin d'appeler Paul pour en faire, non pas seulement son associé, mais son chef : par là il donnera au monde l'exemple d'une vertu qui n'est pas de l'homme ; par là il acquerra la plus grande gloire qui pût s'attacher à son nom, celle d'avoir pénétré les desseins de la Providence, d'avoir conspiré avec Dieu pour donner Paul à l'Église et le salut aux nations. A suivre un autre chemin, il eût perdu en mérite; mais qu'aurait-il gagné en gloire? Son nom se fût mêlé parmi ceux des ambitieux vulgaires qui font de la renommée un but quand elle ne doit être qu'un résultat. Moins grand devant Dieu, il n'eût pas été plus grand devant les hommes. Sa vertu a servi sa mémoire, et l'une et l'autre peuvent se passer des apologies d'un critique qui se croit appelé à les tirer de l'oubli.

Un an se passa pour Paul et Barnabé dans l'exercice de leur commun ministère ; leur mission charitable de porteurs d'aumônes pour les fidèles de Jérusalem dépouillés par la persécution ne les retint pas longtemps loin de leur troupeau ; M. Renan, en mentionnant ce fait, ne perd pas l'occasion de déployer ses connaissances économiques. Pour lui, la *pauvre Église famélique de Jérusalem* devait attribuer sa misère à son *imprévoyance ;* c'était une suite du *communisme* établi par un zèle aveugle entre les premiers croyants. « Dans ses accès de vertu, dit-il, l'homme croit pouvoir se passer entièrement de l'égoïsme et de l'intérêt propre ; l'égoïsme prend sa revanche en prouvant que l'absolu désintéressement engendre des maux plus graves que ceux qu'on a cru éviter par la suppression de la propriété. » Que de confusions et de malentendus dans ces quelques lignes ! L'Église de Jérusalem supprima-t-elle jamais la propriété ? Saint Pierre ne dit-il pas à Ananie : « Ne pouvais-tu garder ce qui t'appartenait et en retenir le libre usage ? » Pourquoi donner à plaisir

le nom de communisme au dépouillement volontaire, fruit de l'abnégation et de la charité? Là où le communisme domine, c'est au nom de la justice et de l'égalité que la propriété est attaquée; ici ses droits sont respectés, et c'est au nom de la miséricorde qu'on l'invite à sacrifier ses droits, ou plutôt à en user en faveur des autres. Qu'il y ait eu dans la communauté chrétienne de Jérusalem, presque toute composée de Juifs hébraïsants, moins d'intelligence et d'activité pour les affaires qu'au sein des Églises hellénistiques, cela s'explique par le caractère et les mœurs nationales; et l'on comprend que cette cause ait pu contribuer, du moins dans une faible mesure, à rendre souvent les fidèles de l'*Église mère* tributaires de la charité des autres. Mais de là à nous représenter cette Église comme une assemblée de *faméliques*, de *stylites*, d'*illuminés* et de *communistes* (*sic*), il y a loin pour quiconque n'a pas pris la funeste habitude de charger les tableaux, d'amplifier les détails et de prêter à tous les événements une couleur forcée, une signification violente et arbitraire.

C'est au retour de Jérusalem que Paul et Barnabé virent s'ouvrir devant eux la *grande porte* de l'apostolat des nations. L'Église d'Antioche, nous l'avons vu, était, après celle de Jérusalem, la plus complétement constituée; elle comptait dans son sein bon nombre d'hommes éclairés du Saint-Esprit. M. Renan s'empresse d'ajouter : « Ou qui croyaient l'être. » Souvent, en effet, l'artifice de son récit consiste à traduire le texte sacré en insérant des mots explicatifs alors que la thèse *naturaliste* aurait à souffrir de la simple assertion du narrateur : il vit, lisez : il crut voir; il entendit : il s'imagina entendre; l'Esprit-Saint lui dit : il se figura que l'Esprit-Saint lui disait. C'est avec une parfaite aisance que notre auteur applique, presque à chaque page, ce procédé d'interprétation; cela ne l'empêche pas de faire grand cas des textes et de les prendre à la lettre pour les moindres détails, dès que le surnaturel est hors de cause; on se demande comment il peut accorder la moindre estime à des historiens tant de fois convaincus de naïve et absurde crédulité.

Qu'il nous soit permis d'en user autrement avec les textes et de traduire sans commentaire : « Comme les docteurs et les prophètes qui étaient à Antioche s'acquittaient du *service divin* et pratiquaient le jeûne, l'Esprit-Saint leur dit : « Mettez-moi à part Paul et Barnabé « pour l'œuvre à laquelle je les ai destinés. » Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains et les laissèrent aller. »

Telles sont, dans leur sublime simplicité, les paroles qui marquent dans l'histoire du christianisme cet immense événement : la première mission de l'Apôtre des gentils.

Nous ne finirions pas si nous voulions suivre en détail nos trois

auteurs dans le récit des événements qui marquent ce premier essor de la prédication évangélique par delà les limites de la Syrie. M. Renan commence son livre par une esquisse des lieux qui virent partir le grand missionnaire pour sa première campagne. Il y a dans ce tableau de la couleur, de la vie, un sentiment vrai de la situation. M. Renan a, d'ailleurs, l'avantage de connaître les pays qui servirent de théâtre aux événements qu'il raconte; il use de cet avantage avec un talent incontestable qui n'est pas toujours à l'abri du reproche d'affectation : parfois la description occupe trop de place dans son récit, et il est à remarquer que, s'il a quelque théorie hasardeuse à faire valoir, quelque fait à dénaturer en faveur de son système, cet artifice du critique ira le plus souvent s'abriter derrière une digression topographique destinée, ce semble, à faire bénéficier l'historien des avantages du géographe, la tournure qu'il donne aux faits empruntant son crédit à la peinture qu'il fait des lieux.

La première étape des saints voyageurs fut l'île de Chypre. Là se place dans le livre des Actes le récit de la conversion du proconsul romain Sergius Paulus. Fidèle à son système, M. Renan ne veut voir dans la lutte de Paul avec Élymas qu'une variante de la légende de Pierre avec Simon le Magicien. La conversion du proconsul est par lui déclarée impossible. Tout doit se borner, selon lui, à des rapports bienveillants avec la mission. Or le texte affirme simplement les deux faits que le critique écarte; le critique n'en est pas gêné et poursuit sa route, conservant d'ailleurs, avec le texte, des rapports aussi bienveillants que par le passé.

M. Bungener examine sérieusement le fait du proconsul ; sa conclusion nous paraît la plus sage; Sergius Paulus crut en Jésus-Christ, mais pour l'instant, du moins, il n'alla pas jusqu'au baptême; le silence des Actes donne à cette conjecture une grande autorité.

Saul prend ici le nom de Paul pour ne plus le quitter dans le livre des Actes. Nos auteurs rapportent les diverses hypothèses émises pour expliquer ce changement de nom. La plus vraisemblable est celle à laquelle ils donnent tous trois la préférence. *Paul* serait le nom latinisé de *Saul :* appelé désormais à vivre au milieu des gentils, l'apôtre prend, dans le récit de son biographe, comme dans la suscription de ses Épîtres, le nom sous lequel il fut connu parmi les nations.

La mission quitte Chypre et aborde sur la côte de Pamphylie. Ici commence ce long et fructueux apostolat qui gagne à l'Évangile une bonne partie de l'Asie Mineure. Le départ du jeune Marc, compagnon de Barnabé, donne à M. Renan l'occasion de dire à saint Paul une parole désagréable; si Jean Marc se retire, c'est sans doute que la personnalité de Paul devenait de plus en plus altière. Il est *probable*

aussi, à l'en croire, que Paul ne prenait pas encore le nom d'apôtre, que *plus tard seulement les ardentes provocations de ses ennemis l'entraîneront à cet acte qui d'abord dut se présenter à lui comme une témérité.* Rien, de près ni de loin, n'induisait l'historien à formuler ces deux hypothèses; mais il prend ses mesures d'avance; quand plus tard il voudra exagérer, en dépit des textes, le différend de Paul avec ceux de Jérusalem, il trouvera le terrain préparé par des traits de mœurs inventés à plaisir et semés adroitement dans le cours de sa narration.

L'histoire du premier voyage de Paul et de Barnabé à travers la Pamphylie, la Pisidie et la Lycaonie est un des morceaux les plus suivis et les plus intéressants du livre des Actes. Toutefois, comme nous n'écrivons pas la vie de saint Paul, nous renonçons à en donner ici l'analyse : M. Trognon nous fournit de ces événements un récit rapide et vivant qui suffit pleinement à l'intelligence de l'histoire. M. Bungener et M. Renan nous donnent lieu de faire quelques remarques qui seront mieux placées dans l'appréciation générale de leurs doctrines. Il nous semble donc opportun de presser le pas pour arriver à un fait capital qui mérite d'arrêter l'attention du critique : l'assemblée de Jérusalem.

Les deux missionnaires avaient poussé leur course apostolique jusqu'à Derbe, ville de Lycaonie, sur les confins de la Cappadoce; ils avaient séjourné assez longtemps dans chaque ville, puis étaient revenus par le même chemin, affermissant leur œuvre, constituant des *anciens* pour la maintenir après eux. Il est difficile de préciser la durée de cette mission. M. Renan nous semble l'allonger démesurément en lui donnant cinq ans; il est probable qu'elle n'excéda pas deux ans et demi ou trois ans. La mer qui les avait emmenés les rendit à la grande Antioche; là ils racontèrent ce que Dieu avait fait par leurs mains et comment la porte du salut avait été ouverte aux gentils. L'Église d'Antioche n'était pas sujette à se scandaliser de cet apostolat dont elle-même avait donné l'exemple ; les fidèles bénirent Dieu de tout ce qui était arrivé, et Paul et Barnabé trouvèrent là un terrain admirablement préparé pour le ministère qu'ils y exercèrent, dit le livre des Actes, durant *un temps assez long.* Ceux qui abrégent la durée du précédent voyage sont obligés d'allonger celle du séjour, de manière à gagner l'époque de l'assemblée de Jérusalem, postérieure de cinq ans au moins au premier départ des deux missionnaires. Ils supposent alors que ce séjour prolongé fut coupé par quelques absences; que Paul ne put demeurer si longtemps stationnaire au milieu d'une Église déjà florissante; que son zèle dut le porter à revoir les Églises de Palestine, de Syrie et de Cilicie, et qu'à ces courses laborieuses doivent se rapporter plusieurs détails rappelés plus tard

par l'apôtre dans l'énumération de ses épreuves et de ses souffrances, et qui ne trouvent pas leur place dans le récit de saint Luc.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, il est certain qu'un orage menaçant vint arracher saint Paul à son apostolat pour l'obliger d'en assurer les fondements. L'esprit étroit du judaïsme s'était réveillé en face des conquêtes de l'esprit nouveau : des prédicateurs sans mission, partis de Jérusalem, venaient jusqu'à Antioche inquiéter les convertis et troubler leurs consciences en leur présentant la circoncision et les observances mosaïques comme obligatoires pour tous les fidèles. Si cette doctrine eût prévalu, c'en était fait du christianisme. Jésus eût été un prophète d'Israël, il n'eût pas été le sauveur du monde. Paul et Barnabé sentirent l'immensité du péril; c'était trop peu de le combattre à Antioche ; leur autorité pouvait être contestée des puritains de Jérusalem : c'était dans la ville sainte, c'était devant les Douze, devant Pierre, leur chef, devant Jacques, le frère (cousin) du Seigneur, le patriarche vénéré de la communauté judæo-chrétienne, que le débat devait être porté et jugé. Ils partirent, députés par l'Église d'Antioche et poussés par le mouvement de l'Esprit-Saint. Leur voyage à travers la Syrie et la Phénicie fut encore une prédication; ils allaient d'Église en Église, recevant partout les félicitations des frères. Arrivés à Jérusalem, ils furent bien accueillis de tous et rendirent compte des résultats de leurs travaux. Les zélateurs du mosaïsme ne perdirent pas cette occasion de faire valoir leurs protestations. L'affaire se trouvait ainsi tout naturellement déférée au jugement des *Apôtres et des anciens*, qui s'assemblèrent pour l'examiner.

Je veux bien accorder à M. Renan que ce qu'on a souvent appelé le *concile de Jérusalem, le premier concile œcuménique*, n'avait ni tous les caractères, ni tout l'appareil d'un concile proprement dit. J'aurais beaucoup de peine à lui en accorder davantage, car, après tout, je ne vois pas ce qui manquait à cette assemblée pour juger de la foi ; ce n'était ni la compétence d'hommes vénérables, témoins directs et héritiers immédiats de la doctrine de Jésus ; ni la sainteté de la vie, ni la connaissance de la matière, ni l'impartialité et la maturité de la discussion, ni enfin la sagesse et l'autorité de la sentence. En vérité, on se sent déconcerté à la lecture du chapitre consacré par M. Renan au récit de cet événement ; le lecteur marche de surprise en surprise. « Jésus, dit-il, en portant la religion sur les plus hauts sommets... n'avait jamais dit bien clairement s'il entendait ou non rester juif..., confirmer la loi de Moïse ou la supplanter. C'était là, pour un grand poëte comme lui un détail insignifiant. » C'est à croire que celui qui a écrit ces lignes n'a jamais lu l'Évangile. Quoi ? L'idée et l'œuvre de Jésus n'y paraissent pas assez clairement ? Jésus est

venu tout à la fois *accomplir* la loi et la *supplanter;* clore, en le complétant, le règne de la figure et ouvrir après lui le règne de la vérité. Le mosaïsme était le fondement du temple, la crypte magnifique où Dieu avait voulu être adoré en attendant la construction de l'édifice supérieur ; jusqu'alors la lumière avait pénétré dans ses profondeurs. Jésus venait fermer la voûte et bâtir l'Église au-dessus de la synagogue ; du même coup, il achevait, il complétait l'œuvre ancienne et il inaugurait l'œuvre nouvelle. Dès lors la synagogue était obscure ; au-dessus d'elle, dans l'Église du Christ, rayonnait la lumière.

Voilà l'idée simple et sublime qui ressort avec évidence de toutes les pages de l'Évangile. Il aurait fallu y penser un peu, avant de confier au public des rêves aussi violemment contraires à l'histoire. Pour le plaisir de réduire le Sauveur aux proportions d'un poëte et d'un artiste, on traite avec une légèreté sans égale ses paroles les plus formelles. Jésus a beau instituer le baptême, en confier le ministère à ses apôtres, conjointement avec celui de la parole, dire expressément que celui qui ne trouve point dans l'*eau* une seconde naissance, n'a point de part au royaume de Dieu ; que celui qui croira et *sera baptisé* sera sauvé ; il n'importe, on avancera sans hésiter que, pour lui, *circoncision*, *baptême*... sont choses également *secondaires;* et si quelqu'un insiste sur la force des paroles du Maître, le critique récusera pour la circonstance l'autorité des évangiles qu'il a soutenus ailleurs contre d'autres démolisseurs, et ne verra dans ces sentences capitales que des formules attribuées à Jésus par de pieux faussaires en faveur d'une orthodoxie posthume étrangère à la pensée du fondateur.

Tant que M. Renan voudra plier l'histoire sacrée à ses conceptions profanes ; tant qu'il méconnaîtra dans le christianisme ce caractère d'être uniquement, mais adéquatement, la pensée et l'œuvre de Jésus, il pourra faire preuve d'esprit et faire montre d'érudition ; il pourra écrire une page piquante sur l'*agada*[1] opposée à la *halaka*, dire que l'*agada* a conquis le monde et a fait le christianisme, que la *halaka* a renfermé le judaïsme dans son orthodoxie étroite ; mais ces mots savants et ces contrastes ne donneront à personne l'explication de ce fait immense qui domine encore l'histoire ; et le bon sens du genre humain résistera toujours à la bizarrerie d'un système qui assimilerait les conquêtes des apôtres aux succès mesquins d'un scoliaste.

Aveuglé sur le caractère *historique* du christianisme, il n'est pas plus clairvoyant pour le juger en lui-même comme système et comme

[1] Ce sont les noms talmudiques de deux écoles opposées dans la synagogue.

doctrine. A l'en croire, la religion de Jésus a franchi les limites du monde juif, elle est devenue la religion de l'univers, parce que, dans ses traits essentiels, elle se réduit au déisme. Pour quiconque connaît un peu l'humanité, ce caractère, s'il appartenait vraiment au christianisme, bien loin d'expliquer sa diffusion universelle, le condamnerait à la stérilité. Jamais le déisme n'a constitué, jamais il ne constituera une religion : il sera, dans quelques intelligences, le résultat d'une lente analyse et d'un travail tout personnel ; mais jamais cette froide philosophie n'excitera le zèle d'un apôtre ; jamais elle ne provoquera l'adhésion confiante d'un néophyte. La religion de Jésus a triomphé parce qu'elle était divine ; elle a échappé aux limites du judaïsme parce qu'elle était faite pour tous ; elle a conquis les nations, parce qu'elle était une vérité vivante et positive ; elle s'est maintenue à travers les siècles parce qu'elle n'était pas une pensée philosophique, mais une institution ; en un mot, elle a été ce que nous voyons parce qu'elle a été l'œuvre de Jésus.

Quand le Maître est traité comme on vient de le voir, quand le divin auteur de la religion universelle devient, sous la plume du critique, un artiste rêveur, un déiste imprévoyant, il faut s'attendre à voir singulièrement juger les disciples. Le plus maltraité est sans contredit saint Jacques le Mineur, cousin germain du Seigneur, évêque de Jérusalem ; il a le malheur d'être vénéré des judaïsants ; dès lors il faut se presser de conclure qu'à peine mérite-t-il le nom de chrétien. « Si cet homme, dit M. Renan, fut réellement le frère de Jésus, ce dut être au moins un de ces frères ennemis qui le renièrent et voulurent l'arrêter. » L'indignation, ici, fait place au dégoût. Quoi, ce Jacques est compté par saint Matthieu, saint Marc et saint Luc dans l'énumération des Douze[1] choisis par le Seigneur, et on en fera un adversaire ? On le confondra avec ceux qui n'ont jamais été de la suite de Jésus et qui ont mérité le nom d'ennemis au lieu de celui de disciples ? Voilà où peut conduire la passion d'un système. L'homme de la *nuance* et de la *mesure* devient, pour la circonstance, l'homme des couleurs outrées et des exagérations violentes. Le texte sacré nous montre Jacques plus attaché que Paul aux pratiques mosaïques, plus engagé dans des liens personnels avec les judaïsants, plus soucieux de ménager la transition et de prolonger la tolérance par rapport aux observances d'une loi désormais sans force. Abusant de son nom et de son crédit, des Juifs aveugles et passionnés

[1] Il n'y a aucune raison de douter que ce Jacques, fils d'Alphée ou Cléophas (dont la femme était sœur de la sainte Vierge), ne soit le même dont parlent les Actes et les Épîtres.

iront plus tard inquiéter Pierre sur la sainte liberté qu'il pratiquait à l'exemple de Paul, et Paul, dans son récit du conflit d'Antioche, désignera ces fanatiques sous le nom d'*hommes venus d'auprès de Jacques*. Voilà, sans en excepter un seul, tous les traits qu'il est possible de relever dans les textes sacrés touchant les *dispositions judaïques* de saint Jacques : ajoutez-y son épître, laquelle, adressée à des chrétiens d'origine juive, respire un parfum prophétique qui rappelle l'Ancien Testament, mais où le nom de Jésus est prononcé de manière à dissiper toute équivoque[1] ; et vous aurez sous les yeux tous les documents qui, dans la main d'un critique de la nouvelle école, ont suffi pour faire de saint Jacques un ennemi de Jésus, un adversaire de saint Paul, un chef de ce parti qui, *s'il eût triomphé, devait anéantir le christianisme.*

Si d'ailleurs le discours de saint Jacques à l'assemblée de Jérusalem respire la modération la plus parfaite et la plus rigoureuse conformité à l'enseignement de Pierre et de Paul, notre auteur n'en sera pas embarrassé ; *on sait* que saint Luc a composé ce récit et fabriqué ce discours dans un but de conciliation ; on le *sait*, car l'auteur l'a déjà dit une fois, il le répète et le répétera encore, ce qui doit suffire à la critique. Aussi je ne m'étonne pas, en face des paroles si nettes de saint Jacques : *Ego judico non inquietari eos qui ex gentibus convertuntur ad Deum*, d'entendre notre auteur émettre cette conjecture plus que singulière : « *Tout porte à croire qu'il ne fit aucune concession sur le principe dogmatique.* » N'est-il pas juste après tout que, ayant imaginé un dissentiment dogmatique qu'aucun texte n'est venu nous apprendre, on maintienne ce dissentiment contre les textes qui le démentent ?

Il faut passer sur les plaisanteries tout au moins inconvenantes que provoquent, de la part du critique, les austérités ascétiques de saint Jacques. « Rien, dit-il, n'était plus contraire que ces pratiques à la pensée de Jésus qui, au moins depuis la mort de Jean-Baptiste, avait déclaré les simagrées de ce genre parfaitement vaines. » Je ne m'étonne pas de trouver sous la plume de cet écrivain des expressions aussi grossièrement triviales pour parler d'une sainte chose qui s'appelle la mortification, mais je m'étonne qu'après l'insuccès de la *Vie de Jésus* sur ce point comme sur tant d'autres, l'auteur n'ait pas renoncé à *diviser le Christ* et à lui prêter tour à tour, avant et après la mort de Jean-Baptiste, deux pensées et deux doctrines.

Chacun sait l'issue de l'assemblée de Jérusalem et le sage décret

[1] Jacq., II, 1. Fratres mei, nolite in personarum acceptione habere fidem Domini nostri Jesu Christi gloriæ.

qui maintint la liberté des chrétiens de la Gentilité tout en ménageant pour un temps les préjugés les plus forts et les plus autorisés des fidèles de la synagogue. Mais si le lecteur naïf a cru voir dans ce décret une pacification véritable, M. Renan lui apprendra à n'y découvrir qu'un compromis plein de réticences qui laissa subsister, *même entre les apôtres*, un dissentiment profond sur la doctrine.

Tandis que l'écrivain rationaliste fait si bon marché du décret de Jérusalem, le théologien protestant qui en reconnaît l'importance cherche à se tirer comme il peut des difficultés qu'il y rencontre. Ailleurs, dans des ouvrages spéciaux, il a directement combattu l'autorité de l'Église enseignante. Mais ici il trouve sur son chemin cette fameuse suscription : « *Visum est Spiritui Sancto et nobis :* Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous. » Voilà déjà quelque chose qui ressemble fort à un enseignement infaillible ; les mots qui suivent ajoutent l'autorité législative à celle de la doctrine : « *nihil imponere vobis præter hæc necessaria :* de ne vous rien imposer au delà de ces points qui ont paru nécessaires. » Ou le sens obvie n'est plus rien, ou ces paroles signifient qu'il y a dans l'Église un corps qui enseigne, qui commande et qui a le Saint-Esprit avec lui ; un corps qui est enseigné, qui obéit et qui révère dans la parole des pasteurs l'écho de l'Esprit de Dieu. Pour transformer ce langage si plein d'autorité et d'empire en une vague énonciation de la *part respective qui appartient à l'Esprit-Saint et à l'activité humaine dans la formation de la croyance individuelle*, il faut perdre de vue le texte et les circonstances, faire appel aux digressions et s'égarer dans le lieu commun. M. Bungener subit cette fâcheuse nécessité. Si peu dogmatique qu'il soit, le protestantisme a aussi ses exigences.

Revenons à saint Paul ; c'est durant ce séjour à Jérusalem qu'il fut vivement sollicité de faire circoncire son disciple Titus. Hellène et Gentil par sa naissance, probablement converti à la foi par l'apôtre en sa première mission de Galatie, il se trouvait avec lui à Jérusalem ; l'épître aux Galates dit formellement qu'on ne put *forcer* l'apôtre à le faire circoncire ; on en conclut très-généralement qu'il ne fut pas circoncis. M. Renan, s'appuyant sur une interprétation du contexte qui ne manque pas de vraisemblance, croit que Paul consentit à le circoncire, mais en écartant toute idée d'*obligation*, de *nécessité*, et en déclarant qu'il agissait par pure condescendance. Je n'ai point à juger ici cette explication qui, à vrai dire, n'a rien de contraire au texte ; mais ce qui montre le peu de solidité des conclusions de notre auteur, c'est que cet acte de saint Paul lui semble une transaction *passablement contradictoire* avec ses principes touchant la circoncision. Pour moi, je ne vois point de contradiction à dire : la

circoncision n'est pas nécessaire, mais jusqu'à présent elle n'est pas encore interdite, et je consens *par tolérance* à ménager les préjugés des Juifs en y soumettant mon disciple. — Une épithète est bientôt lancée, mais il faut y regarder à deux fois avant d'en admettre la justesse sur la foi de M. Renan.

Un dernier mot sur le décret souscrit par les apôtres avant de quitter l'assemblée de Jérusalem. Après en avoir critiqué ou dénaturé pièce à pièce les principales dispositions, M. Renan ajoute : *Du reste, tout cela ne fut convenu que de vive voix.* Voilà le lecteur stupéfait. Et le décret rapporté par les Actes ? Qu'à cela ne tienne : l'auteur semble en avoir oublié l'existence. Il poursuit son chemin sans s'en inquiéter. Seulement, si vous regardez bien au bas de la page, vous y apercevrez une note dans laquelle il donne lestement ses raisons pour rejeter l'authenticité du décret libellé par saint Luc. Ces raisons sont toutes négatives, elles arguent d'un silence qui ne prouve rien, d'une contradiction qui n'existe pas, de textes indiqués que le lecteur ne lira pas et qui n'ont aucun rapport avec l'assertion du critique ; enfin d'un raisonnement *a priori* qui, appliqué à d'autres objets, tendrait à prouver que le concile de Trente, par exemple, n'a rien statué sur l'eucharistie, puisque les protestants ont continué de rejeter ou d'altérer ce dogme.

Après quoi, M. Renan ajoute : *On se sépara content.* Si les choses s'étaient passées comme il les raconte, il faut avouer qu'il n'y avait pas de quoi.

La grave question agitée dans l'assemblée de Jérusalem se reproduisit dans une autre circonstance également célèbre et connue sous le nom de *conflit d'Antioche.* Bien que l'époque en soit difficile à déterminer[1] ; bien qu'elle n'ait probablement pas suivi de très-près la décision de l'assemblée, l'analogie des matières nous engage à ne pas séparer ces deux événements. Là encore, et Dieu sait que ce n'est pas pour nous un plaisir, nous surprendrons la critique rationaliste en flagrant délit d'invention et d'arbitraire.

M. Renan, qui place le fait en question après la seconde mission de saint Paul, ouvre la scène par un second portrait de saint Jacques qui n'est pas plus flatté que le premier : heureux encore le saint apôtre d'obtenir en passant la qualification d'*homme respectable à beaucoup d'égards ;* du reste, il a tous les défauts, c'est un pharisien mal converti, plus juif que chrétien ; c'est lui qui organise une *contre-mission* pour détruire l'œuvre de Paul et l'œuvre de Jésus. Sur

[1] Quelques auteurs soutiennent une opinion singulière suivant laquelle le conflit d'Antioche aurait précédé l'assemblée de Jérusalem.

quoi s'appuie cette étrange allégation? Sur ce seul mot de l'épître aux Galates : *Ceux qui venaient d'auprès de Jacques*. Comme si Jacques, résidant à Jérusalem, n'avait pu être entouré de judaïsants fanatiques sans partager leurs erreurs et leurs mauvais desseins ; comme si ces hommes n'avaient pu venir à Antioche *d'auprès de Jacques* sans être ses émissaires! Et comment supposer d'ailleurs que celui qui avait pris la parole à l'assemblée de Jérusalem pour adhérer au discours de Pierre, pour affirmer la liberté des Gentils, ait pu, quelques années après, organiser une contre-mission pour détruire l'œuvre de ceux qui agissaient en conformité d'une sentence autorisée de sa parole et de sa signature? Cet homme *respectable à beaucoup d'égards* eût été tout simplement un hypocrite et un traître ; et j'ai peine à croire que l'Orient qui, au dire de M. Renan, admet tant de degrés dans la bonne foi, puisse encore appeler de ce nom une aussi indigne fourberie. D'ailleurs, l'intérêt se joignait à la conscience pour détourner Jacques, l'un des Douze, d'une conduite qui allait à décrier l'enseignement et les décisions officielles du collége apostolique. De tous points, donc, l'hypothèse que nous rapportons révolte le bon sens, et M. Renan le sent bien comme nous ; mais, par bonheur pour lui, il se rencontre dans le livre des actes *un précieux silence*. Le conflit d'Antioche est raconté par saint Paul dans son épître aux Galates : dans son zèle contre la tyrannie judaïque qui menaçait d'asservir les Églises de Galatie, le grand apôtre, avec une verve inimitable et une vigueur voisine de la rudesse, rappelle la guerre opiniâtre qu'il a livrée aux préjugés mosaïques et la hardiesse avec laquelle il a résisté en face à Céphas à qui les menées des judaïsants avaient fait abandonner sa liberté première. Cet épisode, important par la dignité des personnes en cause et par la gravité de la matière, n'est, après tout, qu'un épisode, et dans la suite des faits il n'occupe qu'une petite place ; saint Luc, qui court rapidement sur les faits antérieurs à sa jonction avec saint Paul, a supprimé le récit de cet incident. L'a-t-il fait à dessein par respect pour l'apôtre Pierre? je n'en sais rien et je ne crois pas que personne puisse le découvrir. Quand cela serait, je n'en prendrais point ombrage et je ne croirais pas l'histoire perdue pour l'omission d'un fait qu'un historien eût évité de rapporter parce qu'il y voyait un petit scandale.

Mais M. Renan va plus loin et plus vite. Saint Luc se tait ; donc il a eu intérêt à se taire ; donc le cas était grave ; donc le dissentiment était profond ; donc le livre des Actes n'est qu'une histoire édifiante, sans valeur aux yeux de la critique (excepté quand il importe à la critique de lui accorder une immense valeur) ; — donc, et malgré ses succès apostoliques, Paul demeure

toujours pour l'Église-mère un suspect et presque un hérétique; ce n'est plus seulement Jacques et son école, c'est Jean, le disciple bien-aimé, qui devient son adversaire. L'Apocalypse est dirigée contre ses tendances : cette Jézabel[1] qui entraîne les enfants de Dieu à manger des viandes offertes aux idoles et à commettre la fornication, c'est l'Église de la gentilité autorisée par Paul à secouer les prescriptions gênantes du décret de Jérusalem ; ces sectateurs de Balaam, l'idolâtre et le fornicateur, ce sont les sectateurs de Paul : le nom grec de *Nicolas* ou vainqueur du peuple qui, par le sens, rappelle le nom hébreu de Bileham ou maître du peuple, est un indice qui permet de confondre la personne de Paul avec celle de l'hérésiarque Nicolas, et dès lors les *Nicolaïtes* que le *Verbe de Dieu déteste* sont les disciples de saint Paul.

Cette course effrénée à travers les conjectures s'accomplit en moins de rien : à peine le lecteur a-t-il eu le temps de tourner un feuillet, ces chimères nouvelles ont défilé devant ses yeux avec une rapidité inouïe; une surprise le relève d'une autre surprise, jusqu'à ce qu'il s'arrête enfin ébloui, ne sachant plus que penser, déconcerté dans toutes ses croyances et tout prêt à croire, sur la foi du quatrième volume qui se prépare, que le disciple bien-aimé fut à sa manière un ennemi de Jésus, un adversaire de son œuvre.

Il faut laisser tomber ce fracas de paroles pour retrouver la paix et la liberté de son jugement. Que M. Renan juge à propos d'annoncer ici son quatrième volume et d'habituer par avance les esprits aux étonnements nouveaux qu'il leur prépare, libre à lui; mais libre à nous aussi de ne pas le suivre loin des textes et loin des événements qui nous occupent. De quoi s'agit-il en effet? De l'Apocalypse et des Nicolaïtes? Nullement, mais du conflit d'Antioche. Il ne serait pas très-difficile de montrer la frivolité des rapprochements destinés à étayer les conjectures que nous reproduisions tout à l'heure. Mais cela nous ferait sortir de notre sujet. Que faut-il, après tout, pour ramener la lumière sur la question historique qu'on semble avoir pris à tâche d'obscurcir? Rien qu'un récit simple et fidèle des faits tels que saint Paul lui-même les rapporte. La très-courte mention que M. Trognon consacre à l'incident qui nous occupe suffirait amplement à cet effet. Toutefois un peu de discussion ne saurait sembler superflu autour d'une question tant de fois remuée par la controverse de tous les âges. M. Bungener s'en acquitte, à notre avis, avec une mesure et un tact parfaits. Il commence par rappeler les circonstances : le décret de Jérusalem avait vidé la question de doctrine, mais il avait laissé une grande latitude pour la conduite; libre aux judaïsants de continuer à judaïser; libre aux convertis de

la gentilité de demeurer étrangers aux observances mosaïques ; la défense de manger du sang et des viandes étouffées n'était qu'une interdiction temporaire destinée à ménager la transition en respectant un préjugé ancien ; l'article relatif à la fornication ne faisait qu'articuler un précepte naturel presque entièrement effacé du code de la morale païenne, et que saint Paul lui-même rappelle avec force dans ses épîtres ; à moins que par *fornication* on n'entende, suivant le langage biblique, toute relation sacrilége avec les cultes idolâtriques ; alors cette défense se rattacherait à celle qui concerne la viande immolée aux idoles. Là encore, ce qu'il fallait éviter c'était le scandale : une viande immolée aux idoles n'était point souillée par elle-même ; portée sur le marché après le sacrifice, elle pouvait être achetée par les fidèles et servir à leur nourriture ; c'est l'enseignement de saint Paul dans ses épîtres, enseignement qui n'a rien de contraire au décret apostolique : tout au plus exprime-t-il une tendance plus libérale, une disposition plus marquée à réduire le nombre des cas où s'appliquait la défense. Toutefois ces cas existent, et saint Paul est loin de les méconnaître. Si la viande est mangée non pas comme une viande quelconque, mais comme *matière d'un sacrifice idolâtrique*, il y a là une participation criminelle au culte profane, et nul ne condamne plus énergiquement que l'Apôtre une semblable apostasie. Il va plus loin : ce qui est permis aux esprits fermes et éclairés peut scandaliser les faibles ; en ce cas, Paul ordonne aux forts de ménager le scrupule des infirmes : *Si la chair scandalise mon frère, pour lequel le Christ est mort, de ma vie je ne mangerai plus de chair*. Voilà le cri d'une conscience droite et d'une âme généreuse. Toutefois la timidité des esprits étroits ne doit point asservir toute une portion de l'Église. L'apôtre peut bien renoncer à son droit pour ménager un scrupuleux ; mais si les circonstances de lieu, de temps, de publicité sont telles, que les néophytes de la gentilité en soient induits à croire que le joug de la Loi pèse sur eux, c'est le devoir de l'apôtre de s'opposer à cette erreur et de sauvegarder la liberté des fidèles. Barnabé, compagnon de Paul, Pierre, son admirateur et son émule, avaient usé comme lui de cette liberté à Antioche : des fanatiques arrivent de Jérusalem ; ils murmurent, ils protestent ; à défaut de raisons — car la question était jugée — ils opposent des menaces et des clameurs. Pierre est troublé, il craint de scandaliser ces imparfaits par trop de roideur ; il croit devoir céder pour un temps à l'orage : il se retire du commerce des Gentils ; Barnabé l'imite par déférence. Paul sent la gravité de la situation : l'inconvénient de scandaliser quelques fanatiques n'est rien pour lui à côté du péril qui menace l'Évangile s'il ne se dégage, aux yeux des Gen-

tils, des langes de la synagogue. Dès lors l'apôtre ne connaît plus ni ménagements ni mesures ; il ne connaît qu'un devoir, celui de protester, d'interpeller Pierre, d'opposer au mal d'une faiblesse publique le remède d'une publique réparation. Il le fait sans crainte, et le ton triomphant de son épître donne tout lieu de penser que Pierre se rendit humblement à la justesse de ses reproches. C'en est fait, la question est vidée[1], et de ce prétendu conflit il ne reste que deux grands exemples : celui de la liberté apostolique exercée dans toute sa mâle énergie, celui de l'humilité chrétienne pratiquée dans sa sublime douceur.

L'abbé M. d'Hulst.

La suite prochainement.

[1] Nous ne pouvons partager l'appréciation de M. Bungener qui trouve dans le langage de saint Paul de l'arrogance et de la dureté. En nous séparant de cet auteur sur cette appréciation, nous obéissons à notre propre impression et non à un parti pris de panégyrique.

MÉLANGES

LE CHRISTIANISME ET LE SPIRITUALISME

PAR M. GUIZOT.

C'était en décembre 1852 ; l'empire était fait, depuis un an par un coup d'État et depuis quelques semaines par un coup de suffrage universel. Au Palais-Bourbon siégeait *incognito* l'Assemblée de muets prédite par Berryer dans les derniers jours de la tribune libre. Quant à la presse, plus opprimée encore par l'opinion que par la loi, elle expiait sous la dure main des préfets ses insanités de la veille, et préparait, hélas ! celles d'aujourd'hui.

Un écrivain des plus avertis de ce triste temps ayant dit un soir devant M. Guizot qu'au lendemain d'un tel régime les journaux seraient heureux de pouvoir répéter la réponse du cauteleux abbé de Siéyès après thermidor : « Qu'avez-vous fait pendant la terreur? — J'ai vécu. »

— Il y a un mot plus digne d'un journal indépendant, reprit M. Guizot, c'est celui du général Lafayette après la chute de Napoléon : « Qu'avez-vous fait sous l'empire? — Je suis resté debout ! »

Rester debout ! Tel est le conseil, tel est l'exemple que nous donne jusqu'à la fin cette noble vie, si pleine de grandes œuvres et de grands services. Publiciste, historien, philosophe, orateur, homme d'État, M. Guizot s'est toujours montré le même, ou plutôt lui-même, l'homme de la ligne droite. *Linea recta brevissima!* Peu accessible aux émotions de la place publique, jamais il n'a cherché et rarement il a touché le côté populaire des questions. Professeur suspect à la Restauration, c'est lui qui ose dire à la jeunesse, enfiévrée par les refrains de la tribune et de Béranger, que désormais le patriotisme lui-même est condamné à avoir raison. Ministre d'une royauté voulue et gardée par les passions antiroyalistes de 1815, c'est lui qui osera tenir tête à toute une grande opposition en répétant pendant deux heures du haut de la tribune : *Oui, j'ai été à Gand!* On s'est beaucoup demandé s'il y a plus de danger que de force ou plus de force que de danger dans

ce mépris superbe du jugement vulgaire et de l'opinion toute faite. — Nous ne savons, mais à coup sûr il y a la marque d'un caractère, c'est-à-dire ce qui fait le plus honteusement défaut aux époques de transition et de démocratie comme la nôtre. Nous souhaitons au suffrage universel d'en susciter de pareils, ne serait-ce que pour nous dédommager des écœurantes bassesses de l'éloquence populaire et du mandat impératif.

Le politique une fois submergée, restait en M. Guizot le philosophe, et plus que le philosophe, le chrétien. Chacun sait aujourd'hui si celui-là aussi a su se faire une tribune et s'y tenir debout. Avouons-le, notre étonnement a été grand, non moins grand que notre admiration, lorsque nous avons vu le ministre vaincu par la révolution, l'ardent lutteur des grandes journées parlementaires reparaître avec une égale et naturelle supériorité dans la sphère plus haute des polémiques religieuses. Il s'est trouvé que cet orateur, qui savait si bien défendre une loi ou débattre un projet d'adresse, était un maître aussi dans la connaissance des choses divines. *Divinarum rerum notitia!* comme on lit dans une des *stanze* du Vatican.

Oui, derrière le professeur qui avait renouvelé à sa source la science historique, derrière le moraliste et le lettré, derrière l'orateur et l'homme d'État il y avait sans que nous nous en fussions douté, un théologien, il y avait un apologiste chrétien armé de toutes pièces et prêt depuis longtemps pour le combat. Avis aux jeunes gens qui se préparent à cet art difficile et séduisant de la parole publique, une des gloires de la patrie gauloise depuis César, et qui va, espérons-le, cesser d'être tenu pour suspect! Qu'on le sache bien, c'est dans ce fond solide d'idées générales bien arrêtées et de croyances bien définies, c'est dans ce sous-sol fécond de connaissances sûres et variées que germent ces improvisations si nourries et si fortes qu'on les relit, après un quart de siècle, avec les mêmes applaudissements et le même profit.

Sur cette scène nouvelle, bien plus redoutable quoique moins fréquentée, M. Guizot a porté cette qualité mère et maîtresse de toutes les autres, don du caractère plutôt que du talent, qui se définit d'un mot, l'autorité. Il est chrétien, il tient à le dire, mais il tient encore plus à démontrer qu'il a raison de l'être et que tout esprit qui répugne aux conclusions du matérialisme doit arriver à cette même profession de foi. A un public affolé de haine antireligieuse et grisé de science frelatée, il expose gravement qu'il y a cinq dogmes, la création, la Providence, le péché originel, l'incarnation et la rédemption, qui sont communs à tous les chrétiens et qui contiennent le tout de l'homme, la réponse à tous les problèmes qui agitent s a vie

On devine que les contradictions n'ont pas manqué. Une des plus sérieuses s'est produite assez récemment dans la *Revue des Deux Mondes* par la plume de M. Janet, jeune philosophe de talent, de savoir et de conscience.

M. Janet s'est honorablement fait connaître pour spiritualiste. Il croit donc, comme M. Guizot, à un Dieu, cause première, et aux destinées immortelles de l'âme; mais il se défend d'être chrétien et reproche à son illustre interlocuteur d'enseigner que la théologie explique ce que la philosophie n'explique pas, et de prendre comme réels des dogmes qui ne sont et ne peuvent être que des symboles. Ah! si le christianisme voulait consentir à ne compter que pour un grand et beau système philosophique de plus; si même il se contentait d'entendre reconnaître qu'il est une consolation dans les chagrins de l'âme et une force dans le combat des passions, le rédacteur de la *Revue des Deux Mondes* n'hésiterait pas à se déclarer chrétien. Mais il y a plus, beaucoup plus, et de ce plus M. Guizot ne paraît pas décidé à faire la concession.

Qu'on veuille bien ne pas nier la supériorité morale de la doctrine évangélique et son incomparable efficacité sur l'âme souffrante, c'est bien quelque chose, mais non assez. Laisser l'imagination et le cœur à la religion, mais garder contre elle la raison, c'est lui donner l'enfant et lui refuser l'homme; c'est la borner au rôle de nourrice, quitte à rire plus tard de ses chants et de ses sornettes qui nous ont si tendrement bercés! Pour une religion, plus encore que pour une politique, être utile est une condition essentielle, mais subordonnée : l'important, c'est d'être vraie. A ce titre seulement elle est assurée de posséder l'homme tout entier, l'homme de tous les temps. La religion chrétienne est-elle vraie, vraie de toute la vérité des faits historiques les mieux démontrés? Voilà le débat que M. Guizot vient d'accepter contre M. Janet, dans le même recueil où l'attaque avait été accueillie.

Les objections si bruyamment échafaudées de nos jours contre l'authenticité ou l'infaillibilité des livres saints ne sont pas de celles qui pouvaient arrêter longtemps la ferme raison de l'illustre protestant. Il croit à l'inspiration divine des Écritures, mais comme ce n'est ni l'histoire, ni la géologie, ni l'astronomie, ni la géographie, ni la chronologie, ni la grammaire qu'elles ont eu pour but de nous apprendre, il reconnaît que l'erreur y abonde sur ces divers points, et qu'elles ont parlé comme il fallait parler aux hommes de leur temps pour être compris. « Dieu, dit admirablement l'éloquent apologiste, a dicté à Moïse les lois qui règlent les devoirs de l'homme envers Dieu et envers les hommes. Il a laissé à Newton la découverte des lois qui président à l'ordre des mondes. » La Bible n'est pas un traité de métaphysique, bien qu'elle dépasse souvent toutes les hauteurs de la spéculation pure: elle n'est pas davantage un recueil de poëmes, bien qu'elle en contienne de sublimes; elle est une histoire, « l'histoire de l'intervention directe et spéciale de Dieu dans la vie des hommes, » c'est-à-dire une histoire fondée sur le miracle et toute remplie de faits miraculeux. Et le christianisme lui-même, qu'est-il au fond, si ce n'est le développement de cette histoire à la fois divine et humaine, mais en définitive fondé sur des faits, comme toutes les histoires? » Si les miracles n'étaient pas là, observe

avec raison M. Guizot, on trouverait les faits historiques chrétiens bien plus vraisemblables et les preuves sur lesquelles ils reposent bien plus fortes. L'histoire primitive du christianisme est beaucoup mieux établie, beaucoup plus certaine que celle des origines de presque tous les États et tous les peuples[1]. »

C'est donc surtout à un débat historique que M. Guizot convie les ennemis du christianisme, et il annonce que le quatrième volume de ses *Méditations*, après avoir établi l'authenticité, au fond et dans leur ensemble, des documents bibliques et évangéliques, essayera de retracer « cette merveilleuse histoire qui commence à Adam et se poursuit à travers Noé, Abraham, Moïse et le peuple juif, pour aboutir à Jésus-Christ et passer de la croix du Calvaire à l'expansion de la civilisation chrétienne sur toute la face du monde. » Ce sera vraiment, comme ajoute l'auteur, l'histoire du genre humain et de l'action de Dieu dans la vie du genre humain, histoire pour laquelle nous ne voyons pas de plus digne préface que la belle réponse de M. Guizot à M. Janet.

Un seul point du travail de M. Janet nous a paru rester sans réfutation, c'est celui où, pour défendre contre le spiritualisme chrétien le spiritualisme purement philosophique, il demande si l'Église de Luther et de Calvin offre plus de sécurité, de fixité de doctrines. « Si nous n'avons pas d'autorité, s'écrie le philosophe, vous n'en avez pas davantage ! » Nous signalons ce passage avec non moins de confiance que de respectueuse indépendance, à la haute raison de l'auteur des *Méditations chrétiennes*.

Après avoir expliqué pourquoi il est chrétien, l'illustre écrivain raconte comment il l'est devenu. Ici se placent deux ou trois pages d'autobiographie morale que nous nous reprocherions de ne pas donner *in extenso* comme des plus instructives et des plus dignes d'être conservées dans ce recueil :

J'ai reçu une éducation chrétienne, sérieuse par le sentiment, vague dans la foi. En m'amenant à Genève pour y faire mes études, ma mère y trouva les institutions et les pratiques régulières, non plus les passions fortes et les convictions précises de la réforme. Elle était là une tradition permanente, non un feu toujours nourri. Le dix-huitième siècle avait, non pas aboli, mais énervé à Genève le seizième. Rousseau y était à côté de Calvin. Ma mère, pieuse avec ferveur, était peu préoccupée des questions et des doctrines ; elle avait le cœur ardent et profond, mais l'esprit vif, actif, ouvert, curieux même et peu enclin à s'effrayer des idées nouvelles, quoique admirablement fidèle aux principes d'une foi simple et d'une vie sévère ; adonnée d'ailleurs à des souvenirs chers et douloureux, les croyances et les espérances chrétiennes étaient pour elle un besoin intime plutôt qu'un sujet de méditation et d'examen. Ainsi mon foyer domestique était plus religieux qu'affirmatif, et mes études extérieures plus philosophiques que religieuses ; l'enseignement public dans l'université genevoise était libéral ; l'esprit scientifique et les idées

[1] *Le Christianisme et le spiritualisme*, p. 11.

de l'école écossaise y dominaient ; l'Église de Genève, bien qu'avec prudence et dignité morale, était large et peu exigeante dans ses instructions aux familles comme dans ses prédications. C'est dans cette atmosphère que j'ai passé les années studieuses de ma première jeunesse. J'en suis sorti point incrédule, mais l'esprit un peu vide en matière religieuse et me croyant plus chrétien que je ne l'étais réellement.

La vie et la société de Paris, qui à partir de 1805 succédèrent pour moi à celles de Genève, aggravèrent d'abord plutôt qu'elles ne dissipèrent ce qu'il y avait d'incertain et de superficiel dans mes dispositions. Il y a dans l'atmosphère de Paris un vent de liberté ou plutôt de laisser aller intellectuel et pratique dont les caractères les mieux armés ont peine à se défendre. Les distractions agréables et faciles excitent les fantaisies et relâchent les ressorts de l'âme, et elles abondent à Paris plus que partout ailleurs. Je subis quelque temps leur influence. Mes médiocres études de droit m'occupaient et m'intéressaient peu. J'allais beaucoup au spectacle. Je prenais plaisir à des œuvres et à des réunions littéraires, non pas précisément frivoles, mais peu sérieuses, routinières et qui ne provoquaient pas l'activité entreprenante et féconde de la pensée. Je ne tardai pas à en sentir le vide et l'insuffisance. J'eus la bonne fortune de contracter des relations et d'obtenir des amitiés qui m'ouvrirent une sphère intellectuelle plus élevée et plus consacrée aux grandes questions de la vie et aux grands désirs de l'âme. J'y entrai avec joie. La haute littérature, les études et les conversations philosophiques, historiques, politiques, devinrent ma préoccupation assidue, mon travail et mon plaisir. J'y portais autant de liberté que d'ardeur; je n'avais en moi-même aucun parti pris ; je n'étais engagé dans aucune école, dans aucune coterie ; je vivais au milieu des opinions et des tendances les plus diverses : les traditions graves de la France du dix-septième siècle, les aspirations généreuses du dix-huitième, les institutions et les mœurs politiques de l'Angleterre, les systèmes philosophiques de l'Allemagne, Rome païenne et Rome chrétienne, le catholicisme et le protestantisme, les souvenirs de la monarchie de Louis XIV et les perspectives de la république de Washington, toutes ces grandes époques, toutes ces fortes apparitions de l'intelligence et de la société humaine avaient, dans le monde où je vivais et parmi mes relations habituelles et intimes, des disciples et des adversaires, des admirateurs et des détracteurs, des survivants fidèles et des successeurs jaloux.

Le premier résultat que produisirent en moi le spectacle de cette société, pour moi si nouvelle, et le souffle puissant de tant d'esprits divers fut un élan nouveau et très-libre de ma pensée. J'étais charmé du mouvement intellectuel si varié, si vif et si libéral qui se déployait devant moi. J'étais frappé de la part de vérité que je reconnaissais dans chacune de ces opinions si différentes. Je ne m'inquiétais pas d'en peser scrupuleusement la valeur relative et de choisir entre elles ou de les mettre d'accord ensemble. La tolérance mutuelle était presque aussi grande que la diversité : les philosophes survivants du dix-huitième siècle, M. Suard, l'abbé Morellet, M. de Tracy, ne s'étonnaient pas que j'admirasse passionnément M. de Chateaubriand, *le Génie du Christianisme* et *les Martyrs*, et ils m'admettaient sans trop d'humeur à les défendre dans leurs salons ou dans leurs journaux. J'assistais en même temps à la persistance de l'esprit philosophique du dernier siècle et à la renaissance du sentiment chrétien ; je jouissais à la fois de la liberté de l'un et de la beauté de l'autre. Je prenais un grand intérêt et une part active aux discussions qui se relevaient entre les disciples de Condillac et d'Helvétius et ceux de Descartes et de Bossuet. J'étais très-décidément spiritualiste; mais peu à peu et sans y penser beaucoup je devins en même temps rationaliste. L'influence de mon éducation ne suffisait pas pour me maintenir chrétien contre celle du monde si mêlé et si flottant au milieu duquel je vivais.

Une circonstance inattendue vint modifier à cet égard l'état de mon esprit, et me pousser, sur les questions religieuses, dans une nouvelle voie. L'histoire et la philosophie de l'histoire étaient dès lors mon étude favorite et assidue. Quelques essais en ce genre, publiés dans les recueils du temps, avaient été remarqués. Un libraire dit à M. Suard qu'il avait dessein de publier une nouvelle édition française de la grande *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, de Gibbon. « Je vois souvent, lui dit M. Suard, un jeune homme que je crois très-propre à ce travail, M. Guizot. » La proposition m'en fut faite; je l'acceptai de concert avec mademoiselle de Meulan, qui se chargea de la révision de la traduction, et moi des notes qu'il convenait d'y ajouter, pour rectifier ou compléter, d'après les recherches de l'érudition moderne, l'œuvre de l'historien anglais. C'était une tradition de ce temps, et M. Suard la croyait fondée, que le premier volume de cette histoire avait été en partie traduit par Louis XVI, alors dauphin, sous le nom de M. Leclerc de Septchênes, secrétaire de son cabinet, et qu'en arrivant aux chapitres relatifs à l'établissement du christianisme, le prince s'était arrêté par un pieux scrupule et n'avait pas continué son travail. Ces chapitres furent pour moi l'objet d'une sérieuse étude dont les résultats, insérés sous forme de notes dans l'édition française de l'ouvrage de Gibbon publiée à Paris en 1812, ont été reproduits en Angleterre dans les deux éditions nouvelles du texte original publiées, l'une en 1838 par le savant docteur Milman, l'autre en 1854 par M. William Smith. J'ai dit ailleurs ce que je pense, aujourd'hui comme en 1812, du travail de Gibbon sur l'histoire de l'établissement du christianisme[1]; le mien eut pour moi une importance tout autre que celle des notes ajoutées au livre original. Après avoir ainsi étudié de près les origines et les premiers siècles du christianisme, je restai frappé, non-seulement de la grandeur morale et sociale de l'événement, mais de l'impossibilité de l'expliquer par des causes et des forces purement humaines. Des faits si étranges acceptés et attestés avec une si entière confiance par les témoins qui y assistaient, dans ces faits l'union si intime et si conséquente des affirmations dogmatiques et des préceptes pratiques, la profondeur intellectuelle et la beauté morale du système, tant de gravité simple dans l'accomplissement des miracles et tant d'absolu détachement de soi-même dans la domination du fondateur, et après sa disparition la fidélité de ses disciples supérieure à toutes les faiblesses humaines, à tous les périls, à toutes les souffrances, ce petit groupe d'hommes obscurs doués d'une telle puissance qu'en errant et en mourant çà et là ils attirent à leur foi des générations qui à leur tour, sans autre force que leur conviction mise aux plus rudes épreuves, conquièrent le monde souverain et civilisé de leur temps, Rome et les provinces, les savants et les ignorants, l'empereur et l'empire, — tous ces caractères, toutes ces œuvres du christianisme naissant surpassaient infiniment, dans ma libre pensée, le cours général et ordinaire des affaires et des œuvres des hommes. Je ne dirai pas que cette première étude religieuse me ramena à la foi chrétienne; mais elle me laissa plein d'embarras et de scrupules dans mon rationalisme philosophique; j'entrevis le caractère divin du christianisme, et son histoire m'apparut comme une forte preuve de sa sublime origine et de sa vérité.

Des études philosophiques plus approfondies, la sérieuse observation des hommes et du monde à mesure que j'y pénétrais plus avant, surtout la vie politique dans laquelle j'entrai en 1814, toutes ces causes ont, depuis cette époque, ajouté à mes pressentiments chrétiens de 1812 des lumières encore plus pénétrantes et plus concluantes que celles des études historiques...

Et ailleurs, à propos de ceux qu'il appelle les pionniers de la liberté chrétienne, M. Guizot trouve des accents que nous sommes réduits à lui

[1] *Mélanges biographiques et littéraires*, p. 43, 48.

envier pour parler de ce cher, illustre et vaillant malade qui a fait, depuis trois ans, de son lit de souffrance un des grands exemples et des grands enseignements de notre temps :

Il y a quelques semaines, j'étais assis auprès du lit de l'un des plus éminents d'entre eux, M. de Montalembert ; je le voyais douloureusement malade, les traits altérés, la voix faible, hors d'état de faire quelques pas dans sa chambre ; il n'avait pas même pu se faire descendre dans une voiture pour aller porter son vote à l'Académie française. Sa ferveur chrétienne et libérale était la même ; il ressentait pour la cause de sa vie jeune et forte, pour l'indépendance de la papauté, pour les droits de l'Église et de l'État, du chrétien et du citoyen, la même sympathie et le même dévouement, seulement avec un peu plus d'inquiétude sur le succès prochain de ses efforts. J'étais profondément touché de cette inépuisable et fidèle ardeur de l'âme au milieu des langueurs et des souffrances du corps. J'ai la confiance que tant de vertu ne sera pas vaine, et que la foi et la liberté chrétiennes recueilleront les fruits de ce généreux travail pour leur commun succès.

Cette confiance est aussi la nôtre : et c'est un spectacle fait pour la justifier, que celui de ces deux hommes, tous les deux chrétiens et libéraux, tous les deux vaincus et debout, l'un venu de Genève, l'autre né dans la pleine lumière de la foi catholique ; l'un ayant conquis par l'éloquence le droit de gouverner son pays, l'autre ayant revendiqué et en partie obtenu pour son Église les libertés que le siècle lui refusait tout en les prenant contre elle ; c'est, disons-nous, un grand spectacle que de les voir échangeant de suprêmes consolations et d'intraitables espérances, au moment où la cause proscrite des institutions libres reprend faveur de toutes parts et où le concile du Vatican annonce au monde une ère nouvelle de vérité, de concorde et de salut.

Léopold de Gaillard.

Un des membres les plus distingués du clergé de Paris, M. l'abbé Bernard, aumônier de l'École normale supérieure, a eu l'excellente idée, à l'occasion du concile, de nous donner une édition nouvelle d'un livre de Bossuet auquel n'a manqué aucune gloire ni aucune approbation : l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique*[1]. M. Bernard a fait précéder l'œuvre du grand évêque d'un *Appel aux protestants* qui en forme l'Introduction.

Le dessein de M. Bernard, dans cette introduction, est tout chrétien et sacerdotal. Il n'intervient dans la controverse engagée en ce moment entre les catholiques que pour mieux dégager et affirmer le but d'apaisement et de conciliation qu'il poursuit.

Deux écoles et deux doctrines sont en présence dans le monde religieux.

[1] 1 vol. in-12. Ch Douniol, 29, rue de Tournon.

L'une s'efforce de rendre à tout jamais impossible le retour des protestants, et elle ajoute tous les jours à la somme des préventions qui existent contre l'Église dans l'esprit de ceux qui la regardent comme l'ennemie née de tout progrès et de toute liberté. L'autre s'efforce, au contraire, d'atténuer et de détruire ces préventions, de dissiper ces malentendus, de dégager, en un mot, les abords de l'Église de tous les préjugés qui en éloignent. Nous n'avons pas besoin de dire à laquelle de ces deux écoles appartient M. l'abbé Bernard.

LE LIBRE EXAMEN ET LA PRESSE, CE N'EST PAS LE PROGRÈS

C'EST LA RÉVOLUTION CERTAINE PARTOUT ET TOUJOURS

Par le Dr Emmanuel Perrot. — Paris, Douniol édit.

Ce titre est hardi, mais il promet de l'intérêt, et, il faut le dire, le livre tient ce qu'il promet. L'auteur y aborde résolûment les questions les plu délicates de religion, de politique et d'ordre social qu'a soulevées l'esprit moderne, et il les résout avec entrain, mais naturellement dans un sens tout différent de celui des opinions dominantes. C'est une œuvre sérieuse, mais d'une lecture attachante et facile. Reconnaissons toutefois qu'elle est de nature à froisser bien des préjugés et des passions.

LES PIERRES PRÉCIEUSES ET LES PRINCIPAUX ORNEMENTS

Par M. Rambosson, lauréat de l'Institut. 1 vol. grand in-8° raisin. Broché, 6 fr.; cart. 8 fr.; relié doré 10 fr. — Paris, librairie Didot.

Ce magnifique ouvrage illustré contient les notions les plus curieuses et les plus variées sur la formation des *pierres précieuses* : le *diamant*, le *rubis*, l'*émeraude*, le *saphir*, la *topaze*, l'*opale*, l'*améthyste*, le *grenat*, etc.; il nous initie au secret des trésors que nous offre le sein des mers : la *nacre*, la *perle*, le *corail ;* il expose les notions les plus intéressantes et les plus utiles à connaître sur le *corail*, l'*ambre*, le *jais*, l'*ivoire*, etc., et se termine par l'histoire succincte des *principaux ornements*. On y trouve les détails les plus intéressants, des faits curieux, anecdotiques, et en même temps les notions scientifiques les plus exactes, exposés dans un style facile et mis en relief par de splendides gravures dues à nos meilleurs artistes. Les *Pierres précieuses*, ainsi que l'*Histoire et légende des plantes*, l'*Histoire des météores*, du même auteur, présentent des livres d'étrennes aussi gracieux qu'utiles.

REVUE CRITIQUE

I. *Les Jardins,* par M. A. Mangin. 1 vol.— II. *Études sur la poésie latine*, par M. Patin. 2 vol. — III. *La Bible et la nature*, par M. H. Reusch. 1 vol. — IV. *Le Grand-Ouest des États-Unis*, par M. Simonin. 1 vol. — *Le Far-West*, par Mme Olympe Audouard. 1 vol.

I

« Les jardins parlent peu, » dit la Fontaine. Cela est vrai dans le sens où l'entend le bonhomme; mais il en est un autre où il ne serait pas exact de s'exprimer ainsi. Considérés, en effet, d'une certaine façon, les jardins disent beaucoup de choses; ils sont comme la peinture, la sculpture, l'architecture, une branche de l'art, une réalisation de cet idéal qu'avec plus ou moins d'ardeur cherche ici-bas tout homme, toute société. Ils nous apprennent dans quelle mesure un homme et un peuple aiment la nature et comment ils l'aiment; ils nous renseignent ainsi sur la pureté et la corruption de leurs goûts, sur leur aptitude ou leur incapacité à sentir le beau et le vrai, le simple et le grand; ils témoignent, à leur manière, des inclinations diverses et de la culture des nations. Voyez Versailles, avec ses vastes terrasses, ses amples escaliers, ses larges bassins peuplés de Néréides et de Tritons de bronze, ses longues allées bordées d'une double rangée de divinités mythologiques ayant l'air d'attendre la divinité du lieu pour la saluer au passage : n'en dit-il pas plus que bien des livres sur l'esprit du souverain qui le commanda et sur celui de son siècle? D'autre part, regardez l'Escurial aux couverts sombres, aux fontaines silencieuses, aux avenues droites et sans horizon, à l'aspect monastique enfin : n'est-ce pas là l'image du génie de Philippe II et de l'Espagne? Revenez à Monceaux, au Monceaux d'avant les mutilations de M. Haussmann s'entend : ces ruines factices, ces rusticités artificielles, ces contrefaçons des œuvres de la nature et du temps, ne peignent-elles pas bien le siècle de Gessner, de Jean-Jacques et de Florian?

C'est la contre-épreuve de la littérature du temps. Passez la frontière; voyez Wilhelmseu, Dessau, Tsarskoë-Celo, Peterhoff, etc.: ils nous raconteront comment, vaincue par la coalition des princes, la France régnait cependant encore sur eux.

Les jardins sont donc aussi, dans leur genre, des monuments historiques, mais les plus difficiles à conserver, hélas! les moins à l'abri des atteintes du temps, et par suite les plus rares. Que nous reste-t-il en effet, nous ne disons pas de ceux de Sémiramis, de Salluste, de Pompée, de César, dont hérita le peuple de Rome, et de Pline le Jeune, que l'opulent lettré peignait autant que son style? Que sont devenus ces parcs pleins d'ombre, d'eaux jaillissantes et de fraîcheurs que les Maures avaient créés sous le ciel brûlant de l'Espagne, et même, pour la plupart, ces *vignes* dont les successeurs des patriciens de Rome avaient embelli les palais de la moderne Italie? Les efforts et les ressources de deux grands empires suffisent à peine à entretenir dans leur état primitif les grandioses merveilles des Bourbons et des Tzars! Tout se réduit souvent, pour ces chefs-d'œuvre, à des souvenirs et à de rares vestiges. Il n'est pas impossible cependant, avec quelque étude et un peu d'intuition, de les faire revivre pour la pensée, et même dans une certaine mesure pour les yeux.

C'est ce qu'a tenté, il y a un an bientôt, avec l'aide de nos premiers et plus habiles artistes, notre laborieux collaborateur, M. Arthur Mangin. Si nous n'avons point parlé, à son apparition, de son savant et splendide volume des *Jardins*[1], c'est que, comme il avait paru aux environs du jour de l'an, nous avons voulu éviter qu'on ne le confondît avec les livres à images qui éclosent chaque hiver au souffle de janvier. Voilà aussi pourquoi nous nous hâtons de lui payer le tribut qu'à tous les titres lui doit cette Revue, avant que la littérature d'étrennes nous réclame.

Cependant *les Jardins* appartiennent par un côté à cette littérature; c'est, en effet, un livre de grand luxe : les presses d'où il est sorti n'ont rien produit de plus beau depuis le célèbre volume de *la Touraine*, qui eut, il y a quelques années, les premiers honneurs de la typographie française à l'Exposition. Format, caractères, *illustrations*, tout en est magnifique, et, chose assez rare dans ces sortes de productions, le texte n'est pas un simple accessoire : à lui seul et sans les dessins qui l'accompagnent, il constituerait un livre intéressant et neuf. L'histoire des jardins n'a pas, que nous sachions, été faite, du moins au point de vue où l'a prise M. Mangin, c'est-à-dire dans ses rapports avec l'esprit des peuples et comme expression de leurs dispositions et de leur développement artistique. On avait trop, jusqu'ici, envisagé en elles-mêmes ces charmantes créations; on n'y avait pas assez cherché la manifestation du génie des races et des époques; c'est ce dont a été frappé

[1] *Les Jardins*, histoire et description, par Arthur Mangin, dessins par Anastasi, Daubigny, Foulquier, Français, Freeman, Giacomelli, Lancelot. — 1 vol. in-folio. — Alfred Mame, éditeur, à Tours.

M. Mangin ; mais, bien qu'il ait aperçu ce côté original et fécond du sujet, peut-être n'y a-t-il pas appuyé suffisamment lui-même. Ses descriptions conjecturales — pourraient-elles être autre chose? — des jardins de l'antiquité, babyloniens, égyptiens et grecs, n'ont pas, à notre avis, assez emprunté aux documents nouveaux que nous possédons aujourd'hui sur la civilisation des anciens peuples. Le dessinateur s'en est souvent mieux inspiré : le crayon de M. Lancelot en particulier est bien près d'avoir deviné la réalité des splendeurs sorties du cerveau des La Quintinie de l'antique Orient. Il nous semble encore que le chapitre des jardins romains laisse beaucoup à désirer, dans les pages de l'historien comme dans celles des artistes; leur restauration, grâce aux fragments des fresques et des mosaïques joints aux nombreux passages des historiens et des poëtes, nous eût cependant paru devoir être facile. On trouvera une compensation curieuse dans le chapitre des jardins du moyen âge et de la Renaissance, sujet vierge qu'historien et dessinateurs ont traité avec amour.

S'il en a été ainsi des restitutions historiques, on comprend, sans que nous le disions, ce que doivent être ici les merveilles récentes, les splendeurs, soit détruites ou défigurées, soit encore subsistantes, des Tuileries, d'Ermenonville, de Clagny, de la Muette, de Bagatelle, de Monceaux, de Versailles, en France ; de Rheinsberg, de Sans-Souci, de Tzarskoë-Celo, de Gatchina, d'Oranienbaum, etc., à l'étranger. Ces jardins vivent ou revivent dans le volume de M. Mangin. Comme pour ceux de la Renaissance, l'historien a eu le soin religieux d'associer à la gloire de ces créations le nom souvent trop négligé de leurs auteurs, et ce ne sont point les pages qui se lisent avec le moins d'intérêt, que celles que M. Mangin a consacrées aux premiers maîtres de l'art renaissant des jardins, aux Mollet, aux Palissy, aux de Serres, aïeux de ceux dont les jardins du dix-septième siècle ont immortalisé la mémoire, et plus grands peut-être, quoique moins célèbres qu'eux.

Depuis un siècle, les jardins nationaux ont pris un caractère nouveau qui les fait participer au mouvement qui emporte le monde et tend à unir en toutes choses l'utilité à l'agrément, l'industrie à l'art, la science à la poésie : ils sont devenus un enseignement. L'ornement y est une leçon muette. Partout, en effet, se multiplient les jardins botaniques et zoologiques. C'est une transformation que M. Mangin a eu raison de signaler et à laquelle il faut applaudir avec lui ; elle est non-seulement dans les goûts, mais aussi dans les intérêts de notre société démocratique ; mais elle impose aux modernes Le Nôtre des conditions nouvelles sur lesquelles nous invitons l'auteur à appuyer dans les réimpressions auxquelles ne saurait manquer d'arriver son beau travail.

II

Malgré l'infiltration du romantisme, l'introduction officielle des langues étrangères et la place considérable faite aux sciences positives dans nos écoles, de 1825 à 1850, l'étude des lettres anciennes, celle des lettres latines notamment, n'a point, du moins dans les hautes sphères, subi chez nous de défaillance : c'est à dater du second empire que la décadence y a commencé. La période dont nous parlons s'est distinguée, au contraire, sur ce point, par quelque chose de plus grave, de plus viril, de plus profond que la précédente. Que recherchait-on, en effet, dans les écrivains de Rome — nous ne parlons pas de ceux d'Athènes : il en était à peine question — au bon temps de l'abbé Delille et de M. de Fontanes? La forme. L'art des périodes, l'abondance et la beauté des images, le charme de l'harmonie, voilà ce qu'on y admirait et ce qu'on y faisait admirer. Ajoutez-y de justes observations sur l'habile ordonnance des sujets, et des rapprochements ingénieux avec nos classiques, et vous aurez le thème habituel des cours les plus élevés de cette époque. C'est par un autre côté et d'un autre point de vue que, à dater de la Restauration, on envisagea la riche et forte littérature latine. De dire sous quelles influences se produisit ce changement, ce n'en est pas ici le lieu ; nous ne voulons que constater le fait, pour mettre le lecteur en position de saisir immédiatement l'intérêt que présentent les deux volumes d'études sur la poésie latine[1] que vient de publier M. Patin, ancien professeur, et aujourd'hui doyen de la Faculté des lettres de Paris. Ces deux volumes, composés de travaux isolés, et de différentes dates, mais reliés entre eux par le sujet et la suite des idées, représentent très-bien l'esprit nouveau de l'enseignement latin dans nos écoles supérieures, et en offrent les plus remarquables résultats. Ils se répètent un peu sur quelques points, mais en se développant chaque fois ; le second revient sur des écrits et des faits étudiés déjà dans le premier, mais en y ajoutant des détails et des aperçus qui complètent et, à bien des égards, renouvellent le travail repris.

Les deux premiers morceaux sont des préliminaires où le savant professeur pose ses principes et ses théories et initie ses auditeurs à ses vues sur l'histoire de la poésie romaine. Ses auditeurs, disons-nous. En effet, ces morceaux, comme tous ceux dont se compose le premier volume, sont des leçons écrites pour l'ouverture des cours que M. Patin a fait à la Sorbonne de 1832 à 1858. Ils contiennent, fortement condensée, toute la substance de son long enseignement. Chaque année, au début de ses leçons, le docte

[1] *Études sur la poésie latine*, par M. Patin. 2 vol. in-12, Hachette.

et soigneux professeur en exposait le sujet et en traçait un large programme. Ces résumés anticipés dont il éclairait sa marche excitaient un vif intérêt, et en faisaient toujours attendre avec impatience les développements.

C'est qu'il y avait là, en effet, de quoi piquer la curiosité. L'histoire de la poésie latine apparaissait, dans ces perspectives ainsi ouvertes à l'avance, sous un jour ou inattendu ou nouveau, et dans des rapports de conformité avec la nôtre jusqu'alors peu remarqués. Quoique le temps où ces préludes hardis et discrets à la fois causaient un certain frémissement dans les vieux murs de la Sorbonne soit déjà bien loin de nous, il leur reste encore quelque chose de leur puissance d'animation et d'action; on les lit presque comme on les écoutait, c'est-à-dire avec une attention allègre et toujours en éveil.

Dès la troisième de ces leçons d'ouverture, M. Patin entre en plein dans son sujet, qu'il ne quittera plus. Cette leçon est une esquisse de l'histoire de la poésie latine depuis son origine jusqu'à l'époque appelée le siècle d'Auguste, et qu'on eût pu tout aussi bien appeler celui de César ou de Pompée, et peut-être même de Marius et de Sylla; car « il n'y avait rien d'absolument nouveau dans l'âge qu'on nomme ainsi, dit M. Patin. En politique, c'était la consécration légale d'un état de la société romaine déjà bien ancien... La littérature, c'était la maturité de ce qui croissait à Rome depuis longtemps déjà, avec lenteur, avec effort, sous la double influence des exemples étrangers et du génie national, la maturité de l'imagination, du goût, de la langue poétique, de l'art de versifier des Romains. » Les études du professeur, celles au moins que renferment ces deux volumes, ne dépassent point cette époque, après laquelle, sinon même dans laquelle commence celle de la décadence, dont M. Nisard a tracé le piquant mais peut-être un peu léger tableau. Toutes les vues personnelles de M. Patin sont en germe dans cette esquisse, d'où procèdent, comme les branches du tronc, tous les travaux réunis dans sa publication d'aujourd'hui. M. Patin y partage l'histoire de la poésie romaine en deux grandes époques, l'une de croissance lente et laborieuse, l'autre de dégénérescence rapide. La première, la seule dont il se soit occupé d'ailleurs, se subdivise pour lui en deux périodes, dont l'une embrasse les cinq premiers siècles de l'existence de Rome, et dont l'autre, qui s'ouvre avec les entreprises contre le monde grec, vers la fin de la première guerre punique, va jusqu'au temps des grandes luttes intestines de Marius et de Sylla, et a son couronnement dans le règne d'Auguste.

M. Patin n'en est plus à croire que Rome n'a pas eu de poésie avant son contact avec la Grèce. « La poésie est si naturelle, si nécessaire à l'homme en général, qu'il serait bien extraordinaire, dit-il avec raison, qu'une société agricole, religieuse et guerrière, comme l'était Rome, eût vécu cinq cents ans sans être tentée de confier au langage des vers l'expression de ses sentiments publics. » Ce que la raison fait pressentir, l'histoire le confirme. L'étude attentive des monuments primitifs a fait découvrir dans

cette période réputée stérile, en fait de poésie, des cinq premiers siècles de Rome, des ébauches de presque tous les genres, poésie lyrique, poésie satirique, poésie dramatique, poésie didactique ; ébauches bien informes sans doute, mais déjà caractéristiques du génie de Rome. Un curieux article, publié par M. Patin dans le *Journal des savants* et reproduit ici (t. I, p. 327), sert de développement et de preuve à cette affirmation et signale dans cette poésie naissante, et d'ailleurs parfaitement indigène, du foyer domestique, des temples et des tribunaux, une harmonie fondamentale et préexistante avec la poésie grecque. On s'explique très-bien, après avoir constaté ces rapports intimes, ces analogies nées d'une lointaine mais réelle communauté d'origine et de religion, la vive et rapide influence poétique de la Grèce sur Rome, et le *Græcia capta ferum victorem cepit* apparaît comme l'expression hardie et pittoresque d'une grande vérité historique. Il est vrai que, malgré leur ressemblance de fond, la poésie grecque et la poésie latine se sont développées dans un ordre très-différent ; mais cette différence est le résultat de causes purement extérieures. Si la poésie dramatique, qui avait été la suprême floraison du Parnasse grec, signala, au contraire, les débuts du Parnasse latin, la raison en est dans les circonstances qui, parmi les importations grecques, donnent la priorité au genre dramatique sur tous les autres. « Chez les Romains, le théâtre, fondé par un docte caprice de l'aristocratie et bientôt adopté par le peuple dans l'intérêt de son plaisir, s'empara tout de suite de la faveur publique et la garda pendant près de deux siècles. » Tout le sixième et une bonne partie du septième sont exclusivement dramatiques.

Le septième siècle est une grande date dans l'histoire de la poésie latine, date néfaste à quelques égards, puisque c'est celle de la chute de la poésie dramatique, mais date brillante et glorieuse sous d'autres rapports, puisqu'elle inaugure le siècle d'Auguste. Une révolution profonde s'opère alors. De même que dans les vertes forêts du Nord, quand les pins séculaires ont été abattus, s'élève à leur place une génération de splendides bouleaux dont le germe, inaperçu jusque-là, s'empare du sol et écrase à son tour toute autre végétation, à Rome, lorsque le théâtre succomba, surgirent avec éclat des genres inconnus encore ou sacrifiés qui devaient exercer une longue et exclusive domination. Ces règnes alternativement oppresseurs et jaloux sont, paraît-il, une loi de l'histoire littéraire aussi bien que de l'histoire naturelle et de l'histoire politique. En poésie comme ailleurs, dit spirituellement M. Patin, la royauté est indivisible.

C'est sur ces deux périodes que portent (à l'exception de l'article sur la primitive poésie de Rome dont nous avons parlé) tous les travaux réunis par M. Patin dans ces deux volumes. La plupart, sinon tous, sont connus ; mais il y a encore intérêt et profit à les relire. Quoiqu'ils remontent un peu loin déjà et que l'étude de la poésie latine n'ait pas cessé de marcher, on ne les a pas réellement dépassés chez nous. C'est, en effet, l'expression

d'une critique solide et grave que n'invalident pas les aperçus qui ont pu être émis depuis sur les mêmes sujets. Ainsi, même après le livre de M. Martha sur Lucrèce, dont *le Correspondant* a parlé il y a quelques mois, l'étude de M. Patin sur le vieil ennemi des dieux de Rome garde toute sa valeur, notamment le piquant chapitre qui porte pour titre : *L'anti-Lucrèce chez Lucrèce*, ingénieuse réfutation de l'athée par lui-même. C'est, en effet, chez le poëte que le critique a pris des armes pour le combattre; c'est de son aveu même que le matérialiste est là convaincu de déisme. Vainement, contre la grossière superstition de ses contemporains, qui voient partout et en tout l'intervention brutale et capricieuse des dieux, Lucrèce proteste-t-il avec l'accent de la colère par une audacieuse négation du surnaturel, et aux divinités qu'il proscrit substitue une force aveugle résultant d'un ensemble de lois immuables auxquelles tout est soumis dans la nature. A l'enthousiasme tout religieux avec lequel il la salue, à l'espèce d'intelligente volonté dont il la doue, on s'aperçoit qu'il n'a fait que changer de culte et mettre une grande et unique divinité à la place de cette populace de dieux, de cette « canaille céleste » dont se plaignait un patricien, d'ailleurs très-religieux, de son époque. Il n'y a pas jusqu'à la distinction de l'âme et de la vie, de l'*animus* et de l'*anima*, que M. Patin ne retrouve dans le *De Natura rerum*, sans cependant regarder comme aussi explicites qu'on l'a fait quelquefois, particulièrement au dix-septième siècle, les aveux que ce poëme renferme à cet égard.

A côté de cette réfutation, très-différente, comme on le voit, de celle que le cardinal de Polignac a donnée sous le même titre, nous signalons des vues plus neuves, mais, croyons-nous aussi, plus contestables sur le rôle de Catulle dans la transformation que subit la poésie latine vers la fin de la république. Selon M. Patin, ce poëte aurait exercé une grande action rénovatrice; il serait le précurseur de Virgile dans l'épopée, d'Horace dans la poésie lyrique, de Tibulle et de Properce dans l'élégie. Voilà, pour le chantre des Noces de Thétis et de Pélée, bien des titres nouveaux à la considération de la postérité ; mais ce n'est pas ici le lieu d'en discuter la légitimité.

Nous en dirons autant des tentatives de réhabilitations du caractère moral d'Horace, le poëte favori de M. Patin, dont il veut absolument faire un homme de cœur et d'honneur, une âme élevée et point égoïste, un sage et non un courtisan. C'est une entreprise plus difficile que celle de restituer la vieille tragédie et la vieille comédie latines. Le savant professeur a, selon nous, mieux réussi dans cette dernière tâche que dans l'autre. A l'aide des recherches de la critique anglaise et allemande, aux explorations de laquelle il s'est joint l'un des premiers chez nous, et qu'il a éclairées de ses propres investigations et des lumières de son esprit sagace, il a fait pour ces reliques mutilées ou frustes du théâtre romain d'avant et d'après Plaute et Térence, ce que font aujourd'hui les archéologues pour les bas-reliefs

de nos monuments. Au moyen des fragments dûment nettoyés que les barbares et le temps nous en ont laissés, il en a rétabli d'une manière très-satisfaisante la succession et les traits généraux. Le bon sens, qui est l'apanage de l'esprit français — et M. Patin en a pour sa part une bonne dose — l'a garanti, dans ce rude mais fascinant labeur, des hallucinations auxquelles expose la paléontologie littéraire aussi bien que l'autre. Livius Andronicus, Névius, Ennius, Pacuvius, Attius, acteurs et auteurs de la vieille Rome, passent ainsi sous nos yeux, sinon dans une pleine lumière, au moins dans ce clair-obscur des lointaines perspectives qui, à l'attrait de ce qu'il montre, ajoute celui de laisser deviner ce qu'il retient caché.

Ces travaux sur le théâtre et la satire à Rome sont la partie de beaucoup la plus neuve et la plus intéressante des deux volumes de M. Patin. Nous ne nous expliquons pas qu'en les réunissant l'auteur les ait placés après ceux qui ont pour objet la période dite d'Auguste : chronologiquement, leur place était avant ; ils devaient naturellement venir à la suite de l'esquisse historique des temps primitifs qui ouvre le premier volume. Serait-ce parce que cette esquisse, ainsi que les études qui la suivent, appartiennent à la série des discours prononcés par le professeur à l'ouverture de ses leçons, et que les autres sont des articles originairement publiés dans le *Journal des savants* et à une date relativement récente, qu'a eu lieu cette transposition? Cette raison, qui, à cause de son caractère commémoratif, peut avoir quelque valeur aux yeux de M. Patin, n'en a guère à ceux du lecteur. Un grief plus sérieux encore que ce défaut, pourtant assez grave, de coordination, c'est — nous ne dirons pas la reproduction brute de ces travaux — mais l'excès de respect pour leur forme première, d'où résultent, outre le désordre et le décousu, des longueurs, des enchevêtrements, des redites fatigantes. Combien en effet d'articles qui se surmarchent, et qui, prenant de profil ou de quart un auteur, Ennius, par exemple, le retournent trois ou quatre fois sans arriver, avec toutes ces répétitions, à nous en donner un complet et vivant portrait ! Il est vrai que cette façon de faire des volumes avec des épaves de portefeuilles ou des rognures de journaux est aujourd'hui fort à la mode, et que le public se montre peu exigeant pour ce genre d'ouvrages. Mais il nous semble qu'il en devrait être de la littérature comme du monde, où les gens distingués n'usent pas de certaines tolérances que le relâchement général a fait accepter.

III

On a repris, dans ces derniers temps, contre la Bible, l'arme un instant abandonnée de la géologie et de ce qu'on appelle les sciences préhistoriques. L'état peu avancé de ces sciences n'empêche pas qu'on n'argue de

leurs données incomplètes et sans systématisation possible encore, avec autant d'assurance que si elles étaient définitivement fondées et avaient pris rang parmi les plus solides conquêtes de l'esprit humain. Le bruit qu'on fait de certaines découvertes de cet ordre d'investigations, les généralisations hâtives qu'on en tire, le ton suffisant et superbe avec lequel on affirme l'incompatibilité des faits acquis avec le récit de la Genèse, troublent ou égarent un bon nombre d'âmes. Peut-être l'apologétique chrétienne ne s'en préoccupe-t-elle pas assez, et, pour employer une expression militaire ici bien à sa place, peut-être ne porte-t-elle pas assez de forces sur ce point du grand combat actuel de l'incrédulité contre la foi. Les bonnes défenses du récit de Moïse sont rares, en effet. Nous n'en connaissons que deux véritablement remarquables, l'une, de Mgr l'évêque de Châlons : *le Monde et l'homme primitif*[1], publié il y a quelques mois, et dont nous rendrons bientôt compte; l'autre, d'une date antérieure, qui nous est arrivée d'Allemagne, et dont, à notre grand regret, nous n'avons pu parler encore.

Ce dernier ouvrage, dont nous devons la traduction à M. l'abbé Hertel, du diocèse de Rouen, a pour titre : *la Bible et la nature*[1], et pour auteur M. Henri Reusch, docteur en théologie et professeur à l'université de Bonn. C'est une suite de leçons sur l'histoire biblique de la création dans ses rapports avec les sciences naturelles. Y a-t-il, comme on le proclame si haut dans certaines écoles, désaccord réel entre le récit de la création que nous donne la Genèse et les faits que les recherches de la science nous révèlent chaque jour? Telle est la question que traite l'auteur. Ce désaccord, affirmé tout d'abord à l'origine même des études géologiques, fut nié plus tard et par des hommes qui savaient ce dont ils parlaient, et dont le nom faisait autorité, Ampère et Cuvier. On l'articule de nouveau et plus fortement que jamais. Qu'en conclure? « Une chose très-naturelle, dit M. Reusch. Si, depuis comme avant les deux illustres savants que nous venons de nommer, des hommes d'un savoir et d'une bonne foi d'ailleurs incontestables ont cru à l'impossibilité de concilier les découvertes de la science avec les récits de la Bible, il faut qu'il y ait malentendu dans la position du problème ou que les termes n'en soient pas suffisamment connus. Peut-être, en effet, d'une part, prend-on les données de la science pour plus définitives qu'elles ne sont, et les généralise-t-on trop tôt; peut-être, d'un autre côté, entend-on le langage de la Bible autrement qu'on ne doit le faire, et donne-t-on à ses paroles, nous ne disons pas une autorité, mais un caractère qui n'est pas le leur. Pour établir le rapport de deux sciences, il faut évidemment les posséder l'une et l'autre, dit avec raison l'auteur du livre que nous examinons. » Celui donc, ajoute-t-il, qui veut comparer ce que les sciences

[1] 1 vol. in-8, chez Palmé.

[2] *La Bible et la nature*, leçons sur l'histoire de la création dans ses rapports avec les sciences naturelles, par M. Henri Reusch, professeur à l'université de Bonn, traduit de l'allemand par l'abbé Xavier Hertel, 1 vol. in-8, Gaume et Dupré, édit., rue de l'Abbaye.

physiques d'un côté, et la Bible de l'autre, enseignent sur l'origine et l'histoire primitive du monde, doit connaître à fond l'exégèse et l'histoire naturelle, et celui-là seul pourrait avoir un droit réel à l'estime de tous et à donner son opinion sur cette question, qui serait à la fois un grand naturaliste et un grand exégète. Mais de tels hommes sont rares.

On se tromperait si l'on voyait dans ces observations très-justes une sorte de déclinatoire ou de prétexte pour écarter des questions embarrassantes. M. Reusch n'est pas homme à fuir la discussion. Il l'appelle, au contraire ; car, à ses yeux, il est de première importance de savoir aujourd'hui quelles sont les relations entre les données de la Bible et des résultats incontestables de la science ; c'est, dit-il, une question capitale aujourd'hui. « S'abstenir de toute comparaison, s'en tenir fidèlement, mais uniquement à la doctrine et aux enseignements de la Bible, et ne pas se laisser ébranler dans cette foi par toutes les objections et toutes les difficultés qu'oppose la science humaine : voilà qui peut suffire au chrétien ordinaire. Mais une telle résolution serait blâmable chez quiconque veut prétendre au titre de savant; elle serait même coupable chez le théologien. »

Il nous semble que, sans avoir droit au titre de théologien ou de savant, on doit tenir, pour faire honneur à la foi qu'on professe, à ne pas rester désarmé, sur ces matières, en face d'attaques dans lesquelles la demi-science semble plus particulièrement se complaire, et qu'il n'est pas permis d'ignorer les éléments de cette polémique.

Or, quoique composé pour les élèves de la savante école de théologie où M. le docteur Reusch enseigne, son livre peut très-bien convenir aux hommes du monde, qui font de la religion l'objet d'une étude sérieuse et ont à cœur de connaître tous les moyens de défense qu'elle peut opposer à ses adversaires. Ces leçons, en effet, bien que solides et entrant assez avant dans le fond du sujet, sont néanmoins d'un accès facile et n'exigent, pour être comprises, que les plus élémentaires notions des sciences naturelles. Le tort de beaucoup d'ouvrages du genre de celui-ci est d'être plus ou moins en retard sur le mouvement des études auxquelles ils touchent, et de combattre souvent l'ennemi sur un terrain où il n'est pas ou n'est plus. On ne fera pas ce reproche aux leçons de M. le docteur Reusch, car s'il est un éloge auquel elles ont droit, c'est celui d'être partout au courant des questions qu'elles abordent.

Un premier point à déterminer, dans cette controverse, sur les rapports de la science et de la Bible, c'est le sens dans lequel il faut entendre l'inspiration des livres saints et de la Genèse en particulier. On a nié, dans ces derniers temps, que ce livre soit l'œuvre de Moïse, ou du moins son œuvre exclusive ; des savants ont prétendu que le législateur des Juifs n'avait fait que rédiger des traditions arabes et coordonner des documents antérieurs à lui. Le fait n'est pas prouvé, tant s'en faut ; mais le serait-il, qu'on n'en pourrait rien conclure contre l'inspiration divine de l'historien. Moïse au-

rait travaillé à l'histoire de sa nation, comme le firent tous les écrivains, en se servant des ressources naturelles d'information, mais avec cette différence, qu'il y aurait été poussé par un ordre exprès de Dieu ou par une excitation intérieure, venue d'en-haut, dont lui-même peut-être, dit M. le docteur Reusch, n'aurait pas eu conscience, et qu'il aurait été dirigé et soutenu d'une manière mystérieuse pendant toute la durée de son travail.

On a dit encore que Moïse devait à l'observation et à la méditation des phénomènes physiques les notions qu'on lit, sur l'origine du monde, dans le premier chapitre de la Genèse, et qui ont excité une si vive admiration chez quelques savants. Cette opinion peut fort bien se concilier encore avec l'inspiration divine, et M. Reusch déclare qu'il n'oserait pas la taxer d'hétérodoxie, pourvu que l'on admît que l'esprit de Dieu a assisté Moïse dans ses observations et ses méditations, et l'a dirigé lorsqu'il en a rédigé le résultat. Dieu ne s'est-il pas manifesté par deux voies à l'homme, par les faits surnaturels et par la nature? Saint Paul et le livre de la *Sagesse* ne proclament-ils pas que la considération des créatures visibles est, en dehors de la révélation surnaturelle, un moyen d'arriver à la connaissance de Dieu et de ses grandeurs? Ce qui fait la supériorité du livre de Moïse sur tous les autres livres des hommes, c'est qu'au lieu d'arriver, comme c'est l'ordinaire, à la connaissance de la vérité par une seule voie, il y est parvenu par les deux voies à la fois.

Aujourd'hui, comme avant Moïse, la voie de la nature reste ouverte à la curiosité légitime et à l'activité de l'homme; mais, plus heureux que dans les temps antérieurs à la Bible, l'homme maintenant a ce livre divin pour rectifier les erreurs où l'étude de la nature, mal comprise ou mal observée, pourrait parfois le conduire. « Lors donc qu'en suivant les règles de l'exégèse, nous avons extrait de la Bible une proposition quelconque qui se trouve être en contradiction avec une autre que le naturaliste nous oppose comme vraie, parce qu'elle découle de ses observations et de ses recherches, nous avons d'avance la certitude que ni la Bible ni la nature ne nous trompent. La contradiction n'est donc qu'apparente et doit être attribuée, soit à une erreur de l'exégèse qui n'a pas saisi dans leur véritable sens les paroles de la Bible, soit à une erreur du naturaliste qui n'a pas convenablement approfondi les faits ou n'a pas su distinguer la réalité de l'hypothèse. »

C'est sur ce principe juste et fécond que repose tout entier, on peut le dire, le livre de M. le docteur Reusch. La cause de toutes les contradictions qui semblent exister entre les sciences et la Bible vient, en effet, des sources indiquées ci-dessus, comme le dit plus expressément encore un autre savant docteur allemand, M. Kurtz : « La Bible et la nature, étant toutes deux la parole de Dieu, doivent toujours s'accorder; lorsque cet accord ne paraît point exister, c'est que l'exégèse du théologien ou celle du naturaliste sont en défaut. »

Qu'on ne se scandalise pas de cette hypothèse, en ce qui concerne le théologien. Quoiqu'il semble un peu hardi de dire que le tort peut venir de lui, la chose est possible pourtant et paraîtra même naturelle, si l'on réfléchit à ce fait trop peu remarqué aujourd'hui, mais sur lequel avait particulièrement insisté le moyen âge, à savoir, que la révélation divine n'a pas eu pour objet d'enrichir les sciences profanes, mais d'éclairer l'homme sur la nature des choses divines, — le péché ne lui ayant fait perdre d'autre science que celle de l'âme. En demandant à la révélation des connaissances qu'elle n'a pas voulu lui donner, parce qu'il n'en avait pas besoin, le théologien peut donc se tromper ; comme, de son côté, peut se tromper le savant en affirmant, sans l'avoir suffisamment étudiée, la contradiction apparente d'un fait scientifique avec un texte révélé. Il suit de là que, sans manquer de respect pour les écrivains sacrés et sans affaiblir le dogme de l'inspiration, on peut accorder franchement que, dans les sciences profanes et notamment dans les sciences physiques, ils ne se sont pas élevés au-dessus de leurs contemporains, que même ils ont partagé les erreurs de leur époque et de leur pays.

Toutefois, bien que la Bible n'enseigne officiellement, si nous osons ainsi parler, que des vérités de l'ordre surnaturel, elle touche en bien des points aux phénomènes de l'ordre naturel ; mais son but, en ce cas, n'est point de les exposer en eux-mêmes et scientifiquement : elle ne s'en sert généralement que comme une expression universellement reçue et plus propre qu'une autre à faire mieux comprendre ce qu'elle veut dire. Les rencontres entre des enseignements surnaturels, qui sont l'objet principal de l'Écriture sainte, et les allusions accidentelles aux phénomènes de la nature ne se rencontrent pas très-souvent dans la Bible, et ne sauraient être, pour qui s'inspirera des principes que nous venons d'exposer, des difficultés bien considérables ; mais il n'en est pas ainsi des premiers chapitres de la Genèse, où Moïse raconte l'œuvre de la création. Sans doute, ici encore, le principal but de la Bible est de nous exposer les deux grands dogmes de la création et de la chute de l'homme ; mais ces dogmes, le premier surtout, se trouvent liés au récit d'événements naturels, avec lesquels ils font corps et qui ont donné lieu, dans ces derniers temps, à de grandes discussions entre les savants et les exégètes. « Les explications générales que nous avons données, dit M. Reusch à la fin des préliminaires que nous venons de résumer en y appuyant à dessein, nous mettront à même de déterminer d'avance quel degré de lumières nous pouvons tirer de ce récit de l'œuvre des six Jours et quel est le caractère intrinsèque de ces lumières. »

Ces prolégomènes posés et ces principes de discussion établis, M. Reusch entre dans le cœur même de son sujet, c'est-à-dire l'examen des problèmes que présente la cosmogonie de Moïse. Nous ne le suivrons pas dans les débats où il s'engage et qui se refusent à l'analyse. Un mot seulement

encore, avant de finir, pour mieux préciser le but qu'il se propose et l'esprit dans lequel est écrit son remarquable travail.

Il y a dans le récit de l'œuvre des six jours ou de l'*Hexaméron*, comme dit M. Reusch, des éléments de deux sortes, les uns dogmatiques et les autres physiques, c'est-à-dire des vérités religieuses et des vérités scientifiques. Ici, comme ailleurs, la Bible ne s'est pas proposé de nous donner sur les deux points les mêmes lumières ; elle ne fait mention des vérités de l'ordre scientifique qu'autant que cela est nécessaire à l'exposition des vérités de l'ordre religieux. « Si donc, dit M. Reusch, nous voulons avoir une histoire précise et complète de la création, ce n'est pas à la Bible seule qu'il faut la demander, parce qu'elle n'a ni la mission ni l'intention de nous donner une telle histoire ; il ne nous reste qu'à compléter et à préciser les notions de la Bible, et c'est à quoi servent les recherches scientifiques faites dans le domaine de la nature. »

L'auteur ne repousse donc pas, comme on le voit, le concours de la science ; il lui fait, au contraire, la part large et lui assigne une belle mission. Mais la science, malgré ces incontestables progrès, n'est pas encore en mesure de prononcer, particulièrement en ce qui concerne la formation de notre globe, sur tous les problèmes qui se posent devant elle, et bien moins de contredire le récit de Moïse. C'est ce qui faisait dire, il y a peu d'années, à un savant géologue français, Brongniart : « S'il s'en trouve qui peuvent connaître assez les phénomènes géologiques et sont doués d'un esprit assez pénétrant et assez hardi pour exposer, avec aussi peu de matériaux que nous en possédons, la marche de la création de notre globe, nous leur abandonnons bien volontiers cette brillante entreprise. Pour nous, nous ne nous sentons ni la force ni les moyens d'exécuter un travail aussi hardi, mais peut-être aussi peu durable. » Un naturaliste anglais, Whewell, n'a-t-il pas dit aussi : « Nous avons recueilli des masses de faits, et nous nous sommes efforcés avec un grand zèle, mais un succès bien incomplet, de tirer une connaissance claire et suivie de l'histoire des révolutions de la terre ? » Le rôle de la science, pendant longtemps encore, sera donc de chercher, d'inventorier et de classer les faits. Quant à généraliser, à conclure, à ériger des systèmes et à les imposer, c'est une prétention qu'on ne saurait, d'ici à bien des années, admettre.

Donc, ce que M. Reusch propose à la science, au nom de la Bible, c'est, au lieu de la guerre réciproquement nuisible qu'elles se font, un concordat amiable qui leur serait utile à toutes deux. Son livre est comme l'essai de ce traité ; il en contient les préliminaires et les bases. Les lignes par lesquelles il finit son livre, et par lesquelles nous terminerons nous-même, expriment bien l'esprit de science, de foi, de sereine confiance en la raison et de chrétienne bienveillance dans laquelle il a été écrit : « Lorsqu'on commença à étudier l'hexaméron de Moïse dans ses rapports avec la géologie, on trouva dans celle-ci une confirmation éclatante de la Bible. Cette

première période de l'harmonie entre les théologiens et les géologues fut suivie d'une période d'amères hostilités. Les anciens systèmes furent démontrés insoutenables, et les résultats acquis par cette science semblaient être contradictoires avec la Bible. Actuellement nous vivons dans une troisième période, et tout porte à croire qu'elle est la dernière ; c'est la période d'une paix et d'une concorde honorables. Les théologiens renoncent à trouver dans la science naturelle une confirmation éclatante du récit biblique, mais aussi ils peuvent démontrer que les résultats certains de la science ne sont point contradictoires avec la Bible bien comprise. Aujourd'hui les limites des deux domaines sont fixées avec précision, tandis qu'autrefois on ne l'avait point fait, peut-être parce que cela n'était pas possible. Des explications loyales, données de part et d'autre, ont montré que les deux sciences pouvaient marcher chacune dans la voie qui lui est nettement tracée, et vivre ensemble dans la paix. »

IV

« A l'ouest ! » c'est, depuis cinquante ans, le cri de ralliement du Yankee ; et il y a été si fidèle, cet intrépide soldat de la colonisation, il a si bien poussé dans cette direction, à travers les lacs, les fleuves, les prairies et les montagnes peuplées de bêtes féroces et de sauvages plus féroces qu'elles, que le voilà parvenu aux rives de l'Océan Pacifique, après avoir jalonné sa route d'établissements qui sont devenus des villes avant qu'on ait eu le temps de les nommer. Encore quelques mois, et un chemin de fer qui déjà a traversé vingt fleuves, des centaines de lieues de prairies désertes et les inextricables chaînes des montagnes Rocheuses, va réunir sans interruption New-York à San Francisco et l'Atlantique au Pacifique.

Rien n'est curieux comme le mouvement qui se fait le long de cette immense ligne de fer courant dans la solitude. Si l'on veut voir le Yankee dans son véritable élément, c'est là qu'il faut aller l'observer, car dans ses villes il n'est déjà plus tout à fait lui-même. Quelques voyageurs en ont été récemment tentés. Les récits qu'ils nous ont rapportés de leur excursion sont extrêmement curieux.

Nous en avons sous les yeux deux tout récents et très-courts qu'il faut lire à la suite l'un de l'autre, parce qu'ils sont comme deux photographies prises de points de vue divers et recueillies, pour parler la langue spéciale du daguerréotype, sur des plaques de sensibilité différente. C'est *le Grand-Ouest des États-Unis* de M. Simonin[1], le *Far-West* de madame Olympe Audouard[2].

[1] 1 vol. in-12, avec carte. Charpentier, édit.
[2] 1 vol. in-12. Librairie Dentu.

C'est du milieu du Champ de Mars, du théâtre même où la civilisation exhibait ses plus beaux produits, que M. Simonin partit le 13 septembre 1867, « un vendredi ! » dit-il, malgré la double menace de ce jour et de cette date, pour aller voir d'autres miracles de l'audace humaine. L'admiration le portait, bien différent en cela de madame Olympe Audouard, qui n'a été poussée, nous dit-elle, à visiter les établissements du désert de l'ouest américain que par l'abrutissement dont elle se sentait envahie dans les villes de l'Est. Les deux voyages se ressentent des dispositions dans lesquelles ils ont été entrepris : celui de M. Simonin est un tableau très-animé et très-sympathique de la colossale et vaillante entreprise qu'achèvent les Américains. En sept pages, l'alerte narrateur nous transporte à Chicago, la *reine des prairies*, comme *le Saint-Laurent* l'avait transporté lui-même en sept jours de Brest à New-York. De cette ville née d'hier et qui compte déjà plus d'habitants que plusieurs des capitales séculaires de la vieille Europe, nous courons avec lui en chemin de fer aux montagnes Rocheuses, pour de là rayonner dans les plaines et sur les hauteurs, parmi les ateliers qui s'installent, les établissements qui s'ébauchent, les marchés qui se fondent et les tribus des Peaux-Rouges qui contemplent d'un œil à la fois épouvanté et menaçant cette vertigineuse invasion des visages pâles, magiciens plus forts que les leurs et disposant à leur gré de l'éclair et de la foudre. Il y a dans ce que M. Simonin nous raconte des envahisseurs et des envahis bien des choses neuves, et lors même qu'il ne fait que nous remémorer le passé, comme dans sa curieuse histoire de la colonisation californienne et des expéditions à la recherche des mines d'or, il a de l'originalité et du trait. Ce sont toutefois les choses, plutôt que les hommes, qu'il s'attache à peindre.

Il en est autrement de madame Audouard. Même en quittant les villes, dont la population lui pèse, pour visiter ces nouveaux colons du Far-West qui, « occupés comme ils le sont à la grande lutte de l'homme contre la nature, n'ont pas eu encore, dit-elle, le temps de greffer sur des mœurs sauvages les défauts de la civilisation, » madame Audouard ne sait pas en dépouiller le souvenir ; New-York, Boston, Philadelphie, la poursuivent à Iassa, à Nébraska, à Chegenne, à Omaha, sur le Colorado et le Green-River. Elle en peint les mœurs peu élégantes et médiocrement délicates d'une manière d'autant plus rude que son style ne se distingue pas précisément par les grâces féminines et, comme elle dit des façons américaines, ne brille point par le sentiment artistique. En voici un petit échantillon :

« Avant d'apercevoir la figure d'un Yankee, vous voyez toujours la semelle de ses souliers. Pour lui, avoir les pieds à un mètre au-dessus du niveau de la tête est d'un charme irrésistible. Devant le feu, il met les pieds sur la cheminée ; devant la table, il les pose sur la table; en chemin de fer, il arrive jusqu'au dossier des banquettes, si bien que vous avez toujours la perspective ou la proximité de ses semelles. De plus, lorsque vous avez un Yankee auprès de vous, vous le voyez occupé à expectorer ; une fois par

minute et sans façon, il lance sa salive autour de vous. C'est le peuple le plus expectorant de l'univers. Ces deux travers, ces deux habitudes de mauvaise compagnie vous froissent, vous irritent *à un point incroyable.* »

Vainement madame Audouard, voulant ne pas « *se laisser influencer par cette mauvaise impression et donner à ses nerfs le temps de se calmer,* » même parmi les Peaux-Rouges, ces souvenirs de la bonne société des villes lui reviennent, et l'homme américain lui repasse encore par les mains. « L'homme, » disons-nous, et non la femme ; car la sévère voyageuse fait entre l'un et l'autre une grande distinction. Autant l'un lui déplaît, autant l'autre la ravit. L'homme yankee lui fait « l'effet du plus vilain animal de la création ; » la femme, au contraire, lui en paraît le plus gracieux produit. « Autant ceux-là sont communs, vulgaires, ignorants, férocement égoïstes, autant celles-ci sont jolies, élégantes, distinguées, instruites. »

Une chose nous étonne, c'est que madame Audouard ne réclame pas pour les femmes américaines les mêmes droits politiques et civils dont jouissent les hommes, sinon de plus grands : elle le fait bien pour les femmes de France, qu'elle a pourtant l'indulgence de ne pas placer absolument au-dessus de nous.

Madame Audouard n'est guère plus bienveillante pour le sauvage, qu'elle a vu de près, et elle ne distingue pas entre la femme, croyant les deux sexes également inaptes à la civilisation, contrairement à l'opinion de nos missionnaires, auxquels elle rend du reste toute justice, mais dont elle déclare les efforts illusoires.

En revanche, les Mormons ont trouvé grâce à ses yeux. Les *saints du dernier jour* sont pour elle des hommes « affranchis de tout préjugé, indifférent aux formes anciennes, inconscient de l'avenir, mais entraînés vers l'idéal par des aspirations honnêtes. » Madame Audouard n'entend pas qu'on les honnisse, encore moins qu'on les raille. « Il y a polygamie chez eux, s'écrie-t-elle, mais non communauté de femmes ! » Comme si ce détail constituait une excuse, voire une justification. Madame Audouard ajoute bien en terminant, il est vrai, qu'à ses yeux « la polygamie est un cas pendable », mais, au ton dont elle prononce ce jugement, on voit bien que, s'ils étaient déférés à son tribunal, elle ne pendrait pas les saints du *Salt-Lake.*

P. Douhaire.

REVUE POLITIQUE

DE LA QUINZAINE

Paris, 24 novembre.

La cause du bon sens et du progrès paisible vient d'obtenir un succès, modeste assurément et incomplet mais positif en dépit de ses taches et de ses lacunes. Ce qui se dégage avant tout, en effet, des élections de Paris et de l'ensemble de la situation, c'est l'incontestable échec des jacobins, le discrédit profond de leurs chefs et la déroute éclatante de tout le parti révolutionnaire. Les insermentés, contraints de fuir avant le combat; l'exilé pompeux de Guernesey, oublié sur son rocher théâtral ; Barbès, laissé à ses rhumatismes et Félix Pyat à sa prose épileptique ; Louis Blanc réduit à déconseiller l'émeute ; Ledru-Rollin, le demi-dieu d'autrefois, n'essuyant qu'une humiliation où il se flattait d'emporter un triomphe ; aucun des noms qui soulevaient jadis les vieux faubourgs n'éveillant plus d'écho parmi les multitudes ; le mandat impératif solennellement condamné ; la gauche, dont certains membres tendaient aux aventures, ramenée et groupée sur le terrain légal et parlementaire : n'est-ce pas là une victoire morale ayant son honneur et son prix ? Exilés de Londres et de la Haye, tribuns de 48 et revenants de 93, demandaient au pays de dédaigner la revendication patiente et régulière de la liberté pour enlever d'assaut tous les droits : le pays a répondu en maintenant le programme constitutionnel qui ne veut devoir qu'à la discussion et au suffrage le triomphe de la justice et de la vérité. Voilà la situation, et, somme toute, les libéraux sensés et pratiques n'ont pas lieu d'en être mécontents.

Il est vrai, les réunions et les clubs ont offert un affligeant spectacle ; toutes les extravagances et toutes les folies, tous les appétits et toutes les rancunes y ont fait explosion, et un instant cette orgie scandaleuse et ces saturnales démagogiques ont ému les esprits et les intérêts. Mais la réaction n'a pas tardé à se produire, le bon sens a rougi de ces dévergondages, la droiture, de ces violences, et la misérable poignée d'entrepreneurs de liquidation sociale a disparu devant les sifflets de la presse et de l'opinion.

Une seule des candidatures extrêmes a survécu au naufrage du radicalisme. Le pamphlétaire de *la Lanterne* a été élu, et, nous l'avouons, cette fantaisie fait tache sur l'ensemble des résultats ; mais un pareil succès, relatif et isolé, ne change en rien le sens et la portée de la démonstration générale. D'abord, malgré tout le tapage fait autour de son nom, M. Rochefort, demeurant bien en deçà de celui qu'il remplace, n'a obtenu que 1,800 voix de majorité, de sorte que le simple déplacement de 900 bulletins le rejetait dans la bohême d'où il émerge à grand'peine ; ce qui montre que la huitième circonscription, quoique formée des plus douteux quartiers de la capitale, a elle-même ressenti l'effet du courant modérateur qui s'impose. Il est en outre impossible de ne pas remarquer que la popularité du candidat a suivi invariablement une pente décroissante, que la foule, à moitié dégrisée, commençait à discuter son idole, et qu'à l'engouement des premiers jours eussent bientôt succédé les huées et le mépris, pour peu que la période électorale se fût prolongée. Il y a là un enseignement sérieux à recueillir. Les vingt jours accordés aux candidatures ne suffisent évidemment pas aux grandes ondes du suffrage universel, brusquement soulevées et remuées dans leurs profondeurs, pour s'équilibrer et s'épurer. Le scrutin s'ouvre au milieu même du trouble et de la tourmente ; comment s'étonner qu'un peu d'écume oubliée demeure au bord des urnes ? La jalouse précaution du gouvernement se retourne ici contre lui-même ; en enfermant les électeurs dans un délai trop court, il a voulu les empêcher de se reconnaître, et l'expérience établit au contraire que la lumière et le contact serviraient la cause de l'ordre et de la liberté, en mettant à nu le vide et le péril de certaines théories, la sottise et la nullité de certains hommes. Enfin, quel usage le député commissionnaire, aplati dans son succès, va-t-il faire d'une victoire si chèrement payée ? Ou bien il ira tranquillement s'asseoir à la gauche, bornant son rôle à une opposition de parole et de vote, et cette attitude achèvera de lui faire perdre les dernières sympathies de ce que Proudhon, dans son énergique langage, appelait la démocrapule ; ou bien il cherchera, par quelque scandale, à maintenir ce qui lui reste de prestige, et la risée de la chambre donnera le coup de grâce à son

incapacité fanfaronne. N'est pas Manuel qui veut, et les contrefaçons de Mirabeau ne vont ni à toutes les lèvres ni à toutes les tailles.

Pour en revenir aux choses sérieuses, il reste acquis que les exagérations des uns et les plans subversifs des autres ont été flétris et déjoués par l'éclatante réprobation du sentiment public, et qu'en un sens, la leçon du scrutin s'adresse moins encore au pouvoir qu'à la révolution. C'est elle surtout, nous tenons à le redire, c'est l'école insensée du progrès par l'émeute qui a été vaincue; c'est le socialisme et le terrorisme qui ont été conspués; et si MM. Crémieux et Arago, qui sont élus, si M. Glais-Bizoin, qui paraît devoir l'être au ballottage, ne réalisent pas l'idéal du parti constitutionnel, qui n'attend pas grand secours de ces tribuns essoufflés, du moins ont-ils condamné la violence et reconnu hautement l'efficacité des moyens légaux. Un d'eux, l'ex-député des Côtes-du-Nord, se souvenant de la foi de ses anciens commettants, a même revendiqué la liberté religieuse. C'est à cette attitude qu'ils ont dû le meilleur de leurs suffrages, et c'est moins la sympathie pour leurs idées que la répulsion pour leurs adversaires qui a fait leur succès. Paris était unanime contre les trois anabaptistes de l'insermentation, et dès que la question fut posée entre la tribune et la borne, il n'hésita plus. Sans doute il eût pu mieux choisir, et fortifier la phalange des 116 d'éloquentes et fermes recrues. Le barreau lui offrait une de ses notabilités honorées, la haute industrie une de ses personnalités les plus éminentes et les plus intègres; dans son intérêt comme pour sa gloire, il eût mieux fait, lui, l'ardent foyer politique et le centre bouillonnant des initiatives, de prendre des capacités vaillantes et de robustes lutteurs, que de ramasser les vaincus et les éclopés de la province, au risque de se personnifier en des outres vides ou crevées. Mais le suffrage universel n'a que des instincts; il ne discerne pas les degrés et les nuances, et c'est là ce qui explique ses bonds et ses écarts. Pour affirmer cette fois qu'il repoussait les barricades, il a simplement pris les premiers candidats qui, tout en flattant son hostilité au pouvoir, refusaient de s'unir aux énergumènes et aux risque-tout.

Mais si la licence a été battue, si le scrutin du 22 novembre nous éloigne, au moins momentanément, des secousses révolutionnaires vers lesquelles tout semblait il y a quelques semaines nous précipiter, il faut le dire avec tristesse, ce n'est pas au courage des vrais libéraux et à l'action concertée des gens de bien que nous en sommes redevables. Spectateurs immobiles des emportements et des folies d'une minorité en délire, on eût dit qu'ils étaient désintéressés dans les scènes honteuses qui se déroulaient sous leurs yeux. Tout le bruit, tout le mouvement se concentraient en quelques tapageurs

qui semblaient à eux seuls la France entière, et ceux qui représentaient à la fois le nombre et la raison subissaient, en gémissant, des excès dont le moindre effort de leur part eût promptement fait justice. Il y a eu, suivant le mot expressif d'un petit journal, comme une grève d'honnêtes gens; et pourtant, entre l'audace des révolutionnaires et l'inertie réelle ou calculée du pouvoir, quel facile et beau rôle s'offrait aux hommes d'ordre et de progrès! C'est à eux que le gouvernement abandonnait la défense sociale; à leur intelligence, à leur patriotisme qu'il laissait la protection des intérêts moraux et matériels du pays! Cette noble tâche, nousl e disons à regret, les conservateurs n'ont pas su la remplir en saisissant l'influence et la direction qu'ils ambitionnent. Ils n'ont pas compris qu'en certaines circonstances l'apathie est une désertion, et que le premier moyen d'obtenir tous les droits de la liberté, c'est de commencer par en pratiquer fermement tous les devoirs.

Heureusement il n'est pas trop tard pour réparer cette abdication fâcheuse, inévitable conséquence d'un régime qui a étouffé toutes les initiatives et déshabitué les citoyens de compter sur eux-mêmes. C'est à la Chambre, c'est au groupe libéral des 116 qu'il appartient de nous replacer dans les vraies conditions du progrès et d'en assurer le triomphe. Déjà quelques-uns des initiateurs du mouvement ont exposé leurs vues dans des lettres excellentes où le problème à résoudre est nettement posé. M. d'Andelarre, avec une infatigable ardeur, maintient le programme au bas duquel il a, des premiers, apposé son nom, et qui se résume pour lui dans l'application trop longtemps retardée des principes de 89. M. le baron Gorsse, avec la rectitude d'un esprit également éloigné de toutes les exagérations, indique et précise les réformes les plus urgantes[1]. M. Kolb-Bernard, qu'ont deviné l'estime et la sympathie sous le modeste anonyme où il cachait les considérations les plus élevées et les meilleurs conseils, montre éloquemment, dans la vie propre du citoyen, de la commune et du département, l'indispensable base de la *Politique nouvelle*[2]. Ce sont là des manifestations pleines de promesses et qui donnent la confiance que les conservateurs libéraux du parlement sauront mener jusqu'au bout l'œuvre patriotique et nécessaire dont le pays attend son salut. Ils y sont excités d'ailleurs par une pétition venue de nombreux départements et recommandant à leur zèle les trois points principaux qui résument actuellement le vœu populaire : loi électorale assurant la représentation sincère de tous les intérêts légitimes, nomination des maires dans le sens de l'in-

[1] Voir les communications adressées par ces deux députés au *Français*.
[2] Brochure in-8°, chez Poussielgue.

dépendance communale, abrogation de l'article 75 qui livre sans garantie à l'arbitraire administratif les droits des citoyens.

C'est bien là en effet le programme simple et fondamental sur lequel la C ambre doit, suivant nous, condenser tout son effort. Beaucoup d'autres questions se présentent, beaucoup d'améliorations attirent e. pressent le législateur; mais tout ne peut se faire à la fois. Au lieu de disséminer l'action, il importe d'en choisir soigneusement l'objet, puis de marcher droit aux réformes capitales, génératrices de toutes les autres. Quand la France aura des magistrats communaux choisis par leurs concitoyens, au lieu d'être imposés par le pouvoir; quand elle sera délivrée des circonscriptions fictives et des artifices qui dénaturent le scrutin; quand l'action individuelle n'aura plus à redouter l'omnipotence irresponsable des fonctionnaires, la France sera vraiment libre et maîtresse d'elle-même, c'est-à-dire qu'elle possédera l'instrument de toutes les réformes et qu'elle pourra modifier alors à son gré l'ensemble des institutions. « Donnez-moi un levier, disait Archimède, et je soulèverai le monde. » Le levier, c'est la liberté électorale, appuyée sur ces deux bases : indépendance de l'individu, indépendance de la commune. Le reste viendra par surcroît.

On a parlé de dissolution, en alléguant que la Chambre n'est plus l'image du pays et ne répond plus aux nécessités de la situation. Oui, nous sommes partisans d'élections nouvelles, mais après que le mode de consultation aura été changé; autrement, les mêmes circonscriptions, les mêmes préfets, les mêmes agents, les mêmes abus, donneraient fatalement, ou à peu près, les mêmes résultats. Il y a mieux à faire que de tourner dans un cercle vicieux, c'est de rectifier le cercle, ou plutôt, d'en sortir pour se mouvoir à l'aise. Si la Chambre comprend ainsi sa mission, elle jouera, sans en prendre le nom solennel, le rôle d'une véritable Constituante; car c'est bien un autre régime et un nouvel ordre de choses qu'il s'agit de fonder sur notre vieux sol, rajeuni par la liberté.

Mystérieuse puissance des idées justes! La gauche, que l'on avait craint un instant de voir glisser sur le terrain révolutionnaire, offre son concours à l'œuvre de rénovation légale qui préoccupe actuellement tous les citoyens. Le manifeste qu'elle a publié, et dans lequel vingt-huit de ses membres, se dégageant avec courage des compromissions extrêmes, répudient hautement « les violences démagogiques, » ce manifeste, à part quelques détails et certaines véhémences de langage accordées à la situation personnelle de deux ou trois signataires, n'est au fond que le programme des 116 et la formule même du parti libéral. Ce qu'il demande avant tout, c'est une oi électorale sans mensonge, la franche émancipation de la commune,

la suppression de l'inique et blessant article 75. Le surplus pourrait être controversé ; tenons-nous-en à ces points fondamentaux, et puisque la fortune propice met d'accord à ce sujet la majorité conservatrice avec la gauche ; puisque la fraction la plus militante de l'assemblée, au lieu d'agiter stérilement « l'éternel remords » et « l'impitoyable revendication, » demande à son tour aux moyens constitutionnels le succès des idées saines et pratiques, acceptons son concours, et qu'une action commune assure enfin au pays le bienfait des droits primordiaux à l'aide desquels il saura bien conquérir les autres.

C'est dans ces conditions rassurantes, en face d'un gouvernement caduc et d'une Arcadie en désarroi, que s'ouvre la session. Elle se présente pleine de difficultés pour le pouvoir, dont l'imprudence a laissé grandir et s'accumuler les mécontentements et les problèmes. Qu'a-t-il fait des cinq mois écoulés depuis la prorogation? Il n'a pas même changé les préfets *à poigne* contre lesquels proteste la conscience publique. Tout son effort, où paraît s'être épuisé son libéralisme, a péniblement enfanté deux projets rachitiques sur l'organisation cantonale et sur les maires ; mais quant à l'application sérieuse du sénatus-consulte et aux réformes supérieures demandées par le cri général, néant absolu. Des conseillers amis le pressaient de « faire grand ; » il n'a rien fait du tout, et M. Desmousseaux de Givré pourrait redire son mot célèbre avec une bien autre justice qu'il y a vingt-deux ans.

Que d'embarras pourtant et de périls se fût épargné le pouvoir si, depuis cinq mois, un cabinet libéral, choisi parmi les hommes qui inspirent confiance au pays, avait marqué chaque jour par un progrès accompli, par une satisfaction donnée, par la préparation loyale et hardie de projets en harmonie avec les tendances nouvelles de l'opinion ! Le gouvernement se fût alors présenté devant la Chambre avec une autorité morale et un prestige dont ses adversaires eux-mêmes eussent subi l'influence. La vérification des pouvoirs, qui promet des orages avec M. de Forcade, eût été simplifiée; les récriminations et les rancunes perdaient leur raison d'être.

Il était d'autant plus naturel de s'attendre à une pareille conduite, que le chef de l'État l'avait lui-même tracée d'avance dans ces profondes paroles de l'*Histoire de César :* « Dans les moments de transi- « tion, lorsque le vieux système est à bout et que le nouveau n'est « point assis, la plus grande difficulté ne consiste pas à vaincre les « obstacles qui s'opposent à l'avénement d'un régime appelé par les « vœux du pays, mais à l'établir solidement, en le fondant sur le « concours d'hommes honorables, pénétrés des idées nouvelles, et « fermes dans leurs principes. » — C'est pour avoir méconnu ces sa-

ges conseils, pour avoir écarté les porte-drapeaux de l'idée nouvelle et gardé les serviteurs complaisants du système épuisé, que le pouvoir va se trouver aux prises avec des embarras formidables. Sans doute il en avait le vague instinct, en essayant ces jours derniers un remaniement de cabinet. Mais le temps des demi-mesures et des expédients est passé ; il y a des situations qui sont parfois plus exigentes que les partis eux-mêmes, et dans la crise où se débattent nos destinées, le gouvernement n'a plus qu'un moyen d'apaiser les choses et de conjurer le péril : c'est d'aller d'un coup, et sincèrement, jusqu'à la vraie pratique du régime parlementaire.

..

Pendant ces agitations et ces disputes, un des plus grands événements de l'époque, un des plus mémorables peut-être de l'histoire, s'accomplissait à l'extrémité de cette Méditerranée qui, depuis tant de siècles, sert de théâtre à l'activité humaine ; et la date du 17 novembre 1869 restera fameuse à jamais dans les annales de la civilisation. Que de merveilles pourtant notre âge y a déjà inscrites ! L'éclairage au gaz, la navigation à vapeur, les chemins de fer, la télégraphie électrique, les câbles sous-marins, proclamaient assez haut le génie scientifique du temps : l'inauguration du canal de Suez, en rapprochant deux mondes et en ouvrant au commerce des nations une route inespérée, semble renouveler l'œuvre de Colomb et donner un couronnement au magnifique ensemble des progrès et des conquêtes pacifiques du siècle. Le problème grandiose que s'étaient, il y a plus de deux mille ans, posé les Ptolémées, est résolu ; cette route vers les Indes, qu'avaient successivement cherchée les Phéniciens, les Grecs, les Vénitiens, les Espagnols, les Portugais, elle est trouvée, et l'homme audacieux qui, surpassant Vasco de Gama, l'a tracée d'une main énergique et sûre à travers le désert, a raccourci de trois mille lieues la distance qui séparait l'Occident industrieux des splendides et vastes contrées de l'Orient.

Dix années ont suffi à cette création gigantesque qui, de Darius à Bonaparte, avait saisi tant d'imaginations puissantes, mais devant laquelle avait toujours reculé l'effort limité des hommes. Quelle entreprise, en effet ! Il s'agissait de creuser dans le roc et le sable, sous un soleil de feu, à travers une région désolée, un canal de cent soixante kilomètres ; de transformer en lacs vivifiants et en ports larges et profonds de pestilentiels marécages ; d'organiser des docks et de bâtir des villes sur un sol aride et mouvant ; de porter, en un mot, et de fixer le mouvement et la vie en des lieux qui semblaient destinés à rester l'éternel séjour du silence et de la mort. L'énergie, ce vouloir indomptable, *inconquerable will*, dont parle Shakespeare,

l'infatigable persévérance, ont eu raison de tous les obstacles, et surtout des entraves qui venaient des hommes, plus insurmontables encore que les difficultés qui venaient de la nature.

C'est le 30 novembre 1854 que fut signé le firman de concession, le 5 novembre 1858 que s'ouvrit la souscription internationale, le 25 novembre 1859 que fut donné le premier coup de pioche sur la côte inhospitalière où fleurit aujourd'hui Port-Saïd[1], et c'est dans ce même mois, prédestiné, ce semble, que vient d'être inaugurée, avec un incomparable éclat, l'œuvre étonnante et hardie qui fera l'admiration de l'avenir. C'est le pavillon français qui a le premier franchi le nouveau Bosphore, et pareil honneur lui était bien dû, car l'intelligence qui a conçu le projet, l'inflexible courage qui en a poursuivi la réalisation, la plupart des capitaux qui l'ont fécondé, les savants ingénieurs qui l'ont conduit, les formidables machines qui l'ont aidé, l'ardente et fidèle sympathie qui a soutenu le travail et sans laquelle rien n'eût été posaible, tout cela est l'œuvre de la France, sa vaillante et large part dans la conquête nouvelle de la civilisation.

Que nous sommes loin, par le progrès accompli, du temps où Chateaubriand, débarqué à Rosette, employait « sept mortelles journées » à remonter jusqu'au Caire ! L'illustre voyageur ne pouvait atteindre aux Pyramides, et il lui fallait tout l'appui des consuls pour visiter en trois mois, au prix de mille dangers, le quart de l'espace, des monuments et des ruines que viennent de parcourir en trois semaines et commodément les invités du khédive. C'était un Lesseps qui occupait alors le consulat d'Égypte, et le grand écrivain ne soupçonnait guère qu'à cinquante années de distance le fils même de cet agent consulaire, immortalisant son nom, ajouterait un impérissable souvenir à la vieille gloire de la France dans ces lieux où, de la Massoure au Mont-Thabor, elle a marqué si profondément son passage !

Que le canal de Suez n'offre pas du premier coup toutes les parfaites conditions désirées des marins ; qu'il faille encore du temps et quelques sacrifices pour en assurer la facile et rapide navigabilité; que l'égoïsme de l'argent, surtout altéré de gains immédiats, ne se montre qu'à demi satisfait, qu'importe! Ce sont là des points secondaires qui disparaissent dans la grandeur de l'ensemble. Ce qui est acquis, c'est la jonction longtemps rêvée des deux océans, c'est la victoire du génie humain sur la matière. Voilà, avec l'inébranlable foi et la persévérance invincible qui ont tout conduit, ce qui res-

[1] Voy. la savante et attachante *Histoire du canal de Suez*, par M. Olivier Ritt, 1 vol. Hachette.

tera digne de l'admiration et de la reconnaissance des hommes, l'Amérique eût été stérile que la grandeur de Colomb n'en serait pas diminuée.

La présence des souverains, des princes et des ambassadeurs de l'Europe aux bords du nouveau canal n'en a pas seulement consacré le glorieux succès, elle en a signalé la haute portée politique pour l'avenir du monde, et les représentants des peuples, en se donnant la main devant ce produit merveilleux du travail, semblent avoir offert un gage de repos au continent. Le canal de Suez, en effet, ne doit et ne peut servir qu'à la paix. Ainsi que le disait, il y a quelques semaines, un éminent publiciste : « La paix l'a fait pour le commerce, et le commerce, à son tour, s'en servira pour rendre, par son activité redoublée, la paix chaque jour plus nécessaire et plus bienfaisante[1]. »

C'est à une heureuse et conciliatrice inspiration de ce genre qu'a obéi le sultan en n'allant pas en Égypte humilier son vassal. Sa présence, en éclipsant le khédive et en lui enlevant un honneur auquel il avait quelque droit de prétendre, eût envenimé leur querelle et paralysé peut-être pour un temps les conséquences de l'œuvre accomplie. En cédant aux conseils de modération qui lui étaient donnés, le sultan a fait preuve de sagesse et préparé l'accord que désirent à la fois les ennemis de la guerre et les amis de l'Orient. Ce n'est pas par le déchirement et la lutte que les populations arriérées du Levant seront poussées dans le grand courant moderne ; c'est l'incessant contact avec l'Europe, l'invasion tranquille de nos idées et de nos industries, l'immense et fructueux transit du monde occidental et du monde asiatique, qui pourront seuls opérer cette régénération ; et le canal y fera plus que vingt batailles et dix traités[2].

Pourquoi faut-il qu'un regret se mêle à ces nobles et rassurantes impressions ? Pourquoi notre patriotisme ne peut-il se tourner avec une égale fierté de l'Égypte vers la Syrie et de Suez vers Jérusalem ? Depuis huit cents ans, la France est la nation chrétienne et européenne par excellence dans les pays orientaux, et malgré bien des erreurs et des défaillances, elle y conserve encore un prestige et un ascendant qui imposent des devoirs à la politique. Comment n'a-t-on pas vu que

[1] Saint-Marc Girardin, *Journal des Débats* du 18 octobre.

[2] A propos du grand événement qui vient de tourner vers les régions orientales les regards de l'Europe, nous signalons à la sympathique attention de nos lecteurs une curieuse étude économique publiée par M. Channebot sous ce titre : *Esquisse d'un projet de colonisation de la Cyrénaïque,* l'épigraphe du travail, empruntée à l'un des hommes qui sont le plus familiarisés avec les choses de l'Orient, en indique toute la pensée : « La Cyrénaïque semble destinée par la nature à former un des domaines essentiels de la civilisation sur la Méditerranée. »

le pèlerinage de l'empereur d'Autriche au Saint Sépulcre et la visite respectueuse du futur roi de Prusse aux Lieux Saints nous obligeaient à sauvegarder, contre des actes aussi caractéristiques, une influence déjà trop amoindrie? Avec la hardiesse et la décision déployées à Sadowa, l'héritier de la couronne germanique, sans s'attarder aux fêtes du sérail, est allé droit à Jérusalem, et il y a pris position pour une puissance nouvelle en achetant l'église de l'ordre de Saint-Jean. C'est la première fois que la Prusse apparaît sur cette terre sacrée, où jamais le protestantisme n'avait encore montré sa bannière, et le jour où quelque dissentiment éclaterait entre la France et la Russie au sujet de la coupole ou d'un autre intérêt, on comprendrait bien vite, à l'intervention hâtive du cabinet de Berlin, la longue portée de l'acte, simple en apparence, que vient d'accomplir celui qui sera peut-être empereur d'Allemagne. Pour le moment, c'est un ami et presque un représentant de la Russie, c'est un successeur des Conrad et des Frédéric qu'ont vu passer triomphalement les populations chrétiennes, habituées aux souvenirs de la vieille grandeur française, et leur imagination surprise aura pu dificilement interpréter d'une manière favorable à notre puissance l'effacement inattendu des protecteurs séculaires de la croix. L'impératrice, il est vrai, a fait admirer à Constantinople et sur le Nil tout le luxe et le haut goût de nos arts et de nos modes, mais nous craignons que cette promenade ne soit insuffisante à contre-balancer l'impression laissée par nos rivaux, et qu'une excursion en Italie sans Rome et un voyage en Orient sans Jérusalem, n'arrivent pas à maintenir les traditions et le rôle de notre catholique pays dans le monde.

Le grand événement de ces derniers jours, surtout pour les lecteurs et les abonnés du *Correspondant*, c'est la publication des deux lettres de Mgr l'évêque d'Orléans à l'occasion du futur concile, l'une adressée aux fidèles et l'autre au clergé de son diocèse. Nous ne sommes que l'écho de la voix publique en affirmant que jamais la grande âme et la puissante intelligence du célèbre évêque, jamais la variété et la richesse des dons dont le ciel l'a doué, jamais sa piété, son dévouement à l'Église et au Saint-Père, n'ont été plus visibles que dans ces deux écrits, qui l'un et l'autre sont des actes.

Dans le premier, il plane avec une hauteur de pensée incomparable au-dessus des tristes divisions, si imprudemment suscitées, qui troublent en ce moment les catholiques de France; il s'élève, et nous élève avec lui, dans cette atmosphère de paix, d'union et de charité d'où nul ne réussira jamais à faire descendre la majestueuse unité de l'Église. Il semble que nous pénétrions déjà, à sa suite, dans l'en-

ceinte sacrée qui va contenir la représentation entière du monde chrétien; il semble que nous entendions retentir le cri de dévouement unanime à Jésus-Christ, à son Église et à son Vicaire, qui va sortir de la poitrine de tous ces élus du Seigneur, et que nos yeux voient luire au-dessus de leur tête la flamme de l'Esprit-Saint qui doit les guider.

Dans le second, il aborde avec résolution, comme c'est son droit et son devoir d'évêque, une question étrangère à l'auguste pensée qui a convoqué le concile, mais qui a pris malheureusement, dans la polémique de la presse religieuse et dans l'esprit de beaucoup de catholiques, la place qui appartenait à tant d'autres plus pressantes, indiquées par le Saint-Père lui-même comme l'objet propre de ses méditations et des résolutions du futur concile.

Sur cette question de haute théologie, on sait l'attitude que le *Correspondant* a prise, et dont aucune violence ni aucune calomnie ne le fera départir. Il a déclaré à la fois et sa profonde incompétence pour la traiter, encore plus pour la résoudre, et sa résolution absolue — qui n'avait pas même besoin d'être mentionnée — d'accepter, avec un respect et une soumission sans réserves, la décision, quelle qu'elle fût, sur ce point, comme sur tous les autres, du futur concile. Il s'est borné à affirmer, en réponse aux bruits répandus dans la presse irréligieuse, et accréditée par de pieuses exagérations, que, pas plus sur ce point-là que sur aucun autre, les délibérations du concile ne seraient enlevées par surprise, ni arrachées par aucune pression morale ou matérielle; que, sur ce point-là comme sur tout autre, toutes les décisions seraient prises avec cette maturité, préparées avec ce soin scrupuleux, adoptées avec cette indépendance et cette liberté chrétiennes qui ont toujours caractérisé les arrêts des conciles œcuméniques, et qui sont une preuve, entre mille, offertes par l'histoire de la protection que l'Esprit-Saint leur accorde. Nous n'avons pas dit, et ne nous croyions pas autorisés à dire autre chose. On pourra torturer, dénaturer, mutiler nos paroles, on n'en fera pas sortir d'autre sens.

Mgr l'évêque d'Orléans avait le droit d'aller plus loin que nous. De vénérables évêques avaient exprimé publiquement leur pensée. Il avait le droit, à son tour, de faire entendre la sienne, et, sans toucher le fond même du débat, qui eût exigé un traité entier de théologie, il a soumis à l'appréciation du public chrétien, avec une force puissante de logique et de bon sens, les motifs qui lui font regarder comme inopportune et dangereuse la décision provoquée. Les mêmes écrivains qui avaient applaudi à Mgr l'archevêque de Malines parlant dans un sens, trouvent mauvais que Mgr d'Orléans parle dans un autre. C'est naturel, et cela seul donne la mesure de la liberté dont joui-

rait le concile si leur influence y prévalait. Nous trouvons, nous, parfaitement bon que l'un et l'autre aient parlé tout haut, et dans cette contradiction pleine de mesure, de gravité et de charité, nous voyons le gage et la démonstration exacte de l'indépendance absolue et de l'indifférence aux bruits du dehors que le concile saura faire régner dans ses délibérations. Seulement nous ferons remarquer à ceux qui nous ont fait un crime de notre réserve et de notre abstention, qu'en présence de ces deux courants d'opinion contraire dans l'épiscopat, en présence du sentiment connu de tant d'évêques français et de tant d'évêques d'Allemagne, d'Angleterre, d'Irlande et d'Amérique, sous l'empire des graves considérations si éloquemment développées par Mgr l'évêque d'Orléans, et que nous pressentions expressément avant même d'en avoir vu dans son écrit la lucide exposition, cette abstention nous paraît aujourd'hui plus que jamais la seule conduite commandée à l'humilité soumise des fidèles.

Mgr l'évêque d'Orléans, en entrant ainsi hardiment dans la lice avec le courage d'un chrétien et la dignité d'un évêque, n'a pas ignoré au ressentiment de quelles passions violentes il s'exposait, ni à quels artifices ces passions avaient recours pour dénaturer ses paroles et calomnier ses intentions. S'il ne s'en fût pas douté de longue date, l'exemple si récent du *Correspondant* n'aurait pu lui laisser à cet égard aucune illusion. Il est probable et même déjà sûr que l'écrit de Mgr l'évêque d'Orléans sera travesti comme l'a été la pensée et même les textes les plus clairs de l'article du *Correspondant*. Nous nous étions félicités, par exemple, que la réunion démontrée possible des conciles généraux permît désormais de résoudre les questions de foi par cette voie, qui assurément n'est pas la seule, mais qui est la plus solennelle et la plus anciennement pratiquée de celles que Dieu a mises à la disposition de l'Église pour assurer le maintien de la vérité. On a fait semblant de voir dans cette pensée si simple la demande de la périodicité des conciles généraux, comme si les questions de foi étaient périodiques et revenaient régulièrement tous les dix ou cinq ans[1] ! Nous nous étions félicité également de l'association plus entière que cette réunion allait établir entre la papauté et l'épiscopat : nous avions exprimé le désir que cette association se perpétuât dans la vie commune de l'Église, et

[1] Texte de *l'Univers* (31 octobre).

Le Correspondant accorde-t-il l'infaillibilité au concile ? « C'est selon. Le concile « *tout seul* pourrait être infaillible ; le con- « cile et le pape d'accord *pourraient ne* « *pas l'être.* »

Texte du *Correspondant* (10 octobre).

« ... On peut contester plus sûrement encore l'infaillibilité des décrets d'un concile qu'aucun pape ne confirme. Mais dès que les deux autorités sont réunies, l'ombre même d'un doute disparaît et *l'infaillibilité est certaine.* »

nous avions indiqué comme moyen pratique pour réaliser ce vœu le choix fait par le saint-père lui-même de conseillers pris dans les rangs de l'Église entière, et non presque exclusivement, comme aujourd'hui, dans le clergé d'Italie. De ce vœu si naturel, si général, et qui n'est que l'extension de ce qui se fait déjà sur une moindre échelle, on a tiré l'absurde dessein d'un concile général en permanence. Ceux qui se permettent légèrement de défigurer jusqu'au mensonge la pensée parfaitement claire de leurs adversaires n'auront pas plus de scrupules sur la parole d'un évêque. Mgr l'évêque d'Orléans demande que la papauté reste investie de toutes les prérogatives — ni plus ni moins — dont elle jouit aujourd'hui, et qui ont suffi depuis dix-huit siècles à lui assurer le dévouement et la soumission de l'Église entière. On fera voir dans ses paroles une conspiration ourdie pour affaiblir l'autorité du pape, conspiration dont on nomme déjà les complices dans tous les pays et dans toutes les cours d'Europe. Mgr l'évêque d'Orléans eût été bien imprévoyant s'il ne se fût pas attendu à ce sourd travail de la calomnie; il ne serait digne ni du rang qu'il occupe, ni de la renommée qu'il a conquise, s'il en prenait le moindre souci. Et quant à ceux qui sont accusés avec lui d'être entrés dans une *intrigue tramée contre le pape*, ils ont le droit de repousser avec indignation ces mots blessants. Ils ont eu l'honneur d'entrer avec l'évêque d'Orléans, en 1859, dans les *intrigues* entreprises pour la défense du saint-père, et ils lui faisaient cortége au

Texte de *l'Univers*.	Texte du *Correspondant*.
D'après *le Correspondant*, « le monde « moderne ne peut s'abuser dans ses pen- « sées. »	« ... Si la société moderne a le sot orgueil de se croire l'exemplaire accompli de toutes les sociétés possibles, c'est une illusion que nous n'avons jamais flattée et que châtient cruellement les inquiétudes et les maux profonds qui la travaillent. »

Texte de *l'Univers*.	Texte du *Correspondant*.
Le Correspondant réclame la périodicité et même la permanence des conciles, une révolution complète dans la divine constitution de l'Église, etc., etc.	« Ce que Pie IX a fait librement, par un élan spontané de son cœur, quand toute l'Église était unie et silencieuse à ses pieds, *viennent des jours de contestation et d'orage*, aucun successeur ne pourra se dispenser de le faire à son exemple, etc. » — Voilà pour la périodicité. «... Une forme pourrait être trouvée par le concile, *avec l'assentiment du pape*, pour que, dans l'intervalle des conciles, l'épiscopat du monde entier eût une part dans le recrutement trop exclusif des congrégations romaines,... *pour que la papauté soit moins exclusivement italienne.* » — Voilà pour la permanence.

palais de justice, lorsque le noble prélat, afin sans doute de mieux cacher son jeu, se laissait traîner sur les bancs de la police correctionnelle, pour avoir défendu au péril de sa liberté l'autorité du chef de l'Église et du souverain de Rome.

Le saint et courageux évêque n'a pas cru pouvoir garder le silence, en face des prétentions et des violences de *l'Univers*, qui essaye vainement de transformer en révoltés les plus ardents défenseurs de l'Église. Il a voulu dire à ce journal ses vérités, ouvertement, loyalement, et sans s'abriter un seul instant derrière sa dignité épiscopale. C'est l'objet d'une nouvelle lettre adressée à M. Louis Veuillot par l'infatigable prélat, au moment même de son départ pour Rome. Adversaires de ce journal, nous garderons ici une réserve que l'on comprendra. Nous sommes fiers, émus, fortifiés, en nous voyant ainsi défendus. Mais nous sommes surtout heureux de voir un grand évêque séparer publiquement la cause de la religion de tous les excès de la presse. Nul n'a le droit de parler tous les jours au nom de l'Église, et de la régenter en prétendant la défendre. Que Dieu soit loué ! bientôt l'Église va parler elle-même, et nous inclinons d'avance nos cœurs et nos consciences vers Rome, prêts à écouter, à croire, à obéir, à aimer !

Léon Lavedan.

L'HOMME AU MASQUE DE FER

Par Marius Topin. — 1 volume in-8, à la librairie académique Didier et chez Dentu. Prix 7 fr. — Deuxième édition.

M. Marius Topin vient de réunir en un beau volume les très-intéressants articles que connaissent tous les lecteurs du *Correspondant*. Nous n'avons pas aujourd'hui à en faire longuement l'éloge. Chacun a pu admirer la sagacité pénétrante de l'auteur, la forte et vigoureuse empreinte de l'écrivain, la piquante variété des scènes où tour à tour apparaissent, vivants et animés, Buckingham et Anne d'Autriche, le fils de la Vallière, Monmouth, Beaufort, Avedick, Fouquet, Lauzun, Matthioly et Saint-Mars. Constatons seulement que le succès obtenu au *Correspondant* par ce travail l'a suivi dans sa nouvelle forme. La presse et le public l'ont accueilli avec une grande faveur. En une semaine, la première édition a été épuisée, et des traductions s'en préparent pour l'Angleterre et pour l'Allemagne. Nous ne doutons pas que bien des lecteurs de ce recueil ne veuillent relire ce livre plein d'intérêt. Il ne renferme pas seulement, en effet, la solution définitive du fameux problème pour lequel, ainsi que l'a dit un critique distingué (M. Édouard Fournier), « M. Topin a changé une hypothèse en certitude ; » mais c'est aussi une étude approfondie de quelques grands prisonniers d'État sous Louis XIV, et, avec une forme brillante, une suite non interrompue de scènes saisissantes et dramatiques.

Charles Douniol.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LES CONDÉS

Histoire des princes de Condé, par M. le duc d'Aumale — Paris, Michel Lévy.

II[1]

Nous avons quitté Louis de Bourbon au moment où son second mariage venait de mettre un terme à des déréglements fort regrettables. — Mais les loisirs qui en avaient été l'occasion devaient être de courte durée. — A la paix si heureusement conclue, si heureusement ratifiée par l'édit d'Amboise, aucune pacification réelle n'avait succédé dans le pays. Les passions religieuses ne désarmaient point. Les rixes, les attentats réciproques se renouvelaient sans cesse. Paris, aussi intraitable que jamais, réclamait toujours des mesures répressives, et l'attitude de sa population était tellement hostile à Condé, qu'il s'abstenait le plus possible d'y paraître. Soit qu'elle vît l'influence dominante de ce côté, soit qu'elle redoutât celle des deux grands chefs huguenots, devenus, sauf le vieux connétable, les deux notabilités militaires les plus importantes du pays, Catherine inclinait visiblement vers le parti exalté. Déjà, en août 1564, sous prétexte d'interpréter les articles de la paix, l'édit de Roussillon les avait profondément modifiés; mais, en 1567, de grands armements et l'introduction de troupes étrangères firent naître dans tout le parti réformé l'appréhension instinctive que les projets les plus hostiles à son égard se concertaient et s'organisaient. Devenu de plus en plus le modérateur naturel, Condé fut en butte aux accusations les plus diverses;

[1] Voir le *Correspondant* du 25 novembre 1869.

mais il est constant que, sans épouser les alarmes ou les passions extrêmes des siens, il ne cessa jamais de veiller sur leurs intérêts.

Enfin, la conviction le gagna lui-même qu'on gravitait vers la situation de 1562, avec des animosités plus invétérées et des desseins plus hostiles. Mandé à la cour au mois de juillet (1567), il saisit cette occasion pour scruter attentivement tous les présages d'un horizon politique qui s'assombrissait de plus en plus. Jamais il n'y avait été mieux accueilli ; jamais la concorde n'avait paru plus complète entre les représentants connus des deux croyances. Chacun s'accommodait à l'humeur enfantine du jeune souverain. « J'ai ce-jourd'hui veu le roy, » écrivait de Saint-Germain, un témoin oculaire, « j'ai ce-jourd'hui veu le roy qui tenoit la teste de mond-seigneur le prince à la main gauche et celle de monseigneur le cardinal de Bourbon à la main droite, et, par jeu, les voulait faire heurter leurs fronts ensemble. » Cette comique réconciliation que le jeune Charles IX voulait ainsi imposer aux deux frères si profondément séparés, répondait au mot d'ordre donné, et, en apparence, suivi autour de lui. « Somme, ajoute le président Truchon (4 juillet), somme, tous, sans distinction, me sembloient sy d'accord que je souhaite ne veoir jamais plus grande division en France. » Mais le prince, malgré sa confiance et sa sérénité habituelles, était trop désabusé pour s'en tenir désormais à de vaines démonstrations. Si l'état militaire du royaume devait être considérablement augmenté sous e prétexte, évidemment illusoire, d'une rupture avec l'Espagne, l'intime alliée du moment, — si un corps d'élite de six mille Suisses devait être introduit, en pleine paix, pour être réparti entre Paris, Orléans et Poitiers, une question importante, décisive se présentait. A qui serait attribué le commandement de ces forces imposantes ? Il suffisait évidemment d'un chef, d'une inspiration hostiles pour que toute sécurité cessât chez les réformés en ce qui concernait, non plus leurs consciences, mais leurs biens et leurs personnes. Avant la paix d'Amboise, Catherine n'avait cessé de promettre au prince « le degré » de son frère de Navarre, mort lieutenant général du royaume. Le traité ratifié, les défaites ordinaires avaient recommencé. Mais le prétexte le plus souvent mis en avant, celui du désarmement général, ne pouvait plus être invoqué. Condé renouvela sa demande du commandement en chef des armées, et sentant que la pierre de touche de la situation était là, il l'appliqua résolûment, d'autant mieux que, vu son grand âge, Montmorency parlait de remettre à la disposition du roi l'épée de connétable. La reine répondit par de nouvelles évasions ; mais, le soir même, son second fils, le duc d'Anjou, à peine sorti de l'enfance, prit le prince à part et lui demanda fort haut et d'un ton menaçant de quel droit il voulait usurper une charge qui

lui appartenait. Le gant et le masque étaient jetés ensemble. Condé le comprit, mais les souvenirs de Dreux et peut-être un secret pressentiment lui inspiraient une inquiétude particulière à l'égard des auxiliaires helvétiques. « Que ferez-vous des Suisses ? » demanda-t-il. — « Nous trouverons bien à les employer. » Le souci du prince était prophétique.

Éclairé au delà de toute attente, Condé quitte la cour, prochainement suivi par les Châtillon et les principales notabilités de sa cause. De graves conférences eurent lieu entre eux sur-le-champ. Comment conjurer le péril imminent? Une prise d'armes générale, avec son caractère défensif, était plus politique, mais bien difficile en présence de l'attitude de la cour. Un coup de main sur la personne royale était un acte offensif, et en principe plus téméraire, mais il pouvait offrir, dans l'exécution, plus de chances de réussite. C'est à ce dernier projet qu'on s'arrêta, en dépit de l'insuccès des deux tentatives précédentes. Le jour fut fixé et le rendez-vous donné pour la Saint-Michel, le 29 septembre, à Rosay-en-Brie, près du château de Monceaux, où l'on savait que Charles IX devait passer l'automne avec sa mère. Il fallait assurément quelque confiance pour espérer qu'un secret pareil pourrait être gardé rigoureusement pendant plus de deux mois. Il ne paraît toutefois point qu'aucune révélation spéciale ait cette fois, comme dans l'entreprise d'Amboise, fourni à la cour des informations précises. Aussi resta-t-elle dans une sécurité complète jusqu'au 26 septembre; mais, dès lors, il fut impossible de lui dérober davantage des mouvements que l'aspect des grandes routes et des hôtelleries dénonçait journellement. Apprenant que Condé et Coligny étaient dans les environs mêmes, à la tête d'un parti considérable, le roi quitte Monceaux en toute hâte pour se jeter dans Meaux, en y appelant à marches forcées les Suisses qui étaient déjà à Château-Thierry. Le maréchal de Montmorency, connu pour sa modération, fut expédié auprès des chefs protestants à Torcy, où leurs partisans armés se pressaient déjà en foule auprès d'eux. La conférence, bien qu'amicale, n'aboutit, en apparence, à aucun résultat. Elle fut décisive pourtant, au fond, pour le sort de l'entreprise ; car, au moment même où l'on parlementait, les Suisses entraient à Meaux et l'occasion était perdue. En effet, après deux conseils dans lesquels Montmorency et l'Hospital s'étaient fortement prononcés pour que le roi restât à Meaux, tandis que le cardinal de Lorraine avait opiné pour une retraite précipitée sur Paris, Catherine se rangea à ce dernier avis. Les Suisses étaient arrivés dans la nuit, ayant marché 12 lieues durant la journée. Après trois heures de repos, on leur fait prendre les armes, en les prévenant du péril et de l'épreuve qui les attendent. Ils répondent par de grands cris de joie, et, à la pointe du jour, le

cortége royal était déjà à quatre lieues de Meaux. C'est alors qu'on vit paraître un parti de deux cents cavaliers armés. Condé sort de leurs rangs et s'approche, chapeau bas, en demandant à parler au roi. Pour toute réponse, les Suisses prennent leur ordre de combat habituel, et le connétable fait avancer, au milieu de leurs piques dressées, le jeune roi qui, plein de colère, avait déjà mis l'épée à la main. La prompte arrivée de d'Andelot porte à six cents chevaux, au plus, l'effectif des conjurés. Montmorency en avait huit cents autour de lui, sans parler des six mille fantassins suisses. Une rencontre sérieuse était impossible, et le cortége royal put faire son entrée à Paris sans être molesté. Cette malheureuse entreprise n'avait eu pour résultat que de dévoiler les projets téméraires des réformés et d'animer profondément contre Condé le jeune Charles IX, qui ne pardonna jamais à son cousin de lui avoir « fait faire la traite de Meaux à Paris plus viste que le pas. » C'est ainsi qu'après un intervalle de quatre ans et demi, la seconde guerre civile commença dans des circonstances fort analogues à celles qui avaient marqué l'origne de la première.

Condé s'efforça de réparer un échec aussi fâcheux par la promptitude et l'audace de son entrée en campagne. Dès le 2 octobre, son quartier général était établi à Saint-Denis, Paris était bloqué, les vivres de la grande ville coupés de tous les côtés, l'insuffisance des forces dont disposaient les chefs réformés dissimulée par le prestige d'une téméraire et brillante offensive. A ce signal si franchement donné, le parti, dans les provinces, répondit avec une vigueur égale, et, sur-le-champ, Orléans, la Rochelle, Montereau, comme plusieurs autres points importants furent occupés par les réformés. En attendant l'arrivée des renforts que Montmorency appelait de tous les points du territoire, et qui risquaient fort, d'ailleurs, d'être interceptés en détail, d'après les calculs audacieux de Condé, le vieux connétable se montrait toujours disposé à négocier. Il se refusait toujours à croire que son neveu voulût réellement la guerre ou fût en état de l'entreprendre. En dépit de ses vivacités, il inclinait avec persistance pour les conseils de modération que l'Hospital faisait toujours valoir, au grand préjudice de son crédit auprès de Catherine, et surtout il ne désirait pas « que le roi devînt tout à fait guisard. » Par son influence donc, des pourparlers sérieux furent repris. Dans une longue requête, les chefs protestants mirent en avant, avec leurs justes réclamations, des prétentions et des diatribes qui en atténuaient sensiblement l'effet. Personnellement, Condé jouait de malheur en ce moment. Il avait profondément blessé le jeune roi par la tentative de Meaux. Il souleva maintenant l'implacable ressentiment de Catherine en stigmatisant, dans la requête, « ces Italiens, qui, comme des vautours, suçaient le sang de la France. » La cour

répondit en envoyant un héraut d'armes, avec grand appareil, à Saint-Denis pour sommer les insurgés de déposer les armes et de se rendre auprès du roi. Constitués ainsi, pour la première fois, en flagrant délit de révolte, ceux-ci, se ravisant, présentèrent une seconde requête infiniment plus modérée, plus laconique, et qui détermina Montmorency à chercher lui-même une conférence avec ses neveux. Elle eut lieu à la Chapelle, mais la réserve diplomatique n'était point le trait dominant chez le vieux connétable. En dépit de ses dispositions conciliantes, la vivacité de son tempérament ne tarda point à l'emporter et il s'écria que le roi ne souffrirait jamais deux religions. C'était le mot même de la situation. Montmorency représentait cependant le parti qui, sous le nom de « politique, » repoussait toutes les mesures extrêmes et appuyait toutes les concessions jugées légitimes.

La guerre étant devenue plus que jamais inévitable, les chefs protestants tirèrent si bon parti des avantages de leur position, qu'au bout de trois semaines les vivres n'entraient plus à Paris. Les murmures croissants de la ville, l'arrivée de nombreux renforts, l'absence de d'Andelot, détaché sur Pontoise, décidèrent enfin Montmorency à prendre l'offensive. Le 9 novembre, il fit une forte reconnaissance dans la plaine de Saint-Denis, qui obligea les grand'gardes protestantes à se replier en désordre, et la rencontre décisive fut fixée pour le lendemain, 10. C'était la vigile de la fête de saint Martin, protecteur de la couronne de France. Décidé, malgré d'assez vives résistances, à accepter la lutte, Condé avait passé la nuit à cheval tant pour régler l'ordre de la bataille, que pour en discuter les chances, lorsque, au lever du jour, les coureurs vinrent annoncer que l'armée royale tout entière débouchait du faubourg Saint-Denis.

Jetons un coup d'œil rapide sur les forces respectives que les deux chefs s'apprêtaient ainsi à mettre en ligne, Louis de Bourbon pour la journée la plus importante de sa carrière, Montmorency pour son dernier combat. Les forces royales se composaient de quatorze pièces de canon, de trois mille cavaliers et de seize mille fantassins, des plus belles troupes de l'époque, admirablement armées, équipées et commandées. Le connétable avait sous ses ordres, outre ses trois vaillants fils, — le maréchal de Montmorency, Damville et Thoré, — les ducs de Nemours, de Longueville, d'Aumale, Biron, Cossé, ainsi qu'une foule d'officiers aguerris et renommés. A cet effectif imposant, Condé ne pouvait opposer, en l'absence de d'Andelot, que trois mille fantassins et mille cinq cents cavaliers, sans un seul canon. Sa cavalerie, sur laquelle il comptait le plus, était d'ailleurs bien tristement montée sur « des courtauts ou chevaux de basse taille, et si mal armée que, si l'on n'avait pas eu l'idée d'arracher des gonds et des grilles pour faire garnir de fer par les maréchaux les perches

destinées aux tentes de la foire qui se tenait alors à Saint-Denis, on aurait eu grand'peine à mettre quelques lances en ligne. » Voilà les forces avec lesquelles, dans cette guerre préparée de longue main d'une part, subitement improvisée de l'autre, Condé se portait au-devant de l'élite militaire du royaume ; mais il avait appris, dans maintes épreuves communes, à compter sur leurs bras et sur leurs cœurs, et le résultat, en justifiant ses plus téméraires espérances, faillit presque les réaliser. M. le duc d'Aumale nous fait assister visiblement à ce mémorable combat de la manière la plus lucide et la plus saisissante. Dès la première alerte, les chefs protestants firent prendre à leur petite armée l'ordre de bataille convenu. L'amiral s'adosse à Saint-Ouen, tenant sa cavalerie sous la main et protégeant fort bien son infanterie dans les jardins et les enclos qui l'entouraient. Vardes et Genlis se chargent de défendre Aubervilliers, en retranchant leurs arquebusiers derrière un fossé avec épaulement qui reliait le village avec un moulin, où ils s'établirent en force. Condé, avec sa « bataille, » se déploya dans l'espace intermédiaire, qui était de trois mille cinq cents mètres environ. Pour le remplir, il dut tenir sa cavalerie « en haye, » sur une seule ligne, constituant ainsi, comme l'explique en deux mots l'auteur, une courtine vivante entre les bastions des deux ailes. La première pensée de Montmorency avait été d'envelopper ses faibles adversaires, en écrasant leurs deux ailes et en rompant leur centre, puis d'enlever de haute lutte Saint-Denis par une attaque convergente et simultanée de toutes ses forces. Des hauteurs de la Villette, quatorze pièces de canon ouvrirent, en effet, un feu meurtrier sur Aubervilliers ; — mais, sans en attendre l'effet infaillible, le bouillant vieillard ordonne une attaque immédiate. Cossé et Biron, père du maréchal décapité en 1602, se précipitent en avant. Repoussés dans le plus grand désordre par Genlis, jaloux de venger les reproches encourus durant la première guerre, ils masquent complétement leur artillerie. Damville et d'Aumale, qui les remplacent, ne sont ni plus heureux ni plus maîtres de leur monde, et un succès plus grand encore ne tarde point à couronner, du côté de Saint-Ouen, les vaillants efforts de l'ennemi. Non-seulement Nemours et Longueville ne réussissent point à entamer la forte position de Coligny : l'amiral les attaque à son tour, les poursuit fort au loin, et rencontrant sur son chemin le régiment des volontaires parisiens qui, « doréz comme calices, » faisaient leurs premières armes à cette rude école, leur fournit une instruction « dont ils se souvinrent longtemps. » Le connétable avait peu compté sur une pareille résistance, encore moins sur des revers aussi prononcés pour les siens. Décidé à tout emporter par un grand effort personnel, il partage sa magnifique gendarmerie en deux corps dont il confie le premier à

son fils aîné, le maréchal de Montmorency, en se réservant la conduite du second.

Si l'on a pu reprocher à Condé d'avoir mal choisi son point d'attaque à Dreux, aucune critique semblable ne saurait lui être adressée en cette occasion. Avec un coup d'œil digne de son glorieux neveu, Henri de Navarre, à Coutras, digne de son glorieux descendant à Rocroy, il laisse un tiers de son monde pour tenir tête à la première ligne royale; puis, la dépassant avec l'élite des siens, il fond à l'improviste sur le flanc gauche de la seconde. Jamais la valeur signalée des gentilshommes huguenots ne se déploya avec plus d'éclat et plus d'effet. Des hauteurs de Montmartre, un témoin fort désintéressé assurément dans nos discordes religieuses, l'envoyé du sultan, contemplait ce singulier développement des doctrines de paix et de charité chrétiennes. Ne pouvant contenir son enthousiasme à la vue de cette charge irrésistible, il s'écrie : « Si mon maître avait seulement mille de ces casaques blanches pour mettre en tête de chacune de ses armées, l'univers ne lui durerait pas deux ans.» La fleur de la gendarmerie royale est en pleine déroute. C'est en vain que le connétable, en dépit de ses soixante-seize ans accomplis, multiplie les exemples d'une valeur personnelle inouïe. « Abandonné des siens et et non de sa vertu, » il combat tant que son épée résiste. Son épée brisée, il combat encore avec le pommeau, comme l'apprit, aux dépens de sa mâchoire fracassée, l'Écossais Stuart, gentilhomme de Condé, qui, au plus fort de la mêlée, voyant le péril extrême du vieillard, lui parle de se rendre. Au même moment, il le voit tomber pour ne plus se relever, mortellement blessé par un coup de feu au travers du corps. Ainsi succomba sur le champ d'honneur ce type accompli de notre vieille et martiale noblesse, avec ses qualités et ses défauts, opposant jusqu'à la fin sa vaillance indomptée aux infidélités de la fortune des combats qu'il avait si souvent éprouvée. Il avait survécu à l'époque où les batailles se gagnaient par la pure prouesse personnelle; mais, s'il les perdait parfois, au moins donnait-il toujours au plus haut degré l'exemple des vertus sans lesquelles on ne saurait les livrer. Jusqu'ici le succès avait partout couronné l'effort des soldats de Condé; mais la formidable artillerie royale avait rouvert sur Aubervilliers un feu écrasant. Coligny, emporté par son cheval, et séparé des siens, avait vu la cavalerie toute fraîche de Chavigny charger et disperser son escadron. Les Suisses, les vieilles bandes françaises n'étaient point entamés. Partout les catholiques, plus que jamais frappés de la disproportion numérique des forces, se préparaient à reprendre l'offensive. Mais une sinistre nouvelle parcourt leurs rangs : le connétable est mortellement blessé et la direction suprême manque absolument. Les trois fils de Montmorency, le ma-

réchal, depuis connétable lui-même, Damville, plus tard amiral de France, et Thoré, qui exerçaient chacun un commandement séparé, l'abandonnent momentanément pour courir auprès de leur père expirant. François de Lorraine n'était plus là pour crier : « Ces gens-là sont à nous. » Afin de ménager les hautaines susceptibilités du connétable, personne n'avait été désigné pour le remplacer en cas de malheur. Condé est dégagé par les siens au moment où son cheval, percé d'un coup de lance, tombait mort sous lui, et le jour baisse sur la nombreuse armée catholique, plongée dans une confusion inextricable et sur les rangs serrés des protestants regagnant leurs quartiers au pas, sans être inquiétés.

Telle fut cette prodigieuse bataille de Saint-Denis, voulue surtout par Condé, livrée et conduite par lui, et dont tous les honneurs lui reviennent, d'autant plus que, séparé de son monde, comme nous l'avons vu, Coligny fut si bien perdu qu'on le crut pendant quelque temps mort ou prisonnier. Mais, le signal de la guerre civile ayant été donné ainsi avec tant d'éclat à la France et à l'Europe entière, Louis de Bourbon comprit qu'il serait insensé de demeurer plus longtemps en présence de forces tellement supérieures, et qui, au fond, n'avaient essuyé aucun échec irréparable. Il part donc, le 15 novembre, pour rallier au plutôt le contingent poitevin, et marcher au-devant des auxiliaires allemands qui lui étaient déjà promis. Un succès complet devait, après de grands périls et de vives souffrances, couronner cette double opération, entreprise, un peu à l'aventure, au cœur de l'hiver. Le prince fut rejoint d'abord par la Rochefoucauld, son beau-frère, qui lui amenait près de dix mille hommes tirés du Poitou et de la Guyenne, ainsi que quatre pièces de canon. Le formidable parc d'artillerie se trouve ainsi porté à six pièces : « Deux gros doubles canons, une grosse coulevrine, que le commun appelle « la Royne-Mère, » et troys pièces de campagne qu'ils appellent les « Demoyselles de la Royne ou ses Mignonnes. » Une autre rencontre, non moins agréable, fut celle de la princesse de Condé, qui, avec l'amirale et les femmes des gentilshommes sous les armes, domiciliés dans l'est ou dans le nord de la France, s'étaient formées en convoi pour chercher un refuge à Orléans. Pour avoir négligé cette précaution, la marquise de Rothelin, belle-mère du prince, trois des enfants de Condé et plusieurs de ses amis avaient été traîtreusement surpris au château de Blandy et conduits prisonniers au Louvre. Catherine, toutefois, avait trop d'intérêt à ménager Condé pour les retenir longtemps, et ils furent employés surtout pour aider aux tentatives d'accommodement qui, sous des formes diverses, ne cessaient d'être poursuivies, par l'entremise principale du cardinal de Châtillon et de l'envoyé d'Angleterre. L'essentiel, cependant, pour les chefs

réformés, était de rejoindre au plutôt le gros contingent que leur ancien allié, l'électeur palatin, leur expédiait, malgré les remontrances de la cour de France, sous les ordres de son second fils, le prince Casimir. L'entreprise était d'autant plus délicate, que toute l'armée royale, sous les ordres du duc d'Anjou, nommé par Catherine lieutenant général du royaume, en dépit de ses dix-huit ans, s'était mise en campagne pour empêcher la jonction. Les souffrances des troupes étaient considérables, les inquiétudes très-grandes, car les nouvelles précises manquaient toujours ; mais rien n'abattait la sombre résolution de Coligny, ni l'audacieux enjouement de Condé. Enfin, le 10 janvier 1568, par un froid extrême, les éclaireurs viennent annoncer au prince qu'ils avaient reconnu des forces considérables. Dans la crainte qu'elles ne fussent l'avant-garde royale, Condé faisait prendre aux siens l'ordre de combat, lorsqu'il voit accourir vers lui le prince Casimir avec plusieurs de ses officiers. C'était un jeune homme de vingt-six ans seulement, mais plein de courage et d'ardeur, se portant au secours de ses coreligionnaires de France sans se rendre compte de tout ce que cette invasion du territoire national avait d'irrégulier et de fâcheux pour leur propre cause. Les deux armées se côtoyaient à leur insu, depuis quelques heures. Le secours était important, six mille cinq cents chevaux, trois mille fantassins et quatre canons. Aussi la joie fut extrême, de part et d'autre, mais elle ne fut point de très-longue durée, car les confédérés se refusaient à marcher sans argent, la caisse de l'armée était vide, et chaque bourse particulière assez mal garnie. C'est alors qu'on vit ce singulier spectacle auquel les historiens de toutes les opinions ont rendu hommage, et qui, suivant Voltaire, ne pourrait se manifester que dans une guerre inspirée par la religion, — celui d'une armée fournissant des subsides à ses chefs. Personne ne garda ni un bijou ni un écu. Condé lui-même offrit jusqu'à sa vaisselle, jusqu'à ses chaînes d'or, n'en conservant qu'une seule comme insigne de son rang ; encore la passa-t-il, quelques jours plus tard, au col du jeune Schomberg, pour le remercier d'un brillant fait d'armes à l'arrière-garde. Cette cotisation insolite produisit 100,000 livres qui décidèrent les Allemands à marcher franchement. La grande jonction ainsi effectuée, tout conseillait de gagner au plus tôt les riches plaines de la Beauce, où rendez-vous avait été donné aux nouveaux contingents du Midi. L'ordre parfait et le remarquable succès de cette marche sont exposés par l'auteur avec des détails fort instructifs et des éloges fort mérités ; aussi pendant que l'armée royale, sous son jeune chef, semblait paralysée, Condé traversait le cœur de la France et rejoignait, en effet, les Gascons et les Dauphinois. Ceux-ci, de leur côté, n'étaient point demeurés inactifs. Tandis que

Montbrun et d'Acier, frère cadet de Crussol, restaient dans le Midi pour y soutenir la fortune de l'insurrection, Mouvans et les fameux sept vicomtes (Bourniquet, Montclar, Paulin, Caumont, Serignan, Rapin et Montagut) avaient dégagé Orléans menacée, et pris Blois et Beaugency avant de rallier leur chef. Cinq mois auparavant, Condé avait commencé la guerre avec dix-huit cents chevaux. Il était maintenant à la tête de trente mille combattants, que le renom de sa valeur et de ses exploits rassemblaient sous ses drapeaux. Ajournant ses projets toujours persistants sur Paris, tenant toujours à confondre ses adversaires par l'audace et l'imprévu de ses mouvements, il franchit inopinément vingt lieues en deux jours, arrive sous les murs de Chartres avec trois mille chevaux, et investit étroitement la place. La Valette, avec un parti considérable, espère la secourir, mais il est taillé en pièces à Houdan. Privés d'eau et de vivres par les habiles opérations des assiégeants, Chartres et sa garnison de quatre mille hommes sont sur le point de capituler quand la nouvelle arrive que la paix a été conclue à Lonjumeau (13 mars), sous les auspices de l'envoyé d'Angleterre. Les conditions stipulées étaient, en apparence, toutes favorables aux réformés. L'édit d'Amboise était pleinement remis en vigueur. Le roi avançait les 100,000 écus d'or dus aux Allemands. Le prince et ses adhérents étaient rétablis dans tous leurs biens, charges et honneurs.

Les réformés, d'autre part, devaient se séparer, restituer les places saisies, licencier leurs auxiliaires étrangers, comme le roi, de son côté, s'engageait à congédier *plus tard* les siens. Faut-il s'étonner qu'après tant de sinistres avertissements, Coligny ait encore une fois blâmé très-haut la résolution prise par Condé en souscrivant à ces conditions. Chacun était dans son rôle et dans son caractère ; mais les événements devaient justifier bien plus les ombrageuses méfiances de l'amiral que le généreux optimisme de son neveu. Ici encore Louis de Bourbon se trouvait aux prises avec le problème persistant de sa carrière. Ne luttant ni pour la conquête, ni pour de simples considérations d'ambition personnelle, se dévouant tout entier au triomphe d'un principe que l'autorité royale pouvait admettre et violer à volonté, il était tenu, pour être conséquent, de déposer les armes dès que la concession réclamée était obtenue. Mais, après tant de mécomptes et de déceptions, en présence des armements légitimes et permanents de ses ennemis, licencier son armée de trente mille hommes, si péniblement rassemblée, sans d'autres garanties qu'un décret essentiellement révocable, et susceptible, sans même être révoqué, d'être violé à toute heure, constituait évidemment une erreur grave et peut-être irremédiable. Nous jugeons, il est vrai, à la funèbre lueur des torches de la Saint-Barthélemy ;

mais telle fut aussi l'appréciation des contemporains de Condé, amis ou adversaires. Tout en rendant hommage aux dispositions toujours si généreuses de Louis de Bourbon, qui « aymait sa patrie et avait pytié du peuple, » l'auteur s'associe également à ce jugement de sa conduite dans cette conjoncture décisive. « C'est avant de commencer la guerre, dit-il avec une haute raison, qu'il faut songer aux souffrances qu'elle engendre. S'arrêter dans la situation où se trouvaient placés l'armée et le parti protestant, en face des influences qui dominaient à la cour, ce n'était pas assurer la paix, c'était préparer une nouvelle lutte plus longue et plus sanglante. » Ce n'est pas tout de vaincre, il faut savoir être vainqueur. Que de malheurs Condé eût sans doute épargnés à la France, que de crimes à ses ennemis eux-mêmes, en tirant parti de sa prépondérance momentanée pour obtenir des garanties plus assurées! Mais la fortune renouvelle rarement ses faveurs dédaignées, et celui qu'elle venait ainsi de combler ne revit plus le jour où il lui fut donné de maîtriser les destinées de son pays. Ainsi donc fut acceptée, surtout par son influence personnelle, la paix de Chartres, dite « la petite paix, » ou « la paix fourrée. » Elle fut ratifiée sans éclat, par un simple édit, et, après avoir surveillé l'exécution des principaux engagements contractés pour les siens, Condé se retira dans ses terres sans même reparaître à la cour.

La funeste vérité ne tarda point à se manifester. Parmi les commissaires mixtes envoyés à Toulouse pour l'enregistrement de l'édit de paix se trouvait un des gentilshommes du prince, Rapin, qui y avait été condamné à mort lors des premiers troubles civils. En dépit du caractère de sa mission, en dépit de deux amnisties, le parlement, passant outre, le fit saisir et exécuter. Condé protesta de son mieux, mais les bonnes dispositions de la cour avaient été éphémères comme la crainte qui les avait inspirées, et d'ailleurs ses ordres formels étaient moins obéis que sa pensée secrète. Les passions non encore assouvies qui, quatre ans plus tard, devaient enfanter le plus effroyable attentat des temps modernes, étaient déjà dans les cœurs, dans les propos, et l'air en était, pour ainsi dire, rempli. De tous côtés les dépositaires de l'autorité royale violaient ouvertement ou la lettre ou l'esprit du traité et donnaient eux-mêmes le signal des rixes et des assassinats. « C'est le troisième gentilhomme des miens qui ont esté tuez depuis la paix, » écrivait Condé au roi le 29 juin, et un messager porteur de ses lettres trouva, à l'entrée de Paris, cinq cadavres de huguenots massacrés et abandonnés sur la route. Bien entendu, les représailles, et souvent les provocations, ne manquèrent pas de la part des réformés.

J'ai vu des deux côtés la fourbe et la fureur,

dit le héros de *la Henriade* sur cette sauvage époque, et la tradition populaire ne se trompe point en représentant « le cure-dents de l'amiral » comme aussi redoutable que « les patenôtres de M. de Guise. » Évidemment il n'y avait qu'une issue, la guerre, encore une fois la guerre, mais cette fois une guerre à outrance, peut-être une guerre d'extermination. Chacun y comptait déjà, quand un fait local vint la précipiter et en marquer le caractère comme la direction. Après s'être déclarée pendant la guerre contre la cour, la Rochelle, la paix survenue, n'avait point hésité à rentrer dans l'obéissance. Dépositaire de l'autorité royale dans ces environs, le comte de Jarnac y avait été accueilli avec les honneurs d'usage et un présent de 4,000 livres lui avait été offert. Mais l'ordre ayant été donné d'y introduire une garnison, les bourgeois se refusèrent absolument à la recevoir. La discussion s'aigrit. « Si les sujets sont tenus d'obéir au prince, le prince n'est pas moins tenu, par son serment, de maintenir les droits et privilèges de ses sujets. » Ce qu'il est convenu d'appeler les idées de 89 ne sont point en France, on le voit, d'aussi récente origine. L'attitude des Rochelois répondit pleinement à ce fier langage. Jarnac dut se retirer, et la Vieille-Ville, accouru pour l'appuyer avec une petite armée, trouva la place si bien gardée qu'il dut s'en tenir aux pourparlers. Ce fut dans ces circonstances que la ville réclama la présence de la Rochefoucauld et la protection spéciale de Condé.

Depuis quelques temps la vie du prince, fort agitée d'ailleurs par de sinistres nouvelles et d'inévitables pressentiments, était sérieusement menacée. Non-seulement la cour cherchait à le ruiner en lui imposant, à lui et à ceux qui avaient porté les armes avec lui, le remboursement des 100,000 écus avancés par le roi pour la solde de leurs confédérés allemands ; il est constant que l'ordre fut donné à Tavannes, gouverneur de la Bourgogne, de le faire enlever au château fort de Noyers, où une petite garnison de deux cents hommes sûrs veillait nuit et jour à sa défense. Cependant Tavannes lui-même, qui devait se signaler si tristement durant la nuit de la Saint-Barthélemy, trouva le projet ou trop déloyal ou trop périlleux ; il passa même pour l'avoir fait échouer en multipliant les messagers chargés de communications qui, interceptées comme elles devaient l'être, fournissaient de salutaires avertissements. Ainsi prévenu, Condé s'échappa de Noyers à l'improviste, et gagna la Loire en toute hâte. Le triste cortége se composait du prince, de l'amiral, de la princesse enceinte, de leurs deux familles et de celle de d'Andelot. Une centaine de cavaliers escortait maintenant ceux qui, quelques mois auparavant, à la tête de trente mille combattants, avaient pu parler en maîtres à la cour et à la France. Malgré cet encombrement et une chaleur accablante, il fallait avancer à marches forcées, car l'on était surveillé et

suivi de près. La Loire menaça quelque temps d'arrêter les fugitifs; mais, grâce à la sécheresse, les paysans purent indiquer un gué près de Sancerre au prince errant inquiet sur la rive. La petite bande passa en sûreté; mais, comme par miracle, une crue subite des eaux vint barrer le passage à ceux qui la poursuivaient. Profondément ému, Condé tombe à genoux et entonne avec les siens le psaume: « Israël au sortir d'Égypte. » C'est ainsi que son neveu, Henri de Navarre, devait préluder à sa brillante victoire de Coutras : ces fortes âmes n'étaient point des esprits forts. On conçoit que le refuge inopinément offert par la Rochelle dans de pareilles circonstances, ait été accepté comme un asile providentiel, sans parler des avantages que la ville offrait comme place de guerre, comme centre de ralliement, comme moyen de communication avec l'étranger. Partie de Noyers le 23 août, la faible colonne ne gagna ce lieu de sûreté que le 19 septembre. Dès le lendemain, Condé harangua les bourgeois réunis, en mettant sous leur protection ce qu'il avait de plus cher, sa femme et ses enfants. A cette parole entraînante, le maire, la Haise, vivement touché, offrit au prince « vie et biens au nom de tous les citoyens, » et ceux-ci répétèrent le serment avec des cris d'enthousiasme. Condé avait fui tout ce qu'il avait pu, comme il écrivait avec l'enjouement qui l'abandonnait rarement, mais, ne sachant pas nager, il avait dû s'arrêter dès qu'il avait rencontré la mer. Cependant on avait évidemment passé, encore une fois, d'un état d'hostilités mal dissimulées à un état de guerre ouverte dont il importait de régler au plus tôt les plans et les opérations.

Orléans et toutes les places de la Loire étaient perdues, et, pour le moment, il ne fallait pas plus songer à les reprendre qu'à renouveler les tentatives aventureuses du passé sur le cœur et sur la capitale du royaume. Mais, en échange du prestige trop souvent illusoire de ces brillants faits d'armes, les événements avaient donné aux chefs réformés une base d'opérations admirable, dans un pays favorablement disposé pour eux et où leurs forces et leurs ressources seraient facilement concentrées pour une guerre défensive des plus obstinées. C'est à ce dernier parti qu'ils s'arrêtèrent donc d'un commun accord. Répondant à leur appel, toute la noblesse protestante de Poitou et de Saintonge était accourue, et un auxiliaire plus important encore se hâta de les rejoindre : c'était la reine de Navarre à la tête de quarante-deux enseignes ou compagnies de gens de pied et de huit cornettes de cavalerie légère. Elle amenait aussi son jeune fils, pour apprendre à cette rude école, le métier dont il devait bientôt se montrer un si brillant adepte. On sait que Jeanne d'Albret, catholique d'abord, puis convertie à la foi toujours chancelante de son mari, l'adopta avec une ferveur extrême pour y persévérer jusqu'à la fin. Son exemple et

son ardeur ne contribuèrent pas médiocrement à exalter les dévouements ; mais les secours de l'étranger étaient plus que jamais indispensables. Le cardinal de Châtillon fut chargé de négocier avec Élisabeth, redevenue, bien entendu, « la reine nourricière de l'Église de Dieu. » Outre des vaisseaux et de l'artillerie pour renforcer la petite flotte que Coligny organisait à la Rochelle, on lui demandait 200,000 écus destinés au duc de Deux-Ponts, qui, moyennant ce subside, devait amener six mille chevaux, trente compagnies de fantassins et trente-deux canons. Pour assurer les communications avec ce renfort éventuel, comme avec d'Andelot, qui organisait la prise d'armes dans le Nord et dans l'Ouest, il fallait être maître d'un pont sur la Loire. Dans ce but, l'infatigable Condé se mit en campagne dès les premiers jours d'octobre.

Chaque génération humaine, en ce monde, croit avoir le monopole de la sagesse, de la distinction, et demeure convaincue de l'infériorité relative de toutes celles qui l'ont précédée. Sans aucun doute le siècle de Domitien s'est considéré très-sincèrement comme supérieur au siècle d'Auguste, le dix-huitième siècle au siècle de Louis XIV. Dans ce qui tient aux sciences positives et industrielles, aux agréments et au bien-être de la vie matérielle, à la douceur générale des mœurs, surtout en ce qui concerne le forfait politique et le châtiment légal, le progrès est incontestable et, nous aimons à le croire, nécessaire. En est-il de même en ce qui concerne les lettres, les arts, les merveilleuses facultés qui constituent un Raphaël ou un Bossuet? En est-il ainsi pour ces sentiments qui, plus encore, font la grandeur morale d'un peuple et qui enfantent un Pitt ou un Washington? Ici le doute, et bien plus que le doute, sont fort légitimes. Quoi qu'il en soit, notre époque n'est assurément point exempte de cette aimable faiblesse. Ne voyons-nous pas tous les jours, par exemple, dans le domaine de la politique, citer comme d'éclatantes conquêtes sur le pouvoir ou comme des concessions inouïes de sa part, une foule de garanties élémentaires, qui passaient, il y a trente ans, pour de purs axiomes, et dont nul n'eût osé alors discuter ou prévoir l'abandon? En ce qui touche au renom militaire, des dispositions correspondantes ne font point défaut. Aussi nous souvient-il d'avoir plus d'une fois entendu soutenir que les hommes de guerre de telle époque lointaine étaient sans doute de hardis combattants et d'agréables courtisans, mais que l'on ne saurait leur attribuer la distinction qui s'attache à la partie vraiment relevée et intellectuelle de l'état militaire. Si l'on se bornait à prétendre que cette rude science de la guerre est, comme toutes les autres, essentiellement progressive, que l'esprit de notre race ne se montre nulle part plus ingénieux, nulle part plus inventif que dans ce qui a trait à sa propre destruction,

la théorie ne ferait pas question. De même que le premier écolier venu pourrait aujourd'hui en remontrer à Archimède, le premier sous-lieutenant d'artillerie a dû passer des examens devant lesquels Annibal ou Turenne auraient échoué. Faudrait-il en conclure que ces grands hommes de guerre, pour ne pas savoir encore ce qui n'a été connu et découvert qu'après eux, aient eu des épreuves moins difficiles à traverser, des facultés moins puissantes à déployer? Nous serions tentés de croire, au contraire, que ces mêmes progrès dans l'art et la science militaires, entraînant avec eux le développement toujours croissant des aptitudes spéciales ou secondaires et de l'organisation générale, confèrent, pour le commandement, des facilités d'autant plus grandes et diminuent plus qu'ils n'augmentent la responsabilité toujours écrasante de la direction supérieure. Assurément ni Colomb, ni Vasco de Gama n'auraient été en état de conduire un des bâtiments de notre flotte actuelle. A-t-il fallu pourtant au brave commandant de *la Belliqueuse* une âme plus fortement trempée et des qualités nautiques plus transcendantes pour faire, la première fois, le tour du monde sur un navire cuirassé, qu'il n'en a fallu pour affronter un Océan inconnu sur la *Pinta* et la *Niña*. De même, sans être de première force sur l'école de bataillon ou sur le calcul différentiel, Condé et Coligny, appelés non-seulement à conduire, mais à improviser des armées en face des forces toujours organisées de la cour, n'étaient-ils point aux prises avec les plus dures épreuves du métier le plus difficile de tous? Et la valeur que, selon les idées de leur époque, ils étaient tenus de déployer sur le champ de bataille, ne les dispensait nullement des rudes et ingrats labeurs de leur vie journalière. S'ils n'avaient ni l'un ni l'autre, au même degré que Henri de Navarre, « cette rare partie d'estre présent à tout, » que lui attribuaient au plus haut point ses contemporains, ils n'en étaient pas moins des maîtres consommés de leur art. Sans parler de leur vaillance dans les combats, Condé animait tout par son ardeur, son éloquence, ses décisions rapides et audacieuses, son infatigable activité. Coligny commandait la confiance par sa ténacité, sa longue expérience, ses soins minutieux à préparer et à accumuler tout ce qui était nécessaire à la vie et à la vigueur journalières d'une armée, « ce monstre, disait-il si bien, qu'il faut toujours commencer à former par le ventre. » Leurs dernières opérations en commun ne furent pas les moins laborieuses.

Elles s'ouvrirent avec les alternatives ordinaires de succès et de revers. Martigues, gouverneur pour le roi en Bretagne, infligea, sur les bords de la Loire, un grave échec à d'Andelot, ce qui n'empêcha pas celui-ci de trouver un gué pour traverser le fleuve, d'opérer sa jonction avec le prince et de prendre avec lui l'importante position

d'Angoulême. D'un autre côté, le duc de Montpensier, gouverneur de l'Anjou, entraîné par l'ardeur du jeune duc de Guise, sans attendre l'arrivée prochaine de l'armée royale sous les ordres de Monsieur, s'était mis à opérer de son côté dans le Périgord. L'auteur estime que Condé commit une grande faute en cherchant, après la prise d'Angoulême, à consolider outre mesure sa base d'opération par la réduction complète de la Saintonge, au lieu de marcher directement sur Montpensier pour l'écraser, comme il aurait pu le faire, et pour rallier d'Acier, qui arrivait avec les levées provençales. Malheureusement pour les réformés cette double occasion fut perdue. Ce fut, au contraire, le duc de Montpensier qui, avec Brissac et Martigues, tomba sur d'Acier et lui détruisit la meilleure partie de son infanterie, commandée par les deux chefs infatigables, Mouvans et Pierre-Gourdes, qui furent tués tous les deux. Malgré ce désastre, d'Acier réussit à rejoindre le prince, auquel il apportait encore un renfort considérable. On marcha dès lors sur les traces de Montpensier, mais il était trop tard, et malgré une poursuite assez rapide, on ne put le rejoindre que pour le voir effectuer sa jonction avec la grande armée royale (6 novembre). Monsieur put dès lors entrer en campagne avec vingt-sept mille hommes de fort belles troupes et une puissante artillerie. De son côté, Condé était encore une fois à la tête d'une armée que l'auteur évalue à près de trente mille hommes. Tout porte à croire que, de chaque côté, on rechercha une occasion favorable pour une rencontre à fond, en dépit d'une saison très-rigoureuse qui épuisait les troupes et retardait les opérations poursuivies « dans un vrai pays de chicane. » Une affaire très-chaude eut lieu, en effet, près de Jazeneuil, le 16 novembre; mais un brouillard épais et la position des troupes empêchèrent l'engagement de prendre un caractère général, décisif, et chacun fut obligé bientôt après de se cantonner pour l'hiver, après avoir perdu huit mille hommes morts de froid et de privations.

Ce temps d'arrêt obligé dans le mouvement des principaux corps ne ralentit en rien les préparatifs et n'assoupit en rien les passions réciproques. On était loin de ces premiers jours de la discorde civile, où, étonnés et attristés de se trouver face à face, ces généreux combattants se rencontraient sans fléchir sur le champ de bataille, pour se tendre cordialement la main à chaque intervalle de la lutte. De part et d'autre maintenant, une sombre et implacable frénésie remplissait les cœurs, et aux calamités ordinaires et inévitables de la guerre venaient s'ajouter des actes de la plus inutile et de la plus sauvage animosité. Les biens des princes n'étaient pas plus épargnés que ceux des particuliers. Ainsi, les réformés s'étant emparés de Champigny, résidence du duc de Mont-

pensier, y avaient pendu sans pitié son confesseur après avoir tout saccagé; — et les catholiques avaient traité de même le château et la petite ville de Noyers, appartenant à Condé. Cependant la situation financière des réformés s'améliorait. La flotte organisée par Coligny, secondée par des corsaires anglais, avait fait sur mer plusieurs prises importantes, les riches bourgeois de la Rochelle se montraient aussi généreux que résolus, et Élisabeth avait envoyé 100,000 écus. Mais l'Angleterre ne pouvait fournir ce qui lui manque toujours le plus à elle-même en temps de guerre — des hommes, — et son contingent sous ce rapport ne se composait que de cent volontaires, parmi lesquels le fameux navigateur Walter Raleigh vint faire ses premières armes. C'étaient donc maintenant les hommes qui manquaient le plus aux réformés, décimés par les cruelles pertes de la dernière campagne, tandis que l'armée royale, renforcée par Joyeuse, le comte de Tende et le marquis de Bade, augmentait chaque jour. Des contingents considérables, il est vrai, étaient attendus par les réformés de plus d'un côté, mais la crainte de donner dans l'armée catholique retardait, paralysait même leurs mouvements. L'auteur expose avec sa lucidité habituelle ces graves perplexités des chefs protestants à l'origine de la campagne de 1569, que Monsieur ouvrit en occupant Montmorillon. Cette position intermédiaire était admirable pour exécuter les projets de sage circonspection que Tavannes opposait à la fougue indiscrète du jeune duc de Guise. Nous avons vu que le duc de Deux-Ponts avait promis des renforts très-considérables, moyennant la remise du subside déjà fourni par Élisabeth; mais il était attendu au passage par le duc d'Aumale, qui venait déjà de détruire un important parti sous la Coche. D'autre part, Gramont et les énergiques « sept vicomtes » avaient sous les armes, dans les vallées des Pyrénées, dix mille hommes de troupes excellentes, marcheurs infatigables et arquebusiers fort habiles; mais leurs chefs hésitaient à quitter les retranchements que la nature leur offrait dans leur propre pays, pour s'aventurer, sans bonne escorte, au-devant de la grande armée. Hors d'état de faire face désormais aux troupes royales sans le concours de l'un ou de l'autre au moins de ces contingents, Condé se décida d'abord, non sans mûre délibération, à marcher vers le midi pour dégager « les vicomtes. » Depuis Angoulême jusqu'à Rochefort, les protestants étaient maîtres de toutes les places et de tous les ponts de la Charente, et l'armée royale semblait ouvrir la route du Midi en opérant du côté de Ruffec, fort au nord d'Angoulême. Toutefois, après quelques habiles mais vaines manœuvres pour lui dérober leurs mouvements, les chefs réformés, en arrivant sur la basse Charente, apprennent que Monsieur, pénétrant leurs projets, avait repassé le fleuve à Montigny, au-dessus

d'Angoulême, s'était emparé de Châteauneuf et leur fermait, sur la rive gauche, la route du Midi avec toute l'armée royale.

Ce mouvement, inspiré encore par Tavannes, laissait du moins libres, pour le moment, les routes du Nord et de l'Est. Condé résolut d'en profiter pour marcher au-devant des alliés allemands, d'autant plus que, d'après les dernières nouvelles d'Angoulême : « Moncieu de Aumalle avait esté fort battu, entre le Pont à Moson et Nansy par Mons, le prince d'Orange et le duc des Deux Ponts. — A Paris n'eurent jamais si grant peur; tous les escoliers s'enfuient. » Exécuter cette nouvelle inspiration avec promptitude et la dérober, le plus longtemps possible, à la connaissance de l'ennemi, tel fut, selon l'auteur, le projet arrêté, non sans quelques hésitations, entre les chefs réformés, à Jarnac, le 12 mars 1569. A l'appui de son exposé des circonstances et des événements qui ont immédiatement précédé la bataille du 13, et qu'il présente sous un jour nouveau, M. le duc d'Aumale développe plusieurs considérations fort concluantes et cite plusieurs documents inédits jusqu'ici. Il reproduit notamment en entier quelques pièces fort instructives trouvées sur la personne du prince de Condé après sa mort, transmises par le duc d'Anjou à la cour avec ses dépêches officielles et conservées à la Bibliothèque impériale. Parmi ces papiers s'en rencontre un d'un intérêt transcendant et auquel le héros attachait sans doute une importance spéciale, puisqu'il le portait dans son gantelet durant son dernier combat. C'est un rapport très-détaillé des événements du jour que transmettait de Paris le médecin du comte de Jarnac, et qui dépeint d'une façon très-frappante les illusions, l'ardeur et le dévouement à toute épreuve des partisans du prince. Quelques courts extraits de cette pièce suffiront pour montrer à quel point elle respire l'esprit et l'âme de l'époque :

« Quant à nostre estat, tous ceux de la religion sont ou prisonniers, ou fugitifs, ou cachés. Toutefois, ceux que Dieu a réservé ne s'espargnent pas à s'employer en tout ce qu'il vous plera leur commander...

« ... Lequel mesme Ranchon, prévost des maréchaux, amena auparavant un qui revenoit devers le prince d'Aurenge, s'estoit retiré en sa maison, lequel vous avoit servi de fourrier de compagnie ès derniers troubles et le faist pendre tout boté, sans que jamais on pût le faire varier de sa constance qui fut admirable...

« ... Ainsi font les emprisonnements et autres exécutions sans aucune figure de justice...

« ... Nous sommes advertis, au vray, que ledit prince d'Orange est joint au duc des Deux-Ponts et qu'ils s'acheminent vers la France avec 14,000 chevaux et 18,000 de pied et 30 pièces d'artil-

lerie. Le prince Casimir s'y pourra bien joindre, estant fasché de n'avoir rien receu du roi sur ce qui lui est deu de reste de ce qu'il a demandé de naguère...

« ... Nous avons veu lettres du roi de Danemarck au prince d'Aurenge par lesquelles il s'excuse à vous venir joindre et luy envoye 3,500 chevaux et deniers...

« ... Le comte de Vaudémont et le duc de Lorraine, depuis, sont venus veoir le roi, et tout exhorte à la paix; mais le cardinal et la royne et leurs sectateurs n'en veulent ouyr parler, aimant mieux hazarder tout l'Estat que de rien perdre de leur crédit. On fait accroire au roy qu'il a plus là... de forces et moyens qu'il n'en a, afin de l'iriter d'autant plus et lui donner vaine confiance...

« Ilz ont reçeu 4,000 Suisses et autres 3,500 rheistres, soulz le jeune lantgrave... mais desquels on n'est asseuré s'ils combattront... Ilz ont beaucoup de gens, mais ilz ne les savent plus soustenir, en étanz venus si bas que le roy demande à nostre ville 60,000 escus à rente qu'il ne peut trouver. Ilz ont engagé les reliques, les joyaux de la couronne, etc., etc... L'Espagne est tourmentée par les Maures... » C'était bien plutôt alors, soit dit en passant, les Maures qui étaient tourmentés par l'Espagne. — « La royne d'Angleterre a envoyé 20,000 escus au duc des Deux-Ponts... avec toutes amples promesses de vous donner ayde... Pour avoir meilleure couleur d'assister aux François, elle a fait un édict défendant aux François de débiter en Angleterre les marchandises qu'ils ont butinez sur la mer...

« ... Sur ce faisant fin, Monseigneur, nous prions le Seigneur qu'il préside tousjours sur vos conseils par son esprit et vous côtoye de ses armées d'anges... »

Hélas! la céleste escorte, qui l'avait « côtoyé » si longtemps à travers tant de périls extrêmes, l'avait maintenant abandonné.

Nous avons vu à quel chiffre considérable l'informateur confidentiel portait le contingent allemand. L'auteur ne l'évalue qu'à dix-sept mille hommes, tout compris, d'après le rapport adressé à Cecil, le 6 février, par Champerdowne, qui commandait les volontaires anglais; mais peut-être aussi ce dernier ignorait-il alors l'entrée en campagne, longtemps douteuse, du prince d'Orange. Dans tous les cas, l'intérêt pour les chefs réformés de rallier un renfort aussi important était de la dernière évidence, et c'est à ce parti même, comme nous l'avons vu, que Condé et Coligny s'étaient arrêtés, le 12 mars, à Jarnac, dans des conférences qui furent leurs dernières. La garnison de Châteauneuf avait détruit le pont avant de capituler. La Charente séparait donc les catholiques, attendant Condé sur la rive gauche, des réformés, cherchant maintenant à opérer leur marche vers le nord sur la rive deoite du fleuve; mais il fallait se

hâter de profiter de cet avantage éphémère. Aussi, dès le 13 mars, Condé était en marche à la pointe du jour. L'amiral a l'ordre de le rejoindre au plus tôt, en laissant une arrière-garde suffisante, en face de Châteauneuf, pour masquer le mouvement, surveiller l'ennemi, et le retarder s'il tentait de passer la rivière. C'est ainsi que la célèbre bataille doit se donner entre le gros de l'armée royale et une portion seulement des forces protestantes.

L'essentiel pour celles-ci, comme on le voit, était de se garder et de se tenir informées avec la plus grande vigilance; mais la nuit était obscure et très-froide. Puyvault et La Noue, préposés aux derniers postes de l'arrière-garde, fatigués de ne rien voir, de ne rien entendre à travers un brouillard épais et glacial, finissent par mettre leurs soldats à l'abri, et s'enfermant eux-mêmes dans une maison, prennent des dés et des cartes. A la première lueur du jour, ils envoyèrent, il est vrai, une cinquantaine de chevaux pour éclairer le rivage; mais ceux-ci, dès les premiers pas, virent flotter, sur les hauteurs de la rive droite, l'étendard bleu de Martigues, entouré de la cavalerie légère. L'alarme est donnée aussitôt, mais il n'était plus temps. Monsieur ne s'était pas borné à réparer le pont de Châteauneuf : il avait chargé Biron d'en construire un second avec des bateaux et des matériaux rassemblés de toutes parts, et Biron s'était acquitté de ce soin avec le secret et l'ardeur que commandait la circonstance. Aussi toute l'armée royale put-elle traverser le fleuve en colonnes serrées pour se déployer, sans coup férir, sur la rive opposée. Une petite rivière, la Guerlande, se jette vers ce point dans la Charente, presque à angle droit, au milieu de prés marécageux. C'est à Bassac, derrière ce cours d'eau, que se trouvait, avec le gros de l'arrière-garde, Coligny, s'apprêtant à rejoindre Condé. Informé que les catholiques avaient passé la Charente, il se montra d'abord d'autant plus pressé d'exécuter les ordres du prince. Sans suspendre le mouvement commencé, il détache La Noue pour défendre Bassac et le passage de la Guerlande, comme pour dégager les troupes déjà fort compromises par la vigoureuse attaque de Guise et de Martigues. Mais toute l'intrépidité de La Noue ne peut rien dans cette lutte inégale ; il est pris lui-même avec plusieurs autres, son infanterie est rompue, la Guerlande traversée et Bassac emporté. Sa droite ainsi découverte, sa gauche menacée par la droite royale qui se déployait rapidement pour le déborder, Coligny voit qu'il n'est plus en présence d'une simple attaque d'avant-garde ; mais, au milieu de ce péril immense, imprévu, son sang-froid habituel ne l'abandonne point. Faisant prier Condé de revenir à son secours avec tout ce qu'il pourrait réunir, il charge son frère de rallier l'arrière-garde en déroute et de reprendre Bassac. D'Andelot enlève d'abord la po-

sition avec sa valeur connue; mais Brissac, avec douze cents arquebusiers, soutenu par les Allemands du rhingrave, l'accable par le nombre et l'oblige à se retirer sous les haies qui couvrent les abords de Triac, un village voisin en aval du fleuve.

Cependant Condé, rassuré par la présence de l'amiral à l'arrière-garde, poursuivait sa marche convenue vers le nord, quand il reçut le premier appel de son lieutenant. Une prudente appréciation des circonstances probables de la conjoncture lui eût prescrit peut-être de se replier, avec l'ensemble des forces dont il disposait, sans risquer de les séparer par un mouvement trop précipité de la cavalerie. D'autre part, des opérations trop méthodiques pouvaient aussi tout compromettre par leur lenteur, et surtout « il portoit un cœur de lion et, quand il entendoit qu'on menoit les mains, il vouloit estre de la partie. » Ayant donné à chaque détachement de la « bataille » l'ordre de le rejoindre avec toute la diligence possible sur le plateau du Bassac, lui-même, « trop peu paresseux, » il se porte le premier au secours de l'amiral avec la cavalerie qu'il tenait sous la main. Bientôt un nouveau message de Coligny l'arrête. Il n'a plus d'espoir et prie le prince de se retirer en toute hâte. Condé ne tient compte de cet avis que pour se précipiter en avant; mais l'ardeur qu'il portait habituellement sur le champ de bataille était tempérée par de sinistres pressentiments qu'il ne cachait pas à son beau-frère, la Rochefoucauld, à cheval auprès de lui durant ce rapide trajet. Aussi ne manqua-t-il point de mettre en sûreté les jeunes princes, son fils et son neveu, en les dirigeant sur Saintes. Voltaire s'est donc permis une licence poétique quand il fait assister son héros à la mort de Condé :

J'ai vu porter le coup, j'ai vu trancher sa vie,

et une licence prosaïque quand il dit dans une de ses notes : « Henri IV était à la journée de Jarnac, quoiqu'il n'eût pas quatorze ans, et remarqua les fautes qui firent perdre la bataille. » Né en 1563, le prince de Béarn avait seize ans et son cousin de Condé quelques mois de plus quand ils accompagnaient ainsi l'armée des réformés, sans qu'on leur permît encore de s'engager dans les combats. Même à la rencontre de Moncontour, sept mois plus tard, « les « pages de l'amiral, » car c'est ainsi qu'on les désignait, après avoir « pris rang à la tête de la bataille, durent se retirer subitement, non sans larmes et sans regrets et avec encore plus de dommage à l'armée; car il se trouva tant de gens qui se convièrent à leur escorte qu'elle en fut affaiblie. » Il paraîtrait qu'en cette occa-

sion le dévouement à la personne des princes joua le rôle attribué souvent, dans de semblables circonstances, aux soins trop assidus pour les camarades blessés. Il n'est pas sans intérêt de le rappeler, ce ne fut qu'à la journée d'Arnay-le-Duc, au mois de juin 1570, que l'amiral permit pour la première fois aux jeunes princes de Bourbon de mettre effectivement l'épée à la main.

Arrivé sur le champ de bataille de Jarnac, Condé trouva toute l'armée royale se déployant, comme nous l'avons vu, dans le plus bel ordre, sur le plateau de Bassac, prête à envelopper les débris de l'arrière-garde réformée, — le duc de Montpensier commandant la gauche, le jeune duc de Guise la droite, Monsieur et Tavannes au centre. Dans sa course précipitée, le prince n'avait été suivi que de trois cents cavaliers; mais un coup d'éclat foudroyant, comme à Saint-Denis, peut encore tout sauver. Prescrivant à Coligny de pousser au duc de Guise avec toute sa cavalerie, il choisit lui-même pour point d'attaque les colonnes profondes du duc d'Anjou. — Il n'avait point encore revêtu ses armes; comme on lui présentait son casque, le cheval de la Rochefoucauld lui brisa d'une ruade un os de la jambe. — Le prince, d'après Voltaire, se borna, sans autre plainte, à faire remarquer aux gentilshommes qui l'entouraient que les chevaux fougueux nuisent plus qu'ils ne servent dans une armée. Il portait déjà en écharpe un de ses bras froissé dans une chute. — Les paroles précises que profèrent, dans de pareilles circonstances, les personnages héroïques, inspirées par la martiale frénésie du moment, sont souvent imparfaitement recueillies et reproduites. Plus d'une version traditionnelle subsiste des derniers accents de Condé. Nous nous bornerons à citer, d'après l'auteur, celle qui est sans doute la plus authentique : « Domptant la douleur, il se retourne vers les gendarmes, et montrant, tantôt ses membres meurtris, tantôt la devise : « Doux le péril pour Christ et la patrie, » que sa cornette faisait flotter au vent : « Voici, noblesse française, s'écrie-t-il, voici « le moment désiré! Souvenez-vous en quel état Louis de Bourbon « entre au combat pour Christ et la patrie ! » — Puis, baissant la tête, il donne, avec ses trois cents chevaux, aux huit cents lances de Monsieur. »

Le tourbillon d'une attaque pareille, conduite par lui, devait tout entraîner, tout disperser. Pendant un moment les chefs catholiques ne voient autour d'eux que panique et confusion, si bien qu'ils purent croire la journée perdue; mais le combat était trop inégal. De nouvelles réserves affluent pour entourer, pour accabler l'héroïque mais trop faible colonne. L'amiral, qu'on accusa de n'avoir rien tenté pour dégager son chef, était lui-même défait et débordé, sa cornette prise, sa troupe rompue. Soubise, apercevant le péril ex-

trême du prince, s'était précipité à son secours avec ses cavaliers; mais Montpensier, voyant la droite réformée ainsi dégarnie, en profite pour la forcer et pour prendre de revers l'escadron de Condé. L'heure suprême approche : un des plus lamentables forfaits dont l'histoire ait conservé la mémoire cent fois maudite, est au moment de s'accomplir.

O plaines de Jarnac, ô coup trop inhumain!

Empruntons textuellement au prince exilé son simple récit, dont rien ne saurait égaler la mâle et saisissante beauté :

« Le prince a son cheval tué sous lui; au milieu du tumulte, empêché par ses blessures, il ne peut en remonter un autre. Malgré tout, ses vaillants compagnons ne l'abandonnent pas; les gentilshommes du Poitou se distinguent par leurs prouesses. Soubise et douze d'entre eux sont pris couverts de blessures; plus de cinquante autres sont tués; un vieillard, nommé la Vergne, qui avait amené vingt-cinq fils ou neveux, reste sur la place avec quinze des siens... « tous en un monceau. » Demeuré presque seul, adossé à un arbre, un genou en terre et privé de l'usage d'une jambe, Condé se défend encore; mais ses forces l'abandonnent, lorsqu'il aperçoit deux gentilshommes catholiques auxquels il avait rendu service, Saint-Jean et d'Argence. Il les appelle, lève la visière de son casque et leur tend ses gantelets. Les deux cavaliers mettent pied à terre et jurent de risquer leur vie pour sauver la sienne; d'autres se joignent à eux et s'empressent d'assister le glorieux captif. Cependant la cavalerie royale continue la poursuite; les compagnies passent successivement auprès du groupe qui s'est formé autour de Condé. Bientôt celui-ci aperçoit les manteaux rouges des gardes de Monsieur. Il les montre du doigt; d'Argence le comprend : « Cachez-vous la figure! lui crie-t-il. — Ah! d'Argence, d'Argence, réplique le prince, tu ne me sauveras pas! » Puis, comme César, se couvrant le visage, il attendit la mort. L'infortuné ne connaissait que trop bien le caractère perfide du duc d'Anjou, la haine dont il le poursuivait, et ses recommandations sanguinaires. Les gardes avaient passé outre, lorsque leur capitaine, Montesquiou, apprit le nom de ce prisonnier si entouré : « Tue, tue, mordioux! » s'écrie-t-il. Puis, retournant brusquement son cheval, il revient au galop, et d'un coup de pistolet tiré par derrière il brise la tête du héros. »

Un instant de mortelle angoisse, et tout fut terminé.

L'outrage ne cessa point avec la vie. Tandis que, parmi les frères d'armes du prince, les plus aguerris, les plus endurcis aux horreurs du champ de bataille, ne pouvaient contenir leurs sanglots à l'aspect

de ses restes inanimés, ses indignes adversaires les chargèrent par dérision sur un âne, qu'ils poussèrent devant eux avec des huées. C'est ainsi que le rencontrèrent le baron de Magnac et le secrétaire du duc de Montpensier, expédiés du quartier général « pour sçavoir le vrai de cette mort. » Le bruit s'était répandu plus vite qu'il ne s'était accrédité; car les traits ravissants de celui qui avait été si longtemps l'idole de la cour, défigurés maintenant par la funèbre souillure de cet affreux assassinat, n'étaient plus reconnaissables. Tout ce que Magnac et son compagnon purent affirmer, après avoir soulevé par les cheveux la tête renversée, fut que c'était bien là sa taille et sa nuance. Transportés ainsi à Jarnac, les restes mortels du héros y demeurèrent pendant deux jours dans une salle basse, exposés, de la part du duc d'Anjou et de ses familiers, à des injures bien dignes de ceux qui les proféraient. Enfin le corps fut rendu au duc de Longueville, beau-frère du prince, qui le fit inhumer à Vendôme, auprès de ses ancêtres. Lugubre et farouche époque, dont on ne saurait rappeler les généreuses vertus sans stigmatiser aussi les passions forcenées qui, hélas! n'étaient point encore parvenues à leur sinistre apogée! Qui eût dit alors que sa modération devait coûter plus tard à ce même duc d'Anjou sa capitale et sa vie!

Après avoir représenté le premier des Condé sous des couleurs si attrayantes, M. le duc d'Aumale finit par le juger moins favorablement qu'il ne le dépeint. Nous n'avons garde d'entrer sur ce point en controverse avec l'auteur, d'autant plus que Louis de Bourbon est une de ces illustrations qui s'apprécient par le cœur bien plus qu'elles ne se jugent par la pensée. Cette Revue ne sera soupçonnée assurément ni d'aucune partialité pour les croyances religieuses que professait Condé, ni d'aucune indulgence pour quelques actes de sa vie, mais il est un principe non moins sacré que les dogmes les plus essentiels, — la liberté, sous sa propre responsabilité, de la conscience humaine devant la juridiction séculière. C'est à la revendication de ce principe, comme nous l'avons vu, que Condé se dévoua jusqu'à la fin, et c'est ainsi que, dans des siècles plus éclairés que le sien, sa cause est devenue celle de la postérité tout entière. Il ne fut pas toujours accommodant pour la cour; mais il était bien permis d'être parfois en désaccord avec Catherine et avec Charles IX. Il eut ses défauts, ses travers; mais s'il en eût été exempt, que de titres il eût perdus à la sympathie de ses semblables! Il est dans l'histoire de rares personnages qui, dans leur mort comme dans leur vie, — et souvent la mort seule suffit pour donner l'immortalité, — ont porté à un degré si transcendant les vertus dont notre espèce s'honore le plus, que, sans s'arrêter à les juger, chaque génération successive les salue d'un cri passionné d'admiration et de reconnaissance. Quand nous dis-

cuterons Léonidas nous discuterons Condé, — et il ne serait pas permis à ses représentants aujourd'hui de trop parler de lui sur le ton de l'apologie, quand le généreux amour pour sa gloire, qui animait, au plus fort de la lutte, ses adversaires implacables, inspirait au duc de Montpensier lui-même ces paroles funéraires : « J'aime mieux le sçavoir là où il est que s'il eût tourné le dos : il a eu ce confort de mourir l'épée à la main, et de voir maints de nos régiments fuir encore devant lui. »

Le césarisme romain, dit son illustre historien, en imposant le silence, n'avait pu obtenir l'oubli. Souvent, sous le régime de Tibère ou de Claude, du sein de la prostration universelle, les regards se reportaient tristement vers l'époque où, resserrée encore dans de si étroites limites, la patrie ne se lassait point d'enfanter des générations de héros. En vain les élus des prétoriens s'appliquaient-ils à oblitérer sous des rangées de palais les traces d'un passé qui les condamnait. Plus fière d'appartenir à la terre natale des Scipions qu'aux dominateurs d'un empire dégénéré, l'élite romaine recherchait pieusement les vestiges de ces temps où le peuple de Rome se précipitait sur les pas de Régulus au lieu de grossir le cortége de Séjan. L'histoire ne se lasse point de répéter ses enseignements dédaignés. Qui de nous, à l'aspect de tout ce qui nous entoure et de tout ce qui nous comprime, n'a pu s'écrier parfois avec Tacite : *Memoriam quoque ipsam cum voce perdidissemus si tam in nostra potestate esset oblivisci quam tacere?* Les pouvoirs contemporains livrent à la mémoire des nations une lutte inutile. Leur souvenir se reportera toujours avec une tendresse ineffable vers ces saintes journées de leur enfance et de leur jeunesse, qui, en définitive, ont tout formé, et dont tout émane. La monarchie restaurée a eu, chez nous, le tort, elle aussi, de vouloir abolir la mémoire. Elle a expié son erreur en voyant grandir sans cesse sous ses yeux une réaction démesurée en faveur des exploits du conquérant. Puis est venue l'équitable appréciation des générations nouvelles qui a fait la part de l'éloge et du blâme, de la gloire et des fautes, du génie et du crime. Elle a demandé compte des désastres qui ont suivi de si près d'éphémères triomphes, et rappelé à d'imprudents adulateurs dans quels abîmes l'éclatant météore avait entraîné la patrie. Elle s'est refusée à voir toute l'histoire de la France concentrée et pour ainsi dire confinée dans une seule et stérile époque de soumission universelle. De là les encouragements offerts, en dernier lieu, aux publications d'un caractère authentique sur un passé que l'on a pu croire naguère renié et oublié. De là l'intérêt sérieux et profond qui s'attachera au livre dont nous venons de parler.

Mais la mémoire des peuples sera-t-elle fidèle seulement à des souvenirs lointains et reculés? Demeurera-t-elle insouciante et ingrate

envers les infortunes, les services et les mérites contemporains? Pour être toujours inconstantes, les nations ne restent pas longtemps injustes. Auprès de la république des lettres surtout, si nul ne saurait faire valoir des titres héréditaires ou princiers, nul ne serait admis non plus à les invoquer comme des titres de proscription. Dans sa haute impartialité, elle a toujours accordé, avec une satisfaction particulière, son droit de cité à ceux qu'une vocation spéciale ou un attrait désintéressé entraînait à préférer la pure renommée qu'elle confère à des distinctions d'un autre ordre. On l'a vue récemment accueillir dans son sein celui qui porte le diadème; et si quelques critiques, trop sévères selon nous, se sont produites, elles ne s'adressaient point à des travaux consciencieux et distingués, mais à des déductions et à des théories jugées fausses et funestes. Saluera-t-elle avec moins d'empressement le descendant de tant de rois et de héros français qui vient présenter aujourd'hui à ses suffrages un pareil monument littéraire? L'encouragera-t-elle à consacrer ainsi au service d'une patrie toujours chérie les douloureux loisirs d'un exil immérité? On a parlé de races surannées, épuisées par un enfantement surnaturel d'illustrations historiques. La famille qui, de nos jours encore, a produit les touchantes vertus de Louis XVI, la royale sagacité de Louis XVIII, les rares qualités politiques et privées de Louis-Philippe, les brillantes espérances du duc d'Enghien et du duc d'Orléans, peut sans crainte soutenir toute concurrence. Et, au moment même où nous traçons ces lignes, les journaux du nouveau monde ne nous montrent-ils point un digne descendant de Henri de Navarre rétablissant, par de rares exploits, la fortune chancelante d'un empire transatlantique? Nous nous arrêtons, car, évidemment, nous ne devons parler et nous ne voulons parler que des morts. — Mais il est difficile de s'intéresser vivement à un ouvrage sans songer parfois à l'auteur; et en fermant le second volume de l'histoire des Condés, le lecteur le moins prévenu reconnaîtra que le présent répond toujours au passé, et répétera sans doute, avec la déférence qui s'attache à une pareille autorité, la mémorable parole de Napoléon: « Après tout, c'est la famille Française. »

Comte de Jarnac.

LITTÉRATURE ALLEMANDE

L'ÉPOPÉE DES ANIMAUX ET LA SATIRE

I

La fable, avec son mélange d'observation philosophique, et de censure des travers de l'humanité, participe de la poésie morale et de la satire. Elle occupe une place immense dans la littérature du moyen âge et y présente le spectacle, à peu près inconnu jusqu'alors dans l'histoire littéraire, d'apologues se groupant entre eux, jusqu'à créer des traditions et de véritables cycles légendaires. Les héros de ces récits eurent leur généalogie et leur histoire tout aussi bien que les preux de la Table Ronde ou les pairs de Charlemagne ; ils devinrent aussi populaires que Perceval ou les quatre fils Aymon. Les proportions de la fable se sont ainsi démesurément agrandies ; nous ne sommes plus en présence de pièces isolées, mais d'un véritable poëme, de *l'Épopée des animaux*.

C'est en effet au-dessous de l'homme, dans le monde des bêtes, que le moyen âge devait trouver plus facilement ces symboles qu'il aimait tant à multiplier aussi bien dans l'art que dans la poésie. L'animal est essentiellement symbolique. Son instinct et sa nature font tourner toutes ses actions dans un cercle fatal. L'homme est *ondoyant et divers;* ses allures varient suivant les âges ; ses idées comme ses passions ont une mobilité extrême. A ces changements subits, à ces caprices imprévus, qui résultent de l'exercice, et souvent de l'abus de la liberté, l'animal oppose la persistance invariable des mêmes types, et on est sûr que la leçon qu'on tire de ses habitudes et de sa vie sera vraie jusqu'à la fin des siècles. L'immutabilité de son caractère le fait admirablement correspondre à ce qu'il y a aussi de perpétuel dans ce retour inévitable des faiblesses du cœur humain ; la

distance qui le sépare de l'homme fait que cette analogie n'est jamais gênante, et que le plus léger effort de l'imagination l'adapte aux civilisations en apparence les plus opposées. Rien ne se ressemble moins que la turbulente société du treizième siècle et la cour de Louis XIV. Les *Ysopets*, qui ont charmé nos pères, n'ont cependant rien perdu de leur à propos quand ils ont passé du moyen âge dans l'œuvre de notre bon la Fontaine. On étudia donc avec une sorte de passion les mœurs des animaux, pour en faire la satire de l'homme. L'animal eut sa place dans les sculptures des portiques des cathédrales, dans les ornements des stalles, quelquefois même jusque dans les bas-reliefs des autels ; on le coiffa du capuchon ou de la mitre ; on lui mit en main la viole du ménestrel : il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il ait eu le privilége de chevalerie aussi bien que celui de *clergie*, et que le fameux *Roman de Renart* soit devenu l'image de la société féodale.

Les origines de ce livre célèbre ont vivement préoccupé la critique moderne, et le débat a été d'autant plus vif, que les rivalités de l'amour-propre national n'y sont point demeurées étrangères. Si l'on ouvre une histoire de la littérature allemande, on trouve, dès les pages consacrées aux temps les plus reculés, un paragraphe qui traite de *l'Épopée des animaux*, du *Thierepos*, représenté comme la propriété exclusive des races germaniques. La critique allemande, si peu disposée d'ordinaire à se payer de pures raisons de sentiments, se fonde ici sur l'existence de je ne sais quel âge primitif, où, bien avant le christianisme, en des temps qui échappent à l'histoire, « dans une vie toute de nature, encore exempte de troubles, un commerce libre, intime et presque enfantin s'était établi entre l'homme et les animaux[1]. » Alors les vieux Germains, disséminés dans l'ombre épaisse des forêts du Nord, dans toute la simplicité du monde naissant, identifiaient leur existence avec celle de la nature ! Le printemps et l'été faisaient leurs joies, l'automne leurs tristesses ; et le rude hiver avec son manteau de neige, les rendait aussi mornes que ces huttes où il les retenait captifs. Tout ce qui apparaissait dans ce monde extérieur où ils bornaient leurs pensées, se personnifiait pour eux d'une manière aimable ou terrible. Ainsi s'opère une sorte d'union entre le monde de l'homme et celui de la bête ; « et la joie pure, innocente que donnent à l'homme primitif, les animaux avec leurs formes élancées, leurs yeux étincelants, leur valeur ou leur colère, leur ruse ou leur souplesse, la joie en un mot qui résulte pour lui de ce com-

[1] Wo noch ein unbekümmertes Naturleben, und ein unbefangener, naher, und beinahe kindlicher Werkehr zwischen den Menschen und den Thieren bestand. (Vilmar, *Geschichte der deutschen Nationalliteratur*.)

merce assidu et de cette vie familière, est la source de ces récits qui forment l'épopée des animaux[1]. »

Elle procède donc tout simplement d'une sorte d'âge d'or ; et c'est ce qui me rend sceptique à l'endroit de cette haute et vieille origine. C'est le rêve de l'état de nature de J.-J. Rousseau transporté dans la littérature. La raison a fait justice de cette chimère dans l'histoire des sociétés : pourquoi la ressusciter dans l'histoire des lettres ? Si je me figure l'homme antique au sein des immenses forêts où se passèrent les premières phases de son existence, au lieu de cette paix, de ces relations amicales avec une nature douce et clémente, je ne vois, surtout dans les pays du Nord, qu'une lutte incessante, acharnée, contre des forces hostiles qui l'écrasent. Les animaux, premiers maîtres du sol qu'il vient leur disputer avec des armes imparfaites et une civilisation dans l'enfance, durent lui apparaître comme des ennemis ou des génies malfaisants, au lieu d'être chantés comme je ne sais quels excellents voisins, avec lesquels on vivrait en bonne harmonie. Les mythologies antiques attestent toutes l'immense impression de terreur qui saisit, en présence des forces de la nature, l'homme impuissant et mal armé. D'ailleurs d'où vient que cette légende si profondément nationale n'a laissé aucune trace dans les textes les plus anciens, dans les plus vénérables documents des langues germaniques ? On convient au delà du Rhin que la rédaction du *Roman de Renart* est née dans les régions intermédiaires entre la France et l'Allemagne, dans la Lorraine ou dans les Flandres ; on accorde que notre langue possède *peut-être* les textes les plus anciens. Mais, dit-on, ces traditions qu'a recueillies la vieille littérature française étaient germaniques ; elles avaient passé en Gaule avec les Francs dès le temps de Clovis ; ce qui le prouve, c'est que le mot *Renart*, mot essentiellement germanique, s'est substitué dès les temps les plus reculés au terme dérivé du latin *Vulpes*. Cette objection est loin d'être insoluble. Il est vrai que l'incroyable popularité du *Roman de Renart* finit par supprimer dans la langue populaire toute dénomination autre que le nom particulier porté dans le poëme par l'animal qui en était le héros : mais ce changement n'eut lieu qu'à partir du treizième siècle. Le terme dérivé du latin, *goupil* ou *volpil*, resta longtemps non-seulement dans la langue, mais jusque dans le

[1] Es ist die reine, harmlose Freude der Naturmenschen an den Thieren, an ihrer schlanken Gestalt, ihren funkelnden Augen, ihrer Tapferkeit und Grimmigkeit, ihrer List und Gewandtheit ; es ist die Freude an dem, was er an den Thieren, und mit den Thieren erfährt und erlebt, die Quelle der Erzählung von den Thieren, der Thiersage, des Thierepos. (Vilmar, *Geschichte der deutschen Nationalliteratur*, 9e édition, p. 194.)

roman même qui nous occupe, à côté de celui de *Renart*[1]; et il ne disparut qu'à une époque relativement récente. L'importation fort problématique de la légende en Gaule par les Francs de Clovis n'a donc rien à voir ici. Les animaux sans doute eurent leur place dans l'ancienne mythologie germanique, comme dans le paganisme de tous les peuples : ils y parurent comme puissances à conjurer, ou adversaires à détruire, au même titre que les Harpyes, l'hydre de Lerne ou le lion de Némée dans la mythologie grecque. Il y eut des animaux amis de l'homme, amicalement interpellés, célébrés dans les chants populaires ; mais ce furent ses auxiliaires dans la lutte, le cheval qui le dérobait à l'étreinte des bêtes féroces, ou lui permettait de les poursuivre, le chien fidèle qui était le compagnon et la ressource du chasseur. Un écho de ces vieux chants s'est conservé au moyen âge dans ces *Cris de chasse* (*Jagdschreien*) ou dans ces *Propos de forestiers* (*Waldmannsfragen*), dont il nous reste assez d'exemples pour que quelques historiens de la littérature en aient parlé d'une manière spéciale[2]. Quant à la présence des animaux dans certaines traditions cosmogoniques des anciens Germains, elle est comme la contre-partie des croyances spiritualistes de leurs vieilles religions, la trace du fétichisme qui a toujours sa part, si minime qu'elle soit, dans tous les cultes païens[3]. Voilà ce que purent importer les Francs dans la Gaule : mais rien de tout cela ne prépare ni ne rappelle le *Roman de Renart*.

Il faut donc lui chercher une autre origine. On la trouvera facilement, comme celle d'une foule d'autres œuvres, dans la littérature monastique latine. Les savantes recherches de M. Paulin Paris fixent d'une manière assez certaine à 1147 la rédaction d'une partie du

[1] Icil gorpil nos senefie
Renart, qui tant set de mestrie.
(*Roman de Renart*, 105.)

Le mot *goupil* est resté fort longtemps dans le proverbe :

A goupil endormi rien ne choit en la gueule.

[2] Cf. Köhler, *Waldsprüche und Jägerschreie*, dans l'*Annuaire* de Weimar, t. III. — Grässe, *Jägerbrevier*; Dresde, 1857.

[3] Ainsi, parmi les divinités bienfaisantes, la vache Audhumbla; parmi les malfaisantes, les dragons qui gardent les trésors et dévorent les hommes, les serpents, le loup Fenris, qui menaçait de dévorer la lune. — Les animaux servaient aussi à donner les présages. *Proprium gentis equorum quoque præsagia ac monitus experiri.* (Tacit., *Germania*, c. x.) — On trouve en 743, dans l'*Indiculus superstitionum* du concile de Leptines une disposition *De auguriis ovium vel equorum, vel boum stercore vel sternutatione.* Tout cela est de la superstition et non de la poésie.

plus ancien de nos poëmes français[1]. Les trouvères qui versifièrent alors cette merveilleuse histoire s'en rapportent aux témoignages des livres où ils l'ont puisée, et qui dit en ce temps *hystoire* ou *livre* ne peut entendre qu'histoire ou livre écrits en latin. *Le Renart français* s'appuie donc sur une littérature antérieure, qui a été le fait des clercs, versifiant des apologues à l'imitation des fables ésopiques, comme ils s'essayèrent dans presque tous les autres genres de compositions dont l'antiquité leur offrait des modèles[2].

En présence de ce grand duel de la force et de la ruse, dont la société troublée du moyen âge offrait tant d'exemples, les rédacteurs de ces fables avaient dû prendre plus d'une fois pour emblème le loup, l'animal violent et ravisseur, et le renard, le voleur adroit et prudent. Ce dernier avait eu souvent, sinon le beau rôle, au moins le succès ; c'est la petite vengeance naturelle des faibles contre les forts : il devint populaire. Nos anciens trouvères se recrutaient fréquemment parmi les jeunes gens sans vocation qui avaient abandonné les cloîtres, et que l'instruction qu'ils y avaient reçue préparait à leur double métier de chanteurs et de poëtes. Le passage de ces légendes dans la littérature populaire s'explique donc très-simplement. A l'origine de tous les cycles chevaleresques on trouve une chronique latine ; puis la légende fait son chemin dans le monde, et quand elle est célèbre, elle rentre parfois encore dans le cloître, où quelque bon moine s'évertue à la versifier.

C'est ce qui arriva à la légende de *Renart*. Peu après notre ancien roman français paraît le *Reinardus Vulpes*, composition savante, assez lourde, et qui, de l'aveu de tous les critiques, reproduit avec moins de bonheur les épisodes spirituellement développés par les trouvères[3]. Mais ces deux œuvres, aussi bien le poëme latin que le poëme français, ne peuvent être reculées plus loin que le milieu du douzième siècle. Or il est impossible de citer avant ce moment une épopée de *Renart* en langue germanique ; on en est toujours réduit aux vagues traditions et aux conjectures poétiques. On ne peut trouver ce temps où l'épopée des animaux n'avait dans la littérature allemande ni couleur satirique, ni tendance didactique.

[1] Paulin Paris, *Nouvelle étude sur le roman de Renart*, à la fin du charmant petit volume intitulé : *les Aventures de Maître Renart et d'Ysengrin, son compère, mises en nouveau langage*; Paris, 1861. — Cf. Rothe, *les Romans du Renard examinés*; Paris, 1845.

[2] C'est à notre littérature monastique que se rattache le *Pœnitentiarius*, ou confession des animaux, qui a inspiré à La Fontaine sa fable *les Animaux malades de la peste*.

[3] C'est le poëme attribué généralement à un ecclésiastique flamand, nommé Nivard. — Publié par Mone ; Stuttgart, 1834.

Le premier poëme connu sur cette matière est l'œuvre d'un Alsacien, d'un auteur voisin de la France, et qui ne fait pas mystère d'imiter un original français. Son surnom même, Henri *le Cacheur* (*der Glichesäre*) semble indiquer qu'aux yeux de ses contemporains son œuvre avait bien la signification d'une allégorie [1]. Ce poëme pouvait avoir au plus un demi-siècle de date lorsqu'un anonyme le remania au commencement du treizième siècle, rajeunissant la langue et la versification suivant les principes qu'avaient fait dominer l'influence et l'exemple d'Henri de Weldecke [2]. Les épisodes sont conformes à ceux du roman français. Le lion, *Noble*, le coq, *Chanteclair*, conservent les noms qu'ils ont reçus sur notre sol; d'ailleurs une légende où le lion a la dignité de roi des animaux ne peut être d'origine absolument germanique. Dans les forêts du Nord, c'est l'ours et le loup qui règnent sans partage; la présence du lion atteste ou l'influence des souvenirs classiques, ou celle de l'Orient et des croisades Les mêmes caractères se retrouvent dans la version flamande du *Roman de Renart* que rédigea, vers 1250, Guillaume de Matoc. Les récits français en sont également la base [3].

C'est la version flamande qui inspire à son tour la plus importante de toutes les rédactions allemandes. En 1498, paraît à Lubeck une nouvelle relation des merveilleuses aventures de Renart. Ce livre est à la fois le monument le plus considérable du dialecte bas allemand à la fin du quinzième siècle, et l'un des types les plus curieux de l'imprimerie et de la gravure sur bois à la même époque; enfin il eut l'insigne privilége d'être remis en lumière en pleine littérature classique moderne, de se rajeunir sous la plume de Gœthe et sous le crayon de Kaulbach [4].

Le nom de l'auteur a soulevé quelques discussions. La préface de l'édition de Lubeck dit en propres termes qu'un certain Henri d'Alkmar a traduit le poëme; d'autre part une foule de témoignages s'accordent à en rapporter la composition à Nicolas Baumann, qui vécut

[1] *Glichesäre bedeutet einen der sich versteckt, fremde Gestalt, fremden Namen annimmt.* (Vilmar, *Geschichte der deutsch. Nat. Lit.*, p. 201.)

[2] L'ouvrage de Heinrich der Glichesäre était considéré comme perdu, lorsqu'on en a retrouvé de nos jours environ un tiers à Melsungen, en Hesse, sur des parchemins qui servaient d'enveloppes à de vieux registres de rente. — Cf. Grimm, *Sendschreiben an Karl Lachmann;* Berlin, 1840. — Le remaniement de l'anonyme est connu depuis 1816.

[3] Ce poëme est rapporté par Grimm au treizième siècle. On a voulu en Flandre lui assigner une date plus reculée. Cf. Willems, *Reinart de Vos;* Gand, 1836. L'œuvre de Guillaume de Matoc fut continuée au quatorzième siècle par un autre écrivain flamand anonyme; mais cette seconde partie est loin de valoir la première.

[4] Voy. l'édition du *Reineke Fuchs* de Gœthe, illustrée par Kaulbach.

longtemps à Juliers et qui, chassé pour avoir, disait-on, fait de son œuvre une satire à peine déguisée de la cour des ducs de Juliers, se retira à Rostock où il mourut en 1526 [1]. Les détails précis qui se mêlent à ces situations comiques pouvaient en effet accréditer cette supposition. Les diètes allemandes et toute l'organisation de la justice et du droit sont peintes au naturel dans cette satire. Le seizième siècle confirma cetté interprétation en traduisant en latin ce poëme et en l'intitulant *Miroir de la vie des cours* [2]. Plus on avance ainsi dans l'histoire de cette légende, plus la tendance satirique s'accuse nettement, moins on découvre les traces d'une épopée primitive. Le point de départ a été la fable, et jusque sous la forme épique s'est maintenu le caractère moral et didactique, en un mot, l'enseignement donné par la fable.

Si nous laissons maintenant de côté toute question d'origine, quelle verve, quel entrain, quelle finesse ne trouvons-nous pas dans cette immortelle satire des travers du prétendu bon vieux temps ! Quel poëme héroï-comique a jamais donné une image plus fidèle de la société dont il a voulu retracer gaiement les ridicules ? D'autres œuvres pourront, il est vrai, l'emporter sur le *Roman de Renart* par le charme des détails, l'élégance des expressions, la correction d'une forme plus savante ; soit en France, soit en Allemagne, ces naïfs et malins récits n'ont pas trouvé un idiome formé qui les rendît immortels. Ni notre langue d'oïl, ni le flamand du treizième siècle, ni le bas-allemand des côtes de la Baltique ne devaient avoir l'heureuse fortune de devenir la langue classique d'un grand peuple à l'apogée de la civilisation.

Le monde chevaleresque expirant a rencontré, pour lui faire de joyeuses funérailles, l'Arioste avec ses gracieuses et piquantes parodies, et Cervantès avec sa moquerie qui recouvre si souvent des pensées sérieuses et une philosophie profonde : mais l'auteur du *Roland furieux*, comme celui de *Don Quichotte*, s'attaquaient à un monde qui en réalité n'était plus; il déblayait seulement au profit de l'avenir une route qu'encombraient encore un assez grand nombre de ruines du passé. Au contraire, le *Roman de Renart*, dans sa forme primitive, dans ses rédactions les plus anciennes, s'attaquait à des institutions vivantes. Son audacieux persiflage retentissait au pied des manoirs encore debout et menaçants. C'était la nature prise sur

[1] L'édition originale du *Reineke de Vos*, donnée à Lubeck en 1498, a été reproduite par Hackmann en 1711, puis par Gottsched, et enfin par Bredow ; Eutin, 1798.— Une édition critique moderne a été donnée avec un excellent vocabulaire par Hoffmann von Fallersleben ; Breslau, 1834. — Nouvelle édition, 1852.

[2] *Speculum vitæ aulicæ.*

le fait, et non une peinture rétrospective. De là, une vivacité, une vérité d'expression inimitables. L'Arioste et Cervantès ont eu sur les rédacteurs du *Roman de Renart* la supériorité du génie ; mais ce qui apparaît dans leurs œuvres, c'est bien plus la nature humaine avec son éternel cortége de faiblesses, de ridicules ou de misères, que l'homme féodal. Sous cette fragile enveloppe d'un monde chevaleresque de fantaisie, ils ont saisi au vif quelques-uns des traits permanents de nos âmes, et c'est là leur grandeur ; mais si de la poésie et de la philosophie on veut rentrer dans le domaine de l'histoire, il faut lire le *Roman de Renart*. Aussi, conçoit-on bien qu'un tel sujet ait attiré celui de tous les grands poëtes modernes qui a su le mieux exprimer, comme en se jouant, la physionomie des divers âges de l'humanité. Gœthe devait être naturellement tenté de reproduire la vie de ces siècles agités dont il avait déjà, par son drame de *Gœtz de Berlichingen*, ouvert la perspective à ses contemporains : il ne pouvait choisir d'œuvre plus admirablement appropriée à ce dessein que le *Reineke Fuchs*.

L'épopée de *Renart* a bien un héros, mais elle est loin de le proposer à notre admiration ou à nos sympathies. Toutes ces fables nous représentent les sentiments des opprimés, qui s'égayent de voir ceux qui vivent à leurs dépens se faire la guerre, et rient du succès du plus adroit, tout en le détestant, parce que vis-à-vis des faibles il devient oppresseur à son tour. On applaudit et aux coups qu'il porte et à ceux qu'il reçoit. Ce désintéressement du spectateur dans la lutte à laquelle il assiste est le trait caractéristique de ces légendes. Renart est plus d'une fois humilié ; il s'est glissé dans un poulailler et a complimenté le coq Chanteclair sur sa belle voix. Cependant, dit-il, « vous n'approchez pas encore du talent de votre père, Chanteclin ; quand il dressait la tête en fermant les yeux, sa voix devenait si haute et si suave qu'on l'entendait d'une lieue à la ronde. » Après quelques hésitations, l'oiseau vaniteux cède à la tentation de prouver qu'il n'a pas dégénéré de ses ancêtres. Il lance une note qu'il prolonge à perte d'haleine ; Renart fait un bond, le saisit au col et fuit avec sa proie. Les poules donnent l'alarme ; le fermier lance les chiens sur les traces du ravisseur ; mais l'agile Renart a pris l'avance, et le coq semble perdu sans ressource. « Sire Renart, dit-il alors d'une voix mourante, moquez-vous au moins des vilains qui vous poursuivent ; dites-leur bien que vous m'emportez malgré eux. » Renard, flatté par ces paroles, veut insulter ceux dont il triomphe. « Oui, vilains, leur crie-t-il, je prends votre coq, et malgré vous. » Mais à ces paroles ses dents se desserrent, le coq fait un effort, bat des ailes, et le voilà sur la cime d'un pommier voisin, tandis que Renart échappe piteusement à la poursuite des chiens qui sont sur sa piste,

maudissant un peu tard la bouche qui parle quand elle devrait se taire.

Renart, dupé quelquefois par les faibles, triomphe toujours quand il s'attaque au loup. La force brutale et la gloutonnerie, personnifiées par Ysengrin, reçoivent par lui plus d'un rude châtiment. Il le vole, l'expose aux coups, le déshonore et le raille après toutes les mésaventures qu'il lui attire. Ysengrin exaspéré cite à la cour du roi Noble ce grand malfaiteur. Tous les animaux déposent contre le coupable; le bourreau s'apprête; Renart va périr. Mais une dernière ruse lui sauve la vie : il demande sa grâce, fait vœu de partir pour la Terre sainte, et obtient ainsi d'aller racheter ses péchés en guerroyant contre les infidèles. Son repentir a touché les cœurs, il a reçu non-seulement le pardon, mais plus d'un présent pour faire ce long voyage. A peine délivré de ses liens, il regagne son fort de Maupertuis, et insulte, dès qu'il est à l'abri, ceux avec qui il se réconciliait naguère. C'est l'image de ces cours de justice du moyen âge, où les pervers cités avec grand fracas pouvaient si souvent, ou par la force ou par l'hypocrisie, se dérober à tout châtiment. Le moyen âge abondait en moines manqués et en faux pèlerins, toujours prêts à jeter le bourdon ou le froc pour reprendre leur ancien métier de bandits. Renart est l'un de ces personnages équivoques, qui ne revenaient au bien que lorsque la vieillesse les avait mis hors d'état de nuire. Aussi la fin de Renart varie suivant les diverses branches de la légende. Tour à tour juge, docteur, marchand, abbé, empereur même, il passe par tous les états, et son caractère astucieux et perfide trouve dans ces diverses conditions ample matière à s'exercer. Est-il mort? Nul ne peut l'affirmer. Et, en effet, les vices qu'il représente sont bien immortels.

A côté de cette longue épopée satirique, il faut mentionner les fables détachées. Dès la période des Minnesinger, elles avaient, sous le titre d'*Exemples*[1], conquis leur place dans la littérature. Au quatorzième siècle, l'Allemagne possède un véritable fabuliste en la personne du dominicain Ulrich Boner. Son recueil, intitulé *la Pierre précieuse* (*der Edelstein*), fut dédié en 1330 à un des magistrats de Berne, sa ville natale[2]. La pensée religieuse ne saurait être absente de ce livre rédigé par un moine. Pour lui, la création est un immense miroir, providentiellement disposé par Dieu pour nous y montrer

[1] *Bispel.* — Boner emploie aussi le mot *bischaft.*

[2] Le livre de Boner est peut-être le premier ouvrage imprimé en Allemagne. La bibliothèque de Wolfenbüttel en possède un exemplaire daté de Bamberg en 1461. — Édition de Bodmer en 1757 sous le titre de *Fabeln aus den Zeiten der Minnesinger.* — Éditions modernes de Benecke, 1816, et de Franz Pfeiffer; Leipzig 1844.

nos vertus et nos vices ; la fable est simplement un appel aux hommes pour les inviter à y diriger leurs regards. La morale de Boner est pure et austère ; les sentiments vrais trouvent seuls grâce devant ses yeux, et, en présence de la fade poésie amoureuse par laquelle finissait la grande école des Minnesinger, il réprouve toute affection qui ne s'adresse pas à Dieu, à une épouse ou à un ami. Cette sévérité n'exclut chez lui ni l'esprit d'observation, ni même une certaine pointe de malice ; on est tout étonné de trouver déjà sous sa plume des sujets qui reviendront plus tard dans nos littératures classiques, et auxquels on ne soupçonnait pas une antiquité aussi reculée. Boner a traité le sujet du *Meunier, son fils et l'âne.* La légèreté des veuves, qui passent si souvent de la douleur extrême à l'indifférence ou à l'oubli, lui a inspiré un conte qui ressemble étonnamment à celui de *la Matrone d'Éphèse;* comme dans la Fontaine, le corps de l'époux chéri est sacrifié pour sauver le nouvel amant qui doit remplacer celui qu'on pleurait naguère. *La Poule aux œufs d'or* nous apparaît chez Boner sous les traits de l'oie classique qui fait la pièce fondamentale de tout festin des villageois allemands ; sauf cette légère variante, presque tout est identique à la fable que nous avons apprise dans notre enfance ; seulement le goût n'est pas encore très-épuré. La fin est assaisonnée d'un trait fort réaliste, et je me garderai de dire ce que l'imprudent propriétaire de la bête trouve dans ses entrailles à la place de l'or qu'il y cherchait.

Le clergé séculier n'est pas toujours peint à son avantage, et là encore la lecture de Boner prête à des rapprochements curieux. Un de nos poëtes du seizième siècle, Mellin de Saint-Gelais, a fait sur un clerc amoureux une petite pièce comique assez connue. Elle semble tout imprégnée de ce sel gaulois dont nos pères savaient si bien parsemer leurs œuvres. Elle n'appartient pas cependant en propre à la langue française. Je ne sais où Mellin de Saint-Gelais l'a prise, car la littérature allemande était lettre close pour lui ; mais ses vers semblent presque un résumé de ceux que Boner faisait sur le même sujet deux cents ans avant lui.

Nostre vicaire un jour de feste
Chantoit un Agnus gringotté,
Tant qu'il pouvoit à pleine teste,
Pensant d'Annette estre écouté.
Annette, de l'autre costé,
Ploroit attentive à son chant ;
Dont le vicaire en s'approchant
Luy dist : Pourquoy plorez-vous, belle ?
Ha ! messire Jean, ce dist-elle,
Je pleure un asne qui m'est mort,

Qui avoit la voix toute telle
Que vous, quand vous criez si fort [1].

Le rat de ville et le rat des champs, *Le loup et le chien* figurent aussi dans ce curieux répertoire. Le pieux moine, volontairement enchaîné par des vœux irrévocables, n'en a pas moins un langage très-affirmatif quand il s'agit de célébrer le bonheur d'être libre. « Non, dit le loup au chien, je ne veux pas échanger ma liberté contre tes bons repas. »

Ceci dit, maître loup s'enfuit et court encor [2].

Boner, fort imité de son temps, servit aussi de modèle aux fabulistes du seizième siècle. On recueillait alors le double héritage de l'épopée des animaux, rajeunie par le succès du *Reineke Vos*, et des récits isolés que les nombreuses reproductions de divers poëtes avaient rendus populaires. Aussi vit-on apparaître plusieurs épopées burlesques, toutes empruntées à la vie des animaux, fort inférieures, sans doute, aux aventures de Renart, dignes cependant de n'être pas oubliées par l'historien. *La guerre des mouches et des fourmis*, de Christophe Fuchs ; *la Guerre des rats et des grenouilles*, de George Rollenhagen ; *le Roi des oisons*, de Wolfhart Spangenberg, sont les principaux types de ce genre littéraire, qui s'inspire à la fois du moyen âge et des poëmes héroï-comiques de l'antiquité et de la Renaissance [3]. C'est, en somme, une littérature d'imitation que devait surpasser la fable proprement dite.

L'estime singulière que Luther avait pour Ésope, dont il plaçait les œuvres au premier rang après la Bible, ne contribuait pas médiocre-

[1] Mellin de Saint-Gelais, *Folies*. La pièce de Boner est beaucoup plus longue : elle a soixante vers, dont quinze consacrés à une moralité assez inutile. Le trait final de Mellin de Saint-Gelais est tout à fait conforme au texte allemand :

Wenn ir singent so gar herlich,
So ist iuwer stimme gelich
Der stimme die mîn esel hât.

Cf. Kurz, *Geschichte der deutschen Literatur*, t. I, p. 227. Je présume que l'origine commune des deux pièces est une fable latine.

[2] Ich will den vrigen willen mîn
Nicht geben um die spîse dîn.
Sus lief der wolf ze walde.

[3] L'œuvre de Fuchs est une imitation de la *Moscaea* de Folengo, plus connu sous le nom de Merlin Coccaie, le célèbre auteur italien de vers macaroniques. — Le *Froschmäusekrieg* de George Rollenhagen est une traduction libre du poëme de la *Batrachomyomachie* attribué à Homère ; il parut en 1595. — Le *Ganskönig* de Wolfhart Spangenberg parut à Strasbourg en 1607.

ment à mettre l'apologue en honneur parmi ses contemporains. Lui-même encore s'essaya en ce genre. La fable eut au seizième siècle les aspects les plus divers. Hans Sachs la développe parfois au point de lui donner les proportions d'un petit poëme. Elle était, à l'origine, plus correcte et plus vive chez Erasmus Alberus. Les quarante-neuf fables qu'il publia, en 1534, sous le titre de *Livre de la sagesse*, ne sont point sans mérite ; mais il voulut en faire l'application aux querelles religieuses de son siècle ; il les reprit, prétendit les enrichir d'une foule d'observations satiriques sur le clergé et les moines ; et lorsqu'il les republia, avec d'interminables additions, en 1550, il n'avait abouti qu'à gâter son œuvre. Par exemple, *l'Ane revêtu de la peau du lion* représente le pape, le grand sot que la foule ignorante croit terrible, mais dont Luther a le premier aperçu la longue oreille et révélé la niaiserie et l'impuissance.

Toute cette violente polémique nuit fort à la littérature : aussi Erasmus Alberus fut-il surpassé par un esprit un peu plus calme, quoique aussi fort préoccupé des luttes du moment, Burkard Waldis. Son *Ésope* comprend plus de quatre cents récits parmi lesquels quelques-uns ont une véritable valeur[1]. Comme Boner, Burkard Waldis eut un assez grand nombre d'imitateurs de second ordre. On peut citer parmi eux Holtzmann, bourgeois d'Augsbourg, et, vers la fin de notre période, un jeune fabuliste qui ramena l'apologue à la brièveté qui lui convient, Lazare Sandrub. Avec lui, l'apologue n'a d'autre but que d'amuser le lecteur ; il l'a fort heureusement dégagé des allusions théologiques ; il n'y laisse peut-être pas assez subsister l'intention morale. Le comique domine dans ces petites pièces comme pour nous dédommager des sermons pédantesques et des diatribes de ses prédécesseurs. Quelques-uns de ces récits sont assez amusants. Un voleur qu'on va pendre renonce à sa grâce plutôt que de l'acheter en épousant une femme laide. « Le moment de la mort, dit-il, sera bien vite passé : un tel mariage serait une interminable torture. » Le conte suivant reprend, en la transportant dans un domaine un peu vulgaire, la satire contre les veuves qui se laissent facilement consoler. Une bourgeoise enterrait son mari un jour de vendredi saint et suivait le corps en pleurant à chaudes larmes. Au cimetière, elle jetait les hauts cris, lorsqu'un voisin lui dit de se calmer, qu'elle avait dans sa boutique un jeune compagnon, bien fait de son corps, actif à l'ouvrage, qui pourrait remplacer avec avantage le pauvre défunt. « Ah ! reprit-elle, j'y ai bien déjà pensé ; mais ce qui me désole, c'est qu'on ne peut pas se marier avant Pâques. » Tout

[1] L'*Esopus*, publié à Francfort en 1548, eut plusieurs éditions au seizième siècle. — Éd. moderne de Kurz ; Leipzig, 1862.

aboutit ainsi à un trait plaisant; aux moralités a succédé la moquerie. Ainsi la fable a su rarement, au seizième siècle, garder ce juste équilibre qui lui permet de se distinguer et des contes badins et de la satire. On s'explique assez naturellement qu'il en dût être ainsi au milieu des controverses passionnées de ce temps. Les allusions ont fourni aux fabulistes l'occasion de succès faciles auprès de leurs contemporains ; mais les succès du moment sont rarement la promesse d'une réputation solide dans l'avenir.

II

LA SATIRE.

La satire proprement dite a commencé dès la belle période du *Minnegesang*. Nous avons rappelé la satire tout aristocratique, profondément dédaigneuse de Nithard, l'*Ennemi des paysans;* mais d'autres poëtes adressèrent à toutes les classes de la société les reproches que méritaient les travers de leur temps. Dès 1276, nous trouvons un *Livre des censures*, rédigé par un auteur anonyme[1]. Les désordres de l'âge suivant ne pouvaient que multiplier de semblables tentatives. La *poésie de censure* (*das Rügegedicht*) fut un nom consacré, et devint un véritable genre littéraire. Les maîtres chanteurs s'y exercèrent, et, entre les mains des plus célèbres d'entre eux, la satire revêtit quelquefois une forme assez piquante. Telle est la pièce de *Muskatblüt*, intitulée le *Chant du Mensonge.* « Les pécheurs de ce « monde se sont convertis : l'usurier renonce à ses gains illicites, le « clergé ne fait plus mal parler de lui, les moines sont tous des « petits saints qui mènent une vie édifiante; princes, chevaliers et « écuyers ont grand souci de leur honneur, et ne souffrent plus « qu'on opprime les pauvres. Chose encore bien plus nouvelle! les « juges sont intègres, les femmes et les filles sont chastes. — O Mus« katblüt, s'écrie tout à coup le poëte en terminant, quel affreux « mensonge tu viens de faire[2] ! »

Les longs poëmes satiriques ont moins de valeur que ces pièces

[1] *Buch der Rügen*, publié par Karajan dans la *Revue* de Haupt.

[2] Wie ferr hast du gelogen.

Muskatblüt, *Ain grosse Lug.*— Certains traits de cette pièce sont très-hardis, par exemple celui qui s'applique aux religieuses : *Die nummen tragn nymer Kind.* Voy. le texte dans Kurz, t. I, p. 605.

isolées. *Le Filet du diable*, par exemple, donne de curieux détails sur les mœurs du quinzième siècle, mais il est peu important comme œuvre poétique. La donnée de la fiction est empruntée aux mystiques. Nous l'avons déjà vue dans les œuvres d'Henri Suso[1]. Un immense filet est jeté par le démon ; les sept péchés capitaux le font mouvoir, et les pécheurs s'y prennent. A leur tête est le pape, alors en lutte avec le concile de Bâle, ce qui ajourne la réforme de l'Eglise ; après lui on y voit captifs des cardinaux, des moines, des nonnes, une effroyable multitude de femmes, des gens de tout état, princes, valets, marchands et paysans. L'énumération, curieuse par certains détails, comme celui qui concerne les querelles des papes et des conciles au temps du grand schisme, devient cependant bien vite monotone et fatigante. La poésie grotesque a un cachet plus original sans avoir beaucoup plus de valeur. *Le Curé de Kalenberg* est une bouffonnerie assez bien réussie ; mais quelle distance la sépare de la joyeuse histoire du *Prêtre Amis* que nous avons vue dans la période précédente ! Amis trompe son évêque à force d'esprit et de saillies ; le prêtre de Kalenberg spécule sur l'immoralité du sien pour l'amener à ses fins ! Ces deux traits marquent la différence profonde des temps. On peut trouver encore un peu de verve dans les œuvres de ce genre, on n'y trouve plus ni goût ni retenue. *Peter Leu* offre aussi quelques situations assez comiques. Le héros du livre, réduit à n'avoir que quelques haillons, avise dans la campagne un trou d'où s'exhale une odeur de soufre. Il court aussitôt prêcher partout qu'une fente vient de se faire à la voûte de l'enfer, qu'il faut se hâter de la boucher avec toute sorte d'objets, si l'on ne veut voir les diables inonder la campagne. Les crédules paysans y jettent leur mobilier et leurs hardes, et la nuit suivante le mauvais plaisant a facilement reconstitué sa garde-robe[2]. *L'Anneau* de Henri de Mittenweiler s'élève un peu au-dessus de la trivialité du quinzième siècle. C'est une épopée grotesque racontant les amours de deux villageois. Le paysan Bartschi parvient à épouser sa chère Metzi ; mais le repas de noces aboutit à une bataille à la suite de laquelle le village est brûlé. « Amour, tu « perdis Troie ! » L'incendie des chaumières de Lappenhausen pourrait bien n'être qu'un essai de parodie du pathétique récit de la destruction de la ville de Priam au second livre de l'Énéide[3].

La satire se répandit aussi dans les livres populaires que l'impri-

[1] *Des tüfels Segin*, éd. par Barack dans la collection du *Literarischer Verein* de Stuttgart, 1863.

[2] *Le Curé de Kalenberg* (*Pfaff von Kalenberg*) et *Peter Leu* ont été publiés dans le *Narrenbuch* de von der Hagen. — *Peter Leu* a été publié à part par Hoffmann et Schade dans la *Revue de Weimar*, t. VI.

[3] *Der Ring*, publié par Bechstein ; Stuttgart, 1851.

merie naissante commençait à propager. La plus célèbre est l'histoire de *Till Eulenspiegel*[1]. Le cadre est des plus simples, c'est la biographie d'un paysan bouffon, né dans le duché de Brunswick, et qui passe sa vie dans le vagabondage, jouant de mauvais tours sur les routes, et se nourrissant aux dépens de ses dupes. L'esprit de cette satire est on ne peut plus populaire. Ce sont les hautes classes de la société qui sont l'objet des moqueries; ni la richesse, ni le savoir ne trouvent grâce devant la malice d'Eulenspiegel. Le succès du livre fut prodigieux; à chaque édition, il alla se grossissant de facéties nouvelles, capricieusement insérées par tous ceux qui le remanièrent; il franchit les bornes de l'Allemagne, fut traduit en français, où il enrichit notre langue du mot *espiègle*[2]. Sur ces entrefaites éclata la réforme; catholiques et protestants trouvèrent ce cadre fort commode pour y insérer des injures à l'adresse de leurs adversaires, et, selon le lieu de leur publication, les éditions du seizième siècle prennent part en sens divers à la lutte des deux cultes[3]. Les aventures d'Eulenspiegel ne sont du reste que le type le plus curieux de cette littérature satirique et populaire. Beaucoup d'autres livres de cette période se rattachent à la même école. Les *Schildbürger*, par exemple, sont l'histoire plaisante des folies d'une commune entière; les bourgeois abandonnent leurs foyers, laissant le commerce aux mains des femmes, prétendant faire de lointains voyages, devenir les conseillers des princes, et n'aboutissant qu'à devenir la risée universelle. De tels ouvrages peuvent avoir quelque succès pendant une ou plusieurs générations; mais le plus connu d'entre eux finit par faire oublier les essais moins heureux. Eulenspiegel est resté pour nous le seul représentant des facéties de cet âge[4].

[1] *Till Eulenspiegel*, édit. de Lappenberg ; Leipzig, 1854. — *Eulenspiegel* signifie *Miroir de Chouette*.

[2] *Espiègle*, dans notre ancienne langue *Ulespiègle*, n'est qu'une corruption d'*Eulenspiegel*, qui atteste l'immense succès de ce livre : « Un Allemand du pays de Saxe, nommé Till Ulespiègle, qui vivait vers 1480, était un homme célèbre en petites fourberies ingénieuses. Sa vie ayant été composée en allemand, on a appelé de son nom un fourbe ingénieux. Le mot a passé ensuite en France dans la même signification, cette vie ayant été traduite et imprimée avec ce titre : *Histoire joyeuse et récréative de Till Ulespiègle lequel, par aucunes fallaces ne se laissa surprendre ni tromper.* » (Ménage, cité par Littré.) C'est l'édition que Brunet rapporte à la date de 1533. Il y en a une autre édition datée de Lyon, par *Jehan Saugrain*, 1559. Ce livre fut encore réimprimé à Troyes en 1699 et à Rouen en 1701.

[3] Ainsi la satire protestante d'Erasmus Alberus : *Le moine déchaussé Eulenspiegel et le Coran.*

[4] Les principaux ouvrages satiriques et populaires de cette période sont les *Sept Souabes* (*Die sieben Schwaben*), publiés dans la collection des *Volksbücher* d'Auerbacher ; Munich, 1835-39. On peut citer encore le *Finken Ritter*, *Hans Guck in die Welt*, *Claus Narr*, œuvres d'une valeur plus que secondaire. Le *Gro-*

Nous arrivons enfin à des auteurs satiriques d'une véritable valeur. Ce n'est point un esprit ordinaire que Sébastien Brandt. Né à Strasbourg en 1458, brillant élève de l'université de Bâle, rapidement désigné par sa science pour occuper une des chaires de droit, il fut à la fois un jurisconsulte éminent et un érudit. Les lettres anciennes lui servaient de délassement ; il en inspirait le goût à ses élèves, et leur donnait lui-même l'exemple en composant des poésies latines [1]. Il fut rappelé en 1500 dans sa ville natale, où il exerça les fonctions de syndic et de chancelier. Lié d'une intime amitié avec Geiler de Kaisersberg, il souhaitait, comme lui, la réforme des abus et la rénovation de l'Église; mais son orthodoxie n'eût pas souffert qu'on touchât à la doctrine ; aussi suivait-il avec inquiétude les agitations causées par les premières prédications de Luther, lorsqu'il mourut en 1521.

Brandt doit principalement sa réputation à son grand ouvrage satirique de *la Nef des fous*, dont la première édition parut en 1494. L'effet produit fut immense. Dix éditions se succédèrent de 1494 à 1512 sans lasser la curiosité du public. *La Nef des fous* fut aussitôt traduite en latin, puis en français dès 1497 [2], et dans presque toutes

bianus de Dedekind en vers latins, et l'ouvrage allemand de Kasp, qui porte le même titre, sont des œuvres triviales et grossières, rédigées dans le but louable de dégoûter des défauts qu'elles peignent, mais qui semblent se complaire à les exagérer. *Grobianus* n'est qu'un allongement, en forme de terminaison latine, de l'allemand *grob*, grossier.

[1] Les poésies latines de Séb. Brandt furent publiées à Bâle en 1498. Quelques-unes de ses œuvres savantes portent, bien plus que ses œuvres en langue vulgaire, la trace du mauvais goût du temps. Ainsi, pour complimenter Maximilien au sujet de son mariage, il lui adressa un discours latin placé dans la bouche de Jason, par allusion à l'ordre de la *Toison d'Or*, fondé en Bourgogne en 1429 par Philippe le Bon, et que le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien faisait passer à la maison d'Autriche.—*Oratio Jasonis in matrimonium Maximiliani regis et Blancæ Mariæ reginæ Romanorum.* — *Earumdem faustarum nuptiarum epithalamium Sebastiani Brandt.* — Ces deux ouvrages ont eu une édition spéciale à Innsbruck en 1494.

[2] C'est à cette traduction française que nous empruntons le titre aujourd'hui consacré de *Nef des fous* au lieu de *Vaisseau des fous* qui serait plus conforme à notre langue actuelle. Les premières éditions ont tantôt le titre de *Narrenschiff*, tantôt celui de *Narrenspiegel* (*Miroir des fous*). — Éditions modernes de Strobel ; Quedlinbourg, 1839 ; de Zarnke ; Leipzig, 1854. Cette dernière édition est accompagnée d'excellents commentaires. — La première traduction française fut faite en vers par Pierre Rivière, poitevin, sur la traduction latine de Jacques Locher ; il est probable que Rivière ne savait pas l'allemand. Une édition en prose fut faite à Lyon en 1499, sous le titre de *La grant nef des folz du monde ; premierement composee en aleman par maistre Sebastien Brant, docteur ez droitz ; consequentement d'aleman en latin, redige par maistre Jaques Locher, reueue par ledit Brant et depuis translatee de latin en rhetorique françoise, et finalement translatee de rime en prose par maistre Jehan Droyn.*

les langues de l'Europe. Le cadre de l'ouvrage est, suivant la mode du temps, une allégorie. Sur un vaisseau en partance pour le royaume des fous ou pays de Narrégonie, s'embarquent une foule de passagers, dont les travers aussi bien que les mœurs et le costume ont, hélas! un merveilleux rapport avec le but de leur voyage; tous sont dignes de porter les attributs du fou : les grelots et la marotte. Leur nombre est immense ; cent dix chapitres suffisent à peine à les passer en revue; une préface sérieuse précède cette longue énumération comique; deux chapitres de conclusions fort graves terminent l'ouvrage. Le premier fou immolé au ridicule est le poëte lui-même, qui s'exécute de fort bonne grâce dès le début. Il se peint sous les traits de l'amateur de livres, de ce que nous appellerions aujourd'hui le bibliomane, folie à coup sûr bien innocente, que tout travailleur partage plus ou moins, et pour laquelle tout critique réserve son indulgence.

Mais les autres folies sont loin d'être aussi inoffensives, et l'Allemagne du quinzième siècle nous apparaît dans cette suite de tableaux sous les plus sombres couleurs. La grande plaie du temps, c'est l'égoïsme, l'absence de tout esprit public, et dans la vie religieuse, l'absence de toute charité. « Pourvu que mon mur soit encore froid, « que m'importe que le mur du voisin brûle, » dit crûment l'un des passagers de la *Nef*. L'égoïsme a tout infecté. Les pasteurs s'endorment; si les revenus des bénéfices et des prébendes rentrent exactement, que leur fait le salut des âmes qui leur sont confiées? A quoi bon acquérir de la science et édifier les peuples fidèles? «D'ail« leurs plus d'un a charge d'âmes qui ne mériterait pas de garder les vaches. » Aussi ces pasteurs indignes se soucient-ils fort peu de l'obligation de la résidence; ils dépensent sur les grands chemins les rentes des fondations pieuses ; le jour de la résidence viendra, il est vrai, pour eux, mais ce sera dans l'enfer.

Les princes sont aussi rudement traités que le clergé. C'est par leurs basses jalousies, leurs divisions sans fin, que l'empire affaibli ne peut résister aux progrès des Turcs, et loin de songer à reconquérir la Terre sainte, tremble pour ses propres frontières. Mais les grands n'en ont aucun souci; ils sacrifient à leurs convoitises du moment les intérêts de leur propre avenir. Aussi l'Allemagne est abaissée; tout va à la dérive. L'empire ressemble à un navire qui a perdu sa voie : « Faites-y attention, pilotes, s'écrie le poëte, sans « quoi je vous envoie un bonnet de fou. »

La justice n'est pas mieux administrée ; les vieillards qui condamnèrent la chaste Suzanne abondent en Allemagne ; tout se vend, les arrêts comme la conscience du juge. Trouverons-nous plus de vertus chez les bourgeois? Mais ils font à dessein leurs boutiques sombres

et leurs aunes courtes, pour mieux tromper le chaland. Des villes, le vice a pénétré dans les campagnes; le paysan est aussi fourbe et vaniteux qu'il est grossier. On ne peut suivre Sébastien Brandt dans toutes les descriptions qu'il fait de la brutalité des mœurs de son temps. Le repas des fous sur le navire, la rédaction burlesque de l'office de saint Grossier (*Grobianus*), chanté par les ânes, les porcs et les garçons cordonniers, quelques autres épisodes encore, dépassent ces limites dans lesquelles aime à se renfermer notre langue française. Je préfère la fine et spirituelle satire des universités. Brandt avait vu de près ce qui se cachait souvent de nullité et d'ignorance sous les allures pédantesques des jurisconsultes et des théologiens. « Il connaissait ces professeurs orgueilleux et bavards, qui « se croient docteurs parce qu'ils portent une robe rouge ; » ces étudiants paresseux et débauchés qui consomment, sous prétexte d'étudier, les épargnes de leurs pères. Il attache impitoyablement les grelots du fou aussi bien au bonnet du grave docteur qu'à la barrette de l'étudiant.

Ce qui éclate au milieu de toutes ces peintures, c'est le bon sens. On peut souvent regretter la rudesse de la forme. L'âpre dialecte alsacien, ce fruit quelque peu amer d'une terre si féconde en grands hommes, gâte parfois ces vers, si énergiquement frappés. Mais si l'on s'attache à la pensée, on trouve partout un sens exquis, un profond amour de la vérité, de la justice et de la vertu. Une grande âme se manifeste sous les mots d'une langue rude et imparfaite. Un nombre considérable de sentences sont insérées dans ces portraits capricieusement dessinés par l'auteur; elles ont cet accent net et ferme des aphorismes de notre Boileau : c'est le vrai, manifesté par un esprit juste et un cœur droit. Le mensonge lui est odieux ; c'est pour cela qu'il tance si vertement son siècle, où il ne découvre « que faux « amour, faux conseils, faux amis, fausse monnaie. » La science, la vraie science est louée en nobles paroles. « Car les bons principes, « la saine doctrine, sont la source, la cause, la fin de tout honneur. « C'est quelque chose, ami, que d'être noble ; mais cet avantage « t'est véritablement étranger, puisque tu le tiens de tes pères; « il est agréable d'être riche, mais c'est un coup du hasard ; les « faveurs de la fortune sont semblables à une balle qui rebondit « çà et là sans règle. La gloire humaine peut nous charmer, mais « tout ce qu'elle donne est passager; on fait grand cas de la « beauté ; on prise très-haut la santé, mais tous ces biens se dérobent à nous aussi vite que s'enfuit un voleur. La force paraît un « don précieux ; quelques années et quelques souffrances, et la voilà « anéantie. Une seule chose est immortelle, une seule chose nous « reste, c'est la science. »

Le vrai chrétien ne se montre pas moins que le moraliste. Dans son éloge de la pauvreté qu'il oppose aux convoitises sans frein de son siècle, il répète la vieille maxime de saint François d'Assise, que s'il y avait eu au monde quelque chose de plus grand que la Pauvreté, le Christ ne l'aurait pas choisie et comme épousée en descendant sur la terre. Brandt peut encore être cité parmi les écrivains mystiques. Pendant que son ami Geiler commentait en chaire la *Nef des fous*, il traduisait en vers allemands le petit traité ascétique du *Jardin de l'âme*, défendant à la fois et par ses œuvres et par l'exemple de toute sa vie la religion, la morale et le sens commun[1].

La *Nef des fous* fut aussi souvent imitée que traduite; il n'est pas besoin d'ajouter que les copies ne valent pas l'original. Le plus remarquable des imitateurs de Brandt est son compatriote, le franciscain Thomas Murner. Né à Strasbourg en 1475, et entré d'assez bonne heure dans l'ordre de saint François, il fut envoyé successivement aux universités de Paris et de Cracovie. Sa réputation grandit rapidement; en 1506; il reçut à Worms la couronne de poëte; mais il devait bien expier cette gloire précoce. Ses satires lui suscitèrent de nombreux ennemis. Il publia, en 1512, ses deux ouvrages imités de Brandt, *la Conjuration des fous*[2], et *la Corporation des drôles*[3]. Sa langue est plus animée, plus populaire que celle de Brandt. Il avait, comme il le dit lui-même, la bouche pleine de rimes; mais Brandt l'emporte sur lui de toute la supériorité que le penseur a sur le simple faiseur de vers faciles. Les peintures de Brandt étaient parfois trop hardies; celles de Murner sont presque toujours triviales, souvent grossières; il confond la satire et l'injure. Les grands, le haut clergé, et une foule de personnages tournés en ridicule dans les vers de Murner, ne lui pardonnèrent pas cet outrage. Les ménagements n'étaient point son fait. S'il parlait des évêques et des abbés, il les représentait ne pensant qu'à la chasse et aux plaisirs de tout genre; la meute de leurs chiens étant chargée de chanter matines à leur place. Les curés traînent l'office en longueur jusqu'à l'offrande; une fois les dons reçus, ils mènent les chantres au galop et la messe est expédiée en un tour de main. Quant à la noblesse, elle a trouvé un ingénieux moyen de rivaliser de gloire avec Christophe Colomb et de découvrir, elle aussi, son Amérique. Elle cherche ses îles loin-

[1] *Hortulus animæ*. Brandt est aussi l'auteur de diverses poésies morales, entre autres d'un assez grand nombre de *Priamèles*. Une édition spéciale des poésies latines pieuses de Brandt a été publiée à Bale sous ce titre : *In laudem gloriosæ Virginis Mariæ multorumque sanctorum varii generis carmina Sebastiani Brandt*, 1494.

[2] *Narrenbeschwörung.*

[3] *Schelmenzunft.*

taines sur le Rhin, en détroussant les voyageurs et pillant les barques des marchands. Encouragé par le succès, Murner renouvela ses attaques. *Le Moulin de Schwindelsheim* et *la Prairie des Coucous* sont une répétition des mêmes invectives. Le mauvais goût du temps se montre encore mieux dans un livre moitié satirique, moitié mystique, qu'il publia sous le nom de *la Cure spirituelle.* La purification de l'âme y est symbolisée sous les divers traitements d'une saison de bains. On ne peut imaginer une comparaison plus singulière et plus déplacée.

Cependant la réforme éclatait, et un homme aussi compromis que Murner ne pouvait se dispenser de prendre parti dans la querelle. Les novateurs avaient compté trouver un auxiliaire dans ce hardi censeur des abus du passé; on lui fit des avances, on lui donna des éloges; mais Murner s'attacha rigoureusement à l'orthodoxie, et prévit même, dès le début, avec une grande sagacité, les conséquences que ne soupçonnaient pas encore les promoteurs les plus ardents du mouvement. La colère fut grande au camp de ses adversaires. Les invectives et les pamphlets tombèrent sur lui de toutes parts. La vie du pauvre Murner devint des plus orageuses. Le souvenir de ses satires contre les princes et les moines le laissait sans protecteurs; négligé par les catholiques; chassé par les villes luthériennes pour avoir écrit contre Luther, chassé par les villes de Suisse pour avoir combattu Zwingle, il erra, souvent sans asile, mais toujours inébranlable.

En 1522, il publia contre la réforme son pamphlet du *Grand fou luthérien conjuré par le docteur Murner.* Le préambule ne manque pas d'esprit. Le grand fou Luther est couché; de sa tête sortent les fous savants, les gens à systèmes, qui enfantent chaque matin une nouvelle théologie, tandis que de ses poches sortent les petits fous, moins importants par leur science, mais plus précis dans leurs desseins, ceux qui veulent profiter de la réforme pour piller le bien d'autrui. C'était saisir vivement les deux faces de la question : les variations infinies de la théologie protestante et le grand péril social qu'allait mettre amplement en lumière la révolte des Anabaptistes; mais tout tourne bien vite à une violente et grossière diatribe. Luther, nommé généralissime, se met en campagne avec tous les siens contre Murner. Une bataille s'engage; Luther vaincu veut faire la paix, et comme gage offre sa fille en mariage à Murner. Celui-ci accepte, mais au jour de la noce il découvre que la fille du grand docteur n'est qu'une teigneuse, et la renvoie avec mépris[1]. Ces détails

[1] Murner lutta jusqu'à la fin. Son dernier ouvrage est un *Almanach des voleurs d'Église et des hérétiques pour l'an* 1527. La plupart de ses œuvres ont été pu-

et ces épithètes donnent une idée des aménités de la polémique de ce temps. Catholiques et protestants rivalisaient d'injures. Murner fit école; un esprit ardent et mal réglé, Jean Nas d'Ingolstadt, d'abord tailleur, puis moine franciscain, voulut marcher sur ses traces, et, dans une série de satires violentes, se moqua, parfois avec assez de justesse, des tentatives de transactions entre le catholicisme et le protestantisme. On lui répliqua. Le protestant George Nigrinus publia un libelle intitulé : *Harnais complet*, *courroie*, *selle et bride*, *pour l'ennemi de Jésus*, *le fou*, *l'âne catholique*, *Jean Nas d'Ingolstadt*. Ce ne sont là que des spécimens de ce genre de polémique. Nous n'y reviendrons pas. Les titres seuls prouvent surabondamment que la littérature n'a rien à voir en de pareils débats[1].

Cependant la réforme s'est fait sa place, le torrent a creusé son lit et peut couler d'une manière plus paisible. Les meilleurs esprits quittent enfin les querelles grossières pour revenir à la littérature. Cette tendance se personnifie en un poëte vraiment remarquable, Jean Fischart. Ce n'est pas qu'on ne retrouve fréquemment dans ses œuvres la satire du vieux culte et de ses défenseurs; mais Horace et Rabelais y ont autant de place que Luther. Fischart n'était pas seulement un poëte, mais un prosateur, un érudit de premier ordre, et d'une science nullement indigeste; chose peu commune de son temps. Il connaissait les langues anciennes, le français, l'italien, sans doute l'anglais, et plus d'une imitation intelligente de ces diverses littératures atteste à quel degré il les possédait[2]. On sait peu de dé-

bliées dans la collection de Scheible intitulée *Kloster*. *Le Fou luthérien* a été publié spécialement par Kurz ; Zurich, 1848. — Le principal adversaire protestant de Murner fut Pamphile Gengenbach, imprimeur à Bâle, auteur d'un livre contre les ordres mendiants (*Liber vagatorum*), de la satire intitulée *le Curé, le Fantôme et Murner*, et de divers autres pamphlets. Ses œuvres ont été publiées par Gödeke ; Hanovre, 1856. — Cf. Oscar Schade, *Satiren und Pasquille aus der Reformationszeit*, Hanovre, 1856.

[1] Cf. Schöpf, *Johannes Nasus, Franziskaner und Weihbischof zu Brixen ;* Innsbruck, 1860. — Ces polémiques acerbes se prolongèrent jusque dans le dix-septième siècle. Je trouve encore à la date de 1604 le pamphlet suivant, publié à Mayence par le jésuite Serrarius : — *De Lutheri magistro, hoc est diabolo, libri duo, in quo insunt tota diaboli cum Luthero disputatio ad verbum, et alia.* — Ce volume est orné d'une très-curieuse gravure représentant Luther enseigné par le diable avec cette suscription : *Mali magistri malus discipulus.*

[2] Ajoutons que Fischart est le meilleur versificateur du seizième siècle. Dans cette période, les usages de l'ancienne prosodie allemande tombent en désuétude et la nouvelle poétique n'est pas encore trouvée. La versification flotte, pour ainsi dire, au hasard entre l'ancien système et le principe nouveau, qui consiste à ne tenir compte que du nombre des syllabes et de la rime. De là une foule de vers absolument incorrects, même dans les œuvres du poëte le plus connu de ce temps, Hans Sachs. Fischart, au contraire, se distingue par un véritable sentiment de l'harmonie, et sa versification est fort supérieure à celle de tous ses contemporains.

tails sur sa vie. Il naquit probablement à Mayence; Strasbourg fut sa véritable patrie; il y passa de longues années et écrivit même en latin l'histoire des origines de la ville. Le nombre des hommes importants qu'a produits l'Alsace pendant cette période avait fait de Strasbourg un véritable centre intellectuel; un esprit tel que Fischart devait s'attacher à ce séjour. Il dut cependant le quitter vers la fin de sa vie, et nous le trouvons investi de diverses fonctions juridiques soit à Spire, soit à Forbach en Lorraine, où il mourut vers 1590.

Les satires religieuses de Fischart sont le plus souvent dirigées contre les moines : dans *la Belle vie de saint Dominique et de saint François*, et dans *la querelle des frocs*, il tourne en ridicule les ordres mendiants. *La légende du petit chapeau à quatre cornes* est une attaque passionnée contre les jésuites, dont l'activité et l'influence devenaient déjà menaçantes pour la réforme. *Le corbeau de nuit* (*der Nachtrabe*) est une diatribe contre un certain Jacob Rabe qui s'était converti au catholicisme; et les griefs du protestantisme contre l'Église se résument dans *la Ruche des saintes abeilles romaines*. Ce sont là les œuvres de polémique, les œuvres passagères, toutes inspirées par les colères du moment. L'observation plus impartiale, plus désintéressée des luttes contemporaines, apparaît dans le remaniement poétique que Fischart fit de la légende d'*Eulenspiegel*[1]. Le vieux faiseur de tours, le paysan bouffon et obscène, devient parfois dans ses vers un véritable moraliste. Trop souvent Fischart est l'homme de son siècle; ni les peintures triviales et grossières, ni les mots scabreux ne lui répugnent. Non-seulement il n'a pas hésité à recueillir l'héritage des saillies grivoises d'Eulenspiegel, mais dans un livre dont l'invention lui appartient bien en propre, *la Chasse aux puces* (*Flohatz*), il a montré qu'il pouvait en ce genre égaler ou même dépasser les plus hardis. Seulement ces bouffonneries, indignes de cet esprit véritablement sérieux et élevé, n'étaient qu'un moyen de succès; la délicatesse, le goût, l'élévation morale ont dans ses œuvres de soudains retours, et à l'harmonie qui se manifeste aussitôt entre la pensée et la forme quand l'idée redevient pure, on sent que l'auteur est bien là dans son élément naturel.

L'heureux voyage ou le bateau fortuné est un joli tableau des petits ridicules de ces corporations bourgeoises dont il ne faut pas trop médire, parce qu'elles se composent d'hommes honnêtes, mais qui font sourire par tout ce qui se cache dans leurs rangs de puériles vanités. C'est une sorte de poëme héroï-comique. Il retrace une fête de francs-tireurs donnée à Strasbourg en 1576, à laquelle avaient été invités les habitants de Zurich. Cent ans auparavant, les Zuri-

[1] *Eulenspiegel Reimensweiss.*

chois, invités à venir à Strasbourg conclure une alliance, avaient prétendu apporter encore toute chaude à leurs alliés une bouillie préparée à Zurich, pour leur montrer combien ils pouvaient, en cas de besoin, compter sur leur dévouement. Les deux voyages et leurs incidents sont à dessein confondus par Fischart. Rien n'arrête l'ardeur des confédérés suisses ; ils se jouent des obstacles, descendent, en un seul jour, la Linmat, l'Aar et le Rhin jusqu'à Strasbourg, au lieu de quatre jours qu'y mettraient des voyageurs vulgaires, et saluent la ville amie, l'ornement des rives du beau fleuve qui les y a portés. Tout se personnifie et s'anime sur leur route. Le Rhin accueille avec joie les navigateurs, les exhorte à ne pas dégénérer des vertus de leurs pères. A cette exhortation en assez mâle langage s'oppose un parallèle comique entre la folie de Xerxès, qui voulut faire enchaîner la mer, et l'habileté des Zurichois domptant les flots du Rhin ; et la joyeuse narration, mêlant ainsi le sérieux et le burlesque, se poursuit avec assez d'esprit et beaucoup d'entrain.

Le petit livre de consolation des goutteux[1] est aussi une agréable satire, mêlée de graves réflexions. La visite de la goutte est une grâce pour ceux qui en sont honorés ; car la goutte est une demoiselle de haut parage, tout simplement d'origine divine, puisqu'elle est fille de Bacchus et de Vénus. Sous cette allégorie transparente, le poëte flagelle les excès de tout genre qui conduisent à cette atroce maladie, fort commune parmi ses contemporains. C'est une moquerie fine et qui ne dépasse pas certaines bornes ; les personnifications mythologiques des vices, ordinairement ennuyeuses, ont ici l'avantage d'adoucir quelque peu la crudité des peintures. La goinfrerie désordonnée des princes et des riches bourgeois est représentée par exemple sous les traits de la noble demoiselle Polyphagia, dame d'honneur de la goutte et son introductrice en une foule de lieux. Ces pseudonymes érudits attestent l'influence de la Renaissance ; et le ton général rappelle ces conversations de gens bien élevés dont les dialogues d'Érasme étaient alors le modèle.

C'est aussi Érasme qui a inspiré Fischart dans *le Petit livre philosophique du mariage*[2]. C'est un tableau d'intérieur, une sorte de peinture flamande où nous est représenté le foyer domestique avec un assez curieux mélange de réel et d'idéal ; mais, assise à ce foyer, nous apparaît la mère de famille, la maîtresse de la maison, la *Hausfrau* que Schiller sait si éloquemment dépeindre dans son poëme de *la Cloche*. Le satirique s'adoucit, son observation devient simplement fine, presque tendre, quand il s'agit de retracer cette incessante

[1] *Podagrammisch Trostbüchlein.*
[2] *Philosophisch Ehezuchtbüchlein.*

activité de la ménagère, et ce bonheur paisible et caché dont elle est la source pour tout son entourage.

Ce n'est point seulement à Érasme, ou au bon Plutarque, si souvent copié par les auteurs de la Renaissance, c'est aussi à notre Rabelais que le grand satirique allemand du seizième siècle est allé demander des inspirations. Fischart a deux fois imité Rabelais ; dans un livre intitulé *la Grand-mère de toute pratique*, il tourne contre les faiseurs d'almanachs et les astrologues une verve toute rabelaisienne[1]; puis il a transporté dans la prose allemande, en l'interprétant librement, l'*Histoire de Gargantua*. Il fut à la fois un traducteur et un émule, et je crois que le curé de Meudon n'eût pas dédaigné un tel rival. Je me garderais cependant de dire, avec quelques critiques allemands, que Fischart a dépassé son modèle. Pour eux Rabelais n'a fait qu'esquisser, dans son *Gargantua*, l'image de la société grossière de son temps ; Fischart a développé la peinture, précisé les détails, tiré les conclusions et formulé le jugement qui condamne les vices dont s'est amusé l'auteur français ! Cela peut être, en effet, plus moral, mais c'est à coup sûr moins comique ; et c'est du comique qu'il s'agit dans cette joyeuse satire. Non, Rabelais n'a pas conclu, et c'est l'un des charmes de son livre. Que lui eût servi de faire doctement la morale à son siècle, lui qui avait tant raillé les pédants et les docteurs de tout genre? Que lui eût servi de tout dire à ses lecteurs? Il savait trop que cette manie d'aller jusqu'au dernier bout de la pensée est le propre des esprits de second ordre. Il a mieux aimé rendre les gens « saiges, pour fleurer, sentir et estimer ces livres de haulte gresse..., puis par curieuse leçon et méditacion fréquente, rompre l'os, et sugcer la substantificque mouelle..... car en icelle bien aultre goust trouverez, et doctrine plus abconse. » Ce qu'il a prétendu faire, c'est écrire quelques pages de ce grand livre de la vie, à l'étude duquel il renvoie le lecteur, à l'étude duquel le sage Ponocrates applique son élève Gargantua. Et en somme, ce procédé est celui de tous les grands maîtres. L'artiste n'écrit pas une morale au bas de son tableau, et le fabuliste lui-même ne l'insère pas toujours en toutes lettres à la fin de son apologue. La peinture est là, vivante, animée ; regardez et concluez, si vous en êtes capable. C'est l'erreur de J.-J. Rousseau d'avoir demandé à Molière des arrêts en règle, comme si le théâtre était un tribunal. A la fin du dix-huitième siècle, un poëte qui n'était point sans quelque valeur, Fabre d'Églantine, s'avisa de vouloir donner les conclusions du *Misanthrope;* il a tout simplement abouti à fausser, dans

[1] Les satiriques du seizième siècle ont eu souvent à combattre ce travers. Jean Nas d'Ingolstadt a aussi donné une *Practica practicarum*. Le mot de *pratique* était alors employé fréquemment comme titre des ouvrages d'astrologie.

son *Philinte de Molière*, les caractères tracés par un homme de génie. Rabelais, d'ailleurs, a-t-il toujours songé à cette morale cachée, « à cette doctrine absconse » qu'il invite le lecteur à pénétrer? Lui-même semble avoir répondu par avance à cette question dans le spirituel passage où il plaisante si gaiement tous ces critiques, grands chercheurs d'intentions, qui prêtent aux poëtes tant de choses auxquelles ils n'ont jamais pensé[1]. Moqueur en même temps qu'artiste par nature et par tempérament, il a peint souvent pour le plaisir de peindre, et raillé pour le plaisir de rire. C'est là ce qui le rend inférieur à Molière. Notre grand comique était triste; Rabelais était un joyeux compère qui a eu l'heureux privilége du génie, et qui a fait parfois des tableaux de maître en ne dessinant que de simples caricatures pour son propre amusement. Dans cette bruyante orgie qui se déroule tout le long de son livre, il y a sans doute une pensée de satire, mais c'est la satire d'un complice. La farce grossière était un voile commode, un ingénieux moyen de s'arroger le droit de tout dire en mettant les rieurs de son côté; c'était aussi un travestissement sous lequel Rabelais était à son aise, et qu'il ne craignait pas de porter. Cela diminue pour moi ses mérites; je ne suis pas de ceux qui font de son livre leur lecture favorite; les passages où, suivant la pittoresque comparaison de la Bruyère, il est *le charme de la canaille*, me gâtent ceux où il peut être le mets des plus délicats. Il n'en est pas moins vrai que c'est précisément l'erreur, la grande infériorité de Fischart d'avoir délayé Rabelais pour en tirer une morale pratique. Ses habitudes antérieures l'ont trompé. La satire, en effet, touche par certains points à la prédication et à l'enseignement, c'est une œuvre presque didactique; au contraire, le roman, même satirique, est une pure œuvre d'art d'où la morale sans doute ne doit pas être absente, mais où elle doit emprunter, pour se manifester, la seule langue que parlent naturellement les personnages mis en scène, comme dans un tableau, elle n'a d'autre organe possible que le dessin et les couleurs. L'auteur y doit être présent, mais invisible; or Fischart se fait voir, et c'est un grand défaut.

Toutefois ce commerce assidu avec Rabelais n'a point été inutile. Fischart a dérobé à Rabelais une de ses qualités : la puissance créa-

[1] « Croyez-vous en vostre foy qu'oncques Homère, escripuant Iliade et Odyssée, pensast es allegories lesquelles de luy ont calefreté Plutarche, Heraclides Ponticq, Eustatie, Phornute, et ce que d'yceulx Politian ha desrobé? Si vous le croyez, vous n'approchez ne de piedz, ne de mains à mon opinion, qui decrete icelles aussi peu auoir esté songees d'Homère que d'Ouide, en ses métamorphoses, les sacrements de l'Évangile, lesquelz ung frère Lubin, vray croquelardon, s'est efforcé de monstrer, si d'auenture il rencontroit gens aussi folz que luy, et comme dict le proverbe, couuercle digne du chauldron. » (Prologue du liv. I.)

trice comique dans le maniement de la langue. Il excelle dans ces assemblages inattendus de mots et de sons, dans ces demi-calembourgs, intraduisibles dans un autre idiome que celui de l'auteur, où la confusion savamment calculée de quelques syllabes excite le rire et devient d'autant plus burlesque que le texte du discours semble devoir être plus sérieux. D'ailleurs, même en dehors des passages où se révèle une intention bouffonne, sa langue est originale et pittoresque. Et cependant cet homme si remarquable est vite tombé dans l'oubli. Cent ans après lui on se souvenait à peine qu'il eût existé ; le regard perçant de Lessing le découvrit, l'exhuma en quelque sorte, mais il ne redevint pas pour cela populaire. Ce n'est que de nos jours qu'une véritable faveur a entouré son nom. On l'a un peu trop exalté peut-être ; mais cette exagération de l'éloge semble presque une compensation légitime d'un injuste oubli [1].

Après lui le genre satirique tombe aussi en décadence ; on trouve quelques œuvres honnêtes, productions intermédiaires qui tiennent du poëme didactique et de la satire ; tels sont les deux livres de Barthélemi Ringwal, *la pure Vérité* et *le fidèle Eckart* [2], mais là n'est pas le véritable intérêt. A côté de Brandt, de Fischart, ce qui mérite une mention, un éloge, ce ne sont pas les œuvres plus ou moins pâles de leurs imitateurs, ce sont les illustrations de leurs œuvres par les arts du dessin. Ce sont aussi les tentatives indépendantes par lesquelles l'art exprime à sa manière les ridicules du temps, les doutes et les angoisses de ce siècle agité. La gravure, avec ses légendes explicatives et les commentaires dont on l'acompagne, est alors une des importantes manifestations de la pensée, et pour donner un tableau complet de la satire dans cette période, il faut dire au moins quelques mots de la fameuse *Danse des morts*.

Les anciens avaient personnifié la mort, soit sous les traits d'un dieu père du sommeil, soit, dans la mythologie latine, sous la figure de la sévère déesse des funérailles, Libitina [3]. Mais leur imagination, toujours amoureuse de la beauté des formes, ne lui avait donné qu'assez rarement un aspect hideux et repoussant. C'est tout au plus si Horace nous laisse entrevoir la pâleur de l'inexorable déesse dont

[1] Les divers ouvrages de Fischart ont eu des éditions séparées. De nos jours, quelques-uns ont été publiés dans la collection de Scheible intitulée *Kloster*. Une très-bonne édition complète a été donnée récemment par Kurz; Leipzig, 1867.

[2] Les livres de Ringwald eurent aussi du succès en leur temps. *La pure vérité* (*die Lautere Wahrheit*) eut dix éditions entre 1585 et 1598.

[3] On doit cependant mentionner, parmi les représentations hideuses ou terribles de la mort, le fantôme noir aux ongles crochus, qui apparaît sur un certain nombre de vases antiques. C'est sous cette forme aussi qu'Euripide introduit dans sa tragédie d'*Alceste* le dieu de la mort, le θάνατος, avec lequel il fait lutter Hercule.

le pied foule également l'échoppe du pauvre et le palais des rois[1]. Au moyen âge l'ascétisme chrétien s'empare de cette grande idée de la mort et enseigne aux fidèles à rapporter à ce moment décisif tous les actes de leur vie; la pensée funèbre, que l'antiquité écartait ou voilait sous des fleurs, ou qu'elle n'évoquait que pour convier les hommes à s'empresser de jouir des plaisirs d'une vie fugitive[2], est soigneusement entretenue, sans cesse rappelée; les emblèmes les plus terribles n'ont rien de trop effrayant pour prouver à l'âme son néant et la grandeur du Juge souverain devant lequel elle doit comparaître. La tête de mort prend alors place dans la cellule du moine, et c'est en sa présence qu'il méditera chaque jour sur ses fins dernières. Les grands fléaux qui s'abattirent sur le quatorzième siècle, en multipliant les victimes, rendirent ces idées encore plus familières aux masses. L'Europe chrétienne vécut, en quelque sorte, en présence de la mort, dans ces contrées que la peste et la guerre jonchaient de cadavres. Alors apparaît dans l'art la représentation de la mort sous son aspect le plus saisissant et le plus terrible, l'image du squelette[3]. L'ironie populaire s'en empare aussitôt. La grave et

[1] Pallida Mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres...
(Hor. *Carm.*, I, iv.)

[2] . . . . O beate Sesti,
Vitæ summa brevis spem nos vetat inchoare longam :
Jam te premet nox, fabulæque Manes,
Et domus exilis Plutonia; quo simul mearis,
Nec regna vini sortiere talis :
Nec tenerum Lycidam mirabere...
(Hor., *ibid.*)

[3] La représentation du squelette n'est pas cependant une création de l'art moderne, l'antiquité a connu aussi cette image funèbre, bien qu'elle l'ait reproduite bien plus rarement que le moyen âge ; elle s'en est servi, comme de l'image de la mort elle-même, dans une pensée tout épicurienne. Ainsi un curieux passage de Pétrone nous montre un squelette d'argent, placé sur la table de Trimalcion, si délicatement travaillé que ses articulations flexibles se prêtaient à prendre diverses postures. Un esclave le fait mouvoir pendant que Trimalcion invite ses hôtes à jouir des délices du festin. Ce passage mérite d'être cité en entier :

« Potantibus ergo, et accuratissime nobis lautitias mirantibus, *larvam argenteam* attulit servus, sic aptam, ut articuli ejus vertebræque laxatæ in omnem partem flecterentur. Hanc quum super mensam semel iterumque abjecisset, et catenatio mobilis aliquot figuras exprimeret, Trimalchio adjecit :

Heu! heu! nos miseros, quam totus homuncio nil est!
Quam fragilis tenero stamine vita cadit!
Sic erimus cuncti, postquam nos auferet Orcus.
Ergo vivamus, dum licet esse bene.
(Petronii *Satyricon*, c. xxxiv.)

sévère leçon qui résulte de ce spectacle est interprétée dans le sens du sarcasme. La mort vient, sous les traits du squelette, convier à une danse tous les états, toutes les classes. Prélats, princes, femmes fières de leur beauté ou de leur parure, riches et pauvres, tous sont entraînés, tous doivent sentir s'enlacer autour d'eux ces bras décharnés dont l'étreinte irrésistible les fera tomber dans leur fosse.

Ce sujet fit bien vite le tour de l'Allemagne, et il ne fut presque pas de ville qui ne pût montrer sa danse des morts sur les murs d'un cimetière, d'un cloître, d'une église, ou même dans les lieux les plus apparents et les plus fréquentés. L'esprit de ces compositions n'est pas religieux. C'est le rire impitoyable de la foule contemplant la hideuse grimace de ceux qui regrettent les biens présents. Leurs vaines résistances, leurs inutiles supplications sont l'élément comique de ces peintures. C'est le terrible niveau qui passe sur toutes les têtes, c'est la revanche des opprimés, des faibles et des petits.

Prenons la célèbre *Danse des morts* de Bâle, celle qu'on avait attribuée à Hans Holbein, mais qui remonte à près d'un siècle avant lui[1]. On sent bien, à l'aspect de ces figures, qu'un temps nouveau s'annonce, que l'antique société du moyen âge est ébranlée. Les grandes puissances, auxquelles la critique aurait jadis touché plus discrètement, sont publiquement livrées à la risée. Le pape ouvre la danse, et l'empereur le suit; les cardinaux, les évêques, les abbés, la noblesse, tout est entraîné par le terrible squelette qui s'affuble, par dérision, de quelques lambeaux de leurs insignes, comme pour mieux leur montrer qu'ils vont bientôt être semblables à lui. La noble dame à sa toilette s'extasie devant son miroir; mais elle pâlit soudain en apercevant dans la glace la mort qui pirouette en ricanant derrière elle. Le jurisconsulte, le maire, le riche marchand, ne sont guère mieux traités ; de grandes colères sont réservées au juif et à l'usurier. Au contraire la mort devient respectueuse, presque tendre pour les malheureux. Elle mène doucement à sa fosse, chapeau bas, sans insulte, le paysan qui voudrait bien encore peut-être porter le poids du jour et de la chaleur, mais qu'elle débarrasse des lourds outils sous le faix desquels pliait son corps fatigué ; elle brise la béquille du mendiant, mais c'est pour lui procurer le repos après de

[1] On a attribué la *Danse des morts* de Bâle à Johann Klumber, qui est, dit-on, aussi l'auteur de la *Danse*, représentée à l'église de Sainte-Marie à Lubeck. Cette dernière œuvre a été rapportée par quelques critiques à la date de 1403, et la *Danse* de Bâle à l'année 1431. Un poëme en bas-allemand, imprimé à Lubeck en 1496, contient aussi une *Danse de la mort* en soixante-huit gravures auxquelles le texte sert de commentaire. Dans ce poëme le pape a un singulier privilége. Seul il jouit du droit d'interpeller deux fois le squelette, et ce n'est qu'après la seconde réponse que la mort l'entraîne.

longues souffrances ; elle se borne à couper la corde du chien de l'aveugle : privé de son guide, il tombe naturellement dans la fosse ouverte sous ses pas, mais il y trouve la fin de ses misères, et sa dernière parole est un remercîment. La rancune contre les oppresseurs et la fatigue de la vie, tels sont les sentiments qui dominent. Cette lugubre poésie de la mort convenait bien à une société sur le point de se dissoudre. Nous avons donné place à ces images à côté de Brandt et de Fischart, parce que, de toutes les formes de la satire, ce fut incontestablement la plus populaire. Mais ces idées novatrices et critiques n'eurent pas moins d'action dans le monde de la science.

G. A. Heinrich.

PAUL WYNTER

IX[1]

A son départ de Rose Vale, Marguerite avait obtenu de M. Nutford d'emmener Lucy à Brookland. Ce n'était pas sans peine qu'elle avait gagné cette victoire : le vieux fermier voyait partir avec sa fille toute la joie du logis.

— Cette enfant-là, dit-il à M. Brookland, c'est comme la prunelle de mes yeux, le fin fond de mon cœur. Vous ne laisserez personne la mépriser pour sa naissance, n'est-ce pas? Moi, je connais ma place : je n'irai pas chez vous pour qu'elle ait à rougir de moi, mais elle, c'est une vraie dame.

De son côté, mistress Nutford avait paru fort peu satisfaite d'apprendre que sa belle-fille était invitée au château de Brookland. Dans sa sollicitude soi-disant maternelle, elle ne lui ménagea pas les paroles aigres-douces.

— Dieu veuille que vous n'ayez pas à vous repentir de ce voyage, Lucy ! Une jeune fille ne gagne rien de bon à courir le monde. Vous vous rappelez Jane Thompson; elle a fait mourir son père de chagrin, et maintenant elle est dans le cimetière de la paroisse.

— Mais quel rapport y a-t-il, je vous le demande, entre Jane Thompson et moi?

— Tâchez de vous bien garder, voilà tout ce que je veux dire. C'est assez qu'il y en ait eu dans la famille une comme cela.

Heureusement la perspective de passer quinze jours avec Marguerite, au milieu d'un monde vers lequel son imagination l'attirait involontairement, rendait Lucy peu sensible aux remontrances amères de mistress Nutford. La jeune fille se sentait isolée, déclassée,

[1] Voir *le Correspondant* du 25 novembre 1869.

pour ainsi dire, à Rose Vale. Son éducation la mettait au-dessus des familles qui formaient la société habituelle de son père, et sa naissance l'empêchait d'être admise chez les nobles du voisinage. Sa vie, en apparence heureuse et paisible, était minée par un ver rongeur. Dans une semblable situation, il était naturel qu'elle répondît avec empressement aux avances de Marguerite. Elle devait se trouver à Brookland au milieu d'une atmosphère d'élégance et de distinction, et, dans son inexpérience, elle croyait y respirer plus à l'aise que sous le simple toit de Rose Vale. Quand elle arriva au château, elle fut d'abord éblouie du luxe, du confort qui régnaient partout. La galerie où étaient rassemblés les portraits de famille lui causa une impression profonde. Elle s'arrêta longtemps à les considérer, puis, avec un sourire où perçait l'amertume, elle dit à Marguerite :

— Nous avons tous des ancêtres assurément, mais il est beau d'en avoir de nobles comme ceux-ci.

— Oui, ce sont de chers et vieux souvenirs. Pourtant l'habitude fait qu'on n'y songe guère.

Et comme Lucy se disposait à regarder en détail chaque portrait, Marguerite, qui devinait quelle émotion pénible éprouvait son amie, s'empressa d'ajouter :

— Non, non, nous n'avons pas le temps d'examiner tout cela. Il faut que je vous bande les yeux, ou nous ne serons pas prêtes pour l'heure du dîner. L'exactitude est une des vertus de mon père ; il est furieux quand on le fait attendre.

En parlant ainsi, elle lui jeta gaiement sur la tête une écharpe qu'elle portait au cou ; ce fut seulement quand elle eut refermé derrière elle la porte de la galerie, qu'elle consentit à lui rendre sa liberté.

M. Brookland était déjà au salon. Il se leva lorsque les jeunes filles entrèrent, et offrit son bras à Lucy pour la conduire dans la salle à manger.

— Est-ce que nous sommes en retard, père? demanda Marguerite. J'ai dit à Lucy quel terrible tyran vous êtes.

— Vous auriez pu lui laisser le soin de le découvrir. Heureusement votre confidence ne paraît pas l'avoir beaucoup effrayée.

— Oh ! non, répliqua Lucy en riant. Si vous essayez de m'opprimer, je me mettrai contre vous en révolte ouverte. Ce serait assez dans mon caractère.

— Je m'en doutais : vous sentez l'esprit de rébellion d'une lieue, répondit M. Brookland.

— Cela ne m'étonne pas. Quelquefois il me semble qu'il y a en moi deux personnes, dont l'une est toujours en guerre avec l'autre.

— Rien que deux ! s'écria Marguerite. Moi, j'en compterais cin-

quante, qui toutes sont contraires, et vraiment je m'admire de les tenir en si bon ordre.

— Il n'y paraît guère, dit le baronnet.

— Quelle noire ingratitude, papa! Est-ce que je ne vous présente pas toujours mon meilleur moi, sous la forme d'une fille obéissante qui vous adore?

M. Brookland était battu. Il dut se rétracter et faire des excuses, mauvais pas dont il essaya de se tirer par une foule d'équivoques qui excitèrent les rires des deux jeunes filles. Le dîner fut extrêmement gai. M. Brookland avait perdu la contrainte un peu froide qu'il gardait à Rose Vale; Lucy le trouva moins imposant, dans son splendide château, qu'il ne lui avait paru même en Suisse, où, selon l'habitude des Anglais en voyage, il ne se livrait jamais qu'à demi. Maintenant, au contraire, résolu à rendre sa demeure agréable, il traitait l'amie de sa fille avec une courtoisie affectueuse, une bonté paternelle, dont l'effet fut de la mettre, au bout d'une heure, aussi à l'aise qu'elle l'était dans sa ferme du Cornouailles.

Marguerite, prétextant la fatigue, se retira de bonne heure. La chambre de Lucy, qui touchait à la sienne, était un délicieux petit nid, blanc et rose, riant, parfumé, dans lequel une amitié délicate avait réuni le luxe et le confort. Quoiqu'on fût au mois de juin, l'air du soir était assez vif : un feu brillant pétillait dans l'âtre ; les jeunes filles s'assirent auprès pour causer, tout en détachant leur longue chevelure, en peignant leurs boucles soyeuses. Après avoir échangé ces mille riens joyeux qu'on ne sait dire qu'à dix-huit ans, elles parlèrent de leur première rencontre, et le nom de Paul Wynter se trouva sur leurs lèvres.

— A propos, chère Marguerite, dit Lucy, comment se fait-il que vous ne l'ayez pas vu depuis votre retour en Angleterre?

— Qu'y a-t-il de surprenant à cela? Je ne m'attendais pas à sa visite. Pourquoi viendrait-il à Brookland?

Marguerite était ordinairement la franchise même ; en cette occasion, néanmoins, elle dissimulait sa pensée : vingt fois, au fond du cœur, elle s'était demandé quel motif pouvait empêcher Paul de répondre à l'invitation de M. Brookland ; elle était étonnée, blessée de son silence ; mais elle ne jugea pas à propos de laisser voir le dépit qu'elle ressentait.

— Il me semble, répliqua Lucy Nutford, qu'une foule de raisons devraient l'attirer ici. L'amitié de votre père n'est pas chose à dédaigner, et je crois que M. Wynter en aurait grand besoin ; je parierais qu'il est pauvre.

— Peut-être est-ce pour cela qu'il ne veut point la rechercher, répondit Marguerite, dont le regard eut un éclair de joie.

Le lendemain, tout le monde dans le village savait qu'une étrangère était arrivée à Brookland. Son âge, sa personne, sa toilette devinrent le sujet universel des conversations : les domestiques furent interrogés ; mais, quoiqu'ils eussent consciencieusement rempli leur office, c'est-à-dire épié de tous leurs yeux et de toutes leurs oreilles, ils avaient appris peu de chose sur la nouvelle venue, si ce n'est qu'une étroite amitié l'unissait à leur jeune maîtresse. Or ces bruits parvinrent aux oreilles d'une personne à laquelle ils devaient causer un fort médiocre plaisir ; c'était mistress Creamly, femme d'un noble ruiné, réduit pour vivre à tenir les écritures chez un banquier de la ville voisine. Cette estimable dame, qui se croyait la personne la plus intéressante et la plus infortunée des trois royaumes, avait réussi à s'insinuer auprès de M. Brookland et de Marguerite ; elle était fière de ses relations avec le manoir, et elle n'eut pas plutôt entendu parler de Lucy Nutford, qu'elle sentit la jalousie s'éveiller en elle. Pourquoi ne lui avait-on jamais rien dit de cette jeune fille? A quel titre venait-elle s'installer à Brookland? C'est ce qu'elle se promit d'éclaircir.

Elle se présenta au château dès le matin, pressée qu'elle était de serrer dans ses bras sa chère Marguerite.

— Où donc avez-vous été ainsi, ma toute belle? Je suis venue la semaine dernière, et j'ai été bien surprise d'apprendre que mon oiseau s'était envolé. Quelle raison a donc déterminé ce départ subit? Rien de fâcheux, j'espère.

— Non vraiment. C'était un voyage d'agrément, un impromptu, et j'y ai trouvé plus de plaisir encore que je n'en attendais. Vous le voyez, j'ai été assez heureuse pour ramener avec moi miss Nutford.

Mistress Creamly sourit gracieusement à Lucy ; la présence d'une aussi charmante personne était une bonne fortune pour Brookland. Après avoir encore, par quelques compliments, flatté l'amour-propre de la jeune fille, elle commença son enquête.

— Knotford! ce nom-là m'est familier. N'y aurait-il pas d'indiscrétion à vous demander si vous êtes parente des Knotford de Knowlesy?

— Non ; je m'appelle Nutford.

— Ah! fort bien. Je me rappelle à présent : il y a une famille de ce nom dans le Shropshire. Elle se fait gloire de descendre du grand Nutford, qui vint en Angleterre avec Guillaume le Conquérant.

— Ne m'attribuez pas une origine aussi illustre, dit en riant Lucy. Mon père est un simple habitant du Cornouailles, sans titres et sans prétentions.

— Vous n'en valez pas moins pour cela, reprit mistress Creamly d'un air de condescendance. La grandeur est chose passagère. Re-

gardez-moi : peu de personnes peuvent se vanter d'appartenir à une meilleure maison ; et pourtant combien nous sommes tombés !

— Les familles tombées gardent encore une auréole, reprit Lucy, tandis que la mienne n'a pas même droit à l'honneur de la décadence.

Marguerite essaya de faire prendre un autre tour à la conversation, mais mistress Creamly n'était pas femme à se laisser détourner de son but.

— J'espérais voir M. Brookland ce matin, dit-elle ; j'ai à lui parler d'une affaire importante. Vous seriez bien aimable de le prévenir, ma chère Marguerite.

Après avoir ainsi éloigné l'alliée de Lucy, elle reprit d'une voix doucereuse :

— Comme vous avez déjà pu vous en apercevoir, miss Nutford, je prends un intérêt extrême à tout ce qui est science généalogique. Il n'est pas en Angleterre une grande famille dont je ne connaisse le blason ; cette étude est ma distraction favorite.

— Vraiment? Quel goût singulier! J'aurais cru qu'il n'y avait rien au monde de si ennuyeux.

— Les gens qui ne tiennent à la noblesse ni de près ni de loin peuvent en juger ainsi, répondit mistress Creamly d'un air où perçait le dédain; mais, ajouta-t-elle avec un sourire perfide, on est ordinairement d'un autre avis quand on appartient à une bonne famille, comme moi, et aussi comme vous, j'en suis sûre, miss Nutford.

Lucy ne savait si elle devait rire ou se fâcher de l'indiscrète curiosité de mistress Creamly.

— Il est possible, dit-elle négligemment, que nous ne nous fassions pas la même idée de ce que c'est qu'une bonne famille. A vos yeux il suffit peut-être qu'elle soit ancienne, qu'elle ait compté une longue suite d'hommes inutiles et de femmes oisives, pour finir par une génération à l'âme étroite, faible, venimeuse, qui n'a plus rien de noble que sa naissance. Pour moi, je n'appelle pas cela une bonne famille.

— Ni moi, répondit mistress Creamly un peu déconcertée, mais on voit bien, qu'en venant jusqu'à vous, l'esprit de votre race n'a rien perdu de sa vivacité.

La jeune fille sourit, et continua du même ton d'indifférence en jouant avec son bracelet :

— Mes ancêtres n'avaient pas dans leurs veines la moindre parcelle de sang noble : tous ont travaillé pour gagner leur pain, tous ont cultivé la terre et conduit la charrue. Mon père est un simple fermier, et peut-être, en voyant ce qu'il a fait de moi, direz-vous qu'il a montré peu de jugement.

Mistress Creamly devint pourpre; les manières de Lucy, sa présence à Brookland, ne lui avaient pas permis de concevoir une pareille énormité. Tandis qu'elle cherchait ce qu'elle allait répondre, la jeune fille reprit :

— Si cela peut vous intéresser, madame, je suis prête à vous donner tous les détails relatifs à ma naissance, à ma famille, à mon éducation. Je n'ai pas l'habitude de me soumettre ainsi aux interrogatoires, mais je suis sûre que vous n'obéissez pas à une curiosité banale.

— Non, certes : il n'y a rien qui me paraisse aussi méprisable que l'indiscrétion. Réellement, ma chère, savez-vous que j'admire votre franchise ; bien peu de jeunes personnes, à votre place, auraient le courage d'avouer leur condition. Après tout, il n'y a pas de quoi rougir : on ne choisit pas ses parents.

Les condoléances de mistress Creamly irritèrent Lucy plus que n'avaient fait ses questions impertinentes ; mais elle se contint et répondit avec froideur :

— La fille d'un honnête homme n'a pas à rougir de sa naissance. J'ajouterai même que, si l'on pouvait choisir ses parents, je ne voudrais pas d'autre père que le mien.

— Ce sentiment vous fait honneur, et je ne doute pas que M. Nutford n'en soit digne. On voit des gens bien élevés dans toutes les classes, même dans celles où l'on ne s'attendrait pas à les rencontrer.

— Absolument, répliqua Lucy, comme on trouve des gens mal appris parmi la noblesse.

L'arrivée de Marguerite interrompit fort à propos l'entretien. Elle venait dire à mistress Creamly que son père l'attendait dans la bibliothèque. Dès que Lucy Nutford fut seule avec son amie :

— Quelle détestable femme ! s'écria-t-elle.

— Il paraît qu'elle a montré son pied fourchu, répliqua Marguerite en riant. Heureusement vous êtes de force à lui tenir tête.

— J'avoue que j'ai fini par prendre feu. Vous m'en voudrez peut-être, ma chérie, mais je lui ai jeté au visage toute l'histoire de ma famille ; je lui ai dit qui je suis et d'où je viens. J'aurais voulu que vous fussiez là pour voir sa figure. C'est fini, je suis perdue dans son estime.

— J'espère qu'elle ne s'est rien permis de blessant pour vous ?

— Assurément non. Elle m'a répondu avec l'impertinence la plus polie que l'on puisse imaginer. Je n'ai pas une grande habitude du monde, mais je me tromperais fort si elle n'avait pas l'esprit vulgaire et méchant.

— Oh ! chère Lucy, ne parlez pas ainsi devant mon père. Il a beaucoup de considération pour mistress Creamly.

L'idée de voir son amie en hostilité avec une personne dont les visites à Brookland étaient extrêmement fréquentes semblait consterner Marguerite. Lucy s'en aperçut, et, lui jetant les bras autour du cou, elle répondit :

— Ne craignez rien ; je ne dirai jamais une parole qui puisse vous faire de la peine : je me laisserais plutôt écorcher vive par cette aimable personne.

X

M. Brookland avait toujours mené une vie retirée ; il n'aimait pas à recevoir toutes sortes de visiteurs, et, à l'exception de mistress Creamly, peu de personnes étaient admises au château. Marguerite et Lucy avaient donc toute liberté de passer le temps à leur guise. Elles faisaient dans le parc de longues promenades, s'asseyaient au bord d'un lac ombragé de grands arbres, ou bien, étendues paresseusement dans une barque, elles jouissaient de la fraîcheur des eaux paisibles. Depuis quatre jours, Lucy avait quitté Rose Vale, et elle n'avait encore écrit à son père qu'un billet fort court, tant elle était absorbée par l'existence nouvelle et pleine de charmes qu'elle menait à Brookland.

— Je suis vraiment honteuse de moi, dit-elle à Marguerite. Cher bon père, l'avoir ainsi négligé ! Pour ma pénitence, je vais lui écrire une lettre de douze pages.

— Et moi qui voulais vous proposer une promenade en voiture ! Mon père m'a demandé ce matin de l'accompagner à la ville de B... ; mais, puisque vous avez disposé autrement de votre journée, je serai obligée de vous laisser seule.

— Ne vous inquiétez pas de cela, ma chère Marguerite ; j'en ai l'habitude. D'ailleurs, je serai très-occupée : je veux écrire aussi à mon frère Claude.

Après le départ de M. Brookland et de sa fille, Lucy demeura quelques instants immobile à la fenêtre, suivant des yeux la voiture qui s'éloignait ; puis son regard erra sur le velours des vertes pelouses, sur les corbeilles de fleurs, sur les allées d'arbres séculaires. Peu à peu son visage perdit sa sérénité joyeuse, une expression de triste rêverie assombrit son front. Évidemment des souvenirs pénibles gisaient au fond de cette jeune âme. Elle se détourna, étouffa un soupir, et se dirigea vers le bureau où elle s'assit pour commencer sa lettre. Sa plume courait rapide sur le papier ; elle écrivait comme si elle

parlait à son père, seule avec lui dans le petit salon ou dans le jardin de Rose Vale. Quand elle eut terminé, il était quatre heures; elle avait encore le temps de faire à Claude de longues confidences. Le frère et la sœur s'étaient toujours tendrement aimés. Lucy se réjouissait d'apprendre au jeune artiste tous les détails de son séjour à Brookland. En ce moment, les roues d'une voiture résonnèrent sur le pont-levis.

— Des visiteurs! se dit-elle. Bah! cela ne me regarde point.

Et elle reprit la plume. Elle décrivait à Claude le vieux manoir, le parc, les troupeaux de daims qui, à la vue du promeneur, s'enfuyaient sous les grands arbres. « Et tout cela, mon frère, est éclairé par un si beau soleil! Il semble que pas un nuage ne puisse s'arrêter sur cette maison, que l'ombre et la tristesse n'osent en approcher. »

La porte s'ouvrit. Lucy, persuadée que c'était un domestique, ne tourna même pas la tête. Mais les pas s'arrêtèrent, et le nouveau venu parut se tenir immobile. La jeune fille écrivait dans la bibliothèque, vaste pièce pleine d'encoignures, au fond de l'une desquelles se trouvait le bureau. Une glace de Venise était appendue à la muraille. Lucy leva les yeux et son regard se fixa sur la brillante surface. Ses joues devinrent pourpres, puis une extrême pâleur se répandit sur sa figure. Elle ne parla point — à peine pouvait-elle respirer — mais ses prunelles, dilatées par l'émotion, semblaient ne devoir jamais se détacher de l'image réfléchie dans le miroir.

L'étranger, debout devant la bibliothèque, examinait les manuscrits et les livres. Un mouvement de Lucy lui révéla sa présence : il s'avança vers elle. Il n'y avait plus à en douter, c'était bien lui. La surprise, la joie, l'amour, se peignirent à la fois sur les traits de la jeune fille.

— Joël! vous ici? s'écria-t-elle, en s'élançant vers lui les mains étendues.

— Lucy! répondit-il. Et une expression de malaise, presque d'effroi, assombrit le beau visage de M. Craig. Mais bientôt il reprit son assurance, et il expliqua en peu de mots comment il se trouvait à Brookland.

— Ainsi donc, dit miss Nutford, vous êtes le gentleman que Marguerite a promis de me présenter, et dont elle me vantait toutes les perfections. Ah! mon ami, elle ne se doute guère que nous nous connaissons depuis si longtemps! Combien elle va être étonnée de l'apprendre!

— Mais, Lucy, peut-être n'est-il pas nécessaire de l'en instruire. J'aimerais mieux tenir en ce moment notre amitié secrète, si chère qu'elle me soit.

— Comme vous voudrez, répliqua-t-elle vivement. Nous serons des étrangers l'un pour l'autre, maintenant et toujours, si vous le désirez.

— Comment pouvez-vous penser cela, Lucy? Mais il est des nécessités auxquelles on est forcé d'obéir. Un jour viendra où je serai heureux et fier de proclamer notre amour, ma bien-aimée. Tout ce que je vous demande, c'est de garder quelque temps encore notre secret.

— Je n'ai pas de secret, répondit-elle.

Puis, baissant la tête :

— Et cependant, ai-je le droit de parler ainsi? Sais-je seulement, hélas! ce que je dois faire? Si mon père apprenait votre présence dans ce château, il m'ordonnerait de partir immédiatement. Peut-être même, dans sa colère, préviendrait-il M. Brookland contre vous.

— C'est ce que je prévois, et je veux l'éviter. Votre père est si rempli de préjugés mesquins...

— Vous voulez dire, interrompit-elle, qu'il a l'âme droite et généreuse. Tout ce qui n'est pas conforme à la plus stricte idée du devoir lui fait horreur.

— Témoin l'indulgence qu'il montre pour le crime de M. Treherne, répliqua ironiquement Joël.

— Il plaint son malheur, il n'a jamais excusé sa faute.

— Dans tous les cas, sa sympathie pour un coupable l'a rendu injuste envers moi. Je ne pouvais agir dans cette malheureuse affaire autrement que je ne l'ai fait. Vous, du moins, Lucy, vous l'avez reconnu.

— Cela m'aurait brisé le cœur de penser autrement, dit-elle en détournant la tête.

— J'aurais donné tout au monde pour ne pas être appelé à déposer contre ce vieillard; mais la loi m'obligeait de parler. Ce fut une pénible épreuve. Elle est passée maintenant, laissons-la dans l'oubli. Vous comprenez que notre rencontre à Brookland — rencontre qui me comble de joie — est cependant fâcheuse sous certains rapports.

— Je croyais vous avoir déjà rassuré : je vous ai dit que je ne prendrais jamais la peine de réclamer l'honneur de votre connaissance.

— Ma chère Lucy, vous ne m'entendez pas ; vous êtes trop vive...

— Et vous trop calme. Quoi! vous me proposez, comme la chose la plus simple du monde, de mentir et de jouer un rôle indigne de moi! M. Brookland et sa fille m'ont accueillie avec une extrême bonté, Marguerite me témoigne l'affection d'une sœur, et je répondrais à sa confiance par l'hypocrisie! Je la laisserais vous présenter à moi comme un étranger! j'échangerais avec vous des phrases de

politesse banale! Non, c'est une fausseté contre laquelle mon cœur se révolte!

— Quelle admirable actrice vous auriez été, Lucy! La manière dont vous avez prononcé ce : « mon cœur se révolte » est véritablement sublime. Mais voyons, raisonnons un peu. Les Brookland sont pour vous comme pour moi de nouvelles connaissances; vous n'êtes pas obligée, que je sache, de leur confier vos affaires ou les miennes?

— Bien certainement. Je n'aurais même jamais parlé de vous à Marguerite, si vous n'étiez venu à Brookland.

— Quelle différence cela fait-il? Ce n'est pas vous qui m'avez appelé, vous n'êtes pas responsable de l'invitation que j'ai reçue. D'ailleurs, excepté à table, nous nous rencontrerons fort peu, et jamais nous ne serons seuls. Si je vous demandais des entrevues secrètes, je comprendrais vos scrupules; mais je vous respecte trop pour espérer rien de pareil. De quoi est-il question? d'agir l'un envers l'autre comme des étrangers. Vous l'avez fait si longtemps pour obéir à votre père; ne le ferez-vous pas aujourd'hui pour me rendre service?

Il avait pris sa main, elle restait froide et inerte dans les siennes; aucune pression ne répondit à son étreinte. Lucy tenait ses yeux fixés sur les massifs du parc, qu'elle regardait sans les voir. Enfin elle dit lentement :

— Vous avez peut-être raison. Le meilleur et le plus sage, c'est de nous conformer exactement aux désirs de mon père, d'en suivre l'esprit aussi bien que la lettre : non-seulement d'agir comme des étrangers, mais de l'être en effet.

— Pas pour longtemps, Lucy, ma bien-aimée. Ce que je viens de vous dire m'a coûté, croyez-le, et j'ai peur de m'être exprimé d'une façon maladroite.

— Vous ne vous rendez pas justice : vous auriez cherché dans tout le dictionnaire, que vous n'auriez pas trouvé de paroles mieux appropriées à votre dessein.

Elle tira sa montre, et, d'un air de complète indifférence :

— Maintenant que nous sommes d'accord, il est inutile de prolonger cet entretien. L'heure du dîner approche, je n'ai plus que juste le temps nécessaire à ma toilette.

— Avant de nous séparer, j'espère que vous ne refuserez pas de me donner la main. Il est impossible que nous soyons ennemis.

Elle lui tendit la main et sortit d'un pas calme. Joël s'accouda sur le balcon de la fenêtre, un sourire se dessina sur ses lèvres : la fâcheuse rencontre avait eu un dénoûment moins désagréable qu'il ne l'avait craint. Comme il allait allumer un cigare, il aperçut de loin la voiture de M. Brookland. Il prit son chapeau pour courir au devant du châtelain et de sa fille.

Pendant ce temps, Lucy remontait chez elle. Un nuage pesait sur son esprit, une douleur poignante remplissait son âme. Tout ce qui venait de se passer lui semblait un rêve. Depuis six mois qu'elle n'avait vu Joël Craig, combien de fois elle avait appelé de ses vœux l'instant où ils se retrouveraient ensemble! Sous quelles brillantes couleurs son imagination lui avait représenté leur première rencontre! Était-il bien possible qu'ils eussent été là, tout à l'heure, en face l'un de l'autre, qu'ils se fussent dit de telles paroles, qu'ils se fussent quittés ainsi? Elle se sentait humiliée, brisée, le rouge lui monta au visage, car elle savait que son âme entière était venue à ses yeux et à ses lèvres, que tout en elle avait trahi une joie profonde à la vue de Joël. Plus tard, il est vrai, elle avait mieux maîtrisé ses impressions; quoi qu'elle eût éprouvé, elle n'avait pas laissé voir à l'homme qui l'oubliait combien la perte de son amour lui déchirait le cœur. Son amour! l'avait-elle jamais eu? Ce qui pour elle était le bonheur, la vie même, n'avait peut-être été pour lui qu'un caprice, la distraction d'une heure oisive.

Ainsi donc, ils seraient désormais étrangers l'un à l'autre; elle-même l'avait dit, mais pourquoi? Dominée par sa tendresse, elle essayait alors de justifier Joël Craig; elle se reprochait de s'être montrée hautaine, injuste, impatiente. D'impérieuses raisons pouvaient dicter la conduite qu'il avait tenue; mais elle ne lui avait pas laissé le temps de les expliquer. Elle entendit la voiture traverser le pont-levis; puis, à la voix douce de Marguerite se mêla une autre voix mâle et forte, mais aussi joyeuse que la sienne. Lucy courut à son miroir et se regarda.

Son visage était à faire pitié. Une pâleur mortelle l'avait envahi; les lèvres étaient contractées, les yeux secs et ardents. Colère, orgueil blessé, douleur, elle refoula tout en elle-même: « La violence du choc m'a ébranlée aujourd'hui, pensait-elle, demain je serai plus forte. »

Elle baigna son front et ses tempes, arrangea ses cheveux, attacha les rubans de sa coiffure avec un soin particulier. Bientôt le frôlement d'une robe annonça l'approche de miss Brookland.

Lucy, le sourire aux lèvres, s'avança au-devant de son amie.

— Vous avez fait une longue promenade, ma chère Marguerite. Avez-vous eu du plaisir?

— Oh! beaucoup... En revenant de la ville, nous avons passé par Yewbury et nous avons monté la côte jusqu'en haut. C'était magnifique... Mais vous êtes habillée déjà? dit-elle en la regardant. Comme vous êtes belle, ma chérie! Un peu pâle peut-être, ce qui n'empêche pas ces rubans bleus de vous aller à ravir. Cela se trouve bien, nous avons aujourd'hui quelqu'un à dîner, un ami de mon père,

M. Joël Craig. Ah! Lucy, continua-t-elle en la menaçant gaîment du doigt, j'aurai l'œil sur vous : n'allez pas laisser prendre votre cœur.

— Il est donc bien dangereux?

— Vous le verrez, vous en jugerez vous-même : je me garderai bien de vous faire son portrait, je craindrais de vous en dire trop ou pas assez.

— Enfin, il vous plaît, Marguerite?

— Sous quelques rapports, oui.

— Quoi! pas tout à fait? demanda Lucy avec plus de vivacité que n'en comportait la circonstance.

— Oh! vous êtes trop curieuse, répliqua en riant miss Brookland. « Tout à fait, » c'est beaucoup. Mais il est beau, aimable, savant, spirituel et...

— De grâce, épargnez-moi! s'écria Lucy avec une irritation soudaine. Un tel catalogue de perfections est effrayant; je m'étonne que vous n'ayez pas été subjuguée.

— Qui vous dit que je ne le sois pas?

Avant que Lucy eût le temps de répondre, mistress Foster, la nourrice de Marguerite et la femme de confiance de Brookland, entre-bâilla la porte :

— On va dîner, miss Marguerite; voulez-vous que je vous habille?

— Me voici, nourrice, me voici. Au revoir, Lucy, je ne serai pas longtemps.

Pour la première fois, la fille du fermier fut contente de voir partir Marguerite. C'était pour elle un soulagement de se trouver seule. Le sourire s'effaça de ses lèvres et ses pensées prirent un cours différent. Était-il possible qu'elle eût si bien joué son rôle, qu'elle eût entendu le gai badinage de son amie, qu'elle y eût répondu, sans trahir par le moindre signe la préoccupation qui la dévorait? Elle rougit de honte et le remords lui saisit le cœur. Que faire? que faire? se demandait-elle avec angoisse. Un quart d'heure se passa sans qu'elle eût rien résolu. Marguerite vint la chercher pour se rendre avec elle au salon. Lucy renferma son secret en elle-même, et les jeunes filles descendirent ensemble, se tenant par la main, en apparence heureuses et unies, comme autrefois. La vie de toutes deux semblait également calme; mais sous cette surface paisible, quelle opposition profonde! L'une était radieuse d'espérance et d'avenir, l'autre sombre et troublée. Lucy sentait qu'elle avait mis le pied dans une voie inconnue; tout autour d'elle était plein de menaces; elle comprenait vaguement qu'elle commettait une faute, et peut-être, si elle avait eu le temps de réfléchir davantage, si elle avait été moins aveuglée par la colère et la souffrance, eût-elle trouvé

la force d'avouer à Marguerite le dédain dont Joël Craig avait payé son amour.

M. et mistress Creamly, le docteur Reeves, trois ou quatre personnes encore, étaient au salon lorsqu'elles entrèrent. Lucy les connaissait ; elle échangea les compliments d'usage avec ces hôtes habituels du château. Dans une embrasure de fenêtre était un étranger dont elle devina la présence plutôt qu'elle ne l'aperçut. M. Brookland causait avec Joël Craig ; leur entretien semblait si animé, qu'elle espéra un instant échapper à la formalité douloureuse de la présentation. Il n'en fut rien, le baronnet vint à elle et lui dit affectueusement :

— Ma chère Lucy, notre petit cercle compte ce soir un ami de plus. Vous l'accueillerez, je l'espère, avec autant de plaisir que nous le faisons tous. Permettez-moi de vous présenter M. Craig.

La cloche du dîner sonna. Elle entendit une voix, jadis bien familière, s'adresser à elle avec la politesse cérémonieuse d'une nouvelle connaissance :

— Miss Nutford m'accordera-t-elle l'honneur... ?

Il lui offrait son bras, il allait être placé près d'elle ! Un nuage passa devant les yeux de Lucy, elle eut dans les oreilles un bourdonnement ; toutefois son pas demeura ferme et son visage calme.

XI

Lucy ne comprit jamais elle-même comment elle avait pu soutenir l'épreuve de ce terrible dîner. Une sorte d'engourdissement paralysait toutes ses facultés et lui ôtait jusqu'au sentiment bien net de sa situation. Elle éprouvait seulement au cœur et à la tête une douleur sourde, une pesanteur insupportable ; les lumières des candélabres lui paraissaient se multiplier à l'infini et former devant ses yeux des rondes fantastiques ; le parfum des fleurs la faisait presque défaillir. Elle agissait d'une façon toute mécanique, acceptait un plat, refusait un autre, sans avoir conscience d'elle-même ; elle répondait aux attentions de ses voisins, mais le son de sa propre voix lui semblait étrange. De temps à autre, quelque fragment de la conversation générale arrivait à ses oreilles. Joël Craig appréciait les actes du nouveau ministère, parlait de M. Gladstone et de M. Disraeli comme s'il eût vécu dans une étroite intimité avec ces hommes politiques. Puis des entretiens particuliers s'établirent. Mistress Creamly, assise en face de Lucy, ne tarissait pas de lamentations sur l'état déplorable de la société. Elle avait vu, de ses yeux vu, la fille d'un drapier

qui touchait du piano! Un fait aussi anormal avait bien de quoi exaspérer la bonne dame.

— Où allons-nous, monsieur? disait-elle à son voisin d'une voix glapissante. Tout le monde veut sortir de sa position. Le moindre boutiquier enrichi cherche à produire ses enfants dans la plus haute société, tandis que des familles nobles, mais pauvres, sont rédnites à se tenir à l'écart. Il fallait entendre la jeune fille dont je vous parle: c'était révoltant. Elle jouait avec autant de correction, de sentiment et de goût que j'aurais pu le faire moi-même!

— Il est évident, madame, que vous n'encouragez pas la musique parmi les parvenus.

— Non, certes.

— Elle élève pourtant l'esprit.

— Si ces gens-là veulent élever leur esprit, qu'ils aillent à l'église entendre les orgues. Mais il vaudrait mieux leur enseigner l'humilité que de leur mettre en tête toutes ces chimères d'élévation. Je sais des personnes à qui cela profiterait infiniment. Ainsi je pourrais citer telle fille de cultivateur qui prend des airs de grande dame, comme si elle comptait seize quartiers de noblesse.

— Bah! répliqua en riant son interlocuteur, l'orgueil et la vanité se rencontrent aussi bien chez les grands que chez les petits, chez les riches que chez les pauvres. D'ailleurs si quelqu'un, homme ou femme, a reçu de l'éducation, a des manières distinguées, de l'esprit, des talents, je ne vois pas pourquoi nous refuserions de l'admettre dans notre société. Tout le monde y gagnerait, ce me semble.

Mistress Creamly poussa un profond soupir.

— Voilà ce qui fait tout le mal! Des gens de la vieille roche comme vous, des gens qui devraient donner l'exemple, sont les premiers à oublier les saines traditions. Pour satisfaire un caprice, on reçoit dans son intimité des personnes qui devraient rester dans l'antichambre. J'ai bien souvent dit à M. Brookland mon avis à ce sujet. Notre chère Marguerite est si jeune! Elle ne comprend pas combien on doit être réservé dans le choix de ses amis.

Tout en parlant, mistress Creamly affectait de ne point regarder du côté de Lucy; elle avait grand soin cependant que chaque parole pût arriver à son oreille. Cette charitable attention fut perdue. En toute autre circonstance, la fille du fermier eût relevé le gant, et, par une éplique mordante, réduit au silence son ennemie. Mais elle était insensible aux attaques. Elle ne pouvait penser qu'à lui, à lui, qui assis à ses côtés, lui débitait les lieux communs de galanterie que tout homme adresse à une jolie fille. Mieux eût valu qu'il n'eût rien dit. Le son de sa voix, l'expression enjouée de ses grands yeux bleus, la blessaient profondément. Encore si elle avait pu donner un libre

cours aux sentiments tumultueux qui bouillonnaient en elle! Mais elle devait rester souriante, et, sous peine d'être accablée de questions, avoir l'air de prendre intérêt à ce qui se passait autour d'elle.

Le dîner se termina enfin. Sur un signe de Marguerite, les dames quittèrent la table. Lucy eut vaguement conscience que M. Brookland inclinait vers elle sa vénérable tête grise au moment où elle traversait la salle, et lui adressait d'amicales paroles. Elle souffrait si cruellement, que cette simple marque d'affection lui fit venir les larmes aux yeux. Arrivée au boudoir qui précédait le salon, elle s'arrêta, espérant qu'elle pourrait y être seule, peut-être même descendre, sans être vue, les marches de marbre qui conduisaient à un petit bois de pins, et là, pleurer en liberté. C'était une soirée douce et chaude; la lune inondait la campagne de sa molle lumière. Elle s'assit près d'une fenêtre ouverte, et, n'osant s'échapper encore, se mit à feuilleter un album. Une main se posa sur son épaule :

— Est-il prudent de s'exposer de la sorte à l'air de la nuit? Il y a beaucoup de rosée, ma chère, lui dit mistress Creamly.

— Merci, la fraîcheur me fait du bien, répondit la jeune fille, irritée de se voir poursuivie dans sa retraite par une personne qui lui était aussi antipathique. Laissez la fenêtre ouverte, je vous prie, continua-t-elle en voyant mistress Creamly s'apprêter à la fermer; je changerai de place, si j'ai froid.

— Il sera trop tard alors. Vous serez enrhumée. Qui sait? vous aurez gagné peut-être une maladie de poitrine. Voilà comment on s'en va toute jeune au cimetière.

— Il n'y aurait pas grand mal à cela. Vous le savez, madame, « ils meurent jeunes, ceux qui sont aimés des dieux. »

— C'est un proverbe païen, répondit mistress Creamly. Pourquoi les dieux n'aimeraient-ils pas ceux qui ont vécu longtemps, supporté les épreuves et accompli leur devoir? Il est beau d'arriver à un grand âge.

— Je ne trouve là rien de beau, s'écria Lucy. Personne n'est content de vieillir, et l'on a bien raison; car les années, en s'amassant, apportent avec elles mille choses déplaisantes : rhumatismes, infirmités de toutes sortes, mauvaises digestions, vue affaiblie. Bah! j'espère que je ne vivrai pas assez pour voir blanchir mes cheveux.

En disant ces mots, elle ferma vivement l'album, comme si elle eût achevé de tourner les feuillets de sa vie.

— Je considère la vieillesse d'un œil plus chrétien, dit mistress Creamly; quand elle viendra, j'ouvrirai les bras pour la recevoir.

— Il est sage d'accepter ce que l'on ne peut éviter. Après tout, une fois la première impression passée, on n'y pense plus. Chère

madame, apprenez-moi donc ce que l'on éprouve quand on se sent devenir vieille.

— Comment voulez-vous que je le sache? Vous me croyez peut-être âgée, parce que je porte des lunettes; mais c'est uniquement à cause de ma vue basse. Je n'ai pas encore trente-huit ans, répondit avec aigreur mistress Creamly, qui en avait au moins cinquante.

De quelque manière que commençât une conversation entre elle et Lucy, toujours elle se terminait d'une façon orageuse. La jeune fille était ce soir-là moins disposée encore que de coutume à supporter les manières doucereusement perfides de son ennemie; car elle se sentait observée, épiée par cet esprit inquisiteur. Mistress Creamly se vantait souvent de n'avoir jamais laissé passer un mystère sans le percer à jour. « Le moindre indice, disait-elle, suffisait à lui faire trouver le mot des énigmes les plus compliquées. » Lucy résolut de déjouer cette fois au moins sa pénétration : pas un mot, pas un regard ne lui permettrait de supposer qu'il y eût entre elle et Joël Craig l'ombre d'un secret. Sa tristesse avait été remarquée; il lui fallait redevenir elle-même. Elle entra au salon et se montra brillante de verve et d'entrain. Mais elle avait mal calculé l'effort; elle dépassait le but qu'elle voulait atteindre. Tant de gaîté ne parut pas chose naturelle à mistress Creamly, qui s'empressa d'en faire la remarque.

— Je suis charmée, ma chère, de vous voir en si belle humeur. Vous étiez triste, nerveuse à dîner; tantôt vous rougissiez comme une cerise, tantôt vous deveniez affreusement pâle. Je n'ai pas entendu le son de votre voix, et pourtant l'amour du silence n'est pas votre qualité principale.

— J'avais beaucoup mieux à faire que de parler, je vous écoutais, madame. Je savais que vous aviez en vue mon édification particulière.

— D'habitude, vous aimez mieux briller que de vous laisser édifier par les autres.

— C'est possible. Mais ma pauvre petite lumière était éclipsée par trop d'astres éclatants. Je me rends justice, et je ne m'expose pas à des défaites certaines.

On ne se séparait jamais tard à Brookland. Les hommes revinrent au salon, le thé fut servi, et bientôt après, tous les convives se retirèrent. Quand Marguerite se trouva seule avec Lucy :

— Enfin, dit-elle, nous allons avoir le temps de causer! Nous n'avons presque pas été ensemble aujourd'hui, et j'ai besoin de savoir ce que vous avez fait, mademoiselle.

— Pas grand'chose, ma chère Marguerite; mais j'ai gagné un affreux mal de tête; je vous serai ce soir une pauvre société.

— Oh ! vraiment ! Laissez-moi vous baigner le front avec de l'eau de Cologne.

— C'est inutile. Le repos seul peut me remettre. Demain il n'y paraîtra plus.

— Espérons-le, ma chérie. Je vous quitte, car je craindrais de vous fatiguer.

— Pas du tout. Seulement je ne suis pas en train de parler.

— Quel dommage ! Nous aurions eu tant de choses à dire sur M. Craig !

— Gardons-les pour un autre moment. Demain nous serons mieux en état de célébrer ses mérites.

— J'imagine qu'il appréciait les vôtres dès ce soir. Je l'ai entendu dire à papa qu'il vous trouvait charmante ; il a même demandé avec beaucoup d'intérêt si vous deviez demeurer encore longtemps à Brookland.

Le cœur de Lucy bondit dans sa poitrine, et elle détourna le visage.

— Savez-vous ce qu'a répondu mon père ? continua Marguerite. Il a dit que si vous restiez autant que nous le voudrions, vous ne nous quitteriez jamais.

— Vous êtes bonne, mille fois bonne, et M. Brookland a trop d'indulgence pour moi, s'écria Lucy en jetant ses bras autour du cou de Marguerite et en l'embrassant avec une effusion de tendresse fébrile.

XII

C'est une vérité vieille comme le monde, et cependant toujours oubliée, que nous sommes incapables de mesurer nous-mêmes notre force ou notre faiblesse. Lucy Nutford en fit l'expérience. Elle avait cru supporter vaillamment l'épreuve que lui imposait la présence de Joël Craig à Brookland ; elle se flattait qu'ils pourraient tous deux vivre sous le même toit, et n'être rien de plus l'un pour l'autre que des étrangers. « Ce sera difficile d'abord, pensait-elle, mais au bout de quelques jours l'habitude sera prise. » Le contraire arriva cependant : d'heure en heure, la contrainte devint plus pénible, elle sentit s'envenimer la blessure de son âme. Par un accord tacite, Lucy et Joël évitaient toute occasion de tête-à-tête, mais ils étaient obligés de se trouver souvent ensemble. Elle le voyait, souriant et causeur comme d'habitude, prodiguer à Marguerite et à elle les attentions les plus délicates ; car il n'osait, en sa présence, continuer la cour exclusive, assidue, qu'il avait d'abord faite à l'héritière de Brookland,

et les deux jeunes filles avaient une part égale à ses soins. Quant à M. Brookland, il était complétement fasciné par les qualités brillantes de son nouvel ami. Le catalogue des livres était terminé, manuscrits et médailles étaient mis en ordre, cependant Joël restait au château et ne parlait pas même de départ.

Un matin, Marguerite et Lucy étaient assises dans la profonde embrasure d'une des fenêtres de la salle à manger. Elles aimaient cet endroit, qui formait dans la vaste pièce une sorte de cabinet d'où l'on avait sur le parc une vue délicieuse, et souvent elles y restaient des heures entières à dessiner ou à lire. Leur conversation n'était pas très-animée ce jour-là; Lucy, tour à tour triste et rêveuse, irritée contre Joël Craig et surtout contre elle-même, n'avait plus avec Marguerite l'expansion qui d'abord avait prêté tant de charmes à leur intimité. Vingt fois elle avait été sur le point de lui avouer son douloureux secret, mais la honte l'avait retenue. Comment oserait-elle dire à la fière et pure Marguerite que l'amie en qui elle mettait sa confiance la trompait, mentait chaque jour sous ses yeux? Elles demeuraient donc silencieuses, l'une penchée sur son album, l'autre parcourant d'un œil distrait un volume de poésies. Enfin Marguerite interrompit l'esquisse commencée, le crayon s'arrêta immobile entre ses doigts, et son regard suivit, avec une expression qui ressemblait à du déplaisir, son père et M. Craig, qu'elle venait d'apercevoir se promenant ensemble à une centaine de pas de la fenêtre. Ils s'engagèrent dans une allée, sans que M. Brookland, absorbé par la conversation de son interlocuteur, eût songé une seule fois à jeter les yeux du côté où était sa fille. Marguerite soupira, puis elle dit à Lucy :

— M. Craig paraît se plaire à Brookland.

— Cela ne fait pas le moindre doute, répondit Lucy sans lever les yeux; autrement il prolongerait moins son séjour.

— Il y a longtemps, en effet, qu'il est ici; je pense que sa visite doit toucher à sa fin.

Elle rougit et s'arrêta, craignant que Lucy, qui depuis plus longtemps encore était au château, prît pour elle quelque chose de ce qu'elle venait de dire. Aussi ajouta-t-elle d'un ton affectueux :

— Ce n'est pas que je me plaigne de sa présence; mais il était tout à fait pour nous un étranger, avant cette réunion de la société archéologique. Papa l'a invité uniquement parce qu'il apprécie beaucoup sa science d'antiquaire.

— Et maintenant il reste à titre d'ami, répliqua Lucy Nutford. Les choses commencent souvent d'une façon et finissent de l'autre.

— Mon père trouve grand plaisir à sa société, car je ne le vois presque plus : ils sont toujours ensemble. Mais je crois que M. Craig

a un autre motif pour rester. N'avez-vous pas remarqué, ma chérie, que son ton et ses manières ont changé depuis quelque temps, surtout lorsqu'il vous parle?

Lucy se sentit rougir jusqu'à la racine des cheveux.

— Non, vraiment, répondit-elle. Je n'ai même jamais pris la peine d'observer le ton et les manières de M. Craig. Pourquoi m'en inquiéterais-je?

— Parce que,... reprit Marguerite en hésitant, parce que... il semble faire plus d'attention à vous qu'à aucune des dames qu'il rencontre ici. Là! j'avais à cœur de vous dire cela; maintenant, je me tais.

Une joie profonde, enivrante, remplit un instant l'âme de Lucy; mais la réflexion calma vite ce mouvement; ce fut presque avec des larmes dans la voix qu'elle répondit:

— Vous vous trompez, il ne songe pas à moi le moins du monde.

— Oh! dit Marguerite en secouant la tête avec malice, je sais à quoi m'en tenir. Il est naturel que vous ayez l'air de tout ignorer jusqu'à ce que M. Craig vous ait déclaré ses intentions. Mais je vois venir les choses. J'ai un miroir magique, Lucy, et il m'a révélé votre destinée future. Vous ferez un couple magnifique, car il est très-beau, ma chère; moi, je serai votre demoiselle d'honneur, je choisirai les robes de votre corbeille, sans cela, je vous préviens que je ne donne pas mon consentement. Savez-vous, ajouta-t-elle, comme son amie gardait le silence, que M. Nutford sera fier d'avoir un pareil gendre?

— Mon père! s'écria Lucy d'un ton qui fit tressaillir Marguerite, mon père! Ne me parlez pas de lui, je vous en conjure!

Elle était devenue d'une pâleur affreuse. Au bout d'un instant, elle reprit avec plus de calme:

— Soyez-en bien certaine, M. Craig n'est rien, ne sera jamais rien pour moi.

Marguerite vit bien qu'elle avait touché une corde qui vibrait douloureusement dans l'âme de Lucy. Peut-être avait-elle réveillé le souvenir d'un ancien amour enseveli, mais non pas mort. Elle s'abstint néanmoins de toute réflexion, et comme son amie ne semblait pas disposée à faire des confidences, elle répondit simplement:

— Je suis charmée de cette résolution, ma chère Lucy. J'avais cru,.. il m'avait semblé... que, depuis l'arrivée de M. Craig, vous n'étiez plus la même. Je m'imaginais avoir trouvé la cause de cette transformation; je me suis trompée, tant mieux.

— Comment, tant mieux? demanda Lucy avec une inquiète curiosité.

— Je ne saurais trop vous expliquer cela. Il y a des préventions

dont on ne se rend pas compte. Pourtant c'était un bon parti, car il appartient à une ancienne et honorable famille.

— Il vous a dit cela?

— Non pas à moi, mais à mon père. C'est un Craigs de Craigee.

— Ne le croyez pas. Il vous a trompée, Marguerite.

— Eh quoi! Lucy, le connaissez-vous donc, pour en parler de la sorte?

— Non, mais quelque chose m'avertit qu'il n'est point ce que pense le loyal M. Brookland.

Marguerite demeura un instant pensive et troublée, puis elle reprit :

— Eh bien, c'est précisément l'impression qu'il a produite sur moi. Pourtant je dois avouer que jusqu'à présent il n'a rien fait qui puisse justifier nos doutes. Il est devenu l'ami de mon père, et j'ai tort peut-être de m'exprimer ainsi sur son compte, même devant vous.

— Non, répliqua vivement Lucy, ne vous reprochez pas votre franchise; rien de ce que vous me direz ne lui causera le moindre tort. Je n'ai pas le pouvoir de lui nuire, et l'eussé-je, je ne le voudrais pas.

Marguerite regardait d'un air de rêverie mélancolique les deux promeneurs qu'on apercevait encore au bout de l'allée; une inquiétude secrète pesait évidemment sur son esprit. Au bout de quelques minutes, elle repoussa son album et dit avec impatience :

— Je ne sais ce que je donnerais, Lucy, pour qu'il n'y eût pas au monde cette maussade chose qu'on appelle les affaires. Je déteste d'entendre parler de ce que je ne comprends pas.

Lucy Nutford suivit la direction des yeux de Marguerite, et répondit :

— M. Brookland et M. Craig n'ont, je suppose, à s'entretenir que de sciences et d'arts.

— Oh non! Il s'agit d'actions, de mines, d'inventions nouvelles. Je n'entre pas une seule fois dans la bibliothèque sans les trouver penchés sur de grandes feuilles couvertes de dessins et de plans. Quel intérêt mon père peut-il prendre à tout cela? Voudrait-il transformer en usine notre vieux Brookland?

Ces derniers mots furent dits d'un ton moitié plaisant, moitié sérieux, mais ils bouleversèrent Lucy jusqu'au fond de l'âme. Comme une bombe, qui éclate tout à coup au milieu d'une ville endormie, réveille les habitants et les appelle aux armes, ainsi cette courte phrase fit naître dans l'esprit de la jeune fille une foule de pensées. Craintes, doutes, terreurs, s'y élevèrent à la fois. « Transformer en usine le domaine de Brookland! » Ces paroles résonnaient aux oreilles de Lucy comme un glas funèbre. Elle se rappela les soupçons qui,

dans le Cornouailles, planaient sur Joël. Ne l'accusait-on pas d'avoir entraîné son meilleur ami, son bienfaiteur, à de ruineuses spéculations, et de l'avoir ensuite poussé dans l'abîme de la honte? Son père croyait à ces bruits, et le vieux fermier ne soupçonnait pas aisément le mal. N'avait-il pas raison de flétrir Joël Craig? Elle rejeta cette pensée : il n'était pas possible que l'homme dont elle avait fait l'idole de son cœur fût tombé si bas. Elle se promit néanmoins de surveiller attentivement la conduite de Joël, et si quelque indice venait confirmer ses craintes, elle parlerait, dût-elle le perdre et se perdre elle-même.

Le soir de ce même jour, quand on se réunit au salon, Lucy amena l'entretien sur le Cornouailles. Elle vanta sa fertilité, dépeignit les dangers de la côte, loua l'héroïsme des marins, puis, par une transition toute simple, elle passa aux mineurs du pays. Chacun parla de leur habileté, de leur courage ; on raconta comment les gisements avaient donné lieu à de brillantes fortunes, et aussi à des ruines non moins éclatantes.

— Pour ma part, s'écria Joël Craig, je pense que la richesse se cultive comme on sème et moissonne un champ. Pareille à une femme, la terre tient cachés au fond de son cœur ses trésors les plus riches. Pour les avoir, il faut pénétrer dans ce sanctuaire. Mais tous n'y parviennent pas. J'ai un ami, par exemple, qui était propriétaire d'une mine de cuivre dans le Cornouailles; faute de quelques milliers de livres sterling, il n'a pu continuer l'exploitation, et il s'est vu dépouiller de tous ses biens.

— Il n'est pas le seul dont le manque d'argent ait causé la perte, répondit Marguerite.

— D'autres, ajouta Lucy, se ruinent au contraire parce qu'ils sont trop riches.

— Oh! oh! dit M. Brookland, voilà qui ressemble à un paradoxe.

— Rien n'est pourtant plus facile à démontrer. Comme ils ne savent que faire de leur fortune, ils se jettent dans des spéculations désastreuses. Celui qui n'a rien est à l'abri d'une pareille tentation.

— Je suis tout à fait de votre avis, reprit Joël d'un air de franchise. On ne peut prendre trop de précautions quand on se mêle d'affaires. Mais ceci posé, nous devons reconnaître aussi que certaines entreprises dépassent les prévisions les plus hardies de leurs fondateurs. Je parlais de mon ami : s'il avait eu l'argent nécessaire pour creuser un puits plus profond de quelques mètres, et pour établir de nouvelles galeries, il aurait trouvé, sous forme de cuivre, une véritable mine d'or.

— Je connais le Cornouailles, s'écria Lucy; la plupart des gise-

ments sont épuisés. En creusant un puits on enfouit une fortune, et dix-neuf fois sur vingt on la perd.

— Dans le cas particulier dont il s'agit, le gain était sûr, répondit Joël. Mais M. Brookland n'a pas plus de confiance que vous dans l'exploitation du cuivre.

— J'en suis charmée. Qu'il se garde des conseillers à bouche d'or, autrement il pourrait se repentir de sa bonne foi.

— Certaines personnes n'ont foi en rien. Cependant, si l'on doutait toujours des autres et de soi-même, on n'arriverait jamais à faire une œuvre grande ou utile. On dirait que vous êtes sceptique, miss Nutford?

— Parce que je n'ai pas foi en vous? répliqua-t-elle.

Et un sourire de mépris releva imperceptiblement sa lèvre.

— Oh! de grâce, ne m'accablez pas de votre dédain! s'écria-t-il en affectant un effroi moqueur. Vous êtes toujours sévère pour moi, mais jamais autant que ce soir.

— A propos, interrompit le baronnet, avez-vous parlé à ma fille de votre invention?

— Non, pas encore. Je n'ai pas voulu en fatiguer miss Brookland avant d'être sûr qu'elle mérite son intérêt.

— Qu'est-ce donc, papa? demanda Marguerite.

— Mon Dieu, mon enfant, je ne comprends pas assez la question pour l'exposer clairement, mais...

— Alors, monsieur Craig, soyez assez bon pour nous expliquer de quoi il s'agit, dit la jeune fille avec impatience.

— L'idée n'est encore qu'ébauchée, répondit Joël; si je parviens à la mettre à exécution, je ne doute pas qu'elle ne rapporte de grands profits.

— En un mot, ma chère, reprit M. Brookland, il a inventé un gaz que chacun pourrait fabriquer avec les rebuts de son ménage, des bouts de chandelle, des os, de vieux souliers. On illuminerait une maison pendant une nuit entière sans dépenser plus d'un penny.

— Cela me paraît bien beau, cher père. Pourtant, si vous m'en croyez, vous laisserez à d'autres la gloire d'accomplir ces merveilles. On juge mal des choses, quand on est ébloui par de si brillantes perspectives. Où se fabrique ce gaz prodigieux, monsieur Craig?

— Nulle part encore, miss Brookland; mais bientôt, j'espère, on en trouvera partout. Les découvertes les plus fécondes ont eu d'humbles commencements.

— Certes, reprit le baronnet, il ne faut, pour s'en convaincre, que lire l'histoire de Stephenson et de tant d'autres illustres inventeurs. On se moquait d'abord de leurs idées; un beau jour, on s'est aperçu que c'était du génie.

— Sans chercher plus loin des exemples, voyez le galvanisme, répondit Joël. Vous et moi, nous sommes convaincus que l'avenir lui appartient; cependant combien de personnes encore qui ne font qu'en rire?

M. Brookland s'était depuis quelque temps épris d'un vif enthousiasme pour ce moyen thérapeutique, qu'il n'était pas éloigné de regarder comme la panacée universelle, le grand arcane qui devait rendre un peu de séve à notre génération affaiblie. Joël Craig connaissait l'engouement du vieillard, il s'en servit avec adresse pour parer aux insinuations gênantes de Lucy. Une fois la conversation mise sur ce terrain, les deux jeunes filles durent s'abstenir d'y prendre part, dans la crainte de froisser M. Brookland, qui devenait fort susceptible quand il s'agissait de ses petites manies.

Cependant la soirée s'avançait. Avant de se retirer, le vieux gentleman informa Marguerite que lui et M. Craig partiraient le lendemain pour Londres, où ils resteraient une partie de la semaine. Le but de ce voyage était d'obtenir un brevet et de fonder une compagnie pour l'exploitation du nouveau gaz.

Lucy fut la première levée au château. Elle avait peu dormi, car mille pensées anxieuses l'agitaient. L'heure fatale était-elle venue? Fallait-il parler? Pourtant une voix s'élevait encore dans son âme en faveur du beau, du brillant Joël Craig. Ne pouvait-elle, sans le démasquer et le perdre, détourner le péril qu'elle redoutait pour M. Brookland? Elle descendit au parc, puis revint au château, cherchant un tête-à-tête avec l'homme que, la veille encore, elle fuyait autant qu'il lui était possible de le faire sans attirer l'attention. Comme elle rentrait, un bruit de voix frappa son oreille. M. Brookland et Joël causaient avec animation dans la bibliothèque. Par la fenêtre ouverte, elle pouvait les voir absorbés tous deux sur des liasses de papier. Elle s'assit non loin de là, une broderie à la main, et attendit. Plusieurs heures s'écoulèrent, l'interminable entretien continuait toujours. Enfin Marguerite, impatiente, elle aussi, d'une conférence qui la privait de son père au moment où il allait s'éloigner d'elle, se présenta résolûment, et, moitié de gré, moitié de force, arracha le baronnet à ses calculs.

A peine s'était-il éloigné avec sa fille, qu'un coup, frappé discrètement, se fit entendre à la porte de la bibliothèque.

— Entrez, répondit une voix impatiente.

Et Lucy se trouva devant Joël Craig.

XIII

Une vive contrariété, presque de la colère, s'était peinte sur le visage du jeune homme, mais ce fut l'espace d'un instant. Lorsqu'il leva les yeux sur Lucy, son regard brillait de joie et de tendresse ; il s'élança au-devant d'elle, lui saisit les mains.

— Je le savais bien, qu'enfin vous viendriez, dit-il. Nous avons été insensés tous les deux. C'est moi, je l'avoue, qui suis le plus coupable, car j'ai blessé votre fierté ; mais n'avez-vous pas aussi à vous adresser quelque reproche?

— Moi ! s'écria-t-elle. Qu'ai-je donc fait? De quoi m'accusez-vous?

— Vous vous êtes montrée dure et injuste envers moi, Lucy. Bien des fois, dans l'amertume de mon cœur, j'ai juré de vous haïr ; mais je vous regardais, et je ne me sentais de force que pour vous aimer.

L'accueil imprévu qu'elle recevait avait bouleversé Lucy. Celui qui se tenait devant elle, humble et passionné, ce n'était plus l'hôte du manoir de Brookland, c'était ce même Joël avec lequel si souvent elle avait parcouru les étroites allées du jardin de Rose Vale. Ses manières, l'accent de sa voix, l'expression de son regard, tout cela, plus persuasif que ses paroles, faisait évanouir l'indignation de la jeune fille, ranimait la tendresse qu'elle avait crue éteinte. Pendant la nuit, elle avait pensé à cette entrevue, arrangé dans son esprit les phrases qui devaient foudroyer le coupable. « Vous trompez mes meilleurs amis, voulait-elle lui dire, mais je ne resterai pas le témoin muet et impassible du mal que vous allez leur faire. Abandonnez vos projets de spéculation avec M. Brookland et quittez sur-le-champ le château, ou je révélerai tout ce que je sais sur vous, tout ce que le monde soupçonne. »

Où était maintenant sa résolution, qu'était devenue sa présence d'esprit ordinaire? Elle ne trouvait pas une parole à répondre, et elle commençait à s'accuser elle-même d'orgueil et de dureté.

Voyant qu'elle gardait le silence, Joël reprit :

— J'aurais voulu éclaircir le malentendu qui nous séparait, mais vous m'évitiez; je craignais de vous déplaire. Que ne pouviez-vous lire dans mon cœur, Lucy! Vous y auriez vu tant de souffrance que vous auriez été désarmée. Vous m'accabliez de votre froideur et de vos sarcasmes, je ne laissais pas voir mes blessures, car j'ai ma fierté aussi ; je supportais vos railleries en silence, mais vous devez me

rendre cette justice que jamais je n'y ai répondu par une parole qui pût vous offenser.

— Vous paraissiez prendre peu de souci de ma froideur, murmura-t-elle. Personne n'aurait soupçonné que vous fussiez malheureux.

— Et blessé jusqu'au fond de l'âme, Lucy. Il est pénible d'être mal jugé, surtout par ceux qu'on aime. Vous m'avez soupçonné, vous avez voulu verser dans des oreilles étrangères les doutes injurieux de votre esprit; comprenez-vous ce que j'ai dû ressentir? Mais tout cela est oublié maintenant; vous voilà, ma bien-aimée, votre présence me dit que ces cruels malentendus vont cesser entre nous.

Les paroles de Joël rappelèrent à la jeune fille le but de sa démarche. Elle secoua la tête.

— Non, répondit-elle, il n'y a rien à éclaircir. Nous sommes maintenant l'un pour l'autre ce que nous devons être; les choses, grâce à Dieu, se sont arrangées d'elles-mêmes mieux que je n'aurais eu la force de le faire. Mais...

Elle hésita, ne sachant par où commencer sa délicate communication. Trop troublée pour chercher une périphrase, elle dit enfin d'une voix émue et précipitée :

— J'ai entendu hier au soir toute votre conversation avec M. Brookland, et... je désire... j'ai besoin... de recevoir de vous-même l'assurance que vous ne l'entraînerez pas dans cette affaire de gaz. Je sais combien votre imagination est vive, Joël; promettez-moi de ne pas pousser mes amis à des spéculations douteuses.

— Ma chère Lucy, répondit-il d'un air de franchise, il n'y en a pas qui soient certaines, le mot même le dit. L'entreprise dont j'ai parlé présente les meilleures chances de succès : si elle est bien conduite, tous ceux qui auront eu l'esprit de s'y intéresser feront d'immenses fortunes. Quant à M. Brookland, il ne risque pas plus que moi : il met son or dans l'affaire, moi mon intelligence; l'un vaut l'autre.

— Mais la partie ne sera pas égale pour tous deux, répliqua la jeune fille.

— Vous vous trompez. Il peut plus aisément se passer de quelques misérables mille livres sterling, que moi de crédit. Si l'entreprise échoue, je suis un homme ruiné. Vous autres femmes, vous ne comprenez pas ces choses-là; vos jolies têtes ne sont pas faites pour s'appesantir sur les rudes problèmes du monde industriel. L'amour, voilà votre sphère; restez-y, ou vous vous briserez contre les écueils.

— Il n'est pas besoin d'en sortir pour être exposé au naufrage, murmura Lucy.

— Jamais quand on prend le cœur pour pilote. Et cela me ramène à nos espérances, ma chère âme. Savez-vous pourquoi cette affaire me tient si fort à cœur, pourquoi j'ai l'ambition d'être riche? C'est pour me présenter devant votre père avec un portefeuille bien garni, car alors...

— Fussiez-vous dix fois millionnaire, interrompit-elle, il ne consentirait pas plus que maintenant à vous entendre. Vous ne le connaissez pas. Peu lui eût importé que vous eussiez les mains vides, s'il avait cru votre conscience pure. Et vous savez ce qu'il pense. Pour qu'il vous reçût dans sa maison, il faudrait obtenir de ce malheureux M. Treherne la rétractation des paroles qu'il a prononcées. Elles ont été dites, je le sais, dans un moment de trouble et de colère, mais mon père est persuadé qu'elles sont vraies.

— Le temps aplanit bien des obstacles, répondit-il ; ayons foi dans l'avenir, et vous, ma bien-aimée...

— Moi, s'écria-t-elle, fascinée par la passion qui éclatait dans les yeux du jeune homme, j'aurai foi en vous, mon ami. Si vous saviez ce que j'ai souffert depuis quinze jours ! Combien la vie me paraissait triste et vide ! Et maintenant...

Elle n'acheva pas, mais sa rougeur et son silence même terminèrent éloquemment la phrase commencée.

— Effaçons le souvenir de ces heures mauvaises, lui dit-il avec tendresse. C'était folie de croire que nous pussions vivre sans nous aimer; car vous avez un peu d'amitié pour moi, n'est-ce pas, ma chère âme?

Il faisait cette question du ton d'un homme qui sait bien quelle sera la réponse. Son ardent regard enveloppait Lucy qui, tremblante, oubliait toutes choses dans l'enivrante joie de cette réconciliation inespérée. Il l'attira doucement à lui et ses lèvres effleurèrent le visage de la jeune fille.

— Vous m'êtes resté si cher en dépit de moi-même, reprit-elle, que si nous avions dû être pour toujours séparés, je sens que j'en serais morte.

— Pardon si je vous dérange, dit derrière eux une voix mielleuse, je cherchais M. Brookland. J'étais loin de me douter que j'allais interrompre un aussi tendre entretien.

C'était mistress Creamly qui, n'ayant pas reçu de réponse après avoir frappé deux fois, entrait sans plus de façon. Les deux jeunes gens, trop occupés l'un de l'autre, ne l'avaient pas entendue.

— Chère madame, s'écria Joël sans se déconcerter, vous n'avez pas d'excuses à nous faire; seulement, soyez assez bonne pour nous garder le secret. Nous répétions une charade.

— Vraiment ! Vous étiez alors tout à fait dans vos rôles. Vous avez sans doute joué cette scène bien des fois.

— En effet. Nous voulons éblouir nos amis par notre talent dramatique.

— Vous y réussirez, soyez-en certain. Je n'ai jamais vu l'art imiter à ce point la nature. Je suis désolée de vous avoir interrompus ; j'aurais aimé à voir la fin de cette charade. Continuez, de grâce ; supposez que je suis le public : peut-être un peu de critique affectueuse vous aiderait-elle à effacer de vos rôles quelques défauts, s'il y en avait.

Lucy, revenue de son premier trouble, essaya de riposter par quelques mots à l'ironie de mistress Creamly ; mais Joël ne lui en laissa pas le temps : il assaillit la vieille dame de compliments qui, pour être exagérés, n'en furent pas moins fort bien reçus. Après qu'elle se fut rassasiée de cet encens flatteur, elle finit par réfléchir que, M. Brookland étant au bout du parc avec sa fille, il était inutile de l'attendre dans la bibliothèque. Joël la reconduisit jusqu'à la porte en lui disant :

— Surtout ne nous trahissez pas : toute notre petite fête serait gâtée si vous en parliez trop tôt.

Il se pencha ensuite à l'oreille de mistress Creamly et murmura quelques paroles que Lucy n'entendit point. La vieille dame sourit.

— Allons, soyez tranquille, je serai discrète. Vous devez savoir que j'ai au moins cette qualité-là.

— Je sais que vous avez toutes les vertus, madame, répondit galamment le jeune homme qui lui baisa la main.

Dès qu'elle fut dehors :

— Fi ! Joël, s'écria Lucy, comment pouvez-vous être, avec cette méchante femme, d'une politesse aussi ridicule ?

— C'est assez que vous l'ayez pour ennemie, répondit-il en riant ; je ne veux pas l'avoir contre moi.

— Oui, elle promettra d'être discrète ; mais cela ne l'empêchera pas de laisser échapper devant Marguerite des demi-mots, des insinuations pires mille fois que la vérité tout entière.

Elle demeura un instant silencieuse, puis, d'une voix suppliante :

— Je vous en prie, Joël, permettez-moi de confier notre secret à Marguerite. Si elle le connaissait, elle serait mieux disposée en votre faveur.

— Est-ce qu'elle est prévenue contre moi ? demanda-t-il vivement.

— Oh ! non. Je ne veux pas dire cela. Seulement, si elle savait

notre affection l'un pour l'autre, elle... Que je suis folle! ajouta-t-elle, je parle comme si j'étais sûre de votre cœur.

— Et vous devez l'être, reprit-il en lui serrant la main d'un air toutefois plus préoccupé que véritablement tendre. Mais voyez-vous, Lucy, renoncez à l'idée de confier à miss Brookland la moindre chose de ce qui me concerne. Vous me causeriez un grand tort. Son père m'a raconté cette malheureuse affaire Treherne telle qu'il l'avait apprise à Rose Vale, et il m'a fait de moi-même une peinture peu flatteuse. J'aurais pu, sans doute, prendre le taureau par les cornes, laisser éclater mon indignation et m'écrier : « Je suis l'homme dont on vous a dit tant de mal; » et alors j'aurais rétabli les choses sous leur vrai jour. Mais il aurait fallu accuser de calomnie des personnes qui vous sont chères ; j'ai mieux aimé garder le silence.

La cloche du déjeuner se fit entendre. Les deux jeunes gens échangèrent à la hâte de tendres adieux. En entrant dans la salle à manger, ils retrouvèrent mistress Creamly, que M. Brookland avait retenue. Joël Craig se pencha vers Lucy :

— Suivez mon conseil : cherchez à gagner l'amitié de cette vieille femme ; il n'est pas bon de l'avoir contre soi.

Deux heures plus tard, Lucy et Marguerite, restées seules au château, se promenaient le long du petit lac. Miss Brookland n'eut pas besoin d'un grand effort de pénétration pour s'apercevoir que son amie était plus gaie que de coutume.

— Vous avez l'air d'être contente du départ de M. Craig, ma chérie, lui dit-elle. C'est bien mal, car il fait grand cas de vous. Nous agissons toutes les deux abominablement envers lui. Papa m'a grondée ce matin, il l'aime beaucoup, plus encore que je ne pensais; il faut, Lucy, que nous le ménagions davantage.

— Je ne demande pas mieux, répondit la jeune fille.

— J'ai moins de préventions que vous contre M. Craig, poursuivit Marguerite. A force de bonne volonté, je finirai peut-être par avoir pour lui de la sympathie. Qui sait même où ce sentiment-là s'arrêtera? Je ne puis trop l'apprécier, à en croire mon père.

— Marguerite! y pensez-vous? s'écria Lucy qui devint toute pâle. Vous, éprouver de l'attachement pour M. Craig! Dieu nous garde de ce malheur!

— Eh quoi! Lucy, on dirait que vous le haïssez... ou bien... que vous l'aimez.

XIV

Par quelle étrange fantaisie de la mode le moment qui rassemble à Londres la société élégante, est-il précisément celui où

la campagne se revêt de sa plus riante parure, où l'ombre fraîche des arbres invite le promeneur, où le murmure des ruisseaux, le chant des pinsons et des alouettes semblent dire à l'homme : « Secoue la poussière des villes, laisse ton cœur s'épanouir à la vue des merveilles que partout ici la bienfaisante nature offre à tes regards. » Les Anglais, sans doute, expliqueraient difficilement cette bizarrerie ; mais ils s'en inquiètent peu, et chaque retour de la belle saison ramène le monde fashionable dans les riches hôtels de West-End et de Westminster. M. Brookland trouva la bruyante métropole dans tout son éclat, et tandis que Joël Craig faisait les démarches nécessaires pour obtenir le brevet de son nouveau gaz, il profitait de ce séjour forcé à Londres pour revoir ses amis de la ville.

C'était un mois environ après que Paul Wynter avait été nommé médecin de Pentonville : le jeune homme consacrait à la prison la plus grande partie de son temps, le reste était absorbé par la visite des pauvres de la paroisse. En dehors de cette clientèle peu lucrative, à peine avait-il deux ou trois malades. Il n'était donc guère probable que lui et M. Brookland vinssent à se rencontrer, les quartiers qu'ils fréquentaient ne se ressemblant en aucune façon. Un jour, néanmoins, le docteur Chapman, qui s'inquiétait de la pâleur et de l'air abattu de son ami, parvint à l'emmener pour une promenade de quelques heures. Comme ils se dirigeaient vers Hyde-Park, ils aperçurent le baronnet. Une joie profonde éclaira le visage de Paul ; il s'élança au-devant de lui, et tous deux échangèrent de chaleureuses poignées de main.

— Comment se fait-il, dit M. Brookland après les compliments d'usage, que nous ne vous ayons pas vu depuis votre retour? Je vous avais donné mon adresse, et vous m'aviez promis de venir. C'est fort mal, monsieur Wynter, de manquer ainsi à sa parole. Ma fille pense même... Vous avez oublié votre malade, je suppose, puisque vous ne m'avez pas encore demandé de ses nouvelles.

— L'oublier ! s'écria-t-il. Oh ! non. Elle se porte bien, n'est-ce pas ?

Il parlait avec précipitation, tant il avait hâte de savoir ce que Marguerite avait pensé de son silence.

— Oui, assez bien, répondit M. Brookland ; mais elle vous regarde comme un déserteur, qui devrait être envoyé devant une cour martiale. Du reste, elle n'a pas prononcé votre nom depuis longtemps ; je crains qu'elle ne se souvienne plus de vous.

— Sans doute, dit Paul, — et il y eut de l'amertume dans sa voix, de la tristesse dans son sourire — on n'a pas besoin de descendre dans la tombe pour être oublié.

— Surtout, reprit Chapman, quand on ne se donne pas la peine de se rappeler à la mémoire des gens.

Puis, se tournant vers M. Brookland :

— Et c'est ce que fait Wynter : il s'ensevelit dans son trou comme un rat malade, et il n'y a qu'un vieux furet de mon espèce qui soit capable de le déloger. Je le relance quelquefois, je le pousse hors du gîte ; mais il y retourne aussitôt pour broyer du noir.

— Mon ami exagère, répondit Paul. Un homme qui a sur les bras deux cents clients n'a pas le temps de broyer du noir.

— On sait toujours en trouver pour satisfaire ses vices favoris.

— Le docteur a raison, dit M. Brookland ; vous paraissez fatigué. Vous prenez trop à cœur les devoirs de votre profession ; vos forces n'y suffiront pas.

— Il s'en repentira, si cela continue, ajouta Chapman. La nature se révolte quand elle est surmenée ; elle prendra sa revanche sur son corps, et enverra son âme dans l'autre monde.

— Oh ! nous saurons bien l'empêcher, reprit le baronnet. Maintenant que je le tiens, je ne le quitte plus jusqu'à ce qu'il se soit engagé à venir chez moi passer quelques jours, et présenter à ma fille ses très-humbles excuses.

— C'est cela, unissons-nous, s'écria Chapman ; peut-être ainsi parviendrons-nous à triompher de son obstination.

Le docteur se réjouissait de penser que Paul pourrait prendre un peu de repos et respirer l'air pur de la campagne. Quant au jeune homme, un trouble inexprimable s'était emparé de lui. Revoir Marguerite ! c'était plus de joie qu'il n'en avait jamais espéré. Il avait vaillamment lutté contre son amour, mais cette rencontre nouvelle, il ne l'avait ni cherchée, ni prévue ; devait-il s'en refuser l'enivrante et amère douceur? Il rappela néanmoins son énergie, et répondit à M. Brookland que ses devoirs ne lui permettaient pas de s'absenter.

— Niaiseries que tout cela ! dit Chapman. Qu'il n'en soit plus question, maître Paul. Je prends vos malades sous mon aile ; je veillerai sur vos chers prisonniers comme une poule sur ses poussins.

Paul savait que le docteur tiendrait fidèlement sa promesse ; il ne pouvait confier à de meilleures mains la garde de ses malades, mais il en était un près duquel Chapman ne le remplacerait pas, cette pensée lui arracha un soupir.

— Allons ! reprit M. Brookland, vous n'avez plus l'ombre d'un prétexte pour refuser. Ah ! j'oubliais de vous dire que vous retrouverez au château une ancienne connaissance. Vous vous souvenez de cette jeune fille qui a soigné Marguerite avec tant d'obligeance à l'hôtel de Splügen? Elle est maintenant à Brookland.

— Miss Lucy Nutford ! Je me la rappelle parfaitement, répondit

Paul. J'ai d'ailleurs pour cela une bonne raison, je soigne son frère.

— En effet! s'écria M. Brookland, elle a un frère à Londres. J'avais même promis de le voir. Il est malade, dites-vous?

— Pas précisément; mais j'ai remarqué en lui des symptômes qui m'inquiètent. Il a un grand talent, c'est une de ces organisations que la flamme du génie consume, et malheureusement, la vie qu'il mène au milieu de ce monde d'artistes, n'est pas propre à raffermir sa santé.

Ces paroles augmentèrent chez le baronnet le désir de faire la connaissance du jeune peintre. Il fut convenu que Paul, après avoir terminé sa visite à Pentonville, le conduirait à l'atelier de Claude Nutford. Puis, on reparla de Brookland, et, sans accepter encore l'invitation, Paul ne sut pas cacher à ses amis combien il lui coûtait de la refuser. Il n'avait plus maintenant la consolation de voir son père aussi librement qu'il l'avait fait d'abord; le vieillard, pensait-il, s'apercevrait à peine de sa courte absence. Le directeur de Pentonville s'était à bon droit étonné de l'impatience avec laquelle le prisonnier réclamait le docteur, et de la docilité que mettait celui-ci à le satisfaire. Il avait un jour adressé à Paul des observations qui l'avaient obligé à être plus circonspect.

— Je crains, lui avait-il dit, que vous soyez trop indulgent, trop bon pour ces gens-là. Le vieux 32 a l'air de s'imaginer que vous devez être l'esclave de tous ses caprices. On m'a rapporté qu'il vous envoie chercher à toute heure, et le plus souvent pour des riens.

— Il souffre d'une débilité générale, jointe aux infirmités de la vieillesse, avait répondu Paul. Il est nerveux, irritable.

Le directeur s'était mis à rire.

— J'ai entendu parler de femmes nerveuses, mais nous ne pouvons permettre un pareil luxe à nos prisonniers. Le 32 se rappelle trop qu'il était un gentleman; nous n'avons pas de ces distinctions sociales; il est ici au même titre que les autres. Voyez-vous, docteur, il faut prendre garde d'exciter des jalousies. Si vous aviez trop de faiblesse pour cet homme, on vous accuserait d'obéir à des préjugés de classe, et une émeute éclaterait dans la prison.

Paul s'était retiré triste et pensif.

Le lendemain, il avait exposé la situation à son père et l'avait engagé à se montrer prudent; mais le vieillard avait paru d'abord peu disposé à entendre raison:

— Dites-leur que vous êtes mon fils, Paul. On ne peut pas être assez cruel pour me priver de vous voir. Votre présence est pour moi breuvage et nourriture; je mourrais sans vous.

— Mon pauvre père, vous ne vous rendez pas compte de l'état des

choses. Si l'on venait à découvrir les liens qui existent entre nous, je perdrais toute influence, toute considération...

— Et voilà ce que vous craignez, Paul! Vous êtes comme le reste des hommes. Perdre la considération! quel malheur, en vérité! vous pensez plus à vous qu'à votre pauvre père. Mais je n'en suis pas étonné, vous devez avoir honte de moi, je n'ai pas le droit de m'en plaindre.

Il était pénible d'être ainsi accusé, après tant de sacrifices. Paul cependant n'essaya pas de se défendre; il prit la main du prisonnier dans les siennes et la caressa doucement.

— Vous ne m'écoutez pas jusqu'au bout, mon père. Ce que je dis est dans votre intérêt, non dans le mien. Si l'on savait que je suis votre fils, on ne me permettrait pas de rester ici. Nous avons tous les deux besoin de nous voir; mais nous devons nous faire violence. Il vaut mieux, continua-t-il en souriant, se contenter de la moitié d'un petit pain que de ne pas en avoir du tout. Ayez confiance en moi, je viendrai le plus souvent possible; seulement, cher père, ne m'envoyez pas chercher, comme vous en avez pris l'habitude depuis quelque temps, ou bien je serai renvoyé, cela est aussi sûr qu'il fait jour à midi.

Cette menace avait rempli le vieillard d'effroi, il saisit le bras de Paul en s'écriant d'une voix douloureuse :

— Je comprends! je comprends! Mais je vous entendrai dans le corridor. Je reconnaîtrais votre pas entre mille, et puis, vous parlerez plus haut quand vous arriverez près de ma cellule. Rappelez-vous, Paul, que j'aurai toujours l'oreille au guet, que je passerai les heures à épier le son de votre voix.

A partir de ce moment, les entrevues entre le père et le fils avaient été rares et courtes; souvent ils demeuraient plusieurs jours sans trouver l'occasion d'échanger ensemble une seule parole. Tout à coup, le numéro 32 fut pris d'une singulière ardeur pour le travail, il demanda et obtint sans peine de partager les tâches quotidiennes que ses compagnons de captivité accomplissaient dans le préau. Cet accès de zèle étonna les gardiens, mais aucun n'en pénétra la véritable cause. Cette cause, la voici. A certaines heures du jour, Paul trouvait un prétexte pour se promener dans la cour de la prison avec l'un ou l'autre des employés, car il s'était fait aimer de tous, et il n'y en avait point qui ne fussent charmés de sa visite. Les rudes visages des prisonniers eux-mêmes s'éclairaient quand ils apercevaient « leur docteur » au milieu des surveillants. Paul les traitait, non comme des coupables qui, dans le passé, ont commis des crimes, mais comme des hommes qui veulent mieux vivre à l'avenir. Il s'efforçait de jeter jusque dans l'âme des plus dégradés, la semence du repen-

tir, du respect de soi-même ; il élevait leurs pensées, de la fange où elles croupissaient, vers une région saine et fortifiante. Quand il approchait de l'escouade dont faisait partie le numéro 32, il s'arrêtait plus souvent et parlait plus haut, pour que le son de sa voix pût parvenir à une oreille avide de l'entendre. Arrivé plus près encore, il échangeait cent paroles avec le compagnon de travail du vieillard, afin de lui en adresser vingt à lui-même. Ainsi se passaient les jours, n'amenant entre le père et le fils d'autres rapports que ceux qui pouvaient exister d'une manière ostensible entre le médecin de Pentonville et les prisonniers.

XV

A l'heure fixée, M. Brookland vint prendre Paul pour se rendre avec lui chez Claude Nutford. Ils trouvèrent le jeune peintre confortablement installé dans le quartier le plus coquet d'Islington, au premier étage d'une maison blottie au milieu des jardins, comme dans un nid de fleurs. A l'entrée de l'appartement était l'atelier, vaste pièce qui présentait le désordre pittoresque si cher aux artistes. Des babioles de toutes sortes, jetées çà et là dans la plus étrange confusion ; des draperies éclatantes, de brillants oripeaux, des broderies à gros reliefs sur des tissus de coton, enfin divers ornements propres à compléter la toilette d'une beauté grecque ou d'une matrone romaine, gisaient les uns sur le sol, les autres sur les chaises et les fauteuils ; des têtes de plâtre, dont plusieurs étaient à demi brisées, pendaient aux murailles, des pieds et des mains, d'un moule exquis, se trouvaient auprès d'un buste de satyre. Dans un coin, se tenait accroupi un squelette, un squelette véritable, dont les ossements hideux étaient attachés par des fils de laiton. Cette tête dépouillée de chair, avec ses orbites vides et ses mâchoires nues, semblait prendre un air moqueur et rire du néant de la mort.

Lorsqu'ils entrèrent dans l'atelier, M. Brookland et Paul passèrent tout près de ce « triste emblème de l'humanité » qui était là, tranquille et muet, au-dessous d'une esquisse représentant une alerte beauté tyrolienne.

— Prenez garde, s'écria Claude qui courut au-devant d'eux ; un peu plus, vous touchiez le ressort, et vous auriez reçu peut-être une embrassade qui ne vous aurait pas fait plaisir.

La perspective parut peu attrayante à M. Brookland ; il regarda le squelette d'un air effaré, et il eut soin, pendant tout le temps que

dura la visite, de se tenir à une respectueuse distance de cet intéressant échantillon anatomique.

Dès que l'émoi causé par ce petit incident fut passé, Paul Wynter apprit à Claude le nom de l'ami qui l'accompagnait.

— J'ai beaucoup entendu parler de vous, monsieur, et de miss Marguerite, dit le jeune peintre en rougissant de plaisir. Lucy m'a si bien décrit Brookland, qu'il me semble le connaître presque autant que la maison de mon père. J'ai appris que vous aviez été dans le Cornouailles visiter ma famille.

— Et ce voyage m'a laissé le meilleur souvenir, car j'ai rarement reçu un accueil aussi plein de franchise et de bonté. Votre père est un de ces nobles cœurs comme on n'en trouve pas un sur mille.

— Oui, c'est un homme de la vieille roche, un peu arriéré, par malheur. Nos gens du Cornouailles ont l'écorce rude. Je voudrais qu'il vînt à la ville pour se façonner.

— Il est mieux tel qu'il est ; laissez-le à Rose Vale.

— Mais cela ne lui ferait pas de mal de connaître un peu plus le monde, un peu plus la vie.

— Nulle vie ne lui conviendrait aussi bien que celle qu'il mène ; et quant au monde, il a autour de lui les champs de trèfle, les vertes prairies, les épis dorés, ce monde-là vaut bien le vôtre, où l'existence n'est qu'un combat fiévreux, où, même dans la plénitude de leur force, les hommes sentent la fatigue et aspirent au repos.

Un flot de sentiments contradictoires assiégeait Claude Nutford. Son cœur battait pour la vieille maison paternelle, il était heureux d'entendre un étranger en faire l'éloge; cependant, il ne pouvait se défendre d'une sorte de honte, en songeant que son père conduisait la charrue et cultivait ses champs de ses propres mains.

Le baronnet lut dans le cœur de l'adolescent, car le jeune peintre, avec son visage imberbe et sa frêle apparence, n'était guère autre chose. Il lui mit avec affection la main sur l'épaule et lui dit :

— Vous pouvez être aussi fier du caractère généreux et droit de M. Nutford qu'il l'est, lui, de votre talent.

— Jugez par vous-même, reprit Paul, si cet orgueil paternel n'est pas légitime.

Et du doigt il indiquait à M. Brookland une délicieuse esquisse. Le vieux baronnet considéra le dessin avec attention, montrant par ses louanges autant que par ses légères critiques, qu'il était un véritable connaisseur, digne de comprendre et de juger l'œuvre dont il parlait.

Claude Nutford était la personnification du type idéal de l'artiste. Il y avait en lui de la flamme; en l'approchant, on se sentait pénétré des chauds effluves, du parfum de la poésie. L'expression de son

visage manquait peut-être d'énergie virile, ses mains, blanches et finement modelées, avaient pour un homme, trop de délicatesse; mais l'âme rayonnait à travers cette fragile enveloppe. Son œil, plein de feu, semblait une lampe qui se consume trop vite, et déjà un orbe noir, qu'on eût dit causé par les ravages de sa brûlante lumière, se dessinait tout autour. Quand il parlait avec animation, il était à chaque phrase interrompu par une petite toux sèche, fort pénible à entendre pour ceux qui se trouvaient avec lui.

M. Brookland se retira vivement impressionné; le jeune peintre lui inspirait une extrême sympathie, aussi l'avait-il chaleureusement invité à venir à Brookland, ce que Claude avait promis de faire la semaine suivante.

— Vous paraissez inquiet de votre ami, dit le baronnet à Paul qui marchait silencieux à ses côtés. Serait-il menacé d'une maladie de poitrine?

— J'en ai grand peur. Je voudrais lui persuader de quitter l'air enfumé de Londres, d'aller vivre chez son père, mais les jeunes gens sont si obstinés! Et cependant, se coucher tard, fumer, mener, si peu que ce soit, la vie joyeuse des artistes, tout cela lui est mortel.

— Je regrette d'apprendre ce que vous me dites là, je le regrette de tout mon cœur, autant pour son père que pour lui. Mais n'y a-t-il aucun moyen d'empêcher un malheur pareil.

— Je lui ai parlé sérieusement. Il n'a fait que rire de mes conseils. L'activité qui déborde en lui l'empêche de sentir les atteintes de son mal, mais moi qui l'observe, j'en vois les progrès.

— Quelle terrible chose! répondit M. Brookland. Un homme comblé de tant de dons, jeunesse, beauté, génie, mourra peut-être dès l'aurore de sa gloire, tandis que moi, je suis resté pour survivre aux miens et traîner ma vie au milieu d'un monde d'étrangers!

— Il est consolant, dit Paul, de vieillir comme vous, entouré de l'estime de tous et de la tendre affection de quelques-uns, dont le sourire vous éclaire, dont les soins vigilants vous soutiennent.

En parlant ainsi, la voix du jeune homme s'était émue, car il pensait à une tête blanche que le déshonneur avait flétrie, que les murs d'une prison isolaient du reste du monde.

M. Brookland quitta Paul à l'entrée d'Islington, mais il le revit les jours suivants, et le détermina enfin à l'accompagner lorsqu'il retournerait à Brookland. Leur départ devait avoir lieu à la fin de la semaine; la veille, le docteur Chapman vint pour s'entendre avec son ami au sujet de l'intérim qu'il lui avait promis de faire. Il fallait que le suppléant fût présenté au directeur de Pentonville et obtînt son autorisation, qui, du reste, n'était pas douteuse.

Après que cette formalité eut été remplie, Paul parcourut la pri-

son avec le docteur, lui montra ses malades, lui adressa différentes recommandations.

Son cœur se serra douloureusement, lorsque, jetant un rapide coup d'œil dans le préau, il aperçut, au milieu d'un groupe d'hommes à mine basse et repoussante, les cheveux blancs, le profil aristocratique de son père. Le costume de la prison ne pouvait cacher la distinction de toute sa personne; chacun de ses mouvements contrastait avec les allures lourdes et brutales de ses compagnons. Il était parmi eux, mais il n'appartenait pas à leur monde. Rien n'avait pu effacer les signes de noblesse native que la nature avait imprimés sur son front. Le sang que vingt générations avaient gardé pur, ce sang, souillé par lui seul, bouillonnait encore dans ses veines, et la honte le faisait monter au visage en rouges effluves. Paul sentit ses jambes fléchir sous lui lorsqu'il arriva près du vieillard, et, malgré ses efforts, le tremblement de sa voix trahit le trouble qui l'agitait. Cependant, il ne pouvait passer sans lui dire une parole. Il y aurait eu de la cruauté à le quitter ainsi, à la veille d'une absence qui allait durer trois jours. Trois jours! c'est bien peu de chose selon le cours ordinaire du temps, c'est une éternité pour quiconque souffre, attend, implore en vain la consolation.

Le docteur Chapman ne remarqua point l'agitation de Paul. Tout occupé de faire des études de mœurs, il lançait de malicieuses plaisanteries et observait la physionomie de chacun des prisonniers pour y découvrir la nature du méfait qui l'avait amené en ce lieu.

— Regardez, s'écria-t-il, cet homme qui porte le n° 32. N'a-t-il pas l'air d'un petit saint? Il a dû commettre quelque rouerie bien hypocrite, car il n'a certainement pas assez de cœur pour être un franc scélérat. Je ne serais pas étonné de l'entendre citer l'Écriture et dire dévotement sa prière quand nous passerons près de lui. Tenez, voilà déjà ses lèvres qui remuent.

Il disait vrai. La bouche du vieillard s'était ouverte d'étonnement et d'angoisse lorsqu'il avait vu son fils en compagnie d'un étranger. Paul allait-il cesser d'être le médecin de Pentonville? Cet inconnu devait-il prendre sa place? Le visage du prisonnier trahit une anxieté muette, ses yeux exprimèrent une indicible souffrance, et, tandis que ses mains continuaient à briser avec un marteau le tas de pierres placé devant lui, son âme tout entière s'élançait vers son fils. Leurs cœurs battaient à se briser, mais leurs bouches devaient rester silencieuses; pas une parole, pas un regard de sympathie ne pouvait être échangé entre eux. Paul aurait voulu s'entretenir avec Chapman, afin que son père, en l'écoutant, apprît combien son absence serait courte.

— Je ne vous laisserai pas longtemps cette charge, cher docteur, je...

L'émotion étouffa sa voix, un accès de toux nerveuse interrompit la phrase commencée ; il laissa tomber son mouchoir près du monceau de pierres, et en se baissant pour le ramasser, il appuya doucement son visage sur la main du vieillard, qu'il pressa de ses lèvres. Le père s'était maîtrisé d'abord ; il se rappelait que la moindre imprudence perdrait tout ; ses yeux seuls avaient envoyé à Paul l'ardente bénédiction que sa bouche n'osait formuler. Mais quand il le vit à ses pieds, il oublia tout, et, par un mouvement instinctif, il entoura d'un geste passionné le cou du jeune homme.

Cette scène avait duré l'espace d'une seconde. Le vieillard fut rappelé au sentiment de sa situation par un poignet vigoureux qui s'abattit sur son épaule, et le secoua si rudement qu'il faillit le renverser. C'était celui du docteur Chapman, qui, voyant son ami tomber, et le prisonnier se jeter sur lui, avait cru à une intention criminelle. Dans cette pensée, il s'élançait à son secours, non sans pousser une malédiction énergique. Mais Paul se releva d'un bond, sépara les deux hommes, et envoya le docteur abasourdi à quelques pas de distance. Puis l'éclair de son regard s'éteignit, et il dit avec un faible sourire :

— Pardonnez-moi, mon ami, je ne savais ce que je faisais ; je pensais que vous alliez frapper ce vieillard, et il n'y avait rien de sa faute. Le soleil m'avait causé un étourdissement, voilà tout.

En donnant au docteur cette explication, il tournait le dos à son père. Il entendit le marteau retomber pesamment sur les cailloux ; un autre bruit s'y mêlait, celui d'un sanglot.

— Mon cher Paul, répondit le docteur, vous êtes dans un déplorable état d'excitation nerveuse. Cette vie vous tue. Vous êtes trop impressionnable, vous avez une organisation trop délicate pour supporter de pareilles scènes. Je ne comprends pas que vous ayez choisi la place de médecin d'une prison.

— Ce n'est point par choix, hélas ! Dieu le sait ! murmura Paul.

— Comment ! Que diable voulez-vous dire ? Ne suis-je pas venu me mettre à vos genoux pour vous supplier de rejeter cette drogue malsaine et de prendre le friand morceau que je vous présentais. Vous n'aviez qu'à étendre le bras, vous ne l'avez pas voulu !

Paul pressa en silence la main de son ami, et le docteur continua :

— Vous commencez à vous apercevoir que vous cultivez une terre ingrate. Autant vaudrait ensemencer un rocher que de prétendre faire germer le bien dans ces cœurs endurcis. Votre ami, le n° 32, allait tout bonnement vous voler, mon cher. Je voudrais qu'il m'en-

voyât chercher pendant votre absence ; je le soignerais de la bonne façon, il peut y compter, l'hypocrite vieux fil..

— Taisez-vous, taisez-vous ! s'écria Paul en mettant sa main sur la bouche du docteur. Je ne supporterais pas cela, même de vous. Venez, docteur, écoutez-moi.

Il l'attira dans un coin du préau où les prisonniers ne pouvaient les entendre. Chapman commençait à croire que le cerveau de son ami était dérangé ; il le suivit néanmoins et s'assit près de lui sur un banc. Paul appuya les coudes sur ses genoux et cacha son visage dans ses mains. Il ne voulait pas voir l'effet que sa confidence allait faire sur le docteur.

— Vous avez souvent essayé, dit-il d'une voix sourde, de sonder le mystère de ma vie. Soyez satisfait : il est devant vous, enfermé dans les murs de cette prison. Ce vieillard... je suis son fils.

Il se recula dès qu'il eut achevé ces paroles. Ne venait-il pas de perdre son seul ami ? Ne lui faisait-il pas horreur ? Il eût voulu se cacher dans les entrailles de la terre pour échapper à cette honte.

Sa main fut retenue par une chaude et forte étreinte qui alla jusqu'à son cœur. On ne le repoussait pas, on ne l'abandonnait pas ! Le docteur, cependant, se taisait. Qu'aurait-il pu répondre ? Les paroles eussent été impuissantes à consoler cette infortune ; il se rapprocha de Paul par un élan de généreuse tendresse. Le jeune homme leva les yeux et lut sur son visage tant de sympathie, qu'il trouva la force de lui raconter, sans restriction ni réticence, la triste histoire de son père. Il ne dit pas un seul mot de ses propres souffrances ; pourtant son silencieux héroïsme apparaissait, revêtu d'une splendeur divine, devant les yeux humides du docteur. D'un ton altéré, qui formait un étrange contraste avec l'accent d'ordinaire jovial et un peu rude de sa voix, il répondit à Paul :

— Et voilà pour quelle raison vous avez renoncé au monde, perdu vos plus belles années, enseveli dans cette prison votre jeunesse et votre talent !

— Sans doute. Quel meilleur usage pouvais-je faire de ma vie ? Pauvre vieux père ! il n'a que moi au monde, et nous nous aimons tant !

Il y avait dans sa voix une commisération si vive, une tendresse filiale si touchante, que Chapman se sentit remué jusqu'au fond du cœur.

— Je vous croyais un héros, Paul ; mais, par le ciel, vous êtes un martyr !

XVI

— Savez-vous ce que m'écrit mon père? dit le lendemain d'un air joyeux Marguerite à Lucy Nutford, dès qu'elle l'aperçut. Il a été voir votre frère, qui lui a promis de venir ici.

— Ah! combien je suis contente! s'écria Lucy. Cher bon Claude! Je suis sûre que vous l'aimerez.

— Et, continua Marguerite, il arrive ce soir.

— Qui donc? Claude?

— Non, mon père. Mais il ne vient pas seul; il amène avec lui un ami. Voyons, devinez un peu qui ce peut être, ajouta-t-elle d'un ton où perçait le triomphe.

— Serait-ce M. Craig? demanda Lucy, dont le cœur battit d'espoir.

— Non, cherchez encore.

— Je ne trouverai jamais, je ne connais pas vos amis de Londres.

— Vous connaissez celui-là.

— Vraiment! Alors ce doit être M. Wynter.

— Juste. Mon père m'écrit qu'il part avec lui par le premier train. Je demanderai la voiture pour quatre heures, et nous irons les attendre à la station.

— Ah! dit Lucy, M. Wynter s'est enfin décidé. Tant mieux! Nous aurons du plaisir à causer ensemble de notre maussade séjour à l'hôtel de Splügen.

— Maussade! s'écria Marguerite. Il m'a paru délicieux, à moi. Vous étiez tous si bons, vous me gâtiez tant, que je voudrais encore avoir à vivre ces jours-là!

— Quoi! malgré votre accident!

— Oui certes. A la condition d'avoir près de moi les mêmes personnes.

— J'entends, riposta miss Nutford avec malice, vous voulez dire le même médecin.

— Pourquoi non? répondit simplement Marguerite. Mais vous ne paraissez pas aussi contente de le voir que je l'aurais cru, Lucy.

— Je ne sais pas à quelle incommensurable hauteur mon ravissement devrait atteindre pour vous satisfaire. Je vous assure pourtant que je suis charmée, quoique peut-être pas autant que vous...

— Alors, ce n'est pas assez.

— Si, ma chère Marguerite, car enfin, il ne m'a pas soignée, moi. C'est vous qui absorbiez toute son attention.

Puis, voyant que son amie semblait contrariée, elle ajouta :

— Ne vous fâchez pas, j'ai gardé de votre docteur un excellent souvenir, malgré...

— Malgré quoi ?

— Je ne dirai pas un mot de plus ; vous m'accuseriez d'avoir un mauvais cœur.

— Je vous assure que non. Parlez, parlez, Lucy.

— Eh bien... c'est plus fort que moi, mais la vue d'une infirmité me cause une espèce de malaise. Cela me blesse la vue, comme une fausse note, l'oreille d'un musicien.

— Grâce à Dieu, je ne suis pas aussi impressionnable, murmura Marguerite. D'ailleurs, les agréments extérieurs sont peu de chose dans un homme : ce qu'on lui demande, c'est d'avoir un noble cœur, un esprit élevé; car la difformité, la laideur même, disparaissent sous le rayonnement de la beauté morale.

— Tout cela est fort bien, mais les qualités de l'intelligence ne frappent pas les yeux ; elles n'ont jamais fait de Socrate un Apollon.

— Vous êtes dans un de vos accès de méchante humeur, Lucy ; je vois que vous êtes résolue à ne me rien céder ; ainsi, n'en parlons plus.

Et Marguerite prit soin de ne plus amener la conversation sur ce sujet devant son amie.

Elle trouva dans sa vieille nourrice, mistress Foster, une confidente plus sympathique. Le nom de Paul Wynter était familier aux oreilles de la bonne femme ; elle s'était fait raconter dans tous ses détails l'accident de la Via Mala, et elle était prête à se dévouer, corps et âme, à celui qui avait montré tant de sollicitude pour sa chère maîtresse. Il devait avoir la chambre la meilleure, la plus gaie, la plus confortable. Tandis qu'elle s'occupait avec empressement de ces préparatifs, Marguerite courait au jardin, armée de ciseaux, et moissonnait les fleurs les plus belles ; puis, elle alla dans la serre, où elle fit une impitoyable razzia, choisissant les plantes les plus rares, tranchant toutes les tiges auxquelles brillaient d'éclatantes corolles, sans avoir même égard aux boutons, espoir du jardinier. Aussi, lorsqu'après son départ, le digne homme vint jeter un coup d'œil sur ses chers nourrissons, il ne put retenir une exclamation de douleur.

— Oh ! miss Marguerite, miss Marguerite, s'écria-t-il en joignant les mains, ce n'est pas tant ce que vous avez pris qui me chagrine, que ce que vous avez abîmé.

Il se mit alors à panser les blessures, à bander les tiges brisées avec autant de soin que si les arbustes avaient été des êtres capables de sentir.

A quatre heures, les deux jeunes filles se rendirent à la gare. Elles venaient à peine d'arriver que le sifflet aigu de la locomotive se fit entendre; trois ou quatre voyageurs descendirent, mais ce n'étaient point ceux qu'elles venaient chercher. Une moue de désappointement plissait déjà la jolie bouche de Marguerite, quand M. Brookland sortit enfin du dernier wagon.

— Je craignais que vous n'eussiez manqué le train, mon père, et... Ah! monsieur Wynter, je suis heureuse de vous voir, ajouta-t-elle, comme la pâle et délicate figure de Paul se montrait derrière M. Brookland.

En même temps une petite main gantée serrait doucement la sienne.

L'éloquence ne consiste pas tout entière dans les paroles. Marguerite aurait pu adresser à tout autre la même bienvenue, mais l'intonation de sa voix, le plaisir qui éclatait dans ses yeux, donnaient à ces simples mots une valeur particulière et en faisaient une délicieuse musique aux oreilles charmées de Paul.

Le trajet de la station au château fut pour lui un rêve enchanté. Toute la tristesse de sa vie semblait noyée à jamais dans un flot de lumière et de joie. Celle qui, depuis si longtemps, n'était pour lui qu'une vision du ciel, se pouvait-il qu'elle fût à ses côtés, parlant et riant comme autrefois à Splügen? Il eût voulu fermer les yeux, s'enivrer en silence de cette douce mélodie, aspirer le parfum qui s'échappait de la chevelure de la jeune fille. Mais les lois du savoir-vivre ne le permettaient pas. Il fit un effort sur lui-même pour se mêler à la conversation et se mit à discuter avec le baronnet les mérites des différents comtés d'Angleterre, passant tour à tour en revue, leurs beautés naturelles, depuis les collines soleilleuses du Derbyshire jusqu'aux ombreux sentiers du Devon et aux vastes plaines du Yorkshire.

On arriva ainsi à Brookland, et le châtelain eut lieu d'être satisfait de l'admiration non équivoque de son hôte à la vue de l'antique manoir, qu'illuminaient les feux du couchant. Tout dans la campagne était paisible et plein, pour ainsi dire, d'un recueillement religieux. « Puisse la jeune maîtresse de ce beau domaine, pensa Paul, ne connaître jamais la douleur! » Vaine prière, hélas! Les riches de ce monde ont de moelleux tapis pour reposer leurs pieds fatigués, de la soie pour se vêtir, de confortables hôtels pour se défendre des injures de la pluie et du vent; ils ne sauraient empêcher leur cœur de saigner sous l'étreinte de la souffrance.

— Où logez-vous notre ami, Marguerite? demanda M. Brookland. Dans la chambre verte?

— Non, père, elle est trop triste, quoique ce soit la plus grande.

J'ai mieux aimé choisir celle d'où l'on a la plus belle vue ; si M. Wynter ne la trouve pas à son gré, nous lui en donnerons une autre.

— Allons, monsieur, s'écria Lucy en s'adressant à Paul, ne perdez pas une si belle occasion de faire un compliment.

— Je ne m'entends guère aux belles phrases, répondit-il, je me contente de la franchise.

— Elle ne plaît pas toujours. Les femmes veulent un petit grain d'encens.

— Parlez pour vous, Lucy, répliqua Marguerite.

— Ne faites pas fi des hommages, ma chère, je vous ai vue les accueillir tout comme une autre.

— Il le fallait bien, quand on n'avait rien de mieux à me donner.

– Ce qui veut dire, monsieur, reprit Lucy, qu'on attend de vous quelque chose de meilleur.

— Assurément, je déteste la flatterie.

— Prenez garde, dit Paul, vous me mettez dans un grand embarras. Savez-vous si mes pensées ne sont pas toutes pleines de vos louanges? Que ferai-je alors? Dois-je parler, ou me taire?

— Oh! riposta gaiement Marguerite, dans ce cas, je vous engage à être aussi muet que l'âne de Balaam.

— Je suis donc libre, car cet animal est, au contraire, célèbre par sa loquacité. Mais, quoi que je puisse dire, jamais je ne saurai peindre le bonheur, la gratitude que j'éprouve en ce moment.

— Attendez pour témoigner votre reconnaissance. Vous ignorez ce que Brookland vous réserve.

Ces paroles, prononcées en riant, jetèrent un nuage sur l'esprit de Paul : accoutumé aux rigueurs de la fortune, il ne pouvait se défendre de redouter sans cesse de nouveaux coups, et il vit dans la plaisanterie de Marguerite un présage de malheur.

Cette impression pénible se dissipa pourtant bientôt. Comment aurait-il pu garder une ombre de tristesse pendant ces heures, trop rapides à son gré, où il lui était donné de vivre auprès de Marguerite, d'observer, pour l'adorer chaque jour davantage, le riche développement de cette nature candide et noble, que nul souffle impur n'avait jamais ternie. Ses matinées se passaient d'ordinaire sur les bords du lac ; les deux jeunes filles, étendues dans le canot, babillaient ensemble comme des oiseaux qui gazouillent. Paul remplissait les fonctions de rameur : il conduisait la légère embarcation dans un endroit ombragé, le plus souvent près de la loge des cygnes ; puis il déposait l'aviron et se rapprochait de ses compagnes. C'était alors le moment des causeries intimes, des demi-confidences. Un jour, Paul apprit à Marguerite qu'il était médecin d'une

prison, et il esquissa en traits rapides quelques-unes des scènes dont ce triste emploi l'avait rendu témoin.

— Comment avez-vous pu accepter un pareil genre de vie? s'écria-t-elle. Vous n'êtes certainement pas heureux parmi ces gens-là.

— Je ne me suis pas imaginé que je le serais ; je ne me suis pas fait d'illusion. Mais, lorsque je vois autour de moi tant de misère, j'aurais honte de me plaindre de n'avoir pas ma part de bonheur.

— Pourquoi en seriez-vous privé? répondit vivement Marguerite. Il y a en ce monde assez de joie pour que chacun en ait un peu.

— Oui, répliqua Lucy, mais certaines gens prennent des portions si larges, que les autres sont réduits à jeûner.

— Je donnerais de grand cœur, reprit Marguerite, un morceau de la mienne à ceux qui n'en ont point.

— Mais c'est ce que vous faites à tout moment, dit Paul. Vous ne savez donc pas quel bonheur la seule vue de votre visage, le bruit même de vos pas donne au plus déshérité, au plus misérable? Vous ne vous apercevez donc pas de l'influence que vous exercez?

— Je voudrais en avoir sur vous, répondit-elle rougissante et charmée ; je vous empêcherais de gâter votre vie comme vous le faites.

— Elle a si peu de valeur ! Je pourrais demain disparaître de ce monde, que personne ne s'en inquiéterait ; je ne laisserais pas de vide derrière moi... Si, pourtant, il est une âme blessée qui souffrirait de mon absence ; il en est une, une seule à laquelle je suis absolument nécessaire.

Marguerite le regarda. Elle se demandait, dans le secret de son cœur, quelle pouvait être cette « âme blessée » dont parlait Paul Wynter.

— Vous vous trompez, dit-elle après un instant de silence; vous seriez regretté par bien d'autres. Que deviendraient sans vous vos prisonniers? Qui consolerait les malades, fortifierait les mourants?

— Des centaines de médecins s'en chargeraient à ma place ; c'est la gloire de notre profession de compter beaucoup de cœurs dévoués, prêts à se donner tout entiers quand le devoir l'exige.

Pendant ce temps, deux cygnes s'étaient approchés du canot, et Lucy s'était mise à leur distribuer le pain qu'elle avait apporté à cette intention, libéralité qui avait naturellement attiré autour d'elle toute la bande emplumée.

— J'ai souvent souhaité d'être homme, reprit Marguerite, sans prendre garde à cette diversion. Vous pouvez accomplir tant de nobles et grandes choses ! Moi, je ne suis utile à personne, excepté peut-être à mon père, et encore je ne fais rien pour lui.

— N'est-ce rien que d'être la joie et le soleil de sa vieillesse? On ne doit pas avoir de regrets quand on remplit la mission marquée

par la Providence. Chaque vie a un but à poursuivre, il ne s'agit que de savoir le découvrir. Ce monde, croyez-moi, offre à tous les bras du travail.

— Indiquez-moi donc une tâche dont je puisse m'acquitter.

—Vous persistez à trouver la vôtre insuffisante? dit-il en souriant. Eh bien, je vais vous en proposer encore une; elle est digne de vous, car elle demande du cœur et de la volonté.

Il pensait à Maggie Brown, la pauvre orpheline qui, sans lui, serait jetée à l'aventure dans l'océan de la vie, exposée à tous les périls.

— Parlez, dites-moi ce qu'il faut faire, insista Marguerite, les yeux brillants de joie.

Paul lui raconta la mort du vieil invalide et l'abandon dans lequel s'était trouvée la petite Maggie après la mort de son grand-père.

— Je me sens, ajouta-t-il, responsable en quelque sorte de l'avenir de cette enfant. C'est une tâche difficile que j'ai entreprise là, et je cours risque d'y échouer... Il me faudrait l'aide d'une femme... comme vous, miss Brookland.

— Je ferai tout ce qui dépendra de moi, je vous le promets, dit-elle avec enthousiasme. Quand commenceront mes nouveaux devoirs? Vous retournez aujourd'hui à Londres, mais vous reviendrez samedi... N'allez pas dire non, nous n'admettons pas de refus; et vous nous amènerez votre petite protégée. Comment la nommez-vous? Quel âge a-t-elle?

— Je suppose qu'elle doit avoir de douze à treize ans; je ne sais pas au juste. C'est une enfant pour la taille, une femme pour la raison. Elle s'appelle Marguerite.

— Mon homonyme!

Elle n'avait jamais entendu son nom résonner aussi doucement à ses oreilles : c'était comme une caresse tombée des lèvres de Paul; et pourtant il ne s'agissait pas d'elle, mais d'une enfant dont il plaidait la cause.

— Oui, répondit-il, votre homonyme; voilà sans doute ce qui, à mon insu, a tout d'abord éveillé mon intérêt pour elle. Votre nom a été le talisman qui...

— Oh! que non! Le seul talisman, c'est votre bon cœur : vous n'auriez pas agi autrement si elle s'était appelée Peggy, ou si même elle n'avait pas eu de nom du tout. Je regrette que son grand-père soit mort, nous lui serions venus en aide. Il est dur pour un brave soldat d'avoir une fin comme la sienne.

— Oui, reprit Paul, et cependant, combien d'hommes pourraient lui porter envie; car il repose maintenant, il est affranchi des mi-

sères et des pénibles fardeaux de l'existence ; la mort est souvent la plus grande bénédiction que le ciel nous envoie.

— Est-il donc des chagrins assez amers pour empoisonner à jamais la vie.

— Vous ne pouvez le comprendre, vous qui, protégée par la tendresse d'un père, êtes demeurée dans le sanctuaire paisible du foyer domestique, ne sachant rien de ce qui se passe au delà. Vous ne connaissez pas... comment les connaîtriez-vous ?... la bassesse, l'hypocrisie, la méchanceté du monde ; vous ignorez les écueils qui se cachent sous la mer souriante, et qui tout à coup, alors que pas un nuage ne se montre au ciel, brisent et tuent. Vous n'avez pas été témoin du naufrage d'une âme humaine ; c'est un triste spectacle, je vous assure. Enfin, il est aussi des hommes qui, le front chargé d'un héritage de honte, punis pour des fautes dont ils sont innocents, consument leurs forces dans une lutte impuissante contre un mal sans remède. A ces parias, l'ambition est interdite, toute carrière honorable est fermée. La vie, si douce pour quelques-uns, se transforme sur leurs lèvres en un fruit plein de cendre et de fiel. Et ce qui met le comble à leur misère, c'est que l'ennemi contre lequel ils combattent ne périra pas, il les poursuivra de ses coups jusqu'à leur dernier jour.

— Ce malheur doit cependant avoir un terme, rien ne dure en ce monde.

— Nous passons aussi, répondit Paul, et la tempête peut se prolonger toute notre vie.

— Je ne crois pas, reprit Marguerite, en levant sur lui ses beaux yeux limpides, qu'il existe des maux sans remède, et que nous devions jamais perdre l'espérance. L'épreuve sera douloureuse, soit, mais nous en triompherons. N'est-ce pas au poste le plus périlleux que l'on place les meilleurs soldats ? Et dans la tempête, quand le navire est en péril, ne charge-t-on pas les marins les plus braves, de combattre les vagues furieuses ? Il en est de même en toutes choses. Dieu désigne pour les tâches les plus rudes ceux qu'il aime le plus, mais quand l'œuvre est achevée, quelle gloire n'ont-ils pas à recueillir ?

Elle avait instinctivement compris qu'en parlant de cet homme « qui, le front chargé d'une honte étrangère, luttait contre un mal sans remède, » Paul faisait allusion à lui-même, et à ce passé mystérieux sur lequel il gardait toujours un silence si profond. Dans le désir qu'elle éprouvait d'adoucir ses chagrins, elle tendit involontairement ses mains vers lui ; il les prit dans les siennes et fixa sur elle un long regard d'adoration, presque d'extase, comme devant

une vision céleste. Il avait tout oublié, mais il vit le visage de Marguerite se couvrir de rougeur, il abandonna aussitôt ses mains et lui dit :

— Si j'avais un ami dans la tristesse, je vous l'enverrais pour être consolé.

XVII

Un hôte nouveau avait remplacé Paul à Brookland ; Claude était arrivé quelques jours après, et tout d'abord son regard d'artiste avait été frappé de la beauté pittoresque du domaine.

— C'est un site à ne jamais oublier, Lucy, avait-il dit à sa sœur qui était venue à sa rencontre ; quand une fois on l'a vu, on doit en rêver souvent.

— Je trouve plus agréable d'y être, les yeux grands ouverts. Allons, nous voici au château, j'espère que Marguerite vous plaira, et je suis sûre qu'elle aura de la sympathie pour vous.

— D'après ce que vous m'en avez dit, c'est une gentille personne.

M. Brookland se tenait sur le seuil de la maison avec sa fille. Il témoigna au jeune homme une affection toute paternelle, et Marguerite ajouta en souriant que si le frère de sa chère Lucy éprouvait à être avec eux la moitié seulement du plaisir qu'elle et son père avaient à le recevoir, il n'aurait pas à regretter d'être venu.

Au premier son de sa voix, Claude avait rougi, ses lèvres s'ouvrirent comme s'il allait parler, mais il demeura silencieux, les yeux attachés sur Marguerite. Lucy frappa le sol de son ombrelle avec impatience, son frère n'était habituellement ni nerveux ni timide, elle ne pouvait deviner ce qui se passait en lui.

— Ce que Claude connaît déjà de Brookland suffit à le lui faire aimer, dit-elle, pour venir à son secours. Pendant tout le chemin, son admiration ne tarissait pas.

Le jeune homme était littéralement ébloui par la beauté de Marguerite. Quand il l'avait aperçue, enveloppée des rayons du soleil couchant comme d'un nimbe d'or, il avait cru voir la personnification de son art. Il la regardait avec les yeux d'un peintre, d'un poëte, et il sentait le pouvoir de sa grâce touchante avec le cœur passionné d'un jeune homme qui ne connaissait encore de l'amour que ses joies banales. Quand on le confia aux soins de mistress Foster, qui était chargée de le conduire à sa chambre, il eut contre elle un mouvement d'humeur : il était obligé de la suivre, de s'éloigner de Marguerite. La nourrice lui adressa différentes questions au sujet de ses

bagages, mais il répondit d'un air si impatient, si distrait, qu'elle prit sur elle de disposer toutes choses de son mieux, et bientôt elle le laissa seul. Lucy, qui vint le rejoindre au bout d'une demi-heure, le trouva encore assis dans le fauteuil où il s'était jeté en entrant ; il avait les joues animées, son regard brillait d'une étrange lumière.

— Oh ! Lucy, s'écria-t-il, n'est-ce pas qu'elle est divinement belle !

— De qui parlez-vous ? De miss Brookland ?

— Et de quoi serait-ce donc ? Est-il possible de penser à une autre quand on la connaît ?

— Cher enthousiaste ! Par bonheur, sa beauté ne fait pas perdre l'esprit à tous ceux qui la voient. Elle est très-jolie, c'est vrai...

— Jolie ! interrompit Claude. Jolie ! Mais vous êtes jolie, Lucy, et certainement, on n'aura jamais l'idée de vous comparer à elle. !

— Voilà un compliment digne d'un frère, répliqua la jeune fille, qui rougit légèrement. C'est égal, jamais je ne serai jalouse de Marguerite, elle est si bonne et si franche !

— Si j'osais la regarder assez longtemps, reprit Claude, je peindrais son adorable visage, et je remporterais le prix, je le sens, j'en suis sûr.

— Fi donc, mêler à votre culte des considérations personnelles ! Je ne vous croyais pas aussi occupé de vos intérêts, Claude.

— Est-ce que je pense à moi ! Non, mais je veux que sa beauté rayonne jusque dans les âges les plus reculés, parmi toutes les suaves figures qu'a immortalisées le pinceau. Le temps nous emporte et nous plonge dans l'oubli, mais nos œuvres peuvent vivre. Vous ne connaissez pas *la Cenci ?* Elle a été peinte il y a trois cents ans, et aujourd'hui encore, le monde entier s'incline devant elle. Ce que l'on a fait pour d'autres, je veux le faire pour Marguerite. Je puis l'appeler ainsi devant vous, n'est-ce pas, Lucy ? Elle ne l'entendra pas, elle ne le saura pas. Marguerite ! quel doux nom !

— Mon cher Claude, chassez de pareilles folies. Prenez garde, vous seriez capable de devenir amoureux d'elle.

— Comme si je ne l'adorais pas déjà de toute mon âme.

— C'est absurde, répliqua sa sœur. N'allez dire à personne de pareilles extravagances, où vous nous exposeriez à de très-grands ennuis.

Elle était sérieusement inquiète, car elle connaissait le caractère ardent de Claude et savait avec quelle ténacité son esprit gardait les impressions reçues. « Il faut à tout prix le guérir de cette passion ridicule, » se disait-elle. Mais plus elle cherchait le remède, plus elle ressentait de dépit, en s'apercevant de la difficulté de la tâche.

Claude mit à sa toilette ce jour-là un soin inusité ; il la commença et la recommença autant de fois que la cloche du dîner lui en laissa le loisir. La coupe de son habit, le lustre de ses bottes, lui causaient d'inexprimables angoisses ; il se demandait quelle était la couleur favorite de miss Brookland, et se reprochait de ne pas s'en être informé auprès de Lucy. Il essayait ses cravates l'une après l'autre, comme une jeune fille qui se pare pour son premier bal, place dans sa chevelure des fleurs de différentes nuances, jusqu'à ce qu'elle ait trouvé celle qui lui sied le mieux. Une mèche indocile lui donnait surtout un extrême souci ; il eut beau faire tous ses efforts, il ne put réussir à la dompter. Pendant tout le repas, il éprouva un véritable malaise : chaque fois que Marguerite le regardait, il s'imaginait que cette odieuse boucle devait lui sauter aux yeux ; une autre crainte vint ensuite l'agiter : sa raie était-elle droite? se trouvait-elle du côté convenable ?

Après le dîner, Lucy proposa une promenade dans la campagne, sur des collines d'où l'on avait une très-belle vue ; Marguerite fit en souriant allusion à la toilette recherchée de Claude, et ajouta qu'avec des bottes aussi fines, on ne pouvait guère se risquer dans des herbes humides, ni gravir de raboteux sentiers. Le jeune homme rougit jusqu'au blanc des yeux ; il lui sembla qu'elle lisait dans son cœur et se moquait de sa folie. On se mit en route ; Claude se sentait d'une gaucherie déplorable, il ne savait que faire de ses jambes et de ses bras. Marguerite commençait à le trouver de triste compagnie ; évidemment, pensait-elle, son intelligence était fort médiocre. Mais la conversation vint à tomber sur la poésie et la peinture. Claude oublia sa timidité, il devint brillant d'imagination, de verve, de fantaisie ; toutes ses paroles respiraient un si ardent enthousiasme, montraient une telle fraîcheur d'idées et de sentiments, que Marguerite se pencha vers Lucy, pour lui dire qu'elle n'avait nullement exagéré le mérite de son frère. Quant à Claude, il se croyait au septième ciel.

Le jour baissait rapidement.

— Nous devrions rentrer, dit Marguerite, je suis fatiguée. Venez, monsieur Claude, vous me montrerez le grand carton que vous avez si bien caché dans votre cabinet de toilette, à ce que j'ai appris par mistress Foster ; je brûle de voir ce qu'il renferme.

On pense bien que le jeune peintre ne se fit pas longtemps prier ; de retour au château, il courut chercher ses esquisses, et les remit à Marguerite, non sans avoir d'abord disposé d'une manière convenable la lumière des lampes.

— Ah ! mes pauvres dessins ! soupira-t-il. Mais ils deviendront

beaux lorsque vous y aurez jeté les yeux ; il n'est point de paysage si maussade qui ne prenne du charme quand le soleil l'éclaire.

Marguerite s'était emparée du carton.

—Asseyez-vous près de moi, dit-elle à Claude ; seulement vous ne m'expliquerez rien ; je veux deviner toute seule le sujet de vos croquis.

Elle examina les dessins, en faisant des observations tantôt flatteuses, tantôt empreintes d'une amicale malice. Elle arriva de la sorte à une esquisse tracée avec beaucoup de soin, mais encore inachevée, qu'elle regarda longtemps.

— J'ai beau chercher, s'écria-t-elle enfin, je ne puis débrouiller le sens de cette scène. Voilà une jeune fille malade ou mourante ; elle tend les mains vers ce petit oiseau comme si elle le suppliait ; mais il a l'air de ne pas la voir. Tous les gens qui sont autour d'elle ont des figures anxieuses, quoique d'expressions bien différentes. Qui sont-ils donc et que font-ils là ?

— J'ai voulu représenter une légende orientale que j'ai trouvée touchante et que je mettrai sur la toile un jour ou l'autre. D'après une croyance populaire, la calandre[1] est messagère d'espérance ou de deuil ; on l'apporte auprès d'un malade pour connaître le sort qui l'attend : si elle le regarde, la guérison est certaine ; si, au contraire, elle détourne la tête, c'est qu'elle aperçoit le spectre de la mort.

— Ah ! reprit Marguerite avec un soupir, maintenant le tableau est facile à comprendre.

— Voyez, poursuivit Claude, la jeune fille tend les bras vers l'oiseau ; elle le regarde d'un œil d'angoisse et d'espérance; un sourire navrant se dessine sur ses lèvres ; elle est si loin de l'âge où l'on doit mourir ! La mère essaye de paraître gaie, elle flatte la calandre, l'appelle, lui présente du grain pour qu'elle tourne la tête vers son enfant. Le père, renfermé dans un morne désespoir, serre la main de sa fille et guette d'un air de menace les mouvements de l'oiseau, qui, sentant l'air chargé de mort, cherche une issue pour s'enfuir. La calandre a vu le fantôme funèbre planer sur la tête blonde de la malade, prêt à glacer pour toujours ces traits charmants.

— Et quel est donc celui qui vient d'apporter l'oiseau ? Son visage exprime une douleur si profonde, que les larmes viennent aux yeux rien qu'à le regarder. Il paraît cependant trop jeune pour sentir si vivement.

— La jeunesse est l'âge des fortes impressions. D'ailleurs, s'il a la figure d'un adolescent, il a le cœur d'un homme, et il l'aime.

[1] Espèce d alouette qui se distingue par sa gorge blanche et son collier noir.

La voix de Claude s'était émue ; il garda un instant le silence, puis il reprit :

— Si j'avais été à sa place, j'aurais étranglé l'oiseau et je l'aurais jeté mort aux pieds de la malade.

— C'est une poétique légende, dit Marguerite.

— Je la tiens d'un homme fort instruit, de M. Wynter, qui sait une foule d'histoires originales ou touchantes.

— Vous connaissez M. Wynter? s'écria Marguerite, qui se pencha vers l'esquisse pour cacher la rougeur que ce nom avait amenée sur ses joues.

— Si je le connais! C'est le cœur le plus noble et le meilleur qu'il y ait au monde. Vous ne sauriez croire à quel point il est aimé de tous, surtout des pauvres, et il le mérite bien; les taudis les plus malsains, les rues infectes, asiles de la fièvre et de la misère, voilà où l'on est sûr de le trouver. Je m'imagine parfois qu'un chagrin secret ronge sa vie et qu'il tâche de se tuer le plus vite possible. Mais il est trop bon, trop utile, Dieu ne permet pas qu'il meure.

— Oh ! oui, beaucoup trop bon, murmura Marguerite sans lever les yeux.

— S'il ne m'avait soigné, il y a longtemps que je serais mort, continua Claude avec une gratitude affectueuse qui alla droit au cœur de la jeune fille. J'étais malade, j'avais le délire, et j'étais seul dans un appartement meublé. Aux yeux de mon hôtesse, je représentais tout juste vingt-cinq shillings par semaine, ni plus ni moins ; quant à ma vie, elle s'en souciait fort peu, et la multitude de ses occupations journalières l'empêchait de prendre aucun soin de moi. M. Wynter vit combien j'étais abandonné, il se fit mon garde-malade autant que mon médecin; c'est une vraie bénédiction, je vous assure, de rencontrer un ami pareil.

— Je le sais, dit Marguerite émue.

— Pendant mes accès de fièvre les plus violents, je voyais son bon et calme visage penché vers moi, et, malgré le délire, je me demandais qui pouvait me veiller ainsi. Je l'appris plus tard. Après s'être fatigué tout le jour à visiter ses prisonniers et ses pauvres, il passait la nuit à mon chevet, faisant lui-même mes tisanes, préparant les potions rafraîchissantes. Et avec quelle bonté touchante il s'acquittait de ces soins ! Le contact seul de sa main me donnait du courage. Je vous ennuie peut-être, mais quand je commence à parler de M. Wynter, je ne sais plus m'arrêter.

— Continuez, je vous en prie, j'aime à vous entendre, reprit Marguerite, qui accompagna cette invitation de son plus doux sourire.

— Il s'est pris d'affection pour moi, et il me témoigne la tendresse presque paternelle d'un frère aîné. Il a si peu d'amis, le pauvre

garçon! Je crois aussi qu'il s'attriste outre mesure de son malheur.

— Quel malheur?

— Ne savez-vous pas de quel défaut physique il est affligé?

— Ah! c'est vrai, je n'y songeais plus.

— Mais il y pense, lui. Ce doit être une terrible chose d'avoir une infirmité qui saute ainsi aux yeux. J'aimerais mieux devenir aveugle, sourd, muet, que d'être difforme, s'écria Claude, qui, involontairement redressa sa taille élégante, et dans l'orgueil naïf de sa jeunesse, jeta sur une glace voisine un regard de complaisance. Le pauvre garçon sent que Dieu a mis sur lui une mauvaise marque de fabrique, qu'il l'a exilé du foyer de la famille et du cœur des femmes.

— Comment peut-on dire, comment peut-on penser de pareilles choses! s'écria Marguerite avec indignation. Dieu, peut-être, lui donnera ce qui vous sera refusé, à vous!

Puis, comme le jeune peintre la regardait d'un air étonné, elle ajouta d'une voix calme :

— Il lui donnera le contentement et la paix, car une grande âme est au-dessus de l'infortune.

Marguerite éprouvait presque en ce moment de l'aversion pour Claude ; elle s'irritait de le voir si riche de jeunesse et de beauté, de l'entendre parler avec cette insultante compassion d'un homme que le malheur avait ennobli, élevé au-dessus des passions mesquines, des intérêts vulgaires de la foule.

Elle se pencha de nouveau vers les esquisses. Claude, interdit, les replaçait lentement dans le carton : elle lui arrêta la main.

— Non, pas encore, je ne les ai pas toutes regardées. Qu'est-ce que cela? Quel délicieux paysage! On voit trembler les feuilles, et l'on s'attend à sentir le souffle de la brise. Il doit faire bon s'étendre à l'ombre de ce coin moussu ; et ce lion, comme il a l'air soumis! On le croirait dompté par quelque charme irrésistible ; mais ce n'est pas fini ; vous y ajouterez encore quelque chose, n'est-ce pas?

— Oui, l'âme en est absente ; il y manque le rayonnement divin de la beauté. Je vais concourir cette année pour le prix de l'Académie royale, j'ai choisi mon sujet ; mais je crains de ne pouvoir réaliser ce que j'ai conçu, à moins que... à moins que je ne soit assez heureux pour obtenir une faveur dont je ne suis pas digne, dons nul homme ne saurait être digne.

Il parlait avec hésitation ; mais ce que sa bouche n'osait dire, son regard, fixé sur Marguerite, l'exprimait clairement. Elle, tout occupée du dessin, ne prit pas garde à son émotion.

— Ah! voici quelques lignes écrites à la main ; elles expliquent sans doute le sujet.

Et de sa voix musicale, elle lut ce qui suit :

« Un lion furieux, altéré de sang, sort du fond du bois ; il a vu de loin la jeune vierge, celle que chacun nomme la reine de beauté ; il s'élance la gueule ouverte... mais tout à coup il s'arrête, sa rage expire. Fasciné, vaincu par ce doux regard qui rayonne dans l'ombre de l'épaisse forêt, il se couche aux pieds de celle qu'il s'apprêtait à dévorer. »

— A merveille, dit Marguerite ; mais vous avez raison, l'âme est absente ; voici le lion et le bois sombre ; où est la dame de beauté?

— La voici ! s'écria Claude, poussé par une force plus puissante que sa volonté.

Sa voix était vibrante, ses yeux remplis de larmes passionnées. Il se laissa glisser lentement à terre, en sorte qu'il était à ses genoux, et il saisit sa main ; peu s'en fallut qu'il ne la couvrît de baisers.

— La voici ! répéta-t-il. La seule femme dont les yeux puissent éclairer les ténèbres de cette solitude, comme ils éclairent ma vie, c'est vous !... S'il faut que je renonce à glorifier mon art par votre beauté, je briserai mes pinceaux, le meilleur de mon âme mourra, et c'est vous qui aurez tué en moi le génie !

Marguerite était devenue pâle.

— Silence, silence ! vous ne pensez pas ce que vous dites. Si vous continuez à me parler ainsi, j'aurai peur de vous, je croirai que vous avez perdu la raison !

ÉMILE JONVEAUX.

La suite prochainement.

SAINT PAUL

ET SES PLUS RÉCENTS BIOGRAPHES

L'Apôtre saint Paul, étude historique, par M. Aug. Trognon. Douniol. — *Saint Paul*, par M. Ernest Renan. Michel Lévy. — *Saint Paul, sa vie, son œuvre, ses épîtres*, par M. Félix Bungener. Librairie protestante, rue des Saints-Pères.

II[1]

Le conflit d'Antioche nous a retenu en dehors des dates certaines et de la suite des événements : il faut maintenant reprendre le fil interrompu de l'histoire de Paul. Nous l'avons laissé à Jérusalem, prenant part, en silence, à l'assemblée des apôtres. A peine de retour à Antioche, il conçoit de nouveaux projets et médite un second voyage apostolique. Barnabé devait l'accompagner, mais il voulut emmener avec lui son cousin, ce même Jean Marc qui les avait abandonnés à Chypre ; Paul s'y refusa nettement, et, pour la première fois depuis six années, les deux amis se séparèrent. M. Renan est heureux de profiter de la circonstance pour s'étendre sur l'orgueil de Paul, son despotisme, sa roideur ; il s'étonne de son ingratitude, puis l'excuse en se demandant quel est l'homme d'action qui, une fois dans sa vie, *n'a pas commis un grand crime de cœur*. Enfin il s'en prend à l'injustice énorme de l'histoire, qui a voué Paul à la gloire et Barnabé à l'obscurité ; saint Luc lui-même n'échappe pas à sa mauvaise humeur : évidemment l'auteur des Actes a sacrifié Barnabé à sa naïve politique de conciliation, à son

[1] Voir le *Correspondant* du 25 novembre 1869.

désir de réconcilier Pierre et Paul. Savez-vous comment? Pour contenter saint Pierre il fallait abaisser saint Paul; saint Luc l'a fait en omettant le récit du conflit d'Antioche; mais, pour dédommager saint Paul, il fallait diminuer Barnabé; saint Luc s'en acquitte en ne parlant plus de lui dans le cours de son histoire. Voilà certes un critique profond! Dieu nous préserve de voir nos intentions, nos pensées, notre silence livrés au caprice de son interprétation!

Ce besoin de chercher querelle à saint Paul est poussé si loin que Timothée lui-même, l'humble disciple du grand apôtre devient, sous la plume du critique, une victime sacrifiée à l'orgueil de son maître. Lors de sa première mission, Paul avait converti la mère de Timothée, une pieuse juive, veuve d'un païen; il avait jeté la semence de la foi dans l'âme de son enfant; au début de son second voyage il retrouve un jeune homme digne en tout point de son affection et de sa confiance. M. Renan convient que Paul l'aima tendrement, le traita comme un fils, l'associa à ses plus importants travaux; mais c'est pour avoir le plaisir d'ajouter : *que l'histoire impartiale est obligée de retirer au profit de Timothée comme de Barnabé quelque chose de la gloire accaparée par la personnalité trop absorbante de Paul.* A quoi bon ce verbiage? M. Renan a trop de pénétration pour ne pas sentir que Timothée est redevable à saint Paul de tout l'intérêt qui s'attache à sa mémoire; que, sans l'amitié de Paul, à peine son nom eût-il été connu de la postérité chrétienne. On se refuse également à croire que l'auteur soit mû par un sentiment de malveillance; car il sait, à ses heures, comprendre et admirer saint Paul, mais au fond de tout cela il y a une intention d'exégète; saint Luc nous montre un saint dans la personne de Paul; il importe de diminuer sa gloire pour avoir le droit de dire que saint Luc l'a exagérée par système, et pour se donner le droit, quand son récit gêne la critique, de discuter et de réformer son témoignage.

Il semble qu'il eût dû suffire à M. Renan d'attaquer saint Luc à propos des Actes; toutefois quand la biographie de saint Paul introduit pour la première fois dans le cours du récit le nom de ce disciple, l'auteur voit là une excellente occasion de faire un petit portrait de fantaisie destiné à justifier après coup bien des appréciations risquées de la *Vie de Jésus*. Luc, en effet, il n'a garde de l'oublier, est aussi l'auteur du troisième évangile; il convenait donc, en esquissant sa figure, d'amoindrir son autorité. M. Renan croit que c'est à Troas que Luc, pour la première fois, se joignit à Paul; cette conjecture est fort acceptable, puisque c'est à partir de cet instant qu'il est question de lui dans les Actes; mais il pousse plus loin l'hypothèse : Luc devait être Macédonien; c'est lui qui, rencontrant Paul à Troas, a dû le confirmer dans l'idée que la Macédoine offrait une belle moisson à

l'Évangile : événement qui plus tard *se transforma dans l'imagination de Paul*, au point qu'il *crut avoir vu en songe* un Macédonien, l'invitant à porter la foi dans son pays. Quand on songe que c'est *Luc lui-même* qui raconte dans les Actes la vision nocturne de saint Paul, on ne peut se défendre, en face d'un tel travestissement des faits, d'une véritable stupéfaction.

Quoi qu'il en soit, le médecin Lucanus ou Lucas étant supposé Macédonien, ce qui est fort possible, le critique se hâte de faire son portrait : « C'est un homme lettré, mais un homme du peuple ; un bonhomme, doux, modéré quand même, l'*idéal du disciple ;* son rêve lui présente toujours comme un modèle de perfection, un brave homme, bien maître dans sa famille, se convertissant avec tous ses enfants ; une des choses qu'il admire le plus est un bon centurion, pieux, bienveillant pour les Juifs, bien servi, bien obéi... il supposait naïvement que la discipline et la hiérarchie sont choses de l'ordre moral, » etc. Où l'auteur a-t-il puisé tous ces renseignements? Attendez : relisez l'Évangile de saint Luc, et les Actes ; vous y trouverez des miracles, des conversions, des enseignements qui pourraient gêner un contempteur du surnaturel : n'est-il pas bien plus commode d'imputer d'avance la relation de ces faits à l'imagination du narrateur, agissant en conformité du caractère qu'on s'est plu à lui tracer?

La seconde mission de saint Paul est une des périodes les plus remplies de son apostolat ; c'est comme le cœur de sa vie apostolique ; l'action se multiplie sous sa main, la parole sur ses lèvres ; et pourtant l'action et la parole ne lui suffisent plus ; la correspondance vient à son aide, car il faut qu'il soit présent partout ; les *Épîtres* apparaissent ici comme le complément de la *prédication*. M. Renan, à qui le sens historique ne fait jamais défaut que lorsqu'il cède à la tyrannie du système, saisit et rend avec un remarquable talent la suite des événements et le lien qui rattache les *écrits* aux *actions*. Il profite avec avantage de sa connaissance des lieux et de l'histoire profane : Athènes, Corinthe, la Macédoine, avec leurs souvenirs antiques, et leur état nouveau sous la domination romaine, revivent sous sa plume, et produisent dans l'esprit du lecteur l'illusion toujours flatteuse de l'actualité. Mais s'il fallait suivre son récit, trop d'erreurs nous arrêteraient à chaque pas ; jusqu'ici nous avons relevé en détail, les faux jugements, les conclusions mal déduites, les hypothèses risquées, les conjectures transformées en faits avérés, les portraits de fantaisie, les contradictions, les négations de parti pris. Il le fallait pour donner la mesure de la confiance que mérite le biographe. Mais maintenant il faut nous hâter de prendre un autre guide pour traverser rapidement cette importante période de la vie du grand apôtre.

Au sortir d'Antioche, Paul, séparé de Barnabé, mais accompagné de Silas, se dirige par voie de terre, à travers la Cilicie, vers ses chères églises de Galatie. Cette expression géographique désignait alors non plus seulement le territoire cédé autrefois à cet essaim envahisseur de Celtes dont Nicomède, roi de Bithynie, s'était fait des alliés contre Antiochus[1], mais, par extension, toute la partie centrale de l'Asie Mineure, embrassant les provinces de Lycaonie, de Pisidie, de Pamphylie, évangélisées par Paul dans sa première mission. Il revit rapidement ces pieuses communautés fondées au prix de tant de tribulations, prit avec lui Timothée en passant à Lystres, et traversa diagonalement l'Asie Mineure du sud-est au nord-ouest. Arrivé à Troade, un songe mystérieux l'appelle en Macédoine : Philippe, Thessalonique et Bérée reçoivent la bonne nouvelle ; des persécutions analogues à celles qu'il avait subies en Galatie dans sa première mission, marquèrent son séjour en Macédoine ; mais la moisson fut abondante, et le bien commencé fut durable ; les églises de Macédoine, surtout celle de Thessalonique, demeurèrent toujours les plus chères au cœur de l'apôtre ; il ne cesse, dans ses épîtres aux Corinthiens, de les proposer pour modèles de foi, de docilité, de charité. L'apôtre qui n'avait eu à traiter jusque-là qu'avec les Sémites opiniâtres et les Grecs frivoles, se trouvait pour la première fois en rapport avec des natures *européennes*, droites, sensées, sérieuses et fidèles. M. Renan consacre à la description physique et politique de ce pays des pages excellentes, dignes d'un grand historien ; pourquoi faut-il que la pythonisse de Philippes, délivrée de l'esprit mauvais, l'émeute qui s'ensuit, Paul et Silas emprisonnés, la conversion miraculeuse de leur gardien viennent réveiller son mauvais génie, pour le rejeter, par peur du surnaturel, dans le plein pays de l'invention et de la chimère ?

A Philippes, à Thessalonique, à Bérée les succès de la prédication provoquèrent au plus haut degré la haine jalouse des Juifs ; la violence de leurs persécutions, la connivence cruelle et dédaigneuse de l'autorité romaine ne permirent pas aux missionnaires de faire un long séjour dans cette terre si fertile, cependant, à la divine semence ; mais ils emportaient en partant de précieux souvenirs et de plus précieuses conquêtes : la pieuse Lydie, Épaphrodite, que Paul appella plus tard son compagnon d'armes, Clément, futur successeur de Pierre, Évodie et Syntyché, qui recevront les tendres supplications de l'apôtre en faveur de la charité, tous ces noms que nous retrouverons avec respect sous la plume de l'auteur des épîtres, sans compter bien d'autres convertis, illustres peut-être alors, aujourd'hui inconnus,

[1] An 278 avant J. C.

tels furent les fruits de cette prédication laborieuse et féconde. Mais la tempête qui chassait l'apôtre, le poussait vers d'autres rives destinées à hériter de sa parole. La Grèce allait enfin entendre sa voix. Athènes lui ouvrait ses portes.

Il est des noms qui expriment tout un monde : Athènes est de ce nombre. C'est la déification de l'homme. Là tous les dieux ont une forme humaine, et la beauté humaine a des formes divines, et le ciel a pris le nom d'une des montagnes de la terre. Pour savourer le parfum enivrant de ce souvenir, il faut posséder à fond l'histoire, la langue, la civilisation de cette petite contrée qui restera toujours la maîtresse profane de l'humanité, comme la Judée, berceau du Christ, en est la divine institutrice. Il importe aussi d'avoir vu de ses yeux cette terre « maigre et pauvre, singulière en tout, qui n'a que sa gloire et sa beauté... terre de miracles qui a fleuri une fois, mais qui n'est pas susceptible de refleurir... terre de klephtes et d'artistes qui n'a plus de rôle original à jouer le jour où le monde entre dans la voie de la richesse, de l'industrie, de l'ample consommation, car elle ne produit que le génie. » Ainsi en parle M. Renan qui la connaît et qui l'aime, et il y aurait injustice à dire qu'il n'en parle pas dignement. Quand il rappelle sa splendeur passée, quand il déplore sa décadence et peint en traits vivants l'état humilié où Rome l'avait réduite, quand il introduit saint Paul sur le sol de l'Attique, quand il le promène dans les rues d'Athènes, nommant sous son regard indifférent les chefs-d'œuvre de l'art antique échappés aux dévastations de Sylla, il est difficile de lui refuser l'intérêt passionné qui s'attache à la représentation vraie des grandes choses. Mais, ô malheur d'un esprit qui s'enivre de sentiment, et qui fait de tout une question d'art ! Il est un mot du livre des Actes, mot sublime, qui laisse plonger le regard dans les divines profondeurs de l'âme de saint Paul. « Son cœur, dit le texte, bondissait d'indignation en voyant cette cité livrée à l'idolâtrie. » Avez-vous admiré ce frémissement de l'apôtre ? Sans doute, mais M. Renan s'est senti blessé ; pour un instant il n'est plus ni Français, ni philosophe, il est Grec, artiste, polythéiste, presque un dévot de l'Olympe. Ce mot d'idole choque sa religion ; il prend le parti de Vénus et d'Athéné. Paul est un insensible, un Juif, un iconoclaste : le philhellène n'y tient plus. « Ah belles et *chastes* images, s'écrie-t-il, *vrais dieux* et *vraies déesses*, tremblez ; voici celui qui lèvera contre vous le marteau ! le mot fatal est prononcé ; vous êtes des idoles ; l'*erreur* de ce laid petit Juif sera votre arrêt de mort. »

On n'est pas plus orthodoxe en mythologie ; mais je le demande : un *penseur* du dix-neuvième siècle qui eût salué dans l'arrivée de Paul à Athènes, l'avénement de la religion de l'esprit, le triomphe

de l'idée sur le sens, de la beauté morale sur la beauté physique; un *historien* qui eût compris qu'un zèle tant soit peu iconoclaste pouvait seul abattre le matérialisme qui abaisse, et préparer la place à l'art nouveau qui élève; cet homme eût-il été moins fidèle au culte de l'idéal que l'avocat et l'adorateur provisoire des *chastes déesses?*

Je laisse la question du *dieu inconnu* dont l'autel, aperçu dans un coin de la cité, fournit à Paul devant l'Aréopage l'occasion de son sublime exorde. M. Renan veut que cet autel n'ait pas été le seul de son espèce à Athènes et dans la Grèce; il veut encore que ces autels aient dû leur existence au scrupule extrême des Athéniens qui craignaient de blesser, sans le savoir, quelque dieu ignoré. Qu'importe? En obéissant à ce scrupule, ne rendaient-ils pas, à leur insu, un hommage obscur au seul vrai Dieu qu'il importe de connaître? Et puis, pourquoi traiter de légende la visite de saint Paul à l'Aréopage? L'auteur a beau dire que cette légende est vraisemblable, quel droit a-t-il de hasarder un doute en face de l'assertion pure et simple de l'historien? Enfin dans l'appréciation de l'admirable discours de l'apôtre, ne faut-il pas avoir perdu jusqu'à la simple intelligence des mots pour dire que, d'après saint Paul, « le christianisme n'est pas autre chose que la religion naturelle, la religion du cœur? » Il a beau louer la *largeur de vues* de l'apôtre, il le rabaisse et le dénature en en voulant faire un déiste; et c'est l'insulter gratuitement que de vanter sa métaphysique au-dessus de celle de l'Évangile, en disant que le Dieu de Paul, « *ce Dieu dans lequel nous vivons, nous nous mouvons et nous sommes*, est fort loin du Jéhovah des prophètes et du Père céleste de Jésus. »

L'austère prédication de l'apôtre n'était pas destinée à porter dans le sol léger de l'Attique, des fruits bien abondants; l'auteur des Actes ne nous a conservé que deux noms d'Athéniens convertis à l'Évangile; ceux de Denis, l'un des membres de l'Aréopage, et d'une femme appelée Damaris.

Une courte traversée conduisit saint Paul du Pirée à Cenchrées, petite ville maritime qui servait de port à Corinthe.

Cette grande cité n'avait plus de commun que le nom avec l'antique Corinthe saccagée par Mummius. Rebâtie par Jules César, Corinthe était devenue une grande ville cosmopolite, riche, commerçante, et, par-dessus tout, corrompue. Aquilla et Priscille, ce pieux couple juif, prémices de l'Église romaine, que l'édit de Claude avait chassés de Rome, offrirent dans Corinthe à l'apôtre saint Paul une précieuse hospitalité. Il compléta l'instruction de ses hôtes dont il partageait le métier, gagnant sa vie, le jour, à fabriquer des tentes, la nuit et les jours de sabbat annonçant l'Évangile aux Juifs d'abord,

puis aux gentils. L'opposition violente des Juifs l'eût forcée sans doute d'abréger son séjour à Corinthe, si un ordre du ciel ne l'eût encouragé à s'y fixer pour longtemps. C'est ce que M. Renan traduit ainsi fort librement : « Paul vit promptement qu'un long séjour à Corinthe lui serait nécessaire.»

A ce séjour se rattachent deux faits importants : la citation de saint Paul au tribunal du proconsul Gallion, citation qui demeura sans conséquence, mais qui sert de point de repère, dans l'histoire profane, à la chronologie des Actes : et la composition des deux épîtres aux Thessaloniciens, les premières en date de celles qui nous sont parvenues. Inquiet du sort de cette chère église qu'il avait laissée en butte à la persécution des Juifs, avant de quitter Athènes, il avait envoyé Timothée à Thessalonique pour s'informer de l'état de son troupeau. Instruit à Corinthe par le retour de Timothée des épreuves et de la fidélité de ses chers enfants, il les en félicite avec une tendresse inexprimable, les encourage par l'exemple de ses propres épreuves, par la consolante doctrine de la résurrection, par les sages avertissements de sa prudence paternelle ; tel est l'objet de sa première épître ; puis, apprenant bientôt que la tempête dure toujours, et que cette Église, inébranlable dans sa foi, est troublée par de faux frères, qui alarment les fidèles par l'annonce de l'*imminence* du dernier jour, il leur écrit une seconde fois pour les rassurer, les raffermir dans la simplicité de la foi, les détourner de l'oisiveté et des scandales.

Il faut lire dans M. Trognon l'analyse nerveuse, animée, pleine de justesse qu'il donne de ces touchants écrits. M. Renan fait de ces deux épîtres l'occasion d'un long chapitre où il traite de *l'état intérieur des nouvelles églises*. Il serait injuste de ne pas reconnaître que ce tableau révèle une étude approfondie des textes comparés ; il y a bon nombre de traits excellents qui éclaircissent plusieurs détails des épîtres. Toutefois la vérité est encore ici tellement mêlée, les points de contact de l'histoire avec le dogme fournissent tant d'occasions d'altérer l'une à celui qui méconnaît l'autre, que la plus grande défiance doit être apportée dans cette lecture.

Thessalonique occupait les pensées de l'apôtre ; mais Corinthe ouvrait un champ immense à son zèle : cette population mêlée, presque sans patrie, était moins sujette aux préjugés étroits qui accompagnent le *nationalisme ;* et si la chrétienté que Paul fonda dans cette ville ne fut ni la plus parfaite, ni la plus fidèle, elle fut assurément la plus nombreuse. Après dix-huit mois de séjour, il sentit le besoin de revoir les églises de Syrie ; il y avait trois ans qu'il était parti d'Antioche : que de choses accomplies en ce second voyage ! Que d'églises fondées, que d'extension donnée à l'Évangile, quelle large application des principes qui avaient ouvert aux gentils la porte de

la foi ! C'est pure injustice à M. Renan de dire que, en retournant à Jérusalem chargé des aumônes recueillies avec tant de zèle à travers ses missions pour soulager la pauvreté des saints, Paul prétendait *acheter à ce prix* l'indulgence des judaïsants obstinés. Paul n'a jamais acheté ni vendu ; il a travaillé, prié, souffert, il a donné, il a mendié pour les autres avec une admirable abnégation ; malgré les contradictions qui lui venaient toujours de ce côté il garda pour la ville sainte, pour le troupeau primitif du Christ, pour la race d'Abraham, pour l'*Israël selon la chair*, une tendre et constante affection. M. Trognon exprime avec émotion ces sentiments de l'apôtre, et le combat qui se livrait dans son cœur quand il se voyait obligé de déclarer la guerre à ce mosaïsme vénéré, dont les prétentions tardives, traduites par des organes aveugles et méchants, eussent ruiné l'œuvre du Sauveur. Au milieu de ces angoisses, c'était un soulagement pour son cœur de pouvoir donner à ses frères, par la sainte mendicité de l'aumône, un témoignage sensible de son affection dévouée.

De Corinthe à Césarée de Palestine, son voyage s'effectua rapidement ; il ne fit que toucher barre à Éphèse où il laissa Aquila et Priscille; et s'empressa d'accomplir le vœu qu'il avait fait au départ de Cenchrées, d'aller passer à Jérusalem la fête qui approchait (Pâques ou la Pentecôte, suivant les chronologies). Sa mission religieuse et charitable une fois remplie dans la ville sainte, il eut hâte d'aller revoir Antioche, mais il y séjourna peu de temps, et, bientôt après, l'infatigable apôtre commençait sa troisième campagne ; là nous le voyons parcourir à pied, pour la troisième fois, les chemins montagneux du littoral de Cilicie, traverser, au prix de mille fatigues, la Lycaonie, la Phrygie, la Lydie, et, coupant toute l'Asie Mineure de l'est à l'ouest, arriver enfin à Éphèse où l'attendaient tant de succès et tant d'épreuves.

Les obstacles matériels ne formaient que la moindre difficulté de ce laborieux voyage; partout, sur son chemin, il fallait raffermir et réformer les églises, combattre les faux frères, affirmer la liberté de l'Évangile, essuyer les rebuts, les contradictions, passer pour un suspect, un traître, un infidèle, voir interpréter en mal jusqu'à l'austérité de sa vie, le célibat qu'il s'imposait, le scrupuleux désintéressement de son ministère ; Paul portait vaillamment le poids de tant de chagrins, mais c'est une consolation pour nous de lire dans ses épîtres qu'il ne le portait pas avec l'impassibilité d'un cœur qui n'aurait rien d'humain. Il souffre, il se plaint à Dieu ; il est des heures où la vie lui pèse, où l'ennui le dévore ; il voudrait mourir ; rien ne peut le relever que le nom de Jésus, pour lequel il est bon de vivre et de souffrir : nom sacré qui vient spontanément sous sa plume et sous ses lèvres, pour faire jaillir du sein de son abattement

et de sa tristesse un cri de joie et d'espérance. Voilà le saint! Ce n'est pas une statue de bronze; c'est un homme, mais un homme en qui Jésus-Christ vit et se montre.

Enfin Éphèse lui ouvre ses portes : M. Renan se charge de nous faire connaître cette populeuse cité aujourd'hui ensevelie dans ses ruines, tristement continuée par l'Éphèse moderne rebâtie à côté de l'ancienne; sans doute, au point de vue de l'art, il y aurait bien quelque critique à adresser à ces descriptions prolixes où le sujet du récit se perd de vue, où l'on sent que l'histoire n'est plus pour l'historien qu'un prétexte à nous raconter ses voyages ; mais si les détails qu'il donne sont vrais, vivants et colorés, je lui pardonne volontiers ce petit péché d'artiste; il est autre chose que rien ne saurait excuser, c'est la manie de tout tirer de ses descriptions; panthéiste en histoire comme ailleurs, il veut que tout s'explique par la théorie des *milieux* : l'action de Dieu est supprimée, celle de l'homme est annulée, le milieu fait tout, et c'est ainsi que « *le christianisme fut un fruit de l'espèce de fermentation* qui a coutume de se produire *dans ces sortes de milieux* (cosmopolites). Comme le socialisme de nos jours, comme toutes les idées neuves, le christianisme germa dans ce qu'on appelle la *corruption* des grandes villes. Cette *corruption*, en effet, n'est souvent qu'une vie plus pleine et plus libre, un plus grand éveil des forces intimes de l'humanité. »

Vous pourriez croire, lecteur, après avoir lu ce fatras, que l'auteur aime et admire le christianisme, la corruption et le socialisme, choses assez malaisées à mettre d'accord. Mais non, il dit cela parce que l'occasion s'en présente; au fond, il n'est ni socialiste, ni chrétien, ni corrompu, ni moral, ni rien, ni le contraire de rien : c'est la logique de la nuance. Il est une chose sur laquelle pourtant cet esprit éternellement flottant ne se dément jamais; c'est la question du surnaturel : là-dessus nous le trouvons toujours conforme à lui-même. Paul vient d'arriver à Éphèse : il y a trouvé le petit noyau de disciples préparés à la foi par Aquila et Priscille et affermis dans leurs croyances par l'éloquence d'un nouveau converti, le docte Apollos; il a béni ce germe précieux, il a complété l'instruction des fidèles, baptisé dans le Saint-Esprit ceux qui ne connaissaient jusqu'ici que le baptême de Jean; il enseigne dans l'école de Tyrannus et sa parole multiplie les conquêtes de l'Évangile. Mais à la puissance de la parole s'ajoute, suivant la promesse du Christ, la *puissance des œuvres*, c'est-à-dire les *miracles*. Voilà qui fait de la peine à M. Renan : il était en train d'admirer saint Paul ; ces *jeux choquants* viennent le troubler. Il faut à toute force qu'il évoque le souvenir d'Apollonius de Tyane, présent à Éphèse en même temps que saint Paul; qu'il se livre à des rapprochements injurieux pour l'apôtre, qu'il

plaigne les Éphésiens d'avoir cru à sa parole *pour un aussi pauvre motif que l'apparente supériorité de ses formules magiques.* A notre tour nous éprouvons le besoin de détourner la vue de *ces tristes ombres ;* mais l'*ombre*, pour nous, ce ne sont pas les miracles de Paul, miracles que l'Évangile nous a appris *à juger par leurs fruits ;* l'ombre funeste, c'est le préjugé impérieux qui entraîne un esprit distingué si loin de la vérité, de la justice et de l'histoire.

La preuve que le préjugé seul l'enchaîne, c'est que, en dehors des cas où l'intérêt du système est engagé, l'auteur retrouve, avec sa liberté, toute la sérénité de son jugement. L'épître aux Galates lui fournit une belle occasion de montrer ce qu'il sait faire quand la vérité seule l'inspire [1]. La traduction ou plutôt la paraphrase qu'il en donne est un morceau plein de nerf et de vie ; un sentiment profond anime le traducteur et met son âme à l'unisson de ce qu'il reproduit.

A peine avons-nous à relever un mot (le mot d'hypocrisie injustement appliqué à la conduite de saint Pierre) dans ces pages où la sainte fierté de l'apôtre, sa tendresse pour les âmes, sa confiance dans son apostolat, sa conviction touchant l'inutilité de la loi, l'unique fécondité du sang de Jésus-Christ, et les titres incomparables de la mission qu'il tient de lui ; l'ardent amour qui l'anime pour ses frères de la synagogue : tous ces admirables sentiments où l'âme de Paul respire tout entière, sont rendus en un noble et émouvant langage. Pénétré de la situation, M. Renan, cette fois, trouve tout naturel que l'apôtre, après avoir conclu, reprenne la plume pour ajouter à sa lettre une énergique répétition de sa pensée. Plus tard, à propos de l'épître aux Romains, les besoins de la critique lui feront juger une telle supposition inadmissible.

Vous croiriez, après avoir lu ces belles pages, que M. Renan va vous laisser sous le charme de la sympathie qu'il a excitée. Non ; il lui tarde de tout gâter. Paul, après tout, venait d'agir *ab irato :* « s'il eût pris une heure de « réflexion », il n'eût pas laissé partir la lettre ; ancêtre, en toute chose, du protestantisme, il a tous les défauts d'un protestant. Il faut du temps et bien des expériences pour arriver à voir qu'*aucun dogme ne vaut pas la peine de résister en face* et de blesser la charité. Paul n'est pas Jésus. Que nous sommes loin de toi, cher maître ! toi qu'une fleur enchantait !.... »

Le courage nous manque pour continuer cette citation qui fait mal. Ainsi Paul mourant pour la foi de Jésus, était moins digne de lui

[1] Des raisons assez fortes, mais qui ne sont pas sans réponse, ont porté M. Renan à placer la composition de cette épître à Antioche, au retour de la deuxième mission. Toutefois, dans cette analyse, nous suivrons avec MM. Trognon et Bungener l'opinion la plus reçue qui fait partir d'Éphèse l'épître aux Galates.

que si, pour ménager des fanatiques, il eût laissé corrompre dans le cœur des fidèles la croyance pure à la divine vertu de son sang ! Les martyrs comprenaient autrement la charité; celle que M. Renan préconise ici a pour vrai nom l'apostasie. Mais Paul n'est pas de son école, parce qu'il est de celle de Jésus-Christ. Il a appris du divin Maître que celui qui le reniera devant les hommes sera renié par lui devant son Père. Jamais il ne dira avec Pilate : *Quid est veritas?* Comment M. Renan pourrait-il le comprendre?

Le séjour de Paul à Éphèse fut de deux ans et demi. Il est permis de supposer qu'il ne fut pas continu. Avec plusieurs auteurs, M. Bungener a profité de la longueur de cette période pour y intercaler le voyage en Crète et en Macédoine que supposent deux des épîtres pastorales (I Tim. et Tit.). Il serait singulier qu'une excursion aussi longue et aussi importante n'eût pas trouvé place dans le récit de saint Luc. Nous préférons avec M. Trognon renvoyer ce voyage à l'époque qui suivit la première captivité de l'apôtre. Mais il nous semble naturel de rapporter, avec M. Renan, au présent séjour d'Éphèse, la diffusion de l'Évangile dans l'Asie proconsulaire et la Phrygie. Il consacre à ce sujet un chapitre intéressant, mais plein d'erreurs et de contradictions. On aime à le suivre quand il nous montre les chrétientés célèbres de Colosses, de Laodicée, de Tralles, naissant sous l'influence du *Maître* fixé à Éphèse, et sous l'action plus immédiate de ses disciples Épaphrodite, Nymphas, Archippe et Philémon; mais on sourit de pitié quand on le voit chercher dans la joyeuse insouciance et la facile gaieté des *mœurs Ioniennes* l'explication des succès du christianisme; comme si ce fruit austère eût naturellement poussé sur une terre de plaisirs! Quelques pages plus loin, c'est une nature sauvage et triste qui prépare les bons Phrygiens, par sa rêveuse mysticité, aux pieuses tristesses de l'Évangile. Quand on fait de la propagation de la foi une question de paysage, il faut savoir enjamber de petites contradictions.

Nous voulons bien accorder à M. Renan que saint Paul ne fut pas l'unique apôtre de l'Asie Mineure; que le Nord et l'Est, la Cappadoce, le Pont, la Paphlagonie, qui ne furent jamais le théâtre de son zèle, reçurent la foi vers ce même temps; nous trouvons même là une occasion toute naturelle de faire droit à des traditions qu'il dédaigne et d'assigner une place aux travaux des autres apôtres, travaux qu'il lui a plu quelquefois de contester; mais nous n'y voyons rien qui puisse nous incliner vers l'hypothèse qu'il émet d'un apostolat hostile à celui de Paul et préparant, dans ces régions, la réaction *anti-Paulinique* dont l'Apocalypse serait, à l'en croire, l'organe le plus accrédité.

Laissons ces rêves pour revenir avec saint Paul à Éphèse. Les in-

trigues des judaïsants l'avaient contraint d'envoyer à la foi menacée des Galates le secours de son admirable épître; des scandales d'un nouveau genre appelèrent bientôt son attention sur l'église de Corinthe. Analyser les deux importantes épîtres qui portent le nom de cette église, et qui se succédèrent dans un court intervalle pour porter aux Corinthiens, d'abord les plaintes, les reproches, les sévères avertissements de l'apôtre, puis bientôt ses félicitations, l'expression de sa tendresse et les conseils de son expérience, ce serait refaire une tâche dont nos auteurs se sont acquittés avec succès. M. Bungener a donné à cette analyse un développement en rapport avec l'importance dogmatique des deux écrits. Je ne m'explique pas alors la singulière brièveté avec laquelle il effleure le remarquable passage de la première épître, relatif à l'institution eucharistique. L'auteur se sentirait-il gêné par la force des paroles de l'apôtre? Lui viendrait-il à l'esprit [1], au moins sous forme de doute, une pensée que M. Renan, bien dégagé, à coup sûr, de tout préjugé d'orthodoxie, a vue clairement dans le texte et qu'il a exprimée ainsi : « *On croyait alors* que ce pain, ce vin, c'était la chair et le sang de Jésus-Christ lui-même? Pour M. Renan, un tel aveu est sans conséquence; mais pour M. Bungener n'est-il pas redoutable? Lui, le protestant orthodoxe, serait donc forcé d'admettre que le dogme de la présence réelle appartenait aux croyances essentielles de l'Église l'an 57 de notre ère? Un critique qui met tout en question le rappellerait en ce point à la droite interprétation des textes? L'évidence serait donc là où le protestantisme voit l'absurdité? Grave sujet que nous livrons aux méditations d'un esprit loyal [1].

Ces réserves faites, nous sommes heureux de rendre témoignage à la façon dont le théologien protestant aborde les difficiles chapitres relatifs aux *dons merveilleux de l'Esprit saint*. Il s'explique sur la *glossolalie*, la *prophétie*, l'*interprétation*, avec une mesure et un tact parfait, réservant également les droits de la raison et ceux de la foi. M. Renan aurait eu besoin de lire ces pages dignes et graves avant de se permettre de traiter d'*illusions* tout ce que l'apôtre considère comme des faits sérieux et importants. Alors il n'eût pout-être pas

[1] Dans son *Manuel du controversiste évangélique*, M. Bungener cherche à expliquer le texte de saint Paul dans le sens de la présence figurative. Il est fâcheux de voir la violence qu'il ne craint pas de faire au langage de l'apôtre.

[2] M. Renan, après s'être exprimé comme on vient de le voir (p. 261), modifie singulièrement la force de son assertion en disant (p. 403) que sans doute cela était métaphorique, mais que la métaphore dans le langage chrétien de ce temps, *n'était pas nettement distincte de la réalité*. Ce qui lui permet de redire encore ici que : « *De plus en plus se répandait l'idée que c'était Jésus lui-même qu'on y mangeait.* » De telles contradictions, auxquelles cet auteur nous a habitués, ne nous ôtent pas le droit de tirer parti de son témoignage.

eu le courage de se mettre au-dessus de saint Paul, et d'écrire ces lignes : « Versé dans la psychologie expérimentale, Paul eût été un peu plus loin ; il eût dit : « Frères, laissez là... ces rêves de votre « enfance... » Mais alors il n'eût pas été de son temps. »

Avec un peu plus de respect de son public, M. Renan aurait également reculé devant l'odieux de cet inqualifiable passage, où, pour avoir affirmé nettement sa confiance dans la résurrection, Paul est par lui rangé dans cette *foule* qui n'est *jamais héroïque*, et qui ne sait, *comme Marc Aurèle ou Spinosa*, *pratiquer la plus haute vertu sans aucun espoir de rémunération.*

Enfin, avec un peu moins de légèreté dans la lecture du texte, il n'eût pas attribué à saint Paul la *chimère d'un prochain royaume de Dieu* et d'une *résurrection immédiate*, puisque saint Paul ne l'a jamais annoncée telle, et que, dans sa première épître aux Thessaloniciens, il avait déjà combattu cette fausse persuasion des fidèles.

Somme toute, si l'on veut, en dehors des discussions théologiques, un exposé clair et précis de ces deux immortelles épîtres, on le trouvera dans M. Trognon. Avec non moins de couleur locale, de sagacité historique, de sentiment de la situation, mais avec plus d'équité et moins de fantaisie[1] que M. Renan, il nous introduit dans le cœur du sujet ; nous fait, d'après les traits échappés à l'apôtre, une peinture vivante de l'église de Corinthe, des partis qui l'agitaient, des périls qui la menaçaient, des scandales qui la désolaient ; les titres glorieux de l'apostolat de Paul fièrement rappelés, le mystère de la croix prêché dans sa sublime nudité, l'austérité de la morale chrétienne énergiquement maintenue, le dogme eucharistique affirmé, les abus introduits dans la participation aux saints mystères vigoureusement flétris, l'admirable doctrine du Christ touchant le mariage et la virginité mise à l'abri de toute altération et de tout excès, l'usage des dons extraordinaires de la vie mystique subordonné à la loi de la charité, la résurrection de Jésus-Christ présentée comme l'appui solide de la foi et de l'espérance, telle est la substance des merveilleux enseignements de la première épître. La seconde est moins dogmatique, et, si j'ose le dire, plus personnelle : la persistante opposition de ses détracteurs oblige l'apôtre à se mettre en avant ; il le fait en rougissant, rappelle son désintéressement absolu, sa mission merveilleuse, les grâces extraordinaires que Dieu lui a faites, son ravissement au ciel. Il félicite les Corinthiens de leur première obéissance, les met en garde contre de nouvelles séductions, les excite avec de touchantes instances et par de charitables artifices à préparer une

[1] Ce n'est pas lui qui, à propos de l'incestueux de Corinthe que saint Paul *livre à Satan*, c'est-à-dire excommunie, se permettrait cette prodigieuse remarque : « *Il ne faut pas en douter : c'est une sentence de mort que Paul prononce.* »

abondante collecte en faveur des saints de Jérusalem. Il faut lire ces lettres que Bossuet a si bien appelées divines, pour se faire une idée du zèle ardent, de l'amour tendre et fort qui dévorait le cœur de l'apôtre.

L'analogie du sujet et la fraternité de ces deux épîtres nous ont engagés à les réunir. Toutefois, l'intervalle qui les sépare n'est pas vide d'événements. La seconde est écrite de Macédoine, probablement de Thessalonique. La grande émeute soulevée contre Paul par l'orfévre Démétrius, le mouvement populaire excité contre celui qu'on regardait désormais comme l'ennemi *de la grande Diane d'Éphèse*, avaient forcé l'apôtre à quitter cette ville turbulente. Avant d'aller revoir l'église de Corinthe, il voulait connaître l'effet produit par sa première lettre : Tite devait aller s'en informer et le rejoindre à Troas. Paul, l'ayant attendu vainement dans cette ville, poussa jusqu'en Macédoine pour y consoler et y affermir ses chères églises et ramasser les fruits abondants de leur charité pour Jérusalem. Après un séjour d'environ six mois, rassuré par le rapport de Tite et par l'effet de sa seconde épître, il part enfin pour Corinthe. Durant les trois mois qu'il séjourna en Achaïe, il eut sans doute fort à faire pour achever de pacifier et de réformer cette église. Toutefois, son zèle aussi grand que le monde, tournait en même temps ses regards vers cette ville maîtresse du monde, où la parole des convertis de la Pentecôte avait déjà porté la foi, où Pierre, suivant une tradition incontestable, avait déjà fait un séjour, où la synagogue avait déjà fourni à l'Évangile un petit noyau de disciples[1]. M. Renan, qui aime les opinions singulières, et qui, dans son voyage d'exploration rapide à travers l'exégèse allemande, accepte presque toujours de confiance les hypothèses qui s'écartent le plus de la tradition ecclésiastique, trouve dans l'épître aux Romains une belle occasion de placer ses nouveautés. L'épître est une circulaire, *un manifeste :* une copie en fut envoyée aux fidèles de Rome ; d'autres furent adressées à d'autres églises ; la copie romaine fut la plus répandue ; plus tard on y ajouta les variantes contenues dans les autres, et c'est ce qui explique comment l'épître a quatre finales consécutives ; comment le dernier chapitre contient des salutations adressées à des Éphésiens ; comment Aquila et Priscille y sont nommés, bien qu'ils *ne pussent alors* être à Rome. — Voilà de savantes choses, mais on peut répondre en deux mots. Ce que vous dites là est singulier ; rien ne prouve, rien n'indique que cette épître soit une circulaire ; aucun témoignage antique n'autorise à le supposer. Paul, par l'importance incomparable de son ministère auprès des gentils, avait acquis le droit de s'adresser

[1] Aquila et Priscille sont les seuls dont les noms nous soient parvenus.

en son propre nom à l'église de Rome; il le fait d'ailleurs avec une réserve et une délicatesse exquise ; pourquoi supposer qu'il parle en même temps pour d'autres ? Il a l'air trois fois de finir, puis il reprend pour ajouter un mot de conseil ou d'adieu ; ceci est tout à fait dans les allures de son style et de son caractère. Les noms de ceux qu'il salue sont grecs, ils semblent Éphésiens ; c'est que des Grecs, des Éphésiens se trouvaient à Rome, sans qu'il soit besoin de supposer, comme vous le dites, que toute l'Asie s'y fût donnée rendez-vous. Aquila et Priscille ne pouvaient se trouver à Rome, à moins d'avoir mené une vie fort nomade. Eh bien ! qui nous dit qu'ils ont été sédentaires ? Les Actes n'en parlent jamais que pour nous les montrer en voyage. On le voit, nous n'avons pas dépensé beaucoup d'érudition dans ces naïves réponses. Que reste-t-il pourtant des érudites négations du critique?

L'épître aux Romains est le morceau capital de saint Paul. On ne peut aborder sans respect ce grand monument de la théologie apostolique. M. Renan lui-même est saisi par la grandeur du sujet, et là, comme dans l'épître aux Galates, il s'élève parfois, avec le texte qu'il analyse, jusqu'à ces hauteurs sereines où la passion n'a plus d'accès ; sa traduction est çà et là d'un mérite incontestable, notamment dans ce magnifique morceau où Paul, comparant la synagogue à l'olivier franc, la gentilité à l'olivier sauvage, les maintient toutes deux dans l'humilité, l'une par le souvenir de sa réprobation, l'autre par le souvenir de son origine.

Il est vrai, ce sont là de belles choses. Mais quelle manie de les gâter par des énormités comme celle-ci : « Saint Paul vient de proclamer hautement l'unique efficacité rédemptrice du sang de Jésus-Christ. » Le critique ajoute : « *Jésus n'eût pas été si loin.* » Et puis, quel malheur de vouloir faire de la théologie sans comprendre même la valeur des termes ! Sur la grande question de l'épître, la justification par la foi, il fait preuve d'une véritable ignorance. Savez-vous comment il explique l'origine du dogme catholique touchant la justification véritable, qui n'est pas une pure imputation extérieure mais une transformation réelle de l'âme pécheresse ? Par une erreur grammaticale de l'église latine étrangère aux langues sémitiques. Sans doute si l'on eût connu la force de la forme *hiphîl* du verbe *zadak*, qui signifie non pas *faire juste*, mais *déclarer juste*, on eût été tout de suite luthérien avec saint Paul au lieu d'attendre au seizième siècle pour découvrir et la vraie pensée de l'apôtre et le dogme fondamental du christianisme. Ce que c'est que la forme *hiphîl !* Nous la connaissons pourtant, et nous n'y avions jamais vu tant de choses ! Mais la critique est clairvoyante. Parfois pourtant elle confond tellement les choses les plus diverses qu'il faut soupçonner sa pénétration

si l'on ne veut pas douter de sa bonne foi. Ainsi, attribuer au dogme catholique la responsabilité de cette superstition qui met tout le salut dans les pratiques *et procède avec Dieu comme par sommation d'huissiers*, c'est, si l'on veut, faire de Louis XI un père de l'Église, ce qui ne manque pas de piquant ; mais c'est en même temps commettre une calomnie grossière à laquelle l'Église n'a jamais prêté le flanc ; il est vrai que de cette façon on a le plaisir de transformer saint Paul en adversaire de l'Église ; quelques lignes plus haut, le même saint Paul était l'adversaire de la *raison*, qui est essentiellement *pélagienne. Il déclarait la guerre à la philosophie au nom de la théologie;* oubliant sans doute que, devant l'Aréopage, il avait donné l'exemple des *avances que la théologie sait faire à la philosophie*. Où en sommes-nous? La contradiction est ici d'un mot au mot suivant; il semble que l'auteur prenne à tâche d'infirmer lui-même chacune de ses assertions. Laissons-le détruire ainsi son ouvrage et revenons à de meilleurs guides. M. Bungener, en face de cette incomparable épître, oublie presque qu'il est protestant. A peine s'en souvient-il au début pour faire remarquer que saint Paul n'attribue à l'église de Rome aucune suprématie officielle; je le crois bien, la primauté était attachée, non à une ville, mais à un homme, elle appartenait à Pierre de par Jésus-Christ, et Pierre alors n'était pas à Rome, il n'avait fait qu'y passer, et n'y avait pas fixé son siége; plus tard, quand il aura conclu avec la ville éternelle un indissoluble mariage, la prérogative de l'homme passera au siége, et les promesses du Sauveur, promesses qui embrassent tous les temps, recevront leur accomplissement par la succession des héritiers de Pierre sur le siége qu'il s'est choisi.

Mais, cela mis à part, est-ce donc un protestant qui explique en termes si exacts la juste part qui convient aux œuvres dans la justification par la foi! Est-ce un protestant, qui, loin de rejeter, avec ses ancêtres, l'épître de saint Jacques, s'applique à en concilier la doctrine touchant les œuvres avec l'enseignement de saint Paul touchant la foi? Et pouvons-nous mieux faire pour résumer la question que de lui emprunter ce commentaire par lui placé sur les lèvres de l'apôtre : « J'ai cru, fait-il dire à Paul, j'ai cru au salut par la foi seule, j'ai cru à un Sauveur qui avait pour moi tout accompli ; — et c'est précisément pour cela que je lui ai tout donné, mes années, mes forces, mon cœur, et, quand il l'a fallu, mon sang. »

Que devient donc le protestantisme si, pour rester séparé, il faut qu'il glisse jusqu'à la négation rationaliste, ou si, pour rester chrétien, il faut qu'il remonte, par delà ses auteurs, jusqu'à l'enseignement constant de l'Église romaine?

Tandis que les points dogmatiques de l'épître sont doctement éclaircis par M. Bungener, M. Trognon, fidèle à sa méthode, nous

donne l'enchaînement naturel des pensées, telles qu'elles se pressent sous la plume de l'apôtre. Le plus grand mérite de cette analyse est d'inspirer au lecteur l'amour de cette incomparable épître, que tout chrétien doit avoir lue et méditée souvent. C'est là que dans les premiers chapitres il apprendra à s'humilier en présence des redoutables jugements de Dieu ; à bénir la divine miséricorde, qui nous a plus rendu dans le nouvel Adam que le péché ne nous avait ravi dans le premier ; c'est là que l'amour de Jésus-Christ se révélera à son cœur dans cet admirable dithyrambe qui compose le huitième chapitre ; page sublime, qu'une âme droite ne lira jamais de sang-froid. C'est là que, dans les derniers chapitres, la pureté de la morale chrétienne, la soumission consciencieuse, la charité indulgente et dévouée, l'amour des âmes, l'union fraternelle, toutes ces saintes choses qui ont jeté dans le monde un ferment nouveau de vertu et d'héroïsme, trouvent leur expression la plus élevée et laissent dans l'âme qui les a goûtées un parfum d'une suavité céleste.

L'épître aux Romains fut sans doute un des derniers actes de saint Paul à Corinthe. Il lui tardait maintenant de regagner Jérusalem ; on était alors au printemps de l'an 58, et il voulait se trouver dans la ville sainte pour la fête de la Pentecôte ; mais avant de s'y rendre, il devait recueillir lui-même sur son passage les aumônes préparées pour les frères de Judée. Voilà pourquoi nous le voyons, au sortir de Corinthe, entreprendre un voyage circulaire, remonter d'abord en Macédoine, où il passe les fêtes de Pâques, puis se rabattre sur la côte d'Asie Mineure, toucher à Alexandrie de Troade, à Mitylène, à Samos et à Milet ; enfin, renonçant aux lenteurs de ce cabotage, changer de vaisseau et cingler directement sur Tyr, d'où un court voyage à pied l'amène, par Césarée de Palestine, jusqu'à Jérusalem. Le texte du livre des Actes cesse ici d'être une histoire pour devenir un journal. Luc, qui tient la plume, n'a pas quitté Paul d'un instant, et les détails qui ornent son récit lui impriment un caractère d'authenticité que la plus sévère critique est contrainte de reconnaître. Il en sera ainsi jusqu'à l'arrivée de saint Paul à Rome. Les proportions de cet article ne nous permettent pas de pousser jusqu'au bout l'analyse de ces incomparables *Mémoires*. Et qui donc, d'ailleurs, n'a pas suivi, au moins une fois, dans le texte des Actes, ces admirables voyageurs dans leurs étapes vers la ville éternelle ? A ceux qui se seraient privés jusqu'ici de ce bonheur, je n'ai qu'un conseil à donner : qu'ils lisent M. Trognon ; ils puiseront dans sa narration pleine de charme le goût du texte sacré, dont il a eu le mérite d'être le simple et fidèle interprète.

M. Renan, dans ce récit, n'a pas su résister à la tentation de faire *du genre* : quelle plus belle occasion pourtant eut-il jamais d'être

simple que là où les documents authentiques se sont chargés de tout dire? Il faut néanmoins qu'il ajoute des traits au tableau : quelques-uns sont dans le sens du texte, comme quand il supplée le nom d'un petit port, la longueur d'un petit parcours, le détail de quelque manœuvre nautique ; on lui passe facilement alors cette petite vanité de voyageur qui tient à *utiliser* ses notes; mais s'il a vu les lieux où a passé saint Paul, je ne pense pas qu'il ait assisté à son passage, ni qu'il soit en droit de rectifier le témoignage de saint Luc. Pourquoi donc alors là où le texte raconte la *mort* du jeune homme tombé, à Troas, du troisième étage d'une maison, M. Renan déclare-t-il sans hésiter, qu'il n'avait été que froissé dans sa chute? Pourquoi? C'est bien simple : c'est pour avoir le droit d'ajouter que ceux qui le relevèrent *le crurent mort* et que Paul, qui le rappela à la vie, *se crut thaumaturge*. Bref, tout le monde a rêvé, le critique seul a vu, dix-huit siècles après, comment les choses se sont passées.

Quelle audace ne faut-il pas aussi pour insérer au bas de l'admirable discours de Milet une note comme celle-ci : « L'auteur des Actes force ici la nuance et nous offre des idées, non de l'an 58, où nous sommes, mais de l'an 75 ou 80? » Savez-vous à propos de quoi saint Luc reçoit cette admonestation? Il a osé rapporter ces paroles de saint Paul aux *anciens* d'Éphèse : *Je sais qu'après mon départ se lèveront du milieu de vous des hommes proférant des discours pervers, pour attirer des disciples à leur suite.* — Eh bien! *il est clair* que saint Paul n'a pas pu dire cela : c'est là une préoccupation postérieure, contemporaine de l'Apocalypse et de la guerre déclarée par les Joannites aux Pauliniens ou Nicolaïtes. C'est clair, n'est-ce pas? Il faut bien préparer tout doucement son quatrième volume.

Dans toute la suite du récit qui conduit saint Paul de Jérusalem à Rome, le besoin d'infirmer les textes par des hypothèses gratuites et singulières se fera encore jour çà et là dans la narration de M. Renan [1]; toutefois la précision et l'incomparable valeur historique du texte le serreront de trop près pour qu'il puisse se permettre de grands écarts; seul le séjour de l'apôtre à Malte, les miracles et les conversions qu'il y opère, donneront lieu à de nouveaux tours de souplesse comme celui-ci : « Paul ramassa une vipère; *on crut* qu'elle l'avait mordu... Ici encore arriva un de ces prodiges que les disciples de Paul *croyaient voir* éclore sous ses pas. L'apôtre guérit par l'imposition des mains le père de Publius, » etc.

Mais, je le répète, c'est dans le texte, ou dans ceux qui savent le respecter et le rendre, qu'il faut suivre la trace bénie de l'apôtre à Jérusalem, où la violente justice d'un tribun le soustrait à la fureur

[1] Voy. surtout p. 545, note.

des Juifs; à Césarée, où une longue captivité de deux ans fait subir à son zèlé la plus rude épreuve; dans cette prison où, sous deux gouverneurs successifs, Félix et Festus, il éprouve tour à tour les dédains et la faveur des grands, servant d'objet à la curiosité de Bérénice et d'Agrippa, et trouvant dans ses fers assez de liberté pour adresser aux puissants de la terre des paroles qui réveillent dans leurs âmes le trouble inusité du remords; puis, sur ce vaisseau chargé de captifs où, durant une longue traversée, Paul achève d'expérimenter toutes les extrémités du péril et de la souffrance avant de toucher enfin cette terre d'Italie où le Christ lui avait promis qu'il le porterait sain et sauf pour faire de lui, dans la capitale de l'erreur, le héraut de la vérité.

M. Renan arrête ici son récit et se retourne pour jeter un coup d'œil en arrière sur l'œuvre de l'apôtre. Avant de l'imiter, nous avons à suivre jusqu'au bout la trace de Paul dans l'histoire sacrée. Prenant encore en main le livre des Actes, nous saluerons avec émotion l'arrivée du grand apôtre au sein de cette petite communauté chrétienne qu'il n'avait pas fondée, mais qui avait déjà reçu le témoignage de sa tendre sollicitude. Ces frères bien-aimés vinrent au-devant de lui sur la voie Appienne; par eux il fut présenté à la synagogue, où n'avaient pas pénétré les préjugés haineux des Juifs de Jérusalem; captif et enchaîné au bras d'un soldat, mais traité néanmoins avec respect et douceur, il put faire du logement privé qui lui servait de prison une école où Juifs et gentils venaient entendre parler de l'Évangile. Quelle cause put prolonger durant deux ans la captivité d'un homme que toutes les juridictions inférieures avaient trouvé innocent, et que César, auquel il avait appelé, devait acquitter un jour? Nul ne le sait, et rien ne vient suppléer ici le silence de l'historien sacré. Cette période ne fut pas sans doute la moins féconde de l'apostolat de saint Paul : c'est à sa parole que l'Église romaine, petit troupeau quand il arriva, devint en peu de temps cette *multitude immense*, *ingens multitudo*, dont parle Tacite. A lui sans doute fut réservé l'honneur de gagner à Jésus-Christ des disciples jusque dans la maison de Néron. Enfin, c'est dans cette période qu'il faut chercher une place aux rapports probables de saint Paul avec Sénèque, question qui a dès longtemps exercé les critiques, et sur laquelle M. Trognon nous semble avoir fixé en peu de mots les limites qu'on ne peut franchir sans quitter le terrain de l'histoire pour celui des conjectures.

Non content d'annoncer autour de lui cette parole de Dieu *qui n'est jamais enchaînée* (verbum Dei non est alligatum)[1], saint Paul, captif,

[1] A Rome, dans le souterrain de l'église *Santa-Maria in via Lata*, cette belle

continuait de Rome son ministère épistolaire auprès des églises qu'il avait fondées. Toutes ses épîtres qui sont, comme on l'a très-bien dit, *des écrits de circonstance*, portent des marques intrinsèques par où elles se rattachent d'elles-mêmes aux événements qui les ont provoquées. Seule l'épître aux Éphésiens échappe à cette loi ; aussi est-il impossible d'en fixer la date, bien que la mention répétée qu'y fait l'apôtre de ses *chaînes* oblige de la rapporter à l'une de ses captivités. Les autres lettres, par leur contenu, déterminent non-seulement leur date, mais tout un ensemble de faits relatifs à leur composition. C'est ainsi que les épîtres aux Corinthiens ont servi bien plus que les Actes, à tracer le tableau de l'église de Corinthe en l'an 57. L'époque où nous sommes parvenus dans la vie de l'apôtre sert de date à tout un groupe d'épîtres canoniques sur lesquelles toutefois il s'en faut que les critiques soient d'accord. Les allusions qu'elles renferment ne sont pas en effet de telle nature qu'elles ne puissent parfois se rapporter à deux circonstances analogues mais distinctes. Ce doute s'explique par le peu de données que l'histoire nous fournit sur les dernières années de saint Paul. Le récit de saint Luc nous a conduits jusqu'à l'an 63; là il s'arrête, probablement parce que ce fut l'époque où le livre des Actes fut composé. De là à l'an 66 ou 67 qui vit mourir saint Paul, nous ne suivons plus sa trace qu'avec mille peines et en nous aidant de conjectures. Le fait même des deux captivités n'est à bien prendre qu'une hypothèse, mais une hypothèse fondée sur des inductions légitimes et sur une tradition autorisée. L'ange du seigneur apparaissant à saint Paul au milieu des horreurs de la tempête lui avait dit : « Il faut que tu comparaisses devant César. » Nous en concluons à l'accomplissement de cette prophétie ; à raisonner même comme M. Renan, il faudrait dire que saint Luc n'eût pas rapporté la prédiction, s'il n'eût eu connaissance de son accomplissement. Saint Paul, après deux ans de captivité à Rome, parut donc devant Néron ; n'est-il pas infiniment probable que Néron jugea l'accusé comme avaient fait Félix, Festus et Agrippa? D'ailleurs l'épître aux Hébreux nous montre son auteur libre et sur le point de quitter l'Italie ; il n'attend plus que Timothée dont il vient d'apprendre l'élargissement ; si cette épître est de saint Paul (ce qui est pour le moins d'une haute vraisemblance) la question est tranchée ; Paul a donc été délivré une première fois [1] ; enfin la nécessité de trouver une place pour ce voyage en Espagne annoncé dans l'épître aux Ro-

sentence de l'apôtre est gravée sur la colonne à laquelle, d'après la tradition, sa chaîne avait été attachée.

[1] M. Renan tient pour l'unique captivité de saint Paul et il admet néanmoins son élargissement. Peut-être se prépare-t-il par là à contester, dans son quatrième volume, le martyre de l'apôtre.

mains et mentionné par la tradition; la difficulté d'expliquer sans un voyage en Crète et en Macédoine, postérieur à la première captivité, les épîtres pastorales, dont l'authenticité pourtant résiste sans effort aux superbes dédains de M. Renan, toutes ces raisons accumulées forment une présomption violente en faveur de l'opinion commune qui distingue deux captivités de saint Paul à Rome.

Je sais que M. Bungener s'en écarte; mais j'avoue que sa discussion, sérieuse et loyale comme toujours, ne m'a pas converti. Il a été obligé, pour expliquer l'épître à Tite et la première à Timothée, d'intercaler, durant le long séjour de saint Paul à Éphèse, un voyage circulaire par la Crète et la Macédoine : hypothèse hasardeuse quand il s'agit d'une époque pour laquelle nous avons le récit de saint Luc qui ne dit rien de ce voyage; je conviens qu'il ne faut pas abuser des arguments négatifs; mais une omission de cette importance me semble assez singulière pour ne devoir être admise qu'en face d'une vraie nécessité. A ce silence embarrassant de saint Luc, M. Bungener en oppose un autre qui, d'après lui, doit nous embarrasser davantage. Si Paul a été deux fois captif, la seconde épître à Timothée appartient à sa seconde captivité, puisqu'il y annonce sa fin comme imminente : jusqu'ici nous sommes d'accord. Mais, poursuit M. Bungener, l'atroce persécution de Néron était alors un fait passé; comment admettre que Paul n'y fasse pas la moindre allusion? Qu'il parle de ses souffrances et n'ait pas un mot de souvenir pour ces milliers de martyrs qui avaient servi de flambeaux vivants pour éclairer par leur supplice les fêtes nocturnes de César? J'avoue que cette « *énorme invraisemblance* » ne m'arrête pas. La lettre à Timothée est toute personnelle; c'est un billet du maître au disciple; les événements dont on regrette ici la mention absente appartenaient déjà à l'histoire de l'Église naissante; ils n'étaient pas moins connus de Timothée que de Paul; et l'apôtre, sur le point de consommer son sacrifice, préoccupé uniquement d'affermir et d'encourager son disciple, n'avait pas à lui rappeler un fait aussi public et aussi général que l'était la première persécution de Néron.

Voilà ce que nous répondons à M. Bungener. A M. Renan nous n'avons rien à répondre; s'il rejette la seconde captivité de saint Paul, c'est que, pour lui, les trois épîtres pastorales sont apocryphes; dès lors toute l'histoire authentique de l'apôtre s'arrête avec le livre des Actes, et il n'y a plus lieu de chercher une place pour des faits consignés dans des documents sans valeur. Nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut penser de la critique qu'il applique à ces trois épîtres. Pour le moment suivons notre hypothèse et esquissons avec M. Trognon l'emploi probable des dernières années de l'apôtre.

A sa première captivité se rapportent l'épître aux Colossiens avec

la petite lettre à Philémon qui lui sert d'annexe; l'épître aux Philippiens et probablement celle aux Éphésiens; enfin, pour ceux qui ne la refusent point à saint Paul, l'épître aux Hébreux. A la période de liberté qui suivit, se rapportent la première à Timothée et l'épître à Tite; enfin à la seconde captivité, la seconde lettre à Timothée.

Il ne peut entrer dans notre pensée de donner ici l'explication historique et l'argument analytique de chacun de ses écrits. Que Paul durant sa première captivité ait envoyé un souvenir et un encouragement à toutes ses chères églises, il n'y a rien là que de très-naturel. L'arrivée de l'esclave Onésime qui, fuyant le service de son maître, vint trouver auprès de Paul l'affranchissement de son âme, donne occasion au grand apôtre d'épancher sa tendresse dans cet inimitable morceau qui nous est parvenu sous le nom d'épître à Philémon. Mais Philémon était de Colosses; il avait été du nombre de ces fervents disciples qui avaient secondé le zèle de l'apôtre à Éphèse et avaient porté la foi jusque dans leur patrie; Paul en lui écrivant se souvient de l'église de Colosses; déjà le gnosticisme y menaçait la pure doctrine; l'apôtre oppose à ce mal le contre-poison d'un enseignement sublime où la suprématie absolue du Christ est affirmée et mise à l'abri de toute comparaison sacrilége avec les *Eons* de Simon.

Comment ne se fût-il pas souvenu également de ses chers Philippiens? Ceux-ci, dans leur filiale sollicitude, avaient envoyé à Rome Épaphrodite, leur évêque, pour s'informer du grand captif. Épaphrodite avait failli succomber à la maladie; Paul, qui a compati aux anxiétés de ses enfants, applaudit à leur joie; en leur rendant celui qu'ils croyaient perdu, il leur envoie le témoignage de son incomparable tendresse. Mais cette affection n'est pas stérile; l'apôtre ne saurait parler sans rappeler le mystère de la croix; il le fait ici en termes sublimes, qui sont devenus la formule authentique du dogme chrétien touchant l'incarnation et la rédemption[1]. »

La lettre aux Éphésiens est toute dogmatique et morale : le dogme de la rédemption et la sainteté du mariage chrétien sont les principaux enseignements de ce *traité*.

Quant à l'Épître aux Hébreux, si, comme nous le pensons, elle est de saint Paul[2], elle trouve naturellement sa place dans les préoccupations et les soins vigilants de l'apôtre. Pouvait-il oublier les périls qui menaçaient, dans cette église-mère, la pureté de la foi? Sa captivité, œuvre de la haine des Juifs, ne lui rappelait-elle pas à

[1] ...In Christo Jesu... qui, quum in forma Dei esset non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo : sed semetipsum exinanivit formam servi accipiens... factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. (Phil., II.)

[2] L'épître aux Hébreux est canonique, c'est-à-dire inspirée, mais la question de son *auteur* est étrangère à la foi, l'auteur ne se nommant pas dans la lettre.

chaque instant la grande conjuration des judaïsants contre l'Évangile? Et puis, ce n'était plus seulement au nom de la loi mosaïque, c'était au nom d'une philosophie étrangère que de faux frères commençaient à travestir le dogme chrétien ; il se faisait dans les esprits un mélange de la doctrine de Philon avec celle de Moïse et de Jésus (*doctrinis variis et peregrinis*) ; les *anges* y jouaient un grand rôle, le même que celui des *Eons*, et Jésus était réduit aux proportions de l'un d'entre eux. Saint Paul, récemment délivré de ses fers, mais se trouvant encore en Italie, avait sans doute appris, par des frères arrivés de Judée, toute l'étendue et le progrès du mal : ne serait-il pas étonnant qu'il eût gardé le silence ? L'épître aux Hébreux fut son cri d'alarme. L'auteur, quel qu'il soit, a écrit avant la ruine du temple ; l'épître en fait foi : mais quatre années seulement séparent la mort de Paul du siége de Jérusalem : comment, dans ce court espace, un inconnu eût-il pu prendre un rôle qui convenait si bien au grand apôtre? Un homme apostolique, considérable, d'une autorité universellement reconnue, a pu seul écrire cette grave épître : la tradition désigne saint Paul ; le nom de Timothée, qui figure là comme celui d'un disciple, ne permet guère le doute sur le nom du maître : pourquoi s'arrêter à des difficultés de style et de manière? La différence des sujets et des circonstances ne peut-elle justifier la singularité de la rédaction? Et à côté des traits qui la distinguent, l'épître ne fournit-elle pas bien des indices qui la rapprochent des autres lettres de l'apôtre? S'il n'a pas rédigé cette lettre, il l'a dictée ou inspirée. Qu'on nous laisse donc le bonheur de reconnaître sa main et son cœur dans cet écrit admirable, où la filiation divine du Christ est relevée au-dessus de la dignité des anges, où la perfection de son sacerdoce est mise en parallèle avec l'insuffisance du sacerdoce d'Aaron ; où les symboles de la loi ancienne s'illuminent des clartés de la nouvelle; où l'âme chrétienne apprend à aimer les saintes obscurités de la foi. Quand on a lu ces pages divines, à l'émotion qui remplit l'âme, à l'ardeur chrétienne qu'on sent vivre en soi, on ne peut s'empêcher de se dire : le souffle de Paul a passé par là.

En quittant l'épître aux Hébreux, nous disons adieu à l'Italie, et c'est en Espagne que nous allons chercher le souvenir de l'apôtre. Écrivant de Corinthe aux Romains, il avait annoncé son voyage à Rome comme une étape dans sa marche vers l'Espagne ; il tardait à Paul d'avoir porté le nom de Jésus-Christ jusqu'aux extrémités du monde connu ; sa mission d'apôtre des gentils l'inclinait toujours à pousser vers l'Occident, comme pour protester davantage contre les prétentions jalouses du sémitisme. Dieu, sans doute, avait apporté, par la force des événements, des changements importants dans les plans de l'apôtre ; il l'avait conduit à Rome par une autre voie que

celle qu'il méditait de suivre ; mais il est à croire que, une fois rendu à la liberté, Paul reprit l'exécution de son dessein et alla porter l'Évangile en Espagne. Les Pères de l'Église les plus autorisés sont ici l'écho d'une tradition vague que malheureusement aucun document historique ne confirme et qu'aucun détail n'éclaire.

Mais avant de ramener saint Paul à Rome pour y mourir, il nous faut regarder encore du côté de la Grèce et de l'Asie, car les Épîtres pastorales nous y montrent de nouveau la trace de son passage.

D'Espagne ou d'Italie, il n'importe, il fit d'abord voile vers la Crète : cette fois ce n'était plus les fers aux pieds qu'il abordait cette terre ; il y fonde une église, y laisse Tite pour la gouverner ; de là passe à Éphèse, où il laisse Timothée, et se rend en Macédoine pour y séjourner durant l'hiver ; c'est de là qu'il écrit son Épître à Tite et la première à Timothée.

M. Trognon arrange un peu autrement les voyages de Paul : il le fait aller directement de Crète à Nicopolis ; de là en Asie Mineure, pour retourner en Macédoine. D'autres même placent un premier voyage à Éphèse avant le passage à Crète. Tous ces arrangements sont libres, pourvu que toutes les références des deux Épîtres trouvent leur place, car ces documents sont ici nos seuls guides.

Avons-nous raison de leur accorder cette confiance?

Jusqu'au commencement de ce siècle, cette question eût étonné tous les critiques. Jamais l'authenticité des épîtres pastorales n'avait été contestée, et, de fait, elles sont si vivantes, si détaillées et si personnelles, qu'il faudrait supposer dans un faussaire autant d'adresse que d'audace pour y avoir inséré les menues allusions qui s'y rencontrent. Le lecteur n'attend pas ici une discussion en règle de ce problème de critique : qu'un savant, étranger à l'orthodoxie, expose discrètement les raisons qu'il croit avoir de rejeter ou de suspecter ces épîtres, nul n'a droit de s'en étonner ; mais qu'un traducteur de la science d'autrui prenne le ton dégagé de M. Renan pour traiter avec dédain des opinions solidement appuyées ; qu'il fouille au hasard dans l'arsenal des négations fort peu concordantes du rationalisme allemand pour ériger en axiomes critiques tout ce qui, dans les écrits d'outre-Rhin, tend à combattre la thèse reçue ; qu'il reproduise sans examen toutes les assertions relatives à de prétendues différences de style, à des fautes de goût, à des faiblesses de composition qu'on cherche vainement à constater soi-même en recourant aux passages qu'il cite [1], voilà ce qui peut faire, auprès de la libre

[1] Il est à remarquer que, dans ses citations, M. Renan se borne toujours aux indications de chapitre et de verset ; jamais il ne reproduit un passage, obligeant ainsi le lecteur à feuilleter sans cesse la Bible. Bien peu sans doute ont ce courage, et plus d'une assertion téméraire passe ainsi à la faveur de la paresse du public.

pensée, la fortune de son *Introduction;* mais voilà ce qui perdra sa réputation de savant sérieux auprès de ceux-là même dont il est bien moins le disciple que le plagiaire. Si récent que soit le procès fait en Allemagne aux épîtres qui nous occupent, le livre de M. Renan est encore jeune en comparaison. Croit-il donc qu'on le prendra au sérieux lorsqu'il se donne les airs d'avoir découvert des difficultés que Baur a mises en relief avec bien autrement de vigueur, et que tant de bons esprits ont jugées néanmoins impuissantes à balancer l'autorité des textes? Il est facile à un Français, à qui l'ignorance de ses compatriotes permet de régner en maître sur la critique, faute de concurrents, il lui est facile, dis-je, de nous rompre la tête avec des noms allemands qu'on respecte comme l'inconnu; mais si le Français est frivole, l'Allemand est téméraire; que dirait M. Renan si nous l'invitions à prendre la science anglaise pour arbitre du débat? L'Anglais est patient et grave; l'Anglais dépouille consciencieusement les dossiers de l'érudition germanique; il n'a pas peur des nouveautés, d'autant que le protestantisme met son orthodoxie fort à l'aise; mais il ne voit pas dans la bizarrerie d'un système une raison de l'adopter; après Baur, Strauss, de Wette, Ewald, un savant d'outre-Manche ne rougira pas de citer Paley ou Tillemont, et s'il se prononce pour les modernes, ce ne sera qu'à bon escient. Eh bien! quelle est l'attitude de la critique anglaise en face de cet orage soulevé contre les épîtres pastorales? Il s'en faut qu'elle soit aussi dégagée que celle de M. Renan. J'ai sous les yeux l'éminent ouvrage de Milmann (*History of Christianity*); je ne conçois pas, je l'avoue, qu'on puisse écrire avec plus de largeur, de sûreté, de vraie science, sur les origines du christianisme; quand on compare cette érudition calme et grave avec la polémique fiévreuse et le romantisme frivole qui se partagent les feuillets du livre de M. Renan, on se sent honteux pour la France de la réputation qu'elle a laissé faire au moderne historien de Jésus. Eh bien, Milmann, publiant son livre en 1840, alors que la guerre était dejà declarée à nos épîtres, Milmann en fait la base de sa chronologie et de sa distribution des faits. Mais veut-on de la discussion à tout prix? Qu'on lise le remarquable article du docteur John Llewelyn Davies, professeur à Cambridge, sur *saint Paul*, dans le précieux *Dictionnary of the Bible* de *William Smith :* on verra le savant auteur mentionner avec déférence les autorités contraires à l'authenticité des épitres, reconnaître la valeur relative des difficultés qu'on oppose à ces écrits; mais déclarer que l'opinion qui les rejette est cent fois plus insoutenable, et prendre enfin résolûment parti pour cet arrangement des faits qui suppose l'autorité des épîtres. Dans l'article du même recueil sur l'épître à Tite, le docteur *Howson* est plus affirmatif encore; et si, à propos des épitres à Timothée, le docteur

Plumptre est plus réservé, s'il accorde davantage à la discussion de l'opinion contraire, son hésitation même est un garant de plus de son impartialité lorsqu'il finit par donner la préférence à l'opinion traditionnelle.

M. Renan a-t-il lu ces choses? Ignorerait-il qu'il existe en Angleterre des hommes qui connaissent l'Allemagne aussi bien que lui? Que ces hommes lisent tout ce qu'il lit et rougiraient de signer ce qu'il écrit? Je ne sais : c'est une question que nous lui posons en passant et qu'il fera bien d'approfondir.

Inutile maintenant d'insister sur l'intérêt particulier qui s'attache aux épîtres pastorales, une fois remises en possession de l'autorité qui leur appartient. On y voit saint Paul, au déclin de sa vie, préoccupé d'assurer l'avenir; il ne peut plus compter sur son action personnelle, il va disparaître de la scène du monde, et d'autres travailleront sur les fondements qu'il a jetés. Voici l'heure de pourvoir à l'organisation de l'Église, de mettre en œuvre la hiérarchie préparée par le Christ pour les jours qui suivront son passage sur la terre et celui de ses premiers témoins. Jésus avait prévu et disposé d'avance les pouvoirs et les fonctions; mais il avait laissé à ses apôtres le soin d'appliquer ces institutions et de les mettre en jeu suivant le besoin. Dans sa course rapide à travers le monde, Paul n'avait pas manqué de laisser derrière lui des *anciens* ou *prêtres*, des *surveillants* ou *évêques* chargés de gouverner le troupeau. Dans cette dernière période de sa vie, il s'adresse à ses deux plus fidèles disciples, évêques l'un de Crète et l'autre d'Éphèse, pour dicter en leur personne à tous les pasteurs le code de leurs sublimes devoirs. On conçoit dès lors l'analogie des deux épîtres (I Tim. et Tit.) et les répétitions textuelles qui font l'un des plus forts arguments des adversaires de ces écrits.

Au sortir de Nicopolis, où il avait composé ces deux lettres, l'apôtre revoit Milet, Troas, et se rend à Corinthe : Milmann pense que les préparatifs qu'on faisait dans cette ville pour recevoir Néron aux jeux isthmiques, firent juger à saint Paul ce séjour peu sûr, et lui inspirèrent la pensée de profiter de l'absence *du lion* pour aller à Rome visiter le troupeau. C'est là que l'attendait la couronne. L'affranchi Hélius était capable de suppléer son maître en fait d'injustice et de cruauté. Paul fut arrêté de nouveau; tout d'abord il pressentit l'issue du procès; plusieurs de ses amis l'abandonnèrent au fort du danger : plein de joie à la pensée d'atteindre bientôt le terme de sa course, il jette encore un regard inquiet sur ses enfants. La jeunesse de Timothée surtout l'occupe, à cause de la responsabilité qui pèse sur lui. Il lui écrit une seconde fois, et cette dernière épître nous apporte l'écho précieux de cette grande voix qui avait rempli l'univers.

Ici tous les documents se taisent; mais la tradition vivante de

l'Église romaine se charge d'achever l'héroïque odyssée de l'apôtre par le récit de cette journée suprême qui l'associa dans la mort, dans le martyre et dans la gloire à Pierre, prince des apôtres et pasteur des pasteurs.

L'Église romaine est l'œuvre de Pierre, elle est le siége de Pierre; elle tient de lui sa primauté ; mais elle a reçu l'épître de Paul, mais elle a baisé ses chaînes, mais elle a recueilli son sang. C'est assez pour que, dans son amour et son culte, elle ne sépare plus l'un de l'autre, qu'elle unisse à jamais leurs tombes, leurs noms et leurs mémoires, et que le pontife héritier du seul Simon Pierre ne parle jamais à l'Église universelle qu'en l'autorité des deux apôtres.

Que ces quelques mots servent de réponse aux inepties débitées par M. Renan sur les triomphes alternatifs de Pierre et de Paul!

Un mot encore à ce critique avant de clore cette analyse : ce mot s'adresse à son dernier chapitre, intitulé *Coup d'œil sur l'œuvre de Paul.*

Contradiction, scandale, injustice, voilà le résumé de ce chapitre, et, en disant cela, nous nous sentons fort de l'assentiment de tous les esprits droits et de tous les cœurs honnêtes.

Contradiction ; oui, et plus que jamais ; votre saint Paul est impossible; il est *roide et cassant*, il est *mièvre et calin;* il a des *trésors de tendresse*, il commet des *crimes de cœur ;* il voit *juste sur la question vitale du christianisme ;* il *altère la doctrine de Jésus ;* il fait *des avances à la philosophie;* il *écrase la raison par l'apothéose de l'absurde trascendantal ;* il *expose dans l'Épître aux Romains le mystère de la justification par Jésus ; l'Église romaine ne le comprend pas, Luther le comprend ;* et pourtant *les écrits de Paul sont un danger, ils sont la cause des défauts de la théologie chrétienne ;* l'Église romaine a donc bien fait de ne pas comprendre? En vérité, l'esprit demeure confondu en présence de ce chaos.

La contradiction déconcerte, mais le scandale rebute. Et quel scandale plus grand, je ne dis pas pour un chrétien, mais pour une âme honnête, que cet odieux parallèle établi entre Paul et Jésus ? Arrêtez ! Paul ne vous a pas permis de le comparer à son Maître. Vous n'adorez plus ce Maître ; je vous plains ; mais Paul l'adore, et vous lui faites injure en imaginant entre l'un et l'autre une chimérique rivalité. Comptez, si vous le pouvez, le nom de Jésus toutes les fois qu'il se présente sous la plume de son apôtre ; relisez l'épître aux Philippiens, que vous avez daigné classer parmi les épîtres certaines, et dites ensuite si Paul vous eût pardonné d'avoir écrit cette ligne sacrilége : « Je persiste à trouver que, dans la création du christianisme, la part de Paul doit être faite bien inférieure à celle de Jésus. »

Et puis, quelle est, après tout, cette supériorité que vous décernez à Jésus? Celle d'un artiste sur un homme d'action, celle d'un rêveur sur un faiseur! Scandale, scandale qui blesse encore d'autres oreilles que les oreilles chrétiennes! Scandale et contradiction; car ce faiseur, qui est Paul, est lui-même le plus insensé des rêveurs : *le Christ, qui lui parle sans cesse, est son propre fantôme; c'est lui-même qu'il écoute en croyant entendre Jésus.*

Injustice enfin, car il est un titre que l'histoire ne permet pas de retirer à Paul : c'est celui de saint. Vous-même vous l'avez appelé saint Paul sur la couverture du livre : était-ce pour attirer le lecteur et lui apprendre discrètement que Paul *ne fut pas un saint?* Je ne sais; mais toutes les fois que vous avez risqué un trait de mœurs pour diminuer dans les esprits le respect du grand apôtre, il n'est resté de cette tentative qu'une présomption de plus contre le jugement ou la bonne foi du critique.

Ce n'était pas assez d'attaquer la personne; il a fallu diminuer l'œuvre de l'apôtre. « Une église souvent, dites-vous, ne renfermait pas plus de douze à quinze personnes. Peut-être tous les convertis de saint Paul ne dépassaient-ils pas beaucoup le chiffre de mille? » Avez-vous oublié que l'Église romaine, après le passage de Paul, était devenue, suivant Tacite, une *multitude innombrable*, et cela lors de l'incendie de Rome, c'est-à-dire deux ans au plus après l'élargissement de l'apôtre?

Il n'était pas besoin de cette nouvelle injustice pour arriver à découvrir *que Paul ne fut pas un fondateur*. Saint Paul a pris lui-même la peine de nous déclarer *que nul ne peut poser un autre fondement que Jésus*, et le critique n'excite plus que la pitié quand, faisant un mérite à l'histoire d'avoir mis Paul après Jésus, il termine son livre par cette sentence pédantesque : « Humanité, tu es quelquefois juste, et certains de tes jugements sont bons. »

III

Nous avons suivi jusqu'au bout la carrière du grand apôtre sous la conduite de ses trois biographes. Nous savons maintenant comment ils l'ont jugé, et nous avons tout ce qu'il faut pour formuler nous-même un jugement qui nous soit propre. Inutile de dire que ce jugement sera celui des siècles. Paul, dans sa riche nature, est l'une des plus belles créations du monde moral; Paul, dans sa conversion, est la plus belle conquête de la grâce; Paul, dans son

ministère, est le plus puissant propagateur de l'Évangile; Paul, dans ses écrits, est le plus sublime docteur de la loi nouvelle; Paul, dans sa vie et dans sa mort, est le plus fidèle témoin de Jésus.

En déduisant cette conséquence des faits qui la renferment, nous sommes d'accord avec deux des écrivains qui nous occupent, en contradiction avec le troisième. Ne sommes-nous pas en droit de conclure que ce dernier a trahi l'histoire? Oui, si grave que soit cette accusation, nous nous voyons forcés de la maintenir. Un homme singulièrement doué pour comprendre et pour écrire l'histoire a sacrifié la vérité historique, pour y substituer une création arbitraire, hasardeuse et contradictoire. Arbitraire, en ce qu'il se permet de réformer des témoignages dont il a pourtant reconnu la valeur; de les réformer sans autre motif qu'une conception *a priori* qui s'accommoderait mal de certains faits dûment attestés; — hasardeuse, en ce qu'il met à la place des faits qui lui déplaisent toute une construction conjecturale destinée, malgré sa fragilité, à fonder une théorie et à étayer un système; contradictoire enfin, en ce qu'il fait du personnage qu'il dépeint l'instrument sacrifié d'une thèse changeante, méconnaissant ainsi l'unité morale qui est la première condition de la vie et de la pensée.

Vainement il fait appel à la mobilité humaine; quelles que soient les variations et les contrastes qui peuvent se rencontrer dans un même homme, l'unité essentielle demeure pour maintenir, à travers les phases les plus diverses de l'existence, l'identité de la personne et la physionomie morale du sujet.

Que saint Paul soit transformé sur le chemin de Damas, c'est un prodige de la grâce qui marque dans sa vie deux parts bien distinctes, mais qui n'en détruit pas l'unité. Mais qu'il soit à la fois, au gré de l'historien, Paul le saint et Paul l'intraitable; l'homme au cœur tendre et l'homme incapable de tendresse; le plus puissant ouvrier du Christ et le plus nuisible *falsificateur* de son œuvre; le *père de l'aride Thomas d'Aquin* et le *Luther* des temps apostoliques; l'amant passionné du nom de Jésus et son plus dangereux rival, voilà ce qui n'est possible ni dans la réalité, qui n'a pu faire vivre un tel homme, ni dans l'esprit, qui se refuse à concevoir cet amas de contraires.

Nous n'aurions pas accompli notre tâche si, après avoir signalé dans les aberrations historiques de M. Renan un douloureux phénomène, nous ne cherchions pas à en déterminer la cause. M. Renan est vraiment historien, et il a faussé l'histoire; il est vraiment artiste, et son œuvre est un outrage à l'art. D'où vient ce triste miracle? Cette question a son importance; la résoudre, c'est préparer de loin un remède aux intelligences que menacerait un semblable mal.

Eh bien! nous n'hésitons pas à le dire : le vice de l'histoire tient,

chez M. Renan, au vice de la philosophie ; et pour circonscrire davantage le débat, comme, dans cette philosophie où il s'égare, c'est Dieu qui est en cause, c'est sur Dieu que porte l'erreur, nous dirons tout de suite que l'histoire s'est altérée en devenant dans la main du critique l'instrument docile d'une *fausse théologie.*

La théologie, c'est la science humaine entrant en rapport avec Dieu ; c'est la connaissance de Dieu élaborée par la réflexion, et devenue, sous l'empire du raisonnement, une connaissance scientifique. Ainsi entendue, la théologie s'impose à l'esprit humain comme la métaphysique, et c'est folie aux positivistes de prétendre s'y soustraire : ils en font en l'écartant. Nier Dieu, douter de Dieu, expliquer le monde sans Dieu, c'est faire une théologie, car c'est faire de la science autour de l'idée de Dieu. S'il est ainsi, ce n'est rien d'étonnant que M. Renan ait sa théologie ; mais ce qui est moins évident peut-être, et ce qu'il importe de remarquer, c'est que chez lui la préoccupation théologique est dominante, et que tout dans ses travaux historiques, choix du sujet, méthode, opinions, tendances, appréciations, style même, tout dérive du système théologique qui a pris possession de son esprit. Ce système, hâtons-nous de le dire, c'est le panthéisme. Je sais que l'auteur dont je parle pourra réclamer contre cette appellation ; mais je crois avoir le droit de la maintenir, et, pour couper court à toute équivoque, je me hâte de la définir. Il y a deux manières de concevoir l'être : sans bornes et limité ; entre ces deux catégories de l'être, l'Infini et le Fini, il n'y a que deux rapports possibles : ou ils se distinguent, ou ils se confondent. S'ils se distinguent, l'infini est complet sans le fini ; le fini alors lui doit son existence, et la création est libre : c'est la théologie chrétienne. — S'ils se confondent, que l'un vienne de l'autre par une émanation nécessaire, ou que l'un et l'autre ne soient que deux formes d'une même idée, peu importe ; une simple nuance sépare Parménide de Hegel : c'est toujours le *panthéisme.* L'esprit humain n'est jamais sorti de cette alternative ; on peut affirmer qu'il n'en sortira jamais. A moins donc de ne rien penser sur la matière, c'est entre ces deux systèmes qu'il faut choisir.

Nourri dans la théologie chrétienne, M. Renan a pris parti pour le panthéisme. Tout ce qui est doit être ; toute force est naturelle, et toute force naturelle est irrésistible. Donc Dieu n'est distinct du monde que comme l'idée est distincte du fait ; considéré comme force, Dieu, c'est le monde : par conséquent, le *surnaturel est impossible.* Ce mot exprime une contradiction dans les termes. Et pourtant le surnaturel a de tout temps préoccupé l'esprit humain ; il s'est manifesté de mille manières. Mais, entre toutes ses manifestations, il en est une qui, par son influence universelle, s'est fait une place à

part dans l'histoire, et qui, suivant l'explication qu'on en fournit, donne à son tour la clef de l'histoire. Ce grand fait s'appelle la révélation chrétienne. Montrer que ce fait immense n'est qu'une des phases du développement fatal des choses ; qu'il n'a paru surnaturel que faute de critique pour interpréter le fait, et faute de philosophie pour analyser la notion, tel est le but que se propose tout fidèle adepte de la théologie panthéistique. M. Renan est de ce nombre, et pour atteindre à cette fin, il s'est fait exégète, philologue, historien de circonstance. Il a adopté en exégèse tous les principes, en philologie toutes les tendances, en histoire tous les procédés que réclamaient impérieusement les besoins de sa thèse, et que d'illustres maîtres avaient déjà popularisés en Allemagne. Telle est l'histoire de sa *vocation* scientifique, et du zèle qu'il a mis à la suivre.

M. Renan est-il bien tranquille dans cette conception des choses? Le souvenir de cette autre théologie qu'il a vue de près, dont un jour il a pu admirer les divines harmonies, ne vient-il jamais hanter son imagination de poëte et sa conscience d'homme fait à l'image de Dieu? Je ne sais; mais si cette conjecture était véritable, je m'expliquerais aisément l'ardeur qu'il dépense au service de la théologie négative : il cherche des appuis pour sa pensée en déroute, et, faute de raisons, il voudrait trouver des adeptes.

Quoi qu'il en soit, le fait est incontestable : ce qu'il y a de plus apparent dans les publications de M. Renan, c'est l'œuvre de l'historien et du critique ; ce qu'il y a de plus capital, ce qui inspire et domine tout le reste, c'est la conception du philosophe. Sans multiplier les citations, il est facile de nous en convaincre : deux pièces nous suffiront pour cela : l'Introduction du livre des *Apôtres*, et un article scientifique publié dans la *Revue des Deux Mondes* en 1863.

Dans l'*Introduction*, M. Renan est très-circonspect ; on le conçoit, il est sur la défensive. C'est la première fois qu'il prend la plume après la publication de la *Vie de Jésus* : ni la réputation ni les attaques n'ont manqué au premier volume : l'auteur le sait, et il en est fier; il est même plein de condescendance pour ses contradicteurs, dont le zèle religieux le touche, et, saintement admirateur de leur bonne foi, il se compare volontiers à Jean Huss qui, « à la vue d'une vieille femme qui suait pour apporter un fagot à son bûcher, s'écriait: *O sancta simplicitas !* » Toutefois, la fierté n'exclut pas la prudence. S'avouer panthéiste eût été se mettre de nouvelles affaires sur les bras : il en avait bien assez avec son histoire. Aussi se borne-t-il à nier le surnaturel *comme fait*, parce que, dit-il, on ne l'a jamais constaté. Voici comme il s'exprime au sujet du livre des Actes : « Comment d'ailleurs prétendre qu'on doit suivre à la lettre des documents où se trouvent des impossibilités? Les douze premiers chapitres des

Actes sont un tissu de miracles. Or, une *règle absolue* de la critique, c'est de ne pas donner place dans les récits historiques à des circonstances miraculeuses. *Cela n'est pas la conséquence d'un système métaphysique;* c'est tout simplement un fait d'observation. On n'a jamais constaté de faits de ce genre. Tous les faits prétendus miraculeux qu'on peut étudier de près se résolvent en illusion ou en imposture. »

L'auteur continue sur ce ton : il nie que jamais miracle physique ait été constaté ; il faudrait pour cela qu'il eût été soumis à un examen critique, et la critique est née d'hier. Quant aux miracles moraux, comme sont la propagation du christianisme ou le témoignage des martyrs, il en fait honneur aux ressources indéfinies de la nature humaine. Il en conclut que le surnaturel n'est et ne sera jamais que l'*inexpliqué.*

C'est un premier pas. Mais on pourrait demander à M. Renan : Comment êtes-vous certain que jamais miracle n'a été constaté ? Est-ce parce que vous n'en avez jamais constaté vous-même? La raison est faible. Est-ce parce que nul n'a été capable d'en constater avant vous? Mais faisons aussi petite que vous voudrez la part de la critique ancienne — j'entends de celle qui vous a précédé — toujours est-il que les faits allégués comme surnaturels se décomposent en deux éléments : le fait et ses circonstances, qui sont matière de témoignages ; l'appréciation, qui est affaire de critique. Eh bien ! gardez pour vous la critique, mais laissez aux témoins le témoignage. J'accorde que, sur les faits eux-mêmes et les circonstances, les convictions antécédentes peuvent en certains cas aveugler le témoin ; mais je maintiens qu'il est des cas nombreux où aucun préjugé ne peut fausser le témoignage : quand le fait est public, les témoins nombreux et divers, les circonstances simples et sans complication ; autrement il n'y a plus d'histoire, et la certitude morale a cessé d'exister. Ainsi, quand Lazare a été mis au tombeau, qu'il y est resté quatre jours, au point d'entrer en putréfaction, j'affirme qu'aucune illusion ne préside au témoignage de ceux qui le disent mort; et quand on le voit parler, agir et vieillir, j'affirme qu'on ne se trompe pas en disant qu'on l'a vu revivre. Il est donc des cas — et ils sont nombreux — où vous êtes contraint d'accepter le témoignage ; eh bien ! sur ces faits choisis exercez les droits de la critique : je vous mets au défi de les expliquer naturellement. C'est trop peu dire, car, d'après vous, l'*onus probandi* incombe aux partisans du miracle. Je vous mets au défi de soutenir que les faits dont il s'agit pourront un jour, dans un état plus avancé de la science, recevoir une explication naturelle ; car si vous disiez qu'un jour viendra où un homme pourra, *par une parole*, rendre la vie à un cadavre en pourriture, il s'élèverait au de-

dans de vous-même une protestation plus forte que tous les systèmes : la protestation de la nature et du bon sens.

Donc cette assertion si tranchante : *On n'a jamais constaté de miracles*, est une assertion téméraire. Mais d'où vient alors l'assurance avec laquelle M. Renan l'émet, la reproduit et la développe dans tout le cours de son *Introduction?* C'est que, quoi qu'il en dise, sa négation du fait s'appuie sur une conception métaphysique. Il est sûr qu'il n'y a jamais eu de miracles ; il en est sûr, sans avoir contrôlé les miracles ; il en est sûr, parce qu'il pense que le miracle est impossible.

C'est ainsi que M. Renan est philosophe, alors même qu'il ne veut pas l'être. Voyons maintenant comment il s'exprime quand il consent à faire de la philosophie. Les aveux du métaphysicien compléteront utilement les demi-confidences du critique.

« Ici, au bord de la mer, revenant à mes plus anciennes idées, je me suis pris à regretter d'avoir préféré les sciences historiques à celles de la nature. » C'est en ces termes que M. Renan commençait la lettre à M. Berthelot publiée par la *Revue des Deux Mondes* (15 octobre 1863) sous ce titre : *Les sciences de la nature et les sciences historiques*. Cette lettre n'apprendra rien de nouveau à ceux qui connaissent les doctrines des panthéistes ; mais il faut avouer qu'elle les revêt d'une forme remarquable et les expose avec une parfaite netteté. Inutile d'ajouter qu'il y a dans cet article beaucoup de pensées vraies et d'aperçus profonds ou ingénieux sur les rapports des sciences entre elles. M. Renan est un esprit synthétique ; il se meut avec aisance dans les genres les plus divers, et sa pensée est ordinairement empreinte d'un caractère philosophique. Qu'il montre donc la petite place qu'occupe l'époque *historique* dans la vie de l'humanité ; la longue durée des siècles pendant lesquels le genre humain a vécu sans avoir d'histoire ; les ressources que la science emprunte à la philologie et à la mythologie comparée, pour remonter par l'induction jusqu'aux origines de notre race ; qu'arrivé à ces limites, il appelle à son secours la géologie, pour nous dire quelque chose de la période de vie animale antérieure à l'homme ; qu'il demande à cette même science et à la physique générale l'histoire de notre planète avant la vie ; qu'à l'aide des inductions astronomiques, il pousse même l'investigation jusqu'à une époque probable où la terre n'existait pas en dehors du soleil ; que, portant la hardiesse plus loin encore, il interroge la chimie sur la constitution primitive des corps et sur la nature de la molécule, non plus seulement dans le monde solaire, mais dans l'universalité des mondes ; qu'enfin il entrevoie un état antérieur encore à la molécule, virtuellement du moins, état où il n'y aurait qu'atomes purs et forces simples soumises seulement

aux lois de la mécanique, la plus *élémentaire* des sciences, je ne puis qu'applaudir à cette vaste synthèse et à l'imposante grandeur des conceptions que de telles hypothèses, fondées sur l'analogie, éveillent dans mon esprit charmé. Mais, arrivé à ces frontières extrêmes des sciences physiques, le savant se trouve en face de la métaphysique. Auguste Comte aura beau dire, la rencontre est inévitable. M. Renan l'a senti, il en est effrayé. « La mécanique, dit-il, me semble ainsi la science la plus ancienne par son objet. Son règne fut-il éternel ? La force et la masse ont-elles eu un commencement? Quel sens a le mot commencement, quand il s'agit de ce que nous concevons comme primordial et sans antécédents? »

Questions redoutables en effet, mais plus accablantes cent fois pour ceux qui refusent d'emprunter à la psychologie expérimentale, au témoignage vivant de la conscience, la perception directe de la réalité de cet infini dont chacun porte en soi l'impérissable notion.

« Le temps me semble de plus en plus le facteur universel, le grand coefficient de l'universel devenir. »

Voilà une première consolation que M. Renan rencontre parmi ses embarras. Le *temps* expliquant l'origine des choses ! voilà qui est singulier. Le temps n'est rien, ou il est la *durée des choses*, c'est-à-dire un rapport qui s'établit entre plusieurs faits dont l'un est la cause de l'autre ; et vous voulez que ce *rapport* qui *résulte des choses agissantes* explique leur origine? Mais il la suppose. Il n'explique pas davantage leurs transformations, car il n'est, à bien prendre, que l'*ensemble ordonné* de ces transformations elles-mêmes. C'est égal, le temps est un facteur, un coefficient. Ne vous étonnez pas que le singe ait produit l'homme : il y a *mis le temps !*

Toutefois, si nous tournons quelques feuillets, nous trouverons que le *temps* ne suffit plus à lui seul : M. Renan lui cherche un coopérateur. Il l'a trouvé, ô bonheur! C'est la *tendance au progrès*. Je n'aime pas la raillerie, mais je ne puis m'empêcher ici de penser à l'opium de Molière : les choses *sont*, on ne sait pourquoi ni comment : première explication ; elles se *transforment* par l'effet du temps, et elles *progressent* parce qu'elles ont une tendance à progresser : seconde et suprême explication de l'univers.

« Sans ce germe fécond de progrès, ajoute l'auteur, le temps reste éternellement stérile. » Et avec ce germe?... D'où vient qu'il est germe? Qui l'a fait fécond? Sa nature? Mais il n'a pas toujours été, puisqu'il y a eu une période atomique pure, où la mécanique seule régnait, où rien n'était fécond. Si *sa nature* lui a permis d'être absent du monde un instant, en vertu de quelle loi y a-t-il fait son entrée? Nous sommes en plein dans l'impossible. Mais ce n'est pas tout. Cette tendance au progrès est fort intelligente ; elle préside à ce dévelop-

pement merveilleux qui part de l'atome pour aboutir à l'univers, à la vie, à la conscience? Si elle réside dans une intelligence éternelle, antérieure à tout être fini, et réglant d'avance dans le secret de ses conseils l'ordre et la progression des choses, je la conçois : si elle ne réside nulle part, ni dans les forces qui sont aveugles, ni dans un Dieu distinct de ces forces, elle se tient donc en l'air sans raison d'être, sans possibilité? C'est une *abstraction*, sortie aujourd'hui de votre cerveau, qui a présidé, il y a des millions de siècles, au développement de l'univers? Seconde absurdité, qui n'arrête pas M. Renan. Oui, Dieu, l'intelligence infinie et la force infinie, qui seul peut expliquer pourquoi il y a des êtres, et pourquoi ils sont tels, Dieu ne sera complet que quand la science sera complète; c'est la pensée qui fait Dieu par morceaux : plus elle abstrait, plus Dieu s'achève. Ou, si vous aimez mieux dire que Dieu est l'absolu et qu'il est complet tout de suite, entendez-le seulement en ce sens qu'il est *le lieu de l'idéal*, et comme un fond commun où les intelligences partielles vont chercher leurs principes.

Habemus confitentem reum. Voilà sans doute le plus pur panthéisme. Mais peut-être le côté moral ramènera M. Renan à une meilleure vue des choses? Nullement; il aborde résolûment l'objection de la conscience humaine. « La conscience est pour lui une *résultante*, elle disparaît avec l'organisme d'où elle sort;... mais l'âme, la personne, doivent être conçues comme choses distinctes de la conscience;... la conscience a un lien étroit avec l'espace... L'âme au contraire, la personnalité de chacun, n'est nulle part... La place de l'homme en Dieu, l'opinion que la justice absolue a de lui, le rang qu'il tient dans le seul vrai monde, qui est le monde selon Dieu. *sa part*, *en un mot*, *de la conscience générale*, voilà son être véritable. Cet *être moral* de chacun de nous est si bien notre *moi* intime, que les grands hommes y sacrifient leur vie selon la chair, abrégeant leurs jours et endurant au besoin la mort pour leur *vraie vie*, *qui est leur rôle dans l'humanité*. »

Ainsi, la suprême consolation des mourants qui ont souffert pour le devoir, c'est de penser qu'ils vont perdre conscience d'eux-mêmes, et qu'une certaine force qui était en eux va cesser de leur appartenir en propre, pour alimenter le foyer de la vie universelle! On se rassure en pensant au peu de chances que possède une telle doctrine de gagner les sympathies et de conquérir la direction de l'humanité.

Conçoit-on maintenant ce que peuvent être, dans la bouche de M. Renan, les mots qu'il emploie sans cesse : Dieu, Père céleste, vertu, vie future, immortalité? Le public parfois s'y laisse prendre : il est telle page de la *Vie de Jésus* ou du *saint Paul* qui lui semblent

une homélie déiste de la plus haute édification. Pur jeu de paroles que tout cela ! On use de ces termes, parce que la langue humaine n'en a point d'autres pour exprimer ces douces et saintes choses dont le cœur a besoin ; mais au fond on n'y croit pas. Dieu est *le lieu de l'idéal;* le *Père céleste*, c'est *l'instinct étrange qui pousse l'homme au renoncement, au sacrifice;* la vie future, c'est *notre part de la conscience générale;* la vertu, c'est aussi bien *la capitalisation des découvertes* que l'humilité et la charité; et l'*immortalité* est d'autant plus certaine que, ne *vivant plus*, nous ne pourrons plus mourir.

Pauvre esprit humain, tu es à plaindre en tes ignorances, mais tu l'es mille fois plus en tes égarements! Nous venons de voir où le panthéisme conduit un esprit supérieur, en quel dédale il l'engage, à quel esclavage il l'assujettit. Mais quand on pense qu'avant le christianisme ce fut là le suprême effort de la raison humaine; que sans le Christ nous ne serions pas sortis de ces langes; que, de nos jours encore, tous ceux qui veulent secouer le joug de la révélation se condamnent eux-mêmes à se traîner dans l'ornière des vieilles erreurs et à grossir, en plein dix-neuvième siècle, les rangs de l'école d'Élée ou d'Épicure, à la tristesse profonde qui saisit l'âme, il se mêle un sentiment de joie intime et de vive reconnaissance pour le Maître divin qui a illuminé ce monde, et qui, en demandant à la raison le sacrifice de la foi, lui a rendu, dans sa propre sphère, la plénitude de sa force et la dignité de sa nature. Oui, Dieu est l'*existence*, en même temps qu'il est l'*idéal;* oui, Dieu est avant le monde, et le monde est de lui par une production libre, et l'ordre du monde, c'est la pensée de Dieu. Oui, la distinction est profonde et l'union est intime, et quoi qu'en dise M. Renan, le Jéhovah des prophètes qui gouverne l'histoire, le Père céleste de Jésus qui règne au fond du cœur, le Dieu de saint Paul en qui nous avons l'être, le mouvement et la vie, c'est un seul et même Dieu, principe et fin, type et conservateur du monde, Père des hommes, qu'il a faits à son image; ici-bas témoin et inspirateur de leurs mérites, au ciel, prix de leur vertu et aliment de leur vie pour l'éternité.

Telle est pour toujours la philosophie véritable. Qui la méconnaît se condamne à se tromper en toutes choses. Les sciences physiques et historiques deviennent entre ses mains des instruments d'erreur; mais c'est là un abus sacrilége, car elles sont faites pour le service de la vérité. Le christianisme est une idée et un fait; il a besoin de la philosophie pour analyser l'idée, de l'histoire pour établir le fait. L'avenir de la science chrétienne est donc dans le progrès parallèle de ces deux sciences. Déjà l'histoire est en bonne voie, elle a trouvé sa vraie méthode; et à côté de ceux qui en abusent, comme M. Renan, pour les besoins d'une thèse désespérée, il se trouve des esprits

plus sûrs qui, comme M. Trognon, savent manier l'arme nouvelle pour le service de la vérité. Que ne pouvons-nous en dire autant de la philosophie? Égarée sur les pas des rêveurs germaniques, à peine commence-t-elle à revenir aux saines traditions de la métaphysique, et la frivolité des esprits arrête sa marche dans la voie de ce retour. La France, qui a reçu de Dieu le don du bon sens, a su se préserver par instinct des égarements panthéistiques. Puisse-t-elle retrouver en elle-même assez de sérieux et de courage pour remettre en honneur les fortes études philosophiques. *Exoriare aliquis*... C'est par ce vœu que nous aimons à terminer ce travail.

M. d'Hulst.

HARMODIUS

TRAGÉDIE

PERSONNAGES :

PALLAS-ATHÉNÉ.

HARMODIUS, jeune Athénien de noble race.

ARISTOGITON, citoyen d'Athènes.

HIPPARQUE, tyran d'Athènes.

LE POËTE SIMONIDE.

ISMÈNE, sœur d'Harmodius.

LE CHŒUR. Vieillards athéniens portant des rameaux d'olivier à la procession des Panathénées.

SECOND CHŒUR. Jeunes Athéniens armés d'épées cachées sous des branches de myrthe.

UN MESSAGER.

UN CONJURÉ.

LA NOURRICE D'ISMÈNE.

La scène se passe à Athènes dans le Céramique intérieur, près du Léocorion et de la maison d'Harmodius, pendant la fête des Panathénées.

Ce poëme est entièrement conçu d'après les lois de la tragédie grecque et ne prétend à aucune des qualités particulières au théâtre moderne. Il eût été facile d'y introduire des incidents et des personnages beaucoup plus dramatiques, selon les idées de notre temps. L'héroïque mort de la courtisane Læena et celle d'Aristogiton formaient des épisodes tout trouvés, et du plus vif comme du plus noble intérêt. On sait que dans la légende qui se forma autour des noms d'Harmodius et d'Aristogiton, il est raconté que Læena, maîtresse d'Aristogiton, mise à la torture, se coupa la langue avec les dents, de crainte de faiblir durant son supplice et d'avouer les noms des conjurés. On trouve dans Sénèque, sur la fin d'Aristogiton, ce détail célèbre dont Thucydide et les historiens grecs ne font aucune mention : « Notus est ille tyrannicida, qui, imperfecto opere, comprehensus et ab Hippia tortus ut conscios indicaret, circumstantes amicos tyranni nominavit, quibus maxime caram salutem ejus sciebat. Et cum ille singulos, ut nominati erant, occidi jussisset interrogavit;

« Ecquis superest? — Tu, inquit, solus : neminem enim alium cui carus esses « reliqui. » (Senec., *De Ira*, liv. II, ch. XXIII.) — Nous avons écárté cesé léments d'émotion, non point par scrupule historique et parce que ni Hérodote, ni Thucydide ne mentionnent ces épisodes, mais par respect pour les conditions de l'art et du théâtre grecs où nous avons voulu nous placer. C'était déjà beaucoup, en essayant une tragédie antique, d'oser sortir du cycle héroïque et religieux pour entrer dans l'histoire. Les tragiques grecs ont toujours pris leurs sujets dans le cycle d'Homère, dans le monde des héros primitifs et des demi-dieux. Ces personnages leur paraissaient seuls dignes de la majesté des fêtes sacrées pour lesquelles les tragédies étaient écrites. *Les Perses*, d'Eschyle, sont le seul exemple qui nous soit parvenu d'une pièce tirée des annales politiques et contemporaines de la Grèce. Mais aussi quel sujet grandiose et profondément religieux pour le patriotisme athénien que l'histoire de la bataille de Salamine, de la déroute de Xerxès et du triomphe de la Grèce sur toutes les forces de l'Asie !.

Ce qui fait l'importance historique et la noblesse de ce sujet, ce n'est pas seulement que le meurtre d'Hipparque fut le commencement de la ruine des Pisistratides et prépara dans Athènes le retour de la république et de la liberté, c'est qu'il se lie à cette merveilleuse époque des guerres médiques qui restera dans l'histoire de la Grèce et du monde l'épisode rayonnant. Ce fut Hippias expulsé d'Athènes qui contribua à susciter contre sa patrie la première expédition de Darius ; il périt dans les rangs des Perses à Marathon.

La conjuration d'Harmodius et d'Aristogiton ouvre cette admirable période du triomphe de la liberté hellénique. La mémoire de ces deux héros resta, comme on sait, vivante jusqu'au dernier jour d'Athènes. On les célébrait comme les fondateurs de la république. De tous les personnages de l'époque pleinement historique de la Grèce, ils furent les seuls que la poésie et la légende placèrent presque au rang des demi-dieux. C'est par là qu'ils rentrent dans les sévères conditions de la tragédie grecque. La fameuse chanson de Callistrate :

Ἐν μύρτου κλάδι τὸ ξίφος φορήσω,

consacrée à leur mémoire était religieusement chantée dans toutes les cérémonies nationales et dans tous les festins. C'était à la fois le *Vive Henri Quatre* et la *Marseillaise* d'Athènes, mais une *Marseillaise* qui dura plusieurs siècles. Nous en donnons une traduction libre dans les dernières scènes de ce poëme.

Malgré le souci que nous avons mis à ne rien faire dire à nos acteurs qui ne pût être pensé à Athènes au moment où se passe le drame, on nous accusera peut-être d'y avoir introduit bien des idées modernes et empruntées à notre expérience politique. Nous supplions le lecteur d'être sobre de ces imputations et de s'assurer si tel vers qui lui paraîtra d'inspiration contemporaine n'est pas entièrement traduit de l'un des tragiques grecs. Car nous ne nous sommes pas refusé l'ardent plaisir de nous approprier et de faire passer tant bien que mal, dans notre langue, une foule de sentences d'Eschyle et de Sophocle et quelques souvenirs d'Homère. Si ces phrases des poëtes grecs semblent pensées d'aujourd'hui, nous en serons charmés ; c'est

une preuve qu'elles ont été bien choisies dans la portion de ces œuvres immortelles qui peint l'âme humaine de tous les temps et de tous les lieux. C'est là surtout ce qui est précieux à retrouver chez les anciens. Il faut, sans doute, tenir un juste compte, dans un sujet antique, de tout ce qu'on appelle aujourd'hui la *couleur locale*, mais si on lui donne trop d'importance et si l'on veut placer l'intérêt principal d'un poëme écrit en 1869 dans l'exacte reproduction des mœurs, du costume et du langage de l'an 500 avant l'ère moderne, on risque d'ennuyer singulièrement ses lecteurs, même les érudits.

Nous n'avons pas cherché à faire preuve de cette minutieuse connaissance des modes athéniennes sous les Pisistratides, tout en nous efforçant d'être toujours historiquement et moralement vrai. Ce qui caractérise la poésie grecque et lui assure son immortelle suprématie, c'est qu'elle échappe plus que toute autre à l'élément particulier et local pour peindre la nature humaine dans ce qu'elle a d'universel et d'éternel.

Mais voilà une bien longue préface; terminons-la vite, selon le vieil usage, en demandant pardon à l'assemblée pour les fautes de l'auteur.

V. DE L.

SCÈNE PREMIÈRE.

ARISTOGITON.

(Il porte la pique et le bouclier comme tous les Athéniens d'âge viril à la procession des Panathénées.)

Je ne sais, ô vieillards, quel effroi, quelle attente,
Quel deuil plane aujourd'hui sur la fête éclatante :
Le ciel, pourtant serein, semble prêt à tonner,
Comme si Zeus avait quelque ordre à nous donner.
Vieillards, qu'aime Pallas, qui portez ses insignes,
Lisez-vous la terreur ou l'espoir dans ces signes?

LE CHŒUR.

Nul signe n'a frappé mes yeux
Dans les entrailles des victimes;
Nul éclair n'a tracé la volonté des dieux
Dans l'azur des voûtes sublimes.
En l'honneur de Pallas, les lutteurs magnanimes
Selon les rites saints accomplissent les jeux.

L'Eurus, le Notus orageux,
Des oliviers sacrés n'émeuvent pas les cimes.
Dans les entrailles des victimes
Nul signe n'a frappé mes yeux.

ARISTOGITON.

Les signes où j'ai lu, si mon cœur ne me trompe,
Les présages douteux qui troublent cette pompe,
Dans la chair des taureaux ne se sont point montrés.
Le sol ne tremble pas, les cieux sont azurés.
Cependant je devine, à des marques certaines,
Que les dieux vont frapper un grand coup dans Athènes.
Mes augures à moi partent des cœurs humains :
Ma lance dorienne a frémi dans mes mains ;
Je ne sais quelle horreur passe sur les visages ;
Les éclairs du regard sont aussi des présages.

LE CHŒUR.

Fille du puissant Zeus, ô Pallas-Athéné,
Vigueur impétueuse et sagesse tranquille,
Qui règnes sur ce mont, d'oliviers couronné,
Vierge à l'armure d'or, gardez bien notre ville.

Et toi, maître des mers, sombre Poseïdon,
Qui romps le fer de l'ancre et le chanvre du câble,
Des chevaux écumeux, toi qui nous as fait don,
Agite en ma faveur le trident redoutable.

Gardez tous deux nos murs des combats odieux,
Poussez la nef rapide et la navette active,
Faites jaillir pour nous le froment et l'olive :
Car nulle autre cité n'honore plus les dieux.

ARISTOGITON.

Eh bien, que de ces dieux la volonté propice
Ramène enfin chez nous la tardive justice,

Écartant de nos cœurs le généreux ennui
Qui fait pour nous un deuil des pompes d'aujourd'hui!

LE CHŒUR.

Noble Aristogiton, quelles douleurs secrètes
Assombrissent pour toi la beauté de ces fêtes?

ARISTOGITON.

Comme vous, ô vieillards! puis-je oublier, hélas!
Tant de bons citoyens qui ne les verront pas;
Qui languissent proscrits dans les cités lointaines,
Et qu'un injuste exil prive des lois d'Athènes!

LE CHŒUR.

O douleurs du proscrit! O la lourde prison
Qu'il traîne d'une ville à l'autre!
Et comme on manque d'air dans l'immense horizon,
Sous un ciel qui n'est pas le nôtre!

En vain l'hôte a versé de ses vins les plus vieux,
Le seuil est en fleurs quand on rentre;
On se prend à rugir dans ce cercle joyeux,
Comme un lion seul dans son antre.

O vallons du Céphise! ô lumineux sommets
Où trône Pallas en sa gloire!
O sacré Sunium, ne plus s'asseoir jamais
Sous les pins de ton promontoire!

Du toit de sa maison, le matin ne plus voir
L'Hymette et sa blonde couronne!
Sous les lauriers ombreux ne plus ouïr, le soir,
Tes doux rossignols, ô Colone!

Ne plus vous embrasser, ô port, ô long rempart,
Du haut de l'Acropole sainte,

Dans ce fluide azur qui porte le regard,
Au delà des flots, vers Corinthe!

Ne trouver nulle part, si beaux que soient les lieux,
Un lieu dont le cœur se souvienne!
N'être plus salué des sons mélodieux
De la parole ionienne!

Ne plus savoir le nom des marins dans le port,
Des vierges autour des fontaines!...
L'exil est plus qu'un deuil, l'exil est une mort,
Lorsque la patrie est Athènes.

ARISTOGITON.

Du citoyen qui pense et parle fièrement
L'exil est le recours, s'il n'est son châtiment.
L'exil atteint tous ceux qu'on aime et qu'on renomme,
Quand règne, au lieu des lois, le caprice d'un homme.
Comptez tous les grands cœurs et tous les gens de bien
Arrachés par l'exil au sol athénien,
Depuis que cette foule, aveugle autant qu'ingrate,
A renié Solon pour croire à Pisistrate!
Le flatteur seul prospère à l'ombre du tyran;
Les plus vils, en un jour, montent au premier rang;
Nul ne sait quel décret l'atteindra dans une heure,
S'il possède son champ, ses dieux et sa demeure,
Si, lancés avec art, des sourires menteurs
N'ont pas contre lui-même armé ses serviteurs,
Et s'il ne verra pas dans son pur gynécée
Un homme entrer sans ruse et la tête dressée.
C'est ainsi qu'Hippias se substitue aux dieux :
Tous les faibles mortels sont égaux à ses yeux,
Mais terrible surtout aux gens de bonne race :
S'il leur permet de vivre, il semble faire grâce.

LE CHŒUR.

N'accuse que nous seuls de la chute des lois!
Ose à ce peuple vain le dire à haute voix :
Lui seul il a forgé ce glaive.
Quand meurt la liberté sous le pied d'un vainqueur,
Le peuple a commencé le crime dans son cœur;
Un tyran survient et l'achève.

L'œuvre du grand Solon, inspiré de Pallas,
Nos mépris l'ébranlaient, nous l'insultions, hélas!
Lorsqu'a paru cet homme avec sa sombre escorte;
Quand, sous des noms menteurs, il s'arrogea nos droits,
O paisible Solon, issu de nos vieux rois,
Ta loi sainte était déjà morte!

Semblables par l'orgueil et les vils appétits,
J'ai vu les factions des grands et des petits
Lutter, se lancer l'anathème.
Le riche, épris de l'or, défendait ses plaisirs,
Et le pauvre insultait ce luxe et ces loisirs,
Jaloux de s'y vautrer lui-même.

Nul ne respectait plus l'antique loi du sort
Qui fit pour s'entr'aider et le faible et le fort,
Qui soumit les fils aux ancêtres;
Tous rompant des devoirs l'harmonieux accord,
Nul n'acceptant d'égaux, nul ne souffrant de maîtres.

Un oppresseur, toujours, naît de pareils débats :
Il jette, en nous leurrant, les deux partis à bas;
Il tourne à son profit nos craintes et nos haines.
Des couleurs de tous deux il a su se farder :
L'un espère tout prendre, et l'autre tout garder;
Il montre aux deux rivaux des victoires prochaines;
Chacun voit abattu son ennemi; chacun

S'endort entre les bras de ce sauveur commun...
Et s'éveille chargé de chaînes.

ARISTOGITON.

Puis il laisse, avec art, sous son joug rigoureux,
Les partis se haïr et s'opprimer entre eux.
Tous les bons citoyens portent deux servitudes :
Les caprices du prince et ceux des multitudes.
Des contraires excès l'État souffre à la fois;
Tout le fiel des partis s'infiltre dans les lois.
Un tyran mêle en lui les vices de deux races;
Il a tous ceux des cours, tous ceux des populaces.
Il a, d'où qu'il soit né, d'humbles, de grands aïeux :
La bassesse insolente et l'orgueil envieux,
L'impuissance à se vaincre et les désirs immenses,
Le sourd mépris des lois, le goût des violences,
L'ardeur impitoyable à frapper les vaincus,
Tous les vils appétits,... et la fourbe de plus.
Or, de méchant qu'il fut, son succès le rend pire;
Il se corrompt lui-même à goûter de l'empire;
Et l'absolu pouvoir, à sa raison fatal,
Le gardant impuni, lui conseille le mal.

LE CHŒUR.

Sois plus juste et plus pitoyable
Pour l'aveugle ou l'ambitieux
Du malheur de régner investi par les dieux,
Si sa raison fléchit sous le poids qui l'accable.
Pour qu'il devienne un sage en devenant un roi,
Pour qu'obéi de tous il respecte une loi,
Il faudrait qu'en portant cet homme au rang suprême,
Zeus l'eût fait impassible et fort comme lui-même.

Un prince eût-il dompté tous ses vices à lui,
Régnât-il sur son âme entière,
Il demeure assiégé par les vices d'autrui,

Et de son cœur lucide on éteint la lumière.
Tous les peuples, d'ailleurs, quand l'âge vient pour eux,
De vieillir sous la tyrannie ;
Les peuples indulgents aux crimes du génie
Ne supporteraient pas un prince vertueux.

Sois clément au mortel qui règne sur les autres,
Ses vertus sont à lui, ses fautes sont les nôtres.
Qui d'entre nous, fait roi de citoyen obscur,
Peut jurer, en sondant sa propre conscience,
Qu'il saura se garder, dans la toute-puissance,
Plus sage qu'Hippias, moins cruel et plus pur.

ARISTOGITON.

Je pardonne à ceux-là qu'en d'autres républiques
Obligent à régner les coutumes antiques,
Qui, tenant de leur race un pouvoir absolu,
Sont rois comme on est homme, et sans l'avoir voulu.
Les barbares, ainsi, sont gouvernés sans crime,
Et tiennent pour un dieu leur prince légitime.
Mais nous, Grecs, nous surtout, peuples athéniens,
Nous sommes tous des rois, étant tous citoyens ;
Notre État n'admet pas de chef héréditaire ;
Chacun possède en paix sa famille et sa terre,
On n'offre à nul mortel des tributs odieux,
La loi seule commande, et les dieux seuls sont dieux.
Aussi lorsqu'un pouvoir, fût-il celui d'un sage,
N'est pas issu des lois et du libre suffrage,
Qu'il est né de la force et veut être éternel,
Et qu'un homme y prétend, comme au champ paternel,
L'ambitieux qui tient cette place usurpée,
Sous un rusé manteau cachât-il son épée,
Nous le nommons tyran, ce nom est un arrêt...
La sainte Némésis trouve un glaive tout prêt.

LE CHŒUR.

Sous d'habiles tyrans qui gouvernaient en pères,
J'ai connu des cités puissantes et prospères :
On n'y regrettait point l'empire de la loi,
Et les jours orageux où le peuple était roi.

Nous vivons dans la paix, sous les Pisistratides,
Et Solon nous laissa querelleurs et mutins...
Connais mieux ce vain peuple et supporte les guides,
Qu'à sa fougueuse ardeur ont donnés les destins.

Ces tyrans ne sont point sans gloire et sans sagesse ;
Nous régnons sous leur joug, les premiers de la Grèce.
Usons d'eux à loisir, sans les jeter à bas,
Leur sachant quelque gré du mal qu'ils ne font pas ;
Et moins libres qu'avant, mais riches et tranquilles,
Jouissons du repos, le plus grand bien des villes.

ARISTOGITON.

Ce repos sous le joug, c'est la paix de la mort,
C'est le calme fangeux d'une eau sombre qui dort,
C'est l'immobilité de l'impur marécage,
Où le reptile éclôt, d'où le venin surnage.
Ce sommeil des esprits et des flots sans rumeurs,
Souille la terre et l'air, empoisonne les mœurs ;
Les feuilles des forêts dans ce bourbier jetées,
Les âmes des vivants y meurent infectées.

LE CHŒUR.

Le mal dont tu gémis est vieux dans la cité ;
C'est lui qui fait partout mourir la liberté.
Ce règne, environné d'infections mortelles,
N'a pas créé nos mœurs, il est engendré d'elles.

Nous croupissions déjà dans un impur marais ;
La fange naît d'abord, et Python vient après...

ARISTOGITON.

Et l'hydre aux longs replis à nos membres se noue,
Chaque jour nous tirant plus au fond de la boue.

LE CHŒUR.

Quels généreux efforts avez-vous donc tentés?
Par un coup de vertu vous seriez remontés!
Mais la jeunesse dort dans l'orgueil de ses vices;
On ne la dresse plus aux mâles exercices ;
Les frugales vertus ne sont plus en honneur,
Et chacun veut sa part d'un luxe empoisonneur.
L'éphèbe atteint, déjà, des hontes d'un autre âge,
Estime la richesse au-dessus du courage ;
Et l'or met plus souvent ses souillures aux doigts
Des jeunes d'aujourd'hui que des vieux d'autrefois.

ARISTOGITON.

Tu fais bien, ô vieillard, de louer les ancêtres
Pauvres, laborieux, ne souffrant pas de maîtres,
De vanter le passé pour nous rendre jaloux,
Et nous donner le cœur d'aller plus haut que vous.
Ne dis pas, cependant, que dans l'ombre où nous sommes,
Plus rien ne brûle au cœur des pâles jeunes hommes.
Va ! si quelque étincelle, en cet hiver trompeur,
Doit des bons citoyens réveiller la torpeur,
D'un courroux généreux, si la cité s'embrase,
Le feu sourdement couve à l'école, au gymnase.
Si quelque grand coupable est immolé demain,
Le coup sera porté par une jeune main.

LE CHŒUR.

Où sont-ils ces vaillants fils de pères timides,
Fidèles à Solon sous les Pisistratides ?
Entre nos jeunes gens flétris par le repos,
Où sont ces amitiés qui formaient des héros ?
Combien en comptez-vous, des meilleurs, entre mille,
Qui sentent comme toi la honte de leur ville,
Qui veillent, qui soient prêts ? Nomme-les donc ceux-là !

ARISTOGITON.

J'en connais du moins un, vieillard...
(Montrant Harmodius qui entre.)
Et le voilà !

Victor de Laprade.

La suite prochainement.

MÉLANGES

NOTRE-DAME DE LOURDES

Par Henri Lasserre. — Paris, Victor Palmé, 25, rue de Grenelle-Saint-Germain.

Le panthéiste rejette la notion du miracle avec celle d'un Dieu vivant, personnel et libre ; par une contradiction que je n'essayerai pas d'expliquer, il admet cependant la *loi*, c'est-à-dire une idée qui, selon lui, se tient debout toute seule, sans subsister dans une intelligence ; une formule qui retentit de toute éternité sans qu'elle ait besoin d'être prononcée par une volonté souveraine. Le déiste ne nie pas absolument qu'outre l'intervention de Dieu dans le monde selon les lois ordinaires, il ne puisse y en avoir une autre non sujette à ces lois ; mais il élève d'ordinaire des fins de non-recevoir contre la réalité des faits miraculeux qu'on lui allègue ; il ne veut croire qu'après avoir vu, et il refuse de regarder. Le chrétien des communions protestantes, — j'entends celui qui n'a pas rejeté toute foi au surnaturel, — accepte les miracles scripturaires ; s'il unit la science à la sincérité, il va même plus avant, et il dira avec Tholuck : « Nous ne bornons pas l'ère des miracles au temps des apôtres. Les témoignages d'Ignace, de Justin, d'Origène, nous obligent d'admettre que les forces surnaturelles, si abondamment répandues dans l'âge apostolique, ont conservé leur activité jusque dans le troisième siècle. » Cette activité, les mêmes forces l'ont-elle perdue à partir de ce siècle ? Le catholique le nie. Sévère dans l'examen des faits qui lui semblent des exceptions à l'ordre naturel ; prompt même à en abandonner la réalité ou la valeur probante dès qu'il trouve douteux les témoignages qui les affirment où le caractère divin qu'on veut y voir, il sait pourtant que Dieu, le Dieu Providence et Père, ne s'est pas astreint à emprisonner toujours dans l'orbite et à cacher sous le voile des lois ordinaires son action miséricordieuse et toute-puissante. Il sait

que Dieu est intervenu une première fois par l'acte créateur, qui a constitué la nature et les lois qui la régissent ; que l'Incarnation a été une seconde opération divine, plus étonnante et plus merveilleuse encore que la première; que l'Église, dépositaire des grâces dont l'Incarnation est la source, a été fondée à coups de miracles, et subsiste par un miracle permanent. Le catholique sait enfin que, si toute action particulière de la Providence n'est pas miraculeuse, et que si la prière qui appelle cette intervention spéciale ne sollicite point pour cela des miracles, Dieu a cependant voulu en accorder le bénéfice à tous les siècles chrétiens. « Pour nier l'existence continue des miracles dans l'Église catholique, dit le P. de Valroger, il ne suffit pas de démentir tel ou tel auteur ; il faut dire que les Pères et les auteurs ecclésiastiques les plus illustres, depuis les apôtres jusqu'à la réforme, et, depuis cette époque, que les prélats et les théologiens catholiques les plus respectables, ont été perpétuellement des visionnaires ou des imposteurs. Un tel paradoxe est plus incroyable que les miracles. Là où une âme droite ne peut s'empêcher de reconnaître des vertus *surnaturelles*, pourquoi refuserait-elle de reconnaître d'autres faits *surnaturels* qui en sont la juste récompense? Quoi de plus digne de Dieu, que de subordonner sans cesse les lois subalternes de l'ordre physique aux intérêts supérieurs de l'ordre moral[1] ? »

C'est d'un de ces faits, ou plutôt d'une série de ces faits extraordinaires, accomplis récemment dans une ville de France, que M. Henri Lasserre s'est constitué l'historien. La sainte Vierge est-elle vraiment et plusieurs fois apparue, en 1858, à une pauvre petite bergère de Lourdes? L'enfant, — elle se nomme Bernadette, — l'affirme avec une imperturbable constance ; sa droiture et son désintéressement ne sont l'objet d'aucun doute ; la science n'a pu constater en elle aucun symptôme d'aliénation mentale ni même d'exaltation. Mais ce témoignage isolé suffit-il à produire la certitude dans les esprits ? Il faut encore que d'autres témoignages, que des faits irrécusables et éclatants, viennent confirmer les déclarations de Bernadette et ne nous permettent pas de voir en elle le jouet d'une hallucination. Est-il vrai que dans la grotte, théâtre de la céleste apparition, une source a jailli, dont rien jusqu'alors n'avait fait pressentir la naissance? Est-il vrai que l'eau de cette source, prise en boisson ou en lotion par de nombreux malades souffrant de maux très-divers, a opéré des guérisons soudaines, jusqu'à ce jour inexplicables à la science? Car *cette eau*, de l'aveu d'un chimiste éminent, *ne renferme aucune substance active capable de lui donner des propriétés thérapeutiques marquées*. Est-ce bien à l'usage de cette eau que M. Lasserre a dû la guérison instantanée de sa vue, qu'il commençait à croire irremédiablement atteinte? Ces questions sont intéressantes ; intéressantes pour le chrétien que de nouveaux miracles n'étonnent pas, mais

[1] Introduction historique et critique aux livres du *Nouveau Testament*, t. II, p. 451.

qui, pour l'honneur même de sa foi, ne peut les admettre à la légère; intéressantes pour l'incroyant qui aime à nous citer le vers célèbre:

L'arche sainte est muette et ne rend plus d'oracles!

Le livre de M. Lasserre répondra, je pense, à la curiosité de l'un et de l'autre. C'est un récit et une enquête ; le récit captive et l'enquête convainc. Pourquoi ne le dirais-je pas ? Ce livre saisirait et convaincrait plus encore, si l'auteur, qui a beaucoup d'esprit, en avait moins montré, et s'il s'était oublié davantage. Dans un tel ouvrage, où les faits seuls sont assez dramatiques, j'eusse voulu moins de mise en scène; et je m'étonne d'y rencontrer des mignardises auxquelles le vigoureux talent de M. Lasserre ne nous avait pas accoutumés. Mais surtout, je regrette le ton sarcastique et amer que l'auteur emploie trop souvent à l'égard des autorités qui, en 1858, essayaient d'arrêter, par des tracasseries administratives et même par des condamnations judiciaires, l'élan des foules croyantes vers la grotte de Lourdes. Les personnages que M. Lasserre raille avec une verve plus spirituelle que charitable, et dont je n'entends pas me porter le défenseur, n'appartiennent pas à l'histoire ; la plupart vivent encore, et, si l'on ne doit aux morts que la vérité, on doit des égards même aux vivants que l'on combat. Il est vrai que M. Lasserre a écrit *les Serpents ;* son caractère ne comporte guère la clémence, et peut-être son talent s'en accommoderait-il assez mal.

Je ferai remarquer en finissant, et le lecteur remarquera lui-même, avec quelle prudente lenteur, avec quelle impartiale sévérité l'autorité ecclésiastique s'est conduite dans l'examen et la constatation des événements racontés par M. Lasserre. A Lourdes, du moins, où une pieuse impatience blâma peut-être plus d'une fois l'attitude expectante du clergé, et même sa défiance à propos des faits miraculeux, on ne l'accusera pas de les avoir inventés! Dans son mandement, Mgr l'évêque de Tarbes, « jugeant que l'Immaculée Marie, mère de Dieu, a réellement apparu à Bernadette Soubirous, le 11 février 1858 et les jours suivants, au nombre de dix-huit fois, dans la grotte de Massabielle, près de la ville de Lourdes, » n'a parlé qu'en janvier 1862, après l'enquête d'une commission « qui n'admit le surnaturel que lorsqu'il était absolument impossible de faire autrement. Elle repoussa notamment toutes les guérisons qui n'avaient pas eu un caractère à peu près complet d'instantanéité, et qui avaient eu lieu progressivement; toutes celles qui avaient été obtenues, alors que l'on faisait encore usage d'un traitement médical, quelque impuissant qu'il eût été jusque-là. » L'Église proclame avec reconnaissance les prodiges qu'il plaît à Dieu d'accomplir dans le cours des siècles, mais s'ils sont utiles aux âmes, ils ne lui sont pas nécessaires ; elle a des bases plus solides encore et des titres plus éclatants ; comme le disait le P. Lacordaire : « Pourquoi ramasserais-je une pierre dans la carrière, quand l'Église est bâtie? Le monument de Dieu

est debout : toute force y a touché, toute science l'a scruté, tout blasphème l'a maudit : regardez-le, il est là[1]. » Aussi l'Église, en appliquant à la vérification des miracles nouvellement accomplis les procédés du plus pur désintéressement, commande-t-elle le respect alors même qu'elle n'impose pas la foi.

AUGUSTIN LARGENT,
Prêtre de l'Oratoire.

NOTICE SUR LE DOCTORAT ÈS LETTRES

Suivie du catalogue et de l'analyse des thèses latines et françaises admises par les Facultés de lettres depuis 1810, avec index et table alphabétique des docteurs, par Ath. MOURIER, chef de division au ministère de l'instruction publique, et F. DELTOUR, docteur ès lettres, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis. — 3e édition corrigée et considérablement augmentée. Paris, J. Delalain et fils, libraire, 1869.

On peut ranger parmi les livres les plus rares, et à bien des égards les plus curieux, les thèses de doctorat présentées chaque année devant les Facultés des lettres. Ce sont des livres rares, car les auteurs, inconnus encore et souvent auteurs pour la première fois, ne font pas volontiers les frais d'un tirage à grand nombre d'exemplaires ; ils sont curieux aussi, non pas seulement pour quelques-uns, comme premiers essais d'hommes qui plus tard ont obtenu la renommée ; mais, pour plusieurs, à cause de la nouveauté des recherches ou des aperçus. La nouveauté, en effet, est une des conditions requises dans ces sortes de travaux, et il y a, pour que cette condition soit remplie généralement, une double garantie : l'examen particulier du doyen ou du professeur délégué, sorte de *docimasie*, comme on disait à Athènes, qui élimine avant l'impression beaucoup d'essais insuffisants ; et après l'impression, la discussion publique devant la Faculté réunie. Il est donc d'une grande utilité de savoir quelles sont nos richesses en ce genre de littérature. C'est un besoin auquel répond l'ouvrage publié par MM. Ath. Mourier et F. Deltour.

Les deux auteurs avaient pour ce travail les registres des Facultés, où les procès-verbaux des soutenances sont consignés, et la collection des thèses elles-mêmes, réunies pour la plus grande partie à la bibliothèque de la Sorbonne par la diligence du conservateur actuel, M. Léon Renier, et de son prédécesseur M. Ph. Lebas ; collection devenue si précieuse depuis qu'elle s'est enrichie des exemplaires annotés de la main de M. J.-V. Le Clerc, le regretté doyen de la Faculté des lettres de Paris. Dans sa notice, M. Ath. Mourier fait rapidement l'histoire des premières origines et de l'établisse-

[1] Trente-huitième conférence de Paris.

ment régulier du doctorat ès lettres, dont la vraie date est celle de la nouvelle Université en 1808 ; il signale les modifications que le statut organique de 1810 reçut en 1840 ; il omet toutefois de dire que si le règlement du 17 juillet 1840 porte : « L'une et l'autre thèse sera soutenue en français, » l'usage de cette double soutenance en français, pour la thèse latine comme pour la thèse française, avait depuis longtemps précédé le règlement.

Mais l'histoire du doctorat est surtout dans le catalogue qui suit la notice. On peut, en parcourant les titres des thèses rangées par ordre de date, se rendre compte du progrès de l'institution et de la transformation des œuvres qu'elle a produites. Dans les premières années, ce sont presque toujours des propositions de philosophie ou des articles de littérature générale : *De anima humana; De duplici nominis substantia; De existentia et attributis Dei; De animæ immaterialitate*, ou en français : *De la comédie; De l'apologue et de la pastorale; De l'épopée; De l'ode; De la satire; De la poésie lyrique*. L'apologue et la poésie pastorale reviennent tous les ans, et même deux fois par an. L'abbé Bautain, en 1816, traite encore de la Satire en vingt-six pages, et Jouffroy du Beau et du Sublime. M. Michelet, en 1819, se montrait certainement original sur un sujet rebattu : *Examen des Vies des hommes illustres de Plutarque*. Malheureusement ses thèses manquent à la collection de la Sorbonne. M. Théry, ancien recteur de l'Académie de Caen, a une thèse latine : *De libertate variisque libertatis formis*, qui, traduite en français, figure en appendice dans la première édition des *Fragments philosophiques* de M. Cousin. M. Cousin, lui, n'avait fait qu'une thèse latine : *De methodo sive de analysi* (1814) ; mais il a bien payé sa dette par le nombre et l'importance de celles qu'il a suscitées.

C'est surtout à l'influence de l'enseignement de MM. Villemain, Guizot et Cousin, auxquels il faut joindre ici à titre égal J.-V. Le Clerc, que l'on doit rapporter la phase vraiment nouvelle des thèses de doctorat après 1830. Ce ne sont plus en général (il y en a encore) des lieux communs de philosophie, de littérature ou d'histoire : ce sont surtout des recherches qui ont pour objet de mettre en lumière quelque point demeuré obscur dans le vaste champ de ces études; de recueillir des textes perdus ; de faire revivre toute une littérature ensevelie dans les manuscrits; de rétablir l'œuvre originale de quelque philosophe, en recueillant et en rapprochant avec intelligence ses fragments dispersés dans l'antiquité tout entière, *disjecti membra poetæ;* de suivre les vicissitudes de quelque grande institution à travers les siècles, ou de retrouver une page de l'histoire dans les lignes quelquefois mutilées des inscriptions. M. Rossignol, aujourd'hui membre de l'Institut et professeur au Collége de France, inaugure dignement cette série par une thèse latine intitulée : *Fragmenta Bionis Borysthenitæ e variis scriptoribus collecta;* il est suivi par deux élèves de l'École normale, M. A. Barry, aujourd'hui professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, dans son *Essai sur les vicissitudes et les transformations*

du cycle populaire de Robin Hood (1832), et M. Monin, qui est mort professeur à la Faculté des lettres de Besançon : *le Roman de Roncevaux* (1833). Dans la même année, M. Egger donne aux philosophes un exemple qu'ils devaient suivre avec tant de succès sous l'impulsion de M. Cousin, par le choix du sujet de sa thèse latine : *De Archytæ Tarentini Pythagorici vita, operibus et philosophiæ;* en 1835, M. Guigniaut (mais c'était depuis longtemps un maître) préparait son passage de la direction de l'École normale à une chaire de la Faculté des lettres de Paris par deux thèses dont l'une résumait son enseignement de l'École (*de la Théogonie d'Hésiode*) et l'autre faisait faire un nouveau pas à cette science des religions de l'Antiquité où il avait marqué sa place à côté de Creuzer : *De* Ἑρμοῦ *seu Mercurii mythologia.*

Nous n'allons pas plus loin dans nos citations : nous serions en peine de choisir, et ce que nous omettrions serait peut-être ce qui aurait le plus d'intérêt pour le lecteur. Le livre, d'ailleurs, n'est pas un simple catalogue (et cela seul me paraît d'un grand prix). On n'y apprend pas seulement quelles ont été les thèses soutenues, on y apprend ce qu'elles sont, grâce au travail personnel que M. Deltour a ajouté à l'œuvre primitive de M. Ath. Mourier. Chaque titre de thèse, en effet, est suivi non pas d'une critique *ex professo* (cela dépasserait les limites naturelles de l'ouvrage), mais d'une rapide analyse qui en fait connaître les dispositions, l'esprit et les principaux résultats. Ce travail fait le plus grand honneur à la lucidité d'esprit et au jugement de M. Deltour. Pour entrer si bien dans la pensée d'un auteur, pour disséquer, si je puis dire, si habilement son œuvre, il faut avoir une bien grande habitude non-seulement de l'instrument que l'on manie, mais des secrets de la composition en général. Après avoir lu ces analyses, on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que M. Deltour excelle dans l'art de tracer un plan, de distribuer les parties diverses d'une matière et de remanier les compositions littéraires qui lui sont soumises par ses rhétoriciens.

Le catalogue de MM. Ath. Mourier et Deltour s'arrête en 1869. Il ne pouvait aller plus loin ; il devra se continuer, car la composition des thèses ne s'arrête pas (nous en savons quelque chose). Chaque année donnera des suppléments qui, au bout d'une certaine période, permettront de joindre un nouveau volume à celui qu'ils ont publié. Je me permettrai de leur soumettre une observation, tant pour ce livre futur que pour l'ancien, quand ils en donneront une édition nouvelle : il s'agit des titres dont ils font suivre les noms des auteurs. Nous y lisons : Jouffroy, *ancien membre de l'Institut;* A. Marrast, *ancien président de l'Assemblée nationale constituante;* Duruy, *ministre de l'instruction publique.* — Ce n'est pas l'ancien membre de l'Institut, ni l'ancien président de l'Assemblée constituante, ni le ministre de l'instruction publique qui a soutenu ses thèses. Les thèses doivent porter, avec le nom, la qualité inscrite à la suite du nom sur la cou-

verture. Après cela, ajoutez ce que l'auteur est devenu : Membre de l'Institut, président de l'Assemblée constituante, ministre de l'instruction publique; c'est très-bien : mais cela est de la biographie, et vous faites de la bibliographie. Donnez donc avant tout, et c'est de la biographie encore, la qualité que prend l'auteur à l'époque de la publication.

H. Wallon.

DIE « MONARCHIA SICULA »

Par M. Sentis. — Freiburg, Herder.

Il n'est pas douteux qu'au moyen âge, l'Église a dû une bonne partie de son autorité à son union intime avec l'État, et que rien n'a autant contribué à consolider le pouvoir spirituel que la combinaison qui mettait à sa disposition ce que l'on appelait le glaive séculier. Aussi bien des voix s'élèvent-elles aujourd'hui pour déplorer le divorce qui a suivi ce *connubium* et pour souhaiter le renouvellement de cette étroite alliance. Sans vouloir contester les avantages qu'elle [illegible] roduits, il est utile, en face de telles aspirations, d'appeler l'attention sur le revers de la médaille. Car ces relations intimes n'ont été que trop souvent, en effet, pour l'Église comme pour l'État, une source intarissable de graves discordes et d'indicibles souffrances. L'histoire de presque tous les pays de l'Europe nous en offre des exemples plus ou moins éclatants.

Nulle part ce *connubium* de l'État et de l'Église n'a été plus étroit que dans l'île de Sicile; nulle part aussi ses suites n'ont été plus funestes. Le serment de fidélité que Léon IX et ses successeurs ont reçu des conquérants normands en leur donnant en fief la Calabre, la Pouille et la Sicile, a été le germe fécond des guerres interminables qui, depuis le règne du premier Roger, ont ravagé cette dernière île pendant plus de trois siècles, et dont les conséquences terribles sont retombées sur l'empire germanique, sur l'Espagne, sur la France et sur le saint-siége lui-même. Si les papes ont cru pouvoir prétendre au pouvoir temporel dans l'île de Sicile et dans les autres territoires de la basse Italie, les rois de l'île, et à leur tête Ferdinand surnommé le Catholique, élevèrent les mêmes prétentions sur l'Église. Ces princes ne convoitaient rien moins que la suprématie ecclésiastique dans leurs États. Ils s'approprièrent presque toutes les prérogatives réservées au saint-siége, se subordonnèrent les évêques et le clergé en matières purement religieuses, exercèrent un pouvoir religieux qu'aucun pays n'a jamais vu usurpé à ce point par l'autorité civile ; c'était le césaropapisme le plus complet, et il a su se maintenir dans l'île de Sicile jusqu'à nos jours ! Si, en effet, Ferdinand le Catholique déclare formelle-

ment, dans sa pragmatique du 22 janvier 1515, « qu'il exerce le pouvoir suprême non-seulement en matière temporelle, mais aussi en matière spirituelle, » le gouvernement de Florence nous apprend avec une franchise qui ne laisse rien à désirer, dans la *Gazetta ufficiele del regno d'Italia* du 18 novembre 1867, que l'*index monarchiæ* délégué par le roi pour exercer la juridiction ecclésiastique « a à connaître de toutes les causes civiles et criminelles, de sorte que le clergé séculier et régulier est réellement soumis, non à Rome, mais au roi. »

Que si nous cherchons les titres sur lesquels les rois de Sicile ont fondé une plénitude de puissance aussi exorbitante, aussi inouïe, on nous citera *la légation apostolique*. Sous ce nom on désigne la mission de légats du saint-siége confiée aux princes de la Sicile dans l'île, mission qui leur aurait été héréditairement et irrévocablement conférée dès les premiers temps de la domination normande. Le moine Geoffroi Malaterra mentionne, dans son *Histoire de la Sicile*, un privilége qu'Urbain II aurait accordé au comte Roger II, et il reproduit le texte d'un diplôme, daté de Salerne le 5 juillet 1098, qui contient ces paroles : « *Firmamus*, *quod omni vitæ suæ tempore, vel filii sui Simonis, aut alterius, qui legitimus sui hæres extiterit, nullum in terra potestatis vestræ, præter voluntatem aut consilium vestrum, legatum Romanæ ecclesiæ statuemus : quinimmo, quæ per legatum acturi sumus, per vestram industriam legati vice exhiberi volumus : quando ad vos ex latere nostro miserimus...* » C'est sur ce document que les rois de Sicile ont toujours basé leurs droits comme légats. En l'interprétant, tous les canonistes et historiens qui ont pris le parti des rois affirment avec Siannone (*Storia civile del regno di Napoli*, l. X, ch. VIII) que le pape a non-seulement aboli la légation confiée alors pour toute la Sicile à l'évêque de Traina, mais qu'il a conféré toute l'autorité exercée par celui-ci au comte Roger, ainsi qu'à ses héritiers et successeurs légitimes, en les nommant *legati nati* du saint-siége. Le pape se serait en outre obligé expressément à ne jamais créer un autre légat contre la volonté de Roger, mais se serait au contraire engagé à faire exécuter par lui et ses successeurs tout ce qu'il voudrait confier aux soins d'un légat. Ces violences d'interprétation ont forcé les évêques de Sicile à déclarer, dans un mémoire adressé en 1807 au roi Ferdinand, « qu'à côté du vicaire de Jésus-Christ un autre prétendant à la même dignité s'était élevé dans leur île en usurpant les droits réservés à celui-là. » Depuis le seizième siècle, ces princes prétendus légats ont été dans une position tout à fait schismatiques vis-à-vis de Rome. L'institution monstrueuse de la *monarchia* a été défendue avec tous les moyens dont l'État dispose contre les protestations des papes. Elle a été conservée à l'encontre de l'abolition formelle prononcée par Clément XI en 1715. On la maintient encore malgré la nouvelle abolition décrétée par Pie IX dans sa bulle *Suprema* du 10 octobre 1867.

La question de la monarchie de Sicile sort des dimensions d'un conflit ocal, l'Église entière y est intéressée ; elle est en même temps de toute actualité. Les journaux italiens mentionnent presque tous les jours de nouvelles violences commises par le gouvernement de Victor-Emmanuel, et dont la *légation* doit servir de prétexte. Ajoutons que, par la suite des siècles, cette question est devenue une des plus compliquées au point de vue de l'histoire et du droit canon. En Italie, elle a été traitée dans une foule d'écrits, rarement, il est vrai, avec impartialité, mais plus souvent avec une violence passionnée. Hors de l'Italie, l'institution remarquable de la *monarchia Sicula* est presque inconnue. Les canonistes et les historiens allemands ne font tout au plus que la nommer. Dans la littérature française, *Fleury* et *Devoti* ne la mentionnent même pas. *Thomassin,* qui traite à fond la matière des légats apostoliques, n'en donne (p. 2, ch. IV, § 8) que des notions très-insuffisantes. En 1716, le docte *Dupin* lui consacra un livre intitulé : *Défense de la monarchie de Sicile contre les entreprises de la cour de Rome ;* mais cet ouvrage n'est autre chose que la reproduction d'un plaidoyer que Jean-Baptiste Caruso écrivit en 1715 par ordre du roi Victor-Amédée.

Un ouvrage qui ne fût pas d'origine italienne et qui exposât les origines, le développement et l'histoire de la *monarchie* manquait entièrement. Le livre dont nous venons de transcrire le titre comble cette lacune de la manière la plus heureuse, la plus brillante. Voici comment l'auteur, docteur en théologie et en droit, professeur de droit canon à l'université de Freiburg, nous rend compte des travaux préparatoires et des recherches qu'il y avait à faire : « Pendant les trois années, dit-il, que j'ai passées en Italie, je me suis efforcé d'acquérir la connaissance complète de la littérature relative à la monarchie. Je ne crois pas qu'un seul écrit important ait échappé à mes recherches. Partout je suis remonté aux premières sources. Les bibliothèques de Rome et de Palerme m'ont fourni de riches matériaux dans des manuscrits jusqu'ici non publiés. J'ai fait usage de tous ceux qui ont pu être trouvés dans la bibliothèque du Vatican à l'aide des catalogues malheureusement très-incomplets. Quant aux autres bibliothèques de Rome auxquelles il est possible d'avoir accès, je ne crois pas qu'elles possèdent des manuscrits traitant de la monarchie que je n'aie examinés. Celles du prince Corsini (*bibliotheca Corsiniana*), des pères de l'Oratoire (*Vallicelliana*) et Santa Maria sopra Minerva (*Casanatensis*) en ont fourni le plus grand nombre. Au printemps 1866, j'ai continué mes investigations à Palerme dans les bibliothèques des Oratoriens et de la Commune, ainsi que dans le Grande Archivio della Regia Cancellaria. »

Le livre de M. Sentis se distingue par l'emploi consciencieux des sources, par l'impartialité des jugements. Il épuise la matière, il intéresse par une foule d'aperçus nouveaux, de détails surprenants. C'est un ouvrage d'une vaste et solide érudition, et, qu'on nous permette de le dire, d'une

assiduité tout allemande. Il est le meilleur commentaire des dernières et graves mesures du saint-siége. Jamais la cause de l'Église n'a trouvé dans cette question une défense aussi tranquille, aussi docte, aussi persuasive. La critique allemande de tous les partis a été unanime à en porter un jugement favorable; le *Literarische Centralblatt* de Leipzig, le *Theologische Literaturblatt* de Bonn, le *Chilianeum* de Würzburg, la *Augsburger Allgemeine Zeitung*, la *Tübinger Quartalschrift* et bon nombre d'autres feuilles ont consacré des articles spéciaux à ce livre excellent, dont un court résumé fera mieux que tout éloge ressortir les mérites.

Le premier chapitre s'occupe de la situation de l'Église de Sicile avant sa restauration par les Normands et sous la domination consécutive des Grecs, des Sarrasins et des nouveaux conquérants. Il rend compte surtout de sa position vis-à-vis de l'Église de Rome. Le chapitre suivant est exclusivement consacré à l'examen du diplôme d'Urbain II. Une des premières et principales controverses entre les défenseurs et les adversaires de la monarchie a toujours eu pour objet la question de l'authenticité et de l'intégrité de ce document, dont l'original est perdu et dont le texte, transmis seulement par Malaterra, ne fut publié qu'en 1513 par le Sicilien Luca Barberi. En opposition avec ceux qui ont défendu ce texte, le cardinal Baronius a soutenu qu'il était tronqué, tandis que Nicolo Tedeschis, évêque de Lipari, croit qu'il est entièrement faux.

M. Sentis commence par prouver, dans un exposé aussi brillant que solide, que l'authenticité historique du diplôme n'établit d'aucune manière la légitimité de la prétendue *légation* ou monarchie ; que la cour romaine n'a jamais fait dépendre celle-ci des preuves produites en faveur de celle-là. Aussi, après les recherches les plus minutieuses, l'auteur n'hésite pas à se prononcer pour l'authenticité et l'intégrité du document, qui, en effet, ne peuvent plus être mises en question, puisque le fait de la concession du privilége de 1098 se trouve mentionné et confirmé dans un diplôme de Pascal II du 1er octobre 1117, que le professeur Giesebrecht a découvert à la bibliothèque du Vatican, et qui est publié depuis longtemps dans les *Regesta pontificum* de M. Jaffé. Le pape écrit à Roger II : « *Patri autem tuo divina gratia prærogativam contulis, ut suo et suorum labore et sanguine Saraceni ab eadem insula pellerentur et in ea Dei ecclesiæ restituerentur. Unde, sicut in tuis litteris suggessisti, antecessor meus patri tuo legati vicem gratuitate concessit. Nos quoque tibi post ipsum eius successori concessimus, ea videlicet ratione, ut si quando illuc ex latere nostro legatus dirigitur, quem profecto vicarium intelligimus, quæ ab eum gerenda sunt, per suam industriam effectui mancipentur.* » C'est d'ailleurs précisément ce dernier document qui permet d'interpréter la bulle d'Urbain II, qui fixe son importance et qui prouve clairement que le pape n'a pas songé à conférer au premier Roger les droits et les fonctions d'un légat. Les priviléges concédés par Urbain II à Roger Ier, par Pascal II à Roger II, se réduisent à la con-

cession d'un simple droit de coopération dans les cas où un véritable légat *a latere* serait envoyé en Sicile; ils n'attribuent nullement à ces princes l'exercice de la juridiction ecclésiastique. Ces concessions sont enfin strictement réservées aux personnes de Roger et de ses deux fils, Simon et Roger II, pour s'éteindre au moment de leur mort. Ceci explique pourquoi ces priviléges furent oubliés complétement après le règne de Roger II, pourquoi les princes siciliens ne songèrent pas à les invoquer dans leurs nombreux différends avec la cour de Rome, comment enfin il fut possible que le diplôme d'Urbain II restât inconnu pendant quatre siècles. C'est dans cette partie que le travail de M. Sentis nous a surtout inspiré un intérêt toujours croissant. Il nous montre que les prétentions des rois sont dépourvues de la base légale qu'ils ont eux-mêmes essayé de leur donner. Les résultats de sa critique nous offrent le fait remarquable qu'il n'y a aucun rapport entre le diplôme d'Urbain II et ce que plus tard on est convenu d'appeler la *monarchie*. On se demande de quelle manière les princes ont pu se mettre en possession de la juridiction suprême en matières religieuses, comment ils ont pu représenter leurs usurpations comme conséquences nécessaires d'un mandat de légat apostolique. L'auteur trouve la solution de cette question dans un exposé détaillé de la législation qui régla les rapports de l'État et de l'Église sous les différentes dynasties qui régnèrent en Sicile, et dans ce que les contemporains historiens nous rapportent sur la situation politique et religieuse de l'île au moyen âge. Le troisième chapitre consacré à cette étude est encore une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage. Dans le chapitre suivant, nous apprenons comment, au milieu des nombreux différends qui surgirent entre les papes et les princes, des guerres qui souvent en furent la suite, cette juridiction scandaleuse a pu se développer par l'accumulation incessante des prétentions et des usurpations du pouvoir séculier, comment elle se forma et se consolida dans la main des princes qui la défendaient avec acharnement; comment enfin, après la découverte et la publication de ce diplôme si longtemps inconnu, ces usurpations furent justifiées par le prétendu privilége de la légation. C'est sous l'égide de ce dernier que la *monarchia* fut érigée en système; mais aussi l'opposition de Rome contre des abus inouïs, qu'on osait justifier par une concession papale, n'a plus cessé depuis l'apparition de la bulle d'Urbain II. Les règnes de Clément VII, de Pie V, de Grégoire XIII et de Clément VIII sont signalés par des conflits avec les rois d'Espagne au sujet de la *monarchie;* le concile de Trente dut s'occuper de cette question. L'auteur nous raconte, dans les quatre derniers chapitres de son ouvrage, toutes les phases de ces différends. Il s'occupe surtout du long conflit qui, sous Clément XI, aboutit enfin à l'abolition de la prétendue *légation* et des priviléges qu'on en déduisait. Ce sont les Bourbons de France et d'Espagne, puis la maison de Hapsbourg qui se succédèrent alors dans le royaume de Sicile, et les documents encore inédits que l'auteur a pu extraire des

archives du Vatican, jettent aussi de vives lumières sur la situation politique et religieuse des autres États gouvernés par ces dynasties. Une des parties les plus nouvelles du livre est sans aucun doute le compte rendu des négociations qui furent entamées entre Benoît XIII et l'empereur Charles VI, et qui eurent pour résultat la bulle *Fideli* du 30 août 1728. Le chargé d'affaires de l'Empereur, le duc Perelli, qui trouva des auxiliaires complaisants dans les indignes cardinaux Coscia et Cienfuegos, fit des efforts inouïs afin d'obtenir la sanction papale pour le diplôme d'Urbain, ou plutôt la confirmation de la *monarchie*. Au dire de presque tous les auteurs siciliens, ses machinations auraient été couronnées de succès. Rien de plus faux. M. Sentis nous en fournit les preuves dans les procès-verbaux des négociations extraits des archives du Vatican. Du reste, l'interprétation strictement juridique qu'il nous donne de la bulle *Fideli* nous montre que tout ce qu'on put obtenir de la sagesse du pape fut la délégation d'une troisième instance pour les causes ecclésiastiques de la Sicile. Le juge appelé à ces fonctions fut pourvu de pouvoirs exactement définis par un mandat spécial du saint-siége.

Néanmoins, les rois de Sicile n'ont pas cessé de soutenir la *monarchie*. Le despotisme de ces princes en matière religieuse n'a pas plus cessé que la profanation sacrilége des cérémonies de l'Église. Enfin Garibaldi lui-même, en sa qualité de dictateur et de représentant de la personne du roi d'Italie, n'a pas hésité, le 15 juillet 1860, à monter sur le trône réservé au légat dans la cathédrale de Palerme et à recevoir les honneurs ecclésiastiques et les coups d'encensoir d'usage. Tout cela décida Pie IX à condamner encore une fois la *monarchie*, à abolir même la bulle *Fideli*, qui a été le prétexte de tant de nouveaux abus, à rétablir en Sicile la juridiction ecclésiastique sur les bases du droit commun. Cet acte a été la cause naturelle d'un nouveau conflit. La *monarchie* a encore ses partisans et ses défenseurs, non-seulement parmi les laïques, mais dans le clergé lui-même. Cependant M. Sentis est convaincu qu'aucun pape ne pourra jamais donner son consentement au rétablissement direct ou indirect de la monarchie. « Le jour où Pie IX, dit-il, a donné la bulle *Suprema*, l'heure de la liberté a sonné pour l'église sicilienne ; une nouvelle ère, celle de l'indépendance, lui a été ouverte. Désormais la fille ne sera plus empêchée d'écouter la voix de la mère et d'y adhérer librement. Au moment où les ennemis de l'Église croyaient follement frapper la papauté du coup mortel, et enlever au pape le dernier reste du domaine temporel, les dernières garanties de son indépendance et de sa liberté dans l'exercice de ses augustes fonctions de pasteur suprême, en ce même moment Pie IX brisait les chaînes de la fille bien-aimée de Rome, ces chaînes que l'église de Sicile avait traînées pendant huit siècles. Elles tombèrent presque sans bruit au milieu des combats sanglants dont les montagnes de la Sabine et de la vieille Albe furent le

théâtre. Et cependant, les cardinaux les plus éclairés de la cour de Clément XI avaient déclaré l'abolition de la *monarchie* aussi importante pour le saint-siége que la conservation de son pouvoir temporel.

Nous sommes convaincus que la traduction en français de l'ouvrage de M. Sentis serait un service réel rendu à la cause de l'Église.

HUGO LOERSCH.

DES INCENDIES DE FORÊTS

DANS LA RÉGION DES MAURES ET DE L'ESTEREL (PROVENCE)

Par CHARLES DE RIBBE. — 2e édit., 1 vol. in-8. Librairie agricole.

De Toulon à Antibes, les côtes de la Méditerranée suivent une ligne sinueuse qui se dirige du sud-ouest au nord-est. Elles s'élèvent par étages de mamelons verdoyants, comme un vaste amphithéâtre, et contrastent agréablement avec les roches grisâtres et dénudées qui les environnent au nord. Entre la mer et les dernières ramifications calcaires de la chaîne des Alpes, ces côtes forment comme un îlot de granit, de schiste et de porphyre recouvert d'une végétation ligneuse exubérante; les plantes qui composent cette flore ne se trouvent réunies, dans la même proportion et le même assemblage, nulle part ailleurs en Provence. Aux chênes-liéges, aux pins, aux châtaigniers, arbres de haute venue, se mêlent les bruyères arborescentes, les genêts épineux, les cistes, les pistachiers, les filarias, les myrtes, les genevriers, les ajoncs, etc., toutes plantes buissonnantes qui forment immédiatement au-dessus du sol un lacis fourré et inextricable.

Quand viennent les grandes chaleurs de l'été dans ce méridional climat, tous les rejets des broussailles se dessèchent, le sol s'échauffe, et la moindre étincelle échappée de la pipe d'un fumeur peut allumer des incendies formidables. Les paysans de la contrée ont, qui plus est, la funeste habitude de brûler sur place les produits de la végétation inférieure pour cultiver pendant deux ou trois ans des céréales.

Aussi les incendies sont tellement fréquents dans ce pays qu'on a pu lui donner la dénomination, malheureusement trop exacte, de *Région du feu*.

Dernièrement M. Charles de Ribbe rendait compte, ici même[1], d'une enquête faite sur place par M. le directeur général des forêts, dans le but de rechercher les meilleurs moyens de prévenir ou de combattre efficace-

[1] *Enquête sur la question des incendies des forêts*, voir le *Corresp.* du 10 mars dernier.

ment les incendies périodiques qui désolent la contrée. Dans la notice, de quatre à cinq pages seulement, que M. Charles de Ribbe a consacrée à l'appréciation de cette enquête, il a bien voulu parler du corps des agents forestiers dans les termes les plus élogieux et les plus sympathiques. Il n'appartient ni de récuser ni d'accepter de tels éloges à l'un des membres de ce corps. Mais ce que M. de Ribbe n'a pas dit, ce que les lecteurs du *Correspondant* ne doivent pas ignorer, c'est que, si la sollicitude du gouvernement a été appelée sur la *région des Maures et de l'Esterel* (c'est le nom légal de la « région du feu »), si l'étude de la grave question des incendies presque permanents dans cette contrée a été entreprise et poursuivie au point de paraître toucher à une solution, c'est à M. Charles de Ribbe que le pays en est redevable.

A la suite des incendies de 1864, qui ne dévorèrent pas moins de 11,000 hectares, M. Charles de Ribbe, —bien qu'aucun intérêt particulier ne le soutînt, car il n'est pas lui-même propriétaire dans la région, — se dévoua à la cause de la préservation des Maures. Il parcourut le pays dans tous les sens, en étudia la composition géologique, l'économie forestière et sociale, l'histoire enfin, l'histoire, ce grand enseignement du présent et de l'avenir. Prenant ensuite la plume, il publia, en 1866, la première édition d'une brochure intitulée : *Des incendies de forêts dans la région des Maures et de l'Esterel : leurs causes, leur histoire ; Moyens d'y remédier*. C'était une étude savante et approfondie de la question envisagée à tous les points de vue, avec indication des moyens probables de restreindre et d'enrayer le mal. Ce travail eut dans toute la Provence un grand retentissement; il fut surtout le point de départ d'un mouvement non moins heureux sous le rapport spécial des intérêts en jeu que sous celui, plus général, d'une disposition marquée à ne plus attendre tout du secours de l'État, mais à commencer par s'ingénier soi-même pour sortir d'embarras. Les principaux et plus intelligents propriétaires de la région se constituèrent aussitôt en *Société forestière des Maures*, et, la brochure de M. de Ribbe à la main, aidés d'ailleurs de son utile concours, firent les plus louables et les plus énergiques efforts pour arriver à une solution pratique de la question posée. L'incendie de 1867, qui s'étendit encore sur 3,000 hectares, ne fit que stimuler leur ardeur.

C'est ainsi que l'attention toute spéciale de l'administration des forêts a été attirée sur l'intéressante et grave situation d'une contrée qui ne comprend pas moins de 300,000 hectares de superficie, dont 111 ou 112,000 en nature de forêts ou de broussailles plus ou moins ravagées.

L'enquête, qui a eu lieu en décembre 1868, et qui couronnait en quelque sorte et reliait en faisceau les observations, les travaux et les études de tous les hommes intelligents du pays, a nécessairement fait marcher la question.

La brochure de M. de Ribbe était depuis longtemps épuisée. Il était à

propos d'en donner une édition nouvelle. C'est ce qu'a fait l'auteur. En réimprimant son travail, il l'a enrichi de toutes les lumières dont s'est éclairé le sujet depuis le jour où il a commencé à s'en occuper. On nous saura gré, croyons-nous, de donner un aperçu sommaire de cette publication, qui vient de paraître sous les auspices de la Société forestière des Maures.

La description géologique, culturale, forestière et ethnographique de la région amène l'auteur à parler de la fondation de la Société forestière des Maures et de son œuvre d'initiative et de progrès. Il se garde bien d'apprendre à ses lecteurs sous l'impulsion de qui s'est réuni le « groupe de propriétaires » qui a fondé cette société.

Les causes multiples, directes et occasionnelles des incendies, leur marche, leurs effets, ont une corrélation particulière avec les antécédents historiques du pays ; et l'étude des moyens de police et de préservation auxquels ont eu recours les siècles antérieurs permet d'établir d'instructifs points de comparaison avec les dispositions de la législation actuelle à cet égard.

L'insuffisance de ces dispositions, celles qu'il serait nécessaire d'y ajouter et les heureuses applications qui pourraient en être faites pour prévenir les causes de sinistre les plus fréquentes ; les améliorations et la complète transformation culturale, industrielle et économique que l'on pourrait apporter à la contrée une fois qu'une préservation suffisante y aurait ramené la sécurité ; tels sont encore les éléments de discussion et de solution qu'étudie avec compétence et autorité M. de Ribbe, et qui font de sa récente publication un document précieux, une œuvre originale, digne pendant de celle du même auteur, dont le *Correspondant* a rendu compte en juin 1857, sous ce titre : *La Provence au point de vue des bois, des torrents et des inondations, avant et après* 1789.

CH. DE KIRWAN.

NOUVEAU COURS D'HISTOIRE A L'USAGE DES ÉTUDES SECONDAIRES

Histoire du peuple juif. 1 vol. in-18. — *Histoire des peuples orientaux et de l'Inde.* 1 vol. in-18, par FRANÇOIS LENORMANT, sous-bibliothécaire de l'Institut. — A. Lévy, rue de Seine, 29.

Le *Manuel de l'Histoire ancienne* de M. François Lenormant a complétement réussi à faire entrer dans le domaine des connaissances générales les résultats immenses obtenus depuis un demi-siècle par la science européenne dans l'étude des antiquités orientales. Couronné par l'Académie française, traduit en anglais et en allemand, cet ouvrage en est arrivé en

moins de dix-huit mois à sa quatrième édition. — Mais il fallait compléter cette vulgarisation des documents authentiques sur lesquels s'appuie désormais l'histoire des temps primitifs, en faisant pénétrer dans l'enseignement scolaire une réforme devenue indispensable. Tel est le but que se propose le savant lauréat de l'Institut dans les deux petits volumes que nous annonçons aujourd'hui.

Aprés avoir donné le *Manuel des Professeurs et des gens du monde*, M. Lenormant publie maintenant le *Cours abrégé des élèves*.

Le premier volume de ce nouveau cours contient les annales du peuple juif, le second l'histoire des peuples orientaux et de l'Inde.

L'histoire sainte est celle dont la connaissance est la plus indispensable et sert de base à toutes les autres. Tous les enfants des pays chrétiens l'apprennent dès leurs premiers bégaiements dans cette éducation que donne principalement la mère, et où se jettent les bases des croyances religieuses qui serviront de règle indispensable à la vie. Ces récits reviennent un peu plus tard dans l'enseignement scolaire, comme début des leçons d'histoire; c'est pour ce degré de l'enseignement que M. Lenormant a composé son abrégé, qui suppose déjà chez l'élève une certaine connaissance des principaux récits bibliques. Les annales du peuple de Dieu y sont présentés sous une forme historique et on y fait ressortir les faits humains qui se déroulent sous l'action divine toujours permanente et visible. L'auteur y conduit l'histoire des Juifs jusqu'à la fin de leur existence politique c'est-à-dire jusqu'à la prise de Jérusalem par Titus.

Le second volume résume, pour les jeunes gens qui suivent les cours de l'enseignement secondaire, tous les faits essentiels, toutes les grandes lignes de l'histoire en ce qui touche au développement général de la civilisation et à la part que chaque peuple a eue à ce développement. M. Lenormant s'est attaché à suivre le programme et les divisions du cours universitaire de la classe de sixième. Cependant il y a ajouté, et à notre avis avec raison, un résumé rapide des notions les plus essentielles sur l'histoire de l'Inde. Cette histoire a pris, en effet, une telle importance dans les travaux de la science contemporaine, qu'il est impossible de la maintenir plus longtemps en dehors des programmes de l'instruction publique.

Nous ne saurions trop recommander aux parents et aux instituteurs ce nouveau cours d'histoire où les résultats de la science sont mis avec autant de clarté que de méthode à la portée des jeunes intelligences. C'est un immense service à rendre aux nouvelles générations que de leur enseigner, non plus les récits surannés, les traditions légendaires et trop souvent défigurées des empires primitifs de l'Égypte et de l'Asie, qu'il leur faudrait ensuite oublier, mais les données certaines qui résultent des grandes découvertes de l'érudition moderne.

A. L.

REVUE CRITIQUE

I. *Les Chefs-d'œuvre de la peinture italienne*, par M. Paul Mantz. 1 vol. — II. *Les Merveilles de la peinture*, par M. Louis Viardot. 2 vol. — III. *Les Merveilles de la gravure*, par M. Duplessis. 1 vol. — IV. Bibliothèque des merveilles. — V. Bibliothèque rose. — VI. *L'Ingénieux hidalgo don Quichotte de la Manche*, trad. de M. L. Viardot; illustr. de G. Doré. 2 vol. — *Œuvres de Shakespeare*, trad. de M. É. Montégut. 3 vol. — *Le Tour du monde*, publié par M. Ed. Charton.

I

Depuis un certain temps, les étrennes ont donné chez nous naissance à une littérature spéciale, qui aspire à prendre rang, et qui déjà, en réalité, s'impose à la critique par le caractère qu'elle revêt et le développement qu'elle acquiert. Non-seulement, en effet, les livres publiés avec la destination dont il s'agit, se multiplient d'année en année, mais ils tendent à faire d'une chose de luxe ou de simple sensualité un moyen d'enseignement et une source de jouissances intellectuelles et morales. Il n'y a pas à s'en plaindre, selon nous. Toutes choses égales, les livres valent bien les parures et les friandises. N'en sont-ils pas, à leur manière et dans un ordre plus élevé, quand, ainsi que ceux dont nous voulons parler, l'art s'y joint à la typographie et que celle-ci y déploie toutes ses ressources.

Le premier, en ce genre, parmi ceux que nous présente, cette année, la librairie française est, sans contredit, le magnifique *in-folio* publié par la maison Didot, sous ce titre : *Les Chefs-d'œuvre de la peinture italienne*[1], titre incomplet, du reste, et promettant moins qu'il ne tient, car, c'est pour le texte, au moins, une histoire complète de la peinture en Italie : il n'y a que la partie décorative qui se borne aux chefs-d'œuvre. Les gravures s'échelonnent à distance dans le récit où elles arrivent à titre de pièces justificatives et de démonstration pour les yeux, mais le récit lui-même

[1] *Les Chefs-d'œuvre de la peinture italienne*, par Paul Mantz, ouvrage contenant 20 planches chromo-lithographiques exécutées par F. Kellerhoven, 30 planches sur bois et 45 culs-de-lampes et lettres ornées. 1 vol. in-fol.

se développe régulièrement et offre, en traits rapides et fermes, le tableau des vicissitudes de la peinture italienne, depuis le treizième siècle jusqu'au dix-huitième; c'est-à-dire, depuis ses origines jusqu'à sa décadence.

Ce volume fait suite au bel *in-quarto* intitulé : *Les Arts au moyen âge*, donné, il y a un an, par les mêmes éditeurs — suite nécessaire, logique, pourrions-nous dire, puisque le mouvement artistique qui s'épanouit dans l'un apparaît déjà manifestement en germe dans l'autre.

Ces liens de parenté entre l'art moderne et l'art du moyen âge dont on eût rougi sous le règne étroit des idées classiques, M. Mantz les affirme hautement et les revendique même comme un titre de famille. « Combien ils savaient par la loi de l'histoire, combien ils connaissaient mal les éternelles aspirations de l'âme humaine, s'écrie-t-il, ceux qui ont pu penser et dire que, pendant des siècles qui s'écoulèrent entre la chute du monde antique et l'avénement du monde nouveau, l'art avait péri ! Comment croire que la vie morale ait été interrompue durant cette longue période et que le silence se soit fait en un temps si fécond en grandes aventures ? » Si un tel fait pouvait se comprendre, ce ne serait assurément pas de l'Italie, ajoute M. Mantz. « Comment croire que ce pays eût laissé s'éteindre le feu sacré, lorsque par une évolution magnifique la France transformait l'architecture romane en architecture ogivale ; lorsque le grand art de l'émaillerie brillait d'un si vif éclat sur les bords du Rhin et à Limoges ; lorsque, dans nos couvents les moines enluminaient les manuscrits de miniatures exquises, et au moment où l'Angleterre elle-même avait dans ses monastères de féconds ateliers d'orfévrerie. »

Peut-être eût-il convenu de rechercher d'où venait ce « feu sacré » et de quoi il s'alimentait. Mais M. Mantz s'est borné à constater le fait. C'est un progrès sur beaucoup d'autres historiens, notamment sur le célèbre Vasari qui regardait Cimabue comme une création spontanée : *prolem sine matre creatam*. Quoique, pour M. Mantz, ce peintre soit le premier ancêtre de l'école italienne, il est loin d'être lui-même à ses yeux sans aïeux ; avant lui et de son temps brillait une école traditionnelle et novatrice à la fois, dont il adopta et fortifia les tendances émancipatrices. Sa *Vierge aux Anges* reproduite ici par la gravure caractérise très-bien la transition dont son nom est le symbole.

Ce n'est pas toutefois de Cimabue, c'est de Giotto que date la rénovation de la peinture en Italie. M. Mantz combat l'assimilation qu'on a voulu faire de ce peintre avec Raphaël, ainsi que celle de son prédécesseur avec Michel-Ange, par la raison, dit-il, qu'il est plus que douteux que l'art de Raphaël soit un progrès sur l'art de Michel-Ange, et qu'il y ait un rapport bien frappant entre Michel-Ange et Cimabue. La notice sur Giotto est, du reste, pleine d'intérêt. Cet artiste nous apparaît, non-seulement comme un rénovateur puissant, mais comme innovateur actif, une sorte d'apôtre de l'art

moderne dont l'influence se faisait déjà, de son vivant, sentir dans toute l'Italie. Une belle lithochromie de son tableau de la *Résurrection de Lazare* appuie l'habile caractérisation que l'auteur fait de son talent.

Quoique, au moins dans les premiers temps, les écoles aient été moins nombreuses en Italie qu'on ne l'a prétendu, et que la manière de Giotto ait dominé plus ou moins complétement partout, M. Mantz distingue cependant de ce qu'il appelle les *giottesques*, le groupe des artistes siennois, au génie plus particulièrement allégorique et mystique, chez lesquels le vieil esprit contemplateur du moyen âge se conserva mieux que chez les maîtres florentins. Une planche et un médaillon sont malheureusement les seuls échantillons qui nous permettent de juger, par les yeux, de leurs œuvres. Les giottesques ne sont pas plus favorisés d'ailleurs à cet égard. Les illustrations de la gravure et de la lithochromie ont été réservées pour les grands noms. Frà Angelico en est, et avec justice, un des plus largement dotés. Les belles et sympathiques pages que M. Mantz a consacrées à ce grand et pieux maître sont accompagnées d'une reproduction en couleurs, d'après M. Delaborde, d'une de ces fresques du couvent de Saint-Marc, à Florence, dans lesquelles Frà Angelico a su joindre l'énergie à la grâce, et d'une délicate gravure au trait de son tableau du *Couronnement de la Vierge*, chef-d'œuvre d'imagination et d'art, où, autour des deux personnages principaux, se groupent des figures d'anges et de saints, en si grand nombre et si variés par les attitudes et les airs de tête, qu'on éprouve un plaisir et une douceur incroyables à les voir, et dont Vasari a dit qu'il semble que ce soit l'œuvre d'un des esprits bienheureux qui y sont représentés.

Mais à l'heure où, loin des agitations du monde, Frà Angelico et quelques autres moines poursuivaient l'idéal religieux, un art plus humain grandissait à Florence. Là, en effet, à côté de l'école monastique qui n'empruntait que le moins possible aux réalités terrestres, s'en élevait une autre qui voulait, dans la représentation des choses et dans l'expression des sentiments, serrer la réalité de plus près. M. Mantz, dont nous empruntons ici les paroles, a fait une place relativement large à cette école florentine du quinzième siècle, assez peu connue, et pourtant si digne de l'être, à en juger par les nombreuses gravures qui accompagnent, en cet endroit, le texte de l'historien, telles que *la Vierge et l'enfant Jésus* de Filippo Lippi, *la Vendange* de Benozzo Gozzoli, *le Moïse* de Luca Signorelli, *la Calomnie* de Boticelli, *la Mort de Saint François* de Ghirlandajo, où la lithochromie a fait revivre les originaux dans toute la richesse de leurs couleurs et tout l'éclat de leurs reflets métalliques. Par le soin avec lequel ils ont étudié l'anatomie, la perspective, la nature et les moyens matériels dont dispose l'artiste, ces vieux maîtres, chez qui (on ne l'a pas assez dit) la pensée demeura chrétienne, ont été les dignes précurseurs de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël.

Avant d'arriver à ces immortels génies, M. Mantz nous conduit à Ve-

nise, à Padoue et dans l'Ombrie, dont il nous fait connaître les écoles dans leur curieux développement, et les artistes dans leurs principaux chefs. Ici encore la part de l'*illustration* est belle et bien comprise ; elle nous offre d'abord une lithochromie merveilleusement réussie de *la Vierge aux six Saints* de Bellini, une magnifique gravure du vigoureux tableau de *Judith tenant la tête d'Holopherne*, par Mantegna, et deux autres de Crivelli, ce peintre dont l'œuvre, à la fois singulière et touchante, n'a acquis que dans ces derniers temps la réputation qu'elle mérite si bien. Le jugement que porte M. Mantz sur les Vénitiens de cette première époque mérite d'être noté. « Ces peintres, dit-il, annoncent sans doute les grands artistes qui les suivront, mais ils sont bien autrement contenus, bien autrement expressifs. » Nous aimons à leur voir rendre ainsi justice.

Pourquoi faut-il que nous n'en puissions dire autant des peintres de l'école ombrienne ! Ces artistes dont M. Rio a parlé avec tant d'émotion n'ont ici qu'un chapitre assez froid qui ne se fait pardonner que par les gravures en couleurs de Pinturicchio et du Pérugin, qui le commentent et le complètent.

Avec Léonard de Vinci, nous entrons dans une période plus connue de l'histoire de l'art italien. Ici les réputations sont depuis longtemps faites, les jugements, pour la plupart, consacrés, et les œuvres capitales reproduites de toutes les manières et partout. Néanmoins cette seconde partie du volume ne le cède sous aucun rapport à la première. La gravure s'y multiplie sous toutes les formes et dans toutes les proportions : initiales ornées, culs-de-lampe, planches noires et en couleurs y abondent. Auprès des œuvres depuis longtemps vulgarisées par le crayon, le pinceau et le burin, de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël, on en trouvera, et en grand nombre, de ravissantes qui n'ont pas — on ne saurait dire pourquoi — toute la popularité dont elles sont dignes, et parmi lesquelles il faut citer en première ligne une admirable page de Michel-Ange lui-même, cette *Vierge de Manchester*, l'un des premiers, mais non pas l'un des moindres travaux de cet Hercule de l'art italien. Viennent ensuite, dans cette classe de tableaux insuffisamment renommés, la *Sainte Catherine portée par les anges*, de Luini, *la Vierge* de Lorenzo di Credi, *la Vierge et sainte Catherine* de Frà Bartolomeo, l'*Évanouissement de sainte Catherine* de Sodoma, un maître ravissant, celui-ci, dont on n'a presque rien dit nulle part et qui a été, d'après M. Mantz, le poëte de la grâce et de la douleur.

Quant à Raphaël et à Michel-Ange, ils sont trop connus, le premier surtout, et leurs chefs-d'œuvre sont trop nombreux pour que les éditeurs de la galerie dont nous parlons aient pensé à les y faire figurer autrement que pour mémoire. M. Mantz est lui-même très-bref dans le chapitre qu'il leur consacre. On souscrira, croyons-nous, à l'appréciation rapide et neuve à certains égards qu'il fait de ces deux grands génies, et notamment à son jugement sur Raphaël, dont les panégyriques ont trop

souvent manqué de mesure. « Sans être plus grand que Léonard de Vinci, sans monter aussi haut que Michel-Ange, Raphaël a été plus heureux que ces deux maîtres, dit-il; il a eu les dieux favorables, la brise propice et le sourire de la fortune. »

Léonard, Michel-Ange, Raphaël! voilà les trois sommets de l'art italien. Il ne s'éleva pas plus haut, et de leur vivant même il laissa voir des signes manifestes de décadence. Les moyens mêmes qu'on prit pour l'arrêter, l'éclectisme, le réalisme, la mignardise, ne firent que la précipiter. Les phases de cette rapide dégénérescence sont notées ici avec beaucoup de finesse et caractérisées, à tous leurs degrés, par la gravure d'un ou deux des tableaux dans lesquels elle s'accuse, depuis les brutalités étudiées du commencement du dix-septième siècle jusqu'aux miévreries bourgeoises et sentimentales de la fin du dix-huitième.

Ce volume, à l'exécution duquel la plume et le burin ont concouru avec une égale distinction, et qui, grâce à la vigilance exercée sur l'une et sur l'autre, est accessible à tous les regards, forme un véritable musée historique qu'il y aurait pour tout le monde agrément et profit à parcourir.

II

A côté de cette magistrale publication on peut, sans trop de désavantage et malgré l'infériorité du luxe typographique, placer les deux petits volumes que vient de publier M. Louis Viardot sous le titre de *Merveilles de la peinture*[1]. C'est, pour le texte au moins, un travail du même genre que celui dont nous venons de parler, c'est-à-dire un tableau de l'histoire de la peinture représentée dans ses chefs-d'œuvre chez tous les peuples où elle a fleuri. Il y a également ici un sentiment vif et très-intelligent de l'art. Pas de préjugés surannés, pas de traditions d'école, pas de prédilections systématiques ; l'auteur signale le beau partout où il le trouve, sans acception de croyance ou de nationalité, mais aussi sans abdication des droits de la critique. Son culte de l'art n'est pas ce panthéisme immoral qui s'étale aujourd'hui dans tant de livres et qui canonise dans une admiration banale toutes les œuvres du pinceau. S'il admet des nuances et des degrés dans l'idéal, M. Viardot reconnaît au moins qu'il en existe un pour l'artiste, et que l'art n'est pas son but à lui-même. Le dogme de l'art pour l'art n'est pas le sien, et le réalisme, de quelque nature qu'il soit, ne le voit nulle part s'incliner devant lui. Les lignes suivantes, qui terminent son livre, témoignent de l'élévation d'idées qui y règne. « L'art, dit-il en résumant la marche qu'il a suivie en France et en rapprochant les deux extrémités de

[1] *Les Merveilles de la peinture*, par Louis Viardot. 2 vol. in-12 avec vignettes, par Pasquier. — Hachette, édit.

sa carrière — le début du treizième siècle et celui du dix-neuvième, l'art jadis s'était fait moine et, voué à l'Agneau de paix, s'emprisonnait dans le monastère ; à présent il se fait conscrit, se cloître dans la caserne et adore le dieu Sabbaoth. Mais le géant tombe, la liberté renaît, et l'art, comme ses sœurs, embrasse avec transport la bonne déesse. Fier de s'appartenir enfin, heureux de n'avoir plus de frein ni d'entraves, il s'élance alors impétueusement dans toutes les carrières, essaye tous les genres, prend tous les styles, revêt toutes les formes, marche à tous les buts, arrive à toutes les limites, qu'il dépasse quelquefois ; et bientôt, abusant de son indépendance un peu fantasque jusqu'à nier même les leçons salutaires de l'expérience et les règles protectrices du bon goût, il représente bien en notre temps de doute et de ferveur, de hauteur et de bassesse, de grandes passions et de viles cupidités, de revendication des droits et d'oubli des devoirs, cette absence de foi commune, cette anarchie des esprits et des âmes qui causent le trouble, le tourment et le péril de la société. »

Le ton animé de cette conclusion n'est pas — est-il besoin de le dire? — celui de l'ouvrage lui-même. Au contraire, l'esquisse historique de M. Viardot est simple et d'un tour volontiers anecdotique. Loin de s'étendre en longues et abstraites caractérisations sur chaque école ou chaque peuple, c'est par biographies qu'il procède, montrant l'homme dans l'artiste et ajoutant l'intérêt de la vie de l'un à l'attrait des travaux de l'autre. Une chose toutefois manque à ses figures, le cadre, nous voulons dire l'entourage dans lequel tous ces hommes ont vécu, les événements au milieu desquels ils ont apparu, les influences sous lesquelles s'est développé leur talent, les idées qui se sont imposées à eux ou contre lesquelles parfois ils ont réagi, les princes qui les ont encouragés ou soutenus, en un mot, toutes les circonstances qui ont provoqué l'épanouissement de leur génie ou déterminé la direction de leur talent. De tels préludes n'eussent point demandé, selon nous, beaucoup de place et sensiblement dérangé les proportions du livre. Une anecdote gracieusement racontée par M. Viardot, et par laquelle nous voulons finir, donnera une idée du charme que de semblables détails — et il y en a dans la plupart des vies d'artistes — auraient ajouté à cette intéressante esquisse. Il s'agit de Velasquez, dont le roi d'Espagne Philippe IV goûtait particulièrement les peintures, et de son tableau de *las Meninas*. Quand l'artiste eut terminé les dernières retouches, il le présenta, comme toutes ses œuvres, au roi, à qui il demanda s'il croyait qu'il n'y manquât plus rien. « Encore une chose, » répondit le prince. Et, prenant la palette des mains de Velasquez, il alla peindre sur la poitrine de l'artiste, représenté dans le tableau, la croix de l'ordre de Saint-Jacques. « Cette croix, ajoute M. Viardot, est telle encore que l'a tracée la main royale. Certes il y a, dans cette manière d'anoblir, plus de grâce et de délicatesse que dans l'envoi d'un parchemin. »

III

Les Merveilles de la gravure, par M. Duplessis[1], forment la suite naturelle des *Merveilles de la peinture*. Ces deux arts se sont toujours développés parallèlement et ont eu les mêmes caractères et les mêmes destinées. Aussi leur histoire a-t-elle les mêmes divisions et les mêmes dénominations : il y a la gravure italienne, la gravure allemande, la gravure espagnole, la gravure anglaise, la gravure française, la gravure des Pays-Bas. Leurs vicissitudes dans chaque contrée sont correspondantes. Elles sont très-curieuses et offrent plus d'intérêt qu'un tel sujet ne semblerait devoir en promettre. Mais une chose assez piquante, c'est de constater l'indépendance et la personnalité d'un art qui, par sa nature, semblerait n'en point avoir, et dont l'humble mission paraîtrait devoir être assimilée à celle de la traduction dans la littérature. Or on se convaincra, en lisant M. Duplessis, qu'autre fut l'attitude de la gravure vis-à-vis de la peinture ; on verra que, si elle dépendit de celle-ci, elle ne fut point au-dessous ; qu'elle créa à sa manière, eut son inspiration et sa fécondité propres. C'est là ce qui ressort de ce volume, plutôt que ce que ce volume explique. M. Duplessis s'occupe plus, en effet, de retracer l'histoire de la gravure que de déterminer la place qu'elle occupe dans l'art et de définir le rôle qu'elle y joue. Raconter son origine et son développement dans les divers pays où elle a été cultivée, en caractériser la physionomie et en faire connaître les chefs-d'œuvre, tel est le but restreint qu'il s'est proposé, et il n'y a que justice à reconnaître qu'il l'a complétement atteint. De nombreuses vignettes accompagnent son texte et l'expliquent, sans rien offrir — mérite rare en pareille matière ! — qui puisse offenser le regard.

IV

Cette *Bibliothèque des merveilles*, à laquelle appartiennent les volumes que nous venons d'indiquer, est une collection charmante dont il convient de dire un mot ici. C'est, non pas une suite d'ouvrages — car chaque volume est indépendant des autres et a son objet distinct — mais un groupe de petits traités sur toutes les branches des connaissances humaines, exposées dans ce qu'elles ont de plus indispensable et à la fois de plus attrayant. Bien que ces volumes s'adressent avant tout aux jeunes gens,

[1] 1 vol. in-12. Hachette.

aux gens du monde et aux femmes, ils n'ont pas cette recherche de formes prétendues agréables sous lesquelles, depuis Dumoustier, on a cru devoir dissimuler le sérieux de l'enseignement, et que l'on n'a fait ainsi qu'affadir. Chaque science y est présentée dans un langage simple et grave qui tire de sa clarté son principal agrément, mais au secours duquel viennent des gravures intercalées dans le texte, presque toutes excellentes et dont quelques-unes sont de vrais chefs-d'œuvre. A l'exception de deux ou trois de ces ouvrages, qui datent des premiers jours, ceux notamment qui ont trait aux phénomènes célestes, l'esprit de système y est généralement étranger. Nous citerons, entre les plus remarquables pour leur valeur propre et la finesse des illustrations : la *Verrerie*, l'*Architecture*, l'*Art naval*, la *Météorologie*, et la *Céramique* qui ne comprend pas moins (par exception) de trois volumes et se recommande au monde aujourd'hui si nombreux et si passionné des amateurs et collectionneurs de poteries.

V

Les enfants ont tout naturellement leur part dans les livres dont nous nous occupons ici ; et l'on doit s'étonner que nous n'en ayons point parlé tout d'abord. C'est d'eux qu'il s'agit avant tout, en effet, dans cette palpitante question des étrennes. Mais des enfants, il en est de tous les âges. Nous avons commencé par les grands : voici le tour des autres. Pour les plus petits, la *Bibliothèque rose*[1] s'est augmentée d'un rayon entier où figure, à côté de la rivale de madame de Ségur, de l'auteur célèbre des fameux *Mémoires d'une Poupée*, mademoiselle Julie Gouraud, des émules bien faites pour inquiéter sa royauté : madame de Stolz, par exemple, avec sa *Maison roulante*, leçon émouvante d'intérêt pour les petits garçons d'humeur vagabonde qui, au lieu de travailler gentiment dans leur chambre, s'en vont sur la grande route voir passer les bohémiens, et s'attardent le soir autour de leur campement nomade, où on les retient souvent pour des années entières, jusqu'à ce qu'un père désolé, un parent, un vieux serviteur les découvre à la foire faisant des voltiges sur la corde roide, au son de la grosse caisse et des cymbales.

Une autre usurpatrice en herbe, c'est madame Jeanne Marcelle avec son *École buissonnière*, dramatique odyssée d'un petit paresseux qui, séduit par un garnement de son voisinage, se laisse aller à flâner avec lui sur les quais et dans les jardins publics de Paris, fumant des cigares de caporal pour se donner un air d'homme, volant pour manger, parce qu'il a perdu son argent ou se l'est laissé voler, tombant dans la Seine en faisant des rico-

[1] Librairie Hachette.

chets, repêché et conduit à l'hôpital, où il manque de mourir, et finalement reconduit chez son père où, converti par l'expérience des maux qu'entraîne la fainéantise, il commence une vie exemplaire et prend le chemin de devenir un citoyen utile et considéré.

Mademoiselle Julie Gouraud garde néanmoins encore le sceptre dans le royaume de la littérature enfantine, où madame de Ségur semble avoir abdiqué. Ses *Enfants de la ferme* offrent un récit touchant où se peignent des caractères très-variés, les uns bons et les autres mauvais, tels que dans la réalité en offre partout la vie, et où se développe, au lieu d'une vague moralité, d'utiles et pratiques leçons de conduite et de religieux encouragements au bien. Ajoutons que l'intervention d'un Anglais bizarre, mais bon homme, jette dans cette histoire de village un élément de gaieté qui en tempère le sérieux, sans la transformer en simple amusement, comme c'est trop souvent le défaut pour ce genre de livres.

VII

Les concours scientifiques ont un usage et un terme que nous prenons la liberté de leur emprunter. Là, quand une découverte, une invention, un travail remarquable, a subi l'épreuve du temps, se maintient dans l'estime et n'est point dépassé, on lui accorde ce que l'on nomme « un rappel de médaille. » Nous ne voulons pas finir sans décerner une distinction de ce genre à deux ou trois publications qui sont dans le même cas. Nous ne sachions pas qu'on ait fait en typographie, pour un chef-d'œuvre littéraire, rien de supérieur au *Don Quichotte* de la librairie Hachette, dont une nouvelle édition paraît en co moment[1]. Nulle part, le hardi et fécond artiste qui a traduit pour les yeux la joyeuse et profonde satire de l'Espagne du seizième siècle n'a été mieux inspiré et mieux servi par son crayon. M. Gustave Doré n'a jamais eu plus de verve, plus de pénétration, plus de sens. Il a saisi avec un tact juste et fin la physionomie des deux héros de l'épopée de Cervantes, types parfaits de deux tendances opposées, mais sérieuses, de la nature humaine, dont d'ineptes interprètes ont fait deux bouffonnes caricatures. Le chevalier de la Manche n'est pas un fou, chez M. Gustave Doré; c'est un enthousiaste pénétré qui voit le monde à travers le prisme de son imagination, et se heurte à la réalité sans s'éclairer jamais complétement aux chocs qu'il en reçoit. Aussi n'est-il jamais grotesque. Même dans ses plus tristes déconvenues et ses cas les plus piteux, il inspire de

[1] *L'Ingénieux hidalgo don Quichotte de la Manche*, par Miguel de Cervantes Saavedra, traduction de Louis Viardot, avec 370 compositions de Gustave Doré, gravées sur bois par Pisan. 2 vol. in-4. Hachette, édit.

l'estime. Dans quelque situation que vous rencontriez ce malencontreux rêveur — et il en est de lamentables — vous pourrez en sourire, mais vous en moquer, jamais. Aussi le crayon de M. Doré ne fait-il grimacer nulle part sa longue et solennelle figure.

Quant à son écuyer, ce n'est pas non plus le paysan cupide et goguenard qu'on a vu trop souvent en lui. Il y a dans le gros et prosaïque visage que lui donne le dessinateur tout ce qu'y a mis le satirique : un mélange d'égoïsme personnel et de dévouement pour son maître, une lutte comique entre la défiance et la foi aux promesses faites au départ, et toujours crues, malgré les déceptions dont elles sont si longtemps suivies. Nous ne dirons rien des personnages secondaires, des muletiers, des chanoines, des arrieros, des hôteliers et des filles d'auberge, des grands seigneurs et des belles dames, non plus que de toute la partie matérielle de la scène : tout cela a été étudié de près, sur la nature et dans l'histoire, avec un vif sentiment de la poésie qui en rayonne. L'Espagne d'Isabelle la Catholique et de Charles-Quint revit là tout entière.

Nous avons aussi à renouveler les éloges que nous avons déjà donnés au Shakespeare illustré, dont la publication, commencée il y a deux ou trois ans, touche, croyons-nous, à sa fin[1]. Ce Shakespeare est celui de M. Montégut, dont nous avons signalé, à son apparition, la traduction distinguée. Deux éditions en sont faites simultanément, l'une dans le format in-12, avec des notes historiques et littéraires où l'on retrouve toute l'élévation et toute la finesse du célèbre critique (nous y reviendrons un jour) ; l'autre dans le format in-4°, réduite au texte seul, sans commentaires, mais avec de nombreuses gravures sur bois, dans le genre anglais, c'est-à-dire moins fines que les nôtres et se rapprochant davantage de la manière des maîtres du seizième siècle, mais d'ailleurs remarquables pour l'étude des costumes.

Une nouvelle mention est due enfin au *Tour du monde*[1], et avec d'autant plus de justice que, en se maintenant, sous le rapport de la gravure, au rang éminent où il s'est placé dès l'origine parmi les pittoresques, il a, selon nous, remarquablement amélioré sa rédaction. C'est avec plaisir que nous en avons vu, quant à nous, disparaître ces relations spirituelles, mais trop saupoudrées de goguenarderies et de plaisanteries saugrenues des régions méridionales de l'Amérique, qui en ont si longtemps envahi les livraisons. Sans être moins instructifs ou moins agréables, les voyages que *le Tour du monde* publie aujourd'hui sont généralement d'un meilleur es-

[1] *Œuvres de Shakespeare*, traduites par Émile Montégut, et illustrées de 500 belles gravures sur bois. 3 vol. in-4 contenant : le premier, les Comédies ; le second, les Tragédies ; le troisième, les Drames. Chaque volume se vend séparément, broché. 10 fr. — La reliure, dos en chagrin, plats en toile, tranches dorées, se paye en sus, 5 fr.

[2] *Le Tour du monde nouveau*, recueil de voyages, publié sous la direction de M. Édouard Charton. Librairie Hachette.

prit, d'un meilleur ton. Le volume de 1869, en particulier, en renferme plusieurs de très-intéressants : l'un dans les provinces méridionales de l'Inde, qui contient des renseignements détaillés et précis notamment sur l'état présent de la religion, des temples et des cérémonies du culte bramanique ; l'autre à Rome, avec d'exactes et nombreuses vues des monuments civils et ecclésiastiques, ainsi que des antiquités et des objets d'art de la capitale du monde chrétien ; un troisième dans le Japon, plein de particularités très-exactes sur les mœurs de cette île, ouverte depuis peu aux nations étrangères ; un autre enfin, non encore terminé, dans ces vieilles provinces de l'Espagne dont M. Gustave Doré s'est chargé d'animer le tableau actuel, comme il l'a fait dans *Don Quichotte* pour leur physionomie d'autrefois, et aux dessins duquel peut s'appliquer la célèbre devise : *Nec pluribus impar.*

P. Douhaire.

PERNETTE

Édition illustrée, chez Didier, libraire-éditeur. — Prix : 10 fr.

Nous recevons, au moment de mettre sous presse notre dernière feuille, un exemplaire de *Pernette*, édition illustrée de 27 compositions par Jules Didier, gravées par Gauchard. Ce volume, qui fait le plus grand honneur à la maison Didier, est du petit nombre de ceux qui s'offrent d'eux-mêmes en ce temps d'étrennes aux familles toujours si nombreuses où l'on aime les beaux vers et les beaux livres. Nous sommes heureux d'annoncer dès aujourd'hui ce nouveau succès d'une œuvre et d'un poëte également chers au *Correspondant*, et nous comptons bien en reparler plus à notre aise dans notre prochain numéro. L. G.

REVUE POLITIQUE

DE LA QUINZAINE

Paris, 8 décembre.

Le jour même où nous écrivons est le jour de l'ouverture du Concile du Vatican. Sous la protection de la Mère de Dieu, plus de six cents évêques, convoqués et présidés par le Pape Pie IX, si grand et si vénéré, se réunissent autour du tombeau des apôtres Pierre et Paul, et leur assemblée porte ce beau nom d'*Œcuménique*, parce qu'ils représentent et parce que leurs décisions intéressent toute la terre habitée par les hommes.

Il était naturel qu'un événement si considérable fût précédé par un grand mouvement des esprits, par des discussions et par des émotions universelles. Ceux qui s'étonnent, ceux qui se scandalisent, ont oublié l'histoire. Ils prennent un concile pour une confrérie qui chante des hymnes, et non pour une assemblée d'hommes qui vont juger, revêtus d'un caractère sacré et d'une responsabilité redoutable. Ils n'ont pas moins oublié la foi. Ils croient que la vérité va descendre par miracle, comme une langue de feu, sur le front des évêques, et ils ignorent que l'assistance divine n'est pas une inspiration, qu'elle ne dispense pas les évêques du travail, de la discussion et de la libre détermination de leurs consciences, dans l'œuvre de vérité, de réforme et de sanctification à laquelle ils vont participer.

La part que nous avons prise aux discussions qui ont précédé le Concile, nous ne la regrettons pas. Nous l'avons dit déjà. Nous ne pouvions laisser passer sans protestation cette invention d'autres écri-

vains catholiques, déterminés à faire croire qu'en France la société civile est menacée par les opinions libérales, et la société religieuse par les opinions gallicanes, lorsqu'il est certain, au contraire, que la France souffre de l'absence de la vraie liberté, et que l'Église de France est la plus romaine qui soit au monde.

Quoi qu'on puisse penser de nos paroles, on ne nous accusera pas du moins d'avoir manqué de respect aux évêques, peu nombreux, dont nous n'avons pas obtenu l'approbation. Lorsque Mgr de Poitiers, dans l'abondance d'une improvisation, nous a traités avec si peu d'indulgence; lorsque Mgr de Versailles, dans une circulaire lue devant les paysans dans les églises, nous a châtiés de la même main dont il châtiait peu de jours après Bossuet, en écrivant : « La lumière achèvera de se faire sur *l'homme dont il s'agit,* » nous n'avons pas réclamé; nous n'avons pas excité une pieuse émeute parmi nos abonnés; nous n'avons pas rempli nos colonnes d'*ex-voto* injurieux contre des évêques. Laïques, nous avons soutenu notre avis contre d'autres laïques, prenant le public pour juge, et lui mettant gratuitement sous les yeux les pièces d'une discussion transformée jour par jour par nos adversaires, inutilement exaspérés, en une *intrigue gallicane*, *césarienne*, *libérale*, *joséphiste*, mots pénibles entre chrétiens, scandaleux quand ils s'adressent à des évêques, et surtout à celui de tous les évêques français qui a le plus hautement témoigné de son zèle ardent, infatigable et efficace pour les droits du Saint-Siége.

Maintenant tout ce bruit est fini. Le respect, le devoir, la confiance, nous imposent à l'envi le silence et la paix : c'est la trêve de Dieu. Nous nous inclinons de loin avec ferveur devant les évêques qui montent les degrés du Vatican; nos cœurs émus les accompagnent, et nous remercions Dieu de nous avoir fait vivre au moment où l'antique Église de Jésus-Christ donne au monde troublé le sublime spectacle d'une éternelle jeunesse et d'une indissoluble unité.

En descendant de ces hauteurs sereines et lumineuses pour rentrer dans la sphère étroite et tourmentée de la politique du jour, l'horizon semble bien borné et le spectacle mesquin. Il ne manque pourtant ni d'intérêt ni de consolation, et à travers les incertitudes même et la confusion où nous sommes, l'œil entrevoit les prochaines et fécondes victoires de la liberté.

Quel chemin nous avons parcouru depuis quelques mois, et qui reconnaîtrait aujourd'hui le pays courbé naguère sous la dictature? Où est l'assemblée qui ratifiait les fantaisies d'une volonté solitaire? Où ces ministres, instruments contradictoires et toujours dociles d'une pensée qui s'ignorait elle-même? L'indifférence et l'aplatissement

ont disparu ; tout s'est réveillé, tout s'est redressé, et comme dans l'Évangile, les boiteux marchent, les aveugles voient, les muets parlent. Il n'y a plus qu'une voix pour répudier le gouvernement personnel, qu'un cri pour demander le retour aux garanties salutaires des droits et des intérêts.

Pour s'en tenir au Corps législatif, quelle transformation rapide et profonde! C'est hier que le groupe hésitant des 116 risquait une formule vague dont certains signataires n'avaient peut-être pas prévu toutes les conséquences, et d'un bond, ces timides, ces indécis, dépassant la fameuse adresse de M. Lainé en 1813, vont jusqu'aux revendications les plus nettes du régime parlementaire! Les chambellans font leur nuit du 4 août; les candidats officiels arrivés par la poigne des préfets réclament des élections libres : c'est à se frotter les yeux, en se demandant si ce sont bien les mêmes hommes, et « comment en or pur le plomb vil s'est changé! » Et en face de ces programmes qui enchérissent les uns sur les autres, véritable steeple-chase de la liberté, les violents se tempèrent et les excentriques se disciplinent, en sorte que la gauche avancée vient au progrès légal et pacifique, en même temps que la droite réactionnaire arrive aux modifications constitutionnelles et à la liberté. Les Samsons de la démagogie renoncent à secouer les colonnes du temple, et les prétendus sages de la Grèce se résignent au couronnement de l'édifice. Sans doute, il y a plus d'une conversion douteuse ; on n'abandonne pas ainsi en un jour ses souvenirs et ses préférences ; mais au-dessus des ambiguïtés et des réserves, ce grand résultat demeure, qu'à la place des 116 qui balbutiaient le mot d'affranchissement, trois groupes, l'un de 127, l'autre de 43, le dernier de 37, c'est-à-dire l'immense majorité de la Chambre, réclament avec énergie toutes les réalités tutélaires du régime représentatif.

Il faut se féliciter d'un pareil résultat, et remercier de leurs patriotiques efforts les hommes courageux qui nous l'ont obtenu. Mais, ainsi que l'écrivait il y a peu de jours, dans une lettre éloquente, un des plus généreux et des plus vaillants défenseurs de la cause qui l'emporte : « l'honneur de cette victoire revient surtout à ceux qui depuis dix-sept ans, à travers les défaites et les défections, au milieu de l'abdication apparente d'un grand pays, ont toujours protesté contre le triomphe de la force, toujours maintenu résolûment les titres et les droits de la liberté[1]. » Oui, c'est véritablement à ceux qui, comme M. de Montalembert, n'ont jamais désespéré « du bon droit et du bon sens, » à ceux qui ont bravé les déboires et l'impopularité, sacrifié leur repos et parfois leur carrière dans une lutte inces-

[1] M. de Montalembert, *Lettre aux étudiants suisses.*

sante, c'est à ces ouvriers persévérants et dévoués qu'il faut avant tout rendre justice et reporter la gloire d'un succès dont, pour la plupart, ils ne profiteront pas.

Au milieu de ce mouvement universel et de cette heureuse régénération, l'empereur a élevé la voix devant les députés assemblés pour les entretenir de la situation nouvelle, et, bien que l'opinion se rendît compte que l'axe de la politique était déplacé et que la pensée dirigeante avait passé des Tuileries au Palais-Bourbon, le discours, par un reste d'habitude, n'en était pas moins curieusement attendu. On sait quelle déception il a laissée. Le point de vue personnel y domine : c'est toujours l'ancien gouvernement qui parle affirmant avec une imperturbable confiance des théories usées dont l'expérience a démontré le vide et le péril. En face des élus de la nation, il semble s'attribuer seul le droit d'exprimer « la volonté du pays ; » il présente le sénatus-consulte, imposé par le scrutin du 22 mai et l'interpellation des 116, comme « la conséquence des réformes précédentes, » c'est-à-dire la suite d'une concession toute gracieuse, et sans doute révocable, du pouvoir héréditaire. En un mot, il se pose en tuteur de la France, et avec l'attitude d'un Louis XIV il s'écrie : « *L'ordre, j'en réponds !* » Tout le discours est dans cette parole ; c'est le *Quos ego* de Neptune aux flots soulevés. Mais l'impérial orateur oublie trop les leçons d'hier et la crise solennelle où se débattent à la fois les destinées d'une famille et l'avenir d'un peuple. La société, avec ses intérêts supérieurs et permanents, ne saurait être réduite à tenir son salut d'un homme seul, quand demain la virilité, l'intelligence et la vie même peuvent échapper à cet unique et fragile soutien. L'ordre exige de plus immuables fondements. Il n'est assuré que par la satisfaction donnée aux besoins légitimes, par l'incontestable sécurité de tous les droits, par l'harmonieux et libre concours de toutes les volontés. Aussi bien, en reconnaissant que « le bon sens public a réagi contre des exagérations coupables » et opposé une barrière victorieuse aux secrets artisans de trouble et d'anarchie, le discours avoue lui-même que les honnêtes gens peuvent se suffire, et que l'ordre véritable, celui qui pacifie la rue en commençant par apaiser les esprits, n'est pas l'œuvre des baïonnettes et de la compression. Le chef de l'État rappelle qu'il a la force : il se trompe. La force, en un jour de surprise, assoit un gouvernement ; elle est impuissante à lui communiquer la fécondité et la durée. Il est d'ailleurs des époques où la force matérielle, frappée de discrédit, recule devant l'idée, et nous sommes précisément à une de ces heures de l'histoire où les bataillons s'effacent et où les idées décident de tout. Voilà la force réelle, entièrement concentrée dans le domaine moral ; et celle-là, ce n'est pas

pour la cause de la dictature qu'elle combat, mais pour l'émancipation et le développement des activités humaines.

L'Empereur pourtant reconnaît que la France veut la liberté, mais en ajoutant aussitôt d'une voix alarmée : « Aidez-moi à la sauver! » Ne semble-t-il pas que la condition de l'empire soit d'être occupé sans relâche à sauver quelque chose, comme s'il ne devait plus avoir de place ni de raison au sein d'un pays tranquillement maître de lui-même? Notre malheur est justement d'avoir été trop sauvés depuis vingt ans ; si les hommes providentiels qui se sont donné cette mission lucrative avaient moins sauvé l'ordre, les intérêts matériels, la liberté, la grandeur nationale au dehors, la dignité, la fortune et le prestige du pays s'en trouveraient mieux, et nous ne nous trouverions pas dans la douloureuse extrémité du malade qui entend le chirurgien parler d'opération à son chevet.

Avant de sauver la liberté, il faudrait commencer par l'établir, car elle n'existe pas encore; et si, pour emprunter les termes du discours, « la longanimité » gouvernementale tolère un certain exercice des droits platoniquement reconnus, aucune garantie ne leur est accordée dans la Constitution. Qui pourrait en effet reconnaître ce caractère aux mesures incomplètes et secondaires qu'annonce le souverain? Les maires choisis par le pouvoir dans les conseils locaux, au lieu d'être laissés à la nomination de ces conseils; la création de conseils cantonaux, sans attributions sérieuses ni maniement de fonds; la municipalité de Paris enlevée aux Parisiens, et, par la plus étrange confusion des choses, déférée à l'incompétence du Corps législatif; l'augmentation des petits traitements sans la diminution des gros; la Chambre ouverte aux fonctionnaires, sous prétexte d'élargir le cercle où se meut le suffrage universel : voilà tous les sacrifices du pouvoir personnel et toute l'énumération des fameuses réformes. On comprend que le régime autoritaire ne se décide pas d'un coup à l'abdication, et que les mains habituées à tenir les rênes n'abandonnent pas sans regret la direction qu'elles ont possédée si longtemps. Mais pourquoi ne pas commencer l'édifice par les fondements, c'est-à-dire par la liberté électorale, base de tout le reste? Si l'élection est faussée, tout est vicié dans le système qui nous régit, et quelles garanties de sincérité peut-elle offrir, tant qu'à l'artifice des circonscriptions, à la pression administrative et à l'irresponsabilité des fonctionnaires, on n'aura pas substitué les groupes naturels, l'indépendance des communes et l'action libre des individus? Révision de la loi électorale, avec augmentation rationnelle du nombre des députés, organisation communale laissant aux conseils électifs le choix des magistrats locaux, abolition du privilége exorbitant de l'article 75, telles étaient, il ne faut pas se lasser de le dire,

les trois réformes que le vœu public sollicitait avant tout, comme les conditions premières et initiatrices de tout progrès; une pétition des départements les recommandait à la sollicitude de la couronne, et le discours impérial est précisément muet sur ces points essentiels.

Mais à ce silence expressif la Chambre a répondu, et saisissant le droit d'adresse, retiré par de vains ombrages, les fractions diverses du parlement ont affirmé avec éclat les aspirations et les volontés du pays. Les trois programmes que le centre droit, le centre gauche et la gauche ont publié, ne sont pas autre chose, en effet, que des adresses, et tous les trois posent en première ligne la nécessité d'une loi électorale; tous les trois semblent répliquer à la parole césarienne : *Je réponds de l'ordre!* par ce cri qui résumerait bien leurs manifestes : *Nous répondons de la liberté!* Sur ce terrain, il n'y a plus de 127, de 43 ni de 37 ; les chiffres et les nuances s'évanouissent pour faire place à une imposante démonstration. « Rétablissement complet du gouvernement parlementaire, » tel est le premier article du programme modéré, et comme indispensable moyen d'y parvenir, toujours la réforme électorale!

Toutefois la majorité, une majorité solide et durable, est-elle constituée par cet heureux accord sur le point fondamental? Aucun homme prévoyant ne le pense, et c'est là la pierre d'achoppement de la situation. La Chambre se partage actuellement en quatre fractions de force inégale, mais bien déterminées : la gauche et la droite, aux deux bouts de l'horizon; le centre gauche et le centre droit, séparés par une cloison légère, mais distincts et indépendants. C'est avec ces deux groupes seulement que la majorité disloquée pourrait se refaire, mais l'affinité est-elle assez complète pour que la fusion intégrale puisse aboutir? Évidemment non. L'entente est assez large pour que les deux corps d'armée marchent fréquemment ensemble, pas assez intime pour qu'ils ne voient pas sur certaines questions leurs soldats se débander et peut-être tirer les uns sur les autres, ceux-ci courant vers la droite, enclins à reprendre leur vieux drapeau, ceux-là reculant jusqu'à la gauche et tendant la main aux irréconciliables. Le rapprochement actuel, auquel nous applaudissons, est le fruit d'honorables compromis et de transactions laborieuses; il a porté à la vice-présidence M. de Talhouët avec un cortége triomphal, et M. du Miral avant l'histoire de la soupière. Mais tout cela ne change malheureusement ni les origines ni les tendances; les majorités se font avec des principes identiques et des convictions communes, non avec des réticences et des équivoques. Nous n'avons pas le dessein de suivre et de raconter ici les intrigues variées de la coulisse parlementaire et le rôle attribué dans tous ces

incidents à M. Émile Olivier. Qu'importe une évolution de plus dans la marche sinueuse de l'ancien *Cinq?* Il est par excellence ce que Montaigne a dit de l'homme en général, ondoyant et divers, et s'il a poursuivi un louable et noble but en cherchant la conciliation de tous les membres du parti conservateur et libéral, il a poussé un peu loin l'amour des alliances en allant prendre le chef de l'Arcadie pour lui faire une place d'honneur en tête des nouveaux progressistes. Le député du Var, essayant de faire de la liberté avec de la réaction, n'a pas plus de chance de réussir que le célèbre préfet de police de 1848 entreprenant de faire de l'ordre avec du désordre. Le plus sûr, en ces matières, est de s'en tenir à la simple et prosaïque recette de la *Cuisinière bourgeoise*. Au fond, du reste, M. Émile Olivier est l'image assez exacte des amalgames qu'il a rêvés et de la majorité inconsistante et bariolée qu'il prétend conduire. Nous le répétons, cette majorité factice et temporaire, ou plutôt cette éphémère coalition de groupes n'offre pas assez de cohésion pour qu'un cabinet, issu de ses rangs, soit bien homogène et puisse compter sur elle. On a signé les mêmes programmes, mais certains en les entendant de façon diverse. Pour quelques-uns, c'est un minimum insuffisant qu'il s'agit d'agrandir; pour quelques autres, une pure concession de forme aux engouements du jour et bonne à retirer à la première occasion. Quelle force, quelle durée pourrait assurer à un ministère une phalange aussi tiraillée, où beaucoup se défient du voisin, où peut-être il en est qui murmurent tout bas avec le poëte :

> J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer ?

Il n'en saurait aller autrement dans une assemblée qui est le produit double et contradictoire des candidatures officielles et de l'élection libre, et au sein de laquelle se heurtent chaque jour des éléments discordants? Il n'y a qu'une manière de rétablir l'harmonie, c'est d'obtenir une Chambre nouvelle, qui soit enfin la représentation sincère et complète du pays. L'assemblée actuelle ne correspond plus au mouvement de l'esprit public; elle a été dépassée par le torrent auquel elle a elle-même ouvert les écluses au mois de juillet, et si l'Empereur a alors accepté, dans une certaine mesure, le *connubium* avec le parti libéral, il n'en est pas moins vrai que la Chambre, née avant le mariage, se trouve dans une position fausse au sein de la famille et ne peut y tenir avantageusement sa place qu'après avoir fait régulariser son état civil.

N'est-ce pas la même leçon qui se dégage de l'instructive et humiliante vérification de pouvoirs à laquelle nous assistons depuis

une semaine? Les excès, les corruptions, les violences qu'elle met en lumière, ont été cent fois dénoncés et flétris; comment le système dont ces procédés honteux sont le nécessaire instrument pourrait-il survivre au nouvel et énergique arrêt de la conscience publique? Ici des orgies sans nom préludant au scrutin, là une pluie d'or préparant les suffrages, ailleurs les promesses ou la calomnie trompant la bonne foi, partout la main de l'administration saisie dans ces coupables trafics; voilà le fond brutal des dossiers liquidés à la tribune, l'avilissant tableau des mœurs électorales que l'on fait à la France. Et ce serait là le vrai, le loyal exercice du suffrage universel? Non, non; l'honnêteté crie, la loi proteste, toutes les droitures s'indignent en proclamant qu'il est temps d'en finir avec de pareils abus et d'aussi révoltants scandales. Nous laissons de côté, comme la Chambre l'a fait elle-même, les noms et les personnes. Aussi bien, qu'importent M. Durand et M. Buquet, M. de Sainte-Hermine et M. de la Poëze? Le mal, la plaie sociale, c'est la candidature officielle, pour le succès de laquelle tout est violenté, dénaturé, perverti; le coupable, c'est le gouvernement, le ministre, le préfet, qui bouleversent la hiérarchie et oppriment les âmes au nom d'un principe menteur!

Il faut le reconnaître, si le Corps législatif valide avec faiblesse des élections absolument frappées de nullité morale, il s'en dédommage en infligeant des blâmes aux fonctionnaires qui les ont conduites. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un seul, que l'ancien préfet de la Vendée, M. de Fontbrune, a été condamné par les rapports soumis à l'assemblée et directement atteint par un vote solennel. Et pendant ce temps, que fait le ministre dont les agents ont simplement écouté les ordres? Il assiste, immobile et silencieux, à la flétrissure de son système et à l'exécution des hommes qui l'ont servi. On le dirait cloué sur le banc de douleur, et attendant avec une résignation amère sa chute inévitable et prochaine. Cette chute sera le naturel dénoûment de la session extraordinaire et la première satisfaction du sentiment public. On n'aura pas besoin de pousser le cabinet pour le renverser : il tombera de lui-même, et ses successeurs n'auront plus qu'à préparer la loi vengeresse et nécessaire qui balayera le vieux régime et fera place à la liberté.

Léon Lavedan.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La question du Messie et le concile du Vatican, par MM. les abbés Lémann. — A Paris, chez Albanel ; à Lyon, chez Josserand.

Il nous serait impossible de faire un plus bel éloge de cet éloquent appel adressé par deux israélites devenus chrétiens et prêtres à leurs anciens coreligionnaires que le Saint-Père n'a daigné le faire lui-même dans le bref qu'on va lire :

« Chers fils, salut et bénédiction apostolique,

« Nous vous félicitons, chers fils, de ce que, tranférés dans la lumière et le royaume de Dieu, et admis à l'héritage du Seigneur, vous consacrez la force de la charité chrétienne, déposée en vous, à procurer le salut de ceux avec lesquels, autrefois, vous viviez dans les ténèbres.

« Nous tenons pour très-agréable votre dévouement envers ce saint-siége sur lequel l'unité catholique trouve la solidité, et nous demandons à Dieu que, de même que sa grâce a déjà brillé pour vous, de même, par votre zèle et par votre travail, elle éclaire l'esprit de vos frères, et qu'elle les amène tous, au plus tôt, auprès de Nous, pour qu'il n'y ait plus enfin qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur.

« C'est pourquoi, comme gage de la faveur céleste et comme gage de Notre tendresse paternelle, Nous vous accordons, avec la plus grande affection, la bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 6 février 1867, la XXI[e] année de Notre Pontificat. « Pie IX, pape. »

L'Athéisme réfuté par la science, etc., par A.-D. Gentili.

Dans cet ouvrage, l'athéisme est réfuté successivement par la science, le bon sens, la morale et l'art en montrant qu'il choque l'âme à tous ces points de vue ; comme l'athéisme prétend aujourd'hui s'appuyer exclusivement sur la science, l'auteur s'est surtout appesanti sur la partie scientifique en sapant une à une les prétendues bases scientifiques de l'athéisme et en montrant que de sa nature il est hostile à la science expérimentale, à la philosophie médicale, à la philosophie de l'histoire et à l'économie sociale ; la question est ainsi traitée à un point de vue *nouveau*. De plus, l'idée féconde qui lui a fait assimiler l'athéisme à une véritable maladie morale a permis à l'auteur de traiter cette question d'une manière *complète*, en étudiant sa nature, ses différentes formes, ses symptômes sur les différentes faces de l'âme dont on vient de parler, et enfin ses causes, ses grosses conséquences et son remède. La conclusion est que l'athéisme est ennemi de la liberté et du progrès.

Une brochure intitulée *le Concile, l'Église et le dix-neuvième siècle*, dont l'auteur est M. l'abbé Rediès de la Villatte, vient de paraître à la librairie Douniol, 29, rue de Tournon. Ce travail, fortement accentué dans le sens catholique, se fait remarquer par une sage impartialité ; ce livre est de nature à produire une sensation légitime dans le monde religieux et politique et se recommande par un style vraiment distingué.

Pour les articles non signés : Leroux.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE GOUVERNEMENT PERSONNEL

DANS L'INSTRUCTION PUBLIQUE[1]

I

Le dernier ministre de l'instruction publique a introduit, dans le programme des études, l'enseignement de l'histoire contemporaine. La mesure soulevait de vives objections : est-il bon, en effet, d'appeler les jeunes gens à s'occuper si tôt des questions qui nous divisent? En détournant vers les choses politiques une partie de cette attention qu'ils devraient réserver tout entière pour les lettres et les sciences, ne les invite-t-on pas, en quelque sorte, à prendre couleur avant le temps? Solon (c'est un souvenir classique qui peut trouver sa place quand il s'agit d'écoles), Solon avait ordonné que tout Athénien se décidât pour l'un des partis qui se disputaient la république; mais nous n'avons lu nulle part que la loi s'appliquât aux enfants : ils avaient le droit de demeurer neutres.

C'est à nous, qui sommes dans l'âge viril, et qui avons souvent, sous le régime du suffrage universel, à faire acte de citoyens, c'est à nous surtout qu'il convient de connaître et d'étudier les vingt dernières années : le gouvernement personnel les a remplies de son

[1] Le lecteur un peu au courant des choses de l'enseignement reconnaîtra facilement dans le travail que nous publions, la plume d'un fonctionnaire de l'Université, mêlé aux événements qu'il raconte et connaissant à fond les hommes et les intérêts du corps auquel il se fait honneur d'appartenir. Si nous avons tenu à consigner ici cette remarque, ce n'est pas pour faire valoir des pages qui forment un des plus curieux chapitres de l'histoire de l'empire, c'est uniquement pour expliquer comment certains éloges et certaines critiques ne sont pas accentués dans le ton habituel au *Correspondant* et dont il entend bien ne pas se départir.

(*Note de la rédaction.*)

action ; mais ce n'est pas seulement dans les grandes affaires, dans les questions de paix ou de guerre, dans les gigantesques constructions, que son omnipotence s'est manifestée ; elle s'est fait sentir jusque dans les moindres détails de toutes les administrations. Ce qu'elle a été dans l'instruction publique, voilà ce que nous voulons rechercher. C'est un chapitre d'histoire contemporaine que nous essayons d'écrire. Le sujet est restreint, mais il a son utilité : c'est en petit le gouvernement personnel à l'œuvre ; mais les objets se réfléchissent aussi bien dans les fragments du miroir que dans le miroir lui-même.

Dans toutes les sociétés, quelle que soit leur forme politique, le principe d'autorité est nécessaire : qui songe à le nier ? C'était, disait-on, en partie pour sauver ce principe, trop affaibli et menacé d'une ruine complète, que venait de s'exécuter, le 2 décembre 1851, ce coup d'État qui devait confier les destinées de la France, non plus à la direction d'une assemblée changeante et agitée, mais aux mains d'un seul homme. Les révolutions ne se font pas seulement en haut : elles atteignent toutes les parties de l'édifice social. Il fallait mettre l'instruction publique en harmonie avec le nouvel ordre de choses.

M. Fortoul fut choisi pour cette tâche : nul n'était plus propre à l'accomplir. Jadis ultra-démocrate, converti depuis à d'autres idées, ou plutôt à d'autres intérêts, il était de ceux qui ont le privilége de ne point se laisser importuner par leur passé : gens heureux qui rompent allégrement avec leurs souvenirs et que n'embarrassent jamais d'incommodes scrupules. Neveu de Manuel, ami de Béranger, d'Edgard Quinet, de Pierre Leroux, il se dévouait maintenant sans réserve au pouvoir absolu. Était-ce ambition ou conviction ? nous n'avons pas à le chercher ; tout ce que nous pouvons dire, c'est que personne n'aurait apporté plus d'ardeur et plus de passion qu'il n'en mit au service du nouveau régime.

On sert souvent, afin de commander, *servientes ut imperent*. Pour un ministre de l'instruction publique, la tentation devait être grande de se faire (tant les circonstances se montraient favorables !) comme un petit royaume où il pût ordonner de tout, selon son bon plaisir. En effet, outre que dans l'état général des esprits, l'autorité, même en s'exagérant, ne rencontrait plus nulle part de résistance sérieuse, l'instruction publique devait être plus particulièrement livrée au pouvoir discrétionnaire d'un chef. Vivement attaquée, à tort ou à raison, depuis plusieurs années, l'Université comptait de nombreux adversaires, même parmi ceux que le coup d'État avait blessés ; ajoutez, ce qui n'était un mystère pour personne, que ceux qui venaient de triompher la voyaient de mauvais œil ; on lui reprochait d'être opposante et frondeuse. Parmi les fonctionnaires qui, en

se retirant par refus d'adhésion ou de serment, protestaient contre le fait accompli, on comptait surtout des universitaires. Il n'y avait donc pas à ménager un corps dont le dévouement semblait trop douteux[1]. C'étaient des suspects, à l'égard desquels le ministre avait toute liberté d'agir comme il l'entendrait. M. Fortoul se mit à l'œuvre : voyons ce qu'il fit.

II

Un ministre, qui voulait se rendre seul maître et des personnes et des choses, trouvait un insurmontable obstacle dans l'existence du Conseil supérieur de l'instruction publique. Ce Conseil, créé en 1808, et qui comprenait alors trente membres, dont dix nommés à vie, ne se composa plus, à partir de 1820 jusqu'en 1845, que de sept membres, et plus tard de huit, mais tous inamovibles. Il jouissait d'attributions considérables : il admettait ou rejetait les ouvrages proposés pour l'enseignement ; il jugeait les questions relatives à la discipline, à la comptabilité et à l'administration générale des écoles de tous les degrés ; il dressait, arrêtait et promulguait les règlements généraux ; seul il pouvait infliger aux membres du corps enseignant la peine de la réforme et de la radiation ; il désignait même, au choix du ministre, des fonctionnaires pour les différents postes. Que cette espèce d'oligarchie ait eu parfois des inconvénients, nous ne le nions point : le Conseil avait le tort de représenter exclusivement les intérêts de l'Université, à une époque où la liberté de l'enseignement était vivement réclamée et allait être accordée ; et il finissait par être presque plus puissant que le ministre, sans être comme lui responsable. Mais que de services il avait rendus et pouvait rendre, voilà ce qui n'échappait à personne. En 1845, des conseillers temporaires furent adjoints aux conseillers à vie, et le Conseil fut partagé en plusieurs sections ; mais il conservait les mêmes droits.

Cet état de choses devait être modifié cinq ans plus tard. La liberté de l'instruction publique avait été proclamée : dès lors, ainsi le voulait la logique, il fallait que le Conseil fût l'expression, non plus seulement d'un corps, si considérable qu'il fût, mais de la société tout entière. On faisait à l'Université sa part légitime : huit de

[1] On a dit (et ce bruit a trouvé créance) qu'un décret qui supprimait l'Université avait été signé ; que s'il n'avait pas été envoyé au *Moniteur*, c'est que le cardinal Gousset, archevêque de Reims, était intervenu. Il trouvait ce décret nuisible, même pour le clergé, qui serait accusé de l'avoir inspiré.

ses membres, nommés par le ministre, trouvaient dans l'inamovibilité qui leur était assurée une garantie d'indépendance[1]. Les divers cultes étaient représentés par quatre évêques ou archevêques, un ministre de l'Eglise réformée, un ministre de la confession d'Augsbourg, un membre du consistoire israélite. Le conseil d'État, la cour de cassation, l'Institut fournissaient aussi chacun trois membres. Le ministre ne se réservait pas le droit de choisir ces divers conseillers : c'était aux évêques, aux consistoires, au conseil d'État, à la cour de cassation et à l'Institut qu'il appartenait d'élire ceux qui leur paraissaient les plus capables et les plus dignes. Enfin trois membres étaient pris dans l'enseignement libre : comme il eût été impossible de les demander à l'élection, c'est le Président de la République qui les nommait, sur la proposition du ministre.

Le Conseil, ainsi composé, donnait satisfaction à toutes les légitimes exigences; il était créé dans un esprit de conciliation et de progrès : on était certain d'y trouver des défenseurs pour tous les droits, des promoteurs pour toutes les sages réformes. Les conseillers élus l'étaient pour six années et indéfiniment rééligibles; ils pouvaient donc acquérir la pleine connaissance des choses et l'expérience si nécessaire dans la pratique des affaires; ils n'étaient pas revêtus d'un vain titre, car les fonctions qu'ils acceptaient étaient vraiment sérieuses. Quatre sessions au moins devaient être tenues chaque année. Dans l'intervalle des sessions, la section permanente était toujours là, continuant son travail sans interruption, et prêtant le concours de ses lumières au ministre qui ne restait jamais livré à ses seules inspirations. Ajoutons, enfin, que presque rien n'était changé aux attributions du Conseil.

Comment trancher de l'autocrate quand on avait à compter avec un corps ainsi constitué? La chose n'était vraiment pas facile. Heureusement on était dans la période dictatoriale; il suffisait de la signature du chef de l'État pour donner à de simples décrets la force de lois. M. Fortoul mit à profit l'occasion, et, le 9 mars 1852, il obtint un décret-loi qui détruisait, dans ses parties essentielles, l'œuvre longuement élaborée de l'Assemblée législative. Le Conseil supérieur n'était pas précisément supprimé; mais que devenait-il?

Désormais il allait comprendre trois sénateurs, trois conseillers d'État, cinq archevêques ou évêques, trois membres des cultes non catholiques, trois membres de la cour de cassation, cinq membres

[1] Le ministre d'alors eut le bon goût (et c'était en même temps faire acte d'équité) de reprendre tous les anciens conseillers titulaires. Un seul, M. Rendu, à qui ses longs services et son âge avancé commandaient le repos, demanda sa retraite et l'obtint.

de l'Institut, huit inspecteurs généraux, deux membres de l'enseignement libre. La composition du nouveau Conseil se rapprochait donc beaucoup de celle de l'ancien; mais voici des changements essentiels. Les huit membres universitaires perdaient le privilége de l'inamovibilité; tous les autres, au lieu d'être le produit de l'élection, allaient être nommés directement par le ministre. Or qu'importait, en réalité, que des membres fussent pris dans le clergé, dans la cour de cassation, dans l'Institut, s'ils n'étaient pas désignés par le clergé lui-même, par la cour de cassation, par l'Institut? On ne représente pas un corps, par cela seul qu'on appartient à ce corps : il faut, de plus, avoir obtenu ses suffrages. C'est ce qu'avait compris le législateur de 1850; il avait voulu créer une représentation véritable : cette représentation n'existait plus du moment où le ministre substituait son choix au choix des évêques, des magistrats, etc.

Et cependant, quel danger pouvait offrir ce droit de délégation confié à des personnages graves et considérables? Craignait-on, par hasard, que l'Institut, faute de lumières, ne laissât égarer ses votes sur des incapables; ou que le conseil d'État, saisi subitement d'un mauvais esprit, ne fît quelque manifestation séditieuse? Chose étrange! le coup d'État annonçait, pour se justifier, qu'il voulait rétablir, dans sa plénitude, le suffrage universel; et la première conséquence du coup d'État, dans l'instruction publique, c'était de permettre au ministre de s'ériger en électeur unique.

Ainsi, c'est de lui que tous les conseillers, sans exception, allaient désormais tenir leur mandat; il pouvait n'appeler auprès de lui que ceux qu'il croirait d'avance acquis à ses idées personnelles. Mais si quelque conseiller, nommé par lui, trompait son attente? car, enfin, l'opposition peut naître là où on ne la prévoyait point,... M. Fortoul se prémunit contre ce péril : toutes les nominations, à l'avenir, ne devaient plus être faites que pour un an. Moyen habile de supprimer, sans révocation, un membre incommode; on ne le destituait point, non certes, mais on ne le portait plus sur la liste, et tout était dit.

Dans ces conditions, il n'était guère probable que le Conseil devînt jamais bien gênant. M. Fortoul estima cependant qu'il n'avait pas encore pris assez de précautions : appeler quatre fois dans l'année une autre autorité que la sienne à s'occuper des choses de l'instruction, n'était-ce pas trop abandonner de son pouvoir? Il fut donc décidé qu'il n'y aurait plus que deux sessions par an. Deux sessions seulement! Et la section permanente, ne l'oublions pas, avait disparu.

Vous êtes sans doute tenté de croire que rien ne restait à faire pour

assurer l'omnipotence ministérielle. Détrompez-vous : les attributions du Conseil avaient été jusque-là fort étendues ; elles furent singulièrement réduites. Ce n'est plus qu'un simple comité consultatif, appelé à donner sur certains sujets un avis qui n'oblige point, et auquel on ne défère que si on le veut bien. Tous les droits qui lui étaient retirés revinrent au ministre, en particulier le droit de décider souverainement, et sans appel, du sort de tous les fonctionnaires à tous les degrés. Du reste, c'était là, il faut le reconnaître, une conséquence nécessaire, quoique fâcheuse, de l'organisation nouvelle : du moment où le Conseil ne se réunissait plus que rarement, et à des dates éloignées, pour cesser ensuite, en quelque sorte, d'exister, il fallait bien, à moins de laisser en suspens toutes les affaires, même les plus pressantes et les plus graves, le remplacer ; et naturellement c'est le ministre qui héritait de tous ses pouvoirs.

Le jour même où fut rendu ce décret, les membres du nouveau Conseil furent nommés ; il va sans dire que sur la liste ne figuraient plus quelques-uns des anciens conseillers, et ce n'étaient pas les moins connus. On peut en juger : MM. Thiers, Cousin, Dupin, Laplagne-Barris, Dubois, Orfila, Flourens, Beugnot, Bethmont, Frédéric Cuvier, etc. Les quatre évêques avaient trouvé grâce devant le ministre. Peut-être même M. Fortoul avait-il songé à faire une avance à l'épiscopat en décidant que cinq de ses membres, au lieu de quatre, feraient partie du Conseil. Un des évêques, qui n'avait point décliné ces fonctions quand elles lui étaient déférées par ses collègues, n'accepta point l'investiture ministérielle. Il fallut pourvoir au remplacement de Mgr Dupanloup. Un peu plus tard, Mgr Gousset se retira également.

Que, pris individuellement, tous ceux qui depuis 1852 sont venus s'asseoir dans le Conseil soient des hommes distingués, nous ne le nions pas : on pourrait même nous citer des noms justement illustres ; mais s'ensuit-il que le Conseil ait été ce qu'il devrait être? Pour ne parler que des morts, par exemple, ferait-on injure à la mémoire de M. Ingres si l'on pensait qu'il a décoré le Conseil plutôt qu'il n'a dû l'aider dans ses travaux? Quoiqu'il ait composé l'apothéose d'Homère, est-il bien sûr que c'est lui que l'Institut aurait élu pour aller débattre des questions relatives aux lettres grecques et latines? On ne pouvait choisir assurément un conseiller plus éminent, par la position, qu'un président du Sénat, président en même temps de la cour de cassation ; mais nous nous demandons si de si hautes fonctions devaient laisser à celui qui en était revêtu beaucoup de loisirs pour des occupations moins en vue et relativement fort modestes. Il est beau, sans doute, de se dire que les plus grands personnages de l'État ne dédaignent pas de prendre en main les intérêts

scolaires ; mais encore faut-il qu'ils puissent donner à ces intérêts mieux qu'une attention distraite. Des conseillers d'honneur ne sont pas toujours les conseillers les plus utiles. Rien ne brille plus que le diamant; mais le coq de la fable n'avait-il pas cependant raison quand il trouvait qu'un simple grain de mil ferait mieux son affaire?

L'instabilité des fonctions, la rareté des réunions, en voilà d'ailleurs plus qu'il ne faut pour expliquer comment le Conseil n'a plus qu'une influence fort douteuse. On s'intéresse surtout à une œuvre quand on est sûr de pouvoir la poursuivre encore le lendemain, quand elle n'est pas comme une sorte d'intermède qui ne revient qu'à de longs intervalles. Mais dans l'instruction publique l'expérience et la compétence ne s'improvisent pas. Ce n'est que par l'étude continue des questions qu'on arrive à pouvoir utilement les résoudre. Or, combien de conseillers n'ont figuré qu'une fois sur ces listes, qui se renouvellent chaque année ! Ils avaient à peine eu le temps de savoir sur quoi on leur demanderait leur avis, et déjà ils n'avaient plus à le donner. Que deviennent cependant les traditions? et n'a-t-on pas eu à regretter plus d'une fois dans l'instruction publique les brusques changements et les innovations imprévues?

Nous ne sommes pas dans le secret des délibérations du Conseil; mais à en juger par tout ce que nous avons vu, il ne semble pas que les divers ministres qui se sont succédé aient jamais, si opposées qu'aient été leurs vues, trouvé dans le Conseil un sérieux obstacle à ce qu'il leur plaisait d'essayer. Ils paraissent avoir été toujours fort à l'aise pour faire triompher leurs idées. La bifurcation est morte, comme elle était née, par la volonté ministérielle. Aussi voyez ce qui se passe : on ne songe guère à s'enquérir de ce que pensent les conseillers; mais qu'un nouveau ministre soit nommé, on demande tout de suite ce qu'il est, ce qu'il veut : donnera-t-il la liberté de l'enseignement à tous les degrés? Incline-t-il vers l'instruction primaire gratuite et obligatoire? Réformera-t-il le plan général des études? Dans quel sens et dans quelle mesure? Et on a raison de le demander, car, on peut le croire d'avance, sa volonté, quelle qu'elle soit, sera prépondérante.

Nous avons insisté sur cette question du Conseil, et même peut-être trop longuement; mais à nos yeux elle est capitale. C'est l'organisation actuelle de ce Conseil, telle que l'a faite le décret de 1852, qui a rendu le gouvernement personnel non-seulement possible, mais encore inévitable. Il y a, parmi les conseillers, bon nombre d'hommes d'une haute valeur, qui ne demanderaient pas mieux, sans doute, que d'être investis de plus d'autorité : s'ils n'en ont pas davantage, ce n'est pas à eux qu'en est la faute, mais à l'institution.

III

M. Fortoul avait pris à cœur de détruire le principe électif partout où il le trouvait établi. Les conseils académiques, qui devinrent deux ans plus tard les conseils départementaux de l'instruction publique, avaient cinq de leurs membres élus, l'un par la cour d'appel ou le tribunal, les quatre autres par le conseil général. Le ministre s'attribua le droit de les nommer. Voici comment, dans une circulaire aux recteurs (12 mars 1852), il justifiait cette partie du décret :

« Les conseils académiques avaient été précédemment composés au gré d'une politique qui, même aux meilleurs jours, n'était pas toujours maîtresse de faire prévaloir le principe d'autorité sur les formes d'une liberté sans frein et sans limite. Les corps dans lesquels es conseils académiques se recrutaient tirent aujourd'hui leur consécration suprême de la conformité de leurs vues avec le pouvoir supérieur, qui représente d'une manière incontestée tous les droits de la société française. C'est donc à lui qu'il appartient de choisir, dans le sein même de ces corps, les hommes éclairés qui doivent désormais concourir à la réalisation des plans par lesquels il espère assurer la régénération de l'enseignement public et le salut de la société elle-même. Ayez soin, dans les choix que vous me proposerez, de consulter moins les convenances locales que cet intérêt général d'un pouvoir chargé de la plus grande mission qui ait jamais été déférée par une nation en péril. »

Est-ce que tous les termes de cette circulaire ne mériteraient pas d'être commentés? Quoi! parce que le ministre ne gouvernait pas précédemment en maître absolu, par lui-même ou par ses agents, il y avait dans les conseils académiques une liberté sans frein et sans limite! Mais comment donc la loi de 1850 avait-elle composé ces conseils pour qu'il y régnât, grand Dieu! ces dangereuses passions? Elle y faisait entrer, outre les cinq membres dont nous venons de parler, le recteur, un fonctionnaire de l'enseignement désigné par le ministre, le préfet, l'évêque, un ecclésiastique désigné par l'évêque, le procureur général ou le procureur de la République, et, s'il y avait dans le département des églises protestantes ou un consistoire israélite, un pasteur protestant choisi par le ministre et un délégué du consistoire : voilà les anarchistes que dénonçait M. Fortoul.

Et que dire de cette théorie qu'il professe, que tous les droits de la société française sont absorbés par le pouvoir? A ses yeux, le vote du 20 décembre signifiait donc que le pays abdiquait toute partici-

pation aux affaires. Il allait plus loin que le Président de la République, qui dans sa constitution donnait place à un Corps législatif nommé par le suffrage universel : M. Fortoul, plus radical, supprimait toute élection comme infectée de l'esprit de désordre.

Et voyez avec quel soin il recommande de ne lui proposer pour candidats que des partisans dévoués du nouvel ordre de choses. Les conseils académiques n'ont pas à faire de politique ; ils n'ont à traiter que des questions scolaires. Qu'importe? La première condition pour en faire partie, c'est d'être le zélé serviteur du pouvoir. Voici un homme qui n'approuve pas sans réserve les derniers faits accomplis ; mais les convenances locales le désignent au choix du recteur, mais les intérêts mêmes de l'instruction le réclament : c'est bien de cela qu'il s'agit. Il faut avant tout assurer le salut de la société : *Salus populi suprema lex esto.* — M. Fortoul employait là de grands mots, qui ne pouvaient cependant tromper personne ; n'eût-il pas été plus simple et plus franc de déclarer sans phrase : Je veux être maître absolu? Quand on a la force pour soi, c'est bien le moins que l'on soit sincère.

Toutefois, les membres des conseils académiques furent mieux traités que ceux du conseil supérieur : on ne les soumit pas à un renouvellement annuel ; la nomination était faite, comme par le passé, pour trois ans. Comme les fonctions avaient moins d'importance, on ne vit pas de péril à en tolérer la durée exceptionnelle. D'ailleurs M. Fortoul avait eu soin de diminuer l'autorité des conseils pour accroître celle des recteurs.

Ces lieutenants du ministre recevaient, en effet, des attributions beaucoup plus larges. Non-seulement ils avaient désormais la faculté, dont on les engageait fort à user, de suspendre d'urgence et par mesure administrative un professeur de l'enseignement public, secondaire ou supérieur; mais on dépouillait à leur profit les quarante mille conseils municipaux de la France d'un droit reconnu par la loi de 1850. La liberté laissée aux communes de choisir leurs instituteurs pouvait sans doute offrir parfois quelque inconvénient : où ne s'en glisse-t-il pas? Mais on avait pensé que le maître devait être agréé par ceux qui le payaient directement de leurs deniers. Pour que l'école soit fréquentée (on se plaint trop souvent qu'elle est déserte), il faut que celui qui la tient ait la confiance des familles ; et quand une fois il l'a gagnée, qu'il continue de la mériter par des efforts dont elles sont les témoins et les juges. On ne livre volontiers ses enfants qu'à ceux pour lesquels on a de l'estime, et les instituteurs à la nomination des communes avaient tout intérêt à conquérir et à garder cette estime. La loi d'ailleurs ne permettait pas aux conseils municipaux de prendre le premier venu : elle guidait leur

choix en le limitant parmi les candidats portés sur une liste d'admissibilité et d'avancement dressée par le conseil académique, ou présentés par les supérieurs des associations religieuses vouées à l'enseignement. Ces garanties furent jugées insuffisantes par M. Fortoul : il décida que le recteur aurait seul qualité pour nommer, changer et révoquer les instituteurs. « Les pouvoirs locaux, écrivait-il, ne sont pas suffisamment désintéressés. » Et il pensait sans doute : Ni suffisamment éclairés. Bizarre spectacle que présentent certaines époques! Trois mois ne s'étaient pas écoulés depuis le jour où tout Français, érigé en Montesquieu pourvu qu'il eût vingt et un ans, artisan, bûcheron, bouvier, peu importe, avait été appelé à réfléchir et à se prononcer sur les bases d'une constitution. Et voici que les conseils municipaux, c'est-à-dire l'élite électorale, n'étaient plus aptes à nommer un instituteur. Neuf mois plus tard, il est vrai, redevenus tout-puissants, ceux qui n'étaient pas capables de choisir un maître d'école étaient appelés à élire un empereur. Le droit de suffrage, il faut en convenir, a de singulières vicissitudes.

Le recteur du moins, et c'est par là que pouvait se défendre la mesure qui remettait entièrement entre ses mains le sort des instituteurs, était un fonctionnaire spécial de l'enseignement. Mais on allait bientôt avoir la loi de 1854, qui devait, en ce qui touche l'instruction primaire, substituer les préfets aux recteurs. Est-ce un progrès? Nos lecteurs sans doute ne le pensent point. Bien que le Corps législatif ait ici sa part de responsabilité, il est trop clair que si M. Fortoul n'avait pas supprimé d'abord le droit du conseil académique et de la commune, on n'aurait pas songé à armer de ce pouvoir nouveau le chef du département. C'est dans le décret du 9 mars 1852 que l'autorité absolue des préfets sur les instituteurs a sa véritable origine. Tout ce que peut aujourd'hui le conseil municipal, quant au choix du maître, c'est de déclarer s'il entend qu'on le prenne parmi les laïques ou parmi les congréganistes : encore son vœu n'a-t-il pas toujours été respecté, s'il faut en croire du moins certaines plaintes.

IV

Malgré tant de réformes (c'est le nom que dans la langue officielle portaient tous ces changements), l'absolutisme ministériel rencontrait encore un obstacle. Comme les magistrats, les fonctionnaires de l'enseignement supérieur jouissaient de l'inamovibilité. Même dans l'enseignement secondaire, on ne pouvait faire descendre contre leur gré les professeurs titulaires à un emploi inférieur. Cela ne veut

pas dire que l'impunité fût acquise à toutes les fautes; un juge prévaricateur peut être condamné à quitter son siége; de même, un professeur, pour des fautes graves, pouvait être atteint de révocation et déchu à tout jamais du droit d'enseigner. Mais, pour déterminer les peines, il existait un tribunal, conseil académique ou conseil supérieur, suivant les cas; l'inculpé était appelé à présenter sa défense : c'était la justice et non la colère qui frappait. Que ces garanties tutélaires fussent sagement instituées, il n'est pas besoin de le prouver ; mais M. Fortoul était d'un tout autre avis. A quoi bon des procédures ? C'est du luxe. Souvent, s'il faut en croire le ministre, « on s'est étonné à bon droit que la justice, embarrassée de formes compliquées, tardât si longtemps à frapper des coupables. » Un jugement en règle, cela prend trop de temps : il faut des voies plus expéditives. M. Fortoul simplifie les choses : il n'a pas les vains scrupules auxquels le législateur qui a fait le code pénal a eu la faiblesse de céder. Cette théorie sur l'excellence de la justice sommaire a eu cours à certaines époques ; mais quand l'histoire en parle ce n'est pas précisément pour la louer ni pour l'admirer. Dans le cas de M. Fortoul, heureusement, il ne s'agit pour les condamnés que de la perte de leur position : la vie est sauve.

Pour les membres de l'enseignement supérieur, il est vrai, la révocation ne peut être prononcée que par un décret du chef de l'État, rendu sur la proposition du ministre. Mais qui ne voit que cette garantie est fictive et illusoire? Il est par trop clair que toute proposition de ce genre sera suivie d'exécution. Désormais le ministre pouvait disposer en maître absolu de l'existence des fonctionnaires; et c'était là ce qu'il appelait, dans les considérants du décret, « appliquer des principes propres à rétablir l'ordre et la hiérarchie dans le corps enseignant. » Il ajoutait, il est vrai, « en attendant qu'il soit pourvu par une loi à la réorganisation de l'enseignement public. » Cette loi a été faite, mais elle n'a pas rétabli les professeurs dans leurs anciens droits. Le décret de 1852 a continué de subsister dans toute sa force.

A peine armé d'un pouvoir aussi considérable, M. Fortoul se hâta d'en user; et le premier usage qu'il en fit prouva que si haut que l'on fût placé dans l'enseignement, on pouvait être atteint tout aussi bien que le plus humble instituteur. Quoi de plus élevé, par exemple, que le Collége de France, dont les membres avaient toujours joui d'une grande indépendance et d'immunités particulières? Le pouvoir disciplinaire sur les professeurs était remis surtout à l'assemblée même des professeurs. On n'avait pas oublié que, sous Louis-Philippe, l'un d'eux, traduit devant ce tribunal pour des leçons violentes où les institutions catholiques n'étaientpas épargnées, avait trouvé

dans ceux-là même qui partageaient le moins ses idées (c'est un souvenir que nous rappelons à l'honneur des professeurs catholiques) les plus zélés défenseurs de la liberté des opinions. En 1852 on y mit moins de façon : sans que le Collége de France eût été consulté, la révocation de trois professeurs, MM. Quinet, Michelet et Mickiewiez fut prononcée. Cette mesure, en ce qui touche les deux derniers, avait-elle coûté à M. Fortoul ? Nous l'ignorons; mais il dut, nous aimons à le croire, éprouver quelque hésitation et quelque regret à frapper dans M. Quinet un ancien ami, qui avait même, assure-t-on, quelques droits à sa reconnaissance. Mais la politique impose parfois de pénibles sacrifices : on ne serait pas un homme d'État si l'on ne faisait taire son cœur à propos. M. Quinet avait d'ailleurs un tort impardonnable : il était vaincu et proscrit. C'est bien là, en effet, l'un des motifs qu'invoque expressément le ministre[1] : « Considérant qu'en ce moment il est sous le coup d'un décret de bannissement. »

D'autres délits réservaient de nouvelles surprises au monde universitaire. Que les maîtres du haut enseignement, si large que doive être la part de liberté qui leur est dévolue, soient justiciables cependant d'une autorité supérieure, si dans leurs leçons ils portent atteinte à quelqu'un de ces principes sur lesquels reposent et la morale et les lois, ils le savent, et ne songent pas à réclamer. Mais nul n'avait pu jamais s'attendre à se voir publiquement puni pour crime de lèse-versification. Un savant professeur de faculté, mort aujourd'hui, venait de publier dans un journal, non pas comme professeur, mais comme simple particulier, une pièce de vers : il ne l'avait même signée que de ses seules initiales. Cette pièce, qui n'était qu'un simple jeu d'esprit, pouvait n'être pas bonne, mais elle était à coup sûr bien inoffensive ; le défenseur le plus méticuleux du gouvernement, de la religion et des mœurs n'y aurait trouvé rien à redire. Mais M. Fortoul prit feu : estimant sans doute que les fonctions de grand policier de la littérature, pour les membres du corps enseignant, faisaient essentiellement partie de ses attributions, il ordonna que le coupable subirait, devant le conseil académique, la peine de la réprimande, pour son attentat contre le bon goût. L'expression est bien forte ; mais elle n'est pas de nous, et d'autres sont tout aussi violentes[2]. Les professeurs durent se tenir pour avertis qu'à l'avenir il ne

[1] Décret du 12 avril 1852.

[2] « S'il est loisible à un simple particulier de braver le ridicule en publiant de méchants vers, la même liberté ne saurait être laissée à un membre de l'enseignement supérieur...

« M..., en publiant une pièce de vers qui est un attentat continuel au bon sens et au bon goût, a compromis gravement son caractère et le corps auquel il a l'honneur d'appartenir.» (Arrêté du 24 juin 1852.)

leur suffisait plus d'être graves et dignes dans leur enseignement et dans leur vie ; mais que s'il leur arrivait, même une fois descendus de leur chaire, de commettre des vers qui pussent offenser le goût délicat du ministre, ils s'exposeraient à des peines que l'on avait cru établies pour des fautes d'une autre nature.

Ceux qui gouvernent sans contradiction voient aisément dans toutes les choses qu'ils n'aiment pas un danger public. La barbe avait, nous ne savons pourquoi, le malheur de déplaire à M. Fortoul : la barbe fut donc impitoyablement proscrite, au nom des grands principes. Ici vraiment le comique se mêle au sérieux. *Consulem facetum habemus*, disait Caton en parlant de Cicéron, nous avons là un consul bien facétieux. Dieu nous garde d'user de cette épithète passablement irrévérencieuse ; mais enfin ne serait-on pas tenté de croire que pour rédiger sa circulaire, le chef de l'Université a passé sa plume à quelque écrivain de l'un de ces journaux qui ont pour objet de provoquer le rire ?

« Vous voudrez bien adresser immédiatement à tous les chefs d'établissement de votre ressort académique[1], des instructions sur ce point important. Vous leur recommanderez de ne pas souffrir que les professeurs laissent croître leur barbe... Si l'autorité veut être respectée, il faut qu'elle se respecte elle-même... Puisque, grâce à l'énergie d'un gouvernement réparateur, le calme rentre dans les esprits et l'ordre dans la société, il importe que les dernières traces de l'anarchie disparaissent. »

Voilà, il faut en convenir, une réforme dont les esprits ordinaires n'auraient pas soupçonné la capitale importance. Ainsi, quand les professeurs auront le menton et les joues bien lisses, l'anarchie aura essuyé sa dernière défaite. Plût à Dieu que pour la vaincre on n'eût jamais eu recours qu'au rasoir de Figaro !

On raconte qu'un czar, nous ne savons plus lequel, avait ordonné à tous les juifs de ses États, sous peine de la vie, de se couper la barbe. Plutôt que d'obéir, quelques-uns aimèrent mieux perdre la tête. L'ukase de M. Fortoul ne devait pas rencontrer des résistances aussi obstinées ; mais il froissa les fonctionnaires, même ceux qui n'avaient rien à sacrifier. On parla alors d'une lettre fort spirituelle écrite à un recteur par un jeune professeur, qui ne voyait pas trop comment la perte de sa barbe pouvait servir l'ordre public. Ce récalcitrant déplut beaucoup, la chose va de soi, et on le lui fit sentir, dit-on, trop sentir peut-être, car un peu plus tard il jugea qu'il valait mieux quitter l'Université. Au fait, pourquoi ne le nommerions-nous pas ?

[1] C'est aux recteurs qu'est adressée cette circulaire en date du 20 mars 1852.

M. Francisque Sarcey, car c'est lui, entré dans la presse, est aujourd'hui connu de tous. Serait-ce M. Fortoul qui l'aurait poussé vers le journalisme? Il en a, du reste, poussé bien d'autres.

V

Nous n'en avons pas fini avec toutes les mesures prises par le ministre de 1852, pour confisquer à son profit tous les droits et toutes les attributions. L'énumération en est longue et fatigante peut-être, mais instructive. Poursuivons donc.

Armé des nouveaux décrets, le chef de l'Université pouvait, avec une facilité dont n'avaient pas joui ses prédécesseurs, se défaire d'un fonctionnaire qui n'était pas selon son goût. Mais pour infliger une révocation, encore faut-il un prétexte plausible : au lieu d'avoir à renvoyer des professeurs qui peuvent déplaire, il est plus simple de ne pas les laisser arriver. M. Fortoul avisa en conséquence : d'après les règlements en vigueur, quand une chaire de faculté devenait vacante, il y était pourvu par voie de concours ou de présentation : dans le dernier cas, le choix du ministre était limité entre les candidats portés sur deux listes dressées, l'une par la faculté, l'autre par le conseil académique[1]. Les choses se passaient de même pour d'autres grands établissements, tels que le Collége de France, le Muséum d'histoire naturelle, etc., à cette seule exception près que la seconde liste de présentation était demandée, non plus au conseil académique, mais à l'une des classes de l'Institut. En effet, l'on avait estimé, et avec raison, qu'un ministre, quel qu'il soit, n'est pas compétent sur toutes les matières littéraires et scientifiques ; et que les meilleurs juges du mérite des candidats sont ceux qui, voués aux mêmes études, se sont assez distingués pour s'élever aux honneurs de l'enseignement supérieur, ou gagner le titre enviable d'académicien.

Mais les principes de l'ordre et de la hiérarchie, tels que les comprenait M. Fortoul, exigeaient tout autre chose. Il n'était pas séant que le ministre ne fût pas maître de faire les choix qui lui conviendraient. En conséquence, il ne fut plus question de concours ; quant à la présentation, on voulut bien la maintenir ; mais on eut soin de

[1] La faculté désignait deux candidats, puis le conseil deux également, qui pouvaient être ou les mêmes, ou d'autres. Il y avait donc tout au moins deux candidats et quatre au plus.

la rendre à peu près illusoire; car, en dehors des candidats proposés par la faculté ou par le conseil académique, le professeur pouvait être pris parmi tous les docteurs âgés au moins de trente ans. C'était, comme on le voit, élargir singulièrement la liste. Ainsi, le plus médiocre médecin de village aurait pu être appelé à monter dans la chaire d'un Andral ou d'un Bouillaud. Cela ne s'est pas fait, nous le savons, cela ne se fera pas; mais n'est-ce pas déjà trop de penser que cela pourrait se faire légalement?

Pour le Collége de France, pour le Muséum, etc., un candidat désigné par ses travaux (les termes sont bien élastiques), peut être adopté par le ministre[1], alors même qu'il aurait été repoussé par l'Institut, par le Collége de France et par le Muséum. — Mais quel rôle fait-on jouer à ces corps savants, si, en leur demandant leur jugement, on ne doit pas le suivre?

La vérité, c'est que les corps savants, les conseils académiques et les facultés, ne sont plus appelés aujourd'hui qu'à exprimer une simple préférence, un vœu. Encore cette préférence ne peut-elle plus librement s'exprimer. En vertu du décret du 22 août 1854, pour occuper, comme titulaire, une chaire de l'enseignement supérieur, il faut avoir été au moins pendant deux ans chargé de cours dans une faculté. Or ces chargés de cours, c'est le ministre seul qui les nomme. Grâce à cette ingénieuse combinaison, quand arrive le jour de la présentation, presque toujours la faculté doit nécessairement choisir, qui? celui que le ministre a déjà choisi.

Ce droit de présentation n'a jamais existé, et cela se conçoit, dans l'instruction secondaire : les fonctionnaires des lycées ont toujours été nommés sans aucune intervention de leurs collègues. Toutefois, le ministre était assujetti à l'observation de certaines règles : il ne pouvait donner le titre de professeur qu'à des agrégés reçus au concours, et dans l'ordre d'enseignement pour lequel ils étaient agrégés. Il y avait des agrégations spéciales pour les sciences mathématiques, pour les sciences physiques et naturelles, pour la philosophie, pour l'histoire, pour les classes de lettres proprement dites, pour les classes de grammaire, pour les langues vivantes. Le professeur de rhétorique n'avait donc pas à craindre qu'on l'envoyât en sixième, ni celui d'histoire ou de philosophie qu'on le forçât à enseigner la grammaire.

La spécialité des fonctions pouvait donc gêner l'action ministérielle, et M. Fortoul était décidé à ne subir aucune gêne. Il fit décré-

[1] Pour la nomination comme pour la révocation, il faut la signature du chef de l'État; mais en réalité c'est le ministre, tout le monde le sait, qui, sous le nom du chef de l'État, nomme et révoque.

ter (10 avril 1852) qu'il n'y aurait plus que deux sortes d'agrégation, l'une pour les lettres, l'autre pour les sciences. C'était une mesure des plus graves : dans le rapport qui précède le décret, le ministre ne prend pas la peine de la justifier, même par de mauvaises raisons : des raisons ! à quoi bon? *Sit pro ratione voluntas*[1]. Le rapport, qui s'étend assez longuement sur des questions d'une médiocre importance, ne laisse même nullement pressentir un changement aussi considérable, à moins qu'on ne veuille en voir l'annonce dans la phrase où il est dit que le projet soumis à la signature du Président de la République est « destiné à simplifier les rouages, à aplanir les obstacles, dont les lois précédentes ont embarrassé la marche de l'administration de l'instruction publique. » Toujours le même reproche fait au passé, d'avoir mis des limites à l'autorité du chef.

La nouvelle agrégation allait donc offrir le mélange des études les plus diverses, pour ne pas dire les plus disparates. Dans les concours on pourrait entendre, le même jour, l'exposé d'une thèse métaphysique sur les idées de Platon, une leçon sur l'accord de l'adjectif et du substantif, un récit de l'histoire des croisades, des considérations sur la littérature, une description de l'Afrique ou de l'Océanie, des lectures de Shakespeare ou de Gœthe entremêlées à des explications d'Homère ou de Virgile. A coup sûr ce n'est pas la variété qui manquerait à ces séances : sauf un peu de mathématiques et de physique, elles offriraient un échantillon de tout ce qui s'enseigne dans les lycées. Mais puisqu'on était en train de tant simplifier, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout ? Une seule agrégation pour les lettres et pour les sciences, voilà qui eût été le triomphe de l'unité.

Quoi qu'il en soit, le but était atteint. Les professeurs pouvaient maintenant, sans avoir rien à réclamer, être envoyés d'une chaire dans une autre ; car le décret ne statuait pas seulement pour l'avenir ; il avait un effet rétroactif. Le ministre usa largement du droit qu'il venait de s'attribuer ; des historiens furent changés en littérateurs, des philosophes en grammairiens. Ces brusques déplacements de situation et d'études en déterminèrent plus d'un à sortir de l'enseignement ; nous pourrions citer des noms aujourd'hui bien connus.

Que les fonctionnaires eussent à se plaindre, la chose est trop évidente. Mais ce qu'il y avait de plus grave, c'est que de pareilles innovations compromettaient les intérêts mêmes de l'enseignement.

[1] Plus tard, il est vrai, le 8 mars 1853, c'est-à-dire au bout d'un an, le ministre daigna donner des raisons dans une circulaire adressée aux recteurs. Ses successeurs ont eux-mêmes réfuté ces raisons, en rétablissant les agrégations qu'il avait supprimées.

Sans doute il est à souhaiter que tous nous possédions l'instruction la plus étendue ; mais quand l'esprit se disperse sur trop d'objets à la fois, il ne les saisit plus qu'à la surface. Qui trop embrasse mal étreint, dit le proverbe. Le plus souvent, la variété des connaissances en exclut la solidité. Les professeurs n'échappent pas plus que d'autres à cette loi commune : les Pic de la Mirandole sont rares partout. Que celui qui aspire aux fonctions de l'enseignement ait à faire preuve, même en dehors des matières qu'il doit enseigner, de cette instruction générale sans laquelle il n'est point d'esprit véritablement cultivé, rien de mieux, et c'est pour cela qu'on a exigé que tout candidat à l'agrégation fût d'abord licencié : mais cette preuve une fois donnée, qu'il lui soit permis de n'être pas docte sur tant de sujets. Il ne sera jamais appelé à occuper toutes les chaires : selon ses aptitudes, il professera ou la philosophie, ou les lettres, ou l'histoire, ou la grammaire, ou les langues vivantes; qu'il sache bien ce qu'il est chargé de professer, mais tenez-le quitte du savoir dont on a besoin dans la chaire voisine.

Voilà des vérités aussi claires que le jour. M. Fortoul semblait prendre plaisir à les méconnaître. « Nous avons changé tout cela, » aurait-il pu dire, comme ce personnage de la comédie improvisé médecin. Mais les choses ne s'accomplissent pas toujours aussi facilement qu'on les décrète : on avait beau déclarer qu'on ne voulait plus des agrégations spéciales ; on était contraint de faire tout de suite, même dans les épreuves de l'agrégation unique, une place à la spécialité. Des deux leçons imposées à chaque candidat, l'une portait à son choix sur telle ou telle partie des programmes : on permettait ainsi aux vocations diverses de se révéler. Mais était-il bien facile de comparer ensemble des leçons dont les sujets étaient si dissemblables ? Grand dut être souvent l'embarras des juges forcés de décider, quant au mérite, entre des considérations historiques, par exemple, et l'analyse d'une ballade allemande. Ajoutez d'ailleurs qu'en vertu de leurs études particulières, les juges eux-mêmes (car eux non plus ne sont pas universels) inclineront d'avance, l'un vers un candidat philosophe, l'autre vers un candidat grammairien. Si l'on nous contait que pour tomber d'accord il leur a fallu quelquefois se résoudre à faire, comme on dit vulgairement, une cote mal taillée, nous n'en serions pas trop surpris. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on reconnut bientôt que le niveau de l'agrégation avait baissé : c'était un résultat facile à prévoir. A la longue, les études mêmes devaient partout en souffrir. Mais M. Fortoul avait atteint son but. Désormais, un professeur envoyé de philosophie en sixième n'avait plus aucun règlement qu'il pût invoquer à l'appui de ses réclamations. Tout était donc pour le mieux.

S'il est agréable de pouvoir, comme on l'entend, décerner les peines, il est doux aussi de distribuer à son gré des faveurs, surtout quand ces faveurs sont l'objet de nombreuses sollicitations. Personne n'ignore qu'il existe des bourses destinées à décharger, en tout ou en partie, un grand nombre de familles des dépenses que nécessite le séjour de leurs fils dans les lycées. L'État peut ainsi, ou récompenser des services rendus par des parents placés dans de médiocres conditions de fortune, ou assurer à des enfants pauvres, qui n'ont d'autres titres à cette faveur que des dispositions exceptionnelles, le bienfait d'une instruction élevée. Que le ministre soit chargé d'apprécier les services, rien de plus naturel, et en 1848 la nomination à la moitié des bourses lui avait été réservée ; l'autre moitié, qui devait servir à ne pas se laisser perdre, faute de culture, des intelligences faites pour de sérieuses études, avait été répartie entre tous les départements, proportionnellement à leur population : c'était le concours qui, dans chaque département, désignait les plus capables, entre lesquels choisissait le conseil général : mais son choix se portait presque toujours sur le premier de la liste. De divers côtés on nous a dit, et nous le croyons sans peine, car c'est le contraire qui nous étonnerait, que jamais aucune génération de boursiers n'avait valu celle qui datait de cette époque. Mais la loi de 1848 avait le grand tort de gêner le ministre, en ne lui laissant pas le droit de disposer, à son gré, de la totalité des bourses : elle devait disparaître, et elle disparut[1].

VI

Quand on peut tout, on cède volontiers à la tentation d'attacher son nom à quelque œuvre considérable. M. Fortoul imagina donc un nouveau plan d'études, parfaitement approprié, selon lui, aux nécessités de notre époque. Nous n'avons pas à exposer ni à juger ici la bifurcation, comme on l'appelait : il n'en reste plus d'ailleurs que le souvenir. Tout ce que nous voulons constater, c'est qu'il a suffi que cela plût à un seul homme pour que de graves changements fus-

[1] Décret du 7 février 1852. Un des considérants de ce décret condamne le concours, parce que « le concours, par ses chances aléatoires, n'offre pas le moyen le plus efficace d'arriver à une bonne répartition des bourses. » — Indépendamment des bourses dont l'État fait les frais, il en existe qui ont été créées et qui sont payées par les communes et par les départements. Les conseils municipaux et les conseils généraux nommaient à ces bourses : en vertu du même décret, cette partie de leurs attributions est passée aux préfets.

sent introduits dans le système général de l'enseignement, changements dont plusieurs générations d'élèves ont eu à souffrir.

Les réformes qu'entreprenait M. Fortoul devaient faire merveille, du moins il l'espérait et surtout il l'annonçait. Qu'un ministre se fasse, même de bonne foi, quelque illusion sur l'excellence de ses desseins et de ses actes, nous le comprenons sans peine. Mais s'il n'est pas enivré par l'exercice du pouvoir jusqu'à s'estimer infaillible, il doit accepter, pour ses théories, le contrôle de l'expérience ; il doit s'enquérir avec sincérité si les résultats obtenus sont bien tels qu'il les attendait, faciliter à la vérité l'accès dans ses conseils. Il n'en fut pas ainsi : le ministre n'admettait point que l'épreuve pût ne pas réussir : quiconque se permettait d'en douter encourait une note fâcheuse[1]. On posait des questions, il est vrai, mais la réponse était comme dictée d'avance : l'approbation était de rigueur. Que les choses se soient ainsi passées, tout le monde le sait ; il n'est pas un universitaire qui nous démentira. Les vices du système se manifestaient chaque jour davantage ; l'éloge allait croissant. Rien ne laissait à désirer ; les publications officielles l'attestaient.

On nous a raconté que, dans une séance du Conseil impérial, un membre qui a siégé sans interruption pendant plus d'un quart de siècle dans les divers conseils de l'instruction publique, et que nous regrettons de ne plus y voir aujourd'hui (son bon sens, son esprit, sa profonde connaissance des besoins de l'enseignement semblaient en faire un conseiller à perpétuité, mais en 1864 M. Duruy a oublié de le maintenir), demandait comment les nouvelles mesures étaient appréciées par ceux qui étaient chargés d'en constater les effets. « Tout va bien, répond le ministre; les rapports que je reçois m'en donnent l'assurance. » Le conseiller insiste : « Mais sans doute il en est au moins quelques-uns qui signalent des inconvénients possibles, qui expriment des réserves? — Non, pas un. — Pas un ! Eh bien, tant pis, monsieur le ministre, tant pis. » Le mot était spirituel, mais il était surtout parfaitement juste. Une pareille unanimité ne s'obtient que si l'on ne veut tolérer aucune dissidence.

Comme si le principe de la bifurcation n'avait pas été par lui-même assez contestable, M. Fortoul ajoutait à son nouveau plan d'études diverses prescriptions où se révélait sans doute l'autorité du maître, mais qui devaient, au grand détriment des études, fatiguer et frois-

[1] Un ancien recteur départemental nous a raconté qu'ayant eu à faire un rapport sur son lycée, il avait indiqué, avec beaucoup d'atténuation, quelques points où le nouveau système, dans l'application, semblait laisser à désirer. La réponse ne se fit pas attendre : « Partout la bifurcation réussissait parfaitement; donc, s'il en était autrement au lycée de..., la faute en était toute aux fonctionnaires. » On se le tint pour dit.

ser les fonctionnaires. Comme s'il avait eu pour but de les réduire à l'état de machines enseignantes, il avait dressé, pour l'emploi du temps dans chaque classe, un tableau dont les dispositions devaient être suivies avec exactitude. Pour la récitation des leçons, tant de minutes; tant pour la dictée, tant pour l'explication de l'auteur, tant pour la correction du devoir, etc. Ce n'est pas tout : les programmes d'histoire, de mathématiques, de sciences physiques, sont partagés en un certain nombre de numéros ; à chaque classe, le professeur doit traiter un de ces numéros, ni plus ni moins. Si à la trentième il en est encore aux matières du vingt-neuvième numéro, faute grave[1]; car il n'y aurait plus dans le mécanisme de l'instruction publique cette rigoureuse, cette admirable précision qui permettrait au ministre de dire, en regardant sa montre : A l'heure qu'il est, tous mes professeurs de sixième achèvent d'expliquer la grammaire et vont dicter un thème; tous mes professeurs de physique décrivent le baromètre. — Et pour qu'on soit bien certain que rien ne dérange cette régularité automatique, le maître, en quittant ses élèves, doit se recueillir et consigner sur un journal l'historique fidèle et détaillé de sa classe.

On prétendait fortifier ainsi les études. Il est vrai qu'en même temps on réduisait la plupart des programmes; la philosophie en particulier se trouvait singulièrement diminuée : sous prétexte des dangers que présentait cet enseignement, on ne laissait plus guère subsister qu'un cours de logique. A-t-on beaucoup gagné à cette suppression partielle de la philosophie? La génération que l'on prétendait ainsi soustraire à l'influence de certaines idées, a-t-elle trouvé, dans son ignorance, un préservatif assuré contre les mauvaises doctrines? Nous en doutons fort. Serait-il téméraire de croire que l'amoindrissement des études n'a pas été entièrement étranger à cette déplorable renaissance, à laquelle nous assistons, des erreurs matérialistes?

Quand on est appelé par profession à étudier presque exclusivement le corps, on glisse plus aisément dans ces systèmes où l'on nie toutes les réalités que l'œil ne voit pas, que la main ne touche pas. Une solide instruction littéraire prémunit l'esprit contre cet abus de la science. Que fait M. Fortoul? Pour prolonger l'ingénieux parallé-

[1] Un inspecteur général trouve un professeur de physique qui achevait une démonstration commencée dans la leçon précédente. « La leçon du jour, lui dit-il, ne comporte pas cette démonstration, elle appartient au dernier numéro. — Je le sais bien, mais si je ne l'avais pas reprise, mes élèves n'auraient pas su ce qu'est la machine pneumatique. — Soit, ils ne l'auraient pas su, mais vous auriez traité le numéro du jour. » L'inspecteur général était homme d'esprit; était-ce une façon de prouver, par l'absurde, les vices du programme?

lisme que présentait la bifurcation, il décide que si la section littéraire mène aux écoles de droit, c'est la section scientifique qui conduira désormais aux écoles de médecine. Les facultés de médecine se plaignirent : elles avaient quelque droit à exprimer un avis sur ce sujet. Elles font observer qu'il n'est pas inutile du tout que le médecin soit un lettré ; qu'en particulier une certaine connaissance du grec lui est nécessaire, car sa langue technique est toute grecque. Peine perdue : le ministre n'est-il pas le meilleur juge des nécessités médicales ?

Avons-nous besoin de remarquer que de telles dispositions n'atteignaient pas seulement l'Université, mais l'instruction publique tout entière? Les établissements que l'on appelle libres ne le sont d'ordinaire que dans une certaine mesure ; les élèves qu'ils forment ont à compter avec les exigences des examens : il faut donc, pour les y préparer, se rapprocher des programmes de l'État. On peut les désapprouver, mais il est bien difficile de ne pas les subir.

Si les facultés de médecine n'étaient pas satisfaites, les facultés des lettres n'avaient pas lieu non plus de se féliciter. Pourvu qu'ils se renfermassent dans le titre de leurs chaires, les professeurs avaient toujours été admis à ordonner leur enseignement selon leurs préférences ou leurs recherches particulières. Cette liberté avait été regardée comme favorable au développement et au progrès des hautes études. M. Fortoul la jugea excessive, comme beaucoup d'autres, et il décida que les professeurs parcourraient en trois années le cercle entier de leur enseignement. C'était décréter que tous les cours, quelle qu'en fût l'importance diverse, seraient uniformes, quant à l'étendue. Si le professeur n'élude pas la loi qui lui est imposée, il pourra allonger ou rétrécir son sujet ; mais le sujet devra occuper toute la période triennale, rien de plus, rien de moins[1].

Si graves que fussent les actes de M. Fortoul, il s'était contenté jusque-là d'établir sa souveraineté sur les choses de l'instruction publique ; mais il allait bientôt se signaler par une entreprise encore plus hardie. Une des cinq classes de l'Institut, l'Académie des sciences morales et politiques, qui renfermait plusieurs des hommes les plus considérables du gouvernement de Juillet, lui parut-elle animée d'un esprit fâcheux ? nous l'ignorons : toujours est-il qu'elle fut subitement modifiée dans sa composition par un décret. Sous prétexte qu'elle était moins nombreuse que les autres Académies et que la politique, l'administration et les finances n'y étaient pas suffisamment représentées, le ministre créait une nouvelle section de dix membres ; notez que chacune des sections anciennes n'en comptait

[1] Arrêté du 7 mars 1853.

que six. — L'Académie est un corps assez distingué pour qu'en pareilles matières un ministre, quel qu'il soit, sans rien perdre de sa dignité, daigne lui demander un avis. — M. Fortoul n'en fit rien. Il ne prit conseil que de lui-même. *Moi*, *moi seul*, *et c'est assez.*

Mais si les académiciens étaient traités un peu lestement, au moins allaient-ils choisir leurs nouveaux confrères? Car c'est par l'élection que se recrutent toutes les Académies. Toutes, à certaines époques orageuses de notre histoire, ont été supprimées : quand elles ont été rétablies, ceux de leurs membres qui survivaient ont eu à désigner, par leurs suffrages, les candidats qui viendraient occuper les fauteuils vacants. C'est ainsi que les choses s'étaient encore passées, après 1830, pour l'Académie même dont nous parlons. Mais cela ne faisait pas le compte de M. Fortoul. S'il s'était mis en frais de décret, ce n'était pas uniquement pour se donner la satisfaction désintéressée d'élever le nombre des membres de trente à quarante. Alléguant qu'aucune présentation ne pouvait être faite par une section qui n'existait pas encore, et considérant sans doute qu'une compagnie, à laquelle appartenaient, pour ne parler que de ses illustres prédécesseurs, des hommes tels que MM. Guizot et Cousin, n'était pas suffisamment compétente pour faire les meilleurs choix, il arrêta qu'il nommerait lui-même les dix nouveaux membres[1].

« La protection des arts, des sciences et des lettres est un privilége essentiel de la couronne, » était-il dit dans le préambule du décret. Cette manière de protéger l'Académie ne fut pas de son goût : elle réclama[2]. Quelques-uns même des nouveaux académiciens ne parurent que médiocrement flattés de devoir leur titre à une ordonnance. L'un d'eux, naguère ministre, ne vint pas occuper le fauteuil que lui avait réservé son ancien collègue. Un autre, inspecteur général de l'Université, recommandé par de savants travaux qui assuraient son élection prochaine au moment même où le ministre lui enlevait, en le nommant, l'honneur d'être élu, quittait, après la mort de M. Fortoul, la section où M. Fortoul l'avait placé, et demandait ainsi à l'Académie de lui conférer, par ses suffrages, une distinction qu'il ne tenait jusque-là que de la volonté ministérielle.

[1] Décret du 14 avril 1855.

[2] Sous le ministère de M. Duruy, et cette fois avec le concours de l'Académie, qui avait été consultée, la sixième section créée par M. Fortoul a été supprimée, et les membres de cette section répartis entre les cinq autres. Les choses ont donc été à peu près remises dans l'ancien état, avec cette seule différence que chaque section compte maintenant huit membres au lieu de six. (Décret du 9 mai 1866.)

VII

Il n'est pas un seul des actes que nous avons relevés jusqu'ici que tout le monde n'ait pu connaître ; ils sont enregistrés dans le Bulletin officiel de l'instruction publique. Mais il en est d'autres qui n'ont pu avoir la même notoriété. On sait qu'après 1852 des changements considérables furent apportés dans les règles de l'administration financière ; la spécialité des crédits n'était plus absolue comme par le passé ; le droit de virement était accordé aux ministres. Dans quelle mesure en usa M. Fortoul? Et en usa-t-il surtout pour satisfaire des intérêts sérieux? Nous ne savons ; mais on prétendit plus tard qu'il y avait eu de coûteuses fantaisies, que d'importants services avaient été négligés, que le ministre laissait à son successeur une situation financière embarrassée.

Que ces rumeurs fussent fondées ou non (à cet égard nous ne pouvons rien affirmer ni rien nier), toujours est-il qu'à ne prendre que les faits incontestables, on peut hardiment qualifier de déplorable le ministère de M. Fortoul. Accroître son autorité particulière, telle avait été sa grande préoccupation, dussent les intérêts scolaires en souffrir. Et c'était par l'un des siens que le corps enseignant avait été ainsi traité !

Les deux ministères qui ont suivi ne nous retiendront pas longtemps. M. Fortoul avait organisé le pouvoir personnel ; nous avons dû étudier son œuvre en détail. Ceux qui ont recueilli son héritage n'ont eu rien à y ajouter. Ils n'ont pas créé l'instrument, ils n'ont eu qu'à s'en servir. Rendons-leur même tout de suite cette justice qu'ils ont, en quelques parties, réparé le mal fait par leur prédécesseur. C'est ainsi que la bifurcation, reculée d'abord en seconde, puis en rhétorique, a fini par disparaître avec tout son cortége de prescriptions singulières ; que toutes les agrégations ont été successivement rétablies ; que les programmes d'études scientifiques sont redevenus plus larges et plus complets ; que le baccalauréat ès lettres a été de nouveau exigé des futurs médecins. En cela c'est encore la volonté ministérielle qui a tout fait : cette fois c'est, il est vrai, pour le bien ; mais le bien ne serait-il pas mieux garanti s'il ne dépendait plus d'un seul homme, dont les idées peuvent varier, et qui, d'ailleurs, n'est jamais sûr pour lui-même d'un lendemain ?

Beaucoup d'autres mesures utiles furent encore prises par M. Rouland ; et quand il se retira, il put se dire qu'il avait amélioré et l'enseignement et la situation du corps enseignant. Mais l'habitude du

pouvoir, exercé sans contrôle, expose les mieux intentionnés à oublier même les prescriptions légales. Les recteurs doivent être choisis parmi les docteurs ou les membres de l'Institut. S'il y a de sérieux motifs pour abroger cette disposition, qu'on l'abroge; mais tant qu'elle existe, il convient de la respecter. Et réellement, est-ce la respecter que de faire docteur, par simple collation, celui que l'on veut élever au rectorat? Si le ministre peut à son gré conférer le grade qui donne l'aptitude aux fonctions, à quoi sert-il d'écrire que son choix est limité parmi ceux qui possèdent le grade? Et, s'il peut créer des docteurs à volonté, pourquoi n'en créera-t-il pas demain pour l'enseignement supérieur aussi bien que pour l'administration, pour la médecine et pour le droit aussi bien que pour les sciences et pour les lettres? Or, nous le demandons, le médecin qui tiendrait du ministre seul le droit de traiter les malades pourrait-il inspirer grande confiance? Et le garde des sceaux remettrait-il volontiers le soin d'appliquer la loi à un candidat dont la faculté n'aurait pas au préalable constaté la capacité?

Le décret qui permettait au chef de l'Université de révoquer, sans jugement, un membre de l'enseignement supérieur, et que l'on avait pu croire tombé en désuétude, reçut une nouvelle application dans des circonstances qui firent du bruit. Le professeur ainsi frappé était cependant un de ceux dont le corps enseignant s'honorait le plus; l'Académie française l'avait de bonne heure appelé dans son sein. M. de Laprade est trop connu de nos lecteurs pour que nous en fassions autrement l'éloge. Le crime qu'il avait commis, on peut le trouver tout au long dans ce recueil, et on en appréciera l'énormité; car c'est une pièce de vers, insérée dans le *Correspondant* de novembre 1861, qui motiva cet acte de rigueur et de colère.

Ce que nous allons dire s'est-il passé partout? Nous l'ignorons; mais dans plusieurs académies (la chose nous a été affirmée par divers fonctionnaires) les inspecteurs durent réunir les professeurs, et, pour leur inspirer une crainte salutaire, leur lire l'arrêté qui révoquait M. de Laprade. On ajoute même que quelques-uns (il y a des zélés dans tous les corps) y joignirent un petit commentaire de leur façon pour bien faire comprendre à chacun la nature et l'étendue de ses devoirs.

Est-ce le souvenir de cette affaire qui inspira à M. Duruy une de ses premières résolutions? Professeur, il avait pu juger de l'émotion ressentie par les universitaires; devenu ministre, pour don de joyeux avénement, il octroya [1] à ses anciens collègues une sorte de

[1] Décret du 11 juillet 1863.

charte en vertu de laquelle un comité de cinq membres, désignés par le Conseil impérial et choisis dans son sein, serait appelé à donner son avis motivé, toutes les fois qu'il pourrait y avoir lieu à la révocation d'un professeur de l'enseignement supérieur ou de l'enseignement secondaire qui serait titulaire de son emploi. L'inculpé, d'ailleurs, devait être admis à présenter sa défense, selon qu'il le jugerait préférable, de vive voix ou par écrit. Ce n'étaient pas encore, bien qu'en pensât le ministre, toutes les garanties possibles de justice; mais enfin c'était un acheminement vers une situation meilleure. La mesure fut vivement applaudie et devait l'être. Elle a été autre chose qu'une simple promesse, nous aimons à le croire ; mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que si la liste des membres du comité, nommés pour un an, fut d'abord rendue officielle, le Bulletin n'a plus fait connaître depuis les noms de ceux qui composent ce tribunal.

Il s'en faut que tous les actes de M. Duruy aient mérité une approbation aussi unanime. Nous n'avons pas à les discuter ici : qu'on les loue ou qu'on les blâme, tout le monde au moins est d'accord qu'ils sont le produit exclusif du vouloir ministériel. Il ne faut pas chercher ailleurs pourquoi le professeur d'histoire, appelé à raconter aux jeunes gens les événements contemporains, sans en excepter ceux qui s'accomplissaient hier, les entretient de l'expédition du Mexique, de la campagne de Sadowa, des élections dernières, et l'an prochain, si le programme subsiste, leur parlera du concile, de la mise en application du récent sénatus-consulte ; pourquoi les études grecques sont réduites et ont été menacées de l'être plus encore ; pourquoi la gratuité, et si faire se peut, l'obligation de l'instruction primaire ont été à l'ordre du jour [1] ; pourquoi a été créé ce qu'on a appelé l'école pratique des hautes études ; pourquoi l'enseignement spécial a été en si grande faveur, non peut-être sans quelque préjudice pour l'enseignement classique ; pourquoi le Muséum d'histoire naturelle a été converti (il ne l'est que sur le papier, espèrent quelques-uns) en une école d'agriculture ; pourquoi l'inégalité a été introduite entre les professeurs d'une même faculté, aujourd'hui répartis en trois classes.

Veut-on voir jusqu'où va cette liberté presque illimitée d'action ? Un grand établissement ne se fonde pas sans des dépenses considé-

[1] Sous M. Rouland, on essaye de restreindre la gratuité ; sous M. Duruy, on pousse à la gratuité absolue. Même désaccord en ce qui concerne l'exemption du service militaire pour les membres des congrégations enseignantes. Beaucoup de ceux que l'un des deux ministres déclare exempts sont asservis par l'autre à la conscription. Ce sont de ces contradictions qui se rencontrent plus fréquemment sous le gouvernement personnel que sous aucun autre.

rables; à supposer qu'à l'aide d'ingénieux procédés financiers on ait des ressources toutes prêtes pour le présent, on n'en prépare pas moins des charges pour l'avenir; et quand ces charges doivent être supportées par le pays, il semble tout naturel que les représentants du pays soient consultés. Que l'école normale de Cluny réponde à un besoin réel, soit, nous l'admettons; mais enfin si elle est appelée à une existence durable, elle devra avoir sa part dans le budget. Or, est-ce là une de ces dépenses que le Corps législatif pourra, sans inconvénient, accorder ou refuser à son gré? Le fait accompli enchaîne la liberté du vote. Il ne restera plus guère aux députés qu'à ratifier docilement ce qu'il a plu au ministre de faire.

VIII

Avions-nous raison de dire, au début de ce travail, que depuis dix-huit ans le gouvernement personnel s'est déployé tout à son aise dans l'instruction publique? Ceux qui ont pris la peine de nous lire n'en douteront pas, nous le croyons. Le gouvernement personnel touche à sa fin dans les hautes régions de l'État; ne serait-il pas illogique qu'il survécût dans l'administration de l'enseignement? Quand l'Empereur abandonne son autorité absolue, pourquoi le ministre garderait-il la sienne?

Pour accomplir cette réforme que nous appelons de tous nos vœux (véritable réforme, cette fois, et bien digne de ce nom), pas n'est besoin d'un sénatus-consulte; il suffit, pour nous la donner, en partie de simples décrets, en partie d'une loi. Le retour à tout ce qu'il y avait de bon, voilà une œuvre qui a de quoi tenter la légitime ambition d'un ministre. Sans énumérer ici tous nos vœux, disons simplement que défaire ce qu'a fait M. Fortoul, l'auteur du régime qui subsiste encore et qui n'a été que trop peu modifié par ses successeurs, serait en beaucoup de choses l'infaillible moyen de faire le bien. Au surplus, sage élaboration des plans d'études, garanties à donner aux fonctionnaires, droits à restituer aux départements et aux communes, tout peut, selon nous, se résumer en ceci: rétablir le Conseil supérieur dans les conditions d'indépendance et d'autorité qui lui manquent depuis 1852. Avec un conseil, qui ne serait pas, comme nous le voyons, intermittent, variable dans sa composition, dont les membres, appuyés sur leur inamovibilité ou sur l'élection, pourraient faire prévaloir leur sagesse et leur expérience, bientôt toutes les décisions utiles seraient prises. Alors renaîtrait cet esprit de suite et de tradition, nécessaire partout, mais nécessaire

surtout dans l'enseignement [1]. Cela ne veut pas dire que l'instruction publique s'immobiliserait dans les vieilles pratiques, dans les théories routinières; elle marcherait vers le progrès, sans se précipiter, mais aussi sans crainte de trébucher. Nous ne verrions plus de ces aventures tentées hier, abandonnées aujourd'hui, reprises peut-être demain, et desquelles on pourrait dire :

Le flux les apporta, le reflux les emporte.

Le nouveau ministre a une lourde tâche à remplir. Il n'a pas encore eu le temps de se faire assez connaître; mais si ce temps lui est laissé, et s'il est vrai que la jurisprudence soit avant tout une école de droiture et de bon sens, il est permis de fonder de justes espérances sur le successeur de Boncenne, sur un des doyens les plus renommés de nos facultés de droit. Et puis, celui qui a signé, comme député, l'interpellation des 116, a donné un témoignage non équivoque de son libéralisme. Est-ce se tromper que d'en trouver un autre indice dans cet arrêté tout récent [2] qui organise le comité des inspecteurs généraux et en fait une sorte de conseil dont le ministre prendra l'avis? Remplacer dans l'enseignement comme partout le gouvernement personnel par le gouvernement de l'opinion publique, tel est le but à poursuivre. L'heure est propice pour les réformes, et nous espérons bien que le mouvement libéral dont nous sommes les heureux témoins ne va pas avorter, faute d'hommes pour en prendre la direction.

Le gérant, CH. DOUNIOL.

[1] Les mines, les ponts et chaussées ont leurs conseils; au ministère de la guerre, infanterie, cavalerie, génie, artillerie, etc., ont leurs comités. Ces conseils et ces comités sont permanents. L'instruction publique a-t-elle de moindres besoins?

[2] 28 septembre 1869.

PAUL WYNTER

XVIII[1]

Nulle femme ne s'offense beaucoup d'être l'objet d'une respectueuse et timide admiration, surtout quand ce culte est rendu par un cœur jeune, ardent, nouvellement éveillé à l'amour, et dont l'enthousiasme met aux pieds de son idole cette fleur de poésie printanière qui ne s'épanouit qu'une fois. Marguerite Brookland voyait bien quelle passion elle avait inspirée, mais elle en souriait, la croyant sans péril. « A l'âge de Claude, se disait-elle, les impressions sont si fugitives ! » La façon discrète, et cependant pleine de feu, dont il montrait son amour amusait Marguerite; si quelquefois elle se fâchait un peu, le plus souvent elle badinait avec le jeune artiste, et recevait ses hommages de l'air indulgent que l'on a pour les boutades d'un enfant gâté. Il n'osait plus parler du tableau; mais un jour elle lui rappela qu'il avait promis de la peindre, et lui dit qu'elle serait prête à poser quand il le voudrait. Claude, ravi, commença sur l'heure; il devait réussir, car son cœur était tout entier dans son œuvre.

Le samedi suivant, Paul revint au château et amena la petite Marguerite Brown. Les yeux de l'enfant étaient gonflés par les larmes : elle se désolait à la pensée de quitter son ami, même pour venir habiter le paradis terrestre dont il lui avait fait la description. Paul avait eu cette semaine un rude combat à soutenir, aussi bien contre lui-même que contre la pauvre Maggie. Sa demeure allait être bien solitaire, lorsqu'elle ne serait plus égayée par la présence de l'enfant; mais c'était pour son bien, il ne devait pas faiblir. Il appuya si fort sur la nécessité de cette séparation, sur les avantages qui en

[1] Voir *le Correspondant* du 25 novembre et du 10 décembre 1869.

résulteraient, qu'elle comprit l'inutilité de sa résistance et se soumit docilement. Un instinct de délicate fierté l'empêchait de montrer tout le chagrin qu'elle avait de partir, alors qu'il souhaitait si visiblement de l'éloigner; devant lui, elle s'efforçait d'être calme, de paraître même contente, le soir, seule dans sa petite chambre, elle se livrait à tout son chagrin.

Lorsqu'elle approcha de Brookland, son cœur se serra: mais elle parvint à se contenir, et, le visage tourné vers le manoir, qu'elle ne regardait guère, elle essuya furtivement une larme rebelle qui s'obstinait à couler sur sa joue.

La bonne mistress Foster, qui avait été chargée par miss Brookland de prendre l'orpheline sous sa direction, s'empara d'elle à son arrivée, la promena dans le château, dans le verger, lui témoigna enfin tant d'affectueuse sollicitude, qu'elle dissipa un peu sa tristesse. Une chambrette propre et bien meublée, garnie de fleurs et de livres, tendue de perse aux riantes couleurs, avait été préparée pour Maggie près de celle de la nourrice; la fenêtre ouverte laissait entrer les senteurs de la campagne. L'enfant, qui de sa vie n'avait vu rien de pareil, poussa une exclamation de joie. Mais presque aussitôt les pleurs remplirent ses yeux : elle pensait au sombre et triste cabinet où *il* serait seul désormais à travailler, sans que personne prît soin d'entretenir son feu, s'inquiétât de sa tristesse ou de ses fatigues.

La nourrice l'attira doucement à elle, et, la pressant dans ses bras, la laissa donner cours à son chagrin. Ce fut un soulagement pour Maggie; elle raconta sa courte histoire, dépeignit en quelques paroles énergiques et sombres comme une toile de Rembrandt la mort de son grand-père; puis elle s'attendrit en parlant de Paul, et montra tout ce que son jeune cœur était capable de renfermer de tendresse.

Marguerite, occupée de ses hôtes, n'avait pu recevoir la petite orpheline. Elle l'appela auprès d'elle quand elle alla faire sa toilette pour le dîner. Maggie arriva les yeux baissés, l'air contraint, la démarche timide.

— Approchez donc, ma chère enfant; avez-vous peur de moi? dit Marguerite en se levant pour l'embrasser. Nous portons toutes deux le même nom, à ce qu'il paraît, et j'espère que nous serons bonnes amies.

Maggie leva la tête. Tout son embarras disparut; ses yeux se dilatèrent d'étonnement, ses joues devinrent pourpres et elle fit un pas en arrière.

— C'est vous qui êtes miss Brookland!

— Sans doute. Qu'y a-t-il là de surprenant?

— Rien; mais je croyais... je pensais... que vous étiez morte. *Il* l'a dit une fois, je l'ai entendu.

— Voulez-vous bien vous taire ! s'écria la nourrice. A quoi pensez-vous, de parler ainsi ?

— N'y faites pas attention, ma bonne Foster, je ne suis pas superstitieuse. Laissez-moi seule avec cette enfant, nous nous entendrons mieux ensemble.

Quand la vieille femme fut sortie, Marguerite essaya d'apprivoiser sa petite protégée. Elle triompha bientôt de son humeur ombrageuse. Revenant alors au sujet qu'elle voulait éclaircir, elle lui dit négligemment :

— A propos, pourquoi donc me regardiez-vous tout à l'heure d'un air si étonné ? Vous attendiez-vous à me trouver plus vieille, plus laide ou plus jolie ?

— Oh ! non, non, pas plus jolie !

— Alors, je ressemble à quelqu'un que vous avez connu ?

— Ce n'est pas cela ; je n'ai jamais vu de personne vivante qui soit comme vous.

— Sûrement, vous n'en avez pas vu non plus de morte ?

— Non, ce n'était rien qu'une peinture.

— Une peinture ? Où donc pouvait-elle être ?

— Chez M. Wynter. La figure est toute pareille à la vôtre ; je penserais même que c'est vous, sans...

— Sans quoi ?

— Eh bien, reprit l'enfant, qui parut rassembler son courage, sans votre air si bon et si gai. Vous n'auriez pas le cœur de faire du chagrin à quelqu'un.

— Non, certes, surtout à lui.

— *Elle* lui en a fait, *elle*, je m'en suis bien aperçue ; il est toujours triste quand il la regarde. Mais elle doit être morte à présent.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il m'a dit une fois de prier toujours pour elle, et on ne prie pas pour ceux qui sont vivants, il me semble. Elle s'appelle Marguerite comme vous et comme moi : j'entends son nom quand il se croit seul et qu'il lui parle.

— Êtes-vous sûre, bien sûre, de ce que vous dites là ? s'écria Marguerite.

Elle se coiffait devant son miroir ; par un mouvement rapide, elle fit retomber sur son visage les longues boucles de sa chevelure, pour que l'enfant ne pût voir ni la rougeur qui couvrait ses joues, ni la douce lumière qui donnait à ses yeux une expression nouvelle.

Cette confidence fut entre les deux Marguerite comme un pacte d'amitié. La petite orpheline, joyeuse de parler de Paul, raconta tout ce qu'elle savait de sa vie de travail et d'abnégation. Elle trahissait ainsi, sans y songer, les secrets les plus intimes du jeune médecin,

et révélait à miss Brookland ce qu'elle désirait depuis si longtemps connaître. Marguerite ne pouvait douter que le portrait fût le sien. Mille détails qui lui revenaient à la mémoire la convainquirent que Paul avait dû tracer cette image si ressemblante alors qu'il la voyait chaque jour à l'hôtel de Splügen. Mais pourquoi cette tristesse en la regardant? Qu'avait-elle fait pour l'affliger!

Lorsqu'elle descendit au salon, elle éprouvait un sentiment étrange : c'était un mélange confus de joie indicible, d'embarras et de trouble. Elle, toujours si vive et si enjouée, fut ce jour-là silencieuse; il lui semblait qu'entre le cœur de Paul et le sien existait un mystère qui les rapprochait. La conversation continua d'être générale; mais combien la jeune fille saisissait maintenant de phrases qui, dites en apparence pour tout le monde, ne s'adressaient en réalité qu'à elle seule!

Le soir, M. Brookland se retira dans son cabinet pour lire le *Times*. Les jeunes gens, peu curieux d'affaires de Bourse ou de nouvelles politiques, trouvèrent beaucoup plus agréable de jouir au grand air des charmes d'une belle soirée. Lucy cependant ne tarda pas à s'éloigner avec Claude. Elle s'ingéniait sans cesse à le séparer de miss Brookland, car elle craignait qu'entraîné par sa passion, il ne laissât échapper d'imprudentes paroles qui la compromettraient aussi bien que lui.

Restés seuls, Marguerite et Paul suivirent quelques instants des yeux les formes gracieuses du frère et de la sœur, qui disparaissaient lentement dans l'ombre du soir.

— Lucy a raison, dit miss Brookland, je crois que son frère est destiné à un brillant avenir. Il est plein d'intelligence, d'ardeur, de courage, et déjà il possède un talent remarquable.

— Votre énumération n'est pas complète, car vous n'avez point parlé de la beauté de son visage. C'est pourtant ce que, d'ordinaire, les femmes remarquent d'abord.

— Vous n'entendez rien à ces sortes de choses. Rappelez-vous l'histoire de Titania.

— Oui, mais le suc de l'herbe d'amour avait été répandu sur ses paupières. De nos jours, il n'y a plus de bons génies qui protégent celui que la nature a maltraité; un seul moyen lui reste, c'est de jeter de la poudre d'or dans les yeux de sa dame; il obtiendra peut-être ainsi qu'elle le regarde avec complaisance.

— Voici la première fois que je vous entends dire une méchante parole. Qu'a de commun la richesse avec l'affection d'une femme?

— Presque toujours elle aide à gagner son cœur; parfois même il ne faut pas autre chose.

— Vous avez de nous une triste opinion. Ainsi donc, selon vous,

les femmes sont une marchandise que le plus fort enchérisseur est toujours sûr d'acquérir? Mais si l'or a sur nous cette fâcheuse influence, êtes-vous bien sûr qu'il n'exerce sur vous, messieurs, aucune action de ce genre?

Marguerite ne supposait pas qu'il pût se méprendre un instant ni sur le sens ni sur la portée de ses paroles. Jamais il ne lui arrivait de songer qu'elle était riche et lui pauvre; elle ne prévoyait pas quelle impression douloureuse sa plaisanterie allait causer à Paul. « Quoi donc, se dit-il, pense-t-elle que je sois attiré ici par la fortune de son père? A-t-elle découvert l'amour que je croyais si bien caché, et veut-elle guérir ma folie? » Un instant il demeura silencieux; puis, la regardant avec calme en plein visage, il répliqua :

— Il est difficile, miss Brookland, de répondre à votre question. L'or produit des effets différents, selon les caractères : il attire les uns, éloigne les autres. Pour ma part, je déclare profondément méprisable l'homme qui fait de la richesse d'une femme le marchepied de sa propre fortune.

— Mais s'il l'aime, à quel meilleur usage pourrait-elle employer son bien?

— De quoi parlez-vous? demanda Lucy, qui venait de les rejoindre. Oh! je devine, vous discutez avec de grandes phrases sentimentales la question de savoir s'il est, ou non, permis de faire un mariage d'argent.

— On ne peut dire la chose avec moins d'ambages, remarqua Paul.

— Lorsqu'on s'exprime simplement on se comprend mieux. Quant à moi, je ne saurais approuver, ni pour les hommes, ni pour les femmes, ces sortes d'unions.

— Bah! s'écria Claude, peu importe, dans un ménage, qui des deux a fourni le vil métal, pourvu qu'il y en ait assez.

— Je ne suis pas de votre avis, répondit Paul d'un ton sérieux. Un honnête homme ne doit pas se mettre dans une position où son honneur puisse être soupçonné.

— Mais le moyen de faire autrement, s'il aime une femme riche? demanda Marguerite.

— Qu'il étouffe alors son affection, avant qu'elle soit devenue plus forte que son devoir. Il souffrira, mais il gardera du moins l'estime de lui-même.

— On regarde d'ordinaire la fortune comme un bien, reprit Marguerite; avec vos raffinements de délicatesse, elle serait un mal véritable.

— Pas du tout : que les riches se marient avec les riches, les pauvres avec les pauvres. Voyons, miss Brookland, ne seriez-vous pas la

première à mépriser un homme que vous croiriez guidé par l'intérêt?

— Oui, répliqua Marguerite en s'animant, c'est une chose vile, honteuse, de rechercher une femme à cause de sa richesse; mais je ne trouve rien de noble à la repousser pour ce seul motif. Parce qu'elle a des maisons et des terres, faut-il qu'elle vive et qu'elle meure sans être aimée? S'il en était ainsi, mieux vaudrait faire de son or un tombeau où l'on ensevelirait sa jeunesse, où son cœur glacé ne connaîtrait pas du moins la douleur de se voir exclu des affections les plus saintes!

— Là, là, ma chère Marguerite, ne vous enflammez pas tant, dit Lucy. Nous discutons bien tranquillement, comme des gens raisonnables, et vous vous dressez devant nous dans une attitude d'ange vengeur tout à fait foudroyante.

Marguerite comprit qu'elle s'était laissé entraîner trop loin; elle se mit à rire.

— Je ne connais rien au monde de si ennuyeux que les gens raisonnables. Mais on ne nous accusera pas de l'être, car il fait déjà nuit, et nous sommes loin du château. Mon père va nous attendre; il sera inquiet.

Tous pressèrent le pas; les deux jeunes filles couraient les premières. Un cri aigu poussé par Claude les arrêta tout à coup.

— Qu'est-il arrivé? s'écria Lucy en voyant son frère à demi renversé sur le bras de Paul. Malgré l'obscurité croissante du crépuscule, elle fut effrayée de sa pâleur et de la contraction de ses lèvres.

— Ce n'est rien, répondit-il; continuez votre route, je vais vous rejoindre... Je suis bien ridicule d'avoir crié ainsi, continua-t-il en s'adressant à Paul, mais quand je marche vite, j'éprouve ici un point de côté très-incommode.

— Prenez votre temps, ne vous pressez pas, dit le jeune médecin. Je reconduirai ces dames et je viendrai vous retrouver.

Claude s'était jeté au pied d'un arbre. Paul, à son retour, l'entendit qui sifflait une vieille romance.

— Avouez que j'ai eu l'air d'une poule mouillée, lui cria-t-il; mais je n'ai pu me retenir. La douleur est si aiguë qu'elle me coupe la respiration. Allons, ne prenez pas cette mine lugubre, cela n'en vaut pas la peine. M. Brookland promet de me guérir avant un mois. Regardez plutôt.

En même temps il ouvrait son gilet pour montrer à Paul les chaînes galvaniques dont son corps était entouré.

— J'en ai autant autour des bras et des jambes, ajouta-t-il en riant.

— Vous avez tort de plaisanter, dit Paul; je n'aime pas ces douleurs-là.

— Ni moi non plus. Par bonheur, elles passent vite. Nous pouvons maintenant, si bon vous semble, reprendre notre promenade. Voulez-vous un cigare, j'ai d'excellents manilles?

Tout en fumant, ils marchaient en silence l'un près de l'autre. Mais Claude n'était pas d'humeur à renfermer longtemps en lui-même ses réflexions. Heureux de laisser éclater son enthousiasme sans crainte d'être blâmé, il commença un éloge passionné de Marguerite. Paul était le plus sympathique confident que pût souhaiter un amoureux. Il écouta Claude sans l'interrompre autrement que pour se faire l'écho de son admiration : son propre cœur n'était-il pas rempli de la même image?

— Pauvre garçon ! dit-il enfin en mettant sa main sur l'épaule du jeune homme, vous n'auriez jamais dû venir à Brookland.

— Pourquoi cela? Ce temps a été le plus heureux de ma vie. Vous ne songez donc pas au bonheur de la voir, de l'entendre? Par moments, j'ai envie de me mettre à genoux devant elle comme devant une madone.

— Vous ferez bien d'y regarder à deux fois. Qu'arriverait-il si miss Brookland apprenait ce que vous venez de me dire?

— Elle le sait. Je lui ai avoué que je l'adorais.

Paul ne pouvait en croire ses oreilles. Ce qu'il n'osait même penser, Claude n'aurait pas craint de le déclarer à Marguerite !

— Il est impossible, reprit-il d'une voix altérée, que vous lui ayez tenu un semblable langage !

— Les mots n'étaient peut-être pas les mêmes; mais elle n'ignore pas que si ma vie lui était bonne à quelque chose, je la donnerais aussi volontiers qu'une épingle. Elle ne fait que rire de mes paroles; cependant elle m'a permis de commencer son portrait : avec ce tableau-là, je gagnerai le prix, j'en suis sûr.

— Tout cela n'a pas le sens commun, répliqua Paul avec impatience. Miss Brookland ne prend pas votre passion au sérieux; elle s'en amuse, voilà tout. Mais si son père connaissait vos espérances présomptueuses,... pardonnez-moi, je ne trouve pas d'autre terme, croyez-vous que la chose lui parût aussi plaisante?

— Qu'y aurait-il qui pût l'offenser? On dirait, à vous entendre, que mon amour est une honte pour elle ! Mais le dévouement d'un honnête homme n'a rien qui doive faire rougir une femme, fût-elle reine.

Son visage devint pourpre, et il ajouta :

— Je ne suis, il est vrai, que le fils d'un fermier. Qu'importe! Il

n'y a pas de tache sur mon nom, de souillure dans mon sang, et je sens que j'ai en moi la puissance de conquérir une place à côté des hommes les plus honorés. Un jour viendra peut-être où Marguerite Brookland, se rappelant l'heure où nous sommes, éprouvera quelque orgueil à se dire : « Je l'ai connu dans sa jeunesse, j'ai inspiré ses premières œuvres. »

— Mon cher Claude, vous ne m'avez pas compris ; je n'avais pas l'intention de jeter sur vous le moindre blâme, loin de là. Votre talent vous méritera, j'en suis sûr, l'illustration et la fortune ; mais — ici sa voix trembla légèrement — j'ai été moi-même pris de folie, et je m'imaginais voir en vous la trace du même mal.

Ils se serrèrent la main sans ajouter une parole : tous deux se comprenaient maintenant.

XIX

Grâce au docteur Chapman, le prisonnier de Pentonville supportait sans trop de peine les courtes absences de Paul. Malgré sa brusquerie habituelle, le vieux médecin le traitait avec autant d'égards que s'il l'eût visité dans le salon d'un manoir; il s'entretenait longtemps avec lui, et comme il n'était pas retenu par les mêmes craintes que Paul, ses relations avec le numéro 32 prirent bien vite un caractère de familiarité que ne pouvaient avoir celles du père et du fils.

Rassuré de ce côté, le jeune homme retourna une fois encore à Brookland. Marguerite attendait sa venue avec impatience. Les confidences de Maggie avaient rendu plus profonde la sympathie que lui inspirait Paul Wynter. Le sentiment qui grandissait en elle n'était peut-être pas de l'amour, car il n'en avait ni le trouble ni la violence; ce n'était pas non plus la calme amitié, mais quelque chose de doux et de fort à la fois qui peu à peu envahissait toute son âme. Il ne se passait pas d'heure où il fût absent de sa pensée. Elle se demandait quelle serait son opinion sur telle ou telle personne, ce qu'il dirait ou ferait en telle circonstance, et toujours elle arrivait à cette conclusion que son jugement et sa conduite seraient dictés par la raison la plus haute, par la sagesse la plus pure : il était si supérieur à tous les hommes qu'elle avait rencontrés jusque-là! La petite Maggie Brown lui avait appris les détails journaliers de la vie de Paul; mais cela ne lui suffisait plus : elle savait qu'il était de bonne naissance, qu'il avait reçu la meilleure éducation, qu'il possédait une instruction profonde; elle savait encore qu'il n'avait pas toujours été

obligé de travailler pour gagner son pain ; là s'arrêtaient ses informations. Qui était-il? Avait-il un père, une mère, des frères ou des sœurs? Elle eût voulu connaître ceux qu'il aimait, pour les aimer aussi.

Une grande fête devait réunir au château tous les amis de M. Brookland. Claude Nutford, Joël Craig et Paul Wynter y furent invités. Le jeune artiste, retenu à Londres, et tout absorbé par le tableau qu'il destinait au concours, ne pouvait dérober un seul jour à son travail. Exalté jusqu'à la fièvre par la joie de reproduire les traits de Marguerite, par l'espoir de gagner, avec le prix, honneur et réputation, il se tenait devant son chevalet du matin au soir. Marguerite ne l'ignorait pas, aussi comptait-elle moins sur lui que sur Joël Craig et sur Paul. Ni l'un ni l'autre ne s'étaient rencontrés encore au château, par la raison toute simple qu'ils y étaient venus fort peu et n'y avaient point fait de séjour prolongé. L'affaire du gaz cependant marchait à merveille, disait-on, les actionnaires arrivaient en foule, et bientôt M. Brookland serait amplement dédommagé de ses avances. Les soins qu'exigeait l'entreprise avaient retenu Joël à Londres ; mais il promit d'être à Brookland pour la fête. Paul, au contraire, s'excusa ; il se trouvait déplacé dans ces réunions joyeuses.

— Il faut que vous veniez, dit Marguerite ; j'ai mis cela dans ma tête, et je suis habituée à voir faire mes volontés. J'aurai tant de plaisir à vous montrer mon vieux Brookland dans sa splendeur : il a une toute autre mine, je vous assure. Et nous donc, si vous saviez comme nous sommes imposants ! Je porte ces jours-là les bijoux dont se paraient mes grands'mères il y a trois ou quatre siècles. Quelquefois je vais dans la galerie, je regarde ces chères figures qui me sourient du fond de leurs vieux cadres ; je m'imagine qu'elles sont contentes qu'on se souvienne d'elles, qu'elles voient avec plaisir leurs colliers à mon cou, à mes bras les bracelets qui sont peints sur les leurs.

— Si des portraits pouvaient s'animer, répondit Paul, assurément, ceux-là seraient émus d'être l'objet d'une si touchante vénération.

— Comment n'éprouverais-je pas de l'amour et de la reconnaissance pour ceux qui m'ont laissé un héritage d'honneur, un nom sans tache?

— « Qu'est-ce qu'un nom? » a dit notre grand poëte, reprit Paul avec amertume. Cependant il y a dans un nom plus que le son qui frappe nos oreilles : vous avez le droit, miss Brookland, d'être fière du vôtre.

— Et je le suis, répliqua-t-elle. Je remercie le ciel que ma naissance soit haute, que jamais le souffle de la honte n'ait flétri les miens.

Elle était belle d'enthousiasme et de noble orgueil. Paul courba la tête en silence; une terreur mortelle vint l'assaillir; il trembla qu'elle connût un jour la souillure sous laquelle il gémissait. Mieux vaudrait périr que de voir son visage se détourner avec mépris. Que penserait-elle, hélas! si elle savait qu'elle avait serré la main du fils d'un convict, d'un homme condamné à briser les pierres dans la cour d'une prison? Il frissonna et cacha ses mains par un mouvement involontaire, comme si l'empreinte des chaînes de son père était visible sur ses propres poignets. Le reste du jour lui parut d'une longueur mortelle; triste et réservé, il s'éloigna de la société des jeunes filles pour s'attacher aux pas de M. Brookland, dans l'estime duquel il fit, au reste, des progrès rapides, en montrant qu'il possédait sur l'élève des bestiaux des connaissances approfondies.

Mistress Creamly se trouvait en ce moment à Brookland. Son mari étant à Londres pour négocier une affaire de banque, elle s'était arrangée de façon à être invitée au château pendant son absence.

— Quel est donc ce M. Wynter? demanda-t-elle à Marguerite. Il paraît fort lié avec M. Brookland. Serait-il un des Wynter du Leicestershire?

— Je l'ignore; je ne m'en suis jamais informée. Nous avons fait sa connaissance pendant notre dernier voyage.

— Hum! hum! ma chère enfant, il est, croyez-moi, très-dangereux de ramasser ainsi des amis sur les grandes routes. Je suis peut-être un peu formaliste, mais j'avoue que j'aime à savoir avec qui je me trouve.

— Et vous y avez du mérite, car vous vous donnez quelquefois beaucoup de peine pour cela, reprit Lucy, qui n'était pas fâchée de lancer un mot piquant à l'adresse de la bonne dame.

L'entrée de M. Brookland et de Paul changea le cours de l'entretien. Marguerite servit le thé; puis elle disposa sur la table le jeu d'échecs en disant :

— Maintenant, j'ai rempli mes devoirs de maîtresse de maison; je veux songer à m'amuser. Je suppose, père, que vous allez, selon votre habitude, livrer une grande bataille à mistress Creamly; ainsi nous devons, M. Wynter, Lucy et moi, nous arranger pour passer le temps de notre mieux.

Elle entraîna les deux jeunes gens au fond de la chambre, se blottit dans une causeuse, et ajouta :

— La promenade est tout à fait impossible, car il va pleuvoir; mais ce serait charmant, par cette sombre soirée, d'écouter une histoire bien dramatique, comme M. Wynter nous en racontait quelquefois à Splügen.

Lucy prit un de ces ouvrages de femme qui sont plutôt une conte-

nance qu'un travail, qui occupent les doigts et laissent la pensée libre d'aller où bon lui semble. M. Brookland et mistress Creamly s'étaient déjà installés devant les échecs. Le sourcil froncé, l'œil attentif, ils étaient absorbés par les combinaisons savantes de leur jeu; quelquefois ils restaient un quart d'heure avant de risquer un coup. On eût cru, à les voir, que de cette partie dépendaient leur vie et leur fortune. Pendant ce temps, Marguerite et Lucy, l'oreille attentive, suivaient les péripéties d'un émouvant romancero tiré des vieux auteurs espagnols, et que le narrateur avait modifié pour l'usage des deux jeunes filles.

De larges gouttes de pluie commençaient à tomber sur le lierre et les massifs de lauriers-roses qui encadraient la fenêtre. C'était une nuit obscure, sans lune ni étoiles; de lourds nuages couraient au ciel, l'air était suffocant comme à l'approche d'un orage. A l'intérieur, tout respirait le bien-être et le calme; les hôtes du château, assis dans la douce sécurité du foyer domestique, se livraient paisiblement à leurs plaisirs favoris, sans se douter qu'une sombre figure était là qui, l'œil enflammé de colère, épiait chacun de leurs mouvements.

Joël Craig était arrivé à Brookland plus tôt qu'on ne l'attendait. Il avait besoin d'argent, et voulait soumettre à son complaisant associé de nouveaux projets relatifs à la compagnie du gaz. Comme il connaissait parfaitement les êtres du manoir, et s'y trouvait sur un pied d'intimité fort grande, il avait cru pouvoir venir sans se faire annoncer, ne doutant pas d'être bien accueilli. Lorsqu'il passa devant les fenêtres du salon, il s'arrêta pour y jeter un coup d'œil. De l'endroit où il était il ne voyait personne, mais il entendit la voix de Paul. Un sentiment de haine le mordit au cœur; il s'approcha pour s'assurer, par le témoignage de ses yeux, que ses oreilles ne l'avaient pas trompé. Un massif de fleurs et d'arbustes interceptait le regard; il écarta les branches. La vivacité de ce mouvement attira l'attention de Lucy Nutford, qui s'élança vers la croisée, cherchant à reconnaître, au milieu des ténèbres, la cause du bruit qu'elle avait entendu.

— Qu'avez-vous donc, Lucy? Qu'est-ce qui vous a fait lever si précipitamment? demanda Marguerite.

— Il m'avait semblé qu'on remuait près de la fenêtre.

— C'est impossible, à moins pourtant qu'un chien ne soit venu rôder dans les massifs. Ici, Grim! cria-t-elle, en se penchant à son tour sur la balustrade.

Cet appel ne reçut pas de réponse, et Lucy, croyant s'être trompée, vint reprendre son ouvrage, tandis que Paul continuait le récit interrompu.

Joël, qui s'était blotti dans le feuillage, immobile et retenant sa

respiration, s'éloigna furtivement dès qu'il entendit retentir de nouveau la voix harmonieuse et douce du conteur. Il ne voulait pas être surpris en flagrant délit d'espionnage, et, de tous les hommes, Paul Wynter était celui qu'il souhaitait le plus d'éviter. Il n'osa donc s'aventurer assez près de la fenêtre pour plonger complétement dans l'intérieur de la chambre: mais il aperçut à demi le profil délicat de Marguerite, et près d'elle il vit l'ombre de Paul se projeter sur le mur. Si quelqu'un en ce moment avait pu regarder son visage, il aurait eu peine à reconnaître les traits du beau, du brillant Joël Craig. Le sort jaloux s'obstinait donc à déjouer ses plans! Déjà il s'était trouvé en présence de Lucy Nutford, qu'il ne cherchait certes pas à rencontrer; mais c'était une femme, il avait pu l'obliger au silence. Avec Paul, la situation devenait plus difficile; elle exigeait une conduite différente. L'envie et la fureur grondaient sourdement dans l'âme de Joël, un tremblement convulsif agitait ses lèvres; il marcha pendant quelques minutes avec agitation sous les grands arbres de l'allée, se demandant quelle résolution il fallait prendre, trouvant une sorte de soulagement à sentir sur son front les gouttes de pluie qui, semblables à des larmes, tombaient lentement des branches.

Son parti fut bientôt arrêté : il rappela son audace et entra au château d'un pas ferme. M. Brookland venait de faire mistress Creamly échec et mat. Renversé dans son fauteuil, il était tout rayonnant encore de son triomphe. Un domestique entra pour lui remettre un billet. Ce n'étaient que deux ou trois lignes écrites à la hâte avec un crayon, mais elles parurent l'intriguer fort; il se leva, sortit vivement de la chambre et se rendit à la bibliothèque. Joël l'y attendait.

— Ah! çà, mon cher Craig, pourquoi donc vous entourez-vous de tant de mystère? Est-ce à cause de votre costume de voyage, que vous n'avez pas voulu entrer au salon? Venez, vous êtes excusé d'avance.

— Je désirerais vous entretenir en particulier, répondit Joël.

— Oh! je sais, les affaires, mais il n'y aura pas grand mal à les remettre à demain. Je suis sûr d'avoir une indigestion toutes les fois que je m'en occupe après dîner. Nous ferons mieux, ce soir, d'aller retrouver Marguerite : nous sommes seuls.

— Seuls! Je vous croyais, au contraire, nombreuse compagnie.

— Oh! non, pas du tout. Nous n'avons que votre fervente admiratrice, mistress Creamly, et un jeune médecin de mes amis, M. Wynter.

— Wynter! Il se fait appeler Wynter?

— Sans doute. Est-ce que ce n'est pas son nom?

Au lieu de répondre, Joël se mit à se promener de long en large dans la chambre, d'un air pensif et embarrassé.

Cette manière d'agir eut naturellement pour effet d'augmenter la curiosité de M. Brookland.

— Expliquez-vous, dit-il. Vous semblez avoir quelque chose sur le cœur contre mon ami Wynter, et vous ne l'avez même pas vu!

— Vous vous trompez, répliqua Joël, qui tout à coup s'arrêta et posa sa main sur l'épaule du baronnet. J'ai aperçu son ombre sur la muraille : il était penché vers miss Marguerite, et si près d'elle, que leurs visages se touchaient presque..... Je les ai bien reconnus tous les deux, il n'y avait pas à s'y méprendre. Si je me trompe, que Dieu me le pardonne!

Sa voix était brève, entrecoupée; il parlait bas, mais pas assez, néanmoins, pour que M. Brookland ne pût saisir parfaitement ce qu'il disait. Fort agité, le vieux baronnet s'écria :

— Vous m'embrouillez l'esprit à plaisir, avec vos phrases qui ne signifient rien, et qui ont l'air d'être grosses de sous-entendus. Si vous savez sur M. Wynter quelque chose que j'aie le droit de connaître, parlez de manière à vous faire comprendre... Remarquez bien toutefois que je ne vous demande pas ses secrets; mais s'il a commis une action qui rende ses rapports avec nous préjudiciables à moi ou à ma fille — à ma fille surtout — il est nécessaire que j'en sois instruit. Elle n'a pas de mère, Joël, et souvent un vieillard comme moi manque de clairvoyance.

Craig rapprocha sa chaise de celle de M. Brookland.

— Je ne sais vraiment que vous dire, répondit-il. En vérité, si ce n'était pour miss Marguerite, je n'aurais pas ouvert la bouche sur ce triste sujet. Il était autrefois mon ami, et j'ai encore pour lui au fond du cœur un reste d'affection... Mais je ne puis, par un scrupule excessif souffrir que vous soyez trompé, quand surtout j'ignore dans quel but on a recours à un audacieux mensonge... Un homme qui s'introduit dans une famille sous un faux nom a rarement des intentions honorables.

— Un faux nom! répéta M. Brookland avec une véhémence si étrangère à ses habitudes, qu'elle fit tressaillir Joël Craig. Voudriez-vous dire que j'ai reçu sous mon toit, admis à mon foyer un homme qui se déguise sous un faux nom?

Joël se contenta de répondre par un signe affirmatif.

— Il faut avoir des motifs bien graves pour cacher son nom véritable, reprit M. Brookland, comme s'il se parlait à lui-même. Cependant les pensées, les actions, les sentiments de M. Wynter m'ont toujours paru ceux d'un homme d'honneur : je ne puis croire qu'il soit

capable de tromper. Il est vrai qu'il y a autour de lui du mystère. Je pensais que sa réserve cachait un chagrin ; vous me dites que c'est un crime, grand Dieu ! Et dans ce moment même il est auprès de mon enfant !

Il allait s'élancer hors de la chambre ; Joël Craig l'arrêta.

— Un crime ! Votre imagination va trop loin : je n'ai pas prononcé ce mot. Seulement il y a dans sa vie des circonstances que vous avez intérêt à connaître ; j'aurais cru manquer à la plus simple délicatesse si je ne vous en avais averti.

— Achevez donc ; apprenez-moi tout ce que vous savez !

— J'ai réfléchi, répliqua Joël. Ce n'est pas à moi qu'il convient d'accuser un homme auquel me lient tant d'anciens souvenirs. D'ailleurs j'ignore les motifs qui l'amènent à Brookland ; j'aurais tort d'éveiller en vous des craintes, peut-être mal fondées.

— Êtes-vous sûr de l'avoir reconnu ? dit le baronnet. Je voudrais vous mettre tous les deux en présence, pour avoir la certitude qu'il est bien l'homme dont vous parlez.

— Je ne vous demande pas de me croire sans preuve. Interrogez-le, vous entendrez la vérité de sa propre bouche. Mais je vous avouerai, ajouta-t-il d'un ton confidentiel, que j'ai des raisons pour ne pas souhaiter de me trouver avec lui. Dans une circonstance malheureuse, le devoir et la justice m'ont obligé d'agir contre ses intérêts ; depuis ce temps, il me regarde comme son ennemi et il nourrit contre moi un ressentiment profond. Il ne nous serait donc agréable ni à l'un, ni à l'autre, de nous rencontrer. Je vous ai dit un fait dont vous pouvez vous assurer vous-même ; je vous adresserai seulement une prière, c'est de ne pas prononcer mon nom devant lui. Rappelez-vous que je n'ai pas fait connaître le sien.

Il serra chaleureusement la main de M. Brookland et ajouta :

— J'ai contracté envers vous une dette de reconnaissance, je cherche à m'acquitter.

XX

La petite société réunie au salon n'avait pas fait la moindre conjecture au sujet de la brusque sortie du baronnet. Quand il revint, agité d'un trouble qu'il pouvait à peine contenir, il trouva ses hôtes exactement comme il les avait laissés. Mistress Creamly, assise encore dans son fauteuil, avait pris un livre qu'elle semblait lire avec attention ; mais son regard furtif se dirigeait à tout instant vers le groupe placé à l'autre bout de la chambre, et son oreille ne perdait pas une seule des paroles qui s'y disaient. Paul Wynter avait terminé

son histoire; les deux jeunes filles, chacune selon son humeur, se livraient à des commentaires moitié sérieux, moitié plaisants, sur le héros dont elles venaient d'entendre les aventures. M. Brookland s'approcha de Paul, et, lui touchant l'épaule :

— Voulez-vous me faire l'honneur de m'accorder cinq minutes d'entretien?

— Certainement, répondit-il. Et il se leva aussitôt.

Marguerite regarda le baronnet, vit qu'il était pâle et paraissait agité. Que pouvait-il avoir à dire à M. Wynter? Une frayeur instinctive la saisit, et elle s'écria :

— Me permettez-vous de vous accompagner, mon père?

M. Brookland hésita un moment :

— Si vous le désirez, Marguerite, dit-il enfin, oui. Peut-être est-il aussi bien que vous soyez là?

— Cela vaudra beaucoup mieux, répliqua-t-elle en s'efforçant de sourire. Vous ne savez pas combien je suis de bon conseil. Si les hommes prenaient plus souvent la peine de nous consulter, nous autres femmes, ils ne commettraient pas moitié autant de folies.

M. Brookland demeurait pensif, le front sombre et la tête baissée.

— Seriez-vous malade, mon père? demanda Marguerite.

Il avait plusieurs fois fait appel à la science médicale de Paul; elle pensait qu'il voulait y avoir recours de nouveau.

— Non, mon enfant, non; ce n'est pas le corps qui souffre.

Ils étaient arrivés à la bibliothèque, M. Brookland les fit entrer et ferma la porte derrière eux. Alors, sans aucun préambule, se tournant vers Paul, il lui jeta au visage cette question :

— Combien y a-t-il de temps que vous portez le nom de Wynter? Est-il vrai que ce ne soit pas le vôtre?

Le jeune homme chancela, comme s'il eût reçu un coup en pleine poitrine; le sang afflua violemment à son visage, rougit son front et gonfla ses tempes, puis se retira lentement, et une pâleur mortelle se répandit sur ses traits. En dépit de son indignation, M. Brookland se sentit ému, son regard devint plus doux, tandis que Paul répondait d'une voix altérée :

— La secousse a été rude, et, venant de vous, elle m'a atteint au cœur.

— Je vous ai fait cette question trop brusquement, dit M. Brookland; je ne prévoyais pas l'impression qu'elle vous causerait. Prenez le temps de vous remettre avant de me répondre.

— Il faudrait toujours en venir là, mieux vaut que ce soit tout de suite, répondit Paul avec un calme qui, dans les circonstances où il se trouvait, avait quelque chose d'effrayant. Il garda un moment le silence, puis il reprit :

— Je vois qu'un ennemi vous a mis sur la trace du secret douloureux de mon existence. J'aurais mieux aimé prévenir sa malice et parler le premier. Vingt fois j'ai voulu vous dire le malheur qui m'oblige à rougir de mon nom ; je n'ai pas osé : la crainte de perdre votre estime m'a retenu.

— Oh ! mon père, s'écria Marguerite, ne l'interrogez pas. S'il est coupable, qu'il se retire, mais sans nous avoir rien appris. Il paraissait si loyal et si bon ; je ne pourrais supporter de le voir déshonoré !

Elle parlait avec des larmes dans la voix, quoique ses yeux fussent secs et ardents. La violence de son émotion donna du courage à Paul, et d'un accent dont l'énergie contrastait avec l'abattement qu'il venait de montrer :

— Oui, répondit-il, je suis flétri ; mais, grâce au ciel, ce n'est point par ma faute. Mes mains sont pures, croyez-le, sans cela, je n'aurais pas touché la vôtre.

Sa main tendue s'avançait vers Marguerite ; elle, poussée par un sentiment irrésistible, y mit la sienne d'un air de confiance attendrie. M. Brookland les observait ; le soupçon que Joël avait jeté dans son esprit lui revint : ce Paul Wynter, dont le passé suspect cachait une souillure, avait-il donc osé porter ses regards sur Marguerite ?

— Trêve de folies ! dit-il en repoussant sa fille d'un ton irrité. Quant à vous, monsieur, d'après ce que vous venez de m'avouer vous-même, je m'étonne que vous ayez eu l'audace d'entrer dans ma maison, et je vous engage à en sortir au plus vite.

— Si j'y suis venu, c'est parce que vous m'y avez obligé par vos instances, faites-moi la justice de vous en souvenir.

— Peu importe. Par de faux dehors, vous vous étiez insinué dans mon estime, et vous vous êtes insinué chez moi déguisé sous un nom qui ne vous appartient pas.

La colère commençait à le gagner. Une humble attitude aurait excité sa compassion ; mais, la vérité de l'accusation portée contre Paul étant reconnue, l'air calme et fier qui avait succédé à son premier trouble lui semblait une inqualifiable impudence.

— Je ne conteste aucune de vos paroles, répondit Paul ; pourtant, si vous vouliez m'entendre, je pourrais peut-être vous expliquer ma conduite.

— C'est inutile ; je ne doute pas que vous sachiez trouver des excuses excellentes.

— Mais, mon père, interrompit Marguerite, un faux nom ne cache pas toujours un crime. Pour l'amour de moi, consentez à l'écouter.

— Pour l'amour de vous, ma fille ! Et que vous importe que cet homme soit coupable ou non ? Vous devriez avoir honte ! Vous jeter

ainsi entre moi et un étranger qui s'est introduit frauduleusement ici! C'est de la dernière inconvenance!

Interdite et confuse, Marguerite baissa la tête : jamais son père ne lui avait adressé d'aussi dures paroles. Qu'avait-elle donc fait pour les mériter?

— Je n'ai pas à intervenir entre vous et M. Wynter, reprit-elle d'une voix lente et basse, mais je crois... je pense...

Les larmes jaillirent de ses yeux, et elle ajouta :

— Oh! mon père, songez qu'il a été notre ami, qu'il a mangé à notre table, dormi sous notre toit! Vous êtes généreux et bon, vous ne voudriez pas condamner un ennemi sans l'entendre, et si vous vous montriez aujourd'hui injuste, vous le regretteriez toute votre vie!

A mesure que Marguerite parlait, le visage de M. Brookland perdait sa sévérité. Il s'avouait à lui-même qu'elle avait raison; mais il regrettait amèrement de l'avoir laissée assister à cette fâcheuse entrevue. Quant à Paul, un sentiment de joie intime, profonde, remplissait son âme, et le rendait insensible aux accusations du baronnet. Il eût consenti à en entendre de plus blessantes encore, puisqu'elles lui attiraient un si vaillant défenseur.

— Allons, monsieur, parlez, dit M. Brookland. Surtout soyez bref, cet entretien n'a duré que trop longtemps déjà.

— Je ne veux pas le prolonger, répondit Paul; mais mon histoire est pénible; je ne sais par où commencer, ni de quels mots me servir.

— Ayez soin seulement qu'ils soient honnêtes, répliqua le baronnet en appuyant sur ces paroles.

— N'ayez aucune crainte : je vous ai prévenu déjà que je suis innocent du crime qui pèse si lourdement sur moi.

— Peu d'hommes sont assez généreux pour se charger des fautes d'autrui.

— Pourtant, il en est ainsi depuis l'origine du monde. Toujours le péché du père est retombé sur le fils, et j'expie, moi, les erreurs du mien.

Il étouffa un sanglot et s'appuya défaillant à un fauteuil. L'image de son vieux père confondu avec les ignobles prisonniers de Pentonville se dressa devant lui; la pitié, la honte, l'angoisse, se combattaient dans son âme; de grosses gouttes de sueur perlaient sur son front. Mais il fit appel à toute l'énergie de sa volonté, rappela son sang-froid, et raconta, sans chercher à l'atténuer, le triste événement qui, l'année précédente, avait fait un si grand scandale dans le public. M. Brookland s'en rappelait tous les détails, et la situation de Paul lui inspira une sympathie involontaire; mais ses craintes

paternelles pour le repos de Marguerite étouffèrent cette impression. Il répondit avec froideur :

— Je déplore sincèrement le malheur qui vous frappe ; cependant la faute de votre père n'excuse pas la vôtre.

— La mienne?

— Sans doute. Est-il jamais permis de capter la confiance de quelqu'un sous un nom d'emprunt?

— Je comprends, dit Paul avec un soupir. Mais ce n'est pas dans votre maison seule que je l'ai pris, ce nom. Je n'en connais plus, je n'en veux plus connaître d'autre. J'ai abandonné tout ce que je possédais, même la fortune qui me venait de ma mère, j'ai rendu le dépôt, j'ai payé les créanciers de mon père ; je n'ai rien gardé de ce qui était à moi, rien de ce qui était à lui, pas même son nom. Je ne pouvais porter ce stigmate de honte ; je l'ai rejeté comme une souillure, et j'ai pris celui de ma mère, celui que j'ai maintenant. Si vous m'en blâmez, je le regrette, mais je ne saurais me repentir de l'avoir fait. Une action, condamnable dans les circonstances ordinaires, devient quelquefois légitime.

Ses paroles s'adressaient à M. Brookland, mais ses yeux étaient fixés sur Marguerite.

— Dieu soit loué! répondit-elle, le regard brillant et les joues en feu, vous êtes bon, vous êtes noble, comme je l'avais toujours pensé. Si j'avais un frère,... si vous aviez un fils, continua-t-elle en jetant ses bras au cou de M. Brookland, n'est-il pas vrai que vous auriez voulu le voir agir comme M. Wynter?

— Je dois avouer, monsieur, reprit le baronnet, que vous vous êtes tiré à votre honneur d'une épreuve difficile. J'ai la plus grande estime pour votre caractère, mais ma résolution doit rester la même : il faut que toute relation cesse désormais entre nous. La honte de votre père rejaillit sur votre tête, quoique vous n'ayez eu aucune part à sa faute.

— Cela n'est pas! s'écria Paul. L'opprobre n'atteint que le coupable, il ne se transmet point par héritage!

— Il est possible que ce soit votre opinion, ce n'est pas celle du monde. Et moi, chef de famille, j'ai l'honneur de ma maison, la réputation de mon enfant à garder. Dans son intérêt, je dois mettre fin...

— Non, non, s'écria Marguerite, ne parlez pas de moi! Ne dites pas que vous devez, à cause de moi, vous montrer dur, cruel ; car c'est de la cruauté de fermer votre porte à un ami que le malheur a si amèrement éprouvé!

Marguerite ne savait pas qu'en prenant avec tant d'ardeur la cause de Paul, elle augmentait les préventions de M. Brookland et attisait

pour ainsi dire le feu de sa colère. Comme les gens d'humeur bienveillante et facile, M. Brookland n'était pas prompt à s'irriter; mais quand la passion s'emparait de lui, elle le dominait d'une manière absolue : il disait alors des choses que, dans un autre moment, il n'eût pas même voulu penser. Paul ne répondait pas, il n'écoutait pas : il ne voyait et n'entendait que Marguerite. Quelques paroles, de ces paroles éloquentes comme le cœur en trouve lorsqu'il est plein à déborder, s'échappèrent de ses lèvres : il la bénit de l'avoir si noblement défendu, lui que le monde rejetait. Le front de M. Brookland était devenu plus sombre, plus menaçant encore; mais rien n'empêcha Paul d'exprimer sa reconnaissance.

— Pensez quelquefois à moi, dit-il à Marguerite, et si vous le pouvez, oubliez le crime de mon père.

Le soir même il quitta Brookland. Le baronnet, mécontent, mal à l'aise au fond de sa conscience, lui offrit de rester jusqu'au matin; car, à trois milles à la ronde, il n'y avait moyen de se procurer ni gîte ni voiture. Paul refusa :

— Je ne resterai pas un quart d'heure dans une maison où l'on ne souhaite pas ma présence, répondit-il.

Marguerite lui tendit la main.

— Adieu, monsieur. Sachez bien, quoi qu'il arrive, que je vous garde une amitié sincère.

XXI

Ce ne fut point par l'entrée principale; mais par une petite porte particulière, que Paul sortit du château. Il ne voulait éveiller l'attention de personne, pour n'avoir à subir ni réflexions ni commentaires. Il avait d'ailleurs besoin d'être seul et de se recueillir; ses pensées étaient dans une étrange confusion, il semblait que le monde se fût tout à coup écroulé devant lui. Comme il franchissait le seuil et s'engageait d'un pas machinal dans le premier sentier venu, il crut apercevoir au milieu des ténèbres l'ombre d'une femme. Au même instant il entendit une voix, celle de Lucy, s'écrier avec inquiétude :

— Qui est là?

— Ne vous alarmez pas, miss Nutford, c'est moi, Paul Wynter.

— Bonté divine! quelle idée vous prend de vous promener ainsi dans l'ombre, comme un fantôme? Je vous croyais avec M. Brookland et Marguerite. Quant à moi, que vous aviez laissée seule en

compagnie de l'aimable mistress Creamly, je n'ai pu résister au désir d'aller voir quel temps il faisait. Mais venez, rentrons.

— Je quitte Brookland. Permettez-moi de vous serrer la main et de vous dire adieu.

— Vous partez? Comment, tout de suite?

— Oui.

Il refoula les paroles qui lui montaient aux lèvres et prit avec effusion congé de Lucy.

— Que Dieu vous protége, miss Nutford! Adieu. Je suis venu ici trop souvent, et j'y suis trop longtemps demeuré.

— Ne dites pas cela, répondit-elle sans remarquer son agitation. Vous allez nous manquer d'une manière affreuse. Si seulement vous étiez resté jusqu'à demain!

— Pourquoi cela?

— Parce qu'on attend M. Craig. Je regrette que vous ne fassiez pas sa connaissance.

— Craig! s'écria Paul.

Il y avait si longtemps qu'il n'avait entendu ce nom, il s'attendait si peu à le trouver sur les lèvres de Lucy, qu'il éprouva un saisissement voisin de la stupeur. Craig! répéta-t-il, quel M. Craig?

— M. Joël Craig. Nous vous avons certainement parlé de lui. C'est un ami de M. Brookland, et Marguerite en fait grand cas.

— Marguerite! En êtes-vous sûre?

Le mâle et beau visage, les manières élégantes de Joël revinrent à la mémoire de Paul. « Dieu la garde d'un tel homme! » fut-il prêt de s'écrier. Après un moment, il reprit:

— Miss Nutford, je connais celui que vous venez de nommer. Il faut que je vous parle!... Et vous,... si vous aimez Marguerite,... si vous avez souci de son bonheur...

— Silence! interrompit Lucy, qui venait d'entendre à peu de distance la voix de mistress Creamly. Nous sommes ici trop près de la maison; avançons un peu dans le parc, j'écouterai ce que vous avez à me dire.

Tous deux s'enfoncèrent sous les arbres qui bordaient le chemin. Lucy croyait n'être pas vue, mais elle se trompait. Mistress Creamly aperçut sa robe blanche flottant au milieu de la sombre feuillée; elle distingua aussi à côté d'elle une forme noire, sans toutefois reconnaître Paul. Une vive satisfaction s'épanouit sur son visage; elle ferma doucement la petite porte qui donnait sur l'allée, en se disant:

— Elle a bien pu partir sans que personne s'en doute, mais elle ne rentrera pas de même. Je savais bien qu'on ne pouvait rien attendre de bon de cette fille-là!

Mistress Creamly revint triomphante au salon ; elle approcha d'elle la lumière de la lampe, s'établit confortablement dans un moelleux fauteuil, et prit un livre. Bientôt après Marguerite entra : elle était fort pâle :

— Où est donc Lucy? demanda-t-elle en parcourant la pièce du regard.

— Vraiment, ma chérie, je n'en sais rien ; voilà longtemps que je suis à lire.

— Elle se sera fatiguée de m'attendre, et elle sera remontée. Je vais en faire autant, car je suis un peu souffrante. Bonne nuit.

Quelques instants se passèrent. Mistress Creamly riait sous cape et ne quittait pas la porte des yeux. Elle savait bien que Marguerite allait revenir.

— Elle n'est pas dans sa chambre, s'écria la jeune fille. J'ai demandé aux domestiques, personne ne l'a vue.

— Hum! voilà qui est étrange. Peut-être se promène-t-elle dans le parc.

— Impossible! Il y fait noir comme dans un four, et il pleut.

— Pourtant, ma chérie, si elle n'est pas dans la maison, il faut bien qu'elle soit dehors, il me semble. Vous devez vous souvenir que je n'ai jamais approuvé votre amitié pour cette jeune fille. On ne sait pas qui elle peut connaître et introduire dans la maison. Je ne serais pas étonnée qu'un beau matin on nous trouvât tous assassinés dans nos lits.

Marguerite haussa les épaules et recommença les recherches. Elle retourna dans la bibliothèque où, à sa grande surprise, elle vit près de son père Joël Craig, dont elle ignorait l'arrivée à Brookland. Elle leur dit son inquiétude au sujet de son amie, et le baronnet proposait déjà de parcourir le parc avec des flambeaux, quand un coup léger retentit à la porte-fenêtre. Tous coururent ouvrir, y compris mistress Creamly, qui les avait rejoints. Lucy attendait sur le seuil, grelottante de froid, les vêtements trempés de pluie. Confuse de se voir surprise en un tel état, elle jeta autour d'elle un regard de défiance et de sourde colère; puis elle murmura quelques mots sans suite pour s'excuser :

— Je regrette d'avoir causé tout ce trouble... J'étais sortie... J'ai dit adieu à M. Wynter.

— Vous avez choisi un singulier temps et un singulier endroit, miss Nutford, répondit M. Brookland d'un ton si sévère, qu'il fit venir les larmes aux yeux de la jeune fille.

Marguerite avait d'abord été saisie d'étonnement. Pourquoi Lucy avait-elle eu besoin de tant de mystère pour prendre congé de Paul? Un sentiment nouveau, poignant et plein d'amertume, traversa son

cœur; mais en voyant l'embarras de son amie, sa bonté naturelle reprit le dessus; elle voulut la soustraire aux observations malveillantes des témoins de cette scène, et surtout de mistress Creamly.

— Venez vite changer de vêtements, lui dit-elle, ou vous tomberez malade.

Elle l'entraîna dans sa chambre et se mit à lui ôter ses habits humides, sans lui adresser la moindre question, ni le moindre reproche.

— Vous êtes l'amie la meilleure et la plus tendre qui soit au monde, Marguerite, s'écria Lucy en l'entourant de ses bras. Mais n'allez-vous pas me demander où je suis allée, pourquoi je suis sortie par une nuit pareille?

— Non. Si vous voulez me le dire, vous n'avez pas besoin que je vous interroge.

— Et si j'aimais mieux me taire?

— Alors, dit Marguerite d'une voix légèrement émue, je tâcherais de ne pas trouver étrange qu'il y eût entre vous et M. Wynter un secret dont je ne dusse pas être instruite.

— Cela ne concerne ni lui ni moi, répliqua vivement Lucy; sans cela, je vous le confierais de tout mon cœur. Mais c'est d'un autre qu'il s'agit, de quelqu'un que M. Wynter juge mal et soupçonne à tort. Je ne puis vous en dire davantage, ma chère Marguerite.

— Cela suffit, répondit miss Brookland qui, sans savoir pourquoi, se sentit soulagée par cette réponse. Je ne désire pas connaître la personne dont vous parlez, j'ai confiance en vous, Lucy. Chacun a au fond du cœur un coin qu'il tient caché même à ceux qu'il aime le plus. Que serait d'ailleurs l'amitié, si l'on n'avait pas foi l'un dans l'autre? Beaucoup de choses en ce monde iraient mieux, si nous avions un peu de confiance, un peu de foi, un peu de charité.

Elle s'arrêta un moment, puis elle ajouta :

— Je regrette que M. Wynter nous ait quittés. Vous a-t-il dit pourquoi il partait?

— Non, seulement il m'a paru fort triste.

Marguerite garda le silence. Elle aussi avait un secret qu'il ne lui appartenait pas de révéler, celui de Paul Wynter. Les jeunes filles se séparèrent de bonne heure, mais ce ne fut point pour chercher le sommeil. On eût pu voir briller de la lumière aux fenêtres de leurs chambres jusqu'aux premières lueurs du matin, car toutes deux étaient livrées à de pénibles réflexions qu'elles devaient renfermer en elles-mêmes. Paul s'était efforcé de faire partager à Lucy les craintes que lui inspirait la présence de Craig à Brookland; toutefois, il ne pouvait, sans dévoiler l'histoire de son père, rien articuler de positif, et des insinuations vagues devaient avoir peu d'influence sur l'esprit

prévenu de la jeune fille. Elle prit la défense de Joël, accusa Paul d'injustice; son cœur néanmoins demeura oppressé : il lui semblait qu'un malheur planait sur elle.

Les autres habitants du château n'étaient guère d'humeur plus gaie. Lorsque le lendemain ils se réunirent au salon, la conversation fut languissante et contrainte. Les brillantes saillies de Joël Craig ne réussirent même pas à amener sur les visages l'ombre d'un sourire; pour la première fois elles s'éteignirent, sans que personne y fît attention, pareilles à un feu d'artifice mouillé par une averse. M. Brookland sentait qu'il n'était pas sorti avec honneur de son entrevue avec Paul, et qu'il avait dû paraître sous un jour défavorable aux yeux de sa fille. Et cependant, s'il avait usé d'une rigueur si peu conforme à son caractère, c'était pour elle seule qu'il l'avait fait; mais il ne pouvait le lui dire, il ne pouvait lui avouer les motifs qui l'avaient dirigé. Il lui fallait se résigner à se voir méconnu par l'être qui lui était le plus cher au monde; aussi son visage, ce matin-là, semblait-il plus soucieux, son front plus ridé que de coutume.

Marguerite fut prompte à s'apercevoir de l'altération de ses traits, car le chagrin pèse lourdement sur les têtes blanchies. Elle le suivit dans son cabinet, coupa les feuilles de son journal, tourna le *Times* à sa page favorite, eut pour le vieillard ces mille petits soins qui, en eux-mêmes, sont peu de chose, mais auxquels l'affection donne un si grand prix. Les yeux du baronnet eurent un regard d'ineffable tendresse, quand elle mit sa main dans la sienne et déposa un baiser sur son front.

— Puis-je faire quelque chose de plus pour vous, père? dit-elle avec sollicitude.

— Rien, ma chérie,... rien, mon enfant bien-aimée, répondit-il en l'attirant près de lui et en caressant avec amour les cheveux dorés de la jeune fille; seulement, si vous vouliez donner l'ordre d'atteler les poneys au tilbury, j'aimerais à faire avec vous une promenade à Hillington vers midi. Jusque-là, j'ai à m'occuper d'affaires importantes avec M. Craig.

A l'heure dite, le père et la fille montèrent ensemble dans la légère voiture. Ils avaient échangé peu de paroles; mais de longues explications ne sont pas nécessaires entre cœurs qui se comprennent.

Après leur départ, Lucy ne sut que faire de son temps. Elle fuyait mistress Creamly, dont les yeux pleins de muets reproches, le sourire dédaigneux, la mortifiaient profondément depuis le matin. La bonne dame s'était abstenue de toute allusion à l'aventure de la veille, mais elle prenait des airs de vertu outragée mille fois plus irritants que les paroles. Lucy d'ailleurs sentait bien qu'une jeune fille ne

peut, sans de bonnes raisons, avoir la fantaisie singulière de se promener seule le soir dans un parc, malgré les ténèbres. Or, les raisons qu'elle avait eues, elle n'était disposée à les donner à personne, car elle ne voulait point faire connaître le sujet de son entretien avec Paul. Elle avait foi dans l'honneur de Joël Craig, et ne supposait pas qu'il fût capable de tromper M. Brookland ; elle acceptait donc vaillamment pour elle-même le soupçon et le blâme, plutôt que de prononcer une parole qui pût nuire à l'homme qu'elle aimait. En agissant ainsi, elle ne se dissimulait pas combien sa situation était devenue fausse, grâce à la vigilance charitable de mistress Creamly; elle savait que tout le monde, même les domestiques, avait le droit de se livrer à des conjectures blessantes, de risquer des insinuations et des commentaires. Pour combattre les ennemis dont elle se croyait environnée, elle s'était revêtue d'une sorte d'armure morale, et se tenait prête à repousser les premiers traits qui seraient lancés contre elle.

La bibliothèque lui parut un refuge contre les malveillants ; car, à l'exception du baronnet, personne n'y venait d'ordinaire. Par la fenêtre ouverte, elle jeta un coup d'œil dans la pièce. Joël Craig s'y trouvait, plongé dans des papiers et des documents de toute sorte, et tellement absorbé qu'il ne l'aperçut pas. Elle n'osa l'interrompre, bien qu'elle se sentît horriblement seule ; mais pouvait-elle paraître le rechercher, alors qu'au retour d'une si longue absence il n'avait pas encore songé à lui dire quelques mots? Elle s'éloigna lentement, et, en dépit d'elle-même, les avis de Paul se représentèrent à son esprit.

Pourtant il fallait employer cette mortelle journée. Après un peu d'hésitation, Lucy prit son album et sa boîte à couleurs, sortit du château et se dirigea vers une petite éminence d'où l'on découvrait une tour en ruines, au pied de laquelle serpentait un joli ruisseau. Il y avait là de quoi faire une délicieuse esquisse. La jeune fille se mit à l'œuvre ; bientôt elle eut laborieusement couvert sa feuille de papier de teintes éclatantes, bleu, vermillon, vert tendre, ocre jaune, qui avaient la prétention naïve de représenter le ciel, les nuages irisés, la fraîche campagne, la vieille tourelle. Cette innocente occupation délivrait Lucy des pensées pénibles qui l'oppressaient, ou plutôt elle changeait ses réflexions amères en une douce rêverie. Elle revoyait la maison paternelle et le vieux fermier au milieu des champs couverts de moissons dorées. Là du moins, dans ce paisible nid de Rose Vale, les injurieux soupçons ne l'avaient jamais atteinte ! Qu'il ferait bon d'y retourner, si un lien qu'elle n'avait pas la force de rompre ne l'eût retenue à Brookland !

Elle s'était établie sur un tertre de gazon qui d'un côté s'abaissait

doucement vers le parc, et de l'autre descendait, par une pente assez roide, juqu'au potager; des broussailles et un rideau de sapins masquaient l'escarpement. Lucy venait de s'apercevoir que sa tourelle, au lieu de rester honnêtement assise sur ses fondations, s'inclinait au-dessus du ruisseau d'une façon tout à fait contraire aux lois de l'équilibre. Elle s'efforçait de donner à l'antique édifice une attitude moins capricieuse, quand le craquement du sable lui annonça que quelqu'un s'avançait dans le sentier situé au-dessous du monticule. Le feuillage cachait le chemin, mais Lucy entendait des pas lents et mesurés, bientôt elle distingua des voix : Joël Craig s'entretenait d'un ton de familiarité affectueuse avec mistress Creamly! Ils s'arrêtèrent un moment, puis s'assirent sur un banc rustique, à quelques pas au-dessous de la jeune fille.

— Je vais retourner à la maison sans qu'ils me voient, pensa-t-elle ; je ne veux pas les interrompre.

Elle rassembla ses couleurs et ferma sa boite. Mais avant qu'elle eût eu le temps de s'éloigner, un nom, prononcé par l'un des causeurs, la cloua sur le sol : c'était le sien. Que pouvaient-ils avoir à dire d'elle? Sous la première impulsion de la surprise elle avança la tête, et retint sa respiration pour mieux entendre. Mistress Creamly racontait à sa manière l'esclandre du soir précédent, et Joël Craig... mais non, ce n'était pas lui... Lucy ne voulait pas le croire... Hélas! elle reconnaissait pourtant trop bien sa voix, — c'était lui qui répondait à la venimeuse amie de M. Brookland :

— Tout cela est triste, fort triste, chère madame, et je ne sais vraiment que vous conseiller. Miss Marguerite, dites-vous, est tellement fascinée qu'elle ne veut rien entendre.

— Rien absolument : c'est un crime à ses yeux d'avoir une pensée qui soit défavorable à miss Nutford. Quand je hasarde une observation, un avis, on m'impose silence de la façon la moins polie du monde. Hier soir, j'ai eu la hardiesse d'insinuer que la conduite de cette demoiselle était peut-être un peu singulière; aussitôt miss Brookland s'est fâchée tout rouge ; et comme j'insistais, elle a quitté la chambre. Je ne sais si vous vous en êtes aperçu, mais elle a son caractère, la chère Marguerite.

— Pourtant il faut prendre un parti, reprit Joël. Des amis de la famille, comme nous le sommes, vous et moi, ne peuvent souffrir que rien diminue la considération dont jouissent les Brookland. Miss Marguerite est bien heureuse de vous avoir auprès d'elle ; une mère ne l'aimerait pas avec plus de tendresse, ne lui donnerait pas de plus sages conseils.

— Plût à Dieu qu'elle sût le reconnaître! soupira la vieille dame. Mais cette fille effrontée, cette amie d'un jour, m'a tout à fait sup-

plantée dans son esprit. Je ne crois pas que M. Brookland approuve beaucoup cette intimité-là; il cède seulement par faiblesse : il fait tout ce que veut sa fille.

— Je comprends trop bien, murmura Joël Craig en levant les yeux au ciel, qu'on ne puisse lui rien refuser : elle a tant de charme et de grâce! Pour mon malheur, j'ai depuis longtemps senti quel empire elle exerce.

— Quoi! l'aimeriez-vous? Eh bien, je me pique de voir clair, et franchement, j'aurais cru plutôt que vous faisiez un doigt de cour à miss Nutford.

— Oh! chère madame, me supposez-vous capable d'avoir si mauvais goût? Mais puisque nous parlons en confidence, j'avouerai — je m'aperçois bien d'ailleurs qu'il est impossible de vous rien cacher — j'avouerai donc que miss Nutford et moi ne sommes pas des étrangers l'un pour l'autre. J'ai un peu connu ses parents; mais ce que j'en ai appris n'est nullement à leur avantage, et je ne m'attendais guère à la trouver installée au château, en qualité d'amie intime de miss Brookland.

— Comment, monsieur, vous connaissiez quelque chose qui pouvait empêcher ces relations ridicules, et vous n'en avez point parlé à M. Brookland! C'était pourtant votre devoir.

— Peut-être avez-vous raison, répliqua-t-il d'un air contrit. Malheureusement, quand il s'agit d'une femme, j'éprouve une extrême répugnance à user de rigueur. C'est une exagération de délicatesse, j'en conviens; je n'ai pu me résoudre à révéler des faits qui auraient porté une atteinte mortelle à la réputation d'une faible jeune fille.

— Faible dans plus d'un sens, riposta mistress Creamly. Mais vos sentiments chevaleresques ont ici faussé votre jugement : une femme vicieuse n'est-elle pas plus à craindre, jeune et surtout jolie, que vieille et laide?

— Oui, sans doute. Et pourtant sa jeunesse même et sa beauté réveillent tout ce qu'il y a en nous de généreux; en sorte que nous nous sentons disposés à la protéger et à la défendre, en dépit des remontrances de notre raison.

— Grâce à Dieu, je ne suis qu'une femme! Aucune émotion de ce genre ne trouble mon sens moral; je ne recule jamais devant un devoir, si pénible qu'il soit, et je me crois tenue d'avertir M. Brookland. Je m'arrangerai de façon à ce que cette jeune fille soit renvoyée avec le moins de scandale possible, mais il faut qu'elle le soit!

— C'est en effet le plus sage, reprit Joël d'un air pensif. Je n'ai jamais douté, au reste, qu'une femme d'un esprit supérieur comme vous ne sache prendre en toutes choses la décision la meilleure. J'ai

eu tort d'être si faible; mais, à mon arrivée ici, elle m'a supplié avec tant d'instances d'avoir l'air de ne pas la connaître, que j'ai promis de garder son secret. Son équipée de la nuit dernière me dégage : personne maintenant ne peut douter que Lucy Nutfort ne soit une...

— Une quoi? Achevez! dit tout à coup une voix vibrante.

Lucy venait de franchir d'un bond l'escarpement qui la séparait d'eux. Pâle, l'œil enflammé d'indignation, elle fixait sur Joël un regard d'écrasant mépris.

— Parlez donc! reprit-elle. Est-ce votre délicatesse qui vous empêche de me dire en face l'odieuse calomnie dont vous vouliez flétrir ma réputation? lâche que vous êtes!

Ces mots frappèrent Joël en plein visage, comme eût fait un coup de cravache. Une expression de haine contracta ses traits, mais il ne répondit rien : l'apparition inattendue de Lucy l'avait pétrifié.

— Quant à vous, dit-elle en se tournant vers mistress Creamly, vous m'avez toujours poursuivie de votre rancune jalouse... J'ai peut-être été imprudente, irréfléchie, trop prompte dans mes paroles... Vous pouviez ne pas m'aimer, mais je n'aurais pas cru que votre aversion contre moi vous rendît capable d'une telle bassesse! Ah! vous vous vantez de votre naissance, de la noblesse de votre sang, de votre éducation, et vous vous faites le complice de cet homme! Vous complotez ma ruine avec lui; vous mêlez votre venin à ses mensonges pour me perdre, moi qui ne vous ai jamais causé le moindre tort! La dernière des femmes ne se conduirait pas d'une manière plus méprisable ni plus méchante!

Mistress Creamly, atterrée, plus morte que vive, ne put que balbutier des mots sans suite : « Quel langage grossier!... quel emportement!... quelle vulgaire façon d'agir! » Au fond, elle avait conscience que son rôle n'était pas fort honorable; car elle courba la tête sous les accusations de Lucy et se rapprocha de Joël Craig, comme pour lui demander de la tirer du mauvais pas où elle se trouvait. Mais voyant qu'il ne paraissait nullement disposé à lui venir en aide, elle murmura entre ses dents que « les écouteurs ne gagnent jamais rien à espionner, » puis elle rassembla les plis de sa robe et prit honteusement la fuite. Elle avait à peine disparu au détour du chemin, que Joël Craig, qui avait eu le temps de se remettre, partit d'un éclat de rire sonore et prolongé.

— Ma chère Lucy, s'écria-t-il en essayant de prendre ses deux mains, quel petit démon vous faites! Je savais que vous étiez là, continua-t-il en montrant du doigt le groupe d'arbres voisin, je vous avais aperçue et j'ai amené cette femme près de vous, j'ai provoqué ses confidences, afin que vous puissiez connaître par vous-même

l'ennemie que vous avez à Brookland. Mais j'oubliais qu'ignorant mes intentions, vous deviez me trouver odieux.

Confondue par tant d'audace, Lucy le regardait avec une sorte de stupeur. Il reprit d'un ton pénétré :

— J'espère pourtant que vous ne vous y êtes pas méprise, Lucy, vous avez compris que c'était une ruse.

— Oui, répondit-elle avec un rire amer, la ruse d'un traître vil, infâme, car vous souillez de vos calomnies celle que vous aviez juré d'aimer.

— Mais, Lucy...

— Taisez-vous ! Je hais le son de votre voix. Je me hais moi-même quand je pense combien je me suis abaissée pour vous. En dépit de ma raison, en dépit de ma conscience, j'ai gardé votre secret, et vous vous faites de ma bonté une arme contre moi ; vous prétendez que je crains la lumière et que je vous ai demandé le silence !

L'indignation l'avait soutenue jusque-là, mais ses forces étaient à bout, son cœur brisé laissa voir sa blessure :

— Oh ! pourquoi, s'écria-t-elle, avoir agi ainsi ? Je vous aimais d'un amour si sincère ! Si vous étiez venu à moi.... si, par une seule parole, vous m'aviez fait entendre que le charme des anciens jours était évanoui, je ne vous aurais pas adressé de reproches. Je n'aurais pas voulu, pour le monde entier, chercher à vous retenir quand vous désiriez être libre. Mais j'aurais pu, du moins, rester votre amie ; cette triste consolation m'est refusée, il faut que je vous méprise !

— Silence ! Ne parlez pas si haut, Lucy, ne tenez pas un pareil langage ! s'écria-t-il, en s'approchant pour essayer de la calmer.

Mais elle se recula vivement :

— Ne m'approchez pas... ne me touchez pas ! Il n'y a plus rien de commun entre nous. Si vous aviez commis un crime, ma conscience vous condamnerait ; pourtant, au fond de mon cœur, une voix plaiderait encore pour vous, car vous auriez conservé peut-être, quelque noblesse dans l'âme. C'est votre exécrable bassesse qui a creusé entre nous un abîme. Un homme lâche est le plus vil des êtres qui rampent sur la terre !

Joël Craig rougit, puis devint pâle de rage ; ses mains se crispèrent avec une telle violence que les ongles laissèrent dans la chair une empreinte profonde. Il était effrayant à voir. S'il l'avait osé, s'il eût été moins près du château, il eût réduit pour jamais au silence l'imprudente fille qui lui infligeait un si sanglant affront.

— Fort bien, dit-il d'une voix sombre, vous voulez la guerre, je le vois. Votre premier soin va être, de me vendre à l'ennemi. La vengeance est douce, surtout au cœur des femmes.

— Il ne me plaît pas de la goûter. Rassurez-vous, je ne parlerai

pas. J'aurais dû le faire quand vous avez mis le pied dans cette maison; aujourd'hui, ce serait du ressentiment, j'en aurais honte. A moins que vous ne m'y forciez, votre nom ne salira pas mes lèvres. Mais nous devons tous deux quitter Brookland, je ne veux pas laisser mes amis exposés à vos embûches. Je vais écrire à mon père de me rappeler, quant à vous...

— Je partirai demain.

— A la bonne heure. Ayez soin aussi de retenir la langue de cette femme; si vos infâmes propos arrivaient aux oreilles des miens, il pourrait vous en coûter cher.

A ces mots, elle s'éloigna brusquement et s'enfonça dans le bois. Joël Craig la suivit des yeux.

— Oui, je partirai, dit-il avec un étrange sourire. Mais je tiens les Brookland, la partie est à moi maintenant.

XXII

Y a-t-il un désert plus triste, une solitude plus accablante qu'une grande ville, toute peuplée d'indifférents? Pour sympathiser avec celui qui souffre, la nature semble prendre une âme; son repos et sa paix, sa sereine grandeur calment nos agitations, et versent sur nos douleurs un baume bienfaisant. Mais dans une vaste cité comme Londres, l'homme rongé par le chagrin n'entend que le tumulte des affaires, le rire bruyant du plaisir, et parmi ces milliers de figures humaines qui s'agitent autour de lui, il se sent plus abandonné, plus étranger au monde que s'il était enfermé dans son tombeau.

Telle était la disposition dans laquelle se trouvait Paul Wynter lorsqu'il eut quitté Brookland. A compter les battements de son cœur et les instants de joie pure, indicible, qu'il avait goûtés, il avait vécu là un siècle de bonheur. L'heure de la crise était venue; devant lui maintenant s'étendait un long chemin âpre et difficile que n'éclairerait plus la présence de Marguerite. Dès que, cédant aux conseils de son amour, il s'était laissé entraîner à Brookland, il avait prévu ce triste dénoûment du roman caché de sa vie. Sa douleur était poignante, cependant il la supportait avec plus de courage qu'il ne l'aurait pensé. M. Brookland lui avait adressé de dures paroles, mais la commisération de Marguerite avait guéri la blessure, il se sentait animé d'une énergie nouvelle. N'avait-elle pas mis sa main dans la sienne en disant : « Si j'avais un frère, je voudrais qu'il fût

capable d'agir comme vous l'avez fait? » Il n'avait pas rougi sous son pur regard; devant qui maintenant eût-il courbé la tête?

Défendu par ce souvenir, il se replongea tout entier dans sa vie de labeur; à force de s'occuper des autres et de se dévouer pour eux, il n'aurait plus le temps de sentir sa propre souffrance. Pourtant, s'il était fort contre le malheur qui n'atteignait que lui, une terreur vague l'assiégeait quand il songeait aux fréquentes visites de Joël à Brookland. Lucy ne lui avait pas caché la haute opinion que le père de Marguerite en avait conçue, et quoique Paul n'eût pas entendu parler de la future compagnie du gaz, il ne pouvait s'empêcher de craindre que l'assiduité de cet homme au château ne cachât un piége. Mais le temps n'était plus où ses paroles auraient eu de l'influence sur M. Brookland; chercher à l'avertir, c'eût été au contraire l'irriter, le pousser plus que jamais dans les bras de son dangereux ami. De quoi d'ailleurs pouvait-il accuser Joël? D'avoir déposé dans un procès contre son bienfaiteur? Il y était contraint par la loi, et la répugnance qu'il avait montrée à donner son témoignage lui avait valu la sympathie des juges. A la vérité, Paul, le croyait coupable d'une bien autre ingratitude; il ne doutait pas qu'il n'eût, longtemps à l'avance, préparé traîtreusement la ruine de son père, qu'il ne l'eût fait tomber dans l'abîme pour le livrer ensuite à la justice, et que son hésitation à parler ne fût qu'hypocrisie. Par malheur, il n'avait à fournir de tout cela d'autre preuve que ses impressions personnelles et les déclarations du prisonnier de Pentonville. Comment espérer de convaincre M. Brookland?

Il fallait au moins essayer de se faire entendre. D'un homme comme Joël Craig, on devait tout craindre. Qui pouvait savoir s'il n'avait pas fait de la fortune du baronnet, de la personne même de Marguerite le but de ses visées secrètes? Paul frémit à cette pensée. Aussitôt il écrivit au baronnet une longue lettre dans laquelle il exposa fidèlement la conduite de Joël Craig pendant le procès de son malheureux père. Il ne lui demanda pas de tenir cachée cette communication, car il ne voulait pas agir dans l'ombre, fût-ce pour déjouer un ennemi. M. Brookland était même invité à montrer la lettre à Joël Craig, et à provoquer une explication, pour juger ensuite en pleine connaissance de cause.

Plusieurs jours se passèrent, Paul ne reçut aucune réponse. La maladie sévissait à Pentonville et dans le voisinage, une fièvre épidémique, favorisée par l'insalubrité de ce quartier populeux, ne laissait au jeune médecin de repos ni le jour ni la nuit. C'était ce qu'il désirait; une tâche de dévouement s'offrait à lui, il y mit tout son cœur, toute son âme, allant de maison en maison, de grabat en grabat, adoucissant les souffrances des uns par ses encouragements et

ses soins, fortifiant les autres par l'espoir d'un monde meilleur. Jamais ses malades ne repoussaient son doux ministère, ils recevaient avec autant de reconnaissance ses exhortations que ses médicaments.

— Ça ne m'ennuie pas d'écouter le docteur, disait l'un des prisonniers de Pentonville, coquin de la pire espèce, je l'entends même queque fois avec plaisir, parce qu'on peut l'comprendre, au lieu que le prêtre, il est embrouillé comme un livre, et, malgré ses lunettes, il met l'emplâtre à côté du mal.

Enfin, le fléau diminua ses ravages. Paul, moins surchargé de travail, sentit le besoin de se soustraire quelques heures au spectacle pénible que lui offraient sans cesse les malades et les moribonds. Depuis longtemps, il n'avait pas vu Claude Nutford, il se dit que la conversation franche et vive du jeune artiste lui ferait du bien, et il prit le chemin d'Islington. Un autre motif, qu'il ne s'avouait pas, le poussait encore, c'était l'espoir secret d'entendre parler de Brookland.

Arrivé à la maison de Claude, il se rendit à l'atelier, se réjouissant de voir la figure animée du jeune homme, penchée sur sa toile, tandis qu'il donnait ici une touche, là une autre, à son œuvre d'amour, le portrait de Marguerite.

Il entra familièrement comme il en avait l'habitude. La pièce était dans le plus grand désordre ; un marteau, des clous, de la paille étaient épars sur le plancher ; évidemment, on venait de terminer l'emballage d'un objet volumineux, le chevalet était vide, à ses pieds gisait le jeune artiste, pâle, immobile, les lèvres tachées de sang. Paul s'élança vers lui, le prit dans ses bras, le porta sur sa couche, et eut bientôt reconnu la cause du mal ; son œil de praticien ne pouvait s'y tromper.

— Grâce au ciel, ce n'est pas si grave que je le craignais, s'écria-t-il avec un soupir de soulagement.

Il appela la maîtresse de l'hôtel, et s'occupa aussitôt, avec le sang-froid qui caractérise les médecins, de donner au malade les soins que réclamait son état. Claude promena d'abord autour de lui un regard languissant et vague, mais lorsqu'il aperçut le visage anxieux de Paul, un éclair de joie brilla sur ses traits.

— Quoi, cher docteur, vous ici !

Il passa lentement sur son front sa main qui tremblait comme une feuille.

— Je ne sais pas ce que j'ai, je ne suis pas comme d'habitude.

— Non, vraiment, répondit l'hôtesse, il s'en faut ; et il y a longtemps. Si le docteur n'était pas arrivé, nous vous aurions trouvé mort ce soir.

— Pas tout à fait, dit Claude avec un faible sourire. Puis, s'adres-

sant à Paul, et cherchant à lire sa pensée dans ses yeux : Je crains de n'avoir pas été raisonnable... j'ai trop travaillé, j'ai fait plus que mes forces. Je ne l'ai finie qu'hier, et *elle* était si belle, son regard était si doux, que je ne pouvais me résoudre à m'en séparer... Il me semblait que j'avais devant moi une autre Marguerite... Elle est partie,... j'ai été obligé de l'envoyer ce matin... comme tout maintenant ici paraît vide !

— Je comprends, répondit Paul avec sympathie.

— Oui, mais j'ai eu la joie de réussir, docteur, reprit le malade, dont les joues se colorèrent. Je suis presque étonné que mes mains aient pu créer quelque chose d'aussi beau — non, c'est copié que je veux dire : — créer n'appartient qu'à Dieu. Le soir, je mettais la lampe près de mon chevalet, de façon à la voir de mon lit, et je restais à la contempler jusqu'à ce qu'elle parût se détacher de la toile, prendre la lampe, puis s'en aller doucement après m'avoir regardé avec son bon sourire.

— Ne parlez pas comme ça, monsieur Claude, au nom du bon Dieu, s'écria l'hôtesse. Ça n'est pas chrétien, d'avoir de ces idées-là sur une peinture. J'avoue que la femme est jolie, malgré que je ne sais pas où vous l'avez vue ; elle n'était, bien sûr, pas parmi les modèles qui viennent ici. Les modèles ! je vous demande un peu pourquoi on leur donne ce nom-là ? Ce sont des modèles d'effronterie, voilà tout.

Les deux jeunes gens n'écoutaient guère la digne femme. Elle eût sans doute continué longtemps son bavardage, si une grosse servante ne l'eût appelée.

— Cela ne peut durer ainsi, Claude, reprit Paul d'une voix grave. J'exige impérieusement que vous vous reposiez, que vous changiez d'air. Il faut aller dans le Cornouailles.

— A vous dire vrai, je n'en serai pas fâché ; je ne me sens plus la moindre force. Quels pauvres êtres nous sommes, et combien ce misérable corps entrave souvent notre âme ! Si je travaillais avec l'esprit seulement, je ne serais jamais fatigué ; mais les yeux me cuisent, ma tête tourne, ma main laisse tomber le pinceau. Quel dommage qu'on ne puisse jeter là, comme une vieille défroque, cette enveloppe gênante, et vivre uniquement par l'âme !

— Oui, mais comme, en ce monde, il n'y a pas moyen de se débarrasser de la bête, nous devons la traiter avec douceur ; autrement elle se cabre et lance le cavalier par terre.

— Je crois, dit Claude après un silence, que j'ai tout bonnement le mal du pays. J'ai besoin de revoir mon cher vieux père, de visiter un peu tous les recoins de la maison. Pensez donc, je suis né à Rose Vale ; il n'y a pas un arbre, pas une touffe d'herbe que je ne con-

naisse; je pourrais montrer la branche où j'ai découvert mon premier nid d'oiseau, il y a longtemps de cela.

— Assez, mon ami, assez; je ne puis vous permettre de parler davantage en ce moment.

— Qu'est-ce que j'ai donc? Mes souvenirs sont un peu vagues. Vous a-t-on envoyé chercher?

— Non, mais il est heureux que je me sois trouvé là. Un vaisseau s'était rompu dans votre poitrine. Cela n'a aucune gravité. Du reste, je reviendrai bientôt.

Quinze jours plus tard, Paul conduisit le jeune artiste au chemin de fer de Paddington, où il devait prendre l'express pour le Cornouailles. Là, au milieu du va-et-vient précipité des voyageurs, du sifflement des machines, du bruit et de la confusion qui toujours préludent au départ d'un train-poste, les deux amis échangèrent leurs adieux.

— Adieu, quel vilain mot! je n'aime pas à le prononcer, s'écria Claude. Que ne pouvez-vous voyager avec la vitesse d'un télégramme, et venir me voir matin et soir à Rose Vale, comme vous le faisiez ici depuis mon accident!

— Quoi! vous voudriez me mettre en présence de votre aimable belle-mère, Claude?

— Bah! quand elle laisse de côté sa Bible, bien enveloppée de lavande, à côté de sa robe des dimanches, sa société n'est pas trop ennuyeuse, répondit-il, tandis qu'une lueur de son ancienne malice innocente et joyeuse revenait éclairer ses yeux.

La cloche sonna le départ, les voyageurs s'élancèrent dans les wagons. Paul tendit à son ami un énorme paquet de manteaux et de couvertures, l'accabla de recommandations; mais l'employé ferma les portières avec fracas, Claude se pencha en dehors et serra une dernière fois la main de Paul.

XXIII

Quelques jours après la rencontre orageuse qui avait si brusquement mis fin aux illusions de Lucy, arriva une lettre qui la rappelait à Rose Vale. Joël Craig avait déjà quitté le château; fidèle à sa promesse, il avait annoncé que d'impérieuses affaires le retiendraient longtemps à Londres. Il ne restait donc à Marguerite d'autre société que mistress Creamly, et elle n'appréciait pas pleinement, il faut l'avouer, le charme de ce tête-à-tête: elle eût même de beaucoup préféré la solitude. Tantôt la vieille dame l'accablait de questions indirectes

au sujet du départ subit de Paul, dont elle ne pouvait se résoudre à ignorer le motif; tantôt elle la poursuivait d'allusions transparentes et de phrases mystérieuses dans lesquelles revenait sans cesse le nom de Lucy. Elle espérait ainsi éveiller sa curiosité et l'obliger à demander ce qu'on brûlait de lui apprendre. Mais sa tactique échoua; elle fut réduite à conserver pour elle les confidences de Joël Craig, car elle n'osait parler sans un mot d'encouragement, et ce mot ne fut jamais prononcé. Marguerite gardait sur Paul la même prudente réserve; c'était pour mistress Creamly un véritable supplice : ne pouvoir ni pénétrer ce qu'elle voulait connaître, ni distiller le fiel qui lui brûlait la langue! Il y avait bien là de quoi exaspérer cette âme charitable.

En réalité, Marguerite sentait depuis le départ de ses amis un vide profond, une tristesse qu'elle ne parvenait pas à vaincre. Les journées lui eussent paru d'une insupportable longueur, sans la consolation qu'elle éprouvait à s'occuper de la petite Maggie Brown. Elle prenait intérêt à voir son caractère se développer, car elle reconnaissait dans cette jeune âme les qualités qui promettent une honnête et noble femme. Chaque semaine, l'enfant écrivait à Paul une longue lettre. Marguerite, entrant un matin dans sa chambre, la trouva plongée dans cette occupation.

— Ne vous dérangez pas, lui dit-elle. Je suppose que vous racontez à M. Wynter les nouvelles de Brookland.

— Non, répondit Maggie; je voudrais pouvoir le faire.

— Qui vous en empêche? Nous n'avons pas ici de secrets.

— Mais il m'a défendu de lui parler de rien, ni de personne, excepté de moi : il dit que cela ressemblerait à de l'espionnage.

La figure de Marguerite rayonna. « Toujours loyal et franc, » pensa-t-elle. Puis, d'une voix affectueuse :

— Il a raison, Maggie. Achevez votre lettre, vous me rejoindrez ensuite au parc.

La promenade de miss Brookland et de sa petite protégée fut longue. L'enfant épanchait son cœur avec tout l'abondon de son âge, et le nom de Paul revenait souvent sur ses lèvres. Quand elles rentrèrent au château, M. Brookland était enfermé dans la bibliothèque avec un étranger arrivé pendant leur absence. Des visites de ce genre s'étaient déjà renouvelées plus d'une fois, et toujours elles avaient laissé le baronnet fort soucieux. Aussi Marguerite ne put-elle s'empêcher de lui adresser quelques questions au sujet de ces mystérieux inconnus dont aucun ne lui avait été présenté.

— Ils viennent uniquement pour affaires, ma chère enfant, lui avait-il répondu. Une grande entreprise comme la nôtre ne se fonde pas sans beaucoup de démarches et d'avances.

— De quoi parlez-vous, mon père? Serait-ce de cette compagnie du gaz dont vous vous êtes entretenu si souvent avec M. Craig? J'espérais que vous aviez abandonné ce projet-là.

— Il vous déplaisait donc? Pourquoi?

— Uniquement parce que cela vous fatigue.

— Bah! je ne m'en inquiète guère; c'est un moment à passer. Je crois que l'affaire finira par donner des résultats excellents : nous doublerons notre fortune, ma chérie.

— A quoi bon vous donner tant de peine? Ne sommes-nous pas assez riches? Je tremble quand je songe au chagrin que vous auriez, si cette entreprise tournait mal.

— C'est impossible. Comment ne réussirait-elle pas, dirigée par un homme aussi actif, aussi habile que M. Craig? Vous ne sauriez croire quelle merveilleuse entente des affaires il possède; c'est certainement un des génies les plus remarquables de notre époque, et son invention du gaz économique va le rendre célèbre. Songez donc, se servir de tous les débris infects qui souillent les rues de Londres pour illuminer la ville entière! La rendre à la fois plus brillante et plus saine, et arriver à ce résultat par une diminution de dépense! Vous ne dites rien, Marguerite!... Vous n'êtes pas juste envers M. Craig.

— Si vraiment, mon bon père. Je le trouve très-instruit, très-amusant; mais...

— Mais quoi?

— Je ne sais comment vous expliquer cela... Il ne paraît pas sincère : j'entends ce qu'il dit, je cherche ce qu'il veut dire.

— Pourtant je ne connais personne qui s'exprime avec autant de clarté; il fait toucher du doigt les choses les plus abstraites.

— Vous ne me comprenez pas. Il y a des gens qui tout de suite vous inspirent confiance; vous sentez instinctivement que leurs paroles doivent être vraies, leurs actions loyales. Eh bien, je n'ai jamais éprouvé pour M. Craig rien de pareil.

— Je suis vieux, mon enfant, mais, grâce à Dieu, je n'ai pas encore appris à douter ainsi de mes semblables. Je tiens tout homme pour honnête jusqu'à ce qu'il me soit prouvé qu'il n'est qu'un misérable. J'espère qu'un jour vous reconnaîtrez que vous avez fait tort à M. Craig.

— Quand cela arrivera, cher bon père, je viendrai tout de suite vous le dire, répondit-elle, en chassant par un baiser le nuage qui s'était amassé sur le front du baronnet... Mais vous étiez occupé; mon bavardage interrompt peut-être des affaires importantes : je vous laisse.

— Non, attendez encore un instant. J'irai à Londres la semaine prochaine; voulez-vous m'accompagner?

— Avec plaisir. Croyez-vous rester longtemps?

— Je ne sais pas. Les élections approchent, et je ne suis pas content des journaux; tous ils nous montrent les choses à travers leurs lunettes, je ne serais pas fâché de voir un peu par moi-même. J'en apprendrai plus au club en une heure que le *Times* ne m'en dirait en un mois.

En attendant, il se mit à relire une seconde fois l'article de fond.

Marguerite n'était pas fâchée de quitter Brookland. L'été avait passé si doucement pour elle dans la société de ses amis! Et maintenant que l'automne approchait, froid et triste, elle se trouvait seule. Plus de causeries joyeuses avec Lucy, plus d'excursions dans la campagne, plus de discussions amicales avec Paul aux heures charmantes du crépuscule. Quand elle se promenait dans le petit bois où si souvent ils s'étaient trouvés ensemble, la brise lui semblait vibrer de l'écho de leurs voix. L'histoire de Paul Wynter lui revenait sans cesse à la pensée. Elle se représentait la tête blanche du vieillard de Pentonville; elle voyait son fils passer et repasser devant lui, affectant l'indifférence, lorsque son cœur était déchiré par l'angoisse. Il devait souffrir cette torture d'être témoin des souffrances et de l'humiliation de son père, sans rien pouvoir pour lui; il devait ne paraître rien de plus qu'un étranger, ne jamais lui adresser un sourire, une parole de tendresse. Mais sa présence, et quelquefois la furtive pression de sa main, étaient une consolation pour le vieillard; Paul s'était imposé ce martyre de chaque jour, afin d'apporter un rayon de joie au père qui l'avait entraîné dans sa ruine et dans son déshonneur. « Que c'est beau! que c'est sublime! » s'écriait Marguerite, l'œil humide, et se parlant à haute voix sans en avoir conscience.

M. Brookland avait à Londres, dans Curzon-street, un hôtel où il passait d'ordinaire deux ou trois mois chaque année; mais il ne pouvait cette fois y descendre, car on y faisait des réparations considérables. Il écrivit à Joël Craig pour le prier de lui retenir un appartement meublé. Au moment où il descendait du wagon avec sa fille, il l'aperçut dans la gare, où il les attendait pour les conduire à leur nouveau logement.

— J'ai trouvé dans Bolton-street des chambres excellentes, leur dit-il. Vous ne serez pas fâchés, je présume, de demeurer près de votre hôtel, où miss Brookland aura sans doute à surveiller bien des choses.

Les dispositions qu'il avait prises pour leur confort ne laissaient rien à désirer. Un feu brillant de bois de pin pétillait dans la cheminée du salon; Joël avait mis au pillage Covent-Garden, et, bien que

l'on fût en novembre, il avait rapporté une moisson des fleurs les plus rares : tous les vases en étaient remplis. Les fauteuils et les sofas, disposés avec une entente parfaite, invitaient à la causerie ; enfin, un excellent piano, qui portait la marque du facteur à la mode, occupait un coin de la pièce ; tout auprès, un casier plein de musique promettait un choix assez large pour répondre à toutes les fantaisies. Marguerite jeta autour d'elle un regard charmé :

— C'est délicieux ! s'écria-t-elle en tendant à Joël Craig sa petite main gantée. Je ne sais comment vous avez pu ôter si bien à cette chambre l'aspect banal qu'ont toujours les appartements meublés. On s'y sent tout de suite chez soi. Et puis, vous avez pensé à tout : je ne m'attendais pas à trouver ici un piano.

— Il sort des ateliers de Broadwood, et j'ai choisi la musique avec beaucoup de soin. Je pense que ces morceaux ne vous déplairont pas ; il y a là les meilleures œuvres de Mozart et de Gounod, vos compositeurs favoris.

— J'ai grand'peur, reprit en souriant M. Brookland, que vous n'ayez à porter la peine de votre excès d'obligeance : vous voilà forcé de venir quelquefois le soir entendre ma fille.

— Si vous m'offrez de telles récompenses, il n'y a pas de folies dont je ne sois capable. Je ne puis vous dire, monsieur, combien je suis reconnaissant de votre bonté ; mais je voudrais savoir ce qu'en pense sainte Cécile elle-même.

Marguerite s'était mise au piano et laissait courir ses doigts sur les touches.

— Est-ce à moi que vous vous adressez? répondit-elle. Je serai fort heureuse, soyez-en certain, de vous jouer quelque chose toutes les fois que vous aurez une heure à perdre.

— L'heure perdue se changera en moments de délices. Quand on vous écoute, miss Brookland, l'âme entière est émue ; car ce ne sont pas les touches d'ivoire seulement que vous frappez, vous faites vibrer aussi les cordes de nos cœurs.

— Deux compliments en moins d'une minute, monsieur ! Vous ne vous guérirez donc jamais de cette mauvaise habitude?

— Non, certes, tant que vous serez là. Vous seule êtes coupable du défaut que vous me reprochez ; car on ne peut cacher toujours ce que l'on pense.

A partir de ce moment, Joël Craig ne laissa point passer un jour sans venir chez le baronnet. Tantôt c'était un service qu'il avait à lui rendre, tantôt un plaisir qu'il voulait lui ménager. Marguerite témoignait-elle un désir, il s'ingéniait immédiatement à le satisfaire de la façon la plus délicate. Une courtoisie respectueuse, une admiration contenue, marquaient sa conduite envers elle. Mais ce qui la tou-

chait plus encore, c'était le dévouement infatigable qu'il montrait à M. Brookland. Le baronnet n'avait jamais été doué d'une santé robuste, et depuis quelque temps sa fille remarquait avec chagrin que l'âge pesait lourdement sur lui. Dès leur arrivée à Londres, il s'était plaint de douleurs de tête et de vertiges. Un jour, en revenant d'une longue course, il dit à Marguerite qu'il avait été pris d'étourdissements dans la rue, et qu'il serait tombé à terre, s'il n'avait trouvé fort à propos une grille à laquelle il s'était appuyé.

— Vous ne devriez jamais sortir seul, mon père, lui répondit-elle; ayez plus de soin de vous, je vous en prie, si vous ne voulez me rendre malheureuse.

Joël Craig était présent. Il vit l'inquiétude de Marguerite et le tremblement de ses lèvres à la seule pensée du péril qui menaçait son père; il la rassura par un sourire significatif. M. Brookland rit des craintes de sa fille; il trouvait fort ridicule l'idée qu'elle avait de ne pas le laisser sortir seul. Les hommes n'aiment pas à être entourés d'une sollicitude trop vive, toute apparence de tutelle les révolte, si utile et si tendre qu'elle soit. Le baronnet, en particulier, avait coutume de passer une partie de ses matinées dans les boutiques des brocanteurs et devant les étalages des bouquinistes; l'espoir de découvrir un débris de porcelaine antique, un vieux manuscrit, l'entraînait souvent à fouiller les coins et les recoins de Londres, à explorer des cours et des ruelles où il ne pouvait emmener sa fille. Désormais cependant, il ne lui arriva guère de se livrer seul à ces recherches; Joël Craig trouvait quelque prétexte pour l'accompagner, ou, si la chose était impossible, il s'arrangeait de manière à le rencontrer par hasard, et M. Brookland, qui ne se doutait de rien, remerciait sa bonne étoile de l'amener si souvent sur sa route.

Pendant une de ces tristes soirées d'automne, plus froides que la gelée la plus rigoureuse, une pluie fine et serrée pleurait le long des vitres; Marguerite, assise devant le piano, promenait distraitement ses doigts sur le clavier, tandis que son père sommeillait à demi sur le sofa. M. Brookland était pâle; l'affaissement des muscles faisait paraître plus profondes les rides de sa figure. Était-il malade, ou bien la vieillesse seule causait-elle ces ravages? Des larmes coulèrent sur les genoux de Marguerite. Hélas! il est triste de voir la main du temps dérober au corps sa vigueur, au caractère son énergie, au cerveau même le souvenir! Les pensées de la jeune fille s'étaient, à son insu, reproduites dans la mélodie qu'elle improvisait, le piano semblait gémir et murmurer une prière solennelle. M. Brookland s'éveilla.

—Bon Dieu! Marguerite, mon amour, quel air funèbre vous jouez

là! Il se mêlait à mon cauchemar et semblait lui donner de la réalité.

— Je ne sais, père, répondit-elle en se levant, je vous croyais endormi, et...

— Le fait est que je me sens horriblement fatigué, je n'ai presque pas de sommeil depuis quelque temps.

— Êtes-vous sûr de n'être pas un peu malade, mon bon père? dit-elle en s'asseyant près de lui et en passant doucement ses bras autour de son cou, tandis qu'elle le regardait avec une tendre sollicitude.

— Malade! Non, certainement, je ne me suis jamais mieux porté. J'ai donc bien mauvaise mine?

Marguerite savait combien son père s'alarmait de la moindre indisposition, elle répliqua vivement :

— Oh! pas du tout. Seulement, il m'avait semblé que vous n'étiez pas tout à fait dans votre état ordinaire; je vous trouvais sérieux, préoccupé.

— Cela n'est pas étonnant. J'ai tant d'affaires! Je ne sais ce que je deviendrais si M. Craig ne prenait pour lui la plus lourde tâche. Aujourd'hui encore, il m'a épargné une course extrêmement ennuyeuse; et cependant, bientôt peut-être, il faudra me passer de lui.

— Pourquoi cela?

— Avez-vous remarqué qu'hier nous avons eu ensemble, lui et moi, un très-long entretien?

— Je n'y ai pas fait attention, cela vous arrive si souvent.

— Quoi! votre instinct de femme ne vous a pas avertie que vous seule étiez l'objet de cette conférence?

— Moi! Et que pouviez-vous dire de moi?

— Toujours la vieille histoire, ma chérie. Les jeunes gens sont comme la pierre à fusil et le briquet; quand ils se rencontrent, l'étincelle jaillit, le feu prend. Il est pourtant bien triste, ajouta-t-il avec tendresse, de n'avoir pas un ami qui ne devienne amoureux de mademoiselle ma fille.

Elle rougit et se mit à rire.

— Cher bon père, vous ne voulez sans doute pas dire que M. Craig ait osé... se soit permis... une démarche aussi ridicule.

— Je n'en juge pas aussi sévèrement que vous, Marguerite. Vous aimer est un péché qui mérite l'indulgence. Je sais que vous avez des préventions contre lui, et j'en suis fâché; c'est un excellent homme, il a été pour nous d'un dévouement à toute épreuve.

— C'est vrai. Ce matin encore je lui en savais gré, je commençais à revenir de ma première impression; mais maintenant que je connais son but....

— Singulière logique des femmes! Parce qu'il ne vous plaît pas, tout en lui devient un crime. Croyez-vous qu'il agisse par calcul, ce pauvre garçon? Il s'est, au contraire, défendu le plus longtemps qu'il a pu contre son amour, et sa conduite en cette circonstance fait ressortir toute sa loyauté. Il m'a franchement avoué qu'il ne possède aucune fortune, et n'attend pas le moindre héritage; mais qu'importe sa pauvreté, s'il appartient à une noble et ancienne famille, s'il a un nom sans tache, un caractère honorable? J'ai de lui une très-haute opinion, Marguerite, je ne connais pas de jeune fille à laquelle il ne soit digne de prétendre. Voyez jusqu'où il a poussé la délicatesse! Au lieu d'agir comme tant d'autres l'eussent fait à sa place, de gagner d'abord votre amour, et de demander ensuite mon consentement pour la forme, il a remis sa cause entre mes mains, prêt à renoncer à son espoir si je le jugeais trop présomptueux.

— M. Craig a en vous un éloquent avocat, mon père. Du reste, vous n'êtes pas seul à proclamer ses mérites; tout le monde à Brookland m'en étourdissait les oreilles. C'est peut-être pour cela que je ne pouvais le souffrir.

— Mais avec le temps vous avez surmonté ce sentiment déraisonnable, vous finirez peut-être par lui porter un peu d'intérêt.

— Jamais, mon père, jamais! Ne croyez pas qu'une telle chose soit possible, et surtout ne le lui laissez pas croire.

— Eh bien, voilà une antipathie à laquelle je ne comprends rien. J'aurais juré que Craig était un homme à tourner la tête de toutes les femmes. Beaux traits, mine fière, vigueur et santé, rien ne lui manque; c'est un protecteur comme celui-là que doivent rêver les jeunes filles.

— De nos jours, on n'a pas besoin de défenseur, un bras si robuste est un luxe inutile. Qui songe à estimer un homme d'après la force de ses muscles! Ce qu'il faut à une femme, c'est un cœur, loyal, généreux, aimant, sur lequel le sien puisse se reposer avec confiance, et cela, mon père, résume toutes les joies du foyer domestique, tout le bonheur de la vie.

— Allons, je vois que les raisonnements ne servent de rien avec une petite cervelle entêtée comme la vôtre. Il n'y aura, du reste, pas grand mal tant que je serai près de vous, ma chérie; mais si je tombais malade, quelle douleur n'aurai-je pas de penser qu'après moi, vous resteriez seule au monde!

L'émotion de sa voix témoignait combien cette crainte agitait son esprit et pesait sur son cœur.

— C'est une terrible chose de mourir quand on laisse derrière soi une fille adorée, ignorante de la vie comme vous, et incapable d'en soutenir les luttes. Je serais heureux, je l'avoue, de confier ma

chère Marguerite à des mains aimantes, avant de fermer les yeux pour toujours.

Elle lui mit doucement la main sur la bouche.

— Ne parlez pas ainsi. Des années, de longues années s'écouleront avant ce moment-là, et, s'il arrive que je demeure seule en ce monde, j'aurai au ciel deux pères pour me protéger, vous et Celui qui est notre Père à tous.

L'entretien en demeura là, mais M. Brookland ne se tenait pas pour battu. C'était déjà quelque chose d'avoir parlé à sa fille, de lui avoir appris les sentiments qu'elle inspirait : la semence finirait par porter ses fruits. En attendant, il se garderait de décourager Joël et de l'éloigner; il serait temps de le faire quand toute chance de succès serait perdue.

Marguerite se retira triste et préoccupée, il lui en coûtait de priver son père d'un ami qui lui était devenu indispensable, et cependant plus elle réfléchissait, plus elle sentait au fond de son cœur se réveiller la répulsion qu'elle avait d'abord éprouvée pour Joël. Avoir osé demander sa main lui semblait une insulte; ce n'était pas qu'elle eût l'orgueil de sa fortune ou de sa naissance; mais la recherche de cet homme révoltait en elle je ne sais quel instinct de délicate fierté. Elle se reprochait amèrement d'être sortie de sa réserve et de sa froideur envers lui. Touchée des soins qu'il prenait de son père, elle lui avait adressé d'amicales paroles, et il s'en autorisait pour prétendre à son amour ! Une telle situation ne devait pas se prolonger, Marguerite se promit de lui faire promptement comprendre qu'il fallait renoncer à des espérances qu'elle ne favoriserait jamais.

Au moment où elle prenait cette résolution, son regard tomba sur une lettre de Lucy, arrivée le matin, et qu'elle avait à peine eu le temps de parcourir. Maintenant que le silence régnait dans la maison, et qu'elle était seule, à l'abri de toute interruption, elle se mit à relire la lettre de son amie, aussi bien avec son cœur qu'avec ses yeux. Lucy ne parlait pas d'elle-même, mais elle s'étendait longuement sur son frère Claude. Il était gravement malade et si faible qu'il ne quittait plus la chambre. « Cependant, ajoutait-elle, il ne se plaint jamais; il plaisante, au contraire, de son mal, et il égaye la maison par sa bonne humeur. Nous ne pouvons néanmoins nous aveugler sur son état, il est en grand danger; mon pauvre père a le cœur torturé d'inquiétude. »

« Elle pense qu'il mourra, » murmura Marguerite. La main qui tenait la lettre retomba sur ses genoux et elle demeura immobile, les yeux fixés sur la flamme mourante de l'âtre, se rappelant la belle et joyeuse figure du jeune homme, son talent plein de promesses, et son rire qui retentissait si gai dans les bois de Brookland. La mort allait-

elle donc ravir tant de jeunesse et de vie? Marguerite frissonna comme si elle eût senti son souffle glacé. « J'écrirai à Lucy, se dit-elle, pour la consoler, s'il est possible, et lui donner du courage. » Elle venait de prendre la plume, un bruit semblable à la chute d'un corps pesant se fit entendre à l'étage supérieur. « C'est dans la chambre de mon père, » s'écria-t-elle, et elle courut chez M. Brookland. Elle le trouva étendu à terre, les yeux dirigés vers la porte, comme s'il se fût attendu à la voir entrer.

— Relevez-moi! Relevez-moi! furent les seules paroles distinctes qui sortirent de ses lèvres contractées. Marguerite se précipita vers lui ; de ses faibles mains, elle s'efforça de le soulever, mais elle ne put y parvenir, il gisait inerte et lourd, incapable de faire aucun mouvement pour s'aider lui-même. Alors elle appuya la tête du vieillard sur ses genoux, et baigna son visage avec de l'eau fraîche, tout en appelant au secours d'une voix déchirante. A ses cris, les domestiques s'éveillèrent. M. Brookland fut porté sur son lit; aucun son ne s'échappait plus de sa bouche, l'altération de son visage lui donnait l'apparence de la mort.

— Un médecin! qu'on aille chercher un médecin! dit Marguerite en se tordant les mains avec désespoir.

Mais les serviteurs qui l'entouraient, consternés, appesantis encore par le sommeil, demeuraient immobiles. Elle comprit qu'elle aurait le temps de ramener un docteur avant qu'ils eussent secoué leur engourdissement. Quels pieds pouvaient courir aussi vite que les siens, rendus agiles par l'amour et la crainte? Elle jeta un manteau sur ses épaules et s'élança dans la rue. Le vent et la pluie fouettaient son visage, mouillaient ses cheveux et dénouaient ses longues tresses soyeuses. Elle ne savait où se diriger; tout était confusion dans son esprit; elle avait seulement l'idée vague de courir jusqu'à ce qu'elle aperçût la lanterne rouge qui indique, à Londres, la demeure des médecins. Comme elle tournait le coin de Bolton-street, un homme lui saisit le bras, et une voix, qu'elle reconnut aussitôt, s'écria d'un ton de vive surprise :

— Bonté divine! Miss Brookland, ici, à pareille heure!

— Ah! Dieu soit loué! Dieu soit loué! Vous sauverez mon père!

Elle prit la main de Paul et l'entraîna. Tous deux couraient sur le pavé humide; les sanglots étouffés de Marguerite, quelques paroles entrecoupées rompaient seuls le silence. Il la suivait dans un étonnement muet, se demandant s'il n'était pas le jouet d'un rêve.

ÉMILE JONVEAUX.

La fin au prochain numéro.

LA FRANCE EN ALGÉRIE

II [1]

III

LES COLONS.

La France, les yeux toujours tournés vers le Rhin et la Belgique, suit d'un regard distrait les événements qui se passent en Orient. Elle laisse grandir l'influence anglaise, et, sans songer à l'avenir, elle voit avec indifférence toutes les bonnes positions maritimes et commerciales de la route des Indes tomber successivement aux mains d'une nation qui couvre déjà le monde entier de ses colonies. Elle a abandonné ses prétentions sur Madagascar, que nos ancêtres appelaient la France orientale ; la rade d'Adulis lui avait été concédée, elle n'en a pas pris possession, et le drapeau britannique y flotte maintenant sur un établissement qui surveille le plateau abyssinien et qui va certainement devenir le centre de vastes opérations commerciales ; elle a bien acquis Obock et un vaste territoire sur la côte africaine, à peu de distance de Périm, mais depuis neuf ans elle n'y a pas laissé l'empreinte de sa souveraineté ; sur cette vieille terre d'Égypte, où ses enfants accomplissent la plus grande œuvre de ce siècle, la France voit son crédit battu en brèche par des intrigues qui pourront bien, si on n'y avise, faire tourner ce percement de l'isthme de Suez au profit des intérêts britanniques. De graves nouvelles ont circulé à ce sujet. Le sultan voudrait accorder à une puissante compagnie anglaise d'immenses priviléges : la concession d'une ligne télégraphique traversant l'Égypte, d'un réseau de che-

[1] Voir *le Correspondant* du 25 novembre.

mins de fer, de vastes terrains pour ses établissements dans les villes et sur les principaux points du canal. Cette compagnie se fixerait encore à Tobrouk sur la côte de la régence de Tripoli, dont le port vient d'être déclaré *port franc*, èt où elle s'efforcerait d'attirer tout le riche commerce du Soudan.

Tandis que l'Angleterre, avec sa persévérante ténacité et sa prévoyance traditionnelle, poursuit la réalisation de gigantesques projets, la France ne sait prendre aucune détermination efficace pour la rapide colonisation d'une magnifique et fertile contrée qu'elle possède sur les rivages africains. Elle en est encore aux tergiversations, aux changements de système si nombreux, si brusques, que l'Empereur a pu, dans sa brochure, compter quinze bouleversements de l'organisation algérienne. On avouera que c'est un triste sort pour une colonie dont le développement réclame avant tout la stabilité et la plus grande liberté.

Et pourtant la prospérité de l'Algérie est d'un immense intérêt pour la France. L'Algérie n'est point à des milliers de lieues de l'Europe; mais, là, sur la route de Suez, offrant une étendue de trois cents lieues de rivages sur la Méditerranée dans laquelle l'Angleterre possède Malte, Gibraltar et convoite d'autres stations. L'Algérie n'est pas seulement une position avantageuse pour notre commerce et notre marine, elle nous donnerait surtout un accroissement presque indéfini de territoire suivant les besoins de notre politique. Ce beau pays, dès qu'il serait peuplé, cultivé, exploité, contribuerait bien plus à rétablir notre prépondérance que la possession des provinces rhénanes et de la Belgique, dont l'annexion ne se pourrait effectuer qu'au prix de guerres ruineuses et meurtrières et en tolérant l'agrandissement de voisins déjà trop redoutables. L'Algérie, pour nous, ne devrait donc pas être une colonie, mais une seconde France, mieux encore, une partie de la France elle-même. Des services journaliers de paquebots, bien autrement rapides que ceux qui existent aujourd'hui, mettraient en rapports incessants les deux rives françaises, et la télégraphie règlerait instantanément toutes les affaires administratives.

C'est par le travail et l'activité européennes, par le jeu de meilleures institutions, que ce résultat serait promptement atteint. L'exemple des États-Unis et de l'Australie nous prouve qu'il faut à nos races énergiques et persévérantes bien peu d'années pour peupler, transformer, couvrir de moissons, de plantations, de routes, de voies ferrées et de villes splendides, des immensités dans lesquelles l'émigrant est assuré de trouver des terres et la liberté. La Nouvelle-Zélande n'avait en 1858 que quelques colons se livrant à l'élevage des bestiaux, et en 1864 elle renfermait 109,000 Européens. Dunedin,

capitale de la province d'Otago, en 1862 comptait 3,000 âmes, et on en trouve 30,000 en 1864. Tout le monde connaît les étonnants progrès de l'Australie dans laquelle la seule colonie de Victoria, contenant huit personnes en 1835, en comptait 626,000 en 1865 faisant un commerce annuel de plus de 660 millions de francs. Melbourne, la capitale de Victoria, est une ville de 130,000 âmes. Aux États-Unis, pour ne citer qu'un exemple remarquable, Chicago, fondée en 1834, renferme aujourd'hui plus de 300,000 habitants.

Mais il n'est point donné, affirme-t-on souvent, aux Français d'accomplir ces prodiges. Les œuvres de la colonisation leur sont étrangères. L'histoire est là pour démentir ces idées fausses et nous apprendre au contraire que le génie politique et colonisateur de la France a sillonné les mers de navires explorateurs, a découvert, occupé et civilisé des régions inconnues, qu'il avait établi des stations importantes sur toutes les grandes routes des océans Atlantique et Indien ; elle nous apprend encore que sans les guerres malheureuses du siècle passé, sans les erreurs de la métropole et les excès de la centralisation, les colonies françaises seraient arrivées à un bien haut degré de prospérité. L'élément français, notamment au Canada et à la Louisiane, a montré toutes les qualités d'un peuple colonisateur. Son accroissement a été rapide, ses œuvres durables. De nos jours, les révolutions, les guerres malheureuses, le peu de faveur et d'attention que le gouvernement accorde à celles qui nous restent, ont paru arrêter le mouvement colonisateur; mais combien il serait facile de lui donner une nouvelle et vigoureuse impulsion !

Dans le seul État de Rio de la Plata sont établis 85,000 Français, parmi lesquels se trouvent 35,000 Basques. Dans la République argentine, les Français occupent le deuxième rang dans les arrivages d'émigrants, dont le nombre a été en 1868 de 29,234.

Il est probable que la plupart de nos compatriotes qui émigrent se rendraient volontiers en Algérie, s'ils y trouvaient, avec la même facilité d'acquérir des terres, les mêmes garanties de liberté et d'indépendance que sur le sol américain. M. le général Wimpffen paraît être de cet avis quand il dit : « L'immigrant qui a eu le courage de quitter sa patrie vient trouver sur un nouveau sol une plus grande liberté d'action. Homme fier, indépendant, il a besoin qu'on laisse beaucoup à son initiative, et c'est peut-être au cercle trop restreint dans lequel on l'a enfermé que réside une des causes du lent développement colonial. » (*Discours au conseil général d'Oran* 1869.)

M. Lestiboudois est encore plus net dans son opinion, et s'exprime de la sorte : « Ici, les citoyens ne trouvent pas les institutions sous lesquelles ils ont vécu ; ils se détournent et vont chercher ailleurs

les franchises qui sont la dignité et la sauvegarde de l'homme. » (*Discours au conseil général de Constantine.*)

Il ne dépendrait donc que du gouvernement d'entrer dans une brillante période de colonisation et de favoriser au profit de ses possessions le mouvement de l'émigration[1]. La France y trouverait l'accroissement de la fortune publique, par le développement de son commerce, de son industrie et de sa marine, l'accroissement de sa puissance et de sa force dans le monde, et un vaste champ ouvert à l'activité de ces intelligences audacieuses qui veulent se frayer un chemin, et qui se débattent maintenant dans les luttes de partis, recherchant souvent dans les révolutions la satisfaction de leurs ambitions. L'Angleterre a trouvé dans ses colonies un emploi à ces natures vigoureuses : les États-Unis, l'Australie, les Indes sont peuplés de citoyens dont l'ardeur eût été funeste dans la mère-patrie.

L'Algérie nous fournit un exemple de l'énergie de la race française, et il nous est permis d'admirer l'intelligente résolution et le mâle courage des premiers colons.

La régence d'Alger ne faisait avant 1830 qu'un commerce de 2 à 3 millions avec l'Europe. A peine pacifiée en 1847, ayant eu depuis des insurrections et des calamités publiques à traverser, soumise aux entraves administratives d'un gouvernement militaire, n'ayant encore qu'une population européenne de 200,000 âmes, elle est arrivée pourtant à conquérir le huitième rang parmi les pays qui commercent avec la France. En 1864, son mouvement commercial fut de 253 millions, et en 1868 de 295,733,664 francs. Dans ce chiffre, figurent 192,664,630 francs pour les importations, et 103,069,034 francs pour les exportations. La France a fait avec l'Algérie un commerce d'échange, durant cette année, qui s'élève à la somme de 226,170,650 francs. Depuis 1830 jusqu'à la fin de 1868, le total des importations et des exportations a atteint le chiffre de 4 milliards 340 millions.

C'est évidemment la colonisation qui a créé ce vaste courant d'affaires ; c'est elle qui a pu assurer la subsistance de l'armée sans avoir recours à l'Italie, à la Sardaigne, à Malte, à l'Espagne et à la métropole, comme cela avait lieu aux débuts de l'occupation. C'est elle qui a ouvert des débouchés à ses produits et à ceux de l'indigène, qui a introduit et répandu les marchandises de la mère-patrie, et qui a pris pacifiquement possession du sol par ses constructions, ses établissements, ses plantations et ses cultures.

Son histoire est facile à faire; partout où le drapeau français est

[1] Colbert, quand il voulut peupler les colonies, provoqua facilement sur les côtes de l'Océan une émigration de 60,000 âmes.

planté par nos vaillants soldats, les colons créent un centre autour duquel ils établissent des cultures, font des irrigations ; c'est l'image réduite de la patrie qu'ils portent en Algérie avec ses ressources, ses idées, ses mœurs, et ils sauvent ainsi le soldat de la nostalgie[1].

Souvent les colons furent installés par l'autorité dans des positions fortes, plus stratégiques que fertiles, et alors il fallut lutter des années entières, avec des ressources insuffisantes, contre un sol maigre et ingrat.

Les colons ne suivirent pas toujours l'armée, ils la précédèrent souvent. Presqu'au lendemain de la prise d'Alger, ils s'installent dans les environs de la ville et s'en éloignent graduellement. Dès 1832 et 1833, MM. Bonnevialle, Ventre, de Vialar, Duchassaing, puis MM. de Franclieu, Pélissier, Tobler et d'autres encore avaient entrepris des exploitations agricoles et construit des fermes.

Parmi ces hardis pionniers M. de Tonnac est celui qui représente le mieux le type du colon français, brave, aventureux, plein de verve et d'entrain. En 1834 M. de Tonnac s'était mis à la suite d'un régiment de chasseurs d'Afrique qui faisait une excursion au pied de l'Atlas. Il y remarque une propriété de 300 hectares qui lui plaît, l'achète, puis demande au gouverneur quelques hommes pour l'aider à en prendre possession : on les lui refuse. Alors M. de Tonnac, muni d'une bonne provision de café, part, s'installe sur sa terre, n'emmenant avec lui qu'un cuisinier arabe. Les voisins méfiants viennent rôder autour de son gourbi ; il les invite à s'approcher, leur offre du café, leur expose ses intentions pacifiques et leur annonce qu'il veut les associer à ses entreprises agricoles. Au bout de peu de temps, il cultivait 200 hectares à l'aide des indigènes, et en partageait les récoltes avec eux; il s'était construit une maison forte, avait fait des traités d'amitié avec les chefs du voisinage, avait guerroyé contre les tribus pillardes et s'était attiré la réputation d'un homme rempli de sagesse, de générosité et de courage.

Lorsque, après le traité de la Tafna, Abd-el-Kader recommença subitement la guerre, tous ces intrépides colons supplièrent le maréchal Valée de se servir de leurs constructions bastionnées comme postes avancés et points de ralliement. Ces propositions furent rejetées, et après avoir essayé de résister isolément à l'invasion, MM. de Saint-Guilhem, de Tonnac, de Vialar, Mercier, de Montaigu et tous ceux qui avaient suivi leur exemple[2], furent obligés de se retirer ;

[1] Voy., à ce sujet, *l'Algérie devant l'Empereur*, par le docteur A. Warnier, p. 188.

[2] C'est à ce moment que l'héroïque Pirette, seul dans sa ferme avec cinq fusils et 275 cartouches, tint à distance pendant toute une journée douze cents Arabes, et parvint à s'échapper, grâce à l'obscurité de la nuit, après avoir tiré 260 coups.

leurs fermes furent incendiées, leurs plantations détruites, leur ruine consommée, et ils durent recommencer leur œuvre quand les Arabes furent chassés au loin et la sécurité rétablie.

Les difficultés que les colons ont dû surmonter pour assainir, défricher et cultiver certaines portions du sol qu'ils possèdent, sont incalculables.

Dans la Mitidja, couverte en partie de marécages pestilentiels, en partie de broussailles et de palmiers nains; c'était à la mort ou tout au moins à la fièvre de marais qu'ils s'exposaient. Les premiers qui commencèrent le combat périrent presque tous ; ils furent remplacés, ainsi que tous ceux qui tombèrent après eux. Aujourd'hui une population robuste vit riche et heureuse dans cette plaine drainée, défrichée, couverte de fermes, de villages, et au centre de laquelle s'élève la jolie ville de Bouffarick.

Sur bien d'autres points, ainsi aux environs de Bône, dans la plaine de Bougie, le bassin du Hamma, etc., mêmes difficultés, mêmes dangers et aussi mêmes succès.

Dans la plus grande partie des terres occupées par les colons de la province d'Oran, c'est le terrible palmier nain qui était le principal obstacle au défrichement. Il a fallu parfois dépenser de 300 à 500 francs par hectare pour l'arracher. Dans la province d'Alger comme dans celle de Constantine il régnait également en maître absolu en bien des lieux d'où il a été chassé et remplacé par des cultures soignées.

Sur les 500,000 hectares que possèdent les colons dans le Tell dont la superficie est de 14 millions d'hectares, la plupart étaient délaissés, insalubres, couverts de marais, de broussailles et de palmiers nains. Ainsi ne peut-on pas faire à la colonisation le reproche qu'on lui a adressé si souvent, d'avoir dépouillé les Arabes !

Nous avons vu par les chiffres des importations et des exportations l'immense impulsion donnée au commerce algérien. Quelques chiffres relatifs aux cultures principales de la colonie montreront d'eux-mêmes les services qu'elle a déjà rendus et les ressources inépuisables qu'elle tient à la disposition de la mère-patrie.

En 1865 l'Algérie a exporté en France 6,852,091 kilog. de laines d'une valeur de 27,408,364 francs. Le total des importations de cette marchandise en France était, cette même année, de 73,670,935 kilog. En 1868 l'exportation algérienne des laines a été de 5,818,096 kilog., représentant une valeur de 23,264,384 francs.

L'exportation des cotons algériens était en 1862 de 134,384 kilog. Elle arrive en 1866 au chiffre de 714,350 kilog. Le montant des importations de cotons en France a été en 1865 de 90,919,325 kilog. représentant une valeur de 334,692,000 francs. Comme on le voit,

l'Algérie peut développer ses cultures, ce ne sont pas les débouchés qui lui manqueront. Notons ici que ses cotons longue-soie sont supérieurs aux cotons similaires de la Géorgie et de la Caroline; ils produisent un rendement de 8, 10 et quelquefois 15 et 18 quintaux bruts à l'hectare. A la dernière Exposition universelle de Paris un grand prix a été décerné à la réunion des colons exposants.

La régie a acheté en 1865 pour 56,146,983 francs de tabacs, et l'Algérie ne lui en a fourni que 2,880,568 francs. Depuis cette époque la culture s'est améliorée. La colonie possède d'excellentes variétés de tabacs et pourrait en acclimater un grand nombre d'autres.

En 1864 il a été exporté 4,000,106 kilog. d'huile, dont 3,841,208 pour la métropole, qui importe annuellement de 30 à 35 millions de kilog. d'huile d'olives, représentant une valeur de 40 millions de francs. L'Algérie est couverte de coteaux revêtus d'oliviers presque tous sauvages. On commence à en greffer sur plusieurs points. Les moulins à huile perfectionnés ont déjà sensiblement amélioré la qualité de l'huile.

L'aptitude du sol algérien à porter des céréales est proverbiale. Des colons ont renouvelé ces prodiges de fécondité racontés par Pline. De même qu'au temps de l'empereur Auguste, il y a eu de nos jours des pieds de froment portant 3 et 400 tiges. Les blés algériens pèsent souvent 86 kilog. à l'hectolitre. Les céréales ont donc été, dans certaines années, une cause de richesse pour notre colonie et une grande ressource pour la France. Citons seulement quelques exemples : en 1854 la récolte a été de 9,371,640 hectolitres d'une valeur de 137,748,847 francs; en 1861 de 11 millions et demi d'hectolitres d'une valeur de 176 millions de francs. En même temps l'exportation était considérable; elle était, en 1854, de 21 millions. « En 1864, l'importation totale du froment en France pour la consommation intérieure a été de 715,000 quintaux métriques; l'Algérie seule en a fourni 508,000 quintaux. » (*Moniteur de l'Algérie.*)

Avant l'introduction des moulins à farine par les colons, les blés durs d'Afrique avaient été déclarés impropres à la panification, et l'armée s'approvisionnait à l'étranger. La ligne centrale du Tell dut être abandonnée un moment faute de vivres, et des garnisons comme celles de Milianah et de Médéah furent réduites à la famine. Nos moulins sont également un bienfait pour les indigènes, dont les femmes n'ont plus besoin maintenant de tourner péniblement une meule à bras.

On sait que les blés durs d'Afrique conviennent parfaitement à la fabrication des semoules et des pâtes d'Italie, qu'ils sont devenus

en Algérie et en France l'objet d'une nouvelle industrie qui nous a affranchi des produits étrangers.

Le bétail algérien peut devenir d'une façon presque constante l'objet d'une exportation qui était à peu près nulle avant 1860. Dans les dernières années elle a atteint, pour le seul port de Marseille, son principal débouché, les chiffres suivants :

	BŒUFS.	MOUTONS.
	—	—
En 1865.	12,588	156,870
En 1866.	15,407	136,565
En 1867.	24,111	269,347
En 1868.	25,930	370,698

L'augmentation si sensible des deux dernières années est le résultat de la sécheresse et de la famine qui ont déterminé de nombreuses ventes, et il faudra quelques années pour réparer les pertes si grandes que l'Algérie vient de subir. On estime en effet qu'un quart des troupeaux a disparu ; il s'en est suivi une élévation immédiate de 15 à 20 p. 100 dans le prix des bœufs. Il n'en reste pas moins acquis que le bétail algérien, repoussé au moment de son apparition sur le marché de Marseille, y est maintenant estimé et nécessaire. Lyon, Paris et plusieurs grandes villes reçoivent aussi quelques bœufs algériens. Il serait donc utile et juste, en présence des besoins d'une consommation qui croît sans cesse et de la diminution bien constatée du bétail en France, d'obtenir des chemins de fer un abaissement sur les prix de transport. Ce serait au profit de la métropole et de la colonie, et l'Algérie deviendrait bientôt, avec ses vastes prairies naturelles et grâce à la création de barrages, un grand pays d'élevage.

Ajoutons ici que l'année dernière le fourrage algérien est venu approvisionner le midi de la France, où la récolte avait été tout à fait insuffisante. D'une apparence grossière il a d'abord paru peu estimable aux acheteurs, mais il a été tellement du goût des animaux, qu'il se vend aujourd'hui couramment à Marseille, hors barrières, à raison de 9 francs les 100 kilog. L'exportation fourragère de l'Algérie en 1868 est arrivée au chiffre de 142,177 francs.

L'exportation du bétail ne se borne pas à la France. Ainsi en 1865 l'Espagne a reçu 8,915 bœufs et 50,314 moutons algériens; l'Angleterre 2,437 bœufs ; et d'autres pays, 1,352 bœufs.

On voit par là que le marché français n'est pas le seul qui s'ouvre aux produits de notre colonie. L'Angleterre lui a demandé en 1864 pour 7,191,873 francs de céréales et l'Italie pour 3,341,390 francs. L'Angleterre lui a pris encore en 1865 pour 5,074,420 francs et l'I-

talie pour 2,575,560 francs. Plusieurs autres de ses produits peuvent être assurés de trouver en Europe des débouchés dès qu'ils auront été connus et estimés. Ainsi les lins, le chanvre et les étoupes dont l'Angleterre importe annuellement 86 millions de kilogrammes et la France 30 millions. Pour les tabacs, l'Angleterre, l'Allemagne auront aussi certainement recours à l'Algérie d'ici à peu de temps.

Le commerce des laines, pratiqué en Algérie par les Marseillais dès le treizième siècle, peut acquérir de nos jours une immense importance. En 1865 la Colonie a exporté en France 7,237,345 kilog. de laines et les importations de cette marchandise ont été pour cette même année de 73,670,935 kilog. Personne n'ignore que les moutons constituent une des richesses indigènes de l'Algérie. A ce sujet MM. J. Duval et Warnier disent : « La région des steppes (d'une superficie de onze millions d'hectares, au sud du Tell) est une des plus riches contrées de pâturages naturels qui existent dans le monde. L'Australie n'a rien de comparable pour l'élève du mouton [1]. »

Une industrie vraiment algérienne est celle du crin végétal. Créée dans la colonie, ayant déjà plusieurs usines à son service, elle a fourni en 1868 pour 2,233,334 francs de crin tout préparé.

Sur les rivages très-poissonneux de nos possessions africaines l'industrie de la salaison doit prendre un grand développement. Plusieurs établissements ont été fondés dans ce but, en ces dernières années, et les deux ports contigus de Philippeville et de Stora, qui en 1861 avaient livré au commerce 216,743 kilogrammes de sardines et d'anchois salés, en ont livré 974,298 kilog. en 1868.

La pêche du corail est encore plus importante ; dans les seuls parages de la Calle elle occupe 2,000 marins en majorité Italiens. Le nombre de bateaux corailleurs français augmente pourtant d'année en année et atteint déjà le chiffre de 327.

Dans l'importation des oranges en France, l'Algérie n'occupe que le troisième rang et reste à une grande distance de l'Espagne et de l'Italie, dont les expéditions atteignent des chiffres considérables. Pourtant les produits de certaines parties de notre colonie sont égaux au moins aux produits étrangers, mais il importerait, pour améliorer et étendre les plantations, de faire réduire les tarifs des paquebots et des chemins de fer, beaucoup trop élevés en ce moment. Cet abaissement devrait profiter également aux légumes et aux fruits de toutes sortes qui, à titre de primeurs, pourraient devenir l'objet de cultures et d'exportations d'une véritable importance.

[1] *Lettres à S. Exc. M. Rouher, ministre d'État.* Paris, Challamel, 1868, p. 140.

Nous ne désignons ici que les principales cultures et industries, sans indiquer une foule d'essais qui pourront devenir le point de départ de plantations, de cultures fructueuses.

Il nous reste à parler de toutes les richesses minérales de l'Algérie, la plupart inexploitées, qui sont, pour n'en nommer que quelques-unes, les marbres blancs statuaires du cap Génois, près de Bône, du Fil-Fila, près de Philippeville, les splendides marbres brèche du cap Matifou (province d'Alger), les marbres de Chenouah, surtout les onyx translucides d'Aïn-Tekbalek (province d'Oran) que l'industrie parisienne façonne merveilleusement. Dans toutes ces carrières on a retrouvé des traces d'exploitation romaine.

Ce sont encore les beaux gisements d'argent, cuivre, plomb, zinc, antimoine, sel gemme, fer, etc. Les célèbres gisements de Mokta-el-Hadid, dont les minerais de fer sont exploités à ciel ouvert dans la belle vallée des Karesas, près de Bône, produisent aujourd'hui 700 tonnes par jour et sont venus fort à propos en aide à l'industrie métallurgique de la métropole. Ces mines sont exploitées par une puissante compagnie à la tête de laquelle se trouvent MM. Talabot. Dans le courant de 1867 l'importation en France a atteint le chiffre de 157,661 tonnes. En 1868 elle a été de près de 240,000 tonnes.

Dans cette énumération abrégée des ressources de notre grande colonie, nous ne pouvons oublier les forêts. L'ensemble du sol boisé, qui couvre une superficie d'environ 1,800,000 hectares est estimé à 500 millions au moins. Les essences d'arbres y sont variées. Le chêne, l'orme, l'aune, le platane, le frêne, le cèdre, le jujubier, l'érable, le thuya, l'olivier s'y rencontrent à côté du pistachier, du génevrier de Phénicie, de la fougère arborescente, du citronnier, etc., etc. On a pu voir de tous ces végétaux des échantillons très-remarquables à l'Exposition universelle de 1867.

Par malheur, les Arabes mettent le feu aux broussailles et aux hautes herbes afin de fertiliser leurs plaines. L'incendie, sous un soleil torride, court, gagne les bois, les réduit en cendres. Dans le but de se débarrasser des bêtes fauves les Arabes mettent aussi le feu à des forêts entières. La malveillance a également plus d'une fois allumé ces incendies qui ont détruit ou ravagé les concessions de chênes-liége. En 1865, le rapport de la commission d'enquête nommée par l'assemblée générale des concessionnaires des forêts de chênes-liége, portait à 300,000 hectares le total du sol boisé incendié dans les trois provinces. Le rapport de la commission nommée par le gouverneur général donne un total de 164,740 hectares. On rencontre continuellement, en parcourant l'Algérie, des pentes calcinées, des coteaux dévastés, des collines où au milieu d'un jeune taillis s'élèvent quelques arbres échappés aux flammes.

Avec des mesures rigoureuses de répression et de préservation, ces belles montagnes, toutes couvertes de terre végétale sur lesquelles le chêne-liége pousse spontanément, deviendraient une cause d'immense fortune pour l'Algérie, et on pourrait en tirer un très-grand parti. Les chênes-liége du midi de la France et de l'Espagne commencent à s'épuiser, et la consommation des bouchons augmente dans des proportions vraiment extraordinaires par l'usage de plus en plus répandu du vin et des eaux minérales.

Des dépenses considérables ont déjà été faites dans les 185,867 hectares concédés et s'élevaient, il y a deux ans, à 26,769,350 francs, savoir : 24,094,270 francs pour les exploitations de chênes-liége, et 2,286,000 francs dans les forêts de bois d'œuvre, et 389,000 francs dans les concessions qui ont pour but la récolte des résines.

80,000 hectares environ de chênes-liége commencent à rapporter et produisent annuellement environ 1,150,000 kilog. de liége à raison de 1 franc 20 centimes le kilog. Le montant des exportations a atteint en 1868 le chiffre de 1,598,310 francs, chiffre qui constitue une augmentation de 522,552 francs sur 1867.

D'autres considérations plus importantes peut-être exigent la conservation et l'extension des forêts. Leur disparition deviendrait une cause d'insalubrité et de mortalité, et on peut supposer que les incendies de 1863, 1864 et 1865 ne sont pas étrangers à ces sécheresses exceptionnelles dont l'horrible famine, qui a enlevé une partie de la population indigène, a été le résultat. Si on voulait arrêter le sirocco, combattre la sécheresse qui apparaît en moyenne tous les dix ans, obtenir des pluies plus régulières et plus abondantes, et modifier par conséquent très-heureusement le climat de l'Algérie, il faudrait faciliter le reboisement de tant de collines, de tant de montagnes qui sont sans cesse parcourues par le bétail ; beaucoup de celles qui paraissent arides, ainsi celles qui entourent la ville de Constantine, pourraient se reboiser sans qu'il en coûtât beaucoup, et peut-être grâce à l'industrie privée. Il serait encore utile d'encourager les plantations dans les plaines qui arrêteraient les rayons du soleil et rendraient le sol plus humide. Il faudrait surtout ne pas laisser perdre une goutte d'eau. Les pluies d'hiver sont fréquentes et quelquefois torrentielles, elles fécondent le sol en l'humectant assez pour lui permettre de porter les récoltes, mais combien cette fécondité serait plus grande si on pouvait arroser. On a calculé qu'il tombe annuellement 92 milliards de mètres cubes, et que, sur cette quantité, après l'absorption des terres, l'alimentation des sources et l'évaporation, il s'écoule dans la mer 30 milliards de mètres cubes. Si cet énorme volume d'eau et l'eau des sources étaient emmagasinés à l'aide de barrages réservoirs, si les fleuves et les rivières étaient

parfaitement utilisés pour l'irrigation, l'Algérie aurait de 10 à 14 millions d'hectares d'une inconcevable fertilité. L'atmosphère serait plus humide, les sources se multiplieraient et peut-être pourrait-on espérer quelques bienfaisantes pluies d'été. On a fait l'observation que depuis que l'eau remplit le canal de Suez, le climat de cette partie de l'Égypte s'est modifié ; sur les bords le sol se couvre de végétation et dans l'espace d'un an on a compté douze journées pluvieuses, phénomène qui a fait l'admiration des Arabes qui n'avaient rien vu de pareil dans leur désert [1].

Cette œuvre déjà immense de la colonisation, que M. le docteur A. Warnier estimait en 1865 à deux milliards, répandus dans plus de 300 centres de population, dans de nombreuses fermes, consistant en biens mobiliers et immobiliers, en constructions urbaines et rurales, en exploitations commerciales, industrielles, agricoles, est le produit du labeur intelligent, tenace et persévérant de 200,000 colons seulement. Aussi M. le général Wimpffen faisait-il un acte de justice, quand il prononçait dernièrement ces paroles devant le conseil général d'Oran : « La colonisation européenne a affirmé définitivement son existence sur tous les points où elle a pénétré, par de solides constructions, par des cultures bien entendues, par de belles plantations. » Dans ce même discours, le général rendait un éclatant témoignage au caractère des colons, dans les termes suivants : « Je connais la province d'Alger, et je viens de faire un examen consciencieux des hommes implantés dans celle d'Oran. J'affirme avoir rencontré partout des gens de valeur, ne demandant que l'occasion d'utiliser leurs facultés. Sachons en profiter pour livrer les communes à elles-mêmes, en améliorant autant que possible leurs conditions actuelles d'existence. »

Maintenant faut-il partager l'idée de l'empereur « qui aime mieux

[1] L'empereur avait parfaitement raison de consacrer, sur les 100 millions affectés aux grands travaux de l'Algérie, 30 millions pour les barrages, les canaux, les desséchements de marais, et 15 millions pour le reboisement des montagnes. Il est réellement à regretter que l'augmentation de l'allocation des ports et des routes se soit produite, malgré toutes les raisons alléguées, au détriment des travaux qui doivent décupler la fertilité de l'Algérie. Voici quelle a été la répartition faite par le gouvernement général des sommes provenant de l'emprunt de 100 millions.

Ports et phares...............	fr. 36,190,000
Routes et chemins............	47,893,000
Desséchements et irrigations....	11,417,000
Reboisements.................	3,000,000
Câble électrique.............	1,500,000
Total...	100,000,000

rendre les colons riches et prospères, que d'importer à grands frais des émigrants étrangers [1]. »

S'il est en effet ruineux pour l'État ou pour une compagnie qui le remplace, et inefficace pour les progrès d'une colonie, de transporter des convois d'émigrants sur une terre qui n'est pas organisée pour les recevoir et les adopter, il n'en est pas moins certain que les 200,000 colons actuels de l'Algérie ne pourront pas indéfiniment accroître un mouvement d'affaires représenté en 1868 par un chiffre de 295 millions, et qu'ils réclament eux-mêmes de nouveaux auxiliaires. Les escomptes de la banque de l'Algérie atteignant en 1867 le chiffre de 97,503,296 francs, en 1868 celui de 112 millions; ceux des comptoirs de la Société algérienne, en voie d'organisation, s'élevant en 1868, pour les villes d'Alger, de Constantine et d'Oran, à la somme de 36,266,500 francs, et arrivant, pour les trois premiers trimestres de 1869, en y joignant la nouvelle succursale de Bône, au chiffre de 45 millions, témoignent sans doute d'une progression qui ne se ralentira pas de sitôt, il faut l'espérer, mais qui sera limitée cependant aux efforts d'une population restreinte.

Pour féconder le sol algérien, pour exploiter les innombrables richesses qu'il renferme, un puissant apport de colons, venant librement trouver des terres faciles à acquérir, un travail rémunérateur et un emploi fructueux pour les capitaux est indispensable.

Cet accroissement de la population européenne est non moins indispensable pour la sécurité et la conservation de notre conquête.

Sur ce point, il n'est pas sans intérêt de réunir ici les opinions de plusieurs des représentants les plus illustres de l'armée, qui à titre de gouverneurs et de commandants divisionnaires, ont tenu une place importante dans les affaires algériennes.

Le maréchal Bugeaud écrivait : « NE PAS PEUPLER L'ALGÉRIE, après l'avoir conquise, tout en administrant les Arabes avec une bienveillante justice, c'est vouloir se préparer dans l'avenir un échec des plus graves. » Il écrivait encore : « Nous avons affaire à un peuple énergique, persévérant et fanatique ; pour le dompter, il faut nous montrer plus énergiques et plus persévérants que lui, et après l'avoir vaincu plusieurs fois, comme de tels efforts ne peuvent pas toujours se renouveler, il faut, coûte que coûte, *l'enclaver par une population nombreuse, énergique et fortement constituée* [2]. »

Le général de la Moricière disait également : « On est aujourd'hui unanime sur ce point que le SEUL MOYEN d'arriver à résoudre ce qu'on appelle la question d'Afrique est d'établir sur le sol algérien une

[1] *Lettre sur la politique de la France en Algérie*, p. 85.
[2] Lettre au maréchal Soult, *Mémoires de M. Guizot*, t. VII, chap. *De l'Algérie.*

population chrétienne assez considérable pour nourrir l'armée, fournir à son recrutement et à son entretien et imposer par sa masse aux populations musulmanes[1]. »

« Nous ne serons RÉELLEMENT MAÎTRES DU PAYS, disait à son tour le général Bedeau, qu'après y avoir introduit une population européenne NOMBREUSE, susceptible de rendre DÉFINITIVEMENT FRANÇAIS le sol conquis par le courage et les fatigues de l'armée[2]. »

L'opinion de M. le général de Martimprey est conforme à celle de tous ces chefs de l'armée d'Afrique. Directeur des affaires arabes de la province d'Oran, il écrivait : « La colonisation peut SEULE par sa masse réduire les indigènes à l'impuissance de s'agiter. » Devenu sous-gouverneur, il disait encore : « La grande entreprise de coloniser l'Algérie se résume dans l'importation d'une population européenne. »

L'avis du maréchal Pelissier, mort à son poste de gouverneur général, est non moins précieux à recueillir : « *Tout nous commande*, proclamait-il, *de fixer en Algérie une population nombreuse et forte*, d'abord pour TRANSFORMER LE SOL, ensuite pour le CONSERVER. L'effectif de l'armée ne pourra pas toujours être maintenu à son chiffre actuel; il faut prévoir le jour où il sera diminué et mettre dès lors nos établissements en état de se défendre eux-mêmes aussi bien *contre des attaques extérieures, que contre des attaques intérieures*[3]. »

Encore plus précieux est le témoignage de M. le général Deligny, qui fut longtemps le champion le plus ardent et le plus acharné du système des bureaux arabes et que la dernière famine a loyalement converti aux idées colonisatrices. A l'ouverture du conseil général d'Oran, en octobre 1868, il prononçait ces remarquables paroles, en parlant de la population indigène : « SES DESTINÉES SONT INTIMEMENT LIÉES A CELLES DE LA POPULATION EUROPÉENNE. Aussi toutes nos études, tous nos moyens d'action et nos tendances sont dirigés vers un but unique, celui de *faciliter le peuplement et la colonisation de l'Algérie*, tout en respectant les droits des indigènes et en faisant la part de leurs besoins moraux et matériels. »

Mais comment appeler, comment établir ces nouveaux colons que tant d'hommes dont on ne peut récuser la haute compétence, demandent pour la sécurité et la prospérité de l'Algérie, aussi bien que pour la régénération et le salut de la race conquise? Comment attirer et fixer ces 800,000 Européens que M. le général Allard déclarait, en

[1] *Projets de colonisation pour les provinces d'Oran et de Constantine*, présentés par MM. les lieutenants généraux de la Moricière et Bedeau.

[2] *Idem.*

[3] Observations présentées au conseil supérieur du gouvernement, le 7 octobre 1861.

sa qualité de commissaire du gouvernement, en 1864 au Corps législatif, nécessaires à la colonie?

Pour résoudre ce problème il faut des terres, le gouvernement en a-t-il à la disposition de la colonisation, et veut-il lui en livrer? Lui a-t-il abandonné les 900,000 hectares qui lui avaient été solennellement réservés? Par quels moyens trouver de grandes surfaces nécessaires pour amener en Algérie un grand courant d'émigration et faire enfin sortir ce malheureux pays de l'état d'enfance colonial, où on le laisse croupir, pour le conduire rapidement à un état florissant et prospère?

Le gouvernement, au moment du sénatus-consulte du 22 avril 1863, déclarait posséder en Algérie 892,616 hectares (soit en chiffres ronds 900,000 hectares), qui furent promis et réservés à la colonisation. Si l'on relit les discours des nombreux orateurs qui prirent la parole dans cette grave discussion, on voit que l'acte de générosité qui abandonnait en toute propriété aux Arabes la totalité du sol dont ils n'étaient autrefois qu'usufruitiers souleva, au Sénat, bien des objections, excita bien des craintes. On est alors autorisé à dire que ce sont les promesses formelles d'attribuer aux colons les biens domaniaux et de constituer la propriété individuelle parmi les indigènes qui ont entraîné le vote du sénatus-consulte.

Relativement aux 900,000 hectares, M. Baroche, ministre, président du conseil d'État et commissaire du gouvernement pour cette discussion, donnait, à l'appui des déclarations très-nettes du rapport de M. le comte de Casabianca, cette assurance non équivoque: « Ces 900,000 hectares que nous avons à la disposition des colons présents et futurs, je ne sais par quelle illusion quelques personnes ont cru, dans la colonie, qu'on voulait les refuser à la colonisation, tandis qu'ils lui sont au contraire *expressément réservés.* »

Voyons comment ces engagements ont été remplis.

Le 16 juillet 1867, M. le vicomte Lanjuinais, l'infatigable et regretté défenseur des intérêts algériens, pouvait prononcer ces paroles à la Chambre des députés: « M. le commissaire du gouvernement ajoute que les colons n'avaient aucun droit sur les 900,000 hectares dont j'ai parlé. Je renvoie le gouvernement aux documents qui accompagnent le sénatus-consulte. Il est dit que ces 900,000 hectares sont spécialement réservés aux colons. Il y a là un engagement. Il n'a pas été observé, puisque sur ces 900,000 hectares 750,000 ont déjà été livrés aux indigènes. »

MM. Warnier et Duval nous ont appris la destination que l'autorité militaire a cru pouvoir donner à ces 892,616 hectares de terres domaniales « *expressément réservés à la colonisation.* »

« Sur ces 892,616 hectares, valant 82 millions d'après l'estima-

tion du domaine, on a commencé, avant d'en mettre un seul hectare à la disposition de la colonisation, par en donner de la main à la main 689,616 hectares d'une valeur de 60 millions environ, aux indigènes qui en étaient les locataires.

« Cette distraction opérée, restait 203,000 hectares disponibles. Qu'en a-t-on fait? 82,544 ont été affectés à la *Société générale Algérienne* qui continue à les louer aux indigènes; 17,456 restent provisoirement entre les mains de l'État pour parfaire le complément dû à la susdite Société en exécution de la convention du 18 mai 1865; 6,884 ont été vendus en 1866 à des indigènes, soi-disant en exécution du décret impérial du 31 décembre 1864, bien que ce décret dise formellement, en son article 1er, que ces terres sont mises en vente « en vue de la création ou de l'agrandissement des périmètres « de colonisation. »

« En somme, au 31 décembre 1866 les colons n'avaient pu disputer aux indigènes que 4,543 hectares sur les 892,616 hectares disponibles au 31 décembre 1862 et expressément réservés pour eux seuls, et encore ils ont dû payer ces terres de qualité inférieure, la somme de 248,865 francs, c'est-à-dire le triple de leur valeur d'estimation.

« En 1867, les colons ont encore pu acquérir, dans les mêmes conditions, environ 400 hectares, et c'est tout, soit moins de 5,000 hectares sur 900,000 hectares.

« Environ 50,000 hectares, dans les trois provinces, sont réservés pour la création de 13 nouveaux centres de colonisation; mais ces villages, dont on disait les études fort avancées en 1866, sont encore à l'état de projet en fin de 1868[1]. Et puis qu'y gagnera la colonisation, si, comme on nous l'annonce officiellement, les ventes des *territoires de ces villages* sont effectuées comme celles de 1866 « dont l'essai a si bien réussi, » c'est-à-dire avec la concurrence de l'aristocratie arabe et à des prix fabuleux pour le pays[2]? »

Ces citations nous dispensent de tout commentaire.

Dans la partie de notre travail consacré aux indigènes nous avons vu la façon dont le sénatus-consulte d'avril 1863 est appliqué. Jusqu'à ce jour la propriété individuelle n'a pas été constituée parmi les indigènes et on peut dire que le système qui a prévalu est une fausse interprétation de la loi. Non-seulement il s'oppose à la régénération et à l'assimilation de la race conquise, mais il est encore

[1] Dans son exposé de la situation de l'Algérie, Son Excellence le gouverneur général vient d'annoncer au conseil supérieur du gouvernement que le domaine dispose actuellement de 207,314 hectares de terres arables disponibles pour la colonisation.

[2] *Lettre à Son Exc. M. Rouher, ministre d'État*, p. 116.

contraire aux intérêts de la colonisation. L'établissement de la propriété individuelle devait profiter aux colons aussi bien qu'aux Arabes et le résultat eût été d'enlever la terre à son état de stérilité, de la rendre aliénable et d'activer de la sorte le mouvement colonisateur.

Dans sa lettre au maréchal Pélissier, duc de Malakoff, l'empereur s'exprimait ainsi : « Maîtres incommutables du sol, les indigènes pourront en disposer à leur gré et de la *multiplicité des transactions naîtront entre eux et les colons des rapports journaliers plus efficaces pour les amener à notre civilisation que toutes les mesures coercitives.* »

Le maréchal Randon, ministre de la guerre, dans le rapport sur le projet du sénatus-consulte, le général Allard, président de section au conseil d'État, dans l'exposé des motifs, et M. le comte de Casabianca dans le rapport présenté au nom de la commission du Sénat, exprimaient la même pensée.

M. Baroche, ministre, président du conseil d'État, qui portait au Sénat la parole, au nom du gouvernement, était non moins explicite : « Quand nous serons arrivés à établir la propriété individuelle, disait-il, beaucoup parmi les Arabes seront disposés à vendre ce qui leur aura été donné ; ils traiteront avec ces futurs colons dont nous parlait M. Michel Chevalier, et ces colons arrivant en Afrique avec l'intention d'acquérir des terres trouveront un champ plus vaste pour leurs acquisitions, alors qu'ils seront en face d'un grand nombre de propriétaires indigènes disposés à vendre tout ou partie de leurs propriétés. »

Tout cela est très-précis; et il ne reste plus qu'à constater que le but de l'empereur : « augmenter les revenus de l'État, développer la prospérité des indigènes en les mettant dans la possibilité de vendre et d'emprunter[1], » n'a pas été atteint ; que le sénatus-consulte reçoit une application qui perpétue l'indivision en la modifiant ; « que la confiance pleine et entière du Sénat dans le soin religieux que le pouvoir exécutif apportera à l'accomplissement d'un grand acte solennellement proposé par l'empereur et sanctionné par le premier corps de l'État[2] » a été déçue. La propriété individuelle est toujours à établir, la féodalité des chefs arabes et l'organisation des tribus en armes subsistent toujours, le contact journalier, le commerce forcé et continu entre les indigènes et les colons n'existent pas, la soumission n'est pas complète et la conquête n'est pas définitive.

[1] *Lettre de l'Empereur au duc de Malakoff.*
[2] *Rapport de la commission du Sénat.*

On peut bien objecter que les colons ont acheté en ces dernières années des terres *melk* (propriétés privées). Une note officielle publiée dans le *Moniteur de l'Algérie* a donné un tableau de ces acquisitions qui présentent une superficie totale de 7,621 hectares ayant coûté 492,017 fr. 08 cent. Mais ces biens ne sont pas de véritables melk; ils sont presque tous d'origine française, ont été constitués par le domaine et proviennent de concessions et du cantonnement.

Les acquisitions de véritables *melk* sont à peu près impossibles, car les titres de propriétés remontent à une époque fort éloignée et la plupart datent de la fondation du régime des Turcs. On s'expose ainsi à acheter une propriété dont on ne connaît pas tous les ayants droit, tous les co-propriétaires légitimes ou frauduleux qui surgissent dans une société où règnent le divorce et la polygamie et sous une législation qui reconnaît l'indivision. Il y a de plus à craindre les procès des voisins à propos des délimitations toujours très-vagues. En outre les mutations de la propriété indigène ne sont pas encore soumises à la transcription et il est arrivé souvent qu'une terre achetée et payée par un colon lui est subitement réclamée par un indigène qui présente un contrat en règle portant une date antérieure.

Voilà pourquoi on ne peut acquérir des melk qu'avec des précautions infinies et si minutieuses et si périlleuses qu'on ne songe même plus à tenter l'entreprise. M. le maréchal de Mac-Mahon le reconnaissait lui-même dans son rapport à l'empereur du 25 avril 1868, quand il disait « qu'il était à peu près impossible de devenir acquéreur d'un bien *melk* ».

En tous cas, 7,621 hectares en cinq ans, soit 1,524 hectares par an, c'est, on l'avouera, un chiffre bien misérable. Ce n'est point là de la grande et large colonisation, capable de transformer et de régénérer un pays.

Avant tout il faut donc des terres. « Et la terre manque aux arrivants, reconnaît M. Lestiboudois; les concessions ne s'accordent plus; les ventes domaniales sont insuffisantes, et s'opèrent dans des conditions qui arrêtent les Européens. Le sol possédé par les Arabes est placé sous un régime tel, que la transmissibilité est impossible. » Le général Wimpffen, à son tour, avoue que « les ventes de lots urbains dans plus d'un centre sont trop longtemps sollicitées. Les acquéreurs s'éloignent d'un pays où il est si difficile d'être popriétaire. » Cette situation doit cesser aujourd'hui; il faut que l'émigrant sache qu'il trouvera des terres, en débarquant en Algérie, aussi aisément qu'aux États-Unis et en Australie. Sans doute elles lui coûteront plus cher que dans ces régions lointaines, mais aussi il se trou-

vera plus près de sa terre natale, de ses parents, de ses amis; il n'aura plus pour aller les revoir de vastes régions et une immense mer à traverser, de grands dangers à courir, et il sentira que son patrimoine, placé dans ce pays fertile, aura une bien plus grande valeur, en raison de la proximité de l'Europe.

Aux États-Unis l'émigrant, conduit sur les lieux où se vendent les terres, y trouve des plans tout dressés; il choisit son lot, va le visiter et l'achète immédiatement, au prix modique de seize francs l'hectare. Il reçoit à l'instant un reçu qui lui sert de titre de propriété en attendant le titre définitif qui lui arrive rapidement de Washington, sans qu'il ait aucune démarche à faire. — En Australie, l'Européen qui débarque à Melbourne trouve une grande carte de la colonie (Victoria). Là encore il choisit son lot, il va s'y établir et le cultiver aussitôt. Pendant sept ans il ne paye qu'un simple droit de location, à raison de 2 fr. 50 l'hectare et par année, à la condition d'acheter à l'expiration de ces sept années au prix de 30 francs l'hectare.

Mais il y a plus, il faut qu'on aille chercher l'émigrant, qu'on aille le solliciter chez lui. Pour cela des agences d'émigration sont nécessaires. Par ce moyen, les Irlandais, les Allemands, les Suisses sauront qu'il y a en Algérie de belles terres à acquérir dans de bonnes conditions.

Ces agences existent déjà pour les États-Unis; elles reçoivent de fortes primes. C'est grâce à leur zèle que les ports de l'Union doivent de recevoir ces innombrables colons qui jouissent de tarifs réduits pour leur voyage et sont facilités, autant que possible, à leur débarquement.

Il serait aussi à désirer que, de temps en temps, des ventes publiques eussent lieu en France; tantôt à Marseille, point d'embarquement; tantôt sur les points qui seraient désignés et où se manifesterait un mouvement d'émigration; tantôt en Alsace, aux portes de l'Allemagne. Des plans très-bien faits, des descriptions fidèles des lots mis en vente seraient à la disposition des acheteurs qui deviendraient propriétaires en toute connaissance de cause et sans frais de déplacement.

Il serait imprudent, et on ne saurait trop insister sur ce point, d'attirer les émigrants en Algérie avant d'avoir des terres en quantité suffisante à leur offrir. Si, par exemple, pour 10 ou 15,000 hectares à vendre, on faisait accourir assez de colons pour peupler 50 ou 60,000 hectares, ces milliers d'émigrants n'ayant pas trouvé de terres à acquérir, ayant dépensé inutilement une partie de leur petit pécule, s'en retourneraient mécontents, dégoûtés chez eux, et leur exemple servirait de leçon aux autres.

Des terres sont donc absolument nécessaires pour coloniser, et on peut en trouver :

1° En livrant à la colonisation les 900,000 hectares que le gouvernement a déclaré lui réserver expressément. Les colons ne cessent de les revendiquer. Des promesses solennelles ont été faites, elles doivent être remplies.

2° En activant l'application du sénatus-consulte du 22 avril 1863, conformément à la pensée de ses auteurs, et en arrivant rapidement à l'exécution de l'article 2, c'est-à-dire en établissant la propriété individuelle qui peut seule permettre les transactions entre les colons et les Arabes.

3° En se servant de l'article 18 de la loi de 1851 qui n'a pas été abrogé par le sénatus-consulte de 1863, et qui autorise l'expropriation pour la fondation de villes, villages ou hameaux, ou pour l'agrandissement de leur enceinte ou de leur territoire. M. le comte de Casabianca disait à ce sujet dans son rapport au Sénat : « Le domaine possède 900,000 hectares destinés à des concessions nouvelles, et il peut en outre, par voie d'expropriation, dans les cas prévus par la loi et moyennant une juste et préalable indemnité, opérer sur le territoire des Arabes toutes les distractions qui seraient nécessaires. Ainsi, alors même que l'émigration prendrait des développements inespérés, elle trouverait plus de terrains qu'elle ne pourrait en exploiter. »

Au sujet des communes, qu'il faudrait dorénavant doter plus largement que par le passé, voici l'opinion de M. le général Wimpffen : « Une commune ayant des terres disponibles, et appelant à elle des immigrants, offrirait à ceux-ci comme l'attrait d'une famille à rejoindre et la garantie d'un appui. Cet appel fait par des colons serait plus entendu que tous ceux qui sont partis jusqu'ici de l'administration. Il ne permettrait pas d'obtenir en quelques années, comme en Amérique, sur un même point, deux ou trois cent mille habitants; mais, sans nul doute, *un centre bien placé, se trouvant libre de ses destinées, et riche en propriétés à délivrer, prendrait un rapide accroissement.* » (*Discours au conseil général d'Oran* 1869.)

4° Par les opérations auxquelles ne va pas manquer de se livrer la *Société algérienne* sur les 100,000 hectares qu'elle a reçus de l'État, moyennant la modique redevance de un franc par an pendant cinquante ans. Elle ne saurait continuer à louer simplement ses ses terres, sans faillir à sa mission. Créer des centres nouveaux, établir des villages, procéder à des ventes aux enchères ou à l'amiable, payables soit par annuités, soit en bloc, voilà son devoir et son intérêt. Elle a obtenu son fonds terrien à des conditions tellement avantageuses qu'elle pourra, tout en obtenant d'énormes bénéfices,

livrer des lots à des prix avantageux, coopérer pour sa part au mouvement de l'émigration, et contribuer de cette manière, aussi simple que lucrative, au développement de la colonie.

5° En achetant à l'amiable à des tribus une part de leurs terres improductives. En moyenne, chaque tribu possède 10,000 hectares et pourrait, sans compromettre en aucune façon ses intérêts, en aliéner un millier ou deux qui passeraient entre les mains des colons. On a vu que les indigènes ne redoutent pas le voisinage des centres et des fermes européennes; c'est qu'ils comprennent bien vite les avantages qu'ils en retirent; les marchands viennent jusqu'à eux; ils profitent des routes, leurs produits triplent, quadruplent de valeur; les œufs, les poules, le lait, etc., qu'ils ne vendaient pas, leur sont enlevés; ils peuvent envoyer leurs enfants aux écoles, l'eau ne leur manque plus et, grâce à nos travaux hydrauliques, arrive abondante et fraîche dans le village ou auprès de la ferme. Ce serait donc une entreprise, utile à tous points de vue, d'établir un peu partout des groupes européens. Si l'administration militaire, usant de son influence sur les tribus, avait procédé à cette mesure, elle aurait bien mérité de la colonisation et aurait acquis les sympathies générales. Aujourd'hui une ou plusieurs compagnies favorisées par le gouvernement pourraient se charger de cette opération. Elles achèteraient toutes les terres disponibles, correspondraient avec des agences en Europe, obtiendraient pour les émigrants des passages à prix réduit sur les paquebots, les recevraient dans les ports algériens et leur donneraient tous les moyens d'arriver aux lots achetés.

Mais il est non moins important de débarrasser l'Algérie des entraves administratives qui l'enserrent aujourd'hui et de la centralisation qui arrête sa marche pour la doter de cette liberté indispensable aux jeunes colonies. Nous avons cité ailleurs et nous citerons encore ici les paroles du célèbre Gladstone, chancelier de l'Échiquier, parce qu'elles ne sauraient trop être méditées : « Le grand principe de l'Angleterre, disait-il dans un discours, dans la fécondation de ses colonies est la multiplication de la race anglaise pour la promulgation de ses institutions. Vous rassemblez un certain nombre d'hommes libres destinés à fonder un État, indépendant dans un autre hémisphère, à l'aide d'institutions analogues aux vôtres. Cet État se développe par le principe d'accroissement qui est en lui, protégé comme il est par votre pouvoir contre toute agression étrangère et, ainsi avec le temps, se propageront votre langue, vos mœurs, vos institutions et votre religion jusqu'aux extrémités de la terre. »

« Que les émigrants emportent avec eux leur liberté tout comme ils emportent leurs instruments aratoires ou tout autre objet qui leur est nécessaire pour s'établir dans leurs nouvelles demeures et

qu'ils transmettent à leurs enfants ! Voilà le véritable secret, le véritable moyen de triomphe des obstacles de la colonisation ! »

Oui ! Voilà en effet le secret de la grandeur et de la puissance britanniques : couvrir le monde de ses colonies, en faire des marchés fructueux et les rendre prospères par l'application des libertés de la mère-patrie !

Les colons algériens réclament sans cesse, depuis quelques années, la jouissance de tous leurs droits politiques ; ils ont raison de le faire parce que la cause qu'ils défendent est une cause juste et patriotique ; parce que au nombre de 226,606 (d'après le dernier recensement), ils comptent déjà parmi eux 72,508 créoles qui tiennent au sol algérien comme au sol de la patrie. Dans leurs nombreuses pétitions ou protestations à propos de mesures importantes, prises toujours sans eux et souvent contre eux ; dans leurs adresses ou leurs lettres de remercîment aux députés qui prenaient en main leurs intérêts au Corps législatif : MM. Lanjuinais, Jules Favre, Berryer, Le Hon ; dans leurs réponses aux questions de l'enquête agricole, ils affirment toujours leurs droits et présentent toujours les mêmes demandes. Aussi leur procès est presque gagné ; la métropole ne reste plus sourde à ces appels pressants et énergiques, et bientôt l'opinion publique, ce juge souverain de notre époque, se prononcera en leur faveur.

Dans la déposition des habitants d'Alger à l'enquête agricole, déposition qui est un programme complet de réformes sages et salutaires, les mesures proposées dans l'ordre civil sont celles-ci :

1. Abolition du régime mobile des décrets. — Application à l'Algérie des lois de la métropole sans autres exceptions que celles qui auront été formellement stipulées par le Corps législatif.

2. Exercice par les concitoyens français habitant l'Algérie de tous leurs droits politiques et notamment du droit d'élire des députés au Corps législatif.

3. Substitution du régime civil au régime militaire. — Division de l'Algérie en départements relevant du ministère de l'intérieur.

4. Élection des conseils généraux, la prépondérance étant toujours réservée à l'élément français.

5. Affranchissement de la commune conformément aux principes posés par la lettre de l'empereur du 20 juin 1865.

Et dans cet ensemble de vœux qui se répètent sans cesse d'un bout à l'autre de la colonie, les indigènes, nous l'avons déjà fait remarquer, ne sont jamais oubliés. Ainsi dans le document que nous venons de citer, la reconnaissance du droit des malheureux Khammés dans la répartition des terres collectives, la perception directe de l'impôt arabe par les agents des finances avec délivrance de quit-

tances individuelles, la suppression de la féodalité et du communisme qui ruinent les populations, etc., sont également réclamées avec énergie.

Nous voyons aussi que les conseils généraux des trois provinces se sont constamment associés à ces revendications légitimes. Bien que composés de membres choisis par le gouvernement, ils ont su, s'inspirant des besoins vrais et sérieux de la colonie, demander avec la cessation des abus, avec l'assimilation à la métropole, la faculté de nommer des députés et la libre élection de leurs propres conseils, et à ce sujet un vœu du conseil général de Constantine renfermait cette observation : « Les colons algériens ne sont jamais consultés et ne peuvent pas l'être, puisqu'ils sont privés de mandataires légaux, même dans la sphère la plus restreinte de l'exercice des droits de citoyen. »

L'élection des conseils généraux, promise par le gouvernement, n'a pas encore été appliquée. Il ne faut y voir qu'un simple retard ; on veut probablement faire coïncider l'exécution de cet engagement avec un ensemble prochain et complet de réformes.

Dans ces réformes, si impatiemment attendues, se trouvera, espérons-le, le pouvoir d'élire des députés.

Les orateurs du gouvernement prétendent que l'Algérie n'a pas le nombre d'électeurs exigé par la loi pour avoir des représentants au Corps législatif. C'est là une erreur qu'il faut rectifier. D'après le dernier recensement, les trois provinces renferment 46,897 électeurs. Or la constitution accorde un député par 35,000 électeurs; l'Algérie aurait donc droit au moins à un député, et il lui resterait même une fraction de 11,897 électeurs qui s'accroîtrait par le fait des naturalisations et des majorités d'âge, et qui atteindrait rapidement le chiffre de 17,500 électeurs nécessaire pour avoir droit à un second député.

« Lorsque le nombre exigé par la loi n'est pas atteint, faisait dans son discours observer M. Lestiboudois, les citoyens ne sont pas pour ce fait privés de leur droit : ils votent toujours dans une circonscription quelconque. En Algérie, on dirait aux citoyens : Si vous n'êtes pas 35,000, vous ne voterez nulle part! Ceci, à mon estime, serait un oubli parfait de la logique. »

De plus, il est dit dans l'article 27 de la constitution que l'Algérie doit être régie par une constitution spéciale qui sera élaborée par le Sénat. Cette constitution n'existant pas jusqu'à ce jour, c'était un décret du 25 février 1852 qui, par ces mots : « l'Algérie et les colonies ne nomment pas de députés au Corps législatif, » avait privé notre grande colonie du droit d'avoir des mandataires officiels, et par conséquent un autre décret aurait pu lui redonner ce droit

qui lui avait été enlevé. Mais aujourd'hui une commission nommée par l'empereur prépare une constitution qui va être soumise au Sénat, discutée, arrêtée ensuite par lui. Pourquoi n'accorderait-on pas à l'Algérie la faculté d'avoir des députés?

Il est maintenant irrévocablement acquis que ce beau pays, si grand d'avenir, renferme déjà d'immenses intérêts français. Des lois peuvent les atteindre et les compromettre ; des mesures funestes peuvent jeter le trouble et la confusion dans les affaires, et quand au moment des discussions les orateurs du gouvernement arrivent, munis de documents, de chiffres, de pièces à l'appui de la thèse qu'ils soutiennent, ils exercent une influence prépondérante sur la Chambre. Les députés de bonne volonté qui défendent la cause opposée, n'ayant pas de mandat spécial, manquant d'autorité, déclarés incompétents, sont accusés d'être animés de l'esprit de parti et d'opposition en soutenant les intérêts algériens. De la sorte, réformes, améliorations, modifications, tout est laissé à l'initiative et au bon plaisir de l'État, et les colons, êtres passifs, sont réduits à l'impuissance, ne peuvent ni se défendre, ni se faire les promoteurs de progrès dont ils sentent le besoin, ni s'opposer à des mesures fâcheuses; ils doivent tout accepter et tout supporter.

Non, cela n'est pas juste et n'est pas rationnel, et il est nécessaire qu'il y ait au Corps législatif des députés algériens.

Il faudrait même faire représenter l'Algérie au conseil d'État et au Sénat, partout enfin où la cause de la colonie peut être discutée.

Que l'on remarque à ce sujet que c'est une union complète avec la métropole que réclame l'Algérie. Dans l'expression multiple et réitérée de ses vœux, dans les articles de ses journaux, ce n'est point l'extension d'un régime colonial qu'elle demande, c'est l'ASSIMILATION. « Pourquoi, disait M. Sarlande dans son discours, encore et toujours des lois d'exception, lorsque l'Algérie, excellent juge de ses intérêts, ne forme d'autre vœu que d'être régie par la constitution de la mère-patrie? » M. Lestiboudois, en réclamant l'élection parlementaire pour les provinces algériennes, disait de celles-ci « qu'elles sont françaises, qu'elles veulent rester françaises, et qu'à ce titre elles ont droit de participer à la gestion des affaires de la France. » Et il ajoutait : « En demandant que nos nationaux envoient des représentants parmi les députés de nos départements, je veux les confirmer dans cette pensée qu'ils font partie intégrante de la nation, je veux épargner à mon pays, dans l'avenir, les embarras d'une sécession. La France a la bonne fortune de posséder une terre, voisine de ses rivages, qui ne demande qu'une chose : l'*assimilation à la mère-patrie*. Elle doit la lui donner pleine et entière, comme à la Corse, qui vint à elle au dix-huitième siècle; comme à la Savoie et au comté de Nice, qui vin-

rent à elle au dix-neuvième siècle. Elle écartera ainsi les désirs d'autonomie, elle éternisera dans l'Afrique l'esprit patriotique qui l'anime; et quand elle dira aux habitants de l'une et de l'autre rive : « Mêmes droits et même patrie, » une longue acclamation passera au-dessus de la Méditerranée. »

Ce sont là des tendances qu'il convient de favoriser, et ce serait leur donner satisfaction, que d'accorder une représentation complète à l'Algérie au Corps législatif, au conseil d'État et au Sénat.

Les autres raisons émises par M. Rouher, ministre d'État, en 1868, et reproduites par le maréchal Niel en 1869, pour ajourner la nomination des députés algériens, ont été vigoureusement combattues par MM. Duval et Warnier. Ils ont surtout prouvé que les colons, au lieu de ne pas payer d'impôts, ainsi que l'avançaient les orateurs du gouvernement, en payent de fort lourds. En 1862, la part contributive de chaque colon était de 85 francs 15 centimes, tandis que celle des Arabes, que l'école militaire présente comme les seuls contribuables algériens, n'était que de 7 francs 70 centimes. En 1865, le total de tous les impôts monte à 118 francs 84 centimes pour les colons, et à 8 francs 26 centimes pour les indigènes.

Il va sans dire que dorénavant le conseil supérieur de l'Algérie devrait avoir des représentants de l'élément civil en nombre au moins égal à celui des fonctionnaires, qui y siégent aujourd'hui en très-grande majorité.

Dans ces conditions, l'Algérie pourrait aspirer aux plus belles destinées. La fortune publique s'accroîtrait rapidement; les grands travaux qui ont reçu, depuis le voyage de l'empereur, une vive impulsion, ne se ralentiraient plus. Si l'on regrette généralement, et avec raison, que l'emploi de l'emprunt des 100 millions ait été modifié sur deux points importants, les reboisements et les travaux hydrauliques, on reviendrait sur cette erreur. Le réseau des chemins de fer serait achevé et complété. La ligne d'Oran à Alger (de 510 kilomètres), celle de Philippeville à Constantine (de 87 kilomètres), terminées[1], un chemin indispensable ne tarderait pas à relier Alger à Constantine; l'importante et grandissante ville de Bône se rattacherait d'un côté à Constantine, de l'autre à Souk-Harras, Tebessa et la frontière tunisienne; des tronçons uniraient tous les centres importants aux grandes lignes; un service journalier, et à grande vitesse, de paquebots entre Oran et Carthagène, souderait le réseau algérien au réseau espagnol, et les colons, les touristes, les malades, attirés

[1] Actuellement sont livres à l'exploitation les tronçons d'Alger à Bou-Medfa (90 kilomètres), et d'Oran à Relizane (130 kilomètres). On espère voir prochainement l'ouverture du chemin de Philippeville à Constantine.

déjà en Algérie par la beauté du climat, et qu'une longue traversée effraye, viendraient en foule dans la colonie. Ce serait un va-et-vient continuel entre l'Afrique et l'Europe, entre l'Algérie et la France[1].

Alors on ne verrait plus des colons, découragés, mécontents de nos institutions, quitter le sol algérien, séduits par des promesses fallacieuses, aller chercher des terres au Brésil au prix de mille dangers et de mille fatigues[2]. Alors notre colonie s'ouvrirait à ces bandes pacifiques d'émigrants qui abandonnent notre vieille Europe, et qui vont porter l'activité, la civilisation et la foi chrétienne dans des régions lointaines.

Dans les quatre premiers mois de l'année dernière, l'Allemagne a fourni à l'Amérique 126,736 émigrants. On a calculé qu'en vingt ans, 2 millions d'Allemands étaient allés se fixer aux États-Unis. Le docteur Franz Lieber évalue à 2,250,000 francs l'argent comptant emporté par ces émigrants en dix années seulement.

En cinq ans, 500,000 Irlandais ont dit adieu à leur patrie. D'après le rapport du *Registral general* en 1866, le nombre des émigrants partis des ports de l'Irlande a été de 101,251. En 1865, il avait été de 103,096.

D'après d'autres calculs, de 1847 au 1er septembre 1865, le seul port de New-York a reçu 3,300,000 émigrants européens, dans lesquels on comptait 1,387,875 Irlandais, 1,168,864 Allemands, 65,933 Français.

Le vingt-neuvième rapport des commissaires royaux de l'émigration britannique, qui vient de paraître, nous apprend qu'en 1868, il est sorti des ports de la Grande-Bretagne 196,325 émigrants, parmi

[1] M. le consul de France à Carthagène écrivait, le 4 août 1869, à la chambre de commerce de Marseille, pour appeler l'attention du commerce marseillais sur cette ligne d'Oran à Carthagène qu'il voudrait voir exploitée par une puissante compagnie. Il apprenait que, sur l'initiative de la chambre de commerce et de quelques négociants d'Oran, un petit paquebot de 155 tonneaux et de 50 chevaux de force nominale faisait le service depuis le mois de mars entre les deux villes et avait donné en deux mois 30,000 francs de bénéfice net. Un autre navire à vapeur espagnol, plus petit encore, fait aussi depuis cette époque de nombreux voyages. Tous deux ont, en quatre mois, transporté 7,600 passagers, 4,800 têtes de bétail et 180,000 kilogrammes de marchandises, et ils ne peuvent suffire aux besoins toujours croissants du mouvement commercial.

[2] Au mois de novembre 1868, *l'Indus* des messageries impériales emportait 100 colons, tous agriculteurs enrôlés pour le Brésil. M. R. Cély, dont la lettre a ét publiée dans les journaux algériens, écrivait : « J'ai vu sur le pont de *l'Indus* tous ces braves colons; ils étaient tristes, soucieux ; c'est à regret qu'ils quittent l'Algérie qu'ils habitaient depuis vingt ans et plus et qu'ils aimaient comme une nouvelle patrie. « Mais, m'ont-ils dit, il faut bien que nous partions, puisque l'empereur a « donné toutes les terres aux Arabes et qu'il n'en reste plus pour les colons ; ceux « qui en veulent sont donc obligés d'aller en chercher dans le nouveau monde. »

lesquels on comptait 51,956 étrangers. Le seul port de Liverpool en a expédié 129,369. Les États-Unis en ont reçu 155,532, le Canada 21,024, l'Australie 12,809.

Serait-il donc bien difficile de détourner vers l'Algérie une portion de ce vaste courant d'émigration, d'y attirer surtout ceux de nos compatriotes qui vont au loin courir les chances de la fortune? Il serait en effet indispensable de donner une grande importance à l'élément français, qui, avec sa puissance d'assimilation, l'influence de nos mœurs et de nos institutions, devrait amener la fusion de toutes les races.

Il ne manque à l'Algérie que des terres, une meilleure organisation, et l'application de mesures libérales, pour imprimer un élan colonisateur. Dans les quatre premiers mois de cette année, 4,688 Espagnols ont débarqué dans les ports d'Oran et d'Alger. Ce fait seul prouve combien peut être facile l'œuvre de la colonisation.

Le moment est venu pour tout cœur vraiment français de plaider la cause de l'Algérie. L'opinion publique doit parler un énergique langage. Il faut enfin recueillir le fruit du sang précieux répandu sur les champs de bataille et de tant de vies laborieuses usées à assainir et à fertiliser ce beau pays. Le temps presse : la Russie marche à pas de géant à la conquête de l'Asie ; la Prusse a doublé ses forces ; l'Angleterre s'établit dans toutes les mers. La France a l'Algérie, et si elle comprend son rôle, sa part reste la plus belle. Elle a devant elle tout le commerce de l'Afrique centrale, peuplée d'au moins 60 millions d'âmes, de nombreux ports sur la Méditerranée, cette grande route de Suez. C'est ce que reconnaîtront les hommes éminents à qui sont confiées en ce moment les destinées de la colonie. Pénétrés de la gravité de la situation et de l'importance de leurs décisions, ils acquerront la conviction qu'il faut enfin arriver à une colonisation libre et complète, et que pour en assurer le rapide et fécond développement, il faut, avant tout : DES TERRES ET UN RÉGIME LIBÉRAL.

HENRI VERNE.

HARMODIUS

TRAGÉDIE[1]

SCÈNE II

HARMODIUS, ARISTOGITON, LE CHŒUR.

HARMODIUS.

Salut, ami! Salut, vieillards graves et sages!
J'ai vu nos exilés, j'apporte leurs messages;
Dans la pieuse Athène, heureux d'un prompt retour,
Je viens prendre ma part des fêtes de ce jour;
Je viens suivre, avec vous, la sainte Théorie.
Qu'ils sont doux, les sentiers et l'air de la patrie!
Si court que fut l'exil, qu'il est bon de revoir
La place où les voisins s'assemblent chaque soir,
Le seuil des dieux connus!... et, fût-elle opprimée,
Qu'il est bon d'habiter sa ville bien-aimée!

ARISTOGITON.

Il est meilleur encor d'en sortir, comme toi,
Pour susciter partout des vengeurs à sa loi,
D'y revenir armé de force et de courage,
Avec la liberté pour présent de voyage.

[1] Voir *le Correspondant* du 10 décembre 1869.

HARMODIUS.

Ce don sacré, les dieux le retiennent encor;
Il faut le conquérir comme la toison d'or ;
On l'obtient par la lutte et la persévérance :
Mais aux lutteurs, du moins, j'apporte l'espérance.

LE CHŒUR.

Quel oracle a parlé? quels furent ses discours?
Quelle cité puissante a promis son secours?
Quels vaillants citoyens s'armeront pour ta cause?

HARMODIUS.

Apollon lumineux, qui connaît toute chose,
Et la sainte Pythie, ont répété trois fois :
« Sparte aux Athéniens rendra leurs justes lois. »
J'ai vu l'illustre ville aux mœurs simples et rudes,
Où l'État ne suit pas les folles multitudes,
Pour passer de leurs mains sous le joug des tyrans.
Là règnent, sous deux rois, les vieillards et les grands.
Ils offrent leurs soldats; l'armée aura pour guides
Leur vaillant Cléomène et nos Alcméonides.
Si, ce soir, dans Athène on ose un coup de main,
Nos proscrits en vainqueurs y rentreront demain.

ARISTOGITON.

Qu'ils viennent vaillamment y reprendre leur place,
Mais soumis à nos lois et sans orgueil de race,
Sans imposer Lycurgue à nos Athéniens,
Sans donner trop d'empire aux riches citoyens.
Sparte a ses rudes mœurs que l'Attique repousse :
Nos droits sont plus égaux, notre humeur est plus douce;
Le sang le plus obscur nous reste précieux,
Et l'esclave lui-même est un homme à nos yeux.

HARMODIUS.

Sans admettre en sa loi des rigueurs qu'elle écarte,
Athènes gagnerait aux exemples de Sparte,

Peut-être! et, parmi nous, l'État, moins agité,
Verrait plus longuement fleurir la liberté,
Si des grands, des vieillards, l'expérience habile
Pouvait mieux prévaloir sur ce peuple mobile.
Je te sais favorable à ses prétentions;
Soyons juste pour lui, sans trop d'illusions...
Mais achevons, ami, notre œuvre commencée;
Nous avons tous les deux une même pensée:
Voir les Athéniens tous libres à la fois,
Rétablir de Solon les lois, les saintes lois,
Renverser Hippias et sa race funeste...
Soyons libres d'abord! les dieux feront le reste.

ARISTOGITON.

Travaillons en commun, hommes de tous les rangs!
Moi, du parti contraire, en haine des tyrans,
Je tends ma main loyale aux fiers Alcméonides.
Par eux nous avons Sparte et ses fils intrépides;
Et, tous Grecs, nous vaincrons ces étrangers impurs,
Ces Thraces qu'Hippias entasse dans nos murs.
Est-on prêt? Les bannis passent-ils la frontière,
Et s'arme-t-on dans Sparte, ou si l'on délibère?

HARMODIUS.

Lente et sage, et fidèle au plan déterminé,
Sparte attend un signal par nous-même donné,
Et veut au moins, avant de nous prêter main-forte,
Qu'Athènes ait frémi sous le joug qu'elle porte,
Et que des citoyens, fussent-ils peu nombreux,
Dénoncent les tyrans et se lèvent contre eux.
Sais-tu si nos amis, bienvenus dans la ville,
Ont un peu remué cette foule servile?
Le peuple est-il, au fond, du côté des tyrans?
Les riches sont-ils tous trembleurs, indifférents?
Enfin, par nous conquise et par nous présentée,
La liberté, ce soir, serait-elle acceptée?

ARISTOGITON.

Va ! la foule est toujours du côté du vainqueur ;
Elle accepte son sort de quelques gens de cœur,
Et, par un coup hardi rompant son équilibre,
Comme on la fait esclave on peut la faire libre.
Osons ce qu'oserait le moindre ambitieux ;
Qu'une fois le devoir fasse un audacieux.
Le but, c'est d'arracher notre peuple à sa honte :
Il bénira ce coup, si son âme remonte !
Nous laissât-il tous deux périr seuls aujourd'hui,
Nos deux noms bien-aimés ne mourront pas chez lui.

HARMODIUS.

Eh bien, n'attendons plus, s'il s'agit de la gloire !

ARISTOGITON.

C'est peu que notre mort, cherchons une victoire.
Il faut frapper au moins quelques coups assurés ;
Réunissons d'abord nos vaillants conjurés.

LE CHŒUR.

Quel orgueil, jeunes gens, vous conseille et vous flatte ?
Qu'espérez-vous ?

HARMODIUS.

Tuer les fils de Pisistrate.

LE CHŒUR.

O vous, libres encor et purs de sang, ô vous
Que nul passé n'enchaîne à des œuvres sinistres,
Laissez agir des dieux l'intelligent courroux ;
Laissez la sombre Até choisir d'autres ministres.

Ces hommes, je le crains, sont voués aux poignards.
De nombreux meurtriers naissent des tyrannies ;
Tout despote est suivi des noires Érinnyes,
Qui l'assiégent dans l'ombre avec leurs yeux hagards.

Ses crimes sont punis toujours, et par des crimes;
Il est frappé du fer, et frappé justement;
Mais ce meurtre, à son tour, appelle un châtiment...
Rejetez le poignard, ô jeunes magnanimes!

Nous sommes sur la terre où l'olivier fleurit,
Dans Athènes, clémente et douce entre les villes,
Chère aux arts de la paix, chère aux Muses tranquilles,
Où la force guerrière est soumise à l'esprit.

Pallas y triompha des vieilles Euménides.
Les dieux se sont soumis à son haut tribunal.
Chez nous, le repentir est un pouvoir fatal
Qui soustrait les mortels à ces trois sœurs avides.

Laissez au peuple entier le souci de punir;
Ne vous arrogez pas sa justice usurpée.
Ce que fait le poignard est défait par l'épée.
Ces lois que vous aimez, vous allez les bannir.

Les vengeances toujours s'enchaînent aux vengeances.
Malheur au citoyen par qui sont ajoutés
Quelques anneaux de plus à ces filets immenses,
Obstacle inextricable à l'essor des cités!

En vain dans ce réseau tranche un coup de la Parque,
Le noir tissu s'allonge et se renoue après...
Mais silence!... Voici l'impétueux Hipparque;
Je ne trahirai pas vos terribles secrets.

Mais Pallas elle-même à vos desseins s'oppose;
Croyez un homme instruit par Solon vieillissant:
Je suis, au fond du cœur, fidèle à votre cause;
J'aime la liberté, mais j'abhorre le sang.

SCÈNE III.

HIPPARQUE, SIMONIDE, HARMODIUS, ARISTOGITON, LE CHŒUR.

HIPPARQUE, entrant, à Simonide.

Va, rejoins Hippias ; je veux, cher Simonide,
A ces hymnes nouveaux que ta lyre préside.
Hors des murs, par nos soins, le cortége est formé ;
J'ai disposé les chœurs dans l'ordre accoutumé ;
Tout est prêt. Des vieillards la troupe auguste et lente
Semble, sous ses rameaux, une forêt mouvante.
Les guerriers ont vêtu leur plus mâle appareil :
Piques et boucliers reluisent au soleil.
Des éphèbes joyeux, ornés d'une couronne,
Déjà l'essaim léger s'amoncelle et bourdonne ;
Dans ce groupe sonore et prompt à tressaillir,
Prélude un clair murmure aux voix qui vont jaillir.
Tel qu'un champ d'épis mûrs, mobile comme l'onde,
Se balance un long flot d'enfants à tête blonde.
Éphèbes ou vieillards, tous purs, étincelants,
Marchent nus, ou drapés de souples tissus blancs.
Puis nos vierges, des fleurs à tromper une abeille,
De leurs bras arrondis soutenant leur corbeille,
Graves, à pas rhythmés, glissent avec douceur ;
Un parasol de pourpre, abritant leur blancheur,
Est porté sur leur front — servitude légère,
Par des vierges aussi, mais de race étrangère.
Enfin, le groupe armé des danseurs, imitants
Les combats de Pallas, funestes aux Titans,
Précède le navire où flotte et se déploie
Le voile triomphal brodé d'or et de soie.
L'industrieux tissu déroule en ses longs plis
La gloire des travaux par la vierge accomplis.
Balancé comme au gré des zéphyrs et des lames,

Le terrestre vaisseau semble mû par des rames.
Je ne sais si Dédale aurait pu, dans son art,
Mieux que nos ouvriers étonner le regard;
Mais sur la toile ainsi, jamais les jeunes filles
N'ont fait de nos pinceaux triompher leurs aiguilles.
Les femmes de l'Attique, en ce jour fortuné,
Pour honorer Pallas ont su vaincre Arachné.
Jamais pompe, chez nous, n'a lui plus éclatante.
Déesse au casque d'or, tu dois être contente!

SIMONIDE.

Hipparque est l'homme heureux qui nous fit ces splendeurs.
Vous portez un génie égal à vos grandeurs,
Pisistratides, chers aux Muses immortelles!
Ahènes vous devra ses gloires les plus belles,
Sa plus riche moisson de vers mélodieux,
Ses routes et ses ports, l'autel des douze Dieux,
Sa palestre nouvelle aux jardins du Lycée,
Le luxe de l'Asie au fond du gynécée,
Des fontaines, des bois de lauriers toujours verts,
Des stades et des bains à tout le peuple ouverts.
C'est par vous qu'assurant l'éternité d'Homère,
Athène est désormais sa véritable mère.
Et Zeus olympien, par vous seuls, aujourd'hui,
Voit s'élever son temple immense comme lui.

HIPPARQUE.

Rappelle aussi mon culte à des dieux moins austères,
Dont j'aime à célébrer avec toi les mystères :
Aphrodite et Bacchus, Éros, d'autres encor,
Tous ceux qu'on réjouit au bruit des coupes d'or;
Sans oublier non plus, entre ceux que je fête,
Que l'aveugle divin n'est pas mon seul poëte;
Qu'Anacréon, Thespis, à mes banquets admis,
De leur joyeux tyran sont les meilleurs amis,
Et qu'Hipparque, en buvant, préfère à toutes choses
Les vers de Simonide et le parfum des roses.

S'adressant à Harmodius.

Mais de quel air farouche entends-tu mes discours,
O bel Harmodius ! Tu bouderas toujours?
Fuyant pour m'éviter les plaisirs de son âge,
La colombe vivra comme un aiglon sauvage?
Des plus sombres vieillards je te vois entouré;
Va prendre ailleurs ta place au cortége sacré.
Où faut-il te ranger ? Tu n'oserais, je pense,
T'armer du bouclier et tenir une lance.
Choisiras-tu, parmi les blonds adolescents,
Le panier de gâteaux, ou bien l'urne d'encens ?
Ou, de tes jeunes sœurs ornant la Théorie,
Vierge, y porteras-tu la corbeille fleurie?
A voir ce frais visage, on demeure incertain.

HARMODIUS.

Moi je connais la place où me veut le destin.
Va! mes mains porteront ce qu'il convient aux hommes
De porter dans Athène, à cette heure où nous sommes;
Et je suis prêt à faire, en citoyen pieux,
Ce qu'ordonnent les lois et ce qui plaît aux dieux.

HIPPARQUE.

J'admire ce tour bref et cette voix hautaine;
Sparte a fait un disciple, au moins, dans notre Athène!
Sous le masque d'Arès, Éros s'est enfoui :
Innocent appareil dont l'œil est réjoui!
Je pourrais m'en blesser, j'aime mieux en sourire;
Je vois ici, d'ailleurs, le maître qui t'inspire :
Tu n'es de ton dédain coupable qu'à moitié;
Car ta haine pour nous vient de son amitié.
Je pardonne à tous deux...

Se tournant vers Aristogiton.

Mais j'invite au silence
Cet homme aux longs discours plus aigus que sa lance,
Qui nous fait sagement, derrière les buissons,

La guerre des bons mots ou des graves leçons;
Qui se plaint d'exister sous les Pisistratides;
Qui va semant partout ses paroles perfides,
De l'Hymette à Colone, et du gymnase au port,
Réveillant, comme il dit, le lion qui s'endort;
Pleurant Solon, ses lois, ses exemples suprêmes...
Mais Solon, mais ses lois, mais son cœur, c'est nous-mêmes!
En faveur des petits, nous pesons sur les grands,
Et c'est le peuple entier qui nous veut pour tyrans:
Il veut qu'on le nourrisse, et non qu'on le harangue.
Ne prétends plus, chez nous, t'illustrer par ta langue.

ARISTOGITON.

Le noble Hipparque, ami des poëtes fameux,
Me connaît mal, peut-être, en me jugeant comme eux:
Si je veux m'illustrer loin des plaisirs frivoles,
C'est par des actions, et non par des paroles.

HIPPARQUE.

J'honore tes exploits avant qu'ils soient commis...
Je ne veux plus avoir de pareils ennemis:
Harmodius et toi, ce soir je vous invite.
Fêtons, après Pallas, Bacchus chez Aphrodite.
Vous saurez si, chantant Bathylle à ses genoux,
Anacréon n'est pas le plus sage entre nous.
Moi, j'aimerais à voir, au milieu de ce groupe,
Comment l'ami des lois vide et remplit sa coupe,
Comme il porte le vin, et s'il a de l'esprit
Quand Myrrha le taquine, et comment il sourit.

ARISTOGITON.

Noble Hipparque, avec toi je souperai peut-être;
De plus près, tous les deux, nous pourrons nous connaître.
Que la coupe soit d'or, ou qu'elle soit d'airain,
Sois sûr que j'y boirai souriant et serein.

HIPPARQUE.

Le sourire est douteux de ta froide réponse:
Est-ce la haine encor, ou la paix qu'il m'annonce?
Aurez-vous donc toujours cette ingrate fierté
Pour l'homme qui se voue à régir la cité?
Rêveurs! vous bâtissez dans vos contes d'aïeules
Un État où les lois régneraient toutes seules;
Vous louez le passé, mais pour insulter mieux
Le droit nouveau des chefs appelés par les dieux.
Il faut partout un maître, en toute république;
La loi n'est rien, tout est dans l'homme qui l'applique.

LE CHŒUR.

Zeus tout-puissant aima la splendide Thémis;
A leur fille, la Loi, le ciel même est soumis;
Elle a précédé l'homme et les dieux sur la terre,
Et tout doit se courber sous son joug salutaire.

HIPPARQUE.

Qu'il soit dans la cité tyran, archonte ou roi,
La volonté d'un sage est la meilleure loi.

SIMONIDE.

J'aime un heureux État où, franchement bannie,
La loi n'entrave pas un tyran de génie!
Si quelque adroit mortel ne la prend par la main,
Toujours l'aveugle loi trébuche en son chemin.

UN MESSAGER.

Noble Hipparque, salut! Qu'Athéné te protége.
Hippias te rappelle auprès du saint cortége:
Sur la marche des chœurs s'élève un différend.

HIPPARQUE, s'adressant au chœur.

Vous voyez les douceurs du métier de tyran!
Toujours veiller aux soins ou des dieux ou des hommes.

Les esclaves de tous, voilà ce que nous sommes.
Jamais aucun repos ne nous reste permis :
Toujours comme Sisyphe...

Se tournant vers Harmodius et Aristogiton.

Adieu, fiers ennemis!
J'espérais vous gagner, mais j'ai perdu ma peine.

A Simonide.

Je remets ce triomphe à ta voix de sirène :
Poëte, essaye encore tes prodiges sur eux.

A Harmodius et Aristogiton.

D'un tyran comme nous, remerciez les dieux.
Mais tâchez d'assouplir cette fierté rebelle,
Ma clémence pourrait ne pas être éternelle.

Hipparque sort.

SCÈNE IV.

SIMONIDE, HARMODIUS, ARISTOGITON, LE CHŒUR.

SIMONIDE.

La lyre a su dompter les tigres et les ours ;
Mais à ses fibres d'or les envieux sont sourds.

LE CHŒUR.

L'aède, obéissant à la Muse immortelle,
Tient les êtres divers enchaînés autour d'elle,
Quand il chante les dieux, les lois et les cités,
Quand il fait resplendir la vérité secrète.
Mais celui qui pour Muse a pris ses vanités,
Qui des lâches désirs s'est rendu l'interprète,
Ne soumet plus le monde aux vers qu'il a chantés.

SIMONIDE.

L'âme a plus d'un désir, le luth plus d'une fibre ;
L'aède le parcourt de son doigt souple et libre,

Chantant les dieux anciens et les jeunes amours,
Les voluptés des nuits et les travaux des jours.
Pareil à Zeus lui-même en ses métamorphoses,
Il saisit, tour à tour, l'accent de toutes choses :
L'homme et les fleurs, les arts et les âges divers,
Parlent chacun leur langue et vivent dans ses vers.

LE CHŒUR.

J'écoute avec soupçon toute corde nouvelle
Qu'un mortel ose adjoindre à la lyre immortelle.

HARMODIUS.

J'écoute avec horreur, au moins avec ennui,
Et je n'appelle pas honnête homme celui
Qui, de maîtres divers recevant les salaires,
Parle également bien sur des sujets contraires.

SIMONIDE.

Un lourd Géphyréen tient en pareil mépris
Tous les arts élégants, tous les joyeux esprits;
Aux vives Charités son culte se refuse,
Et d'un épais encens il fatigue la Muse.
Quand la cité reluit d'un éclat tout nouveau,
Comment cet homme, aveugle aux sourires du beau,
Ouvrirait-il son cœur et ses longues oreilles
A l'aimable pouvoir auteur de ces merveilles!
Ennemis d'Hippias, ignorez-vous encor
Qu'Athènes sous ses mains se fait de marbre et d'or;
Que d'habiles sculpteurs, venus à sa parole,
Peuplent de dieux charmants la ville et l'Acropole;
Qu'au gré de vos tyrans, par les Muses nourris,
Phœbus vous a cédé ses plus chers favoris;
Et qu'instruisant vos fils de leurs leçons fertiles,
Tous accourent chez vous des plus lointaines îles?

ARISTOGITON.

Dans la libre cité qui veut garder ses lois,
L'aède, racontant les généreux exploits,

Célébrant les aïeux et les dieux dans leur temple,
Nous suffira; tout autre est d'un mauvais exemple.
Malheur à qui se plaît à vos récits menteurs,
A ces impurs conseils semés par les chanteurs,
Et respire une fois, dans vos longues orgies,
Le baume assoupissant des molles élégies!
Au poëte joyeux je ne fais nul affront,
De lauriers et de fleurs je couronne son front,
J'y joins, si vous voulez, un présent magnifique,
Mais je le reconduis hors de ma république.

LE CHŒUR.

J'enchaînerai dans ma cité
Par des fleurs, par des sacrifices,
Près de l'auguste Liberté,
Phœbus et les Muses propices.

Je les veux toutes retenir
Les neuf filles de Mnémosyne;
Toutes régissent l'avenir,
Toutes font une œuvre divine!

Du chœur chaste et mélodieux,
Laquelle oseras-tu proscrire?
Laisse à l'Olympe tous ses dieux,
Toutes ses cordes à la lyre.

Que la cité, riche en vaisseaux,
Livre aux sculpteurs l'or et l'ivoire,
Vénérant les sacrés pinceaux
Qui font dire aux murs son histoire.

Non moins que ses législateurs,
Ses pilotes, ses capitaines,
Peintres, poëtes et sculpteurs,
C'est vous qui fondez notre Athènes!

HARMODIUS.

Oui, j'honore entre tous, j'admets pour bienfaisants,
De l'œuvre des neuf sœurs, les divins artisans.
Je veux que, dans ma ville aux splendides colonnes,
Peintre, aède et sculpteur reçoivent des couronnes.
Mais je veux que les arts d'une commune voix
Parlant aux citoyens fassent aimer nos lois,
Qu'ils disent les vertus, les héros qu'on renomme
Et forment un langage entre les dieux et l'homme,
Je ne permettrai pas qu'au sein de nos remparts
Un roi guide à lui seul le chœur sacré des arts,
Et fut-il, entre tous, pur, sage, exempt de vices,
Dispose de la Muse au gré de ses caprices.
La Muse, des flatteurs déteste le métier;
L'art est, comme la loi, fait pour le peuple entier.

SIMONIDE.

Une ville à loisir travaille ou se repose,
Lorsqu'un sage tyran règle en paix toute chose;
Il porte à lui tout seul, pour le bonheur commun,
Le fardeau que les lois divisent sur chacun.
Nul n'étant plus distrait du soin de sa richesse,
Chez les bons citoyens l'or s'augmente sans cesse,
Et tous riches, vêtus de robes à longs plis,
Coulent d'heureux loisirs par la Muse embellis.

HARMODIUS.

Au parasite impur sied l'indigne habitude
De vanter à la fois l'or et la servitude,
Et d'unir, sur sa lèvre et dans ses vers flatteurs,
Ces deux mots, les plus vils et les plus corrupteurs.
Rien parmi les mortels ne circule de pire
Que l'or; car il peut tout souiller et tout détruire;
Il renverse un État, arrache à sa maison
L'homme et l'envoie au loin ramasser du poison;
Il trompe les esprits les meilleurs, il les plonge

Dans une épaisse nuit de ruse et de mensonge;
Par lui, l'infâme luxe infecte une cité
Du ferment de la peur et de l'impiété!

ARISTOGITON.

Pour la cité qu'un maître asservit et caresse,
Va! ne redoute point l'excès de la richesse.
Nul n'ayant le souci, l'espoir du lendemain,
L'or s'enfuit de partout comme l'eau de la main.
On dissipe, encore verts, les fruits de son domaine.
Un seul trésor grossit, c'est celui de la haine...

HARMODIUS.

Et comme un vaste orage amassé lentement,
La haine tout à coup éclate en châtiment.

SIMONIDE, à Harmodius.

Du blond enfant Éros menace ridicule!
Il prend ses dards légers pour les flèches d'Hercule.
A Aristogiton.
Lourd dépit d'un faux sage et d'un ambitieux!
Il gronde et croit tonner comme la foudre aux cieux.
Et s'égalant à Zeus, de son doigt redoutable
Commande à Némésis et marque le coupable.
Impuissants tous les deux et sottement mutins;
Ne sachant ni subir, ni changer les destins!
Puisque vos faibles bras, vos plus faibles génies
Ne peuvent extirper du sol les tyrannies,
Sous leurs féconds rameaux, ainsi que nous, sans bruit
Jouissez de leur ombre et partagez leur fruit.
Lorsqu'Hébé tout en fleurs remplit notre calice,
Laissons à Némésis son fouet et sa justice;
Tremblons d'usurper rien sur l'office des dieux,
Et rendons-leur hommage en sachant être heureux.

Simonide sort.

SCÈNE V

HARMODIUS, ARISTOGITON, LE CHŒUR.

HARMODIUS.

Voilà ces vils chanteurs qu'Hipparque sait élire
Pour corrompre le peuple en corrompant la lyre;
Voilà ces histrions, trop écoutés, hélas !
Dont il marche entouré dans ta ville, ô Pallas!

ARISTOGITON.

Héritiers d'un tyran, les fils de Pisistrate
Se divisent entre eux sa tâche scélérate :
Pour fonder leur pouvoir, ils veulent, à la fois,
Tuer les vieilles mœurs avec les vieilles lois;
Et, comme ils ont détruit tant d'hommes héroïques,
Détruire les vertus qui font les républiques;
Il y faut de l'audace et de la trahison :
Hippias est le fer, Hipparque est le poison.

LE CHŒUR.

O déplorable ville, où, des fleurs sur la tête,
Les citoyens hagards rêvent de noirs combats;
Où la discorde en feu couve au sein d'une fête!
Mer pleine de soleil et grosse de tempête,
Monde où tout rit là-haut, où tout gronde là-bas!

Qui peut rendre à ton cœur la paix de ton visage?
Ta lèvre exhale au loin des chants mélodieux,
Et tes flancs sont troublés par la haine sauvage;
Pareils aux volcans sourds, aux fleuves sans rivages,
Quand luttait le chaos contre les premiers dieux,

Pendant les longs discords d'Uranus et de Gée,
Avant que régna Zeus, le vainqueur des Titans,
Qu'il eût contraint Phœbus à sa course obligée,
Et de sa forte main, du foudre encor chargée,
Eût affermi la terre et les cieux hésitants.

O déplorable ville, où nul n'est à sa place,
Où les lois sont une arme au lieu d'être un lien,
Où les plus élevés ont l'âme la plus basse,
Où le chef s'associe avec la populace
Pour mettre sous le joug les pâles gens de bien;

Où les plus généreux sont poussés vers le crime;
Où, ceux qu'un juste chef unirait tous à lui,
Tous les hommes d'un sang illustre et magnanime,
S'ils veulent secouer le joug qui les opprime,
Ébranlent tout l'État dont ils seraient l'appui!

O déplorable ville, où la lyre infidèle
Divise au lieu d'unir et corrompt les humains;
Où le sage est conduit à se défendre d'elle;
Où l'art n'a plus de lois et de chaste modèle,
Et d'où s'enfuit la Muse en se tordant les mains!

Laisseras-tu, Pallas, la Ménade insensée
Inspirer son vertige à tes adorateurs?
Ah! la terreur saisit et glace ma pensée!
Reviendras-tu jamais, ô Sagesse offensée,
De la sainte Acropole habiter les hauteurs?

ARISTOGITON.

Ces terreurs, ô vieillard, sont peut-être d'un sage;
Mais plus un mot de plainte et de mauvais présage:
La sœur d'Harmodius, Ismène, vient à nous.

N'effrayons pas la vierge au regard chaste et doux :
C'est un sourire ami que Pallas nous adresse.
Telle au divin Ulysse, en sa noire détresse,
Quand l'écume des flots souillait encor ses flancs,
Parut Nausicaè, grande et fière, aux bras blancs;
Artémis est moins svelte, Hélène était moins belle,
Quand les vieillards troyens se levaient devant elle.

LE CHŒUR.

La noble canéphore hésite en son chemin,
Sa corbeille de fleurs oscille sous sa main.

VICTOR DE LAPRADE.

La suite prochainement.

UNE EXCURSION

DANS LES

PROVINCES CENTRALES DE L'INDE

Chargé en 1866 par le gouvernement d'aller aux Indes étudier les ressources que la partie occidentale de cette vaste contrée peut offrir à notre commerce, j'y ai fait deux voyages intéressants ; le premier dans les provinces centrales, qu'aucun Français avant moi n'avait visitées, le second dans les États du Nizam (ancien royaume de Golconde), où nous avons laissé des souvenirs brillants et où vivent encore les noms de Dupleix et de Bussy. Ma position m'ayant permis d'établir de nombreuses relations, aussi bien avec la société anglaise qu'avec les indigènes, je me suis trouvé à même d'étudier de près ces pays et leurs habitants.

L'Inde n'est pas bien connue en France ; nos écrivains ne répètent guère les uns après les autres que des phrases toutes faites sur la société, les mœurs et la religion des Hindous. Un voyageur qui visite le pays n'a pas de peine à se convaincre du peu d'exactitude de ce qu'il a lu chez nous sur ce sujet. De là au désir de rectifier ces erreurs il n'y a pas loin. Pour moi, du moins, ce désir m'est promptement venu ; mais au moment de prendre la plume, j'ai hésité.

En France, si l'on n'est pas ce qui s'appelle *homme de lettres*, on n'ose pas écrire. Il n'en est pas de même en Angleterre, où le voyageur raconte tout simplement ce qu'il a vu, sûr à l'avance de trouver des lecteurs.

C'est ce que j'ai essayé de faire.

J'ai la conviction que bientôt nos relations avec la presqu'île de

l'Hindostan deviendront importantes, et je serai heureux si, en rectifiant quelques-uns des jugements que la plupart de mes compatriotes portent sur l'état actuel de ce pays, je puis aider au mouvement qui s'annonce pour un avenir très-prochain.

I

Arrivé à Bombay depuis quelques mois seulement, je ne croyais pas avoir bientôt l'occasion de visiter l'intérieur de l'Inde, lorsque dans le courant de décembre 1866 un heureux hasard me mit en relations avec M. R. C., qui occupe une position importante dans l'administration anglaise des provinces centrales. Toujours en quête de renseignements, je profitai de ce gentleman pour obtenir des détails sur cette contrée, complétement inconnue en France. Après avoir répondu à mes nombreuses questions avec une bonne grâce charmante, il m'apprit que vers la fin du mois il y aurait à Jubbulpore, ville considérable des provinces centrales, une exposition des produits de l'industrie, et il me proposa d'aller la visiter. « Je suis, me dit-il, un des commissaires de cette exposition ; si vous acceptez mon offre, je vous faciliterai les moyens de faire le voyage. Ce sera une excellente occasion d'étudier une des parties les plus intéressantes de l'Inde. Vous trouverez à Jubbulpore une réunion complète de chefs indigènes des environs, vous parcourrez une contrée pittoresque et vous reviendrez enchanté de votre excursion. Je pars ce soir. Si vous venez, écrivez-moi à Nagpore. Peut-être de là pourrai-je faire une partie de la route avec vous. »

L'offre me séduisait fort. Malheureusement M. R. C. n'avait pas été très-explicite sur la question des voies et moyens. « Vous viendrez par le chemin de fer jusqu'à Nagpore, m'avait-il dit, et ensuite nous nous arrangerons. »

J'allai moi-même au chemin de fer pour tâcher de compléter mes informations.

— La ligne n'est pas encore ouverte jusqu'à Nagpore, me fut-il répondu, nous ne pouvons vous transporter que jusqu'à Scindie, à 30 milles de cette ville.

— Très-bien. Et de Scindie à Nagpore, y a-t-il un service organisé ?

— Nous ne le croyons pas.

— Comment le savoir ?

— En écrivant à Nagpore.

Ce n'était ni précis ni encourageant. Ce qui me rassurait encore

moins, c'étaient les réponses à la question que je faisais de tous côtés : « Comment va-t-on de Nagpore à Jubbulpore? »

Tout le monde l'ignorait.

La seule chose que l'on m'affirmât, c'était que le trajet ne pouvait pas s'effectuer en voiture; or, je savais déjà qu'on n'y allait pas en chemin de fer.

J'avais des raisons sérieuses pour désirer faire ce voyage, et plus les difficultés se multipliaient, plus je mettais d'ardeur à trouver les moyens de l'accomplir.

J'en étais là, lorsqu'à une soirée donnée par le gouverneur de Bombay, je causai avec un des aides de camp de Son Excellence. Il avait appris de M. R. C. que j'irais probablement à Jubbulpore, et me demanda ce que j'avais décidé. Je lui fis part du peu de succès de mes investigations.

— J'ai fait ce voyage, me dit le major C... Vous ne pouvez aller qu'à cheval ou en bullock gharry (voiture attelée de bœufs), ce qui est la pire espèce de locomotion. Mais vous verrez un pays magnifique. Il est même fâcheux, si vous devez voyager dans l'Inde, que vous débutiez par là, car ensuite tout vous paraîtra mesquin.

Le lendemain, je reçus de M. Temple, commissaire en chef des provinces centrales, une invitation qui coupa court à mes perplexités. Une lettre de M. R. C. me faisait savoir en même temps que si je partais le 18, je le trouverais probablement à Scindie, d'où il me faciliterait les moyens d'aller à Nagpore.

Avant de continuer, il faut que je demande grâce pour les minutieux détails que l'on trouvera dans le cours de cette narration. Les petites difficultés accumulées arrêtent plus de voyageurs que les dangers réels. Dans l'intérêt de ceux qui viendront après moi, je donnerai autant que possible le moyen de résoudre ces petites difficultés.

L'Inde, en effet, offre trop d'avenir à notre commerce pour qu'il ne s'y implante pas et ne s'y développe pas par la force même des choses, aujourd'hui que le canal de Suez est ouvert et que la grande voie ferrée qui va relier Bombay à Calcutta se termine. J'écris pour ceux qui ne connaissent pas plus ce pays que je ne le connaissais moi-même. J'avais lu avant mon départ les ouvrages anciens et les publications récentes avec l'intérêt qu'apporte à cette lecture un homme qui va passer quelques années dans une contrée tout à fait nouvelle pour lui, et pourtant je n'y avais pas trouvé d'informations utiles. J'essaye de donner à ceux qui se trouveront dans le même embarras que moi les renseignements que j'aurais voulu avoir.

C'était le 14. Le départ était fixé au 18. J'avais bien juste le temps de faire mes préparatifs. Je mis mon monde en campagne, et le surlendemain tout était prêt.

Voici, à l'usage des voyageurs inexpérimentés, la liste exacte des objets que j'emportais :

1° Une malle à habits, bien entendu ;

2° Une batterie de cuisine portative, car je savais que je serais probablement dans la nécessité de faire préparer mes repas par mon domestique ;

3° Une caisse contenant du vin et des conserves alimentaires, afin de n'avoir pas trop à compter sur des ressources d'approvisionnement très-hypothétiques ;

4° Un lit de voyage, qui consistait en une grosse couverture ouatée faisant fonction de matelas, une autre plus légère et un oreiller ; le tout roulé et attaché par une courroie en cuir est très-portatif, et tient peu de place.

Si on relit les anciens voyages dans l'Inde, l'on verra que les choses sont bien simplifiées, et que l'on peut se mettre en route pour aller assez loin (puisque Jubbulpore est à 800 kilomètres de Bombay) sans se préoccuper de tout l'attirail qui était indispensable il y a quelques années.

Quant aux armes, on ne va pas dans un pays comme celui que j'allais parcourir et dont les jungles sont peuplées de tigres, de panthères, de hyènes, d'ours, de loups, etc., sans prendre ses précautions[1].

Outre un fusil double, j'avais un rifle de très-fort calibre, un revolver à six coups et un solide couteau de chasse. Mon domestique musulman, Abdhul, était si fier et si content d'avoir aussi un fusil, que, si je l'eusse laissé faire, il serait allé au bazar acheter mes provisions de route avec son arme en bandoulière.

Le jour convenu, à huit heures du soir, je me rendis à la station, où mes domestiques m'avaient précédé avec les bagages. Un quart d'heure après, j'étais installé dans un wagon de première classe. Inspection faite de mon compartiment, je fus assez satisfait. Sur les chemins de fer de l'Inde, l'espace est moins ménagé que dans nos wagons français, et il n'y a pas de séparations de places. J'étais dans un véritable petit salon bien aéré par le haut et par les côtés, ayant une large banquette à droite, une autre à gauche et une troisième au fond ; en face de celle-ci une porte pour communiquer avec un second salon. Mon domestique avait préparé mon lit, c'est-à-dire qu'il avait étendu ma couverture sur une banquette et arrangé les

[1] D'après le dernier relevé, on a tué dans les provinces centrales, en 1867, deux mille cinq cent quatre-vingt-quatre animaux féroces, soit : 653 tigres, 860 panthères et léopards, 117 loups, 442 hyènes et 452 ours. — Le *Bombay Times* venait, en outre, de publier les détails d'une chasse aux éléphants pendant laquelle on avait tué 45 de ces animaux.

coffres aux provisions sur une autre. Je n'avais qu'à me coucher. C'est ce que je fis aussitôt que le convoi fut en marche, et je dormis pendant quelques heures presque aussi bien que si j'eusse été dans mon lit. Je m'éveillai, fort incommodé par une poussière épaisse qui remplissait mon wagon.

Dans un pays où il ne tombe pas une goutte d'eau depuis le mois de septembre jusqu'au mois de juin[1], la poussière de la route n'est pas un vain mot.

A deux heures du matin environ, je profitai d'un temps d'arrêt et j'appelai mon domestique Abdhul pour avoir de l'eau fraîche. Abdhul se garda bien de m'entendre; certain que j'ignorais dans quel wagon il se trouvait et que je n'irais pas le relancer, il se tint coi. J'allai moi-même à la fontaine, placée, selon l'usage du pays, à l'endroit le plus apparent de la station, et qui contient de bonne eau filtrée pour les voyageurs.

Les Parsis et les Hindous n'usent jamais de cette eau; les premiers reçoivent la leur d'un Parsi, et les Hindous ne boivent que celle qui leur est apportée par un brame. La question de l'eau est ici d'une grande importance; cela constitue une difficulté sérieuse pour la civilisation et une réforme très-délicate à opérer dans les idées et dans les mœurs.

L'eau dont se servent les Hindous pour boire, faire leurs ablutions et laver leurs idoles, ne doit pas avoir été souillée par le contact d'un individu qui n'appartient pas à leur religion; ce préjugé les empêche de venir en Europe. Les prescriptions à cet égard sont si rigoureuses qu'il est interdit aux brames, comme étant de la plus haute caste, d'accepter de l'eau de qui que ce soit; mais les individus des autres castes peuvent la recevoir des brames.

Les femmes indigènes vont quelquefois fort loin chercher tous les matins la provision d'eau nécessaire à la consommation de la journée; avant de partir, elles doivent avoir fait leurs ablutions et être dans un état de propreté parfaite.

A huit heures du matin, le train s'arrêta à Maudgaum. Je vis paraître à la portière de mon wagon un gentleman tout de blanc habillé et de manières fort courtoises. Ce gentleman était un employé anglais qui m'annonça qu'il y avait un arrêt de vingt-cinq minutes, et se mit obligeamment à ma disposition en reconnaissant que j'étais étranger.

Je descendis faire une promenade sur la plate-forme. Quel singu-

[1] La *mousson*, c'est-à-dire la saison des pluies, commence à Bombay le 15 juin et dure jusqu'à la mi-septembre. Depuis cette époque jusqu'à la mousson prochaine. il ne pleut pas, même légèrement.

lier spectacle que celui de ces voyageurs hindous, et quel contraste entre ces deux mots : turban et chemin de fer !

Je ne croyais pas que les indigènes profitassent autant de la vapeur. Notre convoi était composé de nombreux wagons, et tous, excepté ceux de première classe, étaient remplis. Des brames, des Parsis, des banians, des bayadères, des femmes musulmanes. Tout ce monde-là en chemin de fer !

Et la poésie de l'Orient, que devient-elle ? La poésie y perd certainement quelque chose, mais la civilisation y gagne.

Puisque j'ai parlé des Parsis, je vais profiter de ce que le train est en marche pour donner quelques renseignements sur cette communauté.

Les Parsis ne sont guère connus en France que de quelques négociants de Bordeaux ou de Marseille qui sont en relations d'affaires avec eux. Dès mon arrivée à Bombay, j'avais remarqué des indigènes qui se distinguaient des autres par leur costume. Il se composait d'un long vêtement[1] de calicot blanc où l'on trouve les éléments mélangés de la tunique et du paletot, fermé autour du col, agrafé sur la poitrine et descendant jusqu'aux genoux, d'un pantalon[2] en soie ou en satin de Chine de couleur claire, de chaussures à l'européenne et d'une coiffure de forme étrange[3], de couleur sombre qui n'est ni un turban ni un chapeau européen, et qui ressemble à une espèce de mitre terminée carrément par le haut et penchée en arrière. Je pensai qu'ils appartenaient à une secte religieuse bien distincte.

Ils sont loin d'avoir le teint aussi brun que les Hindous, et beaucoup d'entre eux ne diffèrent pas à cet égard des habitants du sud de l'Europe.

La régularité de leurs traits, qui rappellent ceux des Arméniens, et aussi leurs manières aisées, me frappèrent et me firent supposer tout d'abord qu'ils étaient eux-mêmes étrangers à Bombay.

C'étaient des Parsis, autrement dit les anciens guèbres ou les adorateurs du feu.

Leur histoire est intéressante. Obligés de fuir de la Perse lorsque les Arabes l'envahirent, vers la fin de l'année 600, ils cherchèrent d'abord un refuge contre le fanatisme musulman dans l'île d'Ormuz

[1] *Angraka.*

[2] *Pyjama*, en calicot, comme l'angraka, pour les classes pauvres.

[3] *Pagri* ou turban. On le porte toujours dehors et dans la maison, excepté pendant les repas. Ce serait un manque de respect de l'ôter devant un ami ou un supérieur. Cependant cette coutume tend à disparaître, et l'on voit souvent les Parsis ne conservant dans leurs bureaux qu'une petite calotte en soie qu'ils ne doivent jamais quitter, même pendant la nuit.

(golfe Persique); ils vinrent ensuite à Diu (extrémité sud-est de la province de Kuttywar), et enfin, au commencement du siècle suivant, ils débarquèrent à Sanjam.

L'histoire ne parle presque pas d'eux jusqu'aux premières années du seizième siècle, époque où ils prêtèrent leur appui au monarque indien qui leur avait donné asile contre les attaques du sultan musulman d'Ahmedhabad-Mahmoud-Bejada.

Dans cette circonstance, afin de mettre leur feu sacré à l'abri de toute profanation, ils le transportèrent dans les jungles de Wasanda, d'où, après la défaite et la fuite de Mahmoud-Bejada, ils le rapportèrent à Nansari. Il y est encore.

Depuis cette époque, ils se sont établis dans le Guzerate, à Surate, à Broach, à Khambayat, à Ahmedhabad, à Damon et à Bombay, où ils se livrent généralement aux affaires de commerce.

Il y en a aussi à Calcutta, dans la présidence de Madras, et j'en ai vu à Aden et à Ceylan.

On a beaucoup écrit sur la religion des Parsis, mais on s'est trompé lorsqu'on les a appelés adorateurs du feu.

Autant que j'ai pu m'en rendre compte dans les différentes conversations que j'ai eues avec eux, ils croient à un Être suprême qui nous récompensera ou nous punira dans l'éternité selon nos mérites. Ils croient donc à l'immortalité de l'âme et vénèrent la mémoire des morts. Le feu est pour eux la représentation sensible d'un principe vivifiant et créateur.

Dans leurs temples, ils entretiennent le feu sacré avec le plus grand soin et font allumer par le prêtre un morceau de bois de sandal qui brûle pendant leurs prières.

Lorsque le matin et le soir les Parsis se prosternent sur le bord de la mer, ce n'est ni le soleil ni la lune qu'ils adorent, ils ne les regardent même pas comme des intercesseurs entre l'Être suprême et eux; ils ne les adorent pas plus que le feu : c'est simplement un hommage qu'ils rendent aux plus belles créations de cet Être tout-puissant.

Leurs mœurs et leurs habitudes tendent à se modifier d'une façon très-sensible, par suite de leurs relations de jour en jour plus suivies avec les Européens.

Lorsque leurs ancêtres vinrent dans l'Inde, ils durent promettre de respecter certaines coutumes religieuses des Hindous et de ne rien faire qui pût les blesser.

Peu à peu, l'exemple de ceux au milieu desquels ils vivaient les amena à adopter quelques-unes de ces coutumes qui ne portaient pas atteinte à leur religion même.

Aucune prescription ne défend aux Parsis l'usage de la viande de

bœuf, et s'ils n'en mangent pas, ce n'est que pour obéir à une des premières conditions imposées à leurs ancêtres par les Hindous, pour qui le bœuf est un animal sacré ; mais un Parsi pourrait très-bien, sans manquer à ses devoirs religieux, manger à Paris un filet sauté aux champignons ou à Londres un rosbif saignant, puisque le motif pour lequel ils s'en abstiennent dans l'Inde n'existe pas là, et qu'ils ne courraient risque d'offenser personne.

Cependant, de génération en génération, la tradition première s'est perdue ; les Parsis en sont arrivés à avoir pour le bœuf un respect qui va si loin qu'ils donnent à son urine la vertu de laver toutes les souillures ; non-seulement ils s'en frottent les yeux et le bout des oreilles, mais encore — qu'on pardonne ce détail choquant à un historien véridique — ils s'en rincent la bouche. Le matin, je les ai vus, armés du lota ou petit vase en cuivre destiné à recevoir la précieuse liqueur, se livrer à cet exercice de purification ; mais je connais beaucoup de Parsis éclairés qui considèrent toutes ces pratiques comme les restes d'un temps de superstition et d'ignorance, et qui regarderaient comme une sorte de dégradation de les continuer.

Suppose-t-on, par exemple, que les Parsis instruits et qui ont voyagé croient encore à l'astrologie ? pas le moins du monde. Cependant à la naissance d'un enfant[1], surtout d'un enfant mâle, on tire son horoscope et l'on a soin de remarquer sous quelle planète il est né; mais ces absurdités vont disparaître avec la prochaine génération. Si elles sont encore tolérées, c'est à cause des grands parents et de la mère, qui ne sont pas assez éclairés pour abandonner ce qu'ils ont vu pratiquer jusqu'à présent.

Il en est de même pour le mariage. Aujourd'hui il s'opère, à cet égard, une révolution qui aura des conséquences favorables au progrès de la communauté parsie.

Parmi les usages hindous adoptés par les Parsis, l'un des plus fâcheux est celui des mariages précoces. On marie les enfants aussi jeunes que possible, vers quatre ou cinq ans, et l'on ne consulte, bien entendu, que les convenances des parents.

Voici en quoi consiste la cérémonie du mariage : on place deux chaises l'une à côté de l'autre ; on fait asseoir le marié sur l'une, la mariée sur l'autre. Le marié prend dans sa main droite la main droite de la mariée. Les parents tiennent un mouchoir déployé entre

[1] Lorsque la mère est prise par les douleurs de l'enfantement, elle est transportée au rez-de-chaussée de la maison où elle doit accoucher. Le sol du rez-de-chaussée est toujours en terre battue. On peut le laver et le purifier de la souillure, au lieu qu'aux étages supérieurs, le parquet étant en bois et les pores du bois pouvant être atteints ,il n'est pas possible de le purifier.

eux deux pour les empêcher de se voir, et, pendant que le prêtre dit les prières d'usage, les chaises des enfants sont réunies par un fil symbolique qui en fait plusieurs fois le tour. C'est la partie décisive et la plus importante de la cérémonie. Toutes les dépenses folles que l'on peut imaginer ont lieu dans ces occasions : musique, feux d'artifices, repas, réjouissances, rien n'est ménagé pendant plusieurs jours, et souvent les parents sont longtemps dans la gêne des suites de ces prodigalités. Les deux mariés retournent ensuite dans leur famille, et leur réunion définitive n'a lieu que lorsque la jeune fille a atteint l'âge nubile.

La polygamie est permise en droit parmi les Parsis ; mais, en fait, aucun mari n'oserait avoir plusieurs femmes.

Il se fait d'ailleurs en ce moment une réaction puissante contre les unions précoces : beaucoup de jeunes Parsis déjà prétendent ne pas être liés par les engagements réciproques de leurs parents et font appel à la cour de divorce. On vient de donner à cette cour une nouvelle organisation qui prouve que les Parsis désirent absolument secouer les anciens préjugés.

Jusqu'à l'année précédente, les demandes de séparation, les plaintes conjugales, étaient jugées par un tribunal parsi *ad hoc*, mais, vis-à-vis de la loi anglaise, il s'ensuivait parfois des irrégularités qui pouvaient porter préjudice à la famille. Afin d'y obvier, tous ces cas sont déférés maintenant à un juge de la haute cour de justice de Bombay qui, assisté d'assesseurs parsis, prononce le jugement. Cela a été une grosse affaire qui ne s'est pas faite sans beaucoup de résistance de la part du parti conservateur ; mais, par un acte du gouvernement, elle a été décidée, et maintenant l'on peut voir tous les jours, par les publications des journaux, que *the Parsee matrimonial Court* est fort occupée.

Les époux divorcés peuvent ensuite se remarier chacun de leur côté.

Après avoir fait connaître les cérémonies usitées lors de la naissance et du mariage d'un Parsi, il me reste à rapporter celles qui ont lieu à sa mort.

La tâche ici est plus ingrate, et il est impossible de ne pas éprouver un sentiment de dégoût en écrivant des détails dont la lecture répugnera à tous ceux qui regardent le respect rendu aux dépouilles des morts comme un devoir sacré.

Lorsqu'un Parsi est sur le point d'expirer, on le descend au rez-de-chaussée de la maison, dont le sol, ainsi que je l'ai dit précédemment, est toujours en pierre ou en terre battue et peut être lavé. C'est là qu'il rend le dernier soupir. Alors, et sans attendre beau-

coup, car, sous ce ciel de feu, il ne faut pas garder les morts longtemps, le corps, après que les membres ont été attachés d'une façon particulière, est enveloppé dans une pièce de coton blanc et placé sur un cadre ou civière en fer. Les porteurs le sortent par une porte latérale, de préférence à la porte d'entrée ; c'est déjà un objet immonde qui souille la maison et dont on doit se débarrasser au plus tôt.

Porté sur les épaules de deux hommes, il est accompagné par les parents et les amis marchant deux à deux et se tenant ensemble par un mouchoir blanc. Ils vont toujours à pied et sont en grande toilette, c'est-à-dire qu'ils portent le djama ou large ceinture blanche avec un gros nœud sur le côté.

En approchant de Malabar Hill (à Bombay), on aperçoit trois tours d'aspect lugubre. Ce sont les *tours du Silence* (dockma), en haut desquelles sont perchés de sinistres vautours qui s'agitent en poussant des cris affreux lorsque le funèbre cortége approche.

A quelque distance des tours (soixante-dix pieds), on s'arrête : le satom ou service religieux a lieu pendant que les porteurs s'acheminent vers l'une d'elles et qu'ils y introduisent le corps dépouillé de son linceul.

Les vautours se précipitent alors sur cette pâture, ils la déchirent et s'en disputent les lambeaux qu'ils dévorent. On dit même, mais cet usage a cessé, que les hommes chargés d'introduire le cadavre dans la tour restaient pour guetter quel œil était le premier arraché des orbites.

Selon que c'était l'œil droit ou l'œil gauche, on prédisait l'état de félicité ou de misère qui attendait l'âme dans l'autre monde.

Quelle différence avec les mahométans sur ce point ! Rien n'égale le respect de ceux-ci pour leurs morts. Ils le prouvent par la magnificence des tombeaux qu'ils leur élèvent.

Les Hindous brûlent les leurs et en jettent les cendres dans le fleuve.

Les Parsis devraient renoncer à une pratique si abominable. Ils ont beau être doux et paisibles, quand on les voit, on songe involontairement à ces affreuses tours du Silence.

Dans les habitudes de la vie, ils cherchent à imiter les Européens : leurs voitures, leurs ameublements, sont à la mode anglaise.

Un jour j'allai faire une visite au Parsi P..., un des plus riches de la communauté.

Je parcourus d'abord les allées d'un beau jardin, non sans être quelque peu surpris de voir des choux, des choux magnifiques, il est vrai, se prélasser majestueusement entre les myrtes, les roses et les

jasmins. Ma voiture s'arrêta devant une vaste vérandah où le maître de la maison vint me recevoir, et je fus alors introduit dans un grand salon meublé à l'anglaise.

En disant meublé à l'anglaise, je me trompe; je devrais dire meublé avec des meubles anglais. Il y en avait autant que l'on peut en mettre dans une chambre à côté les uns des autres : canapés, fauteuils, poufs, coins-de-feu même, formaient un assemblage d'articles de tapissier des plus singuliers et des plus discordants. Au milieu du salon, un beau tapis de Bruxelles, à un bout un tapis des plus communs de fabrication anglaise, et à l'autre extrémité un joli tapis de Perse. Mais ce qui excita le plus mon étonnement, ce fut l'ornementation des murs, recouverts d'un de ces affreux papiers communs anglais à dessins lourds, de couleur bleue sur un fond chocolat.

Des spécimens de tout ce que la France produit de peintures de mauvais goût étaient accrochés là ; des choses sans nom, dans le genre de celles que l'on voyait il y a quelques années dans les bureaux d'omnibus, à vingt francs les quatre, à l'huile, tout encadrés. De mauvaises lithographies, des enluminures telles qu'on en gagnait *à tout coup, à la rouge ou la noire*, aux boutiques de macarons, et représentant les *Deux amis*, l'*Empereur Napoléon et le général Bertrand*, ou bien la *Douce confidence*, où un jeune homme en habit bleu, gilet jaune et pantalon lilas, est assis sur un banc à côté d'une jeune fille en robe rose tirant sur le rouge.

Mon hôte paraissait éprouver pour ces productions une admiration sérieuse.

Il faut mentionner aussi le tableau mécanique de rigueur, avec un vaisseau qui se balance sur la mer agitée, un train de chemin de fer qui traverse un pont, tandis qu'au-dessous une compagnie de soldats défile sur un autre petit pont; et que, dans un coin, une blanchisseuse bat son linge. Ces tableaux ont un grand succès, ainsi que les cartonnages sabliers.

Sur les consoles et sur les tables, des vases contenant des fleurs artificielles de toutes les couleurs, semblables à ceux qui ornent la cheminée de nos ouvriers, et encore, chez nous, a-t-on fait justice de ces objets. Des pendules en porcelaine, en marbre, en zinc doré, tout ce que le mauvais goût peut étaler de plus désagréable à l'œil. Il ne serait plus possible de retrouver de ces vieux modèles à Paris.

M. P... prisait par-dessus tout, comme objets véritablement artistiques, des poules en terre cuite peinte qui servent sur nos tables à contenir les œufs à la coque pour le déjeuner. Il y en avait six de couleurs différentes sur une console dorée.

Les Parsis aiment beaucoup les lumières et les glaces. Tout autour du salon, il y avait une certaine quantité de grandes et belles glaces

richement encadrées; trois lustres à girandoles de cristal étaient pendus au plafond en compagnie d'une vingtaine de lampes de couleur verte, rouge et blanche qui devaient produire le soir un assez bel effet.

Pendant qu'il me faisait voir toutes ces magnificences, j'avais avec mon hôte une conversation en musique extrêmement fatigante. Aussitôt après mon arrivée dans le salon, on avait lâché les ressorts d'une boîte à musique d'une sonorité formidable, et tout ce que nous dîmes fut accompagné de morceaux choisis des opéras de Verdi et de Donizetti. C'est une véritable passion que les indigènes ont pour ces boîtes; chaque maison a la sienne, petite ou grande, et on en achète toujours. Il ne faut pas se moquer de ce manque complet de bon goût : ce n'est pas la faute de ces gens-là; ils ont bonne volonté et payent très-cher toutes les mauvaises choses qu'ils achètent, mais l'Europe ne leur envoie que des rebuts, ils n'en savent pas davantage. Le bon goût, la connaissance du beau, ne s'acquièrent que par la comparaison que l'on peut faire à chaque instant entre des œuvres choisies de beaux-arts.

Le gouvernement anglais ne se croit pas obligé de faire aimer la bonne musique et les bons tableaux à ses sujets de l'Inde. Ce n'est pas précisément son affaire. Les compositeurs et les peintres ne sont pas aussi nombreux en Angleterre que les ouvriers des filatures, et ce qui lui importe, c'est de continuer les bonnes traditions industrielles et commerciales pour le placement de ses produits manufacturés.

On m'amena les enfants, filles et garçons, au nombre de cinq ou six. L'aîné pouvait avoir dix ans. A cause d'une grande fête qui devait avoir lieu le soir, ils étaient revêtus de leurs plus beaux habits. On ne peut pas imaginer jusqu'où va l'extravagante passion des parents pour la parure de leurs enfants.

La coiffure de l'un des petits garçons, espèce de calotte haute, était brodée de perles de la plus grande beauté; les autres avaient aussi des coiffures plus ou moins riches.

Filles et garçons portaient des boucles d'oreilles et des colliers de très-bon goût et de grande valeur. Une des petites filles avait un collier en émeraudes et en diamants que l'on me dit valoir 6,000 roupies (15,000 francs). Tous étaient revêtus de robes en soie, à broderies d'or et d'argent, auxquelles le seul reproche à faire était d'être d'un effet trop lourd pour de si petits corps.

On me fit passer dans la salle à manger, longue pièce dont l'ameublement n'offrait rien de particulier.

La table, préparée pour une cinquantaine de convives, était ornée de fleurs et de fruits de toutes sortes.

Au dîner ne devaient assister que des hommes, les femmes n'étant jamais admises aux réunions[1].

Sauf qu'ils s'abstiennent de la chair du bœuf et de celle du porc, les Parsis se nourrissent comme nous. Il faut que leurs mets soient apprêtés par un cuisinier de leur religion.

Ils boivent, comme nous, des vins de toutes sortes, ainsi que des liqueurs. On dit même...., mais je ne puis parler que de ce que j'ai vu...., et s'il arrive aux Parsis, le soir, de fêter Bacchus au son d'une boîte à musique, je l'ignore, et je n'en ai jamais vu un seul ivre dans la rue.

Ayant aperçu au bout de la salle à manger les dames de la maison qui surveillaient les apprêts du dîner, je demandai à leur faire mon salam. Elles ne parlaient pas anglais, de sorte que je ne les retins pas longtemps.

J'avais entendu tant vanter la beauté des dames parsies, qu'il faut bien que j'en dise quelques mots. Elles ont généralement de grands yeux, de jolies dents, de beaux bras. La taille devient magnifique, trop magnifique, lorsqu'elles ont dépassé la première jeunesse, qui dure peu.

En ce qui concerne leur toilette, les robes, en soie, provenaient de nos meilleures fabriques de Lyon, et les pierres précieuses qui brillaient sur leurs bijoux étaient véritablement splendides.

Lorsque je me retirai, le maître de la maison m'offrit, selon la mode parsie, un joli bouquet de fleurs naturelles aspergé d'essence de rose[2]. Parmi les indigènes, les Parsis sont ceux qui, par leurs goûts, leurs aptitudes et leurs tendances, se rapprochent le plus des Européens.

Ils sont industrieux, persévérants, et ont l'esprit pratique des affaires. Ils apprennent facilement les langues, et tous ceux de la classe moyenne même, outre le guzerati et l'hindostani, savent parfaitement l'anglais. J'en connais plusieurs qui parlent très-bien le français.

Leur caractère tranquille les éloigne de l'état militaire et de la marine. On ne trouve parmi eux ni forgerons, ni maçons, ni couvreurs, ni chaudronniers. Les professions auxquelles ils s'adonnent plus particulièrement sont celles de négociants, banquiers, fournisseurs de navires, courtiers de commerce, changeurs, tapissiers, maîtres de taverne, boulangers, pâtissiers, employés dans les maisons de

[1] Les dames parsies n'accompagnent jamais leurs maris aux théâtres, aux concerts ou à la promenade.

[2] Les Hindous offrent aussi à leurs visiteurs des colliers et des bracelets en fleurs naturelles, généralement des roses et des jacinthes.

commerce anglaises, maîtres d'hôtel dans des familles anglaises, horlogers, peintres, cuisiniers, pharmaciens, fabricants de turbans, etc.

On les accuse de ne pas être de très-bonne foi dans les affaires, et l'on assure qu'il faut bien se tenir sur ses gardes dans les transactions commerciales que l'on suit avec eux.

Cette accusation portée sur la communauté parsie en général, et donnée comme un trait de son caractère, me paraît sévère.

Il n'y a pas de caste parmi eux qui s'oppose, comme chez les Hindous, au développement de la civilisation. Ils peuvent voyager et aller étudier les sociétés étrangères. Quelques-uns le font; il faut que leur exemple soit suivi. Il faut qu'ils reviennent surtout de notre vieille Europe avec cette conviction qu'aussi longtemps que la femme restera parmi eux dans l'état d'infériorité où elle est, ils n'entreront pas franchement dans la voie de la civilisation.

Le train s'arrêta de nouveau à midi.

Un employé, aussi blanc de costume et aussi courtois que son collègue de Maudgaum, vint me prévenir que j'étais à Bosaawul et que les voyageurs pour Scindie changeaient de voitures.

Cette opération ennuyeuse partout occasionne toujours un dérangement désagréable, qui s'accroît beaucoup lorsqu'il faut opérer celui d'une chambre à coucher et d'une salle à manger (car mon wagon était tout cela pour moi); mais sur l'ordre de l'employé, trois ou quatre *coolees* enlevèrent en un clin d'œil mes malles, mon coffre à provisions et mes habits, qu'ils déposèrent sur la plate-forme. J'appelai Abdhul, que j'avais fini par retrouver, et je me disposais à lui faire emballer et mettre tout en ordre, lorsque le même employé me dit : « Si vous n'êtes pas habitué au soleil, ne restez pas ici, allez au buffet : je vais faire transporter ce qui vous appartient dans le nouveau wagon que vous devez occuper jusqu'à Scindie. Vos domestiques prendront ensuite soin de tout, et je vous ferai prévenir au moment du départ. »

Il est impossible de pousser la complaisance plus loin, et je dois dire que l'on retrouve partout les mêmes prévenances de la part des employés anglais.

Je suivis donc le bon conseil qui m'était donné, et je m'installai à la table du buffet en face d'un grand verre de limonade bien fraîche. Un gentleman qui attendait sans doute un train, ronflait de toute sa force sur un sopha près de la fenêtre. Dans toutes les grandes stations, il y a au service des voyageurs des lits pour passer la nuit au besoin, et, souvent même, une salle de bain.

Rien n'est plus agréable que cet arrangement. Un voyageur fatigué ou obligé de séjourner quelques heures à la station, peut prendre son

bain froid (habitude que l'on ne doit pas négliger dans l'Inde, surtout en voyage), commander son dîner, le faire préparer, même par son domestique, et, après avoir fait étendre sa couverture sur le cadre natté en bambou qui sert de lit, il lui est loisible de dormir ou de se reposer aussi longtemps qu'il le veut. Il y avait un autre cadre, et j'aurais bien suivi l'exemple du gentleman présent, mais je n'en avais pas le temps.

Bientôt, en effet, on vint m'avertir de monter en voiture. Il faisait toujours aussi chaud et il n'y avait pas moins de poussière.

Je n'en souffris pas trop à cause de la bonne installation du wagon, qui avait un système de petites jalousies très-bien combiné, et parce que, n'étant pas obligé d'observer les règles d'une étiquette rigoureuse en fait de toilette, je m'étais mis à mon aise.

Jusqu'au soir je parcourus un pays bien cultivé ; de magnifiques champs de coton s'étendaient de chaque côté de la route, à perte de vue, j'étais dans les provinces du Bérar, appartenant au Nizam, mais administrées par les Anglais depuis quelques années.

Ce pays, l'un des plus riches, sinon le plus riche et le plus fertile de l'Inde, était, quand les Anglais en prirent l'administration, presque entièrement dépeuplé, par suite des exactions des autorités musulmanes; le paysan n'avait rien à lui. Depuis que les Anglais sont à leur place, tout est rentré dans l'ordre; les agriculteurs, fortement encouragés, sont revenus dans leur pays natal. On leur a distribué des graines de coton, qui ont parfaitement réussi, le paysan est à son aise, et les provinces du Bérar jouissent d'une prospérité qui augmente tous les jours.

Vers minuit, je fus rejoint par M. R. C... Il venait de faire une tournée d'inspection et avait pris ses mesures pour me rencontrer.

A Scindie, où nous arrivâmes une heure après, le service du chemin de fer cessait. Quoique les rails fussent posés, les travaux de la voie n'étaient pas entièrement terminés jusqu'à Nagpore. Nous trouvâmes préparé par ses soins un lorry, c'est-à-dire un canapé en bois, semblable à ceux que nous avons dans nos jardins, fixé sur une petite plate-forme montée sur quatre roues adaptées aux rails. Le tout se démonte facilement.

On apporta les bagages sur la plate-forme, nous nous installâmes sur le banc, deux Hindous poussèrent la machine et nous nous mîmes en route. Il n'y a pas de manière de voyager plus agréable, et je ne saurais exprimer le plaisir que j'ai éprouvé à faire ce parcours de 30 milles.

Il faisait presque frais, car il était de très-bonne heure, nous entrions dans un pays pittoresque et tout nouveau pour moi, nous traversions tantôt de grands bois, tantôt des champs bien cultivés, aux-

quels succédaient des jungles sauvages que nous savions peuplées d'animaux féroces, mais où nous ne voyions que des oiseaux les plus charmants de la création, diaprés de toutes les couleurs, depuis celle de l'émeraude jusqu'à celle du saphir. Nous n'éprouvions pas la moindre fatigue, nous nous arrêtions où nous voulions pour admirer de beaux sites. Nous fîmes une petite halte à moitié route, à l'habitation d'un des constructeurs du chemin de fer, afin de laisser reposer nos hommes qui avaient déjà fourni une course de 15 milles. Ils étaient quatre, se relayant tour à tour ; tandis que deux poussaient le lorry en courant sur les rails, les deux autres se reposaient sur la plate-forme. Ces gens, du reste, sont d'excellents coureurs, et les nôtres ne paraissaient pas fatigués. Il est vrai qu'ils ne sont pas gênés par leur uniforme, qui se compose d'un turban et d'un langouti, très-petite pièce d'étoffe qui suffit à peine à sauver les convenances.

Après une demi-heure de repos, nous nous remîmes en route et nous arrivâmes à Nagpore sans avoir aperçu d'autres animaux sauvages qu'un magnifique sanglier et un chacal, porteur d'une assez mauvaise figure, qui rentrait chez lui après quelque expédition nocturne. Mes armes étaient bien enveloppées parmi les bagages.

La voiture de M. R. C... nous attendait. Nous traversâmes le cantonnement anglais qui est fort joli, et j'arrivai chez mon hôte quarante heures après avoir quitté Bombay.

C'est peut-être un peu long pour un trajet de 600 kilomètres; mais on n'a pas le droit de se plaindre lorsqu'on se rappelle la façon dont on voyageait dans l'Inde il y a quelques années, et dont je devais avoir bientôt à faire l'expérience.

Après avoir pris un repos bien mérité dans une chambre rafraîchie par le mouvement d'un large punka (grand éventail suspendu), je montai au salon pour attendre le dîner, qui devait réunir quelques-uns des principaux fonctionnaires de la ville de Nagpore. Cette pièce aurait pu, par le bon goût qui y régnait, soutenir la comparaison avec nos élégants salons de Paris : des fleurs à profusion dans des jardinières et dans des vases posés sur de jolis meubles de fabrication indienne, française et anglaise ; des tableaux, des gravures, des photographies, des statuettes et même des bibelots. Un petit boudoir charmant, à côté du salon, servait de serre, et, quoique M. R. C... soit garçon, on aurait dit que la main d'une femme avait présidé à l'arrangement du lieu, tant chaque objet était d'un bon choix et placé avec goût. Une large vérandah, dominant le paysage, formait un agréable fumoir confortablement garni d'ottomanes, de canapés, de fauteuils recouverts en fraîche étoffe perse. C'était à se croire dans une villa des environs de Paris, si, au milieu de toutes les futilités du luxe, on n'eût pas eu sous les yeux des rifles pour chasser le tigre,

des lances pour le sanglier, des revolvers et des armes de toute sorte; surtout si dans un champ vis-à-vis, un chameau n'eût pas été fort occupé à se régaler des feuilles d'un arbre au pied duquel il était attaché. La présence d'une jeune panthère de la plus belle venue, qui passait son temps à essayer de briser sa chaîne, ajoutait enfin à la couleur locale de cet ensemble. Sur les compliments que je lui fis de cet animal, M. R. C... me l'offrit pour le Jardin des Plantes[1].

A sept heures et demie, lorsque nous nous mîmes à table, la musique que M. R. C... avait fait venir, exécuta à mon intention quelques-uns de nos airs français. Si loin de son pays, si loin de sa famille et de ses amis, ce n'est pas sans une émotion profonde que l'on se sent rappeler tout à coup au souvenir les affections que l'on a laissées derrière soi. Pourquoi ne pas l'avouer? Je sentis une larme qui voulait se montrer.... J'en appelle à tous ceux qui se sont trouvés dans la même position que moi pour me la pardonner.

Je remarquai que la cuisine n'est pas meilleure à Nagpore qu'à Bombay, et je commençai à craindre que les mauvais cuisiniers ne fussent une des plaies de l'Inde.

De belles porcelaines et de magnifiques cristaux ornaient la table très-joliment servie. Mais tout ce que l'on mangeait était mauvais et tellement poivré, épicé et chauffé, qu'avec l'addition des sauces plus ou moins Worcester, contenues dans la petite pharmacie portative des tables anglaises, j'avais peur, en allumant mon cigare, d'allumer en même temps un feu d'artifice dans mon estomac. Ces stimulants sont, dit-on, nécessaires ici pour la digestion.

Le lendemain, de bonne heure, je commençai mes courses dans Nagpore. Le club, comme tous les clubs anglais, est parfaitement installé et aménagé. Le jardin, qui appartenait autrefois au rajah, ne répond pas, quoique joli, à tout ce que l'on raconte sur les jardins de l'Inde. Ce qu'il contient de plus remarquable est une grande quantité de rosiers aux fleurs magnifiques et des orangers tellement chargés de fruits, que l'on est obligé de soutenir les branches à l'aide de tuteurs. Tout auprès du club est un beau lac qui fournit de l'eau à la ville.

Comme les chevaux de M. R. C... étaient fougueux, nous manquâmes de prendre un bain dont nous nous serions difficilement tirés.

De là, nous allâmes visiter un ancien palais des rajahs de Nagpore, aujourd'hui inhabité. Il tombe presque en ruine, et il est impossible de bien juger de ce qu'il pouvait être. Deux pièces seulement ont un peu résisté aux injures du temps; ouvertes sur des jardins, elles servaient de salle de repos. L'une est ornée de glaces assez belles

[1] On a été obligé de la tuer à cause de son caractère cruel.

et assez grandes, très-rapprochées le unes des autres, et cachant complétement la muraille ; l'autre est entièrement tapissée de petits tableaux anglais, français et chinois fort anciens. J'ai reconnu aussi des gravures que l'on ne retrouve plus que dans les dépôts de la bibliothèque impériale. Quoique l'on ait peu consulté les règles de l'art pour le placement de tous ces cadres, l'effet n'en est pas désagréable à l'œil. En sortant du palais, nous reprîmes notre promenade dans la ville noire jusqu'à la résidence actuelle du rajah.

Toutes les stations anglaises sont divisées en deux parties : le cantonnement où les Européens ont des habitations (bungalos), auxquelles ils tâchent de donner l'apparence de cottages anglais, et la ville noire, l'ancienne cité hindoue où demeurent les indigènes. Ils y occupent des maisons dans lesquelles un Européen ne pourrait pas vivre huit jours, tant elles sont étroites et peu aérées. Elles sont tellement resserrées les unes en face des autres, que, dans beaucoup de rues, il serait tout à fait impossible d'aller en voiture. Il n'y a place que pour les palanquins, les éléphants et les chevaux.

Si l'architecture orientale prête un aspect pittoresque et charmant aux villes hindoues, lorsque les gracieuses constructions des temples, des mosquées et des palais resplendissent des feux de ce soleil de l'Inde qui dore tout ce qu'il éclaire, elles perdent beaucoup à être vues de près. L'œil est agréablement flatté de loin par les beaux effets de la lumière, mais l'odorat est au supplice dans ces ruelles où les indigènes entassent les immondices.

Le palais du rajah a été brûlé dernièrement, et il en habite maintenant un d'une importance tout à fait secondaire. Nous pénétrâmes d'abord par un grand vestibule délabré, dans une galerie entourant une spacieuse cour qui ne brillait pas par la propreté. Nous entrâmes dans un jardin qui n'était ni magnifique, ni bien tenu, par une porte pratiquée dans un coin du mur, puis dans un second plus soigné, qui me séduisit surtout à cause d'une quantité de petits canaux en pierre blanche, larges à peu près d'un demi-mètre, destinés à donner de la fraîcheur et entourés de parapets en marbre découpé comme de la dentelle. Il est vrai que pour le moment ils étaient à sec et que mon imagination seule y mettait de la fraîcheur. Il faut se rappeler que dans l'Inde il ne tombe pas une goutte de pluie pendant huit ou neuf mois. Pour obvier à l'inconvénient de la sécheresse on est forcé de disposer les massifs de fleurs de telle façon, que les jardins paraissent symétriques et monotones. Les plantes sont disposées dans des cuvettes en pierre pour conserver l'eau que le jardinier y verse soir et matin, ainsi que dans des pots et dans des vases. La terre est tellement sèche depuis novembre jusqu'en juin, qu'il ne serait pas possible d'entretenir des fleurs autrement. L'aspect géné-

ral est celui d'un jardin qui serait établi sur les trottoirs de nos boulevards. Si j'ajoute qu'excepté la rose, la jacinthe, le myrte et l'oranger, très-peu de fleurs ont un parfum, on sera d'avis que l'on éprouve une désillusion de plus, après avoir rêvé les jardins dont chacun de nous a lu des descriptions si séduisantes.

Par une autre petite porte, nous passâmes dans un troisième jardin tenu avec plus de soin encore que le second, et au milieu duquel s'élève un temple en marbre blanc, orné de sculptures si fines et si délicates, que l'on se demande combien il a fallu de temps pour parfaire un travail semblable. Tous les détails sont soignés, finis à miracle ; ce n'est pas de la sculpture, c'est de la ciselure, et ce temple est un véritable joyau.

En contemplation devant ce joli monument, j'y serais resté longtemps, si l'on ne fût venu m'avertir que le rajah nous faisait prier de ne pas nous retirer sans le voir. Ce rajah est Janoji, le dernier héritier de la dynastie Bhonsla, qui régnait sur les provinces centrales avant l'administration anglaise.

Quelques instants après, un officier nous conduisit près de Son Altesse, que nous trouvâmes sous la vérandah. Le prince s'avança à notre rencontre, et, après nous avoir salués selon la coutume du pays, en portant la main à son front, il nous la tendit à la mode anglaise, et nous fit asseoir sur des fauteuils préparés de chaque côté du sien. Il y avait aussi des siéges pour les principaux officiers; ceux de moindre importance et les serviteurs s'assirent sur leurs talons ou se tinrent debout.

Un de ses secrétaires, qui parlait l'anglais, nous servit d'interprète. La conversation d'ailleurs ne fut pas longue ; après quelques détails sur la France, qui parurent l'intéresser beaucoup, nous n'eûmes plus rien à nous dire.

Le rajah était souffrant, et il lui avait fallu certainement faire un grand effort pour satisfaire aux lois de la politesse, en ne nous laissant pas quitter son palais sans nous avoir vus. Il est de moyenne taille, maigre, a l'air fatigué, et paraît plus âgé qu'il ne l'est réellement : il a trente-sept ans. Ses yeux sont vifs cependant, ses traits fins ; il a l'air distingué. Son costume était des plus simples : turban blanc, sans aucun ornement, grand vêtement en percale blanche très-fine, et à la main un affreux mouchoir de cotonnade rouge brique et bleu, du plus vilain effet.

Lorsque nous demandâmes à nous retirer, un officier apporta sur un plateau de la noix de bétel et tous les ingrédients nécessaires pour faire la préparation que les indigènes mâchent avec tant de plaisir. Nous refusâmes. Le rajah se leva alors et me passa au cou une guirlande de fleurs de jasmin, et aux poignets des bracelets semblables,

il versa ensuite sur mon mouchoir de l'essence de rose, et me mit dans la main une baguette entourée de fleurs de jasmin, terminée par un bouquet de roses. Il fit la même cérémonie pour M. R. C., après quoi il donna le flacon d'huile de rose à un de ses officiers, qui en offrit aux assistants.

Nous nous levâmes lorsque chacun eut reçu sa politesse; le rajah me prit par la main, me fit descendre les quelques marches de la vérandah; puis, accompagnés par toute l'assistance, nous rejoignîmes notre voiture. Nous eûmes soin de conserver les colliers et les bracelets aussi longtemps que nous fûmes au milieu des indigènes.

En rentrant, je faisais des réflexions sur le sort du descendant des Bhonslas. Il m'avait paru triste. Était-ce une illusion, ou l'avais-je un peu poétisé? Il me semble difficile que le souvenir de la grandeur passée de sa famille ne vienne pas souvent l'attrister et lui faire sentir le vide de ces honneurs apparents dont on l'entoure[1].

Puisque Son Excellence le gouverneur général se plaît à reconnaître que cette famille a été fidèle à l'Angleterre pendant l'insurrection, pourquoi ne pas rendre le trône de Nagpore à ce prince? C'est que la raison d'État ne peut pas laisser subsister dans les provinces centrales un autre pouvoir que celui de la Grande-Bretagne. Chacun sait de quelle importance est l'Inde pour la richesse de la métropole, et plus cette contrée se civilisera, plus elle offrira de ressources à l'industrie anglaise. Le gouvernement britannique dit qu'il doit dans l'intérêt de chacun, dans le sien comme dans celui des peuples qu'il gouverne, la diriger dans la voie du progrès, mais que cette tâche ne peut pas être accomplie avec les gouvernements indigènes.

Le lendemain nous partîmes de Nagpore. Ce ne fut pas sans un vif sentiment de plaisir de ma part; car j'avais hâte de me trouver au milieu du peuple dont l'histoire m'avait tant intéressé.

M. R. C. m'accompagnait; mais il devait me laisser bientôt, pour continuer sa route d'une façon plus expéditive. Ainsi que je l'ai dit, il faisait partie du comité de l'exposition de Jubbulpore, et sa présence était nécessaire pour les derniers arrangements.

Nous quittâmes la ville par une route magnifique, et entretenue avec le plus grand soin. J'en fis compliment à M. R. C.

— Des routes, des voies de communication, me répondit-il, voilà ce qu'il faut pour civiliser un pays. Vous verrez les belles choses que nous faisons en ce genre. C'est un véritable bienfait; car avec les sentiers des indigènes et leurs chemins impraticables, les communi-

[1] Dans les cérémonies publiques, le rajah fait porter devant lui les insignes de la royauté.

cations étaient d'une difficulté extrême, et cela suffit pour empêcher un pays de prospérer.

Après 10 milles parcourus assez lestement sur cette belle route, nous arrivâmes à Kamptie, cantonnement militaire anglais situé sur les bords du Godavery, un des plus grands fleuves de l'Inde.

Pendant que l'on déchargeait les bagages que des coulies devaient transporter de l'autre coté sur leurs épaules, car il n'y avait pas de pont, je me dirigeai vers un bâtiment, surmonté d'un clocher, qui me rappela ceux de nos villages de France.

C'était l'église d'une mission catholique fondée par des missionnaires de la communauté de Saint-François-de-Sales, et destinée à recueillir et à instruire les pauvres enfants catholiques.

Le supérieur était occupé dans la tour, près de l'église, à diriger des maçons qui travaillaient à des réparations. Pour dire vrai, je crois qu'il faisait le maçon lui-même.

Le bon Père m'accueillit si bien, que si je n'eusse pas été obligé d'arriver à Jubbulpore à jour fixe pour l'ouverture de l'exposition, je serais resté avec lui au moins une bonne journée.

Les Pères ont bien peu de ressources, ou, pour mieux dire, ils n'en ont pas; cependant ils sont parvenus à édifier une église, une maison d'école pour les religieuses et une pour eux-mêmes. Il me fallut tout voir et tout admirer, ce que je fis, au reste, de bon cœur.

Le supérieur qui avait été son propre architecte me donnait, en les mêlant, des explications sur les matériaux avec lesquels il avait fait ses constructions, et sur le but de la mission.

« Voyez la belle pierre, me disait-il; les fondations sont solides, je vous assure. Tout cela tiendra longtemps!

« Quelle consolation de pouvoir recueillir tous ces malheureux enfants! Que deviendraient-ils, ainsi abandonnés au milieu de ce peuple idolâtre?

« Remarquez, je vous prie, le système que j'ai suivi pour mes piliers. Je les ai élevés à l'intérieur et non à l'extérieur. C'est beaucoup plus solide ainsi.

« Voici nos pauvres petites filles; les bonnes sœurs leur apprennent tous les travaux du ménage. On les exerce à coudre, à nettoyer les salles, à préparer le grain pour les repas. Plus tard, je l'espère, elles feront des femmes utiles et de bonnes catholiques. Tout dépend des bons principes; mais elles avaient sous les yeux de si affreux exemples!

« Notez que, malgré la chaleur, aucun de mes plâtres ne s'est fendu; tous mes murs sont en parfait état. »

Ces missionnaires sont aimés et respectés de tous. Ils reçoivent de l'administration anglaise une petite subvention pour chaque enfant

qu'ils élèvent; mais elle serait loin d'être suffisante, et ils ne pourraient pas continuer leur bonne œuvre, s'ils ne trouvaient de l'aide autour d'eux.

Ils ont obtenu, à quelques milles de Kamptie, des terrains assez importants qu'ils ont fait défricher, et sur lesquels ils ont bâti une ferme d'où ils tirent des légumes et des fruits pour leurs besoins. Un certain nombre de familles indigènes y trouvent de l'occupation.

Obligé de quitter les Pères beaucoup plus tôt que je ne l'aurais voulu, je ne le fis pas sans leur promettre de revenir à mon retour.

Je trouvai sur le bord du Godavery des coulies pour me passer de l'autre côté. La moitié de cette opération se fit en bateau, puis l'eau nous manqua. Il y en avait cependant encore assez pour prendre un bain de pieds prolongé. Deux Hindous m'offrirent le secours de leurs épaules. Quoiqu'ils me parussent un peu faibles, je me confiai à eux, et ils me déposèrent sain et sec sur l'autre rive.

Une voiture nous attendait, mais quelle voiture! Lorsqu'elle fut chargée et que l'on commença à la remuer, elle pleura, cria et gémit que c'était pitié. Rien ne tenait, les portes, les fenêtres s'ouvraient d'elles-mêmes, et le malheureux véhicule avait des faiblesses si répétées, tantôt à droite, tantôt à gauche, qu'il n'était pas certain que nous pussions aller loin.

Cependant nous arrivâmes sans encombre, vers neuf heures, à un village où nous échangeâmes notre voiture contre des chariots attelés de bulloks (bœufs trotteurs).

Nous nous remîmes en route et voyageâmes toute la nuit, en ne nous arrêtant que pour changer de bulloks. Le lendemain, dans la matinée, nous atteignîmes Nidora, où nous fûmes obligés de faire visiter nos chariots, fort éprouvés par la course qu'ils venaient de faire.

Pendant ce temps d'arrêt, j'étais nonchalamment étendu dans mon char, et je n'avais pas la moindre intention de prendre une autre position jusqu'à Sionie, lorsque j'entendis auprès de moi un bruit de tambourin et un grincement de cordes d'instruments. Je mis la tête à la fenêtre, et vis sur la route une bayadère avec ses musiciens qui s'apprêtait à nous donner un échantillon de son talent.

Après avoir fait bien bouffer sa jupe et avant de danser, elle commença à chanter. Quelle voix! quels sons rauques et gutturaux! Nous lui jetâmes une pièce de monnaie, nous partîmes sans entendre le reste.

Nous croyons en France que les bayadères sont un des charmes les plus vifs de l'Inde. A mon avis, rien n'est plus monotone que leurs chants et leurs danses; quant à la personne, elle est le plus souvent insignifiante. La première fois que j'assistai à une danse de

bayadères, c'était à Bombay, chez un riche Hindou. Il y avait beaucoup d'invités ; un de mes amis et moi étions les seuls Européens. La fête se donnait en mon honneur; je pus donc me rendre compte de tous les détails. D'abord, à en juger par le très-léger costume que portent les danseuses dans nos pays d'Europe, nous pensions que dans l'Inde, sous les tropiques, ces séduisantes filles avaient pour vêtement des ailes d'oiseaux-mouches. Nous fûmes déçus : elles étaient habillées de la façon la plus disgracieuse.

Un long voile leur entourait la tête, couvrait les épaules et leur cachait la taille, tandis qu'une jupe à plis extrêmement épais leur descendait jusqu'aux chevilles[1].

Les poignets et le bas des jambes étaient surchargés de bijoux. Le costume paraissait si lourd que nous ne supposions pas qu'elles pussent le conserver pour danser.

Les musiciens préludèrent avec une musique peu entraînante : l'un tapait sur un grand tambourin, un autre frappait des cymbales en cuivre, un troisième agitait des castagnettes au timbre très-aigre, en cuivre également, tandis que deux autres raclaient des espèces de violes ou soufflaient dans des instruments semblables à des flageolets. Je n'ai jamais pu me rendre compte si ces musiciens s'entendent entre eux et ont un thème quelconque ; ils m'ont toujours paru jouer chacun ce qui leur passait par la tête, ne s'appliquant qu'à suivre une espèce de mesure irrégulière très-désagréable sur les nerfs.

Cependant les Indiens aiment tellement leur musique, que s'ils avouent que les Européens les surpassent de beaucoup en civilisation, ils ne leur accordent aucune supériorité musicale.

Lorsque les musiciens eurent terminé, les danses commencèrent. L'une des danseuses posa sa main gauche sur sa hanche, arrondit le bras droit assez gracieusement, me regarda dans le blanc des yeux et s'avança vers moi à tous petits pas, s'arrêta, continua à me regarder fixement pendant que l'orchestre jouait ; après quoi elle frappa les pieds en cadence sur le sol, de façon à bien faire résonner ses bijoux, et tourna sur elle-même tout d'une pièce pour aller rejoindre les autres danseuses. Celles-ci firent exactement les mêmes évolutions. Mon ami n'était pas plus enthousiasmé que moi, mais il conservait l'espoir que les choses « allaient se dessiner. » A chaque nouveau pas qui commençait, lorsque la danseuse s'avançait en nous regardant dans les yeux, la main tendue en avant, faisant de tout petits mouvements de doigts, il ne manquait pas de dire : « Oh ! oh !

[1] Cette jupe est composée d'un morceau d'étoffe d'à peu près 12 mètres de largeur, lequel est formé en 12 ou 15 plis et roulé autour de la taille sans aucune attache ni ruban.

cette fois, cela va se dessiner! » Mais la bayadère nous tournait le dos et rien ne se dessinait.

Pendant leurs danses, ces dames chantent d'une voix criarde un récitatif qui n'a rien de mélodieux. Nous nous retirâmes après une heure d'ennui. J'ai assisté depuis à bien des fêtes semblables, je n'y ai jamais trouvé d'agrément. Cependant elles ont un tel attrait pour les indigènes, qu'ils y passent des nuits entières et ne s'en lassent jamais.

La basse classe a aussi ses bayadères qui viennent danser et chanter dans les cours et les jardins ainsi que celles que je venais de voir. Il y a entre elles et les vraies bayadères la même différence que celle qui existe entre les baladines et les danseuses de nos grands théâtres. Les danses de l'Inde ne sont pas à comparer avec les danses de l'Espagne. Si chacun peut prendre du plaisir à celles-ci, il faut être Hindou pour aimer les bayadères de l'Inde.

A onze heures du matin nous arrivâmes à Séonie, résidence d'un sous-commissaire (*deputy-commissioner*). Rien de plus joli, de plus gai que l'entrée de ce cantonnement.

A gauche, un grand lac artificiel (*tank*), de magnifiques avenues d'arbres, de coquettes maisons; j'étais enchanté, et ce fut avec un véritable plaisir que j'arrivai au bungalow[1] des voyageurs.

A moins de se faire suivre de tentes, d'une nombreuse suite de serviteurs et d'un bagage considérable, il ne serait pas possible d'avoir un gîte assuré, si le gouvernement n'y avait pourvu en établissant ces bungalos, que l'on trouve sur les routes environ tous les 15 milles, soit au milieu des jungles, soit près des villages.

Ce sont des bâtiments composés généralement de quatre pièces. Deux servent de chambres à coucher, de salon et de salle à manger, et deux de cabinets de toilette et de chambres de bain. La cuisine est séparée du corps de logis par une cour.

L'ameublement des deux premières pièces est des plus simples: une grande salle, quelques fauteuils en canne et un bois de lit avec un fond en tresse de jonc.

Le cabinet de toilette contient une petite table, un trépied supportant une cuvette, et plusieurs grands vases du pays remplis d'eau.

Un gardien attaché au bungalow a la clef d'un coffre contenant des assiettes, des plats, des verres, des couverts, des flambeaux, etc., qu'il met à la disposition des arrivants. Quelquefois il fait un peu de cuisine et se charge d'aller à la recherche des provisions, si on en manque. Cependant le voyageur n'a droit qu'au gîte et au feu; il doit pourvoir à ses vivres. Tout est tenu très-proprement; le gardien est

[1] Les Anglais ont conservé le nom indigène *bungalou*, C'est la maison bâtie à l'indienne.

poli, serviable, et fait de son mieux, afin qu'au départ on écrive une bonne note sur le livre qu'il est tenu de présenter.

La taxe imposée par l'administration à chaque voyageur est d'une roupie (2 fr. 50 c.) par jour, et une demi-roupie, s'il ne reste que quelques heures.

Avec quel sentiment de plaisir je suis souvent arrivé à ces bungalos, fatigué par une longue route et par la chaleur.

Celui de Séonie, un des plus confortables spécimens du genre, était bien situé, aéré, propre, et je fus enchanté de prendre possession de mon appartement.

Après m'être rafraîchi par un bain froid pris à la mode indigène, je me mettais en devoir de rédiger mes notes, lorsqu'un cipaye m'apporta, de la part du directeur de la poste, l'avis que si j'avais des lettres à envoyer en Europe, la malle pour Bombay passait à trois heures. Je ne m'attendais pas à cette agréable surprise de pouvoir, à moitié route, donner de mes nouvelles aux miens. Ce que je devais le moins m'attendre à trouver dans ce pays de tigres et d'ours, c'était un bureau de poste! Je m'empressai de profiter de l'avis, et j'allai moi-même affranchir mes lettres, afin d'avoir en même temps quelques renseignements.

L'administration, comprenant parfaitement que les moyens de correspondance devaient être développés aussi promptement que possible, [a donné tous ses soins au service de la poste, qui est placé sous les ordres d'un inspecteur général. Il n'y a pas moins de cent soixante-seize bureaux de poste dans les provinces centrales. En 1865-66, c'est-à-dire depuis mars 1865 jusqu'en mars 1866, le nombre des lettres distribuées par ces différents bureaux a été de 603,803. Si l'on compare avec la période précédente 1864-65, pendant laquelle on n'en avait transporté que 250,000, on comprendra que ce développement est le signe d'un changement d'habitudes chez les habitants du pays.

Les officiers civils de chaque district ont la responsabilité de ce service, et il est parfaitement fait. A Séonie je pouvais, non-seulement affranchir, mais encore charger mes lettres pour Paris. Lorsque je lis que ce pauvre Jacquemont était une année entière à attendre les nouvelles de sa famille, n'ai-je pas raison de trouver admirable de pouvoir, dans l'espace de vingt-trois jours, envoyer, du cœur de l'Inde, les miennes en France?

M. R. C. me quittait à Séonie pour continuer sa route par la malle-poste, tandis que je poursuivais la mienne avec mes bœufs. Il me fit toutes les recommandations nécessaires et me promit de donner des ordres le long du chemin afin de m'aider dans mon voyage. Sur ce, au revoir, il fit boucler son porte-manteau, la malle arriva, et il partit. J'avoue que la vue de la machine que l'on appelle la malle (*the*

mail cart) ne me donna pas la tentation d'accompagner M. R. C. Il faut avoir une constitution de fer pour supporter la fatigue que l'on doit y éprouver. Que l'on se figure, posée sur deux roues, une espèce de boîte surmontée de deux bancs pour trois voyageurs et le conducteur, assis dos à dos; pas de ressorts, pas de coussins : rien qu'une poignée en fer de chaque côté du banc, afin de pouvoir se retenir et ne pas tomber; car les deux chevaux qui traînent cela vont au galop tout le temps, montent, descendent, sans s'inquiéter des pierres, des trous; et on peut s'imaginer l'état dans lequel doit arriver le voyageur, après trente-six ou quarante-huit heures de route.

Pendant qu'Abdhul remettait tout en ordre et préparait la voiture, je sortis pour jeter un coup d'œil sur les environs; mais il faisait une chaleur telle qu'il me fut tout à fait impossible de rester dehors.

Il n'y a rien d'ailleurs de curieux à voir à Séonie, et il valait mieux me tenir tranquille jusqu'au moment du départ.

La province de Séonie était autrefois gouvernée par des princes Gonds qui résidaient à Gurih, maintenant Jubbulpore.

Il y a dans toutes les chroniques hindoues des magiciens, de belles princesses, des éléphants blancs.

L'histoire du district de Séonie en est remplie, rien n'y manque. Mais ce qui fait que le voyageur prend un vif intérêt à ces récits, c'est qu'autour de lui tout vient en aide à son imagination. Ce n'est pas ici comme en Europe : rien n'a changé depuis cette époque de légendes; les costumes sont les mêmes, ainsi que les ustensiles, les maisons, les mœurs, les habitudes; et ce cavalier qui passe sur la route, suivi de ses serviteurs, avec son turban tressé d'or, son costume en soie aux couleurs éclatantes, sa selle d'argent en forme de cygne, ses brides de soie ornées de grelots d'argent, ne prête-t-il pas à l'illusion? N'est-il pas un des princes dont parlent les récits fabuleux du pays?

La province de Séonie, dont la capitale était Chuppara, subit le sort des pays environnants, tomba au pouvoir des Mahrattes, et fut gouvernée par les Raghogis jusqu'en 1819, où le gouvernement anglais forma le district de Séonie.

C'est aujourd'hui le colonel Dennys qui est sous-préfet du district de Séonie, et qui administre le pays autrefois gouverné par le prince Sungram-Sing et la belle Doogarmootee.

Quelle singulière destinée que celle de ces peuples de l'Inde, de ces enfants de la lumière et du soleil, si amoureux du merveilleux, si attachés à leurs anciennes chroniques, à leurs vieilles coutumes, qu'ils sont encore aujourd'hui à peu près ce qu'ils étaient il y a plusieurs siècles, et qui demain redeviendraient les mêmes, si cela était en leur pouvoir.

Quelle singulière destinée que la leur, d'être gouvernés par cette

race du Nord, venue d'un pays brumeux, race positive, entreprenante, et dont le mot d'ordre perpétuel est : En avant! (*Go on!*) aussi longtemps qu'il y a à faire! Go on! aussi longtemps qu'il le faudra!

A la force d'inertie de ces peuples de l'Inde, qui veulent rester en dehors du grand mouvement où sont entraînées aujourd'hui les autres nations, et qui n'acceptent qu'à contre-cœur les bienfaits de la civilisation, il n'y a à opposer que la persévérance énergique du peuple anglais. L'Hindou reste insensible au milieu du progrès qui se fait autour de lui. A quoi bon? Du temps de ses pères, du temps où vivaient les héros de ses légendes, l'Inde était un empire magnifique, riche et puissant. Il ne réfléchit pas que cet empire tombait pièce à pièce; qu'il était déchiré par des guerres incessantes, et en proie aux massacres et à la dévastation; que le peuple était pillé, opprimé par les grands et les prêtres, décimé par des épidémies affreuses, et que s'il pouvait acquérir quelque bien, il lui fallait, pour le mettre en sûreté, creuser un trou dans le sol de sa cabane ou de son champ! Il ne tient aucun compte des bienfaits modernes, et ne voit le passé qu'à travers le prisme de son soleil des tropiques.

Mais l'Anglais, sans chercher à le convaincre, lui répond en établissant des chemins de fer, des télégraphes, en assainissant les villes, en veillant à la sûreté des routes; il oppose au calme apathique et dissolvant de l'Hindou le calme raisonné et bienfaisant de l'homme civilisé.

Il agit patiemment, sans presser, sans tourmenter ces esprits insouciants, qui ne veulent pas le comprendre encore.

Et peu à peu il atteindra son but.

En résumé, qui aurait gagné à ce que les choses restassent ce qu'elles étaient? Personne, pas même l'Indien; car lorsqu'un peuple ne progresse plus, il tombe.

Qui profitera de ce qui se fait? Tout le monde; car l'Inde renferme assez de richesses dans son sein pour que chacun vienne en prendre sa part.

— *Gharry ready, saheb!* (la voiture est prête, monsieur!) vint me dire Abdhul, qui, pendant que je me livrais à mes réflexions, avait fermé les coffres, mis tout en ordre dans le chariot et fait atteler les bulloks.

J'inscrivis mon nom sur le livre des voyageurs, le premier nom français, je crois, qui y ait jamais été inscrit; je récompensai le gardien, qui me remercia par de nombreux salams, et je me mis en route avec l'intention bien arrêtée de voyager promptement, afin de ne pas manquer l'ouverture de l'exposition.

Albert Thenon.

La suite prochainement.

SITUATION FINANCIÈRE ET POLITIQUE

DU SAINT-SIÉGE

AU COMITÉ MARSEILLAIS DU DENIER DE SAINT-PIERRE [1]

Vous me faites l'honneur, Messieurs, de me demander quelques études sur les finances du saint-siége.

Ma réponse n'engage que ma responsabilité, atténuée, je l'espère, par le filial sentiment qui me porte à vous l'adresser.

Il y a vingt et un ans, j'étais à Marseille, chargé de la direction politique d'une expédition qu'ajournèrent les événements imprévus de Rome et de Gaëte. Nous devions offrir au Saint-Père l'hospitalité de la France, défendre, au besoin, sa liberté.

Ce premier acte, toutefois, ne fut pas inutile, et l'année suivante une seconde mission m'était confiée avec des instructions plus étendues.

[1] L'écrit de M. de Corcelle est, comme on le voit, une réponse au comité marseillais du denier de Saint-Pierre, qui lui avait demandé, il y a trois mois, le résumé de ses études sur la situation financière du gouvernement pontifical. Ce comité est l'un de ceux qui ont témoigné le plus de dévouement au saint-siége, et nos lecteurs n'ont pas oublié que M. de Corcelle a plus d'une fois traité dans le *Correspondant* les questions qui se rattachent à ce grave et douloureux intérêt, Nous appelons sur son exposé toute l'attention des catholiques et des hommes politiques de tous les partis.

(*Note de la rédaction.*)

La sécurité du saint-siége n'est pas encore assurée; mais vous n'êtes pas de ceux que la tristesse décourage.

Je voudrais, pour ma faible part, continuer la tâche d'autrefois, et j'aime à penser, Messieurs, que votre appel s'ajoute à mes souvenirs.

F. DE CORCELLE.

Tous les gouvernements ont, dans leur budget, le miroir de leur bonne ou mauvaise conduite. Les comptes du saint-siége ont une autre signification : ils montrent le mal qu'il n'a pas fait, le désastre infligé par des entreprises contre son indépendance et la paix du monde catholique.

Les dettes qui l'accablent ne lui sont pas imputables; ce sont des mémoires de fils de famille. Gardons-nous de croire que le père commun en ait la responsabilité parce qu'il les acquitte, ni qu'il puisse les acquitter indéfiniment. Le dernier moment est, au contraire, venu, pour la famille universelle, de mettre un terme à cette redoutable impuissance.

Je ne me propose pas d'autre enseignement.

De 1849 à 1859, le gouvernement pontifical avait soldé les frais de la révolution de 1848, retiré 42 millions d'assignats et réalisé l'entière circulation en espèces. Son revenu, de 66 millions de francs en 1850, était en 1858 de 89,190,000 par l'accroissement du produit des contributions indirectes[1]. Ses déficits avaient peu à peu disparu; 1858 finissait même avec un faible excédant des recettes.

A partir des invasions de 1859, consommées en 1860, son territoire ne comprend plus que 700,000 habitants au lieu de 3,124,000, et cependant, comme il ne cesse pas d'être menacé, envahi dans les cinq provinces qui lui restent, la moitié de son revenu, diminué des deux tiers, passe à l'entretien d'une petite armée dont il n'a nul besoin pour la police ordinaire. Plus que jamais le souverain pontife reçoit les hommages de toutes les nations qui ne veulent pas l'indignité et le trouble immense de son assujettissement politique; il est obligé de maintenir les institutions nécessaires à leur administration spirituelle et de gouverner grandement le plus mince des États.

Comment ses déficits ne se seraient-ils pas accrus par ses déficits?

[1] Cet accroissement s'est élevé de 21 à 22 millions depuis 1850 jusqu'à 1859. En même temps, les tarifs de la douane étaient abaissés.

Mais leur accumulation provient surtout du sentiment d'honneur qui l'a déterminé à payer la part de dette annuelle des quinze provinces dont il n'a plus l'impôt, afin qu'il n'y eût pas d'interruption dans les engagements pris avec ses créanciers, et cela pendant huit années, jusqu'au règlement si tardif de cette dette, signé le 7 décembre 1866 par le gouvernement français et celui du royaume d'Italie.

Ainsi, depuis 1860, le revenu du saint-siége, tombé à 30 millions, est resté le même, tandis que s'augmentait la dette générale, entièrement à sa charge, et les préjudices du dehors ont seuls amené les emprunts, dont l'intérêt, malgré les soulagements du denier de Saint-Pierre, s'est ajouté à chaque déficit annuel.

Qu'on en juge par le tableau complet des excédants de la dépense sur la recette. C'est, à vrai dire, l'unique chapitre extraordinaire du budget pontifical, et il serait juste de l'intituler : *Déficits pour infractions ou insuffisance des traités.*

1re période décennale de 1849 à 1859. — Extinction des déficits.

2e période décennale de 1859 à 1869. — Déficits annuels :

1859.	12,696,000 fr.
1860.	32,474,000
1861.	22,757,000
1862.	25,722,000
1863	24,289,000
1864.	26,947,000
1865.	28,861,000
1866.	33,152,000
1867.	34,000,000
1868.	48,312,000
Total.	289,210,000 fr.

Tel est le mémoire des annexions et invasions en dix années ; mais les derniers budgets n'étant encore qu'à l'état préventif, il faut y ajouter plusieurs dépenses extraordinaires montant ensemble à 18,513,000 francs [1].

Quand ces budgets seront rectifiés, le déficit général acquitté, jusqu'à l'année 1869, s'élèvera donc à 307,723,000 francs.

[1] Indemnités dans les provinces envahies en 1867, remboursement de plusieurs millions à une société co-intéressée dans la régie des tabacs, dont le contrat onéreux était arrivé à terme. Ce sera un profit dans l'avenir, mais c'est une charge dans le temps présent; dépenses probables pour l'ouverture du concile, l'hospitalité donnée à beaucoup d'évêques, etc...

Comment le gouvernement pontifical a-t-il pu y pourvoir?

1° Avec des ventes de rentes consolidées et des emprunts [1];

2° Le denier de Saint-Pierre;

3° Les annuités stipulées le 7 décembre 1866 et supportées depuis 1867 par le royaume d'Italie.

En même temps que le tableau de ces recettes extraordinaires, comparé à celui des déficits, fera connaître l'état actuel des finances pontificales, il démontrera leur régularité par l'emploi des sommes reçues.

Ventes de rentes consolidées et produits des emprunts[1]		200,593,000 fr.
Produits du denier de Saint-Pierre :		
1861.	14,184,000 fr.	
1862.	9,402,000	
1863.	7,047,000	
1864.	5,832,000	
1865.	6,445,000	
1866.	5,939,000	
1867.	11,312,000	
1868.	11,000,000	
Total. . . .	71,161,000 fr. .	71,754,000
Annuité de 1867, payée par le royaume d'Italie pour la part de dette des quinze provinces annexées et ses arrérages[2].		16,920,000
Somme payée comptant, représentant trois semestres d'arrérages. . . .		20,642,000
Annuité de 1868.		16,920,000
Total des recettes extraordinaires, de 1859 à 1869.		326,236,000
Total des déficits, de 1859 à 1869.		307,723,000
Excédant des recettes extraordinaires sur les déficits.		18,513,000 fr.

[1] Des actes publics et le grand livre en font foi. La date de ces opérations a coïncidé avec chaque payement annuel de la dette des provinces annexées et les invasions.

[2] Le gouvernement pontifical n'en fait pas mention dans ses recettes parce qu'il n'est intervenu ni dans la première convention de 1862, qui a reconnu l'obligation

C'est avec cet excédant que 1868 a fini. Il comblera le déficit de 1869 dans une proportion que le budget préventif de cet exercice inachevé va nous faire connaître.

	RECETTES.	DÉPENSES.
Impôts directs et revenus domaniaux	6,174,000 fr.	1,468,000 fr.
Cadastre		276,000
Douanes, y compris les sels et tabacs	14,443,000	2,144,000
Timbre et enregistrement	1,835,000	272,000
Postes	945,000	731,000
Loterie	2,680,000	1,782,000
Monnaies	951,000	1,147,000
Dette publique et pensions	2,866,000	21,337,000[1]
Assignations spéciales	5,000	9,700,000
Ministère de l'intérieur	192,000	4,800,000
Commerce et travaux publics	345,000	1,819,000
Ministère des armes	35,000	15,098,000
Total	30,471,000	60,574,000 fr.

Excédant de la dépense sur la recette, 30,103,000 francs.

Dès à présent, les 18,513,000 francs qui étaient le reste des ressources disponibles à la fin de 1868 réduisent cet excédant des dépenses sur les recettes de 30,103,000 francs à 11,590,000 francs qui seront aussi couverts, probablement dépassés par les souscriptions catholiques recueillies depuis le commencement de l'année et au moment de l'assemblée du concile.

Il n'y a donc pas de découvert en 1869; mais quels seront, dans un mois, les voies et moyens de 1870 ? La même disproportion entre

du royaume d'Italie, ni dans la répartition de cette dette, réglée deux ans plus tard. Il se borne, au budget de ses dépenses, à diminuer l'intérêt de sa dette d'une somme égale à celle qui est payée par le gouvernement italien et par l'entremise du gouvernement impérial.

Comme les produits du denier de Saint-Pierre ne sont pas une contribution de l'État, ils ne figurent pas non plus au budget de ses recettes, mais dans le bilan.

[1] Cette dépense serait de 38,027,000 francs si l'annuité italienne n'était pas déduite.

les recettes et les dépenses ordinaires ne ramène-t-elle pas le même déficit?

Si de grandes résolutions, égales au péril, ne conjurent pas cette extrême détresse, elle est inévitable.

Le budget de 1870, en effet, n'a pas d'autres bases que celui de 1869, avec des ressources de moins et peut-être des charges nouvelles. Les ressources de moins sont les produits extraordinaires, entièrement consommés; les dépenses nouvelles, il faut les prévoir.

Ainsi le saint-siége est menacé, en ce moment, d'une perte à laquelle il ne devait pas s'attendre.

Le règlement de décembre 1866 a mis à la charge du gouvernement italien 9,000,000 de rentes qu'il prétend frapper d'un impôt de 8,90 pour 100 à partir du 1er janvier 1869.

Le gouvernement impérial, signataire responsable des conventions, réclame justement contre cet impôt qui est un véritable retranchement annuel de 792,000 francs sur le payement intégral stipulé. Il est évident que, s'il eût prévu une telle façon de reprendre ce qu'on avait déclaré devoir, il y aurait fait d'avance opposition; car il a entendu que les dettes reconnues devaient être irréductibles, puisqu'elles étaient comprises, par un traité, dans une répartition proportionnelle entre deux États[1].

De quel droit, d'ailleurs, les créanciers du gouvernement pontifical seraient-ils lésés en devenant ceux du gouvernement italien?

Il est à remarquer que presque tous sont Français, Belges, Hollandais, etc., et par conséquent ne peuvent être traités comme sujets du royaume d'Italie, mis à l'amende pour leurs souscriptions catholiques.

Le Saint-Père n'admet pas qu'on diminue sa dette parce qu'elle est déplacée et témoigne la résolution d'en supporter la partie soustraite si la négociation dont il s'agit se termine contre l'opinion et l'engagement du gouvernement impérial.

Qui s'étonnera de cette fidélité au Décalogue de la part du chef de la catholicité?

Elle l'a grevé déjà de 307 millions. Cette fois, elle ajouterait, pour deux années d'impôt italien, 1,584,000 francs au déficit de l'exercice qui va s'ouvrir.

Comme de raison, si l'annuité italienne était interrompue, si les violences de 1867 recommençaient, le déficit pontifical ne s'arrêterait pas à 32 ou 33 millions.

Mais en dehors de la vraie sagesse inséparable d'une pleine justice,

[1] Deuxième paragraphe de l'art. 4 de la convention : « Le service desdites rentes se fera dans les mêmes conditions qui ont été fixées par les contrats primitifs. »

ne prévoyons que le cours ordinaire des affaires humaines, c'est-à-dire cette sorte de prudence qu'on pourrait appeler un ménagement d'intérêts contraires et la gêne des conventions.

Eh bien, dans cette situation indécise où le gouvernement pontifical, à la fois protégé et menacé, est gardé par des troupes françaises, mais n'a plus les ressources nécessaires à son existence, comment suffira-t-il aux charges de 1870?

Est-ce possible avec un nouvel emprunt ; des économies ou améliorations financières sur le budget du saint-siége ; une organisation mieux concertée du denier de Saint-Pierre?

Voyons dans quelle mesure ces divers moyens sont praticables ou peuvent être conciliés.

D'UN NOUVEL EMPRUNT

Les emprunts antérieurs à 1866 ont été émis, en moyenne, à 6 pour 100, taux modéré si l'on tient compte des circonstances de ces contrats.

Mais le dernier, qui a été confié aux négociations de l'honorable M. Blount, n'a rapporté, tous frais déduits, que 38,100,000 francs, pour une inscription de 60 millions en capital, et de 3 millions de rentes[1].

C'est un intérêt de 7,90 pour 100.

Aux mêmes conditions, le renouvellement de cet emprunt couvrirait un peu plus que le déficit de 1870, en ajoutant encore 60 millions au capital de la dette et 3 millions aux dépenses annuelles, par conséquent aux déficits des années suivantes.

Ce ne serait plus gagner du temps, mais aller au-devant de sa ruine et donner trop à faire à l'institution du denier de Saint-Pierre, qui est aujourd'hui le seul gage des prêteurs puisque tous les revenus de l'emprunteur sont absorbés, le seul moyen d'emprunter au besoin, ou ce qui serait préférable, de se passer d'emprunt.

Si je me sers du mot gage, je ne désigne pas, on le pense bien, une sûreté ordinaire, mais la foi qui fait la générosité des âmes. Raison de plus pour aller jusqu'au plein don et ne pas s'arrêter au prêt quand il cesse d'être prudent, car il y a des degrés et souvent des entraves à cette générosité. J'ai remarqué, par exemple, que les chiffres et les dates des émissions de rentes concordaient avec les variations du denier de Saint-Pierre.

Celui-ci diminue par les recours au crédit.

[1] Cet emprunt est entièrement souscrit, et depuis neuf mois aucun de ses titres n'a été émis.

Ce résultat est fort naturel. Les moins aisés de ceux qui prêtent, ne veulent ni spéculer ni tout donner. Les riches se proposent comme eux une bonne action quand ils donnent, et surtout un bon exemple quand ils placent; les uns et les autres témoignent leur sympathie sous deux formes différentes; mais le denier a profité à l'emprunt, plus que l'emprunt au denier.

En un mot, la faculté d'emprunter, très-précieuse jusqu'à présent, exige désormais la sécurité extérieure du saint-siége, et aussi, l'amélioration de son crédit par l'abondance et la régularité des souscriptions catholiques.

DES AMÉLIORATIONS FINANCIÈRES ET DES RÉDUCTIONS POSSIBLES SUR LE BUDGET DE 1870.

Il serait bien inutile de passer en revue vingt projets d'ingénieuses finances, institutions nouvelles de crédit, remaniements des impôts, etc.... Leurs auteurs cherchent l'arc-en-ciel au plus noir de la tempête, et ils oublient qu'à ce moment on se sert, si l'on peut et comme on peut, des agrès qu'on a. Il faut être puissant pour innover, en état de faire des avances pour atteindre la richesse. Or, le temps, les ressources, la liberté des réparations manquent à la fois.

On ne saurait en dire autant des réductions de dépenses. Il est clair que si elles sont réalisables, leur effet sera immédiat et que chaque somme économisée facilitera l'œuvre du denier de Saint-Pierre; mais si l'on prend la peine d'analyser le résumé du budget de 1869, sur quels services pourrait-on prélever de promptes et importantes économies?

On ne fera pas jaillir du rocher des recettes au delà de ce qu'il produit : 30,471,000 francs, le cinquième environ en impôts fonciers et directs, les deux tiers en contributions indirectes. L'accroissement extraordinaire des recettes n'a jamais été improvisé.

Quant aux dépenses (60,574,000 francs), on jugera mieux de l'économie possible en les groupant comme il suit, selon leur destination :

Service de la dette et des pensions.	21,337,000 fr.
Assignations spéciales.	9,700,000
Frais d'administration pour la perception des impôts.	7,829.000
Service de l'intérieur, commerce et travaux publics.	6,610,000
Ministère des armes.	15,098,000
Total.	60,574,000 fr.

La dette et les pensions sont le gros chiffre (21,337,000 francs). Il prend plus du tiers de la dépense générale. Là-dessus, l'intérêt de la dette consolidée ou rachetable est de 17,437,000 francs et résulte de contrats avec des créanciers.

Les pensions, qui s'élèvent à environ 3,900,000 francs, proviennent, dans l'administration civile et militaire, d'une retenue sur les appointements des employés.

Ce chapitre doit donner lieu à d'attentives précautions à l'avenir et pour l'exemple ; mais comporte-t-il beaucoup de retranchements soudains qui diminueraient sensiblement le déficit?

Arrivons au Vatican où nous conduisent les *assignations spéciales* (9,700,000 francs).

Elles se divisent en plusieurs parties : la première comprend les dépenses personnelles du Saint-Père, de sa maison et du petit nombre de ses gardes, l'entretien des musées les plus beaux du monde et des bibliothèques ouvertes aux savants de toutes les contrées, les traitements du sacré collége, du corps diplomatique et de la secrétairerie d'État, les pensions de la cour pontificale, etc. Le tout monte à 3,400,000 francs.

Voilà le budget de ces modestes magnificences qui attirent la visite de tant de nations. Quels souverains ou présidents de république, avec des charges équivalentes, seraient plus simplement et plus noblement hospitaliers que les papes, ces vieux héritiers du Calvaire et du Capitole?

Le reste des *assignations spéciales* (6,300,000 francs) subvient aux universités, aux académies, aux écoles, à des institutions de bienfaisance, aux dépenses de la Consulte, assemblée représentative qui vote les recettes, les dépenses et les comptes de l'État, aux traitements du ministre des finances et de ses employés.

Croit-on que la ville de Rome approuverait le déclin de ces établissements?

Passons aux *frais d'administration et de perception des impôts* (7,829,000 francs). Il est fort regrettable qu'ils soient aussi élevés, mais on conviendra que l'impossibilité de les répartir sur de grosses recettes les rend relativement plus considérables. S'il y a moyen de les réduire, ce ne sera pas en un jour.

Vient ensuite le *ministère de l'intérieur, du commerce et des travaux publics* (6,610,000 francs). Tribunaux, police, prisons, services de santé, hôpitaux, routes, navigation, chemins de fer, télégraphes, commerce, beaux-arts, monuments publics, forêts, etc.

Y a-t-il trop de commerce et d'industrie, de ponts et de routes dans l'État pontifical? Faut-il congédier les juges et fermer aux malades la porte des hôpitaux? Plût à Dieu que plusieurs des charges

de ces ministères fussent plus élevées, car elles accroîtraient l'aisance privée et publique!

Reste le *ministère des armes* (15,098,000 francs). Il faudrait y ajouter les premiers frais de voyage, d'armement et d'équipement d'un corps de dévoués volontaires par les souscriptions catholiques. La partie de cette dépense qui n'est pas portée au budget diminue, sans doute, le produit du denier de Saint-Pierre.

Je suis porté à croire que cette admirable petite armée coûte de 16 à 17 millions, plus de la moitié de toutes les recettes ordinaires et du déficit de l'État. Ah! voilà le chapitre où les économies seraient urgentes!

On en aura la preuve dans le tableau suivant des dépenses de l'armée pontificale, depuis les invasions de 1859 et 1860 jusqu'à l'année 1867, à la veille de la dernière irruption des bandes.

Moyenne de ces deux années pendant les invasions, 17,731,000f	1859. . .	12,050,000 fr.
	1860. . .	23,413,000
	Total.	35,463,000 fr.
Moyenne de ces six ans : 7,991,000 francs. . .	1861. . .	9,435,000 fr.
	1862. . .	8,114,000
	1863. . .	7,190,000
	1864. . .	6,621,000
	1865. . .	6,857,000
	1866. . .	9,730,000
	Total.	47,947,000 fr.

On le voit, de 1861 à 1867, 7,991,000 francs ont suffi; mais en 1864 et 1865, l'entretien des troupes coûtait de 6 à 7 millions seulement, et maintenant le voilà à 15, probablement 16 ou 17 millions! C'est le prix de la guerre en 1859 et 1860[1].

[1] Dans la première période décennale de 1849 à 1859, les dépenses militaires du gouvernement pontifical ont été de 86,646,000 francs (8,646,000 francs par an). Cette moyenne a donc été plus élevée que celle de 1861 à 1867 ; mais l'État se composait alors de vingt provinces au lieu de cinq. D'un autre côté, le gouvernement français voulant mettre un terme à l'occupation, le saint-siége devait se préparer à sa propre défense par une augmentation d'effectif. Il eût mieux valu rendre cette augmentation inutile en assurant la sécurité de l'État du saint-siége dans son intégrité. Il est résulté de la situation contraire que, pendant vingt ans, l'entretien des troupes pontificales a coûté 169,876,000 francs au lieu de 120 millions qui auraient pu suffire.

L'insécurité a donc coûté, sur le chapitre du ministère des armes, 50 millions de trop, sans compter la perte infligée par les invasions et l'affliction des dettes.

Assurément, moins de 7 millions suffiraient encore si l'on était dûment rassuré. Comment ne pas se souvenir qu'en 1867, en pleine convention, il s'en fallut de peu que l'expédition française n'arrivât trop tard, et qu'en fort peu de temps, des bandes supérieures en nombre aux troupes pontificales franchirent la frontière.

Notre occupation ne peut durer toujours et ne résout rien définitivement. N'y a-t-il pas lieu de savoir à quoi s'en tenir pour n'être pas pris au dépourvu quand elle cessera?

Je le demande donc à tout homme prévoyant et d'un sens droit : Qui produira l'économie absolument nécessaire de 10 millions, sur le ministère des armes, en diminution d'un tiers du déficit seulement, et sans ouvrir la porte aux invasions?

Ce n'est pas le saint-siége, puisque sa préservation extérieure ne dépend pas de lui.

La France seule a maintenant ce pouvoir, et le gouvernement impérial est d'autant plus engagé à l'exercer efficacement qu'il a étendu le principe de la non-intervention européenne à sa convention avec le royaume d'Italie.

La déclaration faite par lui que, dans sa pensée, l'érection de Florence en capitale était la garantie de l'indépendance territoriale du saint-siége; ses assurances les plus solennelles, qui datent de 1861[1], et ont été renouvelées à la séance du 5 décembre 1867[2], tout l'oblige, en ce qui concerne l'état instable de l'Italie, à la netteté de conduite qu'il vient de recommander si justement à l'ouverture de cette session :

« *L'incertitude et le trouble des esprits ne sauraient durer, et la situation exige plus que jamais franchise et décision.* »

La nation italienne y est particulièrement intéressée, car nous paraissons l'inviter par nos ménagements, autant que nous l'excitons par notre résistance intermittente, à l'esprit de conquête, si contraire à celui des institutions libres, et si désastreux pour ses propres finances.

Aussi longtemps que son gouvernement se proposera l'industrie de la force morale pour aboutir à l'annexion de l'État du Saint-Siége, la convention qu'il a signée, avec une intention qui n'est pas la nôtre,

[1] « Je laisserai mes troupes à Rome, tout en reconnaissant le royaume d'Italie, tant qu'elle ne sera pas réconciliée avec le pape et que le Saint-Père sera menacé de voir *les États qui lui restent* envahis par une force *régulière ou irrégulière.* » (12 juillet 1861. — Lettre de l'empereur des Français au roi d'Italie.)

[2] « Nous le déclarons au nom du gouvernement, jamais l'Italie ne s'emparera de Rome, *jamais la France ne supportera cette violence faite à son honneur et à la catholicité*, et si cette convention ne rencontrait pas dans l'avenir son efficacité, elle y suppléera elle-même. » (Paroles du ministre d'État, 5 décembre 1867.)

sera un sujet de commentaires contradictoires entre lui et nous; il menacera, comme l'a reconnu le gouvernement impérial, *la catholicité et notre honneur.*

Vainement on voudrait y voir une limite entre l'ambition et la retenue, la préparation et l'entraînement de la propagande.

Ce qu'il y a de plus respectable sur la terre, la liberté et la sécurité de 200 millions d'âmes, l'état moral des nations, serait fatalement abandonné aux plus variables circonstances, à la surprise d'un événement européen, à la mobilité des alliances, à la rivalité et à la surenchère des partis, à de simples changements de ministère en Italie.

Sans doute le gouvernement impérial n'admet pas que l'État pontifical subît une oppression intérieure, puisqu'il le protége, et le gouvernement italien lui-même reconnaît, au moins provisoirement, l'indépendance territoriale du saint-siége, puisqu'il s'y est engagé par une convention; mais alors pourquoi notre protection ne suffit-elle pas? pourquoi laisse-t-elle, à l'aspiration qui entretient la menace et nous impose des charges militaires, la liberté de ses déclarations et de ses actes? pourquoi gardons-nous ce qui ne peut vivre, si, en fin de compte, notre traité est vain?

L'intérêt universel est cependant la protection certaine; celui de la France n'est pas douteux. Il n'y a pas une grande affaire où sa force morale, dans le sens vrai et légitime, sa sécurité et ses meilleures satisfactions, ne soient liées à la tranquille indépendance de l'Église.

Cela n'est pas contestable en Europe, où les principales nations qui résistent aux annexions et conquêtes sont catholiques, dans les contrées orientales, où ce nom est le signe même de notre influence.

Protéger, modérer, et laisser croire que ce qui est conclu peut être éludé, est la contradiction la plus menaçante, dans un temps donné, pour la paix générale.

Savoir attendre peut être une preuve de sagesse et de force, si l'on reste maître de son action, et si l'attente n'est pas une atteinte immédiate à d'immenses intérêts qu'aucun profit lointain ne saurait compenser; mais, dans l'état actuel, rien n'est plus visible que le hasard, la première occasion venue, déciderait tout ce qui aurait échappé à notre prévoyance, et que l'indécision préparerait, à coup sûr, ce qu'elle voudrait éviter.

Il est si aisé de faire naître cette occasion à deux heures de Rome, par un train de suffrage armé!

L'équivoque fait le mal; la franchise doit y mettre un terme.

Si la convention est claire, qu'elle soit clairement exécutée; si elle

est obscure, qu'elle soit revisée dans les formes admises en tout pays civilisé.

A cette condition seulement, le gouvernement pontifical, qui succombe sous le poids de son déficit, pourra le diminuer d'un tiers sur sa dépense militaire.

Cette charge n'est que l'indigne tribut de l'exténuation à la crainte, et l'on pourrait croire que cette crainte est la nôtre !

Poser ces questions, n'est-ce pas les résoudre?

CE QUE PEUT L'INSTITUTION BIEN ORGANISÉE DU DENIER DE SAINT-PIERRE.

Nous aimons à croire qu'une loyale et prévoyante politique épargnera au saint-siége 10 millions sur un déficit d'au moins 30 millions. Mais 20 millions d'excédant inévitable des dépenses sur les recettes restent encore, et ne peuvent être acquittés que par les souscriptions permanentes de la catholicité.

Faut-il s'en effrayer et implorer l'assistance des gouvernements? Je ne le pense pas.

Cet écrit serait inutile, s'il n'avait pour but de montrer aux catholiques ce que doit leur inspirer de mâle énergie l'exposé de ce qu'ils ont fait, et de ce qu'ils peuvent faire à l'avenir.

Si j'en juge par les résultats obtenus, 20 millions de libre souscription à recueillir dans le monde entier, ce n'est pas là une entreprise au-dessus de leur dévouement et de leur courage, au moment où les Pères de mille diocèses sont réunis autour de l'Évêque des évêques.

En dix années, l'élan généreux des populations catholiques a produit, sous toutes les formes (achats de rentes, emprunts, denier), 271,175,000 francs. (En moyenne, 27,175,000 francs par an[1].)

Eh bien, maintenant que les emprunts ne font plus concurrence au denier de Saint-Pierre, est-ce trop d'attendre de celui-ci un secours annuel inférieur de 7,117,000 francs à la moyenne de tous les moyens d'assistance depuis dix ans?

Les évêques de toute la terre ne le croiront pas.

Voici des observations qui prouvent que le monde catholique pro-

[1]

Moyenne annuelle des achats de rentes consolidées	. . . .	8,814,000 fr.
—	du produit des emprunts.	11,245,000
—	du denier.	7,116,000
	Total.	27,175,000 fr.

portionne ses offrandes au péril. Je les tire du tableau des recettes annuelles du denier de Saint-Pierre.

C'est en 1861 qu'elles sont relatées pour la première fois. On remarquera leur inégalité. Nous avons dit que les variations tenaient en partie à la coïncidence de l'émission des emprunts; mais elles ont une autre cause plus importante et plus digne d'attention.

En 1861, y compris les derniers mois de 1860, pendant et après les invasions, le denier produit 14,184,000 francs. En 1862, les troupes françaises et pontificales paraissent assigner une limite au débordement des envahisseurs; on se rassure un peu, et le denier n'est plus qu'à 9,402,000 francs. Il diminue encore, par la même raison, de plus de 2 millions en 1863, et tombe à 5,802,000 francs en 1864. C'est l'époque de la convention qui promet le règlement de la dette pontificale : on s'est figuré que les charges du saint-siége n'étaient plus qu'une affaire diplomatique, et que les souscriptions n'avaient plus la même utilité.

Mais en 1867, la première grande assemblée des évêques convoqués à Rome, et le prompt envahissement qui l'a suivie, font renaître la prévoyance : le denier remonte à une somme de 11,312,000 fr., qui se maintient presque égale en 1868.

Et cela avec des quêtes générales deux fois par an, de simples appels, qui, dans la plupart des pays où cette œuvre a surgi spontanément, n'ont pas été précédés par une organisation régulière, les relations assidues, les moyens de perception directs et permanents dont nous nous garderons de tracer ici le programme. Des juges aussi autorisés que nous le sommes peu ne manqueront pas d'y pourvoir.

L'assistance des gouvernements fut officiellement annoncée, il y a trois ans. L'honorable M. Thiers venait de démontrer l'impossibilité pour le gouvernement pontifical de supporter ses dépenses nécessaires, malgré les promesses de la convention de 1864. M. Rouher, ministre d'État, reconnut la vérité de cette situation et déclara, on s'en souvient, que toutes les puissances seraient invitées à combler le déficit du pape [1].

[1] Nous avons lieu de croire que divers projets ont été alors étudiés pour concilier le but qu'on se proposait avec les résolutions du Saint-Père. On a cherché non plus à faire participer les gouvernements au service annuel de la dette pontificale, mais à répartir entre eux son capital.

La situation des puissances sur lesquelles on comptait n'est plus la même, et le chiffre du capital de la dette était, d'ailleurs, une difficulté considérable. Il est environ de 348 millions en retranchant la partie représentée par les pensions.

Si l'on se proposait simplement la création d'un fonds extraordinaire destiné à en

Le souverain pontife a refusé cette sorte de concours, parce qu'il ne pouvait devenir le pensionnaire des gouvernements sans compromettre son autorité.

L'Église, en effet, croit avoir le dépôt des vérités invariables et universelles dont son chef doit être le libre gardien. Elle veut donner l'exemple de tous les devoirs attachés aux institutions politiques les plus diverses, de l'amélioration des mœurs publiques et des perfectionnements de l'humanité en toutes choses, mais se distinguer des religions nationales, exposées, selon elle, à l'altération de leurs propres doctrines, en même temps qu'elles risquent d'être les auxiliaires de l'ambition des peuples ou de leurs souverains, les instruments de leurs rivalités ou de leurs abus intérieurs. Que sont ces réserves de la papauté si ce n'est le soin de nos droits de conscience et de notre liberté religieuse?

Près de 300 millions de libre souscription en dix ans! La puissance des mœurs, chez plusieurs nations, pouvait seule produire un si grand résultat.

Quelle lassitude est à craindre quand on a ces profondes racines, et que peut-on fonder quand elles manquent? Non des gouvernements forts, assurément, et encore moins des institutions libres, car la vraie et honnête liberté n'est pas autre chose que le concours de tous les bons sentiments qu'ont les peuples dans les voies chrétiennes[1]. Leur transmission est venue de l'Église, et les catholiques estiment qu'elle seule peut les préserver et les perpétuer.

Qu'ils rappellent donc au gouvernement de leur pays l'exécution des engagements contenus dans les traités, c'est leur devoir de bons citoyens incapables d'attendre le bien de l'excès du mal; mais qu'ils ne demandent pas ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes.

Que manque-t-il aux associations dont on s'effraye? La lumière, la justice et l'unité. La nôtre a pour elle, nous le croyons, ce qui leur fait défaut; elle vient de Dieu, elle est partout, et nous ne saurions pas nous en servir! Montrons que nous avons l'intelligence de ces temps nouveaux, où la Providence appelle chaque jour, grâces lui en soient rendues, un plus grand nombre de ses créatures à la

amortir chaque année une partie, on y trouverait de grands avantages. La rente romaine est en ce moment à 66 francs. — 666,000 francs amortiraient donc, à ce cours, 1 million de capital et diminueraient de 50,000 francs la dépense annuelle et le déficit. Il semble que l'amortissement pourrait être fait ou suspendu sans atteindre les conditions essentielles de l'indépendance du saint-siége. Nous indiquons cette idée sous toute réserve.

[1] « C'est le despotisme qui peut se passer de la foi, et non la liberté. « (Alexis de Tocqueville, *Démocratie aux États-Unis*.)

gestion de leurs intérêts communs, en nous obligeant à leur donner des exemples de foi et de fraternelle charité.

Pie IX n'a-t-il pas enseigné ce qui est à faire? Pendant vingt ans, il a supporté, avec une patiente intrépidité, le poids de ses tribulations, pour rester un pape libre et maintenir notre dignité dans l'Église, acceptant avec reconnaissance les services qui ne le faisaient point descendre de cette majesté spirituelle, pour tout le reste épuisant sa faiblesse, et poussant le scrupule des contrats jusqu'à payer, pour ainsi dire, ce qu'il ne devait pas avec ce qu'il n'avait pas.

C'est que l'impossible est une des lois de l'honneur et comme l'attrait qui engage les cœurs généreux aux bons combats. A plus forte raison faut-il aujourd'hui mesurer tout ce qu'on doit à tout ce qu'on peut.

F. de Corcelle.

MÉLANGES

PERNETTE ILLUSTRÉE[1]

Illustrée! Le mot n'a rien de trop, dans quelque sens qu'il vous convienne de le prendre. Après l'illustration de la poésie et du succès est venue l'illustration du dessin et de la gravure. C'est dans l'ordre, comme les beaux cadres viennent d'eux-mêmes aux toiles de maîtres et les riches montures aux vrais diamants.

Ceux qui disent que la poésie est morte, doivent avoir raison s'ils ne regardent qu'en eux-mêmes, mais ils ont tort assurément s'ils entendent parler du public. Ce qui nous manque, croyez-le bien, ce n'est pas d'aimer le grand art, c'est de le rencontrer. Qu'on nous rende les *Harmonies*, *Jocelyn*, *Hernani*, les *Rayons et les Ombres*, toutes ces idoles enchantées de notre jeunesse, et l'on verra si nous avons cessé d'aimer cette musique sacrée que les anciens appelaient le langage des dieux, et qu'il vaut mieux appeler tout simplement le langage des âmes.

Pernette est une âme, c'est pour cela qu'elle a réussi, et qu'à peine sortie des pages du *Correspondant*, il a fallu la rendre au public en grand format, puis en format ordinaire, et enfin sous la riche couverture d'un volume de jour de l'an. Heureuses les familles qui verront entrer chez elles cette adorable messagère de bons conseils et de beau langage!

Je sais pour quels devoirs, femmes, nous sommes faites;
Je sais que de soucis et combien peu de fêtes
Deux cœurs associés pour ce voyage humain,
Même bénis du ciel, trouvent sur leur chemin!
Une femme chrétienne et noblement jalouse,
Dans le péril surtout songe à ses droits d'épouse.

[1] *Pernette*, édition illustrée de 27 compositions de Jules Didier, gravées par Gauchard. — A Paris, chez Didier, éditeur.

Car nous venons, hélas ! dans ce monde fatal,
Moins donner le bonheur que consoler du mal.
Vous m'avez dit cela, vous mère; vous, saint prêtre,
Et mon cœur me l'eût dit à défaut de tout maître...

Ainsi parle la fiancée du réfractaire; car c'est bien une histoire de réfractaire que ce touchant poëme, et il faut reculer, pour le comprendre, jusqu'à ces années sinistres qui marquèrent la fin du premier empire. Puissance merveilleuse de l'art et de la pensée ! c'est au moment où retentit de toutes parts le cliquetis formidable des armes de tous les peuples, tournées contre un seul homme, au moment où notre Rhin français entend les hurrahs des Cosaques criant : *Paris ! Paris !* comme nos soldats criaient : *Moscou ! Moscou !* deux ans auparavant; c'est à ce moment que le poëte entreprend de nous intéresser au récit des chastes amours de deux enfants de sa vieille province en révolte contre l'odieuse conscription, et qui ne veulent pas comprendre qu'on puisse forcer une pauvre veuve à racheter trois fois son fils unique. Ils ont tort, sans aucun doute; qui songe à le nier? Jamais on n'a le droit de déserter la défense du sol national; jamais on ne doit tourner le dos au drapeau, où qu'il flotte et si folles que soient les mains qui le portent. Tant pis pour les peuples qui ne savent pas se défendre des mauvais gouvernement ! Ils sont obligés, en conscience et en honneur, à défendre ces mauvais gouvernements contre l'étranger.

Mais la faute en était-elle tout entière aux francs chasseurs des montagnes du Forez que Victor de Laprade fait si merveilleusement revivre? Ils ne savaient rien de la situation, ces braves gens, pas plus que n'en savaient les habitants des grandes villes; rien du désastre de la Bérésina, rien du soulèvement de l'Allemagne, rien du péril de la patrie. Chaque bulletin de la grande armée leur annonçait de nouvelles victoires et leur demandait de nouveaux sacrifices.

Mes amis, on annonce une victoire insigne :
Vingt mille prisonniers, des princes, de grands noms,
Des fusils, des chevaux, des drapeaux, des canons ;
En un mot, l'empereur, outre de fortes sommes,
Décrète qu'il lui faut cent ou deux cent mille hommes ;
Exemptés, libérés, anciens, nouveaux conscrits,
Tout ce qui peut marcher, dit-on, sera repris.

C'était à n'y rien comprendre, et le vieux soldat de l'an II, un des personnages les plus réussis du poëme de Victor de Laprade, semble avoir raison quand il dit à Pierre :

Et moi, je te déclare affranchi de cet homme !
Moi, vieux soldat du Rhin, je connais le devoir :
C'est de ne plus aider à ce sanglant pouvoir.
Moi, père et citoyen, je t'interdis de faire,
Pour fabriquer des rois, ces guerres de corsaire.
Suive qui le voudra son aigle triomphant,
Toi combats, s'il le faut, pour rester notre enfant !

Et voilà Pierre dans les bois à la tête de sa bande d'insoumis, et voilà la visite de Pernette et ce quatrième chant entre ciel et terre qu'on ne se lasse pas de relire, et les sages conseils du bon curé, et la cordiale jovialité du vieux docteur, et tout ce beau poëme qui se déroule, entre l'idylle et l'épopée, avec une admirable figure d'élégie agenouillée sur l'arrière-plan :

> Mais refusant son cœur à tout espoir humain,
> La mère en pleurs cachait ses yeux avec sa main.

On a signalé une contradiction entre la conduite de Pierre refusant de partir à l'appel de la loi et le même Pierre refusant de descendre dans son village pour y retrouver Pernette et sa mère quand les étrangers, vainqueurs de l'empire, y commandent en maîtres. Je doute qu'il y ait contradiction, car il me souvient des emportements patriotiques du conscrit au moment où il prend le chemin de la montagne[1], et je suis porté à voir au contraire que les mêmes raisons qui ont fait de Pierre un réfractaire en ont fait plus tard un défenseur téméraire et même insensé du sol natal contre l'envahisseur étranger. Mais j'admets volontiers ce reproche, cette faute du poëte, si l'on veut, et je remercie bien haut Victor de Laprade de l'avoir commise.

Sans doute son héros pouvait, la bonne nouvelle apprise, rentrer dans son village, relever sa maison démolie, épouser sa Pernette et peut-être même inviter le commandant allemand ou russe à venir danser à sa noce. Mais franchement était-ce là un dénoûment bien épique et qui valût la peine de se mettre en frais de si beaux alexandrins ? Puis, ne fallait-il pas, pour tout dire, se laver de la tache de conscrit réfractaire, et prouver, comme le dit Pierre, que ce n'est pas la bataille, mais l'exil qu'on a redouté ? Supposez que l'heureux époux de Pernette, revenu des bois sain et sauf, ait rencontré au village un camarade de conscription revenu de Leipsick, lui, avec une jambe de moins, de quel œil en serait-il regardé et comment aurait-il osé l'aborder? Ayant commencé par un acte douteux, il fallait en sortir par un acte héroïque. Tout est sauvé par la résolution exaltée du réfractaire, tout devient sublime par sa mort.

Le héros de Victor de Laprade est loin d'ailleurs d'être un type de paysan illettré. Fils d'un père tué en défendant Lyon contre les décrets de la Convention, élevé par une mère au grand cœur, instruit par un curé d'ancien régime qui ne lui avait pas enseigné le mépris des classiques :

> Il avait lu, transcrit de ses robustes mains,
> Vos sublimes conseils, précepteurs des humains,
> Ces grands vers qui trouvant quelques âmes dociles,
> Nous poussent du côté des vertus difficiles.

[1] Page 41.

On a bientôt fait de dire de toute œuvre qui met en scène la campagne et ses habitants : C'est une fausse paysannerie ! Ce sont des paysans de comédie ! D'abord je voudrais bien qu'on nous apprît une bonne fois ce qu'il en est de la vérité artistique ou littéraire, et dans quelles œuvres il convient de la chercher. A quoi reconnaissez-vous le vrai paysan? Faut-il absolument qu'il ait du fumier dans les sabots et qu'il vous parle comme à ses bêtes de somme? Est-ce le type abruti des toiles réalistes ou le madré coquin de Balzac? Nos soldats sont bien des paysans, sans doute ; et cependant, qui a semé nos annales de tant de traits d'audace, de fierté, de génie, de gaieté qui ont fait de notre histoire militaire la plus belle page de notre histoire nationale?

Puis, si l'on se montre si difficiles quand il s'agit de paysans, pourquoi se montrer si convaincu d'avance quand il s'agit de grands personnages? Je m'efforce de garder sur ce point une partie des illusions dont un honnête conservateur doit faire le fond de ses opinions ; mais enfin qui peut croire, après nos trois quarts de siècle de révolution, que les princes sont naturellement portés aux vertus épiques et destinés à ne s'exprimer qu'en alexandrins? On parle de vérité, mais est-ce que Racine, malgré l'autorité de Salluste et de Florus, a pu tenir pour vrai le discours de Mithridate? Et même de notre temps, où les fils de Turcs viennent se faire élever à Paris, croyez-vous qu'il y ait beaucoup de Bajazets au sérail? Si nous n'avons que de faux paysans, nous n'avons aussi que de faux empereurs, de faux barbares, de faux grands hommes. Seulement, la critique est aisée... en ce sens qu'il est plus ordinaire de rencontrer un paysan que de rencontrer Sertorius ou Cléopatre. Tout est convention, ou plutôt tout est idéal dans le monde de l'art :

Sera-t-il Dieu, table ou cuvette ?

Cela n'est pas vrai seulement du sculpteur devant son bloc de marbre, c'est tout aussi vrai du poëte. Il peut, au gré de sa fantaisie, rendre les forêts dignes d'un consul et un simple fils des champs digne des honneurs de l'épopée. N'oublions jamais d'ailleurs qu'il existe dans le sang, dans la religion, dans la cause défendue, dans l'amour de la patrie, dans l'horreur de l'injustice, une étincelle secrète qui suffit, au moment donné, pour transformer en héros la nature la plus inculte, et que de toutes les races celle qui semble prédestinée par excellence à cette glorieuse transformation est la race française, la race de Pierre et de Pernette.

Disons pour finir que si Pernette a eu la bonne chance de trouver un poëte comme Victor de Laprade pour la chanter, elle a trouvé dans M. Jules Didier un artiste digne de la comprendre et de retracer son image. Ancien prix de Rome et paysagiste distingué, il a mis tout son art à rendre les scènes les plus dramatiques du poëme non-seulement dans les

belles estampes placées avant chaque chant, mais dans de très-fines vignettes qui ornent la première et la dernière page de chacun d'eux.

Si l'histoire de Pernette était écrite en prose, on dirait partout que c'est un admirable roman chrétien à recommander pour les lectures de famille. Nous ne pouvons rien retirer de cet éloge, parce que cette histoire est un poëme et un beau poëme. Le succès classique lui viendra après le succès mondain. Il y a là de nombreux passages qui semblent faits à dessein pour orner la mémoire et grandir le cœur des enfants. Nous savons déjà deux lycées de Paris où de jeunes rhétoriciens ont récité de longs fragments de *Pernette* aux applaudissements de leurs camarades étonnés.

En invoquant la muse de son cher pays du Forez, Victor de Laprade lui avait demandé :

> Qu'enfin, dans tout ce livre honnête et bienfaisant,
> L'âme éclate immortelle et que Dieu soit présent !

Tous ceux qui vont lire et relire *Pernette* dans la belle édition illustrée de M. Didier, diront avec nous que ce vœu de poëte honnête homme a été entendu.

Léopold de Gaillard.

HISTOIRE DE N. S. JÉSUS-CHRIST

Par Mgr. Dupanloup[1].

Depuis longues années l'illustre évêque d'Orléans avait conçu la pensée de l'ouvrage qui paraît aujourd'hui. Il s'en était occupé dès les premiers temps de son sacerdoce ; il avait continué depuis d'en tracer çà et là quelque page à travers toutes les luttes et tous les grands travaux de sa vie, et le roman-pamphlet d'un de ses anciens élèves n'avait fait, il y a quelques années, qu'ajouter à son ardent désir de terminer l'œuvre commencée. Le monde sait quels intérêts pressants, quelles majeures et capitales questions l'ont détourné de son religieux dessein; mais il est enfin achevé, et Mgr Dupanloup a dû éprouver d'autant plus de charme à le finir qu'il y trouvait, avec la satisfaction intime de son cœur, une sorte de refraîchissement et de repos.

Cette *Histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ* n'est point, en effet, une œuvre de polémique et de controverse, mais un simple récit ou plutôt un tableau touchant et fidèle des scènes de l'Évangile. L'éloquent et pieux auteur s'est effacé lui-même devant les écrivains inspirés d'en haut, et tout

[1] 1 vol. grand in-8. Chez Henri Plon.

son art, toute son application ont consisté à composer le récit avec le texte sacré lui-même. Ce sont les saints livres qui lui en ont fourni tous les éléments ; il n'a fait que les dégager, les rapprocher, les agencer, de manière à laisser à l'œuvre toute l'autorité des documents d'où elle est tirée. Seulement, pour qu'un pareil travail eût, avec une entière vérité, sa lumière, son attrait, sa grâce entraînante et persuasive, il fallait qu'une pensée supérieure y introduisît l'unité, et sût lui communiquer la chaleur et l'émotion. C'est ce que Mgr Dupanloup a fait admirablement, et la magistrale introduction de plus de cent pages qui précède le texte évangélique expose, avec une grandeur et une suavité incomparables, la pensée de l'écrivain, qui n'est autre que le plan même de la Rédemption.

L'Évangile apparaît avant tout à l'éminent prélat comme une œuvre d'amour, qui s'adresse à ce qu'il y a de meilleur et de plus puissant dans l'homme : le cœur. L'homme est assurément une intelligence, mais il est avant tout un être aimant, et le sentiment, la bonté, la flamme, l'amour priment toujours en lui l'esprit et la raison.

« C'est le cœur qui échauffe, c'est le cœur qui entraîne, dit Mgr Dupanloup dans une page que nous voudrions pouvoir citer tout entière, tant elle peint avec éloquence et vérité le fond de la nature humaine ; c'est le cœur qui décide les sacrifices, toutes les choses grandes, tous les dévouements, toutes les fécondités, toutes les vertus ; hélas ! et il faut ajouter, toutes les défaillances et tous les vices !... Tout le malheur et tout le bonheur de l'homme est dans le cœur. Qui ne le sait ? On ne souffre, on ne jouit que par le cœur... On n'est bon ou méchant que par le cœur. Toute la grandeur ou l'abaissement de l'homme est dans les amours auxquels il livre son cœur... Tant que ce rayon n'est pas allumé dans une âme, tant que le cœur demeure froid, endormi, et l'homme sans amour, que peut-il ? Rien que de vulgaire ; il est sans mouvement et comme sans vie. Mais vienne tout à coup l'amour, la flamme, quelle transfiguration subite et totale ! On ne le reconnaît plus. Il y a sur son front et dans ses regards je ne sais quoi d'heureux qui vient du ciel et qui n'est pas dans le commun des hommes. En un mot, c'est par le cœur, par l'amour, par cette puissance souveraine et immortelle, que l'homme devient noble, délicat, sublime; par le cœur qu'il se donne après avoir déjà tout donné ; par le cœur qu'il fait les choses héroïques, qu'il s'immole ! »

Toute cette étude sur le cœur de l'homme, sur la bonté, sur l'amour, est non-seulement un chef-d'œuvre d'observation philosophique et de style ; mais une grande et pure lumière jetée sur notre nature, sur sa destinée, sur les rapports de l'homme avec ses semblables et avec Dieu. Mgr Dupanloup montre que l'Évangile est fait pour le cœur de l'homme ; qu'il ne contient pas une parabole, pas un miracle, pas une sentence, qui n'aient pour but d'améliorer, d'attendrir, de gagner le cœur de l'homme ; que Jésus-Christ ne s'y adresse jamais à l'esprit que pour parvenir au cœur et le

toucher. Le Sauveur, fait-il remarquer avec un accent plein de reconnaissante tendresse, a aimé avec une simplicité et une profondeur ineffables; il a aimé ce que personne avant lui n'avait aimé sur la terre : les pauvres, les malades, les enfants, les opprimés, les petits ; et non-seulement il nous a aimés, mais il a voulu que nous nous aimions les uns les autres. Toute sa loi, toute sa religion, c'est l'amour.

Après avoir ainsi résumé et défini l'essence du christianisme, Mgr Dupanloup montre ce que furent la compassion, la bonté, l'affection dans le cœur de Jésus-Christ, et il le montre, pendant que tout le paganisme dédaignait et méprisait ce que l'Évangile allait honorer et relever, pendant que les orateurs, les philosophes, les législateurs condamnaient la faiblesse et la pauvreté, pendant que Tibère était à Caprée, il le montre, établissant à jamais, sur les ruines confondues de l'égoïsme et de l'orgueil, l'empire nouveau de la charité.

« Quand on étudie à ce point de vue, s'écrie-t-il, l'Évangile et Jésus-Christ, on est ravi. Jamais la bonté, la tendresse n'allèrent jusque-là. Jamais cœur n'a senti comme ce cœur sur la terre... Cela n'est pas de l'homme ! »

En lisant ces pages si lumineuses et si élevées, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de leur éclat magnifique ou de leur pénétrante douceur, et il faut remonter à Bossuet, qui trouvait aussi dans l'Évangile plutôt des miracles de la bonté que de la puissance, il faut relire les *Méditations* du grand évêque, pour rencontrer une œuvre aussi achevée.

L'éditeur n'a rien négligé pour rendre l'exécution matérielle digne de de la haute pensée du livre. Ce qui était une œuvre de foi est devenu en même temps une remarquable œuvre d'art, et un très-grand nombre de gravures sur bois, complétées par d'admirables planches d'Overbeck, donnent à ce bel ouvrage une splendeur qui lui assure une place à part dans toutes les bibliothèques chrétiennes.

ŒUVRES POÉTIQUES DE BOILEAU. — CARACTÈRES DE LA BRUYÈRE

Chez A. Mame.

Depuis quelques années, nos principaux éditeurs ont une heureuse tendance à reproduire en éditions de luxe les chefs-d'œuvre de notre littérature, et c'est là un intelligent et juste hommage rendu aux écrivains qui, plus encore que nos guerriers illustres et nos victoires, ont constitué la royauté glorieuse de notre pays dans le monde. Partout on réimprime nos

classiques, soigneusement revus, savamment commentés ; mais de toutes les collections offertes à la fois à l'esprit et au goût du lecteur, on peut dire qu'il n'en est pas de plus belle, de plus magnifique que celle dont MM. Mame ont résolu de faire l'honneur de leur maison.

Ainsi qu'ils l'ont dit eux-mêmes au début de leur noble et patriotique entreprise, dans un temps où le bon sens et les vrais notions du beau s'effacent, il importe d'y ramener les contemporains par les ouvrages qui en sont l'immortelle expression. De cette pensée est sortie la collection à laquelle les célèbres éditeurs de Tours, aussi connus en Europe et dans le monde entier que sur les bords de la Loire, ont consacré toutes les splendeurs de la typographie, de la gravure et du vélin. C'est au grand siècle qu'ils ont d'abord demandé ses immortels chefs-d'œuvre, Bossuet, la Bruyère, Boileau, Corneille, Racine, Molière, Pascal, Fénelon, la Fontaine, Bourdaloue, Massillon, madame de Sévigné, c'est-à-dire toutes les variétés du génie.

Plus tard, ils se proposent de publier une seconde série, comprenant les meilleures œuvres de la langue au dix huitième et même au dix-neuvième siècle, de manière à édifier un monument complet pour l'avenir à présenter à l'admiration de la postérité tout ce que l'effort du génie et du talent aura produit de remarquable.

Les *Oraisons funèbres* de Bossuet ont magistralement ouvert la publication ; la Bruyère est venu ensuite, et Boileau paraît à son tour. Il était juste de donner un des premiers rangs à l'homme qui a rendu de si précieux services au goût et à la raison, à celui qui contribua le plus avec Molière à préserver la littérature et la langue du prétentieux et du ridicule où l'entraînaient certaines coteries. Boileau fut le représentant de la mesure et du bon sens ; il eut au suprême degré ces qualités essentielles de l'esprit français, et à ce titre il méritait une place d'honneur dans la galerie de nos gloires.

Tous les volumes de M. Mame sont enrichis d'eaux-fortes qui sont de petites merveilles, et dont la perfection a fait à leur auteur, M. Foulquier, une véritable renommée. On avait pu déjà en apprécier toute la valeur dans Bossuet et la Bruyère ; mais la variété des sujets embrassés par Boileau a ouvert un champ plus large au dessinateur, et en lui offrant des types de toute sorte et de nuances multiples, a permis à son burin de mieux déployer toutes ses ressources. C'est tour à tour délicat, vigoureux, fin, spirituel, toujours vrai et en harmonie parfaite avec la description ou la pensée de l'auteur. M. Haussmann se reconnaîtrait dans le petit croquis qui accompagne la satire des embarras de Paris !

Il faut féliciter M. Mame d'avoir donné tant de soins à nos classiques ; s'il a pris les diamants de la langue française, il les a enchâssés dans une monture en tous points digne de leur valeur, et cette incomparable collection ajoute un fleuron suprême à tous ceux dont les Mame ont formé leur couronne d'imprimeur depuis un siècle.

En même temps que cette publication hors ligne, ils offrent cette année plusieurs nouveautés historiques ou scientifiques qui méritent d'attirer la plus sérieuse attention.

C'est d'abord une attrayante étude de M. l'abbé Bourassé sur les *Abbayes et Monastères* les plus célèbres de la chrétienté. L'ouvrage n'embrasse que les monastères d'hommes, réservant à un second volume, poétiquement annoncé sous le titre de *Sœurs des Anges*, le tableau des communautés religieuses de femmes.

Après un exposé rapide et coloré des monastères en Orient et en Occident aux premiers siècles de notre ère, le savant auteur nous promène de Lérins au Mont-Cassin, de Westminster à Jumiéges, de Cluny à Notre-Dame d'Ensiedeln, de Cîteaux à Vallombreuse ; il nous montre Saint-Denis et l'Escurial, gardant les tombeaux de deux dynasties, saint François et les Franciscains, les fils de saint Benoît et ceux de saint Columban, et en racontant l'histoire, les monuments, les ruines du passé, il dissipe les préventions injustes et venge à la lumière des faits cette grande institution monastique qui a trouvé dans M. de Montalembert le plus éloquent et le plus magistral de ses historiens.

Nous ne parlons pas des illustrations nombreuses qui ornent l'ouvrage de M. Bourassé ; il suffit de dire qu'elles sont des maîtres du genre et qu'elles ressuscitent dans toute leur imposante grandeur les édifices fameux dont le souvenir reste intimement attaché à l'histoire même de la civilisation.

Signalons encore deux volumes remarquables de notre collaborateur M. Arthur Mangin, *Nos Ennemis et nos Alliés*, études zoologiques, avec les *Plantes utiles ;* puis la *Culture de l'eau* par M. Millet, et les *Pêches dans l'Amérique du Nord*, où la science revêt les formes les plus attrayantes.

BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

Œuvres de Molière, illustrées par Tony Johannot. — Fables de la Fontaine, illustrées par E. Lambert. — Hetzel, éditeur.

En commençant cette ingénieuse bibliothèque d'éducation et de récréation, dont le succès se confirme d'année en année, M. Hetzel s'était d'abord préoccupé de remplacer par des ouvrages capables de moraliser et d'instruire, les livres fades, faux, souvent détestables que l'on mettait jadis entre les mains des enfants et des jeunes gens. Maintenant que cette partie de sa tache est à peu près remplie, l'habile éditeur songe à couronner son entreprise par la publication des livres déjà célèbres qui, s'adressan t plus particulièrement à l'adolescence et à l'âge mûr, résument et dé- ppent à la fois sa pensée principale : mettre à la portée de tous les

âges des œuvres qui lui sont propres. Cette nouvelle série sera composée d'un certain nombre d'ouvrages nouveaux et de réimpressions de ces livres qui furent illustrés entre 1840 et 1850 par Gavarni, Tony Johannot et Grandville, qui obtinrent alors un si vif et si légitime succès, et que la génération actuelle connaît à peine.

Le *Molière* de Tony Johannot n'a plus besoin d'être loué. Il est connu et apprécié depuis longtemps. C'est incontestablement le chef-d'œuvre de l'artiste. Il n'a pas eu la prétention de rivaliser avec son auteur. Il s'est contenté de marcher sur ses traces, d'emboîter son pas, et de répéter par le crayon ce que le maître avait dit par la plume. Un trait lui suffit souvent pour exprimer la quintessence d'une page entière ; il résume en quelques coups de crayons l'aspect de son modèle, et, au lieu de le traduire, c'est-à-dire de le trahir, il se borne à nous le montrer. Personne n'a su mieux que Johannot rendre les types immortels de ce chef-d'œuvre de l'esprit humain qui s'appelle les comédies de Molière. Personne n'a été si vivant, si fin, si jeune, à côté de cette éternelle jeunesse de l'*Avare* et du *Misanthrope*.

Le *La Fontaine*, illustré de cent cinquante gravures, est un ouvrage tout nouveau, et qui forme le digne pendant du *Molière* de Johannot. Le texte a été soigneusement revu sur les éditions originales, et on y a ajouté une biographie très-curieuse du grand fabuliste, sorte de mosaïque dans laquelle on a fait entrer les jugements de Boileau, de madame de Sévigné, de Fénelon, de la Bruyère, de Perrault, de Voltaire, de Vauvenargues et d'autres écrivains célèbres. M. Hetzel a confié les illustrations à M. Eugène Lambert, l'un de nos peintres d'animaux les plus distingués, et l'œuvre a été réussie à souhait ; elle a toute la grâce fine et spirituelle du bonhomme. Cette édition, aussi aristocratique par les soins dont elle a été l'objet que démocratique par son prix, sera du luxe pour les uns, de l'usuel pour les autres, mais du beau pour tous.

Parmi les ouvrages dévolus plus particulièrement à l'adolescence, il faut citer une nouvelle *Histoire sainte*, très-intéressante et très-complète, par M. de Meissas, chapelain de Saint-Geneviève, illustrée dans un sentiment très-élevé par Gérard Séguin. Les mères savent combien un tel livre manquait à notre époque. Grâce à M. de Meissas, cette lacune, la plus difficile de toutes à remplir, est heureusement comblée.

Les Aventures d'un jeune naturaliste au Mexique, par Lucien Biart, intéressantes comme une fiction, sont une réalité. C'est en effet d'un vrai voyage accompli par un père et par son fils qu'il s'agit. L'illustrateur de ce beau livre, M. Benette, a fait un début de maître ; les deux cents dessins dont il a semé l'œuvre de M Biart ne craignent aucune comparaison.

Viennent ensuite les volumes si curieux, si instructifs et si estimés, de Jules Verne, du capitaine Mayne-Reid, de Faraday, de Sainte-Claire-Deville, de toute une pléiade habile à éclairer les jeunes imaginations en les captivant, et qui a enrichi de plus de cent volumes la *Bibliothèque d'Éducation*

et de Récréation à laquelle l'Académie française a décerné ses couronnes.

M. Stahl, l'aimable auteur de la *Morale familière*, que M. Villemain a si justement louée et dont la plume délicate et fine a tracé tant de jolis récits, a imaginé en outre une série d'albums coloriés, qui, luttant contre l'invasion malsaine des albums anglais, montre victorieusement que l'image peut être une œuvre de goût et d'utile distraction. Tout en répondant à la passion des enfants pour ce qui parle aux yeux, ces charmants albums, bien dessinés, bien pensés, ne leur pervertiront du moins pas le goût, ce qui, on l'oublie trop souvent, est facile à l'âge où toutes les impressions sont si vives.

Arrêtons-nous, parce que nous finirions par citer chacun des livres de cette collection Hetzel où les pères et les fils n'ont que l'embarras du choix. Il suffit, pour faire d'un mot son éloge, et il n'est pas mince, de dire que tous les ouvrages qui la composent sont dignes de rester les amis de la maison et les hôtes quotidiens du foyer domestique.

FABIOLA OU L'ÉGLISE DES CATACOMBES

Du cardinal Wiseman, traduction nouvelle par mademoiselle Nettement, précédée d'une introduction par M. Alfred Nettement. — Chez Garnier frères.

L'éloge de *Fabiola* n'est plus à faire. On connaît cette belle et puissante œuvre du cardinal Wiseman. C'est avec tout l'intérêt du roman, avec toute la précision de l'érudition, l'histoire de l'Église chrétienne au temps des catacombes. C'est donc en même temps le drame et la photographie de la primitive Église.

La nouvelle traduction est l'œuvre de mademoiselle Nettement, et l'on s'aperçoit vite que l'écrivain a été à une excellente école, tant le style est plein de charme en même temps qu'il est sévèrement châtié. M. Alfred Nettement, que les lettres viennent de perdre, a fait sur l'auteur de *Fabiola* une étude aussi intéressante qu'élevée ; ces dernières pages de l'éminent publiciste sont dignes de son talent, dignes de toute sa carrière et de toute sa vie.

Ce qui achève de donner à cette nouvelle édition de *Fabiola* une supériorité incontestable sur toutes celles qui l'ont précédée, ce sont les dessins de M. Yan' Dargent. Dans ces nombreuses vignettes qui tantôt occupent la page entière, tantôt s'intercalent dans le texte, il n'y a pas seulement le sentiment, la poésie du récit ; il y a de plus une curieuse recherche d'exactitude archéologique qui en fait ressortir le caractère et la vérité. Cette publication se recommande assez d'elle-même pour que nous n'insistions pas davantage sur l'intérêt exceptionnel qu'elle présente.

Louis Joubert.

REVUE SCIENTIFIQUE

Livres d'étrennes. — *Nouveau Dictionnaire de botanique*, par M. Germain de Saint-Pierre. 1 vol. grand in-8, avec 1,640 figures. J.-B. Baillière et fils, éditeurs. — *Dictionnaire des noms propres* ou *Encyclopédie illustrée de biographie, de géographie, d'histoire et de mythologie*, par B. Dupiney de Vorepierre. gr. in-4. — *Le Ciel*, par Amédée Guillemin. 1 vol. gr. in-8 illustré, 4e édition, refondue et augmentée. L. Hachette et Ce, éditeurs. — *Les merveilles de la science*, par L. Figuier. 4 vol. in-4 illustrés. Furne et Jouvet, éditeurs. — *L'homme primitif*, par le même. 1 vol. gr. in-8 illustré. L. Hachette et Ce, éditeurs. — *Les pierres, esquisses minéralogiques*, par L. Simonin. 1 vol. gr. in-8 illustré, mêmes éditeurs. — *Les pierres précieuses et les principaux ornements*, par J. Rambosson. 1 vol. gr. in-8 illustré. Firmin Didot, éditeurs. — *Histoire de la dentelle*, par madame Bury Palliser. 1 vol. gr. in-8 illustré, mêmes éditeurs. — *Le monde avant le déluge*, par J. Pizzetta. 1 vol. in-18 avec gravures. P. Brunet, éditeur. — *Histoire d'un morceau de charbon*, par Edgar Hément. 1 vol. in-18 avec gravures, même éditeur. — *La houille*, par G. Tissandier. 1 vol. in-18 illustré. L. Hachette et Ce, éditeurs. — *Histoire d'un morceau de verre*, par Jules Magny. 1 vol. in-18 avec gravures. P. Brunet, éditeur. — *Les monstres invisibles*, par Aristide Roger. 1 vol. in-18 avec gravures, même éditeur — *Voyage sous les flots*, par le même. 1 vol. in-18 avec gravures, même éditeur. — *Vingt mille lieues sous les mers*, par Jules Verne. 2 vol. in-18. J. Hetzel, éditeur. — *Les enfants du capitaine Grant*, par le même. 1 vol. gr. in-8 illustré, même éditeur. — *Souvenirs d'un jeune naturaliste*, par Lucien Biart. 1 vol. gr. in-8 illustré, même éditeur. — *Pêches dans l'Amérique du Nord*, par B. Revoil. 1 vol. in-8 illustré. A. Mame et fils, éditeurs. — *La culture de l'eau*, par C. Millet. 1 vol. in-8 illustré, mêmes éditeurs. — *Les architectes de la nature*, par J.-G. Wood (trad. Hipp. Lucas). 1 vol. gr. in-8 illustré. Furne et Jouvet, éditeurs. — *Les naufragés* ou *Vingt mois sur un récif*, par P.-F. Raynal. 1 vol. gr. in-8 illustré. L. Hachette et Ce, éditeurs. — *Voyages aériens*, par J. Glaisher, C. Flammarion, W. de Fonvielle et G. Tissandier. 1 vol. gr. in-8 illustré. L. Hachette et Ce, éditeurs. — *Dans les montagnes*, par John Tyndall (trad. Lortet). 1 vol. in-18 illustré. J. Hetzel, éditeur.

La vulgarisation scientifique est-elle décidément en décadence ? Non, si l'on s'en rapporte au nombre toujours très-grand de livres de science plus ou moins illustrés qui, cette année encore, à l'occasion des étrennes, apparaissent en grand, moyen et petit format. Oui, si l'on tient compte du peu qu'il y a, dans ce nombre, d'ouvrages vraiment neufs et originaux. Le public se montre de plus en plus ami de ce genre de littérature, et les éditeurs lui en offrent autant qu'ils peuvent ; mais la plupart des auteurs — je

suis fâché de le dire — continuent de tourner toujours dans le même cercle, de se répéter, de s'imiter les uns les autres, quand ils ne se répètent ou ne s'imitent pas eux-mêmes ; de se rencontrer deux ou trois sur le même terrain, de ressasser toujours les mêmes sujets. Il en est assurément qui déploient dans ce travail ingrat un talent réel et digne d'un meilleur emploi ; et puis la bonne mine des volumes, le luxe de l'impression, les gravures, les planches coloriées suffisent, au besoin, pour assurer le succès d'ouvrages qui, dépouillés de ces ornements, ne feraient « de chez Barbin qu'un saut chez l'épicier ». Dans ces conditions, la littérature scientifique n'est plus que le manteau d'une opération commerciale assez vulgaire et qui ne peut avoir qu'un temps. Il faut remarquer, d'autre part, que les étrennes sont devenues le prétexte ou l'occasion de publications de toute espèce. Et, au fait, pourquoi pas ? Il n'est guère, après tout, de livre qui ne puisse constituer, pour certaines personnes, un cadeau agréable. On ferait le plus grand plaisir à certaines personnes en leur offrant un Traité d'algèbre ou de mécanique rationnelle ; d'autres recevraient avec joie un Traité de la coupe des pierres : *trahit sua quemque voluptas*. Mais je ne veux parler ici que des livres où les sciences sont rendues accessibles, sinon agréables, à la jeunesse et aux gens du monde.

Or, il est une catégorie d'ouvrages que l'on a peut-être trop négligés jusqu'ici au point de vue des étrennes, et qui, autant et plus que bien d'autres, auraient droit de figurer avec honneur aux étalages des libraires, à cette époque de l'année. Je veux parler des dictionnaires ; non pas, bien entendu, de ces affreux *bouquins* qui nous servaient jadis à fabriquer nos thèmes et nos versions, non pas des dictionnaires de *mots*, mais des dictionnaires de *choses*, des encyclopédies générales ou spéciales. Voilà de vrais livres de vulgarisation ; à telles enseignes que tout le travail de certains vulgarisateurs consiste à copier ou à paraphraser des séries d'articles pris dans ces recueils. Le dictionnaire, c'est la science universelle mise à la portée de tout le monde ; c'est la providence des ignorants, l'aide-mémoire de ceux qui savent, le collaborateur fidèle et désintéressé des gens de lettres ; c'est un ami toujours présent, qui sait tout, qui répond à toutes vos questions et va même au-devant, vous en suggère que vous ne songiez pas à lui adresser. Je ne connais pas de lecture plus attachante pour quiconque a le moindre désir de s'instruire. Il y a dans le dictionnaire une vertu attractive qui fait que, après l'avoir ouvert, on a toutes les peines du monde à le refermer. En le feuilletant pour y chercher un renseignement, on est arrêté à chaque instant par un mot qui pique la curiosité. On lit un article, puis deux, puis trois : il y a tant de choses qu'on ne sait pas ou qu'on ne sait plus, et sur lesquelles on est heureux de trouver là des indications. Combien de fois nous est-il arrivé de perdre ainsi de vue l'objet primitif de nos recherches, et de n'y revenir enfin qu'après avoir erré de lettre en lettre et de mot en mot pendant des heures entières !

Un dictionnaire peut tenir lieu, au besoin, d'une bibliothèque. Il se publie en ce moment chez Victor Masson, je crois, un grand *Dictionnaire des sciences médicales* qui résume et commente les observations et les doctrines de tous les praticiens et de tous les théoriciens anciens et modernes. Avec cela, un médecin peut presque se passer de tout autre traité sur son art. Je ne prétends pas qu'un tel dictionnaire soit, hormis dans des circonstances exceptionnelles, de nature à être offert comme cadeau de jour de l'an ; mais il en est d'autres moins énormes, moins coûteux, qui conviennent presque à tout le monde et remplaceraient sans aucun désavantage une foule de livres plus élégants, plus littéraires peut-être, mais assurément moins instructifs.

Par exemple, j'ai signalé l'année dernière la multitude d'ouvrages, tous destinés à populariser les notions élémentaires de botanique, qui ont été publiés depuis quelque temps. Quelques-uns sont des œuvres à la fois doctes et spirituelles, où l'imagination et le style prêtent à la science tous les charmes de la poésie, et qui peuvent faire passer agréablement quelques heures qui ne sont pas des heures perdues. Mais aucun de ces livres ne saurait rendre les mêmes services qu'un bon dictionnaire bien conçu, bien écrit, facile à consulter sans perte de temps, où tous les points fondamentaux de la science soient exposés clairement et en bon langage. Tel me paraît être celui que vient de publier M. E. Germain (de Saint-Pierre), vice-président de la Société botanique de France. C'est un volume in-8 d'environ 1,400 pages, imprimé en caractères ordinaires, avec seize cents et quelques figures intercalées dans le texte. Rien de ce qui est essentiel pour l'étude de la botanique n'y est omis : organographie et physiologie végétales, description des classes et des familles, micrographie, herborisation et composition des herbiers, glossaire raisonné des adjectifs qualificatifs employés pour désigner les diverses manières d'être des plantes et de leurs organes, ainsi que des mots latins usités dans les ouvrages descriptifs. On y trouve, en outre, l'histoire des plantes usuelles, tant exotiques qu'indigènes, désignées tout simplement sous leurs noms vulgaires, avec des détails sur leur provenance, leur culture, leurs propriétés, leurs applications à l'industrie, aux arts, à la médecine. Enfin des articles étendus sont consacrés à l'examen des questions générales dont l'ensemble constitue la philosophie botanique. Ce n'est pas tout. M. Germain, de Saint-Pierre, voulant que les personnes étrangères à la botanique et désireuses de s'initier rapidement à la connaissance des plantes trouvassent dans son dictionnaire un guide à la fois clair, succinct et complet, a placé en tête du volume l'indication d'un *ordre de lecture;* en sorte que ce livre peut, à volonté, être consulté comme tout dictionnaire ou lu comme un traité méthodique.

Un des avantages que présentent les dictionnaires, en tant que livres d'étrennes, c'est de se prêter admirablement à l'illustration, qui même n'est nulle part mieux à sa place. Dans un ouvrage comme celui de M. Ger-

main, elle est même indispensable. Elle ne l'est pas beaucoup moins dans un dictionnaire de zoologie, de géologie, de géographie, de technologie, d'archéologie, ou dans celui qui les résume tous, c'est-à-dire dans une encyclopédie proprement dite. En dehors même des figures, qui sont nécessaires pour compléter les descriptions et les rendre intelligibles, il est tout naturel, si l'on veut faire connaître un pays, de mettre sous les yeux du lecteur des vues prises dans ce pays, des types de sa population, des spécimens de ses productions, de ses arts, de son industrie ; si l'on parle des cérémonies funèbres chez un peuple ancien, de reproduire quelque bas-relief représentant une de ces solennités ; si même on raconte la vie d'un personnage historique, de donner aussi son portrait. Les auteurs et éditeurs d'encyclopédies ont mis à profit, depuis quelques années, cet élément de succès, et tout le monde s'en est bien trouvé.

Un des meilleurs dictionnaires illustrés qui aient paru de nos jours — je ne connais pas assez les autres pour oser dire le meilleur — est celui de M. Bertet Dupiney de Vorepierre, œuvre énorme formant deux volumes in-4°, imprimés sur trois colonnes en caractères presque microscopiques. On pourrait chercher chicane à M. Dupiney sur le titre qu'il a donné à cet ouvrage : *Dictionnaire français illustré et encyclopédie universelle.* D'abord ce n'est pas évidemment le dictionnaire français, c'est-à-dire la partie lexicographique, qui est illustré : c'est la partie encyclopédique ; en second lieu, cette partie encyclopédique n'est pas universelle, puisqu'elle ne comprend ni l'histoire, ni la géographie, ni la biographie. Sauf cela, elle renferme, il est vrai — et certes c'est déjà beaucoup — tout l'ensemble des connaissances littéraires, artistiques et scientifiques. Les sciences naturelles, physiques et mathématiques, la médecine, la théologie, y sont traitées avec beaucoup de soin et d'exactitude ; mais les articles les plus remarquables de ce dictionnaire sont ceux qui se rapportent à l'économie politique. Réunis et classés méthodiquement, ces articles formeraient un des meilleurs traités que nous ayons sur cette science.

Si vaste qu'elle soit, cette encyclopédie, je viens de le dire, n'était pas réellement universelle. M. Bertet Dupiney a voulu la compléter, et il publie maintenant un *Dictionnaire des noms propres*, c'est-à-dire une encyclopédie d'histoire, de géographie, de biographie et de mythologie, qui formera, comme la précédente, deux volumes grand in-4° de 1,200 à 1,300 pages chacun, ornés de 400 cartes ou plans, de 2,000 portraits et d'autant de gravures représentant des paysages, des scènes historiques et d'autres sujets divers. Tous les articles sont rédigés, soit par M. Dupiney lui-même, soit sous sa direction et son contrôle directs. Le premier dictionnaire est revêtu de toutes les approbations épiscopales et universitaires, et admis dans les établissements d'éducation laïques et ecclésiastiques. Je ne doute pas que le second ne mérite et n'obtienne, si ce n'est déjà fait, les mêmes privilèges. Cet ouvrage paraît en livraisons de deux feuilles. Le premier

volume en est, au moment où j'écris, à la 120e feuille et à l'article *Chine*, qui, non encore achevé, occupe déjà plus d'une feuille et demie, soit trente-neuf colonnes.

M. Bertet Dupiney a cru devoir donner place, dans sa galerie biographique, aux personnages vivants, français et étrangers, qui se sont rendus célèbres à un titre quelconque. A-t-il eu raison? A-t-il eu tort? J'avoue que j'incline vers cette dernière opinion, et que l'introduction de l'élément contemporain dans un travail de ce genre me paraît présenter plus d'inconvénients que d'avantages. L'appréciation indépendante et impartiale du caractère, des actes, des œuvres même des hommes du jour est difficile : on ne juge sainement que ceux qui ne sont plus — et encore! On risque d'ailleurs de blesser bien des susceptibilités par des omissions ou des erreurs qu'il n'est guère possible d'éviter. Enfin toutes les notices sur les vivants sont nécessairement incomplètes : elles s'arrêtent au moment où les dernières épreuves ont été renvoyées à l'imprimerie. Après cela, toute addition ou rectification est ajournée à la nouvelle édition, qui peut se faire attendre plusieurs années. Il y a bien la ressource des suppléments, mais ce n'est là qu'un palliatif, car le supplément vieillit tout aussi vite que l'ouvrage lui-même. Vieillir, voilà le malheur irremédiable des dictionnaires. D'un jour à l'autre ils sont dépassés : ce qu'hier ils enregistraient comme la dernière expression du progrès scientifique sera, dans un mois, ridiculement arriéré ; ce qu'ils donnaient comme vrai aura été reconnu faux, *et vice versa*.

Cette remarque s'applique du reste à la plupart des livres dont la prétention est de tenir le public au courant des découvertes et des inventions nouvelles. C'est à la science et à l'industrie qu'on peut dire :

Vous marchez d'un tel pas qu'on a peine à vous suivre.

Le seul préservatif contre cette caducité des livres dont nous parlons, c'est un rapide succès, qui en quelques mois épuise l'édition et permette à l'auteur d'en donner chaque année une nouvelle « revue et corrigée. » Mais tout le monde n'a pas cette fortune, comme M. Amédée Guillemin, dont le grand ouvrage, *le Ciel*, vient d'arriver à sa quatrième édition, « entièrement refondue et considérablement augmentée, » nous dit le titre. Et cette mention n'a rien ici de banal ni d'hyperbolique. Comment en serait-il autrement! L'astronomie est peut-être aujourd'hui de toutes les sciences la plus active et la plus prospère. Non-seulement elle multiplie ses observations sur tous les points du globe terrestre ; non-seulement elle perfectionne ses instruments — témoin le beau sidérostat de Léon Foucault, présenté l'autre jour à l'Académie des sciences ; — non-seulement elle s'enrichit de ses propres découvertes, mais elle bénéficie largement des progrès des autres sciences, surtout de la physique et de la chimie. M. Amédée Guille-

min, en savant consciencieux qu'il est, ne pouvait donc réimprimer son livre en 1869 tel qu'il l'avait livré au public il y a cinq ans. Il a dû le remanier entièrement et en faire un livre nouveau, dont le succès, en se renouvelant aussi, l'obligera bientôt, espérons-le, à recommencer son excellent travail.

J'adresse le même souhait de bonne année à M. L. Figuier, qui épuise en ce moment, ou peu s'en faut, les trois séries d'ouvrages dès longtemps en cours de publication sous la garantie de son nom. Il vient de faire paraître, en effet, le quatrième et dernier volume des *Merveilles de la science* et le huitième du *Tableau de la nature*. Le cinquième des *Savants illustres*, qui sera aussi, je crois, le dernier, n'a pas encore vu le jour au moment où j'écris. Les troisième et quatrième volumes des *Merveilles de la science* renferment des notices historiques, descriptives et explicatives sur la photographie, le stéréoscope, les poudres de guerre, l'artillerie ancienne et moderne et les armes à feu, les bâtiments cuirassés, le drainage, la pisciculture, l'éclairage, le chauffage, la ventilation, les phares, les puits artésiens, la cloche à plongeur, le moteur à gaz, l'aluminium, la planète Neptune. J'ai reproduit fidèlement les titres de ces notices dans l'ordre où elles se trouvent, et qui montre que les sujets les plus disparates ont été placés côte à côte sans aucune méthode. Il y a là, sans doute, un parti pris dont je ne devine pas la cause. Il me semble qu'il eût été préférable d'adopter un autre classement — je veux dire d'en adopter un quelconque; mais M. Figuier a eu sans doute de bonnes raisons pour prendre le parti contraire. Les notices sont, du reste, généralement bien faites ; on y trouve du savoir, de la lecture, quelquefois de l'esprit, et en somme on y apprend toujours quelque chose. Nombre de gravures, cela va sans dire. Les dessins d'appareils, de machines et d'instruments sont d'une excellente exécution. Les compositions sont de M. Émile Bayard : c'est tout dire. D'autres dessins laissent fort à désirer ; il en est un, par exemple, que je signale comme d'une impardonnable fausseté : c'est celui qui est censé représenter le puits de Passy dans son état actuel. L'artiste nous montre cette source artificielle lançant ses ondes vers le ciel en une gerbe semblable à celles de Versailles et de Saint-Cloud, tandis qu'elle ne forme qu'un simple bouillon. Il eût été pourtant bien facile d'aller à Passy dessiner cela d'après nature !

Le dernier volume (sera-ce bien le dernier ?) du *Tableau de la nature* est consacré à *l'Homme primitif*, et résume les récentes découvertes qui, en mettant hors de doute la très-haute antiquité de notre espèce, ont permis jusqu'à un certain point de remonter — au moins en Europe — jusqu'à l'origine de ce qui devait être plus tard la civilisation, et de suivre pas à pas à travers les âges les développements de l'industrie humaine. Cette science est encore en grande partie hypothétique; c'est ce que M. Figuier a probablement voulu exprimer lorsqu'il déclare, au début de sa préface, « qu'il entreprend d'exposer une science qui n'existe pas encore. » Si elle

n'existait pas, il serait difficile de l'exposer. M. Figuier prétend être le premier à publier sur l'homme primitif un ouvrage *lié;* il se trompe. Nous connaissons déjà plusieurs ouvrages sur ce sujet. Il en cite lui-même quelques-uns; mais il les trouve mauvais et consacre une partie de sa préface à les *éreinter*, ce qui n'est pas très-gentil. Il ne souffle mot du livre de M. Le Hon sur *l'Homme fossile*, qui est cependant bien un ouvrage *lié* et, je puis ajouter, un ouvrage bien fait. M. Figuier adresse à ses devanciers ce singulier reproche, d'avoir « méconnu la maxime fondamentale de l'art : *Scribitur ad narrandum, non ad docendum.* » — Comment, on n'écrit pas des livres de science pour instruire, pour enseigner? Ah! ça, mais alors pourquoi donc les écrit-on?... Je ne dirai pas, à mon tour, que *l'Homme primitif* soit un livre mal fait. Il est d'une lecture facile, et l'on y a tiré heureusement parti de ce que la paléontologie humaine et l'archéologie nous apprennent, pour conjecturer ce que jusqu'ici elles nous laissent à apprendre. Dans les dessins qui accompagnent le texte, nous retrouvons le talent et l'imagination de M. E. Bayard, qui nous présente nos ancêtres de l'époque quaternaire sous l'aspect le plus séduisant, mais aussi le moins flatteur pour notre humanité actuelle : tous hommes superbes, toutes jolies femmes ! Si M. Bayard a dessiné juste, ceux qui croient que l'homme s'est perfectionné en se civilisant se font étrangement illusion. Combien nous sommes plus laids et plus chétifs que nos aïeux fossiles !

L'homme anté-historique et les haches en silex de l'âge de la pierre sont fort à la mode en ce moment. M. L. Simonin n'a garde de les oublier dans son livre *les Pierres* (esquisses minéralogiques), où figure même un dessin — idéal, bien entendu — de l'une des fameuses cités lacustres de la Suisse. Ce volume est tout à fait séduisant d'aspect. Magnifique impression, très-beaux dessins remarquablement gravés, cartes, planches lithochromiques, rien n'y manque. Le mérite intrinsèque de l'ouvrage pourrait être dit à la hauteur de l'exécution matérielle, si l'on ne se souvenait que le même auteur a publié, il y a peu d'années, un autre très-beau volume intitulé : *la Vie souterraine*, avec lequel celui-ci fait double emploi. Nous ne sortons pas des mines et des mineurs, des minerais et des métaux, des gemmes, etc. Toute la différence entre ces deux livres ménechmes, c'est que dans le dernier M. Simonin est resté un peu plus à la surface du sol. Il y a aussi intercalé des articles publiés naguère par lui dans la *Revue des Deux Mondes* sur les grandes carrières de marbre d'Italie ; articles intéressants et bien faits, du reste, et qui du moins sont ici à leur place.

Ce n'est pas non plus un livre nouveau que celui de M. J. Rambosson : *les Pierres précieuses et les principaux ornements*. Il avait déjà paru, il y a une quinzaine d'années, en très-petit format et sans le moindre ornement, et il avait passé inaperçu. M. Rambosson, du reste, avec une louable bonne foi, en donne avis au lecteur dans sa préface. Il a repris les notices

qui composaient ce petit livre, il les a un peu étendues et les a remises ès mains de MM. Firmin Didot. Ces habiles éditeurs en ont fait, ma foi, un bel in-8° d'une rare élégance de format et impression. L'illustration en a été confiée à Yan' Dargent, qui s'y est mis avec son crayon des dimanches et qui — chose rare — a rencontré de bons graveurs. Une planche lithochromique, formant frontispice, achève de donner à ce volume un air fringant et coquet en harmonie avec les brillants joyaux dont il nous raconte l'histoire.

Il semble que MM. Firmin Didot, cette année, aient voulu surtout plaire aux dames en leur parlant de ce qui flatte le plus leur goût pour les choses élégantes et précieuses. Ils y réussiront certainement avec l'*Histoire de la dentelle*, traduite de l'anglais de madame Bury-Palliser par madame la comtesse G. de Clermont-Tonnerre. Voilà un livre qui sort de l'ordinaire. Je le recommande à mes confrères comme spécimen d'un genre encore inexploité : le besoin, hélas! s'en fait sentir. Des monographies de nos principaux produits industriels offriraient, si j'en juge par celui-ci, un très-grand intérêt, et la série en serait presque inépuisable. Il me semble que le public ne serait pas fâché d'entendre un peu parler d'autre chose que d'animaux, de plantes et de minéraux, et que nous avons tous, sur les mille objets dont nous nous servons chaque jour, beaucoup de choses à apprendre. Aux éléments scientifique et industriel viendraient s'ajouter des questions d'économie sociale, de production, de consommation, de travail, qui ne sont pas à dédaigner. Pensons-y. Inutile de dire que l'ouvrage de madame Bury-Palliser contient une multitude de spécimens d'ouvrages en dentelle, qui font l'admiration des connaisseuses.

Mais il me faut revenir aux choses de la terre, que la dentelle m'a fait un instant perdre de vue. M. J. Pizzetta, dans un petit livre très-bien fait, *le Monde avant le déluge*, nous expose les révolutions et les transformations de notre globe. Il est difficile de faire tenir en moins de pages un cours élémentaire et cependant complet de géologie et de paléontologie. M. Edgar Hément, avec non moins de talent, raconte l'*Histoire d'un morceau de charbon*, ce qui le conduit très-naturellement à parler de la houille et des houillères, de la tourbe, du bitume, du diamant, des composés du carbone, des emplois du charbon, des machines, etc., etc. Tout est dans tout, a dit Jacotot. M. G. Tissandier, à son tour, a écrit une monographie de *la Houille*. Son ouvrage est un des plus jolis volumes de la *Bibliothèque des merveilles*. Nous ne quittons pas le monde minéral avec M. Jules Magny, qui en même temps entre dans la voie que j'indiquais plus haut, en choisissant pour sujet de son petit livre l'*Histoire d'un morceau de verre*. Le verre, cette substance d'une utilité si admirable qu'aucune autre n'a rendu de plus grands services à l'humanité, le verre pouvait aisément fournir la matière d'un volume, et je suis tenté de reprocher à M. Magny de s'être laissé de proche en proche entraîner hors de son sujet. Si la place ne lui

eût manqué, Dieu sait où cela l'eût conduit ; comme on se sert partout du verre, il se fût cru obligé de parler de tout.

Dans la même collection (Bibliothèque de la science pittoresque), à laquelle appartiennent aussi les ouvrages de MM. Edgar Hément et J. Pizzetta, je rencontre un volume intitulé *Les monstres invisibles*, par M. Aristide Roger. En le lisant, je vois que les monstres invisibles dont il s'agit ne sont pas des monstres et qu'ils ne sont pas invisibles. L'auteur se donne beaucoup de peine pour expliquer et justifier, dans un avant-propos, cette contradiction entre le titre et le contenu de son livre. Quoi qu'il puisse dire, je ne saurais lui accorder qu'un *ténia* soit invisible, non plus qu'une puce ou un pou, ni que les cellules et les graines végétales, les cristaux, les gaz, les parfums, etc., soient des monstres. Cet opuscule contient d'ailleurs de fâcheuses erreurs. M. A. Roger dit dans son chapitre sur les entozoaires, que « l'enfance du ténia est couverte d'un voile de ténèbres que le miroir du microscope lui-même n'a pu complétement encore percer de ses rayons. » Cela eût été vrai il y a dix ans, mais aujourd'hui « l'enfance du ténia » est très-bien connue des helminthologistes, et l'on sait que les échinocoques, les cysticerques, les acéphalocystes, que M. A. Roger prend pour des espèces distinctes d'entozoaires, ne sont que des larves de ténias.

Le même auteur aborde, non sans talent, le genre du roman scientifico-fantastique si brillamment inauguré par Jules Verne ; mais il a la mauvaise chance de se rencontrer précisément avec le maître dans le choix du sujet et dans ses principaux développements. Le roman de M. A. Roger s'appelle : *Voyage sous les flots;* celui de J. Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*. Les héros des deux auteurs font également le tour du monde dans un bateau sous-marin mis en mouvement et éclairé tout à la fois par l'électricité. La publication du livre de M. A. Roger remonte à 1868 ; le roman de M. Verne est encore inachevé. Nul soupçon possible de plagiat d'un côté ni de l'autre. La parfaite honorabilité des deux auteurs suffit pour l'écarter ; mais convenons que la rencontre est bizarre.

Puisque j'ai nommé M. Jules Verne, c'est ici le lieu de rappeler que cet ingénieux écrivain continue de publier chez Hetzel, en grands volumes in-8, abondamment illustrés, la série de ses *Voyages extraordinaires*. Nous avions déjà les *Cinq semaines en ballon*, le *Voyage au centre de la terre*, *De la Terre à la Lune* et *Les Anglais au pôle Nord*. Voici *Les enfants du capitaine Grant*, une jeune fille et un jeune garçon qui, sur la foi d'un manuscrit à demi effacé trouvé dans une bouteille — extraite elle-même de l'estomac d'un requin — s'en vont faire le tour du monde pour retrouver leur père jeté par un naufrage sur une terre inconnue. Ils croient le retrouver chez les Patagons. Après une longue odyssée, semée de toutes les aventures imaginables, ils finissent par le retrouver sur un îlot voisin de la Nouvelle-Zélande. Dans ce voyage de plusieurs mois, en compagnie d'un mission-

naire de la science, ils ont appris la géographie, la zoologie, la botanique et bien d'autres choses que le lecteur apprend avec eux.

C'est aussi la maison Hetzel qui publie cette année, dans le même format et avec le même luxe de gravures, les *Souvenirs d'un jeune naturaliste*, par M. Lucien Biart. La donnée initiale de ce roman instructif, *ad usum juventutis*, est peu vraisemblable. Un naturaliste, résidant au Mexique avec sa famille, qui emmène avec lui dans ses excursions aventureuses un enfant de neuf ans, qui l'expose pendant deux mois et demi à tous les hasards d'une course à travers les forêts vierges ; et la mère qui ne met point son *veto* à cette folie coupable, qui, sans résistance, laisse partir le pauvre petit : cela n'est guère admissible.

Cependant, une fois qu'on a pris son parti de cette énormité, comme on est assuré d'ailleurs que tout se passera pour le mieux et que l'enfant, protégé, soutenu par son père, par son fidèle et robuste serviteur indien qui ne le quitte pas, par le brave chien Gringalet et par l'ami Sumichrast, une sorte de Bas-de-cuir savant et bien élevé, reviendra sain et sauf à la maison, on se met du voyage et l'on n'en a point regret. Car le voyage est des plus intéressants. M. Lucien Biart est un conteur charmant et fort instruit. Il connaît le Mexique pour l'avoir longtemps habité et exploré en tous sens. C'est donc plaisir que de visiter encore avec lui ce magnifique pays où il nous a déjà fait faire, dans la *Terre chaude* et dans la *Terre tempérée*, de si agréables promenades.

Comme ce voyage nous a donné goût à l'Amérique et à la vie des forêts et des savanes, nous voici tout disposés à aller à la pêche avec M. B. Révoil. Les pêches où il nous conduit ne sont point des pêches vulgaires. A la bonne heure! Voilà qui est mouvementé, palpitant et accidenté. On pêche à l'aigle, comme les seigneurs d'autrefois chassaient au faucon ; on pêche les huîtres à la drague ; on pêche la morue sur les bancs de Terre-Neuve ; on pêche le requin, la baleine et la grande tortue de mer ; on pêche l'alligator... — Il y a pourtant des moments où l'on est partagé entre l'envie de s'en aller et celle de tourner son arme contre les pêcheurs eux-mêmes. Le massacre des pauvres phoques inoffensifs, qui pleurent comme des enfants sous les coups de leurs bourreaux, n'inspire que de l'horreur et de l'indignation.

Laissons donc ces scènes sanglantes, et sans quitter la pêche, envisageons-la non plus comme un plaisir féroce et destructeur, mais comme une industrie féconde, susceptible d'être développée et régularisée par les enseignements de la science. L'homme a appris à cultiver la terre. Il doit apprendre aussi à cultiver les eaux. Un écrivain d'une haute compétence en cette matière, M. C. Millet, expose les règles et les procédés de cet art nouveau dans un excellent livre, la *Culture de l'eau*, publié, comme le précédent, par MM. Mame, et beaucoup mieux à sa place dans leur collection d'ouvrages de science vulgarisée. Ce n'est pas seulement aux eaux de nos

rivières et de nos étangs qu'il y a lieu de demander de véritables récoltes de substance alimentaire ; c'est aussi aux eaux de la mer. Huîtres, moules, crustacés peuvent devenir entre nos mains de véritables produits *maricoles*. Il dépend de nous d'en assurer la multiplication et de maintenir là comme ailleurs, entre la production et la consommation, un équilibre sensiblement constant. Des procédés analogues conduiraient à un résultat semblable relativement aux substances marines telles que le corail et les éponges. A propos de la culture des eaux douces, M. C. Millet fait connaître dans leurs détails l'histoire naturelle et les mœurs de tous les poissons qui peuplent ces eaux. Encore un bon livre.

D'un intérêt moins pratique sans doute, mais non moins réel et non moins général, le livre de M. J.-G. Wood, *Homes without hands* (maisons construites sans mains), est une excellente acquisition pour la littérature scientifique française. Nous devons cette aubaine à M. Hippolyte Lucas, qui a traduit librement le titre anglais par celui, non moins heureux et plus conforme à nos idées, de *Les architectes de la nature*. Quant au texte même, M. H. Lucas l'a traduit aussi exactement que possible, mais en laissant de côté, il en avertit lui-même, un grand nombre de particularités spécialement écrites pour des lecteurs anglais. C'était son droit, et l'on peut s'en rapporter au tact littéraire de l'éminent traducteur. Les Anglais, d'ailleurs, ne se gênent pas non plus, lorsqu'ils traduisent nos ouvrages, pour les accommoder à leur goût. Ils ont, par exemple, la manie d'y intercaler à chaque page des vers de leurs poëtes. Cet abus du hors-d'œuvre poétique dans des livres de science, agacerait vite le lecteur français ; mais le lecteur anglais est plus sentimental qu'on ne croit, et il est persuadé qu'il adore la poésie, de même qu'il croit, de bonne foi, adorer la musique. Revenons à M. Wood, et d'abord rappelons — ou apprenons à nos lecteurs, ce qu'il leur est bien permis d'ignorer, que M. Wood est, en Angleterre, un des meilleurs et des plus populaires vulgarisateurs des sciences naturelles. On a de lui de nombreux ouvrages dont nos voisins d'outre-Manche font le plus grand cas. Et ils n'ont pas tort, à en juger par celui-ci, qui a paru en 1865. L'idée en est on ne peut plus heureuse, et plus d'un parmi nous regrettera de ne s'en être pas avisé. Quoi de plus curieux à étudier, quoi de plus propre à faire aimer la nature que cet instinct où se résument tous les autres, duquel dépend la conservation de chaque espèce, et qui se manifeste par la construction du nid! Ce nid est souvent une œuvre des plus savantes ; parfois il est grossier et semble fait négligemment, mais n'ayez souci : il est toujours ce qu'il doit être. M. Wood va nous dire lui-même comment il a conçu le plan de son livre. « Commençant, dit-il, avec la forme la plus simple et la plus naturelle des habitations, à savoir un trou dans la terre, l'ouvrage procède dans l'ordre suivant : Les créatures qui suspendent leur demeure dans les airs ; — les êtres qui, réellement constructeurs, emploient à former leur domicile le limon, les pierres, les brins d'herbe et les matières de ce genre; — ceux qui se font un asile à la surface de la mer ou

des rivières ; — ceux qui vivent en communauté ; — ceux qui s'établissent en parasites sur des animaux ou sur des plantes ; — ceux qui nichent sur des branches ; enfin, le dernier chapitre traite des diverses habitations qui ne peuvent être rangées dans les catégories précédentes. » Dans chacune de ces catégories, M. Wood a d'ailleurs suivi l'ordre naturel, en plaçant au premier rang les mammifères, puis les oiseaux, les reptiles, les insectes, etc.

A propos de l'architecture des animaux, Montaigne dit : « Nous recognoissons assez, en la plus part de leurs ouvrages, combien nostre art est foible à les imiter. » Nous sommes, il est vrai, bien fiers de nos maisons et de nos palais; mais combien de siècles nous a-t-il fallu pour apprendre à élever ces beaux édifices? Et combien faut-il de temps à une légion d'ouvriers de toute spécialité pour construire la maisonnette qu'habitera une seule famille ? — Robinson, dans son île, est réduit à se loger dans une grotte. Avec les seuls outils que la nature lui a donnés, il serait incapable de se bâtir la hutte même la plus misérable. Voici un vrai Robinson, M. F.-E. Raynal, qui, dans « un livre de bonne foy, » raconte lui-même ses aventures. Un naufrage l'a jeté, avec quatre compagnons, sur les Auckland, groupe d'îles ou plutôt d'îlots absolument déserts, situés à quelques lieues au sud de la Nouvelle-Zélande. Être cinq ensemble, cinq hommes jeunes, robustes, n'ayant qu'un cœur et qu'une volonté, c'était déjà un grand bonheur relatif. En outre, les cinq naufragés avaient des armes, de la poudre, une embarcation et les matériaux du navire, qui s'était perdu sur les rochers des Auckland. Néanmoins, que de difficultés ils eurent à surmonter pour se faire sur leur rocher une existence supportable, et en particulier pour se construire, avec des branches d'arbre et avec le bois du navire, une cabane habitable ! Ils y parvinrent pourtant, mais à grand'peine — et ils étaient cinq ! Le séjour de ces naufragés sur leur rocher dura vingt mois, pendant lesquels ils ne se nourrirent que de viande de lion marin. Le récit de cette vie nécessairement uniforme ne saurait, on le comprend, offrir beaucoup de variété. Ce sont toujours des chasses au lion marin, des combats avec les lions marins, qui en forment le fond. Néanmoins, l'intérêt se soutient par cela seul qu'on sait que « c'est arrivé. » M. Raynal raconte d'ailleurs sa vie de chercheur d'or, de planteur et de pionnier, de navigateur, qui est très-accidentée et très-dramatique. Somme toute, le volume est bon à lire et, en outre, très-agréable à regarder.

MM. J. Glaisher, C. Flammarion, W. de Fonvielle et G. Tissandier nous racontent, eux aussi, leurs voyages ; mais ce sont des voyages aériens et exclusivement scientifiques, ayant pour objet l'étude de diverses questions de météorologie, de physique et d'astronomie. C'est dans une de ces ascensions que M. Glaisher, directeur de la division magnétique et météorologique à l'observatoire de Greenwich, s'est élevé jusqu'à la hauteur prodigieuse, et réputée avant lui tout à fait inaccessible, de onze mille mètres. Il est vrai qu'arrivé là il a perdu l'usage de ses sens. Heureusement son

compagnon, M. Coxwell, a pu trouver la force de grimper dans les cordages, de saisir et de tirer la corde de la soupape, et de provoquer la descente de l'aérostat. Revenu au sein d'une atmosphère plus respirable, M. Glaisher a promptement repris connaissance et pu continuer ses expériences comme si de rien n'était. Nos compatriotes n'ont pas porté si haut leur ambition : ils se sont contentés de monter à trois mille et quelques cents mètres. C'est M. G. Tissandier qui s'est élevé le plus haut : à trois mille huit cents mètres, ce qui est très-modéré. Cela ne signifie en aucune façon que ces savants explorateurs aient été moins courageux que leur confrère anglais. Leurs recherches n'exigeaient pas qu'ils allassent plus loin ; voilà tout. Les uns et les autres ont eu, du reste, plus d'une occasion de faire preuve d'audace et de présence d'esprit. Nos cinq aéronautes racontent leurs excursions atmosphériques avec beaucoup de verve et de gaieté, ce qui ne les empêche pas de donner aussi une place convenable au compte rendu de leurs opérations scientifiques. Mais ni les incidents, ni les accidents dramatiques, ni les aventures comiques ne manquent pour captiver l'attention du lecteur. Témoin, parmi ces dernières, l'épisode des deux gendarmes courant après la nacelle où MM. Flammarion et V. Meunier étaient en train de noter les indications de l'hygromètre, et sommant les aéronautes de montrer leurs papiers. Je trouve aussi, dans cet ouvrage, une lettre adressée par Victor Hugo à M. G. Tissandier. L'illustre poëte y dit, entre autres choses, ceci : « La navigation aérienne est consécutive à la navigation océanique : de l'eau, l'homme doit passer à l'air. Partout où la création lui sera respirable, l'homme pénétrera dans la création. » Et plus loin : « L'aventure dans le fait, l'hypothèse dans l'idée, voilà les deux grands procédés de découverte. » M. Hugo termine par cette phrase, qui eût pu le dispenser de signer sa lettre : « Moi, solitaire, *mais* attentif, je vous suis des yeux et je vous crie : Courage ! » Les *Voyages aériens* de MM. Glaisher, Flammarion, de Fonvielle et Tissandier forment un très-grand, très-gros et très-beau volume accompagné de nombreux dessins, cartes et diagrammes. Les paysages manquent un peu de variété, et cela se conçoit : la terre, les arbres, les collines, les maisons, les rivières y sont généralement remplacés par des nuages.

Ce n'est pas seulement en ballon que l'homme peut pénétrer dans les couches supérieures de l'atmosphère. Ses jambes peuvent aussi le porter à des hauteurs très-respectables. En Europe, les montagnes de la Suisse sont l'escalier le plus fréquenté par les savants et les simples amateurs désireux d'approcher du ciel. C'est celui dont l'illustre physicien anglais, M. John Tyndall, a exploré à plusieurs reprises les étages les plus élevés. *Dans les montagnes*, tel est le titre du petit livre dans lequel il a consigné ses impressions de voyage, et dont M. Lortet a donné, chez Hetzel, une bonne traduction.

Arthur Mangin.

REVUE POLITIQUE

DE LA QUINZAINE

Paris, 23 décembre.

La grande préoccupation des lecteurs du *Correspondant* se porte en ce moment, nous le savons, sur l'enceinte sacrée où se tiennent les grandes assises de la catholicité. Tous leurs regards sont tournés vers Rome, et ils nous demanderaient volontiers de faire trêve à toute autre pensée, pour ne les entretenir que de ce sujet si cher à leur cœur. Avides de recueillir les enseignements qui doivent descendre de la chaire de vérité, ils voudraient les devancer par quelques révélations anticipées, et entrevoir d'avance quelques-uns des rayons de ce foyer, encore voilé, de lumière.

Nous regrettons de ne pouvoir satisfaire une curiosité si naturelle. Nous confessons humblement ne savoir du concile que ce que tout le monde sait et peut voir comme nous : le magnifique spectacle donné au public chrétien par cette vivante image de l'Église de Jésus-Christ, la pompe auguste et touchante des cérémonies auxquelles la ville éternelle sert en ce moment de majestueux théâtre, l'ordre prescrit par le Saint-Père aux travaux de l'assemblée, les premiers choix faits par l'assemblée elle-même pour se guider dans ses délibérations. Tous ces faits sont dans le domaine public, et le pas tardif d'un recueil périodique ne lui permet pas de suivre à la course la rapidité des communications qui, par la voie du télégraphe ou de la poste, tiennent jour par jour les fidèles au courant de tout ce qui se passe ainsi sur la scène extérieure, et en quelque sorte à la porte du concile. La presse quotidienne a tout dit avant nous à cet égard, et d'inutiles répétitions fatigueraient le lecteur sans l'instruire.

Sur l'intérieur même du concile, sur les dispositions qui s'y révèlent et les décisions qu'on peut prévoir, la même réserve nous est imposée, bien que par d'autres motifs. Non que nous ne pussions, comme d'autres, nous prévaloir de quelques indiscrétions supposées, et recueillir dans les cafés de Rome quelques-uns des mille bruits qui circulent chaque jour, et que le lendemain efface ou contredit. Mais nous avouons notre répugnance pour cette manière de

faire, qui donne à ceux qui l'emploient tout l'air d'avoir écouté aux portes ou fait station dans des antichambres. Ici encore nous ne voulons rien disputer aux correspondants du *Times* ni à ceux de *l'Univers*. C'est à ces causeurs agréables à faire servir la chronique du concile de supplément à celle de la Chambre et même à celle des théâtres. *L'Univers* vous apprendra, par exemple, en combien de groupes se partagent les évêques français, et les sentiments qui animent chacun d'eux ; ceux dont l'opposition aux volontés du souverain pontife est *pâle* ou *accentuée*, ceux qui mettent leur *confiance dans les ambassades*, et ceux qui ne la placent qu'en Dieu. Semblable aux romanciers, qui assistent en tiers aux monologues et aux tête-à-tête les plus secrets de leurs personnages, il vous confiera ce que le Saint-Père, — non en sa qualité de pape, mais de Jean Mastaï, — a dit en audience particulière à un cardinal. Cette aisance cavalière n'est point à notre usage : nous n'avons pas de pareils détails à livrer en pâture à la curiosité publique. Les eussions-nous, nous ne les donnerions pas. Et veut-on notre pensée tout entière? Gageons que ceux qui les donnent n'en savent pas plus que nous.

Mais en revanche, ce que nous croyons pouvoir dire déjà avec une pleine certitude (car l'évidence éclate à la simple lecture des documents officiels), c'est que le concile justifiera la seule prévision que nous nous soyons permis de faire en son nom : c'est qu'il n'est pas, c'est qu'il n'a jamais été question d'enlever une décision dogmatique par l'entraînement et la surprise d'une acclamation ; c'est que toutes les définitions, quelles qu'elles soient, qu'elles émanent de l'initiative des Pères ou des propositions pontificales, seront débattues avec liberté et maturité, parfois même avec cette chaleur et cette vivacité naturelles à des convictions fortes portant sur des sujets si graves. La science, la prudence, l'éloquence, seront appelées en aide dans ces débats, sans que les Pères croient offenser l'Esprit saint par cet usage légitime et réfléchi des facultés humaines.

A cette discussion, d'ailleurs, tous les Pères prendront part sur un pied d'égalité absolue, sans autre distinction que celles qu'établissent toujours entre des hommes la supériorité de l'âge, du mérite ou de la vertu. A ce titre, on peut juger quel rôle sera dévolu à nos plus éminents évêques, et en particulier à Mgr l'évêque d'Orléans. Toutes nos correspondances sont unanimes pour dépeindre de quelle déférence respectueuse Mgr d'Orléans est entouré à Rome. Pendant qu'en France de bonnes sœurs religieuses et même des élèves de petit séminaire se croyaient, sur la parole de quelques docteurs laïques, le droit de donner à ce grand prélat des leçons de théologie, pendant qu'en Angleterre d'odieuses calomnies étaient répétées par des journaux qui se disent catholiques, Mgr l'évêque d'Orléans recevait au Vatican l'accueil le plus affectueux dans une

longue audience du Saint-Père ; l'épiscopat français ne cesse de l'environner de toute la sympathie due à l'un des plus illustres héritiers de la gloire passée de notre ancienne Église, à l'un des plus nobles ornements de cette Église ressuscitée. Ceux même qui ne partagent pas toutes ses convictions rendent hommage à l'ardeur éloquente et courageuse de sa foi, et la contradiction, qu'il attend et qu'il appelle, ne lui enlèvera pas plus d'autorité ni d'estime qu'elle ne lui cause de trouble.

Voilà ce que nous avions prédit et ce qui est déjà vérifié. Le succès de cette première prévision nous encourage à en faire une seconde que nous ne craignons pas davantage de voir démentir. A l'égard des points qui pourraient être débattus, il arrivera, suivant nous, de deux choses l'une : Ou bien l'accord se fera par la discussion même qui, dissipant des malentendus, fera apparaître sous la différence des expressions l'accord préexistant des esprits, et alors ces points unanimement convenus seront présentés à la croyance soumise des fidèles, auxquels ils n'offriront aucun aspect nouveau, puisqu'ils ne seront que l'expression de la constante tradition et de la foi universelle, et le concert de suffrages qui retentira sous les voûtes du Vatican ne sera qu'un hommage de plus rendu à l'antique unité : *In certis unitas*. Ou bien les divergences subsisteront, et alors on ne verra pas le spectacle que donnent nécessairement les assemblées humaines, obligées de se contenter de vérités relatives, faute de pouvoir prétendre à la vérité absolue, et d'élever les présomptions légales à la hauteur de la certitude. La majorité n'imposera pas son opinion, à la faveur du scrutin d'un jour, à la contradiction ou au doute réfléchis d'une fraction importante de l'Église. C'est par le silence alors et par le respect mutuel des opinions opposées qu'éclatera la liberté chrétienne : *In dubiis libertas*. En tout cas, union ou dissidence, parole ou silence, tout portera le caractère vraiment chrétien de l'amour et de la charité : *In omnibus charitas*. Nous suivrons pas à pas, dans chacune des décisions du concile, l'accomplissement de ces prédictions que nous mettons hardiment en avant sans avoir pourtant la moindre prétention d'être prophète.

Chez nous, la lessive électorale est finie et l'opinion reste écœurée des abus, des corruptions et des scandales dont elle a depuis un mois le monotone et navrant spectacle. Bien des excès et des misères, des fraudes et des manœuvres avaient été dévoilés aux vérifications précédentes, et le système des candidatures officielles était jugé dans les consciences ; mais la liquidation qui vient de se clore, en mettant plus largement à nu cette plaie politique et sociale, a fini de soulever la répulsion indignée de toutes les fiertés et de toutes les droitures. Jamais on n'avait aussi clairement vu les inventions et les audaces

administratives, jamais n'étaient apparus, avec autant de relief, les moyens effrontés dont le suffrage universel est la dupe. La main des préfets, des maires, des juges de paix, des instituteurs avait bien été aperçue, constatée dans des irrégularités criantes et nombreuses; cette fois, on l'a saisie dans les plus honteux tripotages, au fond des machinations les plus perverses; et quand on s'imaginait connaître toutes les variétés d'intimidations et de manœuvres, avoir épuisé tous les procédés savants et hardis mis au service de la candidature patronnée, on découvre avec stupéfaction de nouveaux trucs et des exploits inattendus. Ce n'est plus assez de la menace et des promesses, de la ruse et du mensonge : on va jusqu'à déshonorer ceux qu'on ne peut conquérir; jusqu'à frapper de déchéance et de flétrissure des vieillards et des femmes, coupables d'indépendance et d'honnêteté! Quoi de plus révoltant que l'accusation d'immoralité et la brusque disgrâce de cette institutrice de l'Aveyron qui s'était refusée à laisser pénétrer qui que ce fût, durant la nuit du 22 au 23 mai, dans la salle où dormait l'urne électorale? Quoi de plus odieux que la déclaration de folie sénile édictée bruyamment contre un magistrat municipal entouré d'une longue estime, et maintenu depuis dans les fonctions dont le préfet des Deux-Sèvres l'avait un instant proclamé indigne? On est immoral, incapable, infirme, atteint de toutes les caducités et de tous les vices, dès qu'on résiste aux volontés de l'administration :

Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

Ah! l'incapacité sénile, ce n'est pas à l'humble mairie de nos hameaux qu'elle est le plus à redouter, et les vigilants gardiens qui se montrent si soucieux d'y prévenir ses écarts, feraient bien de s'inquiéter un peu plus des vastes intérêts qui lui sont abandonnés parfois sur un plus grand théâtre!

On n'attend pas que nous reprenions tous les détails, tous les épisodes, si piquants et instructifs qu'ils soient, de cette interminable discussion; l'esprit en est fatigué, saturé. Toutefois il en est quelques-uns qui caractérisent trop nettement l'ensemble pour ne pas mériter une mention particulière. Un des traits les plus curieux est la fabrication anonyme de libelles, de placards, d'images coloriées que des mains inconnues répandent à profusion dans les communes, et dont gouvernement et candidats repoussent avec une égale horreur la compromettante paternité. D'où est sortie cette affiche de l'Aveyron, qui faisait du candidat libéral un représentant arriéré des anciens priviléges, et à propos de laquelle M. Estancelin a fait entendre de si nobles paroles sur un prince qui n'a jamais attenté au repos et aux droits de son pays? D'où sont venus ces milliers d'im-

primés placardés dans l'Aube et transformant en seigneur féodal le propriétaire de Vizille, où les états du Dauphiné rédigèrent la préface de 89, le petit-fils du patriote qui recevait et excitait les défenseurs des franchises nationales, *Gallici populi jura libertatemque vindicaturos*, comme le porte une inscription placée par M. Casimir Périer lui-même au perron de son historique demeure? De quelle sentine obscure émergeaient ces grossières images qui montraient en M. Calmon aux paysans du Lot un partisan de la révolution sociale et de tous les bouleversements? Personne n'a pu le savoir. Qui a payé les frais du papier, de l'enluminure, de la poste, de l'affichage? Mystère impénétrable! Ces choses-là s'impriment, s'expédient par ballots, se collent sur les murailles, entrent dans les maisons sans qu'aucun agent apparaisse. On se croirait chez les Davenport. Cela se fait tout seul, et la génération spontanée, cherchée vainement ailleurs, peut enfin s'affirmer au nom de ces prodiges. Et que l'on remarque la variété des phénomènes : ici c'est le drapeau rouge qui s'agite en menaçant le drapeau tricolore; là c'est le drapeau blanc. Le hasard sait ainsi modifier ses créations selon les lieux et les souvenirs. Malheureusement le voile n'est pas si épais que l'œil de l'observateur n'arrive à discerner un peu l'origine des choses. « Amenez la femme! » disait jadis au début de toute affaire un magistrat célèbre, persuadé d'avance qu'une fille d'Ève était au fond de la plupart des causes. Amenez le préfet! pourrait-on dire avec une égale assurance dans presque tous les procès électoraux; et l'on ne se tromperait guère. Si, par exemple, on veut regarder de près à l'imagerie du Lot,

> Un petit bout d'oreille échappé par malheur
> Découvre la fourbe et l'erreur.

Ce petit bout d'oreille, c'est le timbre de la préfecture, apposé sur les estampes! Il est vrai, l'administrateur proteste : ce n'est pas lui; c'est le personnel de ses bureaux! On le sait bien : nos préfets sont de trop grands seigneurs pour imiter nos photographes, qui opèrent eux-mêmes; mais les produits ne portent pas moins la marque de la maison, et cela suffit.

Un autre fait, qui ne s'était précédemment risqué qu'avec discrétion, et qui, nié toujours ou péniblement interprété, s'avoue désormais avec une sorte d'innocence, c'est l'achat collectif des suffrages. On n'y met plus aucune réserve, et l'administration en parle avec une aisance qui confond. Le budget est mis ouvertement au pillage, il paye les canaux, les chemins, les ponts par où doit passer triomphalement le candidat officiel, et dans une seule circonscription 95,000 francs sont jetés devant les pas de l'heureux mortel pour faciliter sa victoire. Après avoir agi par la peur, on s'adresse à l'in-

térêt; on spécule indignement sur la pauvreté de certains pays, sur les besoins pressants de quelques autres, et ce qu'on n'oserait offrir en détail aux individus, on le donne en bloc à la commune et au canton, comme si l'acte, en s'agrandissant, devenait moins coupable. Quel affligeant spectacle que celui d'un pouvoir, premier gardien du sens moral des peuples, appliqué lui-même à le détruire en surexcitant les convoitises matérielles; et comment s'étonner de voir les particuliers, suivant ce triste exemple, demander moins le succès à leurs opinions qu'à leur fortune! La devise du suffrage universel est ainsi faussée; ce n'est pas au plus digne, mais au plus riche qu'il est conduit à donner ses préférences, et la représentation nationale, au lieu d'être formée des plus expérimentés et des plus capables, court le danger de n'être plus que le résultat aveugle des enchères. On l'a vu au Havre, où l'un des membres les plus estimés du parti libéral conservateur, M. Ancel, a succombé devant les dollars d'un ancien pourvoyeur des esclavagistes du Sud. On l'a vu dans les Pyrénées-Orientales, où un recruteur de bulletins agréables, menaçant les récalcitrants d'un voyage à Cayenne, disait en montrant une pièce de cent sous : « *Voilà la conscience électorale !* Votons pour celui qui paye ! » On vient de le voir une fois de plus dans le Gard, où le candidat, après avoir semé 200,000 francs sur sa circonscription, exhibe à la tribune la note en règle de ses largesses, tout comme un négociant y produirait sa comptabilité commerciale. On tient ouvertement registre de ces trafics-là, et on en justifie tranquillement comme d'une opération de Bourse ou d'hippodrome! Il y a cinq ans, M. Isaac Péreire, accusé d'avoir un peu moins négligé ses électeurs que les actionnaires du Crédit mobilier, protesta que l'argent n'avait joué qu'un *faible* rôle dans son élection. « Il n'en doit jouer *aucun !* » lui cria M. Jules Favre; et l'assemblée, partageant cet avis, annula le scrutin. C'était le temps où l'on gardait encore quelques susceptibilités et un reste de pudeur; depuis, on s'est allégé de tout scrupule, et l'argent désormais avoue hautement son rôle et sa puissance.

S'il est une élection où il ait perdu toute vergogne, où la corruption hardie se soit montrée dans tout son cynisme, c'est bien celle de Gap et d'Embrun. Elle est le résumé de toutes les autres, le type achevé du genre, et si l'histoire de notre temps venait à disparaître, il suffirait aux annalistes futurs de retrouver le dossier des Hautes-Alpes pour reconstituer l'ensemble de la candidature officielle sous le second empire. On ne rencontre ailleurs, suivant un mot célèbre, que des fragments de miroir brisé. Ici le miroir est entier, et la France du gouvernement personnel peut s'y contempler à loisir. Qu'elle s'en prenne à elle-même si les tableaux étalés sous ses yeux font penser aux fantaisies des souverains asiatiques! C'est, en effet, la faveur du

prince qui a subitement fait d'un journaliste expulsé d'Algérie un des personnages les plus importants du régime. Hier inconnu et décrié, il reçoit aujourd'hui le salut des dignitaires et l'hommage des courtisans. Ces brusques élévations sont impossibles dans les pays libres, où l'éclat du talent et des services rendus crée seul des distinctions et des titres; et par là nous pouvons juger du véritable état où nous sommes. D'un bond, l'affranchi de César est monté aux premières situations de l'empire, et les documents les plus officiels sont là pour éclairer le mystère d'une pareille fortune. Plus de papiers anonymes et de placards louches : c'est l'administration elle-même qui parle, agit et révèle les moyens mis en œuvre pour assurer au favori la tranquille possession de la dignité que lui a destinée le maître. Durant trois mois, les faveurs pleuvent sur la circonscription choisie; les flots fécondants du budget s'épanchent dans une invraisemblable mesure. Péages de ponts rachetés, canaux d'irrigation, maisons d'écoles, prisons, clochers, libéralement accordés; études simulées de routes nouvelles, droit de parcours largement concédé, au risque d'anéantir le salutaire essai du reboisement des montagnes, tout est jeté à pleines mains, et des calculs émanés de la commission législative évaluent à *deux millions*, fournis par les contribuables, le total connu des crédits multipliés pour gagner à M. Duvernois le suffrage des habitants des Hautes-Alpes. L'élection, on peut le dire, a été le résultat d'un marché. Avant le vote, M. Garnier, cédant sa place comme autrefois on cédait un office à beaux deniers comptant, annonce à ses concitoyens que l'Empereur, voulant « *réparer l'oubli* auquel le département semblait avoir été condamné, a jeté les yeux sur M. Clément Duvernois pour être *l'exécuteur de sa pensée.* » Il était impossible de mieux faire entendre que le candidat césarien allait devenir une providence officielle. Pour ne laisser aucun doute, le sous-préfet d'Embrun a soin d'ajouter : « M. Duvernois *peut tout;* » et le préfet lui-même adresse à ses administrés ce significatif et dernier conseil : « Votre département est trop pauvre pour faire de la politique, » c'est-à-dire de l'indépendance. Toute la moralité de l'élection est dans ce mot-là. On avait devant soi une contrée malheureuse; on lui a mis le marché à la main : Tu resteras pauvre, ou tu nommeras le candidat assez influent pour obtenir des aumônes à ta misère! — Voilà le contrat; il est patent et semble emprunter un caractère plus inique à l'état des populations auxquelles on l'a pour ainsi dire imposé. Certes il n'est guère de circonscription en France à qui l'administration n'ait murmuré, comme autrefois le tentateur : « Vote à mon gré, et tous mes biens seront à toi! » Beaucoup ont résisté, et il faut en louer leur courage; mais que pouvait faire la plus déshéritée peut-être de toutes? Placée cruellement entre la privation et l'abondance, le dé-

nûment et la prospérité, elle a succombé. Mais ce n'est pas M. Duvernois qu'elle a élu, c'est une part du budget qu'elle s'est acquise; ce n'est pas une opinion qu'elle a préférée, c'est la faveur gouvernementale qu'elle a voulu s'attacher; tout comme elle acceptait ailleurs la candidature nourrissante de M. Calvet-Rogniat ou celle de M. du Miral. L'élection cesse alors d'être un choix pour devenir une affaire, et les comices ne sont plus qu'un encan où le mandat s'adjuge au dernier enchérisseur.

On a dit qu'en partant de Paris, un matin, pour aller se présenter dans une contrée où il était inconnu la veille, M. Duvernois n'avait fait qu'imiter les candidats de l'opposition et user d'un droit tout pareil au leur. Chacun est maître, en effet, d'exporter sa candidature en venant dire simplement aux électeurs : Voulez-vous de moi ? Mais autre chose est de s'offrir à leurs libres suffrages ou de forcer leur choix par les moyens puissants dont l'autorité dispose. Aucune assimilation n'est possible entre les deux situations. Le candidat indépendant arrive seul, avec ses idées, son passé, sa valeur personnelle, n'invoquant en sa faveur que les principes dont il est l'organe. L'officiel, au contraire, amène avec lui les influences administratives, les forces budgétaires, d'autant plus énergiquement employées qu'il est plus inconnu des populations qu'il s'agit d'intimider ou de séduire. Le candidat libéral se propose; le candidat domestique s'impose; voilà la différence, et nulle bonne foi ne peut la méconnaître.

Quelle était pourtant la théorie du pouvoir, développée vingt fois par ses interprètes? C'est que l'administration s'étudie à découvrir partout l'homme de la localité que la sympathie générale élève au-dessus des autres et que désigne ouvertement la voix populaire. L'administration ne l'invente pas; elle le constate, et par un hommage respectueux à l'opinion, elle ne fait que consacrer la candidature entourée déjà de toutes les préférences. Si c'était vrai; si, par une intuition merveilleuse, le gouvernement avait le don de découvrir ainsi, dans chaque région, le citoyen investi de la confiance universelle; si le *jeune homme* des préfets, dès longtemps couvé par les électeurs, était le représentant naturel et désiré de leurs besoins, quelle raison de s'épuiser en efforts pour assurer une victoire indubitable? Quelle nécessité de prodiguer l'or pour acquérir des consciences résolues à se donner? Pourquoi ces menaces et ses promesses, ces expédients et ces stratagèmes? Il y a là une contradiction trop flagrante pour ne pas cacher un vice fondamental, et la vérité, qui éclate aux yeux de qui veut la voir, c'est que la théorie administrative est un leurre, que le gouvernement crée ce qu'il prétend subir, que ses candidats naturels sont des candidats artificiels, et que le découpage arbitraire des circonscriptions, le gas-

pillage de nos deniers, la pression, la violence, deviennent les nécessaires et fatales conditions de son succsè.

Un orateur n'avait-il pas raison de demander « où est la grandeur morale de la France ? » et n'y a-t-il pas à baisser les yeux « devant la longue et dégoûtante série de faits déplorables » qui viennent de se dérouler à la tribune ? Essayant de voiler ces hontes, un commissaire du gouvernement s'écriait avec un accent de prière : « Il y a là une question d'honneur national ! » Ah ! oui ; mais c'est aux organisateurs des *rastels*, aux dilapidateurs du budget, à ceux qui excitent les appétits grossiers au lieu de faire appel aux sentiments élevés et aux croyances, de nous dire ce qu'ils ont fait du vieil honneur, de l'antique probité, de cette loyauté française autrefois si renommée dans le monde ! Quelles traces ne laisseront pas dans les âmes leur mépris affiché de la morale et de la loi ; et comment se défendre d'inquiétude en voyant ainsi pervertir le principe même de nos institutions, ce suffrage universel, dont les gouvernants devraient s'appliquer les premiers à maintenir le prestige, et qu'ils ont l'imprudence de fausser et d'avilir ?

La Chambre a pourtant tout sanctionné, tout ratifié. Les élections les plus entachées et les plus véreuses ont été validées intrépidement, et ni le spirituel bon sens de M. Picard, ni la vigueur indignée de M. Martel, ni la courageuse franchise de M. Estancelin, ni la ferme résistance de M. de Choiseul, n'ont pu arrêter l'inépuisable complaisance de la majorité. M. Dréolle et M. Chaix-d'Est-Ange, M. Durand et M. Argence, M. Deltheil et M. Chagot, purifiés également par l'opération de *blanchissage* dont une plume incisive et brillante nous décrit pittoresquement les procédés [1], ont pris rang parmi les élus les plus incontestés de la nation. Validés la bière et le veau, les tableaux et les bannières ; validées les affiches menteuses, les violations d'urnes et les manipulations de toute espèce ! On eût dit, à voir ce parti pris d'indulgence, une société de validation mutuelle sous la raison sociale Forcade et Compagnie. M. Haentjens a offert une machine à voter, c'est une machine à valider qu'il eût fallu proposer d'abord. Mais il n'en a pas été besoin pour admettre M. Duvernois lui-même : il a suffi au candidat de laisser entrevoir derrière lui l'ombre impériale, *magni nominis umbra*, pour qu'aussitôt les bulletins se précipitassent dans l'urne ! Il y a bien eu des blâmes glissés dans les rapports, comme fiche de consolation accordée aux vaincus ; mais en condamnant volontiers les causes on a largement amnistié les effets. « Vous désavouez la manœuvre, a dit le plus gaulois des députés de la gauche, mais vous gardez l'élection ! » Quel commerçant admettrait qu'une monnaie

[1] *Le blanchissage électoral*, par M. V. de Langsdorff, brochure in-8.

fausse et reconnue telle pût légitimer la possession de l'objet dont elle est le prix trompeur? La pièce est clouée sur le comptoir et la marchandise rendue. Mais quel préfet, quel juge de paix, quel agent frappé d'un jugement de la Chambre, a été destitué, puni, réprimandé? Pas un seul, et les plus compromis, au lieu d'une révocation, ont reçu de l'avancement, comme ce préfet de la Vendée, pour les exploits duquel saint Louis n'avait certainement pas institué les Quinze-Vingts !

Il faut du reste le reconnaître : le gouvernement ne pouvait sans se démentir briser des instruments dont l'obéissance était tout le crime, et la majorité ne pouvait sévir contre une partie de ses membres sans renier sa propre origine. Il faut même se demander à quelle surprise ou à quel immodéré scrupule doivent être attribuées les quelques annulations qui déparent l'ensemble. En quoi le banc d'huîtres de M. Rouxin, pour lequel la droite s'est montrée bien sévère, est-il plus coupable que tant d'autres artifices, et qu'avait fait M. de Sainte-Hermine, tragiquement surnommé depuis *Iphigénie* en Vendée, pour être aussi durement immolé? On le cherche vainement, pas plus qu'on n'aperçoit le critérium qui a dicté des résolutions si différentes en matières tout à fait semblables. O vanité des programmes et des déclarations sonores! Ils étaient 127 d'un côté, 43 de l'autre qui avaient signé la revendication pompeuse de la liberté électorale, et dès qu'il s'agit de la venger, de la conquérir enfin par un acte honnête et vigoureux, les plus braves s'abstiennent et les autres s'aplatissent!

Chassez l'Arcadien, il revient au galop!

Au milieu de ces fluctuations confuses, le pays attend toujours le cabinet parlementaire qui doit développer le nouveau régime. Il l'avait espéré de l'interpellation des 116 et du message ; il avait cru le voir sortir du sénatus-consulte ; il y avait compté pour le début de la session ; enfin il s'était flatté que la liquidation électorale mettrait un terme à son impatience. Mais l'incertitude et les hésitations se prolongent; les semaines passent et nous restons suspendus dans le vide, entre un gouvernement personnel où il n'y a plus personne, et un gouvernement parlementaire sans parlement véritable. Une seule fraction serait assez nombreuse pour former un cabinet, mais elle ne l'ose pas parce que, sans illusion sur son origine, elle sait bien que l'opinion n'est pas derrière elle. Cependant, si la dictature énervée a fini son temps; si un ministère de droite est impossible parce que, avec la majorité dans l'assemblée, il aurait le pays contre lui ; et si un ministère libéral est également impraticable parce que, avec la majorité dans la nation, il serait impuissant à faire accepter d'une Chambre autoritaire les plus indispensables réformes, quel parti

prendre et comment sortir de cette impasse? Il n'y a qu'une solution, à laquelle nous ramènent sans cesse les difficultés insurmontables de la crise : c'est un appel aux électeurs, dans des conditions qui assurent la représentation complète et loyale du pays. Réforme électorale et dissolution, tel est le cri qu'il ne faut pas se lasser de faire entendre, parce que c'est l'unique moyen de mettre un terme au malaise et aux périls de la situation.

En attendant, donnons un dernier regard à cette année 1869, qui a eu ses consolations et ses victoires, ses progrès et ses grandeurs à côté de ses déceptions et de ses tristesses. Dans l'ordre politique, elle a vu s'accomplir, sans bataille et sans larmes, une véritable révolution dont la malveillance et les regrets ne sauraient empêcher les conséquences. Dans le développement rapide et merveilleux de la civilisation matérielle, elle a contemplé les miracles de la science transmettant la parole humaine en deux heures de Paris à New-York, salué le passage triomphant des flottes européennes à travers le canal qui unit deux mondes, et elle entend pour ainsi dire le dernier coup de pioche achevant le tunnel qui va relier la France à l'Italie. Dans le domaine moral et religieux, le spectacle est plus imposant encore. L'Église, ainsi que le proclamait hier un de ses contradicteurs, seule en possession, dans le trouble universel, d'institutions immuables, d'une hiérarchie respectée et d'un idéal divin, l'Église offre majestueusement au monde ébranlé le point d'appui des vérités impérissables! Il semblait que notre âge, tourmenté de progrès matériel et de bien-être, ne fût pas destiné à voir ces grandes assemblées catholiques dont les siècles de foi paraissaient devoir garder le privilége ; et c'est au milieu de tout le mouvement industriel et scientifique du temps, au bruit des discussions de la presse et de la tribune que s'ouvrent ce parlement suprême et ces états généraux des peuples! Il y a trois cents ans, quand le concile délibérait à Trente, ni Genève, ni Londres, ni le nouveau monde n'y étaient représentés. Aujourd'hui, le globe entier s'y trouve, et le vieux sénat romain, devant la majorité duquel s'inclinaient pourtant les barbares, disparaît auprès de l'auguste assemblée qui garde avec son chef le patrimoine immortel de l'humanité! Que ces fécondes affirmations de l'intelligence et de la foi nous rassurent, et en voyant autour de nous tant de glorieux témoignages de la puissance et de la dignité humaines, élevons nos âmes et marchons avec confiance vers l'avenir!

Léon Lavedan.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME QUATRE-VINGTIÈME

(QUARANTE-QUATRIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA.— Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : — C. R., compte rendu ; — Art., article.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1869.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME QUATRE-VINGTIÈME.

TABLE

DU TOME QUARANTE-QUATRIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(QUATRE-VINGTIÈME DE LA COLLECTION.)

1re LIVRAISON — 10 OCTOBRE 1869

2e LIVRAISON — 25 OCTOBRE 1869

3e LIVRAISON — 10 NOVEMBRE 1869

4e LIVRAISON — 25 NOVEMBRE 1869

5e LIVRAISON — 10 DÉCEMBRE 1869

6e LIVRAISON — 25 DÉCEMBRE 1869

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.